



HAL
open science

Espace public et champ scientifique : la publicisation des agents scientifiques sous l'emprise de l'idéologie de la vulgarisation

Cyrille Bodin

► To cite this version:

Cyrille Bodin. Espace public et champ scientifique : la publicisation des agents scientifiques sous l'emprise de l'idéologie de la vulgarisation. Sciences de l'information et de la communication. Université de Grenoble, 2013. Français. NNT : 2013GRENL014 . tel-01275744

HAL Id: tel-01275744

<https://theses.hal.science/tel-01275744>

Submitted on 18 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **Sciences de l'information et de la communication**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Cyrille BODIN

Thèse dirigée par **Isabelle Pailliar**

préparée au sein du **Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication**

dans l'**École Doctorale Langues, Littératures et Sciences Humaines**

Espace public et champ scientifique : la publicisation des agents scientifiques sous l'emprise de l'idéologie de la vulgarisation

Thèse soutenue publiquement le **19 juin 2013**,
devant le jury composé de :

Daniel Jacobi

Professeur en Science de l'information et de la communication, Université
d'Avignon et des pays de Vaucluse, Rapporteur

Baudouin Jurdant

Professeur émérite en Sciences de l'information et de la communication, Université
Diderot - Paris 7, Membre

Joëlle Le Marec

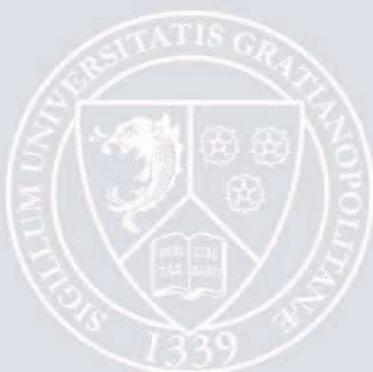
Professeure en Sciences de l'information et de la communication, Université
Diderot - Paris 7, Présidente

Isabelle Pailliar

Professeure en Sciences de l'information et de la communication, Université
Stendhal-Grenoble 3, Directrice de thèse

Hélène Romeyer

Maître de conférences - HDR en Sciences de l'information et de la communication,
Université Rennes 1, Membre



Remerciements :

Mes premiers remerciements sont adressés à ma directrice de thèse et directrice de laboratoire, Isabelle Pailliar. Le présent travail de thèse n'aurait aucunement pu voir le jour sans ses conseils avisés, son expérience, sa disponibilité et surtout sans sa patience. Je remercie également ma directrice de thèse pour la qualité de son engagement et de son encadrement des doctorants, à la fois souple et invitant à la rigueur méthodologique. J'espère que ce travail sera à la hauteur de son soutien.

Mes sincères remerciements sont également adressés à la Région Rhône-Alpes sans le financement de laquelle ce travail n'aurait pu avoir lieu. Le concours du Cluster 14 Enjeux et Représentations de la Science, de la Technologie et de leurs Usages (ERSTU) fut également décisif dans le cadre de ce travail, et constitue à bien des égards un modèle dans le développement d'un cadre de travail distancié propice à la conduite de travaux de recherche en sciences humaines et sociales.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du jury, Hélène Romeyer, Joëlle le Marec, Baudouin Jurdant et Daniel Jacobi, pour leur engagement et pour le temps qu'ils ont bien voulu consacrer à la lecture de ce travail. Je les remercie également pour leurs travaux de recherche en Sciences de l'information et de la communication : sans ces travaux initiaux et stimulants, le travail de cette thèse n'en serait probablement resté qu'à l'état de projet.

J'adresse ici toute ma gratitude aux personnels administratifs de l'Institut de la Communication et des Médias (ICM) et aux membres du corps enseignant du Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication (GRESEC) : les premiers pour leur sérieux et leur disponibilité permettant aux doctorants de travailler dans des conditions optimales, les seconds pour la qualité sans cesse actualisée de leurs enseignements et de leurs travaux de recherche.

Je remercie par ailleurs les multiples auteurs en sciences humaines et sociales mobilisés dans le cadre de cette thèse. Sans leurs travaux, bien évidemment, rien n'eut été possible. De même, la qualité de leurs travaux de même que leur style d'écriture concise, témoignant inlassablement d'un souci de précision, demeure pour nous un exemple.

Je remercie également les doctorants du GRESEC. Les conversations que nous avons pu avoir ont grandement participé à la nécessaire distanciation que réclame une telle problématique d'étude en

sciences humaines et sociales. Qu'ils soient tous ici remerciés pour avoir permis d'établir une ambiance de coopération et d'émulation intellectuelle particulièrement productive. Je remercie également ici les nombreux acteurs scientifiques ayant participé aux entretiens pour la qualité de leur accueil et leur grande ouverture.

Je remercie mes amis et certains joyeux anonymes pour la qualité de leur écoute, leur curiosité et les remarques dont ils ont pu me faire part au cours de nos multiples conversations. Nombre d'entre elles ont pu me pousser à revoir et à perfectionner mes positions. J'adresse aussi mes remerciements aux membres de ma famille pour leur indéfectible soutien et constant encouragement.

Enfin, j'adresse ici également mes chaleureux remerciements à l'Ecole de voile les Glénans et à ses équipes, bénévoles ou permanentes.

Résumé :

Nous observons depuis les années 1970 une diversification théorique des modèles et dispositifs de la publicisation scientifique, voyant se compiler les trois formes que sont la vulgarisation, l'animation culturelle scientifique et plus récemment les débats publics instaurant un dialogue au sein des controverses socio-scientifiques, alors supposés intégrer les mouvements sociaux critiques. Ce phénomène de diversification théorique prend place au croisement de problématiques alliant des questionnements épistémologiques, communicationnels et finalement politiques. Cependant, si le philosophe Jürgen Habermas voyait une détermination directe du positionnement épistémologique des acteurs de la recherche sur leurs pratiques communicationnelles au sein de tels dispositifs, cette perspective théorique apparaît peu adaptée au regard des observations empiriques contemporaines. Une pratique théorique accordant une prévalence de la théorie sur la pratique communicationnelle ne permet de relever ni les enjeux sociaux prenant place dans la théorie elle-même, ni d'objectiver les phénomènes d'objectivation des relations sociales propres au complexe sciences sociétés. Au cours d'une étude sociologique de la communication scientifique déployée face aux publics, la vulgarisation et son corollaire idéologique (un « fossé des connaissances », un « public profane », une « science neutre », etc.) se laissent entrevoir plutôt sous la forme d'un habitus socio-communautaire, participant à un phénomène de socialisation identitaire, et générant des schèmes perceptifs et un sens pratique jusque dans les domaines de la théorie communicationnelle et de la théorie de la connaissance. La vulgarisation tend à déborder du seul cadre de ses dispositifs formels pour redéfinir par la pratique les formes de publicisation théoriquement divergentes. Les dispositifs de débats publics institutionnalisés prenant place au sein des controverses socio-scientifiques procèdent à une mise en scène hégémonique d'une supériorité de l'expérience scientifique sur les expériences sociales « externes », calquée selon une division du monde social reposant sur une distinction fonctionnelle. Cette tradition, en participant à la définition des conditions d'accès des acteurs sociaux aux instances du dialogue démocratique, s'intercale entre les potentiels de participation et de représentation dans l'espace public. Ainsi, la vulgarisation comprise en tant qu'habitus reproduit, sous le couvert d'un discours fondé sur un projet d'émancipation spécifique aux idéaux des Lumières, une distinction permettant in fine une domination culturelle et politique dans les sociétés démocratiques libérales scientificisées.

Mots-clefs : espace public, publicisation, vulgarisation, animation culturelle scientifique, modèle dialogique, débat public, habitus, épistémologie, communication, communauté scientifique, champ scientifique.

Sommaire

Introduction.....	12
a) L'emprise du rationalisme sur l'espace public.....	17
b) Une approche de la modernité par la théorie critique : la critique de la technocratie et du positivisme	24
c) La problématique de la fragmentation des dispositifs de publicisation des sciences : des enjeux théoriques aux enjeux pratiques	36
d) L'idéologie de la vulgarisation comme habitus et instance de socialisation communautaire par la communication.....	46
e) Le constructivisme structural comme méthode d'analyse des pratiques des acteurs de la recherche.....	60
Chapitre 1 : Les théories de l'espace public, de la philosophie aux sciences humaines et sociales.....	71
1.1) La conception heuristique habermassienne de l'espace public	75
1.1.1) Les conditions de l'émergence historique de l'espace public.....	75
1.1.2) La thèse d'un déclin de l'espace public	84
1.1.3) Le retour critique de Jürgen Habermas sur la notion d'espace public	94
1.2) L'apport des sciences humaines et sociales aux théories de l'espace public.....	103
1.2.1) Une approche sociotechnique de l'espace public.....	104
1.2.2) Les difficultés de cadrage de la notion d'espace public	114
1.2.3) L'expérience sociale et la théorie de l'espace public.....	120
1.2.4) La délicate question de la participation dans l'espace public	131
Conclusion de chapitre : L'espace public comme lieu d'une perpétuelle lutte structurelle pour la normalisation des valeurs culturelles de la participation contre les normes de la représentation.....	144
Chapitre 2 : L'espace public sous l'emprise de l'épistémologie positiviste.....	147
2.1) Le constructivisme dans les études de l'espace public	152
2.1.1) Le projet politique positiviste au service de la stabilisation des sociétés postrévolutionnaires	153
2.1.2) La critique de la pratique théorique ontologique.....	159
2.1.3) L'épistémologie constructiviste dite « radicale ».....	165
2.1.4) Les expériences sociales et scientifiques oscillant entre engagement et distanciation.....	169
2.2) La conversion de la notion d'opinion publique en opinion sondagière	183
2.2.1) Histoire des acceptions de la notion d'opinion publique	184
2.2.2) L'émergence des industries sondagières et la conversion positiviste de l'opinion publique	195
2.2.3) La pratique des sondages d'opinion dans l'espace public	210
Conclusion de chapitre : La représentation comme adaptation réciproque des champs scientifique et politique	215
Chapitre 3 : Les dispositifs de publicisation des sciences dans l'espace public.....	218
3.1) Les configurations historiques du <i>complexe sciences sociétés</i>	221
3.1.1) Émergence d'une critique de la technocratie	221
3.1.2) Les formes de la scientificisation primaire et secondaire.....	231
3.1.3) Le cadrage discursif des discussions publiques à thématiques scientifiques	247
3.2) L'histoire de l'émergence des modèles de la publicisation scientifique.....	259

3.2.1) Le modèle de la vulgarisation.....	260
3.2.2) Le modèle de l'animation culturelle scientifique	278
Conclusion de chapitre : Une démocratie culturelle sans cesse en prise avec une démocratisation culturelle.....	294
Chapitre 4 : Un dispositif de vulgarisation des sciences : la publication Visions Croisées	302
4.1) Présentation du dispositif.....	305
4.1.1) Les acteurs sociaux praticiens de la publication Visions Croisées	305
4.1.2) Histoire et organisation du dispositif	308
4.1.3) L'engagement en vulgarisation des praticiens de la publication Visions Croisées	311
4.2) Les contenus de la publication Visions Croisées	316
4.2.1) Une inscription méthodologique de la recherche par le récit de vulgarisation.....	318
4.2.2) Une inscription sociale de la recherche par le récit de vulgarisation	323
4.2.3) Une inscription philosophique des objets de recherche au cours du récit de vulgarisation.....	326
4.2.4) Une inscription positiviste de la recherche au cours d'un récit de vulgarisation.....	329
4.3) Les valeurs culturelles portées par les praticiens de la vulgarisation	335
4.3.1) Les objectifs annoncés par les praticiens de la vulgarisation	336
4.3.2) Les valeurs culturelles et les savoirs liés aux notions d'information et de communication.....	343
4.3.3) Les valeurs de la vulgarisation sur le terrain politique	351
Conclusion de chapitre : La vulgarisation naturalisée.	359
Chapitre 5 : Un dispositif d'animation culturelle scientifique : la Fête de la Science	364
5.1) Présentation du dispositif.....	367
5.1.1) Les acteurs sociaux participant à la Fête de la Science	368
5.1.2) les engagements en animation culturelle scientifique des praticiens.....	382
5.2) Les contenus de l'animation culturelle scientifique au Village des Sciences	386
5.2.1) Le stand « Parler, voir, percevoir » proposé par le Gipsa-Lab	386
5.2.2) Le jeu « Champion en sciences sociales » en sciences humaines et sociales de l'UPMF ..	389
5.2.3) La communication institutionnelle et de recrutement du CEA	392
5.3) Les valeurs culturelles des praticiens de la Fête de la Science.....	399
5.3.1) Les objectifs des praticiens de l'animation culturelle scientifique.....	399
5.3.2) Les valeurs et savoirs des notions d'information et de communication.....	405
5.3.3) Les valeurs politiques liées aux engagements de l'animation culturelle scientifique.....	412
Conclusion de chapitre : Un retour à la normativité vulgarisatrice.	419
Chapitre 6 : Le dispositif de la Commission particulière du débat public sur les nanotechnologies....	426
6.1) Un dispositif « dialogique » controversé de régulation d'une controverse au sein du <i>complexe sciences sociétés</i>	431
6.1.1) Un contexte historique marqué par la conflictualité transfrontalière aux sciences et aux sociétés	433
6.1.2) Un dispositif étatique de communication(s) publique(s) territorialisée(s)	442
6.1.3) Un protocole asymétrique au profit des « experts » orienté par une normativité pédagogique	453
6.2) Un engagement critique des militants orienté vers un rééquilibrage des politiques de la recherche publique et le développement structurel des dispositifs dialogiques.....	481
6.2.1) La fédération nationale France Nature Environnement.....	486
6.2.2) La Fondation des Sciences Citoyennes et le réseau des boutiques des sciences	494
6.2.3) Le Collectif sur les enjeux des nanotechnologies à Grenoble	503
6.2.4) Le collectif Pièces et main d'œuvre	508

6.3) Les engagement des acteurs de la recherche dans le dispositif de la CPDP.....	515
6.3.1) Les engagements et objectifs des acteurs de la recherche	519
6.3.2) Les objectifs des acteurs de la recherche dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies	529
6.3.3) Les valeurs de la communication pour les acteurs de la recherche	538
6.3.4) Les valeurs politiques des acteurs de la recherche	551
Conclusion de chapitre : Un militantisme scientifique hétérodoxe en prise dans un conflit asymétrique face à un militantisme scientifique orthodoxe.....	565
 Chapitre 7 : Les formations intra-académiques à la communication des acteurs de la recherche : le CIES de l'académie de Grenoble.....	568
7.1) Les acteurs sociaux engagés dans les formations intra-académiques.....	570
7.1.1) Les formateurs engagés dans le dispositif du CIES, dans les formations portant sur les notions d'information et de communication.....	571
7.1.2) L'association zététique au sein du CIES	581
7.2) Les contenus de formation du CIES de l'académie de Grenoble.....	591
7.2.1) Les ateliers de formation pratique du CIES de l'Académie de Grenoble	592
7.2.2) Une conception opérationnelle des objets de l'information et de la communication	601
7.2.3) La réaffirmation d'une distinction radicale entre les notions de science et de croyance	614
Conclusion de chapitre : Le scientisme comme mode de socialisation communautaire	626
 Conclusion générale : Une double emprise théorique et pratique du scientisme sur l'espace public...	628
Bibliographie :	650

Introduction¹

Les dispositifs institutionnalisés de publicisation² des sciences³, dont l'étude se situe au croisement complexe de plusieurs disciplines scientifiques et paradigmes, constituent un point d'entrée heuristique à la compréhension des sociétés démocratiques libérales scientificisées fondées sur le régime de la représentation. Nous observons, principalement en France et en Europe depuis les années 1970, une diversification des dispositifs institutionnalisés de publicisation des sciences. Aux dispositifs de la vulgarisation se sont successivement adjoints les dispositifs relevant du modèle de l'animation culturelle scientifique, puis ceux relatifs au modèle dialogique, c'est-à-dire de débats publics institutionnalisés permettant en théorie une discussion démocratique des thématiques scientifiques ouverte à une pluralité d'acteurs sociaux placés sur un pied d'égalité. Ce phénomène de diversification, que nous posons comme constat de départ à la réalisation de ce travail de thèse, se caractériserait a priori sur le plan théorique par un effacement progressif des frontières traditionnelles entre les domaines de la communication scientifique, culturelle et finalement politique. Cette mutation des dispositifs de publicisation semble également induire une transformation dans les rapports que les acteurs scientifiques entretiennent avec le domaine public, c'est-à-dire dans les modalités de gestion du (des) bien(s) public(s) et également dans celles relevant de la construction du (des) public(s) en tant que groupes d'individus. Nous employons volontairement le terme de publicisation, et non pas celui de publication ou de publicité, en ce qu'il incite le chercheur premièrement à relier les différentes formes de l'expression publique à la dimension normative de l'espace public dans les systèmes politiques fondés sur la représentation, et deuxièmement à relier les différents dispositifs avec la manière dont ceux-ci construisent des représentations du « public » lui-même.

Dans la forme verbale, le néologisme (...) « publiciser » tend à s'imposer pour ressaisir la dimension dynamique d'un « devenir public » ou d'un « rendre public ». Il redouble le terme de « publier », « donner au public », dont le sens classique d'« œuvrer pour le bien public » s'est refroidi depuis le XVIIe siècle, mais dont le sens contemporain, plus technique, implique d'avertir le public en vue d'officialiser une situation (publier des bans), de conquérir un

¹ Thèse réalisée dans le cadre du Cluster 14 Enjeux et Représentations de la Science, de la Technologie et de leurs Usages (ERSTU), dirigé par Joëlle Le Marec, financé par la région Rhône-Alpes.

² Nous employons l'italique pour souligner les notions clés mobilisées dans le présent travail de thèse. Certaines d'entre elles portent sur des notions à signification multiple, et invitent le lecteur à se reporter à la définition ou au chapitre approprié.

³ Nous proposerons au cours de ce travail de thèse de parler de sciences au pluriel, et réserverons « la Science » au singulier entre guillemet à une mobilisation de cette notion réalisée sur le plan idéologique. « Est-il légitime de parler de LA science ou de LA technique ? Ne vaudrait-il pas mieux parler DES sciences et DES techniques ? Mieux : des pratiques scientifiques ou techniques ? Voir : des travailleurs engagés dans ces pratiques ? Parler de LA science ou de LA technique ne revient-il pas à adopter dès le départ un point de vue idéaliste et abstrait qui ne peut que fausser l'analyse ultérieure ? ». Cité à partir de : Roqueplo Philippe, « Huit thèses sur la signification de la science », in Levy-Leblond Jean-Marc et Jaubert Alain (dir.), *(Auto)critique de la science*, Seuil, 1973, p. 24-25.

public sur un marché et d'en tirer une renommée littéraire ou une notoriété médiatique (publier un roman), de rendre compte et de rendre des comptes au public de citoyens, d'usagers ou d'administrés et de s'assurer d'un consentement civil ou d'une légitimité politique (...). L'idée de « publicisation » implique que le « public » n'est pas un donné en soi, en antécédence ou en extériorité aux performances qui le visent : il se « publicise » à travers la « publicisation » d'un problème social ou d'une mesure politique, d'une œuvre théâtrale ou d'un programme télévisuel (...). Il se « publicise » dans l'arène des multiples conflits sociaux, débats parlementaires et combats judiciaires, disputes philosophiques et controverses scientifiques, guerres de plumes et batailles de mots que suscite un événement. Le « public » est tout entier dans ce procès de « publicisation » (...).⁴

La diversification des dispositifs de publicisation des sciences voit s'accumuler successivement trois modèles, cependant sans que jamais l'un de ceux-ci ne remplace définitivement le modèle précédent. Le premier modèle, traditionnellement ancré au cours de l'institutionnalisation de l'espace public, est constitué par les pratiques, les dispositifs et les normes communicationnelles spécifiques à ce que l'on nomme la vulgarisation. Ce modèle voit une pratique communicationnelle instaurant un rapport pédagogique informel (c'est-à-dire se réalisant en dehors des institutions classiques de l'enseignement formel) selon une posture magistrale entre acteurs scientifiques et acteurs « profanes ». Ce modèle s'inscrit historiquement dans la continuité d'une certaine tradition épistémologique rationaliste et positiviste sur le temps social long. Le second modèle, que de nombreux théoriciens et médiateurs de science nomment l'animation culturelle scientifique apparaît à partir des années 1970. Ce modèle repose théoriquement sur une pratique pédagogique qui, certes si elle demeure toujours de l'ordre de l'informel, ne repose plus cette fois sur un rapport magistral mais bien plutôt sur un processus de co-construction des savoirs mis au service de la transmission des connaissances. Certains acteurs praticiens parlent à cet endroit de « constructivisme pédagogique », c'est-à-dire de méthodes constructivistes mises au service de l'enseignement des sciences. Enfin, un troisième modèle de publicisation des sciences se développe institutionnellement à partir des années 1990 en France. Nous observons ainsi l'émergence et le rapide développement de dispositifs dialogiques (modèle que l'on peut rattacher aux dispositifs dits de « démocratie participative » et/ou de « démocratie délibérative », et en certains cas à ceux de « démocratie directe ») visant, toujours en théorie, à une mise en discussion publique de thématiques et préoccupations portant sur les sujets scientifiques entre une pluralité d'acteurs sociaux, et visant à produire une décision, sinon une concertation, engendrant des effets politiques. Le modèle dialogique repose sur une conception circulaire de la pratique communicationnelle induisant un rapport symétrique entre une pluralité d'acteurs sociaux, qui à son

4 Daniel Cefaï & Dominique Pasquier (dir.), *Les sens du publics : publics politiques, publics médiatiques*, Puf, 2003, p.14.

tour se justifie au travers des méthodes et savoirs liés à l'épistémologie constructiviste⁵ impliquant un processus de co-construction de sens et de significations.

Ainsi, la diversification théorique des dispositifs de publicisation des sciences, auparavant conçue sous un angle purement pédagogique et culturel, semble s'ouvrir progressivement à un potentiel accru de participation d'acteurs civils et/ou citoyens dans la gestion politique des affaires concernant les thématiques scientifiques. C'est en cela que nous pouvons voir, sur le plan théorique, une diversification des modèles et dispositifs amenant un effacement apparent des frontières entre sciences, cultures et finalement politiques. De surcroît, toujours théoriquement, cette diversification des modèles de publicisation des sciences entraînerait une diversification des manières dont les publics, cette fois compris en tant qu'acteurs sociaux, se construisent, sont représentés ou mis en scène au travers de tels dispositifs. Face au « public profane » postulé par le modèle de la vulgarisation et justifiant sa pratique, sont alors supposés théoriquement émerger des publics considérés compétents et aptes à la prise de parole publique, à la pratique de l'argumentation dans les thématiques scientifiques et à la formulation de problématiques politiques.

(...) à partir du moment où les sociétés contemporaines sont de plus en plus des « sociétés d'expression », (...) comment continuer à envisager que la base ou la matière des interactions puisse être, pour l'essentiel, fournie par les connaissances disponibles, ou le savoir des experts? Refuser d'y intégrer les émotions et les affects, n'est-ce pas continuer à mettre à l'écart ou à restreindre la participation d'une majorité de la population?⁶

Cependant, le potentiel d'évolution de l'action communicationnelle et de la participation sur les plans politiques et culturels des acteurs non-scientifiques au travers de la diversification des dispositifs de publicisation des sciences semble demeurer entravé par la conception épistémologique que se font les acteurs scientifiques de leurs propres fonctions sociales. Le rationalisme et le positivisme semblent justifier une prise de posture légitimiste des acteurs scientifiques lors des débats publics, en accordant une prévalence toute idéologique aux formes d'expression des acteurs scientifiques sur les formes d'expression des acteurs sociaux externes à ce champ d'activité socioprofessionnelle. En d'autres termes, les conditions d'une symétrie dialogique entre acteurs scientifiques et acteurs externes ne semblent s'établir que bien difficilement, du fait même que « la science » se place d'elle-même au dessus d'un dialogue démocratique et ouvert.

5 Notons cependant que l'un des théoriciens majeurs du *modèle dialogique*, en la personne du philosophe Jürgen Habermas, a toujours tenté de réfuter les théories issues de l'école *constructiviste*, ce qui n'a pas été, selon nous, sans provoquer de multiples incohérences, observables notamment à la lecture de *La théorie de l'agir communicationnel*.

6 Bernard Miège, *La société conquise par la communication*, tome 2 : *La communication entre l'industrie et l'espace public*, Presse Universitaire de Grenoble, Communication Médias et Sociétés, 1997, p. 132.

Ainsi, en France, la science, lors de sa structuration, a participé de manière étroite à la construction du modèle démocratique. Cette situation a entraîné une particularité de la science dans la sphère publique. En effet, la politique de la science dans la sphère publique apparaît comme « une politique des politiques, accédant au statut de véritable politique symbolique. [...] Avant tout politique de l'État, elle assure alors l'articulation du politique au social, en explicite les interactions et en fournit les représentations » (Rouban, 1988, p. 39). Du même coup, ce statut la tient éloignée de toute critique et de toute remise en cause. Le monopole de diffusion de l'information scientifique et la politique de vulgarisation amplifiant la fermeture de la sphère scientifique vis-à-vis de questionnements sociaux.⁷

Dans ce sens, la vulgarisation, cette fois non plus comprise comme une catégorie de dispositifs ou une forme de pratique mais plutôt sous sa forme idéologique, l'idéologie de la vulgarisation, semble participer à la production et à la reproduction d'une éternelle substitution : celle des publics pragmatiquement conçus au travers de leurs actes au profit d'un exclusif « public profane » unifié et relevant plutôt d'un préjugé généralisant, construit a priori et se justifiant au travers de jugements de valeur rationalistes. Car si les effets d'une acculturation par la vulgarisation envers un « public profane » demeurent discutables – sont-ils seulement évaluables ou quantifiables ?⁸ Et d'ailleurs un tel public existe-t-il empiriquement ? – il semble à l'inverse que celle-ci produise des effets observables au travers d'un phénomène de normalisation de valeurs culturelles à l'échelle d'une « communauté scientifique », profondément ancré au cœur de l'identité socioprofessionnelle des acteurs de la recherche. Or, au cours de l'histoire, les savoirs et les sciences, aidés en cela par les théories de la connaissance alors disponibles à une époque et pour un contexte donnés, ont toujours joué un rôle constitutif dans la construction des institutions politiques.

Comme le dit M. Lalande, la science ne vise pas seulement à « l'assimilation des choses entre elles, mais aussi et avant tout à l'assimilation des esprits entre eux ». (...) Nous appelons les esprits à la convergence en annonçant la nouvelle scientifique, en transmettant du même coup une pensée et une expérience, liant la pensée et l'expérience dans une vérification : le monde scientifique est donc notre vérification. Au-dessus du sujet, au-delà de l'objet immédiat, la science moderne se fonde sur le projet. Dans la pensée scientifique, la méditation de l'objet par le sujet prend toujours la forme du projet.⁹

Les modèles épistémologiques se font également projets de société, participant tout à tour à stabiliser ou à déstabiliser les structures institutionnelles politiques et/ou économiques. Ainsi, si une

7 Isabelle Pailliant, *La publicisation de la science, exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*, PUG, 2005, p.144.

8 Joëlle Le Marec, « Ignorance ou confiance : le public dans l'enquête, au musée, et face à la recherche », in Isabelle Pailliant, *La publicisation de la science, exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*, PUG, 2005, pp.75-102.

9 Gaston Bachelard, *Le nouvel esprit scientifique*, PUF, 1934 (rééd. 2009), p. 15.

épistémologie positiviste reposant sur une ontologie¹⁰ classique et rationaliste entendait établir uniquement les modes selon lesquels on construit les savoirs scientifiques à partir d'une organisation des concepts sur le plan d'une « logique formelle » ; une épistémologie pragmatique, issue quant à elle plutôt de l'activité contemporaine des sciences humaines et sociales, entend ajouter à cette première dimension l'étude des représentations, des nécessités, des enjeux ou encore des velléités de transformation du monde social portés par les acteurs sociaux eux-mêmes. Le pragmatisme constructiviste permet, entre autres choses, d'étudier les enjeux sociopolitiques cachés derrière la seule application d'une « logique formelle » chez les acteurs scientifiques. Ainsi, nous considérons que le constructivisme n'est par conséquent ni un paradigme placé au même niveau, ni opposé au positivisme. Le constructivisme constitue fondamentalement le paradigme épistémologique qui permet de capter et de comprendre les enjeux du positivisme, ce dernier étant cette fois compris dans sa dimension dogmatique et doctrinaire. En d'autres termes, un dépassement du rationalisme devient indispensable à la compréhension des enjeux, des rapports de force et jugements de valeur que celui-ci véhicule sur le plan idéologique. Le rationalisme établit et justifie sur le terrain des valeurs et des normes sociales une domination de l'acteur scientifique sur l'acteur non scientifique au sein de l'espace public, et fait figure de revendication pro domo, c'est-à-dire de revendication servant les intérêts politiques et économiques des acteurs qui s'en réclament. Ainsi, une étude de la diversification hypothétique des dispositifs institutionnels de publicisation des sciences doit impérativement prendre en compte les éléments culturels liés aux pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche eux-mêmes. Et à cet effet, une approche socio-historique, de type « archéologique », des sciences comprises en tant que phénomènes institutionnels, devient incontournable.

10 Nous proposons dans un premier temps de définir l'ontologie en tant que pratique théorique consistant à projeter les contenus théoriques sur le monde empirique, donnant à voir le monde au travers d'une approche essentialiste, sous la forme de propriétés ayant valeur de « lois », produisant des catégories homogènes, stables et figées, et finalement procédant à la stabilisation du monde social et de la manière de l'observer. Contrairement à une pratique pragmatique de la théorie, la pratique ontologique des concepts mobilise des objets préconstruits en amont des données empiriques.

a) L'emprise du rationalisme sur l'espace public

La notion d'espace public, sous son angle idéologique, repose et emprunte de multiples valeurs culturelles et communicationnelles à l'agora hellénique antique, soutenue en cela par une certaine tradition philosophique rationaliste. D'un côté, la séparation radicale, proposée par Platon notamment, entre les notions de « doxa » et de « logos » conduisait à la production d'une distinction nette entre ce qui était conçu comme un sens commun populaire, bâti sur des croyances d'une part et des savoirs rationnels, d'autre part, fondés sur l'observation de la nature et détenus par une minorité d'individus supposés dotés de la capacité de transcender les savoirs ordinaires. Les mythes dits de la « caverne » et de la « servante de Thrace » constituent de parfaites illustrations de la construction d'une telle distinction. D'un autre côté, les pratiques politiques d'alors, probablement fortement idéalisées par nombre de leurs commentateurs contemporains, mettaient en œuvre une certaine liberté d'expression fondée sur l'argumentation « rationnelle ». Les histoires ou les mythes qui nous sont parvenus de l'Antiquité nous rapportent que les princes comme les rois s'enquéraient des conseils des philosophes afin de gouverner leurs royaumes. Finalement, que l'agora antique se soit réellement déployée dans la société hellénique selon de telles pratiques ou non, importe peu. En revanche, il est probablement plus significatif que de tels récits mythiques soient toujours mobilisés à l'heure actuelle. Les pratiques argumentatives de l'agora ne concernaient qu'une classe sociale spécifique, celle des patriarches et propriétaires de biens fonciers que l'on appelait les « maîtres de maison », supposés en position de pouvoir s'adonner à l'observation des choses du monde car libérés des contingences liées à l'exercice du travail quotidien. Se produisait ainsi une distinction dont les représentations attribuaient des capacités d'ordre intellectuel selon de strictes et exclusives conditions socio-économiques. L'exercice du pouvoir politique était alors, semble-t-il, relié à une certaine conception du savoir, de l'argumentation et de la raison, se réalisant au prix de l'exclusion des individus supposés ne pas maîtriser de telles compétences ou capitaux sur les plans culturels et économiques.

Le siècle des Lumières correspond à une réactivation et à une réappropriation des idéologies et normes communicationnelles de cet espace public antique, bien que mobilisées au profit d'un projet sociopolitique sensiblement différent. Il s'agit ainsi en France, pour la classe bourgeoise émergente, dominante sur le plan économique et pourtant dominée sur le plan politique, de renverser le système formé par la monarchie absolue, elle-même s'adossant à un droit divin. La classe bourgeoise prend conscience de sa propre existence et de son importance, dans la dimension emphatique, c'est-à-dire au travers de la conception qu'elle se fait d'elle-même, à partir de certains dispositifs culturels, tels les salons littéraires, les théâtres ou les expositions mondaines. Nous observons alors un phénomène de

socialisation, c'est-à-dire le regroupement et la constitution des individus en un groupe social se percevant de lui-même comme homogène, par l'échange de valeurs culturelles et de la prise en considération d'intérêts mutuels, et qui vont, par la pratique dans les dispositifs, progressivement se normaliser. Dans le contexte préévolutionnaire, les pratiques de la vulgarisation vont jouer un rôle déterminant dans de tels dispositifs culturels : alors que les savants pouvaient se prévaloir d'une crédibilité dispensée par la renommée des nouveaux mécènes issus de la classe bourgeoise, renommée participant à la construction des conditions d'une véracité des énoncés produits publiquement ; ce public peut également faire valoir, par la proximité qu'il entretient avec « une science » en train de se faire, la légitimité et la rationalité d'un projet politique particulier. Les « lumières » de la connaissance vont se définir à l'encontre d'un « obscurantisme » d'origine religieuse. Ainsi, une certaine mise en scène de l'exercice public de la raison nourrit un processus de délégitimation des fondements religieux spécifiques au régime de la monarchie absolue, et participe à préfigurer les normes des futurs systèmes démocratiques. Toutefois, encore une fois, à l'instar des pratiques helléniques, les pratiques liées à ce phénomène, idéalisées et qui se réalisent au nom du « peuple » et de « l'intérêt général », ne concernent alors, en fait, qu'une faible fraction de la population globale, toujours conditionnée aux critères d'une domination économique et culturelle.

La construction durant la période révolutionnaire d'une certaine réification du « peuple » coïncidant avec une pratique de l'argumentation rationnelle, produisant une « opinion éclairée », ne va cependant concerner qu'une brève période historique, et céder la place à un phénomène progressif de confinement, de professionnalisation et d'institutionnalisation des savoirs et pratiques scientifiques. Dès les prémices du XIX^e siècle naissant, les académies des sciences, dans un premier temps rejetées par certaines des figures majeures de la Révolution, vont s'attacher à reproduire une distinction entre sciences populaires et sciences académiques. Cette distinction va se construire selon deux directions. Premièrement, le mouvement de professionnalisation de la recherche à l'œuvre dans les académies des sciences va s'attacher à restreindre les critères de scientificité, selon une argumentation se justifiant moins au travers de raisons méthodologiques qu'au travers d'une logique sociale d'institutionnalisation et de fédération des acteurs de la recherche, soit une forme de normalisation scientifique qui ne se dégage pas fondamentalement de la défense d'intérêts socioprofessionnels. La construction d'une distinction entre sciences populaires et sciences académiques, entre « acteurs scientifiques » et « opinion populaire », participe également à l'ajournement des formes de souveraineté populaire et citoyenne, pour plutôt renforcer les institutions liées à l'expertise et à la représentation politique. En cela, un phénomène de représentation sur le plan scientifique vient soutenir et justifier un phénomène de représentation sur le plan politique. En dégradant les modes de représentation du peuple et de ses

aptitudes à se gouverner de lui-même par une accusation d'« irrationalisme », la distinction produite légitime la confiscation du pouvoir par des représentants politiques, supposés quant à eux proches de « la science » et de « la raison ». Cette confiscation du pouvoir, plus ou moins pensée alors comme provisoire, devait se résoudre par le développement d'institutions et de dispositifs pédagogiques permettant d'amener le peuple aux « lumières du savoir », la vulgarisation faisant partie de la panoplie d'outils disponibles aux côtés du développement rapide des institutions de l'enseignement formel.

L'éducation et l'épuration du peuple constitueront, on le sait, les deux solutions envisagées pour rendre le peuple présent conforme au peuple-à-venir. En attendant une hypothétique parousie démocratique dans laquelle ces deux figures de l'opinion se réuniraient en une seule, la construction théorique et institutionnelle du *gouvernement représentatif*, telle qu'élaborée par Sieyès, permet d'envisager une forme de solution transitoire. (...) Depuis lors, l'opinion publique semble posséder, (...) deux corps. Elle a un corps mythique issu d'un travail d'élaboration savante de la notion qui promet cette entité au firmament de la démocratie nouvelle. Il s'agit de l'arbitre légitime des hommes et des décisions politiques sous l'Ancien Régime, puis de la figure du peuple souverain sous la Révolution. Elle possède également un corps physique, incarnation dégradée de l'idée d'opinion publique aux yeux des élites, réalité décevante du peuple se donnant à voir et à détester au quotidien, menaçant l'ordre et incapable d'accéder à la raison. Le corps réel contamine le corps abstrait, et la figure savante de l'opinion se nourrit parfois de cet envers, à la fois objet de révérence et objet de dégoût.¹¹

Deuxièmement, inscrit au cœur de la reproduction d'une distinction sociale, une certaine conception rationaliste de « la science » va participer par la théorie, à l'achèvement de la brève existence d'une « opinion éclairée ». La philosophie positive de Claude Henri de Saint-Simon puis d'Auguste Comte va s'attacher à déconstruire ce qui avait participé à produire les conditions révolutionnaires elles-mêmes. Ce courant de pensée se développe dans les remous de l'histoire succédant à la période révolutionnaire : après des décennies de guerres, ces deux auteurs, entre autres, entendent rationaliser et unifier les sociétés européennes à partir d'une large constitution en réseaux des domaines industriels et scientifiques à des fins de pacification. Cependant, le coût épistémologique des postulats positivistes demeure particulièrement lourd. En effet, nous observons à cette occasion, d'abord un rejet de la critique en dehors du champ des activités scientifiques, pour ne laisser qu'une exclusive définition de « la science » par ses aspects et nécessités techniques. Ensuite, le modèle de « la science » développé par Auguste Comte pose les sciences mathématiques, conçues comme une « science pure », comme étalon à la mesure de laquelle l'ensemble des domaines d'étude scientifique devraient se conformer, y compris les sciences humaines et sociales alors naissantes. Enfin, le positivisme, bien que postulant pour une distinction radicale entre « science » et « croyance », entre « lumière » et « obscurantisme »,

11 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 50.

montre de manière très ambiguë et en de multiples occurrences durant cette période, une nette tendance à se poser de lui-même comme une nouvelle religion, un « culte de la raison » tendant à idéaliser et à ériger « la science » en religion d'État. De fait, certaines pratiques révolutionnaires et postrévolutionnaires ne sont pas exemptes de multiples tentatives d'élévation de « la raison » au rang de culte nouveau, une « forme d'excroissance des idéologies religieuses »¹², alors chargé de se substituer aux normes, nécessités et justifications auparavant véhiculées par une théodicée monarchique.

L'époque contemporaine voit un renforcement du mouvement de confinement des activités institutionnelles scientifiques. Durant la période d'après-guerre en France, et par la suite, la recherche scientifique en même temps qu'elle devient un facteur productif décisif, considéré comme le premier d'entre eux pour le philosophe Jürgen Habermas, voit également ses institutions se réorganiser. Le slogan « en France, on n'a pas de pétrole mais on a des idées ! » résume à lui seul le positionnement économique et scientifique pris par les gouvernements successifs de la Cinquième République. Cette période est également celle durant laquelle les grands ensembles contemporains sont institués : le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), etc. Le développement rapide de l'implication de l'État dans les politiques scientifiques coïncide également avec un renforcement des pratiques de vulgarisation, alors mises au profit de la défense des intérêts étatiques dans ce domaine. En cela, ce modèle de publicisation univoque des sciences apparaît comme une réaffirmation de la parole officielle et orthodoxe, au sens proposé par Pierre Bourdieu. Les grandes orientations politiques concernant la recherche scientifique, notamment celles portant sur le développement de l'énergie nucléaire, ne sont pas présentées sous l'angle d'une question ou même d'une décision publique concernant les citoyens, mais bien plutôt sous l'angle de choix relevant de l'unique compétence des experts techniques et scientifiques selon une optique technocratique et scientiste : « La courroie de transmission du scientisme à l'ensemble de nos sociétés, c'est la vulgarisation scientifique grâce à laquelle la science s'adresse au non-scientifique non pas pour y chercher ce qui lui manque, à savoir la possibilité d'une perspective radicalement « autre », mais plutôt pour empêcher l'expression d'une telle perspective incontrôlable »¹³. Cette période historique voit ainsi le développement et le renforcement des investissements massifs des États et des acteurs industriels à la fois dans les activités de recherche à finalité technique et, dans ce sens, s'établissent conjointement une puissante économie

¹² Jurdant Baudouin, *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, éditions des archives contemporaines, 2009, p. 203.

¹³ Jurdant Baudouin (entretien avec Le Marec Joëlle), « Écriture, réflexivité, scientificité », in *Sciences de la société*, numéro 67, 2006, p. 138.

fondée sur la production de savoirs techniquement orientés et un développement rapide des dispositifs de la médiation culturelle scientifique.

Mais dans le même temps émergent de nouvelles formes de mobilisation sociale axées à l'origine sur la défense de l'environnement naturel et sanitaire. Ce mouvement social, dont les diverses composantes se revendiquent volontiers d'une « société civile » ou d'un « tiers secteur associatif », vise à un premier niveau à une préservation écologique de l'environnement, dont on craint qu'une exploitation intensive et irréversible (voire « irrationnelle » selon certains individus engagés dans ce mouvement social) n'engendre des risques conséquents pour l'environnement en général et pour la santé humaine en particulier. Il ambitionne également, cette fois au niveau des structures politiques critiquées pour leur caractère représentatif, une transformation des institutions décisionnelles politiques et scientifiques permettant une prise en compte de la diversité des opinions. Ce mouvement social s'inscrit dans un mouvement de critique de l'autoritarisme afférent aux systèmes technocratiques. Cependant, face aux demandes d'information administrative réclamées par les composantes de ce mouvement social, les institutions impliquées dans le développement de l'énergie nucléaire, et en premier lieu EDF, répondront par la diffusion d'informations établies selon les normes de la vulgarisation, permettant de contourner ces demandes sociales tout en induisant sur le plan symbolique un rapport de domination. Ces institutions se placent par la vulgarisation dans une posture d'expertise, tout en construisant une représentation de l'opposition située selon dans une posture « profane » et « irrationnelle ».

L'accès à [l'information « stratégique » qui circule au niveau des processus décisionnels (...) et qui est contrôlée par les acteurs de la décision] est lui aussi revendiqué par ceux qui en sont exclus et qui se sentent concernés par les conséquences directes ou non de ces décisions. L'exigence d'une information complète et « objective » concernant les processus décisionnels traduit de ce point de vue la volonté explicite ou non des acteurs d'opposition de se doter des moyens d'intervention et de contrôle qui leur font défaut. Briser la fermeture bureaucratique des flux d'information équivaut en effet à ébranler un certain dispositif de pouvoir au profit d'acteurs qui en sont exclus objectivement ou subjectivement. (...) L'ambiguïté de la notion d' « information » a été utilisée pour passer indistinctement d'un registre à l'autre : ainsi la majeure partie de l'effort du décideur en matière d'information a porté sur la diffusion d'une information à caractère scientifique et technique. C'est en effet à travers elle qu'il a tenté de procéder à la justification et à la légitimation de ses choix et c'est à ce niveau que sont intervenus les mécanismes propres à toute entreprise de « vulgarisation scientifique » dans le contexte des systèmes de communication de masse. (...) La scientificité ou la technicité intervient alors comme alibi plutôt que comme moyen et objet de connaissance objective.¹⁴

14 Francis Fagnani et Alexandre Nicolon, *Nucléopolis : matériaux pour l'analyse d'une société nucléaire*, PUG, 1979, p. 12-13.

Ainsi, les modèles épistémologiques intègrent toujours une définition, plus ou moins explicite, des rapports que les sciences entretiennent, ou devraient entretenir sur le plan des prescriptions normatives, avec le monde social. Tour à tour, lors des époques que nous venons de présenter brièvement, les différentes conceptions des sciences ont alternativement contribué à stabiliser ou à déstabiliser les systèmes politiques mis en place, tout en participant à produire une distinction de classe, ou mieux, de champ, sur un axe que nous pourrions appeler une « économie de la connaissance ». Or, les différents projets sociaux construits par les modèles épistémologiques et régimes institutionnels de sciences brièvement évoqués ici agissent directement sur les représentations, ou plus précisément sur les modes de constitution de telles représentations, de « l'opinion publique », cet alter ego insaisissable face auxquels les acteurs scientifiques se définissent. Celle-ci, alternativement considérée comme « opinion doxique », « opinion éclairée » ou « opinion de masse » a contribué grandement à stabiliser ou à déstabiliser les systèmes politiques institués, montrant en cela des effets perceptibles directement dans la dimension empathique de l'espace public, premièrement dans la perception qu'ont les acteurs scientifiques des sciences, deuxièmement dans la conception qu'ont les acteurs scientifiques des publics, enfin troisièmement dans la perception qu'ont les publics d'eux-mêmes.

La production des savoirs savants puis scientifiques a toujours constitué un enjeu décisif pour les institutions politiques et économiques. Les modèles épistémologiques sont tout autant structurés par de telles institutions qu'ils procèdent également à les structurer à leur tour, selon une relation de causalité circulaire. Cependant, aujourd'hui probablement plus que jamais, les enjeux liés au développement et au confinement progressif des sciences deviennent perceptibles, semble-t-il, par de larges fractions de la population. Et c'est bien dans ce cadre que nous entendons étudier les pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche dans les différents types de dispositifs de publicisation des sciences. Enfin et surtout, si les pratiques et postulats liés à la vulgarisation se justifiaient (peut-être) à une époque, celle des Lumières, où une large proportion de la population demeurait faiblement instruite et ne nourrissait qu'une vague idée de ce que pouvaient être les méthodes scientifiques, il en va très probablement différemment aujourd'hui où à l'inverse la moyenne des niveaux d'études a considérablement évolué, et que les produits de l'activité scientifique, énoncés comme techniques, irriguent la vie sociale au quotidien. Pourquoi alors les pratiques de vulgarisation subsistent-elles ? Pourquoi se renforcent-elles alors même que les sciences deviennent premier facteur productif et irriguent littéralement tous les domaines de la vie courante ? De ce fait, plutôt que de « rapprocher les profanes de la science », il devient à l'inverse de plus en plus plausible de penser que l'idéologie de la vulgarisation participe plutôt à construire et maintenir un discours mythique et

scientiste, celle d'un « public profane » fondant et stabilisant les structures institutionnelles représentatives, à la fois dans les domaines scientifiques et politiques.

b) Une approche de la modernité par la théorie critique : la critique de la technocratie et du positivisme

À partir des années 1960, une théorie critique de la société, dans le sillage de l'École de Francfort, va se développer en sciences humaines et sociales et va inclure une réflexion fondamentale portant sur le rôle que jouent les sciences et les techniques dans les sociétés. L'un des premiers auteurs précurseurs de ce courant de pensée à jouer théoriquement un rôle fondateur au sein du mouvement social de 1968, est Herbert Marcuse, notamment avec l'ouvrage *L'homme unidimensionnel* publié originellement en 1963. Pour cet auteur, « la science » procède et participe à un phénomène d'intégration et de socialisation, fondé par le maintien du système productif au sein de la société industrielle, tandis que cette même science participe et procède également à une destruction ou à une dégradation des environnements écologiques et à un gaspillage des ressources naturelles fondamentales. La critique porte ici directement sur l'ascendant pris historiquement au sein des institutions scientifiques par la finalité technique sur les sciences distanciées et critiques. Et l'on peut dire en cela que les formulations théoriques d'Herbert Marcuse reposent sur un modèle épistémologique où les sciences se définissent à partir de la pratique de la pensée critique ou négative, en complète opposition vis-à-vis du modèle épistémologique de la pensée positiviste. Mais l'auteur va plus loin : il considère en effet qu'une pratique des sciences reposant en majeure partie sur une rationalité inféodée à une finalité technique participe à la stabilisation d'une domination politique et économique.

Dans cette société [la société industrielle avancée] l'appareil de production tend à devenir totalitaire dans ce sens qu'il détermine, en même temps que les activités, les attitudes et les aptitudes qu'implique la vie sociale, les aspirations et les besoins individuels. La technologie permet d'instituer des formes de contrôle et de cohésion sociale, à la fois nouvelles, plus efficaces et plus agréables. (...) Devant les aspects totalitaires de cette société, il n'est plus possible de parler de « neutralité » de la technologie. Il n'est plus possible d'isoler la technologie de l'usage auquel elle est destinée ; la société technologique est un système de domination qui fonctionne au niveau même des conceptions et des constructions des techniques. (...) Mais une fois que le projet se met à fonctionner au niveau des institutions et des relations fondamentales, il tend à devenir exclusif et à déterminer le développement de la société dans son ensemble. En tant qu'univers technologique, la société industrielle est un univers *politique*, c'est la dernière phase d'un *projet* spécifiquement historique qui se réalise (...). La rationalité technologique est devenue une rationalité politique.¹⁵

Ce à quoi Herbert Marcuse ajoute une réflexion qui va marquer durablement le mouvement social écologiste et ses composantes associatives : la « rationalité » dont se revendique le système capitaliste

15 Herbert Marcuse, *L'homme unidimensionnel*, Les éditions de Minuit, 1968, p. 21-22.

d'exploitation de la nature et de l'homme, fondé sur le positivisme, devient « irrationnelle » dès lors que l'on considère la destruction des environnements naturels et la domination des hommes permises par la technique. Pour satisfaire à ce changement de paradigme, cet auteur pose les jalons épistémologiques d'une école critique s'opposant à une mobilisation purement ontologique et/ou opérationnelle des concepts conduisant à la fiction d'une rationalisation totale des phénomènes par « la science » et, in fine, à l'intégration idéologique des nécessités de la technique dans les activités et travaux scientifiques. À partir de là, Herbert Marcuse va développer une critique virulente de « la science », qu'il définit premièrement comme un phénomène institutionnel lié à la construction d'une domination sociale par la technique, et deuxièmement comme un phénomène comportant toujours également en soi un potentiel d'émancipation de la société cette fois par la critique. Cette réflexion implique également les premiers éléments sociologiques d'une critique envers les acteurs de la recherche eux-mêmes, groupe social au sein duquel, selon Marcuse, certaines logiques sociales, plutôt d'ordre institutionnel, parviennent à neutraliser le projet d'émancipation des hommes et des sociétés par les sciences.

Les conquêtes de la science et de la technique ont rendu théoriquement et socialement possible l'arrêt des besoins affirmatifs, agressifs. (...) [Les] héritiers historiques [de la libération] seraient plutôt ces couches qui, d'une manière croissante, occupent des positions de contrôle dans le processus social de production et qui peuvent l'arrêter le plus facilement, à savoir les savants, les techniciens, les spécialistes, les ingénieurs, etc. Mais ce ne sont des héritiers très potentiels et très théoriques, car ils sont en même temps les bénéficiaires bien rémunérés et satisfaits du système ; la modification de leur mentalité constituerait un miracle de discernement et de lucidité. Cette situation signifie-t-elle que le système du capitalisme dans son ensemble soit immunisé contre tout changement ?¹⁶

La critique d'Herbert Marcuse concernant le phénomène d'institutionnalisation conjoint au sein du complexe sciences sociétés sous l'effet de contraintes économiques va être développée par la suite par Jürgen Habermas, quelques années seulement après la première publication de *L'homme unidimensionnel*. Au cours de l'ouvrage *La technique et la science comme idéologie*, publiée en 1968, l'auteur pose trois modèles théoriques de relations entre le domaine scientifique et le domaine politique, et finalement sur la place que joue le savoir scientifique et technique dans les processus de prise de décision politique. Le premier modèle se définit comme le modèle décisionniste, d'inspiration théorique wébérienne. Celui-ci pose l'action politique dans les systèmes démocratiques fondés sur la représentation comme produit résultant de deux instances : la décision politique repose d'une part sur les travaux et les conclusions des experts, des administrations, des acteurs scientifiques, etc. ; et également sur un positionnement politique sur le plan des valeurs culturelles et sociales, d'autre part.

16 Herbert Marcuse, *L'homme unidimensionnel*, Les éditions de Minuit, 1968, p. 10-11.

Dans ce cadre, l'élu politique est conçu comme un acteur dont le rôle est d'interpréter les énoncés produits par l'expertise scientifique sur le plan des valeurs et de la société. Ce modèle relie l'action politique à deux formes de légitimité : une légitimité scientifique et une légitimité politique fondée sur les pratiques électives, la représentation. Ainsi, il existe une forme de répartition des risques potentiels dus à une décision politique erronée concernant les choix techniques, dans le sens où le décideur politique se prévaut de la légitimité de son élection par les citoyens et représente par conséquent, théoriquement, une certaine volonté de « l'opinion publique ». Nous relevons bien sûr une forme de distinction radicale entre science et société, c'est-à-dire entre, d'un côté, un savoir conçu comme « objectif » imparti uniquement à « la science » et, de l'autre côté, des valeurs sociales incombant à « la société ». Le modèle décisionniste pose en tant que postulat une distinction entre science et société fondée respectivement sur une opposition de type « savoirs rationnels » et argumentés contre « savoirs irrationnels » et reposant sur des valeurs. Cependant, ce modèle suppose une limite épistémologique aux processus de rationalisation des choses et des hommes par les sciences : les sciences, et par conséquent les experts, ne sont pas supposés pouvoir trancher parmi les valeurs et normes sociales à partir des énoncés scientifiques, et ne proposent donc aux décideurs politiques qu'une aide à la prise de décision. La décision politique in fine reste entre les mains des acteurs de la représentation politique. En d'autres termes, ce modèle tend à définir les sciences selon des limitations : schématiquement celles-ci ne peuvent rationaliser totalement les phénomènes relevant des hommes et des sociétés, ce qui de surcroît n'est là ni leur objet ni leur projet.

En dernière instance, l'action politique n'a pas un fondement rationnel ; elle fait au contraire un choix entre certains ordres de valeurs et certaines croyances religieuses qui sont en concurrence, qui se dispensent des contraintes d'une argumentation et restent inaccessibles aux exigences d'une discussion. (...) La rationalité dans le choix des moyens va très précisément de pair avec l'irrationalité déclarée des positions adoptées par rapport aux valeurs, aux buts et aux besoins.¹⁷

Le second modèle, le modèle technocratique, se propose comme une amélioration du modèle décisionniste, une réadaptation de celui-ci face à une « modernité » scientifique. Ce modèle se fonde au travers de l'idéologie de Progrès et se propose comme une évolution positive du modèle décisionniste. Ainsi, le modèle technocratique présuppose « une science » sans limites, permettant de rationaliser et d'administrer les choses et les hommes par la seule conduite d'une pratique politique elle-même dictée par une expertise scientifique, alors conçue comme prédominante. Par conséquent, ce modèle propose un projet utopique de rationalisation totale des phénomènes empiriques : « la science »

17 Jürgen Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 99.

et la technique permettraient une compréhension et une maîtrise de l'ensemble des phénomènes empiriques. Une totalité de la rationalisation correspond également à un projet politique totalitaire, reléguant le rôle des acteurs de la représentation politique au simple rôle d'exécutant d'un « discours rationnel » édicté et réifié par les acteurs scientifiques eux-mêmes :

(...) le *modèle technocratique* conteste [le modèle décisionniste] en invoquant les progrès de la rationalité scientifique et technique : désormais, le modèle décisionniste se trouverait dépassé, démodé comme la démocratie. Le modèle wébérien apparaît dès lors comme archaïque et « primitif ». Le modèle technocratique se présente comme une proposition plus moderne et surtout plus « élaborée », permettant de dépasser la conception décisionniste de la politique qui procède d'une analyse superficielle de la réalité. En vérité, c'est tout le contraire : le modèle technocratique se donne pour une correction des insuffisances du modèle décisionniste, mais c'est lui qui procède d'une vision superficielle des choses, et il représente en réalité un recul (...). [Le modèle décisionniste] est un schéma moderne ; quant à la nouveauté de la philosophie technocratique, J. Habermas rappelle qu'elle est toute relative en invoquant, au-delà même du saint-simonisme, le nom de Bacon.¹⁸

Car le modèle technocratique se fonde directement sur une conception épistémologique positiviste de la connaissance, entraînant à sa suite une approche techniciste et rationaliste des sciences et des sociétés. Le débat démocratique est alors considéré en tant que survivance d'une attitude régressive se réalisant contre « la science » conçue alors comme un « savoir absolu ». Ainsi, le modèle technocratique présente un point commun et une différence avec le modèle décisionniste. Ces deux modèles présupposent conjointement une distinction fondamentale entre « savoirs rationnels » et « valeurs irrationnelles ». Cependant, là où le modèle décisionniste prévoit d'allier ces deux composantes en un même processus de prise de décision politique représentative ; le modèle technocratique quant à lui prétend à un évincement des forces sociales présupposées « irrationnelles » et ne reposant que sur des jugements de valeur ou des croyances. Pour terminer d'explicitier le modèle technocratique, notons que les auteurs précités, Herbert Marcuse et Jürgen Habermas, situent les pratiques politiques contemporaines entre la mise en application de ces deux modèles. De plus, tous deux introduisent une dynamique sur le plan historique : les processus et conceptions relevant du modèle technocratique seraient en voie de renforcement sur ceux relevant du modèle décisionniste, soit un mouvement de scientificisation du politique (qui voit notamment une conversion de la notion « d'opinion publique » en « opinion sondagière », jouant à son tour un rôle sur les conceptions emphatiques que les individus entretiennent avec les représentations de l'altérité). Et, au sein de ce mouvement, nous pensons que les pratiques liées à l'idéologie de la vulgarisation jouent un rôle

18 Jean-René Ladmiral, préface in Jürgen Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. XIX-XX.

décisif, comme nous le préciserons dans nos hypothèses.

Le rapport de dépendance entre le spécialiste et le politique semble s'être inversé : le politique devient l'organe d'exécution d'une intelligentsia scientifique qui dégage en fonction des conditions concrètes les contraintes objectives émanant des ressources et des techniques disponibles ainsi que des stratégies et des programmes cybernétiques optimaux. [L'État] serait tout au plus comme le bouche-trou d'une rationalisation encore imparfaite de la domination, l'initiative étant passée de toute façon du côté de l'analyse scientifique et de la planification technique.¹⁹

Le troisième modèle, le modèle dialogique, repose sur la critique des deux précédents et, plus précisément, sur la critique de la distinction rationaliste qui les unit. En effet, comme nous l'avons vu, ces deux modèles s'appuyaient sur une définition rationaliste de « la science » et des savoirs scientifiques, consacrant alors une frontière imperméable entre « valeur » et « savoir », et par extension sur le plan social, entre acteur scientifique et acteur « profane ». Or, les représentations se fondant sur une conception orthodoxe et positiviste des sciences, définissant celles-ci à partir des notions de « rationalité », d'« objectivité », de « neutralité » ou encore d'« indépendance », sont elles-mêmes constituées à partir de jugements de valeur, ceux-là même institués en traditions au cours des grandes phases historiques dont nous avons produit un bref historique. Car si les notions d'« objectivité » ou de « rationalité » se révèlent, in fine, de bien faible valeur opératoire dans le cadre des travaux scientifiques sur le plan empirique, il n'en va pas de même de leur mobilisation sur le terrain de la pratique politique.

[H. Lübke] récuse l'idée technocratique que les nouveaux experts se font d'eux-mêmes et leur reproche de dissimuler et de présenter comme la logique objective des choses ce qui n'est cependant en vérité que de la politique, comme on en a toujours fait. (...) il faut bien constater que le modèle décisionniste ne satisfait pas à ses propres exigences théoriques, quelque approché qu'il soit par ailleurs des procédures effectivement pratiquées dans le cadre d'une politique scientifiée. De toute évidence, il existe une relation d'interdépendance entre, d'une part, les valeurs qui procèdent d'intérêts déterminés et, d'autre part, les techniques qu'il est possible de mettre en œuvre pour satisfaire des besoins qui sont eux-mêmes orientés par rapport à certaines valeurs. (...) En tout cas, ce serait se cantonner dans l'abstraction que de dissocier, comme le fait le décisionnisme, les problèmes de l'existence et des valeurs d'une part et la problématique objective des faits d'autre part.²⁰

Jürgen Habermas développe alors à partir de ces constats le modèle dialogique, qu'il nomme le plus souvent modèle pragmatique. Ce modèle prévoit premièrement en amont des processus de prise de

19 Jürgen Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 100-101.

20 Jürgen Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 103-105.

décision politique une mise en médiation par le dialogue nécessairement ouverte à une pluralité d'acteurs, en premier lieu desquels ceux de l'« opinion publique », suivant les normes communicationnelles correspondant au modèle idéal du principe de publicité. Le modèle dialogique se justifie au travers des multiples limites théoriques et manquements pratiques du modèle décisionniste et des phénomènes de la représentation en politique. Aux yeux de l'auteur, la première de ces limites repose sur un système politique fondé sur le seul emploi des pratiques électives et non pas sur des critères qualitatifs liés à une expression ouverte des acteurs sociaux, et qui permettraient alors une rationalisation de la domination politique par la discussion.

Dans la mesure où l'on ne peut voter que sur la façon de pourvoir aux postes de responsabilités et non sur les principes généraux dont s'inspireront les décisions à venir, le choix démocratique s'opère plutôt sous la forme d'acclamations que de discussions publiques. Tout au plus ceux qui ont à prendre les décisions viennent-ils se justifier devant l'opinion publique politique ; quant aux décisions elles-mêmes, elles restent par principe soustraites à la discussion publique, comme le veut le modèle décisionniste. C'est ainsi que la scientification de la politique s'inscrit elle-même sans difficulté dans le cadre de la théorie développée par Max Weber qui, après avoir été reprise par Schumpeter, domine maintenant toute la sociologie politique moderne, aux yeux de laquelle le processus de formation de la volonté démocratique revient en dernière instance à un procédé acclamatoire bien réglé en faveur de certaines élites appelées alternativement au pouvoir (...). De cette façon, l'essence irrationnelle de la domination (...) n'étant pas remise en cause, cette dernière peut bien être légitimée mais non pas rationalisée en tant que telle.²¹

Par conséquent, le modèle dialogique se définit également au travers d'une volonté de rationalisation de la domination par une confrontation se réalisant dans la rencontre des mondes vécus des différents acteurs sociaux en présence. La notion de monde vécu allie indistinctement en un même concept, formes de savoirs et valeurs sociales, au-delà de la naïve et instrumentale distinction rationaliste, pour les associer les unes et les autres comme des éléments recevables dans le cadre d'une discussion. Le dépassement de cette distinction permet alors théoriquement la mise en lumière des nécessités et intérêts inhérents à la technique et aux différents acteurs participants. De cette manière, une opinion publique se placerait en position de contre-pouvoir nécessaire face aux intérêts des acteurs scientifiques et à la société technocratique.

En effet, le dialogue qui s'établit entre les experts spécialisés et les instances de la décision politique détermine la direction du progrès technique à partir de l'idée qu'on se fait (...) de ses besoins pratiques, en fonction d'une certaine tradition, tout autant qu'il critique et mesure cette idée aux chances que la technique lui donne de voir ses besoins satisfaits ; et ce dialogue doit justement être en prise directe sur les intérêts sociaux et les orientations d'un monde vécu social donné par rapport à certaines valeurs. (...) C'est pourquoi ce dialogue que prévoit le modèle pragmatique

21 Jürgen Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 108.

et qui doit scientificiser la pratique politique ne peut pas s'instaurer indépendamment d'un autre dialogue, préscientifique, qui se trouve toujours avoir déjà été engagé ; or ce dernier peut être institutionnalisé sous la forme démocratique de discussions publiques auxquelles assistent les citoyens. À la base d'une scientificisation de la politique, il y a la relation entre *les sciences et l'opinion publique*, qui en est proprement constitutive.²²

Il est à noter que si ce modèle se définit par une volonté d'insertion dans les pratiques politiques institutionnalisées d'un certain pragmatisme partant des mondes vécus et permettant de dépasser les jugements de valeur rationalistes, pragmatisme que l'on retrouve effectivement dans les méthodes scientifiques liées à l'épistémologie constructiviste, le philosophe Jürgen Habermas ne souscrita cependant jamais totalement à cette dernière école, ce qui n'est pas, selon nous, sans entraîner certaines ambiguïtés dans les travaux futurs de cet auteur, observables notamment à la lecture du « lourd appareillage philosophique »²³ de la Théorie de l'agir communicationnel. Or, ces ambiguïtés sont lourdes de conséquences dans le cadre de ce travail de thèse : il s'agit ici d'une approche pragmatique encore largement dénuée de toute velléité empirique et réservant une nette prévalence de la théorie sur la pratique. Et le philosophe semble peiner à se défaire d'une culture philosophique par trop imprégnée d'une distinction rationaliste et fonctionnelle, particulièrement inadaptée à l'étude des conflits sociaux liés aux controverses socio-scientifiques. Laurent Bocéno, en commentant les travaux réalisés sur la réception des discours experts en situation de controverse à La Hague, nous explique dans les termes suivants :

Au nom de quoi l'expertise est-elle un domaine réservé aux experts ? Comment et pourquoi une catégorie de discours s'impose-t-elle à d'autres tout en assurant dans le même mouvement sa pérennité et celle des professionnels qui la portent ? Dans quelle mesure tous les discours sont-ils justes ? (...) La légitimité des experts perçue comme surplombante achoppe alors brutalement sur la nature de la liaison que les habitants de La Hague entretiennent avec la radioactivité, particulièrement lorsqu'il s'agit de la santé des enfants. Pour donner de la consistance aux questionnements relatifs à l'expertise, il est indispensable de s'éloigner radicalement de toute forme de hiérarchisation entre les discours et de ne les considérer que comme des développements sociaux.²⁴

Étrangement, alors que les pratiques relevant du modèle dialogique supposent théoriquement un dépassement de la distinction fonctionnelle établie traditionnellement entre expérience scientifique et expérience sociale, Jürgen Habermas reproduira en de multiples occurrences, bien maladroitement convenons-en, les éléments culturels d'une distinction fonctionnelle, par l'emploi primaire de notions

22 Jürgen Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 109-110.

23 Armand et Michèle Mattelart, *Histoire des théories de la communication*, la Découverte, 2004, p. 4.

²⁴ Laurent Bocéno, « Aux frontières de l'expertise en environnement : le risque nucléaire pour les habitants de La Hague », in *Environnement et expertise. Entre science et politique, quelle légitimité ?*, revue Quaderni, numéro 64, 2007, p. 51.

trop fortement différenciées, entre « les sciences et le grand public »²⁵ ou encore entre « sociologue » et « profane »²⁶. Dans ce sens, le trop rapide rejet de l'école constructiviste, s'appuyant au cours de la Théorie de l'agir communicationnel²⁷ sur les travaux du philosophe Stephen Edelston Toulmin, école qualifiée alors de « relativiste », prend plutôt la forme d'un exercice rhétorique que d'une prise en considération sérieuse de la pratique épistémologique. Ainsi, à ce niveau, le philosophe Habermas « sort le cognitif du rapport social de connaissance et l'enferme dans un rapport instrumental et neutre au monde. Il lui oppose une discursivité normative (l'idéal d'une communication sans tromperie et sans violence) qui aurait vocation à investir l'intersubjectivité et les relations sociales. Ce faisant, Jürgen Habermas laisse intacte la séparation tranchée entre théorique et pratique et se trouve incapable d'analyser leur interaction dans le cadre du rapport social »²⁸. Nous proposerons plutôt à ce niveau de résoudre ce paradoxe habermassien par la considération et la mise en lien des notions expérience scientifique et expérience sociale plutôt sous la forme d'un continuum et dont les deux extrémités pourraient se définir par une pratique propice à l'exercice d'une distanciation ou à l'inverse d'un engagement²⁹.

Cependant, la pensée de Jürgen Habermas ne se trouve pas totalement invalidée dans le cadre de notre travail, loin s'en faut. Le philosophe va, entre autres choses, jeter les fondements heuristiques d'une réflexion prenant en compte ce que nous appellerons dans notre travail de thèse la dimension emphatique de l'espace public, et que l'on pourrait a priori brièvement définir comme le champ des abstractions, des symboles et des valeurs culturelles institutionnalisées, participant à la construction des représentations que se font les groupes sociaux (et les individus socialisés au sein de ces groupes) de leur propre identité sociale, ainsi que, dans le même temps, des identités sociales des autres groupes sociaux. Ainsi, la médiation des symboles et des normes dans la dimension emphatique contribue fondamentalement à la construction des représentations que se font les acteurs sociaux des images de l'altérité. Or, pour Jürgen Habermas, c'est bien dans la conception que se font les acteurs scientifiques de leur propre identité et de leurs propres fonctions sociales, que se déploient les conditions et les pratiques d'une domination de « la science » au sein des processus de prise de décision démocratique.

À partir du moment où l'illusion objectiviste prend le caractère affirmatif d'une conception du monde (...), on fait des nécessités d'une inconscience qui est d'ordre méthodologique la vertu douteuse d'une profession de foi scientifique.

25 Jürgen Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 111.

26 Jürgen Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, 1987, Tome 1, p. 144.

27 Jürgen Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, 1987, Tome 1, p. 40-41.

28 Vincent Jean-Marie, « Habermas vs Adorno », in revue Actuel Marx, *Marx, Wittgenstein, Arendt, Habermas*, numéro 25, 1999, p. 100.

29 Norbert Elias, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993.

(...) l'objectivisme n'empêche nullement les sciences d'intervenir dans la pratique vécue³⁰. De toute façon, elles y sont intégrées d'une manière ou d'une autre. Mais elles ne développent pas *ipso facto* leur efficacité au niveau pratique dans le sens d'une rationalité croissante de l'action. La conception positiviste que les *sciences nomologiques* se font d'elles-mêmes favorise au contraire la substitution de la technique à l'action rationnelle et éclairée (...). Elle donne une certaine orientation à la mise en valeur des informations scientifiques (...), dans l'optique illusoire que l'on pourra maîtriser pratiquement l'histoire en se contentant de disposer techniquement de processus objectivés. (...) La dimension au sein de laquelle les sujets agissants pourraient s'entendre de façon rationnelle sur leurs objectifs et leurs finalités est ainsi abandonnée à l'obscurité de la pure et simple décision à prendre entre des échelles de valeurs réifiées et les puissances troubles de la croyance.³¹

De tels développements théoriques demeurent encore incomplets si l'on n'aborde pas la complexe question du rôle des acteurs sociaux externes dans la discussion des thématiques scientifiques. En cela, Ulrich Beck développe une hypothèse novatrice dans son ouvrage *La société du risque*, sur la voie d'une autre modernité, publié originellement en 1986 à titre d'essai. Cette hypothèse va notamment jouer un rôle important dans la remise en question des représentations que l'on se fait, dans la dimension empathique, du rôle des acteurs non professionnels des sciences dans les discussions politiques à thématiques scientifiques, reposant jusqu'alors traditionnellement sur l'image d'un « acteur profane » se définissant a priori à partir d'une distance aux savoirs. Pour Ulrich Beck, le projet de « modernité » développé au XIX^e siècle se fondait sur une première opposition entre nature et culture³², et une seconde opposition entre compréhension religieuse du monde et compréhension scientifique du monde. Ainsi, ce premier stade de la modernité, propre au développement de la société industrielle, se fondait sur le projet de comprendre et maîtriser les forces de la nature selon une orientation technique et, ce faisant, d'idéaliser et de magnifier « la science » et ses produits afin de démystifier les croyances religieuses, formant alors l'ancien socle institutionnel. Cette période historique voyait alors une pratique communicationnelle fondée sur une scientificisation primaire, où la vulgarisation jouait un rôle, au travers de dispositifs pédagogiques, dans la normalisation de valeurs culturelles nouvelles permettant une certaine émancipation de la société vis-à-vis de l'emprise de la religion.

Cependant, un second stade de la modernité, plus complexe, émergerait, selon cet auteur, à l'époque contemporaine : une modernité réflexive. Du fait de l'interpénétration croissante entre sciences et sociétés, les citoyens se trouveraient de plus en plus, et ce, dans tous les aspects de la vie quotidienne,

30 Au contraire, selon nous l'*objectivisme* est directement motivé par une intervention des acteurs de l'expertise scientifique au sein des valeurs culturelles et des normes.

31 Jürgen Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 159-160.

32 Cf également Jean Caune, *Culture et Communication, convergences théoriques et lieux de médiation*, Pug, 2006.

au contact des produits et énoncés scientifiques qui inondent les discours médiatiques, les dispositifs pédagogiques formels ou informels, les administrations, le monde du travail, etc. Se développe ainsi une expertise sociétale des sciences. Par ailleurs, les acteurs scientifiques eux-mêmes, de plus en plus spécialisés au sein de leur discipline et de plus en plus confinés au sein de leur laboratoire, voient la largeur du champ de leur expertise se rétrécir tandis que celle-ci se précise sur des objets de plus en plus pointus. Par conséquent, ils ne peuvent plus prétendre à une connaissance ou à une compréhension scientifique généraliste du monde. En d'autres termes, Ulrich Beck pose l'hypothèse que l'ancienne répartition présupposée des savoirs fonctionnellement impartis aux acteurs scientifiques et à l'exclusion des « acteurs profanes » ne repose plus que sur une fiction traditionnelle institutionnalisée : la période contemporaine verrait une meilleure répartition de la connaissance et de l'expérience scientifique parmi l'ensemble des composantes sociales.

Lors de cette phase de scientificisation secondaire, le développement d'un potentiel sociétal réflexif et critique des acteurs externes ne se déploierait pas directement contre les sciences, mais bien plutôt contre les risques potentiels issus de leurs activités. Ceux-ci ne sont dorénavant plus compris comme des risques que faisait peser la nature sur la société, mais bien plutôt en tant que risques que fait peser la société sur la nature et sur elle-même. Les risques deviennent au travers de l'espace public des menaces sur les plans à la fois sanitaire, écologique, économique, social et politique. Par conséquent, les appuis idéologiques de la rationalité, du progrès, de l'universalisme et du positivisme s'effondrent sous le poids de leurs propres contradictions. Or, les institutions scientifiques et politiques demeureraient arc-boutées sur les positions construites au travers des valeurs culturelles et normes spécifiques à la société industrielle et à la phase historique de scientificisation primaire. C'est ainsi que les institutions politiques et scientifiques traditionnelles perdent leur crédibilité face à l'opinion publique. Dans les deux domaines de la politique et de la science, les conséquences de cette rupture seraient, pour Ulrich Beck, nombreuses.

Les citoyens, qu'ils soient scientifiques de profession ou non, de plus en plus instruits et en contact permanent avec les produits et énoncés scientifiques dans tous les domaines de la société, appliqueraient les méthodes scientifiques réflexives et critiques aux sciences elles-mêmes, alors comprises comme phénomènes institutionnels. Donc, dans la mesure où le développement des sciences, dans la phase de scientificisation secondaire, présuppose une pratique étendue à l'ensemble de la société de la critique, cette même critique se retourne alors contre les institutions scientifiques fondées sur des valeurs anciennes, et la société scientificisée procède à sa propre autocritique au sein de l'espace public. Les sciences, comme phénomènes institutionnels, sont à la fois publiquement

perçues comme sources potentielles de développement des risques, méthodes d'évaluation de ces risques, et finalement solutions aux risques qu'elles ont elles-mêmes engendrés. Les sciences seraient à la fois juge et partie. De cette manière, l'auteur plaide pour une évolution institutionnelle, afin d'opérer une réadaptation de telles structures vis-à-vis des enjeux sociétaux.

Ainsi, pour l'auteur, se développe un phénomène de démystification des sciences et de l'expertise, au cours duquel les institutions scientifiques et politiques montrent une mutation profonde. Cette reconfiguration revendiquée entraînerait une disparition du monopole que les acteurs scientifiques entretiennent sur les connaissances et les sciences. À la définition d'une vérité socialement établie dans les systèmes démocratiques ainsi réformés, le concours des acteurs scientifiques serait de plus en plus nécessaire et pour autant de moins en moins suffisant. Par conséquent, l'auteur plaide théoriquement, aux côtés de Jürgen Habermas, pour le développement d'une démocratie et de dispositifs fondés sur le modèle dialogique. Cependant, Ulrich Beck se dissocie de ce second auteur en ce qu'il développe explicitement une hypothèse « haute » de l'individu, où celui-ci, de par son éducation, son potentiel à mobiliser la critique et son sens des responsabilités, devient apte à exercer un contrôle sur les institutions politiques et scientifiques elles-mêmes³³ ; là où Habermas, probablement encore trop proche de son travail de thèse sur l'espace public, voyait un déclin primaire du principe de publicité sous la seule emprise grandissante d'un dévoiement par les « mass media ». Quoi qu'il en soit de ce précédent point, le changement de paradigme proposé sous forme d'hypothèse par Ulrich Beck induit premièrement, une transformation fondamentale du rapport que les acteurs sociaux non professionnels des sciences entretiennent avec celles-ci, et introduit aussi, deuxièmement, une complexité, voire une ambivalence, dans le rapport qu'entretiennent les acteurs scientifiques envers les sciences elles-mêmes. Et, selon cette seconde perspective, les sciences, à la fois considérées comme un ensemble de méthodes réflexives et énoncés scientifiques, et comme phénomènes institutionnels, produisent des effets ambivalents dans la mobilisation et la construction qu'elles opèrent sur leurs objets. Ainsi, les acteurs scientifiques recourent à la critique pour l'étude des objets et phénomènes extérieurs aux institutions scientifiques alors que, dès que les champs d'étude concernent les institutions scientifiques, l'on observerait un profond déficit critique, empêchant un travail d'objectivation des pratiques de l'objectivation.

33 Ulrich Beck précisera dans la préface de son ouvrage, avoir développé à ce titre une vision « généreuse » du monde social : probablement les phénomènes empiriques se situent dans l'entre-deux modèles. Cependant, de tels propos, présentés par Ulrich Beck comme par nous-même en tant simple hypothèse, présentent à la fois l'avantage de mettre à distance un discours traditionnel scientiste quant à la place à accorder aux composantes citoyennes et civiles dans les controverses scientifiques ; et deuxièmement, de mettre en lumière les enjeux et intérêts de classe se cachant derrière de tels discours.

D'un côté, la société industrielle s'accompagne d'une institutionnalisation de la science et du *doute méthodologique* qui en résulte. D'un autre côté, ce doute est (dans un premier temps) circonscrit à l'extérieur, aux objets de la recherche, tandis que les fondements et les effets du travail scientifique restent préservés de tout scepticisme interne. Cette division du doute est tout aussi indispensable aux desseins de la professionnalisation qu'elle est précaire au regard du soupçon de faillibilité qui, lui, ne peut être divisé : malgré la continuité, l'évolution scientifico-technique connaît une rupture intérieure aussi bien qu'extérieure. Le doute finit par s'étendre aux fondements et aux risques du travail scientifique – avec pour conséquence que le recours à la science se voit *généralisé* et *démystifié* tout à la fois.³⁴

Cependant, à la suite de ces quelques réflexions portées par les auteurs se revendiquant de l'École de Francfort, nous ne pouvons que déplorer certaines lacunes qui, certes, si elles n'invalident pas fondamentalement l'intégralité des propos présentés ici, tendent néanmoins à en réduire la portée afin de saisir les enjeux du complexe sciences sociétés selon une compréhension cette fois d'ordre sociologique et communicationnelle. En effet, si les notions de technocratie et de positivisme fonctionnent de pair à un niveau idéologique, il manque encore un « chaînon » indispensable, se réalisant au niveau même de la pratique communicationnelle. Or, c'est justement là, la principale limite méthodologique de la pensée de ces auteurs issus de la philosophie ou d'une sociologie par trop générale, dont l'absence d'études empiriques et par conséquent de données pragmatiques partant des mondes vécus des acteurs révèle une lacune théorique majeure. Il manque finalement un pendant d'ordre pratique pouvant justifier du maintien de l'idéologie. Nous pensons ainsi que les notions de technocratie et de positivisme ne peuvent en effet justifier de leur existence sans leur adjoindre une troisième composante, de l'ordre de la pratique : la vulgarisation. Car si l'on prolonge quelque peu la réflexion d'Ulrich Beck, dans le modèle de la scientificisation secondaire, le projet social porté par les pratiques communicationnelles de la vulgarisation devient obsolète, face à une déjà existante « opinion éclairée » civile et citoyenne, instruite et maniant les méthodes réflexives critiques. Mieux : le projet sociopolitique de la vulgarisation, s'il était adapté aux nécessités socio-historiques spécifiques au siècle des Lumières, se présenterait à l'heure actuelle comme une tradition obsolète et pourtant naturalisée au sein des pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche, participant à la conservation de normes et d'institutions inadaptées démocratiquement au contexte contemporain. C'est dans ce sens précis que la vulgarisation, cette fois comprise comme un sens pratique et en tant que schèmes perceptifs produits et reproduits au travers de la pratique elle-même, procéderait ainsi d'un conservatisme dont l'objet serait orienté par une préservation des représentations du monopole que se font les acteurs scientifiques sur les sciences, tout en participant à freiner un exercice critique dès lors qu'il est question des enjeux scientifiques dans les sociétés contemporaines.

34 Ulrich Beck, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 28.

c) La problématique de la fragmentation des dispositifs de publicisation des sciences : des enjeux théoriques aux enjeux pratiques

Comme nous avons pu le voir, du point de vue de la théorie critique, les questions portant sur le complexe sciences sociétés demeurent indissociables des questions portant sur les sciences en tant que phénomènes institutionnels. Et dans ce mouvement, les différentes conceptions épistémologiques propres aux théories de la connaissance jouent un rôle majeur. Alors que le positivisme, modèle traditionnel, postule un rapport ontologique de la théorie sur le monde empirique et plaide dans ses formes les plus extrêmes pour une prévalence de la technique sur la critique ; le modèle constructiviste, plus récent et constituant un paradigme épistémologique probablement plus moderne, repose, quant à lui, plutôt sur un rapport pragmatique du monde empirique à la théorie. L'enjeu du passage d'une approche positiviste à une approche constructiviste se présente ainsi comme celui du passage d'une « réalité » conçue comme naturelle et nourrissant une prétention à l'universel, à celui d'une « réalité » socialement construite au travers de processus et de dispositifs, dans lesquels se jouent des rapports de force aux conséquences in fine politiques et économiques. Ainsi, l'évolution critique des modèles épistémologiques, du positivisme au constructivisme, dans la mesure où elle comprend une transformation des conceptions du savoir et de l'expertise, n'est pas sans lien, nous le pensons, dans l'évolution critique des structures démocratiques, de la représentation au dialogisme ou pour le moins dans l'évolution des oppositions et revendications portées par les différents champs sociaux et/ou acteurs dans l'espace public.

Le positivisme, comme nous l'avons vu, repose sur une conception rationaliste de la « vérité ». Cependant, la nature même de cette « rationalité », supposée caractériser les énoncés produits par les acteurs scientifiques, est elle-même posée sous la forme d'un postulat fondé sur ce qui apparaît comme une « vérité première » opérée en amont même du travail de recherche. Les notions de « rationalité » et d'« irrationalité » ne sont d'ailleurs elles-mêmes d'aucun recours méthodologique lors de la réalisation des travaux scientifiques : elles ne se justifient au travers d'une quelconque utilité méthodologique et pratique dans la production des énoncés scientifiques. En revanche, ces catégories sont mobilisées au service d'un jugement de valeur, a posteriori de la réalisation des travaux de recherche, catégorisant et hiérarchisant les formes de savoirs et de cultures entre elles. Une fois les travaux de recherche effectués, de tels postulats servent ainsi l'affirmation d'un savoir « universel » et leur diffusion dans les sociétés, au travers des dispositifs et pratiques de communication. Or, ce jugement de valeur intrinsèque au rationalisme n'est pas sans amener irrémédiablement une contradiction de la part d'

« une science » se revendiquant ontologiquement d'une « neutralité » sur le plan des valeurs culturelles et normatives. Dans ce sens, le rationalisme est également autodémonstratif, non pas parce qu'il procéderait à la rationalisation de ses postulats, mais bien plutôt parce qu'il cache ses propres contradictions derrière un discours simplificateur et péremptoire. Le discours rationaliste, en présentant les conditions de validité des énoncés scientifiques comme déjà réalisées, comme essence même de l'activité scientifique, tend à dissimuler et à empêcher les phénomènes d'objectivation des objets scientifiques permettant de satisfaire à de telles conditions de validité. Ainsi, face au paradoxe théorique majeur du rationalisme, nous supposons que c'est bien plutôt une finalité pratique qui en maintient l'existence. Et celle-ci se définirait par le maintien d'une distinction entre formes de savoirs, menant elle-même à une distinction justifiant d'une hiérarchisation fonctionnelle des formes d'expression entre groupes socioprofessionnels, entre d'une part acteurs scientifiques et d'autre part « acteurs profanes ».

D'un point de vue théorique, les modèles épistémologiques reposant sur la conception d'un « savoir absolu » se révèlent profondément insatisfaisants, car au final la compréhension de tout énoncé scientifique prend toujours place en fonction d'un système de référence non plus universel mais relevant de contextes particuliers englobant certaines données culturelles spécifiques. D'un point de vue pratique, le positivisme se justifie (ou plutôt tente de se justifier) également socialement au travers de ses réalisations techniques, présentées alors comme autant de preuves positives de son efficacité : le développement de la médecine moderne qui a allongé l'espérance de vie, l'énergie qui permet de se chauffer l'hiver, la lumière électrique qui remplace la bougie, etc. Il n'en demeure pas moins que ces preuves reposent sur une sélection partielle et orientée : le développement des controverses majeures lors des cinquante dernières années montre également des cas où ces réalisations techniques pourraient constituer autant de preuves négatives.

De surcroît, la théorie critique mène à la nécessité de mieux comprendre les phénomènes sociologiques internes à une « communauté scientifique », afin d'intégrer et d'analyser dans les études du complexe sciences sociétés les enjeux, les contraintes et les intérêts immanents aux sciences conçues en tant que phénomènes institutionnels. Dans ce sens, les effets des pratiques liées aux différents modèles de publicisation des sciences seraient plutôt à rechercher au sein même d'un intérieur communautaire, plutôt que vers les publics extérieurs. Notre projet de recherche se fonde ici sur ce que nous présentons encore sous la forme d'une intuition : nous pensons en effet que, contrairement aux discours institutionnels les plus courants, la pratique de la vulgarisation ne répond que très partiellement à un « fossé des connaissances » compris comme une réalité sociale. Il semble, à

l'inverse, que ce soit bien plutôt par la pratique de la vulgarisation que se produit, se reproduit et se socialise l'idée d'un « fossé des connaissances », prenant alors la forme d'une distinction à l'échelle de la « communauté scientifique ». De ce point de vue, la vulgarisation prend la forme d'une idéologie qui, en participant aux processus de reproduction des mondes vécus des acteurs de la recherche, générerait d'elle-même ses propres terrains pratiques. L'originalité de cette approche est de rechercher en interne, au sein d'une « communauté scientifique » plutôt qu'en externe, les effets des pratiques liées aux différents modèles de publicisation des sciences et notamment celles de vulgarisation.

Ainsi, la mise en correspondance des modèles épistémologiques avec des modèles d'organisation des sociétés démocratiques ne reste ici que très schématique, si l'on ne prend pas en compte les pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche eux-mêmes au sein des dispositifs de publicisation des sciences. Une telle mise en correspondance ne présente en fait que peu d'intérêt, sinon aux niveaux de la philosophie politique ou de la macrosociologie, si l'on accorde une attention accrue aux liens reliant les pratiques communicationnelles avec les éléments d'une culture sociale et professionnelle des acteurs de la recherche. Un ouvrage récent propose une définition, à notre sens, particulièrement intéressante de la notion de « science » elle-même :

Science n.f. : Du latin *scientia*, « connaissance », lui-même issu du verbe *scrire*, « savoir », la science est une forme de connaissance souvent vue comme supérieure aux autres au regard de la proximité qu'elle entretiendrait avec la « réalité » ou la « vérité ». Elle est néanmoins impossible à définir en quelques lignes de manière satisfaisante. L'activité dite *scientifique* recouvre en effet une immense diversité de pratiques selon les lieux, les périodes de l'histoire et les disciplines, et leur trouver un dénominateur commun n'est pas chose aisée. Historiquement, l'emploi du terme « science » ne s'est généralisé qu'au cours du XIX^e siècle, si bien qu'il est sans doute préférable de parler de « savoirs » dans toute leur multiplicité pour les siècles qui ont précédé. La désignation de ce qui relève de la science et de ce qui n'en relève pas fait depuis lors l'objet d'enjeux de taille, tant « la Science » dispose du quasi-monopole de la légitimité et de l'applicabilité officielle des connaissances.³⁵

Cette définition présente l'avantage de prendre de multiples précautions vis-à-vis de celles proposées lors de discours ordinaires portés par de multiples acteurs scientifiques, politiques ou de la médiation scientifique sur les sciences elles-mêmes. De plus, elle rend compte de l'existence de phénomènes institutionnels et d'enjeux sociaux se présentant comme déterminants dans la représentation de la parole de l'officiel. Cependant, nous pensons pouvoir, dès à présent, aller un peu plus loin dans la définition de la notion. Pour les auteurs, il reste difficile de trouver un « dénominateur

35 Bastien Lelu et Richard-Emmanuel Eastes (dir.), *Les scientifiques jouent-ils aux dés ?, idées reçues sur la science*, Le Cavalier Bleu, 2011, p.7.

commun » permettant de rassembler l'hétérogénéité des sciences en « une science » homogène. En effet, les activités scientifiques se différencient premièrement, par leurs formes institutionnelles : entre une multiplicité de laboratoires, d'universités, de secteurs publics et privés, etc. Or, chacune de ces institutions présente une différenciation culturelle évidente entre, par exemple, une faculté de médecine et un département de science de l'information et de la communication. Deuxièmement, les disciplines, les paradigmes et les méthodes diffèrent à l'infini d'un laboratoire de recherche à un autre, et peuvent en certains cas engendrer des conflits académiques plus ou moins violents. Troisièmement, les statuts professionnels, les tâches et les conditions de travail des acteurs de la recherche divergent encore une fois du tout au tout entre un vacataire, un chargé de travaux dirigés, un professeur ou un doyen d'université ; entre ceux qui exercent uniquement des activités de recherche et ceux qui consacrent la majeure partie de leur temps de travail à l'enseignement en amphithéâtre, etc. Parmi cette forte hétérogénéité au sein des critères sociologiques, une « homogénéité » des sciences apparaît sous l'angle d'une fiction. Pourtant, il est un domaine qui rassemble les éléments culturels et les individus composant cette hétérogénéité en une apparente homogénéité : les phénomènes pratiques de la communication, en premier lieu desquels les dispositifs de publicisation des sciences. Car, fondamentalement, il n'est aucun savoir scientifique qui n'ait besoin de mots, de signes ou du langage pour devenir « vérité » partagée. Or, de ce point de vue, c'est bien à un mode spécifique de mobilisation du langage et de la parole que nous avons affaire, impliquant le langage lui-même au travers d'une forme de croyance en la possibilité d'un « sens objectif » purement débarrassé de tout subjectivisme et de tout intérêt.

Dire que le champ [scientifique, ndla] est un lieu de lutte, ce n'est pas seulement rompre avec l'image irénique de la « communauté scientifique » telle que la décrit l'hagiographie scientifique – et souvent, après elle, la sociologie des sciences –, c'est-à-dire avec l'idée d'une sorte de « règne des fins » qui ne connaîtrait pas d'autres lois que celle de la concurrence pure et parfaite des idées, infailliblement tranchée par la force intrinsèque de l'idée vraie. C'est aussi rappeler que le fonctionnement du champ scientifique *produit et suppose une forme spécifique d'intérêt*. (...) Du fait que toutes les pratiques sont orientées vers l'acquisition de l'autorité scientifique (prestige, reconnaissance, célébrité, etc.), en jeu intrinsèquement *double*, ce que l'on appelle communément « l'intérêt » pour une activité scientifique (une discipline, un secteur de cette discipline, une méthode, etc.) est toujours à double face ; et de même les stratégies qui tendent à assurer la satisfaction de cet intérêt.³⁶

De notre point de vue, les sciences se définissent principalement au travers d'une conception partagée communautairement des phénomènes de l'énonciation, c'est-à-dire de la construction et/ou de

³⁶ Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, vol.7, n° 1, 1975, p. 92-93.

la production d'actes de parole qui ne sont pas sans lien avec la notion même d'espace public. Pour Eliseo Verón, les sciences, alors comprises comme phénomènes institutionnels, se définissent et se différencient à partir d'un ensemble de phénomènes communicationnels spécifiques :

De ce point de vue, les institutions scientifiques seraient des ensembles organisationnels complexes axés sur le processus de production d'un produit : la connaissance. Or, normalement, les produits d'une entreprise industrielle sont destinés soit à d'autres entreprises qui vont encore les transformer ou les incorporer dans d'autres produits, soit directement à la société, c'est-à-dire au marché de la consommation. Qui sont les « consommateurs » de ces produits particuliers que l'on appelle les « connaissances scientifiques » ? Un destinataire évident des produits que l'on appelle des connaissances scientifiques ce sont précisément les industriels (...). Mais une particularité des institutions scientifiques qui les différencie, peut-être, d'une entreprise industrielle, c'est que les premiers destinataires des connaissances scientifiques semblent être les scientifiques eux-mêmes : on dirait qu'il y a un mécanisme *endogène* particulier par lequel des usines de production de connaissances que sont les institutions scientifiques se nourrissent tout d'abord d'elles-mêmes. (...) Or, justement ici un autre parallèle devient étonnamment pertinent : une institution scientifique ressemble somme toute à (...) une institution médiatique d'information (...). Quel est l'*input* (...) qui met en marche le processus de production ? Des informations sous forme de discours. Quels est l'*output* (...) ? Des informations sous forme de discours. (...) les discours à l'entrée et à la sortie ne sont pas identiques : il y a eu (...) des transformations. Et aussi bien l'institution scientifique que l'institution médiatique informative disent nous parler d'un réel, que nous appelons « le monde ». ³⁷

Or, les phénomènes communicationnels sur lesquels reposent les institutions scientifiques se définissent au travers de dispositifs et de pratiques de communication, plus ou moins formalisés, que nous pourrions grossièrement définir en deux catégories : les dispositifs de publicisation d'une part de pair à pair et d'autre part ceux visant des publics externes. Notons premièrement dès à présent que de telles typologies de dispositifs communicationnels reposent sur une distinction réalisée parmi les catégories de publics auxquels ils s'adressent. Notons deuxièmement que ces typologies de dispositifs reposent sur des pratiques marquant des conventions et normes communicationnelles radicalement opposées. Ainsi, d'un côté, les dispositifs de publicisation ³⁸ de pair à pair reposent sur une diversité de catégories de dispositifs : colloques, congrès, conventions, publications, ouvrages, etc. ; tout en donnant lieu à des processus d'évaluation quantitative des performances des chercheurs ou des laboratoires entre eux, selon des critères sensiblement communs. Le fait qu'une part importante des financements et de la notoriété d'un laboratoire repose sur de tels processus montre sous l'angle d'une certaine évidence le profond ancrage de ces dispositifs de communication au sein des pratiques

37 Eliseo Verón, « Entre l'épistémologie et la communication », in revue Hermès, *Sciences et médias*, numéro 21, 1997, p. 25-26.

38 Nous emploierons la notion de *dispositif de publicisation* pour qualifier les dispositifs de *publicisation* externes, tandis que nous emploierons *dispositif de publicisation de pair à pair* lorsque la précision s'imposera.

socioprofessionnelles des acteurs de la recherche. Et, certes, si de tels dispositifs d'évaluation demeurent fortement critiqués par certains acteurs de la recherche, leur opérationnalité demeure difficilement contestable. Les dispositifs de communication scientifique de pair à pair constituent les lieux d'une pratique socioprofessionnelle incontournable pour les acteurs de la recherche, et ce, malgré l'hétérogénéité de leurs composantes sociales. Or, ces lieux où se réalise une pratique communicationnelle, formellement prescrite par les institutions de tutelle des acteurs de la recherche, reposent sur la mise en application des normes spécifiques au modèle dialogique, mise en application toutefois restreinte à la seule dimension d'une « communauté scientifique ». Au sein de ce qu'Eliseo Verón nomme les dispositifs d'une « communication endogène », concernant une communication entre acteurs disciplinaires ou pluridisciplinaires, les différents énonciateurs de même que les destinataires se définissent et se conçoivent réciproquement, dans la dimension empathique, sur un pied d'égalité :

Cette situation se caractérise par un certain nombre de présupposés : [a] l'énonciateur et le destinataire s'auto-définissent comme producteurs de connaissances dans un même domaine scientifique. La situation est donc structurée par une hypothèse forte de *symétrie* entre les deux positions. [b] Cette symétrie a une implication bien précise : elle est l'une des principales raisons qui *justifie* l'acte de communication et *légitime* sa mise en œuvre. (...) L'énonciateur peut communiquer, sans s'attendre à la moindre rupture institutionnelle, parce qu'il est lui-même reconnu par le destinataire comme producteur de connaissances dans le domaine en question. [c] Cette dernière remarque montre bien qu'une autre implication de la symétrie est une hypothèse sur la comparabilité de compétences de l'énonciateur et du destinataire. Dans les situations de ce type, le destinataire sera amené à actualiser cette comparabilité en exerçant l'autorité qu'elle comporte : il posera des questions, soulèvera éventuellement des objections, fera différentes sortes de remarques.³⁹

D'un autre côté, les dispositifs de publicisation avec les publics externes marquent quelques différences fondamentales avec ceux relatifs à la publicisation de pair à pair. Tout d'abord, les pratiques, qu'elles concernent le modèle de la vulgarisation, celui de l'animation culturelle scientifique ou du modèle dialogique, ne font pas l'objet d'une reconnaissance ou d'une valorisation institutionnelle. Ensuite, et ce, d'une manière assez floue, elles apparaissent dans les textes de lois comme étant l'une des activités des chercheurs⁴⁰. De fait, cette disposition juridique peu claire laisse un libre arbitre aux acteurs de la recherche dans la décision de s'engager ou non. Ce type de publicisation, au moins pour le modèle de vulgarisation, semble relever plutôt d'une tradition communicationnelle inscrite dans la pratique que d'un impératif édicté juridiquement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous parlons d'engagement des acteurs de la recherche dans les dispositifs de publicisation externes.

39 Eliseo Verón, « Entre l'épistémologie et la communication », in revue Hermès, *Sciences et médias*, numéro 21, 1997, p. 29-30.

40 Se référer au décret de 1984 définissant le statut des enseignants chercheurs.

Avec ce type de situation, nous entrons déjà dans ce qu'on appelle souvent par ailleurs la « vulgarisation scientifique ». Ses principales caractéristiques peuvent être décrites comme suit : [a] l'énonciateur s'auto-définit comme scientifique, comme producteur de connaissances. L'acte de communication a donc son point d'origine à l'intérieur des institutions scientifiques, d'où la qualification d'endogène que nous utilisons. [b] Le destinataire est défini par *différence* : c'est parce qu'il n'est *pas* un scientifique que l'énonciateur s'adresse à lui. [c] C'est *cette différence qui fonde la justification et la légitimité de l'acte de l'énonciateur*, c'est parce qu'il a une certaine compétence dans un domaine scientifique, et que le destinataire ne l'a pas, qu'il prend la parole. De nombreux ouvrages de chercheurs prestigieux écrits, comme on dit pour le grand public, sont un bon exemple de ce type de situation. L'intervention d'un scientifique dans un magazine de télévision est un autre exemple.⁴¹

Par conséquent, les conditions d'une distinction sociale entre acteurs scientifiques et « profanes », participant à la lutte pour le monopole de l'autorité scientifique elle-même conçue comme une forme de capital social, s'inscrivent dans les catégories mêmes des dispositifs de publicisation à disposition des acteurs de la recherche et se voient notamment formalisées par les processus d'évaluation des performances socioprofessionnelles des chercheurs. À cet endroit réside probablement toute l'ambivalence du rapport des acteurs de la recherche à la notion de communication elle-même⁴². Alors que ceux-ci pratiquent une communication symétrique entre pairs réputés compétents, ils pratiquent dans le même temps, au travers de la vulgarisation, une information asymétrique et univoque, envers des publics externes réputés a priori incompetents. Et cette ambivalence relevable prête à conséquence dans les conceptions épistémologiques mêmes que se font les acteurs scientifiques des sciences. En effet, les acteurs scientifiques, en s'engageant dans les dispositifs de publicisation de pair à pair, admettent de facto certaines règles implicites : soumettre les travaux scientifiques dans leur ensemble au regard des pairs, accepter tacitement de ceux-ci des échanges d'arguments, des retours critiques ou plus simplement des recommandations théoriques ou méthodologiques, etc. En d'autres termes, il s'agit ici d'une pratique communicationnelle fondée sur les principes dialogiques : elle se fonde sur une symétrie et sur une perception des publics réputés aptes dans de tels dispositifs. Ce type de pratique induit de facto une définition constructiviste des sciences : de tels dispositifs de publicisation de pair à pair montrent à l'évidence un phénomène de co-construction des savoirs ou, mieux, de stabilisation des savoirs par l'argumentation et finalement par la recherche d'un consensus. Les savoirs scientifiques se définissent alors par la production par le dialogue d'une convention entre acteurs scientifiques.

41 Eliseo Verón, « Entre l'épistémologie et la communication », in revue Hermès, *Sciences et médias*, numéro 21, 1997, p. 30-31.

42 Au cours de ce travail, nous focaliserons notre attention sur les dispositifs et pratiques de *publicisation* externes, c'est-à-dire endogènes trans-scientifiques. Toutefois, nous garderons toujours à l'esprit le lien fondamental entre ces deux types de dispositifs de *publicisation*, externes et internes.

Mais, à l'opposé, les dispositifs de publicisation fondés sur la pratique de la vulgarisation induisent une communication asymétrique, univoque et linéaire entre acteurs sociaux. L'acteur scientifique se place de lui-même en posture d'acteur « émetteur » tout en considérant un « public profane » en position d'acteur « récepteur ». De surcroît, dans un même mouvement, l'acteur scientifique praticien de la vulgarisation légitime sa propre pratique par la mise en scène de l'aptitude qu'il a à maîtriser les concepts complexes de « la science », tandis qu'il légitime la réception de ces contenus de vulgarisation par la mise en scène d'un « public profane » réputé inapte à une telle maîtrise. Aussi, la vulgarisation se fait également légitimation de la clôture des dispositifs dialogiques de co-construction des savoirs à la seule dimension d'une « communauté scientifique ». La construction et le maintien de la légitimité des dispositifs de publicisation de pair à pair requièrent de se convaincre, en tant qu'individu incorporé à une « communauté scientifique », des nécessités d'une telle exclusion envers son extérieur. Nous ne pouvons qu'insister sur le fait que la compréhension épistémologique des phénomènes sociaux que l'on nomme « scientifiques » ne peut se passer d'une étude des pratiques communicationnelles de la publicisation scientifique par les acteurs de la recherche eux-mêmes selon un phénomène de causalité structurale : « La forme que revêt la lutte inséparablement politique et scientifique pour la légitimité scientifique dépend de la structure du champ, c'est-à-dire de la structure de la distribution du capital spécifique de reconnaissance scientifique entre les participants à la lutte »⁴³. La pratique communicationnelle détermine tout autant les postures épistémologiques que ces dernières en définissent les pratiques. Dans ce sens, une épistémologie traditionnelle objectiviste, en même temps qu'elle induit implicitement une approche spécifique du langage compris comme « un objet autonome et autosuffisant, c'est-à-dire comme finalité sans fin, sans autre fin, en tout cas, que d'être interprété, à la façon de l'œuvre d'art »⁴⁴, apparaît alors plutôt sous la forme d'une caution morale et d'un produit de la culture scolastique, servant in fine la justification d'un rapport de domination politique des acteurs scientifiques sur l'ensemble des composantes sociales externes, impliquant une redéfinition du langage lui-même en seule et directe représentation des choses par les mots. La croyance en un radical et très abstrait sens objectif que l'on peut créditer à une épistémologie objectiviste, produit des effets directement dans la communication en même temps qu'elle est déterminée par celle-ci :

L'intellectualisme, cette théorie de la connaissance de spectateur scolastique, est ainsi porté à poser au corps, ou à propos du corps, des problèmes de connaissance, tels ces philosophes cartésiens qui, se sentant dans l'impossibilité de rendre raison de l'efficace exercée sur le corps, d'avoir de l'action corporelle une connaissance intellectuelle,

⁴³ Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, vol.7, n° 1, 1975, p. 102.

⁴⁴ Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, les éditions de Minuit, 2012 (éd. originale 1980), p. 53.

sont contraints d'attribuer l'action humaine à une intervention divine ; la difficulté s'exaspérant avec le langage : chaque acte de langage, en tant que sens incorporel exprimé en sons matériels, constitue un véritable miracle, une sorte de transsubstantiation.⁴⁵

Nous devons ajouter à la déconstruction théorique du terme vulgarisation deux éléments. Premièrement, si au sein des dispositifs de publicisation, il n'est pas de public donné en soi, mais bien plutôt d'un public construit au travers de la relation mise en scène par le dispositif lui-même, alors les dispositifs de vulgarisation tendent à construire eux-mêmes un public d'« acteurs profanes » face auxquels les acteurs scientifiques se mettent en scène comme producteurs d'une information objective et détenteurs d'un savoir « vrai ». Dans ce sens, un « public profane » relèverait moins d'une réalité empirique que d'une construction idéologique procédant, par opposition, à la définition ou à l'individuation des caractéristiques communes à l'ensemble des individus composant une « communauté scientifique ». Ce à quoi nous devons ajouter, deuxièmement, que s'il était avéré qu'un « public profane » relève plus d'une construction idéologique que d'une réalité empirique, alors la vulgarisation deviendrait également la pratique par laquelle les acteurs scientifiques praticiens écartent les formes d'une expression externe critique des sciences et de ses produits, portée par les acteurs se revendiquant d'une « société civile ». Car les contenus proposés par la vulgarisation ne recouvrent pas intégralement ceux d'une possible information scientifique. Alors que la vulgarisation propose des contenus informatifs plus ou moins techniques ou scientifiques selon un rapport pédagogique entretenu avec un « public profane », et ce, dans une perspective légitimiste reposant sur la conviction d'une supériorité des savoirs scientifiques sur les savoirs communs ; elle ne saurait en revanche répondre intégralement aux demandes spécifiques émises par certaines composantes des mouvements sociaux civils, portant par exemple sur une information administrative concernant les institutions scientifiques, sur la réalisation de travaux portant sur des problématiques et hypothèses spécifiques co-construites de part et d'autre de la frontière fixant le champ académique, sur des demandes externes en expertise scientifique, etc. La vulgarisation n'aide ou ne facilite pas en quoi que ce soit un engagement politique des acteurs externes dans les thématiques, en premier lieu desquels les associations ou les structures militantes. À l'inverse, la vulgarisation, en produisant idéologiquement une frontière se posant entre ce qui a pu être considéré comme une « science rationnelle » et un « militantisme irrationnel », tend à exclure de tels acteurs dès lors que les débats publics concernent les activités scientifiques. En d'autres termes, l'absence de « public profane » avéré et existant empiriquement montrerait que la pratique vulgarisatrice serait ce par quoi l'on oppose un processus d'information univoque à une demande sociale concernant discussion symétrique fondée sur des contenus informatifs plus ou moins

⁴⁵ Bourdieu Pierre, « La connaissance par corps », *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 194.

transparentes dans le cadre des sociétés démocratiques et de la vie politique. Ainsi, la vulgarisation pourrait être comprise en tant que prise de posture par les acteurs scientifiques excluant les positions critiques externes, non pas que ces dernières n'existent pas, mais parce que cette pratique communicationnelle, en ce qu'elle procède d'un habitus socioprofessionnel, déploie des schèmes perceptifs spécifiques participant à effacer ou à brouiller la perception qu'ont ces acteurs de telles demandes. En cela, le champ scientifique peut être envisagé comme un système de relations objectivées incorporant des représentations du public spécifiques et en tant que « lieu (...) d'une lutte de concurrence qui a pour enjeu spécifique le monopole de l'autorité scientifique inséparablement définie comme capacité technique et comme pouvoir social (...) »⁴⁶. De cette manière, l'idéologie de la vulgarisation participerait à la production et à la reproduction d'une éternelle domination des représentants sur les représentés, domination pourtant marquée du sceau discursif et antidaté d'une certaine « émancipation » par « la science ».

⁴⁶ Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, vol.7, n°1, 1975, p. 91.

d) L'idéologie de la vulgarisation comme habitus et instance de socialisation communautaire par la communication.

Face aux précédents éléments de réflexion versés à cette introduction, il est désormais temps de formuler notre problématique et nos hypothèses de travail, en considérant que, premièrement, les formes de publicisation des sciences se posent comme référents culturels collectifs au sein d'une « communauté scientifique » participant à fonder une culture communautaire et, deuxièmement, que la publicisation des sciences est l'une des dynamiques historiquement constitutives de l'espace public contemporain. Notre problématique se situe ainsi au carrefour des notions de science et de démocratie. Entre ces deux notions, se situent des catégories différenciées entre formes d'expression publique des acteurs sociaux, entre une légitimité experte et une légitimité liée à la souveraineté citoyenne, qui tendent à entrer en conflit mutuel lors des controverses socio-scientifiques. Aussi, pour Anne-Marie Gingras, la légitimité se pose comme une série de critères permettant une acceptation et une reconnaissance du pouvoir. Celle-ci, jamais fixée une fois pour toutes au sein des institutions, tend bien au contraire à se redéfinir continuellement au travers des pratiques communicationnelles.

Si Max Weber distinguait trois types de légitimité au fondement des dominations traditionnelle, charismatique et légale, aujourd'hui la réflexion sur la légitimité s'est singulièrement complexifiée. Elle s'inscrit dans un ensemble très vaste de débat sociopolitiques sur la faible confiance envers le système politique illustrée par une baisse des taux de vote dans la majorité des démocraties occidentales, l'amoindrissement de la crédibilité des acteurs politiques et la valorisation de la délibération qui modifie les critères de la légitimité, entre autres. (...) La légitimité s'impose dans les démocraties occidentales par la souveraineté populaire, l'expertise, l'institutionnalisation, la conviction morale, l'efficacité, notamment. (...) Mais aujourd'hui ces éléments sources de légitimité ne peuvent être appréhendés que d'une manière protéiforme et mouvante. Le caractère prédéterminé d'une légitimité dans l'espace public ne préjuge en rien de sa pérennité.⁴⁷

Dans ce sens, une culture de la vulgarisation participerait par la communication aux enjeux liés à la définition même des formes légitimes de l'expression publique. Par conséquent, notre problématique concerne directement les pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche dans l'espace public, pratiques déclinées selon la diversité des catégories de dispositifs mentionnés au début de notre introduction. D'un côté, nous observons une diversification sur le plan théorique des dispositifs de publicisation des sciences, de la vulgarisation au modèle dialogique en passant par l'animation culturelle scientifique, laissant envisager un potentiel de diversification des pratiques des acteurs de la

⁴⁷ Anne-Marie Gingras, « La construction de la légitimité dans l'espace public », in *Politique et société*, numéro 2, volume 27, 2008, p. 3.

recherche elle-même. Mais d'un autre côté, les pratiques communicationnelles liées au seul modèle de la vulgarisation semblent constitutives d'une identité socioprofessionnelle des acteurs de la recherche, et profondément ancrées au sein d'un monde vécu « communautaire ». Cette ambiguïté justifie pleinement une relecture des modèles normatifs développés par le philosophe Habermas, attaché à dégager des « mondes possibles » exempts d'une domination scientiste, par la mobilisation de la théorie bourdieusienne des champs, et notamment de la notion d'habitus, permettant une compréhension de type sociologique (et par extension communicationnelle) des phénomènes culturels. Ainsi, notre intuition première repose sur l'idée qu'une symétrie communicationnelle entre acteurs sociaux postulée, appelée par le modèle dialogique, rencontrerait au sein des dispositifs de publicisation des sciences, des pratiques communicationnelles et identitaires de la part des acteurs de la recherche sous-tendues par un légitimisme rationaliste réintroduisant au contraire une relation asymétrique, et reléguant une légitimité citoyenne (ou une souveraineté populaire) à un niveau moindre, inféodé aux images de l'expertise scientifique. Aussi, plus simplement sous la forme d'une question, nous nous demanderons au cours de ce travail si la diversification théorique des modèles de publicisation des sciences s'accompagne empiriquement d'une diversification des pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche. Or, nous avons l'intuition, à partir de laquelle seront formulées nos hypothèses, que les pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche sont avant tout guidées par la tradition de la conception positiviste que se font les acteurs de la recherche quant à leur présumée fonction sociale face aux publics. Ainsi, c'est bien plutôt la vulgarisation qui tendrait à redéfinir les pratiques au sein des dispositifs théoriquement divergents, c'est-à-dire ceux de l'animation culturelle scientifique et ceux propres au modèle dialogique. Notre position, comme le lecteur l'aura compris, va être de défendre l'idée selon laquelle la vulgarisation déborde le cadre des dispositifs formellement prévus pour sa pratique, pour se montrer bien plutôt sous l'angle d'une idéologie justifiant une prise de posture communicationnelle à partir de laquelle se construisent et dépendent symboliquement des rapports identitaires entre acteurs de sciences et acteurs « profanes ». Une idéologie dont, in fine, les pratiques afférentes montrent un fort degré d'autonomie vis-à-vis des champs théoriques scientifiques spécialisés dans le domaine de l'information et de la communication lui-même.

Le terme d'idéologie permet une multitude de définitions qui ont cependant, pour la plupart, deux éléments en commun. D'abord le présupposé qu'un système de pensée (la « doctrine ») explique le monde tel qu'il est ; ensuite, le caractère fondamental, totalisant (et de ce fait, généralement contraignant) de l'idéologie. (...) Le contenu d'une idéologie n'a pas d'importance eu égard à la réalité construite par cette idéologie. Il peut être en totale contradiction avec le contenu d'une autre idéologie. On constate cependant, dans les faits, une terrifiante

*stéréotypie.*⁴⁸

Pour Paul Watzlawick, l'idéologie est une « interprétation définitive du monde » se présentant sous la forme d'une « vérité suprême et axiomatique ». Cependant, le système de pensée idéologique, aussi « parfait » et « naturel » se présente-t-il, ne peut, selon cet auteur, se justifier de lui-même : il comporte toujours en ses propres fondements, un ou de multiples paradoxes impliquant une influence externe au système logique lui-même.

*Aussi audacieux, fort et beau soit-il, et aussi fermé sur lui-même qu'il paraisse, un système n'en a pas moins une fatale imperfection : il ne peut lui-même prouver sa propre logique et cohérence. (...) Pour démontrer sa cohérence, tout système doit nécessairement sortir de son propre cadre conceptuel : seuls des principes interprétatifs extérieurs, que le système ne peut créer lui-même, permettent de démontrer qu'il ne renferme aucune contradiction. La cohérence logique de ces principes – constituant donc un méta-cadre conceptuel – ne peut à son tour être démontrée sans le recours à un autre système encore plus vaste, c'est-à-dire à un méta-méta-cadre, et ainsi de suite *ad infinitum*. (...) Quand on ne distingue pas strictement la classe et ses membres, apparaît le paradoxe de la réflexivité bien connu et démontré par la logique formelle. La carte n'est pas le territoire, le nom n'est pas ce qu'il nomme, et une interprétation de la réalité n'est pas la réalité elle-même, mais seulement une interprétation. (...) Ainsi, quand une interprétation du monde, une idéologie par exemple, prétend tout expliquer, une chose reste cependant inexplicable : le système interprétatif lui-même.*⁴⁹

Dès lors, notre **première hypothèse**, qui constitue également l'hypothèse principale de ce travail de thèse, propose que l'idéologie de la vulgarisation constitue un habitus sociocommunautaire, par lequel se produisent et se reproduisent structurellement les représentations propres à la conception identitaire que se font les chercheurs de leurs présumées fonctions face aux publics, dans une dimension empathique de l'espace public. Les pratiques et dispositifs de vulgarisation permettent la normalisation et la transmission de codes culturels spécifiques et fondamentaux à la constitution, au regroupement des individus en acteurs scientifiques faisant partie d'une « communauté » plus ou moins artificiellement construite.

L'idéologie de la vulgarisation permet et favorise, au travers des lieux de ses pratiques communicationnelles, un phénomène de socialisation et de normalisation de valeurs culturelles à l'échelle d'une « communauté scientifique », de séparer les représentations que se font les membres d'une telle communauté du « bon chercheur » et du « mauvais chercheur », au risque de se présenter comme une forme de contrainte ou même de coercition au sein d'une communauté. Ce faisant,

48 Paul Watzlawick (dir.), *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme*, éditions du seuil, 1988, p. 223.

49 Paul Watzlawick (dir.), *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme*, éditions du seuil, 1988, p. 232-233.

devenant élément mobilisable dans la représentation de ce que doit être le « bon chercheur » face aux publics, sous la forme d'éléments spécifiques à une culture identitaire socioprofessionnelle, l'idéologie de la vulgarisation tend à redéfinir les pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche engagés dans les dispositifs divergeant théoriquement, les dispositifs de l'animation culturelle scientifique et les dispositifs dialogiques, en seul rapport pédagogique, magistral et univoque, c'est-à-dire diffusionniste. La pratique vulgarisatrice comme support idéologique, apparaît comme étant ce par quoi les acteurs scientifiques tendent à construire des représentations totalisantes du monde social lorsque celles-ci concernent un extérieur communautaire. Par conséquent, la pratique vulgarisatrice procéderait d'un habitus socioprofessionnel distinguant les membres de la « communauté scientifique » des individus n'appartenant pas à cette communauté, c'est-à-dire l'ensemble des individus ne travaillant pas au sein des institutions scientifiques en qualité de chercheur ou d'enseignant chercheur, soit, ce que nous nommerons dans ce travail, les individus « non professionnels » des sciences.

(...) l'habitus est en effet à la fois *principe générateur* de pratiques objectivement classables et *système de classement* (...) de ces pratiques. C'est dans la relation entre les deux capacités qui définissent l'habitus, capacité de produire des pratiques et des œuvres classables, capacité de différencier et d'apprécier ces pratiques et ces produits (goût) que se constitue le *monde social représenté*, c'est-à-dire *l'espace des styles de vie*. La relation qui s'établit en fait entre les caractéristiques pertinentes de la condition économique et sociale (...) et les traits distinctifs associés à la position correspondante dans l'espace des styles de vie ne devient une relation intelligible que par la construction de l'habitus comme formule génératrice permettant de rendre raison à la fois des pratiques et des produits classables et des jugements, eux-mêmes classés, qui constituent ces pratiques et ces œuvres en système de *signes distinctifs*.⁵⁰

C'est pourquoi nous pensons que le système de valeurs hiérarchisé de l'idéologie génère et se trouve généré par une vulgarisation cette fois comprise en tant que sens pratique. De surcroît, le caractère de transposabilité de l'habitus et du sens pratique quel qu'en soit le contexte impliquerait une redéfinition des pratiques observables en animation culturelle scientifique ou relatives au modèle dialogique, en exclusives pratiques de vulgarisation. Cependant, si la vulgarisation comme habitus génère à la fois des pratiques ici communicationnelles et un système de référence à partir duquel se justifient de telles pratiques, la vulgarisation cette fois en tant qu'idéologie suppose que ce système de référence fondé sur des valeurs culturelles demeure autant caché, naturalisé et anodin que possible. Pour que l'idéologie soit et demeure opérationnelle, efficace, elle doit s'inscrire dans les pratiques les plus courantes et anodines, et reposer sur une certitude considérée comme définitive et acquise, celle-là même justifiée par une doctrine rationaliste et positiviste.

50 Pierre Bourdieu, *La distinction, critique sociale du jugement*, les éditions de Minuit, 1979, p. 190.

L'originalité de cette principale hypothèse se situe dans la recherche d'effets associés à la pratique de la vulgarisation en dehors des champs habituellement sélectionnés pour son étude. Tandis que de nombreux travaux, plus ou moins distanciés vis-à-vis des conventions communicationnelles de l'idéologie de la vulgarisation, se proposaient d'étudier ses effets pratiques uniquement envers ses récepteurs, parfois même parmi des récepteurs qualifiés de « profanes » par leurs auteurs respectifs, et exclusivement dans le cadre de ses dispositifs pré-annoncés comme tels, nous proposons une étude en total contre-pied. En effet, nous supposons premièrement, que l'idéologie et la pratique de la vulgarisation génère, avant toute autre considération, des effets sur la « communauté scientifique » elle-même ; et deuxièmement nous supposons également que la vulgarisation, dépassant le seul cadre de la pratique pour rejoindre celui de l'idéologie, déborde le cadre de ses dispositifs annoncés comme tels pour gagner certains dispositifs à l'origine non conçus pour de telles pratiques. En d'autres termes, l'idéologie de la vulgarisation procéderait d'un ethnocentrisme socioprofessionnel, tandis que ses pratiques participeraient à la projection des valeurs culturelles du monde socioprofessionnel des acteurs de la recherche sur l'ensemble des sociétés, groupes sociaux externes et de leurs mondes vécus.

Par conséquent, nos trois hypothèses suivantes concernent une triple substitution opérée au niveau des concepts et des théories, permettant la construction d'une distinction par l'idéologie de la vulgarisation. La première est celle de la substitution d'un « public réel » pragmatiquement conçu par un « public imaginaire »⁵¹, soit le « public profane ». La deuxième substitution à laquelle participe l'idéologie de la vulgarisation est celle de la conservation ou plutôt de la tentative de conservation, d'une conception épistémologique communautaire centrée selon la compréhension positiviste et rationaliste que les acteurs scientifiques se font d'eux-mêmes : l'idéologie de la vulgarisation participe à la substitution d'un paradigme épistémologique « moderne » car adapté à la compréhension du complexe sciences sociétés par un paradigme obsolète et méthodologiquement rendu aveugle face aux questionnements pourtant légitimes liés à un tel complexe. La troisième substitution porte directement sur le terrain des disciplines s'intéressant aux objets et sujets spécifiques aux notions d'information et de communication : cette substitution tendrait à remplacer une compréhension des phénomènes communicationnels opérée à l'aide d'un outillage conceptuel adapté, par un outillage obsolète car réductionniste. Ces trois substitutions montreraient un dénominateur commun : c'est ici la construction et la conservation de la distinction qui se pose comme facteur déterminant et prévalent. Or, nous pensons que le maintien d'une telle distinction interfère directement avec les activités scientifiques

51 Nous reprenons ici les catégories « publics réels » et « publics imaginés » développées par Loïc Blondiaux, « Publics imaginés et publics réels. La sollicitation des habitants dans une expérience de participation locale », in Daniel Cefaï et Dominique Pasquier (dir.), *Les sens du public. Publics politiques, publiques médiatiques*, PUF, 2003, p. 313-327.

visant à théoriser de tels domaines et objets.

Par conséquent, l'idéologie de la vulgarisation comprise comme habitus socioprofessionnel nous amène à notre **deuxième hypothèse**, celle de la construction par la vulgarisation d'une distinction culturelle par la conservation et la reproduction de représentations d'une altérité externe artefactuelle : « un artefact est un objet fictif qui n'existerait pas sans le point de vue incontrôlé du chercheur, qui disserte sur une chimère créée par lui. La « recherche » se réduit alors à une tautologie ou à un exercice de style »⁵². Ou autrement dit, nous pensons que la construction des représentations liées à une telle altérité dans la dimension emphatique, c'est-à-dire les images des publics externes produites communautairement, repose avant tout sur un phénomène d'objectivation produit bien plutôt à partir des éléments et valeurs culturelles d'un habitus socioprofessionnel que d'une quelconque méthode pragmatique d'étude scientifique. Pour Pierre Bourdieu, la conservation et la reproduction de l'habitus se réalisent toujours à l'encontre d'un extérieur communautaire :

Nécessité incorporée, convertie en disposition génératrice de pratiques sensées et de perceptions capables de donner un sens aux pratiques ainsi engendrées, l'habitus, en tant que disposition générale et transposable, réalise une application systématique et universelle, étendue au-delà des limites de ce qui a été directement acquis, de la nécessité inhérente aux conditions d'apprentissage : il est ce qui fait que l'ensemble des pratiques d'un agent (ou de l'ensemble des agents qui sont le produit de conditions semblables) sont à la fois systématiques en tant qu'elles sont le produit de l'application de schèmes identiques (ou mutuellement convertibles) et systématiquement distinctes des pratiques constitutives d'un autre style de vie.⁵³

L'idéologie de la vulgarisation se construit sur le mode de la distinction, en se réalisant moins par la définition des critères collectifs à une « communauté scientifique » (même si de tels critères existent de manière formelle dans les différentes typologies de dispositifs de publicisation), mais bien plutôt en définissant les caractéristiques des individus externes, non professionnels des sciences, ne faisant pas partie d'une telle « communauté ».

(...) l'identité sociale se définit et s'affirme dans la différence. C'est dire que se trouve inévitablement inscrite dans les dispositions de l'habitus toute la structure du système des conditions telle qu'elle se réalise dans l'expérience d'une condition occupant une position déterminée dans cette structure : les oppositions les plus fondamentales de la structure des conditions (haut/bas, riche/pauvre, etc.)⁵⁴ tendent à s'imposer comme les principes de structuration fondamentaux des pratiques et de la perception des pratiques. Système de schèmes générateurs de pratiques qui

⁵² Jacques Le Bohec, « Le travail d'objectivation », in Olivesi Stéphane (dir.), *Introduction à la recherche en SIC*, PUG, 2007, p.265.

⁵³ Pierre Bourdieu, *La distinction, critique sociale du jugement*, les éditions de Minuit, 1979, p. 190.

⁵⁴ Acteurs « scientifiques » et acteurs « profanes » pourrions-nous ajouter.

exprime de façon systématique la nécessité et les libertés inhérentes à la condition de classe et la différence constitutive de la position, l'habitus appréhende les différences de condition, qu'il saisit sous la forme de différences entre des pratiques classées et classantes (...), selon des principes de différenciation qui, étant eux-mêmes le produit de ces différences, sont objectivement accordés à elles et tendent donc à les percevoir comme naturelles.⁵⁵

Bien sûr, la distinction établie au cours de l'histoire des sciences n'est pas établie une fois pour toute, elle doit être sans cesse réaffirmée, reproduite, pour conserver son caractère de normalité au sein de la « communauté scientifique ». Elle doit éventuellement se montrer sous l'angle d'un processus de socialisation des jeunes chercheurs dans la « communauté scientifique » elle-même. Elle doit se montrer sous l'angle de ce que doit être un « bon chercheur », par distinction avec les « mauvais chercheurs » sur un terrain fait de normes et de jugements de valeur. La construction de l'identité socioprofessionnelle des membres d'une « communauté scientifique » se fait par disqualification de l'extérieur, de « l'opinion publique ».

Et lorsqu'on interroge ces acteurs [les vulgarisateurs, acteurs scientifiques ou médiateurs, ndla] sur leur activité [de vulgarisation, ndla], c'est souvent l'idée d'une mission, d'une nécessité de leur rôle qui ressort, presque toujours associée à un grand plaisir de communiquer sur des thématiques qui les passionnent personnellement. Ils ont ainsi la plupart du temps la volonté de rendre la science accessible, de l'intégrer à la culture commune, et développent une démarche pédagogique dans leurs discours avec le souci de réduire le fossé qui séparerait les « savants » des « profanes ». Mais ce fossé si fréquemment invoqué existe-t-il vraiment et, si oui, quelle est sa nature ?⁵⁶

Par conséquent, si la vulgarisation peut être définie comme un habitus socioprofessionnel, elle doit reposer et en même temps reproduire une distinction sur le plan culturel, réifié par la croyance communautaire en un « fossé des connaissances » distinguant fondamentalement les acteurs scientifiques des « acteurs profanes ». Cette deuxième hypothèse repose sur l'intuition que la pratique vulgarisatrice ne répond pas à un « fossé des connaissances », mais que bien plutôt elle en construit et reproduit les schèmes perceptifs au sein des individus formant « communauté ». Ce faisant, l'idéologie de la vulgarisation participe grandement à la substitution des représentations des « publics réels », produites selon une réflexivité emphatique d'ordre pragmatique, par des « publics imaginés » exempts d'une telle réflexivité selon une pratique ontologique. Par conséquent, l'idéologie de la vulgarisation est aussi ce par quoi les acteurs de la recherche se dispensent d'une réflexion pragmatique sur ce qu'est le public, ou bien plutôt les publics, pour se contenter d'une affirmation péremptoire reproduite sur le mode d'un héritage culturel et communautaire.

55 Pierre Bourdieu, *La distinction, critique sociale du jugement*, les éditions de Minuit, 1979, p. 191-192.

56 Bastien Lelu & Richard-Emmanuel Eastes (dir.), *Les scientifiques jouent-ils aux dés ?, idées reçues sur la science*, Le Cavalier Bleu, 2011, p.110.

Finalement, soyons clair quant à nos objectifs et également sur ce que nous pensons être le potentiel de rationalisation des domaines empiriques par les sciences humaines et sociales : aucune méthode, aussi « scientifique » peut-elle se revendiquer, ne pourra jamais trancher entre, d'une part, les « conceptions pessimistes » des publics, portées par exemple par Gustave Le Bon⁵⁷, et impliquant une conception « profane » ou « irrationnelle » des publics ; et d'autre part, les « conceptions optimistes », portées par exemple par Ulrich Beck à titre d'essai et qu'il qualifiait de lui-même comme « généreuses » en introduction de son ouvrage. Sans vouloir ici reproduire la controverse qui opposât, il y a quelques temps déjà, Rousseau et Voltaire, notre position est celle d'une indétermination entre ces deux extrêmes. Ainsi émerge l'idée selon laquelle un « fossé des connaissances » ne reposerait que sur une fiction collective, une forme de « sens commun » étendu à la dimension de la « communauté scientifique », sans cependant jamais pouvoir se justifier méthodologiquement. Ne pouvant, ni même ne voulant « juger » parmi les représentations des publics disponibles chez les acteurs scientifiques, nous respecterons dans la mesure du possible le simple adage formulant : « il vaut mieux admettre son ignorance que de trop croire en ses propres certitudes ». Cependant, la posture d'une relative indétermination que nous prenons ici, permettra de repérer les positionnements des acteurs de la recherche rencontrés et de leurs discours quant à de telles représentations, peut-être formulés selon une expression sensiblement plus affirmative.

Ce point nous amène directement à notre **troisième hypothèse**. La tradition liée à une certaine philosophie rationaliste et ontologique, trouvant ses origines dans la pensée hellénique et plus précisément platonicienne⁵⁸, a participé à l'inscription dans le langage et la culture elle-même de multiples jeux d'oppositions sémiotiques : « logos » contre « doxa », « terminologie scientifique » contre « langue commune », « expérience scientifique » contre « expérience sociale » mais aussi « opinion éclairée » contre « opinion commune », servant tous à la construction d'une distinction prenant la forme d'un héritage culturel. Ces dispositions langagières demeurent le plus souvent mobilisées par les acteurs de la recherche selon le sens d'une opposition absolue et ontologique (l'un n'est pas l'autre, et ce, par « essence », par « nature »). Cette distinction, si elle est formulée selon une expression péremptoire de bien faible niveau de scientificité, exempte des précautions scientifiques dont s'entourent les activités scientifiques elles-mêmes en « temps normal », s'offre également à la critique de multiples auteurs constructivistes, issus pour la plupart des sciences humaines et sociales⁵⁹,

57 Cf. notamment Armand et Michèle Mattelart, *Histoire des théories de la communication*, la Découverte, 2004, p. 11.

58 En tout cas pour ce que l'histoire des idées nous en rapporte.

59 Attention cependant, nous ne souhaitons par ici produire un recouvrement strict du *constructivisme* par les sciences

tendant de redéfinir les liens qui les unissent sous la forme de continuum. Si la vulgarisation en tant que culture d'une distinction participe d'une substitution : celles des « publics réels » contre les « publics imaginaires », alors réside ici un point d'achoppement fondamental entre les acteurs tenants d'une école positiviste et les acteurs tenants d'une école constructiviste. Cette lutte se présente ainsi sous la forme d'une lutte académique prenant pied dans les institutions scientifiques elles-mêmes. Dans ce sens, nous pensons – et cela constitue l'objet de cette hypothèse – que les dispositifs et pratiques spécifiques à l'idéologie de la vulgarisation se présentent également comme des lieux dans lesquels se résolvent et se règlent certains questionnements épistémologiques à l'intérieur de la « communauté scientifique ». Les discours et valeurs culturelles accompagnant les pratiques de vulgarisation servent également un processus d'affirmation « communautaire » du positivisme et dans le même temps à la négation du constructivisme. Cependant, ces règlements de comptes se dérouleraient moins sur le terrain d'une argumentation explicite cherchant à résoudre les différents par une activité théorique, que sur celui d'une lutte implicite résolue au sein de la pratique et des dispositifs de la vulgarisation.

Ce point n'est pas sans amener à notre **quatrième hypothèse**. Celle-ci concerne le statut accordé aux savoirs spécifiques développés par la discipline des sciences de l'information et de la communication au sein de phénomènes de socialisation des jeunes chercheurs en sciences. En effet, nous pensons que l'idéologie de la vulgarisation procède encore une fois à une substitution, en intégrant les nécessités et logiques sociales liées à la professionnalisation et à la clôture d'un champ socioprofessionnel sous des motifs d'ordre institutionnel. Cette idéologie tend à rejeter les critiques théoriques à son encontre par les multiples disciplines en sciences humaines et sociales, sans exclusive, s'intéressant aux objets de l'information et de la communication. Nous posons pour hypothèse un potentiel phénomène d'autonomisation de la pratique socioprofessionnelle vis-à-vis des développements scientifiques distanciés portant sur les théories de l'information et de la communication. Comme le notait Bernard Miège en travaillant la notion d'autonomisation plutôt à l'endroit des acteurs de la communication publique et/ou du journalisme :

Autant la communication a pénétré la plupart des domaines de la vie sociale et professionnelle, et bénéficie (...) d'un étonnant pouvoir d'attraction, autant il paraît encore, surtout dans certains milieux professionnels, paradoxal et vain de produire des connaissances qui s'attachent à en expliquer le fonctionnement. À plus forte raison résiste-t-on encore à la considérer comme un objet de recherche scientifique.⁶⁰

humaines et sociales et du *positivisme* par les sciences de la nature. Bien au contraire, nous pensons que les phénomènes empiriques indiquent une toute autre distribution de la réalité sociale, certes plus complexe, et dans laquelle l'*idéologie de la vulgarisation* n'est pas sans opérer. Nous reviendrons sur ce point en conclusion.

60 Bernard Miège, *La pensée communicationnelle*, Pug, 2005, p5.

L'idée d'une autonomie de la pratique vis-à-vis de la recherche en communication, en même temps qu'elle paraît forte dans le cas des pratiques de publicisation des acteurs de la recherche, n'est pas sans provoquer un profond paradoxe : celui d'« une science » qui pour se donner les moyens idéologiques et communicationnels de vulgariser, doit se vulgariser pour elle-même les sciences de la communication. Une naturalisation de l'idéologie de la vulgarisation, en tant qu'elle procède d'un habitus communicationnel socioprofessionnel constitutif du champ de la recherche et des sciences, intègre ou même « contamine » pour partie les travaux théoriques portant sur la vulgarisation elle-même, notamment en raison d'une difficulté à la distanciation et à l'objectivation de cet objet spécifique. Ainsi, par exemple, certains textes théoriques proposent sous la forme d'une évidence indiscutable et trop souvent indiscutée, prenant la forme d'un postulat, que : « L'évolution accélérée des technologies et l'accroissement des connaissances rendent pourtant plus que jamais nécessaire un développement de la diffusion de la connaissance et de l'acculturation scientifique et technique »⁶¹. Cette image, en même temps qu'elle plaide implicitement en faveur d'une conception datée de la cumulativité linéaire des savoirs scientifiques, prédispose au cours du texte cité la « société » à la seule opposition entre acteurs externes et internes, justifiant par conséquent d'une mobilisation technique et instrumentale de la communication, alors réduite à un processus d'information. L'évidence remplace ici une indispensable objectivation de l'objet vulgarisation.

Ainsi, pour être plus précis encore dans la définition de notre hypothèse, si nous distinguons schématiquement les paradigmes techniques en communication des paradigmes critiques en communication, alors nous pensons que les éléments culturels et formations en vulgarisation des acteurs de la recherche se réalisent au bénéfice de la construction d'une distinction sociale, au détriment des paradigmes critiques et distanciés, et à la faveur des seuls paradigmes techniques, en premier lieu desquels les paradigmes cybernétique et empirico-fonctionnaliste⁶². Pour rappel, ces deux théories, au demeurant assez proches l'une de l'autre, s'inscrivent au sein d'une conception positiviste et behavioriste des sciences, et induisent par phénomène de cadrage une réduction des phénomènes de communication à une lecture théorique opérée à la seule lumière d'un simple phénomène de transmission de l'information.⁶³ Et dans ce sens, le diffusionnisme mis au service d'une distinction postulée par l'idéologie de la vulgarisation trouve écho, voire même une certaine justification « théorique » au sein de ces modèles de la communication qui, rappelons-le, font également office de

⁶¹ Albertini Jean-Marie et Bélisle Claire, « Les fonctions de la vulgarisation scientifique et technique », in Jacobi Daniel et Bernard Schiele (dir.), *Vulgariser la science, le procès de l'ignorance*, Champ Vallon, 1988, p. 226.

⁶² Cf. Bernard Miège, *La pensée communicationnelle*, Pug, 2005.

⁶³ Cf. également Armand et Michèle Mattelart, *Histoire des théories de la communication*, la Découverte, 2004.

modèles « canoniques » et néanmoins obsolètes au sein des disciplines des sciences humaines et sociales spécialisées dans l'étude des notions d'information et de communication. Pour résumer, nous pensons que le caractère idéologique et profondément ancré de la vulgarisation tend à immuniser les pratiques vulgarisatrices de leur propre critique théorique sur le terrain de la communication, et ce, quel que soit le bien-fondé et/ou la justesse scientifique de telles critiques. Les nécessités spécifiques à la communication institutionnelle des sciences freinent (ou s'opposent) à la compréhension scientifique critique de la communication. Au sein d'une « communauté scientifique », la théorie de la communication demeure sous l'emprise d'une demande sociale opérationnelle liée à l'idéologie de la vulgarisation et, in fine, la finalité technique perçue (la « diffusion des savoirs scientifiques ») oriente les contenus théoriques, notamment dans les dispositifs de formation des jeunes chercheurs. À l'emprise de l'idéologie de la vulgarisation sur l'espace public correspondrait alors une seconde emprise, celle du rationalisme et de la conservation de la distinction dans les débats académiques des sciences qui discutent entre elles des sciences. Dans ce sens, une orthodoxie rationaliste se poserait sous la forme d'une expression réactionnaire face à une hétérodoxie constructiviste.

Enfin, notre **cinquième et dernière hypothèse** porte sur un niveau plus général pouvant être discuté dès lors que nos précédentes hypothèses trouveront de plus amples réponses. Nous pensons en effet que l'idéologie de la vulgarisation, qui peut être définie comme une activité de représentation de « la science », est ce par quoi le champ scientifique s'adapte aux systèmes et nécessités de la représentation spécifique au champ politique, et inversement. N'entend-on pas fréquemment quelque décideur politique vouloir « faire de la pédagogie » dès lors qu'une décision se voit contestée publiquement ? Cette interdépendance entre phénomènes de représentation scientifique et politique se pose selon des causalités multiples et circulaires. Mais cette hypothèse heurte de plein fouet les images d'Épinal d'« une science » considérée « neutre » et « apolitique ». De toute façon, un tel discours orthodoxe ne peut théoriquement pas tenir de telles promesses, ne serait-ce même qu'en les lisant sur leur propre terrain épistémologique : celles-ci consistent à faire passer ce qui relève d'une prescription normative d'ordre déontologique pour une « vérité » en soi, un « état de fait » ontologique. Les sciences, en ce qu'elles constituent également fondamentalement des phénomènes institutionnels, participent et agissent au quotidien à la légitimation des structures représentatives au sein du champ socioprofessionnel politique, par le fait qu'elles se posent également comme lieu de construction et de reproduction par l'idéologie de la vulgarisation des schèmes perceptifs d'une opposition simple entre rationalisme et irrationalisme, schèmes perceptifs se posant également sous la forme d'une orthodoxie d'État à partir de laquelle la société tend à se comprendre elle-même. Ainsi, pour Jean-Marc Levy-Leblond et Alain Jaubert en commentant les propos de Georges Pompidou :

« la science n'est pas seulement connaissance, elle est aussi mère d'applications pratiques innombrables, à partir desquelles s'est créée la civilisation technique dont les progrès, en même temps qu'ils apparaissent sans limites, sont présentés par certains comme facteurs d'aliénation (...). En fait ces réactions ressemblent aux manifestations de rejet telles qu'on les décèle dans les greffes d'organes. Le progrès de la science (...) serait-il, quoique né de l'esprit humain, ressenti par notre organisme comme une sorte de corps étranger mal toléré, voire intolérable à partir d'un certain degré ? »⁶⁴. Si, comme la suite du discours cité le montre, l'idéologie dominante répond par la négative à cette question, il n'en est pas moins remarquable qu'elle fasse écho aux courants obscurantistes qu'elle dénonce. On peut même affirmer qu'elle s'en sert, les utilise comme paravent pour masquer les raisons propres qu'ont eues dans les derniers temps la plupart des pays capitalistes de freiner le développement de la recherche fondamentale, raisons fondées beaucoup plus simplement sur la conjoncture économique. Mais comme l'ont montré beaucoup de débats récents, un certain mysticisme naïf et ir-(sinon anti)-rationaliste ne fait pas nécessairement mauvais ménage avec le technocratisme le plus cynique.⁶⁵

Le sens du mot « politique » n'est pas ici conçu selon l'acception trop générale et simpliste proposée par l'unique axe de lecture d'une « politique partisane », opposant la « gauche » à la « droite » et inversement ; mais bien plutôt selon un axe cette fois structurel, opposant la représentation à la participation (ou encore la délégation à la délibération). C'est pourquoi nous proposerons également en conclusion une reformulation des modèles habermassiens posant une typologie à partir de la philosophie et divisée entre modèles décisionniste, technocratique et dialogique. Nous pensons en effet que les conceptions spécifiques aux modèles décisionnistes et technocratiques, si elles se distinguent dans les discours et dans la théorie, au contraire coexistent et s'associent significativement au sein des pratiques et dispositifs de publicisation des sciences. En d'autres termes, acteurs scientifiques et acteurs politiques, malgré quelques sensibles divergences observables dans les discours, partagent dans la pratique la représentation comme système de référence commun, en ce que ces deux types d'acteurs partagent et fondent leur action à partir des nécessités d'une distinction fonctionnelle entre le représentant et le représenté. Voilà pourquoi nous pensons que les pratiques et les dispositifs de publicisation voient une forme d'alliance politico-scientifique scellée sous le sceau commun de la représentation.

En cela, l'idéologie de la vulgarisation étudiée au cours de ce travail de thèse s'insère également dans un système de nécessités et d'interdépendances plus large. Nous avons tout lieu de penser qu'une telle idéologie se présente également sous l'angle d'une forme d'expression orthodoxe s'insérant et

⁶⁴ Les deux auteurs, Jean-Marc Levy-Leblond et Alain Jaubert (dir.), citent ici le discours prononcé par Georges Pompidou devant l'UNESCO en novembre 1971.

⁶⁵ Jean-Marc Levy-Leblond et Alain Jaubert, *(Auto)critique de la science*, Seuil, 1973, p.10.

servant le système idéologique de l'État lui-même, de ses institutions et de ses choix politiques : « la lutte pour l'autorité scientifique est une lutte irréparablement politique et scientifique (...) »⁶⁶. Rappelons ici la définition originale prêtée par Pierre Bourdieu à la notion de doxa, fortement divergente des acceptions platoniciennes :

[Les] actes constitutifs de l'État, dans la mesure où ils contribuent à constituer à la fois la vérité objective et les sujets percevants (...), contribuent à produire une expérience du monde social comme évidente, ce que j'appelle l'expérience doxique du monde social, en faisant intervenir la tradition phénoménologique que je corrige. Le monde social se donne sur le mode de la *doxa*, cette sorte de croyance qui ne se perçoit même pas comme croyance. Le monde social est un artefact historique, un produit de l'histoire qui est oublié dans sa genèse à la faveur de l'amnésie de la genèse qui touche toutes les créations sociales. L'État est méconnu comme historique et reconnu d'une reconnaissance absolue qui est la reconnaissance de la méconnaissance. Il n'y a pas de reconnaissance plus absolue que la reconnaissance de la *doxa* puisqu'elle ne se perçoit pas comme reconnaissance. La *doxa*, c'est répondre oui à une question que je n'ai pas posée. L'adhésion doxique est l'adhésion la plus absolue que puisse obtenir un ordre social puisqu'elle se situe au-delà même de la constitution de la possibilité de faire autrement : c'est ce qui sépare la doxa de l'orthodoxie. L'orthodoxie apparaît dès le moment où il y a de l'hétéro- : dès qu'il y a des hétérodoxes, les orthodoxes sont obligés d'apparaître comme tels ; la *doxa* est obligée de s'explicitier en orthodoxie lorsqu'elle est mise en question par une hérésie. Les dominants en général sont silencieux, ils n'ont pas de philosophie, pas de discours ; ils commencent à en avoir quand on les embête, quand on leur dit : « Pourquoi êtes-vous comme vous êtes ? » Ils sont alors obligés de constituer en orthodoxie, en discours explicitement conservateur ce qui s'affirmait jusqu'ici, en deçà du discours sur le mode du cela-va-de-soi.⁶⁷

Par conséquent, si nous parvenions à montrer au cours de nos hypothèses précédentes, premièrement une redéfinition par les acteurs de la recherche des pratiques spécifiques au modèle de l'animation culturelle scientifique et au modèle dialogique en exclusives pratiques vulgarisatrices, deuxièmement qu'une telle redéfinition profite également aux nécessités et intérêts étatiques en matière de recherche et de développement scientifique, troisièmement que l'idéologie de la vulgarisation est ce par quoi l'on intègre les individus exerçant ou voulant exercer professionnellement les métiers de la recherche au sein d'une « communauté scientifique », quatrièmement qu'une doxa rationaliste exerce des contraintes coercitives à l'intérieur même des discussions scientifiques et processus de rationalisation, tout en freinant toute velléité d'objectivation des processus d'objectivation ; alors ces quelques pas constitueraient une avancée probablement décisive dans la vérification de l'hypothèse de la constitution de l'idéologie de la vulgarisation en idéologie d'État, faisant correspondre représentation politique et scientifique en un même phénomène social, induisant la domination du

⁶⁶ Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, vol.7, n°1, 1975, p. 117.

⁶⁷ Pierre Bourdieu, *Sur l'État, cours au collège de France, 1989 – 1992*, éditions du Seuil, 2011, p. 291-292.

représentant sur le représenté.

e) Le constructivisme structural comme méthode d'analyse des pratiques des acteurs de la recherche⁶⁸.

L'étude de telles hypothèses ne peut se passer de quelques précisions théoriques, permettant de fixer les objectifs empiriques assignés à ce travail de thèse. Comme le lecteur l'aura observé, ces hypothèses, au moins pour les quatre premières d'entre elles, concernent une tentative de mise en lien de catégories théoriques issues principalement de la philosophie politique (l'espace public, la publicisation, le public, etc.) et de la philosophie des sciences (les écoles constructiviste et positiviste, le pragmatisme et l'ontologie, la technique et la critique, etc.) avec par ailleurs les pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche et leur inscription dans le monde vécu quotidien d'une « communauté scientifique ». Le positionnement que nous prenons et que nous pouvons qualifier de « grand écart » entre théorie et terrain empirique, entre une « histoire des idées » et des pratiques communicationnelles étudiées si possible en ce qu'elle s'inscrivent dans la « normalité » d'un quotidien socioprofessionnel, s'il demande, comme nous l'avons vu, une distanciation vis-à-vis des conflits d'intérêts politiques inhérents au positivisme et au rationalisme, et si l'on veut en étudier les effets, requiert également de situer les auteurs mobilisés, mieux que nous ne l'avons fait jusqu'à présent. En ce sens, la mobilisation de deux auteurs emblématiques, le philosophe critique et idéaliste Habermas et le sociologue critique mais pragmatique Pierre Bourdieu, n'est pas sans produire certains points d'achoppement appelant à de nécessaires commentaires. Le premier procède d'un côté à la critique d'une normativité épistémologique participant à déterminer l'action politique, et d'un autre côté, il oppose un modèle dialogique idéalisé et supposé permettre une libération de l'expression critique aboutissant « mécaniquement » à la production systématique d'un consensus. Bien qu'également un auteur incontournable dans la critique de la conception que se font les théoriciens de leurs fonctions sociales, le philosophe Jürgen Habermas reproduit dans sa propre théorie, en de multiples occurrences, les conditions d'une détermination directe de la pratique par la théorie. Dans ce sens, une prise en considération de la « raison » en complète externalité vis-à-vis de l'espace public et des pratiques communicationnelles contribue à maintenir intacte la séparation artificielle entre théorie et pratique. Ce travers constitue probablement la première critique opposable à la théorie de l'agir communicationnel. Nous considérons ainsi Habermas comme un auteur heuristique ou, mieux, comme un auteur « charnière » entre deux époques, en ce qu'il a très fortement contribué à la critique d'une tradition et de ses modèles normatifs, sans cependant arriver à échapper totalement à ces normes elles-mêmes. Le déterminisme ontologique habermassien impose un coût épistémologique élevé que nous entendons

⁶⁸ Une liste des annexes est située en dernière page de chacun des deux tomes de ce travail de thèse.

éviter. Et ce coût constitue d'une manière générale l'une des limites fondamentales d'une philosophie qui maintiendrait son activité au niveau d'une logique de la logique. Il ne permettrait pas de montrer, ou alors de manière superficielle, en quoi la pratique communicationnelle détermine également en retour, la normalisation et l'intégration identitaire réalisée à l'échelle d'une « communauté scientifique » des conceptions épistémologiques. Ainsi, cette approche par la philosophie ne permet pas de dégager une logique de la pratique (ou une pratique de la logique), bref, un sens pratique, permettant de mettre en lumière une intégration de l'habitus au sein même de l'activité théorique. En d'autres termes et de manière imagée, il manque à la théorie habermassienne un niveau « mezzo », situé entre prise de posture épistémologique et pratique communicationnelle, cette fois d'ordre sociologique, permettant d'envisager en retour des phénomènes relevant d'une causalité circulaire prenant également en compte des phénomènes structurels ; et permettant de donner corps à la pratique en amenant à un déplacement des cadres méthodologiques. Il manque fondamentalement aux approches philosophiques une méthode à la fois pragmatique et structurale, soit un constructivisme structural, permettant de saisir pleinement premièrement les rapports entre individus et institutions, et deuxièmement de percevoir les enjeux communicationnels relevant d'une pratique de la théorie.

Une des fonctions majeures de la notion d'habitus est d'écarter deux erreurs complémentaires qui ont toutes les deux pour principe la vision scolastique : d'un côté, le mécanisme, qui tient que l'action est l'effet mécanique de la contrainte de causes externes ; de l'autre, le finalisme qui, notamment avec la théorie de l'action rationnelle, tient que l'agent agit de manière libre, consciente et, comme disent certains utilitaristes, *with full understanding*, l'action étant le produit d'un calcul des chances et des profits. Contre l'une et l'autre théorie, il faut poser que les agents sociaux sont dotés d'habitus, inscrits dans les corps par les expériences passées : ces systèmes de schèmes de perception, d'appréciation et d'action permettent d'opérer des actes de connaissance pratique (...).⁶⁹

C'est évidemment à ce niveau qu'interviennent les auteurs d'une sociologie critique qui, par la mobilisation et le développement d'une théorie pragmatique n'accordant pas une telle prévalence ontologique de la théorie sur la pratique, arrivent à saisir plus précisément les enjeux contenus dans la théorie elle-même, enjeux particulièrement importants pour l'étude scientifique du complexe sciences sociétés. Dans ce sens, autant les concepts épistémologiques et communicationnels que les pratiques de publicisation constituent des facteurs fonctionnant de pair, reliés les uns aux autres, au-delà des développements habermassiens par trop linéaires, et n'accordant pas à leur juste place les questionnements d'ordre pratique⁷⁰. Ainsi, pratique et théorie constituent des catégories qui ne peuvent

⁶⁹ Pierre Bourdieu, « La connaissance par corps », Méditations pascaliennes, Paris, Seuil, 1997, p. 200.

⁷⁰ La lecture de la préface rédigée par Jürgen Habermas à l'occasion de la 17^e édition allemande de *L'espace public*, en 1990, marque d'ailleurs une tentative de prise en compte par l'auteur de ce type de limites méthodologiques sur sa proposition théorique initiale.

être pensées par trop distinctement l'une de l'autre au sein d'une théorie de l'action, sans retomber dans le piège de la normativité d'une distinction que nous entendons étudier. Ainsi, un constructivisme structural tolère une circulation de la théorie avec la pratique et de l'individu avec le groupe social. Premièrement, probablement existe-t-il des dispositifs de vulgarisation car des chercheurs sont prêts à s'engager sur le plan individuel, mais inversement c'est aussi parce que des chercheurs sont prêts à s'engager en vulgarisation que se développent de tels dispositifs et de telles pratiques collectives. Deuxièmement, la doctrine théorique positiviste justifie la pratique de la vulgarisation, aussi bien qu'en retour la pratique contribue à l'acceptation de la doctrine. Voilà pourquoi l'habitus ne peut être pensé sans son équivalent indispensable, le sens pratique, qui peut se définir comme suit :

Le monde est compréhensible, immédiatement doté de sens, parce que le corps, qui, grâce à ses sens et à son cerveau, a la capacité d'être présent à l'extérieur de lui-même, dans le monde, et d'être impressionné et durablement modifié par lui, a été longuement (dès l'origine) exposé à ses régularités. Ayant acquis de ce fait un système de dispositions accordé à ses régularités, il se trouve incliné et apte à les anticiper pratiquement dans des conduites qui engagent une *connaissance par corps* assurant une compréhension pratique du monde tout à fait différente de l'acte intentionnel de déchiffrement conscient que l'on met d'ordinaire sous l'idée de compréhension. Autrement dit, si l'agent a une compréhension immédiate du monde familier, c'est que les structures cognitives qu'il met en œuvre sont le produit de l'incorporation des structures du monde dans lequel il agit, que les instruments de construction qu'il emploie pour connaître le monde sont construits par le monde.⁷¹

Ces développements, ajoutés bien sûr au phénomène que nous avons développé plus haut de diversification des dispositifs de publicisation des sciences, nous incitent à nous intéresser aux terrains empiriques par l'entrée proposée par la notion médiane de dispositif. Cette dernière semble irrémédiablement liée aux problématiques foucaaldiennes et à la richesse théorique développée par cet auteur, nous avons toutefois à cœur de ne pas encore ajouter à la complexité de notre problématique. Nous ne reprendrons par conséquent ici qu'une définition de la notion de dispositif a minima, permettant également d'éviter de poser trop fortement la pensée du philosophe Michel Foucault a priori de la constitution et de l'étude de notre corpus, même si certains de nos résultats et conclusions ne se montreront pas fondamentalement incompatibles avec celle-ci⁷².

(...) les trois dimensions du dispositif présentes dans la pensée du philosophe : ensemble résolument hétérogène d'éléments discursifs et non discursifs, nature du lien entre ces éléments hétérogènes, formation ayant pour fonction de répondre à une urgence (...). Seul l'ensemble hétérogène est retenu dans la citation la plus courante du concept,

⁷¹ Pierre Bourdieu, « La connaissance par corps », *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p.197.

⁷² À noter que Michel Foucault s'intéresse particulièrement à la dimension stratégique de la notion de dispositif, ce qui n'est pas sans encore une fois amener à la divergence épistémologique des notions agent et acteur dont nous discuterons en conclusion.

les chercheurs ne revenant rarement sur la formulation de la question originelle, affaiblissant ainsi la portée et la valeur de la définition foucauldienne. Pourtant, Foucault insiste surtout sur la nature essentiellement stratégique du dispositif, comme manipulation ou intervention rationnelle et concertée de rapports de force, jeu ou enjeu de pouvoir en lien avec des types de savoir. Dès lors, on ne peut s'interroger sur le fait que le dispositif fonctionne rarement tout seul puisqu'on lui adjoint la plupart du temps un prédicat : il est médiatique, communicationnel, managérial, télévisuel, numérique... Les chercheurs passent donc souvent par un processus de qualification dont on ne peut soupçonner qu'il traduit une nature plus catégorielle que conceptuelle du dispositif. (...) Trois logiques d'interprétation du dispositif se distinguent : logiques d'agencement (éléments en relation), analytique (médiation) et critique (idéologie et contrôle).⁷³

La notion, fondamentale ici, de dispositif constitue et permet de cadrer méthodologiquement les lieux sociologiques et communicationnels où se produisent plusieurs rencontres qui intéressent directement notre problématique et nos hypothèses. La première d'entre elles voit d'une part, les théories, les concepts et les courants de pensée à partir desquels ceux-ci sont produits ou institués rencontrer d'autre part, les pratiques communicationnelles des acteurs sociaux. Les dispositifs se développent au sein d'une histoire et de contextes sociaux spécifiques participant à l'instauration de normes communicationnelles, mais voient également des pratiques susceptibles de converger ou de diverger vis-à-vis de ces mêmes normes et de les redéfinir. En d'autres termes, la notion de dispositif permet de cadrer méthodologiquement les phénomènes sociaux et d'identifier une hypothétique transposabilité de la vulgarisation comprise comme habitus communautaire, en comparant les pratiques avec les idéaux et théories sous l'égide desquels de tels dispositifs furent institués. La seconde rencontre, qui n'est pas sans lien avec la première, se situe dans une lutte se déroulant, tant par la théorie que par la pratique, entre valeurs culturelles et normes. Nous entendons distinguer, dans un premier temps, ces deux notions par le fait que les valeurs culturelles constituent l'espace ouvert et quasiment illimité de l'ensemble de prises de position ou de jugements de valeur potentiels, alors que les normes reposent sur l'espace fermé et limité, également de prise de position et de jugements de valeur, lesquels se matérialisent cette fois dans les structures sociales elles-mêmes. Les valeurs culturelles relèvent des mondes possibles, tandis que les normes sont des valeurs culturelles matérialisées dans les institutions et dispositifs. Si les jugements de valeur demeurent de l'ordre du potentiel et peuvent parfois procéder à une critique du monde social, les normes quant à elles se produisent autant qu'elles se reproduisent au travers des institutions existantes à une époque donnée. Ainsi, les dispositifs constituent des lieux où s'opèrent, sous l'influence de certains acteurs sociaux, des tentatives de décentration des images du monde elles-mêmes reposant sur les normes établies et

73 Violaine Appel, Hélène Boulanger, Luc Massou (dir.), *Les dispositifs d'information et de communication, concepts, usages et objets*, éditions de boeck, 2010, p. 11.

réifiées dans les institutions existantes, et pouvant aboutir à un phénomène ultérieur de normalisation de nouvelles valeurs culturelles engendrant à leur tour des institutions réadaptées aux contextes et revendications sociales. Une troisième rencontre, enfin, voit plus pragmatiquement les acteurs, médiateurs y-compris, se rencontrer et se définir, ou pour le moins essayer de se définir, mutuellement. La notion de dispositif intervient fondamentalement à la jonction des engagements communicationnels individuels, de la mobilisation des identités collectives liées aux habitus et finalement, participe fondamentalement à la production et à la reproduction des représentations des acteurs et publics dans la dimension empathique de l'espace public.

Par conséquent, la construction de notre corpus repose en premier lieu sur la sélection d'une gamme variée de dispositifs de publicisation institutionnalisés des sciences illustrant le mouvement de diversification apparent que nous avons précédemment défini, entre les trois modèles de la vulgarisation, de l'animation culturelle scientifique et du modèle dialogique. Le premier de ces dispositifs est constitué par la revue de vulgarisation *Visions Croisées*, produite et diffusée par des enseignants chercheurs et doctorants à destination des étudiants grenoblois. Celui-ci se prêtera à la constitution d'un dispositif de référence, permettant d'identifier des discours, des contenus et des pratiques de vulgarisation dans un dispositif annoncé comme tel et de dégager une hiérarchisation des valeurs alors comprises comme systèmes de référence. Le deuxième dispositif, annoncé comme s'inscrivant dans le modèle de l'animation culturelle scientifique, est constitué par la « Fête de la Science » toujours à Grenoble, organisée par le Centre de culture scientifique technique et industrielle de Grenoble (CCSTI Grenoble). Son étude permettra, par comparaison avec le premier, de vérifier une certaine correspondance entre des discours d'ordre plutôt général réalisés sur le dispositif lui-même, son modèle et ses spécificités d'une part, et d'autre part, les pratiques et contenus observables. Enfin, nous avons sélectionné les « débats publics » organisés par la Commission nationale du débat public (CNDP) et la Commission particulière du débat public (CPDP), et dont certaines dates se dérouleront à Grenoble et en région Rhône-Alpes, en ce qu'ils constituent une tentative, certes particulièrement controversée, de mise en application des principes dialogiques au sein d'une controverse scientifique : les nanotechnologies. Le déploiement de ce troisième dispositif ad hoc au sein du bassin d'activité grenoblois, s'inscrit au-delà de sa seule tenue au sein d'un contexte temporel plus large s'étalant sur plusieurs années, voyant une politisation progressive de cette thématique. Comme nous le verrons, le déploiement de ce dispositif s'insère également dans une stratégie de normalisation politique des nanotechnologies au sein de l'espace public, laquelle contribue également, au travers de la mobilisation des schèmes perceptifs liés à la culture de la vulgarisation, à la formation et à l'institutionnalisation des collectifs de recherche au sein de laquelle se co-construisent

symboliquement acteurs scientifiques et politiques.

En d'autres mots : aborder ces politiques de l'innovation technologique suppose plutôt d'appréhender les argumentaires déployés dans les rapports experts comme une forme de fabrique sociale. Pour notre propos, la mise en politique des nanotechnologies ne correspond pas seulement à un mécanisme progressif de co-construction de pratiques, auparavant inconnues dans l'espace public. Il est aussi une manière *politique* de relier les choses publiques. (...) Cette exigence d'approbation sociétale n'est pas consécutive à une révolution technologique intégrée, mais fait partie du processus de production des nanosciences sous la forme d'un champ disciplinaire émergent prometteur. Comprendre la montée en généralité scientifique et politique exige également de braquer le projecteur sur d'autres voies de normalisation politique.⁷⁴

En second lieu, nous avons choisi d'étudier un quatrième dispositif local permettant de développer une approche transversale vis-à-vis des trois premiers dispositifs choisis, et propice à l'étude plus directe des engagements des institutions académiques et de la recherche parmi la variété des trois catégories précédentes. Ce quatrième dispositif se définit par les formations mises en place par les universités de l'académie grenobloise, par l'entremise du Centre d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES), à l'intention des moniteurs d'enseignement supérieur, ouvrant largement notre perspective aux phénomènes de socialisation communautaire par la communication, par les pratiques de publicisation des sciences et par la mobilisation de contenus épistémologiques. Au cours de l'étude de ces quatre dispositifs, nous dégagerons également certaines logiques sociales spécifiques aux acteurs de la médiation dont, d'une manière générale, la compréhension que ceux-ci se font de leur propre rôle en tant que « passeur » d'une information scientifique « neutre », le plus souvent univoque et fonctionnellement définie, peut être comprise comme un emprunt opéré par ce champ socioprofessionnel à la conception épistémologique que les acteurs scientifiques se font d'un sens objectif. La « multiplication des médiateurs »⁷⁵ ainsi que leurs liens de dépendance envers les acteurs des champs politiques, industriels et scientifiques, ne sera pas sans susciter une interrogation portant sur un renforcement du pouvoir institutionnel établi au travers de rapports de force symboliques naturalisés.

Ainsi à un premier niveau et pour chacun de ces dispositifs, nous réaliserons des entretiens qualitatifs des acteurs en présence, des observations in situ et une collecte systématisée des documents produits par et dans les dispositifs afin d'en étudier les contenus. Les entretiens qualitatifs des acteurs

⁷⁴ Tournay Virginie et Vinck Dominique, « La régulation des nanotechnologies, un enjeu de standardisation historiographique et politique », in *La fabrique des nanotechnologies*, revue Quaderni, numéro 61, automne 2006, p.6-7.

⁷⁵ Voir notamment : Miège Bernard, « Médias, médiations et médiateurs, continuités et mutations », in revue Réseaux, numéro 148-149, 2008, p. 117-146.

de la recherche en présence dans les dispositifs seront principalement produits autour de quatre axes thématiques : premièrement la question de l'insertion socioprofessionnelle des engagements et pratiques de publicisation, deuxièmement la question de la conception que se font les acteurs des publics visés, troisièmement la conception que se font les acteurs de la communication et de ses intérêts au sein des pratiques de publicisation et professionnelles, quatrièmement la conception épistémologique que se font les acteurs des savoirs scientifiques et de leur place dans les sociétés démocratiques. Dans ce sens, le principal objectif assigné aux entretiens qualitatifs sera de mettre en lumière de manière pragmatique certaines ambivalences des discours, notamment en les recoupant avec les résultats produits par l'observation des pratiques, ouvrant sur l'étude d'un sens pratique échappant à une pure logique formelle.

(...) en réalisant des entretiens, [le chercheur] a moins de chance de réduire l'activité sociale à des logiques « formelles », loin de la « bataille » des interdépendances qui structure les manières d'être, de se tenir et de penser des agents sociaux. En cela, l'entretien permet de recueillir des schèmes de classement incarnés, intériorisés et de tenter de mieux comprendre ce qui fait agir les agents sociaux dans leurs têtes et dans leurs corps.⁷⁶

Les observations réalisées sur site (principalement pour les Fête de la Science, pour les débats publics de la CPDP nanotechnologie et pour les formations académiques du CIES) nous permettront de mieux saisir les procédures mises en place par les médiateurs des dispositifs et, par conséquent, les rapports instaurés entre acteurs d'une part et d'autre part les modes de construction de leurs publics respectifs et la place accordée à leur éventuelle participation. Ces observations nous ont aussi permis de sortir des cadres du discours officiel porté sur le dispositif lui-même pour en observer les phénomènes et acteurs dans ses « marges ». Par exemple, dans le cadre du dispositif de la CPDP nanotechnologie, les observations ont permis l'apport de données qui, au-delà des seuls discours et documents officiels mobilisant une terminologie spécifique empruntée à la théorie dialogique, montrent à l'inverse une forte directivité imposée par les médiateurs favorisant nettement l'expression des discours experts face aux publics. Ainsi, encore une fois la comparaison des résultats d'observation avec les discours permet de mettre en lumière certaines ambiguïtés relevant non pas d'une logique de la logique se fondant sur une compréhension sociologique s'appuyant sur un « acteur rationnel », mais bien plutôt d'un sens pratique. Nous dégagerons ainsi, au lieu de les écarter, de multiples résultats incompréhensibles si l'on s'en tient à une seule détermination directe des positionnements épistémologiques des acteurs de la recherche sur les pratiques communicationnelles. C'est la raison pour laquelle nous avons notamment dû relire nos résultats de terrain au travers de la théorie

⁷⁶ Legrave Jean-Baptiste, « L'entretien – Une technique et quelques-unes de ses « ficelles » », in Olivesi Stéphane (dir.), *Introduction à la recherche en SIC*, PUG, 2007, pp.36.

bourdieusienne des champs, à la suite d'une entrée dans notre travail de thèse opérée initialement et principalement à partir des théories habermassiennes.

Il est fréquent que l'observateur laisse de côté les faits qui ne lui semblent pas cohérents ou ceux dont le sens lui paraît indéchiffrable. En retour, il retiendra volontiers les observations convergentes qui, en tout cas, servent la démonstration. (...) On pourrait ajouter que l'enjeu est de comprendre la manière dont les acteurs considèrent leur propre situation, comment ils définissent eux-mêmes les activités dans lesquelles ils sont impliqués, plutôt que de les considérer comme irrationnelles ou hors normes.⁷⁷

Enfin, la collecte systématique et l'étude des supports de communication diffusés ouvrent une perspective plus large sur la production communicationnelle écrite des dispositifs, et notamment sur les liens que ceux-ci entretiennent avec les acteurs non professionnels des sciences. Ces trois différentes méthodes tolèrent également entre elles d'autres comparaisons potentielles, par exemple : les entretiens qualitatifs réalisés dans un cadre individuel tolèrent une comparaison avec les contenus produits collectivement, souvent marqués de divergences, faisant ressortir des doutes, voire des critiques, émis sur le plan individuel face aux pratiques collectives.

Puis, à un second niveau, une fois les dispositifs sélectionnés et étudiés de manière isolée, nous pourrons alors montrer les multiples liens qui les unissent les uns aux autres, établir une sorte de « cartographie » de la distribution des engagements des différents acteurs rencontrés parmi la diversité apparente des dispositifs, par exemple dans la répartition des pratiques des acteurs polypraticiens. Cette forme de cartographie notamment sera mobilisée pour montrer certains liens de convergence ou de divergence des pratiques, des rapports sociaux et de la constitution en groupe communautaire des individus acteurs de la recherche. De surcroît, ces dispositifs apparaissent entre eux selon une certaine configuration spécifique, certains étant emboîtés dans d'autres dispositifs, du fait de leurs institutions de tutelle, de leurs médiateurs, de leurs polypraticiens et formateurs, etc. Ainsi, c'est bien à partir de cette configuration spécifique des dispositifs les uns par rapport aux autres et de leurs spécificités apparentes, que nous entendons produire une image de ce que fût un espace public territorial à thématique scientifique, entre 2007 et 2011 à Grenoble. Bien évidemment, une telle méthode présente les inconvénients de ses avantages : l'avantage évident d'une comparaison des dispositifs et du suivi du parcours des acteurs sociaux en leur sein permettant une contextualisation précise, mais le désavantage tout aussi évident de cette même contextualisation répondant à de strictes bornes géographiques et temporelles, Grenoble de 2007 à 2011. Par conséquent, l'ensemble des résultats produits ne peuvent

⁷⁷ Philippe Le Guern, « L'observation : méthode et enjeux », in Stéphane Olivesi (dir.), *Introduction à la recherche en SIC*, PUG, 2007, p.28-29.

évidemment pas être extrapolés de leurs contextes spécifiques sans une certaine prise de risque, appelant à son tour à un élargissement du corpus à de nouveaux territoires, à peine ébauché au cours de ce travail de thèse, ou de nouveaux dispositifs.

Nous organiserons ce présent travail de thèse en deux parties principales. La première portera sur les notions d'espace public et de science, via une approche socio-historique conjointe montrant un phénomène de co-construction des théories et des institutions sociales. La seconde partie concernera l'étude des engagements communicationnels des acteurs de la recherche dans les dispositifs contemporains de publicisation des sciences précédemment exposés en introduction. Cette division de notre travail en deux parties correspond au souci que nous avons de mettre en lumière une double emprise des sciences et de ses acteurs sur l'espace public, à la fois au travers des pratiques théoriques et des pratiques communicationnelles, et plus précisément au travers l'intégration d'un habitus socioprofessionnel dans la théorie, favorisant une lecture ethnocentrée de l'espace public. D'autre part, cette division de notre plan correspond également à notre volonté de montrer les phénomènes d'une reproduction par la pratique communicationnelle, prenant alors plutôt la forme d'un sens pratique, des cadres théoriques permettant structurellement la facilitation de cet ethnocentrisme. Cette première partie plutôt « théorique » nous permettra également de poser nos objets de recherche plus précisément que nous ne l'avons fait jusqu'à présent.

Celle-ci comprendra trois chapitres, s'attachant chacun à l'étude théorique d'objets présentant collectivement un degré élevé d'interdéfinition mutuelle : l'espace public, l'épistémologie et l'opinion publique, et enfin les différents modèles de publicisation et leurs contextes historiques d'émergence. Le premier chapitre de cette première partie reviendra sur la théorisation de l'espace public, telle qu'initialement posée par Jürgen Habermas, pour en souligner quelques limites qui, in fine, ne sont pas sans lien avec le positionnement épistémologique de cet auteur. Nous entendons notamment donner quelque sens à ces limites théoriques initiales en montrant que l'émergence de méthodes épistémologiques constructivistes ont permis une remodelisation de cet objet, en produisant une distanciation critique vis-à-vis d'un logocentrisme et d'un ethnocentrisme d'origine objectiviste. Le deuxième chapitre de cette première partie s'attachera à brièvement définir une diversification des conceptualisations épistémologiques, pour tenter de montrer les limites fondamentales du positivisme et de l'objectivisme, dommageables pour les activités scientifiques elles-mêmes, quelle qu'en soit la discipline, et marquant également un enjeu cette fois directement lié à la représentation politique. Ce chapitre comportera aussi une approche socio-historique des modes de construction de l'opinion publique, permettant d'illustrer très concrètement de tels enjeux politiques et plus particulièrement, de

montrer comment une certaine conception des sciences fût historiquement mobilisée au service de la justification de la mise à l'écart progressive de cette opinion publique en la convertissant en exclusive opinion sondagière. Enfin, nous fermerons cette première partie en consacrant un chapitre au développement des dispositifs de publicisation des sciences, histoire récente qui ne peut être exemptée de l'étude de phénomènes sociaux conjoints : l'émergence du constructivisme et de la théorie critique dans les milieux intellectuels d'une part et d'autre part l'émergence de mobilisations sociales de grande ampleur qui ont contribué à la conversion, au moins partielle, de ces théories en revendications politiques. Ces trois premiers chapitres rencontreront certes une difficulté dans la mise en récit linéaire propre à l'exercice de l'écrit, lorsque les différents objets scientifiques sont sujets à un niveau d'interdéfinition et d'intégration mutuelle importante. Cependant, nous entendons montrer le caractère dynamique de ces objets au cours de l'histoire : ils se meuvent ensemble et concernent de concert mouvements sociaux et mouvements théoriques. La seconde partie principale de ce travail de thèse sera composée de quatre chapitres, voyant chacun l'étude des dispositifs contemporains de publicisation des sciences, dans l'ordre où nous les avons jusqu'à présent énoncés : premièrement le dispositif de vulgarisation « Visions Croisées », deuxièmement le dispositif d'animation culturelle scientifique « Fête de la Science », troisièmement le dispositif de débats publics « CPDP nanotechnologies », et enfin quatrièmement, le dispositif de formation intra-académique « CIES » portant sur la formation des doctorants allocataires territoriaux aux objets de la communication et de l'information.

Notre conclusion, s'attachera finalement à montrer que les enjeux et conflits d'intérêts au sein du complexe sciences sociétés se jouent jusque dans la théorie, et tout particulièrement au travers de la théorie de la communication et de la théorie de la connaissance. Celles-ci apparaissent alors comme des arènes où se jouent des conflits à la fois entre acteurs internes, et entre acteurs internes et externes. D'où le besoin aussi impératif qu'urgent de refonder une épistémologie, en dehors d'une emprise traditionnelle rationaliste, prenant en considération la pratique communicationnelle selon les liens structurels observables empiriquement dans les dispositifs de publicisation des sciences, afin de dégager de l'idéologie un projet historique d'émancipation des sociétés par les sciences, qui semblait jusqu'alors relégué à une éternelle promesse constamment renouvelée dans les discours, sans pourtant jamais pouvoir se réaliser dans une praxis socialement distribuée en dehors d'une « communauté scientifique », car se réalisant contre la distinction formellement posée entre acteurs scientifiques et « acteurs profanes ». Ainsi, nous achèverons cette introduction en citant Dominique Pestre :

[Une] symétrisation⁷⁸ peut être entendue comme un principe simple de science : elle signifie alors être objectif et neutre devant les événements, ne pas se laisser prendre par le discours rationalisateur et a posteriori des vainqueurs (...). Le principe de symétrisation est toutefois aussi un principe moral, un principe de justice. Symétriser signifie réhabiliter les perdants de l'histoire contre les vainqueurs qui font passer les petits comme sans raison, comme irrationnels et déraisonnables. Cette posture a donc de nombreux bénéfices – voire tous les bénéfices à la fois : elle est intellectuellement productive et stimulante – et les analyses de controverses montrent bien la simplicité du programme « rationaliste » alors hégémonique ; elle revient à miner l'autorité de la science au nom... de la science et de la morale réunies, ce qui est une combinaison heureuse ; elle est politiquement gratifiante, enfin, puisqu'elle rétablit la justice.⁷⁹

78 *Symétrisation* que nous avons jusqu'à présent nommé *pragmatisme constructiviste* partant des mondes vécus, en tant que méthodologie partant des mondes vécus et s'attachant à *distancier* les travaux scientifiques des rapports de force sur le plan des valeurs culturelles et des normes instituées.

79 Dominique Pestre, « L'analyse de controverses dans l'étude des sciences depuis trente ans. Entre outil méthodologique, garantie de neutralité axiologique et politique », in *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2007/1, n° 25, p. 29-43.

Chapitre 1 : Les théories de l'espace public, de la philosophie aux sciences humaines et sociales

Nous allons nous attacher lors de ce chapitre, à définir la notion d'espace public que nous travaillerons principalement selon une approche historique. Ainsi, nous consacrerons la première partie de ce chapitre au concept heuristique développé par Jürgen Habermas et qui constitue, dans le cadre de cette thèse, le point de départ. Nous pensons en effet qu'il est particulièrement important de définir précisément ce que nous entendons par ce terme pour lever partiellement le voile qui tend à l'obscurcir. D'une manière synthétique, comme pouvait le résumer Nancy Fraser, l'espace public est fondamentalement lié à la théorie démocratique et à la notion de participation.

[La notion d'« espace public » au sens habermassien] désigne en effet un espace, dans les sociétés modernes, où la participation politique passe par le médium du langage. C'est l'espace où les citoyens débattent de leurs affaires communes, une arène institutionnalisée d'interaction discursive. D'un point de vue conceptuel, cette arène est distincte de l'État, car il s'agit d'un lieu de production et de circulation de discours qui peuvent, en principe, être critiques envers l'État.⁸⁰

Car cette notion demeure complexe, et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, elle trouve plusieurs acceptions différentes, qui peuvent varier en fonction des disciplines à partir desquelles nous l'abordons, mais également en fonction des époques. Jürgen Habermas a lui-même dû avoir recours à des champs théoriques issus des sciences humaines et sociales aussi variés que ceux des sciences politiques, de la sociologie, de la psychosociologie, de l'économie, du droit et de l'histoire. De nombreuses notions issues de l'histoire des idées et de la philosophie sont également présentes, dans la mesure où l'objet espace public concerne également les dimensions comparées des idéologies et de la pratique des acteurs sociaux qui le constituent. Dans ce sens, cette notion :

(...) introduit un bilinguisme conceptuel en faisant penser dans les catégories de la communication et de la prise de parole un modèle politique dont la désignation comme « État de droit » masquait aussi une lecture trop centrée sur le juridique. Elle connecte les savoirs balkanisés par la logique académique, associant les acquis de l'historien et du juriste à ceux du sociologue ou du philosophe. Elle prend le risque d'associations d'objets stimulantes, en s'interrogeant sur les effets de la sociabilité familiale sur la genèse de dispositions citoyennes, en des temps où l'analyse de la « vie privée » est encore loin de faire partie des objets routinisés des sciences sociales.⁸¹

80 Nancy Fraser, « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante », in Emmanuel Renault & Yves Sintomer (dir.), *Où en est la théorie critique ?*, éditions La Découverte, 2003, p.94.

81 Erik Neveu, « Les sciences sociales face à l'Espace public, les sciences sociales dans l'espace public » in *L'espace public et l'emprise de la communication*, Isabelle Pailliat (dir.), Ellug, 1995, p. 38.

Deuxièmement, cette notion trouve ses origines et fondements au cours d'une histoire riche et complexe, dont les différentes périodes vont laisser une empreinte profonde sur ses formes contemporaines. Comme nous le verrons en étudiant notre corpus d'entretien, il n'est pas rare d'entendre les acteurs sociaux qui nous intéressent, se référer à « la vie de la cité » ou encore à une « agora » pour fonder et justifier les discours qu'ils portent à propos de leurs propres pratiques et fonctions sociales. Ainsi, la notion d'espace public apparaît le plus souvent implicitement naturalisée, comme s'il s'agissait ici d'un objet commun. Pour Daniel Jacobi : « Le syntagme "espace public" est un syntagme confus, une notion écrasée et tuée par son succès. Pourtant, la notion d'espace public est une notion difficile à éviter. Chaque chercheur en sciences sociales doit la reconstruire dans sa propre langue »⁸². Ces empreintes multiples, et le fait qu'elles soient encore distinctement observables, vont contribuer à mettre de côté la perspective commune consistant à envisager les phénomènes sociaux dans leur dimension de rupture avec le passé pour, au contraire, mettre en lumière certains liens de continuité. En effet, comme nous le verrons tout au long de ce travail de thèse, la communication des acteurs scientifiques porte indéniablement les empreintes de la tradition imprimée au cours des siècles par l'histoire des idées, des idéologies et finalement des théories et pratiques de l'épistémologie elle-même.

Enfin, la troisième raison qui nous incite à insister sur cette notion est la suivante : la notion d'espace public place le chercheur qui l'étudie dans l'inconfortable position du grand écart, entre d'un côté une histoire conceptuelle riche et variée et dont, in fine, il apparaît difficile de produire la synthèse ; et de l'autre côté des pratiques qui peuvent s'observer dans les formes de la vie quotidienne des individus. La notion de publicisation elle-même permet de réintroduire une approche dynamique dans l'étude d'un objet, l'espace public, dont la définition apparaît souvent par trop figée par une tradition liée à une pratique théorique rationaliste et ontologique, prenant place sur le temps long. Ce dernier objet se trouve situé au carrefour de deux influences majeures, avec d'une part une histoire riche à partir de laquelle se sont constituées les institutions sociales politiques, économiques et également scientifiques – et à ce titre la notion se pose alors comme un idéal-type de nature normative – et d'autre part les interactions et les communications produites de manière contemporaine, au travers des formes de la vie quotidienne et de l'expérience sociale des acteurs sociaux – à ce second titre, la notion doit alors être comprise en tant qu'une superposition et une articulation de multiples arènes sociales et dont les valeurs culturelles et formes de communication se conforment plus ou moins aux

⁸² Jacobi Daniel, « Communication et espace public », table ronde 3, colloque *Penser les sciences de la communication : questions vives*, 28 septembre 2006, Institut de la Communication et des Médias, Echirrolles.

idéaux portés par le modèle historique initial. Dans ce sens, la mobilisation de la notion de publicisation témoigne également du souci que nous avons de ne pas figer la notion d'espace public par le recours à une ou plusieurs théories quelconques, mais au contraire de montrer que celui-ci se produit et se reproduit au quotidien au cours des interactions ordinaires, de même que certaines de ces dernières participent à en redéfinir les modalités pratiques.

Il ne s'agit pas contourner la complexité de la notion d'espace public en changeant de terme. Au contraire, ce cheminement théorique m'amène aujourd'hui à opérer une distinction entre : – l'espace public au singulier que je considère comme un outil théorique, un idéal-type. Il s'agit donc d'une construction idéale qui aide à la compréhension globale du « vivre ensemble » et qui doit être mobilisée en tant que telle ; – et les incarnations de cet idéal dans des morceaux et/ou des moments d'espaces publics au gré de la progression du processus de publicisation. Il faudrait alors parler des espaces publics, au pluriel. Mes recherches ont ainsi mis en évidence que le statut d'espace public n'est pas pérenne et peut s'afficher selon des degrés et des chronologies différenciés. C'est sur ces seuls morceaux ou moments d'espaces publics que des enquêtes empiriques peuvent réellement s'expérimenter. Les deux niveaux doivent se combiner dans une analyse rigoureuse.⁸³

Ainsi, la notion de publicisation se situe à la fois entre le domaine des pratiques communicationnelles observables empiriquement mais dont l'étude demeure nécessairement figée au contexte contemporain (il semble difficile pour le chercheur de remonter le temps pour étudier les pratiques historiques) et le domaine des théories propres à l'objet espace public, permettant une compréhension historique de celui-ci mais cependant limitée à la compréhension qu'en avaient les théoriciens pris dans des contextes culturels et théoriques spécifiques. Dans ce sens, la pensée de Jürgen Habermas a su ouvrir bien des voies et lever bien des difficultés. Cependant, elle n'est pas non plus exempte de défauts évidents qui, au moins dans sa première version, apparaissent aujourd'hui en inadéquation vis-à-vis des phénomènes que nous souhaitons aborder. C'est la raison pour laquelle nous détaillerons dans la seconde partie de ce chapitre les apports théoriques ultérieurs qui vont grandement participer à renforcer la pertinence critique de la notion d'espace public. Car finalement, lorsque nous pensons comprendre scientifiquement des mutations de l'espace public, ces dernières peuvent apparaître comme relevant de deux causes distinctes. Certes, d'un côté, les acteurs sociaux, au travers de leurs pratiques quelles qu'elles puissent être, participent à définir ou à redéfinir les contours de l'espace public, dans un ici et maintenant complexe construit quotidiennement par un jeu d'interactions imbriquées les unes dans les autres. Mais d'un autre côté, relevant cette fois non plus de la pratique, mais bien des opérations et pratiques théoriques, les paradigmes en fonction desquels les théoriciens

⁸³ Romeyer Hélène, *Approche communicationnelle de la notion de publicisation*, thèse de HDR en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Grenoble, 2011, p.13.

ont travaillé, observé et défini l'objet espace public ont probablement tout autant, voire peut-être plus, participé à la modification de ses contours, et à prédéfinir des normes de conduite culturelles et/ou communicationnelles. C'est dans ce sens qu'Erik Neveu écrivait à propos de l'œuvre de Jürgen Habermas :

Partant d'une interrogation sur ce que les sciences sociales peuvent tirer aujourd'hui de cet ouvrage-repère, la problématique basculera pour conclure sur une manière d'inversion des questions, d'interrogation sur la place des sciences sociales tant dans le fonctionnement réel de l'espace public que comme outil d'une intervention inséparablement scientifique et politique en son sein.⁸⁴

Or, si l'espace public est une notion prise dans un écart maximal entre études empiriques et synthèses théoriques (elles-mêmes non exemptes de positions relevant d'un habitus socioprofessionnel propre au champ de la recherche et des activités scientifiques), il n'est pas surprenant que dans l'étendue de cet espace se soient souvent insinués les représentations et jugements de valeur spécifiques de ses théoriciens successifs. Par conséquent, c'est bien d'abord selon une dimension réflexive que nous entendons mettre en lumière le rôle fondamental des acteurs scientifiques dans les opérations théoriques d'objectivation de l'objet espace public, et qui ne sont pas sans laisser entrevoir une pratique théorique empreinte d'un légitimisme rationaliste projetant ses formes au sein même de la théorie.

84 Erik Neveu, « Les sciences sociales face à l'Espace public, les sciences sociales dans l'espace public » in *L'espace public et l'emprise de la communication*, Isabelle Pailliant (dir.), Ellug, 1995, p. 39.

1.1) La conception heuristique habermassienne de l'espace public

C'est en 1962, dans son travail de thèse, que Jürgen Habermas s'intéresse à la notion d'espace public. Il va pour cela adopter une optique résolument pluridisciplinaire, sans laquelle cet objet complexe tendrait à se dissoudre, et l'analyse à se faire réductrice. Cette approche heuristique va principalement se centrer sur l'histoire du développement des systèmes de démocratie représentative dans les sociétés libérales, et tenter de les mettre en lien avec les dispositifs de communication publique. Par la suite, Jürgen Habermas publiera une préface à l'occasion de la réédition de 1990, également publiée sous le titre « l'espace public 30 ans après » dans la revue *Hermès*. Cette préface va apporter quelques corrections décisives vis-à-vis du texte original, en prenant en compte les avancées théoriques récentes des sciences humaines et sociales. Ce déplacement du cadre d'étude va ouvrir de nouvelles perspectives d'analyse de l'espace public, plus largement ouvertes au constructivisme, notamment en remettant en cause la perspective première d'une linéarité des phénomènes de réception. Ce repositionnement impliquera des conclusions assez divergentes, quant aux effets sociaux des processus de communication publique. Nous reviendrons sur cet ajout, selon nous indispensable, à la fin de la présentation de cet ouvrage, afin de respecter et de souligner la chronologie du développement et du perfectionnement théorique de la notion d'espace public.

1.1.1) Les conditions de l'émergence historique de l'espace public

L'ouvrage qui nous intéresse ici porte principalement sur l'étude de la structure, de l'apparition historique et des mutations de l'espace public bourgeois, tel qu'il va se former principalement à partir du Siècle des Lumières dans les sociétés européennes. Celui-ci occupe une place dominante tant au niveau des normes et des idéologies, que dans les structures et dans les formes de pratique des espaces politiques des démocraties libérales scientificisées, et ce, tout en écartant de facto la notion de sphère plébéienne qui, quant à elle, opérerait plutôt en marge du premier.

L'espace public trouve son origine historique et idéologique dans la tradition, rapportée par les historiens et philosophes de l'antiquité hellénique. Cette tradition écrite nous rapporte l'histoire de l'agora, où les citoyens sont alors supposés libres d'utiliser publiquement la « raison » afin de critiquer les pouvoirs en place. Le lieu géographique historique où pouvait s'exercer une telle activité était la place centrale des villes grecques antiques. Mais cette sphère correspondait également à un lieu symbolique dans la mesure où ces processus critiques concernaient la discussion des choses

communes, par stricte opposition aux choses d'ordre privé propres à chaque individu. Étaient considérés citoyens dans l'agora exclusivement les individus masculins dégagés de la dépendance du travail productif, c'est-à-dire les « maîtres de maison » selon les structures sociales spécifiques de cette époque. Ainsi, la participation à un espace public antique était conditionnée aux statuts spécifiques auxquels on accédait par la propriété et par la domination patriarcale dans un foyer relevant du domaine particulier et privé. Si ces premières formes d'organisation « républicaine » des sociétés resteront circonscrites à des époques spécifiques et des régions particulières, telles par exemple certaines phases historiques romaines où un Sénat tentait de représenter la plèbe, leur histoire n'en a pas moins constitué une base culturelle particulièrement influente au cours des siècles qui vont suivre.

Durant le Moyen Âge européen, le système de la représentation féodale va établir une correspondance directe entre le seigneur et le territoire sur lequel il exerce sa domination : le premier devenant le représentant exclusif et réifié du second. La représentation féodale va ainsi voir se développer des codes de communication spécifiques au travers d'insignes, de conduites et d'une rhétorique propres à une distinction de la noblesse :

C'est particulièrement dans le tournoi, le mime du combat équestre, que cette représentation prend sa valeur. Bien sûr la sphère publique propre à la cité grecque connaît elle aussi une mise en scène où les vertus sont « en joute » ; mais le caractère public de la représentation propre à la chevalerie de Cour qui se déploie pleinement, pendant les jours de fête, les « Grandes Heures », et plutôt que durant les jours d'audience, n'est nullement une sphère de communication politique. En tant qu'aura de l'autorité féodale, il symbolise un statut social.⁸⁵

L'espace public féodal va prendre une nouvelle apparence avec le développement des cours au tournant du XV^e siècle, et dont les noblesses cultivées vont assimiler peu à peu la culture naissante de l'humanisme bourgeois. Les mises en scènes de la représentation vont peu à peu quitter les églises et les places publiques pour intégrer le palais, avec par exemple les cérémonies de lever et de coucher de Louis XIV. Avec la Réforme du XVIII^e siècle, les pouvoirs féodaux et religieux vont progressivement se polariser : d'un côté, l'apparition d'une liberté de religion va reléguer celle-ci dans le champ de l'autonomie privée, tandis que de l'autre les biens des seigneurs vont peu à peu se détacher de la chose publique. On voit alors apparaître des administrations d'État, avec le développement d'une bureaucratie, d'un pouvoir judiciaire et/ou de parlements dans certains pays d'Europe, tandis que les puissantes corporations professionnelles du moyen-âge vont peu à peu se changer en « société civile » agissant à partir du domaine privé. Toutefois, cette mutation progressive de l'espace public ne va

85 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 20.

surgir, premièrement, qu'avec le besoin d'extension et de développement des réseaux commerciaux et bancaires, et deuxièmement avec le développement d'une culture bourgeoise.

À la naissance du grand commerce, aux yeux duquel les villes ne sont plus que des bases opérationnelles (...) apparaissent des marchés d'un autre type. Ils prennent la forme de foires périodiques, et grâce au développement des techniques bancaires créées par le capital financier (...), ils finissent par assumer bientôt la fonction de Bourses établies (...). Ces échanges commerciaux se développent selon des règles que bien entendu le pouvoir politique manipule aussi ; néanmoins on assiste à l'extension d'un vaste réseau horizontal de dépendances économiques qui, en principe, ne peuvent plus être ramenées aux rapports féodaux tels qu'ils s'échelonnent selon l'axe vertical des dépendances propres à ce système dont le modèle est l'économie domestique autarcique⁸⁶.

C'est à partir de ces transformations économiques que va naître la nécessité croissante d'une structuration d'un réseau d'échange informationnel permettant une planification des échanges financiers. Le besoin de prévision des marchands dicté par les marchés, mais également d'information sur l'état des routes commerciales, va voir l'apparition des premiers bulletins d'information, réservés au départ aux corporations et aux pouvoirs des villes commerciales. Cependant, ces bulletins ne vont pas encore constituer une menace face au pouvoir monarchique dans le sens où ils demeurent dans une large mesure confidentiels et limités aux stricts intérêts privés. Mais, dans le même temps, l'économie capitaliste connaît une évolution importante dans la phase historique du mercantilisme, qui demande, afin de maintenir constante la perspective de croissance des marchés, non seulement l'extension de ceux-ci à de nouvelles villes, à de nouveaux territoires, mais également une nécessité de garanties politiques de stabilité du commerce. Cette nécessité des marchés va forcer la restructuration des Etats en « nations », avec des institutions modernisées et dont l'administration des finances va dès les prémises en constituer le noyau.

C'est dans ce sens que va lentement se structurer l'espace public bourgeois : dans l'instauration d'un rapport de force entre, d'un côté, la classe bourgeoise et, de l'autre, l'Ancien Régime. Les discussions et revendications portent sur le rôle et les attributions des administrations publiques, armée et finances en premier lieu. C'est dans ce contexte qu'apparaît alors progressivement la presse développée à partir des structures initiées par les anciens bulletins de l'information commerciale et qui va peu à peu relayer les intérêts de la classe bourgeoise, en opérant une critique d'ordre politique à l'endroit de la gouvernance de ses administrations. Cette évolution de la presse va se structurer dans un processus de long terme. Au départ, les bulletins restent dans une large mesure réservés aux commerçants qui, eux-mêmes, ne

86 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 26.

trouvent aucun intérêt à rendre publiques certaines informations valorisables. Les thèmes de la presse restent alors cantonnés à des informations de moindre valeur, contrôlés par les corporations et soumises à la censure des administrations royales. Les agences d'information trouvaient alors dans cette presse une manière de valoriser des informations de faible importance dans la gestion du commerce ou datées par rapport à ce qu'elles avaient l'habitude de produire dans des échanges épistolaires plus confidentiels. Dans le même temps, les administrations d'État nouvellement créées et les pouvoirs royaux mirent à contribution ces supports afin de notifier plus largement ses décisions, regroupant ainsi par la pratique ses interlocuteurs en un « public ».

Il est important de noter qu'il y a ici un déplacement du mot « public » par rapport au sens commun: il s'agit non pas de « l'homme du peuple », mais bien plutôt des membres cultivés de la société, au premier rang desquels les fonctionnaires de l'administration royale, les médecins, prêtres, officiers, professeurs, commerçants... conditionnant par là-même l'accès de cette sphère publique au niveau de culture de ses destinataires envisagés :

Ce groupe social des nouveaux bourgeois est la base véritable du public qui, dès le début, est un public de lecteurs ; il ne peut plus être intégré en tant qu'ensemble social à la culture aristocratique du baroque déclinant, comme ont pu l'être, à leur époque, les gros commerçants et les fonctionnaires des villes, assimilés à la culture aristocratique des Cours italiennes de la Renaissance. La position dominante que ces nouveaux bourgeois occupent au sein de la sphère nouvelle qu'est la société civile provoque au contraire une tension entre la « ville » et la « Cour » qui s'est produite différemment selon les pays.⁸⁷

La prise de conscience qu'opère la classe bourgeoise de sa propre existence, c'est-à-dire dans la dimension empathique de l'espace public, à travers la mise en commun de ses intérêts permise par la presse de cette époque, va alors former un espace autorisant une critique politique formulée contre le pouvoir au sujet des taxes et impôts, mais aussi à propos de l'intrusion du pouvoir public dans la sphère de l'économie privée et familiale. Cette sphère critique en formation suppose alors l'existence d'un public faisant usage de la « raison », afin de dégager à partir des intérêts particuliers et privés, un « intérêt général » relevant d'un consensus produit par la discussion. Mais, comme on le voit ici, cet « intérêt général » reste avant tout un intérêt de classe, car soumis à la condition d'accès définie par le niveau de culture, le statut professionnel et un certain détachement vis-à-vis des contraintes du travail productif.

⁸⁷ Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 34.

La presse va progressivement s'étoffer : aux premiers titres hebdomadaires vont s'ajouter des titres quotidiens, des revues thématiques de toutes sortes, et tout particulièrement des revues scientifiques comme le Journal des Savants en 1665 ou une pléthore de revues de critiques littéraires. La critique qui apparaît au cours du XVII^e siècle va très tôt être encadrée par le pouvoir lorsqu'elle concerne les sujets politiques ou sociaux. Malgré cela, la structure de l'espace public en tant que domaine du pouvoir va progressivement s'effacer au profit de celle d'une sphère constituée de la réunion d'individus privés faisant un usage public de la raison et formant alors une opinion publique. Il s'agit ici de l'émergence du principe de publicité qui, selon l'auteur, reste alors sans précédent dans l'histoire. Ce nouvel espace de médiation entre pouvoir et public va exiger une rationalisation de la domination, dans le sens où le pouvoir doit répondre à une injonction de justification des décisions devant une opinion publique.

Ensuite, cet espace public politique, loin de se cantonner à la presse et aux bulletins d'information de cette époque, se développe aussi à partir de la sphère littéraire, supportée par des dispositifs tels les théâtres, les cafés, les bibliothèques publiques, les salons de lecture ; et réunissant un public urbain et cultivé ; qui va intégrer progressivement dans ses structures les débats devenus politiques. Ces salons littéraires cosmopolites, qui réunissaient noblesse urbaine, bourgeoisie, artistes et savants, faisaient bien souvent office de « première publication », où venaient se discuter des idées issues des domaines culturels, scientifiques ou politiques, et où les individus pouvaient jouer d'égal à égal, symétriquement, contrairement aux fonctionnements hiérarchisés des administrations monarchiques ou cléricales. En premier lieu, cet espace va ainsi voir se développer, à la fois sur les plans collectifs et individuels, une expérience sociale de nouvelles normes et pratiques sociales, et s'ouvrir, au sein de la société monarchique, une « parenthèse » tolérant une certaine forme d'égalité. En second lieu, cet espace va autoriser la discussion de nouveaux sujets et de nouvelles idées, là où auparavant les institutions ecclésiastiques ou étatiques s'arrogeaient de facto le monopole d'accès à l'énonciation et à la représentation publique. Enfin, cet espace va, en intégrant ces nouvelles idées, ouvrir les conditions d'une discussion permanente à laquelle tous doivent en principe pouvoir participer. La sphère littéraire va peu à peu se détacher de ses anciennes dépendances : c'est bien à cette époque que les structures commerciales des biens culturels vont fortement se moderniser et que l'ancien système de mécénat va progressivement laisser place à celui des éditeurs professionnels.

C'est ainsi dans la sphère littéraire et la sphère du marché capitaliste que les expériences individuelles partant du plan privé vont pouvoir se socialiser et pénétrer la sphère publique dans un processus critique politiquement orienté. On peut donc parler d'un processus d'objectivation partant du singulier pour aller vers l'universel. Dans ce mouvement, la bourgeoisie alors nouvellement consciente

de son existence et sa force, va exiger l'établissement du droit constitutionnel, sur le principe : *veritas non auctoritas facit legem*⁸⁸. Ainsi, ce qui relève de la loi se fonde sur une forme de rationalité, et lie entre elles les notions de justesse et de justice, de raison et de loi. En d'autres termes, alors que le régime monarchique absolu et de droit divin, perçu comme privé, s'appuie sur la pratique du secret d'État servant la conservation de son pouvoir ; le principe de publicité, quant à lui, prend appui sur la recherche d'un consensus unanime et « rationnel ». L'opinion éclairée naissante va ainsi revendiquer une légitimité sur la création des lois et des processus décisionnels, tout en sapant les formes traditionnelles de légitimité du pouvoir absolu de droit divin.

Les clichés figés en formules de propagande révolutionnaire, l'« égalité » et la « liberté » bourgeoise, conservent ici encore un lien vivant avec le contexte d'où ils ont surgi : l'usage public que la bourgeoisie (...) faisait du raisonnement s'effectuait en principe en faisant abstraction de toute représentation sociale ou politique des hiérarchies, et d'après des règles universelles qui, parce qu'elles restaient rigoureusement extérieures aux individus en tant que tels, leur assurait un espace où pouvait se développer la dimension proprement littéraire de leur intériorité. Ces règles considérées comme universelles, garantissaient l'individuation ; objectives, elles permettaient le développement de la subjectivité ; abstraites, elles se portaient garantes du monde concret. »⁸⁹

Cependant, la sphère privée demeure fondamentalement ambivalente : d'un côté elle correspond aux intérêts liés au marché d'organisation capitaliste, mais de l'autre, elle correspond aussi à la sphère d'intimité formée par la famille qui en constitue le noyau. Cette ambivalence affecte également la sphère publique, dans la mesure où les individus privés y jouent le double rôle de bourgeois, défini par les critères de la propriété et de la culture ; et d'homme, caractérisé par leur entendement mutuel à partir de leurs expériences subjectives. Ces deux catégories excluent de l'espace public, de fait et de droit, les femmes et toute personne ne jouissant pas de leur indépendance. En cela, l'opinion publique constitue une identité fictive à partir de laquelle les normes bourgeoises peuvent s'étendre à l'ensemble de la société et revendiquer une certaine « universalité ». La fiction de l'unicité de celle-ci trouve une légitimité dans le fait que les résultats pratiques de son émancipation idéologique vis-à-vis des pouvoirs ecclésiastiques et étatiques sont bien réels. La compréhension que la bourgeoisie développe d'elle-même fait ainsi coïncider les normes et les pratiques de la propriété capitaliste d'une part et de l'humanisme bourgeois, d'autre part, à un idéal universaliste et rationaliste.

Pour Habermas, les fonctions politiques qu'acquiert l'espace public vont peu à peu s'étendre et se

88 « C'est la vérité et non l'autorité qui fonde la loi ».

89 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p.64.

renforcer. Sur ce terrain, le résultat de forces sociales en mesure de peser sur les processus décisionnels est représenté par l'instauration en Angleterre au XVII^e siècle d'un Parlement. Cette apparition précoce par rapport aux autres pays européens s'explique peut-être par le fait que la distinction entre bourgeoisie et aristocratie y était moins marquée qu'ailleurs, ceux-ci devenant ceux-là et inversement, par l'acquisition de terres et une tradition d'anoblissement plus souple qu'ailleurs. Cependant, une opposition d'un tout autre ordre existe entre les intérêts divergents du capitalisme industriel naissant, et du capitalisme commercial plus ancien. C'est à partir de 1694 que plusieurs évolutions importantes vont encore renforcer les fonctions politiques de l'espace public : la fondation de la Banque d'Angleterre et d'un premier ministre vont fournir des interlocuteurs administratifs face au Parlement. La suppression de la censure institutionnelle par le Licensing Act en 1695 va également faire jouir la presse d'une liberté de ton incomparable aux autres pays européens. Ces facilités d'institutionnalisation de l'espace public vont, à leur tour, favoriser le mouvement de professionnalisation des journalistes qui, jusqu'alors, étaient composés des écrivains ou des intellectuels assurant une subsistance par d'autres moyens. Cette époque d'institutionnalisation du principe de publicité et de la critique politique voit également le rapprochement de partis politiques et de titres de presse, comme lors du rachat par les Whigs du journal à large lectorat le London Journal. Ainsi, l'établissement d'une constitution instaurant des institutions publiques permettant de régler les rapports de force sociaux rendait une révolution inutile, la controverse permanente de l'opinion publique trouvant un lieu d'expression et de prise en compte par le pouvoir. L'évolution progressive du Parlement, dont les débats au départ à huis-clos furent rendus intégralement publics par la suite, contraint la Couronne à devoir y chercher elle-même des soutiens. La monarchie absolue se transforme progressivement en monarchie constitutionnelle.

En plus des grands quotidiens, l'évolution du système politique anglais à cette époque a vu d'autres institutions se former dans la perspective du principe de publicité : accroissement de l'affluence et de la périodicité des réunions politiques, multiplication rapide des associations régionales, organisation de pétitions massives... Tout se passe ici comme si l'émergence d'institutions permettant une reconnaissance officielle de la participation politique du public en stimulait la pratique. Toujours en Angleterre, là où auparavant on parlait plutôt « d'opinion vulgaire », le terme même d'opinion publique se répand et s'y substitue. Cependant, dans le même temps que cette extension d'ordre qualitatif, on voit se répandre dans les discours l'idée selon laquelle ce public doit être formé et éduqué pour être en mesure de se forger une opinion et de pouvoir en discuter publiquement. L'éducation apparaît déjà comme préalable indépassable à la participation politique du public.

En France, l'apparition de structures témoignant d'un public faisant usage de sa raison se fait plus tardivement, vers 1750. Les institutions agissant selon le principe de publicité se sont vues opposer une opposition plus ferme et généralisée du pouvoir, par l'exercice stricte de la censure politique et le refus, réitéré à maintes occasions par la monarchie, d'un Parlement constitutionnalisé ou d'une assemblée des états. En l'absence de ces espaces ouverts à la pratique politique publique et de leur reconnaissance par le pouvoir, la presse ne put prendre le même essor qu'en Angleterre. Il existait bien entendu une bourgeoisie porteuse de normes et d'intérêts, mais celle-ci ne trouvait pas de dispositifs intégrant et synthétisant son action politique. Autre différence fondamentale : la distinction forte en France entre bourgeoisie et aristocratie. La première pouvait acquérir des titres de noblesse lui ouvrant les portes des hautes administrations royales, mais au prix de l'abandon de leurs activités commerciales ou industrielles. Les bourgeois restent donc, du point de vue du pouvoir fondé sur la représentation féodale, des personnes exclusivement privées. À l'exception notable de Montesquieu, la critique philosophique reste attachée aux domaines religieux, littéraire ou artistique, et ce, jusqu'à l'apparition de l'Encyclopédie, qui sera considérée plus tard par Robespierre comme véritable « préface de la Révolution », venant réitérer l'idée selon laquelle la formation du public reste le préalable à sa participation politique. Inspirés par les idéaux anglais, différents clubs se forment comme celui de l'Entresol, dont les doctrines vont se voir diffusées par la presse. Avec la publication du « Compte Rendu » de la gestion de l'État par Necker va apparaître aux yeux de l'opinion publique bourgeoise la disproportion entre, d'une part, sa place importante dans le financement de la nation et, d'autre part, son impuissance politique. Le ministre sera rapidement congédié face au potentiel explosif d'une telle publication. Les états généraux adoptent alors le principe de publicité comme fondement de la légitimité politique : une Constitution est immédiatement instaurée, réservant une place de choix à la liberté d'expression et d'opinion, et en août 1789 un Journal des Débats et des Décrets rend compte des activités parlementaires. Mais certaines de ces structures de la publicité seront très vite suspendues par le pouvoir napoléonien, jusqu'à la révolution de Juillet.

Entre la France et l'Angleterre, l'histoire montre que, selon des processus différents, les espaces publics vont progressivement prendre en charge des fonctions politiques de première importance, en devenant le principe selon lequel les nations se structurent en États constitutionnels bourgeois et en organisant la responsabilité du gouvernement face au Parlement. Cette structure est particulièrement sous-tendue par une libéralisation des marchés et la privatisation des phénomènes de reproduction sociale, fournissant ainsi un important degré d'autonomie aux acteurs économiques. La conception que se fait l'espace public bourgeois de lui-même, en considérant que seul le privé peut et doit agir sur le public, tout en excluant un mouvement inverse, nécessite qu'il n'y ait d'autres ingérences dans le privé

que celles d'un libéralisme économique. Ceci implique la mise en pratique par l'État de la doctrine du laisser-faire. Finalement, l'idée de la classe bourgeoise économiquement dominante, à l'endroit de l'État n'est autre que celle de son élimination dans ses aspects de domination. Pour autant, l'opinion publique ne se représente pas elle-même en tant que pouvoir : la conception qu'elle a de son rôle reste limitée à la transformation et au contrôle de la domination du pouvoir.

Faire que les décisions tiennent compte des compétences, et respecter une justice formelle sont donc devenus les critères qui caractérisent l'État constitutionnel bourgeois ; au niveau de son organisation, l'administration « rationnelle » et la justice « indépendante » sont les conditions préalables auquel il obéit. La loi elle-même, le fait de s'en tenir au pouvoir exécutif et à la justice, doit avoir indifféremment pour tous et pour chacun le même pouvoir contraignant, et n'autoriser, en principe, ni dispense ni privilège. C'est ce en quoi les lois de l'État correspondent à celles du marché : les unes comme les autres ne font aucune exception parmi les citoyens et les personnes privées ; elles sont objectives, c'est-à-dire que les individus ne peuvent les manœuvrer dans leur propre intérêt (...) ; et elles ne s'adressent pas non plus à certains individus en particulier (...).⁹⁰

Les lois fondamentales vont donner des garanties au principe de publicité (liberté d'opinion, liberté de la presse, liberté d'association et de réunion...) et les fonctions politiques individuelles (droit de vote, de pétition...), d'autres vont s'attacher à protéger la vie privée (liberté de la personne, inviolabilité du domicile...), enfin certaines vont réglementer les échanges entre propriétaires privés (égalité devant la loi, protection de la propriété privée...). Pour l'auteur, la définition constitutionnelle de cet espace public politique entérine cependant la nature d'une domination qui ne dit pas son nom, sous couvert d'une certaine forme de rationalité et d'universalité : l'opinion publique bourgeoise réclame la subordination du public aux intérêts de la sphère privée. Or, la réalité sociologique et économique de la « société civile » serait tout autre, et les normes constitutionnelles ne font ainsi que remplacer une forme de domination par une autre. Par exemple, l'idée selon laquelle la publicité est ouverte à tous, est précisément une de celles qui pose le plus de problème. Dans le même temps, le public bourgeois comprend pourtant sa sphère en tant que telle. La sphère publique politiquement orientée reste littéraire, dans le sens où, comme nous l'avons vu précédemment, elle demeure conditionnée d'une part au niveau de l'éducation, à l'accès aux biens culturels et d'autre part à la propriété, deux catégories qui à l'époque se recoupent largement. De plus, le régime français postrévolutionnaire va utiliser un impôt concernant les propriétaires, le cens, comme critère d'accès à la condition de citoyen et restreindre le droit de vote à eux seuls.

90 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 90.

Or, les théories de l'économie classique posent les bases d'un système permettant à l'individu de déterminer rationnellement son activité économique, dans l'optique d'un accroissement maximal des profits. Le premier présupposé est celui de la garantie de la libre concurrence, le second pose que les produits s'échangent selon leur « valeur », en y incluant la force de travail comme marchandise, et le troisième est celui de l'équilibrage naturel de l'offre et de la demande lorsqu'il y a libre circulation des capitaux, des marchandises et des hommes. Et ce n'est qu'à ces conditions de mise en application par l'État que les individus auraient des possibilités égales d'accéder à la propriété, donc à l'espace public. C'est selon cette doctrine et ces conditions que les intérêts de la classe bourgeoise pouvaient être assimilés par les autres classes sociales et se justifier en tant qu'intérêt général.

1.1.2) La thèse d'un déclin de l'espace public

Si l'approche historique précédente semble particulièrement intéressante, bien qu'incomplète, dans le cadre de notre travail, Jürgen Habermas va s'attacher dans la seconde partie de son travail à décrire les processus qui, selon lui, conduiraient à déposséder l'espace public de ses fonctions critiques et participatives au profit de fonctions « acclamatives ». Cette seconde partie de l'ouvrage demeure nettement plus discutable, car symptomatique des phénomènes sociaux qui nous préoccupent dans le cadre de l'étude du complexe sciences sociétés. Selon Habermas, le déclin de l'espace public serait la résultante de plusieurs facteurs en interrelation : premièrement le développement des structures commerciales de la presse qui peu à peu dénatureraient le principe de publicité ; deuxièmement, l'avènement de l'État social qui, transformant les frontières entre privé et public, et reposant sur une expertise technique forte, se substituerait peu à peu aux formes de légitimité populaire ; et troisièmement, l'émergence de techniques nouvelles de gestion sociale. L'usage du marketing politique et des relations publiques, développés à la suite de la seconde Guerre Mondiale, en parallèle avec les progrès accomplis dans les sciences humaines et sociales, va s'étendre à l'espace public libéral, tout en modifiant structurellement les rapports de force entre ses acteurs.

Alors que l'espace public bourgeois s'est formé, à la différence du système féodal, sur le principe de séparation nette entre l'État et la société, le premier étant censé reposer sur l'intérêt général tandis que la seconde devait protéger les intérêts d'ordre privé ; le développement rapide des systèmes d'échanges commerciaux va durablement transformer les frontières entre privé et public et enclencher ce que l'auteur nomme une « reféodalisation » de la société. C'est en effet face au développement et à l'extension de ces échanges que se renforce le besoin, d'une part, d'une autorité administrative

déployant et renforçant certaines formes de l'interventionnisme étatique et, d'autre part, la nécessité pour la classe bourgeoise de voir transférées certaines prérogatives étatiques au pouvoir privé.

Au cours de la fin du XIX^e siècle, en Europe, apparaissent de nombreuses limites à la libre concurrence : concentration du capital, parfois sous forme de fusion entre grandes entreprises, entente sur les prix ou sur les volumes de production... reléguant à l'état de simple idéologie le modèle théorique de l'économie libérale, fondé sur un système de relation d'échange horizontal entre propriétaires individuels, et non pas sur une économie de grands groupes prenant peu à peu une emprise considérable sur la société. Ces développements économiques vont progressivement mettre à jour la nécessité d'un État régulateur fort, principalement avec l'apparition de mouvements contestataires des classes socialement et économiquement faibles, issues pour une majeure partie des mouvements sociaux se réclamant de la pensée marxiste. Ces classes vont à leur tour prendre peu à peu conscience de leur propre réalité sociale et de leurs intérêts. C'est face à cette interpénétration croissante d'intérêts contradictoires que vont se déplacer les frontières établies entre public et privé.

La concentration de la puissance économique au sein de la sphère privée des échanges d'une part, et d'autre part le fait que la sphère publique soit devenue un organe de l'État et réaffirma sa promesse, désormais institutionnalisée, d'un libre accès ouvert à tous, renforcent tous deux, au sein des couches économiquement faibles, la tendance à vouloir s'attaquer par des moyens politiques aux classes dominantes dont la supériorité repose sur la position qu'elles occupent au sein des échanges.⁹¹

Pour Habermas, ces différentes tensions vont faire apparaître les systèmes de suffrage universel. Du point de vue des classes économiquement faibles, ce nouveau potentiel de participation à la décision politique doit pouvoir contrebalancer la puissance économique de la classe bourgeoise. Les États européens vont s'attribuer de nouveaux pouvoirs, au-delà des pouvoirs régaliens, premièrement dans l'organisation et la planification des rapports de classe, deuxièmement dans la protection des groupes sociaux économiquement faibles, troisièmement dans la régulation des investissements privés et la planification des investissements publics. Ces nouveaux champs d'intervention étatique vont, à leur tour, entraîner un renforcement du besoin d'expertise détachée auprès des institutions.

Pour l'auteur, l'usage public de la raison que faisait le public se transforme également. Alors que les rapports sociaux étaient auparavant censés s'exprimer au travers de la discussion « rationnelle », la sphère formée par la réflexion critique se transformerait en une sphère de consommation par les

91 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 152-153.

« masses » des biens culturels. Sous l'effet d'une complexification croissante de la société, la distinction entre sphère privée et sphère publique disparaîtrait, non pas parce que les individus perdraient le contrôle de leur vie privée, mais parce qu'au contraire, sous le poids de la complexité croissante de la vie publique, celui-ci perdrait la compréhension d'un pouvoir public paraissant de plus en plus abstrait. Une « sphère des loisirs », agissant avant tout sur un plan individuel, tendrait à remplacer l'ancienne « sphère littéraire bourgeoise » dont serait issu l'usage public de la « raison ». Dans la mesure où les dispositifs culturels ayant servis de prémices à la prise de conscience et à la politisation de la classe bourgeoise – parmi lesquels les salons, les cafés littéraires ou la presse d'opinion – n'étaient pas soumis aux forces de la production et de la consommation, et restaient indépendants des « impératifs de la survie », dans la tradition grecque de l'agora, une distinction s'opérait alors encore entre intérêts publics et intérêts privés. Or, cette distinction disparaîtrait dès lors que ces dispositifs deviennent de simples supports de consommation de biens culturels.

À partir du moment où les lois du marché qui dominent la sphère des échanges et du travail social pénètrent aussi dans la sphère réservée aux personnes privées rassemblées en un public, le raisonnement tend à se transformer en consommation et la cohérence de la communication publique se dissout en des attitudes, comme toujours, stéréotypées, de réception isolée.⁹²

Ainsi pour le philosophe, les industries culturelles ne reproduiraient plus que l'illusion de l'existence d'un espace public bourgeois, en « subvertissant » l'usage public de la « raison ». Suivant cette thèse, Habermas voit également dans le développement des nouvelles formes de littérature et de presse commerciales une décomposition des structures de la famille bourgeoise : la réunion collective d'individus, en faisant un usage public de la raison, allait de pair avec les temps de lecture isolés et individuels, permettant une distanciation face aux contraintes de l'expérience quotidienne et aux processus sociaux de domination. Or, les médias tels la radio, la télévision ou le cinéma, substitueraient un « être ensemble » socialisant aux temps de la réflexion critique réalisée au plan individuel ou, en d'autres termes, la culture d' « individuation » se ferait culture d' « intégration ».

(...) le besoin de faire usage publiquement de sa raison ne disparaît pas pour autant. On organise, en leur donnant des cadres précis, des « causeries » (...) Des universités confessionnelles, des forums politiques, des associations littéraires vivent de débats qui prennent pour thèmes des productions culturelles, lesquelles sollicitent d'être commentées et suscitent la discussion ; des stations de radio, des maisons d'édition, des associations développent, grâce aux débats « publics » (...), une florissante activité d'appoint. Ainsi, la discussion semble-t-elle être entourée de soins attentifs, et son extension ne connaître aucune limite. Mais, malgré les apparences, elle a subi en fait une

92 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 168-169.

transformation essentielle puisqu'elle devient elle-même un bien de consommation.⁹³

On aboutirait ainsi à une forme d'administration de la culture et des discussions publiques, et l'usage de la « raison » se trouverait relégué à un simple substitut de l'action. Sous les effets conjoints de la concentration et l'industrialisation de la culture et des médias, qui demandent une perpétuelle extension à de nouveaux public dans l'optique d'étendre le marché des biens culturels, se transformerait un public originellement réuni par le principe de publicité en un « public de masse⁹⁴ », dont les niveaux culturels ou éducatifs seraient relativement faibles et où toute prise de distance critique et émancipatoire serait rendue impossible. La presse entame un mouvement de commercialisation qui voit ses tirages augmenter considérablement et assurer ce que l'auteur nomme une forme « d'accessibilité psychologique », mais, dans le même temps, on verrait se distendre le lien social fort entre le public des lecteurs et les rédactions de la presse.

La grande Presse repose sur le détournement à des fins commerciales de la participation à la sphère publique de larges couches de la population : procurer aux masses essentiellement un simple accès à la sphère publique. Cependant, cette sphère publique élargie perd son caractère politique dès lors que les moyens mis au service de l'« accessibilité psychologique » ont pu être transformés en une fin en soi : maintenir la consommation à un niveau déterminé par les lois du marché. (...) cette presse compte sur la dépolitisation de son contenu pour accroître ses tirages (...) »⁹⁵

Cette transformation de la presse d'opinion en presse marchande verrait ainsi un effacement de la figure citoyenne au profit de celle de consommateur. De plus, le potentiel critique de l'usage critique de la « raison » serait ainsi relayé à de simples manifestations d'ordre exclusivement subjectif en ne trouvant plus d'espace pour une expression publique. Cette modification de l'espace public bourgeois participe à la dégradation du lien qui unissait public et institutions. Contrairement aux idées reçues, ces nouveaux médias de consommation de biens culturels ne seraient pas l'apanage des couches sociales économiquement faibles, mais seraient à l'inverse introduits par une avant-garde cultivée, en proportion avec les critères éducatifs, professionnels et d'urbanisation. Et de résumer :

(...) la surface de résonance que devait constituer cette couche sociale cultivée, et éduquée pour faire de sa raison un usage public, a volé en éclat ; le public s'est scindé d'une part en minorités de spécialistes dont l'usage qu'ils font de

93 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 171 – 172.

94 Les guillemets sont ici ajoutés par nos soins, l'auteur employant les termes « culture de masse », « mass média » ou « masse » sans de telles précautions, lesquelles sont pourtant, selon nous, indispensables dans le cadre de notre thèse.

95 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, 177.

leur raison n'est pas public, et d'autre part en cette grande masse des consommateurs d'une culture qu'ils reçoivent par l'entremise de *media* publics. Mais par là même, le public a dû renoncer à la forme de communication qui lui était spécifique.⁹⁶

De plus, les grands organes de la vie politique, comme les institutions ou les partis, déchargent peu à peu le public de sa fonction critique, pour y substituer une fonction plébiscitaire ou acclamative, employée de manière sporadique et « par le haut ». D'une certaine manière, ils agissent « au-dessus » de l'espace public, en ne souscrivant plus à un principe de participation du public à l'exercice de la politique. Ainsi, tandis que le principe de publicité originel soutenait le lien entre l'exercice public de la « raison » des citoyens avec les normes législatives de rationalisation de la domination et le contrôle critique des institutions et du pouvoir ; celui-ci aurait été peu à peu remplacé par une « publicité de manipulation » d'une toute autre nature, mettant à l'écart le public des lieux de prise de décision politique.

La transformation des structures éditoriales de la presse joue dans la thèse d'Habermas un rôle majeur dans la reféodalisation de l'espace public. Comme on a pu le voir, l'auteur fait coïncider le développement industriel de la presse et des médias avec des transformations à la fois d'ordre quantitatif (l'extension de l'espace public à de nouveaux publics) et qualitatif (la transformation de la nature du principe de publicité⁹⁷). Avant la phase d'industrialisation, les acteurs de presse étaient constitués par un public d'intellectuels, de savants et d'écrivains, à la fois rédacteurs et éditeurs, et peu attachés à la rentabilité du titre. Les idées présentées au public restaient prioritaires sur les considérations commerciales. Cette forme de presse se considérait elle-même comme stimulant et médiateur des discussions publiques, dans le sens où, durant la période révolutionnaire, elle restait constamment menacée par les autorités de l'Ancien Régime, elle devait en permanence procéder à la défense des libertés d'opinion et d'expression, en se prenant elle-même pour objet dans son discours.

Cependant, avec l'institutionnalisation de l'espace public bourgeois et la légalisation des libertés d'opinion et d'expression, la revendication et la défense de tels principes ont perdu de son utilité, et les entreprises de presse ont pu alors réorienter leur action vers la réalisation de profit, comme toute autre entreprise privée. La presse va progressivement s'industrialiser. Le développement rapide des annonces commerciales, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, conjointement opéré dans plusieurs pays,

96 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 183.

97 On notera au passage, comme indicateur partiel venant étayer cette thèse, la transformation profonde subie par le sens du terme même de « publicité », aujourd'hui indistinctement et majoritairement employé comme synonyme de « communication commerciale » insérée dans les médias.

permettait alors de réduire les coûts de production et d'étendre la diffusion aux classes populaires. Dans le même temps, avec le développement des techniques d'information, par exemple avec les nouveaux procédés d'impression, plus rapides et plus rentables, ou encore avec l'invention du télégraphe permettant de développer des réseaux d'information géographiquement étendus, les entreprises de presse vont devoir réaliser des investissements lourds, accroissant le besoin de développer des stratégies économiques. L'éditeur, fonction à laquelle échoit la planification et l'application de ces stratégies, prend le dessus sur la fonction de rédacteur, et s'inverserait ainsi la hiérarchisation des objectifs antérieurs de la presse : les considérations commerciales prennent le pas sur les idées rendues publiques. C'est par le biais de ce processus d'industrialisation que la presse va renforcer son influence auprès du public et, dans le même temps, affaiblir son indépendance face aux intérêts privés, qu'ils soient politiques ou économiques. Peu à peu également, l'augmentation considérable des besoins des médias en mobilisation de capitaux, et la concentration des pouvoirs économiques, sous le poids de la professionnalisation des personnels et des impératifs techniques et organisationnels, va demander une intervention croissante des États. Ceux-ci, au cours du XX^e siècle et dans certains pays, vont prendre en charge certains médias, et transformer en instances publiques ce qui, à l'origine, relevait du secteur privé.

C'est ainsi qu'on assiste à un renversement complet dans la structure des institutions de presse, tout au moins dans ceux de leurs secteurs les plus avancés : le modèle libéral de la sphère publique impliquait que les institutions du public qui faisait usage de sa raison fussent à l'abri de l'intervention du pouvoir, dès lors qu'elles étaient entre les mains de personnes privées. Mais dans la mesure où ces institutions ont subi les effets de la commercialisation et de la concentration, tant sur le plan économique et technique que sur celui de leur organisation, elles ont pris durant les cent dernières années la forme de grands complexes détenteurs de puissance sociale, au point que, désormais, c'est précisément le fait qu'elles restent sous contrôle privé qui menace sous bien des aspects le caractère critique de certaines fonctions de la Presse au sens le plus large. (...) Tandis qu'autrefois la Presse avait pu se borner à jouer le rôle de médiateur et de stimulant dans l'usage que les personnes privées constituant le public faisaient de leur raison, ce sont désormais les médias qui, à l'inverse, conditionnent ce raisonnement.⁹⁸

Le développement considérable des structures médiatiques orientées vers une production de « masse », dans la diversification des métiers et la spécialisation de la professionnalisation, et dans les moyens techniques indispensables, déterminerait aujourd'hui les volumes d'information à produire, rendrait moins souples ces formes d'institutions, et renforcerait la nécessité du recours aux techniques contemporaines de marketing et de relation publique. Dans ce cadre, pour l'auteur, le recours à ces techniques d'ingénierie sociale moderne, au départ employées par les intérêts privés agissant à partir

98 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 196.

des entreprises, va peu à peu gagner la sphère politique dans son ensemble par le biais de la sphère médiatique. Si, à l'origine, les administrations assuraient un transfert de l'État vers la société et les associations, les syndicats et les partis un transfert dans le sens inverse, toutes ces institutions vont peu à peu adopter ces techniques de gestion du social et transformer profondément leur rapport au public, lui-même conçu en tant qu'opinion publique quantifiée et massifiée.

Il faut pourtant parler de reféodalisation de la sphère publique dans un sens autre et plus précis. En effet, la culture d'intégration qui amalgame divertissement de masse et publicité, et qui, sous la forme des relations publiques, revêt un caractère déjà « politique », soumet également à ses lois l'État lui-même. Puisque les entreprises privées prêtent à leurs clients la conscience qu'ils agiraient en citoyens lorsque leurs décisions sont celles de consommateurs, l'État se voit contraint de s'« adresser » à ses citoyens comme à des consommateurs. C'est ainsi que les pouvoirs publics s'ingénient eux aussi à bénéficier d'une publicité.⁹⁹

La suprématie accordée à la technique entraîne une transformation des structures politiques. Le Parlement, à l'origine institué pour régler des conflits relativement homogènes – soit les « échanges horizontaux entre propriétaires privés » sur le principe de la rationalité – doit par la suite faire face à des groupes reposants sur des intérêts privés concentrés et devenus, par l'entremise de l'utilisation des techniques de relation publique, des groupes de pression politique, agissant à partir de la sphère des marchés, et dont l'autorégulation postulée par le modèle de l'économie classique est devenue inopérante. Le travail parlementaire deviendrait une forme d'arbitrage entre les intérêts divergents des différents groupes sociaux. Ainsi, l'interpénétration croissante entre société et État s'accompagnerait d'une exclusion de certaines décisions politiques hors du cadre traditionnel des institutions de l'espace public politique.

Quant aux décisions politiques, elles sont prises désormais au terme de procédures nouvelles, celles d'un marchandage, *qui se sont mises en place en marge des structures traditionnelles de l'exercice du pouvoir (...)*. Mais dans la mesure où l'équilibre à réaliser entre intérêts divergents reste largement subordonné à l'exigence libérale de cette *Publicité* (légitimer son action en se réclamant de l'intérêt général) – sans y satisfaire, mais sans pouvoir s'y soustraire totalement –, le marchandage des compromis sort du domaine contrôlé par le Parlement et se pratique soit officiellement, les organes de l'État déléguant certaines de leurs compétences à des organisations sociales, soit officieusement, par le biais d'un transfert effectif des compétences qui s'opère en marge de la loi (ou en constitue une violation).¹⁰⁰

99 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, EP, p. 204.

100 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 207.

Les différents acteurs institutionnels de la vie politique, les administrations, les associations, les partis, les syndicats, dans les systèmes politiques conçus et organisés techniquement à partir de la notion de « masse », vont, pour légitimer leurs actions, devoir se revendiquer d'une certaine « représentativité », c'est-à-dire convertir la somme des intérêts d'une masse d'individus donnés, en un « intérêt général ». Dans ce sens, l'espace public devient le lieu de mise en scène du « prestige » des représentants, au lieu de participer à une utilisation de la « raison » critique au sein de ce public. L'auteur note ici que l'usage des techniques de relation publique s'intéresse moins à une opinion publique, qu'à la « réputation » des représentants. L'usage du principe de publicité se serait donc complètement inversé. D'un principe visant à s'opposer à la pratique du secret politique sous l'Ancien Régime, il devient ce par quoi on réintroduit cette pratique dans les processus de prise de décision, dans le sens où une action de relation publique ou de lobbysme ne peut produire des résultats efficaces que dans la mesure où ses objectifs demeurent pour l'essentiel voilés au public.

Les structures des partis politiques eux-mêmes changeraient considérablement en même temps que les structures médiatiques, durant la seconde moitié du XX^e siècle. Les associations électorales locales, nous rapporte Jürgen Habermas, vont progressivement se désintégrer pour céder la place à des partis nationaux et centralisés, disposant de services techniques professionnalisés, articulés autour de deux objectifs : une intégration idéologique et une mobilisation politique du public conçu en tant que « masse ». Cette transformation des structures des partis voit débiter l'ère de la communication et du marketing politique contemporains.

Une tâche nouvelle incombe désormais aux partis : il s'agit pour eux d' « intégrer », grâce à des méthodes nouvelles et dans la perspective du vote, la masse des citoyens – qui n'étaient déjà plus à proprement parler membres d'une société civile ; l'assemblée des électeurs réunie pour le rapport d'activité de son député local devait céder la place à une propagande systématique. C'est à partir de ce moment-là seulement qu'apparaît un type de propagande presque identique au nôtre et qui, dès son origine, porte le masque de Janus offrant tour à tour le visage de l'*Aufklärer* et du chef, dispensant l'information comme les réclames, se faisant à la fois pédagogue et manipulateur.¹⁰¹

Le modèle de ces partis conçus autour de « masse » représentée, constitue aujourd'hui le modèle dominant les structures des partis politiques. Son organisation reflète la volonté de disposer de moyens techniques d'information et de pression visant à influencer les choix électoraux du public, principalement durant les périodes électorales. Les rapports entre partis politiques, public et Parlement vont d'ailleurs se modifier dans le même temps. L'idéal parlementariste repose dès ses débuts dans les

101 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 211 – 212.

pays d'Europe, sur un rejet du corporatisme de représentation et du « mandat impératif », un parlementaire devant selon ces normes agir en qualité « d'avocat du peuple ». Mais, dans la mesure où le parti politique centralisé contemporain s'émancipe du public de ses adhérents par le biais des techniques de gestion sociale des « masses », les parlementaires, attachés aux différents partis organisés suivant ce modèle, reçoivent de fait un mandat impératif, dans le sens où ils doivent suivre la ligne du parti dictée par une autorité centrale. De ce fait, le Parlement se transforme de facto, des mots de l'auteur, premièrement en « chambre d'enregistrement » liée à des décisions déjà prises par les appareils politiques centraux, secondement en scène de publicité démonstrative des partis, ouverte sur l'extérieur de la société.

La *Publicité* perd ses fonctions critiques auxquelles se substituent des fonctions « démonstratives » ; et les arguments de la discussion sont pervertis en symboles, de sorte qu'il n'est plus possible d'y répondre par d'autres arguments, mais par la seule adhésion sur un mode identificatoire. La mutation des fonctions du Parlement révèle combien est menacé le statut de la sphère publique en tant que principe recteur de l'organisation de l'État : la *Publicité*, au départ principe de la critique (exercée par le public), a été subvertie en principe d'une intégration (dirigée par les instances de la « Publicité » démonstrative : par l'administration et les associations et surtout par les partis).¹⁰²

L'auteur note néanmoins que l'espace public critique pourrait être rétabli si l'application originelle du principe de publicité était étendue à certaines institutions qui jusque-là profitaient de la publicité d'autres institutions sans, cependant, se soumettre elles-mêmes à son contrôle, dans le cas des médias, des partis politiques et des administrations de l'État. À cette condition, les intérêts privés agissant de l'extérieur de l'espace public, en en pervertissant les modes de fonctionnements internes, seraient rendus visibles et pourraient à nouveau être soumis à discussion. L'auteur constate toutefois que l'État social, conçu en tant que « démocratie de masse », s'est jusqu'à présent fort peu avancé dans cette voie. L'espace public dominé par les normes politiques de la représentation, ne se reconstitue, quoique selon le fonctionnement de la publicité acclamative, qu'à titre provisoire lors des échéances électorales. Et les structures centralisées des partis politiques, sous le poids de l'importance stratégique de ces seules échéances, s'emparent alors pour l'essentiel des techniques du marketing politique ou des relations publiques, afin d'optimiser l'efficacité des campagnes, « au-dessus » des électeurs et adhérents, et principalement dans l'optique de mobiliser les « masses indécises ». Néanmoins, si pour l'auteur les campagnes électorales perdent de vue la lutte entre opinions du public ou procèdent à une mise à distance de celles-ci, elles n'en demeurent pas moins toujours basées idéologiquement sur la fiction

102 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 215.

libérale du modèle de la publicité bourgeoise ; car du point de vue libéral, le vote ne devait être considéré qu'en tant que finalité des débats qui le précèdent. C'est pour cette raison que la mise en scène perpétuellement renouvelée des élections procéderait également d'une désintégration de l'espace public bourgeois d'un point de vue pratique. La culture d'intégration des « médias de masse » ne peut en aucun cas être perçue comme « apolitique », car elle porte en elle ses propres présupposés et idéologies politiques.

En commentant les travaux de Katz et Lazarsfeld, Habermas observe que, contrairement à l'idéologie d'un espace public libéral qui postule des échanges à égalité entre citoyens, les échanges réels de l'espace public contemporain instaurent plutôt des échanges verticaux, partant des couches sociales supérieures et s'étendant aux classes sociales dominées, par le biais des leaders d'opinion. Cette distinction entre classes sociales, associée aux limites des processus de démocratie quantitative et excluant de fait les processus qualitatifs, ferait que les capacités d'accès aux structures de formulation de cadres discursifs dans les thématiques politiques par des acteurs sociaux non conventionnels restent fondamentalement restreintes, et ne peuvent avoir lieu dans les systèmes représentatifs libéraux, bien que ce type de système politique ait la capacité de maintenir l'illusion d'une participation politique étendue à l'ensemble de la société. Dans ce sens, les systèmes démocratiques basés sur l'exercice unique de l'élection produisent l'illusion d'une homogénéité des positions se regroupant autour d'un vote, tandis que dans une réalité sociale complexe, les choix électoraux individuels sont bien plutôt dictés par des aspirations ou des représentations fortement hétérogènes. Une « société étatisée » suppose en effet que toutes les forces sociales, quelles qu'elles soient, ayant une influence quelconque sur le pouvoir politique, soient soumises à un contrôle démocratique. La sphère privée constituée de personnes faisant un usage critique de la raison ayant été substitué par un espace d'intérêts privés organisé sur la production marchande, il reviendrait ainsi à l'État lui-même de garantir un droit positif de participation du public dans les institutions de l'espace public politique. La transformation du principe de publicité critique en publicité démonstrative ou acclamative pourrait ainsi être contrebalancée à cette seule condition.

Au fur et à mesure que s'accomplit cette extension, un public de personnes privées organisées se substitue au public désagrégé des personnes privées dont les rapports ne se dérouleraient que sur un plan individuel. *Dans le contexte actuel, seul ce public organisé serait en mesure de prendre une part active à un processus de communication publique, à travers les canaux de la Publicité interne des partis et des organisations, et sur la base de la « Publicité » mise en jeu dans les relations qu'entretiennent les organisations avec l'État et entre elles.* Et c'est vis-à-

vis de ce processus que les compromis politiques auraient à se justifier leur existence.¹⁰³

Face aux contradictions sur lesquelles reposent notamment le Parlement et les organes bureaucratiques et technocratiques de l'État, c'est-à-dire le fait qu'ils se soient érigés contre le pouvoir alors qu'ils sont dans le même temps eux-mêmes devenus des pouvoirs politiques influents, un espace public basé sur la pratique de la rationalité critique ne semble pouvoir se reconstituer qu'en dehors de ces structures, c'est-à-dire au sein même de ce que l'on nomme la « société civile », par un processus d'autocréation, dans l'optique d'aboutir à une actualisation de la rationalisation de la domination politique.

1.1.3) Le retour critique de Jürgen Habermas sur la notion d'espace public

Les prises de position de Jürgen Habermas lors de l'exposition de la thèse d'un déclin de l'espace public sous l'influence grandissante des médias « de masse » furent particulièrement critiquées, et ce, pour des raisons légitimes. La principale critique porte particulièrement sur un certain légitimisme de l'auteur, procédant d'une hiérarchisation des formes de culture entre elles. En effet, Habermas considère qu'une culture « rationnelle » portée par la bourgeoisie se trouve pervertie par une « irrationalité » des médias commerciaux, conduisant linéairement et directement une « irrationalité » des publics. Cependant, ces images de la « rationalité » et de l' « irrationalité » se constituent elles-mêmes au travers d'une tradition reposant in fine sur des jugements de valeur culturels permettant la production et la reproduction sociale d'une distinction. De plus, la limitation de l'espace public au seul espace médiatique pose d'évidents problèmes. Ainsi, l'image d'une « irrationalité » des médias contemporains, supposée refléter directement une « irrationalité » des individus, constitue un des éléments premiers sur lesquels reposent les discours scientistes contemporains. Si l'espace public bourgeois constituait un modèle idéologique à partir duquel se construisaient les institutions fondées sur la représentation, l'image d'un espace public contemporain décrit ici par Habermas n'échappe pas à une idéologie rationaliste validant implicitement la conception d'une distinction naturalisée entre formes de savoirs, et justifiant de l'exclusion de certains groupes sociaux de la sphère politique représentative. En d'autres termes, il manque au philosophe les éléments d'une étude empirique et pragmatique des objets visés, permettant alors une sociologie des phénomènes communicationnels, mettant elle-même à distance de tels jugements de valeur. Face à ces limites fondamentales, Jürgen

103 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 241.

Habermas va revenir sur sa première approche de l'espace public dans les années 1990, notamment à partir d'une évolution des méthodologies propres aux sciences humaines et sociales et au rapprochement apparent et progressif de l'auteur aux positions liées à une épistémologie constructiviste.

Depuis sa période d'élaboration, dans les années cinquante et au début des années soixante, recherches et questions théoriques se sont évidemment modifiées ; s'est modifiée (...) le contexte extra-scientifique de l'horizon d'expérience contemporain à partir duquel les sciences sociales établissent leur perspective ; s'est modifiée finalement ma propre théorie, cependant moins dans ses traits principaux que dans son degré de complexité¹⁰⁴.

L'auteur va ainsi développer en complément trois points importants : premièrement, l'idée d'une diversité d'espaces publics différents et concurrents, dont le modèle bourgeois ne serait que le modèle structurellement dominant ; deuxièmement, le rôle des associations et de la « société civile » dans l'espace public contemporain et les systèmes politiques basés sur le principe de représentation, notamment leur capacité à renouveler le principe de publicité critique ; et troisièmement, les importantes limites de sa thèse en ce qui concerne le normativisme culturel qui établissait de facto une suprématie de la haute culture sur les cultures populaires, et qui va avoir, par effet de recadrage, une influence profonde sur la thèse d'un déclin simple de l'espace public.

Ainsi, le rôle des associations, ou de ce que certains acteurs ou auteurs nomment « société civile », se déplace profondément dès lors que l'on envisage la coexistence de plusieurs espaces publics concurrents aux côtés de l'espace public bourgeois, et que l'on tient compte de la diversité des formes normatives de communication dans ces dernières. L'espace public bourgeois s'est progressivement développé à partir de la sphère littéraire à laquelle avait accès un public économiquement favorisé. Or, évidemment, coexistent dans le même temps d'autres formes de culture reposant sur des codes et des valeurs différenciées. Celles-ci vont elles-mêmes engendrer des espaces publics politiquement orientés, à des degrés différents il est vrai. Le terme d'exclusion de l'espace public devient dès lors moins radical si l'on envisage dès le départ cette diversité des sphères culturelles, et qui va nourrir des formes d'expérience politique différentes, parfois en dehors des normes bourgeoises dominantes, c'est-à-dire à partir du subpolitique. Prenant en compte les apports et critiques d'Oskar Negt, Habermas constate que :

L'exclusion des couches inférieures, mobilisées culturellement et politiquement, provoque déjà une pluralisation de

104 Jürgen Habermas, « Préface à l'édition de 1990 », in Jürgen Habermas, *L'espace public*, Payot, 1997, p. II.

la sphère publique dans sa phase de formation. À côté de la sphère publique hégémonique et entrelacée à elle, une sphère publique plébéienne se forme. L'exclusion du peuple s'opère d'une autre façon dans les formes traditionnelles de la sphère publique représentative. Là, le peuple forme la coulisse devant laquelle les détenteurs du pouvoir, les nobles, les dignitaires ecclésiastiques, les monarques, etc., se donnent en représentation, eux-mêmes et leurs statuts. Par son exclusion du pouvoir représentatif, le Peuple est ainsi inscrit dans les conditions mêmes de constitution de cette sphère publique représentative.¹⁰⁵

Les publics qui avaient été considérés comme inactifs deviennent susceptibles d'agir à partir d'autres espaces publics concurrents, qui potentiellement pourraient participer d'une sphère publique oppositionnelle à partir, notamment, des dynamiques propres à la culture populaire :

Celle-ci ne constitue évidemment pas qu'une simple coulisse, donc un milieu passif pour la culture dominante, mais bien plutôt la révolte périodiquement récurrente, sous une forme violente ou modérée, d'un contre-projet face au monde hiérarchique de pouvoir, de ses cérémonies officielles et de sa discipline quotidienne. Cette vision simultanée permet justement de percevoir comment un mécanisme d'exclusion, qui refoule et réprime, provoque en même temps des effets contraires que l'on ne peut neutraliser.^{106&107}

L'exemple des luttes féministes est une bonne illustration des implications de ce déplacement de cadre. En commentant le principe d'exclusion appliqué aux femmes, il ne fait pas de doute pour l'auteur que celui-ci était constitutif de l'espace public politique de condition bourgeoise, dès ses débuts. Cependant, cette forme d'exclusion n'intervenait pas uniquement à partir du domaine économique, à l'instar de la distinction par classe sociale, mais provenait en même temps de la sphère de l'intimité familiale. Cette mise à distance s'est cependant peu à peu réduite du fait de l'extension des droits démocratiques et des compensations offertes par l'État social, et a en retour contribué à modifier les structures sociales, économiques et politiques. Pour ces raisons, la première approche posait trop rigide un cadre d'institutionnalisation comme dimension unique, en interdisant par effet de cadrage les formes d'une institutionnalisation, in fine, contradictoire et porteuse de son propre potentiel d'auto-transformation. Néanmoins, pour l'auteur, ce potentiel d'auto-transformation reste fortement entravé tant que les processus de contrôle démocratique ne peuvent s'étendre aux processus économiques dans leur ensemble, notamment parce que l'autonomie privée des classes populaires reste moindre par rapport à celle des classes supérieures.

Le thème de la transformation des structures de l'espace public, notamment sous les effets de la

105 Jürgen Habermas, « Préface à l'édition de 1990 », in Jürgen Habermas, *L'espace public*, Payot, 1997, p. VI.
106 Jürgen Habermas, « Préface à l'édition de 1990 », in Jürgen Habermas, *L'espace public*, Payot, 1997, p. VII.
107 Cf Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte, 2005.

concentration des capitaux agissant dans les domaines de la production et de la distribution de biens culturels, et conduisant finalement à la thèse du déclin de la critique, s'est lui-même transformé dans l'intervalle de ces deux publications.

Avec la commercialisation et la condensation du réseau communicationnel, la croissance des investissements en capital et du degré d'organisation des institutions médiatiques, les voies de communication ont été plus fortement canalisées et les chances d'accès à la communication publique ont été soumises à des contraintes de sélection toujours plus puissantes. De cela a résulté une nouvelle catégorie d'influence, le pouvoir médiatique, qui, utilisé de façon manipulatrice, a ravi l'innocence du principe de publicité. L'espace public, qui est en même temps préstructuré et dominé par les mass media, est devenu une véritable arène vassalisée par le pouvoir, au sein de laquelle on lutte, par des thèmes, des contributions, non seulement pour l'influence mais davantage pour un contrôle, aux intentions stratégiques aussi dissimulées que possible, des flux de communication efficaces.¹⁰⁸

Cependant, il convient de reconnaître que l'emploi de cette publicité acclamative et univoque est contrebalancé par des processus ad hoc, de nature horizontale et inclusive, dont le pouvoir d'auto-transformation est défini à partir des mondes vécus des acteurs sociaux. D'importantes modifications en découlent, principalement dans les changements alors supposés du comportement du public. Plusieurs raisons expliquent cette approche pessimiste de l'auteur : tout d'abord, la sociologie électorale débutait en Allemagne durant la rédaction de cette thèse, et il restait difficile d'en prévoir les effets, par manque de distanciation. Ensuite, Habermas reconnaît une influence importante d'Adorno, dont certaines des positions furent critiquées par la suite, notamment en raison des jugements de valeur opérés entre les différentes formes de culture ; mais aussi de Lazarsfeld, critiqué en raison de son approche behavioriste des phénomènes psychosociologiques. Enfin, Habermas reconnaît avoir sous-estimé l'influence du développement des formations scolaires sur le développement de l'esprit critique ou de son potentiel civique. Il admet également qu'un développement des théories critiques, particulièrement dans les études de réception, a déplacé son analyse.

Bref, mon diagnostic d'une évolution linéaire d'un public politiquement actif à un public « privatiste », d'un « raisonnement sur la culture à la consommation de la culture », est trop réducteur. J'ai évalué de façon trop pessimiste la capacité de résistance, et surtout le potentiel critique d'un public de masse pluraliste et largement différencié, qui déborde les frontières de classe dans ses habitudes culturelles. Du fait de la perméabilité croissante entre culture ordinaire et haute culture, et de la « nouvelle intimité entre politique et culture », elle-même tout aussi ambivalente et n'assimilant pas simplement l'information à la distraction, les critères de jugement eux-mêmes ont changé. (...) La distinction de S. Hall entre trois différentes stratégies d'interprétation des récepteurs, qui soient se soumettent à la structure de l'offre, soit lui opposent leurs propres interprétations, soit articulent l'une à l'autre,

108 Jürgen Habermas, « Préface à l'édition de 1990 », in Jürgen Habermas, *L'espace public*, Payot, 1997, p. XVII.

illustre bien le changement de perspective par rapport aux modèles plus anciens d'explication, qui tablaient encore sur un enchaînement linéaire d'effets.¹⁰⁹

Si, dans la théorie classique de la démocratie, l'opinion publique conserve un aspect illusoirement homogène justifiant le maintien de l'État constitutionnel contemporain, pour l'auteur en revanche, ce concept a été abondamment remis en cause par les études empiriques modernes en sociologie de la communication et par les travaux de recherche sur les médias. Cependant, pour comprendre l'espace public, il demeure indispensable de maintenir ces deux aspects reliés mutuellement – l'un à un niveau idéologique, l'autre à un niveau empirique – afin de comprendre les formes de légitimation des « démocraties de masse » dans une perspective dialectique.

Il convient également de préciser les modalités du potentiel « d'auto-régénération » du principe de publicité critique décrit à la fin de l'ouvrage. Les idéaux bourgeois, portant notamment sur les concepts de subjectivité ou encore de formation rationnelle de la volonté par le principe de publicité, sont tellement intégrés dans les institutions modernes, et ce, malgré les contradictions pratiques de ces mêmes institutions, qu'ils se trouvent relégués au rang d'une idéalisation de type utopique. Lorsque ces idéaux bourgeois déclinent, l'ensemble de l'édifice s'effondre. C'est ainsi que l'auteur justifie sa proposition théorique formulée autour d'un agir communicationnel, permettant alors d'envisager un potentiel de rationalisation critique, à partir des formes de communication quotidienne. L'approche critique serait, de cette manière enrichie, en considérant que les formes de légitimité ne résident pas de facto dans les institutions, mais serait bien au contraire à construire et à reconstruire au quotidien au travers des pratiques communicationnelles.

Ainsi, il ne s'agit plus de rechercher des potentiels normatifs exclusivement dans la formation de la sphère publique qui se manifeste dans le cadre d'une époque spécifique. La contrainte de stylisation des traits typiques spécifiques d'une rationalité communicationnelle incarnée dans des institutions est écartée au profit d'une saisie empirique qui dénoue la tension instaurée dans ce contraste abstrait entre norme et réalité.¹¹⁰

Le postulat théorique selon lequel la société pouvait être conçue en tant qu'ensemble homogène a perdu toute crédibilité face à la complexification croissante de celle-ci. Cette conception de « totalité sociale » se heurte à des différenciations fonctionnelles importantes dans le système régulé par l'économie libérale et par le pouvoir politique. Et, partant de là, la distinction conçue comme

109 Jürgen Habermas, « Préface à l'édition de 1990 », in Jürgen Habermas, *L'espace public*, Payot, 1997, p. XVIII – XIX.

110 Jürgen Habermas, « Préface à l'édition de 1990 », in Jürgen Habermas, *L'espace public*, Payot, 1997, p. XXI – XXII.

imperméable entre rationalité instrumentale et rationalité communicationnelle demeure trop rigide pour décrire les phénomènes sociaux. À la place de cela, la notion de société doit être comprise à la fois en tant que système et que monde vécu.

Ainsi, ce n'est plus entre les pouvoirs de l'État, mais entre les différentes ressources de l'intégration sociale, qu'un nouvel équilibre doit être établi. L'objectif n'est plus tout simplement l'« abolition » d'un système économique devenu autonome sous sa forme capitaliste et d'un système de domination devenu autonome sous sa forme bureaucratique, mais plutôt la domestication démocratique du *processus* de colonisation des domaines du monde vécu par les impératifs systémiques. De cette façon, la représentation, propre à la philosophie de la praxis, de l'aliénation et de l'appropriation des forces objectivées, peut être congédiée. Un changement démocratique radical du processus de légitimation vise un nouvel équilibre entre les différents pouvoirs au principe de l'intégration de la société, afin que la force d'intégration sociale de la société - « la force productive de communication » - puisse s'imposer contre les « puissances » des deux autres ressources régulatrices, l'argent et le pouvoir administratif, et ainsi faire valoir les prétentions du monde vécu orientées à la valeur d'usage.¹¹¹

Une théorie normative de la démocratie se forme ainsi à partir d'un potentiel pratique de la formation discursive de la volonté politique des citoyens. La notion de « démocratie délibérative » s'inscrit ainsi dans un idéal d'association démocratiquement orienté et conditionné à une pratique du raisonnement par des citoyens conçus de facto comme égaux et supposés partager un objectif commun dans la résolution d'un problème public orientée vers l'intérêt général. A cet endroit, la légitimité des institutions, qu'elles soient d'ordre politique ou économique, est fondamentalement liée au fait que ces mêmes institutions accordent un cadre propice à la délibération publique, tout en respectant les principes fondateurs. De tels dispositifs de délibération doivent cependant encore démontrer que les sujets soumis à controverse y seront résolus de manière « rationnelle », dans l'intérêt général, c'est-à-dire, pour l'auteur, en produisant un consensus, et ce contrairement à d'autres approches définissant le compromis comme résultante des rapports de force stratégiques entre acteurs sociaux au sein d'un espace public conçu en tant qu'« arène ».

Pour Habermas, cette définition de la délibération ne résout cependant pas la question de son articulation aux processus représentatifs des « démocraties sociales de masse ». La pratique argumentative, selon l'auteur, exige de ses praticiens une impartialité et un dépassement des intérêts particuliers, la possibilité d'accès au dialogue de toutes les personnes concernées, et demande par conséquent une forme d'institutionnalisation des procédures délibératives qui assurerait ces conditions communicationnelles. Cette évolution institutionnelle ne peut faire l'économie d'une étude des

111 Jürgen Habermas, « Préface à l'édition de 1990 », in Jürgen Habermas, *L'espace public*, Payot, 1997, p. XXIII.

obstacles aliénants liés à la théorie classique de la démocratie qui empêcheraient les citoyens d'adopter une posture réflexive dépassant leurs intérêts personnels. Cependant, une institutionnalisation simple de la délibération reste insuffisante :

La valeur normative d'une conception de la démocratie, rapportée au processus discursifs de la formation des valeurs et des normes dans le cadre de communication publiques, ne s'épuise pourtant pas dans des dispositifs institutionnels adaptés au niveau de l'État constitutionnel démocratique. Elle renvoie plutôt au-delà des processus de communication et de décision *constitués* formellement. La formation de l'opinion organisée au sein des assemblées législatives menant à des décisions responsables, ne peut faire droit à la visée d'une recherche coopérative de la vérité que dans la mesure où elle reste largement *perméable* aux valeurs, aux thèmes, aux contributions et aux arguments circulant librement au sein de la communication politique qui l'environne. Celle-ci doit être rendue possible à titre de droit fondamental, mais elle ne peut pas être totalement organisée. L'attente, fondée sur la théorie de la discussion, des résultats raisonnables se base davantage sur la conjonction de la formation politique de la volonté établie institutionnellement et ces flux de communication spontanés non pénétrés par le pouvoir, propres à un espace public qui n'est pas programmé pour la décision, mais pour l'exploration et la résolution des problèmes, et qui est donc, en ce sens, non organisé. Si l'idée de souveraineté populaire doit encore trouver, de façon réaliste, une application dans des sociétés fortement complexes, elle doit être détachée de toute interprétation trop concrète selon laquelle la souveraineté populaire serait incarnée dans les membres d'une collectivité, physiquement présents, participant, coopérant.¹¹²

Les discussions, selon la conception habermassienne, n'ont cependant pas une fonction de gouvernement, mais simplement d'orientation et de contrôle de celui-ci, en légitimant ou non la décision prise par le pouvoir et ses applications par l'administration. Elles auraient plutôt selon cette vision une fonction consultative. De cette manière, l'espace public politique peut être redéfini comme espace où se croisent deux processus concurrents : le premier serait celui d'une légitimation par les communications publiques ; tandis que le second se formerait à partir d'un emploi à visée manipulatrice des dispositifs conçus pour une communication orientée pour les « masses », sous l'emprise systémique des pouvoirs de l'argent et de la technocratie. Un rééquilibrage de ces processus demanderait non seulement des réformes structurelles relevant du droit constitutionnel, mais également, et surtout, l'ouverture et la reconnaissance d'espaces conçus comme supports d'une culture politique normative orientée sur l'idéal de la discussion. Cela passe par le développement culturel, le soutien et la pérennisation, dans cette visée, des expériences sociales de ses praticiens.

La question restée ouverte, celle du fondement et des sources d'une formation informelle des opinions au sein des espaces publics autonomes, ne saurait plus être résolue par un renvoi aux garanties statutaires de l'État social et par

112 Jürgen Habermas, « Préface à l'édition de 1990 », in Jürgen Habermas, *L'espace public*, Payot, 1997, p.XXXV.

la revendication holistique d'une auto-organisation politique de la société. En ce point se ferme plutôt le cercle entre les transformations de la sphère publique politique et ces tendances à long terme que la théorie de l'agir communicationnel analyse comme rationalisation du monde vécu. Un espace public fonctionnant politiquement n'a pas seulement besoin des garanties offertes par les institutions de l'État de droit, il dépend aussi du soutien des traditions culturelles, de modèles de socialisation, d'une culture politique propre à une population habituée à la liberté.¹¹³

Pour conclure, premièrement, du point de vue d'Habermas, l'objectif pour qu'une telle évolution des normes politiques soit rendue possible, serait la réintégration de la « société civile » dans les processus politiques, sans pour autant qu'ils y exercent une influence. Ce point pose bien toute la complexité de problèmes liés à l'institutionnalisation des processus dialogiques. Son centre serait alors plutôt constitué de groupements volontaires agissant de l'extérieur des pouvoirs publics et de l'économie. Second point de cette conclusion, l'auteur montre toute l'importance jouée par la dimension empathique de l'espace public, c'est-à-dire dans les manières de construire des représentations de l'altérité. C'est parce que l'identité bourgeoise a pu prendre conscience d'elle-même au travers des dispositifs culturels que les événements du siècle des Lumières vont pouvoir se produire. Dans ce sens, les manières qu'ont les individus de s'identifier mutuellement ont des conséquences directes sur l'espace public et par conséquent donc sur les phénomènes politiques eux-mêmes. Enfin, troisièmement, Jürgen Habermas n'envisage pas encore, ou bien peu, le rôle joué par les acteurs scientifiques à la fois dans et sur l'espace public. Celui-ci n'apparaît qu'en filigrane, au travers des rares mentions faites aux pratiques de la vulgarisation, mais surtout au travers de sa description du principe de publicité. En effet, il se justifie dans la conception traditionnelle de l'épistémologie héritée de la philosophie antique, c'est-à-dire dans une acception à la fois objectiviste et ontologique de la raison.

Cependant, ce faisant Habermas assigne par et à partir de la philosophie un projet de recherche aux sciences humaines et sociales. Or, cette position même ne permet pas une prise en compte méthodologique des concepts et théories portés par la philosophie sur le plan culturel lui-même, et à partir desquels se produisent et se reproduisent socialement des systèmes de valeurs observables et influençant les pratiques communicationnelles. En d'autres termes, et malgré les réadaptations successives de ses propositions, une forme d'ontologie inhérente à la pensée de type philosophique d'Habermas ne permet pas de relever l'importance du sens pratique et de ses finalités sur la théorie elle-même. Dans ce sens, l'absence initiale et remarquée des acteurs et institutions scientifiques dans l'histoire de la construction de l'espace public est significative. La tendance que montre Habermas à

113 Jürgen Habermas, « Préface à l'édition de 1990 », in Jürgen Habermas, *L'espace public*, Payot, 1997, p.XXXI.

une idéalisation de l'espace public orientée par un logocentrisme ne permet pas une prise en compte distanciée du rôle joué par les acteurs scientifiques. Au contraire, l'approche logocentrée et ontologique de cet auteur cache fondamentalement les enjeux des acteurs scientifiques et leur influence, à la fois d'ordre pratique et théorique, sur l'objet même d'espace public. Ainsi, cette approche conceptuelle de l'espace public recèle un certain ethnocentrisme, où finalement le philosophe comme l'acteur scientifique se placent implicitement en dehors, voire au-dessus, de l'espace public, alors que ceux-ci en sont également des acteurs constitutifs. Ce n'est que dans un ouvrage ultérieur, intitulé *La technique et la science comme idéologie*, que Jürgen Habermas donnera quelques précisions sur l'importance décisive que joue la conception empathique que les sciences se font d'elles-mêmes dans l'espace public, en participant au maintien d'une homogénéité apparente de ce dernier. Ces propositions porteront, d'une part, sur une idéologie fondée sur la rhétorique de l'émancipation par « la science » et, d'autre part, sur les pratiques permettant sur les plans politiques et culturels une domination d'acteurs autoproclamés « rationnels ».

1.2) L'apport des sciences humaines et sociales aux théories de l'espace public

Les travaux initiaux de Jürgen Habermas rencontrent plusieurs limites fondamentales, au-delà de l'absence de prise en considération des phénomènes de l'institutionnalisation conjointe de l'espace public et des sciences. Ces limites, identifiées lors des travaux de recherche sur la notion d'espace public lui-même, cette fois opérés à partir des sciences humaines et sociales, remettent profondément au cause l'idée d'un déclin linéaire et simple de celui-ci sous les seuls déterminants de la transformation des modes d'organisation des médias et de l'avènement d'une administration d'État institutionnalisée selon les conceptions technocratiques des sciences et des techniques. Mieux : ces travaux récents montrent que l'approche initiale de la notion par le philosophe, pour ce qui concerne ce fameux déclin, n'est pas exempte de conceptions communes reposant sur des valeurs culturelles et des normes produisant des effets directement politiques. Ces limites apparaissent par conséquent comme symptomatique d'une réduction de l'objet espace public par la pratique théorique elle-même. L'identification de ces limites fondamentales nous permettra de justifier le recours à un constructivisme structural méthodologique dans l'étude des dispositifs relatifs au complexe sciences sociétés.

Nous poserons ces limites fondamentales au nombre de quatre, chacune coexistant avec les autres selon les liens d'une causalité circulaire : elles se déterminent et se renforcent mutuellement. La première d'entre elles, le déterminisme technique, est certainement la plus connue des sciences humaines et sociales. La deuxième est celle que nous nommons le médiacentrisme, qui fixe arbitrairement les limites de l'espace public en le réduisant aux simples dimensions opérationnelles de la sphère médiatique. Troisièmement, le centrisme politique consiste à ne s'intéresser qu'aux aspects politiques de l'espace public fonctionnels, alors que dans une très large mesure, celui-ci concerne également les champs économiques, scientifico-techniques, éducatifs et culturels. Quatrièmement enfin, ces limites méthodologiques de cadrage ont toutes pour point commun de se justifier et de se développer dans les limites bien identifiées de l'épistémologie traditionnelle et tout particulièrement dans ses dispositions logocentrées, c'est-à-dire objectivistes et ontologiques, propres au développement de formes de rationalité orientées vers une finalité technique, comme nous le verrons dans notre deuxième chapitre consacré aux développements épistémologiques. Nous tenterons donc relever dans cette partie, à chaque fois que nous en aurons l'occasion, les enjeux politiques et économiques qui se cachent derrière ces réductions conceptuelles, et qui participent tantôt à justifier de la domination de certains acteurs sociaux, tantôt à minorer, voire à exclure purement et simplement du cadre d'étude, l'influence ou les revendications de tels autres. Car c'est bien dans une réflexion critique sur les

méthodes qu'ont les chercheurs scientifiques de cadrer la notion d'espace public, que nous entendons montrer toute la complexité de celui-ci, et particulièrement au regard du fait que pour cet objet en particulier, les chercheurs jouent bien souvent à la fois le rôle de « sujet » et d' « objet », et tendent également à projeter, par absence de distanciation critique, leurs propres représentations normatives sur des pratiques qui, finalement, s'avèrent participer aux structures de l'idéologie politique.

Dans un premier temps, nous allons préciser les effets du déterminisme technologique appliqué aux structures de l'espace public. Dans ce sens, pour Bernard Miège, si les études de cette notion doivent impérativement prendre en compte l'axe historique de celui-ci, elles ne peuvent également faire l'économie de certaines « logiques sociales », que sont la dimension marchande de l'espace public et l'accroissement de l'emploi des techniques de communication par les acteurs contemporains. C'est dans cette mesure que l'on peut constater que l'espace public se perpétue, s'élargit et dans le même temps se fragmente. Toutefois, l'auteur constate que la technique participe, d'abord, au creusement d'une asymétrie entre ses citoyens qui elle-même accentue les inégalités face à la participation, qu'elle soit d'ordre politique ou culturelle ; ensuite que la technique participe à un renforcement des positions dominantes des acteurs. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur les effets et problèmes de l'opérationnalisation des concepts scientifiques sur l'étude de l'espace public, avec ses deux principaux écueils : le médiacentrisme et le centrisme politique. Troisièmement, nous préciserons les concepts d'expérience sociale et d'expérience individuelle qui, selon nous, jouent une importance majeure dans le fonctionnement du complexe sciences sociétés. Enfin, nous terminerons ce chapitre en précisant la notion de participation et en montrant ses liens avec les structures représentatives et la diversité des formes que peuvent prendre les dispositifs inspirés du modèle dialogique.

1.2.1) Une approche sociotechnique de l'espace public

De bien des manières, les évolutions scientifico-techniques ont joué un rôle paradoxal, en agissant sur les fonctionnements et configurations de l'espace public. Ainsi, nous poserons ici d'emblée la question suivante : les techniques de communication ont-elles plutôt favorisé une disposition de l'espace public orientée vers une praxis politique socialement et égalitairement distribuée, ou bien à l'inverse est-elle un objet par lequel s'est construite la suprématie de certains acteurs sociaux sur d'autres ? Et dans ce dernier cas, quels acteurs seraient les bénéficiaires des représentations de la technique ? Pour répondre à ces questions, nous allons commencer par montrer la récurrence des discours technicistes dans l'espace public qui, semble-t-il, établissent trop rapidement un lien linéaire

des effets de la technique sur la participation politique, selon une conception déterministe. Dans ce sens, ce type de discours participe à produire des contraintes méthodologiques fortes sur les études en sciences humaines et sociales s'intéressant à la notion d'espace public elle-même. Enfin, nous reviendrons sur les différentes configurations historiques de l'espace public, dans une perspective sociotechnique, afin de montrer que les dispositifs techniques quels qu'ils soient, impliquent nécessairement des rapports de force qui vont bien au-delà d'une « neutralité » autoproclamée par la technique et ses acteurs.

Pour Armand Mattelart, une forme de régularité peut être observée dans les multiples affirmations de la participation de la technique à la construction d'une société universelle et démocratique. Pour cet auteur, les promoteurs de l'idéologie techniciste voudraient en faire :

(...) un véritable antidote contre les poisons de la désorganisation et du chaos qui menacent nos sociétés. À cet égard, les nouvelles technologies excitent tout particulièrement les imaginations ; beaucoup voient dans le multimédia et les réseaux interactifs de type Internet les bases d'une cybersociété plus conviviale, plus solidaire et plus démocratique. Les classes sociales seraient effacées, les affrontements disparaîtraient.¹¹⁴

Du point de vue des technologues, seule la technique est supposée permettre la réalisation de la promesse démocratique. Cependant, la promesse d'un renforcement de la participation des individus aux processus politiques et publics ne date pas de l'avènement d'une hypothétique « ère de l'Internet ». Elle trouve en réalité des origines bien plus anciennes et régulières au cours de l'histoire.

La première trace d'un discours prophétique, utopique, s'appuyant sur la transmission à longue distance date de la fin du XVIII^e siècle. À l'occasion de l'installation, en 1793, du télégraphe optique reliant Lille à Paris, les spéculations se déchaînèrent sur les possibles usages civils de l'invention des frères Chappe, des penseurs révolutionnaires estimant qu'il suffirait de multiplier les lignes et de libérer leur langage codé pour permettre à « tous les citoyens de la France de se communiquer leurs informations et leurs volontés ». Seraient ainsi reproduites, à l'échelle de tout le territoire national, les conditions de l'agora grecque et, du même coup, volerait en éclats l'objection de Jean-Jacques Rousseau contre la possibilité des « grandes républiques démocratiques ». On sait ce qu'il est advenu de ces espoirs de démocratie par le biais du sémaphore. Le régime d'exception qui lui avait assigné une fonction militaire et avait décrété l'embargo sur les codes devint la règle. Il fallut attendre une quinzaine d'années après l'invention du télégraphe électrique (1837) pour que l'usage de ce moyen par le public commence à être, timidement, autorisé.¹¹⁵

114 Armand Mattelart, « Une éternelle promesse : les paradis de la communication », *Le Monde diplomatique*, novembre 1995.

115 Armand Mattelart, « Une éternelle promesse : les paradis de la communication », *Le Monde diplomatique*, novembre 1995.

Ainsi, il ne fait pas de doute que cette position doit être replacée dans le contexte historique du développement de la pensée positive, avec notamment pour principaux auteurs Claude-Henri de Saint-Simon, Auguste Comte ou encore Adam Smith et sa « république économique universelle », et dans lequel la société est perçue comme devant être administrée par les acteurs industriels, qui étaient alors les seuls, pensait-on, à pouvoir rétablir l'ordre et le progrès dans une Europe divisée et en guerre dans la période postrévolutionnaire. Et ce projet politique utopique, associant directement un progrès technique à un progrès démocratique et social, va être réaffirmé au cours de l'histoire avec une régularité métronomique : avec l'apparition du cinéma, puis de la télévision, avec celle de l'Internet, puis de l'« Internet 2.0 », etc. Sous couvert de l'affirmation d'une rationalité et d'une neutralité de la technique, c'est en réalité les acteurs techniques et industriels en premier lieu qui vont jouer une importance croissante dans les domaines politique et économique.

Bernard Miège va s'attacher à montrer les transformations de l'espace public au cours de l'histoire en montrant les liens unissant les structures des médias ou des dispositifs de médiation avec l'évolution des techniques de communication. L'approche de cet auteur est sensiblement différente de celle de Jürgen Habermas. Bien que se maintenant dans une perspective critique de la théorie de l'espace public, son approche, en contact avec de multiples travaux empiriques faisant parfois défaut au philosophe allemand, va permettre de dégager certaines régularités. Bernard Miège va ainsi, dans un premier temps, s'attacher à développer les modèles sociotechniques successifs d'espaces publics intervenant au cours de l'histoire, en décrivant les modèles de la presse d'opinion, de la presse commerciale, des médias audiovisuels et enfin des relations publiques généralisées (ou de la communication généralisée). Ici, ce travail va relier des critères économiques, juridiques, sociologiques et techniques afin de montrer les évolutions des sphères politiques et des pratiques de la communication politique. Ainsi, il va montrer que la succession des configurations techniques de l'espace public correspond d'abord à une lutte mêlant intérêts industriels, politiques et scientifiques, pour ensuite, point selon nous important, approfondir la question des liens entretenus avec les publics des citoyens.

Avant d'entrer dans les détails de ces modèles, il convient également de préciser les liens qui les unissent. Pour Bernard Miège, ces modèles ne se succèdent pas les uns aux autres, mais bien au contraire se cumulent mutuellement. Pour chaque époque concernée, un modèle spécifique va cependant dominer au sein de la disposition de l'espace public. Par exemple, la presse d'opinion ne s'est probablement que partiellement effacée au profit de la presse commerciale, mais ces deux

modèles coexistent toujours actuellement dans un même espace, avec très souvent des liens d'influence réciproques. Ensuite, ces différents modèles ont pu apparaître dans des ordres historiques variables selon les pays. Les spécificités des espaces publics nationaux imposent bien souvent de revoir cette accumulation et ses modalités au cas par cas. Pour l'auteur, une autre régularité importante peut être constatée : chaque changement dans la domination d'un modèle à un autre s'accompagnerait d'un élargissement des publics, sans que cela ne conduise à une meilleure intégration de ces derniers à une participation aux débats publics. Autre mise en garde d'importance : si les dénominations de ces modèles sont formulées directement à partir de leurs caractéristiques techniques, Bernard Miège se garde pourtant de formuler une définition purement fonctionnelle ou opérationnelle :

(...) leur dénomination à partir des médias qui en assurent l'activation, ne doit pas être entendue dans un sens fonctionnel ; elle ne suffit pas à en décrire les modalités de fonctionnement, qui comme les recherches en communication nous ont maintenant accoutumés, doivent prendre en compte des éléments aussi décisifs que le type d'échange favorisé (interpersonnel ; de point à masse ; au sein de groupes identifiés, etc.), les populations concernées et leur composition socio-politique, l'intervention ou non du pouvoir d'État et des forces économiques hégémoniques, les registres d'écriture des discours et des textes qui sont le support des échanges et des débats argumentés, etc.¹¹⁶

Le premier modèle formé par la presse d'opinion, qui se généralise en Europe au XVIII^e siècle, demeure le fondement des espaces publics européens et de l'évolution démocratique de ces pays. Il correspond également au modèle qui a fondé l'approche habermassienne. Celle-ci présente certaines caractéristiques particulières : tout d'abord, cette presse reste dans une large mesure artisanale, avec des parutions irrégulières, à tirage réduit et des rédacteurs non professionnels. Le lien qu'elle entretient avec les publics de ses lecteurs y est considéré comme fort, pour plusieurs raisons. Ensuite, ses tirages restent principalement diffusés soit au niveau local, soit par voie épistolaire. Dans ce sens, les tirages de la presse d'opinion n'offrent qu'une faible couverture. Enfin, les publics des lecteurs devaient à cette époque, à l'occasion de luttes avec les pouvoirs en place, participer au financement des frais de justice de ses rédacteurs. Pour ces raisons, si l'accès à la presse d'opinion avait un coût élevé, et restait principalement destinée aux classes économiquement favorisées, en revanche un lien de proximité fort s'établissait entre les publics des lecteurs et celui des rédacteurs. Et c'est sur ce lien fort que pouvait s'établir, en théorie, une pratique de l'usage public et critique de la « raison » tournée contre le pouvoir.

Dans ce système, les opinions – du moins celles des bourgeois concernés – n'ont pas peur de se confronter et de s'affronter (les cafés et les salons sont des lieux privilégiés de ces confrontations) ; un arbitrage s'opère ainsi entre

116 Bernard Miège, *L'espace public contemporain*, Pug, 2010, p.116 – 117.

les opinions et entre les intérêts qu'elles expriment. Elles sont à même de pouvoir se traduire en représentation politique, sans le recours à la violence et à la force. Tel est le modèle de communication originel de l'espace public qui, bien que limité à une classe (montante) des sociétés capitalistes en formation (une classe définie à la fois par la propriété de moyens de production et d'échange, et par une culture spécifique), a séduit plus d'un penseur social. La question demeure posée de savoir s'il a jamais été appliqué tel quel.¹¹⁷

Le deuxième modèle, également abordé par Habermas lors de la rédaction de la thèse d'un déclin de l'espace public, quoiqu'alors dans une optique réductrice et pessimiste, est constitué par la presse commerciale. À partir du XIX^e siècle, apparaît avec des évolutions en interrelation d'ordres économiques (processus de concentration des capitaux, extension du marché des lecteurs avec l'extension de l'influence des structures de formation...), techniques (procédés d'impression rapide réduisant les coûts d'échelle, développement des routes et voies de chemin de fer permettant de favoriser les structures éditoriales nationales...) et politiques (système politique du parlementarisme, avènement de l'État libéral et des garanties sur le plan juridique du principe de publicité...). Certains des critères de la composition sociologique des médias vont être durablement transformés. En effet, les rédacteurs vont peu à peu se professionnaliser à partir des techniques de rédaction journalistique. Par ailleurs, le pouvoir de l'éditeur va progressivement prendre le dessus sur celui détenu par les rédactions. Pour Bernard Miège, cette évolution de la presse orientée par le marché et l'optimisation des profits est décisive pour les liens unissant les publics des lecteurs aux titres de presse :

L'important, ici, est de noter qu'un rapport marchand et distancié entre les journaux et leurs lecteurs (le cas des journaux d'opinion constituant une exception, plus ou moins durable selon les pays). « L'opinion publique », dont la presse se fait régulièrement l'écho, si elle ne répond pas aux règles de la manipulation et de la propagande, comme beaucoup d'analystes et de responsables politiques l'ont affirmé en prenant appui sur des dérapages bien réels, est avant tout une « construction » et une « mise en représentation » qui s'interposent entre des lecteurs-citoyens tenus éloignés et des appareils politico-informationnels, exprimant tant bien que mal les grandes catégories d'opinions.¹¹⁸

Le troisième modèle intervenant dans l'histoire de l'espace public est celui des médias de l'audiovisuel de masse, à partir desquels Habermas a principalement fondé la thèse d'une transformation systémique de la culture en « administration de la culture », et qui conduirait au déclin de l'usage du principe de publicité. Pour Bernard Miège, ce modèle surtout constitué par les techniques de la télévision, de la radio et du cinéma, va accentuer la présentation des informations, quelle qu'en soit la thématique, sous une forme de divertissement ou de spectacle, au détriment des formes

117 Bernard Miège, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », in Isabelle Pailliant (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, 1995, p. 165 – 166.

118 Bernard Miège, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », in Isabelle Pailliant (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, 1995, p. 167.

d'argumentation.

(...) nous ajouterons que le développement des médias audiovisuels de masse (et tout particulièrement celui de la télévision généraliste), est lié quasi organiquement à celui de la publicité commerciale (les « investissements » des annonceurs constituant la base économique du modèle, entièrement ou pour une grande part), et à la montée des techniques du marketing dans la communication sociale (ciblage, stratégies d'influence sur les groupes et les audiences, rôle croissant de l'image et du positionnement par un contrôle de l'image que l'on donne de soi...).¹¹⁹

Ce modèle de « point à masse », aujourd'hui toujours dominant dans l'espace public, bien qu'en voie d'érosion face aux modèles plus récents, se fonde sur la coexistence de productions culturelles et d'informations retransmises souvent sous forme fragmentaire et simplifiée. Certaines modifications récentes et d'importance, depuis quelques années, doivent être mentionnées. D'abord, ces médias conservent toujours actuellement une audience importante, bien qu'elle semble amorcer depuis quelques années une courbe descendante. Ensuite, on y observe une importante diversification des supports et des discours, avec l'émergence des réseaux satellite, numérique terrestre et câblés, qui semble notamment favoriser l'apparition ou le développement de médias plus spécialisés visant des identités ciblées relevant alors du particulier, mais également « aplanir » les recettes publicitaires. Pour autant, cette diversification des médias de l'audiovisuel ne conduirait nullement à la fin des emprises des puissances de l'argent et de la politique sur l'espace public.

(...) en dépit de la multiplication des offres d'une information différente, celle-ci assurément moins dépendante des stratégies de maintien ou de conquête des ressources des marchés publicitaires engagées par les grands médias ou des méthodes désormais très affinées d'intervention dans les médias publics des dirigeants politiques. Du côté des dirigeants des groupes médiatiques comme de celui des responsables politiques, la mainmise sur les émissions d'information se renforce pourtant, et avec de moins en moins de scrupules, et dans des pays comme l'Italie ou la France les complicités et les ententes entre les uns et les autres s'affichent ouvertement, et avec elles se développent les critiques des oppositions politiques et culturelles, comme des milieux intellectuels. Pour autant, on ne saurait tenir les grands médias comme disqualifiés, et surtout considérer qu'ils n'ont (plus) rien à voir avec l'activation de l'EP, dans les sociétés contemporaines où s'échangent et s'affrontent les paroles publiques.¹²⁰

Le quatrième modèle est celui des relations publiques généralisées qui, apparaissant depuis la fin des années 1970 selon l'auteur, prendrait progressivement le relais dans la domination de l'espace public. Les relations publiques généralisées doivent être distinguées des autres modèles, dans le sens où la pratique des techniques de marketing et de relation publiques, développées à partir des autres

119 Bernard Miège, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », in Isabelle Pailliant (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, 1995, p. 167.

120 Miège, Bernard, *L'espace public contemporain*, Pug, 2010, p. 121.

modèles, s'étend à de nouveaux acteurs : l'État, l'ensemble des entreprises, les administrations publiques et les associations se revendiquant d'une « société civile »... Ce modèle se distingue également des modèles précédents dans le sens où il mêle l'emploi des différents dispositifs médias et hors média. La communication dans l'optique d'une lutte pour la visibilité semble devenir un impératif indépasseable et développer ses propres logiques sur l'ensemble de la société. Elles consacrent dans une large mesure le règne de l'expertise technique dans les dispositifs : les stratégies de communication de ces acteurs sociaux qui ont pour impératif de se faire de plus en plus précises et efficaces, accroissent en retour les besoins en professionnalisation et en spécialisation du secteur des professionnels techniques de la communication. Cependant, certaines des techniques de communication, comme le sponsoring ou le mécénat, n'offrent aucune preuve directe de leur efficacité, et ce, malgré leur perfectionnement croissant. L'émergence des relations publiques généralisées s'accompagne d'un renforcement de l'interpénétration des sphères publiques et privées.

Il paraît assuré que, plus encore que les médias audiovisuels de masse, les relations publiques généralisées mettent l'accent sur les thèmes consensuels ; elles visent, dans tous les domaines de la vie sociale, à fabriquer de l'adhésion et elles tendent à s'adresser surtout aux individus / consommateurs / citoyens, de préférence aux groupes et aux « audiences ». S'insérant dans les rapports sociaux existants et s'insinuant dans les structures politiques et culturelles en place (...), il est incontestable qu'elles sont pour les grandes organisations, les multinationales, les partis politiques dominants et les États – qui peuvent leur consacrer des budgets de publicité, de « communication », de sponsoring, de mécénat... croissant – des éléments de renforcement de leur domination.¹²¹

Il résulte des mutations dues au renforcement des relations publiques généralisées et à l'apparition de ce qu'on appelait les « Nouvelles techniques de l'information et de la communication » (NTIC) une plus grande difficulté à envisager l'espace public dans son ensemble. D'un côté, l'emploi accru des techniques de communication renforce le rôle prédominant des pouvoirs économiques, administratifs et étatiques, mais de l'autre, les citoyens voient dans le même temps se développer un potentiel accru de production et d'échange d'informations, notamment par les blogs et les réseaux sociaux, qui ont déjà fait sentir certains effets difficilement contestables. L'extension rapide et l'amélioration qualitative des réseaux depuis l'ouverture de l'internet au public, depuis le début des années 1990, a sensiblement changé la donne. Toutefois, ces transformations sur le plan technique ont rapidement donné lieu à de multiples discours enchanteurs sur un très hypothétique potentiel démocratique de l'internet.

Point besoin de revenir sur la question controversée de l'innovation qui est ainsi envisagée et qui est loin d'être achevée, ou de faire référence à la multitude de travaux qui se sont donnés pour but d'aider à s'y retrouver dans le

121 Miège, Bernard, *L'espace public contemporain*, Pug, 2010, p. 168.

dédale des usages prescrits et effectifs, des effets d'annonce et des pratiques sociales durablement modifiées par l'apport des Tic ; les nombreuses recherches sur le Net (une catégorie nouvelle est même apparue ; les *Internet studies...*) sont loin de suffire à contrebalancer l'influence des discours sociaux sur le sujet où se mêlent anticipations et utopies, promotions commerciales ainsi que des traits idéologiques qui commencent à être bien connus.¹²²

Certains avantages des réseaux de l'internet ne peuvent, certes, être niés. Tout d'abord dans la facilité d'un accès décentralisée qui offre un important potentiel de communication interpersonnelle ou de point à masse à de nouveaux acteurs de l'espace public. Autre point significatif : le potentiel de facilitation de mise en contact est réalisé conjointement avec un raccourcissement des délais de réaction, aidant à leur tour un potentiel de mobilisation politique. Enfin, on observe un certain décroisement des statuts sociaux, notamment une remise en question du monopole du journalisme professionnel face à ce que l'auteur nomme le « néo-journalisme », et dont les blogs constituent un exemple. Il s'ensuit probablement un élargissement des conditions d'accès aux discussions publiques accroissant les sentiments individuels de participation à un espace commun.

Depuis une vingtaine d'années, discours des publicistes et des experts et croyances, s'auto-entretiennent mutuellement pour valoriser les apports des nouveaux médias et du hors-média, et en faire le parangon de la participation et de l'initiative citoyenne.¹²³

Quoi qu'il en soit, l'important en commentant ces éléments est bien ici de parler de « potentiel », car du point de vue des pratiques sociales et des effets « prescrits » aux effets « effectifs » des utilisateurs, nombre d'études en sciences humaines et sociales ont souligné certaines limites qui doivent impérativement être prises en compte. Tout d'abord, le fait que le trafic sur ce type de réseau demeure peu diversifié : un nombre très restreint de sites de l'internet canalise la majeure partie des connexions. Ensuite, des données sociologiques ont montré, et ce, sans surprise, que les utilisateurs des sites de l'internet à thématique politique sont ceux qui participaient déjà le plus aux structures politiques préexistantes. Enfin, du point de vue des partis politiques et de leurs stratégies d'implantation sur l'internet, ce dernier reste très majoritairement employé dans une optique de mobilisation aux élections, sans cependant qu'une potentielle communication « horizontale » des militants soit employée ou même encouragée selon une optique dialogique. Ainsi, bien loin des discours utopiques, les réseaux de l'Internet reproduisent dans une très large mesure les usages liés à la représentation politique des acteurs dominants développés dans les stades antérieurs de l'espace public, et ne semblent pas, de ce point de vue, constituer un cinquième modèle conçu en dehors d'un procès de généralisation de la

122 Miège, Bernard, *L'espace public contemporain*, Pug, 2010, p. 130.

123 Miège, Bernard, *L'espace public contemporain*, Pug, 2010, p. 132.

communication publique traditionnelle.

De surcroît, pour Peter Dahlgren, l'essor fulgurant de l'internet prend place dans un moment où les savants, journalistes, politiciens ou même citoyens s'interrogent profondément sur les conséquences des systèmes d'information sur la démocratie. Dans une période où l'on fait de moins en moins confiance à la démocratie, l'internet apparaîtrait comme un outil presque salvateur, dans ce sens où il permettrait d'étendre la participation et la diversification des acteurs sociaux à l'espace public. Ainsi, « Les médias alimentent la culture civique commune et participent incontestablement de l'espace public. (...) Dès lors, il n'est pas surprenant que l'expansion de l'Internet ait suscité toutes sortes de spéculations, de débats et, plus récemment, de recherches quant à la nature de son éventuelle contribution à la démocratie en général, et plus particulièrement à l'espace public »¹²⁴. Pour Peter Dahlgren cependant, au-delà des discours simplificateurs et déterministes tantôt idéalisant, tantôt caricaturant de supposés effets de la technique sur l'espace public, c'est bien plutôt à propos des transformations des conditions et contextes sociaux d'accès des acteurs aux instances du dialogue démocratique qu'il convient de s'interroger¹²⁵.

Le net a bien la capacité d'élargir l'espace public, quoiqu'il ne semble pas transformer dramatiquement la vie politique. Il ouvre la voie à de nouveaux espaces communicatifs (...). Ses paramètres structurels rendent toute idée d'universalisme fort peu réaliste, mais en même temps, la faible part seulement de l'activité globale du net se rapporte à la politique et à l'espace public. Le net est surtout utilisé à d'autres fins. L'internet offre clairement des occasions à ceux qui sont motivés. (...) Qu'est-ce qui pourrait inciter les gens à s'engager dans – et à réorganiser – la politique et (pour ceux qui y ont accès) à se servir des possibilités offertes par le net ? Si certaines des réponses se trouvent peut-être sur le net lui-même, la plupart d'entre elles résident toujours dans la réalité sociale.¹²⁶

Si une approche sociotechnique des dispositifs insiste sur une nécessaire compréhension des contextes particuliers spécifiques aux époques successives de l'espace public, certaines régularités entre les modèles développés par Bernard Miège doivent être mentionnées dans le cadre de notre travail de thèse. A un niveau idéologique, les normes culturelles de l'espace public d'origine, c'est-à-dire celles qui prévalent à l'époque de la presse d'opinion, restent dans une large mesure toujours prédominantes dans ses structures contemporaines et dans les discours de ses acteurs. Or, de telles normes, particulièrement résistantes aujourd'hui, bien que coupées de leurs contextes d'origine, sont

¹²⁴ Peter Dahlgren, « L'espace public et l'Internet. Structure, espace et communication », in revue *Réseaux* n°100 « communiquer à l'ère des réseaux », Hermès Science Publications, 2000, p. 159.

¹²⁵ Voir également : Peter Dahlgren, « L'espace public et les médias : une ère nouvelle ? », in *Espaces publics en image*, Hermès, CNRS éditions, numéro 13-14, 1994, pp. 243-260.

¹²⁶ Peter Dahlgren, « L'espace public et l'Internet. Structure, espace et communication », in revue *Réseaux* n°100 « communiquer à l'ère des réseaux », Hermès Science Publications, 2000, p. 183.

souvent posées comme postulats à l'étude des phénomènes communicationnels par de nombreux spécialistes, ce qui a pour effet de produire des résultats et énoncés erronés par effet de cadrage, intégrant implicitement l'idéologie elle-même. Le réductionnisme qui en résulte peut prendre plusieurs formes, que nous allons commenter ici. Tout d'abord, l'un des travers les plus fréquemment observés lors des études portant sur l'espace public est celui du déterminisme technique appliqué aux Tics. Non sans lien avec les autres formes de réductionnisme, une vision naïve et enchanteresse a souvent été servie par certains spécialistes sur les prétendus bienfaits de la technique dans les processus de prise de décision politique, tout en écartant des études de nombreuses questions, pourtant essentielles, ayant trait par exemple aux conditions d'accès et prérequis sociaux pouvant ouvrir à une participation de l'individu ou du groupe aux discussions d'ordre politique :

Une autre critique doit être adressée à ces mêmes auteurs (...), qui ne sont pas loin de considérer que les techniques modernes de la communication politique, non seulement conduisent à une modernisation de la vie politique, mais surtout auraient une fonction organisatrice, en luttant contre l'entropie, la désintégration, la paralysie et l'irrationalité politique. L'espace public politique, désormais régulé et activé par les techniques de la communication politique, serait ainsi une réponse à la crise de la représentation politique et à l'apathie grandissante des citoyens.¹²⁷

Méthodologiquement, l'approche sociotechnique se démarque grandement de cette forme de réductionnisme faisant valoir la primauté des critères de la technique sur les composantes sociales, en considérant que l'activité communicationnelle résulte de nombreux domaines en interdéfinition constante et en prenant en compte tout aussi bien les stratégies des acteurs, les traditions ancrées profondément dans les dispositifs et usages des différents publics, des postures ou stratégies de réception, etc. La complexité qui en résulte, loin du simplisme récurrent que l'on trouve fréquemment dans les discours des acteurs techniques, justifie fondamentalement une approche transdisciplinaire prenant en compte des données issues de travaux empiriques en sociologie, sciences politiques, psychologie, économie, histoire, philosophie, épistémologie... Ce n'est ainsi pas la technique, en tant que facteur unique, qui détermine l'action, même si elle peut en transformer, dans certains cas, certaines des modalités. Toutefois, pour Bernard Miège, une approche réduite aux seuls critères techniques sert certains intérêts sociaux identifiables :

Valorisation permanente du monde de la technique d'un côté, impuissance relative de la critique à y faire face d'un autre côté, cette situation qui dure avec plus ou moins d'acuité depuis une trentaine d'années mais qui s'est renforcée au milieu des années 1990 après l'ouverture d'Internet au public et le « décollage » de la téléphonie mobile, etc.,

¹²⁷ Bernard Miège, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », in Isabelle Pailliant (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, 1995, p. 170.

présente toute une série d'inconvénients et même de dangers qui apparaissent tout de suite au lecteur : les implications sociales et sociétales sont mises de côté au profit d'une appréhension fondée sur l'efficacité (dans la vie de travail) et sur l'autonomie des affects (dans la vie privée). (...) ce qu'il nous paraît d'abord essentiel de montrer, c'est combien ce « brouillage » assez général des cartes ne permet pas d'envisager clairement le rôle de la technique. En d'autres termes, la prégnance des discours fondés sur le déterminisme technique est une entrave à la compréhension de ce que l'on doit à la technique dans le développement de l'information – communication ; et le débat social est ainsi perpétuellement encombré par des propositions se présentant comme des certitudes et bénéficiant de la position d'autorité reconnue à leurs auteurs ou autoconférée¹²⁸.

Comme on peut le voir, même très synthétiquement ici, une approche par trop dictée par le déterminisme technique cache en réalité profondément les enjeux économiques et politiques des acteurs dominants, tout en réactivant avec une grande constance une idéologie guidée par la conduite inéluctable du « progrès », faisant aboutir linéairement et bien illusoirement un progrès technologique en un progrès social. De même, elle tend à délégitimer des discussions publiques toute velléité de remettre en question les développements techniques du secteur de la communication.

1.2.2) Les difficultés de cadrage de la notion d'espace public

De nombreuses représentations, tantôt communes, tantôt expertes, considèrent l'espace public selon les exclusives et strictes limites de la sphère médiatique, au sens d'une sphère activée à partir des « grands médias » (et souvent selon la définition qu'en ont les professionnels issus des agences de communication, à savoir les cinq « grands médias » que sont la presse, la radio, la télévision, l'affichage et le cinéma – les réseaux de l'internet ayant été longtemps considérés comme relevant du « hors-média »).

La presse naissante, on le sait, n'a pas joué un rôle majeur dans le fonctionnement de l'EP ; bien au contraire elle tenait plus du journal – officiel – d'annonce et les discussions publiques se tenaient alors dans les salons et les cafés. Avec le développement de la presse de masse puis de la radiodiffusion généraliste on s'est ensuite quasi exclusivement intéressé aux médias de masse et à leur rapports avec l'EP ; de ce fait on a vraisemblablement par trop négligé le rôle de « lieux », publics ou semi-publics, où se développaient des discussions argumentées et se forgeaient les opinions : les clubs, centres culturels et socio-culturels, et aussi les associations de jeunesse et d'éducation populaire, etc. (...) Quoi qu'il en soit, l'importance acquise par les médias ne doit pas amener à négliger les divers éléments qui en dehors d'eux concourent au fonctionnement de l'EP, dans le passé comme actuellement.¹²⁹

128 Bernard Miège, *La société conquise par la communication, tome 3 : Les Tic entre innovation technique et ancrage social*, PUG, 2007, p. 23.

129 Bernard Miège, *L'espace public contemporain*, PUG, 2010, p. 135-136.

Ainsi, nous pouvons largement reprocher aux approches réservant une trop grande importance aux structures médiatiques dans l'espace public, d'exclure de facto les formes de production d'informations alternatives, les interactions quotidiennes produites sur un plan interpersonnel ou de groupe, etc. Ici, l'enjeu social d'une telle réduction est de taille, car réservant les domaines pratiques de l'espace public politique, sous une forme de quasi-monopole, à ses seuls acteurs fonctionnels, qu'ils s'inscrivent selon les champs politiques ou journalistiques. Une telle approche tend à préserver les postulats spécifiques aux systèmes fondés sur une « démocratie de masse », tout en effaçant par la pratique théorique les phénomènes de construction d'un discours public au travers des interactions et expériences sociales quotidiennes.

C'est donc à une opération de cadrage, ou plutôt de recadrage, que nous proposons de procéder avant de traiter du procès de médiatisation lui-même, faute de quoi l'approche de celui-ci restera entachée de toute une série d'embrouillaminis, trouvant leur origine non seulement dans les projections auxquelles donne lieu l'imaginaire technique appliqué à la communication, mais également dans la pluralité non élucidée des traitements « savants » qui contribuent elle aussi à embrouiller les perceptions : mélange des niveaux micro et macro, des modalités médiatées et non-médiatées, ou de ce qui se rattache au social et au linguistique.¹³⁰

Certaines raisons peuvent expliquer le déséquilibre accordé par la somme des recherches sur la notion d'espace public entre, d'une part, des communications médiatisées fortement privilégiées et, d'autre part, des communications basées sur des interactions quotidiennes sous-estimées. La première d'entre elles réside dans le fait que les communications médiatisées offrent tout d'abord un cadre d'étude en quelque sorte « prêt à l'emploi », en conservant les traces archivées de ces communications dans des lieux facilement identifiables et accessibles lors de la conduite d'un travail de recherche (par exemple dans les nombreux systèmes d'archivage numérique de presse ou audiovisuels), et ce, sur des temps historiques souvent longs. A l'inverse, les interactions quotidiennes et expériences sociales ne laissent bien souvent que peu de traces de leur historicité et gardent souvent, quand celles-ci sont conservées, un caractère alors perçu comme plutôt anecdotique. Dans ce sens, les corpus écrits prédominent nécessairement ceux liés à l'oral lors de la réalisation des études historiques de temps long. Une seconde explication plausible tient dans les formes de prestige que les sujets d'étude confèrent à leurs auteurs : la communication médiatisée semble bénéficier d'une image gratifiante, renforcée en cela par les schèmes culturels dominants au sein des « démocraties de masse ». Tandis qu'à l'inverse, les interactions formulées par des non-spécialistes, et parfois formulées dans un langage

130 Miège, Bernard, *L'espace public contemporain*, Pug, 2010, p. 80.

perçu comme trivial, pourraient passer comme de peu d'intérêt pour la recherche scientifique. Troisièmement, nous ne pouvons non plus omettre de mentionner que les structures médiatiques ou publicitaires constituent, dans de fortes proportions, une voie d'accès à des carrières professionnelles potentielles pour les spécialistes de la communication, de l'information et du journalisme. Enfin, la réduction de la notion d'espace public aux seules dimensions de l'espace médiatique s'opère non sans lien avec une nette prédisposition à une compréhension diffusionniste des phénomènes communicationnels par les acteurs des champs politico-administratifs, compréhension limitée elle-même non sans rapport avec les nécessités pratiques propres aux besoins de légitimation de l'action politique et publiques de tels acteurs. Ainsi, Dominique Marchetti pouvait mentionner à propos du terrain spécifique des campagnes de communication publique en matière de sécurité routière : « si la communication des services de l'État et des collectivités territoriales est autant en affinité avec les logiques dominantes de l'espace médiatique, c'est parce que celui-ci est devenu ou, en tout cas, perçu comme de plus en plus stratégique à plusieurs titres. Il l'est du fait du présupposé historique que la communication est censée avoir des effets sur le comportement des publics, c'est-à-dire, dans le cas de la sécurité routière, sur les pratiques de conduite sur la route. Concevoir les médias comme espace stratégique n'a en effet rien de nouveau »¹³¹.

De surcroît, l'objectivation de la notion d'espace public se confronte également à un niveau plus général à la difficile institutionnalisation des sciences de l'information et de la communication, dont le projet épistémologique apparaît le plus souvent incompris par les tenants des disciplines traditionnelles. En cela, et comme nous le verrons lors de notre dernier chapitre relatif à l'étude des formations intra-académiques aux notions et objets de la communication, les éléments culturels liés à une idéologie de la vulgarisation partagés au sein d'une « communauté scientifique » ne sont pas étrangers à ce phénomène.

De plus, un constat assez unanimement partagé porte sur la faible considération accordée par les disciplines traditionnelles aux objets d'étude des SIC, considérés comme « triviaux » et ordinaires, voire méprisables, tels la presse populaire, la radio, la télévision, la publicité, l'Internet, la documentation... Par ailleurs, la forte professionnalisation des SIC (...) suscite des débats sur le rapport entre théories et pratiques ou sur la proportion de recherches fondamentales par rapport aux recherches appliquées.¹³²

Dans le cadre spécifique à la publicisation des sciences, de nombreux travaux proposent d'étudier la

¹³¹ Dominique Marchetti (dir.), *Communication et médiatisation de l'État, La politique invisible*, PUG, 2008, p.15.

¹³² Brigitte Juanals, « L'épistémologie des sciences de l'information et de la communication, au croisement des sciences et des mutations de société », in Mouchon Jean (dir.), *Les mutations de l'espace public*, l'Esprit du livre édition, 2004, p. 257-258.

vulgarisation selon les problématiques liées à l'émergence depuis soixante ans d'un « troisième homme », journaliste ou médiateur spécialisé, supposé, selon le paradigme adopté, faciliter un processus de « transmission du savoir », lui-même peu ou jamais remis en cause. Ici, la compréhension scientifique faite de la communication se trouve bien souvent limitée à des questionnements d'ordre technique et applicatif.

Nous ajouterons cependant que ce paradigme, qui est encore largement partagé, implique l'adoption d'un modèle de communication simplifiant à l'extrême les éléments en jeu dans tout processus d'information scientifique car il réduit le nombre de protagonistes comme la nature de leurs relations. Trois catégories d'acteurs sociaux sont ainsi mis en présence : [a] les scientifiques et les institutions de production des connaissances scientifiques ; [b] le public, en réalité multiple et fragmenté, et considéré comme avide de savoir(s) ; [c] et les médiateurs, pédagogues ou journalistes, – le troisième homme – chargés d'adapter, d'interpréter et de rendre compréhensibles les connaissances produites par les scientifiques. Dans un tel contexte, ceux-ci sont enclins à tenir la vulgarisation scientifique pour une activité marginale et que ne les concerne pas de près, sauf ceux parmi eux, qui acceptent de jouer le jeu de la médiatisation. Les enjeux, en effet, se limitent quasiment au choix des techniques de communication les plus pertinentes pour transmettre des savoirs, supposés facilement transmissibles à des publics, tout disposés à entendre parler de la science moderne et prêts à actualiser ses connaissances.¹³³

Ensuite, autre réductionnisme fréquent, l'espace public a souvent été restreint à l'étude des phénomènes de communication politique, coupés arbitrairement des problématiques culturelles, économiques et sociologiques. Contre toute approche empirique d'ordre constructiviste et pragmatique, le champ politique serait considéré selon une certaine autonomie vis-à-vis des contextes spécifiques aux autres domaines sociaux. Or, le modèle des relations publiques généralisées montre bien à quel point l'ensemble des acteurs sociaux, et non pas seulement ceux se définissant par eux-mêmes comme « acteurs politiques », tend à une généralisation des stratégies visant à développer une visibilité sur la scène publique, et ce à des fins in fine potentiellement politiques. La thèse de Jürgen Habermas ne laisse subsister aucun doute quant au développement de l'espace public politiquement orienté comme résultante de la sphère culturelle littéraire :

Le processus, au cours duquel le public constitué par les individus faisant usage de la raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir d'État, s'accomplit comme une subversion de la conscience publique littéraire, déjà dotée d'un public possédant ses propres institutions et de plates-formes de discussion. Grâce à la médiation de celle-ci, c'est l'ensemble des expériences vécues au sein d'une dimension privée corrélative d'un public qui pénètre également la sphère publique

¹³³ Miège Bernard, *La société conquise par la communication. Tome 1 : Logiques sociales*, Pug, 1996, p.153-154.

politiquement orientée.¹³⁴

Dans le cadre de la thèse d'Habermas, c'est bien les dispositifs culturels préexistants qui vont en quelque sorte « prêter » leurs dispositifs fréquentés par la classe bourgeoise, à un processus de socialisation des personnes partageant une culture et des intérêts politiques communs. Toutefois, l'auteur, lors de la deuxième partie de sa thèse, en formulant les conditions d'un « déclin de l'espace public », ne prend aucunement en compte les phénomènes liés aux cultures dites « populaires » et aux expériences sociales. Or, il est difficilement contestable que de nombreux courants culturels qui se présentent d'eux-mêmes comme « alternatifs » comportent intrinsèquement, en portant des valeurs culturelles présentées en tant que formes de vie opposées aux normes conventionnelles, des revendications sociales et politiques. Ainsi, pour Anne-Marie Gingras¹³⁵, la question de la définition de l'espace public se pose, tandis que les formes de politisation sont en cours de modification dans les pays occidentaux. Un nombre élevé de citoyens s'éloigne des structures traditionnelles de la participation politique traditionnelle pour privilégier d'autres modes d'engagement alors subpolitiques. Donc, le rapport au politique se complexifie. Cependant cette crise de la représentation n'est pas transposable à une crise de l'engagement dans son ensemble : il y aurait plutôt un déplacement des pratiques politiques et des formes de politisation. Ce que l'on appelle « dépolitisation » s'appuie sur une baisse de la participation électorale, des engagements envers le système partisan et de la dégradation de l'image de la classe politique, mais elle ne peut en aucun cas être assimilée avec une perte de légitimité des valeurs démocratiques dans leur ensemble, comme le dialogue démocratique, les élections libres, le suffrage universel, la liberté d'expression, etc.

Les difficultés de cadrage de la notion d'espace public offrent ainsi bien souvent une occasion à la projection du monde social tel que perçu par le chercheur lui-même, bien loin d'une prise en considération des mondes vécus des acteurs sociaux et de leur manière spécifique d'articuler les notions et concepts au sein de leur expérience du social. Dans ce sens, c'est bien à une nécessité d'objectiver les processus d'objectivation de l'espace public lui-même dont il est ici question. Et nous pensons à cet endroit qu'une culture communautaire des acteurs de la recherche, produite et reproduite à partir d'une distinction rationaliste et d'une pratique théorique ontologique accordant une prévalence de la théorie sur la pratique, tend à interférer dans la prise en considération pourtant indispensable des expériences sociales des acteurs sociaux externes, alors que les phénomènes de la communication se

¹³⁴ Habermas Jürgen, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997 (édition originale : 1962), p.61.

¹³⁵ Gingras Anne-Marie, « Espace public et E-gouvernement aux États-Unis », in Mouchon Jean, *Les mutations de l'espace public*, Esprit du livre édition, 2004, pp. 47-83.

voient réduits à une compréhension linéaire.

Certains spécialistes se sont également faits particulièrement insistants sur le procès d'individualisation en cours dans les pratiques culturelles, informationnelles ou communicationnelles. Si ce point semble assuré, il apparaît plus étonnant que certains de ces spécialistes aboutissent directement à partir de ces résultats à un phénomène de « désintégration du lien social », qui ne serait pas sans rapport avec celui d'une « dépolitisation » précédemment évoquée. À cet égard, la compréhension de l'espace public généraliserait une subversion de la sphère du public par les intérêts particuliers de la sphère du privé, vision à laquelle Jürgen Habermas souscrivait initialement. En fait, cette approche, bien légèrement étayée, ne peut fondamentalement envisager pour des raisons méthodologiques une recomposition des liens sociaux au sein de dispositifs existant en dehors des dispositifs conventionnels de l'espace public, au sein de domaines et de champs sociaux subpolitiques ignorés méthodologiquement. Le procès d'individualisation peut s'accompagner d'un procès d'individuation et de socialisation, sans qu'il n'y ait là une incompatibilité indépassable entre ces deux phénomènes.

On s'explique également pour quelle raison cette pénétration de la sphère privée par l'espace public (qui ne fonctionne pas à sens unique), s'accroît présentement avec le modèle des « relations publiques généralisées ». Comme l'observe Bernard Floris, « le relatif détachement de l'autorité familiale, l'exigence d'autonomie et d'initiative dans le travail, la demande accrue de scolarisation et d'acculturation, sont autant de facteurs de croissance de la détermination réflexive par rapport à un système de représentations et finalement d'intériorisation autonome des expériences et des connaissances sociales¹³⁶ ». ¹³⁷

En s'appuyant sur les émissions télévisées de type reality show, Dominique Mehl¹³⁸ montre notamment un basculement des registres de parole employés par ce média, qui vise en premier lieu à exposer l'intimité des personnes en jouant sur le registre de l'émotion. Cependant, ce basculement, selon l'auteure, marque deux évolutions d'ampleur : la première est celle d'une participation, ou pour le moins d'une prise en considération, toujours plus forte des publics dans la création de contenu télévisuel ; la seconde la transformation du rôle de ce média, qui passe progressivement de la médiation à l'action institutionnelle, en assumant progressivement différentes fonctions sociales : substitut de police avec *Perdu de vue*, auxiliaire de justice avec *Témoin numéro un*, assistance

¹³⁶ Bernard Floris, *Les Médiations sociales dans l'évolution de l'espace public*, thèse de doctorat de sciences de la communication, Université Grenoble III, 1991. Rapporté par Bernard Miège.

¹³⁷ Bernard Miège, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », in Isabelle Pailliat (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, 1995, p. 172.

¹³⁸ Dominique, « La vie publique privée », in *Espaces publics en image*, Hermès, CNRS éditions, numéro 13-14, 1994, pp. 95-114.

psychologique avec *L'amour en danger*, etc. Cette évolution des émissions télévisées tend à redéfinir les frontières existant entre espace public et espace privé, et également à modifier les registres de paroles exposés publiquement.

Pour conclure cette partie sur les difficultés méthodologiques, nous pouvons considérer qu'établir de telles frontières arbitrairement posées dans l'étude de la notion d'espace public, revient à produire deux effets. Premièrement, cela aboutit à une forme d'exclusion méthodique et méthodologique des champs potentiels de traitement politique et de certaines formes d'interventions publiques, lesquels partent notamment des domaines de la culture, de l'enseignement, de l'économie, de la science et des techniques, des mouvements sociaux, etc. Autrement dit, un tel cadrage permet de simplifier et d'exclure ce que l'on peut qualifier de « champ sociétal ». Deuxièmement, la fixation d'une telle distinction entre ce qui relèverait du politique et du subpolitique a pour conséquence de valider opérationnellement, et ce de façon implicite, les structures actuelles des systèmes politiques et à empêcher, ou du moins à rendre plus difficile, le développement l'exercice d'une critique des notions et des phénomènes liés à l'espace public. Un réductionnisme opérationnel participe au niveau même de la théorie, par la pratique de la théorie, à la stabilisation et à la perpétuation des structures contemporaines des institutions politiques et sociales. Pour résumer, il semble de plus en plus difficile de considérer l'espace public comme un ensemble homogène et universel. Néanmoins, celui-ci apparaît de fait largement fragmenté, tant selon ses composantes techniques que sociologiques, identitaires et discursives. Il serait alors plus adapté de parler dans ce cas d'espaces publics au pluriel, dont les différentes dispositions et configurations peuvent entrer en concurrence au sein d'une même société. Nous observons à cet endroit une tension dans la conception de l'espace public : sur un plan idéologique, ces divers éléments laissent supposer une homogénéité de celui-ci, alors que du point de vue de l'étude des pratiques, nous ne pouvons que constater une fragmentation en termes d'acteurs, de stratégies, de représentations et d'usages, montrant au-delà d'une homogénéité fictionnelle une profonde hétérogénéité révélant à l'inverse les luttes sociales et clivages sociaux.

1.2.3) L'expérience sociale et la théorie de l'espace public

Dans son ouvrage *L'espace public oppositionnel*, qui regroupe des articles parus à des époques diverses, des années 1970 à aujourd'hui, Oskar Negt va développer les liens qui unissent les espaces publics oppositionnels et prolétariens, alors peu envisagées par Jürgen Habermas qui, quant à lui, s'attache plutôt à la définition d'un espace public dominant et conçu comme modèle normatif.

(...) pour penser et donner sens aux résistances et aux formes d'auto-organisation émergeant face à l'EP bourgeois dans le cadre des mouvements sociaux ou plus durablement, la proposition a été faite de l'émergence d'un ou de plusieurs « espace(s) publics(s) oppositionnel(s) ». L'auteur principal, O. Negt (Negt, 2007), est d'ailleurs un sociologue issu de l'École de Francfort, et il a même été l'assistant de J. Habermas avec qui il a développé une controverse où, semble-t-il, il a été surtout question pour lui de mettre l'accent sur le « moment négatif » de la subjectivité rebelle, prolongeant la théorie adornienne dans le capitalisme contemporain.¹³⁹

Là où Habermas avait restreint l'étude de l'espace public à ses aspects dominants et envisagés sur la base exclusive formée par les normes et idéologies de la classe bourgeoise, Oskar Negt considère, sur un plan fondamental, la coexistence de lieux basés sur des valeurs qui, selon l'approche spécifique de la pensée marxienne, seraient radicalement opposés aux normes bourgeoises. Pour autant, selon cet auteur, cet espace public prolétarien est loin de se limiter à la simple expérience des travailleurs dans une opposition de classes, mais pourrait concerner également tous les lieux d'opposition potentielle aux pouvoirs conventionnels en place. Ici, la notion d'espace public oppositionnel, conçue en complémentarité avec l'espace public bourgeois et en quelque sorte comme la seconde face d'une même pièce de monnaie, laisse bien envisager les divisions qui pouvaient avoir lieu dans l'espace public, et ce, dès ses fondements historiques ; renvoyant ainsi l'idée d'une sphère publique unique et originelle au niveau d'une fiction dans le même temps idéologique et hégémonique.

a) L'espace public oppositionnel

Ainsi, pour Oskar Negt, l'usage du terme « espace public » se fonde dès son origine sur une restriction langagière : on y entend le plus généralement un « espace public bourgeois » dans une quasi parfaite homonymie. Notion artificiellement fixée par le langage courant ou spécialiste, celle-ci recèle cependant les intérêts de la classe bourgeoise et des systèmes productifs, à partir desquels se sont bâties les institutions de l'espace public.

D'un côté, l'espace public désigne certaines institutions, dispositions, activités (par exemple, la force publique, la presse, l'opinion publique, le public, les relations publiques, des rues et des places), alors que, de l'autre, l'espace public se présente comme un champ d'expérience de la société, et qui comprend tout ce qui est important pour ses membres, que cette importance soit réelle ou supposée. Dans le premier cas, l'espace public est l'affaire d'un petit groupe de professionnels (par exemple, des responsables politiques, des rédacteurs, des cadres des organisations civiles), et dans le second cas, il concerne tout le monde, en se réalisant dans la tête des gens, constituant ainsi une

139 Bernard Miège, *L'espace public contemporain*, Pug, 2010, p. 18.

dimension de leur conscience. Au contact des constellations d'intérêts de la société « post-bourgeoise », la signification de l'espace public peut varier, entre une façade de légitimation manipulable à souhait et un mécanisme de régulation destiné à percevoir les problèmes décisifs de la société. Dans les deux cas de figure, l'espace public se distingue par son aspect illusoire, mais il ne se réduit pas à cette illusion. L'espace public permet, dans le même temps, l'expression réelle d'un besoin social fondamental, tant que persiste la contradiction entre la socialisation croissante d'un côté et les formes étriquées de la vie privée de l'autre. L'espace public est l'unique forme d'expression pouvant relier tous les membres de la société en synthétisant leur dispositions sociales visibles qui sinon ne sont rassemblés que par le biais du procès de production, donc sur un mode « privé ».¹⁴⁰

De cette manière, Oskar Negt valide la critique fondamentale opérée par Jürgen Habermas quant à la fonction idéologique de l'espace public, à savoir celle portant principalement sur l'extension d'un cadre d'interprétation idéologique traditionnel, édifiée à partir des intérêts propres et exclusifs d'une classe sociale dominante économiquement, à l'ensemble de la société. Tout en soulignant, cette fois d'un point de vue pragmatique, le potentiel émancipatoire de l'espace public dès lors que, dans sa dimension pratique, il permet de développer des expériences sociales pouvant entrer en conflit avec cette tradition. Cependant, l'auteur va rapidement se démarquer de Jürgen Habermas en orientant, premièrement, sa réflexion sur les espaces ouverts à la pratique et au développement de l'expérience sociale, et secondement en reliant l'espace public bourgeois et l'espace public plébéien d'une manière différente.

Habermas a décrit l'espace public bourgeois de l'époque classique comme une sphère qui se compose d'hommes privés politiquement actifs, en prenant soin de délimiter cet espace envers le domaine des intérêts économiques du bourgeois et envers le domaine confidentiel de l'appareil d'État. Cet espace public, fondé sur des hommes privés, engagés dans une discussion sur le bien commun, fait émerger la figure du citoyen. Selon Habermas, l'espace public bourgeois organise la compétition pacifique entre les citoyens et leurs arguments qui forment des opinions et des choix destinés à pénétrer les parlements et à se transformer en lois. Le citoyen libre est toujours associé au propriétaire bourgeois, ce qui fait dire à Habermas que les formes publiques qui transgressent cet horizon social ne constituent que de simples variations du concept bourgeois. Cette lecture présente même l'espace public « plébéien », c'est-à-dire la protestation spontanée contre l'inégalité et l'injustice, comme étant subordonné à l'espace public bourgeois. Je ne partage pas ce point de vue.¹⁴¹

En effet, pour Oskar Negt, cette forme de naturalisation de l'espace public opérée par Habermas, dans l'approche qu'il en avait durant les années 1960, constitue une forme de réduction recelant un potentiel décisif d'ordre politique, car la notion d'espace public prolétarien est porteuse d'un projet de société alternative et n'est donc nullement cantonnée à la seule fonction d'opposition critique face au

140 Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, Payot, 2007, p. 55 – 56.

141 Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, Payot, 2007, p. 221.

monde de l'existant. De sorte que toute la difficulté pour cet auteur est de faire émerger ce projet de société alternatif et ses normes de référence dans un espace public, pour ainsi dire, déjà conquis et colonisé dans l'ensemble de ses structures par les normes héritées de la domination bourgeoise. Oskar Negt va reprendre, secteur par secteur, les difficultés qui se présentent à l'émergence sociale des idéaux alternatifs en opposition avec les normes bourgeoises dans les espaces publics contemporains, et ce, dans les domaines des médias, des institutions politiques, des entreprises et des sciences et de la formation, avec pour objectif de mettre en lumière les relations spécifiques qu'entretiennent ces deux sphères et leurs normes distinctives.

Ainsi, la dialectique entre l'espace public bourgeois et l'espace public prolétarien se trouve au cœur de l'effort de construction d'une société émancipée, dont l'impératif catégorique doit être de mettre fin à toutes les situations où les êtres humains sont réduits à des êtres « humiliés, asservis, abandonnés et méprisés » (Marx).¹⁴²

La démonstration d'Oskar Negt va s'appliquer à montrer que dans les différentes composantes précitées de la société, une expérience sociale vivante sous-tendue par un système de normes alternatives, et qui permettrait une réforme du projet d'émancipation, est rendue impossible, ou au moins difficile, face à une hégémonie des systèmes de production d'une expérience sociale morte, en tant que réalité seconde tendant à recouvrir tous les espaces disponibles de la socialisation et de l'intersubjectivité. Mais avant de rentrer dans l'étude critique de ces champs, nous allons commencer par définir ce qu'entend cet auteur par la mobilisation des notions d'expérience individuelle, d'expérience sociale et de concept.

b) La notion d'expérience sociale

La notion d'expérience sociale se présente comme une alternative à celle formée par la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas : cette dernière aurait le défaut d'être à la fois peu aboutie et, dans certaines circonstances, ambiguë. L'importance de la notion d'expérience est de poids dans le fonctionnement de l'espace public, car pour l'auteur, dans le cadre des sociétés bourgeoises, le principe de publicité est avant tout employé d'une manière technique, dans le sens où les décisions économiques et/ou politiques sont prises dans une très large mesure « en amont » des champs de délimitation et de définition de l'expérience de l'ensemble de ses citoyens. Oskar Negt va partir de la définition de l'expérience qu'en avait Hegel, qui la définissait alors comme :

142 Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, Payot, 2007, p. 223.

Ce mouvement dialectique que la conscience exerce en elle-même, en son savoir aussi bien qu'en son objet, en tant que devant elle le nouvel objet vrai en jaillit, est probablement ce qu'on nomme expérience.¹⁴³

L'expérience individuelle est donc envisagée, à partir d'une situation donnée, vécue et ressentie sur un plan individuel, comme la construction résultant d'un double mouvement. Le premier est formé par un mouvement de nature interprétative effectué à partir d'un savoir sur l'objet, et peut se résumer par l'opération intellectuelle prolongeant la question: « au vu de mes connaissances disponibles, quelle signification puis-je donner à la situation que je viens de vivre ? ». Le second mouvement, d'ordre analytique, s'effectue en sens inverse, c'est-à-dire de l'objet au savoir: « quel savoir ou connaissance puis-je retenir de la situation que je viens de vivre ? ». Il y a bien, selon cette définition, une interdépendance et une réadaptation constante entre savoir et phénomène vécu. La notion d'expérience se complique cependant lorsque celle-ci passe du plan individuel au plan social. L'expérience sociale repose sur la rencontre des différentes expériences individuelles, bâties à partir des expériences vécues subjectives et particulières. Et cette rencontre intersubjective nécessite un processus de socialisation reposant sur un ensemble d'interactions à l'intérieur de ce que nous pouvons nommer un dispositif, à la suite de Foucault. L'espace public ici prend toute sa dimension de champ d'expérimentation du social, reliant individu et société. De cette manière, le passage de l'expérience individuelle à l'expérience sociale repose fondamentalement sur les dispositifs dans un sens large, disponibles dans une société donnée et sur leur capacité à favoriser ou non l'intersubjectivité de ces échanges. D'un côté, l'expérience individuelle peut être mise en lien avec la sphère privée, et de l'autre l'expérience sociale avec la sphère publique. Ces deux notions ont l'avantage de pousser la réflexion sur les liens entre individu et société dans la perspective d'une étude partant de la notion d'espace public.

En effet, il faut noter que c'est bien à un phénomène de socialisation des expériences individuelles en expérience sociale que Jürgen Habermas se réfère, bien que souvent de manière implicite, lorsqu'il décrit le processus de politisation de l'espace public bourgeois et l'émergence du principe de publicité. Dans la dimension empathique de l'espace public, la conscience que la classe bourgeoise développe à propos d'elle-même et de ses intérêts communs ne se forme pas à partir des systèmes politiques, ceux-ci étant disposés de manière à les exclure. Cette prise de conscience de la classe bourgeoise n'a pu en revanche se produire que dans la rencontre intersubjective des expériences individuelles que les individus privés ont pu développer à partir des dispositifs culturels et des appareils productifs ou marchands. Ces derniers vont être « subvertis » par la pratique en y intégrant progressivement une

143 G.W.F. Hegel, *La phénoménologie de l'esprit*, Aubier, 1987, tome I, p. 75. Rapporté par Oskar Negt.

dimension propice à la politisation de classe. Ainsi, si la classe bourgeoise a pu réaliser ce mouvement de prise de conscience d'elle-même, qu'en est-il de la prise de conscience empathique de la classe prolétarienne ?

c) Les notions de concepts critiques et concepts opérationnels

Cependant, une telle définition des expériences sociales et individuelles, demeure toujours incomplète, dans la mesure où elle concerne aussi un mouvement entre vécu et savoir. Nous devons donc également nous interroger fondamentalement sur les savoirs disponibles, dans les contextes particuliers, sur les plans individuels et sociaux. Nous allons commenter cette notion à partir d'Herbert Marcuse¹⁴⁴, dont Oskar Negt reprend largement les catégories. Pour Marcuse, les expériences individuelles dans les sociétés technologiques sont colonisées par les formes de la rationalité technique. Celle-ci opère une distinction entre une pensée opérationnelle privilégiée et une pensée critique minorée, voire purement et simplement mise à l'écart. Le principe de l'opérationnalisme issu du raisonnement technologique (que nous pouvons rattacher également au fonctionnalisme) est de réduire le concept à un ensemble d'opérations et d'identifier les objets à leurs fonctions, en omettant toutefois toute mise à distance critique des postulats en amont de leur emploi. Dans ce cas, les objets ne sont pas (ou pas assez) « déconstruits ». Or, pour Marcuse :

(...) le langage en devenant fonctionnel provoque une réduction de sens qui a une connotation politique. Les noms des choses sont « indicatifs de leur mode de fonctionnement », mais leurs modes de fonctionnement (actuels), servent aussi à définir les choses, ils « enferment » le sens des choses et ce faisant, ils excluent les autres modes de fonctionnement. Le substantif gouverne la phrase d'une façon autoritaire et la phrase devient une affirmation que l'on doit accepter – son sens déclaré, codifié ne peut pas être démontré, modifié ou nié. (...) Le concept ritualisé est immunisé contre la contradiction.¹⁴⁵

Cette forme de concepts, dans son immédiateté et son univocité, « écrase » en quelque sorte la pensée conceptuelle critique, car les concepts opérationnels correspondent à des contextes spécifiques de réflexion ou de recherche opérés selon une visée applicative ou de développement technologique, que Marcuse nomme également une visée « pathologique », c'est-à-dire censée répondre à un besoin social et à une problématique particulière, sans cependant remettre en question les concepts mobilisés en amont. L'on peut, par conséquent, considérer que cette décontextualisation relie la langue à des

144 Marcuse, Herbert, *L'Homme Unidimensionnel*, Les éditions de Minuit, 1968, 288 p.

145 Marcuse, Herbert, *L'Homme Unidimensionnel*, Les éditions de Minuit, 1968, p. 112 – 113.

catégories ontologiques validant de facto les représentations et traditions communes. A l'inverse, la pensée conceptuelle n'identifie pas l'objet à sa fonction, mais tolère, dans une perspective critique, une mise à distance des objets et notions usuels. Or, pour Herbert Marcuse, la question n'est pas de se demander si les gens croient ou non en de tels concepts, mais bien de savoir si une expérience sociale alternative fondée sur une pensée critique des systèmes existants peut encore se produire par la médiation du langage lui-même, et passer du niveau individuel au plan intersubjectif :

Ce langage exerce le contrôle en opérant une réduction sur les formes et sur les signes linguistiques de la réflexion, de l'abstraction, du développement, de la contradiction ; il les réduit en substituant les images aux concepts. Il nie ou il absorbe le vocabulaire transcendant ; il ne recherche pas le vrai ou le faux, il les établit, il les impose. (...) On ne peut pas vraiment dire que les auditeurs croient ou qu'ils sont forcés de croire ce qu'on leur dit. Le rapport que les gens ont avec le langage rituel et magique est nouveau en ceci que les gens ne le croient pas ou ne font pas attention à lui et pourtant ils agissent en conséquence. On ne « croit » pas à un concept opérationnel mais il se justifie lui-même dans l'action – il permet au travail de se faire, il permet de vendre et d'acheter, il refuse de rester ouvert aux autres concepts, etc.¹⁴⁶

Ainsi, pour Oskar Negt, c'est de cette manière que le développement de formes d'expérience individuelle est empêché, ou pour le moins freiné, non pas parce que les phénomènes relevant des mondes vécus invalidant ou délégitimant la suprématie des normes de condition bourgeoise, feraient défaut, mais bien parce que ces expériences individuelles et quotidiennes ne peuvent que difficilement rencontrer et/ou exprimer des savoirs conceptuels, critiques et alternatifs à ces normes, et qui permettraient de produire un mouvement interprétatif au plan intrasubjectif. Or, il est bien connu des milieux de la recherche qu'un travail d'expérimentation est autrement plus complexe et plus long lorsqu'un objet est totalement nouveau et que l'on ne dispose que de peu de connaissances ou de savoirs lui ayant trait. Ensuite, au plan intersubjectif, le passage de l'expérience individuelle à l'expérience sociale est également rendu plus difficile, car le langage vient à faire défaut ou, tout du moins, sa portée conceptuelle et critique doit constamment être rappelée, redéfinie, renouvelée ; et demande un effort nettement plus important en vue de produire une entente intersubjective selon un système de normes alternatives que dans le cas d'un simple emploi couramment admis¹⁴⁷. C'est pour cette raison qu'Oskar Negt envisage la difficile émancipation de la classe prolétarienne dans un espace public dominé par les traditions bourgeoises :

Lorsque les travailleurs ne disposent pas de leurs propres modes d'expression pour articuler leurs intérêts, ils

146 Marcuse, Herbert, *L'Homme Unidimensionnel*, Les éditions de Minuit, 1968, p. 127.

147 Voir ici l'exemple du concept d'« opinion publique », dont un phénomène de technicisation croissante en fonction d'un objectif particulier tout en participant à le déposséder de son potentiel critique.

recourent à des stéréotypes que la société leur suggère. C'est le cas quand ils adoptent un clivage qui divise le monde en amis et ennemis. Le même procédé contient néanmoins une activité autonome : la tentative de saisir la réalité telle qu'elle est. Cependant, même cette activité reste contradictoire, puisqu'elle ne fait qu'indiquer une voie juste pour appréhender la réalité, tout en ayant recours à la simplification pour emprunter cette voie, donc à une vision du monde irréaliste et illogique. Sous ces conditions, le besoin dont il est question entre en résonance avec l'offre de l'industrie de la conscience (...).¹⁴⁸

d) Le blocage de l'expérience sociale vivante dans l'espace public

C'est bien de cette manière que les formes d'expériences sociales alternatives semblent, du point de vue d'Oskar Negt, « bloquées », ou tout du moins dont l'émergence et la pérennisation est rendue nettement plus difficile que dans le cas des formes de l'expérience conventionnelle, moins entravées au niveau conceptuel. Nous allons maintenant brièvement rentrer dans les détails, domaine par domaine, de ce que ces propositions impliquent dans le cadre de la notion d'espace public du point de vue d'Oskar Negt. Premièrement, cet auteur va se distancier de la proposition normative de Jürgen Habermas, considérant que l'objectif de l'espace public est la production d'un consensus intersubjectif. Ainsi, Oskar Negt considère cette notion à l'inverse dans sa dimension agonistique.

Pour passer de cet état à un espace public vivant, il convient d'élargir le concept d'expérience aux conflits et déchirures qui traversent toute la société. Si cette dernière ne rend pas publique sa propre crise, si elle n'en prend pas conscience, elle risque de se déliter. La critique publique est un élément crucial du développement démocratique des sociétés modernes.¹⁴⁹

Au niveau des médias, pour Oskar Negt, depuis l'émergence de l'espace public au siècle des Lumières, cette notion a pris une importance capitale dans les processus de médiation sociale des mondes vécus, tant dans son potentiel d'émancipation collective qu'individuelle. Les dispositifs médiatiques ont joué une influence grandissante et profondément ancrée de nos jours dans les lieux du pouvoir politique, mais cela d'une manière particulièrement ambiguë. D'un côté, ces lieux de prise de décision ont été de plus en plus exposés, mis en visibilité, devant une opinion publique. D'un autre côté, face à la fréquence des informations traitées en tant que flux ininterrompus et ne laissant que peu de place à l'analyse critique, cette même opinion publique ne semble jouer qu'un rôle passif, et l'espace public se transformer en simple « caisse de résonance ».

148 Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, Payot, 2007, p. 87.

149 Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, Payot, 2007, p. 222 – 223.

Depuis les débuts de l'espace public bourgeois, qui a ébranlé les domaines auparavant entourés de mystère du système de domination, on ne peut plus vraiment mettre en doute le fait que les médias participent activement à l'accélération ou au retardement des processus politiques ; puisque la fonction d'un espace public et critique et politiquement efficace, appuyé sur des citoyens conscients d'eux-mêmes, réside dans sa capacité à mettre en question le postulat du pouvoir de l'État fondé sur l'absence de tout espace public, et à renforcer la capacité de résistance propre à la faculté de jugement des hommes.¹⁵⁰

Or, l'auteur observe un détournement de ces deux fonctions de l'espace public lorsque les puissances des appareils de l'État et des entreprises s'approprient les structures médiatiques, aidées en cela par les industries sondagières qui conduisent à la reproduction des hiérarchies préétablies, car relevant d'une conception opérationnelle de l'opinion publique. Selon l'approche d'Oskar Negt, les médias, pris dans leur propre logique indépendante de l'exercice du principe de publicité, produisent une information cantonnée à l'« ici et maintenant » qui ne permettrait pas une mise à distance analytique. Loin d'être un « miroir social » de la société, les médias dans de telles conditions établiraient une réalité seconde qui n'autorise pas de soutenir les expériences sociales immédiates des citoyens, mais qui plutôt viendrait s'y substituer en transformant potentiellement les systèmes démocratiques en « démocraties réactionnelles », conduisant à une perte de l'expérience citoyenne de la pratique politique et, notamment, à une délégitimation croissante des structures politiques par un absentéisme marqué des citoyens lors des élections. Selon cette approche, la question encore une fois n'est pas de savoir si le public croit ou non aux informations fournies par de tels médias, mais de constater que ces derniers occupent une place qui pourrait être utilisée pour un échange intersubjectif des expériences individuelles, sous condition d'un élargissement de ses modalités d'accès en vue d'une participation élargie à l'ensemble des acteurs sociaux et de leurs mondes vécus.

De même, il est intéressant de noter les critiques portées par l'auteur, dans un texte daté de 1995, sur les recherches scientifiques prenant pour objet les médias, dans une optique fonctionnelle :

Les recherches sur les médias qui ciblent ces mécanismes sont dans un état pitoyable ; les méthodologies positivistes ont produit des montagnes de rapports et de papier durant les dernières décennies, mais malgré tous leurs efforts, qui ont sans doute établi certains résultats de détail utiles, elles n'apportent guère plus que des connaissances diverses et raffinées toutes basées sur la célèbre ébauche qu'on a nommé « la formule Laswell ». Avec une concision inégalée, Harold D. Laswell, un chercheur en sciences de la communication, avait synthétisé les divisions et délimitations du champ scientifique des médias selon une consistance formelle, rendant invisibles les frontières abstraites préétablies par l'organisation des disciplines, déterminées par le travail de la totalité sociale. (...) Pour les chercheurs en matière de médias, cette formule a facilité l'accès aux différents champs d'investigation, en offrant une vue d'ensemble sur

150 Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, Payot, 2007, p. 160.

les méthodes adaptées et le nombre de variables limité dont il est question, par exemple l'émetteur, le récepteur, les préférences, les attitudes, les types de comportement, etc.¹⁵¹

En effet, pour Oskar Negt, le domaine des sciences et des techniques d'un côté, et de la formation et de l'enseignement de l'autre, participent également activement à la substitution d'une expérience sociale morte sur une expérience sociale vivante par le travail technique :

Les classes moyennes d'aujourd'hui, les couches laborieuses influencées par le mode de vie bourgeois, les étudiants, l'intelligence technique, ainsi que l'ensemble des successeurs du petit groupe des bourgeois éclairés et propriétaires, répètent les différents aspects de ces traits de l'expérience et de l'organisation sociale, sous les conditions du capitalisme tardif. Pourtant, leur application purement technique, fondée sur la domination de la nature et sur le fonctionnalisme social, n'est pas plus évidente qu'elle ne l'était à l'époque de la modernité bourgeoise. Bien au contraire, la possibilité d'un fonctionnement platement technique se fonde sur un large socle de processus éducatifs, sur des conditions de socialisation préalables à ces processus éducatifs, ainsi que sur des décisions publiques et sociales préalables, qui sont subjectivement vécues comme une seconde nature.¹⁵²

Notons ici que l'auteur se démarque des propositions de Jürgen Habermas, quant au rôle de l'enseignement dans les processus d'autocréation d'espaces publics émancipés. Bien sûr, Oskar Negt envisage les paradigmes du constructivisme pédagogique comme une source d'émancipation potentielle non négligeable, mais en constatant que ceux-ci demeurent minoritaires dans les systèmes éducatifs et dans la pratique des enseignants. Du côté des sciences, l'auteur note que les notions d'« émancipation », de « totalité », de « distinction », etc., demeurent des concepts issus d'une « intelligentsia » et non du prolétariat lui-même. Ces outils intellectuels ne sont pas conçus uniquement dans l'optique de la formation d'individus mieux qualifiés, mais surtout dans celle permettant de saisir une réalité sociale, notamment par une spécialisation croissante rendue possible par une capacité d'abstraction renforcée. Pourtant, elle se révèle « fausse » de deux manières.

(...) la séparation entre connaissance et intérêts collectifs est en soi un phénomène d'aliénation – qui se voit dans la manière dont on développe les capacités de l'esprit, comme dans une serre - et qui se manifeste particulièrement au cours de l'évolution de la bourgeoisie. Cela se reflète dans le langage académique, qui répète les expériences conceptuelles de l'intelligentsia, mais qui ne peut tenir compte de l'expérience des autres travailleurs, se jouant dans un autre registre. De plus, le travail d'abstraction de l'intellectuel tend vers un genre de simplification qui se garde de coopérer avec les travailleurs. Ainsi, le mode de travail de l'intelligentsia n'apporte aucune aide immédiate. Il pourrait le faire, à condition de connaître une transformation collective, au cours de laquelle l'intelligentsia se

151 Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, Payot, 2007, p. 163.

152 Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, Payot, 2007, p. 58.

constituerait en phase avec l'expérience des travailleurs.¹⁵³

Enfin, en ce qui concerne le monde du travail, pour Oskar Negt, les travailleurs font également des expériences dans les différents aspects de la vie prolétarienne, avec pour horizon la production de marchandises valorisables. Les systèmes de production sur le mode capitaliste ne connaissent qu'une unique forme de temporalité, sur laquelle se fonde la mesure abstraite et quantitative du travail. Cette temporalité produit des coupures dans la vie quotidienne et en fragmente les expériences vécues, perçues alors comme « seconde nature ». La mécanisation des chaînes de production limite également les champs de l'expérimentation autonome, dans le sens où la technique ici impose dans le monde du travail ses propres rythmes et logiques, et sa forme de rationalité bâtie sur une objectivité mythifiée par le « progrès technique ». Ce processus participe à la fragmentation des expériences prolétariennes dans le sens où il participe à une réduction des marges de manœuvre individuelles, et empêche de percevoir le monde du travail et de l'entreprise dans leur « totalité », en renforçant les systèmes d'interdépendances. Bien sûr, dans une entreprise s'affrontent des intérêts fondés d'un côté sur l'existence et de l'autre sur le profit, qui ne peuvent dans leur ensemble être réduits par les techniques de management. Mais ces conflits ne peuvent être socialisés à l'ensemble de l'entreprise, et restent pour une large part cantonnés aux expériences individuelles. L'absence d'une intersubjectivation des travailleurs conduirait à une désintégration de l'identité prolétarienne, et paradoxalement cela même sur son lieu privilégié de socialisation : les lieux de la production industrialisée. Pour conclure, selon l'auteur, la classe sociale prolétarienne ne peut que difficilement accéder à une expérience sociale alternative et communautaire.

Un travailleur (...) fait « ses expériences ». L'horizon de ce champ d'expérience comprend l'ensemble des aspects de la vie des prolétaires. Cet ensemble comprend toute la gamme des moments contribuant à engendrer les valeurs d'usage puis marchandes de cette force de travail (la socialisation primaire, la construction psychique de la personnalité, l'école, l'apprentissage de connaissances professionnelles, le temps libre, les mass médias), et il englobe aussi indissociablement l'emploi de cette force de travail au sein du processus de production. Par cet ensemble cohérent, que le travailleur « éprouve » d'une manière publique et privée, il absorbe la « totalité de la société », la totalité de la connexion aveuglante. Il faudrait qu'il se fasse philosophe pour comprendre la production de sa propre expérience, qui est à la fois conditionnée et inorganisée, dominant sa vie empirique et l'accompagnant d'une manière banale.¹⁵⁴

Ainsi, faisant suite à cette partie consacrée à la notion d'espace public oppositionnel, nous allons formuler deux critiques principales. Premièrement, s'inscrivant dans un « courant chaud » de l'École de

153 Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, Payot, 2007, p. 88.

154 Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, Payot, 2007, p. 88.

Francfort, c'est-à-dire reprenant les catégories de la pensée marxienne s'inscrivant dans la distinction des classes sociales, l'auteur omet de préciser que bien d'autres formes de classification sociologique demeurent disponibles, mais surtout que cette interprétation univoque de la notion selon cet unique paradigme constitue lui-même une forme de pensée ontologique. Loin de vouloir minorer ou effacer les apports heuristiques et critiques de l'approche marxienne, force est cependant de constater que les études portant sur la notion d'espace public ne peuvent faire l'économie d'une approche encore une fois pragmatique partant des mondes vécus et qui, selon nous, eût été plus compatible avec la notion d'expérience sociale. Il résulte de ce travail une vision contrastée, avec d'un côté un espace public dominé par les normes et valeurs bourgeoises, de l'autre un espace public oppositionnel qui tente de se créer, et ce, malgré les nombreuses difficultés hégémoniques. Cette approche reste loin de l'idée d'une fragmentation de l'espace public à partir des expériences individuelles. L'auteur convient que cette conception de l'espace public oppositionnel ne doit être perçue comme uniquement constituée de l'espace public prolétaire dans la conclusion de l'ouvrage rédigée à l'occasion de la publication française en 2007. Néanmoins, il ne fournit que peu de détails sur les adaptations possibles. Par ailleurs, Oskar Negt envisage principalement les processus de domination des normes conventionnelles sur les normes alternatives d'une manière à la fois généralisante et pessimiste. Si l'on peut évidemment critiquer l'approche empirico-fonctionnaliste appliquée au domaine des recherches en communication et en information, nous ne pouvons que rappeler à l'auteur que les sciences de l'information et de la communication ne se limitent pas à celle-ci, loin s'en faut. Quoi qu'il en soit, nous retiendrons, dans le cadre de notre thèse, les apports heuristiques que constituent l'intégration dans la notion d'espace public de celles d'expérience individuelle et d'expérience sociale ; l'idée d'une subjectivité alternative cantonnée au plan individuel ; et la nécessité de travailler à partir du concept de dispositif pour étudier la place potentielle accordée à chacune de ces formes de l'expérience.

1.2.4) La délicate question de la participation dans l'espace public

Comme nous avons pu le voir, une question – sinon la question – commune et partagée par de nombreux auteurs engagés dans une démarche réflexive et critique vis-à-vis de la notion d'espace public porte sur les potentiels de participation des citoyens dans les processus de la communication politique et publique. Nous observons certains phénomènes évidents de cadrage discursif et de filtrage des acteurs au travers des conditions d'accès aux arènes de formulation des discours publics. De fait, ce qui a pu être commenté comme un large phénomène de « désaveux » de la démocratie dans son ensemble, semble bien plutôt se limiter au sein de celle-ci sous la forme d'un rejet de la représentation

politique et une aspiration à une participation élargie. Le développement des notions de démocratie participative ou délibérative semble né des multiples travaux critiques dont nous avons pu citer certains exemples, mais dont il serait vain de tenter d'établir une liste exhaustive : critique de la représentation politique, critique des sondages, critique de l'emprise des médias et/ou de la publicité commerciale sur l'espace public, critique de la technique en général ou des techniques de communication en particulier, critique de la suprématie de l'identité et de la culture bourgeoise sur le plan culturel, critique du logocentrisme... Or, ces aspects critiques ont pour point commun de toujours faire converger la réflexion vers le concept d'expérience citoyenne et de poser pour problématique la prise en compte de celle-ci dans sa diversité au sein des processus de décision politique.

Ainsi, à la suite des apports heuristiques de Jürgen Habermas, on a pu distinguer deux formes de communication dans l'espace public avec, d'un côté, des processus de communication qui semblent dans une large mesure univoques et structurés « verticalement » autour de la conception d'un rôle passif, ou seulement électif, des citoyens. Mais, d'un autre côté et dans le même temps, nous observons, en marge de la sphère médiatique, le développement et l'activité de multiples structures qui se revendiquent de la « société civile » : des associations, des ONG, des groupements civils informels, etc., soit des mouvements sociaux qui opèrent selon des structures moins centralisées et plus « horizontales ». Par exemple, Jean Mouchon décrit à propos de ces composantes sociales une aspiration à une « transversalisation » des formes de publicité¹⁵⁵. Celle-ci consisterait en un glissement de la participation collective aux structures conventionnelles (partis politiques, syndicats, périodes électorales...) vers des structures moins conventionnelles, dont font partie les mouvements sociaux. Ce phénomène de « transversalisation » des formes de la participation s'accompagnerait ainsi de plusieurs caractéristiques récurrentes : une modification de la structure hiérarchique au sein des arènes de délibération, l'arrivée de nouveaux acteurs tentant de faire reconnaître la légitimité de leurs vues dans l'espace public. Il s'accompagne également d'une diversification des thématiques exposées et de l'emploi de nouveaux registres de parole, où un parler « ordinaire » se placerait au même niveau de légitimité que les formes de parler « expert ».

Le constat de la désaffection des structures traditionnelles de l'engagement est unanime (2% d'adhérents à un parti politique et 8% à un syndicat actuellement en France) mais implique-t-il pour autant une désaffection généralisée de toute forme d'engagement collectif ? Plusieurs indices montrent qu'il n'en est rien. Les « mouvements sociaux » restent très actifs comme l'attestent les nombreuses manifestations organisées à l'occasion du débat parlementaire sur la réforme des retraites en 2003. (...) Par souci démocratique fortement revendiqué par la base, les personnalités

155 Jean Mouchon (dir), *Les mutations de l'espace public*, l'Esprit du livre édition, 2004.

émergentes n'ont plus le statut de dirigeant. (...) Plusieurs points communs distinguent ces nouvelles formes de regroupement. Leur militants partagent la même défiance par rapport à la rigidité et à la hiérarchie traditionnelle des partis politiques ou des syndicats. On retrouve là encore l'aspiration déjà repérée d'une refonte de l'architecture des structures d'engagement collectif. Tout ce qui procède de l'organisation verticale tend à être rejeté.¹⁵⁶

Depuis les années 1960, on assiste à une personnalisation des élections, à un affaiblissement de l'emprise des partis sur la politique, et à l'extension de celle des médias et de la pratique des sondages. Ces différents mouvements, lus au travers d'une grille de lecture conventionnelle, pourraient conduire à conclure principalement à une dépolitisation de l'espace public, si l'on ne constatait dans le même temps deux éléments décisifs : l'accroissement d'une demande sociale à un accès au processus d'expression et de décision politique et une exigence également accrue d'une responsabilisation des acteurs politiques.

La montée de l'impératif participatif traduit une exigence croissante d'inclusion et de transparence, portée par des mouvements sociaux mais aussi par des individus isolés qui revendiquent une autonomie par rapport au système politique institutionnel. Ce mouvement ne concerne qu'une partie du corps politique. Il n'en a pas moins commencé à produire des effets dans toutes les sociétés occidentales. La démocratie contemporaine ne se résume pas à la « démocratie d'opinion », si tant est que l'on puisse définir ce terme.¹⁵⁷

Pourtant, la dualité de ces conceptions partagées entre auteurs des formes que peut prendre le principe de publicité ne semble pas toujours satisfaisante, dans le sens où les structures représentatives et les structures participatives agissent mutuellement les unes sur les autres. A ce titre, lorsqu'Éric Dacheux définit la notion de participation, il inclut dans le même temps une définition des risques de contournement de celle-ci par les acteurs conventionnels de la représentation politique. En d'autres termes, la participation semble toujours se définir comme étant la part négative de la représentation.

La participation n'est pas un acte passif ni un acte contraint (par la force ou la manipulation). Ce n'est pas non plus une implication (dans un projet prédéfini), encore moins une simple consultation (directe ou par sondage), termes que l'art du management et celui du marketing n'hésitent pourtant pas à transformer en « participation ». La participation est, avant tout, un acte social, volontaire et gratuit. La participation des citoyens à la vie de la cité n'est ni une simple concertation (avoir des idées ensemble) ni même une longue négociation (décider en commun des moyens à mettre en œuvre), mais une véritable codécision (sur les objectifs à atteindre). Autrement dit, la participation est un processus social qui, une fois enclenché, ne peut plus être contrôlé, puisqu'il consiste à redéfinir sans cesse les objectifs, le cadre et les moyens de l'action. C'est pourquoi, même si elle est invoquée par les

¹⁵⁶ Jean Mouchon, « Les nouvelles formes du débat public, prémices d'une reconfiguration de l'espace public démocratique ? », in Mouchon Jean (dir.), *Les mutations de l'espace public*, l'Esprit du livre édition, 2004, p.40-41.

¹⁵⁷ Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p.82.

responsables politiques, les travailleurs sociaux et les administrations, la participation n'est que rarement effective. Le plus souvent, ce terme désigne, en vérité, la volonté de voir les citoyens suivre les directives édictées par les pouvoirs publics. C'est cette séparation entre les pouvoirs de décision, d'un côté, et, de l'autre, l'obligation de s'approprier, dans l'action, les directives venues d'ailleurs qui différencie l'implication [ce que, dans l'entreprise, on nomme le management participatif [B. Floris, 1996, p.44] de la participation.¹⁵⁸

Et c'est bien dans cette optique que Loïc Blondiaux observe une remise en cause des structures traditionnelles de la démocratie représentative se traduisant par une revendication et une recherche de nouveaux fondements démocratiques. Dans cette perspective, celui-ci constate une crise de confiance des citoyens et du « peuple » envers les acteurs sociaux politiques, jouant un rôle d'intermédiaire : les partis, syndicats, experts et journalistes. Toutefois, et malgré les commentaires de certains spécialistes, cette crise ne porte pas sur la démocratie dans son ensemble sur un plan théorique :

Sur les scènes du conflit politique ordinaire, la capacité de simples citoyens à se mobiliser, à résister, à interpellier les autorités en dehors des circuits et des organisations politiques traditionnelles n'a sans doute jamais été aussi forte. Que ce soit en s'opposant à un projet menaçant l'environnement immédiat ou en s'organisant en collectifs pour réagir ici et maintenant aux actions du pouvoir, ces regroupements plus ou moins éphémères font souvent la preuve de leur efficacité et de leur capacité à contraindre les décideurs politiques à de nouveaux détours.¹⁵⁹

Ainsi, nous assistons à cette occasion à une multiplication des formes de l'expression citoyenne dans l'espace public, là où jusqu'à présent les formes de la représentation politique pouvaient se contenter d'une opinion publique réputée passive et aphone, et ce, de manière prononcée durant les intervalles existant entre les élections. Loïc Blondiaux constate que la progression du courant participatif gagne chaque jour du terrain, si bien que la mobilisation des notions de « participation », de « consultation », de « délibération » devient désormais incontournable... chez les acteurs de la politique représentative eux-mêmes. C'est le désormais fameux concept « d'impératif délibératif » ou « d'injonction délibérative ». L'idée du renforcement des aspirations visant à établir un pouvoir fort face aux incertitudes et à une crise existentielle de la démocratie n'est pas sans rappeler la thèse proposée par Ulrich Beck d'une société réflexive. De multiples expériences ont été initiées en ce qui concerne les dispositifs de démocratie participative. Cependant, en la matière, la pratique diverge souvent des effets rhétoriques à l'encontre de cette notion. Ainsi, ce type de dispositifs n'est pas sans présenter des risques de dévoiement induisant des effets contraires à ce que le modèle dialogique prévoyait initialement au niveau théorique.

158 Éric Dacheux, *Associations et communication, critique du marketing*, CNRS éditions, 1998, p. 100 – 101.

159 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p. 6.

Les emplois de la notion de démocratie participative tirent avantage de sa relative indétermination, permettant d'intégrer dans ses pratiques des objectifs divers. Et la rapide expansion de ses usages tient également à la force des métadiscours de ses praticiens, scientifiques ou politiques, portant sur les registres d'une complexification des sociétés, de leurs divisions croissantes, d'un passage d'une scientificisation primaire à une scientificisation secondaire, etc. Toutes ces justifications ont cela de commun qu'elles procèdent toutes d'un courant scientifique critique de l'existant.

Ces hypothèses se renforcent mutuellement. Leur force et leur validité respectives mériteraient d'être longuement discutées. Elles n'en contribuent pas moins à imposer l'idée selon laquelle l'implication politique des citoyens ordinaires s'inscrirait dans la conséquence des mutations sociales profondes. Élaborées sous une forme théorique par des sociologues de renom et reprises par les acteurs sur le terrain, ces justifications de la participation contribuent à faire de cette dernière une évidence, une fatalité.¹⁶⁰

Les fondements de la démocratie représentative, au sortir des révolutions française et étasunienne du XVIII^e siècle, reposent nettement sur la critique de la mise à distance des publics citoyens, notamment, comme nous le verrons dans notre second chapitre, par un ensemble d'opérations techniques opéré sur la notion même d'opinion publique. Nous observons alors dans ces sociétés une méfiance déclarée envers le « peuple », péjorativement connoté par les qualificatifs de « masse » ou de « foule ». Et, en dehors des processus électifs qui nécessitent une participation citoyenne limitée, nous pouvons considérer que celle-ci demeure reléguée à la marge des instances de décision politique. Une division du travail dans ce domaine implique une concentration fonctionnelle des lieux d'exercice du pouvoir : le domaine politique se constitue en tant que champs socioprofessionnel. Les premières conceptions théoriques de la démocratie participative vont apparaître dans les années 1960, notamment dans les mouvements contestataires étasuniens. En France, durant cette décennie, Pierre Mendès France va aussi prendre position dans ce sens :

La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin de vote dans une case, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus, puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans. Elle est action continue du citoyen (...).¹⁶¹

Le concept vague de démocratie participative semble, dans un premier temps, regrouper en négatif tout ce qui ne procéderait pas des processus représentatifs. Définir cette notion demande de mieux comprendre les différents univers, enjeux et pratiques à partir desquels celle-ci se développe. D'un

160 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p. 28.

161 Pierre Mendès France, *La République moderne*, Paris, Gallimard, p.25, rapporté par Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p.15.

point de vue théorique tout d'abord, les premiers théoriciens employant cette notion apparaissent aux États-Unis dans les années 1960 et 1970. Ceux-ci assument pleinement leur filiation à Jean-Jacques Rousseau et John Stuart Mill.

Ils fondent leur démarche sur une critique de la représentation et font a contrario de l'engagement de chacun dans les affaires de la cité une condition de la liberté et de l'épanouissement individuels. Ils pensent la participation, à l'instar d'Hannah Arendt, dans des termes proches de ceux prévalant dans la démocratie athénienne, et préconisent, dans le sillage du philosophe pragmatiste américain John Dewey, la formation d'un « public actif », capable de déployer une capacité d'« enquête » et de rechercher lui-même une solution adaptée à ses problèmes.¹⁶²

L'idéal participatif, en tant que prescription normative, s'oppose aux normes d'actions et théories sur lesquelles reposent les systèmes démocratiques « de masse ». Tandis que les processus représentatifs se justifient sur une inactivité de ses citoyens, réelle ou supposée, tournée vers l'objectif d'un maintien de la domination de la classe politique ; les normes participatives aspirent à une intégration ou à une réintégration active de la citoyenneté dans l'action politique selon un processus discursif symétrique. Depuis les années 1990, un courant anglo-saxon sensiblement divergent et d'inspiration plutôt habermassienne, est apparu dans le concept de démocratie délibérative. Ce courant insiste notamment sur l'idée que la légitimité et la rationalité des décisions politiques ne peut que reposer sur un processus de délibération entre individus libres et égaux.

Ces auteurs tracent les contours d'une définition procédurale de la légitimité, dans laquelle celle-ci ne pose plus seulement sur la nature de l'autorité qui prend la décision mais aussi sur la manière dont elle est produite, sur la procédure dans laquelle elle s'inscrit. L'accent est mis ici d'une part sur la capacité de la délibération à fonder la légitimité de la décision et d'autre part sur les compétences déployées par les participants à la discussion, leur aptitude à formuler des arguments rationnels susceptibles de convaincre l'autre et de s'inscrire dans un processus de « compréhension intersubjective », selon les termes utilisés par Habermas. Cette démocratie délibérative suppose, en pratique, que différentes conditions soient remplies afin que la « force du meilleur argument » puisse prévaloir dans l'échange.¹⁶³

Ainsi, la délibération s'oppose aux postulats relatifs aux processus représentatifs, dans le sens où, dans ces derniers, l'individu est réputé inapte à une intervention « rationnelle » dans les affaires publiques. Les processus délibératifs se doivent également d'être inclusifs, c'est-à-dire de laisser libre de prendre la parole toute personne le souhaitant ; et non coercitifs en laissant des chances à tous d'y participer librement et loin de toute contrainte.

162 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p.39–40.

163 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p. 41 – 42.

Théories de la démocratie participative et de la démocratie délibérative partagent de nombreux présupposés communs, en particulier l'insatisfaction à l'égard d'une définition de la démocratie et de la citoyenneté limitée au principe majoritaire et au seul accomplissement du vote. Elles se croisent sans cesse. Elles se distinguent cependant par leur finalité principale. Les premières recherchent la formation de communautés citoyennes actives, mettent l'accent sur l'engagement et la politisation des participants. Les secondes visent à mieux fonder la décision politique en liant cette dernière à un processus d'argumentation rationnelle impliquant des points de vue contradictoires. Si la distinction entre ces perspectives, entre ces finalités possibles de la participation, a été parfois exagérée, elle n'en est pas moins réelle.¹⁶⁴

De ce fait, les processus délibératifs mettent en avant le consensus comme finalité des débats, ce qui demeure l'une des marques de fabrique théorique de Jürgen Habermas. Or, dans le domaine pratique, de nombreuses expériences de mise en œuvre de dispositifs mettent l'accent sur la recherche d'un accord unanime. Cette conception du modèle dialogique reposant sur le consensus a été abondamment critiquée, principalement en ce qu'il répond à une conception universaliste de l'argumentation rationnelle : la proposition habermassienne « certes assez originale, de refondation « communicationnelle » du droit et de la démocratie (...) est-elle suffisante pour s'imposer vraiment comme une alternative convaincante et réelle au système économico-politique libéral existant dans des sociétés du capitalisme avancé ? (...) Son utopie – néo-rationaliste (communicationnelle) -, aussi séduisante qu'elle soit, n'est-elle pas en réalité une « régression vers les illusions libérales du rationalisme du XIX^e siècle ? » (Michel Löwy). L'appel habermassien à un républicanisme « sans frontières » et son défi lancé à l'État-nation traditionnel (...) peut-il vraiment compenser les lacunes d'une théorie sociale et politique nouvelle qui, au nom d'une volonté « consensuelle » à tout prix, ne veut plus tenir compte des antagonismes de classe ? »¹⁶⁵. Rappelons simplement ici que la définition de ce qui relève du « rationnel » ou de l'« irrationnel » comprend elle-même des luttes de pouvoir et des rapports de force préétablis. Une conception dite « agonistique » du modèle dialogique conçoit ainsi, à l'inverse du modèle normatif habermassien, les débats en tant qu'« arènes » mettant en lumière et en rendant publiques les positions de chacun au travers des conflits qui s'y déroulent. Dans ce cas, cette approche abandonne la volonté de produire un consensus, notion alors jugée idéologiquement dangereuse et propice à la reproduction d'une distinction, pour finalement se concentrer sur l'objectif de contrecarrer les effets de la « politique de couloir », en rendant notamment publics des rapports de force qui ne s'exprimaient auparavant qu'en marge des instances politiques traditionnelles fondées sur

164 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p. 44.

165 Münster Arno, « Habermas et la démocratie ou : faut-il réinventer la démocratie par le principe discussion » et une politique « délibérative » ? », in revue *Actuel Marx, Marx, Wittgenstein, Arendt, Habermas*, numéro 25, 1999, p. 137-138.

la représentation.

Dans le cadre de l'institutionnalisation des dispositifs issus du modèle dialogique, les acteurs de la représentation politique jouent un rôle profondément ambigu. Ils apparaissent à la fois juges et parties dans la production de textes de droit pouvant conduire au développement de contre-pouvoirs vis-à-vis de leurs propres fonctions et attributions. Finalement, les principes et conventions de la participation entrent en profonde concurrence avec ceux de la représentation politique.

Le problème se pose crûment de savoir si, pour la plupart des élus qui la mettent en œuvre, la démocratie participative relève d'autre chose que d'une forme de rhétorique, d'autant moins coûteuse qu'elle ne se traduit par aucun engagement véritable, ni politique, ni financier. Pour quelques collectivités locales engagées dans un processus effectif de démocratisation de leurs structures et de leurs modes d'action, combien d'opérations marketing ou événementielles visant à donner le change ! Combien de dispositifs de concertation animés à moindre frais par un personnel au statut marginal, dans des conditions d'improvisation remarquables et sans répercussion politique aucune ! Les possibilités ainsi offertes aux élus de dévoyer l'idée même de participation sont à la mesure du flou qui préside à cette dernière.¹⁶⁶

Cependant, plusieurs limites importantes peuvent déjà être relevées dans la construction politique de ces dispositifs vis-à-vis de la critique première émise à l'encontre de la domination des processus de représentation sur ceux de la participation. Premièrement, ces multiples dispositifs institutionnalisés reposent dans la majorité des cas sur une sollicitation « par le haut », à la demande des instances dirigeantes, bien loin des propositions habermassiennes d'un processus d'autocréation renouvelant l'exercice du principe de publicité par la « société civile » elle-même ; et ne permettent théoriquement pas de prendre en compte les hiérarchies de valeurs et intérêts opérées par les acteurs civils, ou alors uniquement dans des dispositifs déjà eux-mêmes précadrés par les représentants politiques. Secondement, ces dispositifs n'ont qu'un pouvoir très relatif face aux forces représentatives : le caractère consultatif des processus fait que, in fine, les décisions demeurent du ressort des dirigeants traditionnels. Finalement, ces deux importantes limites participent potentiellement au dévoilement des principes du modèle dialogique, en autorisant une instrumentalisation de ces dispositifs dans le sens d'une mise en visibilité d'un « progressisme de façade » des décideurs politiques conçus fonctionnellement.

Face à l'étreinte qu'exerce la représentation sur la participation, il semble à son tour difficile de croire que ce type de dispositif serait susceptible d'établir un lien de confiance, de crédibilité avec les

166 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p. 30.

citoyens. Nous pouvons également nous demander si le type d'expérience sociale produite dans l'engagement et la pratique de ces dispositifs ne participerait pas à une dévalorisation du modèle lui-même du point de vue des citoyens et groupements de citoyens. Pour Loïc Blondiaux, le mouvement participationniste est frappé d'un paradoxe : les acteurs revendiquant explicitement le développement du modèle dialogique restent peu nombreux, et la notion peine à faire l'objet d'une mobilisation massive.

Les données disponibles sur les attitudes des citoyens vis-à-vis des formes nouvelles de démocratie participative sont fragmentaires, indirectes et contradictoires. S'ils approuvent à une forte majorité, dans les enquêtes d'opinion, le principe de consultations démocratiques plus fréquentes, notamment au travers du référendum mais aussi des dispositifs plus controversés comme les jurys de citoyens, ils se mobilisent en pratique beaucoup plus difficilement dans les instances officielles de démocratie participative mises en place à leur intention.¹⁶⁷

Or, cette faible mobilisation est également souvent employée pour justifier leur non-emploi par les représentants politiques eux-mêmes : si ces nouvelles procédures mobilisent peu, pourquoi les employer ? Pourtant, ce sont les formes elles-mêmes de l'institutionnalisation des débats qui peuvent expliquer l'absentéisme relatif qui les caractérise : si les dispositifs apparaissent comme dépossédés de leurs enjeux politiques, considérés comme trop encadrés par les autorités, ou ne correspondant pas aux sujets considérés prioritaires par les citoyens ou groupement de citoyens, pourquoi y participeraient-ils ? De ce fait, de nombreux débats furent boycottés par les associations et mouvements sociaux dès lors que ceux-ci apparaissaient comme instruments de légitimation d'une politique menée « par le haut », car c'est bien ici la crédibilité des dispositifs dialogiques qui est évaluée par les participants potentiels avant de s'y engager. Pour Loïc Blondiaux, c'est justement la capacité critique dans l'identification des stratégies de pouvoir par les citoyens et mouvements sociaux qui entre ici en ligne de compte, et ces derniers semblent hésiter continuellement entre une aspiration à la mise en visibilité de leur action et engagement dans l'espace public, et le souci d'éviter les dangers de leur instrumentalisation par les acteurs du pouvoir.

Cependant, une autre limite tient également aux injonctions contradictoires contenues par cette forme de dispositifs institutionnalisés, et notamment dans celle qui est faite aux participants d'une exigence de « représentativité » :

Les difficultés de ceux qui font l'effort de s'engager tiennent également au rôle qu'ils se voient contraints de jouer sur ces scènes démocratiques d'un type nouveau. (...) Il leur est demandé enfin d'intervenir dans la discussion au titre de

167 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p. 32.

« citoyens ordinaires », de profanes, mais dès qu'ils commencent à acquérir une véritable connaissance des dossiers et des rouages de l'action publique, ils sont immédiatement suspectés de n'être plus des citoyens ordinaires, de devenir des « habitants professionnels » et de ne plus être représentatifs. Ils entrent aussi directement en concurrence avec les savoirs et la légitimité des élus et des techniciens, ce que ces derniers tolèrent mal.¹⁶⁸

Cette exigence de « représentativité », propre au système de légitimation des valeurs des institutions de la représentation apparaît comme difficilement compatible avec les fondements du modèle dialogique. Ce dernier vise en effet une réintégration de la participation de l'expression citoyenne sous une forme qualitative permettant premièrement une capacité d'initiative dans les débats publics, et secondement une diversification des formes de pensée se traduisant dans les discours. En fait, la réintroduction d'un impératif de représentativité dans les processus dialogiques marque la force avec laquelle la pratique des processus participatifs demeure soumise à une hégémonie des normes et enjeux de pouvoir liés aux processus traditionnels de la représentation, qui en freinent et en perturbent le développement.

En définissant de manière unilatérale les règles du jeu, en empêchant l'auto-saisine des instances participatives, en assurant la « police » des échanges dans les forums, en maîtrisant tout à la fois le calendrier et l'agenda de la discussion, [les autorités politiques] disposent presque toujours des outils qui leur permettent de cadrer cette dernière, sinon de la piloter efficacement. Tout ici peut compter, depuis la topographie des salles de réunion jusqu'aux rétributions symboliques ou matérielles qui peuvent permettre de se concilier des participants potentiellement récalcitrants. Il n'est pas rare en effet que certains d'entre eux soient repérés puis cooptés et rejoignent les rangs de l'autorité organisatrice.¹⁶⁹

Plus radicalement, la dépossession des enjeux débattus dans ces dispositifs permet de répondre aux risques politiques envisagés par ses professionnels et acteurs. Dans ce sens, nombre de débats furent organisés alors que les projets faisant l'objet de ce débat étaient déjà engagés et ne pouvaient plus être remis en cause d'un point de vue administratif. Au final, la généralisation de ces contre-emplois indique que bien souvent, la démocratie participative est au mieux considérée comme un outil d'aide à la décision, et n'est jamais un lieu de décision en soi. Or, il est constatable dans nombre de ces dispositifs une critique de fond venant des acteurs invités à participer aux débats : ces outils ne seraient qu'un simulacre de discussion politique. C'est bien la crédibilité de la notion même de participation qui est en jeu ici. Ensuite, Loïc Blondiaux observe également une certaine confusion entre cette notion et celle de démocratie de proximité. Il résulte de cette confusion deux problèmes : d'un côté, en réservant

168 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p. 34.

169 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p. 75 – 76.

la participation à l'échelle d'un quartier ou d'un ensemble géographique, c'est en exclure tous les autres. Ce cadrage ne permet souvent pas une vue d'ensemble propice à la manifestation d'un intérêt général à l'échelle administrative de la commune qui constitue pourtant l'instance de prise de décision. On assiste ainsi à une sorte de « déboîtement » des débats par rapport aux instances où se jouent les principales décisions politiques.

Contrairement à certaines idées reçues, les dispositifs participatifs, du fait qu'ils reposent sur une pratique discursive et qualitative, conservent les clivages constatés dans les inégalités politiques des systèmes représentatifs. Lors des élections, de nombreuses études ont montré que les probabilités d'exercice des droits citoyens varient selon les statuts sociaux des électeurs. Le déficit de participation de certaines classes sociales aux élections, qui s'est accentué fortement, fait que de nombreux groupes sociaux apparaissent marginalisés dans l'espace politique, et cette marginalisation contribue à son tour au renforcement de ces inégalités. Si certaines études ont montré que les groupes sociaux marginalisés pouvaient se réinsérer dans le jeu démocratique par le biais des dispositifs participatifs, la majorité d'entre elles indique à l'inverse une participation d'un public déjà habitué à faire valoir ses droits, et qui souvent intervient et participe à d'autres formes d'action collective : partis politiques, syndicats, mouvements sociaux, etc. En nécessitant une capacité de prise de parole en public, et en favorisant également l'action en réseau permettant d'établir des structures informationnelles propices à la construction du discours, les dispositifs participatifs peuvent renforcer à un niveau général les inégalités de classe ou d'instruction déjà relevées dans les structures représentatives. Les tentatives d'institutionnalisation de la participation peuvent ainsi être étudiées dans la perspective d'une lutte entre mouvements sociaux et acteurs politiques. Tandis que les premiers demandent une extension de leurs droits, notamment dans l'accès aux instances de production de cadres discursifs dans le domaine politique ; les seconds, dans leur majorité, s'opposent à la remise en cause de leur quasi-monopole sur ces mêmes instances de formulation et de hiérarchisation du politique, défendant l'emprise traditionnelle qu'ils exercent sur l'espace public.

En définitive, pour Loïc Blondiaux, nombre d'avantages de ce modèle s'expriment au travers de ces propres contradictions. Tout d'abord, il ressort de l'observation que l'idée de consensus ne réduit pas nécessairement les positions marginales au silence. Plusieurs stratégies s'offrent aux citoyens ou groupes de citoyens. La première d'entre elles réside dans le boycott des débats. Une seconde stratégie possible est celle d'une contestation lors du débat de ses propres règles de fonctionnement. In fine, c'est toute une nouvelle dimension de la politique qui est soumise au jugement critique publique : celle du « débat sur le débat », c'est-à-dire de ses structures et des conditions matérielles, contextuelles et

sociales dans lesquelles il s'inscrit. Ces procédures entraînent une pluralisation des formes d'expertise, dans lesquelles l'argument d'autorité semble particulièrement contesté. Pour Loïc Blondiaux, ces formes d'argumentation concernent dans un même mouvement acteurs politiques et acteurs scientifiques :

Dans un état antérieur de l'action publique, les détenteurs de l'autorité politique et scientifique ont pu concevoir les enceintes de concertations comme des lieux de fabrication de l'« acceptabilité sociale » de choix déjà élaborés par leurs soins, l'unique enjeu de la démarche étant de faire taire, par une pédagogie et une communication adaptées, les craintes jugées « irrationnelles » de la population. Le contexte de la décision, en particulier dans les situations de risques sanitaires ou environnementaux, a profondément changé. Les experts ne sont plus à même d'imposer leur définition de la rationalité par le seul affichage de leur autorité présumée. Les publics de la concertation n'hésitent plus à interpellier, voire à chahuter des experts souvent suspectés de servir des logiques de pouvoir et de dissimuler des intérêts économiques ou politiques derrière une façade d'impartialité. (...) Cette critique de l'expertise s'observe à tous les niveaux de décision. Qu'il s'agisse de responsables de services municipaux, d'ingénieurs issus des corps les plus prestigieux ou de scientifiques de renom, la probabilité d'être contredit dans des rencontres publiques par des interlocuteurs désormais de mieux en mieux armés cognitivement est extrêmement forte.¹⁷⁰

Dans ce sens, les experts sont plus que jamais sommés de se justifier, et notamment de clarifier les fonctions et mandats dont ils disposent, et qui seraient susceptibles d'avoir une influence sur l'expertise elle-même au travers de conflits d'intérêts. La pluralisation appelée de l'expertise touche également les mouvements sociaux eux-mêmes. Dans le cadre des procédures participatives, la figure du « profane » est supposée laisser la place à une « expertise citoyenne ». De fait, en même temps qu'un mouvement de professionnalisation des associations constaté depuis les années 1970-1980, nombre de mouvements sociaux ont intégré dans leurs services ou réseaux des procédures de collecte et de regroupement des informations et publications scientifiques ou expertes, permettant d'adopter une posture de contre-expertise pointue.

La mise en place de procédures de participation repose, on l'a vu, sur un présupposé symétriquement inverse. Il s'agit de reconnaître la capacité du citoyen à délibérer, avec d'autres, sur le bien commun et sur son aptitude à mettre ses compétences individuelles au service d'un projet collectif. Chacun s'y voit en principe reconnaître une égale dignité à intervenir, un droit à la parole, à l'expression subjective de sa différence, en conformité avec une exigence de reconnaissance croissante des sociétés contemporaines.¹⁷¹

La pratique et l'observation des dispositifs basés sur des jurys citoyens, tolérant une pluralité de

170 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p. 86 – 87.

171 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p. 89.

l'expertise et d'une attribution décentralisée des compétences, a démontré que ces acteurs pouvaient parfaitement produire des recommandations et des arguments de valeur. Ce processus d'inclusion d'acteurs fonctionnellement non-experts aux processus d'expertise nécessite cependant une information également pluraliste et, mieux, qui tendrait à permettre une distanciation des contraintes et intérêts socioprofessionnels des experts professionnels. Ainsi, pour Loïc Blondiaux, la pluralité de l'expertise détachée de sa définition fonctionnelle, la remise en cause des hiérarchies traditionnelles de valeur dans les formes de savoir et le potentiel nouveau de l'expression d'une remise en cause des procédures politiques, qu'elles soient représentatives ou participatives (« le débat sur le débat »), toutes participent à renforcer l'efficacité et par conséquent la légitimité des décisions politiques. Ces nouvelles instances représentent un potentiel de regroupement et de production d'informations riches permettant de diversifier les opportunités politiques et d'éclairer les décisions prises. Un autre effet se fait sentir : s'ils savent être obligés de présenter et de légitimer un projet dans un dispositif participatif, les promoteurs et maîtres d'ouvrage vont inclure pro-activement, dès en amont, les contraintes sociétales ou environnementales dans leur réflexion.

L'expérience montre que l'introduction d'une dose, même limitée, de participation dans l'action publique a toutes les chances de produire des effets. Ces effets peuvent être marginaux, indirects, inattendus, ils n'en modifient pas moins les cadres ordinaires de la discussion des choix publics.¹⁷²

L'auteur définit ainsi quatre directions dans lesquelles s'opèrent des changements perceptibles : premièrement dans une transformation de l'attitude des décideurs politiques face à la critique, aujourd'hui plus ouverte et diversifiée qu'auparavant, deuxièmement dans l'élargissement de l'identité des acteurs susceptibles de s'exprimer publiquement, troisièmement dans une amélioration qualitative de débats publics, et enfin, dans une redéfinition amorcée de l'exercice du pouvoir, déconcentré. Pour résumer, du point de vue des acteurs politiques, l'aspect consultatif des dispositifs participatifs n'impose pas le choix qu'ils prendront, ceux-ci se trouvent néanmoins dans l'obligation de le justifier publiquement. Du point de vue des citoyens et mouvements sociaux, ceux-ci se voient ouvrir un potentiel d'expérimentation active du domaine politique, et dans laquelle celui-ci peut se légitimer à partir des normes dialogiques appelant une pratique de la communication publique distribuée à l'ensemble des composantes sociales. Ainsi, les institutions politiques ou administratives peuvent constamment fonder leur fonctionnement, où la légitimité n'est plus conçue comme une « essence » institutionnelle, mais à l'inverse comme construction communicationnellement bâtie dans la permanence des interactions publiques quotidiennes.

172 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, p. 94.

Conclusion de chapitre : L'espace public comme lieu d'une perpétuelle lutte structurelle pour la normalisation des valeurs culturelles de la participation contre les normes de la représentation.

Nous assistons ainsi dans l'espace public à un premier phénomène voyant une montée des revendications structurelles participationnistes portées par les mouvements sociaux, se réalisant alors face à un deuxième phénomène consistant en un certain détournement des dispositifs dialogiques par les acteurs de la représentation politique qui a pu être qualifié de forme d'« approche décisionniste de la participation »¹⁷³. Car la question de la participation dans l'espace public présente historiquement un continuel paradoxe, celui-là même de l'institutionnalisation des débats publics. Jürgen Habermas écrivait encore il y a peu : « Je considère toujours que la dissolution discursive de la domination politique, qui est contrainte de se légitimer publiquement, est une conquête et un objectif constant des sociétés organisées démocratiquement ; mais les discussions publiques ont elles-mêmes besoin d'être institutionnalisées »¹⁷⁴. Aussi, une telle institutionnalisation de la discussion démocratique conduit nécessairement, au travers de la pratique, à un contrôle, à une organisation et à une administration des débats alors effectués selon les logiques et intérêts politico-administratifs, répondant eux-mêmes à la tradition de la représentation. Cette situation n'est pas sans amener et entretenir une confusion évidente entre l'appareil d'État et l'espace public des discussions démocratiques, alors légitimement assimilable à un conflit d'intérêt. Et sous cet angle, loin de la rupture fondamentale annoncée et hautement idéalisée par de nombreux commentateurs des pratiques de la Révolution française et de ses bénéfices sociaux et démocratiques, force est d'admettre une certaine continuité dans la domination normative et institutionnellement ancrée de la représentation conservée et étendue au-delà du système de l'Ancien Régime jusqu'à celui des démocraties libérales et républicaines contemporaines.

Une étude de la notion d'espace public, telle que nous l'avons ici présentée, montre également deux phénomènes hautement intégrés mutuellement : la pratique communicationnelle au travers des dispositifs publics et la pratique théorique au travers des dispositifs académiques. Si, comme nous l'avons vu, ces deux types de dispositifs tendaient à s'unir dans les dispositifs culturels bourgeois durant le siècle des Lumières, ceux-ci par la suite tendront à se disjoindre en suivant un mouvement

173 Dominique Pestre, « Des sciences, des techniques et de l'ordre démocratique et participatif », *Participations*, 2011/1 n°1, p. 201-238.

174 Jürgen Habermas, « Trente ans plus tard : remarques sur Connaissance et intérêt », in Emmanuel Renault & Yves Sintomer (dir.), *Où en est la théorie critique ?*, éditions La Découverte, 2003, p.94.

d'institutionnalisation, de professionnalisation et de confinement des sciences¹⁷⁵ opéré lors du siècle qui va suivre. En effet, les problèmes culturels et méthodologiques se posant à l'étude de la notion d'espace public, que sont le déterminisme technique, le médiacentrisme, le centrisme politique, et finalement le logocentrisme, tendent à réduire la conceptualisation de cette notion à une exclusive approche intégrant de facto une vision diffusionniste de celui-ci, c'est-à-dire s'exerçant schématiquement d'un centre vers sa périphérie. Cette réduction théorique fréquente, souvent plus ou moins implicite, participe, autant qu'elle procède, à une hiérarchisation artefactuelle de l'espace public en strates concentriques, comportant un centre composé d'acteurs perçus et s'autodéfinissant comme « rationnels », une zone intermédiaire composée de dispositifs et médiateurs techniquement envisagés, et d'une zone externe composée du reste des composantes sociales, citoyens et mouvements sociaux compris, acteurs le plus souvent considérés comme « irrationnels ». De cette manière, les acteurs scientifiques tendent à se définir au centre même d'un espace public taillé théoriquement à leur mesure. En d'autres termes, la conception et la conceptualisation de la notion d'espace public ne sont pas exemptes du risque pour ses théoriciens d'un certain ethnocentrisme normatif aux conséquences, in fine, directement politiques.

La notion d'espace public apparaît fondamentalement irréductible aux questionnements liés aux conceptions des sciences, liées aux modèles épistémologiques, que se font les acteurs de la recherche de leurs propres fonctions sociales. Une perspective classique, faisant très probablement l'effet d'un sens commun partagé tant par une « communauté scientifique » que par une majorité des composantes sociales externes, fondée par une épistémologie traditionnelle rationaliste et ontologique, tend à effacer plus qu'elle ne révèle les phénomènes sociaux pragmatiquement conçus à partir des expériences individuelles et sociales. L'étude du complexe sciences sociétés implique de penser théories et pratiques symétriquement et de manière intégrée afin de dégager pragmatiquement les enjeux et hiérarchies se jouant au sein même des modèles épistémologiques. Nous pensons ainsi que, fondamentalement, les sciences participent à générer et à légitimer les normes sociales en usage. C'est à la condition de ce travail que nous tenterons de nous dégager d'une approche par trop généraliste et réduite au seul travail sur l'organisation des concepts entre eux. A l'inverse, nous intégrerons les questions liées à un sens pratique théorique méthodologiquement observable dans les dispositifs de publicisation, selon une approche cette fois d'ordre sociologique prenant en compte les expériences vécues individuellement et socialement. Nous pensons en effet qu'une forme d'expérience scientifique et technique tend à se substituer à une expérience sociale par construction et la prise en considération

175 Cf Michel Callon, Pierre Lascoumes, Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, éditions Seuil, 2001, 368 p.

de facto d'une distinction fonctionnelle figée dans et par la théorie elle-même, ce que nous confirmerons en nous attachant également à étudier la notion d'opinion publique et sa conversion en quasi exclusive technique sondagière.

C'est au sein de ce premier paradoxe apparaissant entre participation et institutionnalisation des débats publics que survient alors un second paradoxe, moins fréquemment perçu ou étudié sociologiquement, et pourtant tout aussi essentiel à la compréhension des pratiques communicationnelles, s'inscrivant dans les dispositifs dialogiques. Et ce paradoxe se forme entre les deux notions d'expertise et d'autorité, et se résume par l'idée avancée par Thomas Hobbes au XVII^e siècle et qui va jouer par la suite un rôle majeur dans la construction des sociétés démocratiques : *veritas non auctoritas facit legem*. Cette idée va introduire les deux questionnements principaux que nous souhaitons travailler au cours du chapitre suivant. Le premier d'entre eux est le suivant : si « la vérité » fait ou édicte les lois, il devient alors urgent de se poser la question de la construction de « la vérité » et des acteurs qui participent à cette construction. Tandis que le deuxième questionnement peut être formulé ainsi : « la vérité » peut-elle être alors simplement établie ou dictée, voire seulement construite, en dehors d'une relation d'autorité ?

Chapitre 2 : L'espace public sous l'emprise de l'épistémologie positiviste

Le projet de la fondation et de l'étude de la notion d'espace public par Jürgen Habermas pose, comme nous l'avons vu lors du chapitre précédent, de multiples problèmes épistémologiques entraînant à leur tour des conséquences méthodologiques importantes. Ceux-ci apparaissent tout particulièrement dès lors que nous opposons, d'une part, une approche pragmatique partant des expériences individuelles et des mondes vécus, conçus selon un constructivisme structural et, d'autre part, un modèle de l'espace public normatif et correspondant à un idéal-type habermassien. Nous allons revenir lors de ce chapitre sur les fondements socio-historiques des modèles épistémologiques eux-mêmes. Bien évidemment, cette approche doit être mise en parallèle avec celle posée lors du chapitre précédent concernant la notion d'espace public, en gardant principalement à l'esprit que l'émergence progressive d'une épistémologie constructiviste dans les cercles académiques coïncide également avec les mouvements sociaux observables en dehors de ceux-ci au cours de l'histoire. Nous avançons ainsi quelque peu sur les voies d'une reconstruction historique conjointe des mouvements sociaux et des mouvements théoriques, présentant de manière commune une mobilisation affirmée de la notion de critique. Rappelons ici le projet épistémologique et méthodologique fondateur de l'École de Francfort :

(...) on peut émettre l'hypothèse que la théorie critique telle qu'elle est formulée par Horkheimer définit tout à la fois un programme de recherche et une attitude théorique fondamentale¹⁷⁶. *Théorie traditionnelle et théorie critique* énonce la substance de cette dernière : « Cette attitude que nous appelons critique est caractérisée par une méfiance totale à l'égard des normes de conduite que la vie sociale, telle qu'elle est organisée, fournit à l'individu. » Le refus d'un repli de la pensée sur une métaphysique spéculative se couple avec le rejet d'une orientation positiviste prétendant analyser le social sans prendre parti. Ce double positionnement est cohérent avec une vision de l'activité intellectuelle qui insère celle-ci dans le développement historique plutôt que de la placer dans une position surplombante. De façon spécifique, la profession du théoricien critique renvoie alors à un « combat » plus large « dont sa pensée est l'un des facteurs », et non à « la pensée en tant qu'activité indépendante qui pourrait être isolée de ce combat » [Horkheimer, 1974, p. 38, 49]. A cette revendication de désenclavement de la pensée par rapport aux luttes sociales répond un programme de recherche qui vise à dévoiler les maux et les contradictions du présent en étudiant celui-ci dans toutes ses dimensions. (...) cette tâche ne saurait être l'apanage d'une seule discipline, et la philosophie doit abandonner ses prétentions de fondation *a priori* pour parvenir à constituer le ressort central de recherches interdisciplinaires (...).¹⁷⁷

Cette école de pensée se démarquait ainsi du positivisme, en considérant dès ses fondements qu'à la fois une théorie critique devait s'attacher, lors de la construction de ses cadres d'étude, à examiner les

176 Voir aussi Marcuse [1970] [Note de bas de page proposée par les auteurs de la citation].

177 Renault, Emmanuel et Sintomer, Yves (dir.), *Où en est la théorie critique ?*, éditions la Découverte, 2003, p. 8.

pratiques et les théories classiques comme éléments symétriques procédant et participant à l'activité sociale. Ainsi, la théorie critique comprend la théorie classique sous la forme de paramètres empiriques. Et selon les mots heureux de Norbert Elias, les objets étudiés de manière critique et distanciée doivent être compris comme « un chaos d'éléments théoriques et empiriques » au sein desquels les savoirs disponibles ne se dégagent pas radicalement des pratiques sociales elles-mêmes. C'est la raison pour laquelle nous avons employé jusqu'à présent la notion de pratique théorique.

Or, à cet endroit, la notion d'espace public nécessite, pour rendre compréhensible méthodologiquement sa dimension dynamique, de sortir de la normativité épistémologique inhérente à sa conceptualisation habermassienne. En effet, si Habermas va produire une critique décisive de la pratique théorique ontologique appelant les sciences humaines et sociales à une pratique théorique cette fois pragmatique, cet auteur demeurera cependant constamment attaché à une perspective logocentrée de la notion d'espace public, dont la finalité constante serait de produire un consensus entendu comme une entente intersubjective fondée par la pratique d'une argumentation « rationnelle ».

L'espace public fournit en quelque sorte un ancrage historique aux principes qui régissent la théorie de l'agir communicationnel. En tant que lieu symbolique de l'usage public de la raison, l'espace public est en effet une des institutions principales d'une société dont la théorie « met au centre d'intérêt l'intercompréhension langagière en tant que mécanisme d'orientation de l'action ». Valeur centrale de la société, le langage est pour Habermas un instrument dont la fonction est de permettre l'intercompréhension, c'est-à-dire le consensus obtenu de manière rationnelle par des locuteurs qui partagent la préoccupation essentielle de l'usage public de la raison, ce qui implique la transparence des échanges et l'absence de volonté dissimulatrice ou manipulatrice. C'est ici que le concept d'espace public rencontre sa limite la plus fondamentale : en substituant au travail le langage comme principe fondateur de la société, et en donnant à l'activité communicationnelle une orientation exclusive vers l'intercompréhension, Habermas rend sa théorie aveugle à tous les phénomènes sociaux qui s'expriment en termes de tensions et de rapports de force - sans même parler de dialectique.¹⁷⁸

Et dans ce sens, notre rejet de l'agir communicationnel se justifie par le fait que les sociétés ne sont pas déterminées à partir d'une activité langagière, mais également par des rapports sociaux fixés dans les structures sociales elles-mêmes. Nous critiquons ainsi la mobilisation que fait Habermas d'une « rationalité » maintenue au-dessus de l'espace public, en extériorité avec celui-ci, alors que pragmatiquement elle n'en constitue qu'un critère, discutable et discuté par les acteurs sociaux eux-mêmes, une variable selon laquelle se positionnent les individus et collectifs, et se produisent et

178 Loïc Ballarini, *L'espace public au-delà de l'agir communicationnel. Quatre renversements de perspective pour sortir des impasses du modèle habermassien*, thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Paris 8, 2010, p. 15.

reproduisent certaines identités sociales. Contre une naturalisation de la « raison » habermassienne, nous considérons à l'inverse que la « rationalité » n'est pas extérieure aux formes de parole et de publicisation, elle en constitue elle-même un des paramètres : dynamique, constitutif et fondamental. Au-delà de la mobilisation habermassienne d'une « raison » formée par une pratique discursive orientée vers la production d'un consensus, ce travers constitue probablement l'une des limites fondamentales de la philosophie, trop souvent définie à partir d'une pratique de la théorie et du langage ontologique et objectiviste, amenant in fine cette discipline à ne jamais se donner les moyens de percevoir les enjeux communicationnels des acteurs se jouant au sein même des formes du langage et de l'épistémologie. En s'attachant à organiser « logiquement » les concepts les uns aux autres, la philosophie requiert une conception spécifique du langage alors compris comme générateur de sens objectif. En ce sens, l'objectivisme peut également être perçu comme une « matière première » de la philosophie, sans lequel cette dernière ne saurait justifier de son existence même. Ainsi, « le triomphalisme de la raison théorique a pour rançon l'incapacité à dépasser, et cela depuis l'origine, le simple enregistrement de la dualité des voies de connaissance, voie de l'apparence et voie de la vérité, doxa et épistémè, sens commun et science, et l'impuissance à conquérir pour la science la vérité de ce contre quoi la science se construit »¹⁷⁹. Ainsi, c'est au prix d'un dépassement d'une tradition théorique spécifique que peut se réaliser une approche alternative et pragmatique¹⁸⁰ permettant notamment la théorisation d'une épistémologie communicationnelle, alliant à la perspective épistémologique critique les nécessités d'une méthodologie sociologique constructiviste structurale. En cela, Habermas ne rompt pas avec une tradition ontologique de la philosophie, et de ce fait, la pratique théorique épistémologique restait encore invisible et naturalisée au travers de la conceptualisation habermassienne de l'espace public et des normes communicationnelles dialogiques.

Ce renversement de perspective consiste à « revenir à une conception de la société centrée non plus sur la question de l'activité communicationnelle orientée vers l'intercompréhension, mais sur le travail. (...) Cela implique de sortir l'espace public de la théorie de l'agir communicationnel, pour l'importer au sein d'une théorie de la société qui ne fasse pas l'impasse sur les rapports sociaux dans la communication »¹⁸¹. Cependant, vis-à-vis de ces propositions de Loïc Ballarini, nous préférons remplacer la notion ici mobilisée de « travail », réductrice dans le cadre de l'étude de nos objets, par

¹⁷⁹ Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, les éditions de Minuit, 2012 (éd. originale 1980), p. 61-62.

¹⁸⁰ Nous mettons ici en garde le lecteur sur une tendance qu'ont certains philosophes épistémologues à confondre les notions de *fonctionnalisme* et de *pragmatisme*. Confusion observable notamment dans l'ouvrage Besnier, Jean-Michel, *Les théories de la connaissance*, Puf, 2005.

¹⁸¹ Ballarini, Loïc, *L'espace public au-delà de l'agir communicationnel. Quatre renversements de perspective pour sortir des impasses du modèle habermassien*, thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Paris 8, 2010, p. 18.

celle « d'activité sociale », plus ouverte à la prise en compte de phénomènes, notamment de bénévolat et d'engagement dans les mouvements sociaux, et pas (ou pas assez) prise en compte par le cadre d'étude classique marxien¹⁸². Car finalement, au cœur même des fondements épistémologiques des sciences et de leurs produits, les énoncés scientifiques, c'est la question de la place de l'expertise au sein des sociétés qui est posée. Et si, d'un côté, un paradigme positiviste se posant sous la forme d'une tradition socialisée tend à produire une séparation entre une expérience scientifique légitime et une expérience sociale « profane » ; d'un autre côté des connaissances actualisées selon un paradigme constructiviste montrent que cette distinction, en même temps qu'elle simplifie à outrance une compréhension sociologique de la publicisation des sciences, répond à des enjeux communicationnels et politiques dans la définition restreinte d'une expertise considérée en tant que monopole d'une « communauté scientifique ». Et cet enjeu se transpose également au sein des mouvements sociaux contemporains, notamment dans le développement par les associations et collectifs citoyens d'une nouvelle forme d'expertise permettant de s'opposer à ses formes traditionnelles et fonctionnelles.

L'expertise est une arme essentielle, en ce qu'elle permet d'affronter et de réfuter les arguments d'autorité que les adversaires – souvent placés du « bon côté des rapports de force » - opposent aux revendications des mouvements sociaux. Elle leur offre en outre les moyens d'élaborer des propositions alternatives, permettant ainsi d'échapper à la critique, fréquente, de se cantonner à une attitude butée et stérile de refus systématique devant les « réformes nécessaires » ou les « inévitables sacrifices ». Le soin qu'ont il y a peu porté les intermittents du spectacle à élaborer un projet de réforme de leur régime d'indemnisation du chômage alternatif à celui défendu par le MEDEF et le gouvernement Raffarin, ou celui que met la Fondation Copernic à compléter ses critiques des politiques libérales par des contre-propositions, témoignent de cette créativité intellectuelle que permet l'expertise, faisant des mouvements sociaux non seulement des forces d'opposition, mais également des forces de proposition et d'alternative.¹⁸³

Par conséquent, nos objectifs au cours de ce chapitre vont être premièrement, de préciser les notions et théories de l'épistémologie pour les contextualiser et en faire ressortir les projets et enjeux sociopolitiques résidant à leurs fondements ; deuxièmement montrer les liens avec le champ des pratiques et théories politiques ; et troisièmement, nous positionner selon une théorie de la connaissance constructiviste. Enfin, nous montrerons qu'une scientificisation technique de l'espace public opérée à distance d'une potentielle scientificisation critique de celui-ci nous amène finalement à réfuter et à réagencer la distinction traditionnelle classiquement posée entre domaine scientifique et domaine politique, et entre acteurs scientifiques et mouvements sociaux. De ce point de vue, les luttes

¹⁸² Voir à ce propos : Bidet Jacques et Lachaud Jean-Marc (éd.), *Habermas, une politique délibérative*, PUF, 1998, revue *Actuel Marx*, numéro 24, 223p.

¹⁸³ Mathieu Lilian, « Savoir = pouvoir. Les enjeux de la science et de l'expertise dans les mouvements sociaux », revue *EcoRev*, numéro 18, novembre 2004, p.31.

sociales s'exercent dans le même temps au sein de la société et dans le monde intellectuel, la lutte épistémologique apparaissant comme le pendant au sein du monde académique d'une lutte des acteurs externes sur le plan politique. Nous nous attacherons dans une deuxième partie à l'étude des acceptions de l'opinion publique produites au travers du prisme des différentes théories disponibles de la connaissance, nous permettant d'illustrer plus concrètement les enjeux politiques de la lutte épistémologique. Cette analyse montrera de manière plus concrète les effets politiques directs d'une épistémologie positiviste mise en pratique et non dénuée d'intérêts sociaux.

2.1) Le constructivisme dans les études de l'espace public

Nous avons déjà eu l'occasion de proposer au cours de ce travail que les paradigmes épistémologiques et les méthodologies associées jouent une forte influence sur la mise en lumière, la compréhension et la définition des processus communicationnels à l'œuvre dans l'espace public. Nous observons d'un côté des sciences opérationnelles développant une rationalité orientée vers l'action et la maîtrise technique, et de l'autre des sciences critiques qui ambitionnent de déconstruire les objets et phénomènes du « réel ». Nous remarquons également d'une part, des sciences nomologiques qui s'attachent à définir des propriétés et lois universelles permettant une maîtrise accrue sur les forces de la nature à partir des mathématiques et d'autre part, les sciences constructivistes qui s'emploient à comprendre les phénomènes sociaux et humains en partant des convergences ou divergences relevant des mondes vécus et des processus de construction du « réel ». Comme nous l'approfondirons lors de ce deuxième chapitre de thèse, l'épistémologie positiviste joue un rôle historique dans la formation des institutions de l'espace public issues du siècle des Lumières et de la Révolution, et dont le modèle s'est par la suite figé en une tradition. Or, celle-ci, en reléguant la critique de manière simpliste et réductrice à de supposées ères « métaphysiques » ou « théologiques », a participé à produire une coupure nette et néanmoins artificielle entre ce qui relèverait d'un côté du politique, du social, et de l'autre de « la science ». En même temps, c'est bien un projet politique et social qui avançait à l'ombre du positivisme, caché derrière la fiction de l'idéologie de progrès et d'un objectivisme considérés préservés de l'impureté des valeurs culturelles et des normes spécifiques aux champs sociaux externes, économiques et politiques.

L'objectivisme qui se donne pour projet d'établir des régularités objectives (structures, lois, systèmes de relations, etc.) indépendantes des consciences et des volontés individuelles, introduit une discontinuité tranchée entre la connaissance savante et la connaissance pratique, rejetant à l'état de « rationalisations », de « prénotions » ou d'« idéologies » les représentations dont elle s'arme. (...) Reste que, dans toutes ces opérations, l'objectivisme ne prend nullement en compte ce qui est inscrit dans la distance et l'extériorité par rapport à l'expérience première qui est à la fois la condition et le produit des opérations d'objectivation : oubliant ce que rappelle l'analyse phénoménologique de l'expérience du monde familier, à savoir l'apparence de l'immédiateté avec laquelle se livre le sens de ce monde, il omet d'objectiver la relation objectivante, c'est-à-dire la rupture épistémologique qui est aussi une rupture sociale. (...) Étant entendu que ce point de vue souverain ne se prend jamais aussi aisément que depuis les positions élevées de l'espace social d'où le monde se donne comme un spectacle que l'on contemple de loin et de haut, comme une *représentation*.¹⁸⁴

¹⁸⁴ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, les éditions de Minuit, 2012, p. 44-46.

2.1.1) Le projet politique positiviste au service de la stabilisation des sociétés postrévolutionnaires

Retracer l'histoire du positivisme et de ses principaux postulats épistémologiques demeure complexe. Premièrement, tout comme le terme de vulgarisation, le mot désignant la notion de positivisme apparaît a posteriori de pratiques, discours et postures de recherche des savants puis des chercheurs professionnalisés au cours de l'histoire. Le terme même relève d'une formulation posée a posteriori de certaines pratiques sociales difficilement datables. Deuxièmement, la définition du contexte historique de la formulation de cette notion demeure indispensable à sa compréhension analytique. Au début du XIX^e siècle, l'Europe paraît exsangue après de nombreuses décennies de guerre entre une France postrévolutionnaire et une coalition des monarchies européennes. Pour Claude Henri de Saint-Simon (1760–1825), la pensée négative ou critique issue de la période prérévolutionnaire, et née de la crise des systèmes de valeurs et de la légitimité de l'Ancien Régime, doit céder la place à une organisation positive de la société, tournée vers le développement industriel des sociétés. Cette prise de position repose alors sur la vision d'un progrès de la « raison » et d'un potentiel d'unification des nations occidentales au travers du développement de réseaux scientifiques et industriels. Les activités scientifiques et industrielles se voient également chargées de terminer la révolution en assurant le passage d'une ère « théologique » de l'Ancien Régime à une ère fondée sur « l'ordre et le progrès ».

Les « idées négatives », pleinement justifiées dans la période de l'insurrection scientifique des *Lumières* contre les préjugés et les superstitions de l'ordre féodal, sont inadéquates dans cette phase où il s'agit de construire une nouvelle institutionnalité. Des « idées positives » doivent fonder une nouvelle hiérarchie des savoirs, une nouvelle *Encyclopédie*. La tâche primordiale du XIX^e siècle sera de construire un savoir organique utile constitué à partir de faits observables, qui soit applicable à cette réforme nécessaire des sociétés. Car seul un système où les travaux scientifiques aient la prééminence, unis à l'essor de l'industrie comme socle du nouvel ordre, garantira la réorganisation du lien social. Par nature, cette évolution ne peut se renfermer dans les limites d'une seule société, elle prendra nécessairement une dimension qui transgresse les égoïsmes nationaux. Mais, avant que le système industriel n'embrasse le monde, il faut s'atteler à la réorganisation des sociétés européennes à travers une union confédérative. L'époque s'ouvre au cosmopolitisme.¹⁸⁵

Durant cette période correspondant à une institutionnalisation postrévolutionnaire, et à la suite notamment d'auteurs tels que Condorcet, Saint-Simon ou le philosophe écossais David Hume, c'est

185 Mattelart, Armand, *Histoire de l'Utopie planétaire*, La découverte, 2000, p. 104.

Auguste Comte (1798–1857) qui le premier, au cours d'une pensée complexe et documentée, va employer les termes de positivisme ou de philosophie positive. Ce travail procède d'une synthèse des idées et méthodes que l'on observait auparavant chez des savants qui ont marqué l'histoire des sciences, à l'instar de Bacon, Descartes ou Galilée, que Comte cite souvent en exemple. La doctrine positiviste va connaître un succès considérable et se diffuser rapidement au niveau européen, puis mondial. Pour John Stuart Mill, qui au cours du XIX^e siècle va être l'un des principaux contempteurs de Comte :

La base de la philosophie de M. Comte ne lui est donc nullement particulière : c'est la propriété générale du siècle, quelque loin qu'elle soit encore d'être universellement adoptée même par les esprits méditatifs. La philosophie appelée Positive est non point une récente invention de M. Comte, mais une simple adhésion aux traditions de tous les grands esprits scientifiques dont les découvertes ont fait la race humaine ce qu'elle est. M. Comte n'a jamais présenté sa doctrine sous un autre jour. Mais par la manière dont il l'a traitée, il l'a rendue sienne.¹⁸⁶

Le positivisme est défini dans l'œuvre majeure de Comte, les Cours de philosophie positive, autour d'une série de modèles conceptuels fixés dans l'histoire des idées sous la forme de lois scientifiques, et dont l'objectif est principalement de distinguer ce qui, d'un côté, relève de « la science » et ce qui, de l'autre, relève de la théologie ou de la métaphysique. John Stuart Mill résume ainsi le fondement de la philosophie positive :

Nous ne connaissons rien que des Phénomènes ; et la connaissance que nous avons des phénomènes est relative, et non pas absolue. Nous ne connaissons ni l'essence, ni le mode réel de production, d'aucun fait : nous ne connaissons que les rapports de succession ou de similitude des faits les uns avec les autres. Ces rapports sont constants, c'est-à-dire toujours les mêmes dans les mêmes circonstances. Les ressemblances constantes qui lient les phénomènes entre eux, et les successions constantes qui les unissent ensemble à titre d'antécédents et de conséquents, sont ce qu'on appelle leurs lois. Les lois des phénomènes sont tout ce que nous savons d'eux. Leur nature essentielle et leurs causes ultimes, soit efficientes, soit finales, nous sont inconnues et restent, pour nous, impénétrables.¹⁸⁷

La première loi développée par Auguste Comte est celle dite des « trois états ». C'est sous cette formule que l'auteur envisage l'histoire de l'évolution de l'humanité dans son ensemble selon une perspective anthropologique et comme un processus d'évolution linéaire composé de trois phases historiques successives : l'âge « théologique », l'âge « métaphysique » et l'âge « positif ». Chacune de ces phases est mise en relation avec des ères correspondant aux manières de penser le monde environnant. L'auteur développe ainsi une modélisation épistémologique des formes de savoirs de

186 Mill, John Stuart, *Auguste Comte et le positivisme*, Germer Baillière, 1868, p. 9.

187 Mill, John Stuart, *Auguste Comte et le positivisme*, Germer Baillière, 1868, p. 6.

l'évolution de la pensée collective sur la métaphore du vieillissement de l'être humain, passant par les stades consécutifs de l'enfance, de l'adolescence puis de l'âge adulte. Dans cette optique, le premier âge de l'humanité serait un « âge théologique », où la pensée alors naissante rechercherait les causalités des phénomènes naturels dans l'existence de forces surnaturelles, qu'elles soient organisées suivant des doctrines et dispositions polythéistes, monothéistes ou animistes. Cet âge, pour Auguste Comte, correspondrait à une phase de personnification des phénomènes naturels, ainsi qu'à la recherche de causalités passant principalement par la question du « qui ? ». Le deuxième âge de la loi des « trois états » est celui de l' « âge métaphysique ». Celui-ci correspondrait, selon cette approche, à un progrès vis-à-vis de la période précédente : les phénomènes ne seraient plus imputés à des forces surnaturelles, mais à des abstractions premières, des « essences », à partir desquelles l'on interprète le « monde réel » selon une perspective ontologique.

Au lieu de Dryades présidant aux arbres, et produisant et réglant leurs phénomènes, chaque plante ou chaque animal possède alors une Âme végétative (...). À une période ultérieure, l'Âme végétative devient une Force Plastique, et plus tard encore un Principe Vital. Les objets dès lors se conduisent comme ils font parce que c'est leur Essence d'agir ainsi, ou bien en raison d'une vertu inhérente. On rend compte des phénomènes par les tendances et les penchants supposés de l'abstraction *Nature* qui, bien que regardée comme impersonnelle, est représentée comme agissant d'après une sorte de motif, et d'une manière plus ou moins analogue à celle d'êtres conscients.¹⁸⁸

Le troisième et dernier âge, dit alors par opposition « positif », est considéré en tant qu'aboutissement ultime de l'évolution de la pensée scientifique avec l'apparition et la diffusion des méthodes expérimentales. Celles-ci sont alors supposées supplanter les formes antérieures de pensée théologique et métaphysique, en se fondant sur une administration de la preuve démontrant l'existence de lois invariables et universelles, et passant par la confrontation entre hypothèses et « monde réel ». Cependant, Auguste Comte en définissant ainsi « la science » opère un réductionnisme décisif dans ses conséquences : la définition qu'il propose de celle-ci ne peut porter en réalité que sur une partie de ce que nous appelons aujourd'hui les sciences de la nature. Pour lui, en se débarrassant à peu de frais des opérations de la pensée négative, c'est-à-dire critique, présidant à l'activité d'observation de la nature, qu'il qualifie, de manière simpliste et réductrice, une « métaphysique », ce qu'il conçoit in fine comme « science » ne concerne en fait qu'une faible fraction des opérations scientifiques, définie par une activité rationnelle orientée par rapport à une fin, pour reprendre les termes de Jürgen Habermas. C'est-à-dire celles propres à une science réduite à ses aspects techniques : le premier étant celui d'une mise à disposition par et pour l'humanité des forces de la nature, et le second celui de la « prescience », c'est-

188 Mill, John Stuart, *Auguste Comte et le positivisme*, Germer Baillière, 1868, p. 12.

à-dire de sciences orientées par des nécessités prédictives selon la perspective suivante : « connaître les causes pour orienter les effets ».

Sans doute, quand on envisage l'ensemble complet des travaux de tout genre de l'espèce humaine, on doit concevoir l'étude de la nature comme destinée à fournir la véritable base rationnelle de l'action de l'homme sur la nature, puisque la connaissance des lois des phénomènes, dont le résultat constant est de nous les faire prévoir, peut seule évidemment nous conduire, dans la vie active, à les modifier à notre avantage les uns par les autres.¹⁸⁹

Si Auguste Comte conçoit toute l'importance de ne pas sacrifier les recherches fondamentales au seul profit d'un travail de recherche orienté par la seule finalité technique, c'est seulement et toujours avec pour argument d'une participation de la recherche fondamentale à la maîtrise de la nature par l'Homme, en permettant à son tour un progrès technique indirect, orchestré alors sur le long terme. Cette approche cependant n'est pas sans comporter les risques de scinder en deux catégories distinctes « la science » d'un côté et la critique de l'autre, comme le remarquait déjà à cette époque avec justesse John Stuart Mill :

Il y a une méprise correspondante à corriger en ce qui concerne le mode Métaphysique de penser. En répudiant la métaphysique, M. Comte ne s'est interdit d'analyser ou de critiquer aucune des conceptions abstraites de l'esprit. Il n'ignorait pas (bien qu'il semble parfois l'oublier) qu'une telle analyse et qu'une telle critique sont une partie nécessaire du procédé scientifique, et accompagnent l'esprit scientifique dans toutes ses opérations.¹⁹⁰

Poursuivant dans le sens d'une suprématie des sciences de la nature sur l'ensemble de ce que l'on appelle « la science », Auguste Comte dans la seconde partie de son Cours de philosophie positive va proposer une modélisation des sciences, une sorte de « modèle des modèles », organisant une classification hiérarchique des disciplines scientifiques entre elles. Dans cette perspective, les mathématiques tiennent lieu de « science pure », constituant le point d'origine des autres disciplines et savoirs scientifiques, à partir desquels toutes les autres sciences dérivent dans un ordre strict et linéaire. Ainsi, ce « modèle des modèles de sciences » ordonne en deuxième place la physique, puis la biologie, pour en arriver enfin à ce que Comte qualifie dans un premier temps la « physique sociale », et qu'il nommera plus tardivement « sociologie ». Notons qu'Auguste Comte sera l'un des premiers auteurs à employer dans la langue française le terme de « sociologie », et que nous appelons aujourd'hui « sociologie comtienne », tant celle-ci ne peut prétendre à recouvrir les différents paradigmes de cette discipline, et tout particulièrement ceux qui se sont ultérieurement émancipés du

189 Auguste Comte, *Cours de philosophie positive, tome 1 : les préliminaires généraux et la philosophie mathématique*, éditions J. B. Baillière et Fils, troisième édition, 1869, p. 50 – 51.

190 Mill, John Stuart, *Auguste Comte et le positivisme*, Germer Baillière, 1868, p. 16.

positivisme.

En résultat de cette discussion, la philosophie positive se trouve donc naturellement partagée en cinq sciences fondamentales, dont la succession est déterminée par une subordination nécessaire et invariable, fondée, indépendamment de toute opinion hypothétique, sur la simple comparaison approfondie des phénomènes correspondants : c'est l'astronomie, la physique, la chimie, la physiologie et enfin la physique sociale. La première considère les phénomènes les plus généraux, les plus simples, les plus abstraits et les plus éloignés de l'humanité ; ils influent sur tous les autres, sans être influencés par eux. Les phénomènes considérés par la dernière sont, au contraire, les plus particuliers, les plus compliqués, les plus concrets et les plus directement intéressants pour l'homme ; ils dépendent, plus ou moins, de tous les précédents, sans exercer sur eux aucune influence. Entre ces deux extrêmes, les degrés de spécialité, de complication et de personnalité des phénomènes vont graduellement en augmentant, ainsi que leur dépendance successive. Telle est l'intime relation générale que la véritable observation philosophique, convenablement employée, et non de vaines distinctions arbitraires, nous conduit à établir entre les diverses sciences fondamentales.¹⁹¹

Nous mesurons ici les risques méthodologiques d'une telle proposition : nous pouvons aisément nous demander en quoi l'étude des phénomènes astronomiques deviendrait de facto une variable fondamentale influant de manière prévalente sur l'étude de la société et des individus, sans qu'en retour les nécessités sociales ne puissent influencer sur l'étude des astres... Avec ce modèle, Auguste Comte produit une césure artificielle entre les résultats scientifiques qu'il appelle « lois » et les conditions socio-historiques dans lesquelles ils sont produits. Quelques exemples, pourtant simples, placent facilement en défaut les propositions de Comte. Ainsi, les besoins de développer par l'étude des astres les premières techniques de navigation, afin de développer et d'assurer à leur tour les routes commerciales antiques et d'en garantir les investissements, ou encore dans la compétition scientifique et politique entre blocs capitaliste et soviétique durant la Guerre Froide qui va grandement participer à la course à la Lune et au financement de « la conquête de l'espace », etc. Ces simples exemples montrent avec aisance tout l'absurde d'une détermination linéaire et à sens unique des facteurs sociaux par des déterminations exclusivement issues des sciences et modèles mathématiques. Cependant, nous pouvons à l'inverse considérer que ce modèle des modèles permettait la légitimation de la démocratie naissante en l'opposant à ce qui était conçu comme son opposé d'alors, la religion. Ainsi, les sciences sociales des origines, alors conçues en tant que « physique sociale », pouvaient servir une lutte directement politique :

Edifiée à l'origine, souvent au prix de mutilations indiscutablement scientistes, contre la vision religieuse du monde,

191 Comte, Auguste, *Cours de philosophie positive, tome 1 : les préliminaires généraux et la philosophie mathématique*, J. B. Baillière et Fils, troisième édition, 1869, p. 75.

les sciences sociales se sont trouvées constituées en bastion central du camp des Lumières – avec notamment la sociologie de la religion, cœur de l'entreprise durkheimienne et des résistances qu'elle a suscitées – dans la lutte politico-religieuse à propos de la vision de l'« homme » et de sa destinée. Et la plupart des polémiques dont elles sont périodiquement la cible ne font qu'étendre à la vie intellectuelle la logique des luttes politiques.¹⁹²

Il est également à noter qu'Auguste Comte va, à la suite de sa carrière philosophique, changer assez radicalement de perspective. Ancien disciple de Saint-Simon, avec qui il collabora lors de la rédaction du Catéchisme des industriels, Comte va dans la seconde moitié du XIX^e siècle entamer une carrière bien différente sous le titre autoproclamé de « prêtre de l'humanité ». En 1848, il fonde l'Association libre pour l'instruction positive du peuple de tout l'occident européen, puis en 1849 l'Église universelle de la religion de l'Humanité. C'est en 1852 que paraît son ouvrage le Catéchisme positiviste.

Comte met successivement en « dogme », en « culte » et en « régime » les grands thèmes de son système de philosophie positive en vue de le « rendre populaire ». Le dogme concerne nos pensées et embrasse la philosophie, le culte mobilise nos sentiments et regarde la poésie, le dernier se réfère à nos actes, et est du domaine de la politique. Le mot « catéchisme » n'est donc pas une métaphore ; il traduit la construction d'une authentique religion universelle indispensable pour l'« active propagation du positivisme », qui se veut une philosophie de l'action. L'objectif est de « délivrer l'Occident d'une démocratie anarchique et d'une aristocratie rétrograde, pour constituer, autant que possible, une vraie sociocratie ».¹⁹³

Cette conversion illuminée des thèses philosophiques d'Auguste Comte reste surprenante de la part d'un auteur dont le but premier était de distinguer la religion et la métaphysique d'une part, de « la science » d'autre part. Quoique, déjà lors de la première phase de son œuvre aux prétentions philosophiques et épistémologiques, en tentant de produire cette distinction, l'auteur ne pouvait s'empêcher d'introduire une autre croyance. La principale critique à l'encontre du positivisme comtien porte sur le fait que celui-ci repose sur une doctrine considérant que les lois scientifiques peuvent être déduites directement à partir de l'observation de la nature, sans que le contexte général ou méthodologique de l'observation lui-même ait une quelconque influence notable sur les résultats. Le positivisme procède d'un effacement arbitraire par effet de cadrage des contextes sociaux, culturels, politiques et économiques qui président à l'activité de recherche orientée par les perspectives techniques et industrielles. Ce qui fonctionne, et quoique encore très partiellement, au niveau des activités réalisées par les sciences mathématiques et physiques, finit de perdre toute plausibilité dans l'étude des phénomènes sociaux et humains. Selon la doctrine positiviste, ce que l'on nomme « réalité » est considérée comme existant à l'état naturel, en dehors des cadres de l'observation. Les sciences

¹⁹² Pierre Bourdieu, « La connaissance par corps », *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p.192-193.

¹⁹³ Mattelart, Armand, *Histoire de l'Utopie planétaire*, La découverte, 2000, p. 130 – 131.

nomologiques considèrent ainsi qu'il conviendrait de laisser en quelque sorte s'exprimer la nature pour en définir des lois conçues comme universelles, et absolument préservées de la normativité intrinsèque aux domaines sociopolitique, culturel, économique et finalement préservées des valeurs culturelles et systèmes normatifs portés par les observateurs et acteurs scientifiques eux-mêmes.

Se garder de tout jugement de valeur (*Werturteilsfreiheit*), voilà une formule qui ne fait jamais que confirmer une fois de plus, dans un domaine de la recherche proche de la pratique, le code des règles auxquelles se tient la science moderne ; et elle ferait bien remonter cette éthique de la recherche aux débuts de la pensée théorique avec la philosophie grecque. C'est, du point de vue psychologique, la nécessité de rester fidèle à l'attitude théorique et, du point de vue épistémologique, la coupure entre la connaissance et l'intérêt – ce qui correspond, sur le plan logique, à la distinction entre jugements de fait et jugements de valeur, laquelle exige au niveau même de la structure linguistique un filtrage décisif entre les contenus cognitifs et les contenus purement émotifs.¹⁹⁴

Nous devons cependant noter que l'épistémologie positiviste a eu, et conserve actuellement, quoique dans des dispositions que nous tenterons de préciser lors de ce travail de thèse, une influence majeure sur les processus historiques de scientificisation de la société industrielle, en véhiculant un projet politique resté caché sous le couvert d'une « rationalité » et d'un objectivisme fictifs et tronqués, et pourtant intégrés et incorporés au cœur des fondements institutionnels des sociétés démocratiques libérales contemporaines.

2.1.2) La critique de la pratique théorique ontologique

Pour Jürgen Habermas, la pensée positiviste tend à recouvrir aujourd'hui l'ensemble des formes potentielles que peuvent prendre la pensée scientifique et ses pratiques. Dans ce sens, nous observons un sens commun probablement couramment partagé par de nombreux acteurs de la recherche, présentant la pensée scientifique sous la forme d'un prolongement de la pensée philosophique : c'est en étendant la pratique théorique philosophique au domaine empirique que l'activité scientifique peut dégager une efficacité technique. Ainsi, en s'appuyant sur une pratique théorique ontologique, que la philosophie positiviste parvenait à se concevoir elle-même en tant que « modèle des modèles » scientifiques, alors qu'elle n'en constituait probablement qu'une théorie épistémologique obsolète, déjà à l'époque des Lumières. Jürgen Habermas, dans l'un de ses textes majeurs portant sur une critique des sciences, *Connaissance et intérêt*, publié en 1965, montre bien, d'une part, en quoi le positivisme

194 Jürgen Habermas, « Connaissance et intérêt », *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 137–138.

efface méthodiquement et méthodologiquement les intérêts, au sens large, qui président à l'activité de recherche ; et d'autre part, comment la conception que les sciences se font d'elles-mêmes, se fondant sur les présupposés positivistes, nuisent finalement à la diversité des approches scientifiques.

En premier lieu, les sciences empirico-analytiques ou nomologiques développent leurs théories dans la lignée de la tradition philosophique antique, qui réserve au logos les propriétés de la certitude et de l'immutabilité, tandis qu'elle abandonne à la doxa ce qui change et pourtant demeure continuellement incertain. C'est dans cette mesure que le logos est supposé imposer ses formes à l'éthos, c'est-à-dire à l'expérience vécue et aux formes de vie. Les sciences historico-herméneutiques, quant à elles, se développeraieent également, selon cet auteur, à partir d'un paradigme ontologique de la connaissance :

Les contenus de signification de la tradition semblent eux aussi se laisser rassembler en un cosmos de faits dans une simultanéité idéale. Les sciences morales (*Geisteswissenschaften*) ont beau appréhender les faits dont elles s'occupent grâce au comprendre (*Verstehen*), elles ont beau attacher peu d'importance à la recherche de lois générales, elles n'en partagent pas moins avec les sciences empirico-analytiques la même conscience méthodologique : il s'agit pour elles, selon l'attitude théorique, de décrire une réalité qui est déjà structurée.¹⁹⁵

Enfin, le positivisme développe aussi une certaine emprise sur les sciences humaines sociales, comme nous avons pu le voir par exemple avec la conception restreinte qu'Auguste Comte avait de la sociologie. Cette emprise peut notamment s'observer au travers d'une mise en application des présupposés méthodologiques fondés sur le modèle mathématique des sciences, à l'étude d'objets relevant des phénomènes sociaux, comme nous pourrions le voir avec l'exemple de la conversion de la notion d'opinion publique en opinion publique sondagière.

Les notions de valeur ou de jugement de valeur, expédiées péremptoirement aux domaines de la théologie ou de la métaphysique par le courant positiviste, sont conçues comme les objets mêmes de ce à quoi « la science » devrait s'opposer. Ainsi, le paradigme positiviste emprunte à la tradition de la philosophie antique le postulat fondamental et ontologique que les phénomènes naturels étudiés en tant qu'objet demeurent indépendants du sujet connaissant qui les observe. Dans une optique visant à restaurer la notion de théorie face au positivisme, Edmund Husserl (1859–1938), philosophe et mathématicien, va développer le paradigme de la phénoménologie. Pour lui, les sciences nomologiques considèrent le monde comme la totalité des faits observables empiriquement, et en tant qu'objet d'étude dont on pourrait définir des lois régulières de manière descriptive. Le monde et ses

195 Jürgen Habermas, « Connaissance et intérêt », *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 137.

phénomènes sont ainsi objectivés par « la science ». Toutefois, Husserl constate que la construction de ce savoir objectiviste apparaît largement présidée par les cadres et contextes préalables aux conceptions méthodologiques elles-mêmes.

(...) ce savoir portant sur le monde apparemment objectif (*objektiv*) des faits a son fondement transcendantal dans le monde d'avant la science. Les objets possibles de l'analyse scientifique trouvent leur constitution préalable dans les évidences spontanées de notre monde vécu immédiat (*Selbstverständlichkeiten unserer primären Lebenswelt*) ; et c'est à ce niveau que la phénoménologie met en évidence les opérations d'une subjectivité fondatrice de sens.¹⁹⁶

Dans cette perspective, Husserl montre bien que les acteurs issus des sciences nomologiques ne sont pas radicalement détachés des intérêts issus des mondes vécus. Pour Jürgen Habermas, si Husserl critique avec justesse la vision naïve avancée par le positivisme d'un détachement objectiviste absolu des sciences vis-à-vis de leurs contextes et intérêts sociaux, il retombe néanmoins inconsciemment dans l'erreur de ne pas considérer le lien rattachant le positivisme à l'ontologie. Ainsi, selon la tradition hellénique, la *theoria* dicte univoquement à la pratique dans un récit de nature cosmogonique, en prétendant découvrir dans l'observation de la nature les lois présidant à une organisation idéale de l'univers. Dans ce sens, la pratique ontologique des concepts place de facto la théorie en surplomb de la pratique, tout en provoquant une confusion entre un objet scientifique préalablement construit avec un objet de recherche en cours d'étude¹⁹⁷. En empruntant ces catégories anciennes établissant une prévalence de l'objet sur le sujet, le paradigme positiviste repose sur la conception d'un monde préstructuré en soi, tout en omettant d'en considérer les cadres d'observation et d'analyse. En d'autres termes, le positivisme pratiqué selon une perspective ontologique projetée de manière univoque la théorie sur le terrain empirique, sans pour autant poser la question de la construction conceptuelle et de la validité des théories mobilisées, considérées alors comme premières. Ainsi : « Le fait de projeter un rapport théorique non objectivé dans la pratique que l'on s'efforce d'objectiver est au principe d'un ensemble d'erreurs scientifiques toutes liées entre elles (en sorte que ce serait déjà un progrès considérable si l'on faisait précéder tout discours savant sur le monde social d'un signe qui se lirait « tout se passe comme si... » et qui (...) rappellerait continûment le statut épistémologique du discours savant). »¹⁹⁸

Avec Husserl, nous appellerons objectiviste une attitude qui renvoie naïvement les énoncés théoriques à des états de

¹⁹⁶ Jürgen Habermas, « Connaissance et intérêt », *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 139 – 140.

¹⁹⁷ Voir Jeanneret Yves et Ollivier Bruno, « L'invention problématique d'un champ », in *Hermès*, numéro 38, 2004, CNRS éditions, p. 32-33.

¹⁹⁸ Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, les éditions de Minuit, 2012 (éd. originale 1980), p. 49.

choses (*Sachverhalt*). Pour elle, les relations entre les grandeurs empiriques représentées dans les énoncés théoriques sont en soi ; du même coup, elle escamote le cadre transcendantal au sein duquel de tels énoncés prennent leur sens. Dès lors que les énoncés sont compris relativement au système de références (*Bezugssystem*) préalablement posé et qui leur est coextensif, l'illusion objectiviste se dissipe et il devient possible de voir qu'il y a un intérêt qui commande la connaissance.¹⁹⁹

C'est dans ce sens que Jürgen Habermas va définir trois modes de relation que les sciences et leurs méthodes d'une part entretiennent avec la connaissance d'autre part, ces relations étant elles-mêmes orientées selon des intérêts sociaux spécifiques. Premièrement, pour les sciences empirico-analytiques, les cadres de références qui, pour ainsi dire, anticipent le sens des résultats scientifiques, fournissent également les règles selon lesquelles sont élaborées et validées les théories. Le résultat de l'application des théories sur la réalité est évalué par une efficacité d'ordre technique. Ici, c'est au niveau des énoncés théoriques que s'ancre l'illusion de l'objectivisme. La revendication d'une « objectivité » ne tient pas, car les énoncés préalables ne peuvent fondamentalement constituer une représentation exacte des faits, mais bien au contraire le résultat d'une opération de cadrage plus ou moins implicite, relevant de l'ordre du particulier. Le « réel » et les phénomènes sociaux sont toujours plus complexes que leurs explications par la théorie et le langage. Le travail de cadrage n'est pas ici un donné « neutre », mais bien plutôt le résultat d'une série de choix et d'une expérience sensorielle portées par les chercheurs individuels ou constitués en collectifs de recherche, comme le fait justement remarquer Thomas Khun :

Les opérations et les mesures que l'homme de science entreprend dans son laboratoire ne sont pas le « donné » de l'expérience, mais plutôt « l'acquis-avec-difficulté ». Elles ne sont pas ce que voit l'homme de science – en tout cas pas avant que sa recherche ne soit très avancée et son attention focalisée –, elles sont plutôt les indices concrets du contenu de perceptions plus élémentaires, et si, en tant que telles, elles sont choisies pour faire l'objet d'une étude approfondie dans le cadre de la science normale, c'est seulement parce qu'elles promettent de fournir l'élaboration féconde d'un paradigme accepté. Bien plus clairement que l'expérience immédiate dont elles dérivent en partie, les opérations et les mesures sont déterminées par le paradigme.²⁰⁰

Deuxièmement, en ce qui concerne les sciences historico-herméneutiques, ce n'est pas l'observation en elle-même qui donne accès aux faits, mais l'activité d'interprétation de ces faits. Or c'est dans ce travail d'interprétation que ces sciences ont ancré une pratique théorique objectiviste.

Tout se passe comme si l'interprète arrivait à se replacer dans l'horizon du monde ou de la langue où chaque texte transmis par la tradition prend respectivement son sens. Mais là aussi les faits ne se constituent qu'en relation avec

199 Jürgen Habermas, « Connaissance et intérêt », *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 144 – 145.

200 Kuhn, Thomas, *La structure des révolutions scientifiques*, Champs science, 1983, p. 176 – 177.

les critères qui permettent de les constater. De même que la conception positiviste que peuvent avoir d'elles-mêmes (*Selbstverständnis*) les sciences n'assume pas explicitement le lien avec les opérations de mesure et les contrôles de résultats qui sont les leurs, de même cette conception escamote aussi la compréhension préalable (*Vorverständnis*) dont l'interprète dispose dès le départ et par la médiation de laquelle le savoir herméneutique ne peut pas ne pas passer. Le monde d'un sens légué par la tradition ne devient accessible à l'interprète que dans la mesure où son propre monde s'éclaire en même temps pour lui.²⁰¹

Pour Habermas, les sciences herméneutiques divergent ici des sciences nomologiques, dans la mesure où elles ne visent plus des objectifs orientés par l'intérêt d'un développement technique. Néanmoins, elles restent guidées par la volonté de développer des connaissances susceptibles d'étendre la compréhension intersubjective des individus et de la société, selon une finalité relevant toujours de la pratique. Les sciences praxéologiques, c'est-à-dire qui se donnent pour objectif d'étudier les formes d'action, par exemple en sociologie ou en sciences politiques, à l'exception de leurs courants critiques, ont tout comme les sciences nomologiques, pour but de développer des lois et modèles permettant de guider l'action pratique.

Troisièmement, c'est au travers des sciences critiques que se produit une rupture décisive vis-à-vis de la tradition objectiviste. Les sciences critiques se doivent de procéder à la vérification des énoncés théoriques lorsque ceux-ci définissent des lois considérées comme invariantes ou des régularités lors de l'observation des phénomènes sociaux ou psychologiques, ou encore lorsqu'elles traitent d'idéologies institutionnalisées qui, en principe, demeurent modifiables. La critique de l'idéologie considère que les théories enclenchent, en se heurtant aux expériences individuelles ou collectives des sujets intéressés, un processus de réflexion pouvant aboutir à désamorcer ces idéologies. L'école de pensée formée par la théorie critique considère que si un intérêt demeure rattaché à l'activité scientifique, ce n'est plus un intérêt orienté vers la pratique, mais à l'inverse un intérêt guidé par une aspiration d'émancipation vis-à-vis des savoirs et/ou normes et valeurs culturelles précédentes.

Le cadre méthodologique qui détermine le sens de validité de cette catégorie d'énoncés critiques se mesure au concept d'autoréflexion (*Selbstreflexion*). Cette dernière affranchit le sujet de la dépendance à l'égard de puissances hypostasiées. L'autoréflexion est déterminée par un intérêt de connaissance émancipatoire.²⁰²

Ainsi, des intérêts, quoique variables, président toujours et fondamentalement à la construction des

201 Jürgen Habermas, « Connaissance et intérêt », *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 148.

202 Jürgen Habermas, « Connaissance et intérêt », *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 150.

savoirs, et ce, quelle que soit la forme ou la méthode que prend la pensée scientifique. Que l'on oriente une activité de recherche vers la maîtrise technique, vers l'intercompréhension ou vers l'émancipation critique vis-à-vis de l'existant, le chercheur ne peut fondamentalement jamais transcender totalement une part subjective, relative à certains intérêts sociaux. De ce point de vue, aucun des énoncés scientifiques ne peuvent se revendiquer d'une « neutralité » considérée comme absolue. Cependant, c'est dans la mise en lumière et l'autoréflexion portant sur le paradigme et la méthode scientifique, soit le cadre de recherche lui-même, que peut se construire une certaine et relative distanciation de la connaissance produite vis-à-vis de ses présupposés.

Dans la mesure où nous prenons conscience de ce que ces limites transcendantales de toute conception possible du monde ne peuvent pas être transgressées, il y a en nous une part de la nature qui acquiert son autonomie au sein même de la nature. Si la connaissance pouvait déjouer jamais l'intérêt inné qui la commande, ce serait en comprenant que la médiation du sujet et de l'objet, dont la conscience philosophique s'attribue l'exclusivité comme étant sa propre synthèse, est initialement produite par certains intérêts. Par la réflexion, l'esprit peut prendre conscience de ce fondement d'ordre naturel, dont la puissance se manifeste jusque dans la logique de recherche.²⁰³

Or, dans cette perspective, si les sciences ont développé des méthodes afin de pouvoir garantir une relative indépendance vis-à-vis de l'influence de certains intérêts sociaux externes, ce n'est là que l'un des aspects du problème des intérêts liés aux circuits de production des connaissances. Un second aspect réside à l'inverse dans le fait que « la science » se cacherait à elle-même certains intérêts fondamentaux auxquelles elle doit sa propre dynamique, dans une dimension que l'on peut qualifier d'homéostatique et relevant de ses fonctionnements et logiques établis au niveau institutionnel. Dans la mesure où le postulat objectiviste instaure conceptuellement une frontière imperméable et absolue entre savoirs objectifs et intérêts, il choisit d'ignorer dans le même temps les conditions de la construction de toute objectivité possible, ne serait-ce les évidentes conditions relatives au contexte méthodologique de recherche donné. C'est ainsi que se pose le problème de la diffusion et d'une appropriation du constructivisme au sein de la « communauté scientifique », mais aussi de son potentiel critique à déplacer hors de ses limites traditionnelles la compréhension que se font les acteurs scientifiques des sciences. Le constructivisme présente le risque d'être rejeté d'emblée tant, semble-t-il, il diverge du sens commun correspondant à des intérêts institutionnels et identitaires.

Cependant, certaines des limites fondamentales de la pensée de Jürgen Habermas appellent à nous positionner différemment, même si nous en conservons l'opposition heuristique entre sciences critiques

203 Jürgen Habermas, « Connaissance et intérêt », *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, p. 152.

et sciences techniques. Nous relevons ainsi trois principales limites : les deux premières résident dans une idéalisation produite par le philosophe des notions de critique et de consensus ; la troisième réside quant à elle, dans une interprétation conçue sous la forme d'une école scientifique distincte, alors qu'un phénomène d'interprétation est fondamentalement observable et même nécessaire au sein de chaque opération scientifique quelle qu'en soit la discipline. Ces limites nous amènent par conséquent à nous positionner au sein d'une école constructiviste nous permettant de préciser certaines notions indispensables à la définition des activités scientifiques.

2.1.3) L'épistémologie constructiviste dite « radicale »

Le constructivisme a pu être qualifié de modèle épistémologique « radical » en raison de son opposition critique envers les structures immanentes d'une réalité traditionnellement conçue ontologiquement et objectivement. Les premières occurrences littéraires d'une pensée basée sur l'épistémologie constructiviste apparaissent au XVIII^e siècle avec Giambattista Vico. La pensée constructiviste repose alors sur l'affirmation d'une pensée, d'un savoir et d'une action ne pouvant être imputés qu'à la responsabilité première de l'être humain. Mais elle va également plus loin dans ses propositions : elle considère que la majeure partie de ces constructions sociales reposent pour bonne part sur un travail non conscient. Comme nous l'avons vu avec Jürgen Habermas, à la suite de deux mille ans d'histoire, la notion de « vérité » a toujours été liée à celle de validité objective au sein d'une tradition philosophique. Cependant, dans la lignée de Kant et de sa Critique de la raison pure qui considérait que l'homme ne « découvre » pas les lois dans la nature, mais bien au contraire les « invente » et les lui prescrit, le constructivisme s'oppose à la conception commune d'une « réalité » absolue, supposée exister en dehors des champs perceptifs et expérientiels. De ce point de vue, les notions ne peuvent en aucun cas se prétendre strictement conformes aux phénomènes, mais relèvent plutôt d'outils socialement élaborés permettant, et sous certaines conditions, une distanciation entre sujet et objet, et rendant pertinente l'analyse scientifique. Ernst von Glasersfeldt, à l'instar de Jürgen Habermas, propose également de situer une tradition épistémologique aux sources dans la philosophie antique :

Le problème épistémologique (à savoir comment on acquiert une connaissance de la réalité, et combien fiable, « vraie », cette connaissance peut être) n'occupe pas moins les philosophes contemporains qu'il n'occupait déjà Platon. Les manières et moyens de rechercher des solutions sont, bien sûr, devenus plus variés et compliqués ; mais la question de base est presque sans exception restée la même. La manière dont la question a été posée au tout début a rendu toute réponse impossible, et les tentatives faites jusqu'à présent ont à peine approché une solution du

problème.²⁰⁴

La différence fondamentale des différentes catégories épistémologiques réside dans le lien, supposé et préalable à l'activité scientifique elle-même, existant entre « connaissance » et « réalité ». Alors que l'épistémologie traditionnelle considère à cet endroit un lien de correspondance figurative de l'une à l'autre, le constructivisme conçoit de son côté un lien d'adaptation de l'une à l'autre dans la construction d'un savoir relatif à une réalité. C'est dans ce sens que les énoncés scientifiques sont, la plupart du temps, évalués : une connaissance est jugée utile ou fiable si elle résiste à l'épreuve de l'expérience, et permet fonctionnellement de faire des prévisions ou de participer à une évolution technique. Dans le cas contraire, cette connaissance est qualifiée d'inutile et reléguée au rang de superstition.

(...) d'un point de vue pragmatique, on considère les idées, théories et « lois de la nature » comme des structures constamment exposées et confrontées au monde empirique (dont nous les avons dérivé) : de deux choses l'une : ou elles résistent, ou elles ne résistent pas. Ainsi, toute structure cognitive qui fonctionne encore aujourd'hui en tant que telle ne prouve par là, ni plus ni moins, que ceci : étant donné les circonstances dont on a fait l'expérience (et qu'on a déterminées *en* en faisant l'expérience), cette structure a accompli ce qu'on attendait d'elle. Logiquement, cela ne nous donne aucune indication sur les éventuelles caractéristiques du monde « objectif », mais signifie seulement que nous connaissons *un* moyen viable d'atteindre un but que nous avons choisi parmi des circonstances spécifiques dans notre monde empirique. Cela ne nous dit rien – et ne peut rien nous dire – sur le nombre des autres moyens pouvant exister, ou sur la manière dont l'expérience que nous considérons comme but peut être liée à un monde *au-delà* de notre expérience.²⁰⁵

Le constructivisme n'est toutefois radical qu'en apparence, si nous le comparons aux formes de l'épistémologie traditionnelle ; car si les formes traditionnelles séparent l'objet et le sujet, ce qui est vu de ce qui voit, alors le monde n'est jamais vu que partiellement. L'organisation du monde ne reflète que l'organisation de notre expérience et de notre intelligence elles-mêmes. Xénophane, penseur présocratique, va développer une conscience réflexive de sa propre pensée, et va poser le dilemme qui a déterminé une part de l'histoire de l'épistémologie. Pour ce penseur, si la connaissance est une représentation du monde, nous avons néanmoins toujours besoin de critères pour juger si cette description est conforme ou non à celui-ci. Pour Sextus Empiricus, au cours de la célèbre démonstration dite « la pomme de Sextus », la question de savoir si une image du monde transmise par nos sens est conforme au monde objectif ne peut avoir de réponse. En effet, si nous pouvons contrôler nos propres perceptions qu'avec l'aide d'autres perceptions, nous ne pouvons jamais atteindre une

204 Glasersfeld (von), Ernst, « Introduction à un constructivisme radical », in Paul Watzlawick (dir.), *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme*, Points Essais, 1988, p.22.

205 Glasersfeld (von), Ernst, « Introduction à un constructivisme radical », in Paul Watzlawick (dir.), *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme*, Points Essais, 1988, p. 26 – 27.

représentation absolue du monde. Kant va ajouter un second élément précisant une critique de l'épistémologie traditionnelle.

En considérant le temps comme des aspects de notre manière de faire l'expérience du réel, [Kant] les a fait passer de la réalité au domaine des phénomènes. Ainsi, non seulement les propriétés sensibles de la pomme devenaient discutables, mais aussi son existence même en tant que chose. En effet, non seulement son aspect lisse, son parfum, sa couleur, son goût sucré sont alors douteux, mais on ne peut non plus être certain qu'il existe un objet qui corresponde à notre expérience, formant un tout ou une « chose » séparée du reste du monde. Ce second doute a en effet des conséquences plus sérieuses que celui qui concerne la fiabilité de nos sens : il sape toute représentation d'une structure objective dans le monde réel, et pose alors inévitablement la question de savoir pourquoi et surtout *comment* il se fait que nous cherchions, et même trouvions, dans notre monde empirique une structure qui n'est pas un reflet de la réalité. En d'autres termes, si l'affirmation de Kant est juste et si notre expérience ne peut rien nous apprendre sur la nature des choses en soi alors comment expliquer que nous fassions cependant l'expérience d'un monde qui, à de nombreux égards, est tout à fait stable et fiable ?²⁰⁶

Pour Ernst von Glasersfeld, la réponse proposée par le constructivisme se trouvait déjà au cœur de la pensée de Giambattista Vico : la production de connaissance correspond à la tentative d'organiser les choses elles-mêmes dans un système stable et équilibré. De ce fait, on ne peut connaître des choses que celles dont on a fait l'expérience (« la matière première des impressions sensibles », selon Kant). Et celle-ci est le résultat des manières et moyens que l'on se donne pour expérimenter le monde. Ceux-ci sont à leur tour également structurés par le contexte dans lequel l'expérimentation s'insère. C'est ainsi qu'à l'inverse des postulats du positivisme, le constructivisme se positionne distinctement à partir de la notion de « construction sociale de la réalité », et dont les méthodes, mais également les valeurs et normes, les traditions et les représentations de l'observateur vont participer à la constitution d'un paradigme à partir duquel seront formulés des éléments de sens, en jouant une influence fondamentale sur les résultats de la recherche.

Dans les théories de la connaissance traditionnelles, on considère l'activité de « connaître » comme une évidence, c'est-à-dire une activité qui ne requiert aucune justification et fonctionne comme donnée de départ. Le sujet connaissant est conçu comme une entité « pure », au sens où on ne le considère pas comme essentiellement entravé par des conditions biologiques ou psychologiques. L'épistémologie constructiviste radicale brise tout à fait ce cadre conventionnel, et commet ce que les philosophes professionnels rejettent avec plus ou moins de mépris comme « psychologisme ». (...) Il s'agit d'abord de comprendre que la connaissance, c'est-à-dire ce qui est « connu », ne peut être le résultat d'une réception passive, mais constitue au contraire le produit de l'activité d'un sujet. Par cette activité, il ne s'agit pas bien sûr, de manipuler des « choses en soi », autrement dit des objets dont on pourrait penser

206 Glasersfeld (von), Ernst, « Introduction à un constructivisme radical », in Paul Watzlawick (dir.), *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme*, Points Essais, 1988, p. 29 – 30.

qu'ils possèdent, indépendamment de toute expérience, les propriétés et la structure que le sujet connaissant leur attribue. Nous appelons donc « opération » l'activité qui construit la connaissance (...), organise son monde empirique en même temps qu'elle s'organise elle-même. L'épistémologie consiste alors à étudier *comment* l'intelligence opère, quels moyens et manières elle emploie pour construire un monde relativement stable et *régulier* à partir du flux d'expériences dont elle dispose.²⁰⁷

Une autre idée forte sur laquelle repose le constructivisme est la suivante : si les éléments de construction que nous employons, qu'ils soient techniques ou théoriques, participent à la formation du cadre de recherche à partir duquel nous déduisons des réalités relatives à ces éléments, alors nous n'expérimentons rien d'autre que les contraintes induites par ces mêmes éléments. En d'autres termes, nous ne produisons une connaissance qui ne se réfère qu'aux éléments qui la constituent de l'intérieur. Dès lors que l'on considère la connaissance non plus comme la recherche d'une représentation ontologique des choses, mais comme la recherche de manières conceptuelles de penser qui conviennent dans un cadre particulier, alors la notion de connaissance se modifie.

La connaissance devient alors quelque chose que l'organisme construit dans le but de créer un ordre dans le flux de l'expérience – en tant que tel, informe – en établissant des expériences renouvelables, ainsi que des relations relativement fiables entre elles. Les possibilités de construire un tel ordre sont déterminées, et sans cesse limitées, par les précédentes étapes de la construction. Cela signifie que le monde « réel » se manifeste lui-même uniquement là où nos constructions échouent. Mais, dans la mesure où nous ne pouvons décrire et expliquer ces échecs que par les concepts mêmes dont nous nous sommes servis pour construire des structures défailtantes, ce processus ne fournit jamais l'image d'un monde que nous pourrions tenir pour responsable de leur échec.²⁰⁸

Ainsi, la pensée scientifique ne peut se comprendre elle-même qu'en se situant dans la continuité et dans la comparaison vis-à-vis de ces produits antérieurs, et ne peut améliorer ses méthodes et cadres conceptuels qu'au travers d'une mise en échec de ceux-ci par la contradiction apportée par les phénomènes eux-mêmes. Dans ce sens, on ne peut connaître de la réalité, au mieux, que ce qu'elle n'est pas. Autrement dit, ce n'est que par la pensée négative, c'est-à-dire critique, que l'on peut procéder à une déconstruction et une mise à distance des phénomènes empiriques existants, afin de produire une connaissance non pas « absolue », mais toujours relative vis-à-vis d'une connaissance produite à un stade antérieur. Les sciences ne peuvent être comprises qu'en tant qu'ensemble d'activités produisant une réadaptation constante des énoncés aux cadres.

207 Glasersfeld (von), Ernst, « Introduction à un constructivisme radical », in Paul Watzlawick (dir.), *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme*, Points Essais, 1988, p. 33 – 34.

208 Glasersfeld (von), Ernst, « Introduction à un constructivisme radical », in Paul Watzlawick (dir.), *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme*, Points Essais, 1988, p. 41 – 42.

2.1.4) Les expériences sociales et scientifiques oscillant entre engagement et distanciation

Dans la lignée de l'école constructiviste, Norbert Elias va s'attacher à développer les notions d'engagement et de distanciation propres à l'expérience et posés sous la forme d'un continuum. Pour cet auteur, on ne peut aucunement séparer de manière absolue ces deux concepts, à l'inverse d'une conception épistémologique concevant les notions de « rationalité » et d'« irrationalité » selon une opposition radicale. Les expériences sociales ou individuelles ne peuvent se passer de ces deux tendances, l'engagement et la distanciation, qui se contrebalancent mutuellement.

La vie sociale, telle que nous la connaissons, s'effondrerait si les normes du comportement allaient trop loin dans une direction ou dans l'autre. Pour être précis : la possibilité de toute vie de groupe ordonnée repose sur l'interaction, dans la pensée ou l'activité humaine, d'impulsions dont les unes tendent vers l'engagement et les autres vers la distanciation. Ces impulsions se tiennent mutuellement en échec. Elles peuvent entrer en conflit les unes avec les autres, lutter pour la prééminence ou passer des compromis et se combiner selon les proportions et les formes les plus diverses. En dépit de toute diversité, c'est la relation de ces deux pôles qui détermine le cours des actions humaines. (...) Dans les relations que l'homme entretient avec ses semblables, avec les objets non humains et avec lui-même, l'une de ces impulsions pousse davantage à l'engagement et l'autre à la distanciation, quelles que puissent être par ailleurs leurs autres fonctions.²⁰⁹

Ces deux notions constituent donc des notions limites, vers lesquelles l'on ne peut que tendre sans jamais les atteindre de manière absolue. Entre elles s'étend un continuum et c'est plutôt ce dernier qui pose le véritable problème. Les individus, membres d'une société ou d'un groupe, dépendent des formes de savoirs et de socialisation de cette société ou de ce groupe, afin de donner un sens au monde sensible. Bien que le degré d'engagement ou de distanciation puisse varier évidemment d'un individu à un autre, tous dépendent de la forme des concepts issus de la tradition ou de l'histoire de leur société, et qui va participer à la structuration du sens qu'ils accordent à leurs différentes expériences. Les formes de savoir ou de connaissance contribuent ainsi à la diffusion d'un système de références formant les normes présidant à la construction des mondes vécus. En ce sens, les acteurs sociaux qui travaillent les concepts, au premier rang desquels les acteurs scientifiques qui constituent pour une large part ce qu'Habermas, Marcuse ou Negt ont pu nommer « l'intelligentsia », exercent une responsabilité dans la construction des manières de percevoir et de construire le monde tant au plan collectif qu'individuel.

Pour Norbert Elias, en s'inscrivant dans l'école constructiviste, les sciences de la nature ne procèdent pas à une suppression absolue des engagements et des liens affectifs qui les unissent à leurs

209 Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, p. 10.

objets de recherche. Tout au plus peuvent-ils tendre vers une distanciation accrue par rapport aux formes de pensée des époques préscientifiques. Car fondamentalement, comme tous les autres hommes, ils dépendent de facteurs et d'autant de choix, implicites ou non, qui vont jouer une influence sur leurs manière de cadrer et de conceptualiser le monde :

(...) les scientifiques se laissent guider dans leur travail, dans une certaine mesure, par des désirs et des penchants personnels. Ils sont assez souvent influencés par les intérêts de groupes auxquels ils appartiennent. Ils peuvent avoir en vue une promotion dans leur carrière, ils peuvent espérer que les résultats de leurs recherches s'accorderont avec des théories qu'ils ont déjà soutenues ou avec les exigences et les idéaux des groupes auxquels ils s'identifient. Mais, en tout cas, ces tendances à l'engagement jouent un rôle dans les sciences de la nature, dans l'organisation générale de la recherche, notamment dans le choix des sujets.²¹⁰

Partant de là, du fait que même les sciences de la nature ne peuvent prétendre à une suspension absolue des jugements de valeur, nous observons une certaine émancipation de la recherche scientifique vis-à-vis de valeurs « externes », surtout vis-à-vis des domaines religieux, économiques et politiques. Dans toutes les formes de science, les scientifiques ont appris que toute intrusion d'intérêts directs dans les travaux de recherche compromettrait irrémédiablement la valeur épistémologique de ces derniers et, in fine, leur utilité. C'est dans ce sens que toutes les disciplines scientifiques ont mis en place de nombreuses procédures de contrôle et de vérification des méthodes et résultats, afin de prévenir ces risques. Cette exigence de distanciation peut s'observer tout particulièrement dans l'institutionnalisation de procédures de contrôles scientifiques ou de contrôles sociaux, de formations hautement spécialisées, et trouve son expression tant dans les paradigmes théoriques ou méthodologiques que dans les habitudes langagières, les attitudes et comportements, bref dans toutes les composantes de ce qui participe à la construction et au maintien de la culture socioprofessionnelle des acteurs de la science.

En outre, pour Norbert Elias, cette culture socioprofessionnelle des acteurs de la recherche, soit ses postulats, ses concepts et ses méthodes, tend à se diffuser à la société dans son ensemble. Dans la société industrielle, les individus « externes » et les citoyens emploient ces mêmes concepts pour commenter, décrire ou manipuler les phénomènes naturels, dans la lignée des traditions objectivistes et ontologiques. Cependant, cette tradition construite tout au long d'une histoire complexe et laborieuse, et qui participe à la construction des mondes vécus collectifs, se révèle fort peu satisfaisante dans l'analyse des phénomènes et des objets dont les sciences sociales et humaines se sont emparées. Au

210 Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, p. 12 – 13.

contraire, peut-être même que plus les sciences positives, orientées vers une rationalité technique et axées sur l'idéologie de progrès, avancent et bâtissent des cadres analytiques, moins les phénomènes sociaux ou psychologiques apparaissent clairement. En d'autres termes, plus les concepts, méthodes et représentations issus des sciences de la nature s'étendent à l'ensemble des composantes sociales, moins les sciences humaines et sociales paraissent efficaces ou même utiles à la formulation et à la compréhension de la société. Ainsi, là où Auguste Comte plaidait dans le sens d'une « physique sociale », c'est-à-dire d'une sociologie se conformant aux méthodes mathématiques, Norbert Elias au contraire va montrer l'importance décisive sur les plans politiques et culturels, pour les sciences sociales modernes de s'en émanciper. De surcroît, le positivisme affecte directement la compréhension sociologique que les acteurs de la recherche se font de leurs propres fonctions sociales : « La sociologie officielle de la science, sorte d'instance juridique que se donne la communauté (le mot s'applique parfaitement en ce cas) des sociologues officiels a pour fonction non seulement de fournir une idéologie justificatrice à cette communauté mais aussi et surtout de lui imposer le respect des normes et des modèles empruntés aux sciences de la nature – au prix d'une réinterprétation positiviste. (...) la sociologie officielle emprunte un modèle de la pratique scientifique telle que l'imagination positiviste se la représente et un modèle de l'organisation de ce qu'elle appelle « la communauté scientifique » telle que sa pauvre science des organisations lui permet de la concevoir »²¹¹.

Pour Norbert Elias, les progrès conceptuels et techniques réalisés par l'homme, et ce, depuis la nuit des temps, ont à chaque fois produit des modifications dans trois dimensions sociales : premièrement, dans la conscience que l'individu a de lui-même ; deuxièmement, dans la conscience que l'individu a de son rôle social ; et enfin, dans la conscience qu'il a de son rapport à la nature :

L'autocontrôle des hommes, tel qu'il apparaît par exemple dans leur appréhension théorique et pratique des phénomènes naturels, le contrôle de leur coexistence et le contrôle du maniement des forces naturelles sont interdépendants. Ils se développent de concert, avec une marge de retard et d'avance qui n'est jamais illimitée. On peut donc parler d'une « trinité des contrôles fondamentaux ». Un aspect essentiel de l'interconnexion de ces contrôles et de leur évolution mérite encore une brève discussion. Le degré et les formes de distanciation, donc d'autocontrôle, représentés par les normes sociales gouvernant l'approche théorique des phénomènes naturels dépendent, aujourd'hui comme autrefois, du degré et des formes de contrôle incarnés par les normes sociales gouvernant l'approche pratique de ces mêmes phénomènes, et réciproquement.²¹²

Dans ce sens, lorsque les hommes, durant des époques reculées, étaient aux prises avec des forces

²¹¹ Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, vol.7, n° 1, 1975, p. 112-113.

²¹² Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, p. 17.

de la nature perçues comme hostiles et dans leur ensemble non maîtrisées, ils ne pouvaient dans le même temps développer des formes de socialisation que dans une dimension fortement engagée sur le plan affectif. Ils étaient en quelque sorte pris dans un cercle vicieux : plus étendue était leur ignorance, et plus difficile il leur était de produire des connaissances fiables et stables du monde environnant. Mais, au cours d'un phénomène que l'auteur nomme une « dynamique de facilité croissante », à mesure qu'ils développaient leur aptitude à maîtriser la nature, il leur devenait plus facile de poursuivre et d'étendre leurs capacités à développer de nouveaux savoirs. Ensuite, cette dynamique de maîtrise des forces de la nature n'est qu'un processus partiel et ne peut s'expliquer de son propre et unique fait, tant que ne sont pas abordés dans le même temps les autres formes de contrôles sociaux, relevant des individus et des sociétés. Ainsi, pour l'auteur, le déséquilibre qui règne dans l'organisation des sciences, nettement dominées par une logique de développement des savoirs nomologiques, freine sur l'autre versant le développement des savoirs aboutissant à une compréhension des phénomènes sociaux. En cela, l'exemple de la « sociologie comtienne » ou encore de l'évolution des sondages d'opinion, que nous étudierons lors de la partie suivante, confirment tout à fait cette proposition.

Le développement de la maîtrise des forces naturelles s'accompagne nécessairement d'une modification des rapports qu'ont les hommes les uns avec les autres. Et en ce sens, cette évolution s'accompagne d'une densification et d'une complexification de l'interdépendance des réseaux sociaux et des activités humaines.

Des groupes humains, et donc des individus, sont toujours plus nombreux à dépendre les uns des autres pour leur sécurité et pour la satisfaction de leurs besoins, sans que, d'ordinaire, ce processus non planifié soit compris par les intéressés eux-mêmes. Tout se passe comme si des milliers d'hommes puis des millions et des millions parcouraient ce monde, pieds et mains liés par des fils invisibles. Il n'y a pas de conducteur. Personne ne se tient à l'écart. Les uns veulent aller dans telle direction, les autres dans telle autre. Ils se tombent dessus mutuellement et, vaincus ou vainqueurs, demeurent attachés les uns aux autres. Personne ne peut diriger la marche de l'ensemble, à moins qu'un nombre important d'hommes ne soient en mesure de saisir la vaste configuration qu'ils forment ensemble et de la voir, pour ainsi dire, de l'extérieur. (...) Le même processus qui diminue la dépendance des hommes par rapport aux caprices incontrôlables de la nature augmente leur dépendance réciproque. Les mêmes transformations qui procurent aux hommes un plus grand pouvoir et une plus grande sécurité à l'égard des forces étrangères à l'homme ouvrent de nouvelles sources d'insécurité dans la vie sociale.²¹³

En d'autres termes, les trois formes de contrôle sus-définies coexistent selon un lien de causalité circulaire. Cependant, dans le prolongement des propositions d'Ernst von Glasersfeld et de Paul

213 Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, p. 20 – 21.

Watzlawick formulant, premièrement, que l'on ne peut approcher un savoir fiable d'un objet qu'en en faisant l'expérience, et secondement que la connaissance ne peut évoluer qu'à la condition d'un échec de la théorie; Norbert Elias considère que nous ne pouvons actuellement pas concevoir la manière permettant d'atteindre un degré de distanciation et de maîtrise dans le champ des phénomènes sociaux, comparable à celui atteint dans les sciences nomologiques, en raison de l'absence d'un système de référence extérieur. La critique ne peut ainsi s'exercer qu'à l'intérieur de systèmes de références déjà intégrés par les composantes sociales, et c'est par les liens de socialisation et d'institutionnalisation que les sciences humaines et sociales peuvent se donner les moyens de procéder, pas à pas, à une déconstruction des normes et à une expérimentation des phénomènes sociaux amenant à un perfectionnement de la théorie sociale.

La comparaison des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales offre une perspective heuristique. De nombreux acteurs scientifiques affirment fréquemment que les objets des premières se prêtent mieux à la pensée scientifique que les objets des secondes, selon une distinction opérée en fonction des oppositions « sciences dures » contre « sciences molles », « sciences exactes » contre « sciences spéculatives », etc. Toutefois, ces deux domaines scientifiques et les chercheurs scientifiques qui y opèrent présentent des caractéristiques tantôt divergentes et tantôt convergentes. Le rapport existant entre sujet qui cherche et objet de recherche n'y est pas le même. Si dans ces deux champs d'investigation, le travail scientifique consiste à découvrir comment et pourquoi les phénomènes se relient les uns aux autres, les sciences humaines et sociales ne peuvent cependant pas se dégager aussi aisément d'objets que les chercheurs vivent également de l'intérieur qu'au prix d'un effort de distanciation important. Les chercheurs issus des sciences de la nature, quant à eux, vivent également leurs objets, mais à un degré moindre, en travaillant sur des objets plus distants. De ce fait, même si une nécessaire distanciation opère toujours fondamentalement au sein des sciences de la nature, une culture disciplinaire se fait néanmoins moins insistante et évidente quant aux nécessités d'une telle opération.

Les tentatives ne manquent certes pas chez les chercheurs en sciences sociales pour se distancier d'une position de témoin engagé dans des phénomènes sociaux et pour s'affranchir de la perspective limitée qu'implique ce rôle. (...) ce sont peut-être les grands pionniers de la sociologie au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle qui ont déployé les efforts les plus tenaces dans cette direction. Mais leur travail montre sans ambiguïté aucune les difficultés que rencontre une telle démarche dans les circonstances présentes. En dépit de perspectives fondamentalement différentes, tous tentèrent de découvrir l'ordre immanent à l'évolution sociale de l'humanité : ses « lois », comme quelques-uns d'entre eux les nommèrent. Ils cherchaient un cadre théorique possédant une valeur universelle à l'intérieur duquel les problèmes de leur temps apparaîtraient dans leur spécificité, et non plus comme le centre à

partir duquel les problèmes d'autres époques recevraient leur importance et leur signification. Mais, en réalité, ils étaient si profondément impliqués dans les problèmes de leur société qu'ils voyaient souvent toute évolution des relations inter-humaines à la lumière des espoirs et des peurs, des images du Nous et du Eux qui reflétaient directement leur engagement dans les conflits de leur époque.²¹⁴

Depuis cette époque, bien sûr, les sciences humaines et sociales ont progressé, en développant de nouvelles méthodes. Cependant, au sein de ce champ disciplinaire, tout comme au sein de celui formé par les sciences nomologiques, la recherche continue d'osciller entre les deux pôles de la distanciation et de l'engagement. Mais depuis l'époque des pionniers de la sociologie, certaines catégories sont restées inchangées. À l'instar de l'ensemble des individus, les acteurs de la recherche font également partie de la société, ils n'en constituent pas une composante externe. Or, tous les groupes sociaux s'opposent au sein de l'espace public à d'autres groupes. Ainsi, une lutte pour la reconnaissance et pour la domination du domaine social nécessite des images, des valeurs et des idéologies afin de maintenir et justifier leur propre existence. Toute culture de groupe, notamment socioprofessionnel, est formée par l'amalgame, d'une part, d'éléments réalistes et distanciés, et d'autre part de fantasmes et mythes collectifs alors engagés. L'énonciation publique de ces mythes peut faire courir le risque à l'ensemble du groupe d'affaiblir sa cohésion et sa position. Pour ces raisons, il existe une limite, plus ou moins explicite, à l'effort de distanciation qu'il pourrait être dangereux de franchir pour un individu participant au groupe. Celui-ci pourrait s'exposer à des formes d'exclusion ou d'écartement du groupe auquel il appartient, quelque puissent être distanciés, réalistes et stables les éléments avancés par cet individu. Ainsi, même les acteurs de la recherche, dont la profession repose sur une distanciation avec les objets d'étude, sont d'un autre côté toujours eux-mêmes soumis à des logiques de socialisation et présentant un potentiel restrictif, voire coercitif, face à ce même processus de distanciation.

Du côté des sciences humaines et sociales en particulier, tous les chercheurs connaissent un jour un dilemme incontournable : d'un côté ils sont sommés de produire une distance avec leurs objets de recherche ; mais de l'autre ils doivent, pour produire leur corpus, avoir accès de l'intérieur à l'expérience des acteurs sociaux participant au phénomène. Or, cette activité d'étude et d'observation nécessite un engagement de leur part. Aussi, pour Norbert Elias, le travail de distanciation des acteurs de la recherche en sciences sociales serait plus facile si un élément historique ne venait pas perturber de travail réflexif : les images et représentations de « la science » qui se sont formées lors d'une confrontation de l'homme avec les forces de la nature, se seraient également incorporées dans leur propre activité. Ces représentations produites et institutionnalisées par les sciences nomologiques

214 Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, p. 24 – 25.

auraient pris une ampleur considérable dans l'ensemble de la société, en modelant les mots, les concepts et les structures sociales elles-mêmes.

L'une des raisons est le transfert non critique, et souvent dogmatique, sur d'autres plans d'expérience – dont celui de l'homme lui-même – de formes de pensées et de construction conceptuelle qui se sont révélées relativement adéquates sur le plan de la matière et de l'énergie. Ce qui fait l'objet d'une généralisation, ce ne sont pas seulement certaines présomptions sur la manière dont des données perçues se rapportent les unes aux autres. Ce sont également certains types d'explication causale, d'abord tirés d'observations sur les relations entre les phénomènes physiques et ajustés à ces derniers. Comme si la chose allait de soi, ces schémas sont alors appliqués à l'investigation des relations entre les êtres humains. Un exemple de cette transposition mécanique des modèles d'un niveau d'intégration dans un autre est fourni par une manière courante d'identifier la « Raison » humaine à des catégories développées essentiellement en relation avec l'étude de la « Nature », avant tout physique. S'y associent la supposition selon laquelle l'emploi d'autres formes de pensée trahirait nécessairement une propension à la métaphysique et à l'irrationalité.²¹⁵

Cette référence à peine voilée au positivisme montre bien comment, du point de vue de Norbert Elias, le déséquilibre régnant sur la conception que les sciences ont d'elles-mêmes, penchant en faveur de celui-ci, présente de nombreux écueils freinant les travaux réalisés par les sciences sociales. C'est en critiquant une domination des postulats propres au « modèle des modèles » d'Auguste Comte, reliant linéairement toutes les sciences aux sciences mathématiques considérées comme origine exclusive d'un « savoir vrai », que Norbert Elias va s'attacher à en décrire certaines de ses dérivées. Ce après quoi il va tenter de formuler un nouveau modèle des sciences. Au premier rang des dérivées issues de la conception positiviste des sciences et ayant une influence néfaste sur le développement d'une réflexion portant sur les objets des sciences humaines et sociales, nous comptons la réduction quantitative et la formulation mathématique des phénomènes sociaux. Cette réduction trouve sa cause en grande partie du fait que les sciences mathématiques ayant produit des résultats considérables et techniquement évaluables au cours de l'histoire, celles-ci sont considérées comme point d'origine de « la science » dans sa globalité, selon la perspective comtienne. Cette première difficulté est ce que nous appelons le réductionnisme.

Nominalement, ce modèle représente les caractéristiques communes à tous les modes scientifiques de résolution des problèmes, par opposition aux modes non scientifiques. Dans les faits, cela forme souvent un étrange mélange entre les particularités structurales communes à toutes les pratiques scientifiques et celles spécifiques des seules sciences de la nature parce que liées au caractère particulier des problèmes physiques. (...) Cette méthode apparaît pour ainsi dire comme une clé magique universelle, en principe capable d'ouvrir toutes les portes du monde inconnu.

215 Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, p. 30 – 31.

Particulièrement chez les sociologues, on trouve constamment une tendance à attribuer les difficultés et les insuffisances de leur travail au fait qu'ils ne parviennent pas à copier les méthodes des sciences physiques avec la rigueur souhaitable. Cette concentration de l'attention sur des problèmes formels de « méthode » leur barre l'accès à des difficultés d'une autre nature, comme celles qui proviennent de leur propre situation, donc en particulier de leur implication dans les problèmes de leur société.²¹⁶

Un second facteur, attendant au premier, explique également les difficultés à l'émancipation des sciences humaines et sociales vis-à-vis des représentations et normes propres aux sciences nomologiques. Ces dernières en effet orientent leurs efforts vers une activité de rationalisation technique permettant une maîtrise de la nature et de ses phénomènes, selon une perspective comtienne des sciences, et produisent dans ce sens des effets sociaux immédiatement perceptibles, qui forment autant de preuves facilement acceptables de leur utilité et de leur fonction sociale. À l'inverse, les sciences humaines et sociales, plus récemment institutionnalisées sous l'appellation générique de « science », sont constamment sommées de répondre à la question de leur légitimité. Si les résultats produits par les sciences nomologiques sont rapidement industrialisés dans la perspective de dégager des profits selon une logique libérale, participant ainsi au développement des emplois industriels ; les sciences humaines et sociales de leur côté, et principalement celles attachées à développer une perspective critique, ne produisent une image de leur efficacité, au mieux, que sur le long terme, et ce, jamais de manière aussi éclatante ou spectaculaire. De plus, les techniques de l'immatériel restent probablement, par nature, moins perceptibles que leurs pendants matériels. Face à ce déficit perçu de légitimité et de reconnaissance au travers du domaine des représentations techniques, qui peut notamment jouer une influence sur le financement des travaux de recherche, nous pouvons comprendre une certaine volonté de conformation envers les normes positivistes des sciences, notamment en ce qui concerne la poursuite d'objectifs plus institutionnels qu'épistémologiques.

Aussi l'utilisation d'une méthode qui ressemble à celle développée dans les sciences physiques donne-t-elle souvent aux sciences sociales le vernis d'un haut degré de distanciation ou d'« objectivité » qui manque en réalité à ceux qui utilisent cette méthode. Elle permet souvent de contourner, sans les affronter, les difficultés résultant du dilemme qui se pose de manière spécifique aux spécialistes des sciences de l'homme. Dans bien des cas, elle crée une façade de distanciation derrière laquelle se dissimule une prise de position nettement engagée. (...) Pour pouvoir utiliser cette méthode et justifier ainsi aux yeux du monde de leur qualité de scientifiques, les chercheurs sont fréquemment conduits à poser des questions sans importance et à en laisser d'autres sans réponse, probablement plus importantes. Ils sont conduits à retailler leurs problèmes pour qu'ils s'adaptent à leur méthode au lieu de développer des méthodes qui conviennent à la résolution des véritables problèmes. Le caractère exclusif et apparemment définitif de nombreux énoncés contemporains relatifs à la méthode scientifique trouve son expression dans cette idée

216 Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, p. 32 – 33.

déconcertante : les problèmes que l'on peut étudier à l'aide d'une méthode élaborée selon le modèle des sciences physiques ne constituent absolument pas un thème de recherche digne des hommes qui s'occupent d'investigation scientifique.²¹⁷

Pour Norbert Elias, l'activité scientifique consiste en un double mouvement continu entre éléments théoriques et éléments empiriques. D'un côté, si le travail théorique n'est pas assez rigoureux, la perception des éléments empiriques restera désordonnée et confuse. De l'autre côté, si le terrain empirique n'est pas assez distancié, ce sont les éléments théoriques qui eux-mêmes resteront soumis aux représentations et normes propres au chercheur effectuant le travail de recherche, éventuellement en lien avec la tradition paradigmatique d'un laboratoire dans son ensemble. C'est dans ce sens que le travail de recherche constructiviste vise à produire un accord entre des pratiques théoriques et les phénomènes empiriques, selon une confrontation critique et autocritique permanente. Premièrement, le chercheur doit constamment se poser la question de son propre regard et lien avec l'objet étudié dans une dimension introspective et critique ; deuxièmement il ne peut étudier de manière surplombante à partir de la théorie les terrains empiriques. Ainsi, le développement théorique du constructivisme repose sur le double refus des limites des postures propres d'une part, à l'objectivisme et d'autre part, à l'ontologie. Mais pour Norbert Elias, l'élément commun qui détermine tous les travaux scientifiques, qu'ils relèvent des sciences de la nature ou des sciences humaines et sociales, repose sur le fait que leurs résultats sont confrontés à d'autres chercheurs, dans un cadre disciplinaire ou pluridisciplinaire, afin d'examiner les propositions faites et d'établir si elles constituent une avancée par rapport aux savoirs préexistants, selon une confrontation dialogique réalisée entre pairs. En cela, la qualification d'un savoir dit « scientifique » réside dans la tentative de production d'un consensus devant une assemblée communautaire et à partir de dispositifs de socialisation d'éléments cognitifs singuliers.

Les mesures quantitatives, comme nous l'avons vu, ont pris une place importante dans les représentations communes que l'on peut avoir de « la science ». Lorsque nous entrons dans le détail des sciences, si les méthodes de modélisation mathématique employées par les sciences de la nature apparaissent sans limites, celles-ci à l'inverse posent plus de difficultés qu'elles n'en résolvent lors des travaux portant sur d'autres champs de recherche.

Quand on passe d'une recherche déployée sur le plan des molécules, des atomes et des formations subatomiques à des recherches déployées sur le plan des organismes et de leur développement en tant qu'espèces et individus, et de là à l'étude sociale et individuelle des hommes, les problèmes que l'on rencontre deviennent – selon un consensus largement dominant – de plus en plus complexes. Mais on peut fréquemment ramener cette complexité croissante au

217 Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, p. 33- 34.

fait que le nombre des éléments, facteurs, variables, etc. en interaction augmente lorsque, passant du degré inorganique à celui des organismes, on accède finalement au niveau de l'homme. Cette augmentation, purement quantitative, des facteurs a pour conséquence – selon cet argument – que les mesures et les opérations mathématiques deviennent d'une manière générale nettement plus compliquées et plus difficiles. On touche ici à un dogme fondamental qui, venant des sciences physiques, s'est transmis à beaucoup d'autres domaines du savoir. Selon ce dogme, le comportement d'objets observables dotés d'une complexité interne doit être – à travers des opérations de mesure – déduit du comportement de leurs composantes plus simples.²¹⁸

Ainsi, lorsque l'on passe des mathématiques à l'étude des phénomènes sociaux, la multiplication exponentielle des éléments simples rendent le traitement mathématique de leur interrelations purement impossible et irréaliste, et ce, quelle que soit l'ampleur des moyens utilisés. De plus, la méthode procédant à une décomposition du monde en éléments simples, ne tient pas longtemps si l'on considère que les propriétés desdits éléments peuvent varier en fonction de la présence d'autres variables, et donc en fonction d'un contexte environnemental plus large. Les choix exercés lors du cadrage méthodologique, c'est-à-dire la sélection de certaines des variables et l'exclusion nécessaire de certaines autres, va dans ce cas jouer une influence primordiale sur les résultats obtenus. Ce problème, intrinsèque à toute activité scientifique, indique que pour les sciences nomologiques, les « vérités » énoncées ne peuvent être que relatives au cadre d'exercice de l'expérimentation elle-même. Cependant, pour les sciences humaines et sociales, l'application de telles méthodes va produire des effets plus insidieux encore : si dans le cas des mathématiques ou de la physique, il est aisé d'isoler quelques éléments simples et déterminés, et d'étudier leurs relations dans un cadre coupé des facteurs extérieurs; dans le cas des terrains d'étude propres aux sciences sociales, il n'existe fondamentalement pas de conditions de laboratoire, isolées du reste du monde. Les phénomènes ne peuvent s'y étudier que dans le vaste univers pris dans son ensemble. De sorte qu'une méthode viable pour les sciences humaines et sociales se doit impérativement de préciser les choix de cadrage théorique en fonction d'éléments empiriques identifiés. La méthode mathématique impliquant des choix effectués par le chercheur en amont de la phase d'étude proprement dite, ne peut en aucun cas se révéler d'une utilité quelconque pour la construction de savoirs distancés portant sur les phénomènes sociaux.

Afin de résoudre ces problèmes fondamentaux des sciences, Norbert Elias va, en s'attaquant au modèle unidimensionnel des sciences proposé par Comte, proposer un nouveau « modèle des modèles » des sciences, en tenant compte des avancées critiques constructivistes.

Pour faire ressortir ces différences entre les grandes catégories des sciences empirico-théoriques – sciences

218 Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, p. 37.

physiques, biologiques et humaines –, le meilleur moyen serait peut-être de prendre comme cadre de référence de leurs types d'objets spécifiques des modèles très généraux relatifs aux unités d'intégration qui caractérisent chaque domaine de recherche, puis de disposer ces modèles côte à côte, selon le degré et le mode de liaison des parties composant ces unités d'intégration. Le continuum d'un modèle des modèles ainsi construit à deux pôles. À l'une de ses extrémités se trouvent des modèles généraux d'unités – tels que des amoncellements, des foules, des multitudes, des conglomerats – dont les parties constitutives ne sont liées que temporairement, de la manière la plus lâche, et peuvent aussi exister indépendamment les unes des autres sans que soit modifiée leur spécificité propre. L'autre pôle est formé de modèles d'unités tels que des structures d'intégration et des processus ouverts. Il s'agit donc de configurations dans une large mesure autonomes et capables de se gouverner elles-mêmes. (...) Entre ces deux pôles se situe une gamme ascendante de modèles qui s'ordonnent selon le degré de différenciation et d'intégration de leurs unités constituantes. Lorsque, à l'intérieur de ce continuum des modèles, on progresse depuis les paradigmes correspondant à des unités faiblement intégrées vers d'autres correspondant à des unités hautement organisées, lorsque, à des modèles figurant de simples multitudes, on en substitue d'autres correspondant à des configurations et à des processus ouverts et auto-gouvernés à des niveaux toujours plus nombreux, bien des outils de recherche jadis développés pour l'investigation scientifique d'unités du premier type voient leur importance se réduire ou même disparaître. Des outils intellectuels et des techniques qui constituent ailleurs les instruments principaux de la recherche ont ici tout au plus une fonction d'auxiliaires.²¹⁹

Ainsi, d'un côté nous observons certains objets de recherche fortement distancés de la vie quotidienne et dont l'étude peut être réalisée plutôt isolément des autres objets de recherche : les liaisons covalentes des champs d'électrons, les effets de telle molécule sur les neurorécepteurs, la classification des galaxies, etc. Mais de l'autre côté, nous observons des objets de recherche complexes, comme la culture, la science, la politique, l'espace public, qui constituent, d'une part, des objets présents dans les mondes vécus quotidiens des chercheurs et qui, d'autre part, ne peuvent être étudiés indépendamment les uns des autres qu'au prix d'un réductionnisme dévastateur, quant à la correspondance des résultats obtenus vis-à-vis des terrains empiriques. De plus, les sciences de la nature, en ayant la possibilité d'isoler des objets de recherche dans des conditions de laboratoire, peuvent prétendre à déterminer des liens de causalités simples ou linéaires, entre ceux-ci : « a » détermine « b ». En sciences humaines et sociales, les structures complexes présentent le plus souvent entre elles non plus des causalités simples, mais des causalités qui peuvent se déterminer mutuellement : « a » détermine « b » qui à son tour détermine « a ». De ce point de vue, les sciences humaines et sociales présentent la particularité de s'intéresser à des objets où premièrement les causalités complexes sont fréquentes, et où deuxièmement, en fonction du point de vue, les objets étudiés hautement intégrés s'imbriquent les uns dans les autres. En termes mathématiques dans ce cas, « a » peut constituer à la fois un sur-ensemble et un sous-ensemble de « b ».

219 Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, p. 39 – 40.

Plus le cadre particulier des problèmes abordés par une science ressemble à une structure intégrative ou à un processus largement autodirigé, en d'autres termes plus s'accroît la chance que les parties constitutives soient reliées de manière permanente et ainsi doivent irrévocablement modifier leurs structures lorsque cette liaison est rompue, plus grande devient la probabilité que des lois ne jouent plus qu'un rôle subsidiaire en tant qu'instruments de recherche. Sont alors d'autant plus requis – en tant qu'outils conceptuels privilégiés pour explorer et exposer les régularités inhérentes à des totalités partielles – des modèles de configurations et de processus qui tiennent compte sans ambiguïté de la liaison mutuelle des phénomènes partiels, unités constituantes d'une unité fonctionnelle plus vaste sans laquelle ils ne sauraient se produire, ou en tout cas pas de cette manière.²²⁰

Tout comme Jürgen Habermas, Norbert Elias avance le terme de « pensée analytique », là où Ernst von Glasersfeld et Ulrich Beck avancent ceux de « pensée réflexive » ou de « réflexivité », pour désigner cette forme d'opération intellectuelle qui considère que les cadres théoriques et/ou normatifs peuvent former à leur tour des objets d'étude pertinents et par conséquent se prêter à une investigation scientifique. Or, c'est dans l'équilibre entre opération synthétique (ou synoptique) et opération réflexive que peuvent se produire des résultats viables au sein des sciences s'attachant à l'étude des objets à haut degré d'intégration :

(...) on peut dire que la solution des problèmes qui se posent dans le cadre d'une unité à haut degré d'intégration dépend à long terme de la coordination et de l'équilibre des démarches accomplies dans l'une et l'autre direction. À court terme, la vue synoptique pourra précéder l'analyse. Ses résultats théoriques auront alors, au pire, le caractère de spéculations et, au mieux, le caractère d'hypothèse de travail si l'on parvient à les mettre en accord avec un assez grand nombre d'éléments théoriques ou tirés de l'observation. Beaucoup d'idées qui furent présentées par les pionniers de la sociologie au XIX^e siècle comme résultat de leur travail principal sur le devenir de l'humanité dans son ensemble constituent des exemples de ce stade. Une autre fois, c'est l'analyse qui pourra précéder la vue synoptique. Dans ce cas, le savoir consiste en un chaos d'éléments théoriques et empiriques pour lesquels aucun cadre conceptuel n'est encore envisageable.²²¹

Enfin, Norbert Elias commente certaines des difficultés qu'entraîne la subordination de l'extrémité intégrée de son modèle à celle de son extrémité atomisée, et notamment dans les formes de pensée qui s'intéressent aux liens existant entre « individu » et « société », et sur laquelle nous allons bientôt placer l'accent dans notre chapitre consacré à la conversion de la notion d'opinion publique en opinion sondagière. Pour l'auteur, le débat est ici polarisé autour de deux camps : le premier comprend la société comme l'agrégation des opinions individuelles, et le second définit les phénomènes d'une manière séparée des expériences individuelles ; soit de part et d'autre nous observons deux formes de

220 Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, p. 40 – 41.

221 Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, p. 42.

déterminisme. L'un détermine l'objet « société » à partir des comportements individuels, soit plutôt une perspective phénoménologique husserlienne ou existentialiste sartrienne. L'autre détermine l'objet des « individus » par les phénomènes sociaux selon une perspective alors plutôt d'ordre structural, perspective portée par exemple par Claude Levi-Strauss. Ces deux camps ont également pour point commun de projeter sur leur objet de recherche des représentations normatives si la méthode ne prévoit pas de les articuler l'un à l'autre.

(...) le dilemme ne repose cette fois pas seulement sur la transposition non critique de modèles de pensée d'un domaine à un autre. Les efforts en vue d'élaborer de meilleurs modèles théoriques pour la relation individu-société sont entravés davantage encore par le fait que cette relation est devenue, à notre époque, l'un des points cruciaux, sinon le point crucial, dans le conflit entre système de valeurs, articles de foi et idéaux sociaux, qui oppose quelques-uns des plus puissants groupements humains. (...) Les tensions et passions des groupes rivaux donnent toujours plus d'importance à cette question : quelle doit être la relation entre l'individu et la société ? Dans les discussions et les recherches, elle en vient alors à dissimuler et voiler sans cesse l'autre question qui est celle de la réalité factuelle de ce rapport. (...) Toute tentative pour la distinguer et la séparer nettement des points litigieux en matière sociale et politique, qui sont souvent présentés en termes semblables, se heurte à des difficultés presque insurmontables. Mais cette question des faits, représentant l'un des problèmes majeurs des sciences sociales, constitue l'une des barrières principales qui entravent le développement de ces sciences, en particulier de la sociologie, lorsqu'elle vient à interférer avec des questions d'ordre normatif sujettes à controverses.²²²

Pour clore cette partie, notons que ce basculement épistémologique a des conséquences décisives sur l'objet qui nous concerne, l'espace public, pour au moins deux raisons. Premièrement, selon une perspective logocentrée, la hiérarchisation radicale de valeur opérée entre objectivité et subjectivité a entraîné une multitude de travaux reproduisant une perspective unidimensionnelle et univoque, visant à maintenir l'idée d'une raison « pure » dans les processus de publicisation, et ce, dans une visée opérationnelle ou « thérapeutique ». Cependant, si nous opérons un déplacement épistémologique vers le constructivisme, la problématique se transforme fondamentalement. Le problème n'est plus de « maintenir » une raison unique et universelle, mais bien plutôt de comprendre comment s'articulent les différentes formes de pensée dans l'espace public, construites à partir de mondes vécus reposant sur la combinaison d'expériences individuelles et sociales. La seconde raison, attenante à la première, qui rend le dépassement du logocentrisme indispensable dans le cadre de la notion d'espace public, réside dans le fait que cette distinction procède de tensions et de luttes de pouvoir symboliques ou idéologiques, selon lesquelles les acteurs de la recherche fondent leur autorité face aux publics. Mais à l'inverse, cette justification s'effondre fondamentalement à partir d'un système de référence

222 Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, p. 49 – 50.

constructiviste, si l'on considère, selon une posture cette fois réflexive, les formes de savoirs comme un « chaos d'éléments théoriques et empiriques pour lesquels aucun cadre conceptuel n'est encore envisageable » et demeure à construire, en le débarrassant des conceptions traditionnelles positivistes projetant au sein même des travaux de recherche portant sur le complexe sciences sociétés les jugements de valeur spécifiques inhérents à un prétendu « fossé des connaissances ».

2.2) La conversion de la notion d'opinion publique en opinion sondagière

Nous allons maintenant nous pencher sur le cas particulier de la notion d'opinion publique et de sa construction épistémologique au travers de l'histoire. Cette notion est particulièrement importante et significative dans le cadre de notre problématique, et ce, pour de multiples raisons. Premièrement, si comme nous l'avons vu, Jürgen Habermas faisait de l'opinion publique un acteur social fondamental sur lequel repose la modélisation de l'espace public, de multiples auteurs issus des sciences humaines et sociales, et plus particulièrement des sciences politiques et de la sociologie, vont au contraire s'attacher à en montrer le caractère fictif, et participer au renforcement et à la pérennisation des institutions politiques fondées sur la représentation. En effet, deuxièmement, les modes de construction de l'opinion publique montrent au cours de l'histoire, et ce, jusqu'à sa récente conversion en opinion sondagière, à la fois une progressive mise à distance des individus et collectifs composant les publics citoyens, des lieux de l'expression publique des positions et discussions comportant potentiel politique. Une histoire de la mobilisation des acceptions de l'opinion publique va également présenter un phénomène de substitution de l'expérience sociale par une expérience scientifique. Troisièmement enfin, cette l'étude des méthodologies contemporaines permettant de réifier une opinion publique par la seule et exclusive conduite des sondages d'opinion, montre certaines dispositions et configurations des sciences face au domaine de la politique représentative, qui ne sont pas sans lien avec le domaine de l'épistémologie et les conceptions que les acteurs scientifiques ont de leurs propres fonctions sociales. L'usage technique et opérationnel qui est aujourd'hui fait de la notion n'est pas sans reposer à la fois sur une conception des sciences sociales obsolète, et sur une validation a priori des postulats, normes et conventions sociales faites par la représentation. Or, ce phénomène s'accompagne, dès les premières heures de l'histoire de la production et de la reproduction, d'une distinction ontologique entre deux catégories qui apparaissent diamétralement opposées : « la science » d'une part et l'opinion de l'autre.

Autrement dit, la conversion de l'opinion publique en technique sondagière procède à une stabilisation des systèmes représentatifs, stabilisation qui s'accompagne d'une réduction technique et opérationnelle de l'objet d'étude lui-même. Or, les enjeux sociaux et communicationnels relevant de la mutation de la notion d'opinion publique deviennent des tensions et enjeux également lisibles au sein d'une « communauté scientifique » : une telle conversion est elle-même l'objet d'après discussions académiques et de critiques méthodologiques légitimes. Toutefois, les éléments de cette controverse, aussi pertinents soient-ils sur le plan épistémologique, ne semblent pas peser assez lourd face aux intérêts et nécessités des acteurs sociaux de la représentation. Ainsi, nous pensons que sur le plan fondamental, l'étude de la notion d'opinion publique fournit une interface heuristique à la

compréhension du complexe sciences sociétés. La notion d'opinion publique s'avère pertinente dans le sens où elle constitue elle-même une série d'indicateurs pertinents, quant aux engagements, valeurs, intérêts et représentations de ses théoriciens et praticiens eux-mêmes. En d'autres termes, une critique de la notion révèle, au cours d'un phénomène de « rationalisation » technique de l'espace public, les liens et intérêts entre, d'un côté, l'activité des acteurs scientifiques et, de l'autre, la notion et les pratiques de l'espace public lui-même largement ouvert à un phénomène de contrôle social.

2.2.1) Histoire des acceptations de la notion d'opinion publique

Pour tenter de bâtir une histoire des conceptions et acceptations de l'opinion publique, nous devons à l'instar de l'étude de la notion d'espace public remonter loin en arrière, aux origines de la pensée philosophique antique. Celle-ci constituera longtemps et pour bonne part, un socle culturel caractérisant les sociétés européennes jusqu'à une époque contemporaine. La mise en place et la praxis communicationnelle des dispositifs propres aux fonctionnements de l'agora hellénique nécessitaient des concepts communs sur lesquels socialiser les expériences individuelles, les philosophes de cette époque se sont très vite attachés à catégoriser et à hiérarchiser les formes d'opinions et de discussion.

La thèse de la philosophe Bernadette Bensaude-Vincent repose sur l'idée que les activités scientifiques se sont construites socialement et institutionnalisées à partir de la production d'une distinction conceptuelle forte et néanmoins artificielle entre opinion et science. Cette auteure va en particulier rapporter de nombreux indices propres à la tradition philosophique allant dans ce sens. Ainsi, Socrate rapporte dans le *Théétète*, le mythe de la servante de Thrace. Il nous conte la célèbre histoire du mathématicien et physicien Thalès de Milet :

Il observait les astres et, comme il avait les yeux au ciel, il tomba dans un puits. Une servante de Thrace, fine et spirituelle, le railla, dit-on, en disant qu'il s'évertuait à savoir ce qui se passe dans le ciel et qu'il ne prenait pas garde à ce qui se trouvait devant lui, à ses pieds. La même raillerie s'applique à tous ceux qui passent leur vie à philosopher. Il est certain en effet qu'un tel homme ne connaît ni proche ni voisin ; il ne sait pas ce qu'ils font, sait à peine si ce sont des hommes ou des créatures d'une autre espèce ; mais qu'est-ce que peut être l'homme et qu'est-ce qu'une telle nature doit faire ou supporter, qui la distingue des autres êtres, voilà ce qu'il cherche et prend peine à découvrir.²²³

223 Platon, *Théétète*, 174a-b rapporté par Bensaude-Vincent, Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 14.

Le héros Thalès apparaît ici en tant que figure et archétype de l'individu inadapté à la vie quotidienne. En face de lui se trouve une servante réputée ignorante et de condition laborieuse. Celle-ci ne peut, par nature, être au fait des connaissances possédées par Thalès. C'est en fait deux formes de savoirs qui se rencontrent ici : d'un côté, le mathématicien incarne la science, l'épistémê, et de l'autre la servante l'opinion, la doxa. Et ces deux figures ne peuvent se comprendre, elles restent étrangères l'une à l'autre, dans le sens où elles ne partagent pas le même monde.

L'opinion ne peut en aucun cas concerner le même objet que la science. Ceux qui vivent dans l'opinion, les « philodoxes », ou les prisonniers de la caverne²²⁴, aiment et admirent les belles voix, les belles couleurs. Les « philosophes », en revanche, s'attachent à la beauté, à la réalité. Entre la science et l'opinion la différence est la même qu'entre l'être et l'apparence, le monde sensible, ombre ou copie, et la réalité des Idées. Deux mondes s'affrontent. On voit donc que, dès l'aube grecque de la science occidentale, le fossé entre le savant et les autres s'impose comme une évidence. (...) ce qui est significatif c'est que l'idée de fossé reste intimement attachée au portrait des fondateurs de la science, et que cette anecdote donne toujours à penser car elle soulève la question de la place du savant dans la société.²²⁵

Un pas supplémentaire peut être franchi avec l'histoire cette fois du personnage de Démocrite, toujours rapportée et commentée par Bernadette Bensaude-Vincent. Celui-ci vivait dans la ville d'Abdère, où il était réputé pour sa sagesse et son savoir. Cependant, un jour, ses concitoyens inquiets contactent un autre savant en la personne du médecin Hippocrate : ceux-ci s'inquiètent car Démocrite semble atteint de folie. Ils constatent que celui-ci rit de tout, mène une vie anormale, écoute les oiseaux et chante pour lui-même, etc. Sur cette demande, le médecin vient donc examiner le sage et fait pour réponse aux habitants de la ville d'Abdère :

Ce n'est pas de la folie, mais d'une vigueur d'âme poussée trop loin que notre homme donne les signes les plus manifestes – lui qui n'a plus dans l'esprit ni enfants, ni femme, ni parents, ni fortune, ni quoi que ce soit, lui qui se replie jour et nuit sur lui-même et vit en solitaire dans des cavernes... Ce ne sont pas seulement les fous qui recherchent les cavernes et les lieux tranquilles, mais aussi ceux qui, pour avoir l'âme en paix, en viennent à mépriser les affaires des hommes... Il ne faut pas longtemps pour comprendre que les Abdéritains, avec leur argent, ne sont pas dans le secret de Démocrite. (...) Pour ma part, je crois qu'il ne s'agit pas d'une maladie, mais plutôt d'un excès de science, d'une science immodérée non pas dans la réalité mais dans l'opinion des citoyens. Car l'excès de vertu n'a jamais lieu d'être dommageable. C'est l'ignorance de ceux qui en décident qui fait prendre la surabondance pour une maladie. De ce qu'il n'a pas lui-même, chacun conclut que chez autrui l'abondance est superflue.²²⁶

224 En référence au mythe de la caverne, également de Platon.

225 Bensaude-Vincent, Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 15 – 16.

226 Hippocrate, *Sur le rire et la folie*, trad. Y. Hersant, Éditions Rivages, 1989, rapporté par Bensaude-Vincent, Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 235.

Ainsi, premièrement, le détachement vis-à-vis des affaires de la vie courante serait une des conditions essentielles à un exercice de la raison. Mais, secondement, cette distanciation peut elle-même produire une erreur de jugement, non pas pour le philosophe, mais plutôt pour ceux qui sont liés aux engagements et contingences de la vie quotidienne. Dans le cas présent, au travers de la réponse formulée par Hippocrate, ce n'est pas le sage Démocrite qui est malade, mais bien au contraire les Abdéritains qui souffrent d'une maladie nommée « ignorance ». Pour Bernadette Bensaude-Vincent, la distinction d'origine platonicienne entre les formes du savoir, et produite entre logos et éthos, est largement discutable : d'abord, l'homme de science est également lui-même un homme et un citoyen. Ensuite, le savoir de celui-ci est limité par sa spécialité, et probablement ignorant des autres disciplines. Enfin, il semble quelque peu hasardeux de considérer fonctionnellement, à la suite de ces fables philosophiques, l'usage de la « raison » comme monopole exclusivement réservé à ceux qui font profession de la science ou de la philosophie. Cependant, nous entrevoyons les avantages sociopolitiques que peut procurer une telle distinction fonctionnellement distribuée : « (...) dans le passage fameux du Théétète, Platon fausse d'emblée le jeu lorsque, au travers d'une description toute négative de la logique de la pratique qui n'est que l'envers d'une exaltation de la skholè, liberté à l'égard des contraintes et des urgences de la pratique qui est donné pour la condition sine qua non de l'accès à la vérité (...), il offre aux intellectuels une « théodicée de leur propre privilège ». »²²⁷

Pour la philosophe, les trois acceptions possibles de l'opinion publique que sont l'opinion doxique, l'opinion éclairée et l'opinion publique de masse, sont toutes dépendantes des contextes propres à des époques successives, sans pour autant ne jamais pouvoir s'effacer mutuellement les unes vis-à-vis des autres. Elles se succèdent et s'accumulent en tant que phases historiques correspondant à des traditions distinctes des sciences.

La science antique se pratique comme activité solitaire, voire secrète ; la science classique devient une activité publique, académique ; enfin la science contemporaine se pratique comme un métier. Chaque régime rejoue le partage entre science et opinion et le légitime à sa manière.²²⁸

Ainsi, depuis l'antiquité grecque, se rejoue perpétuellement la reconstruction d'un fossé essentialiste entre l'opinion doxique et « la science ». Et dans ce sens, nous pouvons avancer qu'un tel fossé épistémologique serait moins dû à des constats d'ordre empirique, qu'à la manière dont les théoriciens

²²⁷ Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, les éditions de Minuit, 2012 (éd. originale 1980), p. 47.

²²⁸ Bensaude-Vincent, Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 21.

définissent ces concepts de manière stricte et ordonnée. Si nous dépassons cette perspective ontologique et que nous nous attachons à l'étude des comportements et des formes de vie, c'est-à-dire aux modalités pratiques qui à la fois gouvernent, induisent et résultent de tels concepts, alors seulement nous pouvons mettre en lumière les jeux d'acteurs. De ce fait, dans le cas du mouvement de politisation propre au siècle des Lumières de la classe bourgeoise, nous nous apercevons que les individus concernés ne sont pas détachés des affaires courantes. L'histoire montre au contraire que c'est bien cette classe sociale qui prend possession de la gestion des affaires courantes, à partir des systèmes commerciaux et productifs, puis au travers des dispositifs culturels à partir desquels la société bourgeoise prend progressivement conscience emphatiquement de son importance sociale et fonctionnelle. Cependant, cette « entorse » à la condition de détachement décrite dans le mythe de Démocrite n'empêche pas la bourgeoisie de revendiquer une certaine « rationalité », en l'opposant dans le même temps, d'un côté à l'irrationalité du droit divin, et de l'autre à celle de l'« homme du peuple » réputé de faible éducation. Cette « distorsion » des concepts procède bien d'une nécessité d'ordre pratique.

La notion d'opinion publique demeure fondamentalement ambivalente, comme nous l'avons vu, suivant le fait qu'elle est mobilisée selon la perspective d'un principe de publicité critique ou d'une publicité démonstrative. Dans ce second cas, elle n'est pas considérée comme « émettrice » de sens, mais à l'inverse comme « réceptrice » d'informations produites, en quelque sorte « au-dessus » d'elle. Et Jürgen Habermas va marquer cette dualité en distinguant d'un côté, une opinion publique correspondant au principe premier de publicité et, de l'autre, une opinion non publique relative au second. Or, les liens entre ces deux principes concurrents sont complexes. Le principe de publicité critique correspond dans une large mesure à une opinion publique réifiée non pas à partir de l'ensemble du public, mais bien sur une minorité active. Par ailleurs, la publicité acclamative s'emploie à donner l'illusion d'une représentativité étendue à l'ensemble de la population, mais ne peut totalement se dégager des normes du principe critique premier, dans le sens où ce dernier demeure le fondement idéologique sur lequel repose la légitimité des institutions étatiques organisées en démocratie « de masse ».

Un autre sens rapporté par Jürgen Habermas de la notion d'opinion est celui de « réputation » exprimant la renommée, la considération, c'est-à-dire ce que l'on se représente en tant qu'opinion de l'altérité selon une prise de posture réflexive et empathique. Opinion présente également une acception péjorative, dans le sens d'une idée non établie, superficielle ou trompeuse. Elle est alors souvent mobilisée avec certains qualificatifs, telles « opinion commune » ou « opinion vulgaire », pour

marquer les distinctions qui sont faites à cet endroit. Le sens d'opinion peut ainsi parfois s'opposer à l'idée de « rationalité » revendiquée par l'opinion publique bourgeoise. La Law of Opinion de John Locke²²⁹ en fait un principe « arbitre des vices et des vertus ». Elle désigne ici, non pas son caractère péjoratif, mais plutôt l'ensemble des idées répandues dans la population et, idée importante dans notre travail de thèse, qui exercent un contrôle social indirect plus fort que la censure institutionnelle, dans la représentation qu'a un individu de l'opinion des autres. Ici, opinion ne signifie pas « opinion publique », car pour Locke les personnes privées restent privées d'autorité légiférante, mais cette opinion n'est pas conditionnée à la culture ou à la propriété. Avec Edmund Burke²³⁰, l'opinion publique est « le véhicule et l'organe » de la souveraineté et de la légitimité du droit, et sa conception est bien celle d'une opinion produite par un public qui fait un usage privé de la « raison ». En France, les Encyclopédistes vont reprendre l'opinion dans son sens caractérisé par l'incertitude et la vacuité, et vont s'attacher à la dénoncer. Rousseau²³¹, se posant en critique d'un mouvement civilisationnel, va faire l'éloge d'un « bon sens » dénaturé par l'exercice de l'opinion publique, et dont l'origine de l'aliénation et de l'inégalité se situerait dans l'idéologie de « progrès ».

La procédure législative, telle qu'elle est prévue par Rousseau, ne laisse subsister aucun doute à ce sujet. Il suffit d'être en possession de son bon sens pour discerner où réside l'intérêt général. Les raffinements politiques de la discussion publique ne feraient qu'irriter ces hommes simples, voire ingénus ; de longs débats donneraient aux intérêts particuliers occasion de se manifester.²³²

Mais c'est avec le courant des Physiocrates que l'opinion publique va acquérir en France son sens d'« opinion vraie », en tant que production discursive d'un « public éclairé », rejetant une opposition réalisée entre opinion et critique.

C'est ainsi que Louis Sébastien Mercier qui, au sein de ce courant, semble avoir été le premier à définir rigoureusement le concept d'opinion publique et à approfondir la réflexion sur son rôle social, parvient difficilement à distinguer entre les gouvernants et les savants. Ceux-ci déterminent l'opinion publique, ceux-là appliquent dans la pratique politique les conclusions auxquelles aboutit l'usage que fait le public d'un raisonnement éclairé par les compétences des spécialistes. (...) L'opinion publique est le résultat « éclairé » de la réflexion publique, effectuée en commun, à propos des fondements de l'ordre social. Elle représente le condensé de ses lois naturelles. Elle ne gouverne pas, mais le despote éclairé est tenu d'en suivre les vues.²³³

229 Rapporté par l'auteur.

230 Rapporté par l'auteur.

231 Commenté par l'auteur.

232 Bensaude-Vincent, Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 107.

233 Bensaude-Vincent, Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 105, 106.

Alors qu'en Angleterre, l'objectif reconnu du public spirit est de contraindre le pouvoir à se justifier, l'écart entre société et État s'accroît en France dans la mesure où les Physiocrates opèrent une distinction rigoureuse entre opinion publique et pouvoir législatif, avec cependant l'idée de la nécessité d'un processus de rationalisation de la domination sur le plan politique. Là où ils recommandent un système absolutiste, dirigé par un despote éclairé par une opinion publique critique, Rousseau, quant à lui, préconise une démocratie expurgée de la discussion publique. Il suffirait pour cela d'un certain bon sens pour dissocier l'intérêt général des intérêts particuliers. Quoi qu'il en soit de cette opposition conceptuelle à l'endroit de la définition d'une opinion publique, c'est la pratique de la Révolution elle-même qui va trancher, en faisant coïncider fonction législative et fonction critique en vue de la constitution d'un système démocratique. La Constitution de 1791 valide ainsi l'idée d'une opinion publique bipolaire, entre les principes de souveraineté populaire et de régime parlementaire, donc à la fois critique et populaire.

Cette constitution va instituer une relation entre le triptyque formé par la classe politique, la presse et l'opinion publique, en concevant l'exercice du pouvoir politique sous la forme d'un contrôle permanent de celle-ci lors des débats parlementaires. Ainsi va être consacré « le règne de l'opinion publique », selon la définition que va en donner Guizot :

C'est de plus le caractère du système qui n'admet nulle part la légitimité du pouvoir absolu que d'obliger tous les citoyens à chercher sans cesse, et dans chaque occasion, la vérité, la raison, la justice, qui doivent régler le pouvoir de fait. C'est ce que fait le système représentatif : 1. par la discussion qui oblige les pouvoirs à chercher en commun la vérité ; 2. par la publicité qui met les pouvoirs occupés de cette recherche sous les yeux des citoyens ; 3. par la liberté de la Presse qui provoque les citoyens eux-mêmes à chercher la vérité et à la dire au pouvoir.²³⁴

Habermas va donc distinguer deux approches portant sur l'emploi de l'opinion publique. Le premier courant, libéral, postule qu'une minorité des individus composant les publics, ayant la capacité de faire un usage critique de la raison, puisse s'exprimer plus largement à un « grand public » sur un mode, quant à lui, acclamatif. Ici, le critère de rationalité est privilégié sur celui, sacrifié, d'universalité.

(...) les qualifications des personnes privées (c'est-à-dire la culture et la propriété, autrefois critères sociaux de leur appartenance au public) auxquelles elles pouvaient accéder au sein de la sphère des échanges et du travail, sont désormais indépendantes de cette sphère et deviennent des qualités élitaires requises par la représentation, puisqu'on

234 G. Guizot, *Histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe*, Bruxelles, 1851, T 2, p 10. Rapporté par Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997.

ne peut plus compter sur l'accessibilité de tous à la Publicité critique (...).²³⁵

La seconde démarche porte sur une conception fonctionnelle et technique de l'opinion publique, écartant de fait les critères de rationalité et de représentativité. Ici, les partenaires politiques seraient les partis politiques – qu'ils soient au gouvernement ou dans l'opposition – qui s'approprieraient par les sondages la faculté d'interpréter les opinions des citoyens engagés. Les partis transformeraient par la représentation l'opinion non publique en opinion publique. Pour Habermas, ces deux conceptions valident de facto le fait que « la volonté du peuple » ne serait plus en mesure d'agir politiquement sans avoir à recourir à la médiation d'organisations tierces, se plaçant de ce fait dans une situation de monopole au sein du champ politique. Dans ce sens, la principale critique habermassienne porte sur le fait que l'opinion publique se trouve neutralisée par les acteurs politiques eux-mêmes. La pratique théorique ontologique va ici jouer un rôle majeur dans la dénaturation de la notion d'opinion publique, en s'attachant à lui prêter une existence réelle, tout en faisant abstraction de ses aspects institutionnels.

Public opinion est devenu la catégorie d'une analyse de type psycho-sociologique des phénomènes de groupe qui définit ainsi son objet : « L'opinion publique désigne les comportements des individus d'un même groupe social face à tel ou tel problème »²³⁶. Cette définition révèle clairement ce que dix ans d'évolution et de progrès dans une orientation positiviste de la théorie, et surtout de la méthodologie des recherches empiriques, ont dû écarter du concept traditionnel d'opinion publique. En premier lieu, *public*, en tant que support de l'opinion publique, est identifié à *mass*, puis à *group*, et devient substrat psycho-sociologique d'un processus de communication et d'interaction entre deux ou plusieurs individus. La notion de « groupe » ne tient plus compte du contenu de certains critères historiques et sociaux, des médiations institutionnelles et encore moins de l'enchevêtrement des fonctions sociales qui, autrefois, jouait un rôle déterminant dans la manière spécifique dont les personnes privées se rassemblaient pour former un public faisant un usage politique de sa raison.²³⁷

De cette manière, la dimension des processus informels de communication n'est pas prise en compte par les méthodologies sondagières d'évaluation de l'opinion publique, car elles sacrifient les processus internes à des critères liés à une sphère privée. De même, la définition de cette notion ne peut faire l'économie de ses dimensions stratégiques, notamment en incluant l'étude des comportements et attitudes qui visent à renforcer, circonvenir ou transformer les structures du pouvoir politique. « La science » se fait ici, selon l'auteur, l'auxiliaire du pouvoir en créant de toute pièce une opinion publique aphone qui, du point de vue des sciences sociales contemporaines et du constructivisme, ne peut être

235 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 248.

236 Jürgen Habermas cite ici L. W. Doob, *Public Opinion and Propaganda*, New York, 1948, p. 35.

237 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 251.

considérée que comme artefactuelle. Ainsi, les techniques de sondage contemporaines ne sont pas exemptes de critiques. Tout d'abord dans le fait que celles-ci, en se basant sur des échantillons supposés « fiables », ne bâtissent des résultats qu'à titre de feed back, c'est-à-dire en réaction à une thématique particulière déterminée « en amont » du public, et par des commanditaires dont l'objectif serait de faire coïncider les comportements publics avec leurs visées stratégiques.

L'opinion publique reste soumise au contrôle de la domination même lorsqu'elle contraint le pouvoir à des concessions ou à des réorientations ; elle n'est plus ni tenue d'observer les règles de la discussion publique ou tout simplement celles d'une communication écrite ou orale, ni de se préoccuper de problèmes d'ordre politique, voire de s'adresser à des instances politiques. Les rapports qu'elle entretient avec la domination se développent pour ainsi dire derrière son dos : les revendications d'ordre « privé » (voiture, réfrigérateur) sont rangées sous la catégorie d'« opinion publique » au même titre que tous les autres comportements de n'importe quel groupe social, dès lors que le pouvoir et l'administration de l'État-social peuvent en faire usage dans l'exercice de leur fonctions.²³⁸

La pratique des sondages, selon Habermas, ne peut méthodologiquement prétendre approcher une réalité de l'opinion publique. Pour cela, il faudrait premièrement prendre en compte les transformations structurelles de la sphère publique dans une dimension historique, afin d'être apte à travailler cette notion empiriquement. Deuxièmement, la concurrence unissant les deux formes de publicité, acclamative et critique, doit également être prise en compte comme indicateur de démocratisation. Troisièmement, l'opinion publique originelle doit être considérée en tant que paradigme distinct, car la réalité constitutionnelle de l'État social résulte elle-même d'un processus spécifique.

À mettre en regard *public* et *masse*, C. W. Mills parvient à donner une définition de l'opinion publique qui tient compte des critères empiriques résultant de cette opposition : « Au sein d'un *public*, selon notre acception du terme : I) on peut supposer qu'il y a au moins autant d'individus qui expriment des opinions que d'individus qui en reçoivent ; II) le système de la communication autorise une réponse immédiate et effective à toute opinion exprimée au sein du public ; III) l'opinion qui résulte d'un pareil processus de discussion trouve sans difficulté à déboucher sur l'action concrète, et même – lorsque c'est nécessaire – si cette action doit s'opposer au pouvoir ; IV) en outre, les institutions du pouvoir n'interviennent pas au sein du public, qui jouit ainsi d'une autonomie relative²³⁹. » En revanche, les opinions perdent de leur caractère public dans la mesure où elles restent prisonnières du contexte de communication propre à une « masse » : « Au sein d'une *masse*, I) les individus qui expriment une opinion sont beaucoup moins nombreux que ceux qui en sont les récepteurs, étant donné que la communauté formée par les différents publics n'est plus qu'une série abstraite d'individus dont les opinions sont commandées par les *mass media* ; II) la manière dont la communication est structurée rend difficile, sinon impossible, à un individu de répondre immédiatement ou de donner à sa réponse une portée quelconque ; III) l'articulation de l'opinion et de l'action est soumise au contrôle de

238 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 254.

239 Rapporté par Jürgen Habermas : C. W. Mills, *The Power Elite*, New York, 1956, p. 303.

l'autorité qui canalise les actions et détermine les cadres au sein desquels elles se réalisent ; IV) la masse ne jouit d'aucune autonomie par rapport aux institutions ; en effet, par le biais de ces institutions, le pouvoir intervient au sein de la masse et dissout toute autonomie qu'elle aurait pu acquérir en formant ses opinions à travers une discussion ». ²⁴⁰

Ces définitions divergentes des conceptions de l'opinion publique montrent bien la place importante des formes d'expérience liées à la praxis communicationnelle des publics dans les différents dispositifs de l'espace public : dans le premier cas, la pratique de la discussion enclenche immédiatement une action politique ; dans le second, celle-ci se trouve déconnectée des processus de prise de décision politique. C'est dans cette optique que, pour Loïc Blondiaux, l'histoire technique des outils de mesure visant à exprimer, interpréter, ou pour le moins à « mesurer » l'opinion publique, est fondamentalement inséparable d'une histoire conceptuelle de la notion. Pour cet auteur, la problématique majeure des sondages d'opinion est qu'ils reposent sur des représentations liées à la tradition philosophique, mais que, dans le même temps, ils mobilisent depuis ses origines un débat « premier, permanent et obsédant » autour des liens entre expertise et légitimité de la parole populaire coexistant dans les sociétés démocratiques.

Dans le sillage de l'ouvrage pionnier de Jürgen Habermas sur l'espace public, tout un pan de l'historiographie moderne, prenant acte de l'apparition du concept d'opinion publique à la fin de l'Ancien Régime, a entrepris de saisir le sens et la portée historique de cet enrichissement du vocabulaire politique. En France, comme dans le monde anglo-saxon, cette entreprise de recherche collective s'est donné récemment pour objet de restituer la diversité des significations et des usages – littéraires, politiques – de cette locution, en relation à un contexte socio-historique particulier, quittant avec bonheur le terrain de l'histoire des idées où jusque-là les recherches sur l'histoire de l'opinion publique s'étaient cantonnées. L'inventaire de ce corpus historiographique formera le socle de notre réflexion. ²⁴¹

Dans sa première acception, au XVI^e siècle, la notion d'opinion publique est mobilisée pour nommer les idées et valeurs partagées par un groupe social homogène donné. Par la suite, les Lumières vont en reprendre l'emploi, mais en y adjoignant progressivement des connotations péjoratives liées aux notions « d'honneur », de « tradition », de « préjugé », etc., fondées sur une opinion perçue comme « juge des valeurs ». Un courant de pensée, auquel par exemple John Locke participe, va s'attacher à développer l'idée que les comportements sociaux ou politiques individuels seraient déterminés par des facteurs extérieurs, et toujours pour ce même exemple, par les trois lois que sont la « loi divine », la

240 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997, p. 259 – 260.

241 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 33 – 34.

« loi civile » et la « loi de l'opinion ». Pour Loïc Blondiaux, cette acception perdurera longtemps, en maintenant constante l'idée d'une pression sociale déterminant les comportements et attitudes individuels.

En France, une conception moderne de cette notion s'imposera à partir du XVIII^e siècle, avec la prise d'importance du principe de publicité qu'exerçait la bourgeoisie à partir des sphères culturelles et marchandes contre les autorités monarchiques. Ainsi, l'opinion publique va rejoindre certaines catégories liées aux décisions concernant les affaires publiques et politiques. Elle opère ainsi, pour Loïc Blondiaux, une triple rupture face à l'idéologie jusqu'alors dominante de la monarchie de droit divin. Tout d'abord, elle n'épargne plus la personne du roi. Ensuite, elle tolère et développe un potentiel de pratique de la critique pouvant s'étendre sur tous les domaines de la société sans exception. Et enfin, en revendiquant une systématisation de la publicité des affaires de l'État, elle met fin à la pratique du secret monarchique. Cet emploi de l'opinion publique est révolutionnaire, dans le sens où elle va modifier durablement les structures politiques. Cependant, pour Habermas, c'est d'une manière illégitime que ce concept s'est vidé de son sens lors de la transformation des démocraties libérales en démocratie de masse. Cet auteur va lors de la thèse d'un déclin de l'espace public tenter de rester fidèle à la conception première de l'opinion publique propre aux Lumières, pensée comme « tribunal de la raison » et « force irrésistible ».

Pour Loïc Blondiaux, la question se pose de comprendre comment, en si peu de temps, la notion d'opinion publique a pu changer si radicalement de signification, et en faire à partir de ses connotations idéologiques négatives, assimilables à une doxa platonicienne, un des principes fondateurs, non moins idéologique et idéalisé, des systèmes démocratiques représentatifs. Pour l'auteur, Condorcet, à l'époque secrétaire de l'Académie des sciences en 1776, va fournir certains indices permettant de répondre à cette interrogation.

Quand on parle d'opinion, il faut en distinguer trois espèces : *l'opinion des gens éclairés*, qui précède l'opinion publique et finit par lui faire la loi ; *l'opinion dont l'autorité entraîne l'opinion du peuple* ; *l'opinion populaire* enfin, qui reste celle de la partie la plus stupide et la plus misérable.²⁴²

Selon cette conception, l'opinion publique ne concerne pas le « peuple », mais désigne bien les classes sociales supérieures et instruites de la société, et nécessite ainsi une distinction hâtivement

242 Condorcet, *Réflexions sur le commerce des blés*, 1776, rapporté par Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 43.

bâtie à partir de jugements de valeur culturels et articulés selon un ordonnancement des classes sociales distinctes. L'image du peuple ainsi représentée et construite ne peut prétendre à une participation active aux dispositifs propres à l'exercice du principe de publicité, tout juste serait-il apte à admettre l'autorité naturelle d'un public « éclairé ». De même, c'est sur cette présupposition d'une inaptitude de nature quasi essentielle du « peuple » à prendre part aux discussions publiques que pouvait se légitimer le développement d'un système démocratique représentatif, réifié autour du Parlement.

L'analyse des catégories mentales des élites savantes de la fin du XVIII^e siècle conduit à opérer une distinction entre une « opinion publique » et une « opinion commune », deux modèles d'opinion publique reposant pour le premier sur la participation d'une élite informée, le commerce de la discussion et l'exercice du raisonnement (que nous appellerons, pour reprendre une autre catégorie platonicienne, le *logos*) et qui, grossièrement, correspondrait au modèle décrit par Habermas, et pour le second sur la populace, ignorante, bruyante, versatile, violente et sujette à l'erreur (la *doxa*). Le public (l'opinion) et le peuple (la masse) apparaissent à l'origine comme des catégories distinctes que notre vision moderne de l'opinion publique ne sait plus comment démêler. Dès l'origine, le concept d'opinion publique repose sur une ambiguïté.²⁴³

Les élites intellectuelles, selon une vision stratégique, se seraient servies du concept d'opinion publique afin d'asseoir une hégémonie culturelle sur les institutions républicaines naissantes, en étendant idéologiquement leur propre intérêt à celle de la société dans son ensemble. C'est ainsi que les élites des Lumières vont pouvoir se faire acteurs politiques, en légitimant un pouvoir pour eux nouvellement acquis de « représentants éclairés » d'un peuple mis à distance, tout en participant à l'instrumentalisation d'une conception antique voire, sous bien des aspects, archaïque de la « raison » permettant d'effacer leurs particularismes. Après la Révolution, le concept va s'institutionnaliser dans les structures perçues alors comme « modernes » et qui ont effectivement permis une réelle évolution dans la domination des forces de la nature et dans l'émancipation face à un certain « irrationalisme » de la monarchie de droit divin. Pour Loïc Blondiaux, le concept d'opinion publique va prendre une nouvelle signification à la fin du XIX^e siècle :

Celui-ci va servir encore, mais pour désigner une réalité nouvelle qui prend acte de l'entrée des masses en politique. Le concept d'opinion publique a survécu. Il continue à désigner ce lieu intangible, extérieur au gouvernement, d'où sont prononcés des avis sur la politique gouvernementale. Mais la question de savoir qui siège à ce tribunal de l'opinion ne cessera plus d'être posée.²⁴⁴

243 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 43 – 44.

244 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 45.

Si les perceptions entre l'opinion publique commune fondée sur le nombre et sur la masse et l'opinion publique éclairée fondée sur une « raison » qualitative vont perdre la trace de cette distinction au cours de l'histoire, nous devons cependant noter qu'à l'époque des Lumières, ce déséquilibre entre légitimité populaire et légitimité éclairée était pris en considération et des solutions étaient proposées pour remédier à une distinction perçue à la fois comme nécessaire mais temporaire. En effet, la perspective première de l'idéologie républicaine, soutenue en cela par la pensée kantienne, devait à terme aplanir cette distinction en développant les systèmes d'enseignement et de formation, censés alors concilier « masses » et « raison ». C'est également à cette époque que va se justifier et se renforcer, selon cette perspective, la nécessité idéologique de mener un projet politique de vulgarisation des produits et énoncés scientifiques. Quoi qu'il en soit, et en attendant que les « masses populaires » soient, dans un futur indéfini, réputées capables de prendre des responsabilités politiques, et ce, de manière « rationnelle », de nombreuses instances, souvent concurrentes, vont se charger de représenter et d'interpréter l'opinion publique tout en la plaçant sous tutelle. Bien sûr, la représentation politique va s'exercer en premier lieu dans les parlements, mais également dans la presse d'opinion, la littérature, les clubs militants, etc. Car le potentiel révolutionnaire de la notion d'opinion publique devient fort encombrant à une époque faite d'incertitudes pour la jeune république française, prise dans un contexte interne et européen plus que crispé politiquement.

L'éducation et l'épuration du peuple constitueront, on le sait, les deux solutions envisagées pour rendre le peuple présent conforme au peuple-à-venir. En attendant une hypothétique parousie démocratique dans laquelle ces deux figures de l'opinion se réuniraient en une seule, la construction théorique et institutionnelle du *gouvernement représentatif*, telle qu'élaborée par Sieyès, permet d'envisager une forme de solution transitoire. (...) Depuis lors, l'opinion publique semble posséder, (...) deux corps. Elle a un corps mythique issu d'un travail d'élaboration savante de la notion qui promet cette entité au firmament de la démocratie nouvelle. Il s'agit de l'arbitre légitime des hommes et des décisions politiques sous l'Ancien Régime, puis de la figure du peuple souverain sous la Révolution. Elle possède également un corps physique, incarnation dégradée de l'idée d'opinion publique aux yeux des élites, réalité décevante du peuple se donnant à voir et à détester au quotidien, menaçant l'ordre et incapable d'accéder à la raison. Le corps réel contamine le corps abstrait, et la figure savante de l'opinion se nourrit parfois de cet envers, à la fois objet de révérence et objet de dégoût.²⁴⁵

2.2.2) L'émergence des industries sondagières et la conversion positiviste de l'opinion publique

Nous allons maintenant nous intéresser à l'opinion publique, non plus sur un niveau conceptuel mais

245 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 50.

d'un point de vue de la pratique méthodologique. Nous nous questionnerons ici sur les méthodes constitutives de celle-ci au cours de l'histoire. Loïc Blondiaux va très vite formuler une régularité qui se forme depuis le XVIII^e siècle : la volonté de connaître de plus en plus précisément l'opinion publique, sinon au moins de la « mesurer ». Cet auteur fait remonter les premières tentatives d'évaluation de l'opinion publique à 1745.

Une enquête lancée par le contrôleur général des finances Orry se donne pour objectif de recueillir, par voie de questionnaire adressé aux intendants du royaume, un ensemble de données démographiques et économiques sur la population de leur province. La démarche s'inscrit, sur la longue période, dans un mouvement historique de constitution d'un appareil statistique d'État. (...) L'objectif est donc, après l'envoi d'un « ballon d'essai » (selon notre vocabulaire moderne) [après avoir lancé une rumeur au sein des populations visées], de sonder l'état d'esprit de la population concernant la levée d'un éventuel impôt. Cette enquête quasi expérimentale traduit bien la recherche d'un indicateur pertinent permettant de connaître les attitudes du peuple avant qu'elles ne se manifestent, de les anticiper en vue de les contrôler. Elle cherche à saisir une « opinion réactive », très différente de celle conçue par les philosophes, dont on s'efforce de sonder la marge de tolérance envers le pouvoir.²⁴⁶

À partir de 1773, ce sont des commissaires observateurs du ministère de l'Intérieur qui auront la charge d'établir, en lien avec ce qui pourrait être l'opinion publique, des données sur divers indicateurs (l'état des récoltes, la scolarisation, l'état d'esprit de la population...) dans les provinces, lesquelles sont transmises au pouvoir sous forme de rapports réguliers. Ces indicateurs étaient alors supposés objectiver des conduites et comportements susceptibles de produire des effets politiques. Mais le premier projet de mesures systématiques va apparaître en 1802, lorsque la « Direction de l'esprit public », dont le rôle est de surveiller l'enseignement, les théâtres et le Conservatoire de musique, va tenter de mettre en place des outils de mesure d'une opinion publique d'abord formée (mais aussi fermée) à partir des propriétaires. Le directeur de cette institution souhaite également y inclure les opinions des autres classes sociales, mais en les saisissant aux travers de ce qu'en rapporteraient les élites intellectuelles, dans le sens où elles seraient aptes à s'en faire l'interprète. En 1849, sous le Second Empire, va apparaître un nouveau dispositif, qui subsiste de nos jours, à la demande du ministère de la Justice, reposant sur des rapports mensuels transmis par les réseaux de communication administrative que forment les préfets et les autorités de police. Ces différents dispositifs auront tous pour caractéristique commune de ne jamais être rendus publics et d'être pratiqués dans le secret. C'est avec l'affaire Dreyfus que va réapparaître, dans une dimension pratique, une nouvelle forme de la notion, c'est-à-dire une opinion publique comme construction discursive et collective :

246 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 52.

L'opinion publique devient explicitement l'objet de multiples tentatives d'enrôlement et de stratégies visant, de part et d'autre de l'Affaire, à l'influencer, la convaincre ou l'interpeller. Elle tend d'autre part à être personnifiée et érigée, dans le discours des protagonistes, au rang d'interlocuteur anonyme et invisible qu'il s'agirait de séduire pour emporter la victoire. Son identification, la localisation de son expression sincère, l'interprétation de ses manifestations, la mesure du sentiment majoritaire, la lutte pour le droit de parler en son nom constituent de nouveau des enjeux majeurs du débat politique.²⁴⁷

L'opinion publique s'impose alors comme une croyance politique majeure, soumise à une perpétuelle reconstruction par ses multiples interprètes. Cependant, sa définition ne reste toujours pas établie et stabilisée et, in fine, seul son caractère dogmatique produit des effets, quant à eux bien réels. L'auteur se pose alors la question, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, de savoir ce qu'il advient du projet d'acculturation des masses : du fait de l'évolution des systèmes pédagogiques et de l'accroissement de la scolarisation de la population, observe-t-on à cette époque, ne serait-ce que progressivement, un transfert des capacités décisionnelles, auparavant réservées aux élites instruites, vers la « masse » des citoyens ? Loïc Blondiaux répond ici par la négative : d'abord le développement du système républicain d'éducation n'en est toujours qu'à ses débuts. Ensuite, les sciences sociales qui se développent alors, contemporaines de Gustave le Bon et d'une « psychologie des foules » par exemple, viennent légitimer la césure produite institutionnellement entre les deux opinions publiques, en adoptant de facto un paradigme dénotant une pratique théorique ontologique et logocentrée :

La naissance des sciences sociales coïncide en effet avec la confirmation scientifique des présupposés du modèle de la doxa qui conclut, au nom de la raison elle-même, à l'absence de rationalité du public, à son extrême malléabilité, à sa dangerosité toujours latente.²⁴⁸

C'est dans ce contexte historique que la notion a pu, par la suite, être remodelisée selon un développement des techniques de sondage, en 1935, époque à laquelle apparaissent également le suffrage universel et l'avènement des démocraties dites « de masse ». Avant le développement des techniques de sondage, les définitions portant sur la notion d'opinion publique faisaient l'objet d'une grande variété, variété elle-même souvent issue des divisions des sciences en disciplines. Cependant, cette diversité des approches a pour point commun un lien fort avec une demande sociale « externe » aux sciences. Les sciences sociales, qui ont alors acquis une certaine autonomie vis-à-vis des sciences de la nature, s'inspirent néanmoins des modèles issus des sciences physiques pour formuler leurs travaux.

247 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 58.

248 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 61.

La situation des sciences sociales, dans la société américaine des années vingt et trente, se présente comme une situation d'autonomie relative, aussi éloignée que possible de deux modèles hypothétiques, aussi irréalistes l'un que l'autre, celui d'une soumission exclusive à des exigences politiques et sociales pragmatiques comme celui d'un total affranchissement à l'égard de ces logiques et de la poursuite d'une démarche de connaissance pure et totalement désintéressée.²⁴⁹

Durant les années 1920, certaines sciences vont s'intéresser à l'opinion d'un point de vue expérimental. Ce courant d'étude de recherche fondé sur les attitudes et comportements va transformer durablement le regard porté sur la notion d'opinion publique. Les attitudes y sont considérées comme des dispositions mentales ou nerveuses, acquises et pérennes, déterminant linéairement les comportements face à certains objets ou situations suivant un schéma allant d'un stimulus à une réponse. Au travers de la méthode des questionnaires, il deviendrait possible, selon ce courant, d'évaluer et de comprendre les opinions et comportements individuels. Vont également apparaître dans cette optique les méthodes dites d'« échelles d'attitudes » visant à quantifier des conduites. Cette forme de rationalisation opérée sur les opinions individuelles va progressivement structurer une nouvelle discipline, la « science de l'opinion », alignée sur des modèles issus des sciences physiques et répondant à des nécessités sociales.

Cette psychologie scientifique de l'opinion bâtie à coups de questionnaires et d'échelles privilégie, on le voit, des objectifs distincts de ceux de la théorie politique et de la sociologie. La vocation essentielle et quasi exclusive de la recherche sur les attitudes est d'étudier le processus de formation des opinions individuelles. L'opinion publique n'y est jamais définie autrement que comme la juxtaposition pure et simple d'une série d'opinions individuelles. L'utilisation du questionnaire conduit logiquement à une définition opérationnaliste : *l'opinion publique sur un sujet donné équivaut à l'ensemble des réponses individuelles recueillies après l'administration d'un questionnaire sur ce thème.*²⁵⁰

Cette école de pensée ne va pas sans une certaine opposition : une approche sociologique opposée s'intéressera toujours à la notion d'opinion publique en tant que processus collectif, c'est-à-dire reposant sur des phénomènes de socialisation des expériences individuelles. Cependant, le courant comportementaliste va poursuivre le développement et l'amélioration de ses méthodes, sans se soucier des complexes questions, métaphysiques ou philosophiques, de l'opinion publique. L'outil technique constitué par la méthode du questionnaire va transmettre ses postulats et présupposés à l'objet lui-même, en éliminant de facto bien des questions jugées alors encombrantes et pourtant fondamentales.

249 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 121 – 122.

250 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 133.

La nouvelle forme de l'opinion qui résulte de cette opération technique produit une opinion publique désintégrée et décontextualisée, fort éloignée de ses origines premières issues de la philosophie politique et critique.

Les universitaires des années trente sont ainsi condamnés à choisir entre deux maux. Entre, d'une part, une méthode qui leur permet d'accéder directement aux opinions individuelles par le vote, dont les possibilités d'interprétations s'avèrent extrêmement limitées. Et, d'autre part, un ensemble d'indicateurs indirects de l'opinion qui sont autant de produits sociaux « impurs », de constructions déguisées, de revendication exprimées par des groupes, porte-parole officiels ou officiaux de l'opinion.²⁵¹

Ainsi en 1935, la « science de l'opinion » demeure largement inachevée, et les méthodologies, sources et indicateurs largement hétéroclites entre spécialistes. Nombre d'études vont ainsi se fonder sur le vote comme indicateur unique des opinions, avec des résultats pour le moins surprenants. Loïc Blondiaux relève un cas où un chercheur pensera établir un lien entre indicateur de pluviosité un jour d'élection avec les résultats électoraux populistes dans le Nebraska en 1924. Quoi qu'il en soit, la méthode des questionnaires va progressivement être améliorée et s'imposer comme indicateur unique évaluant les comportements électoraux. Par ailleurs, la technique des sondages va également s'imposer face aux autres indicateurs plus indirects et qualitatifs, fondés sur l'étude de la presse ou des « leaders d'opinion ».

En rendant compte de cette science pré-sondagière de l'opinion publique, on mesure mieux les possibilités qu'offrira la technique du sondage à des scientifiques pressés de répondre à une demande sociale d'énoncés solides sur l'opinion publique, sa composition et sa formation, et incapables pratiquement de les fournir en retour.²⁵²

De nombreuses questions méthodologiques vont alors survenir face à la volonté de voir se développer une méthode fiable d'évaluation de l'opinion publique, principalement dans le traitement des problèmes liés à la représentativité des échantillons, mais aussi de l'aspect déclaratif des résultats et de leur mise en correspondance avec des comportements effectifs. Au niveau du problème posé par la représentativité des études, Loïc Blondiaux constate qu'avant 1935, les chercheurs étudiaient l'opinion publique à partir de panels constitués par les étudiants de leur propre université, sans réellement se confronter au monde extérieur. Après cette date, la demande politique va s'accroître, en lien notamment avec le phénomène de massification des médias et avec les nombreuses interrogations suscitées par l'emploi de la propagande politique dans les sociétés européennes durant la Première

251 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 138.

252 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 142.

Guerre Mondiale. De même, on voit se développer une réflexion de fond concernant la participation de la population dans les systèmes démocratiques, et ce, en dehors des uniques périodes de consultation électorale. En d'autres termes, les sciences sociales sont mises en demeure de donner corps à une opinion publique encore largement informelle, mais censée représenter la supériorité des systèmes démocratiques sur les formes de totalitarisme.

(...) au sortir de ces premières controverses, le sondage se présente désormais sous le jour d'une « technologie de la vertu » démocratique (...) Il le sera au point que le gouvernement américain cherchera à l'exporter en Europe et au Japon après la Seconde Guerre Mondiale, de manière, selon l'expression de l'un de ses acteurs de l'époque, à « stimuler le développement des usages démocratiques dans ces pays ». Cette légitimité politique, précocement reconnue, fera très tôt une partie de sa force.²⁵³

La construction des techniques de sondage d'opinion, probablement comme toute autre technique, est la résultante d'un double travail opéré à la fois au plan scientifique et au plan sociopolitique. Du point de vue politique, nous avons pu percevoir l'enjeu qui résidait dans la stabilisation des systèmes démocratiques par la réification d'une opinion publique censée réintroduire la notion de « souveraineté populaire » dans les processus de prise de décision. Mais du point de vue scientifique, pour Loïc Blondiaux, l'enjeu est également de taille : faire rentrer l'opinion publique, objet complexe s'il en est, dans les champs de l'analyse scientifique, et donner ainsi une preuve des progrès accomplis par les sciences humaines et sociales. Car il est très probable qu'en produisant une opinion publique scientifiquement légitime, les sciences sociales, ou du moins les sciences de l'opinion, puissent du même coup se légitimer elles-mêmes dans les systèmes démocratiques, tout en prenant une part active dans leur fonctionnement.

L'insistance mise sur l'avènement d'une science de l'opinion publique en voie de formation constitue un autre aspect décisif du discours des sondages. Nul hasard si Gallup a établi le siège de l'American Institute of Public Opinion aux portes de la célèbre université de Princeton. Cette localisation doit selon lui faciliter l'obtention de réponses auprès des personnes interrogées, rassurées par cette façade universitaire. Les bureaux de son concurrent Archibald Crossley y sont également installés. C'est dans cette ville que naîtra aussi, en 1937, la revue *Public Opinion Quarterly*, dont le principal objectif, selon son fondateur, était d'« établir un pont non seulement entre les différentes disciplines académiques, mais également entre les universitaires, les acteurs publics, les leaders d'opinion, et tous ceux qui se trouvaient sérieusement concernés par les problèmes d'opinion publique ». Cette proximité géographique illustre autant qu'elle facilite le rapprochement intellectuel de ces différents univers. (...) Pour l'industrie du sondage (mais aussi, faut-il le dire, pour les sciences sociales), ce système d'alliances s'est révélé extrêmement fructueux sur le plan symbolique comme sur le plan méthodologique. Seule une communauté de

253 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 224.

croyances, plus qu'une rencontre d'intérêts, a rendu possible cet échange à la fois symbolique et matériel, ces dons et ces contre-dons de services, de personnel et de données. C'est parce qu'elle partageait une même *Weltanschauung*, un même système de valeurs, que ces deux populations ont pu se réunir, dialoguer et collaborer dans les mêmes instances. Pour que leur union soit féconde, pour qu'elle produise la technique du sondage telle que nous la connaissons actuellement, il a fallu que les sondeurs se fassent un tout petit peu scientifiques et que les scientifiques deviennent à leur tour des praticiens.²⁵⁴

Hadley Cantril, professeur de psychologie sociale qui travailla avec Paul Lazarsfeld, va ainsi développer une collaboration avec Gallup afin de faire sortir la psychologie sociale de son carcan universitaire, et de tester ses travaux sur les attitudes. Par la suite, il développera en 1940 l'Office of Public Opinion Research, qui deviendra un lieu de socialisation important pour les chercheurs spécialistes du domaine. Les objectifs de ce laboratoire sont l'amélioration des méthodes, la redéfinition d'une opinion publique sous le seul paradigme des techniques quantitatives, et l'étude des évolutions de l'opinion américaine alors que la Seconde Guerre mondiale avait débuté en Europe. Un autre de ses objectifs consiste à mettre en place un fond documentaire de données d'enquêtes à destination des universitaires, contribuant grandement à transposer ces données, auparavant utilisées par la presse, en sources pertinentes pour la recherche scientifique. L'établissement participera grandement à la légitimation de l'instrument, tout en structurant autour de lui une communauté spécialisée.

Paul Lazarsfeld va publier sa plus célèbre étude, *The people's choice* : comment l'électeur se fait son opinion dans une campagne présidentielle, à partir des études menées sur les élections présidentielles de 1940, avec des financements reçus de l'hebdomadaire *Life* et du mensuel *Fortune*, et des moyens mis à disposition par l'institut de sondage Roper. Cette étude, malgré ses nombreuses failles méthodologiques, va notamment rassurer le camp démocrate, dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale en cours en Europe, quant aux dangers de l'influence des moyens de « communication de masse » et de « propagande politique » sur les résultats électifs, celle-ci n'ayant finalement que peu d'effets, et ce, potentiellement exclusivement sur des « individus indécis » intervenant en marge d'une majorité de l'électorat. Cependant, le succès de cette étude réside peut-être principalement dans la collaboration qui lui a donné lieu, en liant dans un même collectif de recherche acteurs des médias, acteurs politiques, acteurs industriels et acteurs scientifiques. Cette étude servira grandement à la popularisation et à la légitimation de l'instrument.

254 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 225 – 226.

Nous observons alors l'ébauche, avec ces deux exemples, d'une collaboration entre acteurs de mondes professionnels différents, dans laquelle les acteurs scientifiques vont jouer un rôle prépondérant. Premièrement, les chercheurs contribuent à perfectionner les techniques de sondage et à fournir à l'outil une autorité scientifique. Mais deuxièmement, ceux-ci vont également à de multiples reprises défendre cet outil à l'occasion des controverses qu'il ne cessera de susciter lors des débats politiques et dans la presse. Malgré les critiques, c'est un champ disciplinaire qui va se structurer autour des sondages d'opinion, en autonomie franche vis-à-vis d'autres disciplines davantage portées sur une critique de la méthode. La rapide diffusion de cette technique ne peut cependant être comprise, selon Loïc Blondiaux, sans définir le contexte particulier des sciences sociales à cette époque aux États-Unis : un important mouvement positiviste s'y développe dans les décennies vingt et trente, dans de nombreux champs des sciences sociales : psychologie, sociologie, sciences politiques, etc.

Le processus à la fois cognitif et social qui amène, à des rythmes différents selon les disciplines, une redéfinition des savoir-faire et des pratiques légitimes et une redistribution du pouvoir au sein de chaque discipline a déjà fait l'objet de nombreux travaux. Tous convergent dans leur description des résultats d'une telle révolution épistémologique : l'érection des sciences de la nature en modèle de la pratique des sciences sociales ; la croyance en la possibilité d'une observation neutre et objective des faits sociaux ; la préférence pour les concepts opérationnalisés ; l'attrait de la quantification et l'importation de techniques statistiques, etc. Or la technique du sondage d'opinion correspond au plus haut point à ce nouvel idéal de recherche : technique statistique autorisant la mesure et la connaissance objective d'une réalité sociale, elle rend possible l'opérationnalisation d'un concept discuté à l'infini. En tant que dispositif de connaissance objective, elle neutralise l'observateur et permet, en théorie, à l'instar des instruments mis au point dans les sciences de la nature, une vérification des données obtenues. Le sondage se présente comme une méthode *objective* de connaissance de l'opinion, qui remplit cette condition indispensable du travail scientifique depuis le XVIII^e siècle : pouvoir s'affirmer comme provenant de « nulle part ». ²⁵⁵

C'est sur les fondements du quantitativisme que se réalise une correspondance entre les représentations liées à la notion d'opinion publique et une certaine idée, bien que restreinte, de la légitimité scientifique. De cette manière, la technique des sondages d'opinion participerait grandement à un phénomène de domination des normes de scientificité positives sur d'autres formes d'épistémologie, au sein des représentations que se font des sciences les acteurs sociaux. Mais une seconde force, venant appuyer le processus de légitimation de cette technique, ne doit pas être négligée : le caractère perçu comme « démocratique » du sondage d'opinion. En simulant en de nombreux points les processus électoraux existants sur le mode de la représentation, les sondages d'opinion ont pu ainsi acquérir ainsi une certaine symbolique de « sciences démocratiques », sans pour

255 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 238 – 239.

autant menacer sur un plan structurel les fondements idéologiques des institutions préexistantes, du fait de leur caractère conceptuel opérationnaliste et « thérapeutique ». Or, le mouvement de conversion de la notion d'opinion publique en opinion sondagière est puissant, renforcé par l'importante demande sociale émanant des acteurs de la presse ou des acteurs politiques, soit les acteurs de la représentation. La critique et les réserves les plus violentes à l'endroit de ces techniques seront portées longtemps par les sciences politiques aux États-Unis.

Ce retard ne sera définitivement comblé qu'à partir de la fin des années cinquante. L'absence des politistes américains au sein des services de recherche gouvernementaux, fortement utilisateurs d'enquêtes, contraste à cet égard avec la présence massive des sociologues et des psychologues, au point que la discipline s'interroge, au sortir de la guerre, sur son utilité sociale. Ce n'est qu'à partir de cette date que la science politique américaine se transforme en sanctuaire du mouvement béhavioriste et que la technique de l'enquête par sondage s'y diffuse largement (...). L'ouvrage de Paul Lazarsfeld, *The People's Choice*, incarnation de la science politique renaissante, inspire une nouvelle génération de chercheurs qui investit cette fois de manière massive dans les méthodes nouvelles.²⁵⁶

Entre 1941 et 1944, en temps de guerre, plusieurs nouvelles institutions gouvernementales vont se former à partir du paradigme technique de l'opinion publique, et montrer un rapide mouvement d'institutionnalisation réunissant scientifiques spécialisés, instituts de sondages et autorités politiques. Ces institutions vont fortement contribuer au renforcement de la socialisation de la communauté fondée au travers de l'outil technique, en publiant notamment des manuels de formation, en permettant des échanges d'information et en favorisant l'amélioration des techniques en confrontant les points de vue des chercheurs (notamment en discutant des formes typologiques des questions, des méthodes d'échantillonnage, etc.). La progressive mais rapide conversion des champs démocratiques et scientifiques à cette méthode montre bien la confluence d'intérêts réciproques entre ces deux champs, et son effet fondamental sur les phénomènes de construction d'une « réalité » particulière, serait-elle sociale. Mais, à l'ombre de ce positivisme mis en pratique, reposent toujours de nombreuses indéterminations philosophiques, politiques et scientifiques. Celles-ci vont néanmoins être mises à l'écart, au fil de la progression du paradigme opérationnel et technique.

Les acteurs sondagiers vont ainsi s'attacher à développer des preuves de la supériorité de leur nouvel outil sur les autres formes d'interprétation de l'opinion publique, quoiqu'alors déjà largement reléguées en marge. À partir des élections présidentielles américaines de 1936, c'est un véritable marché qui va se constituer autour du renforcement de la demande commerciale en opinion sondagière.

256 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 243.

Les partis politiques et la presse constitueront la majeure partie de cette demande auprès des instituts spécialisés, même si les premiers produisaient déjà leurs propres résultats à partir de données souvent hétéroclites et de méthodes anciennes. À cette date, nous rapporte l'auteur, le Literacy Digest produit un « vote de paille » dont l'autorité repose sur le nombre considérable de vingt millions de simili bulletins de votes envoyés à travers le pays, sans que l'on y décèle de méthode précise d'échantillonnage. La sélection des participants à ce « vote de paille » se base sur les listes d'abonnés au téléphone et de possesseurs d'automobiles, constitués alors majoritairement d'individus représentant les classes économiques supérieures. Cette étude donnera alors gagnant le candidat Landon sur le candidat Roosevelt, contre le sens de l'histoire... D'autres études paraissent, sous des procédés plus qualitatifs, comme celle du New York Times. Ce titre de presse questionne des leaders d'opinion dans des États-clés, c'est-à-dire dans ceux susceptibles de faire basculer les élections : hommes politiques locaux, représentants syndicaux, acteurs industriels, etc. Nous percevons alors les différentes généalogies des méthodes en concurrence :

Dans la sphère journalistique comme en sociologie coexistent en fait deux manières d'étudier l'opinion publique. Si, dans un cas, c'est la capacité à interroger brièvement le maximum d'électeurs qui fonde la justesse des résultats obtenus, dans l'autre, au contraire, on se contente d'interroger en profondeur quelques individus rigoureusement sélectionnés, et c'est la qualité – la rareté – de ces personnes qui fait la valeur des informations recueillies. Dans le second cas, la mesure de l'opinion repose sur l'expérience, l'expertise, la connaissance intime et prolongée du terrain, le rapport direct avec la réalité considérée. Dans le premier cas, seul compte le nombre, la standardisation du questionnement, le travail comptable, l'homogénéité des réponses obtenues. (...) Dans un cas, la valeur de l'observation naît de l'insertion prolongée de l'observateur dans le milieu observé ; dans l'autre, elle repose sur une mise à distance, sur une capacité à mettre en place un dispositif objectif et neutre d'interrogation. Tout se passe comme si l'on avait à faire dans la presse des années trente (comme aujourd'hui) à deux logiques très différentes : l'une de type ethnographique et l'autre de type statistique, mises en œuvre simultanément mais exclusivement l'une de l'autre²⁵⁷

L'institut de sondage Gallup va intervenir dans cette campagne électorale de 1936, en s'attaquant publiquement à la méthode du Literacy Digest. Une large controverse va alors avoir lieu dans la presse. Le premier donne en effet gagnant Roosevelt (54%) sur Landon, mais publie aussi la marge d'erreur importante de son rival, tout en critiquant la méthode employée par celui-ci qui ne reposerait pas sur un échantillonnage rigoureux. Les résultats électoraux du 3 novembre de cette année feront l'effet d'une expérience réalisée grandeur nature, et consacrent la suprématie du sondage scientifique et « représentatif » sur les « votes de paille », bien que finalement, le sondage de Gallup n'ait pu prévoir

257 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 252 – 253.

une victoire aussi large de Roosevelt (61%). Bien que cette victoire de la « méthode scientifique » soit toute relative, cet événement sera savamment mis en scène et construit à la manière d'un récit mythique par les sondeurs.

Avec cet épisode, la technique des sondages quitte le domaine de la foi pour entrer dans celui de la preuve ; elle vise à cette forme supérieure de magie qu'est la prévision fondée sur une connaissance scientifique de la réalité. À travers cette expérience grandeur nature, c'est bien la science qui s'est prononcée, qui a parlé et a confirmé le nom de son représentant. La force de ce commentaire de l'événement vient de ce qu'il correspond aux représentations les plus communes de la science, de celles que diffusent les ouvrages de vulgarisation de l'instruction primaire et secondaire. La technique des sondages, qui se caractérisait déjà par son apparente *rationalité* (elle semble répondre à un ensemble de principes statistiques eux-mêmes admis de longue date comme « scientifique ») et son *ésotérisme* (lié à la manipulation de tableaux et de chiffres, composantes essentielles du dispositif de mise à distance des profanes), se voit désormais reconnaître une capacité *prédictive* dans un domaine (la connaissance de la société) où jusqu'à présent les sciences sociales avaient toutes peu ou prou échoué. Cette démonstration de force et de crédibilité doit servir désormais non seulement à convertir le public, mais également à légitimer, auprès des décideurs, les différents usages possibles de l'instrument.²⁵⁸

Cet événement sera ainsi employé pour convaincre non seulement les acteurs politiques (acteurs gouvernementaux, des partis ou de la presse), mais il sera également utilisé pour étendre le marché de la technique des sondages en direction des acteurs industriels et commerciaux sous forme d'études de marché. Au cours du processus d'extension qui s'ensuit, les médias américains, qui étaient jusqu'alors les principaux acteurs de l'interprétation de l'opinion publique, vont concéder ce droit ancien aux instituts spécialisés. C'est à ces conditions qu'ils pourront conserver un rôle prédominant dans l'espace public, tout en renforçant « scientifiquement » la légitimité de leurs prises de position. La conversion rapide des médias à l'opinion sondagière, qui s'opère en quelques années seulement, va à son tour renforcer la puissance des instituts de sondage, en diffusant les nouvelles normes scientifico-politiques à l'ensemble de la société et en participant à leur standardisation. Mais c'est la Seconde Guerre mondiale qui va contribuer le plus à cette conversion : les choix politiques importants auxquels doivent faire face les acteurs politiques étasuniens à partir de 1942 demandent une constante évaluation de l'opinion publique entre les élections afin de s'assurer du moral et du soutien populaires.

(...) cette première voie d'institutionnalisation des enquêtes d'opinion au sein du gouvernement américain a révélé l'utilité de ces dernières. Le sondage s'est imposé à un moment crucial comme le principal, sinon le seul, moyen d'accéder à l'opinion publique. Il a été redéfini au passage comme un instrument d'« aide à la démocratie », comme

258 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 261.

une construction politique et statistique capable de tenir ses promesses.²⁵⁹

Les partis politiques seront les acteurs qui résisteront le plus longtemps à cette conversion, et ce, dans de nombreux pays. Dans le cas des États-Unis, ce n'est qu'à partir des élections présidentielles de 1960 que les deux partis principaux intégreront des services dédiés aux sondages d'opinion. En 1948 va se produire un événement pour le moins inattendu : les instituts de sondage qui donnaient Dewey largement vainqueur sur Truman aux élections présidentielles vont apporter une première preuve concrète du caractère faillible des sondages. Il va s'ensuivre une large controverse, à la fois dans les médias et dans la communauté universitaire. Dans cette dernière, la tension se fait vive entre deux courants, le premier porté par les défenseurs de la collaboration avec les instituts, le second tenant une position plus ferme à l'égard de ces partenaires externes. Se jouent alors des luttes de pouvoir au sein des sciences sociales pour l'établissement d'une autorité scientifique et la définition des limites de celle-ci. Mais, pour Loïc Blondiaux, cet « accident de parcours » de l'opinion sondagière n'aura finalement qu'une portée très relative :

Dans le milieu universitaire, la controverse aura certes contribué à éclaircir les positions et à mettre en évidence une opposition entre deux définitions du travail scientifique, mais sans interrompre l'investissement d'universitaires de plus en plus nombreux dans la technique du sondage et la collaboration institutionnalisée de sondeurs et d'universitaires. La crise n'aura d'autre part aucune conséquence matérielle directe sur la clientèle des instituts de sondage commerciaux et d'opinion et sur les commandes en provenance de la presse, dont les critiques ont pourtant été sévères. Trop d'acteurs ont investi dans cette technique pour mettre cette dernière à la merci d'un incident de parcours. Les supports sociaux de la croyance ont résisté.²⁶⁰

Les sondages d'opinion se sont révélés légitimes à la fois sur le plan politique en simulant les processus électifs massifs et en conciliant « raison » et nombre autour d'une opinion « doxologique », sur le plan scientifique en développant des méthodes ésotériques qui ont permis de mettre à distance certaines méthodes apparaissant comme artisanales, elles-mêmes devenues « doxa », sur le plan social enfin où ils ont su démontrer une certaine efficacité en participant à l'idée, en période de guerre, d'une supériorité des systèmes démocratiques sur ceux fondés sur une pratique politique tyrannique.

Plusieurs tentatives vont être faites pour introduire ces techniques en France dans le domaine politique. L'Institut français d'opinion publique (IFOP) est ainsi créé en décembre 1938, par Jean Stoetzel, professeur de psychologie sociale à la Sorbonne, à son retour d'un voyage d'études aux États-

259 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 269.

260 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 277 – 278.

Unis auprès de Georges Gallup. Mais la conversion de l'opinion publique en opinion sondagière va se révéler plus longue que prévue en France. Sous la IV^e République, Vincent Auriol, président de 1947 à 1954, lorsqu'il emploie le terme d'opinion publique dans ses carnets personnels, ne fait jamais référence à la technique des sondages, mais aux synthèses de la presse, de ses rencontres avec différents interlocuteurs et leaders d'opinion, des rapports préfectoraux, etc. Sous cette république, seuls quelques rares emplois politiques peuvent être mentionnés : en 1953 par exemple, le ministère de la Défense commande à l'IFOP une étude alors non publique concernant la Communauté européenne de défense. Celle-ci engendrera une virulente polémique, dans la presse notamment, portant sur la pertinence d'inclure « l'homme de la rue » dans les affaires internationales de la France. L'autre exemple réside dans l'emploi durable des sondages par le journal L'Express créé la même année, et dont le modèle éditorial sera inspiré de celui des news magazine étasuniens. La nouvelle publication, bien que se revendiquant d'une « objectivité journalistique », soutiendra Pierre Mendès France lors de son accession au pouvoir, puis lors de sa présidence du Conseil. Ici, les méthodes oscilleront entre « tableaux de bord » de l'opinion des français réalisés sur des critères hétéroclites (surtout sur des résultats d'enquêtes menés auprès d'officiels) et sondages d'opinion scientifiques réalisés eux aussi par l'IFOP. Cependant, tous ces outils auront pour objectif assigné de développer la popularité et la visibilité publique de Pierre Mendès France. À partir de 1955, les sondages seront publiés systématiquement sous une double page « feuille de température de l'opinion ».

Pour la première fois, un organe de presse a recours de manière intensive au sondage d'opinion dans le cadre d'une tentative de modelage de l'opinion. L'opération atteint dans l'ensemble son objectif. Le journal parvient à apporter des preuves convaincantes d'un soutien de l'opinion publique à Mendès, avant, pendant et après sa présidence. (...) Mais, en participant à une telle entreprise, l'IFOP a hérité au passage auprès de ses détracteurs d'une réputation douteuse d'officine pro-mendésiste. Après l'élection – et une fois éloignées les possibilités pour Pierre Mendès France de revenir au pouvoir – le journal ne sollicitera plus gère l'institut de sondage.²⁶¹

Dans ce cas comme dans d'autres sous la IV^e République, les sondages d'opinion sont surtout employés dans le cadre de stratégies développées par des hommes politiques qui ne peuvent trouver un soutien suffisant au Parlement. La technique du sondage permet ainsi de produire publiquement les indices d'une légitimité politique alternative. Cependant, un démarchage actif des présidents du Conseil sera effectué, notamment par l'agence Publicis (en partenariat alors avec l'IFOP), afin de développer ce marché sur son segment politique. Le principal argument de cette approche réside dans l'apport d'une nouvelle ressource politique alors peu exploitée. De telles commandes resteront toutefois

261 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 500.

exceptionnelles.

C'est au moment où la commande perd ce caractère exceptionnel, qu'elle ne suscite plus la discussion, voire l'intérêt, que l'on peut être sûr que l'institutionnalisation progresse. Tel n'est nullement le cas à la fin des années cinquante. (...) Cette distance à l'instrument ne se réduira que progressivement, avec, comme dans les autres secteurs de la société, l'intervention des médiateurs, journalistes ou conseillers spécialisés susceptibles de jouer le rôle d'interface. (...) Mais l'essentiel n'est pas là. Si l'on se tourne en effet vers les trois grands systèmes de justification dans lesquels peut s'inscrire l'utilisation des enquêtes d'opinion, aucun n'est en place dans la France de la IV^e République. Qu'il s'agisse du registre de la vérité statistique, de celui de la légitimité politique ou de celui de l'efficacité pratique, sur aucun de ces fronts, à la différence des États-Unis, la position des sondeurs n'apparaît solide.²⁶²

Le référendum constitutionnel de 1946 notamment mettra profondément en défaut les prévisions annoncées par les sondeurs. Le milieu politique français subira également la crise née aux États-Unis en 1948, et ce, d'une manière d'autant plus forte que cet outil n'y était alors pas encore solidement implanté par un effet de preuve. De même, sur le plan de la légitimité politique, le système français repose moins qu'aux États-Unis sur le mythe d'un « autogouvernement du peuple » basé sur le « bon sens » d'un « homme de la rue ».

Sous de multiples rapports, la vie politique française sous la IV^e République ne semble pas offrir de prise à la mesure de l'opinion. La fragilité des alliances majoritaires, les déformations provoquées par les lois électorales, l'omniprésence des états-majors partisans : ces phénomènes bien connus ont contribué à minorer la place de l'opinion publique dans le jeu politique. (...) Cumulant à la fois les avantages du gouvernement représentatif – lequel les pose en incarnation de la nation – et de la représentation proportionnelle – qui fait d'eux théoriquement le reflet fidèle de l'opinion –, les représentants n'avaient aucune raison de penser qu'ils n'étaient pas eux-mêmes l'opinion.²⁶³

En définitive, ce sont bien les traditions politiques des deux pays qui s'opposent. Pour la France, sous la IV^e République, la tradition propre aux acteurs politiques favorise une perception de l'opinion publique dans une optique plus qualitative, celle-ci reposant sur une diversité de groupes ou de forces sociales relativement stables, fortement structurées par les partis, syndicats ou associations, et dont les indicateurs traditionnels suffisent à une compréhension des positions publiques. Alors qu'à l'inverse, aux États-Unis, l'approche épistémologique des acteurs politiques réside davantage sur un paradigme se fondant moins sur les mouvements sociaux compris en tant que collectifs sociaux que sur les libertés entendues au niveau individuel.

262 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 506 – 508.

263 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 513.

La situation évoluera grandement sous la V^e République et sous la présidence du général de Gaulle. Nous observons alors la parution d'un indicateur régulier de la popularité du président dans *France Soir*. Celle-ci tient largement à la personnalité de celui-ci :

Via le recours au référendum et la simulation d'un dialogue permanent avec l'opinion publique, par voie de conférences de presse, de déplacements dans le pays ou d'interventions dans les médias, le peuple est amené par le verbe gaullien à l'existence. Son statut symbolique – et bientôt juridique – change dans le dispositif institutionnel né de la guerre d'Algérie. Tout se passe comme s'il devenait soudain capital de se renseigner sur le soutien populaire au général de Gaulle, d'en vérifier la permanence, de manière à pouvoir prendre, le cas échéant, la parole gaullienne à son propre piège – cette dernière ne cessant de revendiquer l'appui de l'opinion pour s'imposer à ses adversaires, aux partis et aux parlementaires. Les courbes de popularité prolongent, en mineur, les référendums.²⁶⁴

L'opinion sondagière devient un élément important dans la construction des commentaires politiques de la presse, et accroît le volume de son marché. La Société française d'enquête par sondage (SOFRES) est créée en 1962, par la SEMA SOMETRA, société spécialisée dans le domaine du conseil stratégique et de la recherche opérationnelle. Ce nouvel institut va très vite développer une « vitrine scientifique », dans la revue alors créée *Actualités-Sondages*. La technique sondagière restera en concurrence avec d'autres procédés d'interprétation, mais déjà elle acquiert cette caractéristique d'être considérée par les professionnels comme ce qui se fait de mieux en la matière. La progressive conversion se fera en même temps que les hommes politiques des III^e et IV^e républiques quitteront le pouvoir au profit d'une classe politique plus jeune et davantage tournée et formée aux nouvelles techniques étasuniennes. Un autre facteur de cette conversion réside dans les structures mêmes de l'Union pour la nouvelle République (UNR) créée en 1958 en soutien à de Gaulle. Ce parti ne dispose pas, à l'inverse d'autres partis plus anciens, d'une base militante déjà constituée et structurée. Certains cadres du parti, conscients de ces limites, vont alors étudier aux États-Unis ces techniques lors de la campagne de 1960, pour les introduire en France et pallier à l'absence de « base politique ». Ainsi, l'un des effets majeurs de l'opinion sondagière va être d'affaiblir les partis, souvent de gauche qui, traditionnellement, se basaient sur une participation forte des militants, en permettant à des partis plus centralisés et/ou confidentiels de parler « légitimement » au nom des « masses ».

Une vive critique va toutefois voir le jour chez les universitaires et intellectuels lors des années 1960 et 1970, portant à la fois sur les méthodes et sur les postulats sur lesquels reposent les techniques sondagières. Par exemple avec Jean-Paul Sartre, pour qui les sondages représenteraient une pression

264 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 520.

sociale sur les électeurs au sein des systèmes représentatifs fondés sur l'exercice du suffrage universel, où encore dans l'isolement que ceux-ci produisent entre le public des sondés et les lieux d'énonciation des problématiques traitées. Cependant, cette critique, majoritairement située à la gauche du spectre politique, ne mènera que rarement à des prises de position théoriques pour mieux situer l'opinion publique et son rôle dans les institutions de la V^e République.

L'élection présidentielle de 1965 est souvent présentée comme une rupture dans l'histoire politique française récente. De cet événement, on fait généralement dater l'essor de la communication politique, du rôle tenu par la télévision dans les campagnes électorales mais aussi des sondages d'opinion. Cette généalogie est quelque peu trompeuse, au moins dans ce dernier cas. Tout s'est joué ou presque, on l'a vu, durant les années antérieures. Mais la préparation de l'élection présidentielle de 1965 n'en marque pas moins un temps d'accélération et un moment décisif dans le passage d'un paradigme de l'opinion à l'autre. Le caractère inédit du scrutin, le fait qu'il s'agisse depuis 1948 de la première élection directe, personnelle, nationale, ont commencé par amener un renouvellement des formes traditionnelles de campagne.²⁶⁵

Cette époque voit une institutionnalisation rapide des techniques sondagières. Sur un compromis plus ou moins formel et stratégique entre acteurs dominants, externes ou internes à la science, un concept d'origine philosophique finira par être converti en concept opérationnel, et ce, malgré de nombreuses réticences fréquemment réitérées.

*C'est donc parce qu'elle est apparue, à peu près au même moment et à des publics différents (journalistes, universitaires, acteurs politiques) comme socialement opératoire, politiquement légitime et scientifiquement acceptable, que la mesure nouvelle de l'opinion a fini de s'imposer en France dans le secteur politique, tout comme elle l'avait fait quelques années plus tôt aux États-Unis. Entre-temps l'instrument n'a pas ou peu évolué. (...) C'est à une transformation en profondeur du contexte social et politique qu'il doit ce changement de destin.*²⁶⁶

2.2.3) La pratique des sondages d'opinion dans l'espace public

Comme nous venons de le voir, l'histoire de l'opinion sondagière est fort intéressante, car elle laisse voir les liens qui unissent l'espace public, tant sur le plan conceptuel que pratique, avec une activité scientifique conçue dans son acception traditionnelle et techniquement orientée. Résultat d'une alliance entre des acteurs industriels, politiques et scientifiques, l'opinion sondagière a pu ainsi se réaliser, malgré les profondes controverses portant tant sur ses aspects méthodologiques que sur ses

265 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 535.

266 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, p. 548.

présupposés d'ordre politique. Ce sont désormais ces derniers que nous allons commenter en nous posant la question des effets de ce changement de paradigme scientifique sur l'espace public politique. Mais avant, il est important de situer rapidement les critiques faites à l'encontre d'une opinion publique sondagière. Pour Patrick Champagne, la majorité de ces critiques porte sur les détails méthodologiques des sondages et non pas sur le paradigme lui-même. Par conséquent, ces critiques resteraient assez marginales et superficielles :

Ceux qui traquent encore les imperfections les plus visibles et les plus extérieures de ces enquêtes (questions manifestement mal posées, échantillonnages mal construits, questionnaires « bidonnés », etc.) s'accordent au moins à ne connaître et reconnaître que l'existence de manipulations « conscientes » de la saisie de l' « opinion publique ». Ces critiques, qui épisodiquement, surgissent encore du milieu politique et de certains organes de presse semblent en définitive admettre que ces enquêtes sont acceptables dès lors qu'elles sont faites « honnêtement », c'est-à-dire de manière consciencieuse sur le plan technique et sans arrière-pensée d'un point de vue politique.²⁶⁷

Ainsi, les critiques de fond n'arrivent que très rarement sur le devant de la sphère médiatique. Les caractéristiques des sondages perçues communément comme outils scientifiquement et démocratiquement légitimes, mais aussi socialement efficaces, offrent toute une série de contre-arguments faciles et prêts à l'emploi. Par exemple, note Patrick Champagne, certains contempteurs des sondages eurent tôt fait d'être accusés « d'ennemis de la démocratie » en s'attaquant aux principes attachés au suffrage universel.

La pratique des sondages d'opinion est, de fait, profondément liée, non pas aux sciences sociales comme on le pense généralement mais au système politique et à la notion d' « opinion publique » qu'il porte. C'est parce que nous avons tous plus ou moins intériorisé (...) les structures politiques de type démocratique dans leur spécification actuelle (le vote comme technique de choix légitime, l'égalité de droit, la loi de la majorité comme technique de décision, l'État, la nation, le citoyen, etc.) que l' « opinion publique » existe et par là l'intention de la mesurer par des sondages ou par tout autre moyen. La force spécifique des sondeurs est d'ordre politique et non pas, comme ils le pensent, scientifique. Plus exactement, leur force réside dans le fait qu'ils ont les apparences de la science pour servir des fins politiques essentiellement pratiques.²⁶⁸

La pratique des sondages d'opinion permet de fournir une opinion publique construite comme un ensemble homogène constitué de l'agrégation des opinions sur un plan individuel. Mais entre, d'un côté, cet ensemble homogène que certains, et en premier lieu les sondeurs, considèrent comme

267 Champagne, Patrick, « « Opinion publique » et débat public », in Pailliar, Isabelle (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, 1995, p. 17.

268 Champagne, Patrick, « « Opinion publique » et débat public », in Pailliar, Isabelle (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, 1995, p. 19.

« l'opinion de toute une société » et d'un autre côté le plan individuel, la méthode efface les niveaux correspondant aux structures et organisations sociales : les communautés, les partis politiques, les syndicats, les associations et les groupes de pression politique, etc. Bref, tout ce que l'on peut nommer aux côtés d'Erik Neveu les mouvements sociaux. Or, cet effacement des niveaux intermédiaires dans lesquels pourtant se produisent les phénomènes d'individuation et de socialisation, produit plusieurs effets sur l'espace public. Premièrement, sur un axe politique partisan, il permet de fournir une forme de légitimité facile à produire et surtout opposable à celle des partis qui traditionnellement s'appuyaient sur une base militante forte, en particulier les partis reposant sur la mobilisation des classes prolétaires. Cette opinion sondagière « opposable légitimement » participe ainsi à la négation ou au contournement des processus conduisant à une expérience sociale politiquement orientée dans les « sociétés démocratiques de masse », et rejoint nettement en cela les critiques formulées à l'endroit de la technique dans les systèmes démocratiques par Oskar Negt et Herbert Marcuse. Deuxièmement, sur l'axe politique structurel, cette conception d'une opinion publique passive, car n'évaluant pas qualitativement les expériences sociales et individuelles concrètes, stabilise les structures politiques fondées sur la représentation au détriment de celles reposant sur la participation, dans un lien de correspondance de normes et de valeurs entre les champs politiques et scientifiques. Les acteurs de la politique représentative, c'est-à-dire les élus et dans une moindre mesure les sondeurs, les experts scientifiques et les journalistes de l'opinion sondagière, s'arrogent de facto et arbitrairement un monopole sur les activités d'interprétation des phénomènes publics de socialisation de l'expérience, et dans le même temps celui de l'exercice des lieux de production qualitative et ouverte des cadres énonciatifs dans les thématiques politiques. C'est bien ce phénomène que critiquait Jean-Paul Sartre, sous une forme plutôt radicale, lorsqu'il écrivait en 1973, à propos du suffrage universel :

En votant demain, nous allons une fois de plus, substituer le pouvoir légal au pouvoir légitime. Le premier, précis, d'une clarté en apparence parfaite, atomise les votants au nom du suffrage universel. L'autre est encore embryonnaire, diffus, obscur à lui-même : il ne fait qu'un, pour l'instant, avec le vaste mouvement antihierarchique et libertaire qu'on rencontre partout mais qui n'est point encore organisé. Tous les électeurs font partie des groupements les plus divers. Mais ce n'est pas en tant que membre d'un groupe mais comme citoyens que l'urne les attend. L'isoloir, planté dans une salle d'école ou de mairie, est le symbole de toutes les trahisons que l'individu peut commettre envers les groupes dont il fait partie. Il dit à chacun : « Personne ne te voit, tu ne dépends que de toi-même ; tu vas décider dans l'isolement et, par la suite tu pourras cacher ta décision ou mentir. » Il n'en faut pas plus pour transformer tous les électeurs qui entrent dans la salle en traîtres en puissance les uns pour les autres. La méfiance accroît la distance qui les sépare.²⁶⁹

269 Sartre, Jean Paul, « Élections, piège à cons », in *Les temps modernes*, n° 318, janvier 1973.

Les techniques de sondages en supprimant par effet de cadrage méthodologique les processus d'individuation et de socialisation, stabilisent les systèmes politiques dans leur configuration représentative, tout en participant à mettre hors-jeu les concurrents à la représentation que sont les mouvements sociaux. Car du point de vue des sondages, l'appartenance à un mouvement social ou à un potentiel engagement politique n'a aucune valeur. Répétons-le : le sondage ne produit qu'une opinion publique atomisée réduite à son plus petit élément : l'individu.

À l'instar du modèle canonique développé par Shannon et Weaver fondé sur la hiérarchisation toute opérationnelle des concepts émetteur, message, récepteur ; les sondages présupposent une hiérarchie formelle entre acteurs de l'espace public. Ici, les émetteurs seraient constitués des acteurs politiques, sondeurs ou commanditaires, tandis que les récepteurs représenteraient les citoyens pris au niveau individuel. L'opinion publique qui se construit ne peut être envisagée qu'en tant que feedback, ou qu'une opinion publique réactive, construite en réaction à une problématique formulée en amont par des acteurs sociaux dominants. Les thématiques abordées sont celles qui reposent sur les valeurs, représentations et intérêts des instituts de sondage et des commanditaires.

Ainsi, pour Pierre Bourdieu, l'opinion sondagière repose sur trois postulats critiquables. Le premier considère que tout le monde peut avoir une opinion sur un sujet donné. Le deuxième propose que toutes les opinions, quelles qu'elles soient, ont toutes la même valeur. Enfin, le troisième suppose implicitement qu'il existe un consensus sur les questions posées, les problèmes sur lesquels elles portent étant ainsi érigés en priorité d'action pour les décideurs politiques. Ces importantes limites participent toutes à une exclusion des processus de cadrage et de formulation des problématiques qui amèneront à des choix politiques. Par exemple, pour toute question formulée, les sondeurs collectent un pourcentage de non-réponses. Pour certaines raisons économiques, les non-réponses tendent même à être minorées par la pratique de la méthode d'enquête. Celles-ci peuvent être intégrées ou non, à la discrétion de l'institut, au résultat final exprimé toujours en pourcentage. Cependant, dans cet espace constitué par les non-réponses et considéré par les sondeurs comme une forme d' « ivraie », se cachent également des enjeux liés à la reformulation, au rejet de la question ou au fait que les réponses pré-structurées ne conviennent pas à la position du sondé. Ainsi, la méthode de constitution de l'opinion publique sur la base des sondages, force arbitrairement les publics des sondés à répondre à des questions qui ne s'inscrivent très probablement pas en tant que telles au sein des mondes vécus. C'est dans ce sens que le problème lié à la question est implicitement érigé en consensus illusoire : le public artificiellement construit des sondés laisserait voir une volonté collective de résolution politique sur un sujet donné. Ensuite, un second effet commenté par Pierre Bourdieu, est celui de la mise en

équivalence des réponses.

(...) la problématique dominante, (...) c'est-à-dire la problématique qui intéresse essentiellement les gens qui détiennent le pouvoir et qui entendent être informés sur les moyens d'organiser leur action politique, est très inégalement maîtrisée par les différentes classes sociales. Et, chose importante, celles-ci sont plus ou moins aptes à produire une contre-problématique. (...) La contre-problématique peut exister pour quelques intellectuels mais elle n'a pas de force sociale bien qu'elle ait été reprise par un certain nombre de partis, de groupes. La vérité scientifique est soumise aux mêmes lois de diffusion que l'idéologie. Une proposition scientifique, c'est comme une bulle du pape sur la régulation des naissances, ça ne prêche que les convertis.²⁷⁰

Ainsi, pour Pierre Bourdieu, dans ses différents aspects, l'opinion publique sondagière constitue un outil de renforcement et de stabilisation des pouvoirs politiques en place.

(...) transgressant le précepte élémentaire de la construction d'un questionnaire qui exige qu'on « laisse leurs chances » à toutes les réponses possibles, on omet fréquemment dans les questions et dans les réponses proposées une des options possibles, ou encore on propose plusieurs fois la même option sous des formulations différentes. (...) les problématiques que fabriquent les instituts de sondage d'opinion sont subordonnées à une demande d'un type particulier. (...) Cela signifie que les problématiques qui s'imposent à ce type d'organisme sont profondément liées à la conjecture et dominées par un certain type de demande sociale. (...) Les problématiques qui sont proposées par les sondages d'opinion sont subordonnées à des intérêts politiques, et cela commande très fortement à la fois la signification des réponses et à la signification qui est donnée à la publication des résultats. Le sondage d'opinion est, dans l'état actuel, un instrument d'action politique ; sa fonction la plus importante consiste peut-être à imposer l'illusion qu'il existe une opinion publique comme sommation purement additive d'opinions individuelles ; à imposer l'idée qu'il existe quelque chose qui serait comme la moyenne des opinions ou l'opinion moyenne.²⁷¹

270 Bourdieu, Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », in *Les temps modernes*, n° 318, 1973.

271 Bourdieu, Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », in *Les temps modernes*, n° 318, 1973.

Conclusion de chapitre : La représentation comme adaptation réciproque des champs scientifique et politique

L'image de l'espace public qui résulte de l'usage des techniques de sondage est bien celle d'un espace public artificiellement rendu homogène, universel et naturalisé, et qui, en restreignant drastiquement les conditions d'accès aux lieux et dispositifs de l'énonciation publique, réduit autoritairement l'exercice politique à son seul axe partisan, le plus souvent en excluant tous problèmes ou critiques pouvant potentiellement porter sur son axe structurel. Premièrement, la conversion de l'opinion publique en opinion sondagière favorise la conception d'un espace public médiacentré et régulé techniquement. Le public est conçu sous la forme d'un public passif composé de l'agrégation des positions individuelles, dont peu importent les questionnements liés à l'identité, aux engagements, aux pratiques ordinaires, aux structures et constructions des phénomènes de socialisation, etc. La « magie » à partir de laquelle opèrent les techniques sondagières efface par la méthode les engagements et les revendications des mouvements sociaux par la désagrégation de l'opinion en seules opinions individuelles. Pour reprendre les catégories d'Oskar Negt, le sondage d'opinion est ce par quoi l'on opère une transformation de l'expérience sociale vivante en une expérience sociale morte. Et dans ce sens, les sondages réduisent artificiellement l'espace public à ses seules dimensions institutionnelles et représentatives.

Deuxièmement, ce phénomène de transformation de l'expérience sociale, produit et matérialise à son plus haut niveau une distinction entre expérience scientifique et expérience sociale. D'un côté, l'expérience scientifique engagée dans la production et la construction des sondages d'opinion se pose illusoirement sous la forme d'une « non-opinion », en se dissimulant sous le couvert de la seule méthode d'étude positiviste, se considérant elle-même « neutre » et « impartiale » vis-à-vis des phénomènes alors objectivés et « rationalisés ». Toutefois, cette « non-opinion » de l'expérience scientifique demeure une fiction dans la mesure où ses acteurs scientifiques, formant un collectif de recherche voyant une singulière alliance avec les acteurs de la représentation politique, du journalisme et avec les acteurs industriels, intègrent de facto les intérêts, nécessités et logiques sociales de leurs alliés, participant à une stabilisation des institutions traditionnelles au travers d'une pratique théorique ontologique des concepts. En d'autres termes, l'expérience scientifique produite par le sondage d'opinion produit également la fiction de son extériorité vis-à-vis de l'espace public et de l'opinion publique, alors qu'elle en est la composante fondamentale, notamment au travers des opérations de sélection et de précadrage qu'elle opère en amont de cette opinion publique « externe ».

Mais d'un autre côté, dissimulée sous l'artifice d'une « extériorité » fondamentalement illusoire, l'expérience scientifique des sondages d'opinion participe à (et procède de) l'idée d'un fossé épistémologique entre « l'homme de la rue » et l'expert, entre le savoir « profane » et le savoir « expert ». Et nous observons entre les implicites méthodologiques une distinction correspondant à une division fonctionnelle des acteurs, suivant le fait qu'ils soient acteurs scientifiques ou acteurs non professionnels des sciences. En d'autres termes, le phénomène de conversion de l'opinion publique en seule opinion publique sondagière ne peut se réaliser « scientifiquement » qu'à la condition qu'un habitus socioprofessionnel visant à la distinction soit directement incorporé à la théorie de l'opinion publique elle-même. Dans ce sens, l'opinion apparaît comme l'envers ou l'opposé de « la science ». Ici, seule une opinion quantitative et massifiée est évaluée, écartée des lieux de l'énonciation et de la critique publique, comme si l'« homme de la rue » n'avait rien d'intéressant à dire, en dehors de la confirmation ou de l'infirmité ce que l'on pense a priori de lui cette fois « scientifiquement ».

Enfin, troisièmement, l'histoire des acceptions de l'opinion publique mise en lien avec les modèles épistémologiques montre les traces multiples de luttes académiques. Cependant, ces luttes académiques, si l'on en étudie les résultats au travers des effets sur les dispositions de l'espace public, semblent très nettement s'opérer selon des conditions asymétriques entre écoles. Schématiquement, une école positiviste en sciences humaines et sociales parvient à déployer ses dispositifs techniques contre les préventions et critiques pourtant pertinentes d'une école constructiviste en sciences humaines et sociales. Ainsi :

Le développement tardif et toujours menacé des sciences sociales est là pour témoigner que le progrès vers l'autonomie réelle qui est la condition de l'instauration des mécanismes constitutifs d'un champ scientifique auto-régulé et autarcique se heurte nécessairement à des obstacles inconnus ailleurs (...). L'idée d'une science neutre est une fiction, et une fiction intéressée, qui permet de donner pour scientifique une forme neutralisée et euphémisée, donc particulièrement efficace symboliquement parce que particulièrement *méconnaissable*, de la représentation dominante du monde social. Et portant au jour les mécanismes sociaux qui assurent le maintien de l'ordre établi et qui doivent leur efficacité proprement symbolique à la méconnaissance de leur logique et de leurs effets, fondement d'une reconnaissance subtilement extorquée, la science sociale prend nécessairement parti dans la lutte politique.²⁷²

La finalité technique allant dans le sens d'une maîtrise et d'un contrôle des phénomènes sociaux semble jouir d'une très nette autonomie vis-à-vis d'une science critique visant plutôt, quant à elle, un

²⁷² Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, vol.7, n° 1, 1975, p. 111.

savoir émancipateur. C'est dans ce sens que, très loin des images d'Épinal opposant les notions de science et de société, nous observons une certaine interdépendance des mouvements sociaux et des mouvements théoriques, voire même des mouvements théoriques de la théorie, c'est-à-dire liés aux modèles épistémologiques eux-mêmes. Pour terminer, la pratique des sondages d'opinion efface méthodologiquement dans ses propres contenus et dispositions toutes les questions et revendications liées aux valeurs culturelles de la participation, pour ne retenir et opérer qu'à partir des valeurs culturelles institutionnalisées de la représentation : représentation du politique à l'opinion, représentation de l'opinion au politique, et représentation de l'opinion face à elle-même. En cela, les techniques d'évaluation et de « mesure » de l'opinion issues du modèle positiviste des sciences produisent, stabilisent et renforcent les institutions politiques de la représentation. Le positivisme offre un cadre théorique justificateur, une sociodicée, à l'exercice politique selon les strictes conditions de la représentation, et induit fondamentalement, par l'étude de la conversion de l'opinion publique en opinion sondagière, une adaptation mutuelle de la représentation politique avec une représentation scientifique.

Chapitre 3 : Les dispositifs de publicisation des sciences dans l'espace public

Comme nous avons pu le voir, l'épistémologie présente une histoire riche et variée, et dont nous avons pu présenter quelques-unes des théories selon l'ordre de leur apparition historique et selon leur contexte spécifique. Les variables épistémologiques agissent à deux niveaux sur l'objet espace public. Tout d'abord, comme nous avons pu le traiter lors des deux premiers chapitres de cette thèse, elles déterminent les méthodes et cadres d'observation permettant de formuler les théories propres à la conceptualisation de cette notion. Tantôt fonctionnel, « le savoir » valide implicitement les normes présidant aux fonctionnements contemporains de l'espace public selon les valeurs institutionnalisées de la représentation. En cela, le positivisme apparaît dans la perspective d'un engagement se réalisant au sein des structures institutionnelles représentatives. Cette forme de savoir positif participe et justifie un développement de la technique qui, comme nous avons pu le proposer aux côtés de nombreux auteurs, renforce l'emprise des acteurs dominants sur les processus économiques, politiques et publics, et construit la fiction d'une maîtrise des phénomènes sociaux par l'emploi de techniques objectivées. Nous parlons bien ici de fiction ou d'illusion, dans le sens où de telles méthodes fournissent moins de résultats distanciés et adaptés, qu'ils ne participent par des réductions épistémologiques et méthodologiques à produire des représentations scientifiques du « réel » grandement déterminée par les nécessités de ce que l'on veut finalement bien s'accorder à voir de ce « réel ». Aussi dans ce sens, l'activité de recherche scientifique ne « trouve » que ce qu'elle veut bien « chercher ». L'exemple de l'activité de recherche sur la notion d'opinion publique montre une réduction par une pratique théorique ontologique et rationaliste de l'espace public à ses dimensions institutionnelles et normatives fondées sur la représentation, incluant un phénomène de production et de reproduction d'une distinction entre les formes de l'expérience, selon qu'elles soient expérience sociale ou scientifique.

Tantôt critiques, les savoirs cette fois permettent une réadaptation des théories de l'espace public, en révélant progressivement les caractéristiques normatives et idéologiques de ce dernier. C'est en procédant à une distanciation progressive vis-à-vis de ces normes et à une symétrisation réalisée à partir cette fois des valeurs culturelles, normes comprises, des mondes vécus et des mondes possibles, que de tels types de savoirs peuvent mettre en lumière les phénomènes de domination et d'exclusion politique inhérents à une normativité institutionnelle fondée sur la « raison ». Cependant, relier de telles catégories épistémologiques aux acceptions de la notion d'espace public n'apparaît pas encore satisfaisant à nos yeux pour prendre en compte le complexe sciences sociétés, si nous ne nous préoccupons pas d'effectuer une analyse des pratiques et mouvements théoriques de la publicisation

des sciences par les acteurs de la recherche sur un axe historique. De tels mouvements ont contribué à bâtir l'espace public dans sa configuration contemporaine. Autrement dit, les acteurs scientifiques ont participé, tant par des opérations théoriques que pratiques à définir les contours d'un espace politique démocratique disposé selon une configuration libérale et représentative. C'est l'histoire de ces pratiques et dispositifs que nous allons explorer lors de la seconde partie de ce chapitre, au travers des différentes formes communicationnelles qu'ont pris les dispositifs d'expression scientifique au cours de l'histoire de l'espace public. Ainsi, un des objectifs de ce chapitre réside dans une mise en lumière premièrement, des modèles de publicisation des sciences, la vulgarisation, l'animation culturelle scientifique et le modèle dialogique, et deuxièmement, contextualiser les cadres de leur émergence au sein de périodes historiques spécifiques voyant une contestation portée par les mouvements sociaux des structures normatives et institutions de la représentation pour à l'inverse s'attacher à porter des revendications visant une réforme structurelle, allant vers une institutionnalisation des valeurs culturelles fondées sur la participation.

Mais avant cela, nous souhaitons assurer lors d'une première partie de chapitre un point indispensable en préalable à une telle réflexion, dans la correspondance des mouvements théoriques et des mouvements sociaux précédemment évoqués. Ainsi, comme nous l'avons également noté, Jürgen Habermas minorait, voire excluait purement, les phénomènes relatifs aux activités scientifiques lors de la conceptualisation initiale de l'espace public. Activités scientifiques et activités politiques apparaissaient alors dissociées, extérieures les unes des autres, et nous voyons en cela un certain cloisonnement artificiel, relevant d'une pratique théorique ontologique et rationaliste, figée par l'illusion d'une « extériorité » du philosophe et de la philosophie en dehors des structures sociales elles-mêmes. Comme le note pertinemment Bernadette Bensaude-Vincent :

À la différence de Kant, Habermas ne considère la sphère publique que sous l'angle politique. Assez curieusement, alors qu'il insiste sur le rôle des cafés et de la presse, il ne mentionne jamais [en fait très peu, ndla] celui des sociétés savantes dans la constitution de l'espace public des Lumières. Or, (...) les savants participent activement à l'émergence de ce nouvel acteur politique qu'est l'opinion publique. Certains, comme Condorcet, vont jusqu'à présenter les sciences physiques comme un laboratoire d'esprit critique où l'on s'exerce à renverser erreurs et préjugés. (...) Et Condorcet justifie son credo dans la mission politique des sciences physiques par la nature de leur objet, éloigné des passions, des « caprices de l'homme » et par leur marche lente et certaine.²⁷³

Dans ce sens, afin de compléter théoriquement les liens existant entre structures politiques de

273 Bensaude-Vincent, Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 32.

l'espace public et structures épistémologiques de l'activité scientifique, au niveau de la pratique communicationnelle, nous tenterons de montrer systématiquement que derrière chacune des formes prises par les dispositifs de la publicisation scientifique, se cachent des jeux de représentations et de normes relatives à une succession de projets politiques. Aussi, avant de commencer une brève histoire des dispositifs de la publicisation scientifique, nous allons dans la première partie de ce chapitre nous intéresser aux critiques contemporaines faites à l'endroit du fonctionnement des sciences dans les systèmes démocratiques, en montrant également que de telles critiques théoriques ne sont pas étrangères à l'émergence des mouvements sociaux et à leur implication croissante dans les phénomènes et discussions scientifiques. Dans un premier temps, nous nous pencherons sur la critique des formes d'organisation technocratique des structures politico-scientifiques. Jürgen Habermas a lui-même, dans un ouvrage paru peu de temps après son travail de thèse intitulé *La technique et la science comme « idéologie »*, tenté de combler cette lacune. Bien qu'il ne reprenne pas une analyse sur l'axe historique afin de réinsérer l'histoire des dispositifs de publicisation scientifique dans celle de l'espace public, il y conserve et même développe d'une part une approche analytique de la dimension empathique qui se forme à partir des représentations que les acteurs de la recherche ont à propos de leur propre activité et fonction sociale. D'autre part, il s'intéresse bien sûr aux formes de rationalité influant directement sur les processus de légitimation des systèmes politiques. Dans un deuxième temps, nous préciserons les notions de scientificisation primaire et de scientificisation secondaire, telles que développées par Ulrich Beck dans *La société du risque*. Celles-ci laissent nettement entrevoir les limites des représentations objectivistes que « la science » se fait d'elle-même dès lors que ses thématiques intègrent et irriguent les terrains de la communication politique et publique, et tout particulièrement lorsque des débats se penchent sur les controverses et les risques engendrés par la technique. Ulrich Beck va également participer à la formation d'une polémique académique, en développant l'idée, probablement pas aussi incongrue que ne le laisserait supposer un sens commun scientifique, d'une hausse des potentiels réflexifs et pratiques des publics composés de citoyens et de mouvements sociaux, loin de l'image d'une opinion doxique unifiée et homogène. Nous pensons en effet que cette proposition, prise sous la forme d'une hypothèse, a pour effet de rendre discutabile ce qui auparavant relevait d'une évidence ontologiquement conçue, c'est-à-dire de rendre explicite et surmontable une frontière perçue préalablement comme indépassable entre formes d'expériences, où l'expérience scientifique expurge l'expérience sociale des processus de prise de décision politique. Enfin, dans un troisième temps, nous verrons qu'au sein des dispositifs dialogiques, repose une ambiguïté fondamentale : celle du cadrage discursif des thématiques débattues. Nous ferons appel pour cela à la notion de triple traduction, développée par Callon, Lascoumes et Barthe dans l'ouvrage *Agir dans un monde incertain*.

3.1) Les configurations historiques du complexe sciences sociétés

3.1.1) Émergence d'une critique de la technocratie

Dans l'article *La technique et la science comme « idéologie »*, tiré de l'ouvrage éponyme paru en 1968, Jürgen Habermas discute les notions de rationalité et de rationalisation en articulant les idées de deux auteurs majeurs de la théorie critique, Max Weber et Herbert Marcuse. La notion de rationalisation désigne ici l'extension des formes de pensées scientifiques nomologiques et axées sur la technique aux champs sociaux, se trouvant progressivement soumis à des processus politiques jugés « rationnels ». Notons ici que cette notion concerne directement le processus d'extension des prérogatives et domaines d'intervention de l'État à de nouveaux horizons, que l'auteur avait pu exposer lors de l'ouvrage *L'espace public*, à l'occasion du passage de l'organisation de l'État régalien à celle de l'État social. Ainsi, au sein des sociétés industrielles, nous assistons parallèlement à l'industrialisation des formes de travail, à une extension de la rationalisation technique, c'est-à-dire fondée sur les critères de l'activité scientifique instrumentale, à de nouveaux domaines de la vie quotidienne : dans l'urbanisme des villes, dans les interactions médiatisées de la vie quotidienne sur le plan de la communication, dans la conversion de l'opinion publique en opinion sondagière, etc. En d'autres termes, avec l'État social se propagent une représentation et des emplois de « la science » exclusivement conçus en tant que forme d'activité rationnelle définie par rapport à une fin, qu'elle soit d'ordre politique ou économique. Dans ce sens, à la suite de Marcuse, la rationalité technique instaure de nouveaux rapports de domination sapant la légitimité des institutions politiques démocratiques, sous couvert d'une prétendue « neutralité » portée par une doctrine positiviste.

Peut-être le concept de la raison technique est-il lui-même idéologie. Ce n'est pas seulement son utilisation, c'est bien la technique elle-même qui est déjà domination (sur la nature et sur les hommes), une domination méthodique, scientifique, calculée et calculante. Ce n'est pas après coup seulement, et de l'extérieur, que sont imposés à la technique certaines finalités et certains intérêts appartenant en propre à la domination – ces finalités et ces intérêts entrent déjà dans la constitution de l'appareil technique lui-même. La technique, c'est d'emblée tout un projet socio-historique : en elle se projette ce qu'une société et les intérêts qui la dominent intentionnent de faire des hommes et des choses. Cette finalité de la domination lui est consubstantielle et appartient dans cette mesure à la forme même de la raison technique.²⁷⁴

274 Herbert Marcuse, « Industrialisierung und Kapitalismus im Werk Max Weber », in *Kultur und Gesellschaft*, vol. II, 1965 ; rapporté par Jürgen Habermas, *La technique et la science comme « idéologies »*, p. 5 – 6.

Pour Max Weber, la rationalité technique avait une double fonction lors de la période historique de l'industrialisation : celle de critiquer les rapports de production traditionnels propres à l'époque mercantiliste antérieure, mais également une fonction apologétique légitimant les nouveaux rapports de production de cette phase industrielle dans le cadre des institutions politiques représentatives, soutenue par l'idéologie de Progrès. Cependant, pour Marcuse, ce qui apparaît avec le développement des systèmes productifs de l'ère industrielle dans l'histoire des systèmes politiques, c'est bien le fait que la technique ne peut plus être pensée en terme d'émancipation vis-à-vis des forces de la nature, mais plutôt comme fondement de la légitimité politique représentative permettant une domination et une maîtrise sur les forces sociales. Et c'est dans ce sens que pour Marcuse, la technique vient se substituer à l'expérience sociale. Ainsi, la théorie conçue dans une finalité technique demeure avant toute autre considération une théorie fonctionnelle, c'est-à-dire formulée à partir de nécessités pratiques sociales.

Les principes de la science moderne ont été structurés *a priori* d'une manière telle qu'ils ont pu servir d'instruments conceptuels à un univers de contrôle productif qui se renouvelle par lui-même ; l'opérationalisme théorique en est arrivé à coïncider avec l'opérationalisme pratique. Ainsi, la méthode scientifique qui a permis une domination de la nature de plus en plus efficace, a fourni les concepts purs, mais elle a fourni au même titre, l'ensemble des instruments qui ont favorisé une domination de l'homme par l'homme de plus en plus efficace, à *travers* la domination de la nature. La Raison théorique, en restant pure et neutre est entrée au service de la Raison pratique. (...) Dans cet univers, la technologie rationalise également le manque de liberté de l'homme, elle démontre qu'il est « techniquement » impossible d'être autonome, de déterminer sa propre vie. En effet le manque de liberté ne se présente pas comme un fait irrationnel ou un fait qui a un caractère politique, il traduit plutôt le fait d'être soumis à un appareil technique qui donne plus de confort à la vie et qui augmente la productivité du travail. La rationalité technologique ne met pas en cause la légitimité de la domination, elle la défend plutôt, et l'horizon instrumentaliste de la raison s'ouvre sur une société rationnellement totalitaire (...).²⁷⁵

C'est ainsi que la définition de la rationalité traditionnelle proposée par l'épistémologie positiviste convertit sa propre irrationalité en une rationalité illusoire, dissimulant les intérêts économiques et politiques qui président à toute activité scientifique. De ce fait, l'épistémologie est premièrement une variable de premier ordre pour la compréhension des structures politiques, et dont, deuxièmement, les dérives positivistes conduisent à une forme de totalitarisme scientifique :

Avec les réussites de la civilisation industrielle avancée et le traitement efficace de la productivité matérielle et mentale, il y a eu un *changement dans le lieu de la mystification*. Si on peut dire que l'idéologie est parvenue à s'incorporer dans le processus de production lui-même, on peut dire également que dans cette société, plutôt que l'irrationnel, c'est le rationnel qui est devenu le support le plus efficace de la mystification. (...) Le fascisme et le

275 Herbert Marcuse, *L'homme unidimensionnel*, Les éditions de Minuit, 1968 (trad. fr.), p. 181- 182. Également cité par Habermas, quoique dans une traduction différente.

National Socialisme (...) ont généralisé la rationalisation technique de l'appareil. Il y eu une mobilisation totale de l'appareil productif qui faisait régner son pouvoir mystificateur sur la société. De ce fait, les individus étaient devenus incapables de discerner « derrière » la machinerie ceux qui l'utilisaient, ceux qui en tiraient profit et ceux qui payaient pour elle. (...) Car les facteurs qui sont à l'origine des faits, ne sont pas les données immédiates de l'observation, de l'évaluation, de l'interrogation. Les facteurs ne deviennent des données que pour une analyse qui est capable d'appréhender la structure, qui rassemble les parties et les processus de la société, qui déterminent leurs relations.²⁷⁶

Jürgen Habermas va s'attacher à montrer une ambiguïté chez Marcuse. Ce dernier, au sein de sa théorie de la société capitaliste avancée, opère une fusion entre les notions de technique et de domination, et se réaliserait sous le couvert de « la science » un projet politique de société déterminé par des intérêts de classe. Ainsi, un projet d'émancipation serait rendu impossible sans une révolution dans les champs de la technique et de « la science » elles-mêmes. Il existerait donc deux formes sous lesquelles peut apparaître la technique : l'une au potentiel répressif, et l'autre au potentiel libérateur. Dans cette perspective, pour Habermas, c'est le terme de projet qui pose problème : « la science » et la technique dans leurs dispositions actuelles ne pourraient être comprises comme projet singulier que si des alternatives pouvaient être conçues de l'extérieur, de manière distanciée et critique. Or, comme nous l'avons vu avec Ernst von Glasersfeld, en raison du haut degré d'intégration entre les notions de société, de science et de technique, une observation des objets de la technique n'est possible que de l'intérieur d'une société donnée et qu'en procédant progressivement à l'élimination d'éléments cognitifs qui n'adaptent pas convenablement ensembles théoriques et données empiriques. De sorte que pour Habermas, on ne peut reconstruire l'histoire de la technique que dans la perspective d'un mouvement d'objectivation progressif de l'activité rationnelle conçue par rapport à une fin.

Il suffit de réfléchir au fait que l'évolution technique obéit à une logique qui correspond à la structure de l'activité rationnelle par rapport à une fin et contrôlée par son succès, c'est-à-dire en fait à la structure du *travail* ; dès lors, on ne voit vraiment pas de quelle manière nous en viendrions jamais à pouvoir renoncer à la technique, en l'occurrence à *notre* technique, au profit d'une autre qui en serait qualitativement différente, aussi longtemps que l'organisation de la nature humaine ne se modifie pas et que par conséquent nous devons continuer à entretenir notre existence grâce au travail social et à l'aide de moyens se substituant au travail. Ce à quoi pense Marcuse, c'est à l'alternative d'une autre *attitude* vis-à-vis de la nature, mais il n'est pas possible d'en dégager l'idée d'une nouvelle *Technique*. Au lieu de traiter la nature comme un *objet* (*Gegenstand*), dont il est possible de disposer techniquement, on peut aller à sa rencontre comme à celle d'un *partenaire* (*Gegen-spieler*) dans une interaction possible. (...) Et l'idée qu'il y a dans la nature une subjectivité encore enchaînée qui ne pourra être délivrée avant que la communication des hommes entre eux ne soit libre de toute domination – cette idée a conservé un attrait tout à fait particulier, pour ne pas dire plus.²⁷⁷

276 Herbert Marcuse, *L'homme unidimensionnel*, Les éditions de Minuit, 1968 (trad. fr.), p. 212 – 214.

277 Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologies »*, Gallimard, 1973, p. 14 – 15.

Ainsi, « la science » contemporaine, lorsqu'elle se présente dans la configuration d'une activité rationnelle conçue par rapport à une fin, opère une objectivation des phénomènes empiriques dans son sens primaire : elle transforme ces phénomènes en objet, par opposition radicale à la notion de sujet. Et elle réalise cette objectivation dans le même temps sur la nature d'une part et sur l'homme et la société d'autre part. Une alternative pour Jürgen Habermas serait de percevoir « la science » et la technique comme un ensemble d'opérations formées par des interactions médiatisées par des symboles entre sujets, homme, société et nature comprise, préfigurant ainsi un agir communicationnel. Mais, pour l'auteur, cette forme de rationalité basée sur les interactions est en quelque sorte empêchée par les formes de la rationalité instrumentale. Celle-ci est en effet duale : d'un côté elle se caractérise par un potentiel croissant de forces productives, à tel point que, selon ce théoricien, la technique et « la science » en viennent à constituer la principale force productive dans les sociétés capitalistes avancées, et qu'à ce titre elles menacent la stabilité des institutions politiques. D'un autre côté, elle se caractérise comme critère de légitimité de ces mêmes forces productives. Et dans ce sens, les présupposés de la technique sont également des présupposés politiques. Selon la formule de Marcuse :

L'a priori technologique est un *a priori* politique dans la mesure où la transformation de la nature entraîne celle de l'homme, et dans la mesure où les « créations faites par l'homme » proviennent d'un ensemble social et où elles y retournent. (...) Cependant, quand la technique devient la forme universelle de la production matérielle, elle circonscrit une culture toute entière ; elle projette une totalité historique – un « monde ».²⁷⁸

Malgré cela, pour Habermas, toute la difficulté pour démontrer ce lien de correspondance entre normes d'action scientifiques et technologiques d'une part, et normes politiques d'autre part, revient à expliquer en quoi la rationalité technique conçue par rapport à une fin s'étendrait à l'ensemble des mondes vécus individuels. Il convient, par conséquent, de distinguer entre ces deux formes de rationalité qui interviennent à des niveaux différents dans les structures sociales. Ainsi, la rationalité communicationnelle s'intègre au plus haut niveau des sociétés et légitime les normes de fonctionnement des institutions politiques. À l'inverse, dans certains sous-systèmes, tels que l'économie ou les administrations d'État, c'est une forme de rationalité technique qui prédomine et qui se substitue à la première. Tandis qu'une rationalité communicationnelle vise l'émancipation, l'individualisation et l'extension d'une communication exempte de domination ; la rationalité technique s'intéresse à l'accroissement des forces productives, à l'extension du pouvoir de dominer techniquement des choses objectivées, et enfin à la résolution des problèmes en fonction d'un objectif. Et c'est dans ce

²⁷⁸ Marcuse, Herbert, *L'homme unidimensionnel*, Les éditions de Minuit, 1968, p. 177, cité également par Habermas p. 17 – 18, quoique dans une traduction différente.

sens que les structures traditionnelles, notamment politiques, peuvent exister aussi longtemps que les sous-systèmes fondés sur une activité instrumentale, se tiennent dans les limites prévues par les processus de légitimité de la domination politique fondés par la rationalité communicationnelle médiatisée par des symboles.

Au cours de l'histoire, et ce, depuis le siècle des Lumières, le capitalisme repose sur la croissance économique et son autorégulation. De cette manière, il réclame en permanence une extension des sous-systèmes d'activité rationnelle conçue par rapport à une fin à l'ensemble de la société et de ses institutions, fondées auparavant sur la rationalité communicationnelle. Pour Habermas et vis-à-vis des sociétés traditionnelles :

Ce qui est nouveau, c'est bien plutôt un niveau de développement des forces productives qui rend permanente l'expansion des sous-systèmes d'activités rationnelles par rapport à une fin et remet ainsi en question la forme de légitimation de la domination par une interprétation cosmologique du monde qui est le propre de ces civilisations. De telles visions du monde mythiques, religieuses et métaphysiques obéissent à la logique des relations d'interaction. Elles apportent réponse aux problèmes principaux que se pose l'humanité : ceux de la vie en collectivité et ceux de la destinée individuelle. Elles ont pour thèmes la justice et la liberté, la violence et l'oppression, la satisfaction et le bonheur, la misère et la mort. (...) Leur logique se mesure à la grammaire d'une communication faussée et à la causalité fatale de symboles dissociés et de mobiles réprimés. Au seuil de l'époque moderne, la rationalité des jeux de langage liés aux activités de communication se trouve confrontée à une rationalité des relations entre la fin et les moyens qui sont liées aux activités instrumentales et stratégiques. Dès lors que cette confrontation devient possible, c'est la fin de la société traditionnelle. La forme traditionnelle de légitimation de la domination fait faillite.²⁷⁹

C'est dans ce sens que pour Habermas, lors de la période révolutionnaire de l'institutionnalisation de l'espace public, le nouveau cadre institutionnel était défini par l'économie, avant de se poser en tant que sphère politique. Les normes relatives à l'identité bourgeoise s'étaient en quelque sorte fixées idéologiquement en tant que superstructure de l'État lui-même. Dans ce cadre, « la science » moderne se voit alors progressivement chargée d'assumer à la fois des fonctions économiques et politiques, au fur et à mesure que progresse et s'étend le mode d'organisation capitaliste. Ainsi, cette « science » techniquement orientée participe activement aux structures de l'espace public :

La physique moderne a induit une interprétation philosophique qui rend compte concurremment de la nature et de la société à partir des sciences de la nature ; elle a, pour ainsi dire, induit la vision mécaniste du monde du XVII^e siècle. C'est dans ce cadre qu'a été entreprise la reconstruction du droit naturel classique. Ce droit naturel moderne a

279 Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologies »*, Gallimard, 1973, p. 29- 30.

été la base des révolutions bourgeoises des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, qui ont définitivement aboli les légitimations anciennes de la domination.²⁸⁰

Toutefois, comme nous allons le voir, les phénomènes de domination n'ont pour autant pas disparus. Une domination traditionnelle fondée sur le droit divin a cédé la place à une domination alors fondée sur la « raison » objectiviste et technique. Du point de vue du domaine politique, le mode de la représentation a survécu aux révolutions bourgeoises et s'est même probablement renforcé en se revendiquant d'une certaine forme de rationalité scientifique orienté vers le Progrès. Mais nous observons également du point de vue des acteurs scientifiques une prise de pouvoir importante, progressive et continue, au sein même des institutions politiques, par le biais de l'expertise. Ainsi, depuis le XIX^e siècle, nous assistons à deux tendances dans les pays où le capitalisme est le plus avancé. Premièrement, une extension des pouvoirs de l'État dans de nouveaux champs, assurant la stabilité du système économique dans son ensemble, et nécessitant constamment l'acquisition de nouvelles compétences techniques au sein des organes administratifs. Néanmoins, il faut bien noter que cette extension des pouvoirs étatiques ne s'accompagnait pas d'une extension des pouvoirs et droits politiques des acteurs civils, permettant d'assurer une continuité dans l'équilibre des rapports de force critiques qu'une opinion publique exerce en théorie vis-à-vis de l'État. Deuxièmement, l'interdépendance renforcée entre technique et science, dont on voit progressivement fusionner les principaux organes institutionnels, fait que celles-ci deviennent la première force productive des pays démocratiques libéraux, au-delà même des seules structures industrielles. Ces deux tendances inversent les conditions dans lesquelles les structures politiques pouvaient autrefois développer une cohérence d'ensemble fondée sur une forme de rationalité communicationnelle, tout en maintenant dans ses sous-ensembles les formes propres de la rationalité technique. Aujourd'hui, tandis que les formes de la rationalité technique ont gagné les structures les plus élevées des appareils politiques et administratifs, les formes de la rationalité communicationnelle semblent avoir été reléguées à des sous-ensembles civils, de sorte qu'une critique abondante a été produite sur le thème de la transformation de L'État-social en État-gestionnaire ou en État-manager. Pour Habermas comme pour Marcuse, les sciences orientées par la finalité technique assument désormais dans les systèmes démocratiques représentatifs et capitalistes une fonction de légitimation de la domination, sur les plans politique et économique.

La politique de type ancien était tenue de se déterminer par rapport à des buts pratiques, ne fut-ce qu'en raison de la forme de légitimation qui était celle de la domination : l'idée d'une « vie bonne » faisait l'objet d'interprétations qui

280 Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologies »*, Gallimard, 1973, p. 35.

étaient tournées vers des relations d'interaction. Cela est encore vrai également pour l'idéologie de la société bourgeoise. En revanche, la programmation de remplacement qui prévaut aujourd'hui ne concerne plus que le fonctionnement d'un système faisant l'objet d'un guidage. Elle évacue les problèmes d'ordre pratique et, avec elle par conséquent, la discussion concernant l'adoption de critères qui ne deviendraient accessibles qu'avec la formation démocratique d'une volonté politique. La solution des problèmes techniques échappe à la discussion publique. [...] C'est pourquoi la nouvelle politique de l'interventionnisme étatique exige une *dépolitisation* de la grande masse de la population. Dans la même mesure où sont éliminés les problèmes d'ordre pratique, l'opinion publique perd sa fonction politique.²⁸¹

Ainsi, à cette substitution des rapports de force entre la technique et la dimension civile dans l'espace public correspond le fait que c'est aujourd'hui « la science » et la technique qui assument un rôle idéologique. Et c'est justement par cette fonction idéologique, et tout particulièrement au travers de la croyance de Progrès, que peut se justifier une dépolitisation progressive des fonctions citoyennes et civiles de l'opinion publique conçue en tant que « masse », à la condition de donner une existence à celle-ci. Dans le cadre du capitalisme avancé, l'interdéfinition croissante entre science, technique et industrie s'est renforcée, si bien qu'elles en viennent à constituer un même système intégré du point de vue de l'État, des acteurs politiques et des acteurs économiques. Pour Habermas, en devenant la première force productive, ce que l'on appelle aujourd'hui la technoscience effacerait de la conscience et des mondes vécus des citoyens, le dualisme qui existait auparavant entre rationalité communicationnelle et rationalité technique. C'est dans ce sens que se réaliserait selon Habermas un phénomène de colonisation des mondes vécus par les formes de la rationalité technique. Les intérêts sociaux qui président aux activités scientifiques en viennent à déterminer radicalement « la société » dans son ensemble et comme un ensemble, en prenant progressivement le contrôle de l'appareil politique. Ainsi, le modèle technocratique d'organisation des structures sociales se fonde sur la fiction objectiviste d'un potentiel de rationalisation totale de l'ensemble des phénomènes naturels et sociaux par la connaissance et le savoir scientifique, dans la perspective des sciences positivistes telles que formulées par Auguste Comte.

C'est ainsi que le progrès quasi autonome de la science et de la technique dont dépend effectivement la variable la plus importante du système, à savoir la croissance économique, fait alors figure de variable indépendante. Il en résulte une perspective selon laquelle l'évolution du système social *paraît* déterminée par la logique du progrès scientifique et technique. La dynamique immanente à ce progrès semble produire des contraintes objectives auxquelles doit se conformer une politique répondant à des besoins fonctionnels.²⁸²

281 Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologies »*, Gallimard, 1973, p. 41 – 42.

282 Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologies »*, Gallimard, 1973, p. 45.

En d'autres termes, dans le jeu des représentations normatives consubstantielles au modèle technocratique, les acteurs politiques alors fonctionnellement conçus n'ont pas d'autre rôle que d'appliquer des choix parmi un panel de possibilités techniques cadrées en amont par la science et les acteurs scientifiques eux-mêmes. Dans un tel cas de figure, les processus de formation publique de la volonté politique n'ont plus d'autres fonctions que celle d'une publicité acclamative, telle que définie dans la première partie de cette thèse.

C'est la thèse de la technocratie, et le discours scientifique en a développé la théorie sous différentes versions. Mais le fait qu'elle puisse pénétrer aussi, en tant qu'idéologie implicite, dans la conscience de la masse de la population dépolitisée et y avoir un pouvoir de légitimation me paraît plus important. Ce que cette idéologie a de particulier, c'est qu'elle détache la conception que la société se fait d'elle-même du système de références de l'activité communicationnelle et la soustrait aux concepts de l'interaction médiatisée par des symboles, pour la remplacer par un modèle qui est d'ordre scientifique.²⁸³

Si dans ce modèle, le cadre institutionnel sous-tendu par les interactions réalisées à partir d'une rationalité communicationnelle se voit absorbé par la rationalité technique, alors il paraît à l'auteur indéniable que l'on assiste à une érosion de la légitimité des institutions politiques. La domination de l'État, qui se voit en théorie réserver sous forme de monopole, l'emploi de l'autorité et de la répression, s'efface au profit de la domination du complexe intégré formé par les acteurs de l'industrie, de l'armée, de « la science » et de la technique. De ce fait, les décisions politiques ne s'effectueraient plus dans le champ politique fonctionnellement conçu, mais bien plutôt à partir de certains fragments du champ de la subpolitique, c'est-à-dire d'acteurs sociaux fonctionnellement apolitiques, et de surcroît non élus. De nombreux éléments empiriques, notamment dans le cadre de notre thèse, vont dans le sens d'une démonstration de la domination effective dans ses conséquences des représentations du modèle technocratique sur celles d'autres modèles relevant de la pensée critique et des mondes possibles. Or, les présuppositions technocratiques entraînent des conséquences déterminantes sur les perceptions des fonctions de la communication dans l'espace public.

Ainsi se trouve médiatisé le rapport fondamental qui a existé dans toutes les sociétés traditionnelles et qui s'est manifesté en tant que tel dans le capitalisme libéral : à savoir l'antagonisme de classes entre partenaires qui se situent dans un rapport institutionnalisé de violence, d'exploitation économique et d'oppression politique, ce qui déforme et limite la communication, au point que les légitimations idéologiquement mystificatrices ne sont pas remises en question.²⁸⁴

283 Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologies »*, Gallimard, 1973, p. 45 – 46.

284 Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologies »*, Gallimard, 1973, p. 54.

C'est ainsi que l'intérêt des acteurs sociaux dominants, au premier rang desquels les acteurs scientifiques, tend à faire pencher leurs pratiques info-communicationnelles vers les définitions propres aux paradigmes techniques que constituent les approches empirico-fonctionnaliste et cybernétique, dont les particularités reposent premièrement sur une distinction formulée selon un objectivisme radical dans la conceptualisation de la réception, deuxièmement sur une définition des processus info-communicationnels linéaire et désintégrée vis-à-vis des autres phénomènes et champs sociaux.

D'un autre côté, l'idéologie aujourd'hui plutôt transparente qui domine implicitement à l'arrière-plan et fétichise la science est plus irrésistible et va beaucoup plus loin que les idéologies de type ancien, parce que, masquant les problèmes de la pratique, elle justifie non seulement l'intérêt partiel d'une *classe déterminée* à la domination et que concurrentement elle réprime le besoin partiel d'émancipation d'une autre classe, mais encore parce qu'elle affecte jusqu'à l'intérêt émancipatoire de l'espèce dans son ensemble.²⁸⁵

La nouvelle idéologie de la science et de la technique intégrées mutuellement se distingue des anciennes idéologies en cela que, premièrement, selon l'auteur, elle permet techniquement des formes de corrections techniques de la violence des rapports liés à l'exploitation du travail, selon une perspective réformiste. Elle rend la distinction propre aux rapports de classe moins visible qu'auparavant, sans pour autant les abolir fonctionnellement au sein de l'appareil productif, peut-être au contraire même les renforce-t-elle économiquement, socialement et politiquement. Deuxièmement, elle exige et opère dans le sens d'une dépolitisation des forces civiles, et se justifie d'elle-même en ramenant l'exercice politique à des fonctions subordonnées à la rationalité technique elle-même. Elle procède à la neutralisation de ses contre-pouvoirs et de toutes formes de pensée critique tournées à son encontre et pouvant s'exprimer de son extérieur, c'est-à-dire à partir des champs politiques et sociaux. De ce point de vue, « la science » et la technique une fois intégrées l'une à l'autre, sont devenues dans le même temps juges et parties au sein des processus politiques de l'espace public dans son acception normative dominante. Pour Habermas, cette idéologie a colonisé les mondes vécus individuels en transformant, dans la dimension empathique de l'espace public, la conception que se font les individus de leurs alter ego. Ainsi, l'idéologie technoscientifique renie les fonctions sociales des phénomènes de socialisation et d'individuation :

La conscience positiviste commune désamorce le système de référence de l'interaction établie dans le langage courant, où prennent naissance la domination et l'idéologie, dans les conditions d'une communication déformée, et où cette domination comme cette idéologie peuvent aussi être démasquées par une démarche réflexive. La

285 Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologies »*, Gallimard, 1973, p. 55 – 56.

dépolitisation de la masse de la population, légitimée par une conscience technocratique, constitue en même temps une auto-objectivation des hommes selon les catégories de l'activité rationnelle par rapport à une fin et celles du comportement adaptatif à la fois : les modèles réifiés qui sont ceux des sciences passent dans le monde vécu socioculturel et acquièrent un pouvoir objectif sur la conception qu'il se fait de lui-même (*Selbstverständnis*).²⁸⁶

Mais il va plus loin dans ses propositions, puisque qu'il fonde à partir de là un projet heuristique de travail critique et empirique visant à redéfinir et moderniser la théorie de la démocratie par un modèle dialogique, dont la justification ultérieure deviendra la théorie de l'agir communicationnel, dont nous avons déjà pu par ailleurs commenter et critiquer la perspective réductrice et réintégrant, quoique sous des jours nouveaux, une distinction sociale fondée par une pratique théorique par trop rationaliste.

La nouvelle idéologie porte par conséquent préjudice à un intérêt qui est lié à l'une des deux conditions fondamentales de notre existence culturelle – autrement dit au langage, ou plus exactement à la forme de socialisation et d'individuation telle qu'elle est déterminée par la communication établie dans le langage courant. Cet intérêt concerne aussi bien le maintien d'une intersubjectivité de la compréhension que la réalisation d'une communication exempte de domination. La conscience technocratique fait disparaître cet intérêt pratique derrière celui que nous avons à élargir notre pouvoir de disposer techniquement des choses. La réflexion dont la nouvelle idéologie provoque la naissance doit donc aller au-delà d'un intérêt de classe historiquement défini et dégager en tant que telle la constellation des intérêts qui poussent l'espèce humaine à se constituer en elle-même.²⁸⁷

Cependant, malgré certaines ambiguïtés, nous retenons de ce modèle le fait qu'il repose fondamentalement sur un double dépassement : dépassement de l'idéologie de « la science » et de la technique intégrées l'une à l'autre, et dépassement des idéologies politiques sur lesquelles reposent la représentation et la définition fonctionnelle du champ politique. Or, il ne fait pas de doute ici, que du point de vue d'Habermas, ces deux domaines idéologiques se rejoignent, s'interdéfinissent et se soutiennent réciproquement : la conversion de l'opinion publique critique en opinion publique acclamative n'eût été ni possible, ni justifiable, sans la prégnance de la pensée technique au sein des activités scientifiques. À l'inverse, une domination de la technique sur « la science » n'aurait pas vu le jour s'il eût existé un contrôle démocratique critique. C'est donc bien un changement de régime épistémologique que Jürgen Habermas appelle de ses vœux, et autorisant le développement de dispositifs permettant à une opinion publique de se constituer selon les phénomènes de socialisation et d'individuation, lesquels reposent sur une présentation de soi plutôt subjective et consciente emphatiquement de son propre pouvoir, au-delà de son exclusive constitution et représentation par la technique.

286 Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologies »*, Gallimard, 1973, p. 58.

287 Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologies »*, Gallimard, 1973, p. 58 – 59.

3.1.2) Les formes de la scientificisation primaire et secondaire

Dans son ouvrage *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, publié en 1986 dans son édition allemande, et dont nous avons eu l'occasion de présenter en introduction quelques-unes des propositions, Ulrich Beck avance la thèse d'une transformation au cours de l'histoire du XX^e siècle des manières de percevoir les formes de l'altérité, notamment dans ses aspects et fonctions citoyennes résultant d'une hausse des niveaux éducatifs et d'une extension des potentiels de la réflexivité critique. La pensée d'Ulrich Beck s'inscrit nettement dans la perspective critique de l'École de Francfort. Pourtant, sur un point, Ulrich Beck se démarque assez nettement de ses autres auteurs : il va développer une réflexion selon une hypothèse plus optimiste des potentiels politiques et réflexifs des acteurs civils et/ou citoyens. Dans ce sens, probablement est-il plus approprié de considérer l'époque contemporaine comme une phase de négociation et de rapports de force entre deux aspirations concurrentes à des modèles de société reposant sur des paradigmes opposés entre d'une part une société conçue comme société industrielle et correspondant dans cet ouvrage à une perspective théorique classique et, d'autre part, une société conçue comme société du risque ou encore comme société autoréflexive, qui correspondrait alors à la société rendue moderne par le déploiement public et socialement distribué de la critique. Nous allons voir dans un premier temps la manière spécifique qu'a cet auteur d'articuler les notions de tradition et de modernité. Dans un second temps, nous nous pencherons sur les définitions des notions de politique et de subpolitique. Enfin, ces précisions effectuées, nous pourrions en venir à sa proposition théorique d'envisager l'histoire du complexe sciences sociétés en deux temps forts distingués par les notions de scientificisation primaire et de scientificisation secondaire.

a) Modernité et contre-modernité

Du point de vue d'Ulrich Beck, la remise en cause des concepts et des frontières existantes entre doxa et logos serait la résultante de nombreux événements catastrophiques liés aux controverses scientifiques sur le terrain des représentations politiques, à l'instar des événements liés à Tchernobyl, exemple souvent cité dans l'ouvrage. La thèse d'Ulrich Beck repose sur l'idée principale que le développement de la perception des risques liés aux évolutions techniques abolirait le sentiment de sécurité qu'offrait auparavant l'idéologie de Progrès et les différenciations conceptuelles classiques

spécifiques à l'époque industrielle. Dans ses développements postindustriels, la notion de risque liée aux processus civilisationnels serait devenue une catégorie de pensée universelle, ne connaissant plus les frontières symboliques des époques antérieures. De ce point de vue, il conviendrait de penser les effets de la modernité réflexive en tant que construction sociale spécifique à une ère moderne. Les sociétés contemporaines induiraient un phénomène paradoxal, dans le développement de l'individualisme d'une part et d'autre part dans la prise de conscience socialisée de la dépendance des sociétés envers l'environnement, compris comme un bien collectif d'autre part. Ainsi, le paradigme traditionnel sur lequel repose la légitimation des institutions issues de l'époque industrielle tendrait à se voir contesté, au profit d'un nouveau paradigme socialement et socialement plus adapté à la compréhension et à l'explication des phénomènes sociaux contemporains.

Tout d'abord, les représentations du danger dépassent l'ancienne opposition opérée par la pensée scientifique entre nature et société. L'expérience de Tchernobyl, par exemple, reflète l'impuissance des sociétés mondialisées face à la nature industriellement conçue et intégrée. De sorte que cette opposition conceptualisée au cours du XIX^e siècle servait, selon l'auteur, un double objectif : premièrement, dominer les forces de la nature contre lesquelles il convient de se prémunir ; secondement, imputer les risques naturels à des facteurs externes à la société. Cependant, aujourd'hui, en même temps qu'une appropriation de la nature par les sociétés, s'est opérée une sociétalisation des destructions naturelles, c'est-à-dire une transformation des représentations qui voit la conversion de l'idéologie de progrès en menace sociale, économique et politique. Tandis que la légitimité des constructions scientifiques de la rationalisation et à leur suite les gouvernements politiques représentatifs s'effondre, nous observons l'émergence d'une critique forte émise à l'encontre des systèmes technocratiques. C'est bien ce phénomène qui marquerait la fin de la société industrielle et de ses catégories reposant sur les concepts et idéologies de souveraineté nationale, de progrès, de la distinction de la société en classes sociales à partir de la notion de travail, et de celle entre la connaissance scientifique et la connaissance commune.

C'est pourquoi l'auteur tente de retracer le subtil équilibre qui existe entre continuités et ruptures participant à la construction des sociétés dites « modernes ». Néanmoins, Ulrich Beck s'oppose explicitement à la position d'auteurs et d'acteurs qui, en critiquant l'« irrationalité de l'esprit du temps » et en maintenant un système de valeurs positiviste, voient dans les récentes manifestations empiriques un effondrement du projet de modernité dans son ensemble. La critique vis-à-vis de « la science », de la technique et du progrès, n'entretiendrait pas un rapport d'opposition avec la modernité, mais n'en serait au contraire que l'une de ses manifestations. En d'autres termes, les sciences

institutionnalisées et intégrées à la technique auraient perdu au cours de l'histoire une partie de leur potentiel critique, portant précisément sur les conséquences sociales de la technique, et ce serait selon les conditions d'une modernité réflexive qu'une opinion publique tenterait de la réintroduire au sein des institutions scientifiques :

Au XIX^e siècle, la modernisation s'est opérée sur fond de son contraire : un monde traditionnel de la transmission, une nature qu'il s'agissait de connaître et de dominer. Aujourd'hui, au tournant du XXI^e siècle, la modernité a *détruit son contraire*, elle l'a *perdu*, et c'est à *elle-même* qu'elle s'en prend, aux prémisses et principes de fonctionnement de la société industrielle. La modernisation qui s'opère dans l'horizon d'expérience de l'époque *pré-moderne* a fait place aux problèmes d'une modernisation *autoréférentielle*. Au XIX^e siècle, on ne cessait de démystifier les privilèges et les représentations religieuses du monde ; aujourd'hui, c'est au tour de la compréhension scientifique et technique de la société industrielle classique, des formes de vie et d'activité dans la cellule familiale restreinte et dans le travail, des rôles stéréotypés dévolus aux hommes et aux femmes, etc.²⁸⁸

Or, le contenu de cette modernité réflexive entre en opposition avec le projet de modernité de la société industrielle, devenue lui-même tradition pré-moderne. Ce clivage dessine ainsi le mythe d'une société industrielle développée, avec des conceptions de « la science », de la technique, et des formes de démocratie qui lui sont propres apparaissant toujours aux yeux des acteurs institutionnels sous l'angle d'une « modernité ». L'une des manifestations de ce mythe réside dans l'idée de la fin de l'histoire sociale. Pour l'auteur, construire de nouveaux concepts permettant de penser la modernité, mais également de les faire admettre, n'est pas une tâche facile : certains penseurs les perçoivent et les critiquent comme « changement de système » par trop radical, d'autres se réfugient dans des convictions fondamentales et des catégories aujourd'hui anciennes. L'horizon posé par Ulrich Beck peut se définir par une analyse des tendances évolutives dans les domaines de la pratique sociale, en développant l'idée de modernisation réflexive de la société industrielle dans deux directions. D'abord, dans l'imbrication entre continuité et rupture, en développant l'hypothèse qu'au sein de la société industrielle, la répartition des richesses domine la répartition du risque, alors que dans le cadre de la société du risque, ce rapport s'inverse :

Les forces de production ont perdu de leur innocence dans la logique réflexive des processus de modernisation. La production de risque jette une ombre toujours plus dense sur le gain de pouvoir que représente le « progrès » technique et économique. Il n'est possible de légitimer l'existence de ces risques, « effets induits latents » que dans un premier stade. Une fois qu'ils se sont universalisés, qu'ils sont devenus l'objet de la critique de l'opinion publique et de la recherche (anti)scientifique, les risques cessent de pouvoir se cacher sous le voile de la latence, et

288 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p.22.

ils prennent une importance nouvelle et centrale.²⁸⁹

Ensuite, les menaces devenues également conséquences sociales et socialement perçues, leur potentiel culturel et politique ne constitue qu'une face de la société du risque. L'autre face est constituée par les contradictions entre modernité et contre-modernité de la société industrielle. La critique s'adresse ici directement aux conceptions scientistes que les sciences peuvent se faire d'elles-mêmes, maintenant le doute et la critique en dehors du champ de ses activités par la distinction radicale et traditionnelle posée entre les notions de science et de croyance.

D'un côté, la société industrielle voit une institutionnalisation de la science et du *doute méthodique* qui en résulte. D'un autre côté, ce doute est (dans un premier temps) circonscrit à l'extérieur, aux objets de la recherche, tandis que les fondements et les effets du travail scientifique restent préservés de tout scepticisme interne. Cette division du doute est tout aussi indispensable aux desseins de la professionnalisation qu'elle est précaire au regard du soupçon de faillibilité, qui, lui, ne peut être divisé : malgré la continuité, l'évolution scientifico-technique connaît une rupture intérieure aussi bien qu'extérieure. Le doute finit par s'étendre aux fondements et aux risques du travail scientifique – avec pour conséquences que le recours à la science se voit *généralisé* et *démystifié* tout à la fois. D'un côté, la société industrielle réalise les exigences et les formes de la *démocratie parlementaire*. D'un autre côté, le rayon d'action de ces principes est *tronqué*. Le processus subpolitique novateur qu'est le « progrès » reste du domaine d'attribution de l'économie, de la science et de la technologie, qui invalident justement les évidences de la démocratie. Cela devient problématique dans la continuité des processus de modernisation lorsque la subpolitique – face aux dangers que représentent les forces de production – prend le pas sur la politique et se met à assumer un rôle dirigeant dans la structuration de la société.²⁹⁰

La tradition liée à l'ère industrielle se trouve profondément inscrite dans la société, au niveau de ses institutions scientifiques, techniques et politiques, alors que leurs fondements s'effacent progressivement sous l'effet d'une modernisation réflexive. Pour l'auteur, cette modernisation réflexive n'est pas un constat d'échec des effets culturels des sciences vis-à-vis de la société, mais bien plutôt la preuve que celles-ci ont su transformer durablement et profondément les cadres d'analyse des phénomènes sociaux et naturels. In fine, la perception de ce potentiel de transformation sociale demeure invisible au travers d'études scientifiques ou de discours formulés au sein des dispositifs politiques parce que les manifestations empiriques de ce potentiel restent masquées par l'emploi de concepts traditionnels et dépassés au niveau méthodologique, dans ce que nous appelons une pratique théorique ontologique. La compréhension des phénomènes contemporains nécessite par conséquent de nouveaux paradigmes d'étude analytique, passant par le développement d'outils conceptuels

289 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 26.

290 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 28 - 29.

constructivistes et critiques.

Les systèmes politiques ont une part décisionnelle au travers des investissements de la politique de recherche où dans la construction d'une législation de domaines particuliers. Cependant, au sein des rapports de force, l'industrie dispose de deux avantages sur l'État : d'une part, une autonomie et une initiative dans le domaine des décisions portant sur les investissements de recherche et développement, et d'autre part une forme de monopole dans l'utilisation de la technologie. Le développement technologique est ainsi principalement entre les mains de l'industrie agissant à partir du subpolitique, et est soumis aux lois économiques : rentabilité et bénéfice des marchés, propriété des brevets, diffusion des technologies dans les entreprises... Cette division des tâches dans le système de développement des sciences et des techniques que forme le rapport entre l'État et le secteur privé favorise ce dernier. Face au renforcement de la concurrence, les entreprises doivent tout d'abord mener leurs projets dans un certain secret. Cette réalité fait que les décisions qui relèvent du domaine politique et qui émergent dans l'espace public se font toujours en aval du développement des technologies. Une fois décidées et développées, les technologies sont soumises à la logique non négligeable des instances qui les ont fait naître : elles doivent devenir rentables. Or, une opposition politique sur les technologies entraînerait en retour des conséquences économiques importantes : en retardant ou en empêchant leur mise sur le marché, des pertes seraient enregistrées par les entreprises ; se répercuteraient alors sur les impôts, les emplois directs du bassin d'activité, etc. ; et concerneraient alors in fine le domaine des responsabilités incombant aux acteurs de la représentation politique. Notons ici que le phénomène de la mondialisation des marchés s'est accompagné d'une mise en concurrence accrue des centres de recherche, et que la menace économique du dumping scientifique est de plus en plus souvent employée comme argument économique « rationnel » pour contrer une opposition publiquement formulée aux technosciences. De sorte que ces menaces potentielles mettraient largement en défaut les politiques économiques gouvernementales ou locales, déjà en difficulté face au dumping économique dans un contexte de délocalisation des travaux de production.

Par ailleurs, l'indécision du politique sur les développements technologiques est facilitée par le fait que les risques potentiels sont difficilement évaluables, et que les contre-expertises pour être mises en œuvre requièrent des délais importants. Cet état de fait participe à ce que la politique semble toujours retardataire face aux développements technologiques. C'est dans cette mesure que les instances politiques se retrouvent dans le seul rôle de légitimer des développements qu'elles n'ont ni décidés, ni même souvent réellement eu le temps d'expertiser.

Dans cette configuration de séparation des pouvoirs, la politique reste justiciable à double titre des décisions prises dans les entreprises. La légitimité dont bénéficient les entreprises, qui, dans le domaine de l'évolution technologique, font la politique dans l'ombre, ne fait l'objet que d'un prêt. Elle doit être réélaborée sans cesse par la politique, *a posteriori*, sous les yeux d'une opinion publique devenue critique. Cette nécessité de légitimer politiquement des décisions que l'on n'a pas prises se fait d'autant plus pressante que les instances politiques sont considérées comme responsables des effets secondaires. La répartition du travail attribue donc aux entreprises le pouvoir décisionnel primaire, *sans* responsabilité des effets secondaires, tandis que la politique a la mission de légitimer démocratiquement des décisions qu'elle n'a pas prises, et de « minimiser » leurs conséquences.²⁹¹

Nous assistons ainsi à un phénomène de privatisation des bénéfices s'accompagnant d'une étatisation des déficits, phénomène s'exerçant non pas exclusivement au niveau économique, mais également à celui des symboles politiques. Dans ce contexte, l'idéologie de « progrès » présente une utilité relevant de la pratique politique, car présentant sous l'apparence d'une certaine légitimité des décisions prises autoritairement : la mobilisation des idéologies de « progrès » et de l'« innovation » se substituent aux processus dynamiques et actualisés des discussions publiques.

b) Les notions de politique et de subpolitique

Comme nous l'avons vu, la société du risque se caractérise par l'impossibilité d'imputer les situations de menace à des causes externes socialement. C'est en cela que la société est confrontée à elle-même en se posant la question des processus de leur production. À l'inverse de la société à l'époque des Lumières, les sources de danger conçues dans le cadre de la modernité réflexive relèvent non plus de l'ignorance, mais du savoir et de ses effets dans la domination et la maîtrise de la nature et de l'homme. Ce qui implique une attention et une critique accrue portée sur les dispositifs de prise de décision politique. La modernité industrielle apparaît à la fois comme menace et potentiel de réponse à cette menace qu'elle a contribué à créer. Pour Ulrich Beck, les risques deviennent ici le moteur d'une transformation de la nature du domaine politique.

Dans ce cadre, le sociologue allemand avance quatre thèses. Premièrement, dans le cadre de la société industrielle, les citoyens apparaissent divisés entre les deux identités décrites par Habermas : la première est celle de l'individu citoyen qui prend conscience publiquement de son existence sur le plan politique, et la seconde celle de l'individu cette fois bourgeois allant dans le sens d'une satisfaction de ses besoins privés. D'un côté, la sphère politique et ses institutions représentatives prennent des

291 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 453 – 454.

décisions et n'exercent le pouvoir qu'avec l'accord de citoyens acceptant une domination propre à la représentation politique. Mais de l'autre côté, les activités économiques des individus bourgeois sont considérées comme apolitiques. Cette ambiguïté repose sur le postulat que se réalise un progrès résultant de contraintes technico-économiques objectives et incontournables et que, dans ce sens, l'élévation du niveau de vie participe à la justification des maux engendrés. Ainsi, les désaccords ou les critiques sur les conséquences sociales des techniques ne semblent même pouvoir infléchir ces évolutions. Tout se passe comme si le domaine technique semblait s'être de lui-même immunisé contre ceux-ci et contre les décisions politiques produites dans les systèmes représentatifs. Les innovations techniques semblent se soustraire aux processus de légitimation politique et finalement bénéficier d'une forme de légitimité en elles-mêmes, par nature. C'est dans ce sens que pour Ulrich Beck, le progrès technique assimilé idéologiquement au progrès social remplace de facto les procédures de politique représentative réifiées par les élections. Autrement dit, c'est parce que l'idéologie de progrès permet la satisfaction des besoins envisagés des individus considérés comme acteurs économiques qu'il se soustrait aux droits et devoirs de ces mêmes individus dans l'acception de leur droits et devoirs de citoyens.

Deuxièmement, aux XIX^e et XX^e siècles, la séparation entre ce qui relève du politique et de ce qui n'en relève pas se fonde sur deux éléments : d'une part, la prise en compte des inégalités sociales allait fonder la construction de l'État-social et, d'autre part, les forces productives et la scientificisation ne dépassaient pas encore les champs d'action politiques, ni ne remettaient en cause l'idéologie de progrès. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que l'on voit se dégrader ces deux éléments sous l'emprise croissante d'une organisation technocratique de la société, et la modernité réflexive va participer à la remise au cause des idéaux au fondement de cet l'État-social. Les transformations technico-économiques vont profondément modifier les structures sociales, alors que les systèmes politiques fondés sur la représentation ne vont que difficilement pouvoir prévoir ces changements et y intervenir. En résulte une impression de stagnation politique trompeuse, car consubstantielle au fait que l'on réduit ce que l'on définit fonctionnellement comme politique au simple système politique. C'est sous cet angle que les mutations technico-économiques apparaissent comme « apolitiques ».

(...) le malaise dans la politique n'est pas seulement un malaise dans la politique même, il n'est que le produit d'un *rapport déséquilibré* entre la toute-puissance de la pratique officielle qui se donne des airs politiques et devient impuissante, et une transformation très large de la société qui arrive à petits pas, en se soustrayant à la décision *mais de façon irrésistible* et apolitique. Les notions de politique et de non-politique deviennent très floues, et demandent à

être reconsidérées de manière systématique.²⁹²

Troisième thèse de l'auteur portant sur le complexe sciences sociétés : de ces deux premières évolutions résulte un effacement des frontières politiques à deux titres. Tout d'abord, avec l'accomplissement des droits de l'État-social, apparaissent d'un côté une réduction des marges de manœuvre des appareils politiques classiques basés sur la représentation, et de l'autre côté, un accroissement des aspirations à la participation politique observable lors des multiples initiatives citoyennes et des mouvements sociaux. Ensuite, l'évolution technico-économique perd son caractère apolitique dans la mesure où un potentiel de transformation et de risque s'étend, et neutralise les champs classiques de la prise de décision politique. Elle acquiert ainsi le statut d'objet subpolitique, c'est-à-dire située entre les catégories du politique et du non-politique. L'activité scientifique, à mesure qu'elle s'étend dans les aspects de la vie quotidienne, fait également décroître de manière inversement proportionnelle les formes de légitimation des systèmes politiques représentatifs. C'est dans cette mesure que ces évolutions techniques se voient sommées de se légitimer, notamment dans la mise en œuvre de débats sur le modèle dialogique.

Quatrième thèse : en même temps que s'instaurait un État-social interventionniste, apparaît un contre-courant dont le pouvoir effectif se situe hors de portée des dispositifs politiques classiques fondés sur la représentation, et le potentiel de transformation politique de la société se trouve pour bonne part transféré à des domaines auparavant non politiques. Ce basculement n'implique pas cependant que les institutions impliquées, qu'elles soient politiques ou scientifiques, changent officiellement leurs champs d'attribution respectifs. Finalement, deviennent perceptibles des transformations majeures largement soustraites aux possibilités de l'action politique et dans le même temps une opinion publique critique appelant à une action politique envers ces techniques. D'un côté, le domaine politique semble s'éloigner de ses fondements légitimes démocratiques et, de l'autre, les décisions prises dans les domaines économiques et scientifiques ne peuvent non plus répondre de cette légitimité. Les sciences de la nature demeurent sous l'emprise de leurs propres logiques institutionnelles et idéologiquement coupées des conséquences sociales de leurs choix.

Les débats concernant les mutations technico-économiques apparaissent sous l'angle de l'ambivalence. D'une part, est rendue perceptible une limitation des capacités d'action politique face aux acteurs industriels et scientifiques. Mais de l'autre, le système politique classique se considère toujours comme dispositif exclusif de réponse à ces mutations. Ulrich Beck observe une double

292 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 403 – 404.

tendance, avec premièrement une extension de l'influence technocratique sur les instances politiques parlementaires et exécutives, et deuxièmement l'apparition de groupes de pressions agissant dans ces mêmes instances. L'existence de ces deux mouvements se justifierait par la réponse aux besoins croissants de scientificisation des décisions politiques et leur appui sur des énoncés scientifiques au travers d'un recours à l'expertise. Ce qui relève du politique ne pouvant être recouvert par les instances traditionnelles, de multiples débats furent engagés dans les années 1970 et 1980 afin de palier au problème d'un rétrécissement du champ d'action politique : associations, syndicats, tous les intérêts organisés devaient pouvoir prendre part aux choix politiques. La constitution de l'État en État social était prise comme preuve d'une autonomie relative des structures politico-administratives face aux intérêts économiques. Mais durant les années 1980, l'État social a perdu pour partie son potentiel utopique du fait de sa propre réalisation. Tandis que celui-ci se heurte aux intérêts des investisseurs, les effets secondaires de la réalisation de l'État social deviennent de plus en plus perceptibles, et particulièrement dans le rapport tronqué qu'il instaure entre ses objectifs et ses méthodes, notamment dans la violence, la normalisation et le contrôle qu'il exerce dans les domaines de la communication quotidienne. La nouvelle complexité qui en résulte est également en lien avec deux autres phénomènes propres aux démocraties de masse : d'un côté, un retrait progressif des pratiques électorales par les citoyens et d'un autre côté, une mobilisation massive dans les mouvements sociaux. L'électorat devenant de plus en plus fluctuant, à l'inverse des périodes antérieures où les électeurs étaient plus fidèles aux partis politiques, Ulrich Beck voit le besoin renforcé pour les partis de développer des stratégies de communication toujours plus poussées de conquête et de séduction. Mais en même temps, l'écart grandissant entre aspirations de la population et structures partisans donne une visibilité et une force nouvelles aux mouvements sociaux.

Cet auteur observe ainsi une perte de contrôle relative des institutions de la représentation politique sur les phénomènes sociaux de la modernité réflexive, phénomène engendrant à son tour la formation de nouvelles cultures politiques. Ensuite, l'implication croissante des techniques et des sciences sur les terrains économique et politique fait disparaître les fondements de l'idéologie de progrès. Ces deux mouvements font ainsi disparaître les frontières héritées de la tradition du politique et du non-politique.

(...) au cours de ce siècle, plus on a conquis de droits politiques, plus on les a affirmés et *habités*, plus le primat du système politique a été remis en question, et plus la concentration du pouvoir décisionnel au sommet du système politico-parlementaire est devenue fictive. À cet égard, dans la seconde moitié de ce siècle, l'évolution politique a été marquée par une *solution de continuité*, et ce non seulement dans son rapport aux domaines d'activité de

l'évolution technico-économique, mais aussi dans sa structure interne : la notion, les fondements et les instruments même de la politique (et de la non-politique) deviennent flous, ouverts, et il devient nécessaire de les redéfinir historiquement.²⁹³

La concentration des pouvoirs politiques dans le système représentatif relève de la conception naïve que l'on peut à la fois assurer les droits démocratiques des citoyens tout en assurant une domination sur ces derniers. C'est ainsi que dans ces systèmes, le potentiel de pouvoir dévolu aux citoyens est restreint au choix des dirigeants qui exerceront cette domination. De ce fait, pour l'auteur, les structures politiques traditionnelles et les décisions qui y sont prises s'accompagnent à leur marge, à partir du subpolitique, de réseaux informels de négociation et d'éventuelles résistances. Ceux-ci doivent y être mis en visibilité et pleinement intégrés, en déconcentrant les instances du pouvoir. En d'autres termes, ce que l'on nomme la « politique de couloir » doit être rendue publique, visible, discutable et discutée. C'est dans ce sens que l'auteur en appelle à un processus de démocratisation. Sans cela, la concentration et la spécialisation des structures politiques représentatives participe à la fiction d'une régulation de la modernité, tandis que le maintien de telles structures liées à la tradition termine de les déposséder de leurs réelles fonctions politiques.

Pour résumer les liens établis par Ulrich Beck entre domaine politique et subpolitique, le politique se définit ici dans son aspect fonctionnel et sous la forme d'un champ d'activités propres aux acteurs politiques de la représentation, tandis que le subpolitique représente une catégorie plus large représentant tout ce qui ne relève pas de la première. Ainsi, le domaine subpolitique peut être schématiquement divisé en deux catégories selon les propositions de cet auteur. La première est constituée par les institutions constituées principalement par les acteurs économiques, industriels ou scientifiques et qui tendent à se substituer aux forces politiques traditionnelles. La seconde, selon cette approche, repose sur des forces civiles et demeure largement exclue des processus de prise de décision politique conventionnels et dans les cadres d'analyse sociologique si les chercheurs s'en tiennent aux concepts et théories classiques.

c) La modernisation réflexive entre scientificisation primaire et secondaire

Selon la perspective théorique d'Ulrich Beck, une culture politique vivante et en formation transforme également les données issues de la sociologie politique classique, dans le sens où elle

293 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 413.

s'oppose au modèle rationaliste et hiérarchisé de la politique représentative, dont in fine elle refoule les formes de légitimité historiques. Celle-ci s'appuie en revanche sur des théories axées sur la discussion et l'interaction. De nombreuses études récentes prennent ainsi depuis les années 1980 pour définition de la politique une notion plus souple et moins fonctionnaliste, à contre-courant des hiérarchies formelles préétablies. Celles-ci ont notamment insisté sur la prédominance de l'emploi de canaux horizontaux au sein des systèmes administratifs ouvrant sur un potentiel de participation à de nouveaux acteurs. Cependant, le champ politique apparaît toujours de l'extérieur comme reposant sur une forte organisation verticale, tandis que la fiction du système politique comme centre des processus de décision politique continue d'être entretenue. Les pressions de la modernité sur les systèmes politiques contribuent à réduire leurs marges de manœuvre, tout en ouvrant des possibilités d'intervention nouvelles.

(...) l'arène du débat sur la politique technologique a vu arriver de nouveaux groupes qui n'étaient pas du tout prévus dans l'organisation des intérêts internes à l'entreprise, et dans ses formes de perception des problèmes. Par exemple, dans les conflits sur les centrales nucléaires, les patrons et les syndicats qui garantissaient jusqu'alors le consensus sur la technique ont été relégués sur les gradins des spectateurs, tandis que les débats prenaient la forme d'une confrontation *directe* entre le pouvoir étatique et les protestations des citoyens, soit *un scénario social et politique radicalement transformé*, entre des acteurs qui au premier abord n'avaient en commun que leur rapport très lointain avec la technique.²⁹⁴

Pour lui, ce changement d'arène est la conséquence d'un débordement des structures traditionnelles par les risques potentiels des technologies industrialisées. De plus, ces nouvelles formes d'expression peuvent être considérées comme un indice empirique d'une transformation de l'engagement et de la participation politique en dehors des structures traditionnelles, constituant les signes d'une pratique active liée à une nouvelle culture émergeant à partir du subpolitique. Enfin et dans le même mouvement, cette nouvelle culture se distingue profondément des dogmes liés à la tradition sur le plan scientifique, et constitue à la fois une nouvelle culture scientifique :

En fin de compte, la science se révèle elle aussi incapable d'être source de légitimation. Ce ne sont pas des incultes et de nouveaux adeptes de la culture de l'âge de pierre qui mettent en garde contre les dangers, mais de plus en plus souvent des gens qui sont eux-mêmes des scientifiques – techniciens spécialistes du nucléaire, biochimistes, médecins, généticiens, informaticiens, etc. – ainsi que d'innombrables citoyens à la fois concernés par les menaces et compétents. Ils savent argumenter, sont bien organisés, disposent parfois de leurs propres journaux, et sont en mesure de fournir des arguments devant l'opinion publique et les tribunaux.²⁹⁵

294 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 433.

295 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 434.

Comme on le voit selon cette perspective, les transformations culturelles participent directement ici à un réagencement des dispositions de l'espace public et de la pratique de ses dispositifs : elles s'opposent frontalement à l'évolution des technosciences en rejetant les anciennes formes de consensus basées sur une tradition des sciences et de la politique, et voient une disparition de la confiance aveugle supposée dans ses stades historiques antérieurs. C'est dans ce contexte qu'Ulrich Beck va développer le concept – heuristique dans le cadre de notre travail – de modernisation réflexive, qui se base sur la distinction entre deux époques de scientificisation. La première, héritage de la tradition, est celle d'une scientificisation primaire, ou encore scientificisation simple, et la seconde est celle de la scientificisation secondaire, ou réflexive. Dans le cadre de la société du risque, se déploie une nouvelle dynamique de conflit qui s'émancipe largement des cadres conventionnels d'analyse ou d'organisation, orientés sur les catégories analytiques usuelles : entre les distinctions de classes à partir de la notion de travail, entre nature et culture, entre « gauche » et « droite » au niveau des partis politiques, etc.

La différence entre la société industrielle et la société du risque ne coïncide donc pas avec la différence entre la « logique » de la production de richesse et la « logique » de production du risque ; elle réside dans *l'inversion des priorités*. La notion de société industrielle présuppose la *prédominance* de la « logique de la richesse » et affirme sa *compatibilité* avec la répartition du risque, tandis que la notion de société du risque affirme l'*in-compatibilité* de la répartition des richesses et de la répartition du risque, et la *concurrence* de leurs « logiques ». ²⁹⁶

Selon cette acception de la modernité, la modernisation réflexive produit un effacement des frontières entre politique et science. Si, auparavant, on devait imputer les situations de risques à des phénomènes externes (aux dieux ou aux forces de la nature), les risques contemporains sont actuellement attribués à une construction sociale propre à une configuration spécifique des institutions scientifiques et politiques, dans laquelle « la science » joue à la fois les rôles premièrement de cause, au moins partielle, des risques, deuxièmement d'instance de définition de ces risques et troisièmement de solution envers ces mêmes risques. En d'autres termes, « la science » se voit dans une telle configuration institutionnelle sans réel contre-pouvoir : elle joue à la fois les rôles de juge et de partie dans toutes les affaires portant sur ses propres développements. L'auteur va développer quatre thèses fondamentales autour de la notion de modernisation réflexive.

Premièrement, si lors de l'époque industrielle, se pratique une scientificisation primaire qui, à partir d'un monde préétabli, postule un progrès sur les phénomènes naturels, sociaux et humains, lors de la

296 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 339.

phase postindustrielle, les sciences sont confrontées à leur propres créations et carences institutionnelles. Elles apparaissent donc aux yeux d'une opinion publique comme une construction sociale spécifique à une configuration historique relevant du particulier.

La logique évolutive de la première phase repose sur une *semi*-scientification, une scientification *tronquée* dans laquelle les visées de la rationalité scientifique – monopole de la connaissance et rationalité émancipatrice – échappent encore à l'utilisation méthodique du doute scientifique. La seconde phase repose sur une scientification *extrême* qui soumet au doute scientifique jusqu'aux fondements intrinsèques et aux conséquences externes de la science elle-même. On obtient donc un *désenchantement double*, portant sur la prétention à la vérité et à la logique des Lumières. Le passage d'une configuration à l'autre s'opère donc bien dans la *continuité* de la scientification, mais il entraîne une *transformation radicale* des relations qu'entretient le travail scientifique à l'intérieur et à l'extérieur de son domaine propre.²⁹⁷

Ainsi, lors de la phase de scientification réflexive, une inversion des rôles s'opérerait entre « profanes » et experts dans l'espace public, dès lors que les thématiques rendues publiques concernent directement les affaires scientifiques : les experts sont jugés « irrationnels » face au poids de leurs propres intérêts politiques et économiques dans ce type de débats; tandis que les « profanes », extérieurs et étrangers à ces intérêts, apparaissent en situation de « neutralité » et d'« objectivité », c'est-à-dire distanciés vis-à-vis des contingences socioprofessionnelles qui pèsent nécessairement sur toute institution scientifique. Ils se trouveraient par conséquent mieux disposés à définir les lignes d'une politique tournée vers la réalisation d'un intérêt général et collectif, émancipé des intérêts militaires, politiques, industriels et/ou économiques.

Pour le sociologue allemand, la scientification positive dans sa première phase, opère un double mouvement. D'un côté elle participe à l'extension et à la propagation du doute méthodologique dans les institutions scientifiques et chez ses acteurs. Mais de l'autre, elle emploie de manière totalitaire et autoritaire ses résultats scientifiques comme preuve éclatante de sa supériorité sur les autres formes de pensée, vis-à-vis de son extérieur communautaire. Ainsi, dans la confrontation qui naît dans l'espace public autour de l'objet « science » se produit une image contradictoire : d'une part, on y célèbre les succès inhérents aux avancées scientifiques et, d'autre part, on y recense également les multiples cas de faillibilité dans la tentative de contrôle par une objectivation technique des phénomènes naturels et sociaux.

Cette figure d'une foi inébranlée dans la science et le progrès est typique de la modernisation de la société

297 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 341 – 342.

industrielle jusque dans la première moitié du XX^e siècle (la certitude allant cependant en déclinant). Dans cette phase, la science est confrontée à une pratique et une opinion publique dont elle peut vaincre les résistances, forte de l'évidence de ses succès, en promettant que l'homme se libérera des contraintes dont le sens lui échappe. À mesure que le modèle *réflexif* prend de l'importance (et l'on perçoit les premiers signes d'une évolution en ce sens dès le début du XX^e siècle, dans l'essor de la sociologie du savoir, dans la critique idéologique, dans le travail épistémologique sur la faillibilité, dans la critique des experts, etc.), la situation change radicalement : au moment du passage à l'application pratique, les sciences sont confrontées à leur propre passé et à leur propre présent objectivé : elles sont elles-mêmes le produit et les productrices de la réalité et des problèmes qu'elles doivent analyser et résoudre.²⁹⁸

Deuxième point de la modernisation réflexive : celle-ci voit une remise en cause des compétences liées à l'expertise définie fonctionnellement, ou autrement dit, le monopole revendiqué par les acteurs de la science portant sur un accès à la connaissance et à la « rationalité » se voit contesté.

(...) la science devient *de plus en plus nécessaire* mais *de moins en moins suffisante* à l'élaboration d'une définition socialement établie de la vérité. Cette faillite n'est pas le fruit du hasard. Elle n'est pas non plus imposée aux sciences depuis l'extérieur. Elle est bien plutôt une conséquence du succès et de la différenciation des ambitions scientifiques, le produit de la réflexivité de l'évolution scientifico-technique dans le contexte du risque : d'un côté, la science, qui s'en prend à elle-même à l'intérieur comme à l'extérieur, se met à appliquer la force méthodique de son doute à ses propres fonctionnements et à leurs conséquences pratiques. Du même coup, la prétention à la connaissance et à l'établissement de la vérité dans la logique des *Lumières* recule systématiquement devant le faillibilisme *trionphant*, produit de la méticulosité scientifique.²⁹⁹

Dans le même temps, les processus de différenciation et de spécialisation des sciences affectent leurs rapports avec leur extérieur communautaire. Une diversification des thématiques, formes de communication, type de discours et postures des acteurs de la recherche se produit, tandis que l'on observe, premièrement, une multiplication des disciplines, théoriciens et paradigmes dans ce que l'on appelle à tort la science et, secondement, une perception réflexive accrue de l'interpénétration des intérêts de la communauté scientifique avec les intérêts des autres acteurs sociaux. Là où, pendant la phase de scientificisation primaire « la science » parlait d'une seule voix, les sciences lors de la scientificisation secondaire entrent publiquement en conflit, ou du moins en discussion, les unes avec les autres. Les débats scientifiques sur le réchauffement climatique constituent un bon exemple de l'accroissement de la mise en visibilité des désaccords internes des acteurs scientifiques dans l'espace public. Pour cette raison, selon Ulrich Beck, l'ensemble des acteurs extérieurs à « la science » fonctionnellement conçue, tendent à devenir « coproducteurs actifs » dans les discussions scientifiques

298 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 342 – 343.

299 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 344.

et dans les processus de définition d'une réalité produite socialement. « Actifs », car la multiplication des actes de parole provenant des acteurs scientifiques demande une réception réflexive, et même parfois sélective, portant sur la posture, le rôle et les intérêts de leurs auteurs. « Coproducteurs » dans le sens des modèles théoriques circulaires de la communication, en raison d'abord de cette posture de réception active, mais également dans le sens où les acteurs sociaux externes tentent de manière croissante d'investir l'activité scientifique pour tenter d'en infléchir les conséquences sociales, notamment à partir des sphères de l'économie et de la politique.

Les « objets » de la scientificisation deviennent aussi des « sujets » au sens où ils peuvent et doivent gérer activement des offres d'interprétations scientifiques hétérogènes. Il ne s'agit pas alors uniquement de choisir entre des visées ultrasécialisées et contradictoires ; car on peut également les jouer les unes contre les autres. On doit en tout cas les réagencer selon des combinaisons nouvelles pour obtenir une image globale utile. La scientificisation réflexive ouvre donc aux destinataires et usagers de la science dans la société de *nouvelles possibilités d'influence et d'action* dans les processus de production *et* dans l'utilisation des résultats scientifiques. Cette évolution est extrêmement ambivalente : elle permet à la pratique sociale de s'émanciper *de* la science *par* la science ; dans le même temps, elle immunise les idéologies et point de vue d'intérêts socialement institués contre les visées strictement scientifiques, et ouvre la voie à une féodalisation de la pratique scientifique instrumentalisée par les intérêts économique-politiques et la « puissance des nouvelles croyances ».³⁰⁰

Troisièmement, du fait de l'accroissement de la pression exercée par l'opinion publique à l'endroit des sciences dans l'espace public, leur fonctionnement se transforme progressivement dans deux directions opposées. D'un côté, elles présentent une fonction que l'auteur nomme de « briseurs de tabous », en exerçant une pensée critique sur les objets de l'environnement, et en opérant progressivement et sur le long terme une rationalisation des préjugés, croyances et idéologies, afin d'atteindre leur objectif théorique : la production d'une connaissance distanciée. Mais d'un autre côté, sous l'influence de l'accroissement des contraintes objectives définies par Habermas, elles tendent également à assumer la fonction inverse, celle de « constructeur de tabous » afin de maintenir et pérenniser des intérêts et logiques institutionnels. Les sciences oscillent ainsi entre des postures alternant entre ouverture critique et clôture critique, entre engagement et distanciation ; et cette alternance entraîne et renforce la mise en visibilité publique de postures contradictoires entre les acteurs de la recherche eux-mêmes, au sein d'une même « communauté ». Il peut être intéressant ici de revenir brièvement sur les propositions épistémologiques de Norbert Elias. Pour lui, l'extrémité de son modèle des sciences s'intéressant à des objets à faible niveau d'intégration réciproque, que Jürgen Habermas nomme sciences nomologiques, produirait de nouvelles représentations de la nature plus

300 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 344 – 345.

adaptées et distancées, mais aussi, dans le même temps, de nouvelles représentations idéologiques, alors engagées dans le cadre de l'étude des phénomènes sociaux, allant dans le sens d'une clôture critique. Les sciences de la nature, en tentant d'approcher les phénomènes à haut degré d'intégration réciproques, auraient ainsi une fonction essentiellement idéologique. Et c'est en cela que les cadres formulés autour des distinctions nature contre culture, science contre technique, rationalité contre subjectivité, etc., participeraient plus à la fermeture idéologique qu'à l'ouverture distancée de la pensée appliquée au domaine des problématiques du complexe sciences sociétés.

Quatrième thèse d'Ulrich Beck portant sur la définition du concept de modernisation réflexive, l'auteur observe une aspiration à la redéfinition de la rationalité scientifique, et à un dépassement de la rationalité positiviste, à partir de l'expérience sociale et du constructivisme :

L'hypothèse est la suivante : les « contraintes objectives », les « effets secondaires latents » qui représentent la dynamique propre de l'évolution scientifico-technique sont, eux aussi, fabriqués, et donc, par définition supprimables. Le projet d'émancipation rationnelle de la modernité n'est pas achevé : il a beau s'être incrusté dans la perception dominante que l'on a de la science et de la technologie, il pourrait être transformé par une revivification de la raison, et prolongé en une théorie dynamique de la rationalité scientifique qui exploiterait l'expérience historique et continuerait à évoluer en tirant les leçons de cette expérience.³⁰¹

Dans ce sens, la modernisation réflexive place sous le projecteur du principe de publicité, des questions fondamentales ayant trait directement à la définition des sciences et de leurs fonctions sociales :

Ce qui est décisif, c'est plutôt de savoir *quel type de science est susceptible d'intégrer d'emblée à sa démarche les éventuels effets induits prétendument imprévisibles*. La science restera-t-elle engoncée dans l'*hyperspécialisation* qui est à l'origine des effets induits, et qui semble apporter chaque jour la preuve de leur caractère « inévitable », ou saura-t-elle trouver et développer une capacité nouvelle à la spécialisation sur le lien ; saura-t-on renouer avec la *capacité d'apprentissage* dans le rapport aux effets pratiques, ou continuera-t-on à refuser de les voir, et à créer ainsi des *situations irréversibles* qui reposent sur le *présupposé de l'infailibilité* ; dans quelle mesure les *tabous pratiques* des risques « imputables à la civilisation » seront-ils forgés ou brisés scientifiquement par toutes les variables et les causes évoquées ici ; en d'autres termes les risques et les menaces seront-ils interprétés de façon méthodico-concrète, déployés scientifiquement, ou banalisés et occultés ?³⁰²

301 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 346

302 Beck, Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, p. 346 – 347.

3.1.3) Le cadrage discursif des discussions publiques à thématiques scientifiques

Dans le prolongement de la proposition des notions de scientificisation primaire et de scientificisation secondaire développées dans le but d'expliquer l'évolution historique du complexe sciences sociétés entre d'une part, une phase expansionniste et d'autre part, une phase critique des sciences alors socialisées et perçues comme telles, mouvement reliant des catégories et des pratiques épistémologiques à des catégories et des pratiques politiques, surgit une nouvelle question concernant alors directement notre problématique à l'endroit des pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche. En effet, brièvement, si la phase de scientificisation primaire semble pouvoir être associée à une pratique de la vulgarisation de la part des acteurs de la recherche, et être tournée vers l'objectif d'une résolution de manière univoque des problèmes liés à la perception d'un fossé des connaissances entre, d'un côté des scientifiques conçus comme « rationnels » et, d'un autre côté, des acteurs civils jugés « irrationnels ». À l'inverse la phase historique de la scientificisation secondaire repose sur une critique des limites institutionnelles classiques fondées sur la représentation dans les potentiels d'une énonciation critique et socialement distribuée entre acteurs internes et externes à la communauté scientifique, portant sur l'intégration des sciences dans les sociétés. Et cette seconde phase historique appellerait au développement des dispositifs et des normes d'une action communicationnelle reposant sur le modèle dialogique.

Or, ce basculement théorique entre modèles n'est pas sans entraîner des conséquences importantes dans l'emploi des théories de la communication, entre modèles linéaires et modèles circulaires. En effet, ce mouvement appelle à un double élargissement des discussions à thématique scientifique : un élargissement des conditions d'accès aux discussions publiques à de nouveaux acteurs sociaux, mais aussi un élargissement des manières de cadrer les sujets relatifs aux sciences dans les débats publics. Durant la phase de scientificisation primaire, nous pouvons considérer que les pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche pouvaient traditionnellement se limiter aux actes d'une énonciation performative dans la distinction du « vrai » représenté fonctionnellement par les acteurs scientifiques, et du « faux » alors représenté par une opinion publique fictive composée à partir de la figure mythologique du « profane ». À l'inverse, durant la scientificisation secondaire, en même temps que les sciences, leurs énoncés et leurs méthodes critiques débordent de leur cadre institutionnel et fonctionnel pour investir l'ensemble des composantes sociales. Une aspiration portée par les mouvements sociaux et une « société civile » vise au développement des pratiques communicationnelles liées au modèle dialogique.

Une publicisation s'inscrivant dans le cadre traditionnel d'une scientificisation primaire repose alors sur une pratique communicationnelle linéaire selon les catégories et systèmes de valeurs de la vulgarisation, c'est-à-dire dans une perspective diffusionniste, asymétrique et fonctionnaliste, réservant une prévalence aux actes expressifs des acteurs de la recherche selon une valorisation des résultats et effets sociaux des produits des sciences. Selon une perspective épistémologique positiviste, la technique serait alors mise en avant pour illustrer concrètement les avantages sociaux de « la science » sur les formes de savoirs antérieurs. À l'opposé, une publicisation s'inscrivant dans le cadre « moderne » d'une scientificisation secondaire reposerait sur une pratique communicationnelle circulaire selon les catégories et systèmes de valeurs d'un modèle dialogique, c'est-à-dire selon une perspective symétrique et pragmatique. Du point de vue des acteurs scientifiques, alors que les normes de la vulgarisation lors de la scientificisation primaire impliquent théoriquement le recours pratique à une communication envisagée à l'aune d'une communication-diffusion. De leur côté, les valeurs culturelles dialogiques qui apparaîtraient lors de la scientificisation secondaire, supposent théoriquement, quant à elles, le recours pratique à une communication envisagée sous les auspices d'une co-construction de sens. Or, cette co-construction de sens présuppose un élargissement des cadres discursifs usuels, reposant initialement sur « une science » envisagée sous le seul angle de la technique, pour alors s'élargir à un angle « sociétal », englobant les thématiques des méthodes et des configurations sociales dans lesquelles s'inscrivent les travaux et résultats scientifiques eux-mêmes.

Ayant pour souci la volonté d'éclaircir un hypothétique élargissement des cadres énonciatifs dans les discussions publiques portant sur les thématiques scientifiques, nous allons nous pencher maintenant sur les notions de triple traduction et de collectif de recherche, telles que proposées par Callon, Lascoumes et Barthe dans l'ouvrage *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, publié en 2001. La notion de triple traduction propose une catégorisation des types d'activités socioprofessionnelles des acteurs de la recherche, permettant à son tour une catégorisation des cadres discursifs mobilisés dans les dispositifs de publicisation des sciences. Les auteurs présentent ici une perspective assez proche de celles présentées par les auteurs précédemment mobilisés, quoique avec certaines différences de fond sur lesquelles nous n'avons malheureusement pas la place de nous étendre ici. Par exemple, à la notion de « système d'intelligence distribuée » proposé par les auteurs et que nous écarterons, nous préférons celle de « phénomène social non planifié » développée par Norbert Elias et s'adaptant mieux à la mise en confrontation empirique permise par notre corpus. Retenons principalement que ces auteurs partent, à l'instar des auteurs de l'École de Francfort, de la critique de ce qu'ils nomment « un double silence imposé ». En effet, selon eux, au silence imposé aux

citoyens dans les systèmes politiques formés par les structures institutionnelles de la représentation, correspond un autre silence au sein des institutions scientifiques, imposé à ces mêmes citoyens dans ce qui relève des choix techniques. Cette position théorique originale inclut par conséquent la conception d'une représentation cette fois opérée à partir du champ des activités et acteurs scientifiques. Ces auteurs vont notamment apporter de nouveaux éléments qui vont enrichir l'histoire de l'évolution des sciences que nous tentons de retracer à grands traits au cours de ce travail de thèse.

Pour Callon, Lascoumes et Barthe, au cours de l'histoire des sciences et depuis le siècle des Lumières, des transformations sociologiques majeures peuvent être observées au sein des structures spécifiques propres à l'activité scientifique et par conséquent au-delà, dans la manière même de construire la connaissance. Un mouvement de confinement serait observable entre, d'une part, une époque lointaine où les recherches sont opérées plutôt individuellement ou en petits groupes, et souvent financées sur fond propre ou par mécénat ; et, d'autre part, l'époque contemporaine, où poursuivre une activité scientifique requiert des structures techniques et institutionnelles plus lourdes et complexes, et des financements nettement plus importants. En d'autres termes, les structures de la recherche scientifique, préalablement organisées « artisanalement », cèdent la place à une recherche institutionnalisée autour de structures techniques et sociales de plus en plus complexes. Selon les auteurs, ce mouvement produit deux conséquences. Premièrement, il remet en cause la distinction traditionnelle résidant dans la différenciation des notions de science et de technique. Au sein de l'activité scientifique observée du point de vue de la sociologie des sciences, la science détermine la technique, mais, dans le même temps, le potentiel technique commence progressivement à déterminer les phénomènes de construction des savoirs scientifiques. Cet argument est de l'un de ceux qui fondent l'emploi de la notion récente de technoscience. Les accélérateurs de particules, les cuves à neutrinos, le centre de recherche Clnatec, les satellites Planck ou Hubble constituent des exemples illustrant une tendance générale à la réorganisation sociale de la recherche structurée autour de grands outils et d'équipes de travail étendues. Or, deuxièmement, cette forme de recherche par grands éléments nécessite des investissements lourds, de la part de l'État et/ou du secteur privé, dont nous pouvons supposer qu'ils renforcent l'influence de contraintes sociales externes sur l'activité de production du savoir scientifique : dans la liberté de choix du thème des travaux par les chercheurs, dans les injonctions de rentabilité à court terme, propres aux systèmes de l'économie capitaliste avancée ou aux systèmes politiques représentatifs, c'est-à-dire calqués sur la durée des mandats électifs à l'échéance desquels il convient de produire publiquement des résultats positifs. Ainsi, pour les auteurs, la recherche tend à se confiner socialement afin de se faire plus efficace, productive et rentable.

La course au confinement touche tous les compartiments de la recherche scientifique, n'épargnant aucune discipline. La physique des particules s'enferme et s'enterre dans des accélérateurs de plus en plus puissants ; la biologie n'est pas en reste, lorsque, attachée à décrypter les différents génomes, elle s'alourdit dans des séquenceurs de plus en plus performants ; même les sciences sociales, à l'instar de l'économie, partagent ce destin. (...) Avant d'analyser en détail les mécanismes de ce confinement pour élucider les raisons de son efficacité, mais également pour mieux identifier les problèmes qu'il pose, il n'est pas inutile d'essayer de comprendre comment on en est arrivé à ce grand partage entre profanes et scientifiques. En un mot, il faut retracer, même brièvement, cette histoire qui est celle de l'établissement progressif de ce qu'on peut appeler la recherche de laboratoire, celle qui pour accroître sa productivité s'est mise à distance du monde.³⁰³

À ce titre, trois régimes de science se succèdent depuis le XVII^e siècle. À cette époque, la publicité scientifique est structurée selon les normes propres au régime de la curiosité : les expériences scientifiques sont présentées dans les dispositifs culturels de l'espace public avec pour objectif de produire des résultats alors surprenants et spectaculaires. Les publics, constitués alors des individus issus de la bourgeoisie ou de l'aristocratie, ont pour fonction de par leurs propres statuts sociaux, de légitimer la valeur de l'expérience produite³⁰⁴.

La position des nouveaux philosophes (c'est le nom que l'on donne alors à ceux qu'on appellera plus tard des scientifiques) entre en conflit frontal avec celle des anciens philosophes, puisque leur seule obsession est d'organiser des expériences improbables pour mettre en scène des phénomènes jamais vus. Le langage d'alors trahit cette opposition, en distinguant l'*experientia*, qui désigne l'expérience commune partagée par tous, y compris par celui qu'on appellerait maintenant l'homme de la rue, et l'*experimentum*, expérience singulière, originale, accessible seulement au petit nombre de ceux qui ont été conviés à assister à son organisation. L'*experientia*, par définition, n'a pas besoin de mise en scène publique, puisqu'elle fait corps avec le public ; l'*experimentum*, au contraire, puisqu'il est singulier et local, est confronté avec le problème de sa publicité et du crédit qu'on peut lui accorder.³⁰⁵

À la fin du XVII^e siècle apparaîtrait un nouveau régime, le régime de l'utilité. Avec le développement de nouveaux canons scientifiques, la reproductibilité de l'expérimentation, à partir de laquelle on juge la valeur « universelle » et non plus singulière d'une connaissance scientifiquement élaborée, la pratique communicationnelle scientifique se transforme. Les acteurs scientifiques doivent alors procéder à une mise en commun transparente des méthodes sur un plan technique et à une normalisation des critères et des outils d'expérimentation, afin que d'autres chercheurs puissent vérifier d'eux-mêmes les propositions avancées, dans des conditions jugées analogues. « La science » devient

303 Callon, Michel, Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, éditions Seuil, 2001, p. 66 – 67.

304 Cf également Christian Licoppe, *La formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630 – 1820)*, La découverte, 1996.

305 Callon, Michel, Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, éditions Seuil, 2001, p. 70.

ici également une question relative au partage des techniques entre chercheurs. Elle doit répondre à une injonction de « communicabilité » entre acteurs scientifiques.

L'importance accordée à la reproductibilité conduit tout droit à la théorie. Le régime de la curiosité visait à la construction et à la validation des faits « isolés ». Pour le régime de l'utilité, la multiplication de faits stables, reproductibles et maîtrisables permet de remonter aux principes. (...) La prédiction de principes généraux articulés les uns aux autres et donnant forme à une théorie ouvre la voie à de nouvelles formes de confiance et de circulation de la vérité. (...) Chaîne d'instruments, de corps disciplinés (ceux des expérimentateurs), énonciations de principes généraux et formulation de systèmes théoriques ; voilà de quoi sont faites les pratiques scientifiques, voilà ce qui assure la validité des résultats.³⁰⁶

Un régime de l'exactitude apparaît enfin à la fin du XVIII^e siècle, avec une aspiration croissante à la précision des résultats chez les praticiens, permettant de faire concorder au mieux les résultats expérimentaux aux systèmes théoriques conçus comme « lois universelles ». Cette aspiration voit le développement d'outils techniques de plus en plus importants et imposants, confinant alors l'activité de recherche au sein des laboratoires. « La science », selon cette acception, quitte définitivement l'espace public et se replie dans des structures institutionnelles, cloisonnées vis-à-vis de l'extérieur communautaire, mais également coupée d'une partie de la communauté par les phénomènes de spécialisation croissante et de compétition qui s'y exercent. Les auteurs notent cependant que ce mouvement de « confinement » verra dans le même temps un renforcement des partenariats économiques avec certains acteurs externes, et tout particulièrement ceux des secteurs industriels, politiques et militaires, notamment durant la guerre froide. Cette différenciation entre régimes historiques de science est intéressante, car elle insiste sur le fait que les sciences actuelles peuvent être comprises en tant que résultat d'un processus historique et socialement orienté, composé de pratiques, de normes et de correspondances entre politique et activité épistémologique. Dans ce sens, la recherche confinée n'est pas une forme d'organisation « naturelle » ou « objective » des institutions scientifiques, mais seulement une configuration singulière parmi une diversité de mondes possibles. Par ailleurs, Callon, Lascoumes et Barthe avancent l'idée d'un renforcement contemporain des contraintes objectives externes et internes sur l'activité scientifique elle-même. Toutefois, celles-ci se réalisent selon des conditions spécifiques : le mouvement de confinement des sciences réclame parallèlement une mise à distance de l'opinion publique et un rapprochement vis-à-vis des acteurs politiques et industriels. Contre une théorie par trop formelle se focalisant sur une distinction interne vis-à-vis de l'externe, cette approche théorique originale voit bien plutôt un phénomène tantôt d'inclusion, tantôt

306 Callon, Michel, Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, éditions Seuil, 2001, p. 71 – 72.

d'exclusion des acteurs externes, suivant que ceux-ci disposent de moyens, financiers, humains, structurels, etc., permettant aux activités et institutions scientifiques de se maintenir ou de se développer. Cette perspective théorique ouvre ainsi notre travail à une réflexion portant sur un phénomène de sélection des composantes externes tolérée à participer à la formation des collectifs de recherche, et donc à participer aux phases initiales de cadrages des travaux et activités de recherche. Ainsi, nous pouvons supposer un traitement différencié des acteurs externes, réalisés en fonction d'enjeux spécifiques, suivant qu'ils s'apparentent à des ressources opératoires potentielles ou à une opinion publique. Le collectif de recherche se compose ainsi d'éléments et d'acteurs hybrides : les acteurs de la recherche en premier lieu et de manière plus ou moins ouverte à une pluridisciplinarité. Lors de ces phases, les objets techniques jouent eux-mêmes un rôle qu'il convient de ne pas négliger : par exemple, la qualité des énoncés scientifiques produits en astronomie dépend également fortement de celle des instruments mobilisés, et par extension des producteurs de tels instruments. Mais de même, ce collectif est composé et ouvert aux acteurs externes jouant une influence sur les travaux, en amont au cours de leur problématisation, pendant la phase de recherche elle-même, au travers de l'élaboration de méthodologies opératoires et en aval des travaux dans l'anticipation des finalités potentielles sur les plans économiques, sociaux et politiques. De telles finalités envisagées participent aussi en retour, comme nous l'avons vu, à cadrer et orienter les travaux dès leurs phases préparatoires. De sorte que les auteurs décrivent les différents stades de la traduction scientifique de la manière suivante :

Le premier est celui de la réduction du grand monde (le macrocosme) au petit monde (le microcosme) du laboratoire. Le deuxième temps est celui de la constitution et de la mise au travail d'un collectif de recherche restreint qui, s'appuyant sur une forte concentration d'instruments et de compétences, imagine et explore des objets simplifiés. Le troisième temps est celui du retour, toujours périlleux, vers le grand monde : les connaissances et les machines produites dans l'espace confiné du laboratoire seront-elles en mesure d'y vivre et d'y survivre ? C'est en suivant ces traductions successives que nous pourrions comprendre à la fois les forces et les faiblesses de la recherche confinée.³⁰⁷

Le premier mouvement, qu'ils nomment traduction 1, correspond à une phase de problématisation et de cadrage du travail de recherche. On réduit alors la complexité des phénomènes de l'environnement, du « monde empirique » complexe car composé d'une infinité de facteurs et de variables, à la sélection d'un ensemble de facteurs et de variables restreint. Cette sélection permet une activité de recherche, réduite mais pointue, réalisée aux dimensions du laboratoire dans lequel vont se

307 Callon, Michel, Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, éditions Seuil, 2001, p. 75.

dérouler plus tard les expériences proprement dites. Cette étape est donc une phase de construction et de sélection des objets scientifiques étudiés, et d'exclusion d'objets non retenus, et son objectif est de rendre une problématique traitable par des opérations scientifiques, en procédant à sa simplification. Et selon les auteurs, c'est au prix de cette réduction que l'activité scientifique peut prétendre à une certaine efficacité, opérationnelle ou fondamentale.

Voilà le monde traduit dans le laboratoire, ramené à une taille qui permet les manipulations. Le rapport de force a été inversé. On avait des milliers de tourbillons, des bataillons d'air froid entrant en collision avec des régiments d'air chaud, des courants marins changeant soudainement de trajectoires, des volcans interposant leurs nuées ardentes entre le soleil et la terre ; par la grâce de capteurs fidèles qui envoient minute après minute des mesures qui couvrent la surface du globe, par la grâce de modèles chargés sur des batteries de superordinateurs, de simulations mathématiques capables d'intégrer des centaines de variables, mais aussi de photographies satellite qui transforment l'atmosphère en un champ de bataille, on a maintenant des prévisions météorologiques qui tiennent sur des listings crachés par les ordinateurs, et cela pour chaque point du globe et pour une durée de quarante-huit heures. (...) Si le laboratoire confiné est efficace, c'est parce que en même temps qu'il traduit le monde il réussit un renversement spectaculaire, une inversion qui transforme les foules grouillantes et dispersées en ces traces qu'un seul coup d'œil embrasse.³⁰⁸

Cependant, la phase de cadrage et de problématisation liée à la traduction 1 ne peut en aucun cas se circonscrire à la seule opération d'objectivation des critères et variables, comme nous invite à le penser un positionnement constructiviste. Si cette étape concerne la sélection de variables pertinentes et objectivées, elle ne peut dans le même temps échapper au poids des contraintes objectives externes qui président également aux activités de manipulation scientifique. Sur le plan du collectif de recherche, l'inscription paradigmatique d'un laboratoire ou d'une équipe de recherche selon un courant ou des théories spécifiques, les partenariats économiques avec des acteurs externes, etc., vont aussi jouer un rôle, plus ou moins important, quoique toujours présent, dans la sélection de ces variables. Par le montant et la durée du financement, les priorités des politiques de recherche établies peuvent également participer à l'orientation d'un projet de recherche. Les éléments culturels et normatifs, composés de représentations, de croyances et de nécessités, ne doivent non plus être négligés sur les plans individuels et sociaux : ils ne sont jamais extérieurs vis-à-vis des cadres de la problématisation initiale, ils doivent simplement être distancés au regard du respect des prescriptions déontologiques propres à ce type d'activités socioprofessionnelles. Nous pouvons ainsi dire que la traduction 1 est à la fois une opération scientifique, et dans le même temps un ensemble d'opérations psychologiques, sociales, économiques, culturelles et politiques intégrées. Et cette phase, au cas par cas en fonction des

308 Callon, Michel, Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, éditions Seuil, 2001, p. 79.

contextes singuliers, va produire de manière plus ou moins prononcée, des formes de distanciation vis-à-vis des contraintes objectives immanentes aux sciences d'un point de vue institutionnel et pratique. Par rapport à cette première étape de traduction, nous pensons que d'un point de vue épistémologique, le positivisme nie catégoriquement les déterminants sociaux des contextes et collectifs de recherche en convertissant, par la représentation de telles activités en « une science » naturalisée, l'ensemble des prescriptions normatives déontologiques socioprofessionnelles scientifiques en un « état de fait » cette fois ontologique. À l'inverse, le constructivisme tend à les mettre en visibilité, à les intégrer au cadre de recherche, et à renforcer les nécessités liées à l'autoréflexivité des acteurs de la recherche sur leurs propres productions et conditions de travail.

La seconde phase par laquelle passe toute activité scientifique, la traduction 2, est celle du travail de recherche proprement dit. Le laboratoire est organisé comme un dispositif sociotechnique conçu pour produire ce que Callon, Lascoumes et Barthe nomment des inscriptions. A la suite des propositions de Thomas Kuhn, les « données scientifiques » ne sont, paradoxalement, jamais « données », mais bien au contraire construites avec difficulté selon les contextes spécifiques liés aux contraintes objectives de la recherche. Ces « données » représentent ainsi une tentative de mise en lumière perceptible, non pas d'objets naturels, mais plutôt des conceptions que l'on se fait de ces objets naturels. Cette opération sensorielle peut prendre la forme de graphes, de cartes, de mots et de textes, de photos dont le spectre des couleurs est plus ou moins transformé, de sons, etc... Mais quoi qu'il en soit de la diversité de ces formes, le travail opératoire de la recherche lui-même concerne bien la production, la discussion et parfois la diffusion d'éléments de signification, et par conséquent de les rendre perceptibles par les sens humains. En cela, les trois étapes de la traduction scientifique sont associables à une activité épistémologique communicationnelle.

Les hommes en blouse blanche sont des êtres rusés. En prenant leurs distances, en se détournant de l'aveuglante clarté du macrocosme, en focalisant leur énergie sur la production d'inscriptions et sur leur interprétation, ils se placent en un endroit stratégique qui commande l'accès au monde et aux discours sur le monde.³⁰⁹

Dans ce sens, la traduction 2 est la phase d'expérimentation proprement dite, et se déploie dans deux directions. La première est celle de la production d'éléments de sens. Elle suppose la construction de dispositifs sociotechniques permettant de collecter les indices, et non pas les « preuves », de phénomènes anticipés et présupposés sous la forme d'hypothèses. Ensuite, ces traces enfin perceptibles

309 Callon, Michel, Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, éditions Seuil, 2001, p. 80 – 81.

devront être vérifiées, en étant reproduites de nombreuses fois et comparées à des éléments de sens obtenus selon d'autres méthodes et contextes. C'est donc par une suite de manipulations et d'opérations techniques que l'on objective les phénomènes selon des catégories perceptives et sensibles. Les activités scientifiques ne peuvent qu'établir des parallèles entre les mots (et les éléments de signification) et les choses (sélectionnées et construites à partir de critères restreints). La seconde opération liée à la production d'inscriptions de phénomènes réside dans une incontournable activité interprétative se construisant à partir de ces éléments de sens. Car les objets, indices, critères et variables ne peuvent produire en eux-mêmes aucune signification.

L'inscription est infra-linguistique. Elle est une invitation à parler. Elle pousse à l'articulation des propositions, elle la sollicite, la prépare, en est comme l'antichambre. C'est pourquoi l'inscription est reprise dans des discours, des narrations, qui à la fois lui assignent un sens et s'appuient sur elle. C'est par le truchement de l'articulation que la signature se trouve rapportée, référée à une entité à qui un nom est donné, une identité est assignée, des formes d'action sont imputées. On parle de l'électron et de ses propriétés, du gène et de ses fonctions, de la classe ouvrière et de sa conscience aliénée. Le monde est mis en mots. Mais cette mise en mot demeurerait inintelligible, inexplicable, si l'on essayait de passer directement des observations aux faits, si l'on oubliait en chemin les chaînes d'inscriptions, leurs combinaisons multiples et la série des articulations successives qui les reprennent dans des textes. Il n'y a pas le monde d'un côté, les énoncés sur le monde de l'autre côté, mais une nappe épaisse et étendue de traces et d'énoncés imbriqués les uns dans les autres, liés, articulés les uns aux autres.³¹⁰

L'observation des activités et opérations qui se déroulent dans un laboratoire au niveau de la traduction 2 dépend de multiples acteurs, qui, contrairement à une certaine perspective traditionnelle, ne se limitent pas aux seuls techniciens et scientifiques. Ainsi, le collectif de recherche, pour être pensé convenablement, doit être élargi aux instruments techniques, porteurs de leurs propres présupposés, hypothèses, théories et contraintes objectives. Il doit être également élargi aux autres laboratoires qui travaillent les mêmes objets et qui vont participer à la discussion des résultats. Enfin, la composition d'un tel collectif concerne autant les partenaires externes de la recherche, les financiers privés ou publics que les formateurs des chercheurs eux-mêmes, les dispositifs de communication permettant une circulation des éléments de sens produits, etc.

La troisième phase de traduction est celle que les auteurs nomment « le retour vers le grand monde » des résultats de la recherche. Afin de garantir et maintenir leurs formes institutionnelles respectives, les éléments du collectif de recherche doivent justifier leur existence, leurs ressources et leurs financements, et faire en sorte que les résultats des opérations scientifiques antérieures produisent

310 Callon, Michel, Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, éditions Seuil, 2001, p. 82 – 83.

une transformation sociale reconnue et acceptée. Sous le régime de la curiosité, la mise en scène publique des expériences scientifiques visait à développer et à justifier les liens de mécénats qui reliaient les savants aux publics des bourgeois et des aristocrates. En ce qui concerne le régime de l'utilité, les effets des sciences sont évalués à l'aune de leurs potentiels techniques et industriels pour l'essentiel :

Pour obtenir la caution du pouvoir, il convient maintenant de l'impliquer dans des programmes mobilisant les ingénieurs et dont l'efficacité sociale doit être tangible. L'industrie, ici celle qui produit et conçoit les instruments sans lesquels la répliquabilité des expériences ne serait qu'un objectif jamais atteint, entre en scène, et sans sa participation active la recherche piétinerait. (...) L'essentiel est de faire comprendre que la façon dont les chercheurs intéressent la société dans laquelle ils vivent et travaillent est étroitement corrélée à la configuration sociale du moment, en même temps qu'au type de pratique scientifique qu'ils développent. Cette accointance qui s'installe dans la longue durée s'articule à d'autres intéressements plus circonstanciels. Mais, dans tous les cas, l'intéressement obéit à une seule et même logique, qui, en langage militaire, est celle du point de passage obligé. Le collectif de recherche, pour monter les alliances dont il a besoin, doit montrer à ceux dont il cherche le soutien qu'il leur est indispensable (...). Cela suppose qu'il existe un rapport entre les objets étudiés dans le laboratoire et ce qu'attendent ceux qui ont été intéressés à son activité. Ce délicat réglage passe généralement par des ajustement mutuels, les demandes ou attentes des partenaires, pas seulement matérielles, étant souvent formulées de manière convaincante par les chercheurs eux-mêmes, qui, pour capter l'attention, en viennent à infléchir leur propre stratégie de recherche.³¹¹

Ainsi en est-il par exemple de la pile à combustible développée entre les années 1960 et 1970 en France. Cette histoire, rapportée par les auteurs, commence lorsqu'un groupe d'électrochimistes, dont la discipline est alors peu assise académiquement, car située entre les géants institutionnels de la chimie ou de la physique, proposent à leurs partenaires potentiels le développement d'un nouveau procédé de conversion de l'énergie, ici de la réaction chimique en électricité. Les phénomènes électrochimiques sont déjà connus dans les années 1950, et durant cette période font la preuve de leur efficacité lors de la politique de conquête spatiale étasunienne. Cependant, de tels procédés techniques demeurent onéreux à produire et ne peuvent alors que difficilement s'inscrire dans les circuits de la consommation courante. Or, il se trouve que, dans le même temps, les institutions politiques et scientifiques de la France gaullienne s'intéressent particulièrement à ce type de projet, avec pour objectif d'assurer au pays une indépendance énergétique. Cette époque correspond également à la formation des grandes structures de recherche impulsée politiquement : le CNRS, le CEA, la DGRST, etc. De même, le projet concerne la construction de « preuves » de l'efficacité de la recherche

311 Callon, Michel, Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, éditions Seuil, 2001, p. 93 – 94.

française, et d'une « grandeur nationale » selon une certaine rhétorique, sur la scène internationale. C'est aussi à cette époque qu'apparaissent les premiers partis positionnés autour des thèmes de l'écologie politique, et ce projet de recherche peut paraître politiquement fédérateur. Sur le plan économique, le consensus est moins marqué : d'un côté certains industriels s'intéressent à ce type de produits nouveaux dont la mise sur le marché constitue un potentiel économique des plus intéressants ; de l'autre, certains secteurs se montrent réticents : constructeurs automobiles, producteurs et distributeurs de produits pétrochimiques, etc. Il s'engage alors sur ce plan un rapport de force qui va peser, au sein d'un contexte sociopolitique relevant du particulier, en faveur du développement de ce procédé technique³¹². Dans le cas de la pile à combustible :

La traduction est vertigineuse : à une extrémité le destin national, à l'autre une série de manip organisées dans un laboratoire de la banlieue parisienne qui visent à traquer les électrons dans une électrode monotubulaire. Ce dispositif représente, c'est-à-dire « réduit », de manière réaliste, non seulement la pile à combustible mais également la politique d'indépendance nationale, la volonté naissante de préserver l'environnement, les stratégies commerciales de groupes industriels avides de conquérir de nouveaux débouchés. L'électrode monotubulaire, cet être improbable, constitue une maquette sociotechnique dans laquelle se trouve inscrit – non pas cette fois sous la forme de traces sur une feuille de papier, mais dans les matériaux qui la compose et dans la forme qui leur est donnée – le monde dont les électrochimistes et leurs alliés veulent accoucher. À une France dépendante du pétrole et empoisonnée par les moteurs à essence, parce que dépourvue de piles à combustible performantes, ils s'efforcent de substituer une France indépendante et sans pollution, équipée de centrales et parcourue par des automobiles fonctionnant avec des piles à combustible. Dans leurs laboratoires, les électrochimistes ne se contentent pas de maîtriser des dispositifs techniques et scientifiques, ils construisent dans le même temps la société susceptibles de les accueillir, ils travaillent à la reconfiguration du monde existant.³¹³

Ainsi, les sciences constituent nécessairement une forme potentielle de l'action politique dans la mesure où chacun des projets, des opérations, comporte une dimension liée à l'aspiration de transformer le monde. Cependant, pour les auteurs, cette transformation du monde s'effectue à l'ombre des débats et consultations. Certes, les choix techniques sont évalués par les marchés et dans les dispositifs politiques de la représentation, mais toujours a posteriori des travaux de recherche et de leur problématisation. C'est pour répondre à ces questionnements que les auteurs plaident en faveur de l'effacement de deux distinctions qui se répondent l'une à l'autre, et s'interdéterminent mutuellement. La première distinction est celle existant entre « recherche de plein air » et « recherche confinée » au sein de dispositifs mêlant à la fois les dispositions et normes d'action propres au modèle dialogique, mais également en développant une pratique scientifique décloisonnée de ses seules institutions

312 Voir également Stourdzé Yves, *Pour une poignée d'électrons*, 1987, Fayard 422 p.

313 Callon, Michel, Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, éditions Seuil, 2001, p. 96 – 97.

fonctionnellement conçus. La seconde distinction est celle reposant entre acteurs politiques fonctionnellement conçus d'une part, et d'autre part, entre citoyens ou mouvements sociaux dont les limites des processus représentatifs appellent également à un élargissement de la politique au modèle dialogique. Selon cette perspective, représentation et participation tendent à se compléter et à contrebalancer mutuellement leurs limites respectives. Les auteurs avancent ainsi plutôt dans le sens d'un renforcement de la sociodiversité des dispositifs politiques et scientifiques, répartie entre modèles de publicisation.

Dans le cadre de nos hypothèses, l'outillage conceptuel fourni par la traduction scientifique s'avère indispensable, car il synthétise de manière particulièrement adaptée les enjeux liés aux pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche dans l'espace public politiquement orienté. L'épistémologie positiviste et les principes d'action propres aux sciences nomologiques avançaient dans le sens d'une indépendance objectiviste radicale de l'activité scientifique vis-à-vis des autres sphères de la pratique sociale, notamment en focalisant leur attention uniquement sur les activités réduites des laboratoires dans la phase de traduction 2. À l'inverse, les courants critique et constructiviste des sciences ont su, quant à eux, réinscrire ces pratiques, courantes pour les chercheurs, dans l'ensemble des champs contextuels spécifiques à l'économie, la culture, la politique, au travers des phases de traduction 1 et traduction 3. En somme, si nous retenons d'abord l'hypothèse d'une modernisation réflexive des sociétés libérales scientificisées, nous pourrions alors penser que celle-ci opère une mise en lumière de toutes les inscriptions sociales qui président et orientent les travaux de recherche, selon un mouvement social plus ou moins généralisé reposant et participant à une démythification critique et constructiviste des dogmes positivistes issus de la longue histoire de la tradition des sciences. Ensuite, nous pourrions aussi avancer, toujours à titre d'hypothèse, que ce mouvement de démythification passe par des acteurs sociaux qui ne relèvent plus seulement de la seule « communauté scientifique », mais qui inscrivent au contraire leurs engagements au travers d'une « société civile », et un lien transversal pourrait être établi entre pratique théorique critique entre acteurs « internes » et acteurs « externes » vis-à-vis d'une « communauté scientifique ». En d'autres termes, la représentation de telles frontières se trouverait changée par un mouvement de modernisation réflexive. Il resterait bien évidemment à préciser selon quelles dispositions ce mouvement s'inscrit. C'est ainsi que les différentes formes de publicisation des acteurs de la recherche prennent un sens nouveau, lorsque nous les réinsérons au sein d'une grille de lecture théorique émancipée d'une mythologie scientiste. C'est ce que nous proposons de faire maintenant pour chacun des modèles théoriques de la vulgarisation et de l'animation culturelle scientifique.

3.2) L'histoire de l'émergence des modèles de la publicisation scientifique

D'un point de vue théorique, les dispositifs de publicisation scientifique peuvent être distingués en trois catégories. Premièrement, les historiens et les chercheurs en sciences humaines et sociales qui se sont intéressés aux études de science selon un axe historique, relatent une apparition précoce des pratiques liées à la vulgarisation, qui constitue le modèle traditionnel. Jürgen Habermas, dans son travail de thèse, n'accordait qu'une place très limitée aux phénomènes liés aux pratiques communicationnelles des chercheurs et savants. Notre optique diverge ici, dans le sens où nous pensons que ces formes de pratique apparaissent constitutives des systèmes politiques de la représentation. C'est dans ce sens que les sciences apparaissent à la fois en tant que sous-ensemble social de l'espace public, en tant que champ spécifique aux activités et aux institutions socioprofessionnelles des acteurs de la recherche, et en tant que dynamique constitutive lors d'un phénomène plus large d'institutionnalisation de l'espace public pris dans son ensemble. Deuxièmement, le développement de nouveaux dispositifs de publicisation, faisant appel à de nouveaux paradigmes théoriques, principalement à partir des années 1970, semble suivre une trajectoire parallèle à celle empruntée par la critique des sciences elles-mêmes sur le plan théorique. Ainsi, nous voyons se développer à partir de cette époque de multiples dispositifs et revendications visant à réintroduire une pratique et une expression scientifique citoyenne dans l'espace public. Il s'agit alors de l'émergence des dispositifs dits d'animation culturelle scientifique. Ce modèle repose théoriquement sur un changement de paradigme à l'origine amorcé au sein du champ pédagogique et sur une critique des limites des formes traditionnelles de l'enseignement réalisé selon une relation magistrale. Enfin, et ce, principalement à partir des années 1990, nous observons l'émergence d'une multitude de dispositifs qui semblent fondés, quant à eux, sur les principes et normes d'action communicationnelle du modèle dialogique. L'un des exemples de ce développement, en France, est celui de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Nous ne reviendrons pas sur ce modèle, car déjà traité sous la forme d'une problématique de fond régulière au sein de l'espace public au cours de notre premier chapitre.

Dans le cadre de notre problématique de travail de thèse, la diversité et la répartition entre modèles des engagements des acteurs de la recherche dans les dispositifs de publicisation scientifique sont éclairantes à plus d'un titre. D'un côté, cette diversité révèle des systèmes de valeurs diversifiés comprenant les fonctions que peuvent jouer les sciences dans les systèmes politiques démocratiques, au travers notamment de leurs implications dans l'espace public. D'un autre côté, celui du point de vue des pratiques communicationnelles contemporaines des acteurs de la recherche, la répartition des engagements dans les différentes catégories de dispositifs de communication permet d'évaluer chez les

acteurs scientifiques une possible cohérence entre les éléments relevant d'une part de valeurs culturelles (parfois institutionnalisées en normes) et englobant les savoirs théoriques et d'autre part de pratiques.

Le savoir comme corpus d'énoncés détachés de leurs énonciateurs et de leurs conditions de production, se soutenant de leur seule pertinence d'une part, le savoir comme processus, nécessairement dialogique qui ne se construit, ne s'éprouve et ne se réfléchit que dans des situations de communication d'autre part, sont inextricablement liés dans les pratiques des chercheurs.³¹⁴

La comparaison des formes d'engagements liées aux différents dispositifs et reliées à des systèmes de valeurs et pratiques doit au moins pouvoir mettre en lumière certaines tensions qui se nouent à l'intérieur même de la « communauté scientifique ».

3.2.1) Le modèle de la vulgarisation

a) Les contextes historiques des pratiques la vulgarisation

Il est particulièrement difficile, et même probablement illusoire, dans la perspective de retracer une histoire des pratiques vulgarisatrices, de vouloir donner une date fixe à la pratique de la vulgarisation. Une certaine tradition fait néanmoins débiter cette histoire aux pratiques de Louis Bernard Le Bovier de Fontenelle (1657–1757), considéré alors comme le fondateur d'un genre littéraire nouveau. Mais il est important de noter d'emblée qu'il existe une controverse, quant à la fixation de cette origine :

Les historiens ont coutume de situer l'origine de cette activité au siècle des *Lumières*, et présentent volontiers Louis Bernard le Bovier Fontenelle comme « père fondateur » de la vulgarisation (...). Or, il s'agit d'un anachronisme qui tend à naturaliser une activité sans s'interroger sur les conditions historiques de son développement. Le verbe « vulgariser » est entré en usage au cours du XIX^e siècle au moment où prolifèrent les livres, magazines, expositions et musées, prétendant mettre la science « à la portée de tous ». (...) À force de considérer les entretiens galants de Fontenelle avec une marquise et la science populaire du XIX^e siècle comme une sorte de proto-vulgarisation, au mépris des différences de contextes historiques, on en vient à présenter la vulgarisation comme une mission impossible, rançon du succès des sciences.³¹⁵

314 Le Marec Joëlle, « Chercheur de science », préface à : Jurdant Baudoin, *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, Editions des archives contemporaines, 2009, p. 10.

315 Bensaude-Vincent Bernadette, « Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique », in *Question de communication* n°17, 2010, p. 20 – 21.

Bernadette Bensaude-Vincent propose ainsi une histoire alternative, détachée des travers de la linéarité et du naturalisme, plaçant l'activité scientifique au cœur de la dynamique constitutive de l'espace public. À l'instar de la philosophie positiviste, avec laquelle comme nous allons le voir il partage un destin commun, le terme même de vulgarisation apparaît donc a posteriori de certaines pratiques communicationnelles d'acteurs sociaux qui vont se voir regroupées sous une appellation commune. À l'opposé d'une perspective originelle, il semble plus adapté de considérer que les pratiques de communication des savants, puis des chercheurs, se transforment et s'adaptent progressivement au cours de l'histoire du développement de l'espace public lui-même, et selon des configurations spécifiques et successives. Ainsi, si durant tout le Moyen Age, la responsabilité des textes ne pouvait que très difficilement être imputée à un auteur précis et identifié, du fait même que les ouvrages étaient conservés, copiés, recopiés et diffusés, dans des conditions souvent précaires, le développement des techniques de l'imprimerie va jouer un rôle majeur dans les processus de socialisation des connaissances.

La circulation des imprimés a changé la pratique, la nature et la finalité de la recherche scientifique comme le principe de l'autorité en science. Les ouvrages étant copiés et recopiés, largement piratés et distribués aux quatre coins de l'Europe, on n'avait plus besoin de se déplacer pour acquérir le savoir. (...) De plus, les textes et collections de données empiriques n'étant plus soumis aux aléas des copies et recopies devenaient plus stables et plus fiables. (...) L'imprimé changea aussi le statut de l'auteur et donc de l'autorité scientifique. Dès l'instant où les propos sont stabilisés et non plus déformés au gré des copieurs ou transmetteurs, ils sont imputables à une personne clairement identifiable. (...) avec l'imprimé, l'auteur doit répondre de ses propos.³¹⁶

Depuis l'antiquité hellénique, la distinction entre logos et doxa organisait les systèmes de pouvoir dans une large mesure selon les hiérarchies propres à une politique du savoir maintenue sous la coupe des acteurs ecclésiastiques. Cependant, l'extension et la facilitation d'accès croissantes des techniques et voies de communication va transformer ce rapport de force. Les systèmes de valeurs liés à la faculté de penser et à la diffusion du savoir vont peu à peu se modifier dans le sens d'une faculté universelle équitablement partagée et considérée comme essence même de la nature humaine. C'est dans ce sens que Descartes pouvait écrire dans son Discours de la méthode : « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée (...). Ce qu'on nomme le bon sens ou la raison est naturellement égal en chaque homme »³¹⁷. Mais c'est principalement au siècle des Lumières que savoir et publicité critique vont

316 Bensaude-Vincent Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 34 – 35.

317 Rapporté par Bensaude-Vincent Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 36.

partie liée, avec ce que l'on nomme « la république des lettres » qui, dans une très large mesure, concerne également une « république des sciences ». Dans les salons littéraires et les cafés, dans les dispositifs culturels propres aux classes socialement élevées, va se développer un large réseau de sociabilité fondé sur les valeurs du cosmopolitisme et de la publicité critique.

Le seul critère en vigueur étant le mérite intellectuel, la république des lettres constitue une sorte de confraternité d'élite, indifférente aux hiérarchies sociales comme aux distinctions religieuses. C'est une autorité spirituelle dont le premier principe est l'indépendance à l'égard des pouvoirs temporels et spirituels existants. (...) Leur mot d'ordre est la critique de l'arbitraire des pouvoirs, le combat contre les préjugés religieux. (...) Il s'agit moins de prêcher la tolérance que de dépasser toute forme de soumission ou de fanatisme grâce à une société cosmopolite. En effet, la république des lettres transcende les frontières des États. Elle fonctionne grâce à la circulation des journaux littéraires et savants. L'idéal activement cultivé et défendu dans cette république est l'universalisme.³¹⁸

C'est selon un phénomène de socialisation entre acteurs économiquement dominant et acteurs du savoir, permettant la construction d'un monde commun et de valeurs culturelles partagées, que va progressivement se structurer l'espace public critique prérévolutionnaire, structuré autour d'une valeur conçue comme supérieure à toutes les autres, la « rationalité », et sur un projet politique, la délégitimation des fondements théologiques d'une domination féodale considérée alors comme « irrationnelle ». En d'autres termes, l'activité scientifique rendue publique se fait activité révolutionnaire. Il s'agit là de l'une des lacunes majeures de la thèse de Jürgen Habermas, dont une certaine pratique théorique considérant la philosophie comme extérieure à la sphère sociale engendre à son tour une naturalisation de la conception de « rationalité ». Sous le régime de la curiosité, le public participe aux travaux des sciences sous plusieurs formes. Premièrement, il en est à la fois le sujet, dans l'acception qu'en avaient Kant et Descartes : les citoyens conçus au sein de l'idéal démocratique doivent savoir. Deuxièmement, ce public joue un rôle actif et majeur dans le processus de construction sociale du savoir, et ce public est témoin de l'administration de la « preuve ». Enfin troisièmement, ce même public participe à la socialisation du savoir dans les dispositifs culturels et identitaires propres à la classe bourgeoise.

Certes, comme on l'a vu, cette ouverture au public est limitée à un public choisi, à une élite sociale et intellectuelle. Concrètement, l'activité scientifique tend à se resserrer dans des espaces académiques, à sélectionner son public, mieux à constituer son propre public. Mais il reste qu'une communauté se soude autour d'un système de valeurs – liberté, égalité, méritocratie – profondément républicaines.³¹⁹

318 Bensaude-Vincent Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 46 – 47.

319 Bensaude-Vincent Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en

Cependant, ce rapport d'équivalence construit entre une conception du peuple définie à partir d'un potentiel de pensée critique d'une part, et d'une « objectivité » d'autre part, ne va constituer qu'une brève période de l'histoire. Bernadette Bensaude-Vincent observe lors de la période postrévolutionnaire, une lutte qui s'engage entre les tenants d'une science populaire (définie par ailleurs comme une recherche de plein air selon les mots de Callon, Lascoumes et Barthe) et ceux d'une science académique (ou toujours selon ces derniers, d'une recherche confinée). Ces rapports de force vont voir une transformation du rôle dévolu à l'opinion publique dans les travaux de science, un resserrement des conditions de validité des énoncés scientifiques, ainsi que, dans leur suite, une transformation majeure dans la représentation que se font les acteurs de la recherche des processus sociaux et communicationnels de construction d'une « vérité » scientifique. Autrement dit, nous assistons en même temps que progresse l'institutionnalisation des sciences, à une forme de polarisation, voire de schisme, des représentations que se font les acteurs scientifiques de leurs propres fonctions sociales, et qui opère une distinction radicale entre les deux formes de la communication des acteurs scientifiques : avec d'un côté les formes de la communication de pair à pair, et de l'autre celles de ses formes publiques. Cette auteure va montrer les manifestations de ce phénomène autour de cas concrets, et notamment celui des cures magnétiques de Mesmer. Brièvement, dans le cadre de ces cures qui jouissent d'une excellente réputation au sein d'une opinion publique, l'Académie va affronter les propositions contestées de Mesmer, non pas en les invalidant par une quelconque méthode scientifique – il n'en existait aucune à cette époque – mais bien plutôt en s'attachant à discréditer l'opinion de ses patients qui, notons-le, étaient surtout des patientes, et qui en vantaient l'efficacité par un phénomène de bouche-à-oreille. Pour Bernadette Bensaude-Vincent, et du point de vue des tenants de l'Académie :

Représentons-nous la position d'une personne du peuple, par conséquent ignorante, attaquée d'une maladie et désirant de guérir, amenée avec appareil devant une grande assemblée composée en partie de médecins, où on lui administre un traitement tout à fait nouveau pour elle, et dont elle se persuade par avance qu'elle va éprouver des prodiges. Ajoutons que sa complaisance est payée, et qu'elle croit nous satisfaire davantage en disant qu'elle éprouve des effets ; nous aurons du moins des raisons légitimes de douter que leur vraie cause soit le magnétisme.³²⁰

Se rejoue ici semble-t-il le mythe de la servante de Thrace. La controverse du magnétisme de Mesmer va contribuer, comme dans bien d'autres cas, à transformer les conditions de construction de la

rond, 2003, p. 54.

320 Bensaude-Vincent Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 58.

validité des énoncés scientifiques, en participant à substituer un public de pairs à une opinion publique initiale, à substituer l'*experimentia* à l'*experimentum*, propre au régime de l'utilité, et selon un mouvement de confinement de la recherche académique. Les Académies de science, note l'auteur, vont alors se construire systématiquement contre ce qu'elles désignent d'elles-mêmes comme l'« irrationalité » et l'« ignorance » du peuple, et contribuer ainsi à l'exclure des processus politiques, en justifiant sa mise sous tutelle dans les structures sociopolitiques de la représentation. Ainsi, si pour Diderot et les encyclopédistes, le projet de l'Encyclopédie devait être mené avec pour objectif d'instruire le peuple et de former les citoyens, à l'inverse pour Condorcet les académies de science ont pour vocation d'éclairer exclusivement les décideurs politiques et de leur indiquer, voire leur inculquer, les manières de servir « la science ». Pour la philosophe, il apparaît ici une modification que l'on doit apporter à la thèse de Jürgen Habermas sur l'espace public :

La spécialisation des sciences et l'ascension corrélative de l'autorité des experts ne sont pas dues à quelque phénomène de corrosion de la sphère publique au XIX^e siècle qui ne laisserait subsister qu'une masse de consommateurs, comme le laisse entendre Habermas. Toutes ces tensions montrent que la sphère publique des Lumières est déjà fissurée par une rivalité tenace entre l'esprit critique, théoriquement propre à tout individu, et l'autorité de l'expert, qui passe par l'institution académique.³²¹

En ce sens, notons la controverse bien connue qui émerge entre Voltaire et Rousseau à l'endroit de la place potentielle dévolue à l'opinion publique dans la théorie de la démocratie des Lumières, face au Progrès et au processus civilisationnel conçus comme forces inéluctables.

La sphère publique scientifique, symbolisée par la république des sciences, incarnée dans l'institution académique, constitue un nouvel espace, une sphère qui reprend à son compte les valeurs de la sphère publique bourgeoise (esprit critique, liberté, etc.) tout en faisant allégeance au monarque, à l'État. En situant la science entre deux instances publiques – celle du pouvoir et celle de l'opinion – on comprend mieux les sources de l'autorité scientifique. Elle repose, d'une part, sur la confiance qu'inspirent l'exercice de l'esprit critique propre à la sphère publique et la liberté des débats ; d'autre part, sur l'investiture officielle de l'institution académique qui lui permet d'agir comme une sorte de police du savoir. En conquérant cette place intermédiaire entre deux espaces publics politiques, la science tient une place forte, un lieu stratégique... et pourtant vulnérable parce que toujours instable.³²²

Toutefois, ce mouvement d'institutionnalisation de la science dans le cadre académique ne va pas aller sans opposition, notamment de la part du club des Jacobins. Jacques-Pierre Brissot de Warville,

321 Bensaude-Vincent Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 75.

322 Bensaude-Vincent Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 76.

Louis David, Marat, vont se faire les contempteurs polémiques de ce mouvement qui serait contraire à l'esprit des Lumières, car inféodant le génie des sciences aux pouvoirs monarchiques. Et de fait, les académies de science seront dissoutes en 1793, puis recrées en 1795 sous la forme d'une classe de l'Institut de France, sous le contrôle du gouvernement.

(...) le conflit opposant les académiciens aux jacobins est politique dans la mesure où il pose directement la question de la compatibilité entre science et démocratie. Pour Marat et Brissot, le domaine de l'opinion publique, seule instance légitime de droit, doit s'étendre, de fait, sans restriction à tous les domaines de pensée, y compris la science. Pour Condorcet [à l'inverse], les savants doivent former un corps indépendant de l'opinion publique, même si l'Académie « les expose à la vue du public ».³²³

C'est ainsi que pour l'auteur, les académies de science se constituent en forteresse, dont les fonctions peuvent être assimilées à une défense contre les prétentions de l'opinion publique d'interagir avec les énoncés scientifiques. L'autorité de « la science » académique se fonderait ainsi sur la conception préjugée et péremptoire qu'elle est elle-même l'expression pure des idéaux des Lumières, et dégagée des sources d'une « subjectivité » définissant par nature l'opinion publique. Cependant, comme bien souvent lorsque l'on se penche sur le terrain des pratiques, il serait fallacieux de faire coïncider totalement, d'une part, la distinction entre sciences académiques et sciences populaires, et d'autre part, entre posture dogmatique et posture critique. En 1835, Auguste Comte publie le second tome de son Cours de philosophie positive. Tandis que la même année, Arago est alors secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et professe des idées libérales allant dans le sens d'une réconciliation entre science et opinion publique. Comme nous l'avons vu, Comte plaide pour un affranchissement de « la science » des modes de pensée propres à la théologie et à la métaphysique, et en cela il s'inscrit dans le sens de la construction d'une distinction entre science et opinion publique : la critique, utile en période révolutionnaire, devient dangereuse dès lors qu'il convient de ré-institutionnaliser et de stabiliser positivement la société postrévolutionnaire. Mais, à l'instar de nombreux auteurs qui inscrivent leur œuvre sur une longue durée, la pensée de Comte n'est pas exempte d'hésitations, voire de prises de position radicalement opérées.

(...) Comte trouve dans [la] sagesse universelle un remède ou contrepoids aux excès qu'il découvre peu à peu chez les savants. Lui qui, dans les années 1820, croyait aux vertus de la division du travail et de la spécialisation se méfie de plus en plus de la spécialisation des scientifiques dans laquelle il voit un germe de dégénérescence. Trop d'analyse, trop de détails, trop de chiffres... l'esprit positif s'abîme dans les académies qui furent le berceau de ses

323 Bensaude-Vincent Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 81.

premiers développements.³²⁴

Auguste Comte va ainsi orienter ses pratiques communicationnelles vers la formation, et non pas l'instruction, de la classe prolétaire, notamment par un engagement dans les cours d'astronomie populaire. Ainsi, l'exposition publique de la science ne consiste pas en un simple exposé des résultats d'études scientifiques menées en amont, mais plutôt en une mise en pratique publique des méthodes, participant à une inversion des valeurs produites lors de ses premiers écrits. Le peuple des prolétaires est appelé à s'élever et à juger les sciences académiques, et il doit pouvoir être capable de s'ériger en contre-pouvoir face aux puissantes académies des sciences. Finalement, tout se passe à la fin de la vie d'Auguste Comte comme s'il existait entre le modèle épistémologique positiviste et ses engagements, une forme d'indétermination. D'un côté, la philosophie positive participe à l'instauration et à la fixation dans le monde des idées d'un rapport univoque et diffusionniste de « la science » vers l'opinion publique, tandis que du côté de ses propres pratiques communicationnelles, Auguste Comte semble vouloir œuvrer dans le sens d'un équilibrage des rapports de force entre science et opinion. Et à cet égard, chez Auguste Comte, on ne saurait voir une détermination pure et simple de son positionnement épistémologique sur ses pratiques communicationnelles publiques. C'est pour cette raison que nous ne saurions suivre Bernadette Bensaude-Vincent lorsqu'elle avance :

L'image d'un Comte apôtre du scientisme, favorisant la domination des sciences sur la culture, et des savants dans la société, est donc totalement biaisée. Au contraire, le positivisme comtien apparaît comme une tentative pour limiter l'autonomie de la république des sciences, pour réguler son fonctionnement et son évolution.³²⁵

Il semble ici qu'elle s'attache à produire une réhabilitation du positivisme d'Auguste Comte au travers de ses réalisations d'ordre pratique, sous le prétexte qu'une épistémologie rationaliste et ontologique ne coïnciderait logiquement pas avec ses pratiques et engagements communicationnels postérieurs spécifiques. À l'inverse, nous pourrions émettre l'hypothèse d'un revirement effectué par Auguste Comte lorsque celui-ci commence, après quelques décennies, à entrevoir les risques d'une instrumentalisation de l'épistémologie positiviste dans la formation et la légitimation d'un système politique autoritaire et exempté d'une critique de l'opinion publique par sa mise à distance. Dans ce sens, il paraissait difficilement envisageable de considérer un pareil phénomène de détournement d'un modèle épistémologique par les acteurs institutionnels, dès lors que la pensée de cet auteur était

324 Bensaude-Vincent Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 101.

325 Bensaude-Vincent Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 105.

soumise à sa propre croyance en « une science » naturalisée et en une « rationalité » radicalement séparées du champ de l'exercice politique.³²⁶

Les pratiques communicationnelles d'Auguste Comte sont loin de faire figure d'exception à cette époque : l'astronome et rédacteur Camille Flammarion (1842–1925), le médecin et républicain révolutionnaire François-Vincent Raspail (1794–1878), le journaliste Victor Meunier (1817–1903), etc., tous pratiquent les sciences populaires dans le sens d'un projet politique démocratique et républicain, et fixent pour objectif ultime à « la science » une conciliation entre celle-ci et l'opinion publique. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^e siècle que le terme de vulgarisation s'imposera face à celui de science populaire. Le terme *vulgus* emprunte au lexique religieux, de « peuple » en latin, et la *vulgata* désigne la traduction de la Bible en latin réalisée au IV^e siècle de manière à ce que la doctrine de la chrétienté puisse s'étendre à de nouveaux territoires. Mais pour Bernadette Bensaude-Vincent, ce changement d'appellation coïncide également avec une transformation effective des pratiques, et voit ainsi une mutation des modes de représentation des publics.

(...) s'enchevêtrent le social et le cognitif, toujours intimement liés, comme dans le concept de public éclairé que Kant a promu au XVIII^e siècle. Le public auquel s'adresse la vulgarisation est doublement caractérisé par son nombre – foule nombreuse indistincte, anonyme – et par son inculture, voire son ignorance. La suprématie du terme vulgarisation exprime donc avant toute chose la construction d'un public élargi pour la science et un rapport au savoir minimal. Au lieu des quelques « gens du monde », amateurs éclairés qui participaient à la vie des sciences au XVIII^e siècle, depuis le XIX^e siècle la science est « à la portée de tous ». En même temps, ce « tous » collectif mais indéfini ne peut exister comme une entité cohérente qu'à la condition qu'il partage un caractère commun, une distance au savoir.³²⁷

326 Notons à ce titre que nous ne saurions souscrire à plusieurs des propositions avancées par la philosophe Bernadette Bensaude-Vincent, attachée à la défense du rationalisme et du positivisme. Si nous reprenons ici certains des éléments du corpus de cet ouvrage, notre positionnement constructiviste et communicationnel ne saurait en aucun cas cautionner les graves erreurs, trop souvent afférentes à une approche surplombante des phénomènes sociaux à partir de la théorie. Premièrement, les conclusions de cet ouvrage plaident dans le sens d'une prise en considération d'une catégorie intermédiaire, une « opinion volontaire » sise entre « logos » et « doxa ». Ainsi, nous ne voyons qu'un réaménagement de portée illusoire maintenant in fine une hiérarchisation des formes de paroles disposées selon un jugement de valeur rationaliste produit selon une pratique théorique ontologique. Ce « réformisme » épistémologique est bien loin de constituer un changement de paradigme. Deuxièmement, les conclusions de la philosophe la mènent à lister certaines disciplines scientifiques, dont les sciences de l'information et de la communication et celles de l'éducation, et à les dresser en « ridicules parodies de discours scientifiques (...) où l'expérience et le jugement pouvaient servir d'expertise » (p. 266). À cet endroit, et comme nous le soulignerons empiriquement, c'est bien plutôt au niveau des objets scientifiques de la communication que peuvent être mis à distance et critiqués les jugements de valeur et inscriptions normatives intrinsèques au rationalisme. Ainsi, une réhabilitation du positivisme et une négation péremptoire des potentiels d'analyse scientifique des objets de la communication apparaissent comme une manière de nier les méthodes permettant de montrer les jugements de valeur même de la philosophe, présentés sous les auspices généreux et confortables de la « théorie philosophique ». Cette prise de position surprenante n'est pas sans faire penser au scientisme zététique que nous commenterons lors du septième chapitre.

327 Bensaude-Vincent Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 119 – 120.

Or, cette époque spécifique est également celle où, comme nous l'avons vu avec les modèles de l'espace public développés par Bernard Miège, nous observons une transformation de la presse d'opinion en presse commerciale, avec les mutations que nous avons pu relever : extension et diversification des publics, réductions des coûts d'accès aux titres de presse, professionnalisation des rédacteurs et, dans le même temps, un étiolement des liens sociaux qui auparavant unissaient les rédacteurs aux publics. Il est par conséquent plausible de penser que la vulgarisation représente à cette époque un champ de thématiques rédactionnelles privilégiées par les journalistes professionnels, et contribue à la fois à définir certaines des normes communicationnelles de ce type de presse. C'est également durant cette période que l'on voit apparaître progressivement dans les dispositifs de vulgarisation un « troisième homme » se définissant comme un rédacteur spécialisé dans la traduction des énoncés scientifiques, se situant entre le chercheur considéré comme producteur et un citoyen alors situé en position de récepteur. Cette nouvelle catégorie d'acteur justifie sa fonction sur l'idée d'un fossé cognitif croissant entre une science qui progresse inexorablement et une société supposée avide de savoir scientifique et néanmoins a priori ignorante. La traduction des médiateurs, c'est-à-dire la transposition supposée « neutre » d'un langage scientifique « complexe » en un « langage commun » et simplifié, s'inscrit nettement, premièrement, dans une conception de la société reposant sur une distinction fonctionnelle et d'un espace public diffusionniste. Deuxièmement, l'émergence de ce « troisième homme » se nourrit dans la nécessité de la réalisation du projet politique de la représentation, réservant un exercice du pouvoir aux acteurs politiques. Mais les pratiques de la vulgarisation sont loin de se limiter à la presse commerciale du XIX^e siècle. Celles-ci vont conquérir de nombreuses instances et dispositifs de l'espace public : expositions et expositions universelles, observatoires, associations et clubs spécialisés, musées, livres scolaires, etc. Et à cet égard, la vulgarisation, loin de se limiter à représenter un style littéraire spécifique et cantonner à un modèle de dispositifs bien défini, ne va cesser de se transposer à de nouveaux dispositifs, incluant progressivement de nouveaux acteurs externes. Sous cet angle, la vulgarisation apparaît également comme une logique constitutive des dispositifs de publicisation.

Le livre scientifique contribue largement à l'industrialisation de l'édition, à la création de grands empires qui font commerce du livre comme Hachette et Larousse en France ou McMillan en Angleterre. La vulgarisation participe également au développement de la grande presse : aux feuillets scientifiques dans la presse générale s'ajoutent bientôt des magazines scientifiques. Le phénomène dépasse largement les frontières de l'Hexagone et semble mondial. (...) Fruit d'une alliance commerciale assez répandue entre l'esprit commercial et le zèle éducatif, entre le souci de rentabilité et le souci d'instruire le peuple la diffusion de masse se développe tout au long du XIX^e siècle

grâce à des stratégies commerciales.³²⁸

Finalement, la pratique de la vulgarisation montre un fort caractère de transposabilité, et en premier lieu sur le plan des techniques d'information et de communication employées, en s'adaptant successivement au cours des siècles aux modèles de la presse d'opinion, de la presse commerciale, de l'audiovisuel, aujourd'hui sur l'internet et les blogs. Elle semble aussi évoluer selon certains parallèles propres au modèle des relations publiques généralisées : tandis qu'au cours des siècles antérieurs, cette forme de pratique paraissait être rejetée par de nombreux acteurs académiques et institutions de recherche, aujourd'hui à l'inverse, elle ferait bien plutôt l'objet d'une intégration croissante et d'une remise en cause déclinante au sein des différents acteurs composant traditionnellement les collectifs de recherche. Dans ce sens, certains grands laboratoires éditent leurs propres revues de vulgarisation et matériels pédagogiques diffusés dans les établissements scolaires, les acteurs industriels participent de même activement à l'élaboration des contenus, et la pratique de la vulgarisation est également mobilisée par les institutions administratives ou politiques, nationales ou territoriales, afin de mettre en valeur une action politique dans le domaine des sciences et de « l'innovation ». En cela, elle s'intègre dans les formes d'une communication publique institutionnelle et généralisée.

b) Une inscription théorique de la vulgarisation selon une perspective linéaire de la communication

La vulgarisation, au-delà d'une simple typologie de dispositif de publicisation, apparaît transposable au cours de l'histoire, à de nouveaux modèles d'organisation des médias sur le plan sociotechnique. Bien que les pratiques et dispositifs que l'on regroupe généralement sous la dénomination commune de vulgarisation divergent souvent, certaines caractéristiques communes peuvent néanmoins être décelées afin de tenter de définir un modèle des pratiques de la vulgarisation sur le plan communicationnel. La vulgarisation apparaît ainsi, au sein de l'espace public, comme un phénomène de communication, ancré selon des contextes spécifiques, mais qui a également sans cesse su renouveler ses formes pour s'adapter à de nouvelles phases historiques. Pour Baudouin Jurdant, la principale caractéristique récurrente de la vulgarisation réside dans le fait qu'elle peut être associée au modèle cybernétique de l'information. La vulgarisation est un processus singulier, sous-ensemble de l'information scientifique, et dont la principale caractéristique est de reposer sur une séparation fonctionnelle entre émetteur et

328 Bensaude-Vincent Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 137 -138.

récepteur des discours.

Ce qui frappe, en premier lieu, c'est l'adéquation, semble-t-il parfaite, du modèle dans sa saisie des articulations les plus importantes de l'opération vulgarisante. Le modèle permet d'*identifier* à chaque moment de l'opération, et ceci grâce aux relations qu'il articule, indépendamment de son application à la vulgarisation. Il convient de noter, en deuxième lieu, l'aspect univoque du modèle, c'est-à-dire le fait que la lecture du modèle de gauche à droite respecte l'ordre chronologique d'une succession d'opérations telles que l'intuition seule nous informe qu'elle existe dans la « réalité ». Autrement dit, c'est bien le vulgarisateur qui a l'initiative d'un message, défini par rapport à l'existence d'un savoir scientifique difficile d'accès au profane. (...) Le message de vulgarisation semble donc bien caractérisé par une série d'opérations dont la succession est en sens unique. Les phénomènes de *feed-back*, dont on pourrait alléguer l'existence, ne surviennent qu'après le déroulement du processus, et n'ont d'ailleurs de pertinence que par rapport à l'aspect pédagogique de la communication, si leur *fonction régulatrice* ne vise qu'à maintenir l'efficacité d'un système, sans en changer les buts assignés en vertu des principes qui ont guidé son élaboration.³²⁹

Au niveau de l'opération d'émission, dans le cas de la vulgarisation, « la science » est considérée comme source du message, et montre trois premières caractéristiques principales. Premièrement, dans le système de valeurs propre aux postulats de ce modèle, l'émetteur semble devoir se justifier d'une certaine autorité scientifique reconnue socialement. D'un côté, si les acteurs de la recherche, de par leur profession, semblent naturellement pouvoir disposer de fait d'un accès direct aux savoirs scientifiques, il en va autrement d'un autre côté pour les rédacteurs professionnels de la vulgarisation, les « troisièmes hommes » qui doivent légitimer leur position par rapport aux sciences. Deuxièmement, ce modèle suppose que « la science » est intéressante au nom du simple fait qu'elle soit science, et qu'elle constitue un savoir supérieur aux autres formes de savoirs. Notons que cette conception légitimiste du savoir et de la culture scientifique n'est pas sans faire penser à l'une des caractéristiques des politiques culturelles menées durant l'après-guerre, notamment dans la perspective diffusionniste et dans les limites des conceptions normatives distinguant « haute culture » des « cultures populaires », telle que les concevait initialement André Malraux. Le modèle de la vulgarisation emprunte une trajectoire parallèle à celle prise par l'action culturelle au sein de nombreux autres champs sociaux. Et c'est à ce titre que le modèle présuppose que les énoncés scientifiques proposés par les pratiques vulgarisatrices rassemblent naturellement un large public ou audience, du simple fait que « la science » s'impose à tous par son caractère universel. Enfin, troisième caractéristique qui tient aux limites déjà commentées du modèle cybernétique de la communication : le choix des thématiques exposées et le cadrage discursif des énoncés de la vulgarisation sont opérés principalement en fonction des représentations que se font les émetteurs des récepteurs envisagés.

329 Jurdant Baudoin, *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, éditions des archives contemporaines, 2009, p 58-59.

Ensuite au niveau du message lui-même, les pratiques vulgarisatrices se présentent en tant que reformulation des énoncés scientifiques propres à la littérature grise, c'est-à-dire à la communication de pair à pair elle-même, en énoncés simplifiés, accessibles et assimilables cognitivement par un public homogène et constitué de non-spécialistes. Or, théoriquement, le projet de cette traduction langagière pose des problèmes fondamentaux.

Par opposition avec les mots de la langue commune, les termes scientifiques sont monosémiques ou monoréférentiels. Ils ont un seul sens et renvoient à un unique référent (cas d'éléments observables avec les sens) ou à une seule notion ou un seul concept. On dit des termes scientifiques qu'ils obéissent à la règle de biunivocité : chaque concept est désigné par un seul signe et un signe ne peut renvoyer qu'à un seul et même concept.³³⁰

Ainsi, le langage scientifique tend à se faire monoréférentiel au cours d'échanges entre acteurs de la recherche permettant sa constante réactualisation, et n'est en aucun cas monoréférentiel par nature. De plus, le langage scientifique tend aussi à se faire diachronique, c'est-à-dire que les chercheurs qui le mobilisent ne peuvent que sous des conditions particulières et rigoureuses en transformer la signification, sans cependant jamais pouvoir s'abstraire totalement des formes du langage quotidien. Pour Daniel Jacobi, ces caractéristiques du langage scientifique entraînent une conséquence importante : à l'inverse du langage courant, la synonymie y est proscrite. Deux termes aux significations proches ne peuvent rarement être employés l'un pour l'autre : les subtiles divergences de sens doivent pouvoir exprimer les phénomènes étudiés dans une langue précise et rigoureuse. Pourtant, ce qui apparaît dans le langage scientifique comme permettant de faire la force et la précision de la recherche entre pairs, apparaît du point de vue de la vulgarisation justement comme le principal problème dès lors que l'on s'adresse à un public réputé non spécialiste.

Si personne ne discute de l'efficacité des termes spécialisés au sein des petites communautés sociolinguistiques d'experts qui les mobilisent, on sait que, dans une perspective de diffusion à un grand nombre d'interlocuteurs, non spécialistes ou novices, ces terminologies cessent d'apparaître comme un excellent vecteur communicationnel pour se muer en obstacle. Ce paradoxe conduit à les accuser de devenir des sortes de jargons, peu compréhensibles.³³¹

Afin de permettre une reformulation des énoncés, les praticiens de la vulgarisation usent de différentes techniques ou stratégies : par exemple les comparaisons, les synecdoques, les métaphores ou encore les analogies. Toutefois, la traduction d'un langage scientifique en un langage commun

330 Jacobi Daniel, *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*, Pug, 1999, p. 134.

331 Jacobi Daniel, *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*, Pug, 1999, p. 136.

expurgé, ou grandement expurgé, des termes spécialisés entraîne à son tour un problème majeur : peut-on accéder aux savoirs et méthodes de réflexion scientifiques sans en apprendre le langage ? Peut-on penser précisément sans un langage lui-même précis ? Et si, comme nous le pensons, l'activité scientifique est avant toute autre considération une affaire de mise en mot des choses et du monde, un appauvrissement du langage peut-il alors prétendre à expliquer ce qu'est sont les sciences et leurs activités ? L'activité de traduction, perçue comme indispensable, pose de complexes questions, la plupart du temps irrésolues, voire impensées, chez les praticiens, et qui pourtant présentent le risque de produire plus de distance entre émetteurs et récepteurs de vulgarisation, qu'ils ne rapprochent « les citoyens de la science ». Ainsi, la « nécessaire » traduction cache probablement plus qu'elle ne divulgue ce qui fait la principale caractéristique commune des différentes disciplines : l'activité communicationnelle.

Vulgariser est une entreprise qui se situe au cœur d'une contradiction : comme le scripteur se propose de faire connaître le sens des notions et des concepts spécialisés construits par les sciences, il est contraint d'utiliser les termes et les lexies des langues de spécialité ; mais en employant dans son texte des termes spécialisés, il redoute – à juste titre – que les lecteurs ne puissent en comprendre le sens ; pour prévenir les difficultés d'accès au sens des destinataires, le scripteur recourt à une série de mécanismes qui lui permettent de mettre en relation les termes scientifiques avec les mots connus de la langue commune. (...) Il est a priori impossible d'admettre que la reformulation parvienne toujours à aider tous les lecteurs : si l'équivalence entre terme spécialisé et fragment reformulé en langue commune était effective cela conduirait à mettre en cause l'utilité et la pertinence de la langue de spécialité. Et une langue de spécialité est un instrument fonctionnel, pas une construction perverse, destinée à compliquer la tâche des apprenants. L'acculturation scientifique passe par l'acquisition et la maîtrise de cette langue.³³²

Ainsi, dans sa volonté de comparer les énoncés et informations fournis dans les textes de la vulgarisation par rapport aux contenus scientifiques originaux dont ils sont issus, Daniel Jacobi montre que celle-ci est constituée de multiples opérations de sélection des thématiques abordées, de transformation, de modification et de restructuration pour finalement aboutir à une mise en récit de « la science ». Or, ces différentes opérations, que l'on retrouve toutes de manière plus ou moins prononcée dans les écrits de la vulgarisation, opèrent fondamentalement, quel qu'en soit le cas, un glissement et une dénaturation du sens original.

Cette comparaison révèle, sans la moindre ambiguïté, que les textes vulgarisés se distinguent nettement des textes savants. L'existence, depuis maintenant plusieurs siècles, de cette cohabitation de deux univers de discours indique que l'un et l'autre jouent pleinement un rôle dans la société. On a souvent comparé le travail du vulgarisateur à un

332 Jacobi Daniel, *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*, Pug, 1999, p. 144 – 145.

travail de traducteur : il réécrirait la science, exposée par les chercheurs dans un jargon incompréhensible, avec les mots de tous les jours. Cette image, pourtant séduisante, est inexacte. Lorsque les vulgarisateurs transposent des discours scientifiques savants, ils sont à la fois profondément fidèles et pourtant déjà des traîtres. Non pas parce que toute traduction est par nature une trahison, mais parce que le travail de la vulgarisation relève d'une sorte d'exigence de naturalisation. Le vulgarisateur en proposant des simplifications et des reformulations plus ou moins approximatives déforme et transforme inexorablement les discours savants. Toute reformulation provoque un glissement et donc une dénaturation du sens. L'équivalence entre le texte source et le texte vulgarisé est un idéal utopique quel que soit le talent de celui qui transpose et traduit. C'est pourquoi il faut se demander si ce n'est pas autre chose qu'il faut attendre de la vulgarisation.³³³

Enfin, une deuxième limite fondamentale et importante fut décelée par les chercheurs s'intéressant à la vulgarisation : le plus souvent, celle-ci s'attacherait à principalement commenter et expliquer les résultats de travaux de recherche spécifiques, sans toutefois préciser les méthodes selon lesquelles ces résultats ont été obtenus, et sans non plus réinscrire les résultats de recherche spécifique dans leur contexte. Et en cela, pour Baudouin Jurdant, la vulgarisation constitue la cause, voire même le symptôme, de l'épistémologie positiviste du XIX^e siècle.

Troisièmement, du point de vue d'une « réception », le modèle présente encore une fois certaines caractéristiques qui lui sont spécifiques. Baudouin Jurdant rapporte de multiples cas où théoriciens et praticiens de la vulgarisation, à l'instar de Fontenelle, décrivent la société dans son ensemble à partir d'un découpage par niveaux de culture, propre à la construction d'une distinction entre différentes classes d'une « économie de la connaissance ». Ainsi en est-il de la typologie proposée par Pradal (J. Pradal, 1970)³³⁴ en distinguant la société en cinq niveaux culturels présumés auxquels il fait correspondre des catégories qualitatives d'ouvrages scientifiques supposés leur être accessibles. Le premier niveau de lecteur est bien évidemment celui des chercheurs, le second niveau est celui des techniciens ou des élèves des grandes écoles, le troisième celui des « profanes » cultivés ou des étudiants en science, le quatrième celui des cadres moyens ou des élèves de lycées, enfin le cinquième est constitué par « l'homme de la rue » ou par tout individu de niveau éducatif primaire ou au début du secondaire³³⁵. Tout d'abord, une telle distinction entre classes cognitives apparaît particulièrement précaire au regard des études culturelles contemporaines³³⁶, montrant les dangers méthodologiques spécifiques à la projection de catégories préconstruites et relatives à une culture socioprofessionnelle

333 Jacobi Daniel, *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*, Pug, 1999, p. 156 – 157.

334 Rapporté par Jurdant Baudouin, *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, éditions des archives contemporaines, 2009.

335 Cf Jurdant Baudouin, *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, éditions des archives contemporaines, 2009, p. 83.

336 Cf Bernard Lahire, *La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi*, édition La Découverte, 2004.

spécifique sur les objets et mondes sociaux étudiés. Et si ces formes de typologies ne renseignent que bien peu sur la composition des sociétés, elles nous instruisent, en revanche, quant aux postulats liés au modèle de la vulgarisation et émis par ses praticiens, situés particulièrement dans les représentations que se font les vulgarisateurs de leur(s) public(s). Premièrement, Baudouin Jurdant constate avec justesse que ces perspectives proposent toujours une lecture de la société « universelle », que nous pourrions également qualifier d'unidimensionnelle, dans le sens où aucun individu ne peut se situer en dehors de ces catégories hiérarchisées. Deuxièmement, ces grilles de lecture de la société proposent une perspective fonctionnelle se rapportant aux niveaux d'étude individuels, et dans laquelle les vulgarisateurs se placent en amont des publics, de manière surplombante, ou au centre d'un espace public portant sur les thématiques scientifiques. Une telle lecture de la société, à la fois ontologique et fonctionnelle, ne peut correspondre aux réalités empiriques complexes relevées par la sociologie moderne, et demeure bien loin de toute méthode d'étude scientifiquement pertinente et rigoureuse. De surcroît elle montre un certain ethnocentrisme, une projection du monde vécu des acteurs de la recherche sur les composantes sociales : les acteurs lisent les sociétés selon leurs propres valeurs et normes culturelles. Les sociétés deviennent « la société ».

Le sommet de cette hiérarchie qui (...) semble calquée sur la stratification sociale, est défini par une référence au « scientifique pur ». La base est formée par le reste de l'humanité, c'est-à-dire le grand nombre, la masse, caractérisée par son ignorance, sociologiquement interprétée en termes de distance au savoir, calculable en degrés sur l'échelle sociale.³³⁷

En d'autres termes, les systèmes de valeurs liés aux pratiques de la vulgarisation instaurent une distinction entre, d'une part, des individus cultivés et de profession scientifique, aptes à agir qualitativement en société et, d'autre part, des individus peu instruits ou éduqués, éloignés de « la science », et dont la simple fonction sociale serait reléguée à une réception passive et quantitativement évaluée. Ces représentations de « la science » s'insèrent et se justifient à leur tour au travers des modalités propres à la représentation des systèmes politiques, et leurs limites se prêteraient de ce fait particulièrement aux critiques formulées, notamment par Habermas, à l'endroit des « démocraties de masse » et des conceptions technocratiques que se font les sciences de leurs propres fonctions sociales. Et la vulgarisation, en même temps qu'elle se fait doxa scientifique, apparaît sous la forme d'une orthodoxie d'État. Pour Baudouin Jurdant, le modèle de la vulgarisation s'inspire des principes généraux de la relation pédagogique, sans cependant pouvoir prétendre en faire elle-même partie :

337 Jurdant Baudouin, *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, éditions des archives contemporaines, 2009, p. 84.

Certes, la relation pédagogique que l'on trouve à l'intérieur de l'institution scolaire et universitaire est aussi prétexte à un découpage de l'ensemble des individus dont elle a la charge. Et sans doute pourrait-on fort bien contester, avec Bourdieu et Passeron, la « pureté » des critères soi-disant académiques, c'est-à-dire internes, utilisés par l'institution scolaire et universitaire pour effectuer ce découpage. Mais à la différence de celle-là, la vulgarisation ne crée pas son propre découpage pédagogique ; elle se contente de le lui emprunter pour y chercher sa propre pertinence pédagogique en termes d'impacts.³³⁸

Or, il apparaît que sous bien des aspects, les dispositifs de vulgarisation diffèrent fondamentalement des dispositifs d'enseignement académiques. Le premier argument allant dans ce sens se fonde bien sûr sur le fait que le public des scolaires est un public captif au sein des dispositifs formels, c'est-à-dire légalement contraint de suivre les enseignements, et dont il ne va acquérir que progressivement un caractère plus ou moins volontaire en évoluant vers l'enseignement supérieur. À l'inverse, les publics des publications et dispositifs de la vulgarisation demeurent plus vagues et informels, et nous assistons à une aspiration récurrente de la part des vulgarisateurs à évaluer, le plus souvent quantitativement, l'existence et l'ampleur de tels public, et souvent à mesurer également une efficacité sur le plan pédagogique³³⁹. Deuxième argument allant dans le sens d'une divergence profonde entre vulgarisation et enseignement formel : cette première ne dispose ni des mêmes lieux, ni des mêmes temps que les dispositifs pédagogiques. La lecture assidue des textes de vulgarisation n'apporte pas de diplômes reconnus par l'État ni de quelconques bénéfices à faire valoir directement sur le marché de l'emploi.

De plus, les dispositifs de vulgarisation, à l'inverse d'autres dispositifs de publicisation scientifique, ne donne pas lieu à une pratique scientifique par ses publics. Or, l'une des critiques majeures portant sur les contenus informationnels de la vulgarisation porte, comme nous l'avons déjà mentionné, sur le fait que ceux-ci, le plus souvent, ne présentent qu'exclusivement les résultats scientifiques d'études menées en amont, sans pour autant en présenter ni les méthodes, ni les contextes sociaux de formulation des problématiques. Ainsi, pour Daniel Jacobi, du côté des publications de pair à pair :

Les discours scientifiques produits par les chercheurs et les savants, lorsqu'ils présentent des résultats de recherches à d'autres spécialistes, offrent des caractéristiques très stables, aujourd'hui bien connues. On note d'abord que le texte scientifique spécialisé est ordonné selon un plan standard. *Introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion et conclusion* s'enchaînent de manière immuable. Ce plan s'appuie sur un modèle canonique, dit *expérimental*. En second lieu, le chercheur qui écrit se montre particulièrement prudent. Il prend beaucoup de

338 Jurdant Baudouin, *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, éditions des archives contemporaines, 2009, p. 85.

339 Voir notamment Le Marec Joëlle, « Ignorance ou confiance : le public dans l'enquête, au musée, et face à la recherche », in Isabelle Pailliar, *La publicisation de la science, exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*, Pug, 2005.

précautions pour justifier ses méthodes et la qualité des résultats qu'il a obtenus. Il se garde de toute affirmation péremptoire. Il ne généralise pas au-delà de son tout petit domaine d'investigation... Bref, l'écriture inclut ce qu'on pourrait appeler une série de précautions élémentaires reliées à la méthode expérimentale.³⁴⁰

Mais, toujours pour cet auteur, dès lors que la personne qui se place en posture de vulgarisateur, qu'elle soit un « troisième homme » ou un acteur scientifique, pense s'adresser à un public homogène non expert du domaine en question. Alors les règles et conventions de l'écriture de la publicisation de pair à pair disparaissent :

Dans la presse d'information, on attend d'une théorie, soit qu'elle propose une (nouvelle) vision achevée du monde, soit surtout qu'elle apporte rapidement les preuves de son efficacité pratique pour, par exemple, améliorer l'environnement ou la santé. Le travail des hypothèses et les expériences souvent complexes de vérification que suppose toute théorie sont occultés au profit des résultats. Pour ce qui concerne les manuels, c'est surtout une autre tendance qui se manifeste : la dogmatisation tend à effacer dans ces ouvrages la dimension interrogative et le scepticisme des premières formulations.³⁴¹

Ces contenus informationnels tendent ainsi à dénaturer l'activité scientifique elle-même en effaçant les conditions de ses lieux et modes de production, et cette critique majeure peut tout à fait être assimilée à celles portant sur la conception épistémologique des sciences propre au positivisme du XIX^e siècle, faisant la part belle à une conception naturelle de la « vérité » scientifique, et bien loin des conceptions, probablement de plus en plus partagées par la communauté scientifique elle-même, d'une véracité des savoirs construite à partir d'un dialogue communautaire et d'une validité des savoirs toujours relative à un contexte et à une méthodologie relevant du particulier. Pour Baudouin Jurdant, les pratiques de la vulgarisation correspondent donc plutôt à l'aspect dogmatique de « la science » qu'à son aspect critique :

Quant au temps mis en jeu par le mythe de la scientificité, c'est celui de la *répétition* par excellence, c'est-à-dire l'éternel retour des objets dans la série d'actes expérimentaux qui les intègre au savoir scientifique. Dans la vulgarisation, l'expérience répétable indéfiniment, c'est ce qui vient confirmer le discours du savoir. La vulgarisation ne présente pratiquement jamais les expériences qui infirment, comme si elles étaient effectivement infirmées par rapport à ce qui nous est présenté comme la santé de la science, à savoir sa vérité. Or, cette « santé » scientifique, tous les spécialistes savent que c'est le doute, voire l'erreur même. La pratique scientifique ne trouve son véritable dynamisme que dans la recherche critique de l'erreur et non comme se plaisent à le faire croire nombre de vulgarisateurs, dans la recherche de la vérité. Bien sûr, la vulgarisation n'ignore pas l'idée de progrès, c'est-à-dire d'un temps irréversible. Mais cette irréversibilité est présentée comme le signe d'une accumulation d'éléments

340 Jacobi Daniel, *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*, Pug, 1999, p. 129 -130.

341 Jacobi Daniel, *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*, Pug, 1999, p. 104.

discrets, fragmentaires : les connaissances objectives, qui sont comme les marques d'une temporalité pure, où la vérité réapparaît chaque jour, chaque semaine ou chaque mois (selon qu'il s'agit d'un quotidien, d'un hebdomadaire ou d'un mensuel) dans des aurores terminologiques indéfiniment répétées.³⁴²

Ainsi d'un point de vue critique, si l'efficacité pédagogique des contenus informatifs de la vulgarisation demeurent pour le moins discutable, les dispositifs de vulgarisation apparaissent cependant, dans leur dimension relationnelle, phatique et emphatique, comme une perpétuelle répétition de la transposition des rapports de force symboliques inhérents aux dispositifs pédagogiques à l'ensemble de la société et à l'espace public, et qui voit consacrée la domination des « détenteurs de savoir » sur un public de « profanes » artificiellement conçu. Et dans ce sens, nous pouvons nous demander face aux limites théoriques des prétentions pédagogiques et informationnelles portées par la vulgarisation : à quoi sert-elle ? De nombreuses hypothèses sont émises par les auteurs mentionnés ici. Pour Daniel Jacobi, la vulgarisation permettrait aux chercheurs de se défaire des contraintes canoniques spécifiques de l'écriture scientifique de pair à pair, afin de faciliter, au moins temporairement, le travail intellectuel de leurs praticiens :

(...) contrairement à ce qui était attendu, le registre de vulgarisation est un terrain propice dont s'emparent les auteurs, pour améliorer l'efficacité argumentative de la communication scientifique spécialisée. Et, réciproquement, l'emploi de tournures métalinguistiques ou de paraphrases, qui sont tout à fait caractéristiques de la rhétorique de vulgarisation, se manifeste aussi dans le registre scientifique.³⁴³

Pour Baudouin Jurdant, les pratiques de l'écriture conventionnelle de la littérature grise scientifique seraient à l'origine de l'impasse culturelle dans laquelle le complexe sciences sociétés sous l'emprise d'une idéologie de la vulgarisation resterait enfermé.

La vulgarisation scientifique est habituellement considérée comme l'une des formes que peut prendre, dans nos sociétés, la transmission d'un savoir hautement spécialisé à un public de profanes. Mais à côté de cette fonction didactique, elle remplit sans doute d'autres fonctions plus essentielles encore, par rapport à la communauté scientifique elle-même. L'une de ces fonctions serait de donner une dimension réflexive au discours de science. Celui-ci est indissociable de certaines pratiques d'écriture. La réflexivité par contre est l'une des caractéristiques du fonctionnement de la parole. Du coup, la vulgarisation viserait principalement à « oraliser » l'écrit de la science. Pour qu'on puisse mieux l'entendre. Pour qu'on puisse mieux la comprendre.³⁴⁴

342 Jurdant Baudouin, *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, éditions des archives contemporaines, 2009, p. 145.

343 Jacobi Daniel, *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*, Pug, 1999, p. 23.

344 Jurdant Baudouin, « Parler la science ? », in *Alliage*, n°59, 2006.

La vulgarisation se présenterait alors sous la forme d'un entraînement ou d'un apprentissage des acteurs de la recherche à la publicisation de pair à pair. Autre hypothèse, selon Daniel Jacobi, la vulgarisation permettrait de promouvoir à l'extérieur de la « communauté scientifique » et dans l'ensemble de la société, l'efficacité et l'intérêt des dispositifs d'enseignement scientifique et de l'enseignement supérieur. Ces dispositifs d'éducation informelle auraient pour fonction de promouvoir largement les dispositifs de l'éducation formelle. Une autre hypothèse concernant la fonction sociale de la vulgarisation, formulée cette fois par Habermas : du fait du cloisonnement croissant et de la spécialisation des domaines de recherche, la vulgarisation permettrait de jeter les fondements de ponts interdisciplinaires entre chercheurs de disciplines et de cultures différentes³⁴⁵. Enfin, selon des perspectives sensiblement différentes, certains verront dans la pratique de la vulgarisation une aspiration à réaffirmer socialement une scientificité des disciplines et travaux, en s'attachant à mettre en pratique plus largement un critère de scientificité avancé par Léonard de Vinci, repris également plus tard par Niels Bohr : « Il n'est de science que communicable ». Quoi qu'il en soit, comme on peut le constater, toutes ces hypothèses ont pour point commun de non plus se tourner vers l'extérieur fonctionnel de la communauté scientifique et de ses institutions, mais bien au contraire de supposer que certains des objectifs de ces formes de pratiques s'ancreraient plutôt selon des objectifs internes et communicationnels. En d'autres termes, face à la revue critique des limites théoriques de la vulgarisation, voire du constat de l'impossible réalisation de son projet social, émerge ici l'idée que les pratiques vulgarisatrices ne peuvent se comprendre sociologiquement dans leur seul rapport de l'interne vers l'externe. C'est la raison pour laquelle Daniel Jacobi remarquait :

La diffusion de l'information scientifique et l'éducation non formelle sont des champs hétérogènes. Il faut se garder de les étudier comme des secteurs d'édition et de publication autonomes, indépendants des discours scientifiques primaires, c'est-à-dire ceux produits par les chercheurs à destination de leurs pairs. C'est par leur souci de ne jamais réduire la vulgarisation à une rhétorique autonome indépendante du champ scientifique que ces travaux embrayent sur des débats qui les situent au cœur d'une théorie de la communication scientifique. En effet, le débat sur la vulgarisation, avec ses excès, fait oublier l'ambition du projet de sociodiffusion de la science et la complexité de sa concrétisation : qu'est-ce que la communication scientifique et comment fonctionne-t-elle ?³⁴⁶

3.2.2) Le modèle de l'animation culturelle scientifique

Le second modèle constituant un sous-ensemble de la publicisation scientifique et se distinguant des

345 Voir Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973.

346 Jacobi Daniel, *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*, Pug, 1999, 280 p. p. 12.

autres modèles selon certaines spécificités caractéristiques, est celui de l'animation culturelle scientifique (également nommé action culturelle scientifique ou encore culture scientifique et technique). Il rejoue largement, quoique selon un contexte et des dispositions historiques différentes, les tensions que nous observons deux siècles auparavant entre science populaire et sciences académiques.

a) Le contexte historique d'apparition de l'action culturelle scientifique

En Europe, si l'histoire du XIX^e siècle voit le développement d'une véritable lutte entre tenants des sciences académiques et tenants des sciences populaires avec pour objectif affiché des formes de construction différenciée de l'espace public et de l'opinion publique, la seconde moitié du XX^e siècle voit, quant à elle, un glissement dans le rapport liant les acteurs sociaux à la publicisation des sciences. Durant la période de l'après-guerre, les structures et contextes de l'espace public se transforment pour aller dans plusieurs directions, tantôt divergentes tantôt convergentes. Pour les commodités de l'exposé, nous allons présenter ces phénomènes en cinq points, largement intégrés mutuellement : premièrement, un développement important des dispositifs de communication selon une dimension technique ; deuxièmement, un accroissement des réseaux d'interdépendance reliant science et politique économique ; troisièmement, le développement et l'extension des politiques étatiques en direction des champs culturels ; quatrièmement, un mouvement continu de professionnalisation des acteurs de la communication et de la médiation ; et enfin cinquièmement, l'irruption d'un mouvement social critique de forte ampleur à la fin des années 1960.

Premièrement, de nouveaux dispositifs techniques et médiatiques émergent : la radiodiffusion tout d'abord, puis la télédiffusion. Ces dernières vont peu à peu imposer les marques de leurs conditions de production et d'émission, sous la forme de contraintes objectives, sur les contenus eux-mêmes : injonctions à la production de visuels, pression du double marché, contraintes liées à l'audience, émission de contenus en flux, renforcement des contraintes économiques sur les dispositifs médiatiques du fait d'une nécessité croissante d'investissements en capitaux, mouvement continu de professionnalisation des acteurs... En d'autres termes, nous observons la passation d'un modèle d'espace public principalement organisé autour de la presse commerciale à celui de l'audiovisuel de masse, puis assez rapidement à celui des relations publiques généralisées qui voient le développement de stratégies de communication portées par l'ensemble des acteurs sociaux afin de produire une visibilité publique.

Deuxièmement, la période de l'après-guerre est également une période de faste économique, une croissance continue des marchés et une hausse qualitative généralisée des niveaux de vie, toutes classes sociales confondues, entretiennent avec un certain succès l'idéologie de progrès. Cependant, principalement à partir des années 1960 et 1970, plusieurs phénomènes vont opérer une remise en cause profonde des modèles économiques des nations européennes, avec d'une part les chocs pétroliers successifs, et d'autre part la restructuration naissante des appareils productifs au niveau d'un territoire alors mondialisé. Les Etats européens vont progressivement accroître leurs attentes envers les institutions scientifiques récemment instituées en grands organes (les exemples du CEA ou du CNRS correspondent à cette perspective) afin de répondre aux défis économiques à venir. Et dans ce contexte, le slogan des années 1970 : « En France, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées ! » résume bien à lui seul la réorientation des politiques de recherche publique vers le développement et la production industrielle de « techniques de pointe », afin de pallier aux limites structurelles de l'économie française et de répondre à une concurrence croissante désormais mondialisée. Ce phénomène n'est pas sans jouer un rôle décisif dans la prolifération alors rapide à cette époque des dispositifs de vulgarisation dans l'espace public, venant se poser en soutien communicationnel des politiques étatiques et investissements massifs dans les institutions de la recherche publique. Cette phase historique correspond également à un renforcement des nécessités politiques liées à une réactivation d'un positivisme extrapolé de son contexte historique de formation et apparaissant par conséquent sous sa forme idéologique.

Mais, si l'identification *historique* et *idéologique* de la science aux pouvoirs temporels montre clairement qu'elle est la servante des États, et donc ne trompe personne, il a fallu attendre jusqu'à nos jours pour voir disparaître les dernières séparations entre la société de classes et une science qui se voulait neutre et « au service de l'Humanité ». En effet, l'impossibilité actuelle de la recherche et de l'application scientifique sans des moyens énormes, a mis dans les mains du pouvoir la connaissance, concentrée spectaculairement, et l'a dirigée vers les objectifs d'État. Il n'y a aujourd'hui plus de science qui ne soit au service de l'économie, du militaire et de l'idéologie. Et la Science de l'idéologie montre son autre côté, l'idéologie de la Science.³⁴⁷

Troisièmement, les pays européens de l'après-guerre, en premier lieu desquels la France, investissent un nouveau champ de l'intervention étatique : les politiques culturelles. Dans ce cadre, l'État français investit un budget conséquent, et le Ministère de la culture nouvellement créée développe rapidement de grands équipements culturels tels que les Maisons de la culture, de nombreux

³⁴⁷ Rothe Eduardo, « La conquête de l'espace dans le temps du pouvoir », in Levy-Leblond Jean-Marc et Jaubert Alain (dir.), *(Auto)critique de la science*, Seuil, 1973, p. 22.

musées ou événements culturels. Or, les sciences vont rapidement apparaître comme des thématiques privilégiées, évidemment en correspondance avec les autres phénomènes commentés brièvement ici, et faire l'objet d'une attention particulière. Toutefois, les premières orientations politiques et pratiques de l'action culturelle naissante ne sont pas sans rencontrer plusieurs critiques, au moins dans un premier temps. En effet, d'abord, les orientations des politiques culturelles initiées par André Malraux vont opérer à partir d'une distinction normative entre d'une part une « haute culture » sacralisée, et d'autre part des « cultures populaires » alors plutôt négligées. Ensuite, les politiques culturelles semblent hériter d'une certaine conception de l'action politique centralisée et réduite à une perspective spécifique à ses acteurs fonctionnels, tant elles semblent ignorer ou minorer dans leurs débuts les formes de pratiques amateurs.

L'opposition action culturelle, animation socioculturelle a des fondements idéologiques et institutionnels : elle prend corps dans la séparation entre ministère de la Culture et ministère de la Jeunesse et des Sports qui conduit à dissocier pratique professionnelle de l'art et pratique amateur. À l'art comme œuvre, comme résultat à haute portée symbolique, s'oppose l'art comme pratique, comme processus de création. Ces fondements ont généré et cristallisé des représentations, voire des clichés qui, s'ils résistent peu à l'analyse critique, sont toutefois des préceptes à l'action d'autant plus tenace qu'ils s'affichent comme des évidences. Ainsi, l'action culturelle renverrait à un certain élitisme qui placerait ses acteurs du côté d'une position légitimiste, c'est-à-dire du côté du dominant. (...) À l'inverse, l'animation est souvent elle aussi caricaturée pour sa finalité spécifiquement récréative. L'activité, à la fois centrale et éphémère, n'a pas de valeur en tant que telle, mais vise d'autres objectifs. Dans cette conception, l'art n'est pas considéré comme ayant une valeur d'émancipation, on ne s'attache pas à son contenu. (...) Le sens est alors ailleurs dans la pratique elle-même utilisée comme un vecteur d'expression spontanée des individus ou comme un support à la socialisation et à l'apprentissage de la relation aux autres.³⁴⁸

De plus, pour Françoise Liot, les dispositifs culturels des premières heures en se fondant sur une perspective légitimiste de la culture, vont entretenir et entendre une acception diffusionniste de la communication culturelle tout en contribuant à un mouvement d'institutionnalisation d'un champ socioprofessionnel distinct et de professionnalisation technique de ses personnels. Ce mouvement participe à renforcer la séparation initiale qui distinguait les producteurs des consommateurs culturels. Ce faisant, ce mouvement accroît par la pratique et dans ses dispositifs mêmes un fossé qu'il est alors en charge de résoudre si l'on s'en tient aux discours d'intention. Contre de tels discours, une logique consumériste est mise en œuvre, évaluée selon des techniques quantitatives issues du monde managérial et participant à l'effacement d'une position pragmatique reposant sur une équivalence des

348 Liot Françoise, « Art, culture et animation. De nouvelles articulations sont-elles possibles ? », in Liot Françoise (coord.), *Projets culturels et participation citoyenne. Le rôle de la médiation et de l'animation en question*, L'Harmattan, 2010, p. 15 – 16.

mondes vécus culturels des acteurs sociaux. Nous assistons à un phénomène d'administration de la culture face à un public rendu passif.

Les équipements culturels, tout d'abord, ont occupé une place centrale dans l'histoire des politiques de la culture. Ils sont même au fondement de la professionnalisation du secteur. Portés à la fois par l'État et les collectivités territoriales, ils connaissent plusieurs limites aujourd'hui. La première tient à leur fréquentation, ils ont du mal en effet à concerner les catégories les plus populaires de la population et les plus jeunes. Mais c'est surtout une modalité de rapport à l'art, induite par les équipements culturels qui est en cause aujourd'hui. Ils ont conduit en effet à envisager l'art et la place de l'artiste uniquement dans une logique de diffusion des œuvres. L'équipement a permis la présence des œuvres sur un territoire, mais l'artiste a trop souvent été réduit à un producteur de biens culturels. Le risque a été de s'enfermer dans une logique consumériste, très réductrice, où le public (...) n'est peut-être plus qu'une audience.³⁴⁹

Ainsi, les nouveaux dispositifs de médiation scientifique qui émergent principalement à partir des années 1970 s'inscrivent dans un mouvement historique plus général de développement des politiques culturelles. Ces deux domaines vont progressivement partager structures, paradigmes d'action et acteurs, en même temps qu'une histoire commune faite de tâtonnements, d'hésitations et de rapports de force. Ce n'est qu'à partir du début des années 1980, avec l'arrivée du parti socialiste au pouvoir que les orientations des politiques culturelles vont se rééquilibrer au profit de l'animation socioculturelle, avec une reconnaissance par les représentants politiques de la nécessité d'une prise en considération et d'une inclusion des pratiques culturelles populaires différenciées et symétrisées. Le sociologue Christian Maurel ajoute, tout en critiquant un paradigme et une pratique légitimiste, les effets pervers de ce phénomène d'administration de la culture sur les conceptions empathiques que se font les usagers de leurs propres conditions sociales.

(...) la culture peut aussi s'inscrire dans un rapport de domination avec pour effet de renforcer, tout en le légitimant et le masquant, ce rapport de domination à la fois social et symbolique. Même si la culture du pauvre est reconnue, elle l'est comme culture du pauvre. La démocratisation de la culture (légitime, « vraie », « cultivée ») devient alors un acte de bonne volonté (de « charité culturelle » pourrait-on dire) auquel « l'inculte » ou le « moins bien cultivé » ne peut se soustraire, sauf à être taxé d'ingratitude, traité de « vulgaire indécrottable » avec, pour pendant, ce sentiment de honte ou d'indignité culturelles qui renvoie l'individu à la vision négative de sa condition. L'inégale légitimité culturelle justifiant la force d'imposition des dominants peut alors basculer dans le déni de culture de l'autre, déni qui, comme le dit si bien Claude Lévi-Strauss dans *Race et Histoire*, peut conduire à un déni

349 Liot Françoise, « Art, culture et animation. De nouvelles articulations sont-elles possibles ? », in Liot Françoise (coord.), *Projets culturels et participation citoyenne. Le rôle de la médiation et de l'animation en question*, L'Harmattan, 2010, p. 17 – 18.

Quatrièmement, le mouvement de professionnalisation technique de la communication culturelle va conjointement participer à renforcer les liens avec les structures politiques. Dans les discours, la « communication culturelle », prenant la forme d'un système de valeurs démocratique incontournable et aux bénéfices sociaux indiscutables, souvent indiscutés, va également progressivement s'associer aux formes de la communication publique mises à profit par les acteurs politiques de la représentation. Et cette mise à profit des dispositifs culturels par les acteurs politiques concerne tous les niveaux politico-administratifs, de l'État aux collectivités locales. L'administration de la culture dans le domaine de la communication culturelle offre un terrain propice à partir duquel s'exerce un phénomène de justification des mandats des élus. La communication culturelle devient un domaine investi par la communication publique et politique, phénomène renforcé par les lois de la décentralisation qui voient le jour à partir des années 1980. En cela, par l'administration de la culture, la communication culturelle devient aussi une composante à partir de laquelle se joue une concurrence entre territoires d'un même pays. Ce mouvement ne concerne pas spécifiquement le complexe sciences sociétés, mais plus largement, pour Caroline Ollivier-Yaniv :

(...) les institutions publiques - collectivités territoriales et organismes gouvernementaux – ont fait en sorte d'organiser et de rationaliser la diffusion d'information sur leurs activités, tant à l'attention de l'ensemble des citoyens que de relais d'information tels que les journalistes. La diffusion de ce qui est considéré dès le début des années 1970 comme de l'« information de service » s'accompagne progressivement de la mise en valeur des institutions et des territoires (locaux ou nationaux) correspondant. (...) le développement de ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « communication publique » est généralement présenté comme une réponse à un impératif de publicité (au sens kantien de diffusion d'information sur les questions d'intérêt général) et de proximité, voire de transparence, de la part des institutions publiques. À une échelle locale, nationale ou internationale, la communication publique permet également aux institutions publiques de faire valoir ce qu'elles estiment être leurs spécificités et leur identité ainsi que l'attractivité de leur territoire.³⁵¹

Or, pour cette professeure en sciences de l'information et de la communication, si la communication publique et ses acteurs se donnent plutôt à voir selon une posture politiquement « neutre » et obéissant aux principes de l'« intérêt général » et de l'exercice de la représentation démocratique, elle n'en contribue pas moins dans ses conséquences à réduire l'espace public et ses pratiques

350 Maurel Christian, « Le travail de la culture : des concepts aux pratiques », in Liot Françoise (coord.), *Projets culturels et participation citoyenne. Le rôle de la médiation et de l'animation en question*, L'Harmattan, 2010, p. 26.

351 Ollivier-Yaniv Caroline, « La communication publique : communication d'intérêt général et exercice du pouvoir. », in Olivesi S. (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, p. 97 – 98.

communicationnelles à des logiques institutionnelles. En d'autres termes, ce phénomène constitue aussi une instance de régulation des rapports sociaux au travers des processus de communication. C'est ainsi que durant les années 1970, Caroline Ollivier-Yaniv observe l'émergence et l'accroissement des pressions sociales liées aux revendications d'un « droit à l'information » et d'une « démocratisation des administrations ». C'est la raison pour laquelle le projet du développement de l'information publique s'inscrit dans une dynamique communicationnelle singulière, où l'on considère que les décisions politiques et administratives – dont bien entendu les choix réalisés en matière de politiques de recherche publique – seront mieux acceptées si l'on opère un effort suffisant d'information et d'explication auprès d'une opinion publique dont le principal défaut supposé résiderait dans une « incompréhension » des choix effectués par les institutions politico-administratives. Le phénomène est cependant dual, et participe également à l'émergence d'une critique de l'administration de la culture non sans lien avec celle de la technocratie :

Cette position témoigne aussi de l'émergence d'une conception managériale des relations entre l'administration et ses administrés, plus particulièrement au niveau de l'administration centrale. On commence aussi alors à parler d'« administration participative » : la diffusion d'information témoigne d'une volonté de réorganisation de l'administration pour une plus grande lisibilité de ses activités, à l'encontre de l'opacité traditionnellement caractéristique du fonctionnement de l'appareil d'État.³⁵²

Notons cependant que le projet d'un développement des structures informationnelles ne peut aucunement être assimilé aux aspirations de la part des mouvements sociaux à une transformation dialogique des structures et dispositions de l'espace public institutionnel, tant il ne reste focalisé que sur le développement de dispositifs de communication verticaux. Probablement est-il plus adapté d'envisager ce phénomène critique à la lumière d'une résistance sociale contre ce qui peut être vécu comme une forme de colonisation des cultures, identités et territoires auparavant plutôt épargnés par les modes d'action d'un État centralisé. Dans le même temps, les personnels administratifs peuvent voir dans leurs nouveaux pouvoirs et territoires d'intervention une manière de faire valoir leurs différences, parfois même leurs différends, avec les acteurs de la représentation politique.

Les interventions des gouvernants (représentants du pouvoir exécutif sans légitimité électorale, à la différence des parlementaires et du président de la République) à l'attention des citoyens se sont considérablement multipliées avec l'avènement de la V^e République, en particulier à la télévision. Ce fait bien connu de l'histoire de la communication politique suscite également des réactions au sein de l'appareil administratif : sans aller jusqu'à dire que les

352 Ollivier-Yaniv Caroline, « La communication publique : communication d'intérêt général et exercice du pouvoir. », in Olivesi S. (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, p. 99 – 100.

représentants politiques prennent désormais trop de place, le risque d'une coupure entre l'action technique des administrations ou des organismes du secteur public se trouve alors affirmé. Par suite, l'information de service est définie par certains juristes de manière arbitraire comme une information « objective », ne devant pas « servir à une action de propagande politique » dans la mesure où elle serait plus un service à rendre qu'un service à vendre.³⁵³

Le développement de ce phénomène voit ainsi le renforcement d'une demande émanant des institutions administratives et politiques en recrutement de professionnels formés aux métiers de la communication publique, mais dont les profils restent fortement hétérogènes. Dans le même temps, ce phénomène va contribuer à un déplacement des représentations traditionnelles liées à la conception des frontières résidant entre sphère privée et sphère publique, notamment lorsque la communication publique cherche à transformer les comportements individuels, dans des domaines telles la santé ou la sécurité routière, lors de ses campagnes de prévention. C'est bien dans ce sens que la communication publique est fondamentalement indissociable des formes de communication pleinement politique. Ainsi, pour l'auteure, dans les discours :

(...) la communication publique vise à développer la citoyenneté et à créer de l'identité, en même temps qu'elle fonctionne comme un discours d'autorité, en relayant des lois et en produisant des normes. Considérant ses conditions de production (ses acteurs et leurs pratiques professionnelles), elle recouvre des relations d'interdépendance entre spécialistes du maniement des informations, journalistes, représentants politiques, partenaires (associatifs, parapublics et parfois même privés...) et consultants extérieurs à l'institution. À l'issue de ce texte, on proposera donc une deuxième définition du phénomène considéré, moins normative que la première sans être contradictoire : la communication publique fonctionne comme un dispositif de rationalisation et d'optimisation de leur discours par les institutions ; elles œuvrent parfois à la neutralisation de voix potentiellement concurrentes sur des sujets d'intérêt général et elle vise la régulation des représentations et des comportements des citoyens.³⁵⁴

Enfin, sous le poids des ressentis au niveau des mondes vécus, liés à l'organisation technocratique croissante des systèmes politiques, va se développer un mouvement social qui se présente sous la forme d'un contre-courant et dont les revendications portent, en même temps qu'elles se fondent au travers d'elles, sur les propositions théoriques des auteurs critiques, dont certains sont mentionnés au cours de ce travail de thèse, à l'instar de Jürgen Habermas et d'Herbert Marcuse. Le mouvement social que l'on nomme aujourd'hui « mouvement soixante-huitard »³⁵⁵ va produire des conséquences

353 Ollivier-Yaniv Caroline, « La communication publique : communication d'intérêt général et exercice du pouvoir. », in Olivesi S. (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, p. 100.

354 Ollivier-Yaniv Caroline, « La communication publique : communication d'intérêt général et exercice du pouvoir. », in Olivesi S. (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, p. 111.

355 Et dont nous ne pouvons que regretter la dénomination faite au singulier, tant les courants de pensée étaient dans

importantes et durables dans de nombreux champs sociaux, en particulier ceux de la politique, de l'éducation et de la culture, et tournées contre le renforcement de l'organisation technocratique des sociétés. L'émergence des fondements idéologiques et scientifiques de l'écologie politique dans l'espace public à partir de cette époque n'est pas sans lien avec ces mouvements sociaux. Pour Pierre-Marie Fayard, en agissant à la fois dans et hors des institutions scientifiques :

(...) [ce mouvement social] redistribue l'ensemble des cartes de priorité de la réflexion intellectuelle. Ce mouvement de contestation globale va s'emparer du problème de la place et de la fonction des sciences au sein d'une société de plus en plus technocratique. Ce détonateur va permettre aux grands courants porteurs de l'émergence de la communication scientifique publique de se dégager. Celle-ci se révélera initialement militante et bénévole, puis de plus en plus professionnelle et institutionnalisée. (...) Celui-ci se pose brutalement au travers de l'option électro-nucléaire d'Électricité De France. Le mouvement de contestation investira tout naturellement ce débat « non prévu au programme », et qui concentrerait sur lui seul une somme considérable de valeurs-cibles de la contestation.³⁵⁶

Ainsi, ces multiples mutations de la société, largement interreliées entre elles, vont participer à la volonté de certains acteurs sociaux de transformer et de diversifier théoriquement les dispositifs de publicisation des sciences. D'un côté, nous observons une critique forte de la part des mouvements militants, tournée à l'encontre des structures technocratiques et du peu de place accordée dans les dispositifs sociaux existants, au développement et à la socialisation des expériences individuelles. Cette critique se dirige à la fois contre les conceptions diffusionnistes de la communication dans les champs de la culture, de l'enseignement, de la politique, etc., et auxquels on reproche un certain « paternalisme » instauré par l'État sur les individus ; et à la fois contre les normes et conventions « bourgeoises » à partir desquelles les dispositifs de ces multiples champs seraient structurés. De nouveaux acteurs apparaissent selon des revendications souvent spécifiques, et d'autres réaffirment leur positionnement, à l'instar des mouvements de l'éducation populaire. Surtout les sciences apparaissent publiquement comme le lieu de nouvelles tensions et de nouveaux enjeux stratégiques, culturels, économiques et politiques. Mais par ailleurs, les acteurs institutionnels, au premier rang desquels l'État, les administrations, les institutions scientifiques et académiques, voient leur positionnement vis-à-vis des phénomènes liés à la communication publique se déplacer. Face aux mouvements sociaux porteurs d'une contestation critique des structures technocratiques, et qui semblent-il aspirent au développement de structures dialogiques de régulation de la politique, nous observons de la part des institutions et administrations une réponse formulée en terme de développement de

les faits diversifiés.

356 Fayard Pierre-Marie, *La professionnalisation et l'émergence médiatique de la communication scientifique à destination des non-spécialistes*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble III, 1987, p.62.

dispositifs informationnels structurés à partir des paradigmes techniques de la communication, selon la perspective singulière de la communication publique telle que définie par Caroline Ollivier-Yaniv.

En ce qui concerne le modèle de la vulgarisation, alors que dans les phases historiques antérieures, ses formes de pratiques associées étaient refoulées, ou au mieux tolérées, par les institutions et académies de sciences, celle-ci va peu à peu s'imposer à ces acteurs comme un vecteur de communication légitime et privilégié face à une opinion publique considérée alors comme critique, peut-être trop critique, et auprès de laquelle il va convenir de justifier politiquement le choix des orientations politiques de la recherche publique, et de réaffirmer le bien-fondé du projet social, économique, culturel et politique de la science. Cette critique des sciences, ou plus précisément du complexe sciences sociétés tel qu'il est disposé institutionnellement, portée par les mouvements sociaux se voit néanmoins réduite à une lecture ethnocentrée et normative par les acteurs scientifiques en premier lieu, puis par ceux de la représentation politique et de la médiation culturelle et/ou scientifique, sous le seul angle d'une « incompréhension », voire encore une fois d'une « irrationalité », des mouvements sociaux envers des énoncés scientifiques supposés naturellement « rationnels ». Dans ce sens, le modèle de la vulgarisation scientifique va apparaître aux yeux des acteurs institutionnels des sciences, des acteurs de la représentation politique, des acteurs administratifs, des acteurs de la médiation et/ou de la médiatisation, et enfin des acteurs industriels, comme un outil propice à la réalisation d'opérations de relations publiques en réaction à une contestation sociale grandissante. Ainsi, pour Bernadette Bensaude-Vincent :

(...) la vulgarisation scientifique n'est pas le paradigme qui règle pour toujours les rapports entre science et public. Elle n'est qu'un moment parmi d'autres dans une longue histoire. Elle s'inscrit dans un régime de savoir qui valorise l'autonomie des sciences tout en les plaçant sous tutelle des États qui les financent et les orientent. En assumant l'existence d'un fossé grandissant entre science et société, elle contribue à l'autonomie de la science et à sa sacralisation. Même si la vulgarisation peut être conçue comme un compte rendu aux contribuables qui, par l'intermédiaire des États, financent la recherche, elle maintient les citoyens en position de spectateurs passifs d'une dynamique qui leur échappe et sur laquelle ils ne peuvent influencer. D'autres modèles de rapports entre science et public sont pensables et possibles.³⁵⁷

357 Bensaude-Vincent Bernadette, « Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique », in *Question de communication* n°17, 2010, p. 29.

b) Une inscription théorique de l'animation culturelle scientifique selon une co-construction des savoirs et expériences mise au service d'un rapport pédagogique

Les pratiques de la vulgarisation se trouvent donc confortées et encouragées par une perspective institutionnelle et politique stratégique de maintien, voire de renforcement, de l'organisation technocratique de la société. C'est dans ce contexte ambivalent, composé des tensions entre acteurs civils et institutionnels, à la fois mêlant normes et savoirs, pratiques et théories, que vont naître les dispositifs de l'action culturelle scientifique. Pour Pierre-Marie Fayard, ce phénomène prend originellement ses sources au sein des mouvements sociaux qui commencent à se structurer à partir d'une certaine expérience sociale développée dans la contestation propre aux controverses technoscientifiques :

Avec la contestation du début des années soixante-dix, de l'option électro-nucléaire d'Électricité De France, quelque chose change dans le panorama limité de la vulgarisation scientifique. La volonté militante de transformation de la société apporte un sens de l'organisation, une conviction que tout est politique, et surtout le clair objectif de mobiliser des masses importantes d'acteurs, sur les conséquences d'une option technologique recouvrant un choix de société. De convivial et limité à de petites assemblées réunies autour de scientifiques charismatiques ou cherchant à l'être, le champ de la vulgarisation est propulsé sur une dimension beaucoup plus critique et publique. Le schéma unidirectionnel (des sciences vers les non-spécialistes) de la vulgarisation se voit remis en cause, au nom d'une communication où chacune des parties revendique le droit de dire « je », et de poser des questions parfaitement légitimes de son propre point de vue.³⁵⁸

Les mouvements sociaux et les bénévoles militants insistent alors sur l'objectif nécessaire de relier au sein d'une catégorie de mêmes dispositifs, connaissances et expériences individuelles par une médiation opérée à partir des pratiques de leurs publics, dans la perspective théorique particulière et spécifique au courant formé par le constructivisme pédagogique, et que nous pouvons relier théoriquement à des auteurs tels Jean Piaget et Célestin Freinet.

Refusant de se laisser enfermer dans la critique théorique de la vulgarisation, qui laissait trop peu d'ouverture à l'action, les pionniers de l'action culturelle scientifique imaginent des formes d'animation appuyées sur des manipulations et des discussions directes entre hommes de sciences et grand public. Cette « interactivité en temps réel » corrige et module, à leurs yeux, les principales limites de la vulgarisation : absence de connexion avec une pratique, et difficultés rebutantes des langages spécialisés. Dans le climat culturel bouillonnant de l'après Mai 68, le mouvement pour l'action culturelle scientifique réfléchit sur les conditions d'un authentique partage des

358 Fayard Pierre-Marie, *La professionnalisation et l'émergence médiatique de la communication scientifique à destination des non-spécialistes*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble III, 1987, p. 156.

compétences liées aux savoirs. (...) Les opérations lourdes de communication (expositions et cycles d'animation), sont précédées d'enquêtes afin de déterminer la nature des questions et des représentations du grand public, sur les thèmes retenus. Cette stratégie doit permettre en retour d'offrir aux non-spécialistes, à la fois prise sur les sujets choisis, mais aussi la possibilité de se référer à leurs propres expériences.³⁵⁹

Selon ces perspectives, le courant de l'action culturelle scientifique va s'attacher à diversifier les acteurs sociaux intervenants dans ses dispositifs, en développant de multiples stratégies de partenariats incluant associations et bénévoles, Maisons de la culture, syndicats et comités d'entreprises, institutions de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, municipalités, laboratoires de recherche, mouvements d'éducation populaire, etc. Pour Claude Escot, membre des Francas, qui considère que la rhétorique du « fossé des connaissances » participe à la légitimation du pouvoir des détenteurs et producteurs de savoirs, le problème ne porte plus sur le partage des savoirs, mais bien plutôt sur la question de la participation citoyenne dans les processus d'arbitrage démocratiques dans les débats portant sur les sciences et les techniques. Pour lui, la culture scientifique et technique répond à trois conceptions :

(...) tout d'abord, beaucoup pensent qu'avoir de la culture scientifique, c'est connaître beaucoup de science. Cette logique accumulative est notamment celle de l'école. Dans le monde associatif, on parle souvent de comprendre les démarches de recherche dans la construction des savoirs scientifiques. Il s'agit d'une logique pédagogique qu'on retrouve aussi à l'école dans le projet « la main à la patte » qui fut développé à la fin du XX^e siècle. Les associations du type « science et citoyens » parlent aussi de connaître les conditions sociales dans lesquelles le savoir scientifique s'élabore : le poids de l'économie, des paradigmes antérieurs, des mandarins... c'est à dire toute la logique sociale.³⁶⁰

Ainsi, pour cet auteur, ces trois différentes logiques participent à un phénomène d'acculturation aux sciences et aux techniques, mais lors des pratiques des dispositifs, la « logique accumulative » des savoirs prédomine nettement, au détriment de ce qu'il appelle la « logique sociale » des savoirs. Cependant, et c'est probablement ici que réside la principale limite symptomatique du modèle de la culture scientifique et technique, Claude Escot oublie de mentionner que les mouvements sociaux ne se cantonnaient déjà pas aux seules revendications d'un recadrage sociétal des processus de l'information scientifique, mais plutôt et en premier lieu au développement de processus dialogiques de règlement sur le plan politique du complexe sciences sociétés. Le mouvement de la culture scientifique et technique dans une large mesure et bien que se réclamant d'une certaine filiation théorique avec le

359 Fayard Pierre-Marie, *La professionnalisation et l'émergence médiatique de la communication scientifique à destination des non-spécialistes*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble III, 1987, p. 223 – 224.

360 Escot Claude, « Culture, science et participation citoyenne », in *Projets culturels et participation citoyenne. Le rôle de la médiation et de l'animation en question*, L'Harmattan, 2010, p. 148 – 149.

constructivisme, partage certaines de ses conceptions des fonctions sociales des sciences en société avec le modèle spécifique de la vulgarisation. En effet, d'un côté, le modèle de l'action culturelle scientifique diffère de ce modèle traditionnel au niveau des moyens qu'elle se donne, en ce qu'elle développe des dispositifs à partir de la critique d'une pratique linéaire et magistrale de l'enseignement, jugée par trop orientée par la transmission univoque des savoirs conçus sous une forme cumulative et objective, propre à la perspective d'un savoir-corpus, et propose à l'inverse des dispositifs fondés par un enseignement envisagé à partir de la conception d'une co-construction des savoirs, notamment par le développement de la pratique et des expériences individuelles, dans la perspective d'un savoir-processus et alors objectivé. Mais d'un autre côté, l'action culturelle scientifique partage avec la vulgarisation, ses finalités pédagogiques et ce, dans une large mesure: diffuser le savoir et réduire la distance présumée entre un « grand public » et les « hommes de science ». Nous retrouvons ainsi l'idée, communément partagée par ces deux modèles, d'un « fossé des connaissances » fonctionnellement réparti entre acteurs, et qui fonde leur existence même. Autrement dit, les dispositifs de l'action culturelle scientifique fondent leur existence, tout comme ceux de la vulgarisation, sur le présumé d'une distinction entre classes d'individus selon une « société de la connaissance » et c'est dans cet intervalle que vont se justifier les pratiques de la médiation et le positionnement de ses acteurs. Ainsi, Pierre-Marie Fayard note en commentant les objectifs des militants fondateurs du modèle :

Dans leur démarche pour « socialiser » la science, ils se refusent de constituer une annexe de l'Université, ou une société savante. Cela ne les empêche pas d'affirmer leur intention d'éveiller l'intérêt pour les sciences, et de développer le sens de l'objectivité et de la démarche scientifique. On discerne là, une volonté éducative et pédagogique qui vise à promouvoir l'approche scientifique des problèmes, quels qu'ils soient.³⁶¹

Par conséquent, le modèle spécifique de l'action culturelle scientifique ne vise qu'à une application in fine partielle des apports théoriques de la critique et du constructivisme à l'endroit des sciences, réduites à leurs seules applications dans les champs de l'éducation formelle et informelle, et à l'exclusion de la conception d'une participation citoyenne agissant directement dans une dimension politique. Toutefois, cette lecture historique semble par trop linéaire pour exprimer la complexité et la diversité de cette époque. Certainement le mouvement social à l'origine du développement de ce modèle comprenait des composantes fortement hétérogènes, et certains de ses acteurs plaidaient déjà dans le sens d'un développement des dispositifs de règlement politique dialogique au sein du complexe

361 Fayard Pierre-Marie, *La professionnalisation et l'émergence médiatique de la communication scientifique à destination des non-spécialistes*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble III, 1987, p. 226.

sciences sociétés. Mais au final, très concrètement, se reproduit une forte orientation vers les finalités culturelles et pédagogiques de ces dispositifs, de leurs acteurs et de leurs discours, lors de leur phase d'institutionnalisation dans les années 1970 et 1980. Et cette orientation n'est pas surprenante si l'on considère que les individus bénévoles participant à ces mouvements sociaux provenaient pour une part non négligeable des mouvements de l'éducation populaire, encore puissants à cette époque en France, et qui eux-mêmes partageaient nombre de systèmes de valeurs communs et de militants issus des milieux professionnels de l'Éducation nationale, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

Dans ce sens, le mouvement porteur du projet social et politique spécifique au modèle de l'action culturelle scientifique dès ses débuts repose sur une diversité de conceptions parfois antagonistes. Et les objectifs de ce mouvement oscillent, selon ses individus participants, d'un côté à partir d'une aspiration d'adaptation de l'information scientifique aux nouvelles techniques de communication des années 1970, et de l'autre vers un projet, probablement plus ambitieux, de réforme de la société permettant de circonvenir ses structures technocratiques jugées « paternalistes ».

Sur ce terrain va naître l'une des contradictions internes au mouvement de l'action culturelle scientifique. La tendance « volontariste de la vulgarisation » recherchera dans l'identification des représentations sociales sur un sujet, le moyen d'optimiser l'efficacité de produits de communications (ou animation), réalisées sur ce sujet. La tendance « critique et militante », dans une optique plus contestataire, y verra le moyen d'augmenter le « niveau de conscience politique » du grand public, pour faire naître l'expression et l'organisation de contre-pouvoirs. (...) Schématiquement, on peut considérer que les deux composantes du mouvement de l'action culturelle scientifique, regroupaient des profils relativement distincts. À l'un des extrêmes, des scientifiques (plutôt Sciences dures) désiraient actualiser le projet de la vulgarisation, en prenant en compte les techniques nouvelles de l'animation et de la communication, dans le paysage social et culturel des années soixante dix. L'autre extrême du mouvement rassemblait des animateurs, des antinucléaires et des scientifiques (relevant plutôt des sciences sociales), qui militaient dans une perspective délibérément transformatrice de la société, et de sa relation avec les sciences et les techniques. Entre ces deux extrêmes, une très grande diversité de positions maintenait un équilibre (...).³⁶²

Et c'est au cœur des échanges et tensions que nous observons d'une part entre de multiples acteurs sociaux et d'autre part entre une diversité des positions idéelles, que vont s'institutionnaliser les dispositifs de l'action culturelle scientifique. En 1968, la Maison de la culture de Grenoble voit l'organisation d'un « groupe sciences », dont la prise progressive d'autonomie va prendre plusieurs formes institutionnelles avec, à partir de 1974, la création d'une Association pour un centre culturel

362 Fayard Pierre-Marie, *La professionnalisation et l'émergence médiatique de la communication scientifique à destination des non-spécialistes*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble III, 1987, p. 227 – 228.

scientifique, puis en 1979 la naissance du premier Centre culturel scientifique et technique à Grenoble. Ce mouvement institutionnel, bien qu'initié à Grenoble, n'a pourtant rien de spécifique à cet unique territoire, puisque des mouvements analogues seront observés dans toutes les régions de France. De multiples autres dispositifs emprunteront des trajectoires proches et comparables, notamment avec les cas du réseau des Boutiques de sciences ou encore de la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette.

Si les discours des médiateurs se fondent, comme nous l'avons vu, sur un supposé « fossé des connaissances » historiquement lié à une conception représentative de la société et à la formation de « citoyens éclairés », nous relevons cependant chez ces acteurs une certaine volonté d'élargir les discussions de science à ses problématiques sociétales. Les discours de science ne se focaliseraient plus uniquement sur une simple traduction des énoncés scientifiques en langue commune, mais opéreraient plutôt un cadrage thématique plus large, en référence à la notion de triple traduction.

Les thèmes successifs des premières expositions itinérantes du CCST de Grenoble : « Énergies pour demain », « Informatique et vie quotidienne », « Cycle biologie et société », témoignaient de la prise en compte d'un point de vue avant tout social et culturel des enjeux de la science. Avec les années quatre-vingt la communication scientifique publique se fait de plus en plus économique, en liaison avec les politiques de ses soutiens financiers. (...) L'action culturelle scientifique réussit dans les années soixante-dix, à fissurer l'isolement de la science en s'efforçant de la « mettre en équation » dans la vie sociale et culturelle du pays, et en affirmant son absence de neutralité. Les sciences sont alors présentées à la fois comme des démarches rigoureuses, et comme des outils au service d'objectifs sociaux et/ou nationaux.³⁶³

Mais, selon Pierre-Marie Fayard, le mouvement militant initial porteur du projet de l'action culturelle scientifique va rapidement se trouver supplanté par les acteurs issus du phénomène de professionnalisation des métiers de la communication, et par les contraintes budgétaires qui voient un renforcement des dépendances des dispositifs et organisations envers les pouvoirs publics partenaires. Ce mouvement, initialement né de la critique des mouvements sociaux post-soixante-huit, va en s'institutionnalisant peu à peu perdre cette caractéristique au profit de celle d'une ambition limitée à celle d'une adaptation de la vulgarisation aux moyens de communication modernes, et principalement conçus selon une dimension technique, à l'exclusion d'une réflexion sociale de fond portant sur le renforcement des acteurs de la médiation, des médias et de leur financement sur ces dispositifs. De plus, les contraintes objectives propres à la communication institutionnelle et publique des acteurs de

363 Fayard Pierre-Marie, *La professionnalisation et l'émergence médiatique de la communication scientifique à destination des non-spécialistes*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble III, 1987, p. 235.

la « production » d'énoncés scientifiques, les laboratoires, les industries techniques, ne sont pas sans peser lourdement sur les fonctionnements internes des dispositifs :

Collaborer avec des industries, des centres de recherches et des pouvoirs publics engagés dans une guerre économique, dans un contexte de communication de plus en plus professionnelle, impose l'adoption d'un véritable « esprit d'entreprise ». (...) Le modèle « critique », qui ne bénéficie pas de soutiens importants et déterminés de la part des « parrains » de la communication scientifique publique (...) s'essouffle vite dans sa tentative d'institutionnalisation. Le meilleur exemple en est la brève existence des « boutiques de sciences », dont l'ambition de fournir des informations scientifiques à des demandes sociales (non solvables), ne rencontra point de partenaires « financiers » disposés à les soutenir.³⁶⁴

Ainsi, au cours des années 1980, selon les conclusions de cet auteur, tandis que le mouvement critique va progressivement abandonner les structures nouvellement institutionnalisées pour réinscrire leur action à partir des milieux militants, les dispositifs de l'action culturelle scientifique vont adopter des pratiques communicationnelles analogues aux paradigmes techniques de la communication :

Avec les années quatre-vingt, se précisent les tensions de la guerre économique. Les « parrains » accentuent leur soutien (intéressé) aux structures naissantes, qui elles, requièrent des ressources croissantes. Cette phase s'insère dans le mouvement général de professionnalisation des activités de communication. La communication scientifique publique devient progressivement le fait de professionnels répondant à des commandes, ou mettant à profit les opportunités d'un « marché ». L'audience, le taux de fréquentation, les caractéristiques des publics atteints, conditionnent l'importance des recettes (subventions et contrats).³⁶⁵

364 Fayard Pierre-Marie, *La professionnalisation et l'émergence médiatique de la communication scientifique à destination des non-spécialistes*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble III, 1987, p. 237 – 238.

365 Fayard Pierre-Marie, *La professionnalisation et l'émergence médiatique de la communication scientifique à destination des non-spécialistes*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble III, 1987, p. 260.

Conclusion de chapitre : Une démocratie culturelle sans cesse en prise avec une démocratisation culturelle.

L'histoire du modèle de l'action culturelle scientifique rejoue, quoique dans un laps de temps plus court couvrant la période 1960-1980, certaines des tensions que nous avons pu repérer au cours des deux siècles antérieurs et où l'on voyait s'affronter les tenants des sciences populaires et les tenants des sciences académiques, entre expérience sociale et expérience scientifique. Et bien que les contextes soient différents, il est surprenant de réaliser que les rapports spécifiques au complexe sciences sociétés semblent immuablement fixés dans une relation communicationnelle diffusionniste. Les particularismes caractéristiques de l'animation culturelle scientifique s'effacent rapidement pour se réaligner sur les postulats traditionnellement posés par l'idéologie de la vulgarisation. Pour le dire simplement, ces rapports ne sont pas sans faire penser à la dynamique particulière du culbuto, ce jouet à la base arrondie et lourdement lestée, qu'une critique opérée par les mouvements sociaux parviendrait à faire osciller temporairement, mais qui, in fine, revient toujours dans sa position initiale. Dans une telle perspective, une opinion publique n'est jamais réputée apte à une intervention et une participation directes dans les processus de prise de décisions démocratiques, si ce n'est par l'entremise des représentations que s'en font les acteurs scientifiques, médiateurs et personnels politico-administratifs.

Ainsi, comme pour donner corps à cette proposition, notons les propos de Claudie Haigneré, ancienne ministre déléguée à la Recherche et aux nouvelles technologies et actuelle présidente d'« Universcience », dans un livre récent portant sur l'histoire des dispositifs de culture scientifique et technique. Elle nous indique dans la préface de l'ouvrage, non sans réduire cette histoire complexe à un récit linéaire et légitimiste guère mis à distance : au travers de cette conception singulière et pourtant commune socialement, les caractéristiques spécifiques au modèle de l'animation culturelle scientifique se voient grandement effacées au profit d'un objectif de défense des intérêts étatiques en matière de politiques de recherche. Le discours politique ici développé tend à réduire le dialogue démocratique dans ce domaine à la seule question d'un « faire comprendre », et les publics se trouvent de facto situés en seule posture de « trouver des repères et un sens » dont la « véritable signification » serait représentée au travers du dispositif.

Il y a trente ans, la création du premier centre de culture scientifique et technique marquait une nouvelle étape dans une aventure passionnante, celle de la transmission des connaissances scientifiques et techniques au grand public. (...) Pendant près de quarante ans, ce lieu de popularisation des sciences fut seul à permettre aux enfants et aux

adultes de voir, de comprendre et de toucher « la science en train de se faire ». (...) Au cœur de cet espace public, le citoyen peut mieux appréhender les enjeux relatifs aux découvertes scientifiques d'hier et d'aujourd'hui, pour y trouver des repères et un sens. Il peut aussi se familiariser avec les technologies et les innovations de pointe. Tout cela lui permettant de devenir un acteur informé et responsable, capable et désireux de prendre part aux choix de société. (...) Ainsi rassemblés, nous pourrions bâtir de nouveaux projets, plus accessibles à chacun, où qu'il se trouve. Nous pourrions faire entendre, avec force, l'importance de l'investissement dans la culture scientifique et technique, indispensable à l'avenir et aux progrès de nos sociétés.³⁶⁶

La perspective théorique de l'animation culturelle scientifique, si elle reprenait certaines des conventions communicationnelles et postulats de la vulgarisation, notamment au travers d'objectifs restreints à l'exercice d'une pédagogie supposée permettre aux citoyens de devenir des « citoyens éclairés » aptes à une exercice démocratique selon des horizons lointains et mal définis, proposait néanmoins une vision originale des rapports d'enseignement en réintroduisant une réflexion quant à l'expérimentation propre à une critique de la distinction fonctionnelle produite entre le pédagogue et le public de ses élèves. Cependant, sur le terrain des pratiques et sous l'influence de contraintes objectives imposées par ses formes d'organisation et par ses partenariats par trop restreints progressivement aux seuls acteurs composant les collectifs de recherche traditionnels, de telles spécificités théoriques semblent s'effacer au profit d'une communication publique scientifique soutenue par les enjeux économiques et politiques des sciences spécifiques à une « société de la connaissance » fonctionnellement répartie. En cela, un phénomène de représentation des sciences par ses acteurs fonctionnels, acteurs scientifiques et médiateurs, semble coexister en parfaite adéquation avec une représentation politique réservant un exercice de la pratique politique aux acteurs du champ politique fonctionnellement conçu.

366 Claudie Haigneré, « préface », in Farouki Nayla et Chicoineau Laurent *La science en public. Regards croisés à partir de l'expérience du CCSTI de Grenoble*, PUG, 2010, p. 5.

Listes des annexes (fournies sur CD-Rom) :

Annexe 1 à 33 : retranscriptions intégrales des entretiens qualitatifs des acteurs de la recherche engagés dans les dispositifs de publicisation grenoblois Visions Croisées, Fête de la Science, Commission Nationale du Débat Public sur le thème des nanotechnologies (CNDP) et Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur (CIES) de Grenoble)

Annexe 34 : résumés des ateliers projets 2009-2010 par le CIES

Annexe 35 : publication Visions Croisées #1

Annexe 36 : publication Visions Croisées #7

Annexe 37 : publication Visions Croisées #3

Annexe 38 : publication Visions Croisées #8

Annexe 39 : plaquette de la Fête de la Science par le Ministère de la Recherche

Annexe 40 : programme des manifestations Fête de la Science Isère 2010 du CCSTI Grenoble

Annexe 41 : « mode d'emploi » Fête de la Science 2010 du CCSTI Grenoble

Annexe 42 : photographie Stand UPMF sur la Fête de la Science 2011

Annexe 43 : brochure « Le CEA, en bref » édité par le CEA

Annexe 44 : brochure « Imagine ton futur » édité par le CEA

Annexe 45 : bilan FDS 2010 édité par le CCSTI Grenoble

Annexe 46 : document « Options générales nanotechnologies » par la CNDP

Annexe 47 : cahier d'acteur les Amis de la Terre, par la CNDP

Annexe 48 : photographie #1 affichage accueil CNDP

Annexe 49 : photographie #2 affichage accueil CNDP

Annexe 50 : tableau de comptage des experts officiels sélectionnés par la CNDP nano

Annexe 51 : cahier d'acteur France Nature Environnement, par la CNDP

Annexe 52 : cahier d'acteur Fondation Sciences Citoyennes, par la CNDP

Annexe 53 : cahier d'acteur du Collectif Enjeux Nano à Grenoble, par la CNDP

Annexe 54 : imprimé « débat pipeau » par Pièces et Main d'Œuvre

Annexe 55 : annales des ateliers 2007 du CIES

Annexe 56 : propositions ateliers 2011-12 du CIES

Annexe 57 : retranscription forum des ateliers 2010 du CIES

Annexe 58 : retranscription formation CIES « communication scientifique et technique »

Annexe 59 : retranscription formation CIES « zététique médias et pseudos sciences »

Annexe 60 : retranscription formation CIES « améliorez votre communication écrite »



UNIVERSITÉ DE
GRENOBLE

Université Stendhal – Grenoble 3

Ecole doctorale numéro 50 - Langues, Littératures et Sciences Humaines
GRESEC – Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication

Thèse pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE
Spécialité en **Sciences de l'information et de la communication**
Arrêté ministériel du 7 août 2006 sur la formation doctorale

Présentée et soutenue publiquement par
Cyrille BODIN
le 19 juin 2013 à l'Institut de la Communication et des Médias, Echirolles

Espace public et champ scientifique : la publicisation des agents scientifiques sous l'emprise de l'idéologie de la vulgarisation.

Thèse dirigée par Isabelle Pailliarth

Volume 2

JURY

Daniel Jacobi – Professeur en Science de l'information et de la communication, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse

Baudouin Jurdant – Professeur émérite en Sciences de l'information et de la communication, Université Diderot – Paris 7

Joëlle Le Marec – Professeure en Sciences de l'information et de la communication, Université Diderot – Paris 7 – Présidente de jury

Isabelle Pailliarth – Professeure en Sciences de l'information et de la communication, Université Stendhal – Grenoble 3 – Directrice de thèse

Hélène Romeyer – Maître de conférences – HDR en Sciences de l'information et de la communication, Université Rennes 1

Rhône-Alpes Région

ARC COMMUNAUTÉS
DE RECHERCHE
ACADÉMIQUE
Rhône-Alpes



CULTURES, SCIENCES,
SOCIÉTÉS ET MÉDIATIONS

Chapitre 4 : Un dispositif de vulgarisation des sciences : la publication Visions Croisées

Nous allons maintenant nous intéresser spécifiquement au dispositif de vulgarisation Visions Croisées. Nous aborderons ce dispositif en trois parties. La première sera consacrée à la présentation du dispositif, de ses acteurs sociaux participants, de son organisation et de son histoire depuis sa fondation. Nous verrons ainsi qu'au cours de cette histoire, le développement de cette publication s'insère d'abord dans une stratégie de communication plus globale de fédération et de regroupement des institutions de recherche et universitaire sur le territoire de Grenoble et de l'Université de Savoie, et est ensuite employée comme dispositif mis au service de l'apprentissage du métier d'enseignant chercheur auprès des doctorants inscrits aux formations du CIES et à des fins de socialisation à partir d'une pratique de la publicisation des sciences. Nous poursuivrons plus en avant ce dernier point dans notre dernier chapitre, consacré à l'étude d'un dispositif de formation intra-académique aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. La deuxième partie sera consacrée à une brève étude des contenus de vulgarisation de la publication. Loin de pouvoir nous consacrer à l'étude de l'ensemble des articles et éditoriaux des huit numéros publiés par la publication Visions Croisées, nous sélectionnerons certains de ces contenus afin de nous attacher à montrer plutôt la diversité des formes de l'écriture de vulgarisation au sein d'un même dispositif, remettant en cause l'idée d'un style littéraire unifié et spécifique. Nous observerons à ce titre une multitude de formes de mise en récit du travail de recherche : inscriptions paradigmatique, politique ou sociale des produits scientifiques, avec parfois certains contenus sous-tendus par une volonté de défendre « la science » contre sa critique, assimilable à une forme de militantisme académique. Ainsi, la vulgarisation semble moins se définir comme un style d'écriture unifié que comme une posture communicationnelle spécifique prise par ses acteurs praticiens. C'est au cours de la troisième partie de ce chapitre que nous préciserons les caractéristiques spécifiques de cette posture au travers des résultats produits lors des passations d'entretiens qualitatifs. Cette partie sera en effet consacrée à l'étude des valeurs culturelles portées par les praticiens en vulgarisation engagés au sein du dispositif Visions Croisées, autour de trois champs thématiques spécifiques : les objectifs, attentes et nécessités portés par les praticiens ; les valeurs et/ou les savoirs mobilisés dans les domaines de l'information et de la communication à l'occasion de telles pratiques ; et finalement les valeurs politiques prêtées à la pratique de vulgarisation.

Nous avons interviewés spécifiquement, lors d'entretiens semi-directifs individuels, les acteurs de la recherche ayant participé soit à la rédaction des contenus de la publication, soit au comité éditorial de

la publication. Nous verrons d'abord, lors cette partie spécifique à l'analyse des entretiens, que les objectifs annoncés par les praticiens, en commentant leurs propres pratiques communicationnelles, concernent fortement la satisfaction d'objectifs internes à la « communauté scientifique » et à ses pratiques professionnelles. Nous montrerons ensuite que les représentations liées aux notions d'information et de communication sont conduites principalement selon des conceptions fonctionnelles et légitimistes de « la science » définie face à « la société ». Et de ce point de vue, le complexe sciences sociétés est perçu majoritairement selon un rapport pédagogique entre scientifiques professionnels détenteurs d'un « savoir vrai », et non professionnels de « la science » perçus en tant qu'individus envisagés à partir d'un déficit d'instruction supposé, soit une conception des relations nettement assimilable à celle d'un Public Understanding of Science³⁶⁷.

Enfin, lorsque nous enregistrons des doutes ou des revendications portant sur la capacité des institutions politiques à traiter les controverses scientifiques, nous obtenons des résultats singuliers critiquant directement la répartition des sources de financement de la recherche. Ainsi, du point de vue des acteurs interviewés, si la nécessité d'une pluralité des approches semble indispensable à la bonne conduite d'un dialogue lors des controverses scientifiques, nous n'observons que très rarement de mention faite en référence à une velléité d'ouvrir ce même dialogue à des acteurs non professionnels des sciences, selon une distinction fonctionnelle précédemment identifiée. En d'autres termes, les applications des modalités communicationnelles spécifiques au modèle dialogique demeurent implicitement, du point de vue des acteurs de la recherche, devoir se circonscrire à l'intérieur d'une « communauté scientifique ». Il ressort donc assez largement de cette série d'entretien une représentation du monde social et politique, marquant un monde vécu somme toute assez homogène, et emprunte d'une conception traditionnelle normative et diffusionniste de l'espace public.

Avant de commencer à commenter les résultats de nos entretiens, nous souhaitons finalement procéder à une mise en garde indispensable, qui vaut autant pour l'étude des entretiens liés au dispositif Visions Croisées que pour l'étude des entretiens liés aux autres dispositifs. En effet, une lecture de type « mécanique » de ces résultats conduirait à d'importants écueils. Nous ne comptons pas tirer des liens de causalités directs ou déterministes, que ce soit selon une direction individualiste ou holiste, à l'occasion de ces entretiens. Une diversité des déclarations produites portant sur certains points précis, collectées individuellement, tout particulièrement au niveau des savoirs mobilisés et des valeurs culturelles prêtées aux objets de l'information et de la communication, montre avec une certaine

367 Chavot Philippe, Masseran Anne, « Engagement et citoyenneté scientifique : quels enjeux avec quels dispositifs ? », *Questions de communication*, n°17, 2010, pp.81-105.

évidence que quelques uns des liens que nous avons pu poser au cours de nos articulations théoriques, apparaissent au contraire sous la forme d'impensés, comportant de fortes contradictions et ambivalences, au sein des mondes vécus des acteurs de la recherche. Une lecture par trop marquée par de telles causalités linéaires amènerait une compréhension réductrice de ce matériel empirique. Ainsi, c'est bien à un niveau sociologique plus global, permettant de faire le lien entre individu et collectif, celle de la fédération d'une communauté fondée sur des valeurs partagées, reposant sur des processus de socialisation et de l'entente intersubjective entre individus dans la dimension empathique, que se construisent et se reproduisent les mondes vécus caractérisant une communauté. De telles valeurs culturelles apparaissent plutôt alors sous la forme de principes normatifs généralisés, sans jamais rendre totalement impossible l'expression de multiples valeurs sous la forme d'exceptions au niveau individuel et que nous tenterons de relever.

Les convergences repérées entre ces diverses valeurs culturelles apparaissant comme faisant l'objet d'un consensus collectif peuvent, d'une manière non négligeable, induire ou favoriser de manière plus souple et indirecte certaines pratiques, et à l'inverse rendre, au moins temporairement, plus complexes les positionnements critiques à leur encontre. Faire reconnaître une position divergente, ou ne serait-ce que l'exprimer, demandera nettement plus d'efforts, parfois en s'opposant discursivement aux praticiens se revendiquant d'une expérience conséquente et d'une expertise légitime de ce dispositif. Et faire valoir cette acception divergente demandera dans tous les cas de produire une décentration des images du monde communes en dehors de ce qui était auparavant un sens communautairement admis. Finalement, émerge une relative anomie des principes et pratiques fondés sur le modèle dialogique, ce qui rend naturellement plus complexe leur exposition et une éventuelle socialisation au sein du collectif. De telles divergences peuvent être exprimées, mais le plus souvent « à la marge » des discours généraux portant sur le dispositif. En cela, si certains praticiens de la vulgarisation ne s'opposent pas aux pratiques dialogiques distribuées socialement, voire dans quelques cas se manifestent explicitement en leur faveur, nous pouvons cependant fortement supposer que celles-ci n'apparaissent que difficilement sous la forme d'un sens commun et partagé au sein de la « communauté scientifique ».

4.1) Présentation du dispositif

4.1.1) Les acteurs sociaux praticiens de la publication Visions Croisées

La publication Visions Croisées réunit autour d'un unique dispositif communicationnel de multiples acteurs issus exclusivement des milieux socioprofessionnels de la recherche grenobloise et de l'enseignement supérieur, hormis certains sous-traitants intervenant à l'occasion de sa production. Nous pouvons catégoriser ces différents acteurs de la recherche selon trois catégories : premièrement les institutions organisatrices et partenaires, deuxièmement le comité éditorial et troisièmement les multiples auteurs des textes de vulgarisation issus des laboratoires et unités de formation et de recherche territoriaux.

Les institutions partenaires s'inscrivent dans leur ensemble au sein du domaine de l'enseignement supérieur, à l'exception de la participation momentanée à la publication de la région Rhône-Alpes. Nous comptons en premier lieu le CIES de l'académie de Grenoble, dont la publication constitue l'un de ses ateliers de formation en même temps qu'un dispositif permettant une visibilité institutionnelle, qui se charge de l'organisation, de la coordination des acteurs impliqués dans le dispositif, et de fournir tous les ans les effectifs formant le comité éditorial à partir du public des doctorants allocataires inscrits dans ses formations. Le CIES présente cette formation de la manière suivante aux doctorants suivant ses formations :

L'atelier consiste en la réalisation d'un magazine de vulgarisation scientifique, ainsi qu'en sa diffusion sur le campus grenoblois. Le magazine créé, Visions Croisées, a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux problématiques traitées dans les laboratoires grenoblois, d'encourager leur curiosité scientifique et de les éveiller à des thèmes de recherche qui ne leur sont pas familiers. Il s'agit donc de définir des thèmes autour desquels rechercher des contributions, puis de collecter, relier et éditer ces dernières. Enfin, les moniteurs doivent assurer la distribution du magazine, avec l'aide des divers services de communication, sur l'ensemble du campus grenoblois.³⁶⁸

Nous dénombrons également parmi les partenaires de ce dispositif les principales institutions de l'enseignement supérieur public du territoire grenoblois et alpin : l'université Joseph Fourier, l'université Pierre Mendès France, l'université Stendhal, l'université de Savoie, et l'école d'ingénieur Grenoble INP. Notons que les récents regroupements universitaires ont entraîné une implication croissante du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Grenoble Université, qui va

368 « Résumés des ateliers projets - 2009/2010 », document du CIES de l'académie de Grenoble, annexe numéro 34.

progressivement en assurer la distribution, la diffusion du titre, la mise en page et l'impression.

Le comité éditorial est composé à partir du public des moniteurs d'enseignement supérieur inscrits au CIES. Ces moniteurs sont sélectionnés à partir du statut de doctorants bénéficiaires d'une allocation de financement publique. Ceux-ci exercent une charge annuelle d'enseignement de soixante-quatre heures annuelles au sein de leur Unité de formation et de recherche (UFR). Ainsi, de facto, les moniteurs peuvent potentiellement provenir de toutes les disciplines scientifiques présentes sur le territoire. Tous mènent à la fois une activité d'enseignement au sein des établissements publics d'enseignement supérieur, et de recherche au sein d'une grande variété de laboratoires du territoire grenoblois. Ce comité éditorial, constitué pour la durée d'une année universitaire, a pour fonction de déterminer les thématiques des numéros à paraître, de prospecter parmi les chercheurs universitaires afin de trouver les auteurs potentiels à de futurs articles, et d'assurer avec ces derniers un échange permettant de faire correspondre ces articles à des consignes de rédaction strictement définies.

Dans la pratique, ces différentes tâches s'avèrent souvent difficiles, particulièrement en raison d'un recrutement difficile et d'un déficit quasi permanent d'auteurs universitaires volontaires. Ainsi, il n'est pas rare que les membres du comité éditorial doivent eux-mêmes écrire les articles afin de boucler un numéro (deux cas parmi les dix entretiens individuels d'auteurs de *Visions Croisées*).

[E03VC] : Alors on a une proposition d'article, et avant la date limite on essaye d'écrire quelque chose ! (rires) (...) Si la question c'est « comment est-ce qu'on a été en contact [avec « Visions Croisées », NDA] »... Moi, je connaissais bien vu que je faisais partie de l'atelier du comité éditorial ! J'étais un peu au courant de ce qu'il fallait faire ! Du coup, il y avait besoin d'un article sur un domaine que je connais un peu, c'est la géométrie ! Du coup, c'est un sujet un peu spécifique sur lequel on avait du mal à trouver des auteurs, donc j'ai dit : « Bin voilà, je peux essayer de contribuer là-dessus! »³⁶⁹

Les auteurs des articles présentés par la publication *Visions Croisées* s'inscrivent dans un large spectre disciplinaire, et dont la répartition est relativement équilibrée entre sciences de la nature et sciences humaines et sociales. Nous observons également certains auteurs issus des sciences de l'ingénieur. Les statuts des auteurs sont eux-mêmes diversifiés et constitués de chercheurs qualifiés et en poste, mais également parfois de doctorants ou d'étudiants de master. Les profils individuels sont variés, à l'image d'un étudiant en Master 2 de philosophie, d'un ancien directeur de recherche reconverti dans la médiation des sciences, ou encore de chercheurs en neurosciences, de professeurs

369 Extrait d'entretien [E03VC], cf. annexe numéro 3.

d'universités ou maîtres de conférence en économie, anthropologie, chimie et physique, histoire et histoire de l'art, informatique et mathématiques appliquées, etc. De fait, si les seuls critères d'admission des auteurs reposent, premièrement sur le statut socioprofessionnel scientifique de l'auteur, deuxièmement sur l'adéquation de la thématique du numéro à paraître avec les spécialités de ces chercheurs, troisièmement sur une indispensable inscription du laboratoire de recherche sur le territoire académique, nous observons néanmoins, dans la pratique, que les membres du comité éditorial prospectent les auteurs universitaires potentiels, afin de palier le déficit quasi permanent d'auteurs volontaires, à partir de réseaux de connaissance professionnels et/ou personnels préalablement structurés.

[E11VC] : (...) on m'avait demandé d'écrire un article assez court ! Je dis « on », en l'occurrence, là c'était un doctorant du centre de recherche auquel j'appartiens, qui a fait le CIES et qui était un des membres du bureau du comité de lecture, je suppose, de Visions Croisée ! (...) Et donc ils avaient l'intention de faire un numéro sur les questions de risque ! Donc ça entrait très bien dans mes champs ! Et on m'a demandé de faire un travail là-dessus qui était très, très intéressant ! (...) [le doctorant] m'avait demandé mon accord pour publier. Et je n'avais aucune raison de refuser, ça rentrait parfaitement dans le champ de ce que j'étais en train de faire ! Et je trouvais que c'était très intéressant d'avoir une vision pluridisciplinaire, donc voilà je lui ai donné mon accord, il n'y a pas de problème ! Ensuite, il m'a simplement donné la ligne éditoriale de la revue, il m'a donné les délais, je me suis mise à l'ouvrage ! (...) On m'avait bien précisé qu'il fallait que ce soit pas trop technique ! (...) Enfin voilà, quelques précisions de la ligne éditoriale ! Et ensuite il y a eu un échange très riche avec ma relectrice, je crois que c'était une dame, qui a été extrêmement stricte, extrêmement sérieuse ! Et voilà, ça avait été relu très très précisément, j'avais été agréablement surprise je dois dire ! Vraiment ! Comme on pourrait l'être dans une revue à comité de lecture ! Donc voilà, ça s'est passé simplement j'ai envie de dire !³⁷⁰

370 Extrait d'entretien [E11VC], cf. annexe numéro 11.

4.1.2) Histoire et organisation du dispositif

Le premier numéro de *Visions Croisées* est paru en 2007. Depuis son lancement, ce titre a publié huit numéros, à une cadence biannuelle de parution, entre 2007 et 2010. La publication *Visions Croisées* présente vis-à-vis d'autres dispositifs de presse écrite spécialisée, comme nous avons pu commencer à le voir, certaines spécificités. Premièrement, ses promoteurs la destinent aux publics spécifiques des étudiants de premier cycle universitaire pour l'ensemble du territoire grenoblois et de l'Université de Savoie, et qui constituent les principaux partenaires du CIES. Deuxièmement, elle est produite et diffusée gratuitement dans l'enceinte institutionnelle des établissements de l'enseignement supérieur participants, et se dissocie en cela des titres de vulgarisation de la presse nationale, dont elle contourne le modèle économique reposant sur le double marché, en s'adressant à des sources de financements externes prenant la forme de partenariats passés avec les institutions de l'Enseignement supérieur et des collectivités territoriales.

Historiquement, le titre se développe initialement au sein de l'université Joseph Fourier (UJF), qui regroupe des unités de formation multiples et orientées vers l'enseignement des sciences de la nature et les sciences de l'ingénieur : biologie, physique, chimie, pharmacie, médecine, informatique et mathématiques appliquées, géographie, etc. Initialement, la publication, sous la forme de la lettre mensuelle « le Gluon », est lancée en 2001, conjointement par le Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur de l'Académie de Grenoble (CIES) et par la mission Médiation et Culture Scientifique de l'UJF. Ce n'est qu'après la publication de trente-cinq numéros que la revue se transformera et prendra son nouveau nom, avec l'apparition du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) de Grenoble « Grenoble Université » (GU). Celui-ci va, en devenant un important partenaire dans l'organisation de ce dispositif, contribuer à étendre la diffusion et les possibilités de participation rédactionnelle aux acteurs de la recherche provenant des autres universités et disciplines d'enseignement supérieur. « Le Gluon » prend alors son titre actuel, *Visions Croisées*, supposé mieux refléter la nouvelle orientation institutionnelle du PRES, ouverte à de nouvelles disciplines, laboratoires et thématiques de recherche, sciences humaines et sociales comprises. Enfin, la publication *Visions Croisées* va être arrêtée et remplacée à partir de l'année universitaire 2010 – 2011 par un nouveau dispositif de communication, « Chercheurs d'horizons », dont les consignes rédactionnelles vont explicitement ajouter au projet de vulgarisation des objectifs liés à une communication institutionnelle à destination plus spécifique des doctorants :

Le but de cet atelier était de concevoir le premier numéro d'un nouveau magazine par et pour les doctorants de l'université de Grenoble. Ce magazine biannuel, que nous avons nommé « chercheurs d'horizons », succède à « Visions Croisées » sans en être une copie. Nous avons défini son contenu et son aspect. L'esprit de vulgarisation scientifique de Visions Croisées est conservé, mais nous y avons ajouté de nouvelles rubriques pour qu'il devienne également source d'informations pratiques pour les doctorants. Il peut ainsi être un relais possible des informations institutionnelles. Ce magazine vise aussi à faciliter l'insertion professionnelle des docteurs. Pour cela nous avons rencontré des spécialistes et espérons initier des collaborations pour compléter et étayer notre rubrique sur l'insertion professionnelle.³⁷¹

Les objectifs du dispositif Visions Croisées, tels qu'annoncés par le CIES, sont multiples. Nous observons bien sûr en premier lieu et sans grande surprise, l'orientation diffusionniste et légitimiste des dispositifs de vulgarisation. Mais d'autres ambitions apparaissent aussi, tel le regroupement de l'hétérogénéité des structures institutionnelles au sein d'un projet unique et fédérateur. Nous observons également dans les discours des organisateurs de la publication une volonté de promotion des travaux de recherche conçus et développés par les laboratoires territoriaux. Enfin, dans sa forme, la publication Visions Croisées témoigne aussi d'une volonté de la part de ses promoteurs de produire un support de communication de qualité « professionnelle ». Ainsi, cette publication quadrichromique est tirée à cinq mille exemplaires et témoigne d'un souci de rigueur des contenus et de leur mise en forme, notamment sur le plan graphique.

VISIONS CROISÉES a pour objectif de diffuser au plus grand nombre les connaissances issues des recherches sur des thématiques similaires en croisant des points de vue complémentaires. Ce journal se veut pluridisciplinaire et a pour vocation d'être une vitrine des travaux de recherche se déroulant dans les 5 universités.³⁷²

Le titre repose sur la volonté d'exposer prioritairement des travaux de recherche en cours, prenant ainsi les aspects rédactionnels d'une actualité territoriale de la recherche :

Visions Croisées publie des articles d'actualité sur des thèmes retenus par le comité éditorial, thèmes dont la recherche s'effectue dans un laboratoire des 5 universités. (...) le but étant d'éveiller la curiosité scientifique de l'étudiant.³⁷³

371 Site du CIES, consulté le 4 juillet 2011 :

http://www-cies.ujf-grenoble.fr/telechargement/propositions_ateliers_2012.pdf

372 Site internet Grenoble Université, consulté le 2 juillet 2011 :

http://www.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_article.jsp?CODE=1210840262570&LANGUE=0

373 Site internet Grenoble Université, consulté le 2 juillet 2011 :

<http://www.grenoble->

[univ.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichier?CODE_FICHER=1211188053292&ID_FICHE=3889](http://www.grenoble-univ.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichier?CODE_FICHER=1211188053292&ID_FICHE=3889)

Cependant, si l'objectif annoncé est fondé sur une diffusion de la connaissance scientifique, les recommandations faites aux auteurs des articles du dispositif présentent également une autre caractéristique identifiée avec la vulgarisation : celle d'une simplification prononcée et d'une traduction langagière des travaux exposés. Nul besoin donc d'équations, de termes ou de formules complexes. Les termes langagiers spécialisés, en nombre limité, doivent être explicités dans un glossaire prévu à cet effet par les consignes émises et figurant en encadré dans l'article. Nous observons ainsi une volonté de susciter la curiosité et de promouvoir l'activité scientifique plus que de communiquer des résultats pointus ou exhaustifs.

Le but n'est évidemment pas de faire un article de revue sur le domaine de la science étudié mais plutôt de susciter l'intérêt de l'étudiant pour un sujet scientifique particulier afin qu'il fasse lui-même des recherches bibliographiques plus poussées si il est intéressé (références bibliographiques, sites internet...).³⁷⁴

Le but recherché repose ainsi, en même temps que sur une volonté de promouvoir « la science », d'en promouvoir les institutions académiques, les carrières professionnelles de la recherche auprès des étudiants et finalement dans une moindre mesure les politiques de recherche scientifique auxquelles participent les collectivités territoriales. Ce faisant, le dispositif et ses organisateurs promeuvent également un engagement communicationnel spécifique de la part des acteurs de la recherche, au sein même des structures académiques et de recherche, non dénué des dispositions spécifiques relevant du déploiement d'une communication publique et politique dans l'espace public local grenoblois.

374 Site internet Grenoble Université, consulté le 2 juillet 2011 :
http://www.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_article.jsp?CODE=1210840262570&LANGUE=0

4.1.3) L'engagement en vulgarisation des praticiens de la publication Visions Croisées

Le dispositif Visions Croisées, piloté par le CIES de l'académie de Grenoble, met à disposition des acteurs de la recherche des structures sociotechniques sous-tendues par les valeurs culturelles de la vulgarisation. Mais du point de vue des praticiens auteurs des contenus de la publication, l'expérience de cette structure relève d'un engagement semi-autonome vis-à-vis des institutions académiques et scientifiques. Nous entendons ici semi-autonome pour plusieurs raisons. D'un côté, ces engagements sont autonomes car les auteurs des articles contenus dans Visions Croisées partent d'un acte volontaire et non contraint, à l'exception des membres du comité éditorial qui ont dû produire des articles afin de combler le déficit des contenus. Nous ne parlons cependant pas d'initiative personnelle de leur part, puisque dans une large mesure ce sont les membres du comité éditorial qui viennent solliciter et inciter les auteurs à cet engagement. De même, cet engagement s'inscrit dans une forme spécifique d'autonomie vis-à-vis des logiques socioprofessionnelles formelles. En effet, les pratiques de la vulgarisation ne jouent qu'un très faible rôle dans les dispositifs d'évaluation des performances professionnelles des chercheurs individuels ou des laboratoires compris comme collectifs. Par exemple, si certains acteurs interviewés déclarent mentionner cette activité dans leur rapport d'évaluation du CNRS, ils déclarent également que ce ne sera pas sur ces critères que se réalisera leur évaluation. De même, lors des audits de l'AERES, les membres du comité d'évaluation peuvent demander à un laboratoire s'il produit des textes de vulgarisation, sans cependant que cette éventuelle production entre en ligne de compte dans la notation du rapport d'évaluation final.

D'un autre côté, ces engagements se présentent sous l'angle d'une incitation et d'un encadrement par les structures institutionnelles, c'est-à-dire par certains laboratoires, institutions de médiation spécialisée ou de formation des moniteurs, et par les instances juridiques d'encadrement légal de la profession d'enseignant chercheur. A ce dernier titre, dans le décret de 1984 révisé définissant ce statut professionnel de la fonction publique, au chapitre « Droits et obligations » :

ARTICLE 3 : Les enseignants chercheurs concourent à l'accomplissement des missions de service public de l'enseignement supérieur définies par la loi du 26 janvier 1984 susvisée. Ils participent à l'élaboration et assurent la transmission des connaissances au titre de la formation initiale et continue. (...) Ils ont également pour mission le développement de la recherche fondamentale appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. (...) Ils participent à la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils assurent, le cas échéant, la conservation et l'enrichissement des collections confiées aux établissements et peuvent être

chargés des questions documentaires dans leur unité, école ou institut.³⁷⁵

Nous relevons néanmoins que, si les missions de « diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique » ou de « valorisation de la recherche » constituent des obligations légales statutaires sur le papier, premièrement, les décrets d'application concernant ce devoir professionnel demeurent pour le moins particulièrement laconiques, et finalement cette disposition légale est largement laissée à la libre interprétation de ses destinataires et aux conditions d'un choix réalisé sur le plan individuel. Deuxièmement, la pratique même des dispositifs de publicisation relatifs à une diffusion des connaissances scientifiques vers l'extérieur de la « communauté scientifique » n'est aucunement sanctionnée par les dispositifs de l'évaluation des performances professionnelles (AERES, rapports d'activité des laboratoires, indices de publication, etc.). De fait, nous relevons de larges marges de manœuvre laissées aux destinataires de ce cadre législatif, lesquels vont pouvoir interpréter cette disposition légale individuellement, au cas par cas et avec un certain degré d'autonomie.

Ainsi, les interviewés praticiens du dispositif Visions Croisées n'attendent que peu de résultats sur un plan formellement professionnel, et généralement, les praticiens ne mentionnent que rarement, spontanément, leurs travaux de vulgarisation à leur direction ou à leurs collègues de laboratoire. Cette absence de prise en considération dans les procédures d'évaluation ne signifie toutefois pas que cette pratique soit dénuée de sens pratique s'insérant parmi les valeurs culturelles communautaires. Bien au contraire, la pratique de la vulgarisation apparaît comme une valeur en soi :

CB : Vous a-t-on demandé de rendre des comptes de cette activité d'écriture dans Visions Croisées ?

[E03VC] : Et bien non ! Si en plus de faire un article il fallait faire un rapport ! (rires) Je veux dire, c'est un travail personnel, c'est déjà valorisant comme ça !³⁷⁶

Dans certains cas, qui relèvent des politiques particulières des laboratoires, les institutions de recherche favorisent les pratiques de la vulgarisation, par un financement, une politique de mise à disposition des chercheurs sur ce type spécifique de mission et par un soutien accordé par les services techniques. Lors de l'exemple ci-dessous, cet auteur trouve un écho positif à sa pratique au sein de son laboratoire. D'un côté, l'institution de recherche voit dans cet article une forme de promotion de la discipline dans l'ensemble des institutions académiques du territoire grenoblois, tandis que l'auteur,

375 « Décret N° 84-431 du Juin84 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences », puis révisé. Site internet : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000520453>

376 Extrait d'entretien [E03VC], cf. annexe numéro 3.

étudiant en master II, trouve une occasion de mettre en valeur son travail auprès de son laboratoire :

[E19VC] : (...) j'ai eu des échos positifs, de toute façon, aussi bien au niveau de la démarche que du reste. Le point le plus positif c'était que pour réaliser cette revue, c'est une revue qui a pour vocation d'être interdisciplinaire, et on avait sur le thème du risque des géologues, des scientifiques de Joseph Fourier, des personnes aussi en histoire de l'art qui avaient participé. Donc il y avait pas mal de disciplines représentées, mais pas la philosophie. Or, justement c'est un domaine dans lequel il y a pas mal de choses à dire. Et donc l'article a été apprécié dans le sens où il apportait une lumière complémentaire qui s'inscrivait tout à fait dans la démarche de la revue ! C'est une revue pluridisciplinaire dans laquelle toute discipline va défendre, va exposer un point de vue, va éclairer sous une autre lumière un thème. (...) Pareil, mon professeur pensait que c'était positif, et l'idée, c'est que c'est intéressant de... C'est pour le chercheur l'occasion de pouvoir publier quelque chose de façon un peu plus immédiate qu'une thèse qui va prendre trois ans à germer, et d'avoir un minimum de diffusion sur ces idées ! C'est bien car je pense aussi que cette démarche rend le chercheur crédible et elle met un peu le pied à l'étrier ! C'est pas un article, ou c'est le début vers un article plus étoffé dans une revue spécialisée. C'est toujours ce côté là qui est positif ! Et qui a été remarqué par mes professeurs !³⁷⁷

L'idée ici exposée du « pied à l'étrier » avance dans le sens de l'hypothèse d'une pratique de la vulgarisation effectuée selon une volonté de s'exercer et de s'entraîner avec pour horizon la rédaction de textes scientifiques à destination des pairs. Variant en fonction des valeurs culturelles disciplinaires ou de certains laboratoires spécifiques, nous relevons ce qui apparaît sous la forme d'une tolérance bienveillante voire d'une incitation plus formelle envers les pratiques de vulgarisation de la part des autorités des laboratoires. Au cas par cas et selon ce qui relève des politiques de communication des laboratoires, les acteurs de la recherche praticiens effectuent un travail de traduction des énoncés scientifiques produits soit en prenant sur leur temps de travail, soit à partir des temps de loisirs, le plus souvent d'une manière hybride alliant l'un à l'autre. Dans certains cas de figure, les laboratoires peuvent mettre à disposition leurs structures et personnels au service de la réalisation des pratiques de la vulgarisation. Nous relevons également parfois un soutien informel des collègues de laboratoire à l'écriture des articles de vulgarisation :

[E22VC] : [Dans le cadre de la rédaction d'un texte de vulgarisation, ndla] Il m'est arrivé de contacter des chercheurs au labo, notamment sur un article que j'avais écrit moi, ou je voulais avoir un regard de chercheurs plus chevronnés. J'ai pu demander ponctuellement à telle ou telle personne de relire l'article, ou d'apporter des commentaires ou des éclairages sur une chose ou l'autre. Donc oui, il y a eu un soutien, je sais pas si on peut dire ça comme ça, mais un soutien moral dans le fait que j'ai eu un retour sur les textes que j'avais écrit. Aussi, parce que ce magazine est destiné à un public large, scientifique et non scientifique, j'ai pu en mettre quelques exemplaires a

377 Extrait d'entretien [E19VC], annexe numéro 19.

l'institut CBB, EMBL, etc. On m'a tout à fait laissé faire, il n'y a pas eu de soucis de ce côté-là.³⁷⁸

Cependant, malgré certains soutiens institutionnels, réalisés au cas par cas, nous relevons lors des entretiens de forts doutes émis par les praticiens quant aux potentiels gains professionnels liés à ces pratiques :

CB : Vous soutient-on dans votre laboratoire ?

[E13VC,CIES] : Dans mon labo, oui ! Dans le [nom du laboratoire], il y a un directeur de l'institut qui finance une partie de la « Semaine du cerveau », et ensuite on a un chef d'équipe qui nous soutient dans cette action en direction du grand public ! Mais en sachant que si j'ai ce type d'action, j'aurais du mal à devenir prof d'université par exemple ! Parce que le temps que je passe à faire ça, je ne le passe pas à faire de la recherche et comme on est évalué sur la recherche... C'est peut-être pour ça qu'on ne rencontre que des gens passionnés, ou motivés en tout cas !³⁷⁹

Et ces doutes sont souvent convertis lors des entretiens en une critique émise contre les dispositifs d'évaluation des performances de la recherche, et principalement envers les critères de productivité ne prenant pas en compte les pratiques de vulgarisation et fondés exclusivement sur une évaluation par les pratiques communicationnelles des dispositifs de pair à pair :

CB : Que pensent vos collègues de cette publication ?

[E25VC] : Oh, vous parlez de quelque chose de grand public, donc les jugements sont complètement variés : il y en a qui sont très emballés, et il y en a qui trouvent que c'est une perte de temps, que nous sommes des chercheurs, que nous devons être productifs, et ce genre de communication, c'est vraiment pour le plaisir de communiquer, ça s'arrête là. C'est pas productif ! (...) Parce que l'investissement pour le grand public, c'est pas toujours reconnu par rapport à toutes les charges de travail que vous avez à faire par ailleurs.³⁸⁰

La pratique de la vulgarisation peut selon cette perspective apparaître sous la forme d'une pratique communicationnelle émancipée, et permettant une émancipation des individus acteurs de la recherche, des contraintes objectives de productivité et de rentabilité croissantes au sein des activités et institutions scientifiques.

CB : Quels retours attendez-vous de cette activité de publication vers les non-professionnels de la science dans le cadre de carrière de chercheur ?

[E30VC] : Aucune, ça par contre en revanche absolument aucune ! C'est justement ce que je critique un peu dans

378 Extrait d'entretien [E22VC], annexe numéro 22.

379 Extrait d'entretien [E13VC,CIES], annexe numéro 13.

380 Extrait d'entretien [E25VC], annexe numéro 25.

cette activité, on va dire d'enseignement, qui est une forme de la recherche, comme ce magazine, il n'a pas vraiment de rôle dans les carrières de la recherche actuelle ! C'est plutôt basé sur le critère de publication, qui est je trouve une évolution un peu dommage de la recherche aujourd'hui !³⁸¹

Ainsi, les pratiques liées à la vulgarisation apparaissent à la fois comme un engagement que l'on peut qualifier de semi autonome, relevant d'un choix individuel volontaire, s'inscrivant également dans les politiques et cultures spécifiques des laboratoires qui, au cas par cas, les soutiennent, ou au minimum les tolèrent. Ces pratiques opèrent et font le lien entre à la fois des pratiques socioprofessionnelles et des pratiques informelles. Ainsi, les pratiques de vulgarisation sont considérées à la fois comme une pratique professionnelle réalisée souvent sur le temps et le lieu de travail, parfois avec l'aide des collègues. Mais dans le même temps, ces pratiques relèvent également d'une activité informelle non prioritaire vis-à-vis de la production d'une littérature grise ou à l'exercice d'une pédagogie formelle. Si les pratiques de Visions Croisées, du point de vue des auteurs sollicités par les membres du comité de rédaction, requièrent au final peu de temps de travail et peu de moyens envers les institutions de rattachement des acteurs de la recherche, il en va différemment des pratiques liées à l'animation culturelle scientifique qui réclament aux structures des moyens et une mise à disponibilité de personnels nettement plus importants.

381 Extrait d'entretien [E30VC], annexe numéro 30.

4.2) Les contenus de la publication Visions Croisées

Tout d'abord, nous relevons pour chaque numéro de Visions Croisées un éditorial produit par les membres du comité de rédaction, présentant une thématique trimestrielle, et en plus pour le premier et le dernier numéro une présentation des objectifs de la publication et du dispositif lui-même. Ce métadiscours intervient en quelque sorte comme un rappel des justifications et raisons d'être du dispositif. Nous pouvons ainsi observer une forme d'autopromotion des institutions participantes à la publication. Ainsi, pour le premier numéro, au lancement de la publication :

Voici le premier numéro de *VISIONS CROISÉES*, une publication conçue et mise au point par une équipe de huit jeunes chercheurs en troisième année de monitorat au C.I.E.S de Grenoble. L'envie de créer ce journal découle du constat que, notamment en France, les chercheurs travaillent le plus souvent à des projets étroitement univoques, destinés presque uniquement aux spécialistes de leur propre matière. Or, il nous a semblé que, d'une part, ces travaux gagneraient à être confrontés à d'autres, menés dans des disciplines différentes et suivant des méthodes distinctes. Il est important, d'autre part, que les étudiants, dès leur première année, puissent être informés des projets en cours dans les laboratoires des universités et doivent donc disposer d'une revue de large diffusion rendant compte de l'actualité de la recherche dans les Alpes. Notre démarche dans ce premier numéro, consiste – avec un souci permanent de vulgarisation – à mettre en parallèle une approche scientifique et une approche littéraire autour du thème « papier et écriture ». (...) Nous espérons donc que *VISIONS CROISÉES* par sa qualité éditoriale et sa rigueur scientifique, illustrera de nouvelles façons de travailler, en mettant la transversalité et la pluridisciplinarité à l'honneur.³⁸²

Ce discours peut être mis en relation avec une volonté de socialisation interdisciplinaire des acteurs locaux de la recherche. Cependant, cette socialisation interdisciplinaire montre également du fait des procédures de sélections des auteurs, une frontière indépassable entre acteurs internes autorisés à une participation et acteurs externes non autorisés à une participation rédactionnelle. Outre l'éditorial, nous relevons, dans presque tous les numéros, un agenda non exhaustif de quelques événements scientifiques à venir : conférences universitaires, expositions et manifestations culturelles externes aux institutions académiques, événements de médiation scientifique organisés par le CCSTI de Grenoble, etc. Les contenus de la publication Visions Croisées servent, semble-il, plusieurs orientations rédactionnelles divergentes. La première orientation est, comme annoncée par les organisateurs du dispositif, de produire une information scientifique simplifiée, traduite, présentant une pluralité d'approches scientifiques pour un champ thématique donné. Ces champs thématiques doivent toutefois rester relativement vastes, afin que la diversité des auteurs potentiels de Grenoble Université puissent y

382 Visions Croisées, « éditorial », n°1, hiver 2007 – 2008. Annexe numéro 35.

inscrire leurs travaux disciplinaires respectifs. La deuxième orientation est de produire une information institutionnelle permettant de promouvoir l'action et l'efficacité des structures de recherche, de médiation ou de culture scientifique, mais aussi de faire connaître les auteurs mentionnés. La troisième orientation discernable du contenu rédactionnel de « Visions Croisées » réside dans le fait que la publication sert également de tribune à certains des praticiens de la vulgarisation ou de l'animation culturelle scientifique ; les praticiens se présentent très fréquemment comme polypraticiens de ces deux modèles de publicisation et, comme nous allons le voir, orientent les contenus vers une autojustification des positionnements légitimistes et positivistes. Or, cette orientation donnée à la publication concerne directement un « intérieur communautaire », composé à la fois des tensions et considérations épistémologiques, de tensions au niveau des politiques de laboratoires et de rivalités entre disciplines. Le plus souvent, ces différentes orientations se retrouvent toujours toutes unies à des degrés divers au sein d'un même article ; pourtant, certains articles tendent à privilégier l'une de ces orientations sur les autres. De cette manière, notre objectif est de montrer qualitativement que, pour le cas spécifique de la publication Visions Croisées, le modèle de la vulgarisation, ici mis en pratique, présente en réalité une pluralité de formes écrites, dont certaines tendent tantôt à converger, tantôt à diverger des métadiscours produits par les acteurs portant sur leurs propres pratiques.

4.2.1) Une inscription méthodologique de la recherche par le récit de vulgarisation

Pour illustrer la tendance de certains textes à s'orienter vers une forme d'inscription méthodologique des résultats et énoncés scientifiques, nous emploierons ici l'article d'Olivier Pascalis, docteur en neurosciences. Le texte intitulé « Les nourrissons reconnaissent-ils les visages ? »³⁸³ porte dans ce domaine de recherche sur les capacités des enfants en bas âge à la reconnaissance des visages. Des mots même de l'auteur présentés dans le chapeau de l'article :

L'objectif de cet article est de résumer nos connaissances sur les capacités de traitement et de reconnaissances des visages chez le nourrisson et d'expliquer comment un système adulte va émerger.³⁸⁴

L'article va procéder, au cours de six paragraphes successifs, à une inscription des résultats produits par une activité de recherche scientifique selon des contextes et des questionnements méthodologiques, servant en cela une volonté manifeste de mise en lumière d'un phénomène de construction des énoncés scientifiques. L'auteur procède, lors de l'écriture de ce texte, par la répétition en boucle d'une stratégie de rédaction spécifique, suivant toujours les trois phases successives suivantes : questionnement ou proposition, méthode puis résultat. Lors du premier paragraphe, l'auteur va poser certains des postulats spécifiques aux neurosciences, et poursuivre directement en posant le questionnement de départ :

Chez l'être humain, le visage est un stimulus socialement signifiant qui permet non seulement de reconnaître les individus, mais également de transmettre des informations sociales, grâce aux expressions faciales, comme la peur, la colère, la joie, la surprise, la tristesse ou le dégoût. (...) Est-on né avec un réseau de neurones spécialisés pour le traitement des visages ? Quand devenons-nous capable d'en reconnaître un en particulier ?³⁸⁵

Une fois ce cadre posé, l'auteur va avancer quelques uns des résultats scientifiques construits par cette discipline. Il va successivement avancer chacun des éléments de réponse au questionnement ci-dessus, selon le plan précédemment mentionné. La première boucle se présente ainsi avec pour questionnement/proposition :

Les visages étant les éléments les plus fréquemment rencontrés durant les premiers jours de vie, il n'est pas

383 Olivier Pascalis, « les nourrissons reconnaissent-ils les visages ? », in *Visions Croisées*, n°7, 2010, p. 5 – 6. Annexe numéro 36.

384 Olivier Pascalis, « les nourrissons reconnaissent-ils les visages ? », in *Visions Croisées*, n°7, 2010, p. 5 – 6. Annexe numéro 36.

385 Olivier Pascalis, « les nourrissons reconnaissent-ils les visages ? », in *Visions Croisées*, n°7, 2010, p. 5 – 6. Annexe numéro 36.

déraisonnable de penser qu'ils puissent être préférés à d'autres stimuli visuels. En fait, une préférence systématique pour les visages humains existe chez le nouveau-né.³⁸⁶

Et de poursuivre directement sur la description des procédures méthodologiques permettant d'énoncer les conditions de production d'une réponse à cette affirmation préalable :

Si l'on présente simultanément deux stimuli visuels à un nourrisson, dont l'un est un visage, et que l'on note le temps passé à regarder l'un ou l'autre, on observera un temps de regard plus long pour le visage.³⁸⁷

Enfin, quelques lignes plus bas, nous trouvons la réponse produite selon la méthode afférente au questionnement initial, à laquelle sont adjointes certaines précisions méthodologiques permettant d'écartier certaines erreurs d'observation potentielles :

Plusieurs études ont permis de montrer que les nouveau-nés de 2-3 jours reconnaissent le visage de leur mère malgré une acuité visuelle relativement limitée. Cette reconnaissance est observée lorsque la mère ne parle pas, ne sourit pas et que les odeurs présentes dans la pièce sont contrôlées.³⁸⁸

Une fois cette mise en correspondance effectuée entre visage maternel et temps d'observation passé par le nourrisson, soit une sélection argumentée de critères de référence objectivés, l'auteur s'attache dans le second paragraphe à proposer une nouvelle hypothèse allant un peu plus loin dans le traitement de la thématique initiale, en reproduisant encore une fois la boucle, quoique cette fois avec peu de références aux éléments de méthode. Par conséquent, l'auteur introduit une nouvelle variable dans le texte, celle de l'âge et de l'expérience acquise du nourrisson :

Dans notre laboratoire, nous nous sommes intéressés au rôle de l'expérience dans la représentation des visages, en faisant l'hypothèse qu'elle devait être influencée par ceux majoritairement présents dans l'environnement. Nous avons notamment supposé que cette représentation pouvait être biaisée en faveur de visages féminins, les mères étant habituellement la personne principale qui s'occupe du nourrisson. Nous avons ainsi montré que les nourrissons de trois mois élevés par leur mère préfèrent regarder les visages féminins tandis que ceux élevés par leur père (un groupe rare) regardent plus longtemps les visages masculins.³⁸⁹

Et quand ces éléments de réponses sont de nouveau proposés et justifiés, l'auteur s'emploie à

386 Olivier Pascalis, « les nourrissons reconnaissent-ils les visages ? », in *Visions Croisées*, n°7, 2010, p. 5 – 6. Annexe numéro 36.

387 Ibid.

388 Ibid.

389 Ibid.

poursuivre en introduisant une nouvelle variable dans les observations :

L'expérience avec des visages n'est cependant pas limitée au visage de la mère, car la plupart des enfants vont naître dans des familles où les deux parents sont de même type (Européen, Africain, Asiatique...).³⁹⁰

Viennent ensuite directement les éléments méthodologiques :

Nous nous sommes également intéressés à l'influence de l'exposition à un seul type de visage sur le développement de la représentation, en testant la préférence de nourrissons britanniques et chinois de trois mois pour des visages du type de leurs parents ou d'un autre type.³⁹¹

Puis une nouvelle présentation des résultats qui vont ici se terminer par une nouvelle question permettant d'introduire le paragraphe suivant :

Les résultats obtenus montrent que ces derniers préfèrent regarder les visages du type de leurs parents plutôt que les autres visages. L'ensemble de ces résultats démontre que la représentation des visages des nourrissons est influencée par les visages présents dans leur environnement. Qu'en est-il de leur capacité de reconnaissance des visages ?³⁹²

Le paragraphe suivant, qui s'intitule « la reconnaissance des visages », propose une nouvelle fois la répétition de deux boucles suivant le plan : questionnement/proposition, méthode puis résultat. Nous relevons également l'unique référence scientifique présentée au cours de l'article. La première boucle :

[questionnement/proposition, ndla] Nelson (2001) propose que le traitement des visages se développe avec l'expérience, un système général qui se spécialise. Ce développement serait comparable au développement du langage. Les nourrissons sont en effet capables de discriminer tous les sons de toutes les langues mais vers l'âge de six mois, ce répertoire se spécialise à la langue que l'enfant perçoit. [méthode] Ainsi, nous avons testé la capacité d'enfants âgés de six et de neuf mois, ainsi que celles d'adultes, à discriminer des visages d'humains et des visages de macaques. [résultat] Les résultats obtenus montrent que les nourrissons de six mois discriminent les deux types de visages, tandis que les enfants de neuf mois, comme les adultes, ne reconnaissent que les visages humains.³⁹³

La seconde boucle questionnement/proposition, méthode et résultat vient s'enchaîner directement après la première :

390 Ibid.
391 Ibid.
392 Ibid.
393 Ibid.

[questionnement/proposition] Nous avons alors cherché à savoir s'il était possible de maintenir un système des visages non spécialisé. [Méthode] Pour ce faire, nous avons exposé des nourrissons de six mois à des visages de singe pendant trois mois. En parallèle, la mère a lu au nourrisson un livre avec des visages de singes deux à trois fois par semaine. Puis nous avons testé avec une tâche de familiarisation, suivie d'un test de préférence visuelle (voir encadré), leur capacité de discrimination à l'âge de neuf mois. Un groupe contrôle n'avait pas reçu d'entraînement. [Résultat] Sans entraînement, les résultats sont les mêmes que précédemment. Les enfants de neuf mois ayant reçu l'entraînement ont, quant à eux, conservé la capacité à reconnaître les visages de singes, mais le même type d'exposition n'est pas suffisant pour des adultes.³⁹⁴

Tandis que le cinquième paragraphe reprend exactement le même procédé d'écriture, le sixième sera, quant à lui, consacré à la réalisation d'une brève reformulation conclusive d'ensemble. Il est cependant intéressant de noter que dans le cadre de cet article, les éléments d'information annexes au texte principal diffèrent de ceux des autres articles. En effet, cet article ne propose ni glossaire, ni références bibliographiques. En revanche, en sus du portrait de l'auteur, on trouve deux photographies d'illustration : l'une représentant un jeune enfant se regardant dans un miroir, et l'autre illustrant le dispositif expérimental et représentant un nourrisson devant un écran présentant deux visages. Sur cette seconde image, nous apercevons une caméra qui enregistre les réactions de l'enfant. Un encadré vient compléter le texte principal, et porte pour titre « les techniques d'études employées », comportant de nombreuses précisions permettant de mieux saisir le dispositif d'expérimentation :

Au cours de la première année de vie, l'absence de langage, l'immaturation du système moteur et le manque d'attention font qu'il est nécessaire d'employer des techniques d'études qui permettent de mesurer de manière indirecte les capacités cognitives du nourrisson. La préférence visuelle permet de déterminer la préférence spontanée des nouveau-nés ou du nourrisson entre 2 catégories de stimuli. Cette technique consiste à présenter deux stimuli simultanément, et à mesurer le temps passé à regarder l'un ou l'autre des stimuli. La tâche de familiarisation suivie d'un test de préférence visuelle consiste à présenter au participant un stimulus visuel pendant une période de familiarisation, au cours de laquelle il/elle mémorise, de manière implicite, le stimulus. Une fois le critère de familiarisation atteint, une période sans stimulus commence. Après ce délai variable, on présente simultanément le stimulus familier apparié à un nouveau stimulus, pendant une période de reconnaissance. Pendant le test, on observe généralement un temps de fixation visuelle plus long sur l'un ou l'autre des stimuli. Cette préférence qui est habituellement dirigée vers le stimulus nouveau est interprétée en terme de reconnaissance du stimulus familier.

Ainsi, pour conclure l'étude de cet article de *Visions Croisées*, nous pouvons nettement constater là un écrit orienté vers la présentation des éléments méthodologiques de la recherche, permettant d'effectuer une mise en lien entre énoncés scientifiques et processus de construction du savoir. Contrairement à certaines propositions théoriques critiques à l'encontre de la vulgarisation, accusée de

394 Ibid.

produire une coupure entre méthodes et résultats, nous observons à l'inverse ici une tentative de reproduction de tels liens, allant dans le sens d'une mise en exposition des sciences considérées comme processus de construction de la connaissance indissociable des méthodes et théories scientifiques.

4.2.2) Une inscription sociale de la recherche par le récit de vulgarisation

Nous allons mobiliser ici le texte de Mélanie Burylo : « Vers une gestion écologique éclairée du risque d'érosion » dans *Visions Croisées* n°3 consacré au champ thématique « Le risque - et la vie »³⁹⁵ afin de montrer un exemple d'article de vulgarisation principalement orienté selon les finalités d'une inscription sociale, au sens large, des travaux de recherche produits. Ce texte traite d'un travail de recherche visant à améliorer les dispositifs environnementaux de limitation des phénomènes de l'érosion naturelle dans les paysages alpins. Nous relevons dans cet article, publié sur une double page, un texte principal couvrant une surface légèrement supérieure à une demi-page, et largement complétée par des éléments visuels et des textes secondaires présentés en encadrés : multiples photographies proposant une visualisation des objets étudiés, une carte désignant les lieux d'étude in situ, et de multiples encadrés (glossaire, références bibliographiques, portrait de l'auteur, et un court texte explicatif terminologique du terme « badlands » venant en sus du glossaire). Le glossaire présente trois notions : « érosion », « ravine » et « sylviculture ». Par exemple pour le terme « érosion », il nous est donné la définition suivante :

Processus naturel de dégradation des roches et du sol le plus souvent par les agents climatiques (eau, vent, température) enlevant tout ou partie des terrains existants et modifiant leur relief. En France, la forme d'érosion la plus répandue est l'érosion hydrique.³⁹⁶

Comme pour les autres notions présentées dans ce glossaire, la définition du terme « érosion » semble relativement superflue, tant le terme lui-même est employé couramment dans la langue quotidienne. Nous pouvons ainsi nous demander si la figuration de ces définitions ne correspond pas plus à une volonté de suivre les consignes de rédaction données aux auteurs que d'une volonté de transmission de nouveaux termes spécialisés propres à une discipline ou un paradigme particulier. Seul dans cette double page le terme « badlands » semble pouvoir poser problème. En d'autres termes, et pour ce cas spécifique, ce sont les consignes liées aux dispositifs qui semblent plutôt imposer leurs formes aux contenus.

Le texte principal s'articule en trois paragraphes, et qui semblent structurés sur un plan de type : constat, méthode, résultat. Cependant, ces trois paragraphes ne coïncident pas strictement aux trois

395 Cf annexe numéro 37.

396 Mélanie Burylo, *Vers une gestion écologique éclairée du risque d'érosion*, in « Visions Croisées », numéro 3, 2008, p. 4-5. Annexe numéro 37.

parties de ce plan. Nous pouvons remarquer notamment que les quantités de texte pour chacune de ces parties demeurent très inégales. Le premier paragraphe s'attache à inscrire le travail de recherche dans les contextes économiques et politiques spécifiques à sa formulation initiale et à son financement, dans un processus propres à la traduction 1 :

(...) les « badlands » (voir encadré) des Alpes du Sud sont des lieux singulier en France (figure 1). Ces paysages sont le fruit du processus naturel d'érosion des sols, intensifiés dans cette région par l'agressivité du climat et les activités humaines anciennes de déforestation. Cependant, l'érosion dans les ravines en amont des massifs montagneux a des conséquences préoccupantes, souvent à des dizaines de kilomètres en aval : crues torrentielles soudaines et dévastatrices, inondations, glissements de terrain, transport de milliers de tonnes de sédiments vers les cours d'eau principaux. (...) Les opérations colossales de reboisement menées tous azimuts de façon empirique à la fin du XIX^e siècle ont fait place à une gestion beaucoup plus ciblée devant satisfaire de nouvelles contraintes écologiques et financières.³⁹⁷

Et le second paragraphe poursuit dans cette optique d'inscription du projet de recherche dans un contexte social présentant clairement les intérêts sociaux présidant aux activités de recherche, et justifiant d'un recours à la pluridisciplinarité théorique :

De cette problématique sociétale émergent de nouvelles thématiques de recherche à l'interface entre géologie, sylviculture, économie et écologie. Un projet de recherche, financé en grande partie par le programme interministériel « Plan Durance », a pour objectif d'optimiser les stratégies de restauration écologique actuelles afin de pouvoir contrôler efficacement l'érosion à moindres coûts. Résoudre à grande échelle le problème de l'érosion nécessite une connaissance pointue du système à petite échelle. Ainsi, nous étudions le rôle des plantes dans la protection contre l'érosion. L'objectif est d'être en mesure de prévoir la résistance des plantes aux contraintes érosives, ainsi que leur effet protecteur sur les sols.³⁹⁸

Ce n'est qu'à partir des deux-tiers du texte principal que l'auteur touche très brièvement la phase d'expérimentation elle-même, soit la phase de traduction 2 :

Les expérimentations réalisées en laboratoire et in vivo ont pour but de trouver un lien entre l'efficacité des plantes pour la lutte contre l'érosion et certaines de leurs caractéristiques morphologiques, biomécaniques et chimiques (architecture et taille du système racinaire, densité des tissus racinaires, contenus en sucres et en carbone...). Une des premières expérimentations réalisées a porté sur la résistance des plantes à l'ensevelissement par des sédiments lors de petits mouvements de terrain.³⁹⁹

397 Mélanie Burylo, *Vers une gestion écologique éclairée du risque d'érosion*, in « Visions Croisées », numéro 3, 2008, p. 4-5. Annexe numéro 37.

398 Ibid.

399 Ibid.

Les éléments présentés ici sous la forme de critères d'objectivation, et quoique complétés par une photographie commentée sur trois lignes, ne fournissent que très peu de données concernant la méthode de recherche sélectionnée et appliquée. Le texte demeure dénué de problématique et d'hypothèse, et seuls quelques termes viennent partiellement indiquer quels types d'indicateurs sont mobilisés pour répondre à une demande sociale identifiée explicitement lors des éléments textuels antérieurs. Enfin, la suite du second paragraphe aboutit immédiatement aux résultats des travaux menés :

Les résultats préliminaires ont fait ressortir l'importance des réserves en sucres des plantes. Plus le contenu en sucres dans les tiges des plantes est élevé, plus elles auront de chances de survivre à l'ensevelissement induit par les crues et donc de prévenir l'érosion.⁴⁰⁰

Le troisième paragraphe intitulé « conclusion » est, quant à lui, entièrement consacré à la mise en lumière des applications potentielles du travail de recherche et à ses bénéfices sociaux :

Ces résultats scientifiques, à l'échelle de la plante, sur les interactions entre végétation et érosion, faciliteront l'évaluation du degré de vulnérabilité d'une ravine face à l'érosion. Ce diagnostic permettra de choisir la meilleure gestion écologique et ainsi de mieux contrôler les problèmes d'érosion à l'échelle du territoire.⁴⁰¹

Ainsi, le contenu informationnel de cet article semble, avant toutes autres considérations, largement orienté vers un objectif de justification de la recherche présentée et de son inscription dans un contexte politique – l'écologie et l'environnement –, et économique – l'amélioration des techniques disponibles et la réduction des coûts de mise en œuvre de tels dispositifs. Les éléments de la recherche elle-même restent peu commentés et ils ne sont pas, ou faiblement, reliés entre eux. À la différence du texte de vulgarisation précédent, la phase d'expérimentation n'est présentée qu'avec un total 75 mots, au cours d'un texte qui en compte 505 au total. Ce constat rejoint la critique formulée par Baudouin Jurdant, en ce sens spécifique qu'une faiblesse des éléments méthodologiques exposés ne semble pouvoir participer ou favoriser une mise en pratique des sciences par ses lecteurs de la vulgarisation. Pour terminer, notons cependant, que malgré l'inscription spécifique de ce texte sous-tendue par l'exposition des enjeux et intérêts, sur les plans politiques et économiques, de cette recherche, l'auteur de ce texte déclarera au cours d'un entretien penser que « la science » est de facto une activité « apolitique ». De ce fait, le discours apparaît en contradiction avec les contenus liés à la pratique rédactionnelle

400 Ibid.

401 Ibid.

observée.

4.2.3) Une inscription philosophique des objets de recherche au cours du récit de vulgarisation

Pour illustrer cette nouvelle orientation d'un texte de vulgarisation, nous allons mobiliser le texte de Mehdi Bakhrouri, étudiant en philosophie, « Penser le risque / Risquer la pensée », dans le numéro de Visions Croisées consacré au thème « Le risque – et la vie »⁴⁰². Cet article est présenté sur une double page, et s'attache à présenter la notion de risque telle qu'employée et définie par certains philosophes renommés. Le texte principal est organisé selon cinq paragraphes. Le premier d'entre eux s'attache à inscrire la notion de risque au cœur de l'activité philosophique elle-même :

(...) le philosophe* passe aux yeux du sens commun pour une « créature » intellectuelle évoluant dans un monde abstrait et dont l'activité ne possède aucun commerce avec le danger. « Point de risques, voilà la sagesse » ironise Kierkegaard, car risquer, c'est risquer de perdre, et aucune entreprise ne peut être certaine quant à son issue. Ainsi la prudence du philosophe se résumerait à ne rien engager afin de ne subir aucun dommage ; mais l'activité philosophique, comme la foi religieuse, ne préconise pas tant la fuite que le courage devant le péril...⁴⁰³

L'astérisque renvoie ici à une définition de la philosophie proposée par l'auteur du texte :

Provient du grec « Philosophia » traduit communément par « amour de la sagesse ». Le philosophe est celui qui courtise et tend à acquérir cette sagesse.⁴⁰⁴

Le second paragraphe, intitulé « penser : une entreprise risquée ? », présente la notion de risque du point de vue de deux auteurs : Nietzsche et Sartre. Il s'agit de montrer que l'activité de penser ou de chercher n'est pas exempte de risque. Et l'auteur de cet article s'attache ici à exposer une critique épistémologique de la conception traditionnelle et univoque de la notion de « vérité » comme exemple même de la prise de risque :

La réflexion du philosophe allemand Friedrich Nietzsche fait de la philosophie une prise de risque permanente. Nietzsche remet en question la valeur d'une conception traditionnelle univoque de la vérité (figure 1) depuis Platon et, par opposition, en offre une vision multiple. En effet, pourquoi ne voudrions-nous pas plutôt « le non-vrai ou l'incertitude »? Si la vérité est plurielle, cela signifie que la recherche engagée par le penseur véritable ne peut

402 Cf annexe numéro 37.

403 Medhi Bakhrouri, « Penser le risque / Risquer la penser », in Visions Croisées n°3, 2008, p 8 – 9. Cf annexe numéro 37.

404 Ibid.

aboutir à un terme absolu. Ce dernier ne peut aborder aux rivages d'une vérité unique comme à une fin certaine ; « il s'enfonce dans un labyrinthe » dont il peut demeurer à jamais captif n'étant aucunement assuré d'emprunter le bon chemin : « en réalité, chercher est chercher, c'est-à-dire implique le risque permanent de ne pas trouver, de mourir sans avoir trouvé » (J.-P. Sartre).⁴⁰⁵

Le renvoi à la figure 1 indique une photographie du philosophe Nietzsche ainsi que le commentaire suivant :

Figure 1 : Friedrich Nietzsche (1844-1900). La vérité désigne chez Platon la connaissance des Idées immuables quand pour Nietzsche, la vérité apparaît une « nécessité vitale » pour l'homme, une croyance lui permettant de subsister. À cette vérité, qui relève davantage du mensonge ou d'un arrangement de la conscience avec elle-même, Nietzsche substituera la notion plus dynamique d'« interprétation ». Multiples par nature, ces interprétations tirent leur valeur de leur capacité à s'imposer et s'affrontent nécessairement entre elles ; on peut ainsi parler d'une vision « perspectiviste » de la vérité.⁴⁰⁶

Le second paragraphe, intitulé « Le courage de la pensée » s'attache à montrer qu'au-delà du risque de ne pas trouver, la construction des connaissances conduites par des opérations réflexives critiques mènent à des tensions liées à des postures ou à des conceptions du monde dépassées :

Mais le risque de la pensée, pour le philosophe, ne se borne pas au seul manque de garantie quant à l'issue de son entreprise. En effet, dans ce mouvement constant de remise en cause des connaissances qu'il produit, il peut aussi être amené à découvrir des vérités déplaisantes qui blessent notre amour-propre. L'exemple des philosophes dit du « soupçon » (voir encadré) [le mot est de Paul Ricoeur pour désigner Marx, Freud et Nietzsche, ndla] est éloquent, ces derniers découvrant l'inconscient et mettant ainsi fin au mythe de la toute-puissance de la raison. (...) La civilisation est reconnue comme le « cache-sexe » de ses pulsions animales et son monde, anciennement régi par la raison et ses lois, s'effondre. (...) Il y a donc un courage de la pensée qui doit éprouver les vérités les mieux établies, et ne pas hésiter à évincer, d'entre elles, celles qui pourtant ont fait prospérer l'humanité, par exemple, la croyance dans son progrès constant et infini.⁴⁰⁷

L'auteur de ce texte emploie ainsi l'exemple de la diversité des postures épistémologiques pour montrer les tensions internes à la production de savoir. Et dans ce sens, ce texte présente un caractère réflexif des sciences sur elles-mêmes. Mais sous cette approche spécifique aux auteurs mentionnés, sans doute l'auteur du texte tend-il également à justifier et/ou à valoriser sa discipline, la philosophie, en terminant ce paragraphe comme suit :

405 Ibid.
406 Ibid.
407 Ibid.

Par ailleurs, selon Nietzsche, le philosophe doit « multiplier les dangers déjà inhérents à la vie ». L'action de « risquer » devient une vertu en elle-même et l'amoureux de la sagesse « ne vit ni « en philosophe » ni « en sage », ni surtout en « homme prudent et avisé » [...] ; sans cesse il se met lui-même en jeu, il joue le mauvais jeu par excellence ». La véritable sagesse commande de prendre, voire d'appeler de ses vœux, le risque, vertu philosophique par excellence. Et, si chaque métier possède ses risques, alors le philosophe est celui qui fait du risque son métier.⁴⁰⁸

Le quatrième paragraphe s'attache, quant à lui, à montrer la notion de risque sous un tout autre angle, celui de Blaise Pascal et produit un commentaire à partir des Pensées :

« Risquer » devient synonyme de « vivre » et toute alternative se réduit à une illusion. De ce fait, tenter de se prémunir contre un danger que nous ne pouvons écarter apparaît comme une attitude insensée. Le croyant, en pariant sur Dieu, met en jeu une existence finie dans l'espoir d'en gagner une infinie : « si vous gagnez, vous gagnez tout ; si vous perdez, vous ne perdez rien ». On obtient une certitude de gain en hasardant un néant, on parie pour une chose certaine tout en n'engageant rien. Or, le risque se définit justement par l'éventualité de la perte. La prise du risque vise donc, paradoxalement, à annihiler le risque lui-même et ses conséquences fâcheuses.⁴⁰⁹

Enfin, l'auteur conclut sur un bref dernier paragraphe :

Le risque est paradoxe car nous ne pouvons nous en prémunir qu'en l'affrontant. Il procure sa valeur et sa noblesse à l'homme et à ses actions, qu'il s'agisse de croire ou de penser et doit, pour cette raison, être recherché pour lui-même à l'instar d'une vertu. Ainsi, les outils de la philosophie, à l'instar de ceux du dentiste, nous paraissent toujours doubles, instruments de torture et de guérison ; en vertu de quoi, il nous faut compléter son sens étymologique et dire qu'elle est amour de la sagesse tout autant que du risque.⁴¹⁰

Ainsi, l'auteur de ce texte de « Visions Croisées » nous propose de rediscuter une notion qui peut paraître familière, en la présentant sous un jour nouveau. Ce faisant, il présente certaines des grandes figures de la philosophie ou de l'histoire des idées (Nietzsche, Pascal, Sartre, Platon, Marx...) et s'inscrit selon un paradigme spécifique, valorisant nettement la pratique théorique critique, tout en soulignant l'importance épistémologique. Notons enfin que ce texte est publié dans le même numéro de Visions Croisées que l'article suivant, quant à lui, explicitement sous-tendu selon les conceptions d'« une science » positiviste et univoque réservant fonctionnellement l'exercice de la critique aux acteurs scientifiques, et présentée alors selon une distinction traditionnelle entre « science » et « croyance ». Par conséquent, au cours d'un même numéro de cette publication, nous pouvons relever deux prises de position épistémologiques fondamentalement antagonistes.

408 Ibid.

409 Ibid.

410 Ibid.

4.2.4) Une inscription positiviste de la recherche au cours d'un récit de vulgarisation

Pour illustrer cette dernière orientation relevée dans des textes de vulgarisation de la publication « Visions Croisées »⁴¹¹, nous allons employer comme dernier exemple le texte de Richard Monvoisin, intitulé « Peut-on cauchemarder du droit au rêve ? »⁴¹². Ce texte présente un caractère particulier vis-à-vis des textes précédents, dans le sens où son auteur est un polypraticien assidu des dispositifs de publicisation que nous avons sélectionnés. En effet, il est à la fois formateur et responsable de multiples ateliers du CIES, mais également membre de l'association de « zététique », particulièrement active au niveau local dans les institutions académiques et dispositifs de publicisation des sciences⁴¹³. Nous pouvons lire notamment dans l'encadré « portrait de l'auteur » attaché à ce texte :

Richard Monvoisin, didacticien des sciences, chercheur associé au laboratoire zététique (université de Nice-Sophia Antipolis), auteur d'une thèse consacrée à la transmission de l'esprit critique, il est fondateur à l'Université de Grenoble du CorteX (Collectif de Recherche Transdisciplinaire Esprit Critique & Science), et assure plusieurs enseignements en lien avec la pensée critique, l'épistémologie et la critique des médias.⁴¹⁴

Ainsi, cet auteur « zététicien » produit, lors de ce texte de six paragraphes, une discussion imaginaire mettant en scène sa propre personne face à des interlocuteurs fictifs, conçus plutôt comme des acteurs externes et non professionnels des sciences. Le contrôle ainsi exercé par l'auteur sur les arguments de détracteurs fictifs, au travers de ce procédé littéraire spécifique, va premièrement permettre d'avancer facilement une argumentation apologétique, tout en produisant deuxièmement des contre-arguments contrôlés et aisément réfutables. Or, cette argumentation est sous-tendue par une conception s'apparentant sous de multiples aspects au positivisme. De ce fait, nous reconnaissons une certaine volonté de l'auteur, et commune aux membres de l'association de « zététique », de distinguer radicalement les notions de science et de croyance. Cependant, à l'inverse du positivisme tel que le concevait Auguste Comte, le courant de pensée « zététique » vise à développer un « esprit critique »,

411 Cf. annexe numéro 38.

412 Richard Monvoisin, « Peut-on cauchemarder du droit au rêve ? », in *Visions Croisées*, n° 8, 2010, p. 8 – 9. Annexe numéro 38.

413 Durant la construction de notre corpus, nous observons une implication de l'association de « zététique » sur de nombreux dispositifs : durant les Fêtes de la Science de Grenoble et de Lyon, à la Semaine du Cerveau au CCSTI de Grenoble, trois membres zététiciens sont formateurs et responsables d'ateliers au CIES, implication forte dans l'association d'animation culturelle scientifique « Les petits débrouillards », un membre au service communication de Grenoble Université.

414 Richard Monvoisin, « Peut-on cauchemarder du droit au rêve ? », in *Visions Croisées*, n° 8, 2010, p. 8 – 9. Annexe numéro 38.

mais toujours réalisé en-deçà d'une conception de la pensée critique comprise comme une propriété exclusive et fonctionnelle des acteurs scientifiques, comme nous le verrons lors des chapitres empiriques suivants. La seconde orientation forte de ce texte se distingue au travers d'une volonté de réfuter les apports récents du constructivisme, qualifié alors lors de ce texte de « relativisme cognitif ». Ce document semble également s'émanciper des règles classiques de l'écriture des sciences. Dans la mesure où ce contenu s'attache explicitement à dénier les conceptions des sciences comme construits sociaux, afin de magnifier univoquement « la science » comme forme de savoir supérieure à toute autre forme de savoir, et notamment les savoirs populaires, religieux, traditionnels, etc. Nous relevons par conséquent la présentation d'une science sous sa forme la plus dogmatique : le scientisme. Cet article propose au lecteur, dès le chapeau, et selon une perspective de développer une sorte de « devoir d'ingérence scientifique » dans les questions et affaires sociales, sur l'ensemble des composantes externes fonctionnellement aux activités de sciences, de réaliser une expérience pratique :

Comment, par une petite expérience simple, faire dérailler des amis raisonnables sur la question du droit aux croyances.⁴¹⁵

Le premier paragraphe commence par une présentation des conditions de ce qui apparaît sous la forme d'un jeu de rôle :

Si vous aimez vivre dangereusement, voici un exercice pratique simple mais risqué, que j'ai souvent testé autour d'un verre, avec des proches. Dès que la discussion se met à tourner autour des thérapies dites « alternatives » - ce qui arrive bien plus souvent qu'on ne le croit – tentez d'aborder la question scientifiquement : parlez de la méthode, des hypothèses, des expériences et des preuves apportées à l'appui de ces thérapies. À ce moment-là, assurez-vous d'avoir bien resserré vos bretelles : vous êtes presque assuré (je dirais 2 chances sur 3) d'entendre cette réflexion mi-courroucée, mi-paniquée : « tout de même, ne cassez pas tout. Il faut laisser aux gens le droit de rêver ! ».⁴¹⁶

Au travers de ce procédé littéraire, l'auteur se place de lui-même sous l'autorité de « la science », face à des amis imaginaires dont il connaîtrait d'emblée les pensées et les postures. Ainsi, dès le second paragraphe, l'auteur s'attache à une opération s'apparentant à une dévalorisation de ses interlocuteurs imaginaires :

Les gens qui font cette réflexion sont généralement des gens avertis. Bonshommes, ils revendiquent ce droit à rêver moins pour eux que pour les autres. Cela revient à faire un petit entrechat de côté, se distancier un peu de la masse bêlante des gens qui « croient », et se poser en protecteur condescendant du petit peuple qui rêve : le droit au rêve,

415 Ibid.

416 Ibid.

oui, pour les braves gens, c'est important !⁴¹⁷

L'auteur continue afin de prévenir un premier argument qui pourrait venir à l'esprit, avec celui de la réfutation critique du scientisme lui-même :

Et cela vous pose surtout vous, contradicteur, dans une posture de scientifique liberticide borné, et méchant car irrespectueux des croyances... comme si les croyances étaient toutes équivalentes et respectables.⁴¹⁸

Et, comme pour montrer les erreurs d'une telle critique à l'endroit du scientisme, l'auteur s'attache à la suite de cette proposition à donner des exemples sélectionnés de dérives attribuées aux croyances :

Excision, sacrifices humains, croyance en l'immaturation naturelle des femmes, en l'infériorité des Noirs et en un complot judéo-maçonnique sont autant de preuves de l'irrespectabilité de certaines croyances.⁴¹⁹

En somme, nous pourrions à la suite de tels écrits nous demander si aller contre le scientisme conduirait nécessairement à nous positionner en faveur de la défense de l'excision, des sacrifices humains, des discriminations sexuelles, raciales, maçonniques, etc. L'auteur fait ici le choix discursif de cadrer les dérives engendrées par un supposé déficit de science à des phénomènes sociaux et à des idéologies connues et identifiées, et probablement rejetées par une majorité des composantes sociales. En réalisant ce cadrage discursif fondé d'emblée sur des normes sociales plutôt défavorablement perçues, l'auteur s'assure de remporter une certaine adhésion facile auprès d'un lectorat, dans le sens où il semble particulièrement difficile socialement de se positionner en faveur de tels phénomènes. Mais dans le même temps, l'auteur passe sous silence ce qui constitue probablement les principales critiques et oppositions au scientisme qui s'appuient, quant à elles, sur des observations empiriques plus rigoureuses scientifiquement. En d'autres termes, l'auteur semble tenter de discréditer les formes de critique du scientisme en les réduisant simplistement à des éléments radicaux et relevant plutôt de l'exceptionnel.

Le texte principal se poursuit ensuite, au cours du troisième paragraphe, et s'attache à désigner un nouvel ennemi à « la science », non plus à l'extérieur de celle-ci, mais bien cette fois à l'intérieur de ses frontières : le « relativisme cognitif ». Notons que, par ces termes, l'auteur fait très certainement référence à une épistémologie constructiviste alors dénoncée comme un danger :

417 Ibid.
418 Ibid.
419 Ibid.

Mais le droit au rêve peut aussi être invoqué comme pure réflexe de défense. On entendra alors la même chose en moins prononcé, du type « les croyances, ça se respecte, on en a tous » suivi de « même vous les scientifiques » - sous-entendu la science aussi à ses croyances, voire n'est elle-même qu'une immense croyance. Sans le savoir, votre interlocuteur rejoint alors une école de pensée connue, le relativisme cognitif, qui pose que toutes les connaissances sont également relatives et dépendantes du contexte. Pour me faire toucher du doigt l'impasse de ce relativisme, mon rapporteur de thèse Jean Bricmont m'avait répondu à ce sujet quelque chose comme : « si tout n'est que croyance, la démarche scientifique est la seule croyance qui fasse rouler des voitures, répare les os cassés et soigne la tuberculose ». ⁴²⁰

Selon cet auteur, un positionnement à partir de l'un des principes fondamentaux du constructivisme, à savoir celui d'une contextualisation du savoir ou d'un « savoir perspectiviste » se rattachant directement à la conception d'une « construction sociale de la vérité », passerait nécessairement par une conduite irrationnelle : un « réflexe de défense », et encore « sans le savoir ». Nous pouvons évidemment nous demander en quoi le constructivisme s'attacherait en particulier à la défense d'un « droit au rêve ». Notons également les ressorts de l'argumentation qui servent ici à évacuer en huit lignes un thème majeur de l'histoire des modèles épistémologiques. La citation de Jean Bricmont, physicien célèbre pour son engagement dans ce que l'on appelle « l'affaire Sokal », est employé comme argument d'autorité. Ensuite, pour contrer la critique du mythe d'un savoir absolu, l'auteur une nouvelle fois sélectionne des exemples, cette fois perçus comme socialement positifs, censés illustrer la supériorité de « la science » sur « la croyance » (« faire rouler les voitures », « réparer les os », etc.), et réserve les phénomènes réputés négatifs à la « croyance » et au « relativisme cognitif » (« l'excision », « les sacrifices humains », etc.), en dehors de toute justification méthodologique ou théorique.

En cela, ce texte se singularise fortement des textes de vulgarisation précédents. Nous ne relevons nulle trace explicite de l'inscription de la pensée de son auteur selon une quelconque méthode, paradigme ou cadre de recherche. Une telle argumentation repose sur la mobilisation de jugements de valeur plus ou moins implicites, et systématiquement biaisés en faveur de la démonstration d'une hiérarchisation légitimiste des savoirs, et ce loin de toute vraisemblance adaptée propre à la réflexivité épistémologique contemporaine. Probablement, ici, qu'en s'émancipant des principes méthodologiques et déontologiques d'usage, l'auteur s'appuie sur ce qu'il considère comme une conception des sciences partagée et indiscutée au sein d'une « communauté scientifique » : il n'y aurait pas lieu de discuter la supériorité du savoir scientifique des acteurs scientifiques sur les autres formes de savoir, puisque par

420 Ibid.

sa nature même le savoir scientifique est supérieur. Et dans ce sens, ce texte en appelle certainement à une orthodoxie présumée des acteurs scientifiques faisant communauté.

Les quatrième et cinquième paragraphes s'attachent à donner des exemples de bons conseils à donner à ses amis, lorsque l'on exerce un « esprit critique » : le premier lorsque un ami souhaite acheter une montre dont on sait par avance qu'elle fonctionne mal, et le second lorsque cet ami, atteint d'une maladie grave, souhaite essayer une thérapie alternative. Ainsi, oubliant les critiques qu'il adressait à ses interlocuteurs imaginaires lors du second paragraphe, l'auteur se place dans une posture surplombante en s'arrogeant de lui-même une forme de « devoir d'ingérence » au nom de « la science ». Nous ne commenterons pas plus en avant ces paragraphes. Cependant, l'auteur conclut dans le sixième paragraphe intitulé « Le droit au cauchemar » :

Paradoxal : prévenir quelqu'un que la montre qu'il veut acheter est pourrie fait de vous presque un héros, mais sauver la vie de quelqu'un en le prévenant que la thérapie anti-cancéreuse qu'il a choisie ne fonctionne pas fait de vous un emmerdeur. (...) Broch dit que le droit au rêve a pour pendant le devoir de vigilance. Et je crains qu'en guise de droit au rêve et de relativisme cognitif, on concocte sans le vouloir à notre entourage un véritable droit au cauchemar.⁴²¹

Nous nous questionnerons sans doute longuement quant à l'affirmation contenue par la première partie de cette conclusion. Sur quels fondements théoriques repose-t-elle ? Est-ce seulement une affirmation que l'on pourrait qualifier de « scientifique » ? Ne peut-on y voir plutôt une tentative de généralisation d'une expérience d'ordre personnelle et singulière à un ensemble d'activités nommées « la science » ? Nous relevons également la seconde référence bibliographique de ce texte, Henri Broch, fondateur de la « zététique » et professeur d'université de physique à l'université de Nice-Sophia Antipolis, et dont nous mesurons la bien faible autorité scientifique formelle sur les sujets de recherche portant sur l'épistémologie ou le complexe sciences sociétés.

Quoi qu'il en soit de la rhétorique de ce texte et des procédés argumentatifs douteux sur lesquels il repose, ce texte vise la promotion et la défense d'une posture positiviste et scientiste, tout en cherchant à s'affranchir des multiples critiques émises à leur encontre par les mouvements théoriques critique et constructiviste. Au nom de la défense d'un mythe du « savoir absolu », ou d'une science « vraie » par nature, l'auteur se positionne d'emblée sur un terrain constitué exclusivement de jugements de valeur pensés comme constituant la norme d'une « communauté scientifique », et émancipés de toutes les

421 Ibid.

précautions méthodologiques et déontologiques spécifiques aux activités scientifiques elles-mêmes. De fait, cet article semble témoigner des intentions d'« une science » dogmatique, prête à se dédire des avancées propres à la réflexivité épistémologique, afin de magnifier l'affirmation de certaines de ses fonctions sociales présumées et résidant dans un devoir d'opposition systématique à l'encontre des « croyances » propres aux expériences sociales. La justification, semble-t-il, de la publication de cet article dans la publication de vulgarisation *Visions Croisées* réside dans l'apport d'un contenu valorisant les réalisations d'une forme de militantisme scientifique. Enfin, l'attaque des principes liés à l'épistémologie constructiviste, bien que de faible portée argumentative, n'est pas sans questionner l'effectivité pratique de la volonté initiale et annoncée de ce dispositif, dans le développement d'une publication de vulgarisation pluridisciplinaire et ouverte à toutes les disciplines et paradigmes.

Pour conclure cette courte analyse des contenus de la publication *Visions Croisées*, nous avons pu montrer que ses divers auteurs et articles avancent des contenus produits selon des orientations et des styles rédactionnels variées : mise en avant d'auteurs spécifiques, d'un paradigme ou d'une discipline particulière, inscription sociale d'un travail de recherche en fonction d'un environnement économique et politique, synthèse de résultats de recherche produits méthodologiquement, ou encore magnification de la fonction sociale d'un militantisme scientifique coupé des rapports qu'elle peut entretenir avec la recherche telle qu'elle se produit socialement au sein des laboratoires. Cependant, nous relevons au sein de la diversité de ces textes, et en de multiples occurrences, des termes tels « grand public », « sens commun » ou « opinion commune ». Et, in fine, ce champ lexical témoigne, semble-t-il, de certaines convergences dans les représentations que se font les acteurs praticiens de la vulgarisation vis-à-vis du lectorat et de « la société » elle-même, conçue comme un ensemble. Car finalement, s'il semble particulièrement difficile, comme nous le voyons ici, de définir la vulgarisation des acteurs scientifiques par ses formes littéraires et ses contenus, tant ceux-ci sont diversifiés, il apparaît cependant plus aisé d'identifier des caractéristiques communes dans les valeurs culturelles énoncées par ses praticiens, et qui à ce niveau forment des représentations assez largement partagées et régulières. De telle sorte que la pratique de la vulgarisation apparaît non plus sous la forme d'un genre littéraire spécifique et homogène, mais bien plutôt comme une posture adoptée par les acteurs de la recherche praticiens vis-à-vis du ou des public(s).

4.3) Les valeurs culturelles portées par les praticiens de la vulgarisation

Nous allons à présent nous intéresser plus spécifiquement aux discours produits par les praticiens du dispositif de vulgarisation Visions Croisées. Nous nous sommes attachés à la production lors des entretiens qualitatifs d'un commentaire par les acteurs praticiens portant sur leurs propres pratiques. Comment s'insèrent-elles au sein des pratiques formelles de l'enseignement supérieur et de la recherche ? Les acteurs praticiens vivent-ils ces formes de pratiques sur un plan politique ? Mobilisent-ils des savoirs et théories de l'information et de la communication dans le cadre de ces pratiques ? Etc. C'est au cours de cette partie que nous entendons montrer des convergences fortes dans les représentations que se font ces acteurs de leurs propres fonctions sociales et dans les valeurs culturelles qui s'insèrent et participent à de tels schèmes perceptifs. Évidemment, nous ne pourrions préciser si de telles représentations et valeurs culturelles préexistent aux pratiques ou à l'inverse si elles apparaissent sous la forme de conséquences. Probablement reviendrait-il alors mieux se demander qui de l'œuf ou de la poule préexistait. En fait, c'est bien plutôt par la comparaison des dispositifs et de leurs emboîtements réciproques que nous entendons élucider quelque peu ce raisonnement, par exemple au travers du dispositif des formations intra-académiques du CIES qui permet d'observer certains phénomènes de socialisation et de montrer un phénomène de transmission de valeurs entre générations de chercheurs (au sein du CIES, de nombreuses formations en communication sont portées par l'association zététique, dont nous avons pu présenter quelques-unes des idées ci-dessus), ou encore dans la comparaison de la disposition des systèmes de valeurs et de hiérarchisations présentées par le groupe des acteurs de la recherche praticiens du dispositif de vulgarisation Visions Croisées qui font en quelque sorte ici office de « groupe témoin », avec les dispositions présentées par les acteurs de la recherche praticiens des débats publics de la CPDP nanotechnologies et engagés dans ce dispositif au travers d'engagements pris auprès des mouvements sociaux, et qui apparaissent sous bien des aspects diamétralement opposés. C'est pourquoi nous ne pouvons qu'insister sur la dimension de l'expérience sociale des acteurs de la recherche, susceptible de varier en fonction de parcours tantôt fortement institutionnalisés, tantôt relevant d'engagements plutôt externes communautairement. Nous diviserons cette partie en trois sous-parties, correspondant à trois ensembles de valeurs culturelles : premièrement les objectifs des praticiens, deuxièmement les valeurs culturelles accordées aux notions de communication et d'information, troisièmement les valeurs culturelles politiques perçues de l'activité de vulgarisation.

4.3.1) Les objectifs annoncés par les praticiens de la vulgarisation

Afin de collecter et de mieux comprendre les intérêts et objectifs annoncés des acteurs sociaux dans la pratique de la vulgarisation, nous avons distingué dans nos grilles d'entretiens plusieurs questions portant sur ceux-ci. Nous ouvrons ainsi par une question d'ordre général (Quels objectifs visiez-vous en participant au dispositif Visions Croisées ?) permettant de collecter une réponse spontanée. À la suite de quoi nous avons détaillé toute une série d'objectifs hypothétiques afin de compléter ces résultats spontanés par des résultats dits « assistés ». Les résultats collectés sont plutôt surprenants par rapport à ce que nous attendions initialement. En effet, nous pensions a priori recueillir des données spontanément articulées autour d'objectifs liés à la « transmission de connaissance » ou à la « diffusion des savoirs », et sous-tendus par le postulat d'un « fossé des connaissances » justifiant la mise en œuvre de dispositifs de vulgarisation. À l'inverse, nous avons majoritairement collecté ici des objectifs et intérêts liés à la découverte ou au perfectionnement d'une activité perçue comme appartenant au champ professionnel de la recherche et de l'enseignement, celle d'écrire la science. De ce point de vue, les pratiques de la vulgarisation apparaissent sous l'angle d'une recherche de perfectionnement aux techniques de rédaction, permettant de s'exercer à l'écriture ultérieure en littérature grise.

[E22VC] : Personnellement, [mon objectif, ndla] c'était d'avoir une expérience modeste de ce qu'on appelle le journalisme scientifique : l'aspect communication scientifique, le journalisme, ce sont des choses qui m'intéressent. Ça m'intéresse de pouvoir mettre en avant une petite expérience dans le milieu, et des thèmes de recherche, ou des thèmes plus personnels, pour un public moins averti. Quelque part, c'est une forme d'exercice aussi pour faire comprendre ce sur quoi nous travaillons, à des gens qui éventuellement n'ont pas forcément une culture ultra spécialisée dans tel ou tel domaine. C'était aussi un exercice de rédaction. J'aurais pu faire un module pour apprendre à écrire des revues de façon plus efficace. Là, j'ai choisi ce biais-là, mais finalement le résultat est le même.⁴²²

Selon une formulation sensiblement différente, cet interviewé déclare rechercher un perfectionnement à l'écriture, mais dans le temps vouloir également opérer un travail sortant du cadre initial et spécialisé de ses travaux de recherche. Et l'on peut voir en cela une volonté d'élargissement des cadres usuels de l'étude scientifique.

[E31VC] : Pour moi, l'objectif principal à la base, c'était créer un article de vulgarisation, indépendamment du sujet que j'allais développer. C'était découvrir ce qui était la rédaction d'un article de vulgarisation. Voir quelles

422 Extrait d'entretien [E22VC]. Annexe numéro 22.

pouvaient être les exigences, les contraintes. L'objectif, c'était le plaisir d'écrire un texte qui me plaisait. Ça, j'y arrive jamais mais au moins j'essaye. Au niveau de l'aspect scientifique, c'était aller développer, creuser une question qui m'intéressait, même si elle ne relevait pas directement de ma thématique de recherche.⁴²³

Nous observons une perspective très comparable, quoique insistant sur l'absence d'enjeux importants dans la publication de vulgarisation, permettant ainsi de s'exercer à l'écriture scientifique avec cependant une prise de risque moindre que dans le cadre de la publicisation formelle de pair à pair. De surcroît, l'interviewé insiste ici sur une recherche de socialisation, développer des contacts, effectuée à partir de la pratique en vulgarisation.

[E19VC] : D'une part, c'était l'occasion de sortir un peu de mes thématiques sur lesquelles j'étais, tout en restant sur un travail intellectuel. Et aussi avoir l'occasion... avoir l'expérience d'une publication, dans un cadre qui représente assez peu d'enjeux. (...) L'enjeu était désamorcé, ça passait par une amie et par un comité de lecture, c'était l'occasion pour une fois de publier quelque chose, de me confronter à des critiques vis-à-vis de mon travail de recherche, l'occasion de savoir ce que l'on peut attendre de moi dans le cadre d'un article. Et pourquoi pas l'occasion d'avoir des contacts, la preuve vous m'avez contacté ! (rires) L'occasion d'avoir au premier sens du terme une petite publicité dans un domaine (...) qui aurait pu m'amener à ce type de publication. (...) L'occasion d'avoir une publication et l'occasion de rencontrer d'autres personnes dans le milieu de la recherche, de l'université, dans d'autres domaines !⁴²⁴

La volonté de s'entraîner par la vulgarisation à la rédaction d'articles scientifiques ultérieurs, semble également participer au phénomène d'une assimilation de certains rapports avec les acteurs externes, définis par la simplification des propos, et expliquer en termes simples une activité professionnelle perçue comme complexe. Notons au cours de la réponse produite ci-dessous une ambition déclarée de se servir d'une telle expérience acquise par la pratique de la vulgarisation permettant alors une meilleure présentation de soi et de son métier face aux acteurs externes :

[E25VC] : Un objectif personnel, qui était de savoir si j'étais capable de communiquer, d'expliquer avec des mots simples à des gens. Finalement, ce modèle-là que j'ai écrit, je l'ai en tête, et je suis capable de l'utiliser si je rencontre quelqu'un dans mon entourage non professionnel, à qui il faut répondre : « qu'est-ce que tu fais dans la vie ? ». ⁴²⁵

Nous relevons par ailleurs pour attente annoncée spontanément une volonté de rapprochement avec des enseignants chercheurs issus d'autres disciplines afin d'élargir les manières d'appréhender les objets de recherche. Ici, la pratique de la vulgarisation telle que présentée ambitionne une ouverture

423 Extrait d'entretien [E31VC], annexe numéro 31.

424 Extrait d'entretien [E19VC], annexe numéro 19.

425 Extrait d'entretien [E25VC], annexe numéro 25.

pluridisciplinaire des objets de recherche et une socialisation transdisciplinaire dans la constitution d'un réseau de contacts chez l'acteur de la recherche individuel et face à la « communauté scientifique » :

[E11VC] : Je sais pas si j'avais vraiment un objectif ! En fait, j'avais un intérêt qui était ce regard pluridisciplinaire autour de cette notion de risque ! Je crois que c'est vraiment ça qui m'a intéressé ! Ou alors, si il y avait un objectif, ce serait de donner à lire, donner à voir une lecture pluridisciplinaire autour d'une même notion ! Parce qu'il y avait à la fois une approche juridique, une approche philosophique. Et vraiment, sur la notion de risque, on est typiquement sur un champ qui est pluridisciplinaire ! Il y a des philosophes du risque, des sociologues du risque, des juristes qui travaillent sur le risque, c'est vraiment une notion qui a des définitions multiples selon les disciplines ! Et ça, ça m'a vraiment parlé ! Donc c'est pas un objectif, mais c'est plus un intérêt personnel ! Pour regarder l'objet final !⁴²⁶

Nous relevons enfin la volonté, chez ces deux interviewés qui font partie du comité éditorial de Visions Croisées, de palier au manque chronique d'auteurs volontaires, afin de disposer d'un contenu suffisant pour répondre aux impératifs de la publication. Un interviewé déclare également vouloir simplement valider des crédits de formation comptabilisés par le CIES et les écoles doctorales :

[E30VC] : Alors tout d'abord comme je fais un monitorat, j'ai besoin de valider mes crédits. Et donc j'étais à l'étranger au moment de choisir mes formations pour valider mes crédits. Cet atelier permettait de valider un certain nombre de crédit pour valider mon monitorat. Donc c'est la première raison.⁴²⁷

Finalement, seuls deux interviewés, parmi les dix praticiens interviewés de ce dispositif, déclarent spontanément et en premier lieu, chercher à « transmettre un savoir ». Dans l'exemple ci-dessous, l'interviewé est également coordinateur et formateur lors de multiples ateliers au sein du CIES, dont celui de la publication Visions Croisées. Du fait du statut particulier de cet interviewé, cette déclaration peut être rapprochée d'un discours alors plutôt « officiel » :

[E13VC,CIES] : [Mon objectif, ndla] c'est transmettre des connaissances au plus large public, et puis contribuer à rendre le grand public critique éduqué ! C'est un peu un état d'esprit, d'éducation au sens large ! Je pense qu'un bon citoyen ne peut l'être que si il a un minimum d'éducation, d'esprit critique et montrer que la science n'est pas réservée qu'à des gens en blouse blanche Bac +5, +10 ou +25 !⁴²⁸

Ces résultats spontanés tendent à rejoindre la thèse soutenue par de multiples auteurs, notamment Baudouin Jurdant, d'un engagement en vulgarisation chez les praticiens visant, en premier lieu, à

426 Extrait d'entretien [E11VC], annexe numéro 11.

427 Extrait d'entretien [E30VC], annexe numéro 30.

428 Extrait d'entretien [E13VC,CIES], annexe numéro 13.

exercer et à améliorer les performances communicationnelles des chercheurs. En d'autres termes, la pratique de la vulgarisation répondrait prioritairement à des objectifs socioprofessionnels internes à la communauté des chercheurs (améliorer ses performances écrites en vue de la rédaction ultérieure d'écrits scientifiques de pair à pair, se faire connaître et/ou reconnaître parmi la communauté des chercheurs, nouer des contacts pluridisciplinaires dépassant les simples limites du laboratoire de rattachement et des objets de recherche usuellement conçus, etc.), avant de s'intéresser à combler un supposé « déficit de connaissance » des publics. De ce point de vue, un « fossé des connaissances » apparaît plutôt sous la forme d'une justification produite a posteriori et coupée des intérêts individuels des praticiens pour au contraire justifier de telles pratiques par « le social ».

Les objectifs assistés annoncés par les acteurs de la recherche praticiens du dispositif apparaissent en toute logique plus diversifiés. Nous proposons ici de multiples possibilités : « valoriser des travaux de recherche », « diffuser des savoirs », « faire participer des acteurs externes à la science aux travaux de recherche » et « nouer des liens avec d'autres chercheurs ». Au niveau de la proposition assistée « valoriser les travaux de recherche », tous les interviewés répondent par la positive. Cet objectif proposé apparaît également sous l'angle d'un argument mobilisé par les membres du comité de rédaction pour favoriser l'engagement et le recrutement de nouveaux auteurs :

[E11VC] : [Valoriser les travaux de recherche, ndla] Oui, quand même. Ça c'est quelque chose qui m'a été présenté immédiatement ! C'était dans les attendus de la revue. Et donc c'était intéressant, et à la fois c'était une difficulté ! Lorsqu'on écrit cet article en se disant qu'il est à destination de gens qui peuvent ne rien connaître, ni sur la question du risque, ni sur l'économie, ni à l'assurance, ni au droit, ça c'est vraiment intéressant. Donner à lire, simplifier son approche, être très pédagogue !⁴²⁹

Ou encore, cette fois en insistant sur une volonté de socialisation communautaire :

[E19VC] : [Valoriser les travaux de recherche, ndla] Oui dans un certain sens ! Dans le simple fait qu'un article de deux pages comme ça, c'est une publication, c'est un travail qui va pouvoir être réalisé de façon beaucoup plus instantanée, immédiate, et qui va pouvoir aussi avoir un écho, une diffusion un peu plus importante qu'un travail de master ou un travail de thèse qui sera publié uniquement pour des spécialistes. Donc oui, je trouve que c'est une façon de valoriser la recherche en donnant accès à un certain nombre d'articles et à un certain nombre de personnes. Car vous regardez l'article, ça fait un effet boule de neige, on voit les noms des professeurs, des intervenants, que l'on peut ensuite essayer de rencontrer, contacter, ou on peut être redirigé vers leurs travaux, soit de thèse soit de publication. Donc oui, je pense que c'est un moyen de valoriser la recherche et ça peut être une publicité

429 Extrait d'entretien [E11VC], annexe numéro 11.

intéressante!⁴³⁰

Pour la proposition « diffuser des savoirs », encore une fois tous les interviewés répondent, sans surprise, positivement. Il est cependant intéressant de relever que cet objectif annoncé pour l'essentiel n'apparaît que lors des questions assistées. Par conséquent, alors que de manière spontanée les interviewés indiquent plutôt des objectifs internes et opérationnels, la « diffusion des connaissances » comme objectif n'apparaît que sous la forme d'une réalité seconde, d'un discours structurant et justificateur selon une conception plus large de « la société ». Selon certaines réponses faites, nous relevons alors la trace d'une représentation du monde opérée selon les niveaux d'étude supposés des publics :

[E22VC] : [La diffusion des savoirs, ndla] Oui aussi, tout à fait. Le public visé c'était essentiellement un public de premier cycle, post-bac. Dans la mesure où c'était disponible sur le campus, il fallait que les articles puissent être lus par des personnes qui ont une culture scientifique du niveau Bac, ou à peu près Bac, mais pas au-delà de la licence.⁴³¹

Lors de l'extrait suivant, un interviewé indique explicitement qu'une « diffusion du savoir » externe demeure un objectif secondaire vis-à-vis des objectifs d'une socialisation transdisciplinaire et d'une objectivation pluridisciplinaire précédemment évoqués :

[E11VC] : [La diffusion du savoir] Là aussi, oui ! Alors ça avait pas été mentionné comme ça quand j'avais écrit l'article, mais je pense qu'en l'écrivant, ça m'est venu au fil de l'écriture ! Mais je suis pas sûre que quand j'avais accepté de le faire c'était ma première réaction ! C'est plutôt ma seconde réaction ! Voilà, je me suis dit, ça peut être intéressant de donner à voir, de donner à lire à un large public ou à un public d'une autre discipline !⁴³²

À la proposition assistée portant sur une hypothétique volonté de « faire participer des acteurs externes à la science aux travaux de recherche », les réponses des interviewés sont négatives, indiquant alors que si une socialisation est recherchée sur le plan communautaire, elle n'est à l'inverse par recherchée vers un extérieur communautaire :

CB : Parmi vos objectifs, peut-on parler de faire participer des acteurs externes à la science aux travaux de recherche ?

[E11VC] : Non ! Ça vraiment non ! Je n'ai pas perçu cela comme étant un objectif de cette revue ! Je l'ai bien perçue comme étant une revue pluridisciplinaire sur différents sujets, qui était pas à destination d'enseignants ou de gens en

430 Extrait d'entretien [E19VC], annexe numéro 19.

431 Extrait d'entretien [E22VC], annexe numéro 22.

432 Extrait d'entretien [E11VC], annexe numéro 11.

doctorat ! Mais qui pouvait être à destination d'étudiants en première, deuxième ou troisième année ! Voilà ! Et d'horizons divers, mais pas à destination d'acteurs extérieurs ! Ça je l'ai pas perçu comme ça, et j'ai vraiment pas écrit dans ce sens-là en tout cas !⁴³³

À la même question, un interviewé déclare qu'un tel dispositif de vulgarisation demeure incapable d'établir des contacts externes avec le lectorat, du fait même de sa linéarité sur le plan communicationnel.

[E30VC] : [Faire participer des acteurs externes aux travaux de recherche] Non pas vraiment ! Dans cette initiative en particulier, ça a tendance à être à sens unique ! C'est-à-dire que c'est certains chercheurs qui au travers de leurs articles présentent leurs recherches au public de destination du magazine. On peut pas dire qu'il y ait réellement d'interaction, en tout cas j'en ai pas vue, on a pas de contacts avec le lectorat qui demande des précisions ou des modifications, ou des suggestions. C'est quand même à sens unique !⁴³⁴

Enfin, pour la proposition « nouer des liens avec d'autres chercheurs », les réponses sont partagées. D'un côté, certains chercheurs déclarent avoir, sinon cherché directement, du moins réussi à nouer des liens, comme dans le cas de ce chercheur :

CB : Toujours parmi les objectifs de votre participation à Vision Croisée, peut-on parler de créer des liens avec vos collègues ?

[E11VC] : Et bien de fait, oui ! Mais ça a été après coup ! Je ne m'y attendais pas, mais j'ai trouvé ça super ! On était vraiment dans la diffusion de connaissance, et puis après on voit : « Tiens machin travaille là-dessus ! C'est super on peut faire des liens ! »⁴³⁵

Ou à l'inverse, créer des liens entre chercheurs apparaît lors des questions assistées portant sur les objectifs des pratiques de la vulgarisation comme un objectif consciemment recherché :

CB : Toujours parmi les objectifs que vous visiez, peut-on parler de créer des liens avec des collègues ?

[E22VC] : Oui, très certainement aussi.⁴³⁶

Ainsi, les propositions assistées permettent de compléter les résultats spontanés, et montrent bien la diversité des attentes des praticiens, tout en laissant transparaître une certaine hiérarchisation des différents intérêts. Nous retiendrons principalement ici qu'un nombre important de praticiens déclarent

433 Extrait d'entretien [E11VC], annexe numéro 11.

434 Extrait d'entretien [E30VC], annexe numéro 30.

435 Extrait d'entretien [E11VC], annexe numéro 11.

436 Extrait d'entretien [E22VC], annexe numéro 22.

spontanément et explicitement avoir participé au dispositif Visions Croisées en vue soit de répondre à la demande de collègues et/ou amis chercheurs, soit de nouer des contacts avec des pairs, pouvant ultérieurement contribuer à développer des travaux de recherche selon une perspective pluridisciplinaire. Les objectifs liés à la « transmission de savoir » annoncés par les organisateurs semblent, quant à eux, majoritairement relégués au second plan et peu prégnants au sein des résultats d'entretiens des acteurs pris individuellement, à l'exception de l'organisateur de l'atelier Visions Croisées. La pratique de la vulgarisation apparaît ici fortement tournée, du point de vue des expériences sociales des acteurs de la recherche, vers la réalisation d'une socialisation communautaire dépassant les cadres classiques des pratiques socioprofessionnelles quotidiennes réduites à la dimension des disciplines, des laboratoires et des unités de formation et de recherche. Dans ce sens, le dispositif Visions Croisées apparaît également sous la perspective d'une structure structurante de pratiques, de conventions communicationnelles et de réseaux de socialisation socioprofessionnels. Une telle proposition amène trois remarques importantes. Premièrement, nous entrevoyons ici un phénomène de socialisation réduit à la dimension d'une « communauté scientifique » et apparemment perçu par les acteurs de la recherche engagés comme tel. Deuxièmement, du point de vue de ces mêmes acteurs, un « fossé des connaissances » ne semble pas jouer un rôle prévalent dans la conduite et la détermination des pratiques. Les quelques indices que nous avons produits ici montrent plutôt que ce « fossé des connaissances » apparaît davantage sous la forme d'un discours justificateur et promotionnel permettant un recrutement des individus dans le dispositif et mobilisé en vue d'une incitation à la pratique, que sous la forme d'un objectif explicitement recherché par les praticiens et vécu comme tel. Enfin troisièmement, si les formes de l'écriture de vulgarisation, dans le cas des quelques articles étudiés, semblaient plutôt diverger, certaines convergences semblent plus aisément repérables ici dans les objectifs liés aux pratiques de vulgarisation et, par la suite, dans les valeurs culturelles associées aux objets de l'information et de la communication.

4.3.2) Les valeurs culturelles et les savoirs liés aux notions d'information et de communication

En premier lieu, nous observons dans les discours, en abordant avec les interviewés leurs pratiques communicationnelles au sens large, une certaine hiérarchisation spontanée des différentes typologies de communication, très semblables à celles formulées par Éliséo Véron. Lorsque nous abordons le sujet par la question « En tant que chercheur, quelles actions de communication entreprenez-vous ? », la grande majorité des interviewés annoncent différentes pratiques communicationnelles selon un ordre précis et très souvent le même, à quelques exceptions près. L'ordre de ces pratiques annoncées se calque selon un net parallélisme sur la distinction des dispositifs d'une publicisation interne et d'une publicisation externe, suivant les publics envisagés. Ainsi, les praticiens de la vulgarisation énoncent leurs pratiques en commençant toujours par les formes de la communication scientifique de pair à pair, pour ensuite procéder à une énumération des formes de la communication « grand public ». Il semble que cette hiérarchisation repose, d'un point de vue socioprofessionnel, sur l'ordre d'importance des différents dispositifs du point de vue des retours professionnels sur la carrière scientifique, et plus précisément en fonction des formes de l'évaluation des performances de la recherche. Cette hiérarchisation est donc nettement observable au cours de cet entretien avec la question : « Quelles actions de communication entreprenez-vous en tant que chercheur ? » :

[E03VC] : Et bien le plus important c'est quand même la communication vis-à-vis de la communauté scientifique, tout ce qui est essayer de publier dans des conférences. Ce qui va consister à communiquer ses résultats vis-à-vis des scientifiques du même domaine. Et puis surtout que ces résultats soient acceptés, c'est la majeure partie de notre travail ! Le travail de thèse consiste à publier finalement ! Donc principalement c'est des conférences et des articles de journaux ! Et puis sinon, en tant que moniteur du CIES, j'avais fait partie d'une certaine forme de communication, un peu plus grand public. Donc là, c'était par l'intermédiaire de Vision Croisée. [...] C'est de la vulgarisation ! Et puis sinon, c'est les réunions classiques, mais ça c'est entre nous ! C'est de la communication intra équipe. Organiser des séminaires, faire des présentations, mais à l'intérieur de l'équipe.⁴³⁷

Ou encore, selon le même plan d'une énumération hiérarchisée des différentes pratiques communicationnelles, classées selon les destinataires :

[E24VC] : En tant que chercheur, on est amené à faire des publications : dès qu'on a un nouveau résultat, on publie dans des revues, des journaux, dans des conférences. [...] En tant que chercheur, on est aussi amené à organiser des séminaires. Les séminaires que j'organise permettent la diffusion des travaux des autres collègues, aux autres collègues. C'est diffusion de l'information. On organise aussi des réunions lors des projets : des réunions d'échange

437 Extrait d'entretien [E03VC], annexe numéro 03.

d'informations entre les différents partenaires pour progresser sur les projets. Ça, c'est la diffusion du niveau du projet : savoir comment chacun avance et pouvoir interagir. [...] Il y a eu aussi la publication d'un magazine Visions Croisées qui, à mon avis, était aussi de la diffusion de la recherche. Après, je fais partie aussi du plan Azur : je suis responsable Azur. Ça veut dire que c'est un enseignant chercheur qui est attaché à un établissement, et qui fait découvrir l'université aux jeunes lycéens, qui sont en première ou en terminale, par une présentation de l'université. [...] J'espère un jour arriver à faire une participation à la Fête de la Science aussi. [...] C'est un projet.⁴³⁸

Cette hiérarchisation perçue des formes de communication scientifique est également observable au cours de cet entretien, quoique sous un angle sensiblement différent. Nous relevons en effet à cet endroit une classification allant, en premier lieu, des formes de la communication de pair à pair conçue comme une forme de communication socioprofessionnelle, pour aboutir en second lieu à une énumération des dispositifs de communication relatifs à un engagement associatif perçu comme extérieur ou semi-extérieur vis-à-vis des pratiques communicationnelles socioprofessionnelles.

[E19VC] : [...] Et bien principalement, ça a été tout ce qui a été de l'ordre de colloque, tout ce qui tourne autour de l'organisation des colloques, dans ce cadre-là par exemple rédiger une synthèse ou ça pouvait être aussi assister aux colloques, recevoir des intervenants. Ensuite, tout ce qui était de l'ordre des articles ou d'exposés en séminaires, etc... Ensuite, de façon plus informelle là, j'ai pu... Là par exemple, je bosse avec une association qui diffuse des documentaires et j'ai pas une qualité d'intervenant on va dire de (rires) spécialiste en philosophie ou de docteur en philosophie, mais c'est ma formation entre guillemets qui me permet d'appréhender ces choses-là ! C'est-à-dire que je vais pouvoir rédiger des textes ou participer au débat, en prenant un angle philosophique, en me servant de ma formation, mais dans un cadre moins formel, moins universitaire ! En gros, c'est principalement ça : colloque, article et à la rigueur, de façon extra universitaire, animer un débat ou autre avec des associations !⁴³⁹

Enfin, nous constatons également au sein de cette hiérarchisation une dernière variante plus rare, fondée cette fois sur l'échelle d'importance de la couverture géographique du dispositif de communication scientifique :

[E25VC] : En tant que chercheur, il y a différents types. Il y a la communication orale, ce sont des conférences, ou des formes d'affiches. C'est très important pour nous. [...] Ça se fait au niveau international, bien sûr, diffuser oralement nos travaux. Parallèlement à ça, toujours sur le plan international, c'est la publication. Tous les résultats importants, toutes les idées importantes, sont publiés. Bien sûr, il faut viser des journaux avec un impact important. Et puis il y a les collaborations, on ne travaille pas seuls. [...] Ça, c'est au niveau national. [...] On m'a sollicité aussi, mais là ça devient extrêmement compliqué, pour écrire des chapitres de livres, aussi au niveau international, mais là on donne des délais très courts. Et écrire des livres, je l'ai fait pour de l'enseignement, c'est très prenant. Il y a aussi la communication avec les étudiants. Communication entre chercheurs, inter laboratoires, il y a des séminaires et

438 Extrait d'entretien [E24VC].

439 Extrait d'entretien [E19VC].

autres. Et puis bien sûr... Avant que vous veniez, j'étais deux heures avec mes étudiants en salle de manip', faut pas oublier que ça c'est de la communication.⁴⁴⁰

Quoi qu'il en soit de ces légères variantes, la hiérarchisation spontanée et prononcée des formes de communication par les acteurs de la recherche semble toujours, dans les cas présents, corrélée aux niveaux d'études scientifiques supposés des récepteurs. Ainsi, pour ces trois exemples la classification s'opère respectivement : des pairs à un « grand public », des pairs aux associations externes ou encore des pairs internationaux aux étudiants locaux.

En outre, les valeurs culturelles liées à la notion de communication des acteurs de la recherche interviewés semblent nettement se définir à partir d'une conception linéaire. Dans la grande majorité des cas, les conditions de ce que devrait être « une bonne communication », avec ou pour les non-professionnels des sciences, se trouvent réduites à l'effort réalisé par l'énonciateur pour simplifier ou clarifier un contenu scientifique. Nous relevons une conception linéaire de la communication proche de celle du modèle cybernétique, et dont les principales difficultés, afin de réduire les bruits entropiques, seraient premièrement de choisir les canaux de communication adaptés, et deuxièmement de coder les messages de manière adéquate selon une perspective de traduction. Les valeurs culturelles des acteurs de la recherche des phénomènes de communication attachés aux sciences restent, dans la grande majorité des cas de figure, exclusivement liées à un objectif de compréhension des sciences par le(s) public(s). Ainsi, à la question « Quelles sont, selon vous, les conditions d'une bonne communication avec les non-professionnels de la science ? », nous collectons pour résultats :

[E24VC] : Identifier le public auquel on parle. Diffuser la communication. Le mode de diffusion est crucial : est-ce que c'est une émission en prime time sur une chaîne de télé, un article dans la presse... (...) Après, il y a la qualité de la vulgarisation : est-ce qu'on est capables de se mettre au niveau du public et d'intéresser le public, donc être assez précis et correct et aussi à assez haut niveau pour que le public puisse comprendre. Donc ça passe par des illustrations, des métaphores, ou d'autres choses. C'est assez crucial.⁴⁴¹

Ces déclarations montrent une certaine adaptation du discours aux conceptions conventionnelles et techniques, d'un médiacentrisme et d'un diffusionnisme, notamment au travers d'une conception que nous avons pu identifier comme réductrice de l'espace public. Un codage propre à une reformulation d'un langage scientifique en une langue ordinaire apparaît comme une condition essentielle, voire unique, à l'établissement d'une « bonne communication » avec les publics externes.

440 Extrait d'entretien [E25VC].

441 Extrait d'entretien [E24VC].

[E25VC] : Pour moi, il faut déjà saisir le niveau de compréhension de ce public-là. Si je vais parler aux États-Unis, y faut que je parle anglais. Si je parle pas leur langage, je pourrais dire des choses aussi pertinentes qui soient, ils ne comprendront pas. Pour se comprendre en sciences, c'est pas une question de langues, c'est une question de se mettre à la portée du langage commun, du bagage commun de langage qu'ils ont, pour que votre message passe.⁴⁴²

La vision d'une nécessaire adaptation du langage, face à des publics préconçu selon un éloignement ou une proximité aux lieux de production des savoirs, semble largement partagée par les acteurs interviewés :

[E03VC] : Et bien déjà savoir rester simple ! C'est le problème principal : arriver à faire comprendre les tenants et les aboutissants de ce que l'on fait et de ce que l'on veut ! [...] Mais tout dépend de quel type de communication en fait, c'est large comme question ! Par exemple VC diffusé un peu dans le monde de la recherche ou chez des gens qui ne connaissent pas le domaine ? Ça peut être autre chose que la vulgarisation, comme rechercher des fonds ! [...] Si le but c'est de faire passer la science et de faire comprendre ce qu'on fait dans un laboratoire, oui, faut savoir être visuel, être simple, être compréhensif !⁴⁴³

Nous relevons par ailleurs une déclaration sensiblement divergente, insistant sur la nécessité de travailler avec un professionnel de la médiation. Cette proposition distingue en deux catégories la communication, avec d'un côté la communication de pair à pair, et de l'autre la communication avec le « grand public » :

[E20VC] : Je pense qu'il faut un intermédiaire. Je ne pense pas que le chercheur ait toutes les clefs en main pour rédiger à destination du grand public. Du coup, je pense qu'il faut qu'il y ait un travail conjoint entre un ou des chercheurs et la personne qui va rédiger l'article qui est journaliste de formation, pas chercheur. J'ai peur qu'avec le chercheur tout seul ça bloque à un moment ou a un autre dans la forme, dans les accroches, la communication. Je ne m'étais pas vraiment posée la question.⁴⁴⁴

Cependant, et uniquement à l'occasion de deux entretiens, nous observons dans les déclarations des interviewés des questionnements relatifs aux récepteurs. Une « bonne communication » passe avant même une phase de rédaction par une attention selon une posture empathique portée aux interlocuteurs et par un questionnement portant sur les attentes de ces derniers. Mais si une adaptation des contenus produits aux attentes sociales externes apparaît comme nécessaire, l'interviewé revient également très rapidement à une exposition des énoncés scientifiques selon leur potentiels techniques concrets et à

442 Extrait d'entretien [E25VC].

443 Extrait d'entretien [E03VC].

444 Extrait d'entretien [E20VC].

une adaptation de la langue par une simplification :

[E11VC] : Pour moi ça demande une nécessité de clarté dans ce qu'on veut montrer. Montrer l'intérêt de ce qu'on fait, l'intérêt de la société en général ! C'est peut être ça, arriver à montrer ce qui est l'intérêt pour la société en général ou pour les acteurs qu'on a en face de soi, de ce que l'on fait. C'est à dire montrer que la recherche que l'on mène n'est pas quelque chose de trop pointu qui n'intéresse personne, mais qu'elle peut avoir des implications. (...) Et puis arriver à bien simplifier ! Alors « simplifier », ça veut pas dire enlever tous les objets techniques ou tous les concepts. Car ça peut être important aussi de montrer qu'on a une grille d'analyse, montrer qu'on a des concepts. Mais le tout est d'arriver à bien les définir ! Voilà, c'est être capable de se mettre à la portée de ses interlocuteurs. Et d'être à l'écoute surtout de ses interlocuteurs, c'est à dire quelles sont les attentes, quels sont les besoins ?⁴⁴⁵

Lors d'un unique entretien réalisé à ce niveau, un interlocuteur développe une vision divergente, pouvant apparaître comme une critique réalisée face à la vulgarisation. L'interviewé évoque ici explicitement les rapports externe et interne des dispositifs de vulgarisation, et en appelle aux nécessités d'une meilleure prise en considération des expertises et expériences sociales des acteurs externes, et de critiquer une « vision assez haute » que se font les acteurs scientifiques des discours de sciences, tandis que l'évocation d'un « droit à la cité » pour les acteurs externes renvoie à une prise en considération des perspectives politiques de la vulgarisation par trop unilatérales. Ce discours, bien que faisant largement figure d'exception au sein de notre corpus produit à partir des praticiens de Visions Croisées, n'en montre pas moins une certaine mise en cohésion effectuée par l'interviewé de catégories communicationnelles avec des catégories politiques, passant aussi par ce qui semble être un questionnement portant sur les formes de l'expérience et des discours.

[E30VC] : Alors tout d'abord prendre conscience que le discours scientifique est un discours parmi d'autres et pas forcément entre personnes qui travaillent à l'université. On a généralement une vision assez haute de ce qu'est un discours scientifique et on considère qu'il a une autorité en tant que tel, ce qui n'est pas forcément le cas quand on discute avec d'autres acteurs qui peuvent également avoir leurs compétences. Il y a des sources de connaissances qui ne sont pas à proprement parler scientifiques mais qui ont également droit à la cité. Donc premier point. Deuxième point, je pense que ça doit être beaucoup plus institutionnalisé. C'est-à-dire que là, j'ai parlé d'une initiative qui était relativement limitée et très personnelle. Je pense qu'il faudrait qu'il y ait une communication beaucoup plus importante d'acteurs non appartenant à la recherche universitaire. En fait je ne sais pas exactement comment mettre en place cette communication. Je pense qu'elle se fait encore assez mal aujourd'hui et qu'effectivement ce serait quelque chose d'assez important à améliorer ! [L'interviewé fait peut-être ici référence à sa participation aux « rencontres de la démocratie participative » organisées par la région Rhône-Alpes, et dont nous parlions quelques instants auparavant, ndla]⁴⁴⁶

445 Extrait d'entretien [E11VC].

446 Extrait d'entretien [E30VC].

En troisième lieu, nous nous sommes intéressés aux valeurs culturelles présentées par les interviewés concernant une potentielle distinction de sens entre les notions d'information et de communication. Plusieurs réponses possibles pouvaient être formulées : une différenciation sous-tendue premièrement par l'opposition d'un « sens objectif » à un « sens subjectif », deuxièmement par l'opposition entre « message » et « média », ou troisièmement par une opposition posée entre « unilatéralité » et « bilatéralité » des phénomènes. Nous relevons au final une répartition assez homogène entre ces trois possibilités identifiées. Cependant, une quantité majoritaire de déclarations marquent une conception de la notion de communication selon une acception négative. Ainsi, à la question : « Quelle(s) distinction(s) faites-vous entre les notions d'information et de communication ? », nous remarquons :

[E30VC] : Et bien communication, il y a quand même des applications assez péjoratives ! On a tendance à penser... Pour moi ça a tendance à aller vers communication politique ou communication commerciale, c'est-à-dire vendre un produit. Information vise principalement à transmettre des connaissances et j'aurai plus tendance à penser à l'activité journalistique ou à l'activité de scientifiques d'informer la société qui nous entoure de nos recherches et de nos résultats, des nouvelles connaissances qu'ils peuvent nous apporter. Voilà un peu les principales différences que je ferais entre les deux !⁴⁴⁷

La notion de communication demeure le plus souvent explicitée à partir des phénomènes de la publicité commerciale, et d'une certaine manière cette conception renvoie aux perspectives pessimistes que Jürgen Habermas portait à l'endroit de l'espace public et à son déclin sous l'emprise grandissante des médias d'organisation commerciale, à l'occasion de la rédaction de l'ouvrage éponyme. Cette perspective, qui peut être rapprochée d'un sens commun communicationnel des acteurs de la recherche, quant aux phénomènes communicationnels, apparaît précaire au vu des éléments théoriques critiques apportés au cours de notre premier chapitre. Néanmoins, ce sens commun, en même temps qu'il apparaît socialement partagé par de nombreux acteurs interviewés, semble montrer un déficit d'accès aux théories critiques de la communication.

[E03VC] : J'aurais tendance à dire que communiquer n'est pas forcément informer ! Dans l'information il y a une notion de... On apprend quelque chose, il y a une plus-value ! Communication, une pub à la télé, c'est une communication ! C'est pas une information !⁴⁴⁸

447 Extrait d'entretien [E30VC].

448 Extrait d'entretien [E03VC].

Cette différenciation entre les deux notions d'information et de communication renvoie également à une certaine perspective rationaliste de l'espace public : l'information est définie alors comme un phénomène dégagé des intérêts sociaux, une information « neutre », tandis que la communication se définirait au travers d'intérêts spécifiques, « subjectifs ».

[E22VC] : « Information » c'est quelque chose où on ne prend pas parti. « Communication » il me semble que ça à plus un aspect subjectif : on communique pour quelque chose, il y a un objectif à atteindre. Je pense que la communication scientifique c'est essentiellement de valoriser son travail : on doit expliquer à des gens non avertis pourquoi on le fait.⁴⁴⁹

Enfin, de nombreux entretiens témoignent d'une conception de la distinction entre les notions de l'information et de la communication réalisée à partir d'une opposition de processus unidirectionnels contre des processus bidirectionnels. Ainsi, lors de trois entretiens, la notion de communication est directement rattachée à une relation et les acceptions péjoratives disparaissent. Au contraire, elle y est probablement présentée plutôt sous un jour favorable de la part des interviewés, tout particulièrement dans l'exemple cité ci-dessous.

[E25VC] : Une information, c'est dans un sens. C'est clair, il faut que la personne elle ait le message. (...) Moi en tout cas ce que j'aime bien quand je fais de la communication c'est le retour, voilà. Ça, c'est la différence : l'information, je donne quelque chose à l'état de fait, la communication je donne aussi cette chose, mais en sollicitant le lecteur, dans le sens où ça serait bien, s'il a besoin de quoi que ce soit, qu'il vienne me voir et me contacter.⁴⁵⁰

Nous relevons ce qui peut être apparenté à un faible niveau de conceptualisation de ces notions, indiqué par de multiples locutions marquant une incertitude ou une hésitation : « C'est assez intuitif à formuler ! », « Pas trop, c'est difficile... », « J'ai pas conceptualisé tout ça ! », etc. Les objets conceptuels ne semblent pas jouer un rôle prévalent et direct sur les pratiques des acteurs de la recherche interviewés. À cet endroit, et en d'autres au cours de l'étude du dispositif Visions Croisées, les résultats nous incitent finalement à préciser nos questionnements initiaux, principalement concernant deux points. Tout d'abord sur notre posture initiale : nous nous attendions à des résultats plus tranchés en faveur d'une correspondance entre la pratique de la vulgarisation et une conception péjorative de la communication. Force est de constater que celle-ci, si elle existe et semble majoritaire, ne se montre cependant pas de manière aussi nette qu'attendue. Et une mise en correspondance par trop

449 Extrait d'entretien [E22VC].

450 Extrait d'entretien [E25VC].

formellement fixée de l'une à l'autre apparaît sous l'angle d'une construction précaire.

Deuxièmement, si la vulgarisation apparaît en quelques rares occurrences sous une critique explicite de l'unilatéralité du phénomène, critique réalisée à partir de prises de position conceptuelles (l'expérience sociale, l'expertise) ; à l'inverse, la grande majorité des praticiens de la vulgarisation s'engagent dans ce type de dispositif non pas au travers de convictions théoriques, quelles soient communicationnelles ou épistémologiques, mais bien plutôt au travers d'objectifs pratiques définis plutôt par les nécessités d'une socialisation et/ou d'une convivialité communautaire : développer des contacts, exercer des compétences rédactionnelles, etc. La pratique communicationnelle apparaît selon une très nette autonomie vis-à-vis de la théorie communicationnelle (et comme nous allons le voir épistémologique). En d'autres termes, nous ne pouvons formellement associer l'ensemble des engagements en vulgarisation des acteurs de la recherche à une forme avouée et recherchée de militantisme scientifique, voire scientiste. Ainsi, si nous avons pu identifier quelques traces d'un militantisme scientiste, nous ne pouvons cependant imputer à lui seul la majorité des engagements en vulgarisation. Et en cela, nous pouvons voir une pratique de communication socioprofessionnelle prenant les formes d'un habitus, générant et généré par un sens développé bien plutôt à partir de la pratique que par la théorie distanciée, un sens pratique de la vulgarisation.

4.3.3) Les valeurs de la vulgarisation sur le terrain politique

Nous nous sommes également intéressés à la question portant sur la possibilité d'une intervention volontaire des praticiens de la vulgarisation sur le(s) terrain(s) politique(s). Les interviewés pensent-ils intervenir sur des terrains politiques ? Et dans le cas affirmatif, quels effets politiques consécutifs attendent-ils de leurs pratiques ? Par ailleurs, peut-on observer dans ces pratiques certaines revendications structurelles visant à modifier, quelle qu'en soit la direction, les rapports politiques au sein du complexe sciences sociétés ? Plusieurs questions figurant dans notre grille d'entretien furent consacrées à ces questionnements. La première d'entre elles consistait à poser directement la question, pour chacun des dispositifs dans lesquels l'interviewé avait un engagement déclaré. Par exemple pour le cas du dispositif Visions Croisées : « Pensez-vous que ce travail d'écriture dans Visions Croisées a une implication ou une signification sur le plan politique ? ». Notons que l'emploi du terme « politique » dans notre grille d'entretien, est volontairement largement ouvert. Nous laissons ainsi la place à l'interviewé d'y insérer ses propres conceptions de ce qui relève, ou non, du ou des terrain(s) politique(s). Premièrement, nous relevons qu'une fréquente négation absolue d'une implication ou d'éventuels effets en politique de la vulgarisation, prise dans l'ensemble des discours, concerne approximativement la moitié de nos entretiens.

CB : Pensez-vous que cette opération de publication dans Visions croisées ait une implication ou une signification sur le plan politique ?

[E20VC] : Non pas du tout !⁴⁵¹

Cependant, une autre moitié des praticiens prêtent une certaine forme d'implication politique à la vulgarisation, laquelle, de leurs mots, prend différentes formes. En premier lieu, nous relevons une acception du terme « politique », semble-t-il, en tant qu'orientation stratégique interne aux fonctionnements académiques.

CB : Pensez-vous que ce travail d'écriture pour VC ait une implication ou une signification sur le plan politique ?

[E03VC] : Laquelle politique ? Celle de Grenoble ?

CB : Politique en général !

[E03VC] : Et bien politique vis-à-vis des directeurs des universités, oui ! Maintenant au sens large je pense pas que ça ira plus loin que le domaine de Grenoble !⁴⁵²

451 Extrait d'entretien [E20VC].

452 Extrait d'entretien [E03VC].

Au-delà des axes de la politique de recherche locale, une autre implication politique perçue se définit par celle de susciter au travers de la conduite des pratiques de la vulgarisation un questionnement du rôle des sciences dans la société, ou pour le moins de réduire une distance perçue entre publics et chercheurs :

[E11VC] : Ça a une implication sur le plan politique dans le sens où on se pose la question... En tout cas moi je me la suis posée en écrivant ça ! Mais de manière plus générale en s'adressant à des publics hors université, on se pose cette question qui est : « À quoi ça sert? » et « À qui est ce qu'on s'adresse ? » Ça fait du bien à un moment de se dire : « La recherche, elle est pas faite pour fonctionner en vase clos ! (...) Mais que la recherche, on peut aussi essayer de faire comprendre son intérêt à d'autres personnes ! » On peut essayer de la rendre lisible, de la rendre audible à d'autres personnes ! Et ça, je pense que c'est un acte politique ! (...) ça revient à se poser la question : « La recherche pour quoi faire ? » et « la recherche pour qui? » Et ça oui, je trouve que c'est un acte politique !⁴⁵³

Nous relevons également la conception d'une information scientifique participant à la condition d'une large diffusion aux débats publics, mais principalement ici dans les cas où les thématiques de recherche concernent directement des études touchant aux terrains de la politique :

[E19VC] : Dans un certain sens oui ! Mais si on prend Visions Croisées, c'est encore une publication qui est assez large à ce que j'ai compris, mais qui reste encore dans le giron de l'université et de la publication scientifique. Après, pour élargir et atteindre, pour accéder à un acte beaucoup... Enfin qui aurait une dimension politique plus large, plus vaste, j'allais dire politique au premier sens du terme, c'est-à-dire de la polis, de la cité, il faudrait que ce genre d'action passe par d'autres biais ! Par des biais un peu plus... populaires entre guillemets... procéder par une vulgarisation plus grande en fait. L'exemple de Visions Croisées est un bon exemple mais peut-être qu'on peut aller plus loin en fait ! En essayant de toucher des publics vraiment non scientifiques, mais qui pourraient s'y intéresser ! Donc des personnes qui peuvent lire, qui peuvent s'intéresser à des débats politiques, des débats actuels, mais qui, et à raison, ne vont pas aller chercher une thèse ou un travail scientifique. Ce genre de publication et d'acte en les multipliant et en les élargissant pourraient donner une exposition et une signification plus politique à ces travaux de recherche scientifique, qui me paraissent assez confinés à l'université quand bien même les thématiques peuvent être politiques ! On peut faire de la philosophie politique ou de la sociologie politique, etc... Des choses qui concernent la société et les thématiques politiques. Mais ensuite le souci c'est quand ça reste dans l'université, que ça ne rencontre pas l'espace public, l'espace politique en général. C'est ça qui est dommage et qui peut être élargi, amélioré et se diffuser d'avantage !⁴⁵⁴

De même, nous observons l'idée selon laquelle le rôle ou la fonction sociale des acteurs scientifiques est d'éclairer les débats publics, de construire des citoyens éclairés pour leur permettre de

453 Extrait d'entretien [E11VC].

454 Extrait d'entretien [E19VC].

développer les capacités cognitives à une participation politique. Et dans ce sens, la vulgarisation constituerait un préalable indispensable, une condition sine qua non à une participation publique et politique des individus non professionnels des sciences.

[E30VC] : Oui, d'une certaine façon oui ! Il peut y avoir plusieurs façons d'envisager la science comme quelque chose de conçu, bon j'aime pas spécifiquement le terme, à but élitiste. C'est-à-dire pour toucher les chercheurs, et que ça reste entre chercheurs. Et une des raisons pour lesquelles j'ai participé à ça, c'est que je considère que c'est vraiment à destination beaucoup plus large ! Le but d'un chercheur n'est pas de rester dans sa tour d'ivoire, mais de participer aux débats qu'il peut y avoir dans la société et d'amener un point de vue et de nourrir le débat en quelque sorte ! Donc je ne sais pas si ça a été fait à travers ce magazine, mais c'est sûr que c'est une raison pour laquelle j'ai choisi cet atelier et pas un autre !⁴⁵⁵

Enfin, nous remarquons aussi l'opinion fréquente que les pratiques de vulgarisation peuvent être employées afin de justifier devant les citoyens, alors considérés dans leur fonction de contribuables, les dépenses opérées par la mise en place de projets de recherche publique. Dans ce sens, la vulgarisation apparaît aux acteurs sous la forme d'une communication publique valorisant en même temps que les activités scientifiques, les institutions et les travailleurs de la recherche publique.

[E31VC] : [Silence environ 10 secondes] Je sais pas si on peut parler vraiment de politique... Dans mon entourage et dans ma famille, les gens sont pour une bonne partie composés d'industriels, de gens qui ont de l'expérience dans l'industrie, et donc qui ont parfois une image un peu caricaturale ou faussée de la recherche. Ce genre d'article, si ça leur permet de voir concrètement ce qu'est la recherche et à quoi ça peut servir, ça peut peut-être avoir une dimension politique, dans le sens où ça leur montre qu'il y a pas que dans le privé qu'on peut faire des choses utiles ou qui servent. Après, est-ce que ce genre de choses-là ça relève vraiment d'un aspect politique ? [Bref silence] En caricaturant, dans un sens oui ! Parce que ça peut permettre de montrer, par exemple à mon frère, que les sous que l'on va mettre dans la recherche, ça sert pas uniquement à financer des fonctionnaires à rien faire, que ça peut avoir des applications.⁴⁵⁶

Ainsi, ces conceptions posées à ce niveau apparaissent fortement partagées. On trouve d'un côté environ une moitié des interviewés s'inscrivant dans le discours traditionnel d'une science « apolitique » et « neutre », et une autre moitié montrant plutôt une conception de l'activité de vulgarisation comme s'inscrivant sur le ou les terrain(s) politique(s), mais sous de multiples aspects hétérogènes. Deuxièmement, nous nous sommes intéressés à la possibilité d'éventuelles revendications structurelles chez les praticiens de la vulgarisation. Les réponses sont souvent abordées avec précaution par les interviewés, ou du moins avec ce qui semble être une importante indétermination. À

455 Extrait d'entretien [E30VC].

456 Extrait d'entretien [E31VC].

la question : « Pensez-vous que le système politique français soit adapté au traitement des controverses scientifiques ? », les acteurs praticiens interviewés se montrent réticents. Souvent, des exemples concrets sont mobilisés au travers des sujets de l'actualité.

[E03VC] : Je connais trop mal le système politique français pour savoir ça ! Non il est probablement pas très bien adapté ! Il y a qu'à voir les derniers problèmes avec la grippe A ! On gère au jour le jour comme on peut ! Maintenant est-ce qu'il y a un traitement qui est meilleur dans les autres pays, ça j'en sais rien !⁴⁵⁷

Nous relevons encore quelques précautions, mais avec en sus la déclaration d'un doute portant sur la compétence des acteurs politiques à trancher dans les controverses du fait de ce qui est perçu comme une absence de diversité dans la formation des personnels politiques.

[E31VC] : [Silence] Sincèrement j'en sais rien du tout... Est-ce que le système politique français est adapté au traitement des controverses scientifiques ? [Silence] J'en ai aucune idée : faudrait que j'aie vu comment ça se passe dans les ministères quand il y a une controverse scientifique... J'ai quand même un doute malgré tout. Il me semble que majoritairement, à la tête du système politique français, on a beaucoup de gens qui sortent du même moule, l'ENA pour ne pas la citer. Ça donne peut-être des gens qui sont hyper compétents en termes d'administration, en termes de gestion, de rouages politiques, mais du coup, il y a peut-être une absence de diversification, qui fait que les gens peuvent pas nécessairement connaître les rouages, les fonctionnements, les polémiques scientifiques. Il y a peut-être une absence de culture de ces questions-là, qui peut être préjudiciable. C'est pas tant le système que les hommes. Même si les hommes résultent peut-être d'un système.⁴⁵⁸

Nous ne relèverons au final qu'un unique entretien déclarant une confiance relative dans les capacités des dispositifs politiques contemporains à traiter les controverses scientifiques. Le raisonnement est ici posé selon une « objectivité » mise en relation directe avec une organisation « démocratique » du système politique français.

[E22VC] : Des controverses scientifiques, pour le grand public, je pourrais pas en citer beaucoup, à part les controverses ayant trait à l'écologie : « faut-il ou non du nucléaire ou des OGM ? », ou que sais-je... Elles sont à mon sens aussi bien politiques dans le pour ou dans le contre, donc au final, ça appartient à la sphère démocratique. La France étant un pays démocratique, elle a une forme d'objectivité vis-à-vis de ça. On n'est pas dans les moins objectifs. Après, il y a toujours moyen d'améliorer les choses.⁴⁵⁹

Nous pouvons aussi pointer un doute portant sur le potentiel des dispositifs politiques français à

457 Extrait d'entretien [E03VC].

458 Extrait d'entretien [E31VC].

459 Extrait d'entretien [E22VC].

diversifier les formes de prise de parole publique et les idées exprimées publiquement. Les interviewés relient parfois les conditions de financement de la recherche française, en critiquant notamment une lacune supposée dans la diversité des financements, par rapport au traitement des controverses au cours d'un débat contradictoire. Par exemple, il semble que pour cet interviewé, si les controverses doivent effectivement être traitées à partir d'une diversité de positions divergentes, ces positions proviennent en premier lieu des acteurs issus de la recherche scientifique ou de la philosophie :

[E19VC] : Je ne saurais pas exactement dire car le système politique, ça regroupe quelque chose d'assez vaste ! J'avoue que je suis assez ignorant de savoir comment ça fonctionne dans le fond ! Par contre, j'estime que le problème du système politique actuel, il n'est pas capable de relayer tous ces débats, ces controverses de façon... Comment on va dire... De façon assez nuancée ! Si on fait un état des lieux, la France... Là, je prends uniquement au niveau de la philosophie, elle fonctionne souvent de façon... Comment dire ? Par monopoles presque ! Et par exemple, il y a toujours des grands courants, mais dans les années 1960-1970 on a eu la vague structuraliste qui avait pignon sur rue et structurait les débats politiques. Et donc elle rencontrait une grande audience. Maintenant que c'est retombé, on se rend compte qu'à côté de ce courant, il y avait d'autres personnes qui pensaient, qui essayaient d'apporter leur pierre à l'édifice dans le débat politique en général. Et c'est des gens qui ont été un peu éclipsés, même un peu beaucoup ! Et qu'on ne redécouvre que maintenant ! Parce que on a fonctionné de façon... On a un courant univoque qui a pignon sur rue et qui est relayé par un système politique et autre ! Et j'avais remarqué qu'en Allemagne, ça fonctionnait à priori de façon beaucoup plus large, beaucoup plus diverse que cela ! C'est-à-dire qu'on pouvait rencontrer plusieurs écoles de pensée qui se font entre guillemets la guerre, enfin qui discutent, qui polémiquent, etc., etc. Avec un système politique qui arrive à relayer ces divers points de vue et qui ne biaise pas le débat ! Il y a vraiment débat parce qu'il y a plusieurs acteurs, plusieurs personnes qui ne disent pas les mêmes choses, qui ne s'entendent pas nécessairement, et qui justement vont pouvoir nourrir un débat. (...) Mais bon après, sur un plan politique, on a un système politique qui ne favorise pas nécessairement la recherche, ne serait-ce que sur le plan financier ! C'est bien le souci pour tout le monde, de faire financer des projets ! (...) J'estime que ça témoigne de la situation dans laquelle on a pu être et qui perdure peut-être encore maintenant ! On ne donne pas nécessairement les moyens à des personnes valables, qui peuvent apporter des choses !⁴⁶⁰

Un autre interviewé, dans une perspective assez proche, déclare un doute portant sur la diversité, la transparence et l'indépendance des formes d'expertise impliquées dans la prise de décision politique. Cependant, à l'instar de l'exemple précédent, l'interviewé ne mentionne pas la possibilité d'inclure des formes d'expertise externes aux acteurs institutionnels de la recherche. Par conséquent, les acteurs scientifiques se voient attribuer la tâche d'apporter à l'espace public idées et concepts à partir desquels pourra s'engager un dialogue, éventuellement avec des acteurs externes aux institutions scientifiques. Toujours à la question « Pensez vous que le système politique français soit adapté au traitement des controverses scientifiques ? » :

460 Extrait d'entretien [E19VC].

[E24VC] : Je pense pas, non. Après ce qu'on a pu voir sur les OGM, ou les ondes radio, ou le nucléaire, etc. Ce sont vraiment des grosses controverses. Et je suis pas sûr que ce qu'on a pu voir dernièrement, avec la grippe H1N1 ou des choses comme ça... Le système politique me semble assez impulsif, et réagit au coup par coup et essaie pas d'avoir une vision à plus long terme. Manque d'indépendance et de transparence et de prises de décision tout à fait, ça paraît crucial. Il faudrait peut-être plus d'organismes d'experts vraiment indépendants pour pouvoir tester et faire comme dans le milieu de la recherche : pas se contenter d'une seule expertise pour conclure quelque chose. Si demain votre docteur vous dit que vous avez un cancer de la jambe et qu'il faut qu'on vous ampute, vous irez voir plusieurs autres médecins pour avoir plusieurs avis, plutôt que de vous faire couper la jambe de suite, même si vous avez totalement confiance en votre médecin [rires]. Je ne pense pas que le système politique français marche à l'heure actuelle comme ça. Donc quels moyens faudrait-il mettre en place pour ça ? Ce n'est pas une question facile, et j'espère que nos politiques y réfléchiront un jour.⁴⁶¹

Et toujours selon une perspective proche, un interlocuteur relie les possibilités de traitement des controverses scientifiques aux formes de l'évaluation de l'efficacité des organismes de recherche. Nous relevons alors à l'occasion de cet extrait d'entretien la conception d'une nécessité de développer une diversité au sein de la recherche, sans cependant qu'une nécessité d'inclusion des acteurs externes ne soit mentionnée :

[E25VC] : Le système politique ne discutera pas lui-même des controverses scientifiques : il va faire appel à des scientifiques. Le problème, c'est que les scientifiques auxquels y font appel, il faut qu'ils soient du milieu de la controverse : faut qu'ils soient à même de saisir si c'est une controverse ou pas. (...) Ils vont choisir des gens qui connaissent. Je suis pas sûre que ces gens-là, par principe, vont rechercher des gens compétents pour avoir un avis. Parce que finalement, du point de vue communication avec les médias, on voit toujours les mêmes personnes qui parlent. Avoir la compétence ou avoir la communication ce sont deux choses, et vis-à-vis du grand public, la personne qu'on préférera c'est le bon communicateur. Mais je pense pas que le gouvernement décidera des choses par lui-même.⁴⁶²

Par conséquent, bien souvent les controverses scientifiques sont perçues comme relevant de questions dont le traitement relèverait exclusivement d'un dialogue, parfois transdisciplinaire, mené entre acteurs scientifiques et se déroulant à la faveur de l'exclusion d'une participation des acteurs externes, acteurs politiques et opinion publique compris. Lors de l'extrait d'entretien suivant, le financement de la recherche publique à des niveaux corrects par l'État, garantirait de fait une « indépendance » des énoncés scientifiques produits. Selon cette conception, l'État s'en tiendrait à un rôle de bailleur de fond, et de tels financements ne sont pas perçus ici comme pouvant potentiellement

461 Extrait d'entretien [E24VC].

462 Extrait d'entretien [E25VC].

orienter les travaux de recherche. Ainsi, c'est bien une séparation entre État et institutions scientifiques qui permettraient de garantir une autonomie et une neutralité des activités de recherche vis-à-vis des intérêts extérieurs, et notamment des intérêts économiques.

[E30VC] : Au sens où ça ne devrait pas être le politique qui devrait... Comment dire ?... Trancher les controverses scientifiques, oui effectivement ! On est malgré tout dans une société qui intervient relativement peu. Encore une fois je ne suis pas en train de dire qu'elle ne le fait pas mais dans les controverses scientifiques le gouvernement français quoi qu'on puisse en penser, ne vient pas contrarier ou donner un avantage à un courant scientifique par rapport à un autre ! C'est pas son rôle et je pense qu'on le voit relativement peu. (...) Aujourd'hui je dirais que le principal problème que connaît la recherche est plutôt en termes de... Effectivement ce qui quelque part rejoint ce que j'étais en train de raconter, c'est la validité de ses financements publics qui peuvent remettre en cause son indépendance vis-à-vis des... on va dire du pouvoir économique !

CB : Que faire selon vous pour améliorer le système politique français pour mieux traiter les controverses scientifiques ?

[E30VC] : Garantir plus d'indépendance principalement aux institutions scientifiques. Que les procédures de nomination puissent être faites par les pairs dans le champ scientifique que par nomination de telle ou telle personne sur tel institut, au niveau de l'AERES, etc... J'aurais principalement ce genre de reproches à faire, mais c'est tout ! Là, j'ai pas d'idées très fixées en la matière ! Et pérenniser le financement public des universités, ou en tout cas mettre de sérieux garde-fous pour que ce ne puisse pas être commandité par telle ou telle entreprise qui siège au comité d'administration de telle université ou d'un organisme scientifique, etc.⁴⁶³

Nous pouvons critiquer une telle position en ce qu'elle apparaît pas ou peu adaptée au contexte contemporain d'une idéologie économique reposant dans une large mesure sur la production de connaissances scientifiques, dans le sens où l'État et les acteurs de la représentation politique, comme nous le verrons lors des chapitres suivants, jouent un rôle clé dans une orientation vers la finalité technique des travaux de recherche, par l'allocation sélective des financements dans des domaines considérés « stratégiques », comme les nanotechnologies. Or, de tels financements à finalité technique et de court terme réalisés par l'État visent à dynamiser l'emploi et les industries, politique scientifique en voie de renforcement lors des périodes de crise économique. En cela, les intérêts de l'État en matière de recherche scientifique convergent fortement dans le court terme avec les intérêts industriels et économiques.

Enfin, nous observons un cas où l'interviewé renvoie au développement des dispositifs dialogiques. Ce cas constitue toutefois une particularité, étant donné que le chercheur interviewé travaille spécifiquement la notion de « risque » et qu'il a déclaré s'être notamment intéressé à l'ouvrage d'Ulrich

463 Extrait d'entretien [E30VC].

Beck, La société du risque, dont les propositions vont dans le sens d'un développement de telles pratiques et dispositifs :

[E11VC] : Je pense qu'il y a des efforts de faits ! Alors franchement je connais pas assez le sujet pour aller très à fond là dessus. Mais je pense quand même qu'il y a eu des progrès de fait notamment dans ce qui est débats publics, quand on voit ce qui se fait dans le débat sur les nanotechnologies. Je trouve que quand même il y a un débat sur la place publique ! Il y a des commissions publiques qui disent depuis quelques années... Le nom m'échappe ! Qui permettent de débattre de ces sujets-là, je pense aux nanotechnologies. Je trouve ça effectivement très intéressant ! La Commission Nationale du Débat Public, je trouve qu'effectivement ça va dans le bon sens. Apparemment c'est pas facile à gérer, car quand il y a débat... (...) Je trouve que c'est intéressant et que c'est utile d'ouvrir à un large public la possibilité de donner son avis, ses craintes, ses peurs ! Je pense que c'est une bonne façon d'évaluer le risque et de pouvoir répondre aux craintes, aux risques. De voir comment se constituent les craintes de tout un chacun face au risque ! Je trouve ça très utile d'avoir un débat ouvert, de pouvoir avoir des remontées, des questions finalement sur des débats scientifiques. L'étape suivante, c'est comment les pouvoirs publics le gèrent et comment ils peuvent y répondre. Là, c'est vraiment une question importante !⁴⁶⁴

Il ressort majoritairement de ces discours, excepté dans ce dernier extrait d'entretien, que l'amélioration des dispositifs de traitement politique des controverses scientifiques passe prioritairement par une organisation de la recherche publique de manière autonome vis-à-vis des acteurs politiques ou industriels, et plus précisément dans une recherche pérennisée par des financements réalisés sur de longues durées, de manière indépendante et qui permettent une certaine « transparence » des résultats scientifiques. Cette perspective implique en de multiples occurrences la prescription normative d'une non-ingérence des acteurs politiques dans les affaires de science. Et nous observons « en creux », c'est-à-dire dans ce qui aurait pu être dit mais ne l'a pas été, que ces discours ne font aucune mention de revendications structurelles visant à une ouverture des dispositifs de décision politique concernant les applications scientifiques aux publics externes des citoyens. Ainsi, ces conceptions et prescriptions normatives de ce qu'est ou de ce que devrait être le rôle de la politique en matière de recherche diverge radicalement des conceptions portées par des acteurs de la recherche engagés dans des associations intervenant dans les débats publics de controverses⁴⁶⁵ et appelant à une diversification des sources de financements.

464 Extrait d'entretien [E11VC].

465 Cf chapitre CNDP nanotechnologies.

Conclusion de chapitre : La vulgarisation naturalisée.

Au terme de l'étude des contenus de vulgarisation et des discours produits par les praticiens de la publication *Visions Croisées*, nous observons des résultats, parfois fortement convergents, parfois mitigés ou divergents, qui vont nous permettre de rediscuter la proposition de la construction d'une communauté fondée sur des valeurs culturelles et normes partagées au travers de la pratique communicationnelle. Les contenus écrits de la publication ne montrent pas un unique style d'écriture. Tantôt ces écrits sont axés sur l'une des facettes du travail scientifique : synthétiser la pensée théorique d'auteurs spécifiques, présenter des résultats, des méthodes de recherche, etc, valorisant les travaux de recherche effectués, leurs auteurs et institutions de rattachement. Tantôt ils peuvent également être orientés selon les préceptes liés à un discours dogmatique de science, distinguant radicalement, d'une part, science et croyance, mais aussi, d'autre part, au sein même des sciences une science absolue d'une science relative, jugée dangereuse. Or, face à la l'hétérogénéité de ces contenus et de leurs styles d'écriture, la vulgarisation semble plutôt pouvoir se définir au travers de la posture de ses praticiens.

C'est dans cette perspective que nous avons étudié les métadiscours des praticiens de ce dispositif de vulgarisation, afin de dégager des représentations convergentes entre les individus interviewés permettant de définir en quoi se dégagerait une communauté de représentations partagées fondée sur les préceptes d'une idéologie de la vulgarisation. Trois points importants doivent être mentionnés avant de clore ce chapitre. Premièrement, nous observons dans les discours certaines conceptions récurrentes et fortement convergentes entre individus. Et c'est dans ce sens que commence à émerger l'image d'une communauté de valeurs partagées. À ce niveau, nous avons pu identifier des convergences fortement marquées dans la hiérarchisation des formes de communication des acteurs scientifiques, dans le découpage du monde social selon les niveaux d'étude des individus, dans les objectifs individuels déclarés relatifs à cette forme de pratique, et enfin dans l'emploi spontané et récurrent de termes tels « grand public », « profane », etc., laissant entrevoir les formes d'une distinction fonctionnelle au travers des conceptions de la pratique et dans le langage mobilisé lui-même. Ces derniers termes montrent plutôt une acception péjorative des acteurs non scientifiques largement étendue. Le terme de vulgarisation est également toujours rapidement et spontanément employé lors des entretiens.

Deuxièmement, nous observons cependant une acception péjorative de la notion de communication, alors qu'à l'inverse celle d'information semble valorisée. Ces conceptions, si elles relèvent d'une forme de sens commun effectué à partir des images de l'espace public, dénotent également une valorisation des phénomènes et des pratiques linéaires d'une diffusion de l'information à sens unique. Un « sens

objectif » ne pourrait être diffusé et exister qu'en dehors des influences et contraintes communicationnelles externes, conçues comme néfastes pour l'« indépendance » et la « neutralité » de la recherche et des énoncés scientifiques. Lors de nos entretiens, les interviewés déclarent dans leur grande majorité être intéressés par ces notions sur un plan théorique, bien que très peu ait au final suivi de formation, de séminaires ou réalisé de recherches personnelles sur celles-ci. Lors d'un entretien, l'un des praticiens déclare avoir suivi les formations du CIES :

CB : Avez-vous reçu une ou des formations à la communication durant vos études ou dans le cadre de votre travail ?

[E11VC] : Non ! Un tout petit peu au sein du CIES, mais c'était même pas vraiment de la formation à la communication à l'époque ! Non, je peux même pas dire que c'était de la formation à la communication ! C'était plus des aides ! Comment dire, moi j'avais bien aimé ces formations CIES dans le sens où ça m'avait un peu aidé à prendre conscience à comment intervenir en public.⁴⁶⁶

Par ailleurs, un autre interviewé déclare avoir durant sa formation initiale universitaire été plutôt formé à la pratique d'une information diffusion qu'à une communication débat.

CB : Avez-vous reçu une formation à la communication ou à l'information au cours de vos études ou dans le cadre de votre travail ?

[E19VC] : Heuu oui, c'est là où le bât blesse un petit peu ! À la rigueur, si en terme de communication, on a eu quelques... Je pense personnellement que j'ai été plus formé au travail de l'information, donc voilà de diffuser des contenus d'information, problématiser et divulguer des informations qui entraînent débat ou autre, et ensuite par contre, sur le débat à proprement parler, l'échange, ça c'est des choses qu'on apprend de manière beaucoup plus informelles, sur le tas ! Et c'est dommage, car on apprend pas nécessairement à mener un débat !⁴⁶⁷

Troisièmement, si les valeurs culturelles relevées lors des entretiens et rattachées aux notions d'information et de communication renvoient directement aux limites habermassiennes de la théorisation initiale de l'espace public, restreint par des critères rationalistes liés à une idéalisation de la « raison » ; dans le même temps les acteurs de la recherche interviewés ne se distancient alors pas, ou bien peu, de conceptions normatives apparaissant sous la forme d'un sens commun de cet objet, et favorisant à son tour une pratique communicationnelle légitimiste et diffusionniste. Autrement dit, les acteurs scientifiques praticiens de la vulgarisation tendent, en dehors de quelques exceptions, à se concevoir d'eux-mêmes au centre d'un espace public par l'exercice d'une rationalité de type scientifique. Le dialogue « rationnel » tend à être perçu sous la forme d'une propriété exclusive et fonctionnellement impartie aux acteurs de la recherche, tandis que la pratique de la vulgarisation

466 Extrait d'entretien [E11VC].

467 Extrait d'entretien [E19VC].

apparaît nécessaire envers un extérieur communautaire.

Cependant, si le modèle de la vulgarisation reposait à ses fondements sur la conception d'une distribution de la « raison » fonctionnellement impartie, les discours produits avec les interviewés en situation d'entretien montrent une certaine mise à distance des mythes fondateurs positivistes de ce modèle. Les déclarations penchent nettement pour une conception de la « neutralité », de l'« objectivité » ou de l'« indépendance » des sciences et de leurs activités prenant la forme de prescriptions déontologiques et non pas la forme d'une nature ontologique de « la science » à l'inverse des postulats spécifique au modèle épistémologique positiviste. Les sciences ne sont pas « neutres », mais elles devraient être « neutres ». Les représentations déclarées au plan individuel de « la science » ou des sciences divergent vis-à-vis des postulats liés au mythe d'« une science » radicalement « objective » et « apolitique ». Hormis de rares réponses, faisant figure d'exceptions au sein de l'intégralité des déclarations, et considérant « une science » de facto « neutre » ou « indépendante », la grande majorité des interviewés déclarent que ces notions ne peuvent se produire dans l'absolu.

[E19VC] : Neutralité ça me paraît, si je renvoie à la notion d'objectivité, il faut partir avec des présupposés neutres, tout en sachant que neutres, on ne le sera jamais ! Et c'est pas un souci de pouvoir prendre parti à certains moments ! Mais c'est un garde-fou je pense. Je pense que la recherche, dans l'université par rapport... C'est là où on joue avec des œufs par rapport à une communication plus vulgarisatrice, c'est qu'en règle générale, l'université a gardé un minimum dans sa méthodologie l'idée de « j'analyse, je vais rester à un moment relativement neutre, j'essaye d'écarter un certain nombre de préjugés ou de présupposés. J'essaye d'avoir la vision la plus large possible ». (...) Après indépendance, dans l'idéal, parce que c'est jamais quelque chose de tout à fait vrai, ne serait-ce qu'au niveau financier, on va financer des sujets qui sont porteurs à un moment, il y a peut-être des sujets qui vont passer à la trappe parce qu'ils sont des sujets moins populaires, ou des sujets qui dérangent, ou des sujets qui ne sont pas en phase avec... (...) Et de ce point de vue, c'est vrai que l'indépendance, il faut y tendre, mais elle me paraît un mythe de toute façon ! Parce que l'université sera toujours dépendante, ne serait-ce qu'au niveau financier ! (...) Donc on peut bien voir une influence là dedans !⁴⁶⁸

Ainsi, deux conceptions antagonistes des sciences semblent s'opposer : l'une postulée par les fondements théoriques ontologique et rationaliste de la vulgarisation, et l'autre portée par les praticiens au niveau individuel montrant au contraire des positions relevant de la déontologie et des contextes sociaux de construction des produits scientifiques. En cela, nous pouvons voir une certaine forme d'ambivalence entre pratiques et positions individuelles. Et l'incompréhension, ou plutôt la non rencontre des éléments de cette ambivalence, semble principalement émerger au niveau des notions de

468 Extrait d'entretien [E19VC].

l'information et de la communication et de la compréhension qu'en ont les praticiens. En même temps que ces derniers semblent soumis à une certaine idéologie de l'espace public normativement centré à partir d'un rationalisme latent induisant une posture diffusionniste, ils paraissent dénués d'une compréhension des phénomènes communicationnels associant à un sens aussi objectivé et distancié puisse-t-il être, la prise en considération d'une inévitable médiation de tels éléments de signification par des symboles, des postures, des mises en scènes, etc., effectuée dans une dimension relationnelle et empathique inéluctable pour tous phénomènes de communication. Par conséquent, il ne peut fondamentalement pas exister un « sens objectif » s'imposant à tous avec la force d'une « raison universelle ». Contre un faible niveau de conceptualisation des notions d'information et de communication relevé chez les acteurs praticiens de la vulgarisation, la vulgarisation en tant que posture communicationnelle spécifique semble d'elle-même générer ses propres significations dans les dimensions phatique et emphatique. En cela émerge un sens pratique de la vulgarisation coupé de la compréhension qu'en ont ses propres praticiens. Et c'est cette forme de blocage au niveau de la compréhension que se font les acteurs de la recherche des phénomènes communicationnels de la vulgarisation que nous souhaitons étudier lors de notre chapitre spécifique aux formations intra-académiques aux notions d'information et de communication proposées par le CIES.

Finalement, si la vulgarisation semble ici générer d'elle-même son propre sens pratique coupé de la compréhension épistémologique que les acteurs praticiens pourraient en avoir, de tels acteurs y trouvent cependant des lieux et des instances favorables aux processus de socialisation communautaires. C'est pourquoi nous proposons de lire la vulgarisation premièrement dans la perspective d'un habitus reposant sur le caractère structurant de la pratique communicationnelle. Ensuite, c'est également la raison pour laquelle nous proposons de lire la vulgarisation sous l'angle de l'idéologie, dont les résultats apparaissent sur le temps long en contradiction avec ses objectifs annoncés de réduction d'un « fossé des connaissances ». En effet, si les récits de vulgarisation laissent apparaître in fine certaines données et méthodes scientifiques plutôt sous une forme fragmentaire et non qualifiante, à l'opposé et dans une dimension relationnelle et symbolique, sa pratique reproduit éternellement une mise à distance des acteurs externes qui pouvait se fonder historiquement sur un modèle épistémologique aujourd'hui obsolète.

Cette double lecture de la vulgarisation, comme idéologie et comme habitus, ouvre sur une compréhension de son caractère générateur d'une pratique usuelle et pourtant dissociée de la compréhension qu'en ont ses praticiens : elle génère, produit et reproduit d'elle-même un projet et une compréhension spécifique du social fondée sur une distinction fonctionnelle, sans cependant que ses

praticiens ou la majorité d'entre eux, n'en perçoivent les effets. Ceux-ci vont plutôt chercher sur le plan individuel au travers de sa pratique une socialisation communautaire : constituer des réseaux de contacts professionnels, exercer les compétences liées à l'écriture de science, et peut-être encore se convaincre communautairement de l'efficacité et de l'utilité de la fonction sociale de chercheurs en sciences. En d'autres termes, face aux doutes, incertitudes et critiques relevées dans les entretiens individuels, il émerge ici l'idée que l'idéologie de la vulgarisation, favorisée et entretenue sur un plan institutionnel, ne fait finalement au plan individuel l'objet que d'une conceptualisation assez faible et coupée de ses fondements théoriques et historiques.

Chapitre 5 : Un dispositif d'animation culturelle scientifique : la Fête de la Science

Comme nous allons le voir dans ce chapitre consacré à l'étude du dispositif de la Fête de la Science, les discours et les pratiques des praticiens acteurs de la recherche tendent à converger, sous bien des aspects, vers ceux liés à la pratique du dispositif de vulgarisation *Visions Croisées* précédemment étudié. Et finalement, comme nous allons le voir au cours de ce chapitre, la Fête de la Science produit et reproduit socialement une hiérarchisation de l'ensemble des acteurs sociaux présents selon la conception d'« une société » unidimensionnelle lue au travers de la seule grille d'une proximité ou d'un éloignement vis-à-vis des lieux institutionnels de production des énoncés scientifiques. Deuxièmement, ce dispositif d'animation culturelle scientifique, à la différence cette fois de la publication *Visions Croisées*, est organisé selon les modalités spécifiques d'un pilotage par les acteurs politiques qui tendent, tant aux niveaux national que local, à produire selon les logiques de la démocratie représentative, un discours sous-tendu par les idéaux du « progrès » ou de l'« innovation ». Ainsi, selon ces deux points, l'étude du dispositif de la Fête de la Science montre une certaine correspondance entre les pratiques spécifiques à l'idéologie de la vulgarisation et celles des politiques de recherche menées selon une logique de représentation qui touche, dans un mouvement conjoint, les domaines des sciences et des politiques. En d'autres termes, les pratiques liées aux engagements des acteurs de la recherche devant les publics, selon une posture fondée par la vulgarisation et ses postulats de « neutralité » et d'« indépendance », présentent au travers de l'étude de ce dispositif un fort degré de solubilité dans l'idéologie politique quotidienne et banale de la représentation.

Le dispositif de la Fête de la Science apparaît au niveau national français en 1992, sous l'impulsion du ministère délégué à la recherche. À titre de comparaison, l'organisation et les structures de ce dispositif se différencient notablement sous bien des aspects du dispositif de vulgarisation *Visions Croisées*. Premièrement, en effet, si la Fête de la Science apparaît également comme un dispositif « piloté par le haut » et institutionnalisé, cette fois ce sont directement les acteurs politiques nationaux qui assument le rôle d'initiateurs et de maîtres d'ouvrage, par la définition qu'ils produisent du dispositif à partir des consignes ministérielles, apparaissant comme un « cahier des charges » qui détermine dans une large mesure les pratiques et contenus. Ensuite, deuxièmement, tandis que le dispositif de vulgarisation écrite présente un caractère relativement impersonnel, où l'auteur ne se montre au public qu'à l'occasion de la signature du texte et du bref encadré le présentant, la Fête de la Science repose, à l'inverse, sur une exposition autant des sciences que de leurs acteurs, à l'occasion

d'un contact en face à face et de « proximité ». En cela, nous pouvons dire que ce dispositif s'inscrit dans une certaine volonté d'humanisation de l'activité scientifique, voire de personnification de « la science ».

Malgré ces différenciations structurelles apparaissant entre ces deux dispositifs, nous relevons au cours de nos entretiens et lors de l'observation de la tenue des stands et du déroulé des animations, que la Fête de la Science présente de nombreuses similitudes avec les valeurs culturelles portées par les praticiens de la publication *Visions Croisées*. En premier lieu, notons que ce dispositif, à l'instar de *Visions Croisées*, présente un caractère temporellement permanent : la Fête de la Science se produit selon une périodicité annuelle, renouvelée depuis vingt ans, mais le travail de préparation du dispositif, fait d'échanges multiples entre le CCSTI, le maître d'ouvrage, et les porteurs de projets, s'échelonne cependant sur l'année entière. Ensuite, en deuxième lieu, les corpus spécifiques, permettant de préciser la posture communicationnelle des acteurs sociaux engagés, montrent de nettes convergences dans les représentations que se font les praticiens du complexe sciences sociétés. Et, comme nous l'avons présenté dans notre troisième chapitre, les fondements théoriques, à partir desquels sont issues les revendications des mouvements d'éducation populaire et l'émergence des dispositifs d'animation culturelle scientifique, restent étrangement largement absents des métadiscours et des pratiques observées de ses praticiens. In fine, l'hypothèse d'une redéfinition du dispositif par la pratique communicationnelle apparaît comme particulièrement adaptée aux travaux empiriques que nous allons présenter. Ainsi, la vulgarisation n'apparaît non plus seulement comme une simple typologie de classification formelle des dispositifs, mais bien plutôt comme une posture communicationnelle et culturelle spécifique tendant à recouvrir l'ensemble des pratiques des acteurs de la recherche dans les espaces publics à thématique scientifique, ce que nous précisons encore par la suite, lors de l'étude du dispositif dialogique CPDP nanotechnologies.

Mais, avant de poursuivre, nous devons apporter quelques précisions importantes relatives au cadrage méthodologique et au mode de construction du corpus que nous allons mobiliser. En effet, le dispositif de la Fête de la Science présente de multiples formes, comme nous l'indique au cours d'un procédé discursif affirmatif qu'il conviendra de mettre à distance critique, la plaquette officielle de la Fête de la Science 2008 publiée par le ministère organisateur :

Ateliers, expositions, visites de laboratoires, de sites, rencontres entre jeunes et chercheurs, conférences, débats, cafés des sciences, cinéma, théâtre, jeux scientifiques... toutes les mises en scène sont possibles pour illustrer la diversité de la recherche scientifique et présenter les innovations qui ont, ou qui vont transformer notre quotidien. La

science devient accessible à tous pendant cette semaine festive : élèves des maternelles, des collèges et des lycées, qui s'inscrivent à des ateliers ou organisent eux-mêmes des animations avec leurs enseignants, jeunes universitaires ou élèves des grandes écoles qui rencontrent des professionnels de la recherche et du développement, public familial qui croise la science sur le chemin de sa promenade dominicale...⁴⁶⁹

En effet, la Fête de la Science, ne serait-ce que pour le seul bassin géographique grenoblois, recouvre une multitude de formes que nous n'avons pas été en mesure de toutes observer pour des raisons techniques évidentes. Aussi avons-nous prioritairement focalisé notre attention sur le Village des sciences, c'est-à-dire le dispositif central de la Fête de la Science qui se tient en fonction des années dans des lieux à fort passage situés en centre ville, et qui regroupe la plupart des stands et animations de cet événement. Nos observations ne comprennent donc pas les multiples opérations « portes ouvertes » ou encore les interventions scolaires, probablement plus susceptibles de présenter des formes d'animation plus interactives avec le ou les public(s) et fondées sur une mise en expérimentation des méthodes scientifiques. De plus, depuis quelques années, le CCSTI de Grenoble développe une politique de décentralisation des manifestations vers les zones urbaines périphériques, notamment à Meylan, sur le campus universitaire de Saint-Martin d'Hère, ou encore sur le « Polygone scientifique ». Ainsi, si le Village des sciences constitue très probablement le lieu à plus forte visibilité de l'ensemble du dispositif, et qu'en cela il revête une forte importance symbolique au sein de l'espace public territorial grenoblois, nous ne pouvons que souligner les limites de nos observations. Un dispositif d'une telle ampleur eut probablement mérité une plus ample couverture de notre part, et aurait pu constituer à lui seul un sujet de travail de thèse.

469 Plaquette « Fête de la science, 17e édition » éditée par le ministère, annexe 39.

5.1) Présentation du dispositif

Le dispositif de la Fête de la Science regroupe et intègre dans ses structures de nombreux acteurs sociaux présents sur le territoire grenoblois selon des dispositions spécifiques : acteurs de la représentation politique, acteurs de la médiation scientifique et acteurs de la recherche. Ces différents acteurs sociaux agissent et participent à ce dispositif selon leurs propres jeux et enjeux. Pourtant, sous bien des aspects, les pratiques et discours convergent dans un même mouvement collectif vers une mise en récit d'« une science » présentée sous la perspective spécifique et quasi exclusive de l'« innovation » et du « progrès ». Le dispositif est tantôt présenté par les acteurs de la représentation politique, selon un mouvement relativement homogène et quelle qu'en soit la structure partisane, comme un outil au service d'un « dialogue » entre les sciences et les citoyens ; tantôt présenté comme un dispositif de médiation « neutre » et « impartiale » par son maître d'ouvrage ; et tantôt présenté comme dispositif d'acculturation des publics aux énoncés, méthodes scientifiques et applications techniques par les acteurs de la recherche. La Fête de la Science présente ainsi de nombreuses ambiguïtés et régularités à partir desquelles nous pouvons déconstruire un espace public à thématique scientifique composé de rapports de force, souvent asymétriques entre acteurs, et au service d'une éternelle reconstruction d'un rapport entre acteurs scientifiques et acteurs externes exclusivement guidé par les conceptions et postulats spécifiques d'un « fossé des connaissances » et du modèle lié à un public understanding of science⁴⁷⁰.

470 Chavot Philippe et Masseran Anne, « Engagement et citoyenneté scientifique : quels enjeux avec quels dispositifs ? », *Questions de communication*, n°17, 2010, pp.81-105.

5.1.1) Les acteurs sociaux participant à la Fête de la Science

Nous comptons une grande diversité d'acteurs sociaux impliqués dans le dispositif de la Fête de la Science, que nous pouvons diviser en trois catégories. En premier lieu, nous voyons dans ce dispositif l'apparition des acteurs de la représentation politique nationale ou locale, qui jouent un rôle déterminant dans la structuration et le cadrage des contenus de la Fête de la Science, sous la forme de maîtres d'ouvrage. En deuxième lieu, nous observons également l'apparition d'un acteur de la médiation des sciences, le CCSTI, jouant vis-à-vis des autorités politiques le rôle de maître d'œuvre, chargé de l'organisation du dispositif, de sa gestion, de la coordination et du contrôle des multiples porteurs de projets suivant des critères spécifiques. Enfin, en troisième niveau, nous relevons parmi les « porteurs de projets » exposants de sciences, une multitude composée de laboratoires, d'institutions académiques, tel le CIES qui intervient sur de nombreuses animations, et enfin de quelques d'associations qui fondent leur participation à partir d'une forme de militantisme prenant souvent la forme du scientisme, à l'instar, encore une fois, de l'association grenobloise de zététique.

a) Un dispositif politique d'intervention dans le complexe sciences sociétés

Comme nous l'avons déjà brièvement évoqué, le dispositif de la Fête de la Science voit sa création sous le ministère d'Hubert Curien à la Recherche en 1992, universitaire en cristallographie, directeur d'un département de physique mathématique au CNRS et premier président de l'Association nationale des musées et centres de culture scientifique technique et industrielle (AMCSTI). À cette époque, l'événement prend le nom de « Science en Fête » et est prévu pour durer trois jours sur l'ensemble du territoire national. Durant le ministère de Claude Allègre, la durée de la Fête de la Science va être étendue, notamment pour faciliter les rencontres avec les publics scolaires pendant les jours de semaine. En dehors des instances politiques nationales, les acteurs politiques locaux participent également au dispositif à de multiples niveaux : financement des CCSTI, participation étendue au conseil d'administration du CCSTI, production d'un discours de valorisation des recherches locales, participation directe sous forme de stands présentant les travaux financés par les politiques régionales de recherche. Or, ces multiples acteurs politico-administratifs procèdent, au sein de ce dispositif, à la production et à une forme de confiscation des discours introductifs et conclusifs effectuée selon une orientation discursive singulière et pourtant récurrente. Comme nous le verrons notamment avec l'étude des critères de recevabilité des projets d'animation portés par les porteurs de projet, sous les

traits d'une manifestation déclarée « laïque », « impartiale » et « apolitique », se cache un discours idéologique orientant et cadrant le dispositif selon les préceptes liés aux idéologies de « progrès » et d'« innovation », d'une « société de la connaissance », etc. Et certains acteurs politico-administratifs n'hésitent pas à voir dans la Fête de la Science l'instrument d'un dialogue entre acteurs scientifiques et citoyens, que nous n'observerons que bien difficilement empiriquement, in fine, au travers des pratiques et des contenus produits. Ainsi par exemple de Claudie Haignéré, ex-ministre de la Recherche et actuelle présidente d'Universcience, qui marque à propos du CCSTI un positionnement peu cohérent au vu de notre grille de lecture, mais cependant nettement sous-tendu par les valeurs culturelles d'une distinction fonctionnelle rationaliste et par une conception homogène du public guidée par le modèle du public understanding of science :

Il y a trente ans, la création du premier centre de culture scientifique et technique marquait une nouvelle étape dans une aventure passionnante, celle de la transmission des connaissances scientifiques et techniques au grand public. (...) Pendant près de quarante ans, ce lieu de popularisation des sciences fut seul à permettre aux enfants et aux adultes de voir, de comprendre et de toucher « la science en train de se faire ». Au cœur de cet espace public, le citoyen peut mieux appréhender les enjeux relatifs aux découvertes scientifiques d'hier et d'aujourd'hui, pour y trouver des repères et un sens. Il peut aussi se familiariser avec les technologies et les innovations de pointe. Tout cela lui permettant de devenir un acteur informé et responsable, capable et désireux de prendre part aux choix de société. (...) Le développement de nos sociétés de la connaissance repose sur notre capacité à tisser patiemment, collectivement, ce lien de confiance entre savants et profanes, en leur donnant les moyens de s'entendre et d'échanger.⁴⁷¹

De tels discours, s'ils ne transparaissent jamais au cours des animations elles-mêmes, apparaissent pourtant régulièrement sous la forme de discours introductifs et conclusifs réservés à l'intention des acteurs politico-administratifs. Ces discours produits par la représentation politique semblent d'une certaine manière « englober » les énoncés et contenus des animations culturelles scientifiques dans le dispositif. Ce type de discours politique idéologiquement orienté de cadrage du dispositif est observable encore à cette occasion, portant maintenant spécifiquement sur la Fête de la Science elle-même. Les deux extraits de discours suivants apparaissent en introduction de la plaquette de programmation de cet événement en 2010, et montrent alors plutôt une promotion du territoire, des collectivités et des mandats des représentants politiques au travers d'un discours à consistance « scientifique » :

Rhône-Alpes est une grande terre de recherche et d'innovation. C'est ici que sont nés par le passé, des inventions

471 Haignéré Claudie, « Préface », in Farouki Nayla et Chicoineau Laurent, *La science en public, regards croisés à partir de l'expérience du CCSTI de Grenoble*, PUG, 2010.

« révolutionnaires » comme le métier à tisser, l'aspirine ou le cinéma... C'est ici aussi que se dessinent certains grands progrès, comme, pour ne citer que cet exemple, la recherche et ses applications sur l'énergie solaire au Bourget-du-Lac. (...) La culture de l'innovation est une dynamique qui a forgé l'identité de notre Région, c'est aussi la clé de ses succès à venir. (...) Mais l'invention ne constitue pas une fin en soi. Il faut permettre la valorisation des découvertes, développer les transferts de technologie vers les PME. C'est un enjeu déterminant, notamment en termes d'emploi. Enfin, je crois qu'il est indispensable d'associer le plus grand nombre des citoyens, qui sont, finalement, les premiers intéressés. Là réside toute l'importance de la diffusion de la culture scientifique. Voilà la belle ambition de cette Fête de la Science ! Avec son foisonnement d'événements, de démonstrations, d'expositions, de visites, elle est un moment privilégié du dialogue qui doit s'instaurer entre les scientifiques et les citoyens.⁴⁷²

L'assimilation de ce dispositif d'animation culturelle scientifique à un dispositif dialogique du point de vue des acteurs politico-administratifs est encore plus nettement prononcée dans ce deuxième texte, voisin du premier lors du programme de la Fête de la Science à Grenoble⁴⁷³ :

La Fête de la Science, rendez-vous annuel entre les citoyens et la communauté scientifique organisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche se déroulera du 21 au 24 octobre 2010. (...) Quatre jours pour s'informer, croiser les regards et débattre sur la place des sciences et des technologies dans notre société. Progressivement, au fil des années, la Fête de la Science a permis aux chercheurs d'investir l'espace public, de susciter le débat et d'engager l'ensemble des citoyens dans une réflexion collective et partagée sur les grands enjeux de notre futur. (...) Les débats publics en portant la controverse, contribuent à analyser les conséquences sociales et culturelles de ces changements afin de parvenir au consensus le plus large possible sur des sujets souvent très complexes. La 19e édition de la Fête de la Science est une invitation à contribuer aux choix scientifiques et technologiques qui façonnent notre société et démontre une fois encore la capacité de notre territoire à se mobiliser sur les grands enjeux de l'avenir.⁴⁷⁴

Ces trois extraits susmentionnés montrent clairement une convergence des intérêts des acteurs de la politique représentative dans l'organisation du dispositif de la Fête de la Science, qui sous les idéaux du « progrès » et de l'« innovation » des sciences, sont supposées créatrices d'emplois et de retombées économiques pour le territoire local. Ces propos marquent également nettement un compromis traditionnel s'étendant à l'ensemble du spectre politique, de gauche à droite, quant à la fonction supposée des sciences vis-à-vis des sociétés. Enfin, notons ici que la présentation du dispositif de la Fête de la Science sous un aspect dialogique apparaît en contradiction avec les représentations déclarées par les acteurs de la recherche interviewés. Comme nous le verrons plus en avant dans ce

472 Jean-Jack Queyranne, président du Conseil régional Rhône-Alpes, dans l'édito du Programme des manifestations fête de la science Isère 2010. Annexe numéro 40.

473 De tels discours furent observés pour les éditions concernées de la Fête de la Science de Grenoble, mais également sur d'autres territoires, notamment lors des éditions de la Fête de la Science 2011 et 2012 en Bourgogne.

474 Jacques Gérard, préfet de la Région Rhône-Alpes, dans l'édito du Programme des manifestations fête de la science Isère 2010. Annexe numéro 40.

chapitre, ces derniers en effet se prononcent plutôt en faveur d'un déficit de dialogue critiquable à l'intérieur de ce dispositif, considéré alors plutôt comme unidirectionnel. Mais de tels discours émis par les acteurs de la représentation politique apparaissent également précaires lorsque nous les comparons à la tenue, dans les mêmes dates, du dispositif de la CPDP nanotechnologie, présenté sous la même bannière d'un « dispositif dialogique », mais qui fût vivement dénoncé par les militants des mouvements sociaux pour sa capacité à redéployer univoquement et asymétriquement les formes de parole liées aux conceptions d'une expertise traditionnelle et fonctionnelle.

b) Le CCSTI, médiateur engagé dans le dispositif de la Fête de la Science

La Fête de la Science constitue très probablement pour le Centre de culture scientifique technique et industrielle de Grenoble (CCSTI) un événement de premier ordre dans son exposition et dans la construction de sa notoriété sur la scène publique grenobloise. Or, cet acteur social, spécifique sur la scène publique de l'exposition et de la médiation des thématiques scientifiques, se trouve dans une position ambiguë et inconfortable. Comme nous allons le voir ici, le CCSTI se trouve situé entre de multiples lignes de tensions. Tensions, premièrement, entre la diversité des acteurs sociaux intervenant sur ce type spécifique de thématiques, acteurs que nous allons retrouver au cœur même de son conseil d'administration selon des proportions et des distributions singulières. Tensions, deuxièmement, sur le plan des financements de cette institution, dont le modèle instable du cofinancement contribue également à cadrer et structurer ses discours et dispositifs selon les orientations spécifiques aux intérêts et enjeux communicationnels de ses partenaires. Tensions troisièmement, dans les difficultés apparaissant dans la mise en pratique de certains concepts et notions, issus pour la plupart de travaux théoriques spécifiques à certains courants de la pensée critique des sciences. Finalement, nous pouvons voir dans cette institution et dans ses structures mêmes une sorte de reproduction en miniature des multiples lignes de tension parcourant le complexe sciences sociétés dès lors qu'il est question de la publicisation des thématiques et des problématiques culturelles, économiques et politiques liées à l'activité scientifique.

Ainsi, nous constatons premièrement que les membres siégeant au conseil d'administration du CCSTI sont porteurs d'intérêts et parties prenantes sur les plans économique et social dans le développement des sciences sur le territoire grenoblois, comme nous le précisons plus en détail lors de notre chapitre relatif aux débats publics de la CPDP nanotechnologies. La diversité de ces acteurs membres du conseil d'administration alterne des positions situées entre développement technique et

approche critique, quoique dans des proportions très inégales. Ainsi, les tensions entre ces mêmes acteurs sociaux se jouent potentiellement et directement dans la définition des missions de cette institution de médiation et sur les contenus d'animation culturelle scientifique. Voici notamment un exemple de tensions rapporté par Laurent Chicoineau, actuel directeur du CCSTI, entre deux types d'acteurs qui interviennent directement sur les terrains politique et économique. L'auteur nous rapporte ici les conflits nés à l'occasion de l'organisation d'un événement portant sur la thématique de la « productique », en 1986 :

La productique, terme tombé en désuétude aujourd'hui, est définie comme « une nouvelle stratégie industrielle choisie par la France pour relever les défis techniques et économiques basés sur le développement de l'automatisation et de l'informatisation de l'outil de production, et la mise en place de nouvelles façons de s'organiser et de travailler » (programme d'activités du CCST, mars-avril 1986). La présentation de l'exposition à la Casemate est accompagnée de la diffusion d'une plaquette préfacée par René Michal, président en exercice de la CCI, insistant sur la nécessité d'informer les personnels des entreprises et d'obtenir leur adhésion face aux bouleversements en cours dans le monde du travail. En accompagnant le point de vue des chefs d'entreprise, cette exposition marque un tournant dans l'histoire du CCSTI de Grenoble qui travaillait jusque-là plutôt avec les comités d'entreprises et les syndicats de travailleurs. Rappelons que la CGT compte parmi les membres fondateurs de l'association. Lors d'un conseil d'administration, la réaction de son représentant face à ce projet d'exposition sur la productique est d'ailleurs vive et Jean Palleau, alors trésorier de l'association, se souvient d'un « débat difficile avec la CCI ». Cet exemple traduit l'ambivalence du fameux « i » des CCSTI. Ajouté à l'acronyme « CCST » sous l'impulsion d'André Desvallées, en charge du Musée des arts et des traditions populaires au ministère de la Culture à l'orée des années 1980, ce « i » représente l'industrie.⁴⁷⁵

Nous relevons d'abord parmi les acteurs sociaux membres du conseil d'administration une multitude d'acteurs issus du monde politique, premièrement avec le Conseil Général de l'Isère, la Ville de Grenoble, représentée par l'adjointe déléguée à l'économie, l'emploi, l'université et la recherche et par le conseiller municipal délégué à la culture scientifique et technique ; deuxièmement avec la communauté d'agglomérations Grenoble-Alpes Métropole, représentée par la première vice-présidente chargée du développement économique, universitaire, scientifique et de l'innovation. Nous relevons ici que les fonctions de ces représentants politiques concernent particulièrement les questions liées à l'économie, l'emploi, la recherche, l'université, tout en les mêlant dans un même et unique champ de compétences. Enfin, notons également que les positions pro-CEA d'une partie non négligeable de ces élus sont publiquement connues sur la scène grenobloise.

475 Nayla Farouki, Laurent Chicoineau, *La science en public, regards croisés à partir de l'expérience du CCSTI de Grenoble*, 2010, p.67-68.

De même, nous relevons au sein du conseil d'administration du CCSTI, et ce, sans surprise, les multiples institutions publiques d'enseignement supérieur : les cinq universités présentes sur le territoire grenoblois, le Rectorat de l'Académie de Grenoble, le PRES Université de Grenoble et l'Institut national polytechnique de Grenoble. Nous comptons également de nombreux chercheurs représentant les grands laboratoires grenoblois, à l'image du CNRS Délégation Alpes, l'Institut Laue-Langevin (ILL) et l'European synchrotron radiation facility (ESRF). Nous comptons ainsi, aux côtés des physiciens, particulièrement bien représentés numériquement, des chercheurs en sciences humaines et sociales et en philosophie. Notons que certains de ces derniers chercheurs sont spécialisés dans l'étude des thématiques de la médiation et porteurs d'une vision critique de ses phénomènes. Outre ces acteurs de la recherche, nous comptons parmi les membres du bureau de ce conseil d'administration de nombreux chargés de communication de certains des laboratoires précités, laissant supposer une certaine importance stratégique à cette fonction. Nous comptons finalement un nombre restreint de représentants d'associations, avec en particulier l'Association pour un conservatoire de l'informatique et de la télématique (ACONIT) et l'Association les petits débrouillards Rhône-Alpes, toutes deux créées dans l'optique de développer des missions de médiation scientifique classiques selon une certaine conception du public understanding of science, et dans laquelle nous retrouvons les postulats, nécessités et valeurs culturelles d'un « fossé des connaissances ». Enfin, notons que nous comptons parmi ce conseil d'administration une minorité de représentants d'associations critiques des rapports spécifiques à la notion de complexe sciences sociétés, à l'instar de l'Association démocratie écologie solidarité (ADES) et du Collectif sur les enjeux des nanotechnologies à Grenoble (CENG). Les représentants d'un mouvement social critique de tels rapports sont également des acteurs de la recherche issus par exemple de la recherche nucléaire ou de la recherche en médiation scientifique, engagés au travers de ces structures dans les débats de la CPDP sur le développement des nanotechnologies.

Car, à l'inverse de la représentation des associations faisant plutôt figure de minorité numéraire au sein du conseil d'administration, notons que le CEA Grenoble est très fortement représenté au sein de celui-ci⁴⁷⁶. Nous relevons pas moins de cinq personnes intervenant en qualité de représentants élus en son sein « personnes morales ». Tout d'abord, l'actuel président du CCSTI est un chercheur à la retraite du CEA de Grenoble et de l'ESRF. Nous relevons également dans ce conseil le directeur de MINATEC IDEAs Laboratory, l'adjoint au directeur du Développement Régional du CEA Grenoble, le directeur

⁴⁷⁶ Notons ici que la situation grenobloise de forte implication du CEA local dans les actions et le conseil d'administration du CCSTI ne semble pas se poser comme une exception locale. À l'occasion d'observation d'élargissement de notre terrain, nous avons pu constater une disposition comparable au sein du CCSTI Bourgogne, région dans laquelle on trouve un centre du CEA implanté à Valduc.

adjoint de MINATEC, et enfin le directeur du MINATEC IDEAs Laboratory, présent en qualité de membre du bureau. Nous relevons enfin la présence d'un membre du conseil d'administration, élu parmi les « personnes physiques » et présenté comme « physicien au CEA retraité ». Notons que ces multiples laboratoires de recherche, présents au conseil d'administration du CCSTI, tiennent également le rôle de porteurs de projets réguliers, produisant plusieurs animations culturelles scientifiques à l'occasion d'une même édition de la Fête de la science. Notons enfin que si la composition du conseil d'administration n'influe pas nécessairement directement sur les contenus des manifestations, elle ne prête cependant pas à l'établissement d'une représentativité des positions des acteurs locaux, quant aux politiques menées, ni à l'établissement de liens de confiance avec certains mouvements sociaux critiques des technosciences. Et dans ce sens, c'est bien la probité même du CCSTI dans sa position de médiateur « impartial » entre les diverses parties prenantes aux débats publics de sciences qui a pu susciter le doute. Comme nous le verrons par la suite, le CCSTI et l'édition 2009 de la Fête de la Science furent à Grenoble la cible d'actions de protestation de la part du collectif anti-nanotechnologies Pièce et main d'œuvre (PMO), quelques semaines avant le lancement du cycle de débats publics de la CNDP. Le centre de médiation culturelle fut en particulier accusé de « partialité », de promotion des nanotechnologies au travers de ses manifestations culturelles, et d'œuvrer dans le sens d'une « mise en acceptabilité » de ces technologies controversées.

Outre la composition du conseil d'administration, le modèle économique sur lequel repose le CCSTI présente lui-même certaines ambiguïtés. Ainsi, comme le mentionne Laurent Chicoineau, dans un langage subtil :

Enfin, et de façon encore plus pragmatique, affirmer un positionnement généraliste permet d'être ouvert à toutes les propositions de collaboration ou de coproduction venant de l'extérieur. Dans un modèle économique jamais véritablement stabilisé, où le cofinancement des projets est la règle depuis l'origine, le CCSTI de Grenoble saisit toutes les opportunités de recettes supplémentaires afin d'accomplir au mieux ses missions. (...) Bien que cette extraordinaire polyvalence de l'équipe ne se soit jamais traduite par de la versatilité, il semble qu'elle ait contribué à brouiller l'image du CCSTI pour de nombreux interlocuteurs extérieurs.⁴⁷⁷

Et dans ce sens, le cofinancement nécessaire à la production des manifestations de culture scientifique du CCSTI tend de facto à la limitation de ses marges de manœuvre dans la sélection et la négociation avec les porteurs de projets sur la Fête de la Science comme pour d'autres manifestations. Cette position délicate tend à soumettre le CCSTI à un rapport fondé sur sa dépendance financière vis-

⁴⁷⁷ Nayla Farouki, Laurent Chicoineau, *La science en public, regards croisés à partir de l'expérience du CCSTI de Grenoble*, 2010, p.65.

à-vis des grands ensembles de recherche de sa localité. De plus, ce modèle restreint les conditions d'accès parmi la diversité des acteurs sociaux, dans la participation aux opérations menées par le CCSTI, à des critères de solvabilité et de budgets dédiés. Car la participation à la Fête de la Science a effectivement un prix pour ses porteurs de projet et partenaires. Ainsi pour l'année 2010 et pour un coût global d'environ 80 000 euros, le Village des Sciences est financé par différentes lignes de recettes : à hauteur d'environ 40 % par la Ville de Grenoble et la communauté d'agglomérations, 10 % environ par des partenariats avec les entreprises (pour l'année 2010, EDF et Orange). Le reste des recettes provient pour l'essentiel des montants facturés aux exposants porteurs de projet, et dont les tarifs pratiqués sont proportionnels à la superficie de leurs espaces d'exposition.

Le CCSTI propose aux porteurs de projets potentiels de participer à la Fête de la Science, en mettant en avant diverses retombées possibles. Ainsi, nous relevons explicitement, aux côtés des objectifs liés à une « transmission des savoirs », la mise en avant de potentiels stratégiques cette fois tournés vers la communication institutionnelle et promotionnelle des acteurs scientifiques :

Pour les porteurs de projet cette manifestation permet de : [a] Partager et échanger ses savoirs et savoir-faire, et également communiquer la passion que suscite un projet scientifique, technique ou industriel ; [b] Promouvoir, accentuer la notoriété d'une de vos manifestations culturelles dans le champ des sciences et des techniques ; [c] S'intégrer dans un réseau d'acteurs (associations, institutions culturelles, MJC, clubs de sciences, organismes de recherche, universités, entreprises, collectivités locales,...) investis dans une démarche d'échange, de partage et ainsi initier et poursuivre de nouvelles collaborations ; [d] Accueillir de nouveaux publics en élargissant le champ de votre action culturelle ; [e] Bénéficier d'une communication à l'échelle départementale, régionale et nationale.⁴⁷⁸

Cependant, les conditions financières ne forment pas une exclusivité au sein des processus de la sélection des porteurs de projets dans le dispositif du Village des Sciences. Ainsi, ces derniers doivent également, avant l'événement, soumettre leurs projets par écrit à une commission de validation composée de pairs pluridisciplinaires. Celle-ci est pilotée par la Délégation régionale à la recherche et à la technologie (DRRT) représentant le Ministère de la recherche pour l'ensemble du territoire Rhône-Alpes. La commission se compose par conséquent de chercheurs scientifiques volontaires exerçant leur profession sur l'un des huit départements de la région. Ceux-ci sont chargés pour chacun des dossiers de rendre un avis « favorable », « réservé » ou encore « défavorable », en fonction de l'évaluation des projets selon une grille composée de différents critères d'éligibilité. Nous comptons ainsi parmi ceux-ci les quatre principes suivants : l'« originalité », la « gratuité », la « validation » et enfin le principe d'« accessibilité et d'attractivité ». Ces différents principes sont définis comme suit sur

478 Cf annexe 41 « Mode d'emploi FDS 2010 ».

le site gouvernemental de la Fête de la Science :

Déontologie et règles de labellisation. Les porteurs de projets s'engagent à respecter trois règles de labellisation établies : (...) [a] Le principe de gratuité : Ne peuvent être labellisées Fête de la Science que les opérations gratuites pour tous les publics. Toute vente est interdite sur les sites de la manifestation, à l'exception de produits à caractère culturel ou éducatif dans le domaine des sciences et technologies (le porteur de projet devra au préalable obtenir l'accord de la coordination régionale). [b] Le principe de validation : Chaque projet doit inclure l'implication d'un ou de plusieurs scientifiques référents sur le projet et garants de la qualité des informations scientifiques véhiculées. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité, les porteurs de projets et leurs référents scientifiques sont invités à vérifier le caractère impartial de l'information donnée au public et l'équilibré des interventions. [c] Le principe d'originalité : La Fête de la Science doit être l'occasion de présenter un événement inédit et spécifique à la manifestation. Tous les documents afférents à la manifestation doivent respecter le visuel national de la Fête de la Science transmis par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche aux coordinations régionales, qui vous aideront à gérer l'affichage de vos autres partenaires.⁴⁷⁹

À ces trois critères vient s'en ajouter un quatrième que nous relevons à la lecture du « Mode d'emploi de la Fête de la Science 2010 » publié par la coordination Isère :

Principe d'accessibilité et d'attractivité : Le projet doit être accessible et attractif pour un large public de non spécialistes et toutes les activités sont proposées gratuitement.⁴⁸⁰

Ainsi, loin des discours repérés plus haut et liés à l'idée d'un dispositif dialogique mis en avant par les acteurs politico-administratifs, le processus même de sélection des exposants produisant des contenus sur le Village des Sciences reproduit, sur le papier, un découpage du monde social fonctionnel et ethnocentré à partir des acteurs de science et de leurs mondes vécus spécifiques. Premièrement, seuls des projets portés par des garants issus d'un exercice formel de l'activité professionnelle de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur peuvent prétendre à une éligibilité. Ceux-ci se portent caution des contenus produits publiquement. Deuxièmement, les contenus doivent être planifiés en fonction des niveaux d'étude et niveaux de proximité supposés des publics aux sciences, pour finalement, troisièmement, s'adresser à « un large public ». Enfin, troisièmement, les projets ayant reçu des avis « défavorables » ou « réservés » feront par la suite l'objet d'un arbitrage entre la commission de validation et le porteur de projet visé, où l'on cherchera un « compromis » et/ou un « rééquilibrage des contenus ». Dans les faits, et selon les propos tenus par l'un

479 <http://www.fetedelascience.fr/cid57567/deontologie-et-regles-de-labellisation.html>, consulté le 25 novembre 2011.

480 Cf annexe 41 « Mode d'emploi FDS 2010 ».

des responsables du dispositif isérois⁴⁸¹, les « retoquages » demeurent exceptionnels. Et le comité de validation cherchera à établir ce « rééquilibrage » selon deux directions. D'un côté, par exemple, si les contenus semblent par trop orientés sur le recrutement d'étudiants, on cherchera à rétablir un équilibre en renforçant l'importance des animations culturelles scientifiques ou en accentuant la place des témoignages professionnels des chercheurs engagés, comme ce fut notamment le cas pour un projet proposé par Minatech ayant reçu un avis « réservé ». D'un autre côté, lorsqu'une thématique semble par trop soumise à controverse et le contenu proposé univoque, la commission d'évaluation tentera de réintroduire dans le dispositif de la Fête de la Science une pluralité d'acteurs scientifiques porteurs d'approches divergentes, voire contradictoires, et « permettant au public de se forger une opinion », toujours selon les propos de ce responsable. Mais au-delà de cette recherche de compromis, ce protocole d'évaluation ne peut uniquement se fonder que sur des projets formulés sur le papier et prévisionnels, et les pratiques formelles observables à la Fête de la Science restent par conséquent et dans une large mesure exemptes de cette procédure de validation.

c) Les porteurs de projets d'animation culturelle scientifique

Nous allons ici nous intéresser spécifiquement aux programmations des Fêtes de la Science 2010 et 2011 à Grenoble, tout en y mentionnant parfois certaines observations réalisées lors des éditions 2008 et 2009 à Lyon⁴⁸². La comparaison de ces différentes éditions de l'événement nous permettra ainsi de montrer que si tous les ans les animations se renouvellent pour la plupart, nous observons néanmoins une participation très régulière de certains de ses porteurs de projets, et ce, parfois en plusieurs villes de la région Rhône Alpes pour une même année, prenant ainsi un poids important sur l'ensemble du dispositif et de son organisation. De plus, certains de ces acteurs cosignent, en partenariat avec d'autres laboratoires et/ou institutions académiques, de multiples animations de culture scientifique et technique lors d'un même Village des Sciences. Et en cela, ces acteurs tendent à s'accaparer une forte part au sein d'une visibilité globale produite par le dispositif.

Les porteurs de projets d'animation culturelle scientifique à la Fête de la Science sont relativement diversifiés, et de fait nous observons qualitativement une répartition des acteurs intervenants entre

481 Données recueillies lors d'un entretien téléphonique non retranscrit, à partir des prises de notes.

482 Il semble important ici de mentionner que, du fait des conditions de financement de ce travail de thèse au travers d'une allocation de recherche de la Région Rhône-Alpes, nous avons, aux côtés des autres doctorants allocataires, été mobilisés afin de tenir le stand d'*animation culturelle scientifique* de cette collectivité territoriale. Cette participation des doctorants allocataires, sans prendre formellement un caractère obligatoire, restait cependant recommandée. Ce temps fut évidemment mis à profit dans le cadre des nos observations empiriques.

toutes les typologies de sciences, des sciences de la nature aux sciences humaines et sociales. Nous observons la même répartition qualitative entre toutes les formes potentielles dans les typologies d'organisation sociale, avec parmi elles des institutions d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche, des entreprises, des associations, etc. Notons également qu'à ce titre, le CCSTI de Grenoble participe lui-même à la Fête de la Science en tant que porteur de projet, et est amené par conséquent à tenir, et parfois à participer ou à cosigner en tant que partenaire, certaines des animations présentes.

Cependant, la répartition de ces acteurs sociaux, au sein de ces deux formes de typologies, scientifique et organisationnelle, n'en marque pas moins quantitativement certaines tendances non négligeables pour décrire, étudier et interpréter les fonctionnements de la Fête de la Science. Ainsi par exemple, pour l'année 2010 le Village des Sciences est composé de 26 espaces stands, parmi les 120 animations sur l'ensemble du territoire isérois. Nous relevons parmi ces porteurs de projets : l'Université Joseph Fourier, le CNRS, le CEA, l'Institut national polytechnique de Grenoble, l'Université Pierre Mendès France, le Gipsa-lab, l'Université de Savoie et l'Université Stendhal, le Grenoble Institut Neurosciences, les Clusters de recherche Rhône-Alpes, le CIES, etc. Si au sein de ces porteurs de projets, nous constatons que toutes les disciplines présentes à Grenoble peuvent potentiellement être représentées, cependant certains organismes participent à plusieurs animations en un même Village des Sciences. Par exemple, le CNRS pose sa signature sur onze stands, le CEA sur trois, l'Université Joseph Fourier sur douze, etc.

Nous comptons également hors institutions de recherche ou académiques, toujours pour l'année 2010, quelques associations ou entreprises : EDF, l'Établissement français du sang Rhône-Alpes, l'Association des retraités du CEA, etc. Si ces diverses entités ne concernent pas nécessairement les activités de la recherche scientifique, ou pour le mieux indirectement, elles n'en adoptent et n'en produisent pas moins, sur le site du Village des Sciences, un discours orienté selon les vues spécifiques liées à la « transmission des savoirs » ou au « développement de l'esprit critique ». Ainsi par exemple, le cas de l'Établissement français du sang, dont l'objectif repose sur la collecte de sang auprès des publics afin de répondre à une forte demande hospitalière. Notons que cette institution développe en particulier des stratégies de communication et des campagnes de collecte de sang en direction des étudiants universitaires. Les animations de cette institution sont présentées comme suit dans le programme 2010, sous le titre « Donner la vie une seconde fois : le don de sang du cordon » :

Découvrez les procédés scientifiques et éthiques réalisés dans le cadre d'une greffe de sang de cordon. Venez découvrir les méthodes de détermination de groupes sanguins et réaliser une expérience visant à extraire l'ADN

d'une banane. Écoutez des témoignages de greffés et participez à des jeux sur le don de soi : trivial pursuit, petits chevaux, jeux de l'oie, chamboul'tout.⁴⁸³

Un autre exemple peut être mentionné, au travers de la participation aux Fêtes de la Science 2010 et 2011 de la librairie Les Modernes. Cet acteur économique grenoblois justifie sa participation à ce dispositif de médiation scientifique à partir d'une posture discursive reposant sur le « développement de l'esprit critique » :

Le CCSTI de Grenoble invite la librairie « Les Modernes » pour présenter aux visiteurs une sélection d'ouvrages destinés à éveiller la curiosité, à développer l'esprit critique des petits comme des grands. Des découvertes littéraires autour de thèmes scientifiques du Village des sciences : biodiversité, mathématiques, astronomie...⁴⁸⁴

Ainsi, les acteurs externes à l'activité scientifique et académique déploient un discours reprenant les normes propres à la production de discours orientés par les conceptions spécifiques du public *understanding of science*. Nous observons à l'occasion de l'édition 2011 de la Fête de la Science, sous l'angle du rapport entre sciences de la nature et sciences humaines et sociales, une répartition en faveur des sciences de la nature. Et nous comptons également, du point de vue des formes d'organisation participant à l'événement toujours la nette dominance des laboratoires de recherche et des institutions d'enseignement supérieur sur les autres formes d'organisation. Ainsi, sur les vingt-trois stands présents sur le Village des Sciences, nous ne comptons pas moins de dix-sept dispositifs organisés et signés par des acteurs de la recherche et/ou universitaires. Les autres acteurs sont composés d'associations, telles le Groupe d'astronomie du Dauphiné, l'Association des amis du muséum d'histoire naturelle de Grenoble, l'Association science festiv, un libraire présentant des ouvrages à thème scientifique à destination des jeunes publics, une démonstration / exposition de pièces tenues par des tourneurs d'art, etc.

Ainsi, nous pouvons avancer, pour les années 2010 et 2011, quatre constats. Premièrement, les porteurs de projets de la Fête de la Science à Grenoble relèvent principalement des activités liées aux sciences de la nature, avec notamment un engagement fort des disciplines socialement ancrées sur ce territoire spécifique, comme les neurosciences, la physique, la chimie, l'informatique, etc. Deuxièmement, nous constatons que les porteurs de projets sont quantitativement et principalement issus des milieux de la recherche publique et universitaire. Troisièmement, du point de vue organisationnel, ces acteurs proviennent essentiellement, et ce, sans surprise, de la recherche et des

483 Cf annexe numéro 40. Programme des manifestations FDS Isère 2010, p. 7.

484 Cf annexe numéro 40, programme FDS Isère 2010, p. 13.

institutions d'enseignement supérieur. Et l'on ne compte, au final, que quelques entreprises et associations. Enfin quatrièmement, nous observons au niveau de ces associations des résultats significatifs dans le cadre de ce travail de thèse. Pour l'année 2010 par exemple, nous comptons au rang de ces dernières : la Société française d'énergie nucléaire, la Société française de physique, l'Association des retraités du CEA, l'Association de zététique grenobloise, l'Association française de culture hors-sol, etc. Les raisons sociales de ces associations sont largement sous-tendues par les objectifs de promotion soit de « la science » en général, soit d'une discipline en particulier et/ou de la promotion de techniques spécifiques. Dans ce sens, ces associations concernent surtout des mouvements de militantisme scientifique. Ainsi par exemple, nous lisons dans les statuts de la Société française de physique :

Article 1er. L'association dite "Société française de Physique", fondée en 1873 et reconnue d'utilité publique par décret du 15 janvier 1881, a pour but de contribuer au développement et au rayonnement de la Physique en France et d'y associer l'ensemble des physiciens de notre pays. Article 2. Les moyens d'action de la société sont tous ceux susceptibles d'assurer la poursuite des buts définis à l'article 1er, notamment par l'organisation de colloques, conférences, débats, l'édition de journaux, bulletins et circulaires, l'organisation d'expositions, l'attribution de prix et récompenses, par l'entretien des rapports nécessaires avec les organismes et personnalités intéressés sur le plan national et sur le plan international, par l'organisation de sections locales et de divisions de spécialités dans des conditions précisées au règlement intérieur.⁴⁸⁵

Pour clore cette partie liée à l'étude des porteurs de projet de la Fête de la Science, il convient encore de rapporter quelques observations concernant l'engagement de l'association zététique grenobloise sur ce dispositif. En effet, nous observons une présence constante et régulière de celle-ci lors de nombreuses animations, d'année en année, et ce, dans plusieurs Villages de Sciences régionaux. Pour l'année 2010 à Grenoble, par exemple, nous observons un dispositif intitulé « Zététique : esprit critique, es-tu là ? », cosigné par l'Observatoire Zététique et le CIES de Grenoble, et dont les animateurs sont composés de membres de l'association locale et de moniteurs d'enseignement supérieur ayant choisi la Fête de la Science pour atelier. Et nous observons effectivement, lors des contenus d'animation et discours tenus par ce mouvement social une orientation positiviste explicite, incluant un certain déni du constructivisme :

Interviewer : Que pensez-vous de la notion de construction sociale de la vérité ?

Membre de l'association de zététique : Vous voulez parler du relativisme cognitif ? C'est très dangereux pour la

485 http://www.sfpnet.fr/front_office/index.php?rubrique=vie_SFP&type=statut, consulté le 7 novembre 2011.

science !⁴⁸⁶

Or, cette association joue un rôle important dans l'observation faite des différents dispositifs étudiés. Comme nous le verrons lors de notre quatrième chapitre dédié à l'étude des formations intra-académiques, celle-ci intervient de manière conséquente sur les contenus de formations du CIES, et au travers de ses engagements nettement sous-tendus par la conception d'un « fossé des connaissances », participe à un phénomène de canalisation des engagements individuels vers une incitation aux pratiques des dispositifs Visions Croisées et Fête de la Science. Cette association favorise la constitution et la socialisation de réseaux selon les postulats positivistes et dont l'activité est fortement orientée par les normes de l'idéologie de la vulgarisation.

486 Extrait d'une conversation tenue sur le stand de zététique sur la Fête de la Science 2009 à Lyon. Sur prise de notes.

5.1.2) les engagements en animation culturelle scientifique des praticiens

Alors que le dispositif de la Fête de la Science semble plutôt s'apparenter à une activité stratégique dont les participants attendent des retours en termes d'image de marque, de notoriété, de recrutement, de constitution de réseaux, tout en s'inscrivant dans le cadre plus large d'une représentation politique ; les discours des acteurs individuels praticiens interviewés témoignent d'une réalité sensiblement divergente. Car si les pratiques relevées à l'occasion de l'observation de ce dispositif dépendent largement d'une part d'un engagement conjoint entre le chercheur pris au niveau individuel et les institutions de rattachement, et d'autre part d'une convergence des pratiques et intérêts entre institutions de recherche et/ou académique, institutions politiques et instances économiques, nous n'en relevons pas moins une surprenante divergence des motivations, objectifs, conceptions et intérêts entre ces acteurs sociaux.

Tout d'abord, sur le plan individuel, les acteurs de la recherche praticiens prennent la décision de s'engager de manière semi-autonome vis-à-vis de leurs institutions de tutelle. La pratique et l'engagement au sein du dispositif de la Fête de la Science dépend effectivement de la rencontre et de la convergence d'intérêts communs à ces deux types d'acteurs. Ainsi, à la question : « Qui est à l'origine de votre participation à la Fête de la Science ? » :

[E12FDS] : C'est [nom propre], le directeur adjoint du labo. Et tous les ans il nous sollicite, il envoie un mail à tout le labo, car il faut s'inscrire à la Fête de la Science, et en disant qu'il va y avoir la Fête de la science, « est-ce qu'on disponible ? » et « est-ce qu'on veut faire quelque chose ? ». Donc c'est sur sollicitation de sa part !⁴⁸⁷

Par conséquent, sans l'implication personnelle de chercheurs individuels, nulle participation possible ne peut être réalisée par le laboratoire. Mais du fait de l'importance des moyens humains et matériels requis par le dispositif, sans l'accord, le soutien et le financement de l'institution de recherche, les individus chercheurs ne peuvent pas non plus s'engager. Ainsi, dans l'extrait d'entretien présenté ci-dessous, les commentaires portant sur les raisons de l'engagement présentent nettement un attrait personnel du chercheur pour ce type de pratiques, et la certaine passion que le chercheur a de son métier. Nous remarquons également, dans de multiples cas, un attrait prononcé de l'individu pour le contact avec les enfants et/ou les publics jeunes :

487 Extrait d'entretien [E12FDS].

[E21FDS] : Heuuu [j'ai participé à la Fête de la science] parce que je trouve ça sympa et quand j'étais jeune, j'aimais bien aller au musée ! J'avais été marquée par un musée à Londres, et puis à Paris, le musée des sciences ! Et donc je trouve toujours sympa de pouvoir expliquer ce que l'on fait ! Je pense que ça intéresse les gens, et donc ce genre de journées, c'est vraiment l'occasion de pouvoir rencontrer des personnes. En fait c'est surtout pour les enfants ! De rencontrer des enfants et de leur montrer un petit peu comment on voit... Et en plus comme j'ai un sujet de recherche qui est... comment on va dire... Et bien qui touche tout le monde puisque c'est la vue ! Comment on perçoit l'environnement ! C'est toujours sympa de l'expliquer, et j'arrive à trouver des illustrations relativement simplement en fait !⁴⁸⁸

Autre exemple, nous avons rencontré le responsable de la communication interne et externe d'un grand laboratoire grenoblois qui soutient les engagements en animation culturelle scientifique initialement portés à partir d'un engagement individuel. Ainsi, dans de nombreux cas, les projets sont portés à l'origine par des individus chercheurs qui vont solliciter les directions des laboratoires.

[E23FDS] : On a quelques projets de temps en temps. Là, je sais qu'il y a une collègue d'une autre unité qui voudrait faire une mallette pédagogique pour destiner aux écoles ou aux collèges et lycées. Je pense que cela va se faire, mais elle va avoir du mal à trouver le financement, car les finances, comme un peu partout, sont un peu en berne ! Et que la communication auprès des écoles n'est pas la priorité du [nom du laboratoire] ! Mais je pense qu'elle est bien décidée à le faire, et que ça va se faire quand même ! Elle voudrait faire une mallette pédagogique sur les risques, pour expliquer aux enfants, en montagne principalement, bien entendu ! [...] C'est des projets ponctuels qui sont le fait de certaines personnalités du groupement. C'est pas dit dans nos missions !⁴⁸⁹

Mais, les engagements proviennent souvent également directement des hiérarchies, relevant alors de caractéristiques liées aux cultures et traditions spécifiques des laboratoires, au cas par cas. Ainsi, au cours de l'extrait d'entretien suivant, la participation à la Fête de la Science, sollicitée par la direction du laboratoire, est explicitement présentée comme l'un des définisseurs culturels de l'identité du laboratoire depuis sa fondation. En effet, la formation du Gipsa-Lab est issue du regroupement de plusieurs laboratoires, et composée de chercheurs provenant de disciplines variées. Ainsi, la pratique de la Fête de la Science apparaît également comme une opération de communication interne permettant de fédérer la diversité des acteurs individuels, provenant de disciplines différenciées, autour d'un projet unique. Notons par ailleurs que cet interviewé ne semble pas dissocier la pratique du dispositif de la Fête de la science des pratiques de la vulgarisation.

[E02FDS] : Donc historiquement c'était une sorte de facilité parce que cette manifestation existe, on était chaque année... l'ICP à l'époque participait à la manifestation ! Donc il était assez facile de s'inclure là-dedans ! (...) On est

488 Extrait d'entretien [E21FDS].

489 Extrait d'entretien [E23FDS].

assez peu dans le labo à être concernés ou intéressés par la vulgarisation grand public ! Telle qu'elle est proposée là ! (...) Gipsa-Lab, comme je vous l'ai dit est le résultat de la fusion de trois labos. L'ICP participe à la Fête de la Science depuis sa création ! Donc l'initiative, je pense que ça vient de Louis Jean Boë de l'université Stendhal. C'était vraiment une initiative qui vient de l'université Stendhal. Donc au départ il y avait pas mal de gens qui proposaient des études en dialectologie, avec des cartes dialectales, car c'est une des activités du labo aussi ! (...) Donc c'était des activités de modélisation et de synthèse du labo, qui avaient été un petit peu vulgarisées pour le grand public ! Et puis après, j'ai pas l'historique en tête de comment les gens se sont regroupés, mais il se trouve que depuis quelques années, on présente un stand avec des thématiques à peu près identiques ! Bon on montre à chaque fois des évolutions dans nos recherches !⁴⁹⁰

Enfin, notons que la Fête de la Science est également perçue comme une manière de mettre en commun les ressources internes des laboratoires, alliées à celles d'un organisme externe de médiation scientifique, le CCSTI et de ses partenaires politiques et économiques, afin de faciliter la conversion des motivations et intérêts des chercheurs individuels en une pratique communicationnelle collective et concrète :

[E01FDS] : (...) Pour le truc de la Fête de la Science à Grenoble, c'est entièrement moi ! Et après c'est beaucoup du bouche à oreille, les gens cherchent. Si ils savent quelque chose, ils nous demandent si on est intéressés, si on peut. L'initiative, c'est moi ou alors on m'a demandé et j'ai dit « OK »! L'idée c'est de se greffer dans des événements qui existent pour profiter d'une publicité et d'une communication plus générale ! Ne pas faire notre expo strictement tout seul, avec tout à faire ! Notamment pour des raisons de budget ou de temps d'implication. C'est pas la même chose de se greffer sur un événement, il n'y a pas toute la communication externe à faire !⁴⁹¹

Bien souvent, la principale difficulté dans la conversion des intérêts individuels et institutionnels en pratiques concrètes réside dans la constitution des équipes. En effet, si, comme nous l'avons vu, la « diffusion de la culture scientifique et technique » est l'une des missions fondamentales définies dans le décret de 1984 portant sur le statut des enseignants chercheurs, celle-ci n'est aucunement prise en compte à l'occasion des processus d'évaluation des performances de la recherche. Ainsi, dans certains cas, à l'interprétation personnelle des devoirs professionnels du décret de 1984 viennent s'adjoindre et correspondre des intérêts personnels :

[E06FDS] : [Mes principales actions de communication] Depuis mon arrivée, ma participation à la FDS, et même la coordination du stand de l'Institut de géographie alpine (IGA). Au préalable ma participation au Festival international de géographie, je n'ai pas participé les deux années passées. Ma participation également aux journées portes ouvertes de facultés. C'est quelque chose qui ne se fait pas ici à Grenoble, je parle de mon expérience passée,

490 Extrait d'entretien [E02FDS].

491 Extrait d'entretien [E01FDS].

car c'est quelque chose qui fait partie de mes obligations quelque part... et aussi de mes intérêts ! (...) Obligation car dans le décret de définition du statut d'enseignant chercheur, que ce soit les maîtres de conférences ou les professeurs des universités, il y a une phrase ou un article qui décrit que dans nos activités professionnelles, on doit compter la communication de nos résultats. Est-ce qu'il est précisé au grand public ? Tout dépend de comment on interprète cette phrase. Moi je l'entends comme cela : cela fait partie de mon travail de communiquer au grand public, de manière à ce que la recherche universitaire ne reste pas en vase clos. Et de mes intérêts également, car je suis bien consciente que je dois mobiliser mes collègues, que ce n'est pas la position de tous d'être intéressé par ce genre d'actions. C'est quelque chose qui m'intéresse d'être en contact du grand public, d'être présente dans ce type de manifestation pour montrer que la géographie, ce n'est pas que les cartes, ce n'est pas les fleuves et les capitales, pour donner une autre image de la géographie, la montrer plus moderne et plus dynamique. Et montrer quelles sont les applications de nos travaux de recherche, qui souvent sont inconnues du grand public.⁴⁹²

À l'instar des engagements relatifs au dispositif de vulgarisation Visions Croisées, nous ne relevons en aucune sorte quelques attentes individuelles dans l'évolution des carrières attachées aux pratiques de la Fête de la Science. Au contraire, en de multiples occurrences, il est fait grief d'un déficit de prise en compte des pratiques de l'animation culturelle scientifique dans l'évaluation individuelle et institutionnelle des performances de la recherche. Et pour conclure cette partie, notons simplement que si les engagements des chercheurs reposent sur une certaine convergence d'intérêts avec ceux des institutions de la recherche engagés, la nature même de ces intérêts diverge sur ces deux plans. Alors que du côté des individus chercheurs, les discours reposent sur une volonté de « transmission des savoirs » et de transmission également de la passion qu'ils ont de leur métier, à l'inverse les laboratoires de recherche voient plutôt dans la Fête de la Science un dispositif permettant de s'investir au service d'intérêts d'ordre nettement plus opérationnels et liés aux stratégies et méthodes d'une communication publique et institutionnelle.

492 Extrait d'entretien [E06FDS].

5.2) Les contenus de l'animation culturelle scientifique au Village des Sciences

Comme nous allons le voir dans cette partie, consacrée à l'étude des contenus des animations de culture scientifique et technique présentes à la Fête de la Science, une certaine diversité s'exprime autant dans la forme des animations que dans leurs thématiques, dans les statuts socioprofessionnels des animateurs, dans les types de supports mobilisés, etc. Nous observons néanmoins certaines tendances assez régulières au sein de cette diversité. Régularité premièrement dans la participation de certains acteurs scientifiques, qui vont intervenir tous les ans, parfois en de multiples lieux, voire sur de multiples stands, et qui vont également, par l'importance des moyens consacrés (moyens humains, techniques, financiers, emploi de services de communication professionnalisée, etc.) s'attribuer une large part de la visibilité sur le dispositif de la Fête de la Science pris dans son ensemble. Régularité deuxièmement au travers des objectifs et stratégies développés par les engagements pris à l'occasion de cet événement, et tournés vers les stratégies et méthodes de la communication institutionnelle, quoique selon des degrés plus ou moins marqués au sein des dispositifs tenus par les porteurs de projets.

5.2.1) Le stand « Parler, voir, percevoir » proposé par le Gipsa-Lab

Le premier stand dont nous allons étudier une partie du contenu, est intitulé « Parler, voir, percevoir », tenu par le Gipsa-Lab. Ce laboratoire interdisciplinaire, qui s'intéresse à trois axes de recherche en « automatique », « image et signal » et « parole et cognition », est traditionnellement engagé dans les dispositifs de la Fête de la Science à Grenoble, et ce, de longue date. Nous allons ici spécifiquement nous intéresser à l'animation présentée par un doctorant de ce laboratoire, que nous avons pu observer face à une assemblée de six enfants, âgés de sept ou huit ans environ.

L'animation se déroule sur une surface restreinte, le stand restant relativement modeste par rapport à d'autres dispositifs plus imposants, comme ceux d'EDF ou du CEA. Et d'ailleurs, nous relevons une certaine sobriété : en effet, contrairement à d'autres stands, nous ne relevons sur celui-ci que quelques affichages aux logos discrets. Ces visuels concernent tous la thématique de l'animation : de multiples images du cerveau permettent de visualiser ses différentes parties et une grande affiche intitulée la « perception visuelle », associant à des visuels du cerveau « en coupe » des blocs de textes denses apportant des explications sur son fonctionnement. Nous ne trouvons pas non plus, à l'opposé de nombreux autres stands, de documentations mises à disposition du public. Et finalement, le dispositif ici étudié semble particulièrement axé sur l'exposition quasi exclusive d'un discours de science plutôt

dénué des formes de la communication institutionnelle.

Cet espace est simplement composé de plusieurs chaises disposées à l'intention des publics et situées en face d'une table, sur laquelle est placée un écran d'ordinateur. L'animateur va procéder en formulant une série de boucles, composée à chaque fois d'une question de sa part, d'un temps de réponse réservé aux enfants, puis d'une explication de sa part à partir de divers supports : visuels à l'écran de l'ordinateur, imprimés sur papier, maquette du cerveau ou exposition de l'outillage technique employé à l'occasion des travaux de recherche. Voici un extrait présentant le début de l'animation et illustrant ce plan d'exposition en boucle :

L'animateur : « Est-ce que vous savez ce qu'il y a dans le cerveau ? À quoi il nous sert ? »

Un enfant : « Il nous sert à réfléchir ! » Réponse formulée dans un brouhaha d'autres propositions par les enfants inaudibles.

L'animateur : « Oui, le cerveau, il est fait avec des neurones. Vous savez c'est quoi un neurone ? Est-ce que vous avez déjà vu des neurones ? »

Les enfants : « Non ! » Plusieurs itérations en même temps.

L'animateur : « Alors ça c'est des neurones ! » Exposition d'une image sur l'écran. « Alors là, les points blancs que l'on voit, c'est les neurones. Et tous les traits au milieu, c'est les connexions entre les neurones. D'après-vous, il y en a combien dans le cerveau ? »

Un enfant : « Heu, mille ! »

L'animateur : « Mille ? »

Un autre enfant : « Plus ! Un million ! »

Un autre enfant : « Un milliard ! »

L'animateur : « Un milliard ? Plus ! »

Un enfant : « Neuf-cent milliards ! »

Un autre enfant : « Un trillion ! »

L'animateur : « Il y en a des centaines de milliards ! Il y a vraiment plein de neurones dans le cerveau. Alors comment est-ce que ça fonctionne ? » L'animateur montre sur l'ordinateur une autre image de neurones. « Là, c'est une vue du cervelet, c'est un peu comme une méduse ! » Brouhaha des enfants. « Et les neurones communiquent entre eux. Chaque neurone est connecté à d'autres neurones et communiquent avec eux. Est-ce que vous savez comment ? »⁴⁹³

En procédant ainsi, l'animateur s'assure évidemment de maintenir un certain niveau d'attention chez ce jeune public, en réclamant continuellement une participation active mais néanmoins limitée aux cadres thématiques préalablement posés. En effet, cette forme de participation demeure fortement canalisée par l'animateur, et sert une démonstration linéaire amenant sans cesse à de nouveaux objets

493 Extrait de l'animation « Parler, voir, percevoir » du Gibsa-Lab, sur prise de notes et enregistrement non retranscrit.

d'étude, de plus en plus précis. L'animateur commence par le cerveau dans son ensemble, puis s'attache à expliquer les neurones, pour finalement s'intéresser successivement aux axones et aux signaux électriques qui leurs permettent d'interagir. Nous observons une adaptation langagière fortement sous-tendue par la suppression des termes spécialisés et par l'emploi de nombreuses métaphores. Ainsi, certains termes ne sont pas directement mentionnés : les axones sont des « liens » ou des « traits ». De même, la disposition des neurones et de leurs axones sur l'image présentée du cervelet est comparée « à une méduse ». Autre procédé permettant de maintenir une certaine attention chez le jeune public, l'animateur amène son explication sur la division du cerveau en de multiples parties spécialisées, en montrant une maquette plastique et en la présentant comme un personnage :

L'animateur : « Ça, c'est Bobby ! »

Un enfant : « C'est qui Bobby? »

L'animateur : « C'est Bobby the brain ! Alors le cerveau, on peut le séparer en différentes zones. (...) »⁴⁹⁴

Les énoncés sont présentés de manière simplifiée, et sélectionnés en fonction des techniques de recherche mises en œuvre au sein du laboratoire. En d'autres termes, l'animateur sélectionne ici les objets présentés en fonction des travaux et de la culture spécifiques à son groupe de recherche. Ainsi, l'animateur présente les phénomènes d'interaction neuronale principalement sous leur forme électrique, tout en écartant explicitement les phénomènes chimiques par le biais des neurotransmetteurs. Nous notons également qu'il semble pris entre deux orientations différentes, avec d'un côté un souci permanent de simplification de l'exposé, et de l'autre un souci de ne pas trop sacrifier à cette simplification. S'il écarte certains phénomènes et notions, il prend toutefois soin d'en mentionner l'existence :

L'animateur : « D'après vous, comment ils se parlent entre eux [les neurones, ndla] ? Ils se disent « salut, ça va? » Il y en a un qui crie comme ça ? »

Un enfant : « Non! »

L'animateur : « C'est avec de l'électricité ! Entre les neurones, il y a des petits pics d'électricité qui passent, et c'est comme ça qu'ils communiquent entre eux ! Il y a aussi des composés chimiques, mais là je vais pas entrer dans le détail. »⁴⁹⁵

En conclusion, l'animateur amène ce public à découvrir les techniques employées au cours des travaux de recherche de son laboratoire, en particulier celles de l'imagerie médicale du cerveau,

494 Extrait de l'animation « Parler, voir, percevoir » du Gibsa-Lab, sur prise de notes et enregistrement non retranscrit.

495 Extrait de l'animation « Parler, voir, percevoir » du Gibsa-Lab, sur prise de notes et enregistrement non retranscrit.

comme les procédés d'imagerie par résonance magnétique et l'électro-encéphalographie, nommées directement et respectivement « IRM » et « EEG » lors de l'exposé. Afin d'amener ces explications techniques, l'animateur va employer une tête de mannequin en plastique sur laquelle est disposé un casque composé d'une série de capteurs électriques. Ainsi, nous observons au cours de cet exposé le recours aux procédés de la vulgarisation à l'oral : substitution de termes techniques par des termes courants, emploi de nombreuses métaphores, discours étayé par de nombreux visuels et objets. Ces procédés servent la production d'un discours présentant en premier lieu certains objets de recherche, pour finalement arriver sur les méthodes et outils techniques de construction des images, savoirs et notions précédemment exposés. Et en cela, l'animateur situe dans un contexte technique un champ entier des savoirs disponibles sur le cerveau et ses phénomènes électriques.

5.2.2) Le jeu « Champion en sciences sociales » en sciences humaines et sociales de l'UPMF

Pour illustrer un autre type de stand et d'animation, nous allons maintenant détailler celui tenu par l'université Pierre Mendès France à l'occasion de l'édition 2011 de la Fête de la Science. Notons d'emblée que les animateurs travaillant sur ce dispositif sont composés de quatre doctorants moniteurs d'enseignement supérieur inscrits au CIES de Grenoble dans le cadre de l'un de ses ateliers, et encadrés par un enseignant chercheur en neurosciences et par un chargé de communication de cette université. Ce dispositif est présenté comme suit sur le programme officiel de la Fête de la Science 2011 :

Champion en sciences sociales *Université Pierre Mendès France*. Un spécial « Question pour un champion » en sciences humaines et sociales⁴⁹⁶

Le stand, de cinq à six mètres de long, repose essentiellement sur l'organisation d'un jeu de type question / réponse intitulé « Champion en sciences sociales ». Outre ce dispositif, cet emplacement comporte également un unique et vaste espace d'affichage, sur lequel nous pouvons voir un visuel constitué d'une mosaïque de plusieurs images plus petites. Celles-ci illustrent soit une technique particulière employée localement (le tramway de Grenoble, des structures métalliques, le téléphérique de la Bastille...), soit des étudiants ou des universitaires pris dans leurs occupations courantes (étudiants dans un amphithéâtre ou devant des ordinateurs, personnes lisant sur les pelouses du campus universitaire, membres de clubs sportifs universitaires...), soit des scènes de la vie ordinaire étudiante à Grenoble. Il semble que l'objectif de cette juxtaposition d'images soit de produire une certaine

496 Programme FDS Isère 2011, annexe numéro 40.

association en montrant une interconnexion entre d'une part les travaux de recherche et enseignement supérieur de l'UPMF, et d'autre part une certaine idée de la vie quotidienne sur le territoire grenoblois. Ou, en d'autres termes de montrer une insertion des activités universitaires dans les aspects de la vie courante des individus et de la localité. Cette affiche comporte deux signatures : en gros et en haut « UPMF - Grenoble université Pierre Mendès France - sciences sociales & humaines », et en dessous, apparaît le PRES de « Grenoble Université ». Laissant entrevoir des objectifs de recrutement, un unique pavé de texte mentionne de manière laconique :

Nos formations : économie, management, sciences de l'éducation, gestion, droit, musicologie, sciences politiques, urbanisme, sociologie, géographie, histoire, aménagement, philosophie, marketing, mathématiques appliquées aux sciences sociales, communication, psychologie, histoire de l'art, édition, comptabilité, finance, informatique...⁴⁹⁷

Le jeu organisé sur ce stand consiste essentiellement en des échanges entre les animateurs dont le rôle est de poser des questions, et des groupes de scolaires qui doivent y répondre. La disposition du stand est exclusivement organisée autour de ce jeu. Nous relevons à cet effet, disposés sur des tables, des « buzzers », soit des boîtiers constitués chacun d'un bouton poussoir, et un compteur de points. Face à cet espace réservé aux joueurs, il y a sur une autre table une console électronique employée par les animateurs afin d'attribuer les points et de mesurer le chronométrage des temps de réponse. Cette animation fait ainsi fortement penser au jeu télévisé « Questions pour un champion » dont elle reprend les mécanismes et la disposition. Cette animation propose de faire participer à chacune de ses séances cinq scolaires et un animateur. Ce dernier pose une question, et les scolaires participants doivent y répondre le plus rapidement possible. L'élève pressant le bouton le premier est autorisé à proposer une réponse. Ainsi, l'enfant ou l'adolescent atteignant le premier un total de dix points gagne la partie. Les questions, tenues par les animateurs sur des fiches, sont catégorisées en trois niveaux de question, en fonction de leur difficulté, et permettent ainsi aux animateurs de s'adapter au public des participants selon leur niveau de connaissance présumé. Au cours du protocole spécifique à ce jeu, nous observons premièrement une distribution des rôles répartis selon la distinction fonctionnelle entre les publics d'une part et les acteurs universitaires d'autre part, et deuxièmement la présupposition d'un monde social découpé selon les niveaux de scolarité, eux-mêmes supposés traduire formellement un niveau de proximité à la connaissance.

L'animation dure, pour chacune de ses sessions, environ une dizaine de minutes. Après une courte présentation des règles de fonctionnement du jeu, différentes questions vont se succéder afin de définir

497 Citation à partir d'une photographie prise du stand. Annexe numéro 42.

le « champion en sciences sociales ». Ainsi, voici pour illustrer cette animation un extrait du déroulé d'une séance avec cinq lycéens :

L'animateur : « Première question, pour un point. Quelle science a pour objet l'étude de la pensée en général ? »

Un lycéen : « La psychologie ».

L'animateur : « Très bien ! » Un point est inscrit sur le buzzer du lycéen. « Question à deux points. Quel adjectif qualifie un stimulus qui est perçu en dessous du niveau conscient, et utilisé notamment dans la publicité ? »

Plusieurs lycéens appuient en même temps sur les buzzers.

Un lycéen : « Subliminal ! »

L'animateur : « C'est ça. Ça a pas duré longtemps ! Question à trois points. Dans combien de langues Facebook est-il disponible ? »

Un lycéen : « Quarante-trois ».

L'animateur : « Non ! Le temps est terminé pour cette question, c'était soixante-seize ! Quel type de médecin s'intéresse et soigne les maladies mentales ? »

Un lycéen : « Un psychologue ! »

L'animateur : « Non ! »

Un lycéen : « Un neurologue ! »

L'animateur : « Non ! »

Un lycéen : « Un neuropsychiatre ! » Rires dans l'assistance et chez les lycéens participants.

L'animateur : « On va valider ! C'est un psychiatre ! »⁴⁹⁸

Les questions se succèdent ainsi rapidement. Voici, dans le détail, les autres questions de cette séance de jeu : « Quel humoriste décédé en 1988 a dit « l'intelligence, c'est comme le parachute, quand on en a pas, on s'écrase » ? », « Quel prix Nobel d'économie américaine a donné son nom à une taxe sur les transactions monétaires internationales afin de limiter la spéculation ? », « Que signifie le sigle SHS quand on parle de recherche SHS ? », « Lors d'un souvenir, hormis le temps et le contenu de l'événement, de quoi se souvient-on ? », « Quel informaticien a créé le site Facebook ? ». En conclusion, si cette animation reproduit assez fidèlement des mécaniques observables au cours de certains jeux télévisés, elle semble servir ici, comme nous l'avons déjà mentionné, une mise en scène et une répétition d'une distinction fonctionnelle entre publics et acteurs scientifiques. En d'autres termes, sous des ressorts ludiques et parfois humoristiques, cette animation produit une mise en scène des acteurs participants en reproduisant une relation répartie entre, d'un côté, la figure experte des détenteurs symboliques d'un savoir « vrai », réifiée en la personne de l'animateur, et de l'autre, un public dont il conviendrait de vérifier l'état des connaissances et d'en classer les individus selon le niveau des savoirs vis-à-vis d'une « vérité » scientifique. L'absence de commentaire ou d'explication

498 Extrait du jeu « Champion en sciences sociales », Fête de la Science 2011 à Grenoble, à partir des prises de notes et enregistrement non-retranscrit.

après les réponses ne sert pas non plus, ou bien faiblement, une expérimentation des sciences et de ses méthodes, ni une contextualisation des savoirs. Selon l'observation du protocole produit lors de cette animation, « on sait » ou « on ne sait pas », c'est tout. Le dispositif semble ainsi ici plutôt s'attacher à construire une relation conviviale dans la dimension phatique de la communication, sous l'égide des marques « Grenoble Université » et « UPMF » engagées dans une opération de communication, bien plutôt qu'à « transmettre des savoirs » ou à « développer l'esprit critique ».

5.2.3) La communication institutionnelle et de recrutement du CEA

Les approches et stratégies spécifiques à la communication institutionnelle et/ou de recrutement s'observent plus nettement encore sur le stand du CEA tenu à l'occasion de la Fête de la Science 2011. Année de la chimie, ce stand prend le titre : « Chimie, le plein d'énergie » et est présenté comme suit sur le programme publié par le CCSTI :

Chimie, le plein d'énergie *CEA Grenoble Leti*. Exposition sur l'importance de la chimie pour des applications liées à l'énergie.⁴⁹⁹

L'espace d'exposition est nettement plus important que celui des deux précédentes animations observées. De plus, nous observons le déploiement de moyens de communication multiples et de qualité professionnelle. Comme nous avons déjà pu le mentionner, le CEA est un partenaire régulier de la Fête de la Science. Il en constitue également un partenaire important, dans le sens où, par exemple pour l'édition 2011 de cet événement à Grenoble, ce laboratoire de recherche est également cosignataire de deux autres animations, la première intitulée « Notre cerveau et ses mystères » avec le GIN, l'UJF, l'Inserm et le CHU, et la seconde « La supraconductivité prend son envol » avec l'Institut Néel, l'UJF et le CNRS.

Au cours de la présentation de ce dispositif, nous allons moins nous intéresser aux contenus des animations proprement dites organisées sur le stand du CEA, pour consacrer plutôt cette partie à l'étude des documents et supports de communication mis en visibilité ou à la disposition des publics. En effet, si de multiples animations – souvent réalisées à partir de maquettes illustrant certains phénomènes physiques ou chimiques sélectionnés semble-t-il en fonction d'une promotion des retombées techniques potentielles – peuvent être observées sur ce stand, la documentation collectée

499 Programme FDS Isère 2011, annexe numéro 40.

systématiquement sur ce stand illustre une nouvelle orientation spécifique de la Fête de la Science, ici très nettement visible, sous-tendue par les nécessités et intérêts en communication institutionnelle et en ressources humaines. Comme nous allons le voir, les documents ici présentés ciblent prioritairement d'une part les publics des étudiants et des scolaires et d'autre part les publics des femmes. Ces derniers publics spécifiques représentent effectivement, du point de vue des laboratoires et institutions scientifiques, un potentiel particulièrement important dans le développement de nouvelles sources de recrutement⁵⁰⁰.

a) La configuration du stand

Le stand du CEA, pour l'année 2011, se situe dans la seconde salle d'exposition accordée à la Fête de la Science dans l'ancienne bibliothèque de Grenoble, en centre-ville. Le dispositif s'étend sur une douzaine de mètres de long environ, et est divisé en plusieurs espaces thématiques particuliers. Nous relevons sur ce stand de larges espaces aménagés réservant une place importante à l'affichage de visuels divers : écrans géants diffusant des interviews de chercheur et des exposés, vastes affiches et banderoles, tables présentant une documentation variée aux publics, et expositions de maquettes et instruments techniques multiples à partir desquels sont réalisées les animations devant les publics.

Le premier espace, faisant office d'espace d'accueil des publics, directement accessible depuis l'entrée de la salle, est réservé à la présentation du projet de développement urbain d'une zone périphérique de la ville de Grenoble, le « polygone scientifique », réservée à l'implantation de nombreux instituts et laboratoires de recherche. Ce projet, baptisé GIANT, pour Grenoble innovation for advanced technologies, compte parmi les six instituts de recherche technologique financés en France lors du « Grand Emprunt », sous la présidence de Nicolas Sarkozy et le Ministère à la recherche de Valérie Pécresse, et visant notamment à développer les secteurs de la recherche et du développement technologique et industriel en France. Le projet GIANT regroupe de nombreux acteurs scientifiques d'une part, avec de nombreux laboratoires du CEA ou du CNRS, des acteurs académiques, avec Grenoble institut national polytechnique, l'université Joseph Fourier ou encore l'École de management de Grenoble. Nous comptons également parmi les partenaires porteurs de ce projet les acteurs de la vie politique locale : la région, communauté de communes, la ville de Grenoble, le conseil général, etc. Enfin, nous relevons aussi de nombreux partenaires industriels internationaux,

⁵⁰⁰ Voir notamment : Ulrike Felt, « Vers la construction d'un public européen ? Continuités et ruptures dans le discours politique sur les cultures scientifiques et techniques », in *Question de communication* n°17, 2010, pp.33-57.

et souvent implantés localement, à l'image de STMicroelectronics, Alcatel, Schneider Electric, etc. Cette partie spécifique du stand est organisée autour de la disposition de quatre éléments principaux. Nous observons premièrement un espace accueil permettant de recevoir les individus composant le public et de discuter avec des chercheurs, deuxièmement un écran géant diffusant une vidéo en images de synthèse présentant les futurs aménagements de la zone périurbaine, troisièmement une grande affiche représentant un plan simplifié du site et mêlant au titre « GIANT innovation campus » une cinquantaine de mots clés associant à certaines technologies controversées des termes probablement perçus positivement, tels les termes « travail », « biotechnologies », « création », « innovations », « nanotechnologies », « partager », « mutualiser », « environnement », « énergie », « ouverture », « échanges », « sport », « enseignement supérieur », etc., qui apparaissent comme autant de valeurs sociales. Enfin, quatrièmement, nous observons sur cet espace spécifique une table proposant aux publics de multiples supports de documentation écrite à emporter. Notons également que le vert est employé comme couleur dominante sur ces différents supports, laissant supposer une possible volonté d'associer aux images institutionnelles du CEA et du projet GIANT celles liées au développement durable et/ou à une économie « verte ». Notons cependant que le projet GIANT fut lui-même controversé, notamment par le fait qu'il fut décidé et financé dans la perspective du développement technologique et industriel des nanotechnologies, alors même que les débats publics de la CNDP n'avaient pas encore rendu leur « livre blanc ». Ainsi, nous pouvons observer, derrière les éléments de sens proposés par la communication institutionnelle de ces entités scientifiques, se profiler une dimension directement politique et concernant les questionnements relatifs au développement économique et scientifique sur le territoire grenoblois. Or, cette lecture politique possible entre bien évidemment en contradiction avec le critère d' « impartialité » censé présider à l'éligibilité des projets d'animations culturelles scientifiques et au cadrage des discours des opérateurs par le CCSTI de Grenoble.

Les autres espaces de présentation du stand du CEA à l'occasion de la Fête de la Science 2011, quant à eux, visent plutôt l'exposition de divers champs d'activité scientifique, des départements et institutions scientifiques spécifiques et de leurs travaux et développements technologiques potentiels respectifs. Nous trouverons ainsi dans cette perspective des espaces thématiques intitulés : « CES(2)-LITEN : les énergies de demain », « Chimie, le plein d'énergie » consacrés aux batteries, à l'énergie solaire, à l'emploi de l'hydrogène, etc. C'est à partir de ces emplacements que se dérouleront les animations culturelles scientifiques proposées par les chercheurs du CEA afin de mettre en avant les potentiels technologiques et économiques, parfois écologiques, des travaux de recherche et de leurs productions techniques. Notons que le terme « nucléaire » demeure particulièrement discret sur ce

dispositif, tandis que les espaces d'expositions sont plutôt axés sur les énergies dites « alternatives ». Les termes employés font alors l'objet, semble-t-il, d'une réflexion quant à leur réception supposée, et il en va ainsi pour le « nucléaire » comme pour les « nanos ». Ainsi, comme le mentionne lors d'une discussion tenue sur le stand, l'un des chercheurs comptant parmi ses animateurs :

L'animateur chercheur du CEA : Mais bon c'est intéressant de voir que quand on touche le public, on a un peu de tout ! On a des gens qui sont intéressés. On a des gens qui sont intéressés pour des mauvaises raisons, religieuses ou technophobes. (...) Des fois, on a un peu peur, car on prépare des choses, et il peut très bien y avoir des anti-nanos qui arrivent car ils ont choppé un mot clé. Alors on fait très gaffe dans les affiches à pas mettre « nano ». On fait gaffe dans les affiches ou dans les résumés. Les journalistes veulent mettre des nanos partout, et nous on leur dit « Non, vous mettez pas nano ! » (...) Ça attire un public spécifique hostile, ou ça fait peur, à juste titre. Mais bon il y a des peurs, et on est là pour y répondre à ces peurs un peu viscérales, intrinsèques, non-contrôlées de la chimie. La chimie a très mauvaise presse en général ! Et y compris au plus haut niveau politique ! (...) Les gens n'ont tendance qu'à voir les aspects négatifs de la discipline. C'est un peu frustrant parfois. (...) Là, l'exposition « Chimie, le plein d'énergie, c'est surtout une initiative « année de la chimie ». (...) Au CEA, il y a plein de laboratoires qui traitent de la chimie. Et c'est vraiment une initiative de quelques chercheurs qui voulaient s'investir dans cette année internationale de la chimie. Et on a levé des fonds au sein du CEA pour avoir ça ! (...) Il n'y a pas de stratégie globale du CEA, et on peut parfois le regretter. (...) C'est plutôt des initiatives personnelles de chercheurs qui veulent communiquer. (...) C'est un engagement personnel, mais pas forcément bénévole, car ça fait partie de notre mission. (...) Au départ, c'est vraiment un laboratoire de l'INAC et après ils ont motivés tout le monde. Après les directions ont plus ou moins soutenus en finançant les panneaux, deux/ trois éléments comme ça.⁵⁰¹

Enfin, de multiples affiches, disséminées au gré de ces multiples espaces thématiques, montrent un nouvel axe de communication spécifique à ce dispositif, celui du recrutement en ressources humaines, notamment par le développement de la parité hommes / femmes dans les carrières scientifiques. Dans cette perspective, nous relevons ainsi deux affiches. La première annonce la tenue d'un événement, intitulé « Les métiers scientifiques ont-ils un sexe? », à l'amphithéâtre Minatec GIANT en présence de Claudie Haigneré, ex-ministre de la recherche, et la seconde promeut l'Association pour la parité dans les métiers scientifiques et techniques, en partenariat avec la ville de Grenoble, le CNRS et l'Association Femmes & Sciences.

b) La documentation mise à disposition des publics sur le stand du CEA

Une dizaine de documents papiers étaient ainsi mis à disposition du public en libre-service sur

501 Extrait d'une discussion tenue sur le stand du CEA à l'occasion de la Fête de la Science 2011. À partir d'un enregistrement non-retranscrit.

différentes tables. Ceux-ci prennent différentes formes : du simple feuillet d'information A4 en impression numérique, en passant par un dépliant A4 pli portefeuille en impression quadrichromique, jusqu'à des supports reprenant les standards et formats des publications de la presse magazine. Les titres des publications apparaissent particulièrement évocateurs des axes de communication stratégique retenus et sont nettement orientés sur le recrutement de nouveaux chercheurs, la mise en avant des métiers et la promotion des carrières scientifiques et techniques au CEA, ou encore le développement de la parité des sexes dans ces métiers. Ainsi, les diverses publications s'intitulent « Imagine ton futur », « Imagine ton métier... avec le CEA », « Imagine ton futur... avec le CEA ». La majeure partie de ces documents est directement éditée par le CEA, et nous relevons parmi celles-ci par exemple un document « Le CEA en Bref », présentant succinctement l'institution de recherche avec force chiffres clés économiques et institutionnels (nombre d'unités mixtes de recherche, nombre d'entreprises créées dans le secteur des « hautes technologies », nombre « de brevets prioritaires faisant l'objet de licences d'exploitation ou d'accords », budget annuel, effectifs, un historique avec les dates importantes, etc.), et une présentation de « grands domaines de recherche » (« énergie », « défense et sécurité », « technologies pour l'information et la santé », « recherche fondamentale »). Ce document présente également un encadré produisant une information axée sur la formation, intitulé « Le CEA et la formation » :

Créé en 1956 et rattaché au CEA, l'INSTN (Institut national des sciences et des techniques nucléaires) a pour missions principales l'organisation d'un cours d'ingénieur en génie atomique et celle d'enseignements supérieurs. Il est également chargé de coordonner l'ensemble des actions menées au CEA dans le domaine de la formation pour la recherche. Enfin, il développe des sessions de formation continue aux plans national et international.⁵⁰²

Un autre document au format presse magazine, intitulé « Imagine ton futur » et cosigné par une apposition des logos du CEA et du CEA jeunes, produit de multiples articles présentant certaines activités scientifiques et leurs métiers associés. Plusieurs points peuvent être mentionnés. Premièrement, cette publication semble s'attacher à produire des portraits individuels de chercheurs, en les nommant le plus souvent par leur prénom. Ainsi, dès la couverture nous relevons en annonce de certains articles, et sous la photographie de chercheurs du CEA : « Olivier. Enquête sur le climat », « Patrick. L'avenir du nucléaire », ou encore « Maria-Joao. Chapeau, le cerveau ! ». Ainsi, la publication semble tenter d'associer à des travaux scientifiques spécifiques des personnalités, favorisant l'exposition des sciences dans une perspective humaine et de proximité relationnelle. Dans le cas de l'article « Chapeau, le cerveau ! », nous observons un article présentant les travaux

502 « Le CEA, en bref », p. 1. Cf annexe numéro 43.

spécifiques aux neurosciences. Le chapitre « Quand l'imagerie médicale fait avancer la recherche » expose, dans le même temps ce procédé technique tout en dressant le portrait individuel d'une chercheuse :

Maria-Joao Santiago-Ribeiro est médecin nucléaire. Son parcours est étonnant : À la fin de ses 12 ans de médecine au Portugal, par curiosité, elle répond à une annonce recrutant des biophysiciens. Elle est prise. Elle devient ensuite maître de conférences, puis fait une formation en France, au CEA, qui se transforme en un job ! Dix ans plus tard la voilà « *pro* » en TEP sur la connaissance de maladies telles que l'épilepsie, la mise au point de nouveaux diagnostics, l'évaluation de médicaments et le suivi de patients. Maria procède à de nombreux examens cliniques demandés par les médecins ou les hôpitaux.⁵⁰³

Nous relevons, joints à cet article, trois encadrés : un premier présente les termes techniques, un second « les métiers associés » aux travaux de recherches brièvement exposés (« ingénieur radiochimiste », « infirmiers », « médecins (neuroradiologues) », etc.), tandis qu'un troisième présente le CEA sous les perspectives d'une « innovation » socialement favorable, du développement économique et de la création d'emploi :

Pour rappel le CEA c'est : Un acteur majeur en matière de recherche, de développement et d'innovation. Le CEA intervient dans trois grands domaines : l'énergie, les technologies pour l'information et la santé, et la Défense. Près de 15 000 techniciens, ingénieurs, chercheurs y travaillent pour inventer, décoder et améliorer ton futur. Il dépose également des milliers de brevets et de logiciels dans le secteur des hautes technologies.⁵⁰⁴

Par ailleurs, nous trouvons aussi dans cette publication un article présentant quatre portraits de femmes chercheuses au CEA, intitulé « Comme elles assurent » :

Elles sont technicienne de laboratoire en environnement, télémanipulatrice, ingénieur radioprotection ou étudiante en 3e année de thèse sur les matériaux nucléaires. Quatre femmes racontent leur parcours, leur métier au quotidien.⁵⁰⁵

Ainsi, les contenus des articles de la publication « Imagine ton futur » semblent moins axés sur un discours à proprement parler « de science », présentant des techniques, méthodologies ou résultats scientifiques, que sur une forme de promotion et de communication institutionnelle, mettant en lumière des profils individuels de chercheurs et valorisant leur carrière. Ce faisant, les recherches sont toujours présentées sous un angle socialement favorable plaçant un net accent sur les développements

503 Publication CEA « Imagine ton futur », p. 6 – 7. Annexe 44.

504 Ibid.

505 Publication CEA « Imagine ton futur », p. 14 – 15. Annexe 44.

techniques, tandis que leurs thématiques de recherche exposées concernent souvent des controverses faisant souvent l'objet de débats publics en cours. Pour autant, de tels débats ne sont jamais mentionnés.

Notons que si de nombreuses publications mises à disposition sur le stand sont éditées directement par le CEA, il y a également des publications éditées par certains partenaires dans la politique de recrutement de ce laboratoire : l'Association pour la parité dans les métiers scientifiques et techniques, l'Association femmes & sciences, la Mission pour la place des femmes au CNRS et l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) de Grenoble. Enfin, nous observons également dans les espaces de mise à disposition de ces documents les actes du colloque grenoblois de 2008 portant sur la parité des sexes dans les carrières scientifiques et techniques. Et finalement, derrière les discours dominants de « transmission de la connaissance » et de « développement de l'esprit critique », voire de « dialogue avec les citoyens » proposé par les acteurs de la représentation politique à l'endroit du dispositif de la Fête de la Science, se déploie à l'inverse un dispositif produisant une communication stratégique plutôt univoque, sous-tendue par les axes spécifiques à la communication promotionnelle, à la communication institutionnelle et à la communication de recrutement, et comportant une prise de position directement politique concernant les développements à venir du territoire grenoblois et de son économie.

5.3) Les valeurs culturelles des praticiens de la Fête de la Science

Alors que, comme nous venons de le voir, les dispositifs des porteurs de projets oscillent, à des degrés divers, entre d'une part une posture pédagogique, et d'autre part les enjeux de la communication institutionnelle, les valeurs culturelles portées par les acteurs de la recherche praticiens, pris au niveau individuel, diffèrent sensiblement. Globalement, les engagements individuels dans le dispositif de la Fête de la Science reposent sur des sensibilités spécifiques, plus ou moins détachées des enjeux institutionnels.

5.3.1) Les objectifs des praticiens de l'animation culturelle scientifique

Pour réaliser la collecte des discours liés aux attentes et intérêts des acteurs de la recherche engagés dans les pratiques de l'animation culturelle scientifique, nous avons opéré selon la même méthode que pour le dispositif Visions Croisées. Nous avons dans ce sens distingué entre des questions appelant à des réponses spontanées, avant de les préciser par le recours à des questions proposant des items assistés. Nous observons ainsi à ce niveau une grande diversité d'intérêts déclarés. Nous relevons ainsi, en premier lieu, un discours marquant une volonté d'ouverture de la recherche au « grand public », par la justification de l'allocation des crédits de la recherche publique, le recrutement des futurs acteurs scientifiques, mais également la volonté de descendre d'une supposée « tour d'ivoire ». De plus, notons que les déclaratifs suivants mettent fortement en avant les éléments linguistiques et les valeurs culturelles liés à la vulgarisation, au travers de la mobilisation des termes récurrents « grand public », « vulgarisation », « sensibiliser », etc., et font fi, semble-t-il, des spécificités théoriques du modèle de l'animation culturelle scientifique liées au contexte historique à partir duquel celui-ci a émergé. Ainsi, à la question : « Pour quelles raisons participez-vous à la Fête de la Science ? » :

[E02FDS] : Parce que c'est une possibilité offerte aux chercheurs de présenter leurs travaux au grand public ! Donc moi, ça m'intéresse quand même de montrer aux gens à quoi ça sert, où va l'argent de leurs impôts ! D'une part en plus parce que c'est un exercice intéressant de montrer, d'avoir une idée d'ensemble de l'intérêt de ces recherches, à quoi ça sert et pour qui on travaille. Donc voilà c'est tout l'intérêt. Donc vulgarisation et vision globale de ce que l'on fait ! (...) Et bien les objectifs que l'on se fixe, c'est de montrer aux gens que... C'est très large ! C'est de montrer aux gens nos travaux, ça peut être à plus long terme de montrer aux étudiants, aux futurs étudiants, les possibles futurs chercheurs scientifiques, les domaines possibles de recherche qui existent et qu'on est toujours à la

recherche de gens qui veulent participer à ces études. Donc de recruter des étudiants à plus ou moins long terme !⁵⁰⁶

À l'occasion de la déclaration suivante, assez proche de la précédente, nous observons néanmoins l'apparition d'un doute envers les laboratoires produisant des travaux de recherche qui s'inscrivent dans les thématiques controversées de la recherche :

[E06FDS] : [Les objectifs, c'est de] Montrer un autre regard, « un autre regard sur la Terre » était le nom de notre stand. Un autre regard sur la géographie. Faire passer plusieurs messages : sensibiliser les plus jeunes au repérage sur une carte de manière ludique, montrer comment la géographie peut être moderne, faire changer en fait la population, le public, leur faire changer de regard sur la géographie. Montrer aussi une certaine ouverture vers le grand public, car il me semble qu'à partir du moment où on est présent sur ce type de stand, c'est aussi parce qu'au départ on est relativement ouvert. Il n'y a pas de soucis de transparence, par rapport à d'autres labos, par exemple un labo de nucléaire ou autre. Chez nous ce n'est pas un problème ! Montrer également des formes variées de nos travaux ! Montrer toute la palette des recherches que l'on peut faire en géographie ! Et aussi que les enfants s'amuse, sinon on aurait fait que des choses pour le grand public, mais adulte.⁵⁰⁷

Dans une large mesure, les réponses faites par les acteurs de la recherche reprennent les multiples objectifs officiellement annoncés par les organisateurs et médiateurs de la Fête de la Science, selon un lien d'adéquation plus prononcé qu'à l'occasion des discours produits et collectés dans le cadre de l'étude du dispositif Visions Croisées. À ce titre, notons que les praticiens de la Fête de la Science font l'objet d'un encadrement formalisé, notamment au travers des multiples réunions préparatoires nécessitant la constitution de dossiers et de rapports, commission de validation validant le respect de consignes strictes et formalisées comportant des critères de scientificité définis, etc. Tandis que pour le dispositif Visions Croisées, les échanges structurels se réalisaient principalement dans la circulation des textes entre leurs auteurs respectifs et le comité de rédaction selon des consignes prédéfinies et portant sur la forme plus que sur le fond, les auteurs réalisaient cependant la plus importante part du travail de manière solitaire lors de la rédaction de l'article. À l'inverse, le dispositif de la Fête de la Science demande quant à lui des échanges plus complexes et institutionnalisés, portant autant sur la forme que sur le fond, et dont les multiples procédures formelles laissent envisager un rapport d'intégration nettement plus contrôlé dans les rapports construits entre les individus praticiens et le dispositif.

[E01FDS] : Alors les objectifs, ils sont plusieurs en fonction des publics auxquels on s'adresse ! Il y a une information... Je dirais que pour le grand public, le public un peu adulte, etc., il y a une information générale, et on

506 Extrait d'entretien [E02FDS].

507 Extrait d'entretien [E06FDS].

essaye de sensibiliser des gens, qu'ils soient à la fois plutôt intéressés par la théorie, par les idées, ou par « comment ça marche » ou par « qui fait » et « combien ça coûte ». On a essayé de s'intéresser vraiment aux trois aspects : scientifique, technologique et humain ! Après, il y a auprès du jeune public, c'est un petit peu, via ces questions-là, mais présentées de façon... Alors après il y a des ateliers scolaires, etc... mais de leur donner envie de faire partie de tel projet plus tard ! C'est un peu dans le cadre de remotiver les jeunes à la science ! C'est un projet qui est vraiment à même de susciter l'enthousiasme ! Il a tout pour, alors après on essaye de surfer dessus ! Avec une formation scientifique on peut faire plein de choses, il y a des tas de métiers très variés ! Et qu'aussi on a pas besoin d'être un grand théoricien pour jouer un rôle vraiment important, même dans une manip' qui explore les premiers instants de l'univers et qu'il faut de très nombreuses compétences, scientifiques et techniques. Et pour les jeunes c'est vraiment ça, essayer de leur donner envie !⁵⁰⁸

Ainsi, les activités d'animation culturelle scientifique sont fréquemment et spécifiquement orientées vers le public des scolaires. De sorte qu'à un goût prononcé par de nombreux chercheurs engagés sur la Fête de la Science pour le contact avec les jeunes publics, viennent alors correspondre les objectifs de la communication institutionnelle afin de favoriser un recrutement dans la perspective de renouveler les effectifs étudiants dans les formations disciplinaires et les effectifs professionnels dans les institutions de la recherche.

[E21FDS] : Mes objectifs ? Ce qu'on se disait avec ma collègue au bureau, c'est qu'on trouve ça sympa d'essayer d'attirer les enfants, parce que généralement on va dire qu'on va essayer de s'adresser plus à des enfants ! Et d'essayer de les attirer et de leur donner goût aux sciences ! Et comme actuellement il y a une désaffection des filières scientifiques, on aimerait avoir... Alors c'est vraiment des objectifs à long terme parce que les enfants qu'on a rencontrés, ils ont 10-12 ans, donc... (rires) Je suis pas sûre qu'il ont une vue très claire de ce qu'ils veulent faire plus tard ! Mais voilà, si jamais on peut les attirer ou au moins les faire se poser des questions au moment où ils choisiront leur futur métier, ou au moins les futures études qu'ils ont envie de suivre, peut être qu'ils penseront à ça ! Voilà pour attirer, pour rendre attrayante notre discipline !⁵⁰⁹

Nous relevons également la volonté lors de l'extrait d'entretien suivant, manifestée par un chargé de communication travaillant pour un grand laboratoire grenoblois, de faire coïncider à des objectifs de notoriété externe d'autres objectifs liés, quant à eux, à une notoriété interne à la « communauté scientifique ». La participation à la Fête de la Science permet ainsi également de se faire connaître par d'autres organismes de recherche, de constituer des réseaux professionnels permettant potentiellement de développer des projets de recherche communs et de « fédérer les savoirs » :

[E23FDS] : [Les objectifs] C'est principalement faire connaître ce que l'on fait, à la fois pour que le grand public

508 Extrait d'entretien [E01FDS].

509 Extrait d'entretien [E21FDS].

sache que le [nom du laboratoire] existe, car il arrive que les gens rencontrent des problèmes dans leur vie de tous les jours et qu'on peut les aider à résoudre éventuellement, ou qu'on peut prendre en compte dans les sujets traités dans les années qui viennent. Savoir qu'il y a des gens qui ont des problèmes en écologie quelconques, chez eux... Pour ça, il faut qu'ils sachent que l'on existe ! Et puis se faire connaître en fait ! Et puis, plus on est connu, plus on peut avoir de relations avec d'autres organismes et éventuellement mettre en commun nos moyens ! Si on est pas connu, si personne ne sait ce qu'est le [nom du laboratoire], chacun va faire les trucs dans son coin, alors que c'est bien mieux de fédérer les savoirs !⁵¹⁰

Nous observons également parmi les objectifs liés à cette forme de pratique communicationnelle la volonté de s'acquitter d'un devoir professionnel, comme nous avons pu le mentionner précédemment. Et nous relevons, à l'instar des discours liés aux pratiques de vulgarisation, l'idée que cette conscience professionnelle se réalise à partir d'une interprétation personnelle des devoirs statutaires de l'enseignant chercheur :

[E12FDS] : Je considère que ça fait partie de mon métier d'aller voir les élèves et de parler de ce que l'on fait ! C'est plus quelque part par devoir : il faut sortir de notre monde et parler de nous, ça fait du bien. Si on veut que les gens comprennent un peu notre métier, et bien il faut leur en parler !⁵¹¹

Enfin, nous observons, parmi l'ensemble des entretiens liés au dispositif de la Fête de la Science, un unique cas d'engagement en animation culturelle scientifique reposant, selon les résultats produits et collectés en entretien, sur la critique des systèmes d'enseignement fondés sur une posture magistrale. Cette critique est ici nettement prévalente au cours de l'entretien, et en de nombreux points assimilable à celle identifiée dans notre chapitre relatif à l'apparition de ce modèle sur le plan théorique. De fait, cet interviewé présente un profil spécifique par rapport aux autres acteurs individuels interviewés. En effet, [E27FDS,CIES], physicien et chimiste, ex-directeur de recherche dans un laboratoire grenoblois de grande envergure, proche de la retraite à l'époque où cet entretien a été effectué, a su en négociant avec son institution de rattachement, redéfinir ses missions professionnelles en les orientant vers les pratiques de l'animation culturelle scientifique. Cet interviewé présente un profil atypique dans le sens où, tout en travaillant à plein temps pour ce grand laboratoire, il pratique de multiples dispositifs, au contact de nombreuses associations : La Main à la Pâte, Les Petits Débrouillards, L'association de zététique grenobloise, etc. et dont les actions sont nettement sous-tendues par un discours lié aux représentations spécifiques des sciences populaires et des mouvements de l'éducation populaire. Or, nous relevons ainsi, au travers des types de missions abordées par ces structures et par leurs objectifs, certains des éléments de la critique du modèle de l'enseignement magistral de science. Dans ce sens,

510 Extrait d'entretien [E23FDS].

511 Extrait d'entretien [E12FDS].

cet engagement correspond bien plutôt à une mise en expérimentation de procédures par les publics apprenants eux-mêmes :

[E27FDS,CIES] : Alors le but recherché... Je vais certainement te surprendre, mais c'est pas pour qu'ils apprennent quelque chose. C'est pour ça que ce ne sont pas des cours, parce que les cours, logiquement, les gens ont appris quelque chose. Mon but c'est pas ça. Mon but, c'est de faire découvrir et de faire aimer, et de reproduire. (...) Et pour que les gens fassent des choses et qu'ils réussissent dedans, il faut aimer les choses ! Or, faire aimer, et bien tu t'aperçois que les programmes et nombre de profs, je vais être dur avec nombre de profs ! Tu vois les programmes, ils sont chiants. Et il y a des profs, ils sont pires que chiants ! Donc il y a des gamins dégoûtés par ce truc-là, je le comprends. Alors moi j'essaye d'inverser le truc. Qu'ils sortent des trucs savants, moi j'en ai rien à foutre, c'est pas le problème. Le problème c'est qu'ils se disent : « ah ouais, c'est quand même pas mal ce truc là, j'aurais envie d'en refaire ! ». Donc je donne des recettes et je dis « bien maintenant vous allez rechercher des trucs par vous-mêmes, des explications vous allez en trouver à droite et à gauche ». Je leur donne des codes de décryptage, comment décrypter tel truc... Je donne des clefs de conversion et voilà ! Voilà un peu mon objectif. (...) J'interviens pas en terminale, parce qu'il y a le bac, et je dirais que par rapport à un bachotage moyen, je suis hors sujet. Si tu l'avais pas compris, je suis pas dans les programmes, et c'est pas ce que je vais lui montrer et ce que je vais lui apprendre des sciences au potache moyen qui va l'aider à répondre aux problèmes et aux questions de cours qu'on va lui poser au bac. Je le regrette mais c'est comme ça ! Le bac, faut en être conscient, c'est un truc de bachotage. Si tu apprends des trucs par cœur et que tu le dérites de manière conne, c'est suffisant pour avoir le bac ! C'est horrible ce que je dis, mais c'est une triste réalité ! Et ça s'inscrit dans un truc beaucoup plus large, c'est-à-dire que les sciences sont là pour sélectionner les gens, ça n'a qu'un but de sélection, comme autrefois c'était le latin.⁵¹²

Ainsi, cette personne se positionne au travers d'un enseignement de la méthode et de l'esprit critique (l'objectif premier annoncé par l'association de zététique), et comportant une volonté forte de mise en expérience par les étudiants des sciences. Et nous pouvons souligner au cours de l'extrait d'entretien suivant une forte adéquation avec les discours liés aux mouvements de l'éducation populaire, dans la construction et l'expérimentation des sciences dans leurs aspects quotidiens, et dont, à l'instar des propositions d'Auguste Comte à la fin de sa vie, les chiffres et les équations constitueraient une dérive et un frein à leur apprentissage.

[E27FDS,CIES] : Alors l'esprit critique... Parce que je suis aussi zététicien en fait ! (...) Je suis un des fondateurs de la zététique. Et la zététique, il faudrait que l'on développe l'esprit critique, qui est très très important ! Même sans être spécialiste et avoir des connaissances, l'esprit critique ça fait beaucoup de bien, ne pas être comme un mouton qui absorbe tout ça. Et je dirais que l'enseignement, ça évolue, je vais pas être aussi négatif qu'on pourrait le croire, mais ça évolue vachement lentement ! (...) Moi ce que je voudrais c'est que l'on apprenne véritablement la démarche scientifique et l'esprit critique. Et mine de rien, tu as pas besoin d'équations ou de concepts profonds pour justement enseigner cette rigueur de raisonnement. Donc ça évolue, mais lentement, il y a encore beaucoup de

512 Extrait d'entretien [E27FDS,CIES].

travail à faire.⁵¹³

En fait, nous observons toujours, malgré les particularités de ce praticien, la conception d'un monde social découpé en fonction de la proximité supposée des acteurs à l'expérience scientifique. Or, selon ces conceptions, les acteurs externes, dont feraient ici partie les enseignants du secondaire, sont présentés comme des intermédiaires intervenant le long d'une chaîne de processus de « transmission des savoirs », et dont il conviendrait de contrôler des phénomènes entropiques dénaturant les énoncés et méthodes scientifiques :

[E27FDS,CIES] : C'est ça qu'il faut voir, c'est ça le drame d'un enseignant ! Un enseignant il ne fait pas de recherche, c'est-à-dire qu'il ne pratique pas l'enseignement scientifique qu'il a eu ! À ma différence de chercheur. Le mec, il fait ses études, et puis une fois qu'il a fait ses études, il recrache ce qu'il a appris dans le format qu'on lui a dit. (...) Et puis tu vois, le monde de la recherche qui met le pied dans l'enseignement, c'est bien ! Dans la mesure où ils arrivent à trouver les mots ! Parce qu'on remet en cause la science ! (...) Et c'est pour ça, la pratique de la recherche est un outil phénoménal pour enseigner après ! Je dis phénoménal pour qui sait bien l'utiliser ! Les jeunes souffrent toujours de ce truc-là ! Ils absorbent et ils restituent, mais ils ne sont plus aptes à se remettre en cause ! (...) D'où esprit critique, d'où rigueur, d'où démarche scientifique ! Pour moi c'est le fer de lance : faire passer la démarche scientifique !⁵¹⁴

Comme nous pouvons le voir, ce discours s'inscrit assez nettement dans la filiation théorique de l'animation culturelle scientifique, et notamment dans celle des mouvements de l'éducation populaire impliqués dans les thématiques scientifiques. Cependant, notons que celui-ci fait au niveau de l'ensemble de nos entretiens figure d'exception, et qu'il constitue la seule trace visible dans notre corpus de références directes à cette posture spécifique au sein de l'ensemble des formes d'engagement en animation culturelle scientifique. Ceci peut probablement s'expliquer par le fait que cet interviewé, de par son expérience de long terme au sein des institutions de recherche, a connu et s'est engagé au sein de ces mouvements assez spécifiques à une époque. Alors que d'un autre côté, les autres acteurs praticiens interviewés sont plutôt constitués de jeunes chercheurs, ayant été moins directement en relation avec cette culture de l'enseignement spécifique. Cette exception témoigne d'une certaine distance entre la majorité des praticiens actuels de la Fête de la Science avec ceux des mouvements sociaux initialement porteurs du modèle de l'animation culturelle scientifique.

513 Extrait d'entretien [E27FDS,CIES].

514 Extrait d'entretien [E27FDS,CIES].

5.3.2) Les valeurs et savoirs des notions d'information et de communication

Les résultats produits lors des entretiens avec les praticiens de la Fête de la Science ne divergent pas radicalement des résultats d'entretiens effectués avec les praticiens de Visions Croisées. Au niveau de l'observation de la hiérarchisation des formes de communication opérées par les interviewés, la comparaison demeure cependant difficile entre les métadiscours des praticiens de l'animation culturelle scientifique et ceux des praticiens de la vulgarisation, pour deux raisons directement liées aux procédures méthodologiques que nous avons dû modifier sensiblement au gré de la construction de notre corpus. En effet, premièrement, nombre des entretiens réalisés dans cette deuxième série spécifique à la Fête de la Science ont été effectués la plupart du temps quelques semaines avant ceux relatifs aux praticiens de Visions Croisées. Et, entre-temps, nous avons sensiblement modifié notre grille d'entretien. Ainsi, si dans un premier temps nous posions pour question « Quelles sont vos pratiques de communication en tant que chercheur avec le public ? » ou avec des « acteurs externes à la science », ce n'est que par la suite que nous avons intégré une méthode permettant justement de repérer cette hiérarchisation en posant une question plus distanciée : « Quelles sont vos pratiques de communication en tant que chercheur ? », et qui de cette manière permettait une approche plus globale en observant un positionnement individuel au sein de ces typologies externes et internes. Ensuite, deuxièmement, nos protocoles de prise de rendez-vous avec les interviewés ont eux-mêmes été modifiés au cours de la constitution de ce corpus, pour également développer une méthode permettant de visualiser ces formes de hiérarchisation. Ainsi, à l'occasion des premières prises de rendez-vous effectuées, nous déclarions directement au futur interviewé nous intéresser à ses pratiques à la Fête de la Science. Par conséquent, pour ces deux raisons, seuls quelques entretiens plus tardifs liés à la série portant sur les praticiens de l'animation culturelle scientifique pourront être exploités.

Une fois cette précision effectuée, nous avons cependant pu, à l'instar des discours des praticiens du dispositif Visions Croisées, observer en quelques cas une hiérarchisation prononcée des formes de la communication des acteurs de sciences, en commençant avec des formes de communication de pair à pair, pour finalement terminer avec celles dirigées vers les publics externes à l'activité scientifique, alors présentées comme moins formellement importantes sur le plan socioprofessionnel.

[E29FDS] : Notre principal moyen de communication, ça consiste à écrire des articles, en anglais, dans des grandes revues spécialisées internationales, en grande majorité des revues de physique. L'autre support, aussi important, ce sont les conférences et les séminaires : présenter notre travail devant les collègues, devant notre communauté. C'est la base de notre métier. À côté de ça, la vulgarisation, qui s'adresse plutôt au grand public, c'est un plus – c'est pas

nécessaire à notre carrière, contrairement à la publication, à la communication envers nos pairs et nos collègues. En particulier, l'organisation d'un stand à la « Fête de la Science », ça a été un moyen d'atteindre le grand public pour nous.⁵¹⁵

Nous notons à l'occasion de cet extrait d'entretien une certaine confusion portant sur le terme vulgarisation, et qui se retrouve très nettement dans l'immense majorité de nos autres entretiens. En effet, cette notion est de toute évidence employée de manière indifférenciée pour désigner aussi des pratiques que nous avons initialement regroupées sous le modèle de l'animation culturelle scientifique. Ce qui de notre point de vue relève d'une confusion, si l'on se réfère à notre grille de lecture théorique, nous amène à deux constats. Premièrement, nous observons une faible conceptualisation théorique des acteurs de la recherche de la notion de vulgarisation, ou du moins une définition prêtée à ce terme qui tend à recouvrir indistinctement l'ensemble des engagements des acteurs scientifiques vers un extérieur communautaire observés dans l'espace public. Cette indétermination langagière témoigne probablement d'un faible niveau de savoir portant sur l'histoire du développement des dispositifs de régulation des rapports dans le complexe sciences sociétés et de leurs enjeux communicationnels. Du point de vue du monde vécu social d'une grande majorité des acteurs praticiens, tout ce qui ne relève pas de la communication de pair à pair est « vulgarisation ». Et deuxièmement, malgré l'expression individuelle fréquente de certaines critiques portées par les acteurs scientifiques, notamment sur l'univocité du dispositif de la Fête de la Science et sur un déficit perçu de dialogue ou d'échange avec les publics, comme nous allons le voir ci-après, les modèles divergents, leurs postulats, théories et enjeux, semblent souffrir d'un déficit terminologique observable chez les praticiens.

À l'instar de ce que nous écrivions lors de notre chapitre étudiant les engagements communicationnels dans la revue de vulgarisation *Visions Croisées*, les métadiscours des porteurs de projets et animateurs de la Fête de la Science reposent très majoritairement, de même, sur la conception exclusive du public selon le modèle d'un public *understanding of science*, spécifique aux acteurs de science et de leur environnement social. Nous retrouvons le découpage spécifique de telles conceptions selon le monde social spécifique des enseignants chercheurs. Ainsi, les conditions d'une « bonne communication » sont encore une fois et avant tout guidées par la conception d'une nécessaire adaptation des contenus de l'information scientifique aux niveaux de culture scientifique, présumés des récepteurs, et le plus souvent réduite à la simple mesure des niveaux d'études, soit ce que nous avons pu identifier comme une activité de traduction. Dans ce sens, le modèle idéal typique de la communication, du point de vue des acteurs scientifiques, se réduit bien souvent à l'aune d'un simple

515 Extrait d'entretien [E29FDS].

processus informationnel avec les publics, c'est-à-dire à la mise en pratique d'une perspective diffusionniste.

Ainsi, selon cet entretien, par exemple, un idéal communicationnel pour la publicisation des sciences avec les publics se situerait dans la multiplication des supports en vue d'élargir la couverture de ses messages à l'ensemble de « la société » unidimensionnellement perçue. Dans le même temps, les déclarations suivantes présentent toujours une conception de la société découpée selon la distinction spécifique et supposée des niveaux de culture et de la proximité du sujet à l'expérimentation scientifique :

[E01FDS] : [Les conditions idéales de communication] Je crois qu'il n'y en a pas une, mais il y en a plein ! Selon l'âge du public, selon aussi son niveau, parce que c'est très variable ! On voit notamment dans les expositions, il y a beaucoup d'anciens chercheurs, d'anciens ingénieurs qui cherchent des choses vraiment pointues ! Il y a des gens qui viennent de façon vraiment très candide, qui savent pas du tout ! Donc je pense pas qu'il y ait une situation, je pense qu'il faut multiplier les médias ! Il y a de très bons journaux, de très bons articles ! Le web est évidemment incontournable ! On touche potentiellement des millions de gens, potentiellement ! (...) Et après les expositions, c'est très bien aussi ! C'est vrai que ça ne va toucher que quelques milliers de gens dans un espace géographique précis, mais les gens ont la possibilité d'y passer une heure voire plus ! Ils peuvent voir plein d'aspects, c'est ludique, c'est interactif ! On essaye de rendre la chose la plus ludique possible ! Et puis quand il y a des structures, comme la Fête de la Science, il y a des ateliers scolaires ! Donc il n'y a pas un moyen, je pense qu'il faut plusieurs moyens pour différents âges, pour différents niveaux, différentes attentes !⁵¹⁶

Nous pouvons dégager de ces entretiens certains critères liés aux conditions idéalement perçues par les acteurs scientifiques engagés dans le dispositif de la Fête de la Science de la communication et de ses phénomènes. Outre le découpage de « la société » conçue dans son ensemble suivant les niveaux d'étude, nous observons, dans l'extrait d'entretien qui suit, la description d'un idéal de la communication scientifique opérée selon les critères d'« adaptation » et d'« attractivité » des contenus aux publics et à leur langage et vie quotidienne. Or, ces deux critères sont directement reliés à ceux figurant parmi les critères d'éligibilité des projets d'animation culturelle scientifique par la commission d'évaluation.

[E12FDS] : [Les conditions d'une bonne communication, c'est] Un discours adapté à son public, donc connaître son public et savoir ce qu'il attend ! Et après le rendre attractif ! Nous à notre niveau en science, on est très ciblé dans notre activité ! Et là, il faut élargir la thématique et aller chercher des exemples de la vie de tous les jours pour aller un peu interpeller les gens ! Donc ça, ça rejoint un peu le travail d'enseignant où quand on enseigne une thématique,

516 Extrait d'entretien [E01FDS].

on a aussi ce travail à faire ! Mais là c'est encore à une couche supérieure ! Quand on s'adresse à des gens qui ne sont pas des scientifiques, pour nous les lycéens ou en seconde, c'est comme si ils n'avaient pratiquement pas fait de physique ! Donc faire bien attention au vocabulaire qu'on utilise, c'est pas toujours évident !⁵¹⁷

Nous relevons également la conception d'un idéal de la communication des sciences limitée aux conditions supposées de la réceptivité des publics des dispositifs. Et, selon l'extrait d'entretien suivant, les conditions de réceptivité seraient idéales lors de la Fête de la Science, notamment au travers des critères de « volontarisme », d'« intentionnalité » et de « sensibilité » envers les sciences. Cependant, pragmatiquement, notons que ces critères demeurent pour une large part critiquables et artificiels au vu des réalités organisationnelles observées à la Fête de la Science. En effet, d'un côté nous observons une « participation » contrainte chez les publics scolaires qui constituent une forte part numérique des publics présents. Et soulignons, d'un autre côté, la construction d'une « participation » également contrainte chez nombre des animateurs présents, au travers des engagements forts du CIES, des écoles doctorales ou de certaines institutions de financement régional de thèse dans ce dispositif⁵¹⁸.

[E06FDS] : Il me semble que les manifestations comme la Fête de la Science sont de bonnes conditions pour communiquer : elles s'adressent à un large public qui est volontaire, qui vient avec une certaine intention de savoir. C'est vrai que du coup on ne touche pas tout le monde, une certaine partie de la population y échappe, qui n'est pas sensible à ce type de manifestation. Mais ça permet de couvrir un public large, et c'est ce qui m'intéresse à mon sens : d'avoir des enfants, des adultes, des adolescents, c'est pas évident ! (...) Que le public vienne à notre rencontre, et que nous allions dans la rue pour aller à sa rencontre, les conditions sont rassemblées. Les conditions idéales, c'est de prévoir avec des étudiants et des enseignants, des applications qui couvrent l'ensemble du public, des applications ludiques. C'est large comme question. Après il y a aussi les conditions de soutien matériel, moral et humain de la part de nos directions, mais il y a également les institutions, universités et CNRS, qui pourraient prendre mieux en compte ce type de manifestations. C'est aussi une manière de faire en sorte qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions possibles !⁵¹⁹

Nous relevons également, en quelques cas, un idéal-type de la communication fondé sur une conception singulière du débat avec le public, et qui n'échappe pas à la hiérarchisation du monde social selon la proximité présumée de l'acteur à l'expérimentation scientifique. Dans l'exemple suivant, l'interviewé décrit en premier lieu un idéal communicationnel sous-tendu par les objectifs de la diffusion des savoirs scientifiques, avant de poursuivre en second lieu sur une nécessité perçue de

517 Extrait d'entretien [E12FDS].

518 Notons qu'à partir de notre propre expérience du doctorat, des enseignement du CIES, des écoles doctorales ou du Cluster 14 de la région Rhône-Alpes, il apparaît très difficile pour un doctorant, de surcroît allocataire régional, d'échapper à la pratique de la vulgarisation ou de l'animation culturelle scientifique, qui relève dans certains cas de l'obligation.

519 Extrait d'entretien [E06FDS].

s'intéresser aux interventions des récepteurs. Cependant, à l'image du modèle de la communication linéaire cybernétique, le niveau de participation envisagé pour les publics demeure conçu dans les limites d'un simple phénomène de feedback, c'est-à-dire ceux des retours des récepteurs en fonction de messages ou de discours déjà structurés et cadrés en amont par les acteurs scientifiques considérés dans leur position d'émetteurs. Nous en revenons ainsi aux limites conceptuelles critiquables et bien connues du modèle cybernétique, dans la hiérarchisation des rôles opérée selon une distinction fonctionnelle du monde social, sur la base de la présupposition d'un émetteur et d'un récepteur : les acteurs scientifiques interviennent en amont et disposent d'un rôle exclusif dans le cadrage des discours, les publics réagissent en aval et toujours en fonction des informations scientifiques préalablement transmises. Concrètement, le niveau de participation des publics, envisagé du point de vue de ces déclarations, se réduit à « poser des questions » à la suite d'un exposé « scientifique ».

[E02FDS] : Les conditions idéales ? Je pense qu'il y a plusieurs façons de prendre contact, enfin d'attirer... de toucher, voilà, le public ! Donc bon, la télé reste quand même un outil important avec des bons films documentaires style « C'est pas sorcier », « Archimède » ou des trucs comme ça ! Ce sont de bons outils pour contacter les gens ! (...) Par contre ça va dans un seul sens ! On voit, on met en place un documentaire ou un film et on vous montre ! Après ça peut envisager en retour avec des questions, des choses comme ça, des débats ! Les films débat, ça marche assez bien ! On a avec la Semaine du Cerveau, on a eu la projection d'un film sur un service de neurochirurgie de l'hôpital de Marseille ! Où il y avait « comment ça marchait » et après... « comment marchait le cerveau humain », et après le débat public était assez intéressant ! J'y ai pas participé, mais les retours avec les collègues ont été très positifs ! Ça c'est vraiment une méthode assez brutale, enfin assez efficace je pense : on place les gens dans un contexte scientifique par un film et après on discute sur une base commune et donc on peut... Donc c'est bien ! (...) Enfin il faut prendre garde à ce que cela n'aille que dans un seul sens, où les scientifiques diffusent leur idée à... sous forme de documentaires ou de choses comme ça ! Et puis même d'interviews ! Et puis tel que je vois ça, tel qu'actuellement c'est pratiqué sous la forme de films documentaires ou de films scientifiques, ça se passe comme ça ! Après pour que ce soit très bien, il faut qu'il y ait un retour potentiel du public qui pose des questions !⁵²⁰

Nous observons également dans nos entretiens un cas unique liant à un idéal communicationnel scientifique au critère d'une expérimentation. Celle-ci est perçue par cet interviewé comme une condition partagée : expérimentation par le chercheur, mais également par les publics de la Fête de la Science. Notons cependant que selon cet extrait d'entretien, l'interviewé remarque une limitation de ce critère lors des animations présentes telles que nous avons pu également les observer lors de l'étude des contenus d'animation culturelle scientifique du Village des Sciences.

[E29FDS] : [Les conditions idéales de communication] En tant qu'expérimentateur, on a la chance de pouvoir

520 Extrait d'entretien [E02FDS].

s'appuyer sur des démonstrations, essayer de communiquer en montrant les choses, en faisant participer des gens. Ça c'est propre à la physique et à la recherche en particulier. Pour moi, c'est par l'expérimentation qu'on aborde la recherche, donc la Fête de la Science me convenait bien pour ça, dans le sens où ça utilisait ce média, qui est la démonstration et l'expérimentation et par les gens eux-mêmes, d'une manière assez limitée mais quand même présente.⁵²¹

À l'instar des résultats de notre chapitre consacré à l'étude du dispositif de vulgarisation Visions Croisées, nous observons une forte tendance pour les acteurs scientifiques à concevoir les notions d'information et de communication réduites par la conception prévalente de la « transmission de savoirs ».

[E29FDS] : Mon but en organisant ce stand, c'est pas que les gens partent en sachant ce qu'est un fluide complexe. Ça, ça serait de l'information, dire « un fluide complexe, c'est ça ». La communication, c'est pour moi la démarche qu'on a au quotidien : on prend comme support une certaine information, mais pour faire passer quelque chose de plus général. Je sais pas si ça répond vraiment à votre question, mais c'est comme ça que je la comprends. Faire passer un message par rapport à notre démarche et à notre façon de faire, et partager un moment avec des gens. Après, qu'ils ne se souviennent pas d'une année sur l'autre de ce qu'on a raconté l'année d'avant, c'est pas très grave : ils auront gardé une impression.⁵²²

L'articulation entre les notions de communication et d'information réside ici, du point de vue de cet acteur de la recherche, dans la distinction opposant un phénomène relationnel contre un phénomène factuel :

[E12FDS] : Information et communication ? Enfin est-ce que je le fais ? Quand je prépare une conférence, non ! Après la différence que je mettrais... Communication ça peut être un flash sans trop expliquer quelque chose ! Information, c'est plus factuel ! Je dirais que communication c'est plus pour attirer les gens et après si on veut plus creuser derrière et planter le clou, je dirais, je verrais plus ça information !⁵²³

Et, dans le même sens, nous observons la même distinction de ces notions dans l'extrait d'entretien suivant. L'information se définirait au travers d'une dimension factuelle, c'est-à-dire en tant que phénomène de transmission d'un « sens objectif », tandis que la communication se définirait plutôt dans sa fonction relationnelle et phatique. Et selon l'extrait suivant, semble-t-il, la communication est associée aux connotations péjoratives de la publicité commerciale :

521 Extrait d'entretien [E29FDS].

522 Extrait d'entretien [E29FDS].

523 Extrait d'entretien [E12FDS].

[E21FDS] : Dans le terme information, je vois quelque chose de plus... heuuu... On informe les gens de façon plus factuelle, de plus... Voilà les choses sont comme elles sont ! Communication... Je trouve qu'il y a derrière le terme communication, bien qu'en science on l'utilise très, très souvent ! Mais on va dire au sens général ça me fait un petit peu penser à la publicité, et qu'on essaierait de tourner une communication pour essayer de plaire, d'attirer les gens, sans pour autant qu'on raconte ! Sans nécessairement qu'on raconte des choses fausses ! On peut raconter des choses vraies, mais avec un enrobage différent ! L'information pour moi c'est vraiment quelque chose de plus factuel ! Communication, on essaye, on communique, on donne des informations, mais peut-être avec une présentation, une manière de faire plus attractive !⁵²⁴

Lors de l'exemple ultérieur, l'interviewé différencie effectivement ces deux notions suivant une opposition située entre des phénomènes linéaires et des phénomènes bidirectionnels. Cependant, les formes d'interactivité présentes, au travers de « jeux » ou encore de projection de « films » restent, du point de vue de ces déclarations, toujours sous-tendues par les objectifs exclusifs liés à la « transmission de connaissance » et à un « faire apprendre ». Par conséquent, la relation est toujours conçue dans l'unique perspective de « transmettre un savoir » et fixée selon la conduite d'un rapport pédagogique.

[E01FDS] : Et bien « communication », il y a un peu plus l'idée d'expliquer ! Ça me semble plus interactif que l'information. C'est un peu personnel comme manière de voir les choses ! On parle plus de communication entre deux personnes ! C'est ça, c'est plus relationnel la communication. Tandis que l'information, c'est juste d'un côté une réception... C'est des faits qu'on énonce ! Il n'y a pas de retour ! Alors que la communication comprend de l'information ! C'est plus large ! Justement parce qu'elle a plus de médias, parce qu'il y a le retour et puis on peut faire de la communication via des jeux, où finalement on fait apprendre sans que les gens s'en rendent compte ! On peut proposer des jeux, un film où ils ne viendront pas forcément pour apprendre ou recevoir une information scientifique, sauf qu'ils vont passer un moment agréable à la recevoir !⁵²⁵

Ces quelques résultats témoignent des difficultés pour les acteurs de la recherche interviewés à conceptualiser les notions d'information et de communication en dehors de leurs acceptions fonctionnelles. Et pour le dire rapidement, l'information trouve à cet endroit une connotation « objective » et « neutre », alors que la communication demeure apparentée à la dimension relationnelle et « subjective », souvent selon la connotation, plutôt négativement perçue, d'un rapport de séduction. Ces extraits d'entretien semblent ainsi témoigner d'une posture conceptuelle ethnocentrée se légitimant au travers de la conception diffusionniste que les acteurs scientifiques ont de leurs propres fonctions dans les rapports au sein du complexe sciences sociétés.

524 Extrait d'entretien [E21FDS].

525 Extrait d'entretien [E01FDS].

5.3.3) Les valeurs politiques liées aux engagements de l'animation culturelle scientifique

De même que pour l'étude du dispositif Visions Croisées, nous nous sommes intéressés à la possibilité d'une intervention intentionnelle des praticiens de l'animation culturelle scientifique sur les champs politiques. Nous avons par conséquent directement abordé ce thème par la question : « Pensez-vous que la Fête de la Science ait une implication ou une signification sur le plan politique ? ». Nous avons collecté ici plusieurs réponses, variant de la reconnaissance d'une intervention pour le mieux indirecte sur le plan politique, à des réponses effectuées sur un mode nettement plus affirmatif. Dans ces derniers cas, la conception que se font les praticiens de leurs propres pratiques sur la Fête de la Science est sous-tendue par une nécessité perçue de justifier les financements publics de la recherche, auprès de publics conçus alors dans leurs fonctions de citoyens et de contribuables.

Nous observons également à cet endroit un unique cas de réponse négative. Cependant, elle prend une forme modérée, dans le sens où l'interviewé réduit la portée de la question à ses propres formes d'expérience vécue et à ses objectifs personnels, et n'entend nullement par conséquent généraliser cette expérience personnelle à l'ensemble du dispositif. Ainsi, cet extrait peut laisser lire en creux que, selon cet interviewé, la Fête de la Science peut effectivement être mise en lien avec des implications lisibles sur le plan politique, même si cette intervention ne compte pas parmi les intentions individuelles du chercheur :

[E12FDS] : [Une implication sur le plan politique] Je ne le vis pas comme ça, j'ai pas cette impression-là ! Mais c'est pas ce que j'attends non plus ! Moi, c'est plus d'aller toucher des gens, d'aller parler un peu de science, mais c'est pas d'infléchir des politiques... mon action n'est pas du tout dans ce sens-là ! Donc je ne le vis pas comme ça !⁵²⁶

Nous observons par ailleurs des déclaratifs, toujours très mesurés, quant à une potentielle lecture du dispositif Fête de la Science sur le plan politique, indiquant une possible intervention alors indirecte. À l'occasion du court extrait d'entretien figurant ci-après, s'il est fait directement appel à la tradition hellénique de la philosophie antique de la publicité pour expliquer une potentielle implication politique de la Fête de la Science, son auteur ajoute qu'il ne conçoit pas directement ce dispositif comme « politique dans le sens moderne ».

[E29FDS] : [Une implication sur le plan politique] Politique dans le sens liée à la société ? (...) Politique, oui un

526 Extrait d'entretien [E12FDS].

peu, dans le sens « ouvrir ce qu'on fait aux citoyens ». Mais ça va pas plus loin que ça, puisqu'on n'a pas d'enjeux liés à une dangerosité, à une éthique de la science... Politique... Dans ce sens-là, non. (...) Politique, dans le sens polis, la cité... Dans le sens où on fait partie des acteurs de la société, et on s'ouvre à la « société civile » entre guillemets, dans le sens très général de la racine grecque – si je ne me trompe pas. Pas politique dans le sens moderne.⁵²⁷

Le recours aux concepts liés à la tradition philosophique s'observe pareillement à l'occasion de l'extrait suivant. Pourtant, les explications qui suivent reviennent, presque mécaniquement, à une justification de cette potentielle implication politique par les nécessités perçues comme indispensables d'un « faire comprendre ». Et nous relevons encore une fois l'idée d'un cloisonnement de la recherche, d'une « tour d'ivoire ».

[E02FDS] : [Une implication sur le plan politique] Oui ! Politique au sens de vie de la cité, car on va rencontrer des gens de la cité, donc on va faire de la politique ! (...) Et bien dans le sens que quand on veut vulgariser, diffuser au grand public ce qu'on fabrique dans nos laboratoires un peu cloisonnés, et bien c'est une idée politique de dire « on montre aux gens que l'organisation universitaire française permet aussi de montrer ce qui est fait dans les labos ! » Pour moi l'université française, c'est de la politique ! Du moment que la population étudiante et scientifique est structurée, les liens entre l'université et le grand public est politique ! Disons qu'on pourrait très bien rester cloisonnés dans notre labo et se dire « après nous, le déluge ! » Mais aller voir des gens pour essayer de leur dire ce que l'on fait, pour essayer de comprendre, et puis que eux nous disent « Ah oui ! Vous faites ça ! Je pensais que ça sert à rien ! » ou alors « À quoi ça sert ce que vous faites ? » C'est toujours la première question qui revient quand on rencontre du grand public ! On essaye d'expliquer à quoi ça sert ce que l'on fait et aussi de nous poser des questions sur « à quoi ça sert ce que l'on fait ? » ! C'est une activité positive dans les deux sens !⁵²⁸

À ce titre, comme nous pouvons l'observer lors de l'exemple ci-dessous, le thème des nanotechnologies, sujet fort discuté sur le territoire grenoblois durant la période d'étude, est employé pour illustrer le rapport politique « indirect » des publics face à « la science » lors de la Fête de la Science. Et ici, comme en de multiples autres cas, ce rapport est envisagé sous l'unique perspective d'un rapport des publics réputés distants à « la connaissance », et entraînant fonctionnellement une posture irrationnelle de leur part. La rencontre des chercheurs sur ce dispositif permettrait de contrecarrer l'« incompréhension », la « peur » et finalement la « mystification » des technologies et des sciences par les publics.

[E21FDS] : [Une implication sur le plan politique] Je sais pas du tout ! Directement non ! Indirectement sûrement mais heuu... Je vois pas les liens ! Indirectement sûrement ! Puisque si on fait prendre conscience à un maximum de

527 Extrait d'entretien [E29FDS].

528 Extrait d'entretien [E02FDS].

monde des problèmes qu'on a dans nos recherches ou de la manière dont on fonctionne, peut-être que certaines idées passeront mieux, ou qu'elles seront plus acceptées, ou que les gens comprendront mieux effectivement notre métier. Et puis, je sais pas, mais quand des lois ou que le gouvernement veut modifier des choses, et bien peut-être que les gens qui sont venus à la Fête de la Science nous rencontrer ou discuter avec nous, et qui ne connaissaient pas d'enseignants chercheurs, se rendent plus facilement compte de notre métier et donc comprennent mieux nos préoccupations ! Donc oui ! Peut-être qu'à ce niveau-là ça a une influence ! (Silence) Si on pense aux nanotechnologies, mais je ne travaille pas dans ce domaine, mais c'est sûr que ça peut faire peur, en fonction de qui expose la situation, on va dire ! Et si les gens rencontrent à ce moment-là ce genre de chercheurs dans ce genre de discipline, ça peut peut-être les aider à mieux comprendre ou à... on va dire démystifier la chose, ou à... voilà ! Donc peut-être que pour certaines disciplines, l'implication est plus directe que pour la mienne !⁵²⁹

Cependant, cette distinction supposée entre acteurs de la recherche « rationnels » et publics « irrationnels » est en quelques occurrences contredite, ou du moins pondérée. Ainsi, en abordant la question des débats publics portant sur les nanotechnologies, nous pouvons entendre un des praticiens se rapporter à l'intervention de PMO, collectif militant opposé au développement des nanotechnologies, sur le Village des Sciences 2009 à Grenoble. Il se dégage de cette déclaration l'idée que la radicalité des vues ne serait aucunement l'apanage exclusif des militants critiques des activités scientifiques :

CB : Vous avez évoqué tout à l'heure le thème des nanos comme thématique scientifique sensible. Peut-être avez-vous suivi les débats publics...

[E01FDS] : Non ! Mais je sais parce qu'à la Fête de la Science, ils ont été déposés des tracts. Il y a une activité extrêmement violente à Grenoble, il y a des choses... C'est absolument anti-scientifique ! Maintenant il ne faut pas prendre les scientifiques pour des dieux ou des saints ! Mais il y a des réactions qui sont complètement absurdes aussi ! Mais il y a un entre-deux ! Entre le « c'est merveilleux et ça va révolutionner la vie de tout le monde » et « ça va tuer tout le monde » il y a peut-être un intermédiaire ! Et qui pour les sujets sensibles n'est pas toujours évident à avoir ! Ceux qui crient le plus fort, c'est souvent les extrémistes des deux côtés ! (rires)⁵³⁰

De même, les conceptions d'une possible implication de la pratique de la Fête de la Science sur les terrains politiques, du point de vue des acteurs interviewés, portent en certaines occurrences sur une certaine volonté de justification des crédits alloués à la recherche publique. Et en cela, la figure du « citoyen » est plutôt envisagée sous la figure du « contribuable » auquel il conviendrait de justifier d'une certaine efficacité et d'une utilité dans l'utilisation publique de ses impôts. Et, au-delà de ces considérations, il semble que la conception de ce qui relève du domaine politique semble encore une fois correspondre à la réduction de ce champ à son axe traditionnel et partisan, finalement restreint aux

529 Extrait d'entretien [E21FDS].

530 Extrait d'entretien [E01FDS].

oppositions perçues entre un État-providence et un État libéral vis-à-vis des investissements de la recherche publique. Finalement, à l'inverse de certains des discours des acteurs de la recherche engagés dans le dispositif de la CPDP nanotechnologie, l'axe politique structurel n'est ici aucunement envisagé dans les commentaires des praticiens de la Fête de la Science.

[E01FDS] : [Une implication du dispositif sur le plan politique] Il l'est forcément un tout petit peu, dès lors que l'on va à la rencontre de la société ! C'est déjà que l'on considère que l'on a des devoirs envers elle ! C'est quand même de la recherche publique, c'est financé par de l'argent public. Donc oui un petit peu ! Mais modérément, quand même, c'est pas... C'est une implication plus sociale que politique !⁵³¹

Il convient de noter qu'un nombre important d'interviewés déclarent en certains points des entretiens ressentir un déficit de dialogue avec les publics. Ainsi, par exemple, lors de l'extrait d'entretien suivant, l'interviewé insiste sur l'importance du dialogue dans les processus de construction et d'apprentissage des savoirs scientifiques. Cependant, à l'occasion de ces déclarations, l'auteur marque une distinction nette entre « débat entre scientifiques » et « débat du grand public ». Or, si les discussions entre pairs pluridisciplinaires sont présentées comme indispensables dans le travail collectif d'adaptation des théories aux phénomènes empiriques, dès lors que l'interviewé revient au « débat du grand public », il se trouve défini suivant les qualificatifs de « naïveté », de « bon sens », marquant ainsi une distinction nette et découpée selon une hiérarchisation du monde social guidée par la conception d'une maîtrise fonctionnelle des processus de rationalisation réduite à l'échelle de la « communauté scientifique ».

[E02FDS] : [Le débat dans la communication scientifique] il devrait jouer un débat fort dans le sens où on peut difficilement penser que nous... Quand on fait notre Fête de la Science, on voit des gens, on n'a pas vraiment de débat, mais on discute avec eux, ils nous posent des questions et on répond ! Donc on a quand même... On a des posters par exemple qui permettent... Ils lisent, ils essaient de comprendre, ils disent « Ah ! Ça marche comme ça ! Non ça marche pas comme ça ! » Et après ça peut partir sur complètement d'autres choses, comme justement des problèmes sociaux, des problèmes sociétaux, des choses comme ça ! Donc le débat il paraît important ! Il est très important ! (...) Quand on enseigne et qu'on a une question d'un élève, qui nous pose une question à laquelle on n'avait pas pensé, on est bien obligé de reformuler notre théorie, nos liens dans notre tête, donc c'est le même principe dans un débat ! Quitte à arriver en contradiction avec ce que l'on a dit... Enfin il n'y a pas une science vraie et puis des gens qui ne comprennent pas ! Il y a des choses qui se construisent en parallèle ! Et on se construit un faisceau d'idées et on essaye de les harmoniser pour qu'on ait un fil conducteur et une théorie qui tienne la route ! Après on peut tout de suite être mis en contradiction avec les liens venant d'autres disciplines ! Ça c'est plus des débats avec des gens qui abordent le même sujet sur différents critères, et qui ne voient pas les mêmes choses et qui donc peuvent arriver en débat ! (...) Là, je parle de débat entre scientifiques, mais après le débat du grand public, c'est aussi que les questions naïves peuvent être parfois intéressantes ! Il faut se méfier de la naïveté car parfois on a

531 Extrait d'entretien [E01FDS].

l'impression que les choses sont simples avec des questions naïves ! Le bon sens est difficilement... comment dire... applicable ! On peut pas raisonner en terme de bon sens au niveau scientifique.⁵³²

Donc, au cours de l'extrait ci-dessus, si le praticien interviewé émet l'idée que l'opposition commune entre une « science vraie et puis des gens qui ne comprennent pas » est critiquable, celui-ci revient assez rapidement sur une distribution sociale des capacités à une participation au dialogue fonctionnellement répartie, avec en interne un dialogue se fondant sur la mobilisation de théories pluridisciplinaire, et de l'autre des « questions naïves ». Ce qui apparaît comme une contradiction, produite en l'espace de quelques phrases, marque bien toute l'ambivalence de la position des acteurs de la recherche observable lors de nombreux entretiens. Si la conception d'une nécessité dialogique dans les dispositifs de publicisation externe des sciences est répandue chez les acteurs de la recherche et son expression relativement courante parmi nos entretiens, elle semble cependant toujours se heurter à la distinction ontologique traditionnellement ancrée et opérée entre d'un côté les acteurs scientifiques détenteurs des savoirs, et de l'autre les publics face auxquels on ne pourrait appliquer les mêmes normes communicationnelles. Lors de l'extrait ci-dessous, nous observons encore une fois la critique d'une conception de la « vérité » fonctionnellement impartie à l'acteur scientifique et nécessitant une contextualisation semble-t-il constructiviste des savoirs scientifiques, avant d'en revenir très rapidement aux nécessités d'une adaptation des discours dès lors que le chercheur « sort de sa bulle ». Ici, nous observons une conception prévalente de l'interne et de l'externe communautaires, qui semble à elle seule dicter les formes de la communication, malgré même une critique de la conception d'un « savoir absolu ».

[E12FDS] : Je pense qu'il en faut [des chercheurs qui participent à des débats publics et politiques], mais après il faut pas oublier que dans la recherche, on est toujours en train de chercher ! Donc le discours d'un chercheur, il faut quand même qu'il reste à prendre avec des pincettes ! Il faut pas que ce soit « On interviewe le chercheur et c'est lui qui détient la vérité ». Des fois ça me fait un petit peu peur ! Donc après c'est au chercheur d'adapter ce discours-là et si on lit des publications scientifiques, on se rend compte qu'il y a des gens qui affirment une chose, il y a des gens qui affirment d'autres choses, et aujourd'hui on est pas carré sur tout et qu'on ne le sera peut être jamais ! Que dans certains contextes il y a des affirmations qui sont vraies, que dans d'autres ce sera faux, et ça dans le milieu de la recherche ça se passe très bien car on est conscient de cela. C'est comme cela que ça fonctionne ! Mais si on sort un chercheur de ce contexte-là, si il garde ce même discours, et bien les autres ne seront peut-être pas au courant de comment ça se passe et c'est délicat ! Mais il y a bien un moment où les chercheurs, il faut qu'ils sortent de leur bulle pour que ça serve ce qu'on fait. Faut aller vers l'extérieur, mais faut adapter un peu le discours !⁵³³

532 Extrait d'entretien [E02FDS].

533 Extrait d'entretien [E12FDS].

Enfin, pour terminer l'étude des discours des acteurs de la recherche engagés dans la Fête de la Science, nous allons poursuivre à l'instar de notre chapitre sur le dispositif de vulgarisation Visions Croisées, sur une question directe permettant de repérer d'éventuelles revendications structurelles. À la question : « Pensez-vous que le système politique français soit adapté au traitement des controverses scientifiques ? », nous relevons des résultats pluriels. D'un côté, nous observons chez de nombreux interviewés une absence de revendications marquant une potentielle volonté de transformer les structures des rapports dans le complexe sciences sociétés. Mais d'un autre côté, certains praticiens déclarent une inadéquation perçue des structures politiques dans le traitement des controverses. Dans le cas ci-dessous, l'écologie est employée comme exemple typique d'un champ thématique sujet à controverses, et en cela, la proximité temporelle du sommet de Copenhague en décembre 2009 avec les dates de réalisation de ces entretiens qualitatifs. L'amélioration potentielle des structures politiques passerait par le renforcement du déploiement de processus dialogiques pluridisciplinaires dans l'espace public, processus néanmoins restreints aux seuls acteurs scientifiques et par conséquent fermés aux acteurs externes. Ici, cette forme de distinction entre acteurs réputés aptes au dialogue se fonde au travers d'une critique portée sur l'activité des médias considérés comme une source entropique dans la discussion ou la transmission des objets scientifiques selon une perspective médiacentrée de l'espace public.

CB : Pensez-vous que le système politique français soit adapté au traitement des controverses scientifiques?

[E12FDS] : Non ! Enfin moi je parlerais de la controverse environnementale justement que j'ai un peu suivie puisque je connais un chercheur qui travaille un peu dans cette thématique-là. Et du coup justement quand on connaît le côté recherche, on voit le traitement de cette thématique dans les médias et on hallucine complètement ! Il y a une déformation importante des propos, une sélection qui induit une déformation, et du coup ça remet un peu en cause tout ce qu'on lit ! Donc je suis beaucoup plus sceptique après avoir lu ça. Et suite à ça, sur cette thématique-là, non je pense pas que l'État soit bien armé pour ça ! En fait, il y a un poids financier, il y a des engagements dans certaines thématiques, là on parle beaucoup d'écologie, on a l'impression qu'ils sont enferrés dans une direction et qu'on met l'écologie à toutes les sauces ! (...) Moi je suis pas très calée en politique ! (rires) C'est compliqué. C'est sûr, c'est facile de critiquer ce qui existe ! Je sais pas, des consultations avec des chercheurs ! Et même si c'est fait, ce qui est pas évident c'est de mixer les origines des différents chercheurs pour pouvoir retomber sur quelqu'un qui est capable de pousser dans une direction qui va l'intéresser ! Donc essayer de découpler au maximum les intérêts personnels, les intérêts financiers, les intérêts de l'État, pour avoir une consultation un peu plus générale ! Je sais pas

⁵³⁴

Cet extrait d'entretien est particulièrement révélateur de la conception majoritaire que se font les acteurs scientifiques de leur propre rôle et fonction dans un espace public. Se considérant

534 Extrait d'entretien [E12FDS].

pluridisciplinairement et communautairement en tant que source exclusive d'une forme de savoir légitime, même si dans le même temps ils critiquent un « savoir absolu », ces praticiens se considèrent d'eux-mêmes au centre de ce qui est conçu comme un espace public logocentré en tant qu'acteurs auxquels il incombe une prévalence et une initiative dans la conduite des processus dialogiques de la discussion démocratique à thématique scientifique. De ce point de vue singulier, il conviendrait de surveiller ou de contrôler la transmission de tels savoirs faite par les médias afin de préserver un « sens objectif » des phénomènes entropiques externes, incluant au sein de ces phénomènes de « déformation de l'information » les acteurs politiques et étatiques, les acteurs industriels et les mouvements sociaux. Ainsi, ce réductionnisme opéré à partir d'une conception simplifiée de l'espace public réduit à la seule dimension d'une sphère médiatique, tend à favoriser la production de revendications allant dans les sens d'une disposition technocratique et diffusionniste de celui-ci.

Conclusion de chapitre : Un retour à la normativité vulgarisatrice.

D'un point de vue empirique, les pratiques communicationnelles observées à la Fête de la Science ne diffèrent pas fondamentalement des pratiques de vulgarisation observées à l'occasion de l'étude du dispositif Visions Croisées. Et tout juste considérera-t-on le passage d'une forme de la vulgarisation écrite en une forme de vulgarisation oralisée. Les particularités théoriques du modèle de l'animation culturelle scientifique semblent nettement s'effacer sous le poids des intérêts et des contraintes immanents aux traditions des acteurs sociaux politiques et scientifiques. Et ce modèle, né dans un contexte spécifique, semble ici nettement redéfini selon les postulats liés à une posture vulgarisatrice profondément ancrée dans la culture socioprofessionnelle des acteurs de science. Enfin, à l'instar de la publication Visions Croisées, quoique dans des proportions plus importantes, derrière les discours légitimants de la « transmission de savoirs » propres aux sciences et à leurs méthodes se cachent des enjeux propres à une communication publique et politique. Finalement, au sein du dispositif Fête de la Science, nous observons des formes de discours et de contenus organisées de manière concentrique et provenant d'une pluralité d'acteurs de la représentation. Un premier niveau, situé au centre du dispositif de par la légitimation qu'il lui procure, repose sur un discours de science « neutre » produit par les acteurs de la recherche, et associable aux formes de la vulgarisation (discours orienté selon la perspective technique, produit selon un travail préparatoire de traduction et de simplification, conception unidimensionnelle des publics devenant un « grand public » homogène défini par un présupposé éloignement vis-à-vis des lieux de production de l'expérience scientifique, distinction fonctionnelle des acteurs et de leurs rôles impartis dans la mise en scène des dispositifs et des stands, etc.). Un second niveau de discours échoit aux médiateurs, dans la justification de leurs fonctions « impartiales » au sein du dispositif lui-même et dans les nécessités d'une médiation permettant de circonvenir les problèmes sociaux engendrés par un supposé « fossé des connaissances ». Et enfin, un troisième niveau englobant des discours portés par les acteurs politiques de la représentation, légitimant au travers même de la présupposée « neutralité » des discours portés par les acteurs scientifiques et une efficacité des politiques de recherche menées au nom d'une « innovation » et d'une compétitivité économique du territoire, permettant une valorisation et une promotion des élus et des mandats en cours. Ce troisième niveau voit également la conversion dans le discours d'un dispositif de mise en scène d'une science « neutre » en dispositif de « dialogue avec les citoyens ». Ces trois niveaux s'interdéfinissent mutuellement tout en échangeant entre leurs niveaux les conceptions idéologiques de l'« innovation » d'une part et d'un « fossé des connaissances » de l'autre.

Le dispositif du Village des Sciences et celui de la Fête de la Science auquel nous étendons nos

conclusions, laissent largement entrevoir le déploiement, dans un espace public grenoblois à thématique scientifique, des phénomènes favorisant la construction de rapports sociaux spécifiques fondés sur une distinction fonctionnelle rationaliste. Et c'est bien par rapport à la notion de participation que nous entendons montrer le caractère artificiel de cette construction. Éric Dacheux, comme nous avons pu le voir, définissait la notion de participation selon certains critères précis, c'est-à-dire comme une adhésion à certains processus spécifiques selon une action qualifiable de volontaire, solidaire et gratuite. Et de cette manière, cet auteur pouvait avancer :

Participation n'est pas soumission. L'action des citoyens ne doit pas reposer sur la contrainte, la manipulation ou l'adhésion passive, mais sur une prise de conscience critique.⁵³⁵

Ainsi, premièrement, la « participation » à partir de laquelle se construisent ces rapports sociaux entre acteurs scientifiques et publics demeure pour une large part artificielle. Dans une large mesure, les pratiques de la Fête de la Science revêtent un caractère contraignant et non volontaire pour ses publics, pour une bonne part constitués de classes d'élèves encadrés. La décision de participer à l'événement relève en premier lieu des enseignants dans les établissements scolaires, du primaire au secondaire. Or, le groupe social de la classe, quel qu'en soit le niveau, se compose déjà en soi à partir d'un rapport pédagogique préétabli en amont du dispositif de la Fête de la Science. Néanmoins, le poids du public scolaire est loin d'être négligeable dans la fréquentation de la Fête de la Science. Pour l'année 2010, selon les chiffres fournis par le CCSTI, sur 23 355 individus recensés sur le dispositif, le public des scolaires ne représente pas moins de trente pour cent de la fréquentation départementale totale⁵³⁶.

Deuxièmement, l'engagement dans la Fête de la Science revêt également un caractère contraignant pour une large part des animateurs et acteurs de science eux-mêmes. Cependant, cette proportion est difficilement évaluable quantitativement dans le cadre de notre corpus. Comme nous avons pu le voir, une part importante d'entre eux proviennent d'institutions tels le CIES, les écoles doctorales, ou encore les Clusters régionaux de financement des travaux de recherche. En effet, ces organismes incitent et canalisent les engagements de ces acteurs, futurs acteurs scientifiques, vers le dispositif de la Fête de la Science, au travers de l'allocation de crédits d'enseignement, de bourses d'études, etc.⁵³⁷ Notons enfin

535 Dacheux Éric, *Association et communication, critique du marketing*, CNRS Éditions, 1998, p.100.

536 « Bilan FDS 2010 » du CCSTI. Annexe numéro 45.

537 Notons également, au titre des limites procédurales de la construction de notre corpus, que les entretiens furent principalement menés auprès des coordinateurs des projets au sein des laboratoires. Or, ceux-ci sont constitués d'enseignants chercheurs expérimentés, et dont les noms figurent dans les rapports du CCSTI, moyen par lequel nous avons été en mesure de les contacter. Par conséquent, nous ne pouvons que déplorer le fait que les doctorants et/ou

ici que ces acteurs de sciences, doctorants et/ou moniteurs d'enseignement supérieur sont eux-mêmes pris dans des rapports pédagogiques préétablis en amont de la Fête de la Science, vis-à-vis de leurs institutions de rattachement.

Ainsi, le dispositif de la Fête de la Science reconstruit un rapport singulier, pour partie artificiel, sous-tendu par les conceptions spécifiques du public *understanding of science* et d'un « fossé des connaissances », et par les discours de « transmission de connaissance » et de « développement de l'esprit critique », etc. Bien sûr, ces discours demeurent critiquables face à l'analyse des contenus de l'animation culturelle scientifique, à l'observation des faibles niveaux de participation et d'expérimentation des sciences par les publics, mais également d'un déficit réflexif et critique de ce que sont les sciences, leurs méthodes et des rapports spécifiques du complexe sciences sociétés, au profit d'un processus de valorisation de ses potentiels sociaux positifs et techniques. Dans ce sens, le dispositif de la Fête de la Science s'inscrit bien plutôt dans un phénomène de mise en scène servant la reconstruction légitimiste et traditionnelle d'une présumée supériorité de l'expérience scientifique sur l'expérience sociale, des savoirs scientifiques sur le « bon sens ». In fine, le dispositif de la Fête de la Science construit et reproduit des rapports sociaux qui sont figés selon une hiérarchisation formelle et fonctionnelle de l'ensemble des acteurs présents selon leur proximité supposée à la connaissance ou aux savoirs, et qui sont structurés selon les discours cadres des acteurs de la politique représentative fondés sur les idéologies d' « innovation » et de « progrès ».

Mais, au-delà de ces critiques, les discours relatifs au public *understanding of science* n'en demeurent probablement pas moins effectifs dans leurs effets, c'est-à-dire dans les processus de socialisation et d'intégration des jeunes chercheurs dans la « communauté scientifique ». En ce sens, l'extrait d'entretien suivant est particulièrement important, dans le sens où il désigne clairement un processus de canalisation des engagements et processus de socialisation liés aux pratiques de la Fête de la Science :

CB : Qui était à l'origine de votre participation à cette activité d'animation culturelle ?

[E06FDS] : Peut-être qu'au tout début... Le festival de géographie de Saint Dié, c'est une de mes collègues qui est très portée sur tout cela ! Et après, progressivement, cela s'est fait de ma propre initiative. C'est vrai que par le biais du monitorat et du CIES⁵³⁸, j'ai été assez sensibilisée par ce qui était, au début, la participation à la journée des universités, qui ne constitue pas en soi une action de communication, mais quand même de présentation aux futurs

moniteurs d'enseignement supérieur du CIES ne sont pas représentés dans nos entretiens relatifs à la Fête de la Science. Cependant, notons encore que certains de ces chercheurs expérimentés contactés ont eux-mêmes suivi les formations du CIES ou des écoles doctorales par le passé, et dont on trouve la trace dans certains entretiens.

538 Notons ici que le CIES dont il est question n'est pas celui de l'Académie de Grenoble.

étudiants, aux lycéens des cursus en géographie... Tout cela était valorisé par le fait qu'on pouvait sauter un ou deux modules de la formation si on participait à ce genre de manifestation. Cette première intervention s'est faite avec une vue intéressée ! Mais au fur et à mesure, c'est moi qui faisais la démarche, ou une démarche de groupe.⁵³⁹

Enfin, le critère d'« impartialité » supposé présider à l'éligibilité des contenus d'animation culturelle scientifique de la Fête de la Science suscite de fortes interrogations. D'un côté, l'ensemble des acteurs interviewés témoigne de fortes réticences dans l'apposition du terme de « neutralité » aux activités scientifiques, et celui-ci, loin des conceptions positivistes d'un « savoir absolu », à l'inverse demeure associé à une prescription normative relevant de la déontologie socioprofessionnelle :

[E12FDS] : Neutralité... C'est-à-dire ? ... La science n'a pas un effet neutre dans la vie de tous les jours, ça c'est certain ! (...) Enfin, on vit dans un monde de technologie et donc la science à un impact extrêmement fort ! (...) Donc, non, c'est pas neutre ! Après dans nos recherches, heuu... On essaye d'être neutre, c'est-à-dire d'avancer dans notre coin et de ne pas être impacté par ça. Mais on l'est toujours un petit peu, car il faut bien avoir des crédits, et les crédits, c'est la politique en partie ! Et donc nous, notre équipe, si on peut s'insérer dans une politique environnementale, et bien on a cette étiquette-là et on reçoit de l'argent. Donc non c'est pas neutre ! On essaye d'être libre dans notre travail, mais il y a quand même le côté financier qui fait qu'on ne l'est pas !⁵⁴⁰

Ainsi, contrairement au sens que l'on pourrait généralement prêter au terme « impartialité », il semble s'apparenter bien plutôt à une forme d'inscription du dispositif dans les formes et structures de l'idéologie de la représentation politique et scientifique dominante, et ancrée dans les aspects les plus courants de la pratique communicationnelle. Et nous constatons que son emploi parmi les critères d'éligibilité des projets d'animation culturelle scientifique naturalise, dissimule et sert dans le même temps à la légitimation de la domination politique sur un espace public grenoblois à thématique scientifique où se manifestent dans le même temps de virulentes controverses. Ainsi, le dispositif de la Fête de la Science s'adapte en étroite corrélation avec à la notion d'appareil idéologique d'État développée par le philosophe Louis Althusser :

Pour faire progresser la théorie de l'État, il est indispensable de tenir compte, non seulement de la distinction entre *pouvoir d'État* et *appareil d'État*, mais aussi d'une autre réalité qui est manifestement du côté de l'appareil (répressif) d'État, mais ne se confond pas avec lui. Nous appellerons cette réalité par son concept : les *appareils idéologiques d'État*. (...) Nous désignons par Appareils Idéologiques d'État un certain nombre de réalités qui se présentent à l'observateur immédiat sous la forme d'institutions distinctes et spécialisées (...). Dans un second moment, nous pouvons constater qu'alors que l'Appareil (répressif) d'État, unifié, appartient tout entier au domaine public, la plus grande partie des appareils idéologiques d'État (dans leur apparente dispersion) relève au contraire du domaine

539 Extrait d'entretien [E06FDS].

540 Extrait d'entretien [E12FDS].

privé. (...) Ce qui distingue les AIE de l'Appareil (répressif) d'État, c'est la différence fondamentale suivante : l'Appareil répressif d'État « fonctionne à la violence », alors que les Appareils idéologiques d'État *fonctionnent* « à l'idéologie ». (...) les Appareils idéologiques d'État fonctionnent de façon massivement prévalente à l'idéologie, mais tout en fonctionnant secondairement à la répression, fut-elle à la limite, mais à la limite seulement, très atténuée, dissimulée, voire symbolique. (...) Ainsi l'École et les Églises « dressent » par des méthodes appropriées de sanctions, d'exclusions, de sélection, etc., non seulement leurs officiants, mais aussi leurs ouailles.⁵⁴¹

Ou, d'une manière plus synthétique, la notion d'appareil idéologique d'État est résumée comme suit par Armand et Michèle Mattelart :

Ces appareils signifiants (école, Église, médias, famille, etc.) ont pour rôle d'assurer, de garantir et de perpétuer le monopole de la violence symbolique, celle qui s'exerce sur le terrain de la représentation, en dissimulant l'arbitraire de cette violence sous le couvert d'une légitimité prétendument naturelle. C'est par leur intermédiaire qu'agit concrètement la domination idéologique, c'est-à-dire la façon dont une classe au pouvoir (société politique) exerce son influence sur les autres classes (société civile).⁵⁴²

Finalement, derrière les engagements fondés sur les idéaux de la « transmission de connaissance », de la « diffusion des savoirs » ou du « développement de l'esprit critique », formulés selon une expression des acteurs individuels et repris par les acteurs de la médiation et par les acteurs de la représentation politique, se cachent de multiples formes de communication institutionnelle. Et à ce niveau, si nous observons une convergence des intérêts individuels et institutionnels favorisant le déploiement d'un même dispositif, la Fête de la Science, nous constatons dans le même temps une divergence dans la nature de ces intérêts mêmes. Du point de vue des institutions, l'engagement dans la Fête de la Science permet de déployer les multiples axes, méthodes et stratégies de la communication institutionnelle : communication en ressources humaines, communication promotionnelle, communication liée aux processus d'intégration communautaire scientifique et de constitution de réseaux relationnels, et enfin communication interne permettant de fédérer la variété des professionnels d'un même laboratoire de recherche autour d'un projet unique. Et nous observons en outre des formes de communication politique et économique dans la promotion du développement des sciences sur le territoire grenoblois, notamment au travers de la promotion du projet GIANT. Ces multiples axes de communication montrent avec la force d'une évidence que, derrière les métadiscours candides liés aux conceptions spécifiques d'un « fossé des connaissances », résident de multiples formes de communication stratégique, et relatives aux fonctionnements et intérêts institutionnels d'une communauté socioprofessionnelle prise et engagée dans l'ensemble des champs sociaux. En d'autres

541 Althusser Louis, « Idéologie et appareils idéologiques d'État » in *Positions*, Éditions sociales, 1970.

542 Mattelart Armand et Mattelart, Michèle, *Histoire des théories de la communication*, la Découverte, 2004, p. 4.

termes, nous assistons également, au travers de l'étude de la Fête de la Science, à un phénomène de captation par les acteurs de la représentation politiques des engagements individuels des acteurs de la recherche, mis au service de la mise en scène et de la légitimation positive des politiques de recherche menées sur le territoire grenoblois.

Enfin, la conception que se font les acteurs scientifiques de leur propre fonction au centre d'un espace public, et qui apparaît ici plutôt comme un monde vécu communautaire, disposé selon une pyramide de valeurs culturelles hiérarchisant à leur tour les formes de la publicisation, entre en opposition directe avec la théorie habermassienne. Cet auteur avançait un lien de causalité direct entre positionnement épistémologique positiviste porté par les acteurs de la recherche et organisation technocratique du complexe sciences sociétés, tandis que les entretiens montrent une « réalité » à partir des mondes vécus des acteurs de la recherche nettement plus complexe. L'épistémologie apparaît déconnectée de la pratique communicationnelle. Les praticiens, comme nous l'avons vu au cours de ce chapitre et du précédent, peuvent se montrer particulièrement critiques envers les conceptions d'un « savoir vrai » et d'une pratique théorique rationaliste, peu importe, il n'en demeure pas moins que nous retrouvons tout de même les indices d'une distinction fonctionnelle produite au cours des commentaires que ceux-ci portent à l'endroit de leurs propres pratiques. En d'autres termes, la pratique communicationnelle générée en lien avec une idéologie de la vulgarisation semble animée d'une forme de vie indépendante des positionnements épistémologiques des acteurs praticiens. Les contradictions et les ambivalences portées par les acteurs de la recherche semblent plutôt résider dans une compréhension simplifiée et de portée réduite des phénomènes et objets de l'information et de la communication. Et une telle compréhension simplifiée apparaît sous bien des aspects comparable à celle que portait Jürgen Habermas lors de la formulation initiale de la thèse d'un déclin de l'espace public. C'est la raison pour laquelle nous voyons également, au travers de ces ambivalences et contradictions, les effets d'un sens pratique autonome des conceptions épistémologiques observables sur le plan individuel, généré par la pratique de la vulgarisation alors comprise en tant qu'habitus socioprofessionnel et opérant au niveau de la communication elle-même. La vulgarisation, et ici l'« animation culturelle scientifique » redéfinie dans une très large mesure en pratique de vulgarisation, apparaît comme ce étant par quoi les acteurs de la recherche, individus et institutions, s'adaptent et s'insèrent dans les structures plus larges de la représentation politique, par la construction d'une représentation de « la science » elle-même. La première fournit à la seconde des structures, des dispositifs de publicisation des sciences, des moyens (matériels, humains, financiers) et un environnement idéologique orienté par le « progrès » et par l'« innovation » ; alors qu'à l'inverse et en échange, la seconde, la représentation scientifique, fournit à la représentation politique des produits

cognitifs techniquement orientés visant au maintien de l'emploi industriel, à la compétitivité territoriale et nationale, et un environnement idéologique construit à partir d'un « fossé des connaissances » et d'une distinction fonctionnelle permettant une mise à distance des citoyens et des mouvements sociaux du champ de l'exercice politique.

Chapitre 6 : Le dispositif de la Commission particulière du débat public sur les nanotechnologies

Le dispositif de la Commission particulière du débat public (CPDP) sur le thème des nanotechnologies est un dispositif complexe et dans le même temps particulièrement riche. Durant une période de cinq mois, de nombreux acteurs sociaux, représentant une grande diversité des champs sociaux, produisirent une quantité importante de documents et de prises de position, anticipant souvent de manière proactive les positions de ce qu'ils pensent être leurs détracteurs. Cependant, à la différence des deux premiers dispositifs de publicisation des sciences observés, la CPDP Nano⁵⁴³ demeure un dispositif ad hoc, c'est-à-dire limité dans le temps et pas nécessairement amené à se renouveler pour cette thématique spécifique. Ainsi, nous mesurons toute la distance qui existe entre la temporalité ponctuelle de ce dispositif dialogique et les périodicités et permanences dans le temps relevées à la fois pour la publication Visions Croisées et pour la Fête de la Science. Le dispositif de la CNDP Nano, fondé sur un potentiel public engagement of science et au travers de son caractère ad hoc semble relever de l'exception, tandis que les dispositifs fondés sur les présuppositions spécifiques à un public understanding of science semblent par leur permanence et périodicité régulière relever d'un principe normatif parmi les formes des dispositifs de publicisation des sciences. De ce point de vue, nous pouvons initialement supposer que la participation et l'expérimentation de ce type de dispositif et de ses pratiques communicationnelles par les acteurs de la recherche eux-mêmes fait plutôt figure d'exception que de norme socialement établie au sein d'une « communauté scientifique », parmi l'ensemble potentiel des formes d'engagements communicationnels des acteurs de la recherche face aux publics.

Nous assistons ainsi au déploiement, au sein d'un même domaine thématique scientifique, de nombreuses formes d'expression et d'échanges entre acteurs sociaux, souvent de manière argumentée et proactive. Par ce dernier terme, nous entendons le fait que bien souvent, les prises de position des acteurs sociaux présentent de nombreux indices indiquant une prise en considération et une anticipation des arguments et postures, réelles ou supposées, de ce qui est considéré comme étant les parties adverses. En cela, ce dispositif illustre, certes, une certaine mise en pratique des principes relatifs au modèle dialogique, quoique que dans certaines limites qu'il conviendra de souligner.

543 Par souci de commodité, nous emploierons le plus souvent le terme de « CPDP nano » afin de qualifier ce dispositif. À noter que ce raccourci langagier fut également employé par de nombreux acteurs engagés eux-mêmes, et parfois par ses organisateurs. La Commission Particulière du Débat Public est une instance *ad hoc* chargée de l'organisation de débats publics sur un thème singulier, et dépend sur le plan administratif de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), quant-à-elle institution permanente.

Cependant, comme nous le verrons plus en avant dans ce chapitre, ce dispositif de régulation d'une controverse scientifique spécifique n'en fut pas moins marqué par de nombreuses critiques, souvent portées par des mouvements sociaux critiques des technosciences à l'égard de son organisation et des médiateurs, notamment en raison de son inadéquation supposée envers les multiples revendications structurelles spécifiques aux acteurs qui se revendiquent d'une « société civile ». Loin de pouvoir nous intéresser à l'ensemble de ces acteurs et de leurs rapports sociaux, ce qui constituerait, à l'instar du dispositif de la Fête de la Science, probablement un sujet de thèse à part entière, nous nous focaliserons spécifiquement sur les acteurs scientifiques et sur les relations, tensions et rapports de force qu'ils entretiennent avec les mouvements sociaux et les médiateurs de la CPDP Nanotechnologies.

Enfin, précisons quelques données concernant la réalisation de ce corpus. Premièrement, face à l'étendue nationale dans le déploiement de ce dispositif, nous n'avons été en mesure de participer qu'à un nombre restreint de ces débats publics. Ainsi, sur les dix-sept événements répartis sur l'ensemble des territoires de la recherche française, nous avons sélectionné dans un premier temps ceux qui s'inscrivaient au plus près du bassin d'activité scientifique et académique grenoblois et de la région Rhône-Alpes. Ainsi, nous avons bien évidemment assisté au débat grenoblois de la CPDP Nano, mais également sélectionné deux autres événements proches, ceux de Lyon et de Besançon. Cette sélection de proximité géographique servait initialement notre volonté de pouvoir faciliter le croisement des résultats issus de l'observation avec ceux produits ultérieurement lors d'entretiens individuels semi-directifs. Cependant, le cloisonnement de l'étude de ce dispositif à un contexte régional singulier a rapidement montré les limites méthodologiques liées à nos objectifs initiaux. En effet, et comme nous le préciserons au cours de ce chapitre, certains mouvements sociaux, et en particulier Pièces et main d'œuvre (PMO), dont un grand nombre de militants est implanté à Grenoble, ont très tôt développé une stratégie de blocage des débats. Par conséquent, sur les trois événements retenus, seul celui situé à Besançon a pu se dérouler selon le protocole⁵⁴⁴ prévu par ses organisateurs. Ainsi, la méthode initialement planifiée dans la réalisation des observations de ce dispositif fut quelque peu contrariée. Quoi qu'il en soit, les résultats inattendus survenant lors des débats publics grenoblois et lyonnais ont toutefois mis en lumière une lutte engagée entre les organisateurs de la CPDP Nano et PMO principalement, sur la question du respect même des principes dialogiques mis en œuvre par les médiateurs, et notamment de la symétrie entre acteurs, mettant en cause la légitimité même du dispositif.

544 Le choix du terme « protocole » est volontaire. Nous le mobilisons pour désigner une procédure de mise en relation structurée formellement selon des normes communicationnelles spécifiques, que nous allons préciser.

Au final, le dispositif de la CPDP Nano va concerner trois thèmes principaux de la controverse : la consommation courante et la protection des consommateurs, la protection des travailleurs, la protection des libertés individuelles des citoyens. Et, au-delà de ces trois premiers thèmes, il s'agira, pour les mouvements sociaux, de tenter d'aborder les questions liées à la gouvernance politique des techniques et des sciences. Premièrement, les développements par les acteurs industriels des nanotechnologies entrent dans la composition de produits, notamment d'hygiène ou alimentaires, qui font l'objet d'une mise sur le marché avant même la tenue des débats de la CPDP. Certaines sources associatives et/ou administratives citent plusieurs centaines de produits distincts placés sur le marché (les chiffres peuvent varier selon les sources) lors de la tenue des débats publics et dans les cahiers d'acteurs. Cependant, les risques sanitaires et environnementaux ne sont pas encore clairement identifiés en l'état actuels des savoirs et connaissances scientifiques, amenant les débats aux questionnements liés aux situations d'incertitude. En effet, les propriétés physico-chimiques des matériaux changent fondamentalement à l'échelle nanométrique, remettant en cause l'adaptation des savoirs disponibles produits à des échelles supérieures aux potentiels techniques nanométriques. Le second point concerne les sites de production et/ou de recherche scientifique et la protection des travailleurs qui y exercent une activité, y compris acteurs scientifiques et techniques. À ce sujet, constat fut fait, à l'époque des débats, en plus des incertitudes précédemment citées, d'une certaine inadaptation des institutions de contrôle environnemental et sanitaire, au premier rang desquelles la Médecine du travail et l'Inspection du travail, face aux risques qui peuvent potentiellement affecter la santé des travailleurs. Troisièmement, la miniaturisation des technologies, et d'ores et déjà certaines applications précises, entraînent des risques de surveillance généralisée et d'automatisation du contrôle des individus soulevant de multiples questions éthiques affectant un « vivre ensemble ». Et comme nous le verrons, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) va constituer l'un des acteurs majeurs dans le traitement de ce troisième sujet.

Ainsi, ces trois premiers thèmes majeurs de la controverse concernent également la mise en application d'un principe de précaution au domaine des nanoparticules manufacturées⁵⁴⁵. Notons deux points concernant ce principe. Premièrement, celui-ci se vit transcrit en 1995 dans le droit français à l'occasion de la loi Barnier, texte qui est aussi à l'origine de la création de la CNDP. Deuxièmement, le

545 Lorsque nous employons le terme « nanoparticules », nous parlons le plus souvent des nanoparticules manufacturées par les laboratoires et l'industrie. En effet, si les nanoparticules se définissent par leur échelle, alors certaines d'entre elles se forment également à l'état naturel. Ce constat fût employé à de nombreuses occasions comme argument permettant de minorer l'évocation des risques portés par les opposants et la responsabilité des acteurs précités (par exemple, un chercheur lors d'un débat : « Lorsque vous faites un barbecue, vous produisez déjà des nanoparticules ! »).

principe de précaution lui-même fut l'objet d'une intense controverse opposant, synthétiquement, d'une part les tenants d'un développement des dispositifs législatifs et de prévention des risques sanitaires et environnementaux en situation d'incertitude, et d'autre part les tenants d'un libéralisme scientifique supposé faciliter les développements techniques dans les secteurs économiques et industriels⁵⁴⁶. Point d'achoppement majeur, ce principe éthique au croisement des développements scientifico-industriels et de la préservation environnementale et sanitaire n'est pas sans susciter des positionnements surprenants de la part des acteurs de la représentation politique locale grenobloise, qui bien que plaidant au niveau du discours pour une régulation dialogique des controverses, n'apparaissent cependant pas dénués d'intérêts dans une mise sur le marché rapide des nanotechnologies développées localement. Ainsi, nous relevons un singulier parti pris du maire de Grenoble, et notons-le ancien ingénieur du CEA, pour qui un « dialogue » social est, avant toute autre considération, conçu comme une transmission du message des acteurs industriels à un « grand public » :

Le pôle Minatec (pour micro et nanotechnologies) est un projet unique en Europe de par son ampleur. (...) Le budget du projet est de 169 millions d'euros dont 110 millions d'investissements publics. Il s'agit d'une opération structurante pour le développement du pôle d'innovation grenoblois, et surtout, créatrice d'emplois. Au-delà des 1500 emplois directs attendus en 2006, Minatec permet le développement de nombreuses applications industrielles dans les hautes technologies mais aussi dans des domaines comme les biotechnologies, l'optique, le textile, les nouvelles technologies de l'énergie, l'environnement... (...) Le projet rencontre une forte adhésion de la part des Grenoblois, 90 % d'entre eux soutiennent cette politique de développement économique, c'est ce que révèlent les sondages.⁵⁴⁷ (...) Les inquiétudes exprimées portent sur l'usage qui peut être fait de ces technologies plutôt que sur les procédés eux-mêmes. Le débat existe, il est légitime, et nous savons que notre responsabilité n'est pas d'accompagner aveuglément, sans principe, sans objectif et sans précaution le développement. (...) On parle beaucoup de principe de précaution pour les domaines où l'on ne voit pas très clair, où les scientifiques ne peuvent prendre position. L'application de ce principe conduit à mon sens à l'inaction et à l'immobilisme, ce qui ne me semble pas le meilleur choix. (...) Ces industriels sont convaincus de la nécessité d'informer sur leur activité. Notre rôle, en tant qu'élus, est de les aider à faire passer leur message auprès du grand public, ce qui n'est certes pas dans la culture des ingénieurs !⁵⁴⁸

Enfin, les trois différents champs thématiques et controversés feront l'objet, de la part des acteurs sociaux impliqués, de parallèles fréquents avec d'autres controverses historiques, notamment avec le domaine de l'industrie nucléaire et celui de l'amiante. Ainsi, certains acteurs sociaux, et tout particulièrement ceux des mouvements sociaux critiques des technosciences, vont fonder leur action à

546 Voir par exemple les propositions allant dans ce sens et figurant dans le rapport Attali de 2008, et proposant de revenir sur la réglementation relative au *principe de précaution* au nom d'une « libération de la croissance ».

547 Aucune référence fournie par le maire Destot pour ce sondage d'opinion...

548 Site internet http://micheldestot.blogs.com/le_blog_de_michel_destot/2005/11/questions_rpons.html , consulté le 7 novembre 2012.

partir d'une expérience sociale et d'une expertise des controverses développées au cours de ces événements antérieurs, comme nous le mentionnerons par la suite.

6.1) Un dispositif « dialogique » controversé de régulation d'une controverse au sein du complexe sciences sociétés

Disons-le tout net, le dispositif de la CPDP Nano, supposé en mesure de réguler une controverse entre acteurs sociaux participants, va plutôt ajouter une controverse structurelle et communicationnelle dans la controverse socio-scientifique initiale portant sur les nanotechnologies. Alors que le développement rapide des nanotechnologies appelle à un débat public, l'organisation même du dispositif par ses médiateurs et par son commanditaire, l'État, va elle-même susciter un débat dans le débat. Ainsi, le dispositif de la CPDP Nanotechnologies peut apparaître comme contradictoire, sous bien des aspects, voire comme présentant de multiples ambiguïtés qui ne sont pas sans rappeler certaines des contradictions et ambivalences identifiées parmi les pratiques et discours des acteurs de la recherche lors des deux chapitres précédents, et tout particulièrement dans la conception que se font ces acteurs de leurs propres fonctions sociales et s'inscrivant selon les normes d'une distinction fonctionnelle.

De surcroît, la mise en place du dispositif ne va intervenir que très tardivement dans une controverse initiée à la fin des années 1990. Dès cette époque, des collectifs et associations se mobilisent en vue d'une mise en discussion publique des enjeux et développements locaux des politiques de recherche axées sur les nanotechnologies. Ce n'est que dix ans plus tard, alors que les principales décisions politiques sont prises et certains projets financés, que l'État va décider de déployer dans les territoires une série de débats publics. Cette réponse de l'État s'inscrit dans un contexte de contestation grandissante observable à la fois au sein d'un mouvement social national et local, mais également au sein d'une « communauté scientifique » apparaissant de plus en plus divisée. En cela, la CPDP Nano montre, selon les observations, une certaine velléité de la part des acteurs de la représentation politique et des acteurs administratifs de redéployer une parole étatique orthodoxe au sein de territoires thématiques potentiellement critiques à l'encontre de son action.

Les résultats d'observation des débats montrent une forte asymétrie dans la mise en scène des rapports sociaux construits par le dispositif entre public et experts sélectionnés. C'est la raison pour laquelle, en étudiant les procédures mises en œuvre par les membres de la commission, nous emploierons parfois le terme de « protocole », en ce que cette procédure même se fonde sur des conventions communicationnelles liées à la tradition de la conception que les acteurs de science se font de leur propre fonction sociale à partir de la présupposition d'un « fossé des connaissances » induisant

une énième itération d'une relation pédagogique. De ce fait, une grande majorité d'acteurs de la recherche intervenant à titre officiel sont sélectionnés selon des processus peu transparents par les médiateurs. Ces derniers accordent une nette prévalence aux acteurs de la recherche sur les acteurs se revendiquant d'une « société civile » lors du protocole de la mise en scène des débats. Et dans ce sens, pour Dominique Pestre, il apparaît que les dispositifs de participation des publics dans les thématiques controversées des technosciences s'inscrivent dans un ensemble assez homogène de cadrages normatifs et procéduraux, soit ce que nous nommons ici un « protocole », qui participe lui-même à freiner la pertinence et la légitimité des dispositifs. Pour cet auteur, c'est bien un phénomène lié à une approche « décisionniste de la participation »⁵⁴⁹ par les acteurs politiques et les médiateurs qui doit être interrogé.

Les études sur la participation aux choix et régulations techno-scientifiques se déploient selon deux axes. D'une part, on analyse la prolifération de groupe se saisissant de questions qui ne leur sont pas posées, on étudie leurs manières de construire du savoir et de l'imposer dans l'espace public, leurs manières d'embrasser joyeusement ou de refuser les offres techniques. D'autre part, on étudie les formes de régulation du différend, les formes mises en place par les institutions pour réguler les produits – pour concevoir, comme on dit dans la langue des STS, des « solutions robustes », entendez des solutions économiquement viables, techniquement fiables et socialement acceptables. (...) Sur le second point, on a essentiellement affaire à des formes de gouvernement – ce qui ne veut pas dire que ces formes évoluent toujours comme prévu par ceux qui les mettent en place.⁵⁵⁰

Or, dans le cadre de ce chapitre réservé à l'étude du dispositif de la CPDP Nanotechnologies, nous entendons bien relier ces deux points, le premier dans le rapport qu'entretiennent les différents acteurs sociaux aux instances de production « du savoir », le second dans les formes de gouvernance des procédures dialogiques, en montrant une adaptation mutuelle et réciproque des phénomènes d'une représentation politique à ceux d'une représentation scientifique, représentation ralliée par les médiateurs eux-mêmes. Au travers de l'étude de ce dispositif « dialogique », comme de l'étude du dispositif de la Fête de la science, ces deux formes de la représentation apparaissent comme les deux facettes d'un même phénomène, en partageant les conventions communicationnelles et valeurs culturelles normalisées d'une distinction fonctionnelle.

549 Pestre Dominique, « Des sciences, des techniques et de l'ordre démocratique et participatif », *Participations*, 2011/1 n°1, pp. 210-238.

550 Pestre Dominique, « Des sciences, des techniques et de l'ordre démocratique et participatif », *Participations*, 2011/1 n°1, p. 213.

6.1.1) Un contexte historique marqué par la conflictualité transfrontalière aux sciences et aux sociétés

a) Une conflictualité dans l'histoire des controverses scientifiques

Le dispositif de la CPDP Nano prend place, dans l'espace public grenoblois, dans un contexte historiquement marqué par de multiples luttes sociales et mobilisations collectives. Bien sûr, cette histoire intègre la controverse relative au développement des nanotechnologies, initiée depuis la fin des années 1990 sur le territoire grenoblois comme en d'autres régions françaises. Mais cette controverse spécifique et l'engagement des acteurs sociaux dans ce dispositif s'inscrivent eux-mêmes, sur un temps plus long. En effet, premièrement, de multiples groupes sociaux et collectifs participant aux débats se forment préalablement au cours de controverses antérieures, prenant place au travers de thématiques et d'objets scientifiques différents. Dans ce sens, les entretiens qualitatifs menés avec les acteurs engagés dans les mouvements sociaux montrent explicitement des trajectoires personnelles et/ou collectives s'inscrivant, par exemple, dans les mobilisations passées lors des controverses spécifiques à la question de l'énergie nucléaire, aux OGM, à l'amiante, etc. Deuxièmement, au-delà de la simple temporalité dans laquelle s'insère le dispositif, la CPDP Nanotechnologies, institution relativement récente dans l'histoire de la V^e République française, s'inscrit elle-même, sous une certaine impulsion des décideurs politiques, dans une trajectoire que certains auteurs ont pu qualifier de « tournant participatif », terme aujourd'hui mobilisé avec précaution⁵⁵¹. La prise en compte de ces deux premières trajectoires, à la fois celle des mouvements sociaux, dont les revendications comme nous allons le voir demeurent relativement homogènes, et celle de l'institutionnalisation de nouvelles instances publiques, requiert et justifie lors de l'étude de ce dispositif le débordement d'un exclusif cadre de l'ici et maintenant, sous peine d'effacer l'importance que jouent les expériences individuelles et/ou collectives dans la construction des rapports sociaux observables au sein des débats publics de la CPDP Nanotechnologies. Allant dans ce sens, et afin de prendre en compte l'importance de ce contexte historique, Jean-Michel Fourniau, en s'appuyant sur les travaux récents de Francis Chateauraynaud, présente sous la forme d'une nécessité l'étude de la « trajectoire d'institutionnalisation » de la CNDP et de ses débats publics :

551 Lehtonen Markku, « Le « tournant participatif » et ses antécédents historiques dans la gouvernance nucléaire en Finlande, en France et au Royaume-Uni », communication *GIS Participation du public, décision, démocratie participative*, 2012. Site internet http://www.participation-et-democratie.fr/sites/default/files/atelier_3-1_lehtonen.pdf, consultation juin 2012.

La référence à une trajectoire consiste généralement à évoquer le chemin suivi par une affaire sans élaboration plus formelle que le récit des événements marquants auxquels on impute, plus ou moins explicitement, un pouvoir de reconfiguration, décrivant sa montée en puissance dans l'espace public puis sa résolution et sa disparition (...). La trajectoire d'un dossier n'est jamais le produit d'un groupe d'acteurs déterminé, mais résulte plutôt des transformations successives engendrées par les confrontations répétées d'acteurs et d'arguments, lesquels dessinent des configurations d'amplitudes variables. À chaque moment clé de la série d'épreuves, il s'agit pour les différents protagonistes d'éprouver leur capacité à orienter ou infléchir le cheminement du problème public : évaluer les points saillants de la situation, apprécier les points de rupture ou d'irréversibilité que les événements récents introduisent par rapport aux périodes antérieures et enfin examiner les ouvertures et les bifurcations ou les dérivations qui s'annoncent. Ce travail d'analyse et d'évaluation interprétative des cadres déjà disponibles peut motiver de nouvelles actions et l'invention de nouvelles formes.⁵⁵²

Or, l'étude de la trajectoire d'institutionnalisation du débat public par la CNDP répond, selon ces auteurs, à trois logiques tantôt divergentes tantôt convergentes, que Jean-Michel Fourniau nomme « arènes » pour en souligner le caractère conflictuel entre les différents acteurs qui en composent les rapports de force. Ces trois arènes sont premièrement les revendications structurelles et le potentiel de reconfiguration de l'espace public par les mouvements sociaux, deuxièmement l'arène politico-administrative et troisièmement celle de l'expérimentation collective que réalisent les acteurs des processus et dispositifs dialogiques :

L'invention du débat public a ouvert une première arène sur laquelle les associations locales ou régionales de défense, ensuite relayées par des fédérations environnementalistes nationales, acheminent dans l'espace public des propositions d'institutionnalisation du débat public. (...) La seconde arène, politico-administrative, est celle de la mise en œuvre du droit au débat public revendiqué dans les conflits. Il s'agit d'une arène sectorielle, plus technocratique que partisane, tant est fort le poids de l'État dans l'élaboration des politiques d'aménagement. (...) On associera à cette arène, la scène législative, les débats parlementaires infléchissant toujours les projets préparés par les ministres et leur administration. Enfin, la création de la CNDP ouvre la troisième arène. Le débat public n'est plus uniquement une revendication de divers groupements associatifs à l'échelle locale, régionale ou nationale, ou une norme destinée à orienter l'action publique, il est l'objet d'une expérience partagée par l'ensemble des acteurs des conflits d'aménagement, d'un apprentissage collectif (...).⁵⁵³

De cette manière, au travers des expériences sociales des acteurs sociaux, le contexte historique dans lequel s'insère le dispositif de la CPDP Nano prend également place dans l'histoire, de plus longue

552 Fourniau Jean-Michel, « L'institutionnalisation controversée d'un modèle français de débat public », *Télescope*, vol. 17, n°1, 2011, p. 71-72.

553 Fourniau Jean-Michel, « L'institutionnalisation controversée d'un modèle français de débat public », *Télescope*, vol. 17, n°1, 2011, p. 72-73.

portée, des controverses sociotechniques prises dans leur ensemble, et au premier rang desquelles la question de l'énergie nucléaire a pu jouer un rôle à la fois précurseur et révélateur de ces multiples rapports de force. En effet, de multiples mouvements sociaux ou individus rencontrés lors de nos entretiens, parmi les plus anciens d'entre eux, se sont engagés dès les années 1960 et 1970 dans une lutte contre les principaux acteurs dominants du secteur : contre l'État ou contre les acteurs industriels. Notons d'emblée que cette période historique de forte émulation des mouvement sociaux correspond également à une émulation dans le développement, au sein des sciences humaines et sociales, de courants théoriques critiques à l'endroit de la régulation étatique des rapports sciences sociétés, avec notamment les ouvrages d'auteurs tels Jürgen Habermas ou Herbert Marcuse, et plus tard Ulrich Beck ou Callon, Lascoumes et Barthe. Cette période historique mêle dans une certaine mesure, semble-t-il, travail de la théorie sociale et engagement pratique selon un même mouvement critique conjoint des technosciences et de la technocratie. De sorte qu'une quatrième arène apparaît : celle des débats théoriques dans les milieux universitaires et académiques.

Les associations se revendiquant d'un mouvement écologiste comptent, au sein des controverses sociotechniques, parmi les contestataires des premières heures, précisément en ce qu'elles contestent le plus souvent les choix politiques pris en matière de recherche scientifique ou de développement des territoires. C'est au cours de ces controverses, allant du nucléaire aux organismes génétiquement modifiés, que ces mouvements sociaux vont développer une expérience dans la conflictualité avec les acteurs précédemment mentionnés, et tenter de se faire reconnaître comme interlocuteurs légitimes. Durant les années 1960, le recours à l'énergie nucléaire, consacré par le Traité de Rome fondant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), en période de construction de l'Europe institutionnelle et de reconstruction des pays qui la composent, joue un rôle majeur sur l'organisation de la société, et notamment sur ses aspects économiques et politiques.

Or, lors de sa mise en place dans les années 1960, le programme électro-nucléaire n'est pas présenté au public comme un choix politique pouvant être négocié ou même objet de controverse, mais simplement comme une question technique et scientifique relevant de la seule compétence d'experts (Simonnot, 1978). C'est ensuite (...) qu'un mouvement d'action collective se structure progressivement, d'abord pour publiciser le risque nucléaire afin de le faire exister objectivement dans l'*opinion publique*, alors qu'EDF pratique le secret et la rétention de l'information (De Gravelaine et O'Dy, 1978) ; et ensuite pour contester le type de société qu'il incarne. Sur la défensive, les promoteurs du programme électro-nucléaire s'appuient alors sur les pratiques de *vulgarisation* afin de justifier et légitimer les choix politiques, la scientificité et la technicité intervenant alors comme un alibi plutôt que comme un objet de connaissance (Fagnani & all., 1979). En face, les opposants revendiquent une divulgation de ce savoir en s'appuyant sur leurs propres critères de scientificité, diffusant informations et arguments techniques produits par des

scientifiques critiques vis-à-vis du programme électro-nucléaire et engagés dans les *mouvements sociaux*. Bien que critiqué par une frange de la mouvance anti-nucléaire, cet engagement multiforme des scientifiques a participé à la politisation du choix énergétique français, à la remise en cause des certitudes scientifiques et à la révision de l'autorité des experts (Topçu, 2007).⁵⁵⁴

Dès lors, les expériences développées par ces mouvements sociaux font figure de précédents, à partir desquels ceux-ci vont déployer des discours et engagements contemporains. Notons enfin, sur le plan méthodologique que faire fi du contexte historique, dans lequel s'insère le dispositif de la CPDP Nano, amènerait à réduire la portée de notre travail dans un ici et maintenant ignorant des phénomènes d'expérimentation et d'acculturation individuelle et collective des mouvements sociaux lors des débats publics. Cet effet de cadrage mènerait par trop à considérer les dispositifs tenus par la CNDP comme se situant en rupture vis-à-vis des pratiques politiques antérieures à la fondation de cette institution, alors que nous supposons, à l'inverse, un profond lien de continuité historique dans les pratiques qu'elle met en scène et les manières d'aborder et de construire les débats et les problématiques publiques lors des controverses sociotechniques. La contextualisation historique de la CNDP nano, au-delà de la seule temporalité de la tenue de ce dispositif, permet également de mieux comprendre un phénomène de renforcement et de radicalisation des revendications selon une aspiration structurelle, relevable dans les discours, positions et stratégies des mouvements sociaux critiques des technosciences. In fine, comme nous le verrons par la suite, c'est peut-être moins les nanotechnologies en elles-mêmes qui posent problème, que les structures politiques et décisionnelles dans lesquelles celles-ci se développent et prennent place.

b) L'extension du conflit aux acteurs scientifiques et académiques territoriaux

L'extension de la contextualisation historique aux conflits portant sur les politiques énergétiques nucléaires en Europe, et particulièrement en France, se révèle cependant encore insuffisante. Plus récemment se sont tenus, au niveau local comme au niveau national, une multitude de dispositifs portant sur la controverse sociotechnique liée aux nanotechnologies, et précédant de quelques années la CPDP Nano. Au niveau national, nous pouvons relever l'exemple du dispositif « Nanoforum » organisé en 2007 par le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)⁵⁵⁵. Au niveau local grenoblois, nous observons une véritable prolifération de dispositifs de débats publics plus ou moins

554 Bodin C. et Chambru M., « L'espace public sous l'emprise des normes technoscientifiques. L'impossible rencontre des mouvements sociaux et des acteurs scientifiques dans les débats publics de la CNDP. », in colloque *Communiquer dans un monde de normes* (Association Internationale de Communication, Roubaix, 7-9 mars 2012). Actes à paraître.

555 Site internet <http://agenda.cnam.fr/presentation-173249.kjsp> consulté le 10 avril 2012.

institutionnalisés. Ainsi pouvons-nous également relever le déploiement dans l'espace public local du dispositif « Nanoviv » organisé par l'association Vivagora en 2006. Se déploie également le dispositif « Sciences & Démocratie » organisé par Grenoble Alpes Métropole et le CCSTI de Grenoble en 2008, dont les conférences portent sur les thèmes : « Les énergies non carbonées », « Comment appréhender les risques des nanoparticules d'aujourd'hui et de demain ? », « Quand les scientifiques dialoguent avec les acteurs sociaux », « Développement et choix technologiques : quelles modalités de dialogue ? », ou encore « Politique, science et action publique », etc. Cet événement, largement ouvert aux publics des non-professionnels de la recherche scientifique, se tiendra dans des lieux tels la Maison de la culture de Grenoble, les espaces culturels locaux, la Maison des associations de Grenoble, etc. Enfin, toujours au niveau local grenoblois, nous comptons également l'organisation d'événements scientifiques, avec notamment la tenue du colloque « Politique, science et action publique. La référence à Pierre Mendès France et les débats actuels » à l'Institut d'études politique de Grenoble, en co-organisation avec le laboratoire Politique, action publique, territoire (PACTE). Le programme de ce colloque présente ainsi son contenu :

Ce colloque poursuit donc un triple objectif : [a] rappeler comment Pierre Mendès France concevait et développait les rapports entre politique, science et action ; [b] caractériser l'évolution des interactions entre la science, la politique et la société au cours des cinquante dernières années ; [c] analyser les problématiques actuelles et définir les lignes de force de l'action publique scientifique. (...) La mise en place de politiques publiques scientifiques, situées dans le contexte de modernisation des années 1950, appelle une réflexion sur les fondements de légitimation d'une telle entreprise confrontée aux ressources politiques dont peuvent se saisir les gouvernants dans une Cinquième République finissante. La « formidable expansion scientifique » que connaît le pays par la suite, l'instrumentalisation de la science au profit d'une politique nationale (nucléaire, spatial, par exemple) vont diversifier les acteurs et les institutions de recherche ainsi que leurs modes de gouvernement. L'impact de la construction européenne et les polarisations scientifiques dues à la mondialisation conduisent aujourd'hui à repenser les principes et les cadres de ce gouvernement de la science.⁵⁵⁶

La multiplication des dispositifs dialogiques de régulation d'une controverse sociotechnique et également des dispositifs scientifiques d'étude des rapports sociaux dans le complexe sciences sociétés, témoigne d'une réelle effervescence locale portant sur ces questions, tant du côté des acteurs scientifiques et politiques que des militants et des médiateurs locaux. Il y est bien sûr question des nanotechnologies et nanosciences. Mais ces questionnements portent moins sur leur dimension purement technique que de leur dimension sociale sur les plans environnementaux, médicaux et sanitaires, mais aussi politiques et économiques. Et d'une manière générale, ces différents dispositifs

556 Programme du colloque « Politique, science et action publique », cf annexe 46.

témoignent d'une volonté, d'une nécessité à éclaircir les liens de dépendance existant entre, d'une part, science et technique, notions comprises au travers d'un procès critique à l'égard des technosciences⁵⁵⁷ et, d'autre part, politique, économie et technoscience, elles-mêmes prises dans une critique à l'égard de la technocratie. À ce niveau, les thématiques discutées portent bien évidemment sur les nanotechnologies, mais procèdent également dans une large mesure à une montée en généralité englobant sur un temps historique plus long les multiples controverses émaillant l'histoire de la Ve République.

Ainsi par exemple, lors du colloque « Politique, science et action publique. La référence à Pierre Mendès France et les débats actuels », nous pouvons retenir quelques positionnements théoriques faisant lien avec notre propre cadre théorique, mais qui participent également à illustrer, pour partie, le contexte sur le plan scientifique préexistant à la tenue du dispositif de la CPDP Nanotechnologies sur le territoire grenoblois. Ainsi Guy Saez, professeur de sciences politiques à Grenoble et directeur du département « Science politique et du territoire » :

La science n'est pas un domaine du social, elle est une de ses dimensions constitutives. On ne peut mener une politique, car cette politique est soumise elle-même à la science : la science domine la société. La question est celle de la coordination de la science alors qu'il existe une pluralité irréductible des acteurs impliqués. Il existe un dilemme dans la représentation de la science. Il y a une accusation de la science dans sa propension à l'indépendance vis-à-vis de la société et de la démocratie, mais en même temps elle a besoin d'autonomie vis-à-vis du pouvoir et des entreprises. Moderniser les politiques publiques demande de mieux comprendre le continuum des collaborations qui participent au développement des lieux de connexions. Ce qui pose le problème des institutions, qui semblent en retard.⁵⁵⁸

Lors d'une communication orale intitulée « La participation des citoyens à l'évaluation sociale des nanotechnologies » formulée lors du colloque « Comment appréhender les risques des nanoparticules d'aujourd'hui et de demain ? », Alain Kaufmann⁵⁵⁹ note l'émergence de dispositifs d'insertion des

⁵⁵⁷ « Malgré le caractère parfois dépréciatif et polémique de l'expression « technoscience », celle-ci paraît pertinente pour identifier les NTS [nanotechnologies et nanosciences]. Elle rend compte, d'une part, de l'enchevêtrement de la science et de la technique et, d'autre part, de la relation de la relation de ces dernières avec le processus d'industrialisation. Cette notion, dont la préhistoire remonte au début de la science moderne, trouve son aboutissement dans le discours de Werner Heisenberg, en 1955, « la nature dans la physique contemporaine ». Ce dernier souligne la transformation d'une science qui passe d'une représentation du réel à la visée d'une intervention sur lui ». Voir article : Caune Jean, « les discours sur les nanos : construction d'une nouvelle science et/ou controverse sur le progrès ? », in *La fabrique des nanotechnologies*, revue Quaderni, numéro 61, automne 2006, p.27.

⁵⁵⁸ Saez Guy, « Dilemmes de la modernisation de l'action publique scientifique », communication colloque Politique, science et action publique, Grenoble, 23 et 24 octobre 2008. Citation sur prise de notes.

⁵⁵⁹ Kaufmann Alain, « La participation des citoyens à l'évaluation sociale des nanotechnologies », communication colloque *Comment appréhender les risques des nanoparticules d'aujourd'hui et de demain ?*, organisé par PACTE – MINATEC – CCSTI, Grenoble 9 octobre 2008. Sur prise de notes.

citoyens dans les processus politiques décisionnels dans au moins une dizaine de pays européens sur le seul sujet des nanotechnologies. Ce chercheur en sociologie, directeur du département « interface science société » de l'université de Lausanne, compte également dix-sept dispositifs de ce type organisés à l'échelle de l'Union Européenne, et relève l'organisation de dispositifs similaires aux USA, en Australie, en Nouvelle Zélande et Amérique Latine pour la même thématique. Pour lui, en citant ici les données du document informatique projeté durant son intervention orale et publiées par les organisateurs sous la forme d'actes :

Remarques conclusives : [a] La participation des « citoyens ordinaires » est constitutive de l'émergence des nanotechnologies. [b] Le cadrage par les OGM appauvrit la diversité / complexité des enjeux des nanotechnologies. [c] La notion de participation et de upstream engagement est abordée avec un manque de sens critique. [d] Le rapport à la dynamique d'innovation et à la décision demeure très problématique... [e] ... mais la question des impacts ne peut être traitée de manière simpliste ; manque d'indicateurs et de données. [f] Nécessité d'analyser les liens entre la dynamique interne et externe des processus. (...) [g] Créativité et rigueur méthodologique dans la mise en oeuvre de démarche participatives. [h] Globalement, la participation a un effet bénéfique sur : [h1] Attitudes des autorités face à la critique. [h2] Identité des acteurs susceptibles de participer aux choix collectifs. [h3] Nature et qualité du débat. [h4] Nouvelle approche de la décision publique et de l'exercice du pouvoir.⁵⁶⁰

De même, ce colloque témoigne d'une certaine volonté explicite d'extension des débats de la « communauté scientifique » territoriale grenobloise aux acteurs externes, c'est-à-dire non scientifiques. Ainsi comme l'indique Dominique Vinck, organisateur et responsable scientifique de cet événement dans un document électronique présenté dans les actes, intitulé « Favoriser le débat entre les acteurs concernés à propos d'enjeux scientifiques et sociétaux » et servant d'introduction au colloque :

Esprit du colloque : [a] Construction de regard croisés. [a1] Entre disciplines scientifiques. Sciences de la matière, de la santé et de l'environnement. Croisement sérieux avec les sciences sociales : ni cerise sur le gâteau, ni ex-post (acceptabilité...). [a2] Avec divers acteurs concernés dans la société. [b] Vers un répertoire partagé de problématiques. Les questions plus que les certitudes. [c] Favoriser les débats. [c1] Entre acteurs scientifiques. [c2] Avec les autres acteurs de la société.

Hypothèse : [d] Le développement de l'écoute et du dialogue entre les chercheurs des disciplines concernées contribuera au développement du dialogue avec les autres composantes de la société. [e] Une co-construction des questions plutôt que l'affirmation de certitudes. Tout acteur peut se mettre en position de recherche.⁵⁶¹

560 Kaufmann Alain, « La participation des citoyens à l'évaluation sociale des nanotechnologies », communication colloque *Comment appréhender les risques des nanoparticules d'aujourd'hui et de demain ?*, organisé par PACTE – MINATEC – CCSTI, Grenoble 9 octobre 2008. Actes.

561 Vinck Dominique, « Ouverture », communication colloque *Comment appréhender les risques des nanoparticules d'aujourd'hui et de demain ?*, organisé par PACTE – MINATEC – CCSTI, Grenoble 9 octobre 2008. Actes.

Nous observons par conséquent une aspiration à l'instauration de lieux de dialogues ouverts à la fois à la pluridisciplinarité et aux composantes de la « société civile ». La dernière phrase de la citation ci-dessus (« Tout acteur peut se mettre en position de recherche ») marque bien ici une volonté de dépasser une approche par trop fonctionnaliste des rapports sciences sociétés fondée par une distinction culturelle.

Enfin, les débats publics de la CPDP Nano font suite à la tenue, entre septembre et décembre 2006, d'un autre dispositif dialogique déployé cette fois uniquement au niveau local grenoblois, le débat public Nanoviv. Ce dispositif, organisé par l'association parisienne Vivagora et aidée localement par le CCSTI de Grenoble, prend source dans un contexte local faisant déjà apparaître de fortes tensions politico-scientifiques évoquées précédemment entre acteurs scientifiques, élus locaux et mouvements sociaux. Comme l'indique Hélène Romeyer :

Le contexte social à Grenoble en 2005-2006 se cristallise autour des manifestations remettant en cause la politique de développement et d'investissement sur les nanotechnologies. En effet, la région grenobloise, héritière d'une tradition liant fortement scientifiques, industriels et élus, a choisi de promouvoir ce secteur, qui assure aujourd'hui une large part de l'activité économique et scientifique de la région : environ 24000 emplois directs ou indirects. Cette politique d'investissement et de développement provoque une opposition protéiforme : groupes constitués (Attac, Pièces et main d'œuvre, etc.), mouvements écologistes, actions syndicales, revendications citoyennes, médias alternatifs, élus de l'opposition. Les contestations portent à la fois sur la lourdeur des investissements, la condamnation d'une logique purement scientifique et technique, la crainte des conséquences d'une monoactivité, la perte de repères identitaires du territoire, l'expansion du tissu urbain sous couvert de développement de l'innovation à tous crins.⁵⁶²

Le dispositif Nanoviv intervient également dans un contexte particulier, où surgissent de multiples questionnements, au croisement des grandes problématiques constituées premièrement par une mise en application technique des théories et valeurs communicationnelles dialogiques, deuxièmement bien sûr par les enjeux et risques liés aux nanotechnologies, et enfin troisièmement par la prise d'influence croissante des collectivités territoriales, et ce, depuis les lois instituant la décentralisation en 1982, à la fois sur la gestion des affaires publiques au niveau local et sur le poids croissant qu'elles jouent dans le financement et l'orientation de la recherche scientifique publique.

Dès lors cette expérience [du dispositif Nanoviv] apparaît comme une forme d'aboutissement de la « *démocratie*

562 Romeyer Hélène, « La mise en scène des débats publics au cœur de la communication des organisations publiques », *Communication et organisation*, n°35, 2009, p.51.

technique » (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001) mais elle révèle aussi l'apparition de nouvelles compétences des collectivités territoriales. Dans ce contexte, l'outil délibératif se révèle être une réponse à la fois à un déficit de communication publique, et un outil de communication scientifique et technique.⁵⁶³

Le dispositif de débats publics Nanoviv va naître dans un contexte marqué par une conflictualité croissante menée par des mouvements sociaux territorialement ancrés, parfois relayés par des fédérations au niveau national, et où les décisions des élus locaux vont être mises en cause. Pour faire face à la montée des formes d'expression hétérodoxes qui critiquent les questions relatives à la gestion des affaires publiques, les autorités politiques territoriales vont commander un audit auprès de certains spécialistes :

(...) une étude est commandée au sociologue Pierre-Benoît Joly aidé par un groupe de personnalités scientifiques (Claude Gilbert ou Michel Callon par exemple), ainsi que des représentants de la fondation Science Citoyenne. Le groupe reçoit pour mission de « faire des recommandations sur les façons d'associer le public grenoblois aux choix scientifiques et techniques ». Ainsi preuve de la difficulté des élus face aux questions scientifiques, l'ensemble des collectivités territoriales commanditent une étude dans l'objectif d'être conseillé sur le dispositif le plus adéquat pour répondre aux interpellations dont ils sont l'objet. (...) Il s'agit donc de faire entrer les sciences et les techniques dans l'espace public à une échelle locale.⁵⁶⁴

Or, les six débats publics de Nanoviv, articulés autour de la thématique « Nano-biotechnologies : pour quoi faire ? Comment ? », constituent un précédent, quoique à une échelle géographique réduite, aux débats publics de la CPDP Nano, en partageant notamment de nombreuses caractéristiques communes dans leurs procédures respectives. Ainsi, pour Hélène Romeyer, le dispositif Nanoviv prend place dans un contexte politique local largement dépossédé de ses enjeux : les principales décisions politiques locales en matière de développement technoscientifique sont déjà prises et leurs financements relatifs déjà votés. De plus, un parallèle peut être établi entre les procédures observables lors de Nanoviv et celles de la CPDP Nano, dans l'asymétrie des ressources et des moyens accordés aux différents types d'acteurs sociaux : acteurs politiques, acteurs scientifiques, publics et également médiateurs. Pour l'essentiel, comme nous le préciserons par la suite, le dispositif Nanoviv consistait en échanges entre acteurs scientifiques. Par conséquent, pour Hélène Romeyer, le dispositif Nanoviv procédait, en lieu et place d'un échange dialogique effectif entre une pluralité d'acteurs externes ou internes à l'activité scientifique, plutôt d'un outil de communication publique, un « outil de

563 Romeyer Hélène, « La mise en scène des débats publics au cœur de la communication des organisations publiques », *Communication et organisation*, 35, 2009, p.49.

564 Romeyer Hélène, « La mise en scène des débats publics au cœur de la communication des organisations publiques », *Communication et organisation*, 35, 2009, p.51.

communication usant de l'événementiel », visant à replacer les acteurs sociaux dominants, à la fois dans les domaines scientifiques et politiques, au centre de la scène publique territoriale.

6.1.2) Un dispositif étatique de communication(s) publique(s) territorialisée(s)

La tenue du dispositif de la Commission particulière du débat public nanotechnologies (CPDP) fait suite à la « décision 159 » ratifiée lors des engagements dits du « Grenelle de l'environnement », et à la saisine de la Commission nationale du débat public (CNDP) qui en résulta. Cette saisine fut opérée par pas moins de sept ministères distincts, parmi lesquels nous comptons le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Ministère de la défense, le Ministère de la santé et des sports et enfin le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Enfin, notons toujours à cet endroit que la saisine de la CNDP par les ministères précédemment évoqués fut employée comme argument avancé par le collectif Pièce et main d'œuvre, représentant une opposition qualifiée de « radicale » aux nanotechnologies, afin d'avancer les contre-arguments d'un « pilotage par le haut » et d'une « instrumentalisation » de ces débats publics posant finalement la question de la légitimité du dispositif.

Loin de pouvoir commenter l'ensemble des engagements et contextes dans lesquels s'intègrent le dispositif de la CPDP Nano dans l'espace public, nous allons ici nous concentrer sur certains points spécifiques. Premièrement, nous préciserons ses modalités de fonctionnement telles que définies par la loi, et notamment dans les relations qu'elle entretient avec les structures politiques de la représentation. Deuxièmement, nous commenterons certains des choix effectués par les organisateurs du dispositif, par exemple dans le choix des villes retenues ou encore dans la définition de la procédure suivie lors des débats publics, mettant en lumière le rôle de la CPDP Nano et l'influence que ce protocole joue sur la construction des rapports sociaux entre les acteurs participants eux-mêmes. Loin d'une neutralité autoproclamée, nous constaterons en effet que les médiateurs de la CPDP Nanotechnologies ajoutent leurs propres logiques sociales à celles, déjà complexes, des multiples acteurs sociaux engagés. De cette manière, nous interrogerons une normativité protocolaire constatée dans la mise en scène que la CPDP produit à partir des images conventionnelles de l'expertise scientifique. Enfin, troisièmement, à l'aide des éléments retenus précédemment, nous montrerons que les organisateurs de la CPDP Nanotechnologies intègrent et reproduisent selon les procédures prédéfinies certaines des conceptions

spécifiques que les acteurs scientifiques se font de leur propre rôle et fonctions dans l'espace public, et notamment au travers d'une hiérarchisation légitimiste des formes d'expression. Ces protocoles reproduisent, entre les différentes typologies d'acteurs sociaux intervenant au cours des débats, une distincte distinction dans la mise en scène produite de la prévalence de l'expression des acteurs scientifiques sur celle des publics participants, alors envisagés comme un « grand public ».

a) L'institutionnalisation de la CNDP

Tout d'abord, la CNDP présente certaines caractéristiques permettant de singulariser ce dispositif de débat public au sein de l'ensemble des dispositifs dialogiques. En effet, elle présente en théorie les caractères de débats institutionnalisés et étatiques, de débats indépendants des autorités politiques, de temporalité proactive, de nature exclusivement consultative alors que les décisions incombent in fine aux représentants politiques. Enfin, ce type de débat, en étant ouvert à tous les acteurs volontaires à la participation, ouvre une perspective à l'expérimentation individuelle et sociale des pratiques discursives liées au modèle dialogique.

C'est un modèle spécifique de mise en discussion de la décision publique qui est aujourd'hui mis à l'épreuve et actualisé dans le cadre de chaque débat organisé par une commission particulière. (...) il est possible déjà d'en souligner les principales caractéristiques, la complexité et surtout les paradoxes. [a] Le débat public « à la française » se présente d'abord comme une institution d'origine étatique, mais dont la légitimité repose essentiellement sur l'indépendance à l'égard de tous les pouvoirs. (...) Cette autonomie constitue par ailleurs la force principale d'une autorité qui n'a pas la possibilité de se saisir elle-même et dispose de moyens matériels et humains propres relativement faibles. [b] Le débat public se présente également comme une institution ouverte, offrant une « scène de discussion » (J.-M. Fourniau), à laquelle peuvent participer l'ensemble de ceux qui peuvent être concernés par la discussion. La CNDP intervient par ailleurs à un moment où rien, en principe sinon en pratique, n'est encore décidé, où tous les arguments, y compris ceux portant sur l'opportunité du projet, sont encore recevables. Mais cependant, la CNDP ne décide véritablement de rien. Elle ne rend pas d'avis sur le fond des projets et se contente de rendre compte des débats. (...) [c] Dernier paradoxe, la CNDP constitue aujourd'hui une institution exemplaire au sens où, au-delà de la mission générale de réflexion sur la participation que lui a donné en 2002 le législateur, elle joue aujourd'hui un rôle moteur, par l'exemple et par le discours, dans la diffusion de certaines normes touchant à la participation.⁵⁶⁵

Le modèle français du débat public, au travers du dispositif CNDP et des CPDP dont elle a la charge, présente une caractéristique spécifique vis-à-vis des autres dispositifs dialogiques : la norme

⁵⁶⁵ Blatrix Cécile & all., *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, La découverte, 2007, p. 41.

juridique produite est ici déterminante dans l'institutionnalisation et la procéduralisation de la reconnaissance des nouvelles formes de la participation.

À la différence d'autres institutions de la démocratie participative auxquelles elle pourrait être comparée (conférence de citoyens, conseils de quartier, sondages délibératifs, consultations et concertations diverses...), la procédure du débat public a pour caractéristique d'être fermement ancrée dans le droit. L'histoire des dix premières années du débat public est celle d'une réglementation de plus en plus précise, depuis la circulaire Bianco de 1993 jusqu'à la loi de février 2002. Il est important de souligner que c'est dans le domaine de l'environnement que la codification des principes de la participation s'est faite jusqu'à présent de la manière la plus précise au niveau juridique le plus élevé (Convention d'Aarhus, Charte de l'environnement...). (...) Tout indique ici une contribution déterminante de la règle de droit à la reconnaissance d'une nouvelle forme de participation politique.⁵⁶⁶

L'institutionnalisation par le droit de la CNDP se présente en trois étapes. Mais avant de commencer à en décrire la trajectoire fondatrice, notons qu'elle s'inscrit dans un rapport critique face aux institutions préexistantes. Le modèle du débat public français, institutionnalisé par la fondation de la CNDP, se révèle, pour Loïc Blondiaux, comme « le prolongement et en même temps l'antithèse de l'enquête d'utilité publique »⁵⁶⁷. Car, comme le notent les auteurs de cet ouvrage, c'est bien à partir de la critique de cette institution plus ancienne, critiques qui ont également survécu à certaines réformes progressistes de ce type de dispositif, que va naître une réflexion fondamentale dans laquelle va prendre place l'institution de débat public. Et notamment, une des questions principales animant cette volonté de réforme des procédures décisionnelles porte sur la temporalité du dispositif : quand faire intervenir les publics au cours des débats publics, vis-à-vis du projet concerné ? Avant, pendant, ou bien après ?

De multiples raisons conduisent à qualifier la CNDP d'institution novatrice. Au premier regard, elle peut être rapprochée de procédures plus anciennes, telles que l'enquête publique née au XIX^e siècle pour recenser les doléances des particuliers susceptibles d'être spoliés du fait de la réalisation d'un projet d'intérêt public. L'enquête publique, réformée dans le sens d'une plus grande démocratisation par la loi Bouchardeau de 1983 reste cependant très en deçà du débat public actuel, dans sa vocation et dans ses modalités d'organisation. Si l'enquête publique intervient alors que l'élaboration du projet est très avancée, le débat public est prévu en principe en amont du processus de décision, à un moment où toutes les options sont ouvertes et où son opportunité même peut être encore contestée (...).⁵⁶⁸

566 Blatrix Cécile & all., *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, La découverte, 2007, p. 40.

567 Blatrix Cécile & all., *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, La découverte, 2007, p. 38.

568 Blatrix Cécile & all., *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, La découverte, 2007, p. 11.

La caractéristique d'autonomie vis-à-vis des pouvoirs étatiques a été développée à partir des lois de 2002 qui promulguent cette institution au rang « d'autorité indépendante ».

Son originalité tient précisément à ce caractère d'autorité indépendante, de « pouvoir neutre » chargé de s'interposer à égale distance entre l'autorité décisionnaire et le public. L'État prend avec la CNDP nano un nouveau visage à travers une agence qui renonce clairement au pouvoir de décision pour revendiquer un pouvoir d'interposition. La rupture est ici flagrante avec une tradition politico-administrative qui concentre l'autorité symbolique entre les mains de décideurs publics et met à distance les citoyens ordinaires du pouvoir de décision en leur déniaient toute légitimité à discuter du bien-fondé des projets.⁵⁶⁹

Le dispositif de la CPDP Nanotechnologies va jouer, vis-à-vis des structures relatives aux normes de la représentation politique, un rôle spécifique. Or, les auteurs insistent volontiers sur un point capital : il ne devrait pas exister de publics conçus a priori et avant le déploiement d'un dispositif. L'idée d'un public auquel on prête une nature et des caractéristiques spécifiques, existant avant le dispositif, relève plutôt de l'idéologie, comme c'est notamment le cas avec l'idée d'un public « profane » portée a priori par l'idéologie de la vulgarisation. C'est à l'inverse le dispositif qui construit, selon des jeux et phénomènes complexes faits de procédures, de rapports de force mais aussi d'opportunités et de discours relevant du cas par cas, un public spécifique à ce dispositif qui prend corps et se construit socialement. Ainsi, pour les auteurs de cet ouvrage, le dispositif de la CNDP représenterait un formidable potentiel d'expérimentation sociale de nouvelles normes communicationnelles s'insérant dans les processus de prise de décision politique, auparavant régulées uniquement par la représentation ; et également un potentiel, non moins formidable, de socialisation selon ces normes communicationnelles entre les différents acteurs et chez ces acteurs. Et de ce point de vue, selon ces potentiels pris en tant qu'idéaux normatifs fondateurs d'un nouveau modèle, l'État semble ainsi, à première vue, procéder à un décentrage des images traditionnelles du monde se prêtant aux domaines du politique et du public, en instituant en normes communicationnelles effectives ce qui relevait auparavant de simples valeurs culturelles.

L'une des caractéristiques les plus intéressantes de la CNDP tient précisément au rôle moteur qu'elle pourrait jouer, et commence déjà largement à tenir, dans la production de normes et d'instruments relatifs à la concertation avec le public. (...) la CNDP participe de plain-pied avec d'autres acteurs sociaux (...) à la constitution d'une nébuleuse ou d'une coalition réformatrice dont l'activité et les échanges conduisent précisément à la diffusion de concepts participatifs dans l'action publique (Nonjon, 2006). Ces jeux d'emprunts, ces échanges de bonnes pratiques, ces

569 Blatrix Cécile & all., *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, La découverte, 2007, p. 12.

processus de socialisation croisée sont au cœur de ce qui joue aujourd'hui dans l'émergence et la mise sur l'agenda politique de la thématique de la démocratie participative.⁵⁷⁰

Enfin, les dispositifs de la CNDP relèveraient moins d'une conception de la notion de légitimité résidant de facto dans les institutions établies, que dans les processus de co-construction de sens mêlant les discours pluriels menés par des acteurs, quels qu'ils soient, se considérant eux-mêmes comme égaux et équivalents, au sein d'un même dispositif de débat public. De telle sorte que la réussite ou l'échec des dispositifs de la CNDP relèvent eux-mêmes de l'étude au cas par cas des débats publics et des conditions produites par le dispositif dans l'échange entre acteurs de formes d'expression plurielles et diversifiées.

Toutes les enquêtes réunies ici font ressortir l'idée selon laquelle la légitimité du débat public se joue en situation et n'est jamais acquise *a priori*. C'est dans la démonstration pratique d'une autonomie et d'une cohérence d'action que chaque commission particulière peut se faire reconnaître et lever le soupçon que son intervention suscite nécessairement. Chaque débat est ainsi l'objet d'un « débat sur le débat » (...) qui en remet en cause le principe et/ou les modalités d'organisation. Ces critiques émanent de toutes les parties impliquées mais en particulier des citoyens eux-mêmes qui cherchent à ne pas être les dupes d'une pseudo-concertation. Cette prise permanente à la contestation fait la fragilité du processus, elle en fait aussi le caractère démocratique.⁵⁷¹

Comme nous allons le voir, ces idéaux et principes normatifs redéfinissant les conditions de l'exercice du domaine politique et de la définition de la chose publique, hétérodoxes du point de vue de la tradition institutionnelle, vont cependant se révéler, dans le cas de la CPDP Nanotechnologies, bien loin d'une « réalité » des pratiques que font les représentants politiques contemporains et médiateurs de ce type de dispositif.

570 Blatrix Cécile & all., *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, La découverte, 2007, p. 13.

571 Blatrix Cécile & all., *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, La découverte, 2007, p. 14.

b) L'irruption de la CPDP Nanotechnologies dans la controverse

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le mentionner, la saisine CNDP intervient à la suite du Grenelle de l'environnement, en tant que conséquence planifiée et concertée faisant suite à la « décision numéro 159 ». Selon un processus aujourd'hui établi, la CNDP nomme une CPDP, commission particulière désignée pour organiser une série de débats publics sur le territoire national. Le site internet de la CPDP Nano mentionne notamment :

La commission nationale du débat public (CNDP), autorité administrative indépendante, a confié l'organisation de ce débat public et son animation à une Commission particulière du débat public (CPDP). La CPDP a pour mission de diffuser une information complète, transparente et objective à destination du public, de mettre en place des moyens d'expression adaptés (...), de réaliser et de rendre public, à la fin du débat, un compte-rendu objectif des opinions exprimées lors du débat. La CNDP et la CPDP garantissent le respect des principes suivants : [a] Neutralité. La CPDP ne prend pas partie sur le sujet soumis au débat. Elle garantit la qualité du débat public. [b] Indépendance. La CPDP et ses membres sont indépendants du maître d'ouvrage. [c] Transparence. La CPDP veille à ce que les informations transmises au public soient claires et accessibles. [d] Égalité. Aucune parole n'est supérieure à une autre. La CPDP garantit à toute personne le droit de s'exprimer sur les thèmes présentés, de poser une question, de donner son avis et d'émettre des propositions. [e] Respect. La CPDP veille à ce que les opinions exprimées reposent sur une argumentation et à ce que chacun puisse bénéficier d'un droit d'écoute.⁵⁷²

Toujours selon la procédure usuelle de cette institution, le document en date du 4 mars 2009 et produit à l'occasion d'une séance de préparation du dispositif des débats publics de la Commission particulière du Débat Public, peu de temps après la saisine de l'État et des sept ministères engagés, la CPDP va prédéfinir les grandes lignes thématiques des débats à venir. Selon l'extrait du document présenté ci-dessous, les objectifs annoncés d'une « impartialité » de l'institution et d'une « objectivité » des informations transmises commencent à ployer sous le poids d'une validation, en amont des débats, des nécessités étatiques en matière de développement des nanotechnologies : celles-ci constituent déjà un « intérêt national » et présentent de « forts enjeux socio-économiques », le débat doit éclairer les décideurs dans les « modalités de soutien à la recherche et aux innovations », soutien et innovation d'une recherche sous-tendue par la technique, qui par conséquent ne peuvent de facto plus être remis en cause. Les consommateurs doivent être « informés ». La CPDP a déjà cadré, avant même la tenue des débats publics, ce qui rentre et ce qui ressort de ceux-ci.

[1] Considérant que des produits contenant des nanoparticules sont déjà diffusés, [2] Considérant que la recherche

572 Site internet <http://debatpublic-nano.org/participer/cndp-cpdp.html> consulté le 17/04/2012.

développement des nanotechnologies revêt, notamment en raison de la compétition internationale, un caractère d'intérêt national, [3] Considérant que le développement des nanotechnologies présente de forts enjeux socio-économiques, notamment dans les domaines médicaux, industriels et énergétiques, [4] Considérant que certaines propriétés spécifiques des nanomatériaux manufacturés et des nanosystèmes issus de ces technologies peuvent leur conférer des effets secondaires sur la santé et sur l'environnement, [5] Considérant que des incertitudes scientifiques fortes les concernant subsistent, [6] Considérant que des questions légitimes d'ordre social, environnemental et éthique se posent quant à la finalité et l'opportunité de certaines des applications des nanotechnologies (...) Article 4 : Le débat devra permettre en particulier d'éclairer les grandes orientations de l'action de l'État dans les domaines suivants : [1] Modalités de soutien à la recherche et aux innovations en matière de nanotechnologies, [2] Caractérisation de l'exposition et évaluation de la toxicité sur l'homme et les écosystèmes, notamment grâce à l'élaboration de référentiels et d'outils pour la détection de nanoparticules, [3] Information et protection du salarié sur son lieu de travail, [4] Information et protection du consommateur, [5] Organisation du contrôle, du suivi et de la gouvernance, avec une attention particulière portée sur les questions de libertés publiques.⁵⁷³

Ainsi, certaines des revendications de mouvements sociaux se trouvent de facto écartées par la définition de ces thématiques par les membres de la CPDP. Or, comme nous le préciserons par la suite, certains collectifs, et notamment PMO ou l'association Les Amis de la Terre, revendiquent la mise en place d'un moratoire global au sein des applications et des recherches liées aux nanotechnologies. Par exemple, pour cette dernière association écologiste :

Avant de débattre du développement des produits contenant des nanoparticules, il est indispensable que tous les problèmes – sanitaires, environnementaux, sociaux, économiques, éthiques – que posent ces produits soient traités en amont et qu'une réponse y soit apportée dans le respect du principe de précaution. Il ne saurait être question, à défaut de réglementation, de se contenter de « règles de bonne conduite ». Pour les Amis de la Terre, un moratoire sur la recherche et la commercialisation des nanotechnologies est la seule attitude raisonnable.⁵⁷⁴

Cependant, cette dernière citation, présentée en synthèse de ce cahier d'acteur, laisse supposer la revendication d'un moratoire global, c'est-à-dire portant à la fois, d'une part sur la mise en application technique et la commercialisation des nanotechnologies, et d'autre part sur la recherche conçue dans son ensemble. Or, la position des Amis de la Terre diverge quelque peu, si nous regardons dans le détail les discours portés par cette association. En effet, ce n'est pas tant la recherche effectuée selon une orientation préventive des conséquences potentielles des nanotechnologies sur la santé, l'environnement et la société qui est préconisée, c'est-à-dire que ce n'est pas une recherche permettant de faire respecter un principe de précaution par une amélioration des connaissances, qui est visée, mais

573 Document de la CNDP intitulé « options générales en matière de développement et de régulation des nanotechnologies ». Cf annexe 46.

574 Cahier d'acteur les Amis de la Terre, cf annexe 47, p.4.

bien plutôt la recherche financée et conduite au nom d'une orientation selon les objectifs d'un développement technique et industriel :

Sous prétexte d'innovation, les pouvoirs publics financent en priorité la recherche appliquée, pour de nouvelles technologies, asséchant tous les fonds au détriment d'autres explorations qui pourraient être plus utiles socialement. C'est ainsi que le « technoscientisme » nous détourne de la résolution des véritables problèmes de société qui indiffèrent les financeurs : les inégalités, la préservation du milieu, l'accès équitable aux ressources, l'éducation, etc.⁵⁷⁵

c) Le déploiement de la CPDP Nanotechnologies dans les territoires

Le dispositif de la CPDP Nanotechnologies s'articule, principalement, autour de l'organisation, entre les 15 octobre 2009 et 24 février 2010, de quatorze débats publics au niveau national, lesquels sont dans le même temps décentralisés dans des villes directement concernées par les activités économiques et politiques liées au développement des nanotechnologies. Nous comptons ainsi les villes de Strasbourg, de Marseille, de Toulouse, de Caen, de Rennes, de Lyon, de Lille, de Besançon, de Paris, etc. Et bien évidemment Grenoble. Notons que toutes ces villes présentent des caractéristiques communes : ce sont toutes des « grandes villes » à l'échelle française, et pour la plupart des préfectures départementales ou des capitales régionales. Ces villes présentent pour caractéristique commune d'intégrer des pôles d'activités scientifiques, techniques et industriels stratégiques sur les plans de l'économie et de la politique nationale et territoriale. Elles intègrent également dans ce sens des institutions académiques et de l'enseignement supérieur importantes. Si chacun des débats publics organisés présente des spécificités territoriales relevant du cas par cas, notamment en termes d'acteurs sociaux présents ou en termes de disciplines et de thématiques de recherche locales représentées, nous pouvons néanmoins avancer avec bien peu de risques que les politiques économiques territoriales de l'ensemble de ces collectivités reposent fortement sur les activités liées à la recherche et à l'enseignement supérieur.

Ainsi, les territoires sélectionnés font l'objet d'un premier choix non négocié de la part de la CPDP Nanotechnologies. Premièrement, en choisissant de s'implanter dans les principaux territoires de la recherche scientifique française, cette institution s'expose à un risque relatif d'exclusion, ou du moins de restriction des conditions d'accès à des acteurs provenant de milieux plus distants avec ces activités.

575 Cahier d'acteur les Amis de la Terre, cf annexe 47, p.4.

Or, cela amène à une première question d'importance, marquant une certaine ambiguïté résidant au cœur même de l'organisation de ce dispositif. Si la CNDP nano compte parmi ses objectifs une « information des publics » réputés distants des activités et savoirs scientifiques, et en particulier de ceux relatifs aux nanotechnologies, tels que l'autoproclame la principale accroche écrite figurant dans la charte de communication du dispositif et présente sur tous ses supports de communication (« Débat public nanotechnologie je m'informe je m'exprime »⁵⁷⁶), le choix de ces territoires semble inadéquat. Nous pouvons en effet supposer que les acteurs sociaux présents localement sont ceux qui sont le plus souvent en contact avec les savoirs et acteurs de ces domaines d'activité, voire en constituent eux-mêmes les acteurs du développement. Ainsi, ce n'est peut-être pas à Grenoble, où, comme nous l'avons vu, depuis une dizaine d'années se tiennent de multiples dispositifs tantôt scientifiques tantôt plus largement ouverts aux acteurs externes, portant sur la thématique des nanotechnologies, que se fait ressentir le besoin le plus urgent « d'informer » ou d'« éduquer » les citoyens. Deuxièmement, le choix effectué par les médiateur d'un déploiement du dispositif au sein des territoires locaux laisse également songeur : il apparaît que ces derniers apparaissent partiellement déconnecté des instances de financement et de décision des politiques de recherche en matière de nanotechnologies.

Villes, régions, état, Europe... Les niveaux territoriaux donnent l'impression de se multiplier et de se complexifier. Ils paraissent également se diversifier sans restriction car, à ceux-ci, il faudrait ajouter les regroupements intercommunaux, les départements, les relations transfrontalières, etc. Le citoyen français, du fait de la tradition centralisatrice de son pays, est sans doute plus que d'autres en proie à un vertige qui semble sans fin.⁵⁷⁷

Or, en matière de nanotechnologies, les principales décisions orientant les politiques publiques de recherche concernent bien plutôt les échelons du national et de l'Europe. Ainsi, la territorialité des lieux sélectionnés pour le déploiement des débats apparaît très largement déconnectée des lieux et instances de prise de décision réelle. De surcroît, certains des technologues officiellement sélectionnés par les médiateurs n'auront de cesse de rappeler que, du fait d'une mondialisation de l'économie et de la recherche soumise à une concurrence transfrontalière à tous les niveaux de territorialité, une décision politique locale défavorable au développement des nanotechnologies ne ferait que déplacer cette activité économique chez les concurrents, tout en nuisant à l'économie locale.

Ainsi, pour ces deux raisons, le choix du niveau d'intervention territoriale laisse par conséquent perplexe. Et nous nous demanderons s'il ne réside pas à cet endroit un prétexte au redéploiement et à la réaffirmation d'une parole officielle de l'État dans des territoires où elle était auparavant contestée et où

⁵⁷⁶ Voir notamment <http://www.debatpublic-nano.org/>

⁵⁷⁷ Pailliat Isabelle, *Les territoires de la communication*, Pug, 1993, p. 249.

se faisaient entendre, in fine, des discours publics potentiellement critiques quant au pilotage étatique des activités scientifiques. Or, le protocole défini et retenu par la CPDP Nanotechnologies lors du déploiement des débats dans l'espace public semble nettement orienté selon les conceptions d'une distinction fonctionnelle à partir des niveaux de maîtrise supposée des savoirs des différents acteurs, distinction cette fois directement mise à profit du redéploiement de la parole de l'officiel et de la représentation de l'État. La mise en scène des débats apparaît orchestrée selon une dualité posée entre les deux figures archétypales du « scientifique connaissant » et du « citoyen profane ». De plus, la CPDP Nanotechnologies, dans la pratique, remet en cause profondément les principes normatifs et juridiques posés des fondements du modèle dialogique : les débats publics resteront dans une large mesure à caractère temporellement postérieurs vis-à-vis des principales décisions et financements, privés ou publics, portant sur les politiques de recherche en nanotechnologie. Dans ce sens, cette temporalité inversée va également participer à profondément remettre en question, du point de vue des mouvements sociaux critiques, l'indépendance des CNDP et CPDP face aux pouvoirs représentatifs politico-administratifs et scientifiques.

Enfin, la brièveté même du dispositif avec, par exemple, quatre heures prévues de débat public sur le territoire grenoblois, alors que sont engagés d'autres dispositifs dialogiques – l'exemple de Nanoviv - et des contestations portées localement par les mouvements sociaux depuis une dizaine d'années, procède davantage d'une « tournée nationale » que d'une véritable arène de confrontation des différentes formes de paroles et arguments, entre une pluralité de partenaires, selon des dispositions laissant assez de temps pour qu'émerge, si ce n'est un « consensus », du moins un certain déplacement vis-à-vis des positions et identités d'acteurs préalablement construites. À l'inverse, les procédures et temporalités fixées par avance conduisent plutôt à une radicalisation de ces positions et identités, comme nous l'étudierons plus en détail dans notre sous-chapitre réservé à l'analyse des discours et des revendications des mouvements sociaux engagés dans une position critique envers les technosciences.

Ainsi, nous pouvons poser la question d'une institutionnalisation, un « élevage », par l'État d'un débat public préalablement développé à partir des mouvements sociaux en dehors des structures institutionnelles de celui-ci, c'est-à-dire un débat initialement « sauvage ».

Le débat public n'a pas toujours besoin, pour exister, que des institutions publiques spécialisées viennent l'organiser. (...) Mais alors se pose la question : faut-il vraiment élever le débat ? Et d'abord, sur un plan général, à quoi sert l'élevage ? Une première réponse est fournie par un ami agronome : l'élevage sert tantôt à affaiblir, tantôt à renforcer. Dans le domaine du débat public, on retrouve des interventions analogues de renforcement ou

d'affaiblissement.⁵⁷⁸

Or, comme nous allons l'étayer durant ce chapitre, la mise en scène produite par les médiateurs de la CPDP Nanotechnologies, en reposant sur une distinction fonctionnelle à partir de laquelle se réalise une forme de filtrage et de sélection des acteurs sociaux aux conditions d'accès aux ressources du dispositif, participe à une redéfinition du débat public en classique dispositif pédagogique chargé de relayer une parole officielle orthodoxe comprenant une réaffirmation positive de la fonction sociale de « la science » sur « la société ». Et dans le même temps, l'État et ses représentants, en se fondant sur une telle distinction institutionnalisée par le dispositif, peut réaffirmer le bien fondé des décisions prises en matière de financement et d'orientation de la recherche publique, tout en affaiblissant les positions et manifestations des mouvements sociaux.

⁵⁷⁸ Mermet Laurent, « Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs », in Blatrix Cécile et al. (dir), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, La découverte, 2007, p.372-373.

6.1.3) Un protocole asymétrique au profit des « experts » orienté par une normativité pédagogue

Les quatorze débats publics organisés par la CPDP Nanotechnologies se déroulent selon une procédure, toujours la même, planifiée par les membres de sa commission. Quatre caractéristiques peuvent désigner cette procédure après observation, mais également après recoupements avec d'autres travaux de recherche sur des dispositifs dialogiques distincts malgré des caractéristiques communes. Premièrement, nous nous intéresserons dans ce sous-chapitre au dispositif dans sa dimension relationnelle, dans la mise en scène qu'il met en place entre les différents acteurs sociaux. Deuxièmement, fortement en lien avec notre premier point, nous nous intéresserons, au-delà des places physiques respectives accordées aux différentes catégories d'acteurs envisagés par les membres de la commission, au partage des temps de parole entre ces mêmes catégories. Car si la CNDP et la CPDP Nanotechnologies se posent, dans les discours, en garants de « l'égalité » de traitement des différentes formes d'expression et acteurs, les résultats d'observation, comme nous allons l'argumenter, confirmés en cela par une pluralité d'études en Sciences de l'information et de la communication, indiquent au contraire une forte asymétrie dans l'allocation des ressources faite par le dispositif. Troisièmement, nous nous pencherons sur le processus de sélection des experts officiels effectuée par la commission particulière elle-même. Il réside bien sûr dans ce processus de sélection un pouvoir important dans la structuration, la hiérarchisation et le cadrage des discours produits lors des débats publics de la CPDP Nano. Enfin, quatrièmement, nous observons également une certaine mise en scène des médiateurs dans leur propre rôle. Or, l'insistance particulière, démonstrative, de « l'indépendance » et de la « neutralité » de la CNDP tend à masquer, à faire basculer dans l'implicite, les rapports symboliques qui se nouent dans la hiérarchisation des différentes formes de paroles, assimilables aux conceptions spécifiques de l'idéologie de la vulgarisation. Autrement dit, la naturalisation d'un rapport pédagogique, voire pédagogue⁵⁷⁹, « neutre » et « indépendant », instauré artificiellement entre « experts » et « public » obscurcit la compréhension des phénomènes et revendications structurelles portés par les mouvements sociaux engagés dans une critique des technosciences, par la mise en pratique d'une idéologie naturelle ancrée dans l'ordinaire. La procédure devient ici protocole, normativement inscrit selon une orthodoxie scientifique.

579 Nous employons ce terme non pas en référence à un quelconque courant des sciences de l'enseignement, mais en ce qu'il désigne une forme de zèle manifeste et excessif à « enseigner » et à « éduquer » les acteurs non professionnels des sciences, contre les principes théoriques dialogiques.

Certes au-delà des quatorze débats menés sur les principaux territoires français de la recherche scientifique, trois débats bilans plus confidentiels répondent à des critères organisationnels et procéduraux divergents, car moins axés par la mise en scène des « experts » officiellement sélectionnés. Ainsi, les deux « débats ateliers : éthique et gouvernance » et la « réunion de clôture », respectivement datés aux 9, 16 et 23 février 2010, s'émancipent de la mise en scène usuelle. Ces trois événements réserveront aux mouvements sociaux de larges temps de parole, alors que le « panel » d'experts officiellement sélectionnés par la commission semble plus équilibré dans la répartition des ressources aux différents acteurs sociaux engagés. Cependant, ces trois dates se posent plutôt en tant qu'exception face au principe des quatorze débats publics. D'abord, ces événements spécifiques qui se déroulent tous à Paris, se présentent sous la forme de sessions à huis clos : la CPDP ne communique que peu sur leur tenue, contrairement par exemple aux campagnes locales d'affichage en abris-bus, planifiées pour les onze autres débats publics. De surcroît, ces « débats publics », qui ne comportent pas de publics, seront diffusés en direct sur internet et archivés sur le site officiel. Ces dates spécifiques ne seront pas toutes retranscrites, contrairement aux onze débats publics. Et au final, c'est bien à une forme de traitement spécial que répondent ces trois événements : ceux-ci élargissent les potentiels actes d'expression des mouvements sociaux, mais uniquement dans un contexte nettement plus confidentiel. Ce qui peut apparaître comme une forme de concession procédurale faite envers les mouvements sociaux, épargne l'essentiel, selon nous, c'est-à-dire la mise en scène plus largement rendue publique d'un rapport asymétrique « expert scientifique » contre « profane », et un phénomène de construction et de reproduction sociale par le dispositif d'un « grand public » qu'il conviendrait nécessairement « d'informer ».

Une asymétrie instaurée entre les acteurs sociaux par des dispositifs dits « dialogiques » fut déjà observée en de multiples cas. Et ce court détour permet de mieux comprendre un phénomène de radicalisation des mouvements sociaux et de revendications structurelles portant la controverse sur la contestation du dispositif lui-même. À titre de précédent historique, éclairant les phénomènes de distinction effectués au niveau et au nom d'une conception traditionnelle de « l'expertise », nous pouvons ici mentionner les débats publics de la CPDP entourant la construction du réacteur à fusion nucléaire ITER à Cadarache, en France. Ce cas montre, par l'analyse des procédures protocolaires mises en œuvre par le dispositif et procédant à une mise en scène orthodoxe de l'expertise, certaines caractéristiques communes avec la CPDP Nanotechnologies. Premièrement, l'analyse de la CPDP ITER montre un même caractère post-actif. Ainsi, pour Sylvie Bresson Gillet, l'État met en place un dispositif de débat public alors même que la procédure de sélection du site de construction est achevée et son financement décidé. Sous cet angle, le dispositif « dialogique » apparaît bien sous l'angle d'un

processus opéré selon les logiques sociales décisionnistes, guidé par une volonté politique de « mise en acceptabilité » prenant les apparences d'un dialogue ouvert:

Le choix d'implantation du site était très important politiquement, mais surtout économiquement. L'investissement d'ITER étant estimé à 10 milliards d'euros sur 40 ans. (...) Et c'est en janvier 2006, et en tant qu'organe de communication de la participation du public que la CNDP a mis en œuvre le principe de la participation du public au processus d'élaboration du projet ITER et de son implantation en Provence. Ainsi, le débat public ITER, dispositif délibératif, invite le citoyen à participer à la vie publique. Cependant, dès l'ouverture du débat, cette procédure délibérative va susciter du soupçon, le public critique cette procédure en rappelant à la CNDP que le projet ITER en Provence est entériné depuis six mois, c'est pourquoi les contestataires qualifieront ce débat de « *parodie de démocratie* ». ⁵⁸⁰

Or dans le cadre des débats publics CPDP ITER, les médiateurs s'attribuent un poids prépondérant sur le débat et les rapports de force qui s'y déroulent, en décidant des représentants qui joueront le rôle des « experts » à partir desquels un « grand public » sera informé. Selon un tel protocole établi, le CEA s'assure une large part des interventions officielles, comme en bien d'autres dispositifs.

La CNDP et la CPDP affirment avoir toujours fait preuve d'un grand niveau d'exigence aussi bien dans le respect de la ligne éditoriale des outils du débat (dossier du maître d'ouvrage, site Internet, lettres du débat, cahiers d'acteurs) que dans la qualité des contributions proposées. Reste qu'il existe une césure entre savoirs experts (scientifiques du CEA) et profanes. En tant que contributeurs, le CEA tient, avec les pouvoirs publics représentés par la cellule préfectorale de la « Mission d'accompagnement du projet d'ITER », largement le haut du pavé. En définitive, lors des séances CPDP, seuls ces deux acteurs produisent l'information et l'expertise, laissant le public sur l'impression « *que tout est joué d'avance* ». ⁵⁸¹

En faisant référence à Erwin Goffman, Sylvie Bresson Gillet indique que le dispositif de la CPDP ITER consiste en une mise en scène où l'expert se voit confié un rôle théâtral. Le maître d'ouvrage, l'État, de la même manière qu'il maîtrise l'ouvrage, maîtrise également le débat public portant sur l'ouvrage par l'entremise du maître d'œuvre, les médiateurs de la CPDP ITER étant alors en position de metteurs en scène. Cette forme de contrôle que, dans l'exemple présent, le CEA a des débats publics, s'exerce notamment au travers d'un pouvoir de cadrage excessif qui lui est accordé par les médiateurs eux-mêmes. Il implique une réduction, par les actes de discours de ses représentants, de la controverse sociotechnique aux seules questions et détails d'ordre technique.

Ainsi, le CEA, maître d'ouvrage du projet ITER, oriente largement les interactions par sa connaissance technique du

580 Bresson Gillet Sylvie, « L'enjeu communicationnel du débat public ITER en Provence », revue électronique *Les enjeux*, 2010.

581 Bresson Gillet Sylvie, « L'enjeu communicationnel du débat public ITER en Provence », revue électronique *Les enjeux*, 2010.

projet, et par les capacités en temps et en moyen dont il dispose. La CPDP, quant à elle, pour rester dans la métaphore théâtrale, est, du fait de son statut, le metteur en scène du débat public ne laissant rien au hasard. Ainsi, l'appropriation de l'espace est, dans la plupart des cas, la suivante : d'un côté, la tribune, composée des membres du CEA et de la cellule préfectorale avec, légèrement décalée, la CPDP ; de l'autre, en face, le public où se trouvent les citoyens, mais où sont aussi présents systématiquement des agents du CEA (une quarantaine) qui sont là en tant que contributeurs experts-scientifiques, prêts à intervenir, éparpillés avec des membres de la CPDP et quelques fonctionnaires des Renseignements généraux. Le citoyen est donc « encadré », à la fois par les pouvoirs publics (membres CPDP, Mission ITER, représentants politiques de l'État et de l'UE, élus) et les experts du CEA.

Enfin, cette procédure protocolaire instaure une forte asymétrie opérée par les médiateurs dans la distribution des ressources entre les différents acteurs sociaux. De fait, le comptage des temps de parole par type d'acteur effectué par l'auteure de cet article indique une nette prédominance des experts sur les débats publics, reléguant les formes de l'expression « citoyenne » à la part congrue et symbolique :

Les processus de communication employés dans le cadre de ce débat ne permettent pas à priori de parler de débat. La mise en scène du débat public ITER s'apparente plus à la conférence qu'au débat. L'asymétrie de ressources entre les acteurs est confirmée par l'étude du verbatim des dix-huit séances du débat ITER : le temps de parole est accaparé par le CEA, la cellule préfectorale, mais aussi par la CPDP, révélant une situation quasi monopolistique de la discussion. Environ 60 % du temps de parole total a été utilisé par le CEA et la cellule préfectorale qui ont certes à présenter, expliquer et répondre aux questions, mais près de 16 % du temps de parole a été occupé aussi par la CPDP. Ainsi, et globalement, ce n'est que 11 % du temps de parole qui a été occupé par le citoyen ordinaire. Dans des réunions d'une durée moyenne de 2h30, le citoyen s'est exprimé pendant environ un quart d'heure (temps sensiblement équivalent à celui des associations et des élus).⁵⁸²

Nous relevons les mêmes tendances à une distribution asymétrique des ressources entre typologies d'acteurs sociaux lors des rapports qui furent faits des débats publics organisés lors du dispositif Nanoviv. L'étude de la distribution des ressources de ce dispositif, et tout particulièrement celle des temps de parole par les organisateurs aux différents acteurs sociaux, montre une nette surreprésentation des acteurs de science « experts » vis-à-vis des acteurs sociaux externes :

[Les scientifiques] ont bénéficié en moyenne de 40% du temps de parole total lors de ces rencontres. À *contrario*, le public, les citoyens ont pu s'exprimer sur un peu moins de 14% du temps de parole global, soit moins que les organisateurs (21%) et à peine plus que les hommes politiques (13,5%). À noter que c'est sur la thématique la plus sociétale, « les risques » lors des 2 heures 20 du débat 3 que les experts ont eu le plus la parole (plus d'une heure et demie en interventions cumulées) et que le différentiel avec le public est le plus grand (environ 20 minutes en

582 Bresson Gillet Sylvie, « L'enjeu communicationnel du débat public ITER en Provence », revue électronique *Les enjeux*, 2010.

a) Les débats publics mis en scène selon une distinction entre « experts » et « grand public »

Nous allons commencer par décrire les trois différents sites sur lesquels interviennent les débats publics de la CPDP Nanotechnologies. Les lieux dans lesquels se tiennent les débats publics sont pour la majorité des amphithéâtres alloués pour l'occasion par des institutions académiques, avec par exemple la faculté de médecine et de pharmacie pour le débat public de Besançon ou l'École normale supérieure en sciences de la nature pour le débat lyonnais. Les locaux dans lesquels se tiennent les débats publics sont toujours constitués en deux espaces distincts : le premier constitué d'une scène et le second, faisant face à cette scène, de rangées de fauteuils réservés à l'usage des publics.

Le déroulement des débats publics de la CPDP Nanotechnologies est également accompagné d'un important déploiement de moyens techniques : caméras vidéo, écrans géants tournés face aux publics, moyens d'éclairage et d'amplification sonore. L'ampleur des moyens techniques mis en œuvre à l'occasion des débats requiert notamment de la part des organisateurs la mise en place d'une régie technique, située le plus souvent dans le haut des gradins publics. Les caméras installées sur des trépieds, chacune manipulée par un opérateur professionnel, enregistrent les interventions des acteurs participants et des médiateurs, tandis que les écrans géants servant premièrement la production face aux publics des supports écrits et/ou visuels des intervenants officiels, complétant les informations du discours oral, et deuxièmement l'image des orateurs eux-mêmes, intervenant à l'endroit de la scène comme du public. Le déploiement de ces dispositifs techniques semble répondre à plusieurs objectifs que se fixent les médiateurs de la commission, par exemple dans l'archivage et la diffusion des discours produits, mais aussi dans la mise en scène à partir de laquelle ces mêmes médiateurs veulent témoigner du respect qu'ils ont des principes dialogiques. Ainsi nous observons tout particulièrement une mise en scène d'un respect des principes d'équité et de distribution ouverte des temps de parole entre acteurs sociaux participants : les interventions des individus, intervenant à partir de la scène comme du public, sont filmées et retransmises sur des large écrans disposés au-dessus de la scène et projetant une image sur laquelle est insérée le symbole d'un sablier écoulant le temps maximal imparti à l'intervention (le temps des interventions est limité à trois minutes). Au-delà de ce temps imparti, l'intervention n'est pas brutalement coupée par les médiateurs, mais ce sont souvent les orateurs qui

583 Romeyer Hélène, « La mise en scène des débats publics au cœur de la communication des organisations publiques », *Communication et organisation*, 35, 2009, p.53.

vont limiter d'eux-mêmes, par exemple en accélérant leur présentation. Cependant, lors des débats publics, ce comptage des temps de parole n'intervient qu'une fois que les exposés préliminaires des intervenants officiellement sélectionnés prennent fin, ceux-ci étant exemptés de cette limitation temporelle. De cette manière, le comptage visant à une égalité entre acteurs n'intervient qu'en deçà d'une distinction mise en scène et opérée entre acteurs sélectionnés et acteurs du public.

Pour l'ensemble des débats publics de la CPDP Nanotechnologies, un espace accueil est mis à disposition du public avant son accès à l'amphithéâtre, lieu proprement dit du débat. Cet espace prévoit une mise à disposition des publics des cahiers d'acteurs des acteurs sociaux et de l'ensemble de la documentation produite par la CPDP : lettres d'informations multiples faisant la synthèse de l'avancement des débats au cours du processus, dossier de présentation du débat public intitulé « Développement et régulation des nanotechnologies » sur 122 pages et son document de synthèse éponyme sur 24 pages, cédérom produisant ces mêmes documents en version électronique, etc. Dans les lieux de l'accueil des publics, de multiples espaces d'affichage sont prévus : ceux-ci mettent en avant des informations concernant les objectifs du dispositif, son organisation, le calendrier des différentes dates des dix-sept débats publics, ses effets potentiels. Le premier affichage observable depuis l'entrée du site de Grenoble, portant la signature « Débat public nanotechnologie je m'informe, je m'exprime », indique :

Qui organise ce débat ? C'est la Commission particulière du débat public sur les nanotechnologies qui est chargée par la C.N.D.P.* d'organiser ce débat. (...) Quels sont ses engagements ? [a] Informer le public aussi largement que possible. [b] Lui permettre de s'exprimer et veiller à ce qu'il obtienne réponse à ses questions. [c] Rendre compte des arguments échangés pour éclairer les décideurs.

* La Commission nationale du débat public, autorité administrative indépendante, saisie par huit ministères, a confié ce débat à la Commission particulière du débat public Nanotechnologie.⁵⁸⁴

Cette communication, que le dispositif opère sur lui-même, n'est pas dénuée de certaines formes d'autopromotion de l'institution, de ses modes de diffusion de l'information et de ses principes, particulièrement dans la référence constante qu'elle fait à son statut administratif « indépendant ». De surcroît, ces affichages insistent distinctement sur les nécessités liées à l'information du « public » et du « citoyen ». Notons à ce niveau que le vocabulaire employé par les organisateurs, lors de cet affichage comme dans les multiples documents autoproduits, semble éviter les termes « mouvement social », « association », pour plutôt mobiliser les termes de « public » ou de « grand public ». Ainsi,

⁵⁸⁴ Voir annexe numéro 48.

cette terminologie indique plutôt, en creux, la mobilisation par les médiateurs des images relatives à une opinion publique sondagière composée de la somme additionnelle de citoyens fragmentés, isolés, tout en écartant de facto une composition des publics par une pluralité de collectifs. Et cette conception, assimilable à une prise de position normative par les médiateurs, tend à paralyser lors des débats les engagements d'un mouvement social critique organisé, expérimenté et engagé en controverse. La mobilisation de ces discours, posant l'existence a priori au dispositif d'un « public » s'accompagne d'une volonté pédagogue en de multiples occurrences. Et un processus d'acculturation du « public » par « l'information » produite par le dispositif est présenté comme préalable indiscutable à une participation des individus. Or, les conditions d'un passage d'une phase d'« information » à une phase de participation ne sont jamais rendues explicites, de sorte que comme nous le verrons lors des discours des médiateurs et acteurs de la recherche lors des débats, la phase de participation semble toujours être reportée à plus tard.

La présence des nanomatériaux et la mise en œuvre des nanotechnologies dans l'ensemble des pays et des domaines d'activités invitent, en l'absence d'un recensement complet des produits qui en sont issus et des risques éventuels, à rechercher une meilleure gouvernance au niveau mondial et prendre en compte le principe de précaution. (...) En complément des programmes de recherches et d'études, et des travaux portant sur les normes techniques et réglementaires, l'information du public est primordiale. Votre participation au débat permettra d'avancer ensemble vers des choix responsables.⁵⁸⁵

b) Le mode de sélection des experts intervenants officiellement à partir de la scène

Les débats publics apparaissent selon l'angle d'une certaine mise en scène de la distinction traditionnelle entre « experts » sélectionnés par la commission et « public » construit par le dispositif lui-même. Cette remarque appelle plusieurs nouvelles questions. Premièrement, comment sont sélectionnés ces experts et qui sont-ils ? Quel pouvoir leur est-il attribué lors des débats ? Enfin, la mise en scène d'un « public » amène également à une interrogation, à la fois simple et de taille : quels sont les acteurs qui composent ce « public » ? Sont-ce là effectivement des individus éprouvant le besoin d'être instruits sur les nanotechnologies ? Ou bien la volonté « d'instruire les citoyens » portée par les organisateurs et maîtres d'ouvrage des débats publics ne cache-t-elle pas des enjeux symboliques et discursifs ? Le deuxième point de cette étude des procédures mises en place par la commission particulière est particulièrement important : il s'agit de la sélection par celle-ci d'un panel, pour chaque débat public, de personnalités locales chargées de représenter « l'expertise » en matière de

585 Cf annexe 49.

nanotechnologies. Au travers de ce processus sélection, la commission s'attribue un poids considérable sur les phénomènes de production et de cadrage des discours, car comme nous le verrons plus loin, ces « experts » se verront attribuer la fonction d'ouvrir chaque débat par une séance « d'information du public » sur les nanotechnologies. Le rôle qui leur sera confié sera aussi celui de répondre aux questions du « public ». Et, de facto, ces « experts » se verront attribuer plus de la moitié du temps de parole total accordé aux acteurs sociaux participants. Or, le choix de ces « experts » auxquels une bien lourde tâche est confiée, est un choix éminemment fondamental, probablement stratégique, pour le déroulement des discussions qui vont suivre des temps d'information. Comme ont pu le noter de multiples auteurs, ces temps participent grandement au cadrage thématique des discussions. Ce processus de sélection sera exclusivement effectué par les membres de la commission, bien au-delà d'une éventuelle mise en discussion d'un « débat sur le débat » avec les acteurs sociaux participants. Le mode et les critères de sélection des « experts » apparaissent par conséquent peu transparents, voire improvisés selon les résultats de nos entretiens, tendanciellement limités à la sélection de représentants des institutions liées à l'activité économique et scientifique territoriale en matière de nanotechnologies, pour finalement répondre à une volonté de légitimation du dispositif lui-même par les médiateurs, au travers de la sélection d'interlocuteurs institutionnels de « haut rang ». Cette volonté de légitimation produit et reproduit un phénomène de distinction indissociablement liée à une tradition de la représentation en amont même de la tenue des débats publics.

Nous allons présenter ici les résultats liés au comptage des intervenants sélectionnés dans les « panels »⁵⁸⁶ mis en place par la commission particulière⁵⁸⁷. Ce comptage est fondé sur les quatorze débats publics effectués en région. Le tableau permettant ce comptage et la catégorisation des intervenants se fonde sur les données fournies par la CPDP Nanotechnologies dans les programmes des débats publics. Nous reprenons ici les données telles que mentionnées par les médiateurs, permettant ainsi également de repérer les titres prêtés aux intervenants, lorsque ceux-ci figurent sur ces documents, afin de faire ressortir une éventuelle volonté de légitimation du dispositif par le statut socioprofessionnel de ses intervenants. Enfin, certains intervenants sont susceptibles, selon notre méthode, d'être comptés deux fois, même si ce cas de figure reste rare, du fait qu'ils participent à plusieurs débats publics, ou bien au sein d'une même soirée de débat public à plusieurs sessions

586 Nous reproduisons ici volontairement le terme usité par la CPDP nanotechnologie, en ce qu'il s'inscrit dans le jargon technique spécifique aux méthodes spécifiques des sondages quantitatifs de l'opinion publique ou de certaines techniques d'entretiens individuels ou de groupes qualitatives. Selon ces techniques, le terme « panel » désigne un échantillon de population sélectionné pour sa supposée représentativité établie, selon un ensemble de critères spécifiques, et recomposée proportionnellement vis-à-vis d'une « population mère ». C'est bien sûr ici le critère de « représentativité » que nous interrogeons.

587 Cf annexe 50 : tableau comptage des experts officiels.

thématiques. Nous comptons ainsi un total de 139 intervenants répertoriés par la commission particulière, et participant aux quatorze débats publics et les 27 thématiques débattues.

Trois constats émergent d'un tel comptage. Premièrement, nous observons une surreprésentation, parmi l'ensemble des intervenants officiellement sélectionnés, des acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, ceux-ci étant souvent également rattachés à un laboratoire de recherche. Au sein de la pluralité des laboratoires représentés, le CNRS en premier lieu puis le CEA tiennent le haut du pavé. Cette situation peut notamment être partiellement expliquée par les dimensions respectives importantes de ces deux institutions de recherche, dont les multiples implantations régionales permettent un maillage fin dans les différents territoires retenus par la CPDP. Cependant, si nous observons une pluralité de laboratoires et de disciplines engagées, force est de constater que l'ensemble des intervenants s'inscrivent surtout, et même quasi exclusivement, dans des laboratoires travaillant à partir des disciplines et objets propres aux sciences de la nature, et dont la plus grande partie demeure engagée dans des activités de recherche publique opérationnelle ayant trait à la thématique retenue par la commission (industrie automobile, pharmaceutique, aérienne, etc.). Cette réflexion amène également, en creux, au constat d'une sous-représentation, voire d'une absence pure et simple lors de certains débats, des sciences humaines et sociales parmi les « panels » établis par la commission. À peine figure-t-il parmi ces « experts » un représentant de la discipline philosophique, mais dont les vues théoriques rationalistes portant sur le modèle et les pratiques dialogiques, à l'opposé de nos propres positions, restent largement sous-tendues par le maintien d'une distinction fonctionnelle entre acteurs « experts » et « profanes », se faisant alors caution morale d'une orientation pédagogue des débats publics. Enfin, la surreprésentation des acteurs scientifiques s'étend également en dehors des limites de la recherche publique, contrairement aux dispositifs Visions Croisées et Fête de la Science à Grenoble, pour inclure également un nombre plus restreint d'acteurs de la recherche privée, intervenant au titre de représentants de leurs sociétés respectives. La représentation du secteur privé concerne également des secteurs en lien avec les thématiques retenues par la commission : industries automobile, pharmaceutique et médicale, aéronautique, etc.

Le deuxième constat qui émerge d'un tel comptage intervient en-deçà de la surreprésentation constatée des acteurs de la recherche et académiques. Nous observons également une surreprésentation des acteurs politico-administratifs. La composition et la répartition de ces derniers amènent plusieurs remarques. Premièrement, nous relevons des institutions politico-administratives exerçant des responsabilités à tous les niveaux décisionnels : Union Européenne, niveau national, régional ou départemental. Nous observons, au niveau national, la participation de nombreuses institutions

françaises et de leur représentants participant à la conduite actuelle des politiques de recherche : ministères de la recherche, de la santé, de la défense, de l'environnement au travers de la participation de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS), ou encore l'Agence nationale pour la recherche (ANR). Deuxième point remarquable, nous observons une absence marquée des partis politiques traditionnels, qu'ils soient issus de la majorité ou de l'opposition. Seul le parti écologiste Les Verts présentera un cahier d'acteur, sans cependant intervenir sur scène en qualité d'expert officiel. De même, certaines personnalités engagées au sein de ce parti politique interviendront lors des débats, mais sous une identité composée et présentée à partir de structures militantes se revendiquant de la « société civile ». Contrairement aux débats thématiques portant sur le nucléaire, l'absence remarquée des partis de la représentation politique laisse entrevoir une très relative « dépolitisation » des débats, selon l'acception classique et partisane que peut receler le terme « politique ».

Enfin, troisième constat, si les mouvements sociaux ou « associations civiles » sont faiblement représentés sur scène lors des débats, ils n'en sont pas cependant totalement absents. Cependant, si aucun des débats publics organisés par la CPDP Nanotechnologies ne fait l'impasse sur la représentation d'une expertise issue des domaines administratifs et scientifiques, à l'inverse de multiples débats se dérouleront sans représentant officiellement sélectionné des associations ou des collectifs composant le mouvement social critique des technosciences. Nous comptons parmi les intervenants issus de mouvements sociaux plusieurs types, tels des associations de consommateurs, des syndicats de salariés, dont les objets statutaires eux-mêmes s'inscrivent selon une critique des rapports sciences sociétés. Nous comptons ainsi parmi ces derniers le CENG ou la Fondation Sciences Citoyennes. Cependant, parmi l'ensemble des collectifs et associations représentés, nous observons une certaine surreprésentation de FNE. Cela peut s'expliquer partiellement par la structure spécifique et l'implantation du FNE qui, à l'instar du CNRS ou du CEA, couvre de nombreux territoires. Par ailleurs, cette structure fédérative a su, au cours de débats publics antérieurs, faire valoir une expertise et se faire reconnaître comme interlocuteur légitime auprès des organisateurs de ce type de dispositifs. Et, comme nous le verrons lors de la partie suivante, la FNE est, parmi les collectifs qui nous proposons d'étudier, celui qui marque le moins dans ses discours une critique ou une défiance envers le dispositif de la CPDP Nanotechnologies.

La CPDP Nanotechnologies, en s'attribuant le pouvoir de définir des thématiques régionales abordées largement orientées selon la mise en application industrielle des nanosciences, se retrouve, in fine, à devoir sélectionner majoritairement des représentants des sciences de la nature engagés dans la

recherche opérationnelle en tant qu'experts officiels. Ainsi, au travers du pouvoir important que les médiateurs exercent sur l'organisation des débats publics, s'instaure un déséquilibre dans la représentation produite entre acteurs disciplinaires, bien éloigné des discours promotionnels produits par les médiateurs, et portant sur une « neutralité » du dispositif. En d'autres termes, la CPDP ajoute à la complexité de la controverse initiale une complexité inhérente à ses propres logiques et besoins de légitimation, favorisant une sélection « d'experts » bénéficiant d'une forme de reconnaissance publique conventionnelle, et selon une conception fonctionnelle de l'expertise. Ces logiques et nécessités de légitimation conduisent ainsi les membres de la commission à trancher arbitrairement entre valeurs culturelles concurrentes portant sur la notion d'expertise elle-même, se reportant sur le terrain des normes établies. Ce faisant, comme nous pouvons le voir au travers de ce comptage dans la faible représentation des collectifs et associations sur la scène des débats, la CPDP réduit les conditions d'accès à la scène publique aux acteurs d'une expertise alternative conçue selon la perspective d'une scientification secondaire.

c) Le partage des temps de parole

Si « l'information » produite par la CPDP Nanotechnologies est présentée comme « neutre » et « indépendante », sur quels processus de construction et acteurs repose-t-elle ? Nous avons pu voir que la sélection des « experts » réalisée par la CPDP Nanotechnologies reposait largement sur une sélection opérée par la « fonction » des individus, en ce que ceux-ci représentent officiellement une discipline, une institution de recherche, une collectivité locale ou une administration. Cependant, si nous avons pu montrer certaines tendances importantes dans le « casting » réalisé par la CPDP, il nous reste encore à définir le rôle qui leur est attribué.

La tâche est relativement simple : les quatorze débats publics de la CPDP Nanotechnologies se déroulent selon la même procédure. Pour chaque débat public se déroulant dans une ville particulière, deux thématiques en moyenne sont retenues par les membres de la commission. Par exemple, pour le débat public de Besançon, les organisateurs prévoient lors de la première séquence d'aborder le thème « les nanotechnologies et la recherche en Franche-Comté », puis dans une seconde séquence de discuter le thème « nanotechnologies et compétitivité ». Pour chacune de ces séquences, la CPDP planifie les interventions selon deux temps. Le premier temps voit les experts officiels prendre la parole, alors qu'un second temps est réservé au jeu des questions / réponses avec la salle. Dans les faits cependant, la distribution prévue des temps de parole ne se déroulera bien évidemment pas toujours

selon le protocole initial. Cette distribution des temps de parole et des moyens de communication devenant également un enjeu entre acteurs sociaux revendiquant une accessibilité à ceux-ci.

Nous avons procédé à un comptage des temps de parole sur trois des débats publics de la CPDP Nanotechnologies à Metz, Marseille et Orsay. Le visionnage de ces trois débats publics nous a permis de parfaire notre corpus sur trois points essentiels : premièrement dans la distribution des ressources et des temps de parole par les membres de la commission, deuxièmement dans les formes de présentation que les acteurs sociaux ont d'eux-mêmes, et enfin troisièmement dans la collecte de données discursives mettant en visibilité le rapport que les différents acteurs ont et entretiennent vis-à-vis des autres acteurs, médiateurs compris, d'eux-mêmes et vis-à-vis des sciences et de la publicisation de celles-ci. Notons que les trois séances visionnées sont menées par des médiateurs différents, introduisant certaines variations dans nos observations : certains médiateurs ont en effet une tendance marquée à jouer leur rôle tantôt d'une manière plus « interactive », en faisant circuler les micros rapidement et en mobilisant fréquemment les individus composant le public, tantôt de manière plus « pédagogique » et directive, en replaçant constamment les experts officiellement sélectionnés au centre des discours. Nous accompagnerons ce comptage quantitatif des temps de parole par certaines données qualitatives permettant de préciser le contenu des discours produits.

L'amphithéâtre initialement prévu pour le débat public d'Orsay fut saboté⁵⁸⁸, raison pour laquelle le débat se tiendra dans une seconde salle dépourvue de public physiquement présent dans la salle, et de fait seuls quelques internautes pourront poser des questions ou intervenir indirectement. Ce débat compte parmi ses experts officiels deux acteurs issus des associations et collectifs critiques des technosciences, représentant d'une part le syndicat CFDT et d'autre part la FNE, et d'une multitude d'acteurs de la recherche, trois d'entre eux représentant le CEA, mais aussi des représentants de l'université d'Évry, d'un groupement de laboratoire nommé « Triangle de la physique », du programme C'Nano Île-de-France, de l'École polytechnique, etc. Nous comptons également parmi les officiels un représentant de la CNIL et un représentant de la discipline philosophique, Jean-Michel Besnier. Ce débat fut animé par Jean Bergougnoux, président de la CPDP Nanotechnologies. Sur les 140 minutes que compte le document vidéo du débat public, le médiateur dispose au total de 26 minutes environ de temps de parole. Le temps de parole de ce médiateur se répartit principalement premièrement en un premier temps d'ouverture du débat et de justification du retrait de celui-ci dans une salle à huis clos (environ dix minutes) et par la suite en de multiples prises de paroles à l'occasion des passages de

588 Sabotage attribué par les médiateurs au collectif PMO.

micro entre intervenants, interventions assorties parfois par le médiateur de commentaires marquant une approbation ou une désapprobation, un engagement ou une distanciation, envers certains discours d'acteurs (« Oui, tout à fait ! » ou à l'inverse « C'est un point de vue ! » plutôt réprobateur). Sur l'ensemble de la durée de ce débat, seules six questions des internautes furent portées par le médiateur aux experts officiels, pour un temps de parole de celui-ci de 5'10 minutes environ.

Lors du débat d'Orsay, les experts sélectionnés, placés sur une scène face aux caméras, disposent quant à eux de la quasi-totalité du reste des temps de parole, soit environ 110 minutes. Notons cependant que face à ces experts, la salle comprend également un public restreint constitué d'une quinzaine d'individus, observateurs de la CPDP et représentants des ministères en position de maîtres d'ouvrage. Les représentants des ministères, de la santé d'une part et de l'écologie d'autre part, hors scène, vont également bénéficier des temps de parole d'environ dix minutes sur le total du débat. Par conséquent, le débat d'Orsay repose dans de larges proportions sur une discussion menée entre les différents experts invités et sélectionnés par la commission. Parmi ceux-ci, les représentants des collectifs critiques, la CFDT et FNE, vont disposer d'un temps de parole d'environ vingt minutes, la CNIL huit minutes environ, les représentants du ministère de la recherche de sept minutes environ sur scène. La sélection des officiels et la distribution des temps de parole réservent par conséquent dans une large proportion les temps de parole aux acteurs scientifiques, soit environ 75 minutes sur un total de 140 minutes. En d'autres termes, plus de la moitié des temps de parole sont accordés aux acteurs scientifiques et académiques précités.

Il est particulièrement difficile de retranscrire synthétiquement l'ensemble des propos produits lors des débats publics. Il y est bien sûr question des financements de la recherche en nanotechnologies, et tout particulièrement des orientations données à la recherche publique, ce qui constitue l'une des revendications récurrentes de l'ensemble des collectifs critiques engagés envers les technosciences, revendications également portées en de multiples occurrences par les acteurs de science eux-mêmes. Toutefois, le dialogue qui tente de s'établir sur ce thème rencontre un discours porté par les acteurs scientifiques orientés selon les normes spécifiques à l'idéologie de la vulgarisation. Lors du débat public d'Orsay, nous observons plusieurs orientations distinctes. Nous relevons, premièrement, des formes de discours axés sur une conception technique de l'activité scientifique présentée devant le public. Ainsi, nous pouvons par exemple citer la présentation, fortement axée sur la finalité technique et reposant un discours de la promesse, faite par Jean Philippe Bourgoïn représentant le CEA. Nous relevons, lors de la citation suivante, une insistance particulière sur certains termes clés (« santé », « environnement », « énergie ») comparables aux discours produits lors de la Fête de la Science sur le

stand de ce laboratoire :

Ce qu'il nous intéresse dans ce domaine de recherche, c'est effectivement la finalité. Mais cette finalité, je l'exprimerais en termes de grands enjeux. Il s'agit des grands enjeux énergétiques, des grands enjeux environnementaux, des grands enjeux de santé. Et dans ce cadre-là, maîtriser la matière à l'échelle nanométrique nous paraît être très utile, bien souvent aussi comme indispensable. C'est par rapport à ce sens des recherches que nous menons, que l'on peut expliquer cette logique de travail. Ça, c'est un premier point. Le deuxième point, c'est que le CEA est un organisme de recherche technologique qui s'appuie sur une force de recherche fondamentale qui représente environ un tiers de l'effort qui est mené au CEA. Et donc la logique dans laquelle nous travaillons, autour de ces grands enjeux que sont l'énergie, pour l'environnement ou la santé, c'est partant des découvertes fondamentales, de les relayer par la recherche technologique, pour les amener de façon tangible à des utilisations.⁵⁸⁹

À la suite de discours nombreux et sous-tendus par des promesses techniques, nous observons en de multiples occurrences, deuxièmement, certains discours portés selon une volonté de rassurer le(s) public(s). L'extrait présenté ci-dessous, porté par Jean-Luc Moncel représentant ici l'École polytechnique, est intéressant à plus d'un titre. Premièrement, son auteur semble volontairement éviter une exposition de son activité réduite à son unique dimension technique, mais au contraire manifester un souci d'écoute des messages portés par les opposants. Deuxièmement, l'auteur de cette citation emploie la notion « d'incertitude » permettant d'insister sur les imperfections perçues des savoirs scientifiques relatifs aux nanotechnologies, et impliquant une protection des personnels travaillant dans les laboratoires. Enfin, en réduisant les phénomènes des luttes sociales portant sur les nanotechnologies à une question « d'inquiétude » ou de « confiance » envers les acteurs scientifiques, l'auteur de cette citation prend cependant le risque de réduire les prises de position des collectifs aux terrains d'un pathos ou d'une croyance.

Je ne me risquerais pas ce soir à vous parler des cellules photovoltaïques, si ce n'est que l'amélioration du rendement des cellules, portée par les recherches sur les nanotechnologies et nanoparticules qui permettent de piéger la lumière. Je suis plutôt là au titre de la mise en place de nos dispositifs expérimentaux. Je crois que c'est plutôt là que je tenterais d'apporter un plus à ce débat. Ce que nous avons vu par ailleurs dans les autres débats publics, c'est qu'il faut semble-t-il prendre en compte le message, que ces personnes-là, qui ont sapé ces débats, ont tenté de porter. C'est un message d'inquiétude, c'est un manque de confiance vis-à-vis de nos concitoyens. Et ça, il faut que l'on puisse rétablir cette confiance. (...) Les incertitudes sont extrêmement élevées, il reste un gros chemin à faire sur la caractérisation métrologique de ces nanotechnologies, en fonction de leur forme, de leur taille, de leur composition physico-chimique. Ce que je veux dire, c'est que les laboratoires de recherche (...) ce sont des laboratoires où nous avons changé notre façon de travailler. Et il y a des solutions pour tenter de se prémunir de ces expositions aux

589 Intervention de Jean Philippe Bourgoïn au débat public CPDP nanotechnologie à Orsay, à partir de 24'50". Cf. site internet : http://www.debatpublic-nano.org/reunion_orsay.html

nanoparticules, ce sont des choses que l'on sait faire. (...) Nous devons nous, en tant que laboratoire, être un modèle de ce côté-là ! (...) Les opérateurs sont suivis sur le plan médical. On est aujourd'hui en capacité de mettre en place ces dispositifs de façon à protéger les opérateurs sur ces expériences.⁵⁹⁰

Nous observons enfin, troisièmement, une autre forme de discours des acteurs scientifiques, portant cette fois moins sur les manières de construire les sciences et les techniques, que sur les nécessités perçues liées à une éducation des publics. Lors de l'extrait du débat suivant, en partant semble-t-il de l'opposition entre « peur / irrationalité » d'une part et « confiance / rationalité » d'autre part, le physicien Christian Colliex porte explicitement lors du débat une volonté d'instruire les citoyens afin contrecarrer la « peur » présupposée que ces derniers exprimeraient face à « la science ». Et de fait, il en vient à la volonté de redéfinir le dispositif dialogique de la CPDP Nanotechnologies en dispositif de vulgarisation. Position à laquelle le médiateur, président de la CPDP, souscrit directement. En d'autres termes, on prête ici au dispositif de débat public des objectifs réduits aux conceptions exclusives d'un rapport pédagogique :

Christian Colliex : Pour moi, c'est naturel d'expliquer et de discuter et de faire part de ce qu'on voit. Une des clefs, c'est que si on voit ce qu'il se passe, si on comprend mieux, et bien on aura moins peur. (...) Quand je suis arrivé au débat ce soir, j'ai été profondément choqué, c'est pour moi une frustration de faire le débat dans ce cadre. Effectivement on peut parler entre collègues de bonne éducation. (...) Je représente une communauté d'environ mille chercheurs, on crée de la connaissance. (...) Et le grand débat, c'est que la société a des besoins. Comment est-ce qu'on peut transférer ? C'est par l'éducation, c'est par le débat, c'est les journées portes ouvertes que l'on fait dans nos labos, à la Villette. Comment on peut le transférer au public pour que l'utilisation de ces connaissances puisse se faire au mieux ? C'est là qu'il faut approfondir le débat !

Jean Bergougnoux : Oui tout à fait !⁵⁹¹

À cet endroit réside probablement l'une des ambiguïtés les plus marquantes du déploiement de la CPDP Nanotechnologies dans l'espace public : en sélectionnant des acteurs scientifiques selon des critères liés à l'autorité que ces acteurs ont par la connaissance formelle d'une discipline ou d'un objet scientifique sur un plan technique, les membres de la commission prennent le risque de sélectionner des acteurs scientifiques dont la culture même de la communication et les conceptions qu'ils se font de leur rôle social n'apparaissent, finalement, que bien peu adaptées aux pratiques dialogiques ouvertes aux échanges entre interne et externe vis-à-vis de la « communauté scientifique ». Dit autrement, lors des débats publics organisés selon le protocole singulier de la CPDP Nanotechnologies, c'est

590 Intervention de Jean Luc Moncel au débat public CPDP nanotechnologie à Orsay, à partir de 27'50".

591 Interventions de Christian Colliex puis de Jean Bergougnoux au débat public CPDP nanotechnologie à Orsay, à partir de 19'40".

probablement moins une méconnaissance technique d'un « grand public » qui pose problème, qu'à l'inverse une ignorance que les acteurs scientifiques manifestent envers les principes et valeurs communicationnelles liées aux processus dialogiques ouverts aux acteurs fonctionnellement non scientifiques. L'idéologie de la vulgarisation, ici mise en pratique joue le rôle à la fois d'un frein aux formes d'expressions externes, considérées comme « profanes », tout en déniait a priori une capacité d'expertise aux acteurs non professionnels des sciences.

Le débat public organisé par la CPDP Nanotechnologies à Marseille va se présenter sous une forme sensiblement différente à celui d'Orsay. Cet événement va effectivement se déployer dans un large amphithéâtre dans lequel vont participer des opposants radicaux. Ceux-ci vont, comme en bien d'autres débats, perturber le protocole établi. Les organisateurs vont finalement reprendre au bout d'une heure le débat en se retirant avec les experts officiels dans une seconde salle, en duplex. Le comptage des temps de parole indique de fortes similarités avec le débat public d'Orsay. Cependant, à la différence d'Orsay, les médiateurs présents à Marseille, Jean Pierre Chaussade et Galienne Cohu, montreront plus de retenue dans les commentaires qu'ils feront des interventions des différents acteurs. Sur les 175 minutes couvrant le total du débat, les médiateurs vont bénéficier de 60 minutes environ de temps de parole. Ces temps comprennent une allocution introductive en début de débat, en de multiples temps courts de synthèse, de présentation des intervenants officiels et de passation de micro, en lecture au total de neuf questions ou réactions formulées par des internautes (six minutes), mais également, lors des perturbations à l'occasion de la première partie du débat, en discours plus longs visant à justifier la tenue du dispositif lui-même face aux publics perturbateurs. Nous observons à cette occasion une insistance récurrente des médiateurs impliquant la mobilisation des notions de « neutralité » ou « d'indépendance » :

Je ne comprends pas pourquoi ils bloquent les débats. Pourquoi ils empêchent une commission indépendante, c'est-à-dire des gens comme moi qui ne sont pas des spécialistes. Il y a huit mois, je n'y connaissais pratiquement rien, et mon rôle est simplement qu'une expression libre de tous les avis, quels qu'ils soient, que tous ces avis puissent s'exprimer.⁵⁹²

À l'instar du débat public d'Orsay, bien que proportionnellement moins long en raison des perturbations, les experts officiels vont bénéficier d'un large temps de parole sur le total de l'événement, pour une heure et cinq minutes environ. Les experts officiels se catégorisent principalement selon deux groupes : représentants de laboratoires et d'institutions de recherche d'une

592 Intervention de Jean Pierre Chaussade au débat public CPDP nanotechnologie à Marseille, à partir de 12'00". Cf. site internet : <http://www.debatpublic-nano.org/reunion-de-marseille.html>

part et représentants des ministères maîtres d'ouvrage d'autre part. Participent également au débat public deux dirigeants, l'un représentant deux entreprises en microélectronique, l'autre un pôle de compétitivité dédié au secteur de l'industrie aéronautique et spatiale. Notons lors de ce débat qu'il n'y a pas d'expert officiellement sélectionné représentant sur scène un quelconque collectif critique. Cependant, un représentant de la Ligue des droits de l'Homme était présenté dans le programme, mais dont aucune intervention ni signe de présence ne figurent sur le document vidéo consulté.

Parmi les deux principales catégories d'experts officiels présents sur scène, les acteurs scientifiques d'une part et les acteurs politico-administratifs d'autre part, les temps de parole attribués sont respectivement de 25 minutes et de 38 minutes. Ainsi, d'une part, les représentants des ministères se voient octroyer une large part des temps de parole : le Ministère de la Défense, le Ministère de l'Écologie, la Direction générale de la prévention des risques du Ministère l'Écologie, la Préfecture de Marseille représentée par le procureur de la République, la Direction générale de la santé. Notons au sein de ce fort déploiement dans le débat de l'expression des représentants de l'État et de ses administrations impliquées dans le dispositif, une forte disparité des temps de parole entre intervenants : en effet, et très sûrement en raison de la thématique retenue, « les applications des nanotechnologies pour la sécurité intérieure et la défense nationale », le représentant du Ministère de la défense se voit allouer à lui seul 19 minutes des temps de parole.

L'emploi des différentes formes discursives par les experts officiels reste tendanciellement similaire au débat public d'Orsay. Ainsi par exemple, pour Jean Yves Longere, représentant le pôle de compétitivité de l'industrie aéronautique, nous observons la production d'un discours sous-tendu par une promesse d'ordre technique, et dans le cas ci-dessous axé sur le développement de technologies aéronautiques écologiques :

M. Longere : Les nanos dans l'aéronautique ? Bien sûr c'est des matériaux plus résistants demain, mais c'est beaucoup plus que ça ! Les nanotechnologies peuvent avoir un rôle très intéressant dans le stockage de l'énergie : dans l'énergie électrique embarquée, dans l'optimisation des performances des batteries, le stockage d'énergie inertielle, un stockage un peu innovant, dans l'utilisation des piles à combustibles. Et donc permettre à une échéance proche, quelques années, d'avoir une aviation propre, volant avec des moteurs électriques le jour où on saura embarquer assez d'énergie. On peut espérer avoir une aviation non polluante en partie grâce aux nanotechnologies et aux évolutions de ces technologies.

Le médiateur : Ça me paraît être du rêve. À quelle échéance on parle ?

M. Longere : On peut espérer à court terme, quelques années, avoir des avions légers qui volent de façon propre.⁵⁹³

593 Échange entre Jean Pierre Chaussade et Jean Yves Longere au débat public CPDP nanotechnologie à Marseille, à

Nous observons également le même type de discours sous-tendu par une promesse technique insistant sur un rapport bénéfice / risque positif, quoique cette fois comprenant des bénéfices techniques dans le domaine de la santé :

Je suis Marc Sentis, je suis un chercheur du CNRS et je dirige un laboratoire qui travaille dans le domaine et les procédés lasers. [Nous travaillons à] augmenter le rendement des cellules photovoltaïques. (...) Dans la santé, [ces techniques permettent également] de traiter les tumeurs de manière propre et peu envahissante pour le patient. Voilà quelques exemples.⁵⁹⁴

Nous relevons également une autre déclaration provenant du même acteur, et dont le contenu semble revenir sur une incompréhension des principes spécifiques au modèle dialogique. L'évocation, voire l'invocation, d'un « grand public » lors de l'extrait de débat cité ci-dessous témoigne de représentations à l'endroit des acteurs non professionnels des sciences se définissant par l'éloignement et le manque d'intérêt de ceux-ci vis-à-vis des sciences et de leurs savoirs, soit des conceptions identifiables à la notion de « fossé des connaissances » et de « tour d'ivoire ».

J'aurais aimé réagir sur la question : « pourquoi on découvre juste maintenant, nous le grand public, les nanosciences ? » C'est une remarque qui nous fait plaisir. Dans le domaine des sciences physiques et autres, on se trouve très isolés, les chercheurs. On a l'impression que c'est des questions qui n'intéressent pas beaucoup notre société. Et j'ai l'impression que si les sciences pouvaient revenir au cœur des débats et intéresser les gens, et bien je peux vous dire que les chercheurs et beaucoup de gens seraient très intéressés. (...) C'est sincère, ce que je dis. Que le public s'intéresse plus aux sciences, et en France c'est un domaine délaissé, et on est tout à fait prêts à partager et à créer des vocations autour de ça. Cette question est pour moi une question très positive !⁵⁹⁵

Nous observons également, cette fois à l'occasion de la prise de parole d'un représentant du Ministère de la défense deux interventions notables. La première intervention importante de cet acteur, qui est le premier expert officiel à intervenir après que le contrôle des débats par les médiateurs soit rétabli, porte visiblement sur une volonté de minimiser le rôle de la Défense dans le développement des nanotechnologies. En indiquant la part de l'implication de la Défense dans les investissements totaux de la recherche scientifique en nanotechnologies, selon lui marginale, cet acteur produit une information floue ne permettant pas de répondre aux attentes des collectifs engagés et reposant sur une information administrative « transparente ».

partir de 78'25".

594 Intervention de Marc Sentis au débat public CPDP nanotechnologie à Marseille, à partir de 80'55".

595 Intervention de Marc Sentis, débat public CPDP nanotechnologie à Marseille, à partir de 116'13".

Robert Ranquet : La défense nationale est un acteur mineur, nous représentons moins de dix pour cent des dépenses de recherche et de technologie publique en France. C'est-à-dire que nous ne sommes pas en train d'investir massivement dans le domaine des nanotechnologies. Mais nous maintenons une veille active, en fonction de ce qu'il se fait dans l'industrie, dans les universités, de manière à voir ce qui peut nous intéresser.⁵⁹⁶

Deuxièmement, à propos des politiques liées à la législation internationale de l'armement bactériologique, nous constatons une volonté de réaffirmation des processus liés à la démocratie représentative sur les potentiels de participation des citoyens dans le contrôle démocratique. Cette intervention est pour le moins surprenante lorsqu'elle apparaît exprimée au sein d'un dispositif dialogique : en considérant que les institutions représentatives au niveau international seraient de facto légitimes en elles-mêmes, par le seul fait qu'elles sont institutions représentatives, l'énonciateur nie les capacités et principes mêmes de discuter et de critiquer, en dehors desdites institutions, les politiques mises en œuvre. De plus, il est bon de rappeler à cet endroit que certains des collectifs engagés critiquent le Ministère de la défense, en raison même du statut « secret défense » accordé en de multiples occurrences, si ce n'est systématiquement, aux informations relevant de la question de défense nationale, opacité paralysant un potentiel « contrôle citoyen » dans les discussions publiques portant sur les nanotechnologies. La levée du « secret défense » fut notamment l'objet des revendications du CENG à l'occasion de la demande d'information administratives entourant la construction de Clinatex à Grenoble. Enfin, lors de cette intervention, le représentant du Ministère de la défense évoque l'action de PMO en tentant de l'étendre à l'ensemble du « corps démocratique » : l'action « immature » de ce collectif laisserait entendre que le « corps démocratique » dans son ensemble est « immature ». La pratique démocratique est réduite aux seuls processus de la représentation politique. Généralisation à laquelle le médiateur s'opposera :

Robert Ranquet, Ministère de la défense : Je voudrais revenir sur une question posée juste avant par un interlocuteur dans la salle, qui est de me dire : « Comment peut-on vous croire, que le gouvernement français n'utilisera jamais ces technologies le jour où il en aura envie ou le jour où ça l'arrangera ? » (...) Ça nous ramène au contrôle démocratique. Si aujourd'hui les armes biologiques sont interdites mondialement, c'est à la suite d'un exercice de démocratie mondiale. C'est-à-dire qu'un certain nombre d'États souverains se sont réunis, au sein de l'ONU ou dans des conventions particulières, et ont décidé souverainement au nom de leur peuple qu'ils ne voulaient pas de ces choses-là ! Et ils ont porté une interdiction formelle avec les moyens de la faire respecter. Ça vaut pour aujourd'hui ! Si demain les citoyens décident qu'ils ne veulent plus ce type de contrôle et qu'ils ne veulent plus faire ça, ils en auront le droit. C'est un exercice de démocratie permanente que de s'assurer que l'on ne développe pas les

596 Intervention de Robert Ranquet du ministère de la Défense; débat public CPDP nanotechnologie à Marseille, à partir de 63'30".

armements qu'il ne faut pas développer. À la base de cette question-là, c'est pas une question de savoir ce que fait le Ministère de la défense ou les chercheurs ici ou là ! C'est une question de maturité du corps démocratique de savoir s'il a les moyens d'exercer son devoir de contrôle des choses, au nom des citoyens. Et malheureusement, ce qu'on a vu ce soir dans la salle à Marseille, permet de se poser la question de savoir si le corps démocratique à la maturité nécessaire.⁵⁹⁷

Les temps de parole accordés aux publics présents dans la salle, hors questions ou interventions formulées à partir du site internet, sont proportionnellement sensiblement plus longs que lors des autres débats publics, au moins lors de la première phase du débat public, en raison des perturbations. La première intervention d'une personne à partir du public intervient très tôt dans le débat, à partir de la cinquième minute, interrompant le discours introductif du médiateur :

Je demande dans quelle mesure c'est un débat public à partir du moment où des gens n'ont pas le droit d'entrer ?⁵⁹⁸

Les personnes composant les publics, lors la première phase initiale du débat de 62 minutes, c'est-à-dire avant que les médiateurs et experts officiels ne se retirent en duplex, prennent la parole pour une durée totale de 13 minutes environ. Nous comptons évidemment, lors de cette phase délicate de perturbation du débat, uniquement les temps à partir des micros circulant entre les acteurs. Ces interventions peuvent être sommairement divisées en deux catégories : d'un côté, des représentants des maîtres d'ouvrage ou d'institutions participantes prennent la parole afin de tenter de rétablir le calme dans la salle et de justifier la tenue du dispositif.

Je voudrais d'abord rappeler que ce débat a été demandé au Grenelle de l'Environnement. (...) On attend de ce débat de fournir un état des lieux aussi précis que possible et être à l'écoute de vos réactions. Donc vos réactions ! [geste désignant les manifestants] Qu'est-ce qu'on va faire une fois le débat terminé ? Le gouvernement aura quelques semaines pour dire ce qu'il en a retiré et qu'est-ce qu'il va pouvoir prendre comme décision à titre d'exemple [manifestation d'opposition dans la salle]. Nous pouvons notamment regarder, quand l'État aide les nanotechnologies, de demander qu'il verse un pourcentage significatif de ces aides et les consacrer à la recherche pour limiter les risques.⁵⁹⁹

À l'inverse, nous observons plusieurs interventions de manifestants. Certains des militants, lors de la première phase du débat de Marseille, vont tenter de perturber le débat en intervenant en jouant

597 Intervention de Robert Ranquet du ministère de la Défense; débat public CPDP nanotechnologie à Marseille, à partir de 63'30".

598 Intervention d'une personne à partir du public, débat public CPDP nanotechnologies à Marseille, à partir de 5'45".

599 Intervention de Michèle Rousseau à partir du public, débat public CPDP nanotechnologies à Marseille, à partir de 22'30".

théâtralement un rôle parodiant la conception d'un « profane » un peu demeuré et qui ne comprend rien à rien (l'un d'entre eux finira par dire qu'il est acteur professionnel tout en taxant le dispositif de « comédie »), lors d'interventions souvent cocasses, pour saper et tourner en dérision le fonctionnement établi par les médiateurs. Une autre intervention faite par un manifestant pose les fondements d'une critique du dispositif selon une accusation d'excès de pédagogie envers les publics. Nous observons selon cette intervention une opposition nette réalisée entre les notions « information » et « débat ». Cette critique, retranscrite ci-dessous, est particulièrement importante car elle montre que certains des manifestants jugent que le présent dispositif ne peut mêler dans ses objectifs processus « d'information » et « débat » vers/avec les publics sans sacrifier à l'égalité symbolique des acteurs sociaux présents. Le fait même « d'informer » placerait de facto les experts scientifiques en position d'acteurs dominants et pervertirait les principes même du dialogue. De plus, cet intervenant s'oppose au fait que, selon les protocoles établis par la CPDP Nanotechnologies, les rôles et fonctions confiés aux publics soient réduits à la seule posture d'un public posant des questions aux experts officiels.

Intervenant du public en s'adressant aux médiateurs : Je ne comprend pas comment vous pouvez qualifier ça de débat, dans la mesure où un débat n'a pas pour objectif l'information du public. Tout ce que vous avez appelé « débat », à chaque fois vous précisez que c'est de l'information, et que c'est pas du débat ! (...) Il y a un ensemble de questions que vous avez prévues par avance, et dont il n'est pas question de discuter. Et vous voyez, là, je parle calmement et j'argumente. Et à aucun moment je vous insulte. Je me contente de rappeler que jusqu'à présent, il n'y a aucune des conditions d'un débat qui a été respectée ! Depuis le début ! Un débat, ce n'est pas de l'information. Un débat, c'est à un moment donné, on décide de prendre des décisions ensemble. Là, on est pas du tout dans ce cadre-là. Et c'est votre organisation qui continue à le faire. Le Ideas Lab à Grenoble, c'est un laboratoire de communication qui fait partie de Minatec, qui a été fabriqué en 2005 et qui a pour objectif de faire diminuer la résistance publique à l'acceptation des nanotechnologies. C'est écrit noir sur blanc dans son projet directeur. Et on trouve les mêmes indications dans le rapport du CEA qui a été écrit par Étienne Klein, Alexei Grinbaun et Vincent Bontems, dans lequel il est indiqué que de toute façon, il n'est pas question de demander son avis au public, mais de lui faire accepter les nanotechnologies en les mêlant à chaque fois à des sujets qui traitent de médecine et de l'écologie.

J.P Chaussade : Je vais répondre à la question...

Le même intervenant du public : Ce n'est pas une question, c'est une affirmation !⁶⁰⁰

Le second temps des débats de Marseille, en duplex, sur ses 113 minutes, voit les publics prendre la parole pour un total de 14 minutes 30. Onze personnes interviennent à partir des publics, le plus souvent pour poser des questions aux experts. Certaines personnes, lors d'interventions assimilables plutôt à des interpellations qu'à de simples questions, engagent des échanges parfois longs avec certains des experts officiels.

600 Intervention d'une personne à partir du public, débat public CPDP nanotechnologies à Marseille, à partir de 24'55".

Enfin, pour le débat public de Metz, la distribution des temps de parole reste sensiblement analogue à celles observées et/ou comptées à l'occasion des autres dates de la CPDP Nanotechnologies. Le débat est ici animé par Patrick Legrand, par ailleurs à cette époque vice-président de la CNDP, assisté d'un second animateur assis dans la salle. Pour une durée totale couvrant 161 minutes, les médiateurs s'expriment environ 30 minutes. Ce temps, proportionnellement moins long que lors des autres comptages, se répartit en une prise de parole introductive de 13 minutes, puis par la suite en une multitude de courtes prises de parole lors des passations de micro et de synthétiques présentations des intervenants. Le second animateur, plus discret, interviendra moins d'une minute et son rôle se limitera à la formulation, à partir de la salle, des questions posées par les internautes (deux questions des internautes portées pour l'ensemble du débat). De leur côté, les experts officiels vont s'exprimer lors de ce débat au total environ 73 minutes. Ceux-ci sont composés, premièrement, de représentants de diverses institutions nationales ou locales et impliquées dans les politiques publiques de la recherche, en qualité de vice-président du comité scientifique de l'université Paul Verlaine, de représentant du pôle de compétitivité Materalia, de représentant du Centre national d'innovation pour le développement durable et l'environnement dans les petites entreprises (CNIDEP), de vice-président du Conseil économique et social de Lorraine ou encore de responsable de la recherche et des relations industrielles de l'École Supélec. Deuxièmement, et à la différence des observations effectuées à l'occasion des débats d'Orsay et de Marseille, nous ne comptons parmi les experts invités que peu d'acteurs scientifiques se présentant comme tels. D'une part, nous comptons un représentant du laboratoire Georgia Tech Lorraine, spécialisé en « micro et nano systèmes », et seul acteur scientifique présenté en tant que tel dans le programme. D'autre part, nous pouvons compter également le représentant de l'université Paul Verlaine et le responsable de Supélec comme acteurs scientifiques, dans la mesure où ils se présenteront en tant que tels lors du débat (« Je viens ici en tant que scientifique » pour Joël Jacquet, représentant de Supélec⁶⁰¹ et d'autre part « Je suis Professeur de chimie et spécialisé dans les matériaux carbonés, mais je suis aussi vice-président recherche de l'université Paul Verlaine »⁶⁰² pour le second). En troisième lieu, nous ne comptons qu'un unique représentant d'un collectif critique des technosciences, en la personne de Lionel Germain pour l'association Les Amis de la Terre. Un deuxième représentant associatif était programmé, mais ne sera pas présent lors de la consultation du document vidéo de diffusion de l'intégralité du débat.

601 Intervention de Joël Jacquet, débat public de la CPDP nanotechnologies à Metz, à partir de 12'40". Cf. site internet : <http://www.debatpublic-nano.org/actualite/reunion-de-metz.html>

602 Intervention de Philippe Burg, débat public de la CPDP nanotechnologies à Metz, à partir de 25'05".

Les temps de paroles accordés aux experts invités totalisent 74 minutes sur les 161 couvrant l'ensemble du débat public. Parmi les différents groupes d'experts identifiés (nous compterons les représentants de Supelec et de l'université Paul Verlaine parmi les acteurs scientifiques et non pas dans le groupe des acteurs institutionnels), les acteurs institutionnels sur scène totalisent 26 minutes environ de temps de parole, les trois acteurs scientifiques 36 minutes environ, et le représentant de l'association Les Amis de la Terre 12 minutes. Les discours, sans revenir sur les formes de prises de parole déjà mentionnée lors des autres débats publics et axées selon une promesse techniciste, abordent à Metz plus longuement la question des financements de la recherche et de l'attribution des responsabilités du contrôle des nanotechnologie par les différentes institutions publiques.

Ainsi, au cours des trois débats publics visionnés, mais également lors de l'observation des débats de Lyon, en duplex, et de Besançon, le dispositif de la CPDP Nanotechnologies instaure de facto une relation axée sur la mise en scène « d'experts » en position de répondre aux questions d'un « grand public » réputé ignorant. En d'autres termes, nous observons la mise en place d'un dispositif où la conception du dialogue entre acteurs se trouve d'une manière tendancielle nettement inféodée à la conduite d'un processus de formation et d'information du « public ». Or, le protocole normatif de la CPDP amène deux principaux questionnements. En premier lieu, se trouve-t-on bien en présence d'un « grand public » lors de ces débats ? Nos multiples observations et constats lors de nos participations et visionnages des débats publics inscrivent en faux ce présupposé à l'endroit des publics. Parmi les participants dans la salle, nous observons des publics constitués également « d'experts » provenant de divers milieux professionnels. Les publics se composent en effet de personnes engagées dans des mouvements sociaux, mais également pour une très large mesure de représentants et d'élus politiques locaux, d'une multitude de personnels de la fonction publique, de représentants des maîtres d'ouvrage, un aréopage de journalistes et photographes, et dans certains cas de leur équipe de tournage, etc. Enfin, une partie non moins négligeable de ces publics est constituée d'acteurs de la recherche : direction, étudiants ou collègues des intervenants officiels participant en qualité de chercheurs, spécialistes des sciences humaines et sociales effectuant des recherches scientifiques portant sur le dispositif de la CPDP, etc. Par conséquent, les publics présents ne correspondent pas à l'image d'un public « profane » produite par les médiateurs et les experts officiels. Le « grand public » ignorant des réalités de « la science » relève, dans le cadre des débats publics de la CPDP Nano, d'une pure fiction. Cependant, cette même fiction produit des effets bien réels, dans le sens où ils tendent à favoriser l'expression d'acteurs tels les maîtres d'ouvrage, les industriels et les laboratoires de recherche sur les actes d'expression du mouvement social et de ses membres engagés dans la critique de la technoscience et de la technocratie. Autrement dit, le protocole mis en place par la CPDP Nanotechnologies à l'occasion

des débats publics, en invoquant a priori l'image mythique d'un « grand public » constitué de « profanes » aux fins d'une facile légitimation par l'information, tend à produire plutôt, dans ses effets constatables pragmatiquement, une hiérarchisation des formes de l'expertise : entre d'une part une « expertise officielle » favorablement mise en scène, et d'autre part une « expertise critique », quant à elle, placée de facto dans une position dominée. Or, les discours portés par les acteurs de la recherche officiellement sélectionnés ne sont pas sans reposer sur les ressorts d'une présentation scientiste et techniciste des nanotechnologies, et dont les registres mêlent à la fois des éléments de connaissance issus de travaux scientifiques et des éléments liés à un discours prophétique depuis longtemps identifié et relevé à un niveau plus général par les sciences humaines et sociales.

Les prédictions et les usages futurs sont bien souvent portés par une vision scientiste : c'est-à-dire une conception mécanique, rationnelle et programmable des savoirs et connaissances. Ce futur annoncé, dont la seule incertitude réside dans l'échéance de son avènement, est conçu comme un produit irrésistible des progrès techniques qui conduiraient « naturellement » au progrès social. (...) Le discours techniciste considère que le progrès technique engendre, de manière mécanique, le progrès social. Ce discours positiviste est une réduction de la philosophie des Lumières : il hypostasie la science au point d'en faire l'équivalent d'une foi qui a une réponse à tout. Pour ce scientisme, il n'y a pas d'autres problèmes que ceux auxquels la science et la technique finissent par trouver des solutions.⁶⁰³

Nous évoquons ici, bien évidemment, quelques tendances générales des débats. La hiérarchisation des acteurs et des formes d'expertise ne s'oppose pas totalement à l'expression d'une critique des technosciences et de la technocratie provenant du public, et la frontière idéologiquement produite apparaît perméable en de multiples endroits. Mais tandis que d'un côté cette frontière tend à favoriser les actes relatifs à une affirmation positive et techniciste de « la science » sur « la société », de l'autre elle constitue un frein, une difficulté supplémentaire, à l'expression critique des relations d'un complexe sciences sociétés. En outre, la mise en place d'un tel protocole ne favorise pas le déplacement des identités et des prises de position des acteurs sociaux participants ; au contraire, elle tend à les conforter dans leurs acceptions et postures traditionnelles. D'un côté, les acteurs scientifiques sont invités par les médiateurs pour « vulgariser » leurs travaux de recherche face à un « grand public », les plaçant d'emblée dans un rôle pédagogique. En d'autres termes, le protocole mis en place invite les acteurs de la recherche à jouer leur propre rôle. Mais d'un autre côté, en réaction à la reconstruction d'un rapport traditionnel et légitimiste, le mouvement social se radicalise en même temps, en critiquant explicitement la reconstruction d'un rapport pédagogique freinant une expression

⁶⁰³ Caune Jean, « Les discours sur les nanos : construction d'une nouvelle science et/ou controverse sur le progrès ? », in *La fabrique des nanotechnologies*, revue Quaderni, numéro 61, automne 2006, pp.30-32.

d'un potentiel d'expression critique et de sa reconnaissance. Et la volonté affichée par le mouvement social à sortir de la relation traditionnelle instaurée par le modèle de la vulgarisation tend elle-même à se faire revendication structurelle dépassant même les actes d'expression de revendications substantielles ou procédurales. Dans ce sens, le protocole mis en place par la CPDP conduit à un double phénomène de radicalisation des acteurs sociaux : tandis que les premiers, les acteurs de science, se replient sur une posture communicationnelle traditionnellement ancrée, les seconds, au-delà des simples revendications portant sur les nanotechnologies, tentent de redéfinir les contours mêmes du dispositif, c'est-à-dire de débattre des conditions de mise en pratique du débat lui-même.

d) Une mise en scène des médiateurs dans leur propre rôle

Par conséquent, il devient légitime de se demander pourquoi et comment ce dispositif dialogique peut être détourné au profit d'une énième itération de modalités liées à une pratique communicationnelle sous-tendues par les normes de l'idéologie de la vulgarisation ? Au cours des débats publics observés et/ou visionnés, les médiateurs mobilisent de manière récurrente les notions liées à une figure d'un « grand public profane », et cependant presque toujours en des instants spécifiques des débats, lorsqu'il est question de justifier la tenue et le déploiement du dispositif dans la controverse. Souvenons-nous tout d'abord que la mission d'information fut confiée par les maîtres d'ouvrage aux médiateurs de la CPDP Nanotechnologies dès la parution de la lettre de saisine. Ainsi, comme toute autre institution, la CPDP doit nécessairement rendre des comptes à l'État de son fonctionnement et de ses résultats. Par conséquent, cette « mission d'information » devient le principal critère « objectif » par lequel l'État pourra s'assurer de l'efficacité du dispositif. Or, ce type de critères, plutôt produits selon des méthodes quantitatives (nombre de participants, nombre de questions sur internet, nombre d'articles dans la presse, nombre d'internautes connectés sur le site, etc...) reste éminemment plus facile à produire et à évoquer que des résultats qualitatifs et non quantifiables, liés aux échanges d'arguments entre acteurs sociaux et à leur qualité. Nous pouvons ainsi mentionner la présentation du dispositif que fait Jean Bergougnoux à l'occasion de la réunion de clôture des débats publics :

Alors, on a essayé d'intéresser le public aux nanosciences, puisque c'est la base de tout. Le succès a été mitigé, en ce sens que certains ont accroché et d'autres ont dit : « Houlala, c'est très compliqué ! ». Et il y a eu un exposé magistral à Strasbourg, et le grand public en est ressorti songeur. Par contre la brouette nanométrique a connu un vif succès à Toulouse, et le grand public en a discuté longuement. Alors les chercheurs pendant le débat se sont exprimés très largement. Il n'y a pas eu de réunion publique où nous n'ayons eu un panel de chercheurs. Le public

les a écoutés avec attention et bienveillance. Mais la question que l'on pourrait se poser, c'est : qu'en a-t-il retenu ?
Ça me paraît être un peu moins clair !⁶⁰⁴

Nous observons au cours de la citation précédente une hiérarchisation chez ce médiateur des objectifs prêtés au dispositif, parmi lesquelles les objectifs liés à l'information dominent ceux liés à la discussion. La mobilisation de la figure mythique du « grand public » s'accompagne de toute une rhétorique témoignant distinctement des conceptions liées à un « fossé des connaissances » qu'il conviendrait nécessairement de combler par le déploiement des débats. L'évocation ici du « grand public » sert la production d'un discours valorisant le déploiement du dispositif dans la controverse selon une acception commune. Or, cette hiérarchisation des objectifs prêtés au dispositif s'accompagne d'une forte mise en valeur des chiffres permettant de « prouver » l'effectivité d'un processus de transmission de l'information. Notons à l'occasion de la citation ci-dessous le report à la publication du livre blanc d'une exposition des résultats de la CPDP Nano dès lors qu'il est question d'indicateurs qualitatifs visant à préciser les échanges entre acteurs :

Je voudrais présenter maintenant quelques chiffres relatifs aux débats [Présentation et lecture d'une diapositive projetée sur écran géant] : [a] 149759 visites sur le site internet, [b] 913 articles dans les médias, [c] 51 cahiers d'acteurs, [d] 3216 participants aux réunions publiques [commentaire : « c'est beaucoup et c'est peu à la fois »], [e] 655 questions, [f] 252 avis et 69 contributions. Donc, on peut dire que l'info a circulé. Deuxième point, après l'information vient l'écoute. Et là, je crois que c'est le rapport de la commission qui nous le montrera, et peut-être déjà cet exposé préliminaire. Nous avons recueilli un matériau d'une extraordinaire richesse, que je n'ai pu qu'effleurer.⁶⁰⁵

Toutefois, l'évocation de la notion de « grand public » ne sert pas seulement à justifier des moyens accordés à l'institution par l'État selon un rapport exclusivement construit par un lien de dépendance du premier envers le second. Nous observons également que l'évocation de cette notion sert également au médiateur à construire discursivement les conditions selon lesquelles les membres de la commission s'attribuent un pouvoir d'interpellation de certains des représentants des maîtres d'ouvrage. Ainsi par exemple l'intervention de Jean Pierre Chaussade venant s'inscrire en réponse des propos tenus par le représentant du ministère de la Recherche, lors du débat public d'Orsay. Notons qu'au cours de cette brève citation, les représentations portées par le médiateur à l'endroit du « grand public » s'inscrivent nettement dans la conception d'« un public » défini par son éloignement aux savoirs et même à la « rationalité ». L'image des publics dont se revendique le médiateur à des fins de légitimation de sa

604 Intervention de Jean Bergougnoux lors de la réunion de clôture de la CPDP nanotechnologie, à partir de 12'20". Cf. site internet <http://www.debatpublic-nano.org/actualite/reunion-de-cloture.html>

605 Intervention de Jean Bergougnoux lors de la réunion de clôture de la CPDP nanotechnologie, à partir de 37'05".

propre fonction demeure cependant très loin d'une « réalité » sociologique du mouvement social, voire s'inscrit complètement à l'opposé de nos résultats et marque une prise de position idéologique.

Jean Bergougnoux : Tout ça, c'est bien dans le discours, mais le grand public, lui, dit « Tout ça c'est opaque. On ne sait pas comment les décisions sont prises, comment on arrive à un certain pourcentage de recherche sur la toxicité? » Que le grand public juge comme ça, très sentimentalement, par rapport aux besoins qu'il ressent. Il se demande dans quelle mesure un processus démocratique intervient dans ce schéma ? (...) Je me fais porte-parole !

Robert Plana : Aux États-Unis, la NSF consacre je crois sept pour cent de ses efforts de recherche à la dimension sociétale et à la toxicologie des nanoparticules. (...) Aujourd'hui [en France] on n'a pas tous les chiffres. Les chiffres de l'agence nationale de la recherche, on doit être à quatre ou cinq millions d'euros sur 500 millions d'euros qu'on a investit depuis 2005 sur les nanotechnologies. Avec une montée en puissance depuis 2007.

Jean Bergougnoux : Je vous cache pas que le sentiment du grand public, il ne discute pas de la pertinence de faire porter la recherche sur tel ou tel point, il n'en a pas la compétence. Mais il souligne la disproportion entre faire porter la recherche sur des applications, si louables soient-elles dans leurs principes, et puis ce qu'on applique à la sécurité des personnes, à la toxicologie, etc. Il y a une disproportion flagrante.⁶⁰⁶

Enfin, l'évocation de ce « grand public », ontologiquement conçu comme éloigné de la connaissance, se prête également à la légitimation du dispositif de la CPDP lorsque, au cours des débats publics perturbés par des manifestants, les médiateurs tentent de rétablir un contrôle sur l'attribution des prises de parole. Ainsi, nous observons en de multiples occurrences, lors des perturbations des débats publics de Grenoble et de Lyon, les médiateurs invectiver les manifestants en ces termes :

Si vous savez déjà tout sur les nanos, laissez au moins les citoyens qui n'y connaissent rien venir s'informer !⁶⁰⁷

En d'autres termes, l'évocation d'un « grand public » permet la mobilisation de critères facilement constructibles visant à la justification du dispositif devant les maîtres d'ouvrage premièrement et devant les acteurs sociaux deuxièmement. Dans ce sens, les logiques spécifiques auxquelles doivent répondre les médiateurs face à l'État viennent en quelque sorte se superposer aux logiques sociales déjà complexes dans lesquelles les acteurs sociaux s'inscrivent lors du déploiement de la controverse des nanotechnologies dans l'espace public. Ainsi, les médiateurs ajoutent à la complexité des rapports entre acteurs sociaux engagés dans la controverse, une nouvelle source de complexité dans la justification du dispositif par la notion de « grand public » et par l'idéologie de « fossé des connaissances ». Ce dispositif « dialogique » ne s'oppose pas à la représentation, quelle soit politique ou scientifique, mais

606 Échange entre Jean Bergougnoux et Robert Plana représentant le ministère de la recherche, débat public CPDP nanotechnologies d'Orsay, échange à partir de 41'20", citation à partir de 44'30".

607 Débat public de la CPDP nanotechnologies à Lyon. Sur prises de notes.

au contraire la valorise, la flatte, la place en exergue par une mise en scène protocolaire définie selon une conception conventionnelle et orthodoxe de l'expertise. De sorte que le dispositif peut être assimilé à un dispositif de communication publique visant au redéploiement d'une parole officielle de l'État vers les territoires où pouvait être auparavant observé un surgissement du social porté par un mouvement social, dans la gestion des politiques de recherche de l'État et des collectivités territoriales.

Néanmoins, une contradiction apparaît entre, premièrement, un sens de la mise en scène aiguë des médiateurs, par exemple dans l'insertion sur l'écran géant lors des interventions d'un symbole en forme de sablier comptant les temps de parole, et la brutalité de la conversion d'un dispositif de débat public en dispositif reprenant les conventions communicationnelles de l'idéologie de la vulgarisation. Or, cette contradiction implique, semble-t-il de la part des médiateurs, une intériorisation même de la vulgarisation comme rapport naturel de régulation du complexe sciences sociétés.

6.2) Un engagement critique des militants orienté vers un rééquilibrage des politiques de la recherche publique et le développement structurel des dispositifs dialogiques

Si le protocole mis en place par la CPDP Nanotechnologies tend à s'opposer à l'expression des revendications portées par le mouvement social par la mise en scène d'un cadre relationnel pédagogique, l'étude des multiples associations et collectifs engagés dans le dispositif de la CNDP nano témoigne de la diversité des engagements et stratégies de ceux-ci dans le domaine thématique controversé des nanotechnologies. Pris dans un rapport de force face aux acteurs sociaux dominants, au premier rang desquels les acteurs de la recherche, les acteurs politiques mais également face aux médiateurs eux-mêmes, les multiples associations et collectifs vont inscrire leur participation en anticipant les formes de cadrage procédural et normatif imposées par le dispositif lui-même. Dans ce sens, comme nous l'indique Éric Neveu :

Prendre au sérieux la dimension politique, c'est aussi penser les gouvernants non comme de simples interlocuteurs ou adversaires des groupes mobilisés, mais comme les instigateurs de politiques publiques, de programmes qui anticipent, modifient la gestion d'un dossier, d'un secteur social particulier. Ces politiques publiques peuvent à la fois traduire les interventions que réclament les mobilisations, leur répondre, mais aussi les désamorcer, constituer des outils d'intégration des protestataires, de modelage des répertoires d'action collective.⁶⁰⁸

Les acteurs politiques représentatifs jouent un rôle dans les dispositifs qu'ils contribuent eux-mêmes à mettre en place, et dans lesquels ils peuvent essayer d'anticiper les positions des acteurs sociaux engagés, selon une réflexion stratégique à la fois empathique et proactive. Cependant, les acteurs politiques ne sont pas seuls à bâtir une telle réflexion. Ainsi, les composantes du mouvement social présent vont s'engager dans le dispositif en essayant d'anticiper un éventuel phénomène de captation de la légitimité perçue de leurs engagements par les acteurs de la représentation politique. Et notons ici que les membres rencontrés de ces composantes du mouvement social anticipent les opportunités d'un engagement dans le dispositif de la CPDP Nano au travers de leurs propres expériences, individuelles et sociales, formée au cours des controverses antérieures, et tout spécifiquement portant sur les débats relatifs à l'énergie nucléaire. Nous proposons ici d'étudier les discours et revendications selon la typologie formulée par Herbert Kitschelt⁶⁰⁹. Au cours d'une étude comparative des collectifs engagés dans la contestation de l'énergie nucléaire, entre les quatre pays que sont la France, les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest et la Suède, cet auteur met en lumière un phénomène d'adaptation réciproque

608 Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte, 2005, p. 90.

609 Kitschelt Herbert, « Political Opportunity Structure and Political Protest : Anti-nuclear Movements in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, 1986, p. 57-85.

des collectifs et des institutions étatiques. Certes, plusieurs facteurs peuvent accroître ou au contraire freiner les phénomènes de mobilisation des mouvements sociaux : les ressources financières, humaines et info-communicationnelles à disposition, l'accès aux structures de l'espace public et aux instances de prise de décision de tels mouvements, les cadres et contextes normatifs, liés notamment à la législation constitutionnelle, les rapports d'un collectif spécifique au mouvement social dans son ensemble, etc. Ces facteurs sont regroupés par l'auteur sous la dénomination de facteurs entrants (input). Mais ces facteurs ne peuvent à eux seuls expliquer les phénomènes liés aux mobilisations sociales : ils requièrent d'être complétés par la prise en compte des facteurs sortants (output), correspondant aux finalités visées par les mouvements militants, et à leur influence potentielle sur le processus de prise de décision.

La conceptualisation de la structure des opportunités est à la fois utile et réductrice, en ce qu'elle ne considère uniquement que les processus entrants dans les cycles de décision politique. La deuxième face de la pièce réside dans le fait que la capacité des systèmes politiques à convertir les demandes en politiques publiques, affectant ainsi les mouvements sociaux et leur impact : les processus sortants des cycles politiques détermine également la forme que prennent les mouvements sociaux et leur offre des points d'accès et d'inclusion dans le domaine politique. En effet, cette conclusion est soutenue par les multiples études de cas qui montrent que les politiques sont souvent entièrement renégociées lors de leur mise en œuvre. Ainsi, la capacité des structures de l'opportunité politique à mettre en place leur politique – aussi bien que leur ouverture aux exigences sociétales – doit être observée pour déterminer leur capacité de réponse globale aux mouvements sociaux.^{610&611}

De cette manière, pour Herbert Kitschelt, lorsque les structures et conditions d'accès de l'espace public apparaissent par trop fermées aux mouvements sociaux, et que les acteurs politiques disposent de moyens pour parer à la menace que ces mouvements représentent dans la disposition établie des choses et des personnes, alors les mouvements sociaux développent des stratégies de contournement et/ou de confrontation mises en œuvre en dehors des structures conventionnelles. Cette figure de cas s'adapte ici particulièrement aux observations que nous avons effectuées avec le collectif PMO, comme nous le verrons ci-après. Afin de définir plus précisément les facteurs sortants liés à la mobilisation des mouvements sociaux, l'auteur va établir une typologie distinguant trois différentes

610 Herbert Kitschelt, « Political Opportunity Structure and Political Protest : Anti-nuclear Movements in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, 1986, p. 62-63.

611 « This conceptualization of opportunity structures is useful but somewhat one-sided, for it considers only the input processes of political decision cycles. The other side of the coin is that the capacity of political systems to convert demands into public policy also affects social movement mobilization and impact : the output phase of the policy cycle also shapes social movements and offers them points of access and inclusion in policy-making. Indeed, this conclusion is supported by the many case studies which show that policies are often entirely renegotiated as they are implemented. Thus, the capacity of political opportunity structures to implement policies – as well as their openness to societal demands – ought to be seen to determine the overall responsiveness of politics to social movements. » Traduction de l'auteur.

catégories d'opportunités politiques qui peuvent être comprises comme autant de formes de revendications potentielles :

Deuxièmement, la structure des opportunités politiques facilite ou au contraire freine les effets des mouvements sociaux, parmi lesquels nous devons distinguer trois catégories : procédurale, substantive et structurelle. Les gains ou effets procéduraux ouvrent de nouveaux canaux de participation aux acteurs de la contestation et impliquent leur reconnaissance comme représentants légitimes d'une demande sociale. Les gains substantiels se définissent par des changements effectifs d'orientation politique en réponse à la contestation. Les gains structurels impliquent une transformation de la structure des opportunités politiques elles-mêmes, en tant que conséquence de l'activité des mouvements sociaux. (...) Pour que des gains substantiels puissent être réalisés, le domaine politique ne doit pas seulement disposer d'institutions et de procédures décisionnelles relativement ouvertes, mais également d'une forte capacité à définir de nouvelles politiques. Plus cette capacité et cette ouverture convergent, plus forte est la probabilité d'une innovation politique. (...) Finalement, des effets structurels apparaîtront lorsqu'un système politique ne peut pas engendrer de réforme procédurale ou substantielle. Dans ce cas, un mouvement social essayera d'élargir ses revendications pour inclure celles visant une transformation fondamentale du système politique existant.^{612&613}

La typologies des revendications des mouvements sociaux proposée par Kitschelt s'avère, dans le cadre de notre travail, utile dans la mesure où elle permet de distinguer entre d'un côté les revendications procédurales et substantives portant, à un premier niveau, sur la thématique des nanotechnologies et de ses particularismes, et d'un autre côté les revendications structurelles concernant, à un second niveau, la capacité du système politique à être réformé afin d'intégrer de nouvelles demandes sociales et à y répondre. Or, c'est à ce second niveau que l'expérience collective des controverses technoscientifiques développée par les mouvements sociaux au cours de l'histoire des controverses antérieures, et particulièrement dans le cas de la publicisation des questions relatives aux applications de l'énergie nucléaire, va jouer un rôle majeur. Car au-delà des objectifs stratégiques de mise en visibilité des discours et positions des mouvements sociaux et de modification de l'environnement législatif encadrant les applications techniques, ceux-ci visent également une transformation des règles de fonctionnement des procédures politiques démocratiques elles-mêmes.

612 Herbert Kitschelt, « Political Opportunity Structure and Political Protest : Anti-nuclear Movements in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, 1986, p. 66-67.

613 « Secondly, political opportunity structures facilitates or impede movement impacts, among which we may distinguish three types : procedural, substantive and structural. Procedural impacts or gains open new channels of participation to protest actors and involve their recognition as legitimate representatives of demands. Substantive gains are changes of policy in response to protest. And structural impacts indicate a transformation of the political opportunity structures themselves as a consequence of social movement activity. (...) For substantive gains to be made, a policy must have not only relatively open institutions and policy-making procedures but a high capacity to implement policies. The more openness and capacity converge, the greater the likelihood of policies innovation. (...) Finally, structural impacts will figure when a political system cannot bring about either procedural or substantive reforms. In this instance, a social movement will try to broaden its demands to include those for altering the existing political system fundamentally. » Traduction de l'auteur.

Mais au-delà de ces premières revendications structurelles, le mouvement social ambitionne également une mise en discussion publique des modalités d'organisation sociale, économique et politique de la recherche publique elle-même. Et les propos tenus par les acteurs de la recherche engagés au sein des collectifs et associations marquent nettement une volonté de défaire le champ des activités scientifiques de l'emprise exercée par les acteurs politiques et industriels. Dans ce sens, les discours portés par ces acteurs se démarquent explicitement des discours déterministes portés par les acteurs de la recherche officiellement sélectionnés par les médiateurs et dont les promesses ne sont pas sans rappeler certains discours propres au genre littéraire de la science fiction⁶¹⁴.

Le déterminisme propre aux discours sur les nanotechnologies repose (...) sur un réductionnisme technologique qui participe à l'effacement des frontières entre sciences et techniques. Le thème de la maîtrise et de la manipulation qu'on rencontre très fréquemment dans les discours publics atteste de la primauté épistémologique accordée à l'application technologique. La nanotechnologie se présente en fait comme un terme « parapluie » pour désigner un ensemble de mutations technoscientifiques. (...) on retrouve dans ces discours deux types distincts d'arguments déterministes. Les premiers se rapportent à l'idée d'un développement autonome de la technique, tandis que les seconds présentent la technologie comme le déterminant majeur du développement économique et social.⁶¹⁵

A l'inverse, les discours portés par les acteurs de la recherche engagés au sein des composantes du mouvement social tentent bien plutôt de rendre visibles les collectifs de recherche et conditions sociales de construction des savoirs. Ainsi, nous présenterons dans cette section les principales revendications de certains des collectifs et associations engagés dans les débats publics de la CPDP Nano et que nous avons suivi : l'Association France Nature Environnement (FNE), la Fondation pour les Sciences Citoyennes (FSC), le Collectif sur les enjeux des nanotechnologies à Grenoble (CENG) et enfin Pièces et main d'œuvre (PMO). Car finalement, si les composantes du mouvement social divergent dans leurs organisations et plans d'action, celles-ci montrent en revanche certaines régularités fortes dans les revendications critiques faites à l'endroit de la gestion et de l'administration des politiques de recherche elles-mêmes, présentées comme champ décisionnel réservé aux collectifs de recherche exclusivement composés d'acteurs politiques, d'acteurs scientifiques et d'acteurs industriels, à l'exclusion de contre-pouvoirs civils et/ou citoyens. Ainsi, pour Christophe Bonneuil, historien des sciences et membre de la Fondation Sciences Citoyennes :

La leçon de la bataille des OGM, largement perdue par les mouvements citoyens et paysans mondiaux aujourd'hui,

⁶¹⁴ Michaud Thomas, « L'âge de diamant et le futur nanotechnologique », in *La fabrique des nanotechnologies*, revue Quaderni, numéro 61, automne 2006, pp.109-111.

⁶¹⁵ Lafontaine Céline, « Le Québec Nanotech : les discours publics en matière de nanotechnologie entre promotion et fascination », in *La fabrique des nanotechnologies*, revue Quaderni, numéro 61, automne 2006, p.44-45.

est que c'est plus en amont qu'il faut faire porter les contre-pouvoirs citoyens, en pesant, bien avant la mise sur le marché de tel ou de tel OGM, sur les choix de la recherche, et les rapports de pouvoir qui se jouent entre approches scientifiques en compétition dans le champ scientifique. (...) À la lumière des leçons du passé, comment faire pour politiser la décision sur les choix de recherche qui conditionnent étroitement le monde dans lequel nous vivrons demain ? Aujourd'hui, les choix de recherche sont laissés à quelques experts et mandarins, aux deux ou trois parlementaires suivant réellement la question, à un pilotage ministériel hypersensible aux effets de mode et aux promesses techno-libérales, aux mains des oligopoles économiques et des marchés financiers mondiaux. On a vu pendant le Grenelle de l'environnement le peu d'empressement des décideurs à mettre en débat la politique de recherche (le comité opérationnel « recherche » est le seul des 33 comités post-Grenelle à exclure les ONG, alors qu'il compte six représentants des industriels !), et des ONG environnementalistes traditionnelles à se saisir de ces enjeux peu médiatiques.⁶¹⁶

⁶¹⁶ Bonneuil Christophe, « Quelle gouvernance de la recherche et quelle démocratie des savoirs pour nous réconcilier avec la planète ? », in *EcoRev*, numéro 39, mai 2008, p.15.

6.2.1) La fédération nationale France Nature Environnement

L'association France Nature Environnement (FNE) est l'une des plus anciennes organisations françaises axées sur la sauvegarde de l'environnement. Créée en 1968, cette structure fédérative repose sur un maillage étroit du territoire français par un réseau composé d'environ trois mille associations locales⁶¹⁷ aux dimensions et objets sociaux divers. L'association repose également sur l'engagement de bénévoles en son sein et sur une équipe de permanents composée d'une quarantaine de salariés. L'article premier des statuts de cette association présente les objectifs suivants :

France Nature Environnement a pour objet de protéger, de conserver et de restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère, l'eau, l'air, les sols, les sites et paysages, le cadre de vie dans une perspective de développement durable, de lutter contre les pollutions et nuisances, et d'une manière générale d'agir pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme ainsi que de défendre en justice l'ensemble de ses membres et leurs intérêts notamment ceux résultant de l'objet de chaque association fédérée.⁶¹⁸

Selon les propos tenus par la secrétaire nationale de la fédération FNE, contactée à l'occasion d'un entretien semi-directif, les trois mille associations regroupées représenteraient environ 600 000 individus engagés dans des luttes relatives à la protection de l'environnement ou sur des problématiques connexes⁶¹⁹. La fédération FNE repose également sur une division thématique des membres qui la compose, regroupés selon cinq « pôles » chargés du traitement de principales thématiques environnementales : le pôle « biodiversité », le pôle « aménagement durable du territoire », le pôle « exploitation des ressources renouvelables », le pôle « industrie produits services » et le pôle « ressources en eaux et milieux naturels aquatiques »⁶²⁰. Chacun de ces pôles sont eux-mêmes subdivisés en plusieurs « réseaux » ou « missions » distinctes. Ainsi par exemple, le pôle « industrie produits services » est subdivisé en un « réseau risques et impacts industriels », un « réseau prévention et gestion des déchets » et une « mission éco-consommation ». Enfin, outre les cinq pôles principaux, la fédération compte également des « missions et réseaux transversaux » : « réseau éducation à l'environnement », « mission Europe et affaires internationales », « réseau santé et environnement », « mission climat », « mission énergie » et « mission économie ». Cette structuration

617 Chiffres avancés par le secrétariat national de la fédération.

618 Site internet <http://www.fne.asso.fr/fr/federation/la-federation.html>, consulté le 24 février 2012.

619 Cf annexe 17.

620 Site internet <http://www.fne.asso.fr/fr/federation/organigramme.html>, consulté le 24 février 2012.

de l'organigramme de la fédération par « pôle », « mission » et « réseaux » thématiques aspire ainsi, tel qu'annoncé par FNE sur son site internet⁶²¹, à la facilitation de processus internes de constitution et de valorisation d'une expertise dans le traitement de thématiques spécifiques souvent complexes, car mêlant pour une même problématique des données scientifiques issues d'une importante diversité disciplinaire, à des questionnements « sociétaux ». De même, le maillage fin du territoire français, par l'implantation locale des associations adhérentes, permet également d'intervenir sur des problèmes sanitaires et environnementaux comportant des caractéristiques territoriales spécifiques et relevant du cas par cas.

La fédération FNE produit de multiples documents et supports de communication à l'attention de publics internes et externes. Au niveau de la production et de la diffusion d'informations vers l'extérieur, la fédération publie une lettre généraliste intitulée « La lettre du hérisson », et une multitude de documents imprimés et/ou électroniques, et spécialisés par thématiques environnementales. De plus, cette fédération organise des colloques et tient un site généraliste, www.fne.asso.fr, servant principalement les objectifs liés à la présentation de la structure et à l'information sur les engagements en cours, et servant aussi de portail redirigeant vers une multitude de sites de l'internet cette fois axés sur des thématiques spécifiques. Au niveau de la diffusion vers les publics internes, la fédération produit des lettres, uniquement sur supports électroniques cette fois, également axées sur les thématiques environnementales.

[E17CNDP] : Nous avons toute une série de publications. Certaines sont publiques et sont en ligne sur notre site, car c'est aussi un vecteur de communication ! Donc vous avez une lettre généraliste qui est « la lettre du hérisson ». Vous avez des lettres thématiques sur certains sujets qui sont publiques, telles que la lettre « Eau » ou la lettre « industrie services », ou la lettre « santé environnement », et puis vous avez toute une série de lettres qui sont seulement électroniques. Et puis à vocation interne, seulement pour nos membres, nous avons toute une série de lettres dont les périodicités sont très variables d'un thème à l'autre, qui sont toutes en version électronique, et qui ont des noms spécifiques, nous les appelons « les actus ». Ce qui permet à nos membres de bien différencier ce qui est du public ou de l'interne. Moi par exemple je suis rédactrice d'une actu qui est « santé environnement » et qui est un mensuel.⁶²²

La responsabilité de la production et de la diffusion de ces multiples lettres d'information internes est confiée tantôt à des bénévoles tantôt à des permanents, et repose dans la majorité des cas sur la collaboration de ces deux types de membres. Dans le cas de [E17CNDP], les informations collectées et

621 Site internet : <http://www.fne.asso.fr/>

622 Extrait d'entretien [E17CNDP]. Annexe 17.

rediffusées proviennent d'une grande variété de sources, procédant dans un même mouvement de l'état de l'art des publications scientifiques, de la revue de presse au niveau des sources journalistiques, de la veille stratégique d'informations juridiques et administratives, mais également du recensement et de la citation de multiples sources issues du militantisme interne ou externe vis-à-vis du réseau FNE. Les lettres d'information thématiques servent aussi à une mise en relation des membres, établissant ainsi des réseaux de contacts internes, permettant de déterminer au sein de la structure dans son ensemble les individus détenteurs d'une expertise spécifique se rapportant à un sujet environnemental donné.

[E17CNDP] : Je suis abonnée à quelque chose comme une soixantaine de revues, je suis abonnée à des flux RSS, je mets en place des alertes sur Google à partir de mots clés, j'en ai une quarantaine et j'ai des sites que je visite régulièrement ! Ce qui veut dire que je ne repère pas tout ce qui sort, mais je repère pas mal de choses de l'actualité que ce soit en termes d'articles, de publication ou de veille scientifique, en termes de colloques ou de manifestations ! Ça alimente assez fortement quand même les sources dont je dispose : quand je dis que je surveille toutes les sorties d'avis, que ce soit des avis sanitaires, que ce soit des avis de haut conseil de santé publique ou d'académie de médecine ou autre, bon, je ratisse un ensemble de choses ! (...) J'ai oublié de vous dire que, comme source d'information, il y a un ensemble de réunions auxquelles nous participons et où là nous disposons de divers documents de séance. Ce qui veut dire qu'il est important aussi d'en faire le suivi dans le cadre du mensuel. Et puis il y a aussi des témoignages ou des retours de nos membres en régions, ça peut être sur des thèmes divers ou variés, et l'intérêt c'est de faire connaître quelque chose, soit parce qu'il y a une expérience intéressante, soit c'est quelqu'un qui cherche quelque chose. Donc là, les réponses ne passent pas forcément par le biais du journal dans la durée, parce que l'information est donnée avec un contact. Et les gens utilisent ce contact si ils veulent, parce qu'ils sont grands ! Ça, c'est aussi un aspect important, c'est de mettre les gens en rapport les uns avec les autres !⁶²³

Enfin, et comme le montrerons ci-dessous, la fédération FNE, et en particulier notre interlocuteur, se penche au-delà des seuls questionnements liés aux problématiques controversées, sur les questions plus larges liées aux financements des conditions de production des énoncés scientifiques. À cet effet, notre contact déclare également consulter des publications spécialisées portant sur les politiques de recherche européenne :

[E17CNDP] : J'ai effectivement une démarche qui me pousse à suivre tout un tas de choses en la matière ! Je suis d'ailleurs abonnée à une revue de l'Union Européenne, sur l'évolution et le soutien de la recherche au niveau européen ! Oui ! C'est des choses qui vont au-delà du secteur santé environnement dont je m'occupe. Là, on en parle un peu du secteur santé environnement, mais on parle aussi de beaucoup d'autres choses, mais ça fait partie de tout ce que je lis, oui !⁶²⁴

623 Extrait d'entretien [E17CNDP]. Annexe 17.

624 Extrait d'entretien [E17CNDP]. Annexe 17.

Le réseau associatif FNE, en reposant à la fois sur le regroupement d'une multitude d'associations locales et/ou thématiques et dont les membres échangent des informations à l'aide d'outils de communication également différenciés par thématiques, vise ainsi à se poser en tant qu'interlocuteur légitime face aux pouvoirs publics, industriels et parfois acteurs scientifiques. Il est d'ailleurs à noter que la fédération a participé à de nombreux débats publics de la CNDP, sur des thématiques diverses mais souvent se rapportant à des domaines complexes, comme ce fut notamment le cas, par exemple, pour les débats relatifs au réacteur ITER en Provence, et peut dans le cadre de ces dispositifs se prévaloir d'une expérience de long terme des controverses de sciences. L'aspiration des représentants de la fédération à faire reconnaître leur expression sur les terrains de l'expertise se traduit notamment au travers de formulations manifestant un souci de rigueur scientifique et méthodologique, comme par exemple en introduction du cahier d'acteur FNE : « Les publications scientifiques depuis cette date ont validé nos hypothèses et confirmé la pertinence de nos positions »⁶²⁵.

Sur le terrain de l'expertise, le rapport de la fédération FNE aux acteurs de sciences apparaît sous l'angle de la dualité : d'un côté, le réseau lui-même comprend de multiples individus engagés exerçant eux-mêmes pour profession des activités de recherche, tel que le rapporte notre contact ; alors que d'un autre côté, FNE s'oppose également à certaines prises de paroles d'acteurs scientifiques, au gré des thématiques et controverses :

[E17CNDP] : Vous avez un cas très poussé [de désaccord, ndla] aujourd'hui, avec quelques scientifiques climato-sceptiques par exemple ! On a aussi des points de désaccords profonds par rapport à certains pour qui l'énergie nucléaire est la réponse aux gaz à effet de serre ! Oui on a des désaccords, bien sûr ! (...) Nous ne sommes pas un organisme qui embauchons des scientifiques, ni qui payons des scientifiques. Nous avons parmi nos membres des scientifiques, dont c'est le métier, mais ils le font dans une démarche de bénévoles, donc ça n'a pas de rapport ! Avec d'autres scientifiques nous avons des échanges courtois ou constructifs, et parfois des points différents !⁶²⁶

Cependant, l'expertise « sociétale » dont se revendique la fédération FNE ne porte que rarement sur la définition des « faits » ou la construction des énoncés scientifiques eux-mêmes, pour à l'inverse se concentrer plutôt sur leur synthèse et sur les multiples questions liées à l'interpénétration entre sciences et sociétés, et à leur fonctionnement mutuel, comme nous le verrons ci-après. De plus, notre interlocuteur situe clairement l'action de la fédération au croisement des deux domaines que constituent les sciences et le politique, en ordonnant cette action selon une première phase de recueil des données scientifiques et une seconde phase d'action politique : l'information et l'expertise

625 Cf. Cahier d'acteur FNE, annexe 51.

626 Extrait d'entretien [E17CNDP]. Annexe 17.

scientifique dans ce sens constituent les préalables aux formes de l'engagement politique dans les débats publics.

[E17CNDP] : Je dirais, de mon point de vue, que [les informations produites par FNE] sont au croisé des deux [domaines du politique et du scientifique] ! Si je me réfère par exemple à ce que je pilote très directement, moi-même, car j'ai essayé de vous donner des exemples qui n'étaient pas que du secteur « santé environnement » ! Si je me réfère au travail que j'encadre, il est clair qu'à la fois nous ne décrivons pas les choses comme pourrait le faire éventuellement un enseignant, un scientifique ou un journaliste qui voudrait simplement décrire l'état de connaissance sur un sujet. Ça, c'est ce que j'essaye de faire en étant la plus rigoureuse possible, en essayant de présenter les choses dans la partie que j'appellerais « état des lieux » ou « état de la connaissance ». Et puis après nous avons un rôle politique, dans le sens « vie de la cité », dans la mesure où nous allons effectuer une analyse, un commentaire, des propositions. Donc là, c'est effectivement la seconde partie !⁶²⁷

Les revendications de FNE lors des débats publics de la CPDP Nano sont multiples. Brièvement, sur les plans procéduraux et substantiels, FNE œuvre dans le sens d'une régulation par les pouvoirs publics, politiques et administratifs, des nanotechnologies et des acteurs engagés dans leur production et développement. Notons ici que cette position se situe d'une certaine manière à l'opposé des demandes d'autres associations et collectifs plaidant pour un moratoire global sur les nanotechnologies, c'est-à-dire portant tant sur la recherche que sur les applications techniques. FNE fonde ainsi son engagement sur un encadrement coercitif et proactif d'un champ technoscientifique et des domaines industriels attenants par les pouvoirs publics. Ainsi, le cahier d'acteur publié à l'occasion de la CPDP Nano et présenté par la fédération, fait en de multiples occasions référence aux notions de « risque » et de « principe de précaution », et propose au législateur de multiples évolutions des dispositifs juridiques existants : mise en œuvre de lois déjà existantes mais non appliquées, recensement des produits nano-facturés et déjà mis sur le marché, information des consommateurs, étiquetage des produits commercialisés, information et protection des salariés sur les lieux de travail de production de nanoparticules. FNE insiste également pour une prise en compte et une intégration des risques dans des institutions publiques déjà existantes, tels par exemple les hôpitaux publics et les associations et services de médecine du travail :

[Les salariés] doivent bénéficier d'un ensemble de mesures de prévention et de précaution, et, en tout premier lieu, d'informations et de formations, sur les risques éventuels, sachant que les risques d'explosion de certains nanomatériaux existent. (...) Les salariés doivent aussi bénéficier de la prise en compte de cette exposition dans le cadre de la surveillance médicale dont ils bénéficient. Les médecins du travail doivent être formés aux risques spécifiques des nanoparticules et nanomatériaux. (...) Les procédures pour les hôpitaux devant traiter les victimes

627 Extrait d'entretien [E17CNDP]. Annexe 17.

soumises à des taux élevés de nanoparticules doivent être adaptées, compte tenu des symptômes spécifiques.⁶²⁸

Ainsi, les revendications substantielles de FNE présentées dans son cahier d'acteur portent essentiellement sur une évolution des acteurs administratifs et un encadrement des acteurs économiques et industriels. En revanche, en voulant se poser comme interlocuteur légitime et dépositaire d'une certaine expertise face aux pouvoirs publics, industriels et scientifiques, les revendications structurelles de la FNE restent relativement modestes, à comparer avec celles portées par d'autres mouvements sociaux. Dans ce sens, la FNE ambitionne une transformation des modes de gouvernance classique fondés par la seule représentation politique et scientifique, en ouvrant des espaces de dialogues tolérant toutes les formes d'expression, scientifiques et « sociétales ». Contrairement aux acteurs de sciences interviewés à l'occasion de l'étude des dispositifs « Visions Croisées » et « Fête de la Science à Grenoble », la demande sociale portée par FNE porte premièrement sur la constitution d'espaces de dialogues permettant la rencontre d'approches pluridisciplinaires de science. Mais au-delà d'un espace restreint au seul dialogue communautaire des acteurs de science, FNE vise également une ouverture de ces espaces de dialogue aux acteurs d'une « société civile » et de la prise en considération des formes d'expression et d'expertise associées.

[E17CNDP] : Et on voit bien qu'il faut une pluralité de points de vue, (...) et que c'est bien donc avec des gens qui proviennent de disciplines différentes au sens scientifique, mais aussi avec des gens qui sont porte-parole de notre société que l'on peut aller vers des consensus de cette manière-là, que l'on a des chances de partager. (...) [À propos du forum nano du CNAM] Je pense que des débats de ce type, il faut continuer à en avoir, car je pense que c'est nécessaire d'avoir des débats de qualité avec la parole libre.⁶²⁹

Les revendications de FNE vis-à-vis du développement de dispositifs dialogiques dans la régulation des controverses comportent également une volonté de développer une permanence des débats dans l'espace public, permettant par conséquent une prise en compte et une capacité décisionnelle prompte et proactive répondant à l'évolution rapide des technosciences et des rapports sciences sociétés :

[E17CNDP] : Premièrement, on est dans un domaine d'incertitude. Je dis bien « domaine », car pour moi ce ne sont pas les nanotechnologies, mais c'est le monde des nanos, sur la complexité de la chose. Et c'est effarant. Plus on sait de choses, plus on se rend compte que c'est complexe. Et donc dans ce champ d'incertitudes, ce qui me paraît fondamental, c'est qu'il faut mettre en place des procédures de décision itératives. Je veux dire par là qu'on ne peut plus dire « je prends une décision et elle va s'appliquer dix ans ou quinze ans, ou infiniment plus ». Ça veut dire qu'il faut être capable de prendre des décisions, car il faut en prendre, et qu'en même temps il faut, au vu de ce que

628 Cf. Cahier d'acteur FNE, annexe 51.

629 [E17CNDP], réunion de clôture CNDP nano.

l'on apprend régulièrement, de ce que l'on découvre, de ce que l'on partage, au vu de ce qui bouge, il faut être capable de réviser des décisions et éventuellement d'en prendre des nouvelles.⁶³⁰

Le cahier d'acteur de la FNE reste cependant relativement dépouillé de telles revendications structurelles, présentées oralement lors de l'entretien semi-directif et de la réunion de clôture du dispositif de la CPDP Nanotechnologies, par rapport à d'autres collectifs engagés. Cette publication comporte néanmoins, en encadré, une critique non négligeable portant non sur ce seul dispositif, mais au contraire sur l'ensemble des applications faites des débats publics par les acteurs de la politique représentative :

Des réunions officielles où les associations françaises et européennes sont conviées pour y exprimer leur point de vue sur les nanoparticules, nanotechnologies et nanosciences et leurs recommandations se multiplient depuis 2007. Leur intérêt principal est de permettre les échanges entre les parties prenantes et d'initier un dialogue, démarche innovante par rapport à d'autres problématiques (amiante, etc.) qui n'ont été traitées que lorsque des crises graves étaient déclenchées. Néanmoins, elles sont seulement des groupes de travail sur le monde nano où chaque partie prenante s'accorde à dire que les principes de prévention et de précaution doivent être soigneusement respectés et que d'avantage de recherche est indispensable ; les « vraies décisions » se prennent ailleurs... à des niveaux gouvernementaux et relèvent d'une stratégie politique propre à chaque État.⁶³¹

Notons qu'au cours de cet extrait, il est fait mention d'une aspiration au développement des travaux de recherche selon les axes spécifiques concernant les principes de précaution et de prévention, laissant entrevoir une volonté de redéploiement de la recherche publique vers un encadrement de la technique et des applications afférentes, le suivi et le contrôle des industriels, l'évaluation toxicologique des nanoparticules et matériaux sur les plans environnementaux et sanitaires ; et non plus selon les seuls axes de leur développement industriel et de la compétitivité nationale sur le plan économique. Un autre indice de ces revendications portant directement sur l'organisation des dispositifs publics de production des savoirs est également formulé par la secrétaire nationale FNE au cours de la réunion de clôture de la CPDP Nano :

Il me semble que l'un des points, c'est le décalage de connaissance entre production, en tant qu'application incluant des risques potentiels, et puis les connaissances dont on dispose sur ces risques.⁶³²

Faiblement exposées au travers de notre corpus, les revendications portant sur un redéploiement de

630 [E17CNDP], réunion de clôture CNDP nano.

631 Cahier d'acteur FNE, cf annexe 51.

632 [E17CNDP], réunion de clôture CNDP nano.

la recherche publique, vers la prise en compte des risques et/ou incertitudes, seront plus visibles au sein d'autres associations et collectifs, en particulier avec la FSC. Sous-jacents dans les discours de la FNE, ces indicateurs n'en marquent pas moins une volonté de diversifier les logiques sociales présidant à la construction des travaux de recherche et des savoirs, en incluant une logique « sociale » ou « citoyenne », considérée en position de contre-pouvoir à même de faire respecter un principe de précaution et le contrôle des risques, et de contrebalancer les formes de l'emprise économique et politique sur les activités scientifiques.

6.2.2) La Fondation des Sciences Citoyennes et le réseau des boutiques des sciences

La Fondation des Sciences Citoyennes (FSC) est une association française créée en 2002. D'une manière générale, elle s'inscrit dans un mouvement visant à diversifier les modèles économiques qui participent à structurer les domaines de la recherche scientifique, et par conséquent à inclure de nouveaux acteurs issus des « forces civiles », et à contribuer au cadrage et à la problématisation des travaux de recherche. Les revendications de cette association reposent pour bonne part sur une critique des orientations imposées aux laboratoires par ses principaux bailleurs, l'État et le secteur privé, et supposées restreindre l'activité scientifique aux seuls développements techniques commercialisables. Ceux-ci ne prendraient pas (assez) en compte un principe de précaution de ces applications sur les plans sanitaires, environnementaux et sociaux. Ainsi, les revendications portées par la FSC visent à une inclusion des acteurs de la « société civile » en amont des travaux de recherche proprement dits, dans ce que Callon, Lascoumes et Barthe nomment la phase de traduction 1 de l'activité scientifique. D'une manière générale, la FSC souhaite renforcer l'indépendance de la recherche, non pas en la coupant de l'État ou du secteur de l'économie marchande ou en niant péremptoirement ces liens de dépendance, mais bien au contraire en critiquant ces liens de dépendance dans leurs formes institutionnellement établies et en tentant de les rééquilibrer par une participation accrue de la « société civile » en amont des travaux scientifiques.

[La Fondation Sciences Citoyennes] a pour objectif de favoriser et prolonger le mouvement actuel d'appropriation citoyenne et démocratique de la science, afin de la mettre au service du bien commun. Sciences Citoyennes fait un double pari. Le premier est de réunir des chercheurs scientifiques critiques et des « profanes » engagés dans des luttes (sociales, médicales, environnementales) où ils rencontrent – voire contestent – la technoscience dominante et l'expertise officielle. Le second est d'unir, dans une réflexion et une action transversale de « politisation » de la science et de l'expertise, des acteurs impliqués dans des secteurs souvent compartimentés (agriculture, énergie, biomédical, santé environnementale, technologies de l'information, brevetage...).⁶³³

Sur le terrain, l'association et ses membres, exerçant souvent une profession issue des métiers de la recherche scientifique, entretiennent des liens forts avec de nombreux dispositifs allant dans le sens d'une co-construction civile et/ou citoyenne de la recherche, tels que les Partenariats institutions citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)⁶³⁴ de la région Île-de-France ou encore les

633 Cf Cahier d'acteur de la FSC, annexe numéro 52.

634 Cf site internet : <http://www.iledefrance.fr/recherche-innovation/dialogue-science-societe/partenariats-institutions-citoyens-picri/> consulté le 02/04/12.

« Boutiques des sciences ». Ainsi, par exemple, l'interviewé [E08CNDP]⁶³⁵, représentant de la FSC sur le débat public de la CPDP Nano à Besançon, déclare avoir longuement participé, durant ses études, à une Boutique des sciences en région parisienne. De même, [E14CNDP] et [E05CNDP], tous deux membres de la FSC, participent à la constitution, durant la période de passation de nos entretiens, d'une Boutique des Sciences sur le territoire grenoblois nommée « L'échop' à sciences »⁶³⁶, via une structure associative locale tierce, l'ADReCA et qui se présente comme une déclinaison locale de la FSC. Courte parenthèse, et néanmoins significative dans le cadre de ce travail de thèse, nous observons à cet endroit que si l'association ADReCA vise à « Diffuser les résultats de ces projets de recherche ou études scientifiques » et à « faciliter leur compréhension auprès du public », ces objectifs restent secondaires par rapport aux objectifs de mise en correspondance des travaux de recherche aux « demandes sociales » associatives. De plus, le terme de « vulgarisation » est ici, semble-t-il, soigneusement évité. En effet, comme nous le verrons plus en avant, les membres de l'ADReCA, tout comme ceux de la FSC critiquent vivement la vulgarisation. À titre d'exemple, l'ADReCA repose sur les objectifs suivants, présentés dans ses statuts :

Cette association constitue une interface entre groupes de citoyens (associations, collectifs, syndicats...) et institutions scientifiques (universités, instituts de recherche...) qui a pour objectifs de : 1) Faciliter la production de connaissances scientifiques à partir de et au bénéfice de la demande sociale : [1.1] En suscitant et permettant la réalisation de projets de recherche indépendants, [1.2] En répondant aux préoccupations de la société civile. 2) Diffuser les résultats de ces projets de recherche ou études scientifiques : [2.1] En garantissant un accès libre et gratuit, [2.2] En facilitant leur compréhension auprès du public.⁶³⁷

Revenons à la Fondation Sciences Citoyennes. Cette association oriente en premier son action vers un rééquilibrage des financements de la recherche, privée et publique, vers une recherche constituée par et pour un « tiers secteur scientifique » ou une « recherche citoyenne ». Ce militantisme est soutenu par la recherche d'un rééquilibrage des financements de la recherche en faisant émerger un « tiers secteur scientifique ». Ces revendications reposent sur une critique forte des modèles de financement institutionnellement établis, et sur la recherche supposée être pilotée exclusivement par les acteurs issus des secteurs industriels et de ceux de la politique représentative. Ainsi, la charte de l'association, rédigée à l'occasion de sa création, commente :

Nous vivons un changement de nature des risques, des disparités et des dangers créés par les modes dominants de production et de consommation. La mondialisation libérale accentue ces menaces et entend soumettre la recherche et

635 Cf entretien [E08CNDP].

636 Cf site internet : <http://www.echop-a-sciences.org/quisommesnous/adreca>, consulté le 2 avril 2012.

637 Cf site internet : http://sciencescitoyennes.org/l_association/

le développement technique aux exigences de la solvabilité. Ces dernières années, l'accumulation de crises (Tchernobyl, amiante, sang contaminé, vache folle, OGM...) ont montré la nécessité de prendre en compte d'autres intérêts et risques que ceux définis par les acteurs techno-industriels. Elles ont suscité une remise en cause de l'expertise et de la science, un renouveau des mobilisations sociales et de nombreuses initiatives d'implication de « profanes » dans la recherche, l'expertise ou la vigilance, qui ont conduit à un certain désenclavement de la science et de ses institutions.⁶³⁸

L'association FSC inscrit également dans les discours les revendications qu'elle porte dans le prolongement pratique d'ouvrages théoriques critiques, en reprenant, de manière plus prononcée que la fédération FNE, une terminologie issue de travaux récents des sciences humaines et sociales, et principalement des ouvrages à forte notoriété d'Ulrich Beck ou de Callon, Lascoumes et Barthes : « risque », « incertitude », « démocratie technique », « forum hybrides », etc... Dans une aspiration à la « réappropriation citoyenne des sciences », la fondation vise trois objectifs principaux. Le premier d'entre eux concerne directement la diversification des modèles économiques présidant aux travaux de recherche et leur élargissement aux acteurs la « société civile » :

L'accroissement des capacités de recherche et d'expertise de la société civile, des forces associatives, consoméristes, syndicales et citoyennes. Nous appuierons la constitution d'un tiers secteur scientifique, répondant mieux à des besoins sociaux et écologiques croissants et négligés par les orientations scientifiques dominantes, qu'elles soient le fait de l'État ou de l'industrie privée.⁶³⁹

Le deuxième objectif général de la FSC concerne directement le niveau des revendications structurelles, visant à développer de nouveaux dispositifs dialogiques afin de diversifier les prises de parole par une certaine conception du pluralisme, prenant explicitement en considération l'expression des acteurs non professionnels des sciences. De plus, cette ambition de la FSC, citée ci-dessous, comporte également une volonté de modifier les règles de fonctionnements internes à la « communauté scientifique », en développant des mesures et dispositifs de protection des professionnels de science « lanceurs d'alerte », c'est-à-dire engagés dans une expression critique et une publicisation portant sur les développements techniques à risque, ou potentiellement à risque, au cours des controverses. À ce titre, le premier président de la FSC, André Cicolella, chercheur de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) s'intéressa durant les années 1990 aux effets sur la santé des éthers de glycol, groupe de produits chimiques employés par exemple dans l'industrie automobile, et présentant des risques pour la santé humaine, pouvant atteindre et influencer sur le développement et l'activité du système

638 Site internet http://sciencescitoyennes.org/a-propos/l_association/, consulté le 6 mars 2012.

639 Cf site internet : http://sciencescitoyennes.org/a-propos/l_association/, consulté le 6 mars 2012.

nerveux central.⁶⁴⁰ Lanceur d'alerte en la matière, il fut renvoyé pour « faute grave » avant d'être rétabli dans ses droits par la justice. Nous pouvons ainsi comprendre l'implication forte de cette structure associative dans la revendication substantielle de la prise en considération par la loi d'une protection juridique spécifique aux scientifiques lanceurs d'alerte.⁶⁴¹

La stimulation de la liberté d'expression et de débat dans le monde scientifique, l'appui aux lanceurs d'alerte et le développement de controverses publiques et de « forums hybrides » sur les enjeux à forte technicité scientifique. Loin des peurs frileuses des interventions du public et des logiques technocratiques, le pluralisme et la controverse sont la source non seulement d'une meilleure exploration des mondes possibles et, partant, de meilleures décisions, mais aussi d'une appropriation active des connaissances scientifiques par le public.⁶⁴²

Et dans ce sens, pour André Cicolella, il s'agit également de permettre la construction et la défense de conditions sociales et légales favorables à l'établissement, ou du moins de se rapprocher de l'établissement, d'une neutralité et d'une indépendance de la recherche publique et privée vis-à-vis des intérêts économiques et industriels.

L'objectif [défendu par la Fondation Sciences Citoyennes] est à la fois d'assurer une protection individuelle, mais aussi d'agir en amont, par une protection du processus d'expertise. La proposition est aussi, à la différence des lois des pays anglo-saxons, de cibler l'alerte sur le champ de la sécurité sanitaire et environnementale, sans l'élargir à toutes les situations de dénonciation de la corruption, mais en prenant en revanche en considération toutes les questions relatives à l'expertise, jusqu'à la production des connaissances. Cela n'exclut pas, bien au contraire, qu'un dispositif similaire soit construit pour lutter contre la corruption dans les entreprises, mais les contextes sont différents et nécessitent des dispositifs spécifiques.⁶⁴³

Et enfin, au travers de son troisième objectif, la FSC ambitionne une publicisation, dans le sens d'une mise en discussion potentiellement critique, des politiques publiques de recherche. Cette position se rapporte à l'opacité des processus de prise de décision politique en ce domaine. Ce faisant, la FSC se place dans le rôle d'observateur des dispositifs dialogiques institutionnels au cours des controverses de sciences, et particulièrement ceux mis en place par l'État et ses représentants, afin de veiller au respect des procédures de la pluralité des différentes formes d'expression et d'expertise, étendues aux acteurs

640 Cf site internet : <http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Ethers-de-glycol.html>, consulté le 4 avril 2012.

641 Cicolella André et Benoit-Browaëys Dorothee, *Alertes santé. Experts et citoyens face aux intérêts privés*, Fayard, 2005.

642 Site internet : http://sciencescitoyennes.org/a-propos/l_association/, consulté le 6 mars 2012.

643 Cicolella André, « Une loi pour protéger l'alerte et l'expertise », revue EcoRev, numéro 29, mai 2008, p.54.

se revendiquant de la « société civile ». La FSC ambitionne ainsi de :

(...) promouvoir l'élaboration démocratique des choix scientifiques et techniques. Nous favoriserons la mise en débat public des politiques publiques en matière de recherche, de technologie et d'organisation de l'expertise. Nous mènerons également l'analyse vigilante des nouveaux dispositifs délibératifs qui se multiplient afin de soutenir ceux qui favorisent une véritable démocratie technique.⁶⁴⁴

Face à ces objectifs généraux et objets statutaires de la FSC, les revendications de cette association lors des débats publics de la CPDP Nano vont porter sur plusieurs points. Cette association présente un cahier d'acteur intitulé « La démocratie face aux nanotechnologies et aux nanosciences. Pour faire la différence entre la démarche et les finalités scientifiques décidées par les citoyens et une croissance aveugle conçue comme un progrès uniquement technique », marquant une critique de l'organisation technocratique des sociétés démocratiques reposant sur l'économie de marché et la croissance. La critique portée par la FSC de la technocratie associe deux caractéristiques observables dans ses effets. Premièrement, le régime technocratique entraînerait une distinction entre les acteurs conventionnels composant les collectifs de recherche et participation des « forces civiles » lors des phases de problématisation des travaux. Deuxièmement, une organisation technocratique des structures de prise de décision des politiques de recherche entraînerait, toujours selon la FSC, une opérationnalisation des travaux de recherche entraînant à son tour un déficit de connaissance critique. Or, selon cette approche, ce serait la finalité technique des sciences qui déterminerait les formes des institutions politiques, et non pas l'inverse.

La domination de quelques très gros acteurs sur la recherche publique et le secteur privé industriel n'a jamais été aussi forte. Leur souci du bien commun disparaît derrière une politique de puissance et de rivalité mimétique qui gaspille les ressources (...). Les moyens financiers investis dans l'unique but d'accélérer le développement de ces technologies sont dépensés de façon unilatérale, ce qui exclut de facto tout débat public sur les approches alternatives des mêmes problèmes et toute réflexion globale.⁶⁴⁵

Mais finalement, le cahier d'acteur présenté par la FSC porte bien moins sur la critique des nanotechnologies elles-mêmes, leurs risques sanitaires, sociaux ou environnementaux potentiels, que sur l'organisation du débat public lui-même par la CPDP Nano et les ministères commanditaires. La FSC s'appuie, semble-t-il, sur une expérience des controverses récentes (avec par exemple l'évocation des controverses liées aux organismes génétiquement modifiés) permettant une certaine montée en

⁶⁴⁴ Site internet : http://sciencescitoyennes.org/a-propos/l_association/, consulté le 6 mars 2012.

⁶⁴⁵ Cf Cahier d'acteur de la FSC, annexe numéro 52, p. 1.

généralité. En d'autres termes, le discours de la FSC s'attache moins à critiquer le développement des nanotechnologies que la conduite des politiques publiques de recherche et l'encadrement des recherches privées par l'État. Ainsi, dès le départ de ce texte, la FSC pose les constats suivants :

[1] Les nanotechnologies sont une priorité de l'État français depuis des années. En conséquence, les investissements en terme de recherche étaient et seront importants. [2] Des nanoproduits sont fabriqués, mis sur le marché et diffusés dans l'environnement malgré une connaissance inexistante sur leurs risques pour la santé humaine et pour l'environnement, donc en l'absence de tout principe de précaution ; [3] L'acceptation publique sociale des nanotechnologies n'est pas considérée comme un préalable essentiel à leur développement. Autrement dit, le pouvoir économique cherche à obtenir cette acceptation coûte que coûte plutôt que de recueillir l'avis des citoyens dûment éclairés.⁶⁴⁶

Ainsi, les critiques du dispositif de la CPDP Nano par la FSC portent sur quatre points majeurs, que nous retrouvons également dans les discours exprimés par les autres mouvements sociaux, quoique de manière plus ou moins marquée. Premièrement, la critique du dispositif porte sur les dates du cycle de débats publics. Pour l'association, qui énumère les investissements et les nombreuses institutions de recherche créées conjointement par l'État, le CEA et le CNRS, ces débats publics auraient dû être planifiés dix années auparavant. Deuxièmement, la FSC critique également les orientations confiées par les représentants de l'État à la CNDP à l'occasion de sa saisine :

Suite (...) au cadre donné par la saisine, il est clair que le débat ne modifiera pas les réponses déjà données à des questions fondamentales telles que : [1] Est-il souhaitable de poursuivre le développement des nanotechnologies à vocation civile ? Militaire ? [2] Y-a-t-il des alternatives aux nanotechnologies ? [3] S'il y a des alternatives, est-ce qu'elles bénéficient du même support financier de l'État ? [4] Est-ce que les nanotechnologies répondent vraiment au mieux aux attentes et aux besoins des citoyens, ou est-ce qu'elles répondent surtout au besoin de compétitivité de l'industrie ?⁶⁴⁷

Or, à cet endroit, la FSC marque une critique fondamentale des politiques de financement de la recherche publique, en raison du déficit de ses institutions de contrôle et de surveillance des risques dans les domaines sanitaires et environnementaux, et de sa faible propension à former de nouveaux chercheurs et à financer des travaux de recherche allant dans le sens d'une maîtrise des incertitudes liées aux applications techniques :

Ces questions sont fondamentales, et pourtant la recherche réellement engagée pour analyser les risques est infime.

⁶⁴⁶ Cf Cahier d'acteur de la FSC, annexe numéro 52, p. 2.

⁶⁴⁷ Cf Cahier d'acteur de la FSC, annexe numéro 52, p. 2.

Faute d'avoir développé des méthodes adéquates d'évaluation, nous n'avons pas de connaissances sur la toxicité de ces produits qui sont pourtant disséminés depuis dix ans, en particulier dans l'alimentation. Dans le cas des OGM, l'on a pu obliger Monsanto à rendre publiques des études partielles de toxicité dissimulées au public. Des études semblables n'existent pas sur la nocivité des nanoparticules. (...) Ce débat est une opération de communication orientée vers la promotion du développement des nanotechnologies.⁶⁴⁸

Troisièmement, les critiques avancées par la FSC concernent le choix des thématiques relatives aux villes dans lesquelles se déploient les débats publics. Cette critique, également fondamentale par rapport aux principes théoriques liés au modèle dialogique, correspond avec les observations que nous avons eu l'occasion d'effectuer, montrant que les débats publics de la CPDP tendent à être redéfinis par leurs organisateurs et par les procédures menées en dispositif de vulgarisation.

La liste des villes qui accueillent les réunions donne l'impression que le point d'entrée des débats était plutôt choisi en fonction de la spécialisation de la recherche et des industries locales dans les nanoparticules. (...) Il est compréhensible de mener des débats thématiques là où sont les experts de la question et de les inviter à intervenir. Néanmoins, est-ce que ces experts ne risquent pas de défendre le domaine qui les rémunère pour leurs recherches ? Y aura-t-il d'autres experts invités pour les contredire afin d'assurer une approche pluraliste et contradictoire ? Est-ce que les expertises non techniques et les expertises citoyennes auront la place qu'elles méritent ?⁶⁴⁹

Enfin, quatrièmement et faisant suite aux trois points précédents, la FSC critique le choix du dispositif, la CNDP, en raison de son caractère consultatif et non contraignant vis-à-vis du pouvoir politique. En d'autres termes, la FSC porte une critique du dispositif sur le fait que celui-ci relève avant tout d'une forme de participation, certes trop linéaire et produite à la défaveur d'une « société civile », et non pas d'une délibération ayant une influence directe sur les processus de prise de décision politique en matière de nanotechnologies. Ainsi, la FSC propose une « Convention de citoyens »⁶⁵⁰, présentée sous la forme d'une proposition de loi « clés en main » dont les parlementaires pourraient directement s'inspirer et reprendre. Cette proposition de législation s'inscrit plutôt dans un courant porteur des dispositifs de type « jury citoyens » ou « réunions de consensus » :

Le Débat public ne permet pas d'évaluer objectivement l'avis de la population, car il cumule des opinions plus ou moins informées représentant souvent des intérêts particuliers incompatibles avec l'intérêt général. À l'évidence, pour qu'il soit argumenté, l'avis des citoyens doit se nourrir des informations les plus complètes possibles. La convention de citoyen, qui combine une formation préalable (où les citoyens étudient) avec une intervention active (où les citoyens interrogent) et un positionnement collectif (où les citoyens discutent en interne puis avisent),

648 Cf Cahier d'acteur de la FSC, annexe numéro 52, p. 2.

649 Cf Cahier d'acteur de la FSC, annexe numéro 52, p. 2.

650 Cf site internet : <http://sciencescitoyennes.org/spip.php?article1645>.

apparaît aujourd'hui, et après de nombreuses expériences mondiales, capable de réaliser ces objectifs. Le prix à payer pour cet exercice démocratique est la nécessité logistique de le limiter à un petit nombre de citoyens, tirés au sort, plutôt que de consulter la population entière.⁶⁵¹

Ainsi, pour la FSC, l'observation des procédures mises à l'œuvre à l'occasion des débats publics de la CPDP Nanotechnologies visent, au-delà des discours de ses promoteurs, représentants des ministères engagés et médiateurs, à une mise en acceptabilité des nanotechnologies, par la mise en scène d'une discussion publique en réalité privée de ses conséquences politiques potentielles. La FSC met en avant, comme principale revendication structurelle, un effacement des procédures participatives au profit de procédures délibératives. Les deux idées essentielles que semblent porter de telles revendications sont les suivantes : premièrement, cette position vise non plus à intégrer dans le processus l'ensemble des parties prenantes et volontaires au débat de controverse scientifique, mais bien plutôt à apporter un regard « citoyen » extérieur à la « communauté scientifique », citoyens supposés ici plus distancés vis-à-vis des pratiques, cultures et intérêts scientifiques. Deuxièmement, cette position témoigne également d'une volonté d'échapper aux préconçus liés à une « opinion de masse », pour focaliser les dispositifs sur une qualité des échanges et la construction d'un arbitrage effectué par les citoyens eux-mêmes.

Au-delà de ces revendications visant à un développement des dispositifs relevant du modèle dialogique, la FSC met également en avant, quoique de manière moins explicite, une volonté de rééquilibrage des formes mêmes des dispositifs de publicisation des sciences, en partant de la critique que ceux-ci demeurent par trop axés selon les seuls postulats pédagogistes de la vulgarisation ou de l'animation culturelle scientifique. Nous observons ainsi une forme de militantisme hétérodoxe, porté par des acteurs de la recherche, et comportant des revendications communicationnelles dans le domaine des rapports sciences sociétés. Dans ce sens, les multiples extraits de documents produits par la FSC ou par l'ADReCA, s'ils emploient le terme « profane », placent toujours celui-ci entre des guillemets. Et le terme même de « vulgarisation » apparaît, du point de vue des membres de ces deux associations, poser quelques difficultés. Ainsi, il est explicitement mentionné sur le site internet de l'association ADReCA :

L'association ADReCA ne travaille pas dans le domaine de la vulgarisation ou de la culture scientifique, dont le périmètre d'action est centré sur la diffusion des connaissances et la compréhension des savoirs. Notre public cible n'est pas le grand public mais des acteurs de la société civile (à but non lucratif) possédant déjà un savoir ("profane" ou/et de terrain) sur leur domaine et capables de construire et de dialoguer avec les acteurs scientifiques sur des

651 Cf Cahier d'acteur de la FSC, annexe numéro 52, p. 3.

projets précis dans un but préalablement défini.⁶⁵²

La critique et l'invitation au dépassement des cadres traditionnels de la posture vulgarisatrice chez les acteurs de la recherche engagés au sein de la FSC est particulièrement visible. Cet extrait d'entretien, effectué auprès d'une personne présentant le profil singulier d'être à la fois, sur le plan professionnel, chargée de communication pour un grand laboratoire grenoblois, et engagée sur le plan privé auprès de la FSC et l'ADReCA, exprime explicitement une critique de la domination opérée à partir du modèle de la vulgarisation sur l'ensemble des formes potentielles de la publicisation scientifique. Cette critique porte directement sur une posture pédagogue et à partir de laquelle s'exerce une domination politique lors des controverses à thématiques scientifiques. Selon cet extrait d'entretien, la vulgarisation et l'animation culturelle scientifique apparaissent comme une manière d'occulter les formes d'expression d'une critique « sociétale » de la « société civile » envers les sciences, leurs pratiques socioprofessionnelles et leurs applications techniques conséquentes. Nous observons ici la dénonciation d'un autoritarisme scientifique s'exerçant au travers même des formes de publicisation par la vulgarisation :

[E14CNDP] : [C'est] Toujours la même chose, ça fait trente ans qu'ils font de la culture scientifique et de la vulgarisation ! Et qu'ils considèrent que les seuls rapports science société, c'est sur ce paradigme-là! Que le seul rapport que la société peut avoir avec la communauté scientifique, c'est que comme les citoyens ne comprennent rien, ce sont des profanes, et bien le seul rapport qu'ils peuvent avoir c'est « tu t'assieds là, tu te tais et tu écoutes ! » Ils ont beaucoup de mal à prendre en compte le fait qu'un citoyen ou un groupe de citoyen peuvent participer à un projet scientifique, peuvent collaborer, peuvent échanger, peuvent donner un point de vue, peuvent discuter et dire : « tu connais peut-être tout sur les OGM, mais sur le plan sociétal, voilà ma position » ! Et ça parce qu'un citoyen le dirait, on lui dirait « tu n'as rien compris ! » C'est incroyable hein !⁶⁵³

Ainsi, la FSC et ses militants, au moins ceux que nous avons eu l'occasion d'interviewer, portent effectivement des revendications liées aux représentations d'une domination d'ordre politique des acteurs scientifiques sur les composantes sociales par un excès de pédagogisme. La vulgarisation est bien ici perçue, au sein de la « communauté scientifique », comme une tradition culturelle orthodoxe, visant à asseoir les acquis historiques et intérêts communautaires, en freinant notamment les processus de définition publique du « bien commun » en matière de recherche scientifique et technique. Et cette critique fondamentale amène à la revendication, toujours selon la FSC et sur le plan communicationnel, d'une diversification des pratiques, cultures communautaires, dispositifs et modèles

652 Cf site internet : <http://www.echop-a-sciences.org/quisommesnous/adreca>, consulté le 6 mars 2012.

653 Extrait d'entretien [E14CNDP].

de la publicisation scientifique.

6.2.3) Le Collectif sur les enjeux des nanotechnologies à Grenoble

La troisième composante du mouvement social engagé dans les débats publics de la CPDP Nano que nous allons étudier est le Collectif sur les enjeux des nanotechnologies à Grenoble (CENG). Notons que l'acronyme même de ce regroupement, « CENG », comporte une référence humoristique au nom d'un laboratoire historique, le Centre d'études nucléaires de Grenoble, créé en 1956 par le prix Nobel de physique Louis Néel et aujourd'hui administrativement intégré au CEA Grenoble. Le CENG, quant à lui, est issu d'un groupement de plusieurs personnes, souvent de notoriété locale, et composites dans leurs profils : des militants environnementaux engagés dans des associations tierces, des représentants politiques du parti écologiste « Les Verts », aujourd'hui EE-LV, des élus locaux se définissant plutôt dans l'opposition municipale grenobloise, et de nombreux acteurs scientifiques, issus des sciences humaines et sociales, des sciences de la nature ou de la philosophie. Les membres de ce collectif réunissent souvent plusieurs de ces activités, et une large majorité d'entre eux ont exercé des professions issues de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le collectif regroupe des membres aux profils et inscriptions disciplinaires variés. Ces inscriptions disciplinaires concernent notamment les sciences de l'information et de la communication, le droit, la sociologie, la philosophie ou encore la physique des particules. Enfin, pour préciser la nature composite des membres de ce collectif, notons que ce mouvement social est composé, d'une part, de personnalités, connues au niveau national, et engagées de longue date dans des luttes sociales relatives aux controverses scientifiques et revendiquant une mise en respect du principe de précaution et de la prévention des risques liés aux applications techniques émergentes, telle par exemple Dorothée Benoit Browaeys et, d'autre part, de personnalités renommées localement disposant d'une expérience de longue date dans les affaires locales relatives au développement de l'activité scientifique et technique aux niveaux communal, départemental ou régional.

Le CENG a été formé à la suite de la rencontre de ces personnes au cours de certains débats publics, antérieurs à la tenue de la CPDP Nanotechnologies, et portant sur la thématique des nanotechnologies : les débats publics du CNAM, de Nanoviv, le Nanoforum, etc. Nombre de ces personnalités ont pu intervenir au cours de ces débats en qualité d'experts. Les membres du collectif vont se réunir explicitement en vue d'une intervention lors de la tenue du dispositif de la CPDP Nanotechnologies. Ces personnes vont également se mobiliser autour d'un objectif principal, présenté dans les documents

écrits sous la forme d'une interrogation à partir de laquelle se définit le collectif : « Comment faire des nanotechnologies une affaire publique ? ». En d'autres termes, il est fait référence à une volonté de mise en publicité au niveau local des questions relevant du développement technoscientifique isérois. Ainsi, la page de présentation consultable sur le site internet du collectif indique :

Nous entendons construire une démarche critique, citoyenne et pluraliste autour des questions posées par le développement des nanotechnologies. Cette démarche cherche à interroger les processus de prises de décision des collectivités territoriales (Ville, Communauté d'agglomération, Conseil Général, Région Rhône-Alpes) et de l'État. Les enjeux de ces décisions concernent les politiques de développement scientifique, technologique, économique, territorial, universitaire... Dans leurs conditions de mise en œuvre et leurs effets, elles intéressent au premier chef les citoyens.⁶⁵⁴

Les revendications structurelles du CENG portent ainsi explicitement sur le développement de dispositifs dialogiques dans la régulation des rapports sciences sociétés. Ainsi, lors de l'extrait du cahier d'acteur du collectif cité ci-dessous, le CENG revendique une expérience dans l'analyse des processus décisionnels locaux en matière de politique scientifique. Mais en cela, il se positionne autant en tant que médiateur visant à favoriser la tenue d'un débat, qu'en tant que collectif inscrit dans un mouvement social porteur de revendications procédurales ou substantielles :

Le Collectif sur les Enjeux des Nanotechnologies à Grenoble (CENG) s'intéresse aux nanotechnologies et à leurs effets, aux rapports entre sciences, technique, société et territoire. Il analyse les processus de décision et participe à l'animation du débat public sur ces questions. Il agit et favorise toutes actions visant à permettre l'intervention citoyenne dans les processus de décisions.⁶⁵⁵

Ainsi, le CENG porte également explicitement une volonté de politisation des questions relatives au développement des technosciences sur le territoire grenoblois, moins sur un axe politique partisan de type « gauche/droite » que sur son axe structurel. Il est aussi fait mention à un positionnement plutôt sous la forme de médiateur dans le cahier d'acteur, permettant, de par son rôle, de mettre en lumière certaines des logiques sociales présidant au développement de l'activité scientifico-technique territoriale :

Notre démarche collective, (...) cherche à interroger les processus de décision des collectivités territoriales (...). Notre action se veut non institutionnelle et non partisane, ce qui ne veut pas dire apolitique. Notre propos refuse le choix binaire : pro-techniciste ou anti-techniciste ; pro ou anti-nano. La volonté de dépasser la dimension technique

654 Cf site internet : <http://cengrenoble.free.fr/spip/> consulté le 5 mai 2012.

655 Cahier d'acteur CENG, p. 1. Annexe numéro 53.

et éthique implique de se situer dans l'espace et le champ du politique : celui des logiques d'acteurs et des rapports entre les acteurs économiques, les experts, les pouvoirs publics.⁶⁵⁶

Le CENG porte une critique de l'instrumentalisation de nombreux débats publics, dispositif de la CPDP Nanotechnologies compris. Cette critique concerne premièrement l'arrivée tardive des débats publics vis-à-vis des grandes décisions en matière de politiques de recherche locales :

De nombreuses décisions ont été prises dans le cadre étroit des relations entre les institutions politiques et les acteurs techniques, scientifiques et industriels, dans un domaine sensible, incertain et mal connu, celui des nanotechnologies. Dans la région grenobloise un certain nombre de réalisations ont vu le jour dans ces domaines ce qui a motivé l'existence du CENG.⁶⁵⁷

Mais cette critique porte également, plus fondamentalement, sur une conception des défaillances de l'État et de ses structures en matière de politiques de recherche, notamment en raison de leur organisation selon les modèles décisionnistes et/ou technocratiques, et comporte par conséquent la revendication structurelle d'un développement des dispositifs d'une régulation dialogique :

[1] Les pouvoirs publics et les institutions concernées par la sécurité sanitaire et environnementale ne peuvent plus s'appuyer uniquement sur des régulations traditionnelles et sur des expertises techniques et scientifiques. [2] Ce modèle de décision ne suffit plus à instaurer les conditions de la sécurité et de la confiance sociale nécessaires au développement durable. [3] Les formes existantes de participation des publics semblent d'abord caractérisées par leur volontarisme mais aussi par leur précarité. Elles restent marginales et sont sans conséquences sur les décisions publiques. L'action du CENG s'efforce d'inventer des lieux avec les citoyens, les décideurs privés et publics concernés afin de confronter leurs analyses, les rendre publiques et co-construire des dispositifs de contrôle, de régulation et décision dans le domaine des nanotechnologies.⁶⁵⁸

L'association CENG développe ou participe à de multiples dispositifs de communication afin de porter ses revendications. D'un côté, les membres de l'association participent activement à de multiples dispositifs extérieurs, organisés par des structures tierces : avec par exemple des participations aux cafés des sciences ou aux cafés philosophiques situés sur la localité grenobloise, et dont les thèmes portent sur « l'expertise », les « techosciences » ou les « nanotechnologies ». Ces interventions individuelles dans les dispositifs de communication « extérieurs » se font le plus souvent à partir d'une forme d'autoprésentation de soi mêlant à la fois une identité militante (par exemple : « je suis membre de telle association ») et dans le même temps une identité de chercheur scientifique (par exemple « je

656 Cahier d'acteur CENG, p. 1. Annexe numéro 53.

657 Cahier d'acteur CENG, p. 2. Annexe numéro 53.

658 Cahier d'acteur CENG, p. 4. Annexe numéro 53.

suis également chercheur dans tel laboratoire »). D'un autre côté, le CENG va développer ses propres dispositifs de communication, avec un site internet, un film intitulé « Comment faire des nanotechnologies une affaire publique ? »⁶⁵⁹, une liste des emails des membres pour le maintien des contacts internes, etc. Le CENG va également organiser de multiples réunions préparatoires en vue de la participation au dispositif de la CPDP Nano, dont un événement se déroulant sur deux jours, les 5 et 6 mai 2009, ouvert à de multiples orateurs, scientifiques pluridisciplinaires et/ou militants provenant de collectifs pluriels, inscrits au niveau local ou national. Les présentations orales de ces intervenants, lors des deux journées de mai 2009, vont notamment donner lieu par la suite à des publications sur un site internet.⁶⁶⁰ L'observation de ces réunions indique que leur déroulé, leur protocole, tend à reproduire manifestement les conventions communicationnelles et modalités pratiques des dispositifs institutionnels de la communication orale scientifique de pair à pair, selon les formes spécifiques de la collégialité : temps d'exposé, temps réservé aux questions réponses, allocution d'ouverture et allocution synthétique conclusive, etc. Mais il est important de noter que cette collégialité se réalise moins sur la seule reconnaissance d'un statut académique partagé par tous ses membres, qu'à l'inverse par la reconnaissance réciproque d'une expérience ou d'une expertise significative dans les domaines thématiques abordés, que cette expertise soit issue d'une activité scientifique ou d'une activité militante « de terrain ». Dans ce sens, une distinction fonctionnelle tend manifestement à s'effacer.

Les membres du CENG se présentent d'eux-mêmes le plus souvent comme des « acteurs de la société civile », alors que, comme nous avons pu l'observer, une majorité d'entre eux sont des universitaires. De surcroît, le collectif CENG se déclare, lors des réunions préparatoires préalables à son engagement dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies, explicitement « à la marge » des institutions académiques et de la recherche scientifique. Et de fait, les réunions préparatoires seront effectuées dans des locaux associatifs ou dans des Maisons des associations. De plus, les manifestations des membres du collectif sont également réalisées en dehors des dispositifs académiques, par exemple lors de cafés des sciences ou de cafés philosophiques.

Enfin, certains ouvrages théoriques ou notions scientifiques propres aux sciences humaines et sociales sont mobilisés afin d'avancer des arguments soutenant les revendications structurelles du collectif. C'est par exemple le cas dans un article publié le 9 novembre 2009, faisant la synthèse d'une partie des allocutions des journées des 5 et 6 mai 2009 et visant à définir les positions et objectifs du CENG. Nous relevons l'emploi des titres de deux célèbres ouvrages théoriques ayant joué un rôle non

659 Site internet : <http://cengrenoble.free.fr/spip/spip.php?article2> consulté le 6 mai 2012.

660 Site internet : <http://cengrenoble.free.fr/spip/spip.php?article3> consulté le 6 mai 2012.

négligeable dans la critique des rapports sciences sociétés, et dans lesquels nous reconnaissons, pour la première référence l'auteur Ulrich Beck, et pour la seconde les coauteurs Callon, Lascoumes et Barthe :

Le contexte : une *Société du risque* et un *Monde incertain*. [1] Un domaine extensif aux frontières disciplinaires floues (physique, chimie, microélectronique, biologie nucléaire). [2] Un discours de la promesse des entreprises et des acteurs les plus impliqués dans la R&D. [3] Un domaine confronté à la question de la diffusion de l'innovation technique. [4] Enfin, une localisation des activités scientifiques qui polarise les Nanosciences et techniques (NST) autour de quelques grands centres urbains et régionaux.⁶⁶¹

Enfin, pour clore ce chapitre consacré à l'étude du collectif CENG, nous allons ici présenter le profil de l'un de ses membres. En effet, [E32CNDP], chercheur retraité et professeur honoraire en physique des particules, présente au cours d'un entretien qualitatif une expérience de longue durée des engagements militants dans les controverses technoscientifiques. Or, cette expérience commence à l'époque des grandes orientations politiques liées à l'option électro-nucléaire dans les années 1960 et 1970. Cette expérience conduit notamment cet acteur à s'opposer à EDF, dans une lutte engagée pour redéfinir les contours conventionnels de la notion d'expertise :

[E32CNDP] : Et par exemple j'ai participé à des mouvements très critiques de scientifiques sur l'énergie nucléaire ! Sur le programme nucléaire, il y a eu la création d'un mouvement qui s'appelait le GSIEN, le Groupement des Scientifiques pour l'Information sur l'Énergie Nucléaire, en 1974 suite à la décision du grand programme d'énergie nucléaire du gouvernement français. ! Étant physiciens nucléaires et ayant quelques compétences et interrogations sur ce domaine-là, on est intervenus de façon assez vive dans le débat ! Ce qui a d'ailleurs posé quelques problèmes à EDF, car ils s'attendaient à débattre avec des gens qui n'avaient pas cette compétence ! C'était intéressant de voir qu'on a obligé EDF, qui était le maître d'ouvrage des centrales nucléaires, à affiner son discours et non pas se contenter de quelques plaquettes de propagandes ! Il y avait une espèce de contre-expertise, disons !⁶⁶²

661 Site internet : <http://cengrenoble.free.fr/spip/spip.php?article4> consulté le 7 avril 2012.

662 Extrait d'entretien [E32CNDP].

6.2.4) Le collectif Pièces et main d'œuvre

Le collectif PMO va s'inscrire dans les débats publics de la CPDP Nano selon une dynamique militante singulière de blocage des débats. Premièrement, PMO alterne successivement des formes d'action militante à l'intérieur du dispositif même et à l'extérieur en s'appuyant sur ses propres dispositifs de communication. Deuxièmement, ce collectif donne une apparence largement décentralisée : les militants et auteurs de PMO interviennent anonymement, et aucune personnalité ne semble revendiquer une représentativité quelconque du mouvement. Enfin, troisième caractéristique permettant de caractériser l'action militante de PMO : ce collectif intègre certaines des normes d'action de ce qu'il considère comme son adversaire, ici les organisateurs de la CPDP Nano et le libre accès aux débats publics, afin d'intégrer les dispositifs et d'en subvertir le déroulement de l'intérieur. Ainsi, PMO présente les caractéristiques des mouvements sociaux tournés vers une mobilisation politique, c'est-à-dire à la fois orientée contre les autorités et fondée sur une action reposant sur une participation de ses militants. PMO présente également la caractéristique d'une certaine radicalité, telle que définie par Érik Neveu :

Dans le modèle de la radicalisation, le mouvement social demeure centré sur son dessein militant, sa dimension conflictuelle, renforce sa confrontation avec ses adversaires.⁶⁶³

PMO va devenir l'un des acteurs majeurs de la contestation, car particulièrement visible. Ainsi, ce collectif va bloquer, ou pour le moins fortement chahuter, le déroulement de nombreux débats, notamment à Toulouse, Grenoble, Strasbourg, Clermont-Ferrand, Lyon ou Lille, en générant un important tumulte à partir du public, empêchant (ou tentant d'empêcher) la prise de parole des acteurs sociaux présents sur scène. Les militants s'inscrivant dans ce collectif vont chanter, applaudir, taper des pieds, utiliser des instruments de musique, scander des slogans (« le débat, on s'en fout, on ne veut pas de nanos du tout! », « Fermez Minatec et le CEA! » ou « flics, chercheurs et militaires, qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour un salaire! »⁶⁶⁴), jeter des confettis confectionnés à partir des documents mis à disposition par la CPDP Nanotechnologies, etc. Ainsi par exemple, le collectif PMO revendique pour le débat public grenoblois 200 participants parmi le public. Pour illustrer cette stratégie, nous présentons ci-dessous un extrait du commentaire que PMO fait sur son propre site de son action, et que nous avons pu nous-mêmes observer :

663 Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, 2005, p. 26.

664 Sur prises de notes, débat public de la CNDP nano à Grenoble, le premier décembre 2009.

Le mardi 1er décembre, la Commission Nationale du Débat public sur les nanotechnologies organisait son pseudo-débat à Grenoble. La réunion, sabotée par 200 opposants, fut annulée. (...) Pour la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), mandatée par le gouvernement pour mener sa campagne d'acceptabilité sur les nanotechnologies, la soirée grenobloise de ce mardi 1er décembre s'annonçait difficile. Elle le fut. À 20h15, devant une assistance venue en grand nombre dans la vaste salle de congrès d'Alpexpo, le président de ladite commission n'eut le temps de prononcer que cinq mots ("Bonjour, je suis Jean Bergougnoux"), déclenchant un assourdissant tonnerre d'applaudissements qui se prolongea plusieurs minutes. (...) les opposants et sympathisants anti-nano devaient bien représenter la moitié des personnes présentes. Quant à l'autre moitié, elle était à l'évidence constituée dans une large majorité d'ingénieurs et de chercheurs mobilisés pour la bonne cause⁶⁶⁵.

La posture de PMO, succédant alternativement des formes d'expression externes et internes vis-à-vis du dispositif, comporte des revendications portant sur un moratoire global, c'est-à-dire portant autant sur les développements techniques que sur la recherche sur les nanotechnologies, tout en se réclamant explicitement du mouvement de la révolte luddite née au XIX^e siècle en Angleterre. Les discours du collectif sont conduits selon la conception d'une nécessaire lutte contre les développements techniques, technologiques et technocratiques des sociétés sous-tendues par une idéologie du progrès, notions prises dans un ensemble conçu comme homogène, et considérées comme produits d'un capitalisme moderne et d'une économie mondialisée :

En bref : nous considérons que la technologie - non pas ses "dérives"- est le fait majeur du capitalisme contemporain, de l'économie planétaire unifiée. La technologie est la continuation de la guerre, c'est-à-dire de la politique, par d'autres moyens. Si la police est l'organisation rationnelle de l'ordre public - de la cité - et la guerre un acte de violence pour imposer sa volonté à autrui, cette rationalité et cette violence fusionnent et culminent dans la technologie, par d'autres moyens. La technologie, c'est le front principal de la guerre entre le pouvoir et les sans-pouvoir, celui qui commande les autres fronts. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'autres fronts, mais que chaque innovation sur le front de la technologie entraîne en cascade une dégradation du rapport de force entre le pouvoir et les sans-pouvoirs sur tous les autres fronts.⁶⁶⁶

Cette critique de la technique, prise dans son ensemble, et tournée ici à l'endroit des nanotechnologies, intègre également dans une large mesure le dispositif de la CPDP Nanotechnologies sur le plan structurel. Ainsi, le collectif s'attache, au-delà de ses seuls discours portant sur les nanotechnologies, à saper les fondements de la légitimité des débats publics selon des arguments exposés sur les tracts distribués lors de ces événements et intitulés « vous aussi, organisez votre débat

665 Site internet : http://www.piecesetmainoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=230

666 Site internet : <http://www.piecesetmainoeuvre.com/spip.php?page=plan>

pipeau ! »⁶⁶⁷. Notons que certaines de ces critiques sont nettement comparables à celles des composantes du mouvement social participant directement et précédemment mentionnés. Ce document propose la synthèse, sur un ton ironique, des multiples critiques structurelles émises par PMO sur son site internet ou sur le site internet de l'Indymédia Grenoble. Ainsi, ce document se présente sous la forme d'un guide adressé aux « décideurs : industriels, élus, technocrates... » proposant de les aider à organiser des débats fictifs visant une mise en acceptabilité des choix technoscientifiques déjà réalisés. Nous allons ici réaliser une brève revue non exhaustive des critiques émises. Premièrement, PMO va critiquer le dispositif par le fait que nombre de décisions politiques importantes pour le développement scientifique et technique relatif aux nanotechnologies furent prises avant les débats, tant au niveau local que national :

Organisez le débat public une fois que les décisions sont prises. Gardez en tête que l'objectif du débat est de faire accepter ces décisions à la population, et surtout pas de la faire participer aux prises de décisions. Faites comme le gouvernement, qui 3 ans après l'inauguration de Minatec, n'organise ces débats que parce qu'il craint un « syndrome OGM » (un refus de l'opinion publique) avec les nanos. Rappelez-vous ce principe des experts en acceptabilité de France Telecom : « faire participer, c'est faire accepter ».⁶⁶⁸

Une deuxième critique récurrente porte également sur la déconnexion perçue entre participation aux débats publics et influence réelle sur les décisions politiques. Sous cet angle, la CPDP Nano est présentée par PMO comme un dispositif dépossédé de ses principaux enjeux politiques et sociétaux. Rappelons que cette critique s'inscrit également dans les dispositions légales limitant les débats publics à un rôle consultatif.

Souvenez-vous toujours que le débat n'aura aucune conséquence. Ainsi, lors des débats, vous pouvez, et devez encourager l'expression de toutes les opinions. L'important est de pouvoir dire ensuite que tout le monde a pu s'exprimer, surtout les opposants. S'ils décident de boycotter votre débat, suppliez-les de venir au nom de la démocratie.⁶⁶⁹

Troisièmement, la critique que PMO fait de la CPDP Nano porte directement sur son « indépendance » face à l'État et aux pouvoirs publics. Ainsi, selon ce collectif, la saisine par les ministères concernés de la CNDP, que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner, entraînerait de facto une partialité effective des membres de la commission sur les débats. Et de ce point de vue, si l'on considère qu'un médiateur est avant toute chose un acteur, plus ou moins engagé au sein d'un

667 Tract PMO « Vous aussi, organisez votre débat pipeau ! ». Cf annexe 54.

668 Tract PMO « Vous aussi, organisez votre débat pipeau ! ». Cf annexe 54.

669 Tract PMO « Vous aussi, organisez votre débat pipeau ! ». Cf annexe 54.

dispositif, les questionnements relatifs aux modes de nomination des membres semblent légitimes. Notons qu'au cours de cette critique, il est également fait référence à l'histoire des choix politiques en matière d'énergie nucléaire, fournissant un nouvel indicateur montrant que le contexte historique et l'expérience des mouvements sociaux joue un rôle important sur la définition de ses revendications et stratégies, invitant à dépasser les réductions propres à une approche réduite à un ici-et-maintenant.

Présentez-vous comme une commission indépendante. Peu importe que le débat soit commandité par 7 ministères, que tous les membres de la commission soient nommés par l'État parmi des parlementaires, des élus locaux, et des responsables des hautes juridictions. Peu importe que vous soyez financés par l'État, par le biais du ministère de l'écologie par exemple, et logés à Grenoble par le ministère des finances. Peu importe que le président de la commission soit un ingénieur, ancien directeur général d'EDF, et pro-nucléaire, bref, un technarque. Peu importent tous ces détails. L'important est de clamer votre indépendance sur tous les toits.⁶⁷⁰

Quatrièmement, le collectif PMO critique le protocole même des débats publics menés par la CPDP Nanotechnologies, et en particulier la présélection par la commission des thématiques particulières afférentes à chaque ville et dates des événements. Cette critique rejoint ici celle, plus générale, de cadrage des débats et de sélection des intervenants non négociés et peu transparente menés par les organisateurs.

Découpez votre débat en tranches. Prenez exemple sur la CNDP : pour chaque ville, un sujet de débat précis. Développement durables et enjeux éthiques à Grenoble, nano-armes à Marseille, nano-textiles à Lille, pneus (!) à Clermont-Ferrand... Ainsi, lorsque les opposants tentent d'apporter une critique sociale et politique, donc une critique globale des nanos, ils se placent immédiatement en dehors du débat. C'est formidable : le débat est réduit à un débat technique, dont sont exclus les non-spécialistes.⁶⁷¹

Enfin cinquièmement, PMO avance une critique du dispositif selon la mobilisation de la notion d'ingénierie sociale. Cette critique porte premièrement sur le recours par la CPDP Nanotechnologies à une société de relation publique sous-traitante, I&E Consultants, pour l'organisation des débats et la veille informationnelle, et deuxièmement sur l'emploi par l'institution des médias rédactionnels. C'est à ce second titre que nous trouvons dans les discours de PMO une critique de l'AFP et des titres de la presse quotidienne régionale, accusés d'instrumentaliser et d'orienter les débats au profit d'une technocratie :

⁶⁷⁰ Tract PMO « Vous aussi, organisez votre débat pipeau ! ». Cf annexe 54.

⁶⁷¹ Tract PMO « Vous aussi, organisez votre débat pipeau ! ». Cf annexe 54.

Minimisez et discréditez l'opposition. À l'instar de la CNDP, qui évoque très peu les perturbations des débats de Strasbourg, Toulouse, Clermont Ferrand, et l'annulation du débat de Lille par les opposants, faites comme si les débats se déroulaient pour le mieux. À cet effet, la presse peut vous être d'un grand secours. L'AFP est par exemple capable de relater le débat de Clermont Ferrand, saboté pendant 2 heures 30 par les opposants sans en dire un seul mot. Localement, Grenews, ou le Daubé [le Dauphiné Libéré, ndla] savent transformer l'invasion de Minatec par des opposants le 20 novembre, en simple manifestation de 20 personnes devant Minatec. Enfin, pour discréditer les opposants, vous pourrez compter sur les technarques locaux, comme Geneviève Fioraso, qui ne manque pas de fustiger leur « totalitarisme » (Grenews 25 novembre 09, page 3)⁶⁷²

Et dans ce sens, les multiples prises de position du collectif PMO portent la critique au sein même de l'activité et des travaux des sciences humaines et sociales, elles-mêmes accusées de développer des outils conceptuels et des dispositifs techniques permettant un renforcement du pouvoir des structures institutionnelles préétablies. Ainsi, au travers des quelques critiques mentionnées, apparaît la conception d'un phénomène de captation de la légitimité de la participation par les acteurs de la représentation eux-mêmes. Les limites et cadres normatifs fixés aux débats, selon cette position, ne serviraient qu'à la mise en scène d'un dialogue servant au final à la légitimation des acteurs dominants et de leurs décisions et choix préétablis. Or, cette position instruit le procès d'« une science » conçue dans sa relation directe de dépendance envers les pouvoirs économiques et politiques :

La CNDP fait partie des outils d'acceptabilité des nouvelles technologies à la disposition des décideurs, pour vaincre la méfiance de citoyens-consommateurs échaudés par trop de scandales techno-industriels : amiante, vache folle, OGM. Ses *débats publics* répondent parfaitement aux préconisations des inventeurs de la « *démocratie technique* ». Des sociologues jaunes, spécialisés dans l'acceptabilité de l'innovation, qui proposent aux décideurs des *dispositifs* pour *gérer les « controverses »*.⁶⁷³

PMO va également développer une critique forte vis-à-vis des autres composantes du mouvement social participant aux débats publics de la CPDP Nano, tels l'ADES ou FNE, présentés comme de « faux opposants »⁶⁷⁴ et accusés de servir les intérêts des pouvoirs politiques et économiques dans la controverse des nanotechnologies. Cependant, à l'inverse, une part importante des membres interviewés de ces composantes du mouvement social reconnaît une certaine utilité à l'action de PMO au sein des débats publics. Ainsi, par exemple, un représentant de la FSC explique :

[E08CNDP] : Honnêtement je peux pas désapprouver complètement [le blocage du débat public grenoblois] ! Alors

672 Tract PMO « Vous aussi, organisez votre débat pipeau ! ». Cf annexe 54.

673 PMO, « Édito Participer c'est accepter », *Aujourd'hui le nanomonde*, numéro 16, septembre 2009.

674 Tract PMO « Vous aussi, organisez votre débat pipeau ! ». Cf annexe 54.

après on peut se poser la question de la stratégie, on peut se poser la question de savoir si c'est la bonne ! Si il faut empêcher les débats de se tenir ou si il faut participer pour dire qu'ils ne servent à rien ! Mais dans le fond on n'est pas très très loin de penser la même chose. Au fond, il y a la question de la stratégie ! (...) Et peut-être que ça vaut encore le coup de débattre, mais clairement pas dans le cadre de ce cycle de débat organisé par la Commission Nationale du Débat Public ! Donc sur le fond, on a peut-être des positions pas très éloignées, après sur la stratégie on peut discuter ! (...) Je crois pas qu'on puisse faire comme si ce genre de manifestation n'existait pas ! (...) C'est pas raisonnable de dire ça, dans pratiquement toutes les villes, les débats ont été perturbés, quand il n'y avait pas des positions extrêmement critiques qui globalement émanaient de la salle ! Donc voilà, je peux pas désapprouver complètement ce qu'il s'est passé à Grenoble ! Ça me semblerait être un peu autiste de dire le contraire !⁶⁷⁵

Nous observons également une déclaration proche, tenue par un autre membre de la FSC. Cet extrait d'entretien insiste néanmoins sur le cadrage effectué par la commission sur les thématiques retenues pour les débats eux-mêmes, excluant dans la lettre de mission, dès le départ, la possibilité d'un moratoire global.

[E14CNDP] : Donc le seul cahier d'acteur qu'on pouvait rédiger, c'est « on est pas d'accord avec le process de débat public ! » Mais non pas le process tel qu'il est fait d'une façon globale, mais celui-là particulièrement, le débat arrive beaucoup trop tard, il fallait le faire beaucoup plus tôt ! Aujourd'hui il y a dissémination sur le marché de tout un tas de particules et de produits à base de nanos ! (...) Nous on se bat pour qu'il y ait un process correct au niveau des acteurs de la société ! Et qu'on ne les roule pas dans la farine ! Donc le cahier d'acteur a été rédigé dans ce sens et on prône plutôt une conférence de citoyens. Donc j'ai été particulièrement ravie que le débat... d'abord ça a été un échec dans de nombreuses villes, c'était à prévoir sur Grenoble et moins à présager sur d'autres villes où ils ont pas pu en placer une ! Et puis moi je trouve que c'est une bonne chose que ça n'ait pas eu lieu, que ça ait capoté car la société a pu exprimer le fait qu'on les prenait pour des imbéciles ! Et puis les conclusions on les savait, et le libellé de la mission donnée à Bergougnoux était très très mou ! À aucun moment il n'y a eu une question posée sur la remise en question des nanos ou pas !⁶⁷⁶

Finalement, les prises de position convergent fortement entre les différentes composantes du mouvement social critique des technosciences, que celles-ci participent directement ou indirectement aux débats publics. Selon de telles revendications, l'État et ses structures de prise de décision, critiqués en raison de leur organisation représentative par trop rigide et exclusive, ne seraient pas en mesure de défendre un intérêt général dans le domaine des politiques de recherche. Ces dernières, selon ces critiques, ne se dissocieraient pas des axes de la recherche définis par les acteurs industriels, par trop orientées selon des perspectives à court terme et opérationnelles faisant fi des considérations éthiques, sociales, environnementales, sanitaires et contribuant au final à la formation et à la structuration des

675 Extrait d'entretien [E08CNDP].

676 Extrait d'entretien [E14CNDP].

dispositifs politiques eux-mêmes.

6.3) Les engagement des acteurs de la recherche dans le dispositif de la CPDP

Nous allons maintenant nous attacher à étudier les résultats des entretiens qualitatifs menés avec les différents acteurs de la recherche engagés dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies. À l'instar des chapitres relatifs à l'étude des dispositifs Visions Croisées et Fête de la Science, nous allons étudier les déclarations que les acteurs de la recherche produisent à propos de leurs propres engagements communicationnels. Ainsi, premièrement, nous étudierons la forme de ces engagements, en matière de moyens et de temps de préparation, et vis-à-vis des pratiques socioprofessionnelles de la communication par les acteurs de la recherche. Deuxièmement, nous nous intéresserons aux conceptions que ces acteurs ont des phénomènes de communication scientifique. Puis, troisièmement nous nous attacherons à étudier les conceptions que les acteurs de la recherche ont d'une potentielle implication politique de ces engagements communicationnels.

Lors de cette troisième et dernière partie de chapitre, notons d'emblée que ce que nous nommons « acteur scientifique » va prendre un sens nouveau et sensiblement plus complexe. Ainsi, au gré des observations initiales réalisées lors des débats publics, et à l'opposé des résultats relatifs à l'étude des dispositifs Visions Croisées et Fête de la Science, nous allons ici introduire une différenciation entre deux catégories d'acteurs de la recherche engagés, entre d'une part les chercheurs militants et d'autre part les militants chercheurs. Cette différenciation correspond à des constats empiriques relevant de l'observation, et portant sur la manière dont les acteurs de la recherche s'engagent dans les débats publics de la CPDP Nanotechnologies. Ainsi, la première catégorie, celle des chercheurs militants, correspond aux acteurs scientifiques participant aux débats publics et engagés au travers de la procédure de sélection officielle mise en œuvre par les membres de la commission. La seconde catégorie, celle des militants chercheurs, définit également fonctionnellement des acteurs scientifiques participant aux débats publics, mais cette fois engagés au travers d'une participation à l'une des composantes du mouvement social.

Cette typologie des engagements communicationnels apparaît elle-même au cours des débats marquée de manière particulièrement explicite par les acteurs interviewés. Ainsi, il est important de constater que cette typologie repose sur une différenciation relevée lors de l'observation et se distinguant au travers des formes de l'autoprésentation des acteurs, de la mobilisation identitaire à partir desquelles ceux-ci interviennent et prennent position lors des débats publics. L'adaptation terminologique que nous faisons du terme « acteur scientifique » se justifie pleinement dans le cadre de ce chapitre relatif au modèle dialogique et à ses pratiques, dans le sens où elle nous permet une

nouvelle lecture des postures communicationnelles des acteurs de la recherche au regard des données issues de l'observation. Dans ce sens, si nous observons, d'une part, que les nombreux intervenants scientifiques officiellement sélectionnés en qualité de chercheurs et/ou de représentants d'un laboratoire donné se présentent directement sous leurs titres, fonctions et/ou disciplines académiques ; force est de constater qu'à l'opposé, en de multiples occurrences, les acteurs de la recherche intervenant à partir des formes d'organisation spécifiques aux mouvements sociaux critiques des technosciences tendent à effacer, ou à reléguer à un second niveau, les éléments d'une identité socioprofessionnelle dans la présentation qu'ils ont d'eux-mêmes, pour plutôt se présenter sous l'étiquette de « citoyens », de « représentants de la société civile », ou de « représentants associatifs ». Par exemple, lors du débat public de la CPDP Nano à Besançon, nous observons de la part d'acteurs de la recherche certaines prises de parole provenant du public et marquant clairement cette distinction.

Un intervenant du public : Je suis chercheur, mais j'interviens à titre de citoyen.⁶⁷⁷

Nous observons également, ci-dessous et toujours lors du débat public de la CPDP Nanotechnologies à Besançon, une prise de parole d'un individu du public selon des dispositions comparables. Notons ici que l'intervention qui va suivre cette forme d'autoprésentation de soi porte spécifiquement sur les financements des travaux de recherche concernant les nanotechnologies, et plus particulièrement sur la part des crédits alloués aux problématiques liées à la toxicologie et à l'écotoxicologie, ou aux problématiques posées par les nanotechnologies aux champs des sciences humaines et sociales. Les éléments relevant d'une identité socioprofessionnelle scientifique s'effacent, ou au mieux passent au second plan, face à la mobilisation d'une identité « citoyenne » ou « civile ».

[E08CNDP] : Bonjour, je suis [nom de l'intervenant]. Je représente la Fondation Sciences Citoyennes. Accessoirement, je suis physicien au CNRS.⁶⁷⁸

Lors d'un entretien individuel que nous avons produit avec cet intervenant, nous avons pu préciser quelque peu les motifs de cette prise de position identitaire exprimée :

[E08CNDP] : [Mes collègues] les connaissent assez peu [mes engagements associatifs]. Mais clairement, les positions que j'exprime sont extrêmement minoritaires ! C'est pas... (rires) C'est assez clair ! Et puis il faut bien imaginer que dans un contexte global de réduction des moyens humains et financiers, c'est pas... C'est pas très bien

677 Débat public CNDP nano à Besançon, citation sur prise de notes.

678 Débat public CNDP nano à Besançon, citation sur prise de notes. Les retranscriptions officielles fournies par la CPDP Nano ne font pas état de cette présentation de [E08CNDP].

vu de la part des collègues de cracher dans la soupe, d'une certaine manière ! Que les priorités de financement ne sont pas définies comme elles le devraient, c'est quand même pas très... Ça donne l'impression de ne pas être très loyal ! Je me couvre en disant que c'est en tant que citoyen que je m'exprime ! (...) Bon concrètement une grande partie des experts qui étaient en bas étaient des collègues ou mon supérieur hiérarchique direct ! Même si j'aurais eu beaucoup de choses à dire sur le fond des choses scientifiques qui ont été abordées, voilà je souhaitais pas rentrer dans un débat un peu fontaine sur ces questions-là, et contourner un peu les choses pour éviter qu'ils se sentent attaqués personnellement ! Ce qui était pas le cas, mais pour éviter toute ambiguïté !⁶⁷⁹

La tendance observée d'un certain effacement des éléments relevant d'une identité scientifique lors des prises de position critique par les militants chercheurs au cours des débats, marque une certaine difficulté ressentie à mêler identité socioprofessionnelle et expression critique des sciences lors des débats de la CPDP Nanotechnologies. À l'inverse, l'expression d'une affirmation positive de la place des sciences dans les sociétés démocratiques semblent poser moins de difficultés et d'appréhensions aux chercheurs militants, l'intervention se faisant alors souvent au nom de « la science ». Ainsi, nous tenterons, dans la mesure du possible, de noter précisément au cours de ce chapitre les identités sous lesquelles se produisent les actes d'expression de ces acteurs scientifiques. Car finalement, faisant face aux incohérences spécifiques aux valeurs culturelles normalisées liées à l'idéologie de la vulgarisation, c'est-à-dire liées à une distinction culturelle et fonctionnelle entre les figures de l'acteur scientifique et de celle d'un supposé « grand public », nous observons que le public même de ce dispositif est composé, et ce, probablement dans une large mesure, d'experts et d'acteurs scientifiques, dont les interventions apparaissent légitimes, selon de multiples angles, bien que plus fortement distancées des nécessités liées aux normes de l'argument d'autorité scientifique. In fine, au sein de ce dispositif se déploient des jeux et des enjeux identitaires subtils et particulièrement importants en ce qui concerne le travail de notre problématique et de nos hypothèses, notamment en ce qui concerne la question heuristique de la construction d'une identité socioprofessionnelle des acteurs de la recherche au travers des dispositifs de publicisation présents dans l'espace public.

Cependant, bien évidemment, les deux catégories de cette typologie correspondent à la fois à un engagement et à une distanciation. Engagement des militants chercheurs dans un mouvement social, et qui s'inscrit dans le même temps et en de multiples occurrences dans une volonté manifeste de distanciation à l'égard des technosciences et des éléments d'une culture communautaire par trop soutenue par une posture communicationnelle liée à la tradition pédagogue que les sciences se font de leur propre rôle face aux sociétés. Engagement des seconds : les chercheurs militants visent à valoriser les travaux et résultats de l'activité scientifique, et dans le même temps à construire une distanciation

679 Extrait d'entretien [E08CNDP].

prenant les allures d'une distinction avec les conceptions conventionnelles et orthodoxes des notions de « savoirs profanes », de « grand public » ou « d'opinion doxique », souvent par la mobilisation d'arguments d'autorité ou d'arguments techniques. En d'autres termes, et plus simplement, alors que les militants chercheurs tendent à contourner, critiquer, délégitimer les formes d'un engagement fondé par une conception légitimiste de la culture scientifique ; les seconds, chercheurs militants, tendent plus nettement à valoriser, magnifier et réaffirmer les produits de la culture scientifique selon une prise de posture légitimiste, au risque, dans les cas les plus radicaux, de retomber dans les travers d'un scientisme et/ou d'un pédagogisme aveugles à la prise en considération de la diversité des mondes vécus et des formes de savoirs. Notons que cette typologie des engagements des acteurs de la recherche est le fruit de la collecte d'éléments et d'indices a priori inattendus, et que nous avons intégré à la méthode d'observation à la suite d'une phase exploratoire. Ainsi, la comparaison des résultats d'entretiens des chercheurs officiellement sélectionnés, qui appartiennent dans une très large mesure à la catégorie des chercheurs militants ; avec celle des chercheurs engagés dans les mouvements sociaux et intervenant à l'endroit du public, permet de reconstruire sous un angle nouveau certains des rapports conflictuels qui n'ont pu que bien difficilement se construire durant les débats publics, en raison certes des perturbations, mais en raison surtout de la redéfinition du dispositif « dialogique » en dispositif de vulgarisation par les membres et médiateurs de la CPDP Nanotechnologies. Ainsi, comme nous allons le voir dans les divergences fondamentales exprimées, lors des entretiens, entre chercheurs militants et militants chercheurs, le mode de sélection orchestré par les membres de la commission, en s'appuyant sur une conception par trop conventionnelle de l'expertise scientifique, influe, cadre et pré-structure grandement les approches mises en avant de la controverse, en privilégiant asymétriquement l'expression des premiers sur celle des seconds.

6.3.1) Les engagements et objectifs des acteurs de la recherche

Les modalités relatives aux engagements des deux groupes diffèrent radicalement. Les chercheurs militants se présentent d'eux-mêmes comme des acteurs dépolitisés, quand bien même leurs prises de position comportent un potentiel lisible sur le plan politique. Ceux-ci déclarent se préparer peu aux débats publics, et n'avoir de surcroît qu'une faible connaissance des composantes du mouvement social présentes lors des débats et de leurs revendications. À l'inverse, les militants chercheurs se présentent sous un angle nettement plus politique, et s'engagent dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies selon des expériences de longue date dans les controverses scientifiques. Ceux-ci déclarent préparer longuement les débats publics de la CPDP, collectivement, en mêlant leurs connaissances et expérience des processus de construction des savoirs scientifiques à des prises de position politiques.

a) Les engagements des chercheurs militants dans les débats publics

Le mode de sélection des experts officiels par les médiateurs de la CPDP implique un choix des intervenants prenant la parole sur scène parmi les composantes sociales d'une « communauté scientifique » le plus souvent non engagées au préalable dans les dispositifs dialogiques de régulation des controverses. Ainsi, cette sélection semble plutôt réalisée à partir de critères de sélection fondés sur une notoriété scientifique, locale ou nationale, des acteurs à partir de laquelle les médiateurs légitiment le déploiement du dispositif selon une volonté « d'information des citoyens ». En d'autres termes, les membres de la CPDP apparaissent comme tributaires des statuts et identités des acteurs qu'elle invite et sélectionne officiellement, et ce, afin d'apporter un contenu informationnel, plausible en référence à la conception orthodoxe et fonctionnelle d'une « expertise » faisant autorité face aux publics. Pour [E04CNDP], intervenant officiel au débat public de la CPDP Nanotechnologies à Besançon et représentant alors le CNRS (présenté dans le programme officiel sous le titre « chercheur CNRS »), admet ne pas connaître le contexte dans lequel fut décidé son invitation et sa sélection par les médiateurs du dispositif. Ainsi, à la question « Qui est à l'origine de votre participation à la CPDP Nanotechnologies? » :

[E04CNDP] : Ah j'en sais rien du tout ! Je sais pas. Si vous voulez, moi dans la région je suis quand même connu parce que j'ai inventé, entre guillemets, un microscope qui était la copie d'un microscope électronique qui avait été

récompensé d'un prix Nobel en Suisse. Moi, j'avais retransposé assez rapidement avec des photons au lieu des électrons ! Donc je suis connu comme étant un nanotechnologue en Franche-Comté ! Alors je suis aussi connu comme responsable du pôle nanotechnologie pour tout l'est de la France ! Donc si vous voulez, je suis connu comme un technologue, donc c'est comme ça que mon nom a dû être donné à la commission. Mais j'ai pas fait de recherche pour savoir qui m'avait dénoncé à la commission (rires) ! (...) J'ai été contacté un jour, on m'a demandé : « Nous vous contactons en tant que spécialiste des nanotechnologies, votre nom a été évoqué pour faire partie de la commission ». Ça s'est fait comme ça, j'ai pas plus d'informations sur ma présence dans cette commission. Et d'ailleurs j'étais présenté comme « chercheur CNRS ». Donc aucune idée !⁶⁸⁰

Notons à l'occasion de la citation précédente, que ce n'est pas l'intervenant officiel qui décide du titre qui lui est accordé dans le programme, mais que ce choix relève de la compétence des médiateurs du dispositif, qui, par conséquent, mobilisent les différents champs identitaires potentiels selon leurs logiques propres. Or, cet interviewé se présente dès le début de l'entretien en tant que personnalité impliquée et reconnue localement dans le développement technique des nanotechnologie, et bénéficiant par conséquent d'une certaine notoriété dans le domaine :

[E04CNDP] : On rencontre des industriels, on essaye d'expliquer le rôle de la science, le rôle de la technologie ! Mais je l'ai fait plutôt, dans mon cas, dans un souci de développement économique ! Parce que je suis très concerné par le développement économique de ma région ! (...) on parle de temps en temps d'emploi des ingénieurs, d'économie locale, d'innovation... Donc si vous voulez, c'est plutôt le niveau économique local qui m'a animé, c'est pas la vulgarisation ! Certains de mes collègues sont dans la vulgarisation auprès du grand public, parce que, par exemple, « qu'est-ce qu'un trou noir ? », « qu'est-ce que les sondes sur Vénus ? », le réchauffement climatique, etc. Moi, c'est pas ma tasse de thé ! Ma tasse de thé, c'est plutôt le rapport avec l'industrie et l'innovation dans l'industrie à partir de la recherche et des résultats des laboratoires ! Et j'ai participé à la mise en place d'un institut de transfert et de choses dans ce genre-là ! C'est ça qui me motive !⁶⁸¹

Les critères de la sélection orchestrée par les médiateurs des intervenants officiels chargés de représenter « la science » au cours des débats publics, se précisent au cours de l'entretien avec [E10CNDP], professeur des universités en chimie et présenté dans le programme sous la simple étiquette « CNRS/CEMES ». Selon l'extrait d'entretien suivant, la sélection de cet intervenant fut réalisée à l'aune de la maîtrise qu'il avait d'un objet technique manufacturé en laboratoire, la « brouette moléculaire ».

[E10CNDP] : J'ai été contacté par Monsieur Bergougnoux qui était chargé de mission pour organiser ces débats ! Donc il est venu à Toulouse à peu près deux mois avant, il a exploré un peu les différents laboratoires qui faisaient

680 Extrait d'entretien avec [E04CNDP].

681 Extrait d'entretien avec [E04CNDP].

des nanos ! Et d'après ce qu'il m'a dit, il m'a choisi parce que sur mon site web, je parlais de « brouette moléculaire » et ça l'avait intrigué ! Donc, oui il m'a contacté parce qu'il avait vu mon site web ! (...) C'était surtout le côté machine moléculaire, le côté machine, le côté tectomimétique ! Parce que c'est vrai que quand on parle de molécules, c'est toujours difficile d'argumenter et de comprendre de quoi on parle, mais quand on dit que ce sont comme des petites brouettes ou des nano-véhicules, les gens comprennent ! Donc j'ai eu l'impression que c'est ça qui l'avait intéressé ! D'avoir un sujet qui était très parlant pour tout le monde !⁶⁸²

Ainsi, le mode de sélection des acteurs de la recherche mis en œuvre par les médiateurs se fonde sur les critères liés aux compétences techniques de ceux-ci, plus que sur des critères liés à leur expérience des débats publics dans le traitement des controverses sociotechniques, ouverts aux non-professionnels des sciences. De plus, les experts officiellement sélectionnés par la CPDP Nanotechnologies interviennent le plus souvent sans préparation ni formation préalable au débat public. Par exemple, pour [E04CNDP], les préparations sont faibles, voire inexistantes. De surcroît, cet acteur de la recherche considère qu'une préparation du débat public amènerait à une certaine partialité de l'information exposée. Nous relevons premièrement qu'une telle position suppose chez cet acteur la conception d'« une science » naturellement « neutre ». Cependant, deuxièmement, les propos de cet interviewé comportent un paradoxe conséquent dans ses effets, puisque celui-ci déclarait auparavant vouloir défendre « l'innovation » et « l'emploi des ingénieurs et jeunes chercheurs » dans la région Franche-Comté :

[E04CNDP] : Vous savez, on est des chercheurs, on nous demande de participer à la réunion, on vient à la réunion ! Les gens se sont préparés ou ne se sont pas préparés, ils viennent les mains dans les poches ou pas, donc il n'y a pas eu de séance de préparation. Du tout ! En tout cas pas dans mon cas ! Donc moi je me suis préparé dans mon coin comme un grand ! Mais comme je le dis, ce sont des domaines que je prétends connaître un peu quand même ! Donc j'avais pas grand-chose à faire ! J'ai plutôt répondu aux attaques nombreuses de l'auditoire, si vous voulez ! (...) Et d'ailleurs j'ajoute pour être clair, je pense que c'est une mauvaise chose de se préparer ! Quand il y a un débat de ce genre-là, il faut aller avec ses connaissances et ses convictions ! Moi j'étais pas là pour défendre une cause ! C'est clair, c'est pas un tribunal, je le voyais pas comme ça ! Je ne défendais pas une cause, j'étais là pour répondre en tant que chercheur aux préoccupations du public et sans parti pris ! En évoquant les risques et en évoquant les intérêts ! Et je pense que mes collègues y sont tous allés dans cet état d'esprit ! J'avais quelques données chiffrées au cas où on me posait des questions très précises sur des chiffres ! Mais autrement il n'y a pas eu de préparation !⁶⁸³

À l'instar de [E04CNDP], [E07CNDP] déclare n'avoir travaillé sur aucune préparation préalable à son intervention au débat public. Au contraire, selon ces déclarations, les médiateurs auraient plutôt

682 Extrait d'entretien [E10CNDP].

683 Extrait d'entretien [E04CNDP].

demandé à ce que cette intervention soit faite spontanément. Notons également le délai écoulé entre la demande de participation et la tenue du débat public, une semaine, qui demeure très court à la différence des temps de préparation des débats publics par les militants chercheurs. Sous la perspective d'une comparaison, comme nous le verrons, ces délais relèvent plutôt d'une certaine « improvisation » par les médiateurs.

[E07CNDP] : Il n'y a pas eu de préparation, au sens où j'ai été... Je crois que j'ai été prévenu la semaine d'avant ! Voilà c'est Isabelle Jarrie, la membre de la commission, romancière qui m'a contacté. Elle m'a contacté une semaine avant, et elle m'a dit qu'il n'y avait rien à préparer. « Moins on amène de documents mieux c'est ! » Et qu'on se verrait dans l'heure qui précède le débat et c'est ce qu'il s'est passé. On avait rendez-vous à 18 heures et on a discuté une petite heure avec les gens qui étaient prévus dans ce débat-là. (...) Voilà, il n'y a pas eu de préparation particulière, c'était je dirais plutôt spontané ! (...) c'était totalement inconstruit ! (...) on s'est présenté et puis c'était en gros « quelle est la finalité de nos recherches en nanotechnologies ». Voilà et puis chacun a parlé quelques minutes (...) mais il n'y avait rien de prêt. Mais très rapidement on s'est présenté et il y a eu des questions dans la salle et on a essayé d'y répondre. (...) Donc il n'y a pas eu de préparation, si ce n'est avec Isabelle Jarrie et avec les trois autres personnes qui étaient dans le même panel que moi. On a discuté au maximum une heure, on s'est présenté entre nous et comme ça Isabelle Jarrie a pu voir un petit peu comment elle allait pouvoir animer le débat, dans quel ordre elle allait laisser les gens se présenter et en gros les thèmes qui nous semblaient importants.⁶⁸⁴

L'entretien avec [E26CNDP], seul contact que nous avons pu interviewer par téléphone au CEA, ingénieur en agronomie et en eaux et forêts, et présenté dans le programme de la CPDP sous le titre « CEA LETI (délivrance des médicaments) », permet de préciser sensiblement les consignes données par les médiateurs aux intervenants officiellement sélectionnés. Celles-ci, au cours de l'extrait suivant, apparaissent nettement axées sur une organisation et une anticipation des échanges produits lors des débats publics sur le plan d'un premier temps de présentation, puis d'un second temps organisé suivant le jeu des questions / réponses. Or, selon ces consignes, les publics apparaissent exclusivement en mesure de « poser des questions ».

[E26CNDP] : On a eu juste avant d'entrer dans l'amphithéâtre, la salle du débat, à l'ENS à Lyon, on a eu juste une petite rencontre avec les différentes personnes qui étaient invitées comme moi à être dans le panel d'experts. Juste une heure avant le débat. Il n'y a pas eu de briefing, de choses comme ça auparavant ! (...) L'objectif du débat était de répondre aux questions. (...) Je crois qu'il devait y avoir une sorte d'exposé introductif et après répondre aux questions du public !⁶⁸⁵

684 Extrait d'entretien [E07CNDP].

685 Extrait d'entretien [E26CNDP].

b) Les engagements des militants chercheurs dans les débats publics

D'un côté, nous assistons à des modalités et critères de sélection des experts officiels chercheurs militants, opérée selon un engagement pris au nom de « la science » et se déployant dans l'espace public selon une normativité communicationnelle inscrite dans une tradition culturelle des acteurs de la recherche. Et selon cet engagement, les acteurs ne se préparent pas ou peu aux débats publics, la seule maîtrise d'une connaissance technique apparaissant comme suffisante et légitime en elle-même pour satisfaire au jeu des questions / réponses avec un « grand public ». Nous observons des résultats diamétralement opposés chez les militants chercheurs, engagés dans les composantes du mouvement social et intervenant dans leur quasi-totalité à partir du public. Ainsi, selon les résultats de nos entretiens qualitatifs, l'implication dans les débats publics de la CPDP Nanotechnologies par les militants chercheurs correspond à un engagement de longue durée au travers des mouvements sociaux, et réclamant des préparations importantes. De fait, ces acteurs tendent à développer une expérience sociale partagée entre les deux univers des sciences d'une part et des mouvements sociaux d'autre part.

Selon les profils des interviewés varient bien évidemment les années d'expérience dans l'engagement auprès des mouvements sociaux critiques des technosciences et des controverses. Ainsi, à la question « Participez-vous ou avez-vous participé à des rencontres, avec d'autres acteurs sociaux, des élus, des entreprises, des non-professionnels de la science, des associations ; portant sur la mise en débat public de la science et la prise de décision politique dans ses thématiques ? », [E32CNDP], professeur de physique nucléaire retraité et membre de l'association ADES, associée au CENG dans la préparation des débats publics de la CPDP, commente un long parcours dans son engagement auprès des mouvements sociaux critiques des sciences, commençant lors de la controverse issue des applications civiles nucléaires :

[E32CNDP] : Oui alors ça c'est un peu mon histoire personnelle. Car j'ai toujours été un militant politique ! Du côté de la nouvelle gauche, style PSU à l'époque et puis les écologistes maintenant. Donc je vous ai parlé de la création du GSIEN, qui édite une gazette nucléaire. Et à ce niveau-là, j'ai participé à des débats avec des associations et des élus. Ça, c'était dans les années 1970. (...) Actuellement je le fais un peu sur les nanotechnologies sur Grenoble. Cette activité du petit collectif CENG va un peu dans ce sens-là. Le petit colloque de 2009, il y avait des associations et des élus. C'était pas bien gros, il y avait 200 personnes qui sont passées en deux jours. Et puis j'ai une activité, mais là c'est pas typiquement en tant que scientifique, c'est plutôt en tant que militant politique, sur les décisions publiques. Notamment sur la mairie de Grenoble, puisque nos élus doivent prendre des positions, donc à ce titre-là, en tant qu'association ADES, avec les verts et les alternatifs, on a une élaboration de position publique

très critique par rapport à ces développements !⁶⁸⁶

Au-delà de cet engagement de long cours contribuant à la formation d'une expérience et d'une connaissance des controverses et de leurs thématiques, concernant notamment les nanotechnologies, les membres de ce collectif vont préparer préalablement leur intervention au débat public.

[E32CNDP] : J'ai pris contact avec eux en leur demandant : « comment on peut intervenir, nous ? » Ils m'ont dit « cahier d'acteur et éventuellement participation aux réunions publiques ». Donc, on a fait le cahier d'acteur, et comme ils étaient intéressés, parce que nous, on s'interrogeait sur le fait de faire des nanotechnologies une affaire publique, on interrogeait la décision publique là-dedans. Et on était quasiment les seuls ! On avait beaucoup bossé là-dessus ! Et donc ils nous ont demandé une rencontre à Grenoble un mois avant le débat pour voir comment on pourrait intervenir au niveau de la réunion publique. Donc on les a rencontré une fois et des échanges par internet.⁶⁸⁷

De la même manière, pour [E05CNDP], doctorant en physique à Grenoble et engagé dans l'action syndicale universitaire, dans le projet de Boutique des sciences de Grenoble et l'association ADReCA, l'engagement pris passe par une implication auprès de multiples mouvements sociaux et s'inscrit, malgré la jeunesse relative de l'interviewé, sur le long terme :

[E05CNDP] : Je ne fais que ça [Participer à des rencontres entre acteurs sociaux visant à rendre publics les choix relatifs à la politique scientifique, ndla] ! (...) D'une part dans les différents conseils dans lesquels j'ai siégé [[E05CNDP] siège à titre syndical dans de multiples conseils universitaires, ndla], c'est des questions que j'essaye de mettre sur le tapis, les questions sur les rapports entre science et société, les finalités de la science. Et dès qu'on discute d'orientations scientifiques sur Grenoble, et bien du coup c'est beaucoup plus au centre de mon activité. Et ensuite dans les relations avec les associations, et bien dans le cadre de l'ADReCA notamment, ou même en dehors, (...) ma démarche c'est de faire le lien entre ce qui peut se passer au niveau académique, au niveau scientifique sur Grenoble. Et essayer de le mettre en lien avec des problématiques un peu plus globales, de politique plus globale, et essayer de sensibiliser les acteurs sociaux, que ce soit les associations ou les institutionnels lors de conseils, aux implications des orientations scientifiques et techniques. (...) [Les nanotechnologies] c'est un sujet qui m'intéresse et auquel j'ai été confronté en arrivant à Grenoble, parce qu'on m'avait vite faite comprendre que c'était l'orgueil grenoblois ! (...) Donc j'ai tout de suite été plongé dans le bain et dans la problématique! Et ensuite, de par mes activités militantes, j'ai rencontré des gens qui étaient très critiques vis-à-vis des orientations qui ont été prises. Je me suis un peu mis dans l'historique.⁶⁸⁸

Les entretiens passés auprès des militants chercheurs correspondent à des temps de préparations importants des débats. Pour [E14CNDP], chargée de communication dans un laboratoire affilié au CNRS

686 Extrait d'entretien [E32CNDP].

687 Extrait d'entretien [E32CNDP].

688 Extrait d'entretien [E05CNDP].

et dans le même temps membre du conseil d'administration de la Fondation pour les Sciences Citoyennes et fondatrice de l'ADReCA, ces préparations correspondent également à des débats menés à l'intérieur des mouvements sociaux eux-mêmes, pouvant mener à certains conflits entre ses membres. De plus, ces temps de préparation sont également des temps au cours desquels les objectifs, revendications et moyens d'action sont discutés, voire redéfinis collectivement.

[E14CNDP] : [Ma participation à la CPDP Nanotechnologies est réalisée] Au titre de la Fondation Sciences Citoyennes, en tant que membre du CA. Puisque la fondation a été sollicitée par la CNDP. Bergougnoux a appelé la fondation pour leur demander s'ils acceptaient d'organiser ce débat public. Et nous à la fondation, on est porteur non pas de l'outil débat public, on est plutôt porteur de la conférence de citoyens ! Et c'est ce qu'on défend. Alors il y a eu un grand débat au sein de l'association parce qu'une personne était très favorable pour participer à ce débat public et ça lui a même valu de démissionner après par désaccord interne. Ça a été vraiment très très violent au sein de la fondation pour trancher le fait « Est ce qu'on participe ou pas ? », « Est ce qu'on rédige un cahier d'acteur ou pas ? »⁶⁸⁹

Pour [E05CNDP], également militant au sein des mouvements sociaux ADReCA et Boutique des sciences Grenoble, la préparation des débats s'opère sur un mode sensiblement différent. Moins engagé auprès de la FSC qu'auprès de mouvements sociaux pluriels, syndicats étudiants et collectifs au niveau local, cet interviewé entendait s'engager dans le dispositif de débats publics davantage selon une critique structurelle que selon une aspiration à intervenir dans les conditions fixées par les médiateurs de la CPDP :

[E05CNDP] : Et bien je me suis pas mal documenté, oui ! J'ai beaucoup creusé sur à la fois ce qui est problèmes techniques et éthiques et scientifiques, sur le problème de définition des nanotechnologies. C'est un sujet sur lequel je suis assez bien préparé. (...) J'avoue que je ne croyais pas vraiment à l'organisation de ce type de débat et donc j'y allais surtout en observateur et avec la volonté d'intervenir pour dénoncer la manière dont ça se passait. Du coup j'ai pas vraiment pris le temps de me préparer énormément, j'avais pas lu tous les cahiers d'acteurs, j'ai survolé vite fait. Je me suis pas focalisé pour une intervention à cette occasion. (...) Et bien je suis bien placé pour savoir qu'il y a déjà plein de décisions qui ont été prises en termes d'orientations scientifiques et techniques sur Grenoble sans que soient consultés les citoyens. Et donc beaucoup de choses sont survenues sans qu'il y ait de débats préalables. Tout est déjà bouclé, donc pour moi c'est plus une campagne d'acceptabilité, essayer de faire passer la pilule que d'essayer de savoir réellement ce que les gens en pensent.⁶⁹⁰

Nous observons ainsi une volonté lors des préparations des débats publics par les militants chercheurs d'associer à une approche technique des objets propres aux nanotechnologies une approche

689 Extrait d'entretien [E14CNDP].

690 Extrait d'entretien [E05CNDP].

qualifiée de « sociétale », incluant les domaines économiques et politiques du développement des sciences et des techniques. Enfin, les engagements s'inscrivant selon une critique « sociétale » des sciences sont souvent perçus par les militants chercheurs comme détachés de leurs activités professionnelles. Lors de nombreux entretiens passés, les interviewés déclarent également une certaine appréhension vis-à-vis de leurs collègues de laboratoire ou de leurs direction. Ces engagements sont perçus comme pouvant potentiellement nuire à la carrière professionnelle des militants chercheurs. Ainsi, à la question « Attendiez-vous un retour de votre participation à cet événement [la CNDP nano] dans le cadre de votre carrière professionnelle de chercheur ? », les réponses des acteurs de la recherche engagés à partir des composantes du mouvement social présentent une nette constance : ces acteurs n'attendent pas directement de retours, ni au travers évidemment des dispositifs d'évaluation bibliométriques de leurs apports à l'activité scientifique, ni dans l'amélioration potentielle de leurs capacités de maîtrise technique des concepts et objets propres au domaine des nanotechnologies. En revanche, nous observons bien plutôt à cet endroit une volonté d'élargissement de la connaissance des acteurs, conflits et enjeux spécifiques à ce domaine.

[E05CNDP] : Pas du tout. Pas directement. En termes d'enrichissement personnel et prendre éventuellement des informations auxquelles je n'avais pas accès d'une part et d'autre part, voir le positionnement que peuvent prendre les différents acteurs, pour mieux discerner les conflits d'intérêt et ce genre de choses. C'est quelque chose qui est intéressant d'avoir à l'esprit dans le cadre de mon travail. Donc c'est pas directement en lien avec ce que je fais, et ça n'aurait pas apporté sur un plan technique... Enfin ça n'aurait pas eu d'apport sur mes recherches et sur ma carrière. Mais plus en ce qui concerne l'éthique de ma recherche, approfondir les questions d'éthique et de politique de recherche. Mais pas directement dans le cadre de mon travail et de ma carrière.⁶⁹¹

Les réticences exprimées lors de ces engagements pris par les militants chercheurs au nom d'une intervention de la « société civile » dans les politiques de recherche, servent également, selon une anticipation de la réaction potentielle des collègues et de la hiérarchie dans les institutions de recherche, à prémunir l'individu contre les effets d'une incompréhension de ce type d'engagement dans la « communauté scientifique ». Lors de la citation suivante, la déclaration « les positions que j'exprime sont extrêmement minoritaires ! » marque bien la conception, chez cet interviewé, d'une « communauté scientifique » s'identifiant plutôt au travers d'une prise de posture vulgarisatrice et orthodoxe. En d'autres termes, ici, la conception que les engagements communicationnels relatifs à la publicisation des sciences dans des dispositifs ouverts au dialogue entre acteurs internes et externes relèveraient d'une hétérodoxie vis-à-vis de l'identité et de la culture communautaire, induit une tendance nette chez les militants chercheurs à s'engager, à s'identifier, à partir d'une vie privée

691 Extrait d'entretien [E05CNDP].

intervenant dans le public et dans le politique, définie par les formes d'expérience propres à la vie associative et/ou citoyenne.

[E08CNDP] : [Mes collègues] connaissent assez peu [mes implications associatives]. Mais clairement les positions que j'exprime sont extrêmement minoritaires ! (...) Et puis faut bien imaginer que dans un contexte global de réduction des moyens humains et financiers, c'est pas... (...) C'est pas très bien vu de la part des collègues de cracher dans la soupe d'une certaine manière⁶⁹².

Enfin, pour préciser la complexité des conceptions que se font les militants chercheurs de leurs propres engagements du point de vue de la communauté scientifique, notons pour terminer l'extrait d'entretien suivant. Ici, l'interviewée présente la spécificité d'un engagement communicationnel dans l'espace public sous deux identités distinctes, selon une « double casquette ». En effet, cet interviewé exerce dans le même temps, premièrement la profession de chargé de communication au sein d'un grand laboratoire grenoblois, et deuxièmement est engagée auprès de multiples associations locales visant à développer les dispositifs de « recherche participative ». Or, premièrement, du point de vue de cette interviewée, la distinction identitaire entre les formes d'engagements est clairement marquée, discursivement parlant, prenant même ici une forme de « schizophrénie ». Deuxièmement, elle marque également une réflexion explicite portant sur le terme de « militantisme » : si le militantisme visant à promouvoir les dispositifs de démocratie et de recherche participative apparaît comme « excessivement militant » d'un point de vue plutôt orthodoxe dans une « communauté scientifique », une discussion argumentée avec les chercheurs porteurs d'une telle vision permettrait de faire comprendre que ce militantisme se fonde sur « des concepts solides » et sur « des exemples concrets », permettant de « nuancer » la distinction perçue entre militants chercheurs et chercheurs militants. Or, comme nous le verrons par la suite, pour cette interviewée les pratiques communicationnelles liées à la vulgarisation apparaissent effectivement comme une autre forme de militantisme, mais un militantisme cette fois ancré dans un discours orthodoxe de science et s'inscrivant dans la tradition de la conception positiviste que les acteurs scientifiques se font de leur propre rôle dans les sociétés démocratiques.

[E14CNDP] : J'ai participé [à la CNDP nano] au titre de mes activités militantes et associatives. Donc je n'ai pas mouillé mon laboratoire là-dedans. (...) Ceci dit, mon laboratoire est parfaitement au courant de mes activités, la plupart de mes activités militantes sur les rapports science société. (...) Et il y en a pas mal qui savent que je suis impliquée au sein d'associations, et d'ailleurs ils sont très étonnés ! Il y en a un qui m'a dit « Mais comment tu fais pour gérer ta schizophrénie entre ta position de chargée de com qui fait de la communication au labo et ce pourquoi tu luttas contre finalement ? » Je suis complètement contre aller vendre la science à l'industrie. Ça c'est mes

⁶⁹² Extrait d'entretien [E08CNDP].

convictions personnelles, et pourtant ça fait partie du cœur de mon métier ! (rires) Donc du coup voilà, je le fais à travers mes activités militantes, ça permet d'être honnête avec moi-même. (...) [Mon engagement associatif] est considéré comme excessivement militant, d'une façon superficielle ! (...) Maintenant est-ce qu'il est accepté et compris, je ne suis pas bien sûre. Mais quand j'en discute avec des gens de ce que c'est, ils voient très bien que mon côté militant, il est nuancé en fait. Que ça repose sur des choses bien construites, sur des arguments, des concepts solides, sur des exemples concrets (...). Et c'est pas des idéologies ! C'est du cas concret. Et ça, ça les séduit quand même pas mal ! Mais je ne m'en cache pas du tout !⁶⁹³

Ainsi, du point de vue des militants chercheurs, les engagements communicationnels pris dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies sont réalisés, d'une manière tendancielle nette, sous une identité non pas directement « d'acteur scientifique », mais plutôt sous celle de « citoyen » ou de « représentant » d'un mouvement social. Ces formes d'auto-présentation de soi visent à prémunir l'individu engagé de formes de pressions sociales ou de coercition, qu'elles soient réelles ou simplement supposées. Or, si l'on considère, dans la dimension empathique de l'espace public, les représentations que se font les acteurs de la recherche de leur propre fonction dans les systèmes démocratiques, ces prises de position discursives et formes de mobilisation identitaire montrent une certaine intériorisation, assez généralisée, dans le fait que les acteurs de science considèrent leur propre rôle suivant les normes communicationnelles définies par l'idéologie de la vulgarisation et de l'affirmation positive des sciences sur les sociétés. Deuxièmement, ces résultats dans les formes de mobilisation identitaire montrent une certaine autonomisation des militants chercheurs vis-à-vis des institutions académiques et des laboratoires de recherche, passant cependant et le plus souvent par une intégration dans le mouvement social. Et dans ce sens, les mondes vécus des militants chercheurs semblent également marquer une distinction radicale entre ces deux univers : ce qui relèverait de l'engagement dans le mouvement social ne relèverait a priori pas ou peu des sciences, alors qu'à l'inverse les engagements passés au nom des sciences ne relèveraient pas de quelconques mouvements sociaux. Cette distinction normative et idéologique, portant directement sur la définition de ce qui fait les sciences, entraîne empiriquement, sur les terrains de la publicisation des sciences, des conséquences, quant à elles, bien réelles : l'expression critique des technosciences portée par les militants chercheurs se réalise moins au nom des sciences qu'au nom des mouvements sociaux qui, par conséquent, ne peuvent bénéficier de son autorité dans l'espace public. En d'autres termes, les acteurs scientifiques porteurs d'un discours critique à l'endroit des technosciences tendent à s'exclure d'eux-mêmes des dispositifs de publicisation en refusant de s'accorder et de mobiliser le titre d'acteurs scientifiques.

693 Extrait d'entretien [E14CNDP].

6.3.2) Les objectifs des acteurs de la recherche dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies

Les objectifs annoncés par les acteurs de la recherche diffèrent grandement selon les deux groupes constitués des chercheurs militants et des militants chercheurs. D'un côté, les chercheurs militants s'engagent selon les objectifs de rassurer les publics et de diffuser une information scientifique et technique, non dénués d'une volonté de défendre les intérêts des acteurs sociaux composant les collectifs de recherche. À l'inverse, les résultats collectés pour le groupe formé par les militants chercheurs montre plutôt une volonté d'inclusion d'acteurs issus de la « société civile » permettant de diversifier les composantes de ces collectifs de recherche, et d'amener de nouvelles problématiques et questionnements dans les activités scientifiques.

a) Les objectifs des chercheurs militants engagés dans le dispositif de la CPDP Nano

À l'instar des observations et analyses des entretiens semi-directifs réalisés dans les deux chapitres portant respectivement sur les dispositifs de vulgarisation Visions Croisées et d'animation culturelle scientifique Fête de la Science, les pratiques et engagements des chercheurs militants engagés dans le dispositif « dialogique » de la CPDP Nanotechnologies s'inscrivent nettement selon des objectifs liés à la transmission des connaissances, savoirs ou esprit critique, auprès d'un public préconçu selon son éloignement aux instances de production et/ou de construction du savoir et de l'expérience scientifique. Or, c'est également à partir de ces objectifs énoncés par les chercheurs militants que nous pouvons observer, au sein de la CPDP Nanotechnologies, premièrement une tendance à la redéfinition de ce dispositif en dispositif de vulgarisation, doublée, deuxièmement, d'une incompréhension et d'un mésusage par ces acteurs du dispositif, supposé relever d'une pratique dialogique ouverte aux acteurs externes non professionnels des sciences.

Ainsi, lors des questions non assistées portant sur les objectifs à partir desquels communiquent les chercheurs militants, nous observons nettement une volonté d'affirmation ou de réaffirmation des effets positifs de « la science », notamment au travers de ses retombées techniques, économiques, ou simplement culturelles et cognitives.

[E04CNDP] : L'objectif que je visais, c'était justement d'expliquer ce que j'essaye de faire ! C'est d'expliquer au bon peuple que tout n'est pas blanc, tout n'est pas noir, et que toute technologie nouvelle est une technologie qui prend des risques ! (...) Tout doit être maîtrisé, mais les nanotechnologies, c'est un domaine d'avenir ça ! C'est

comme ça on n'y peut rien ! Il y a les Chinois et ce ne sera peut-être pas les Français ! Mais de toute façon ce sera ! Donc c'est un peu ça que je voulais faire passer, pour dire : « Ne voyez pas les nanotechnologies comme un danger permanent, comme quelque chose de diabolique, c'est faux ! » (...) Il faut savoir raison garder et bien réfléchir et ne pas succomber à tout ce qu'on peut lire, à tout ce qu'on peut voir ! Mon but était là : oui il y a des risques ! (...) Mais il y a toujours une part plus sympathique dans les technologies que l'on invente !⁶⁹⁴

Pour [E18CNDP], nous retrouvons la volonté de mettre publiquement en valeur les résultats des travaux de recherche, cette fois explicitement accompagnée d'une volonté de « diffusion ». Lors de cet extrait d'entretien, il est cependant moins question de discuter publiquement avec les acteurs externes des recherches et de leurs implications sociales, que de réaffirmer le rôle positif de « la science » en fournissant une description scientifique « de manière très détaillée » quant aux résultats des travaux de recherche engagés.

[E18CNDP] : Pour moi, diffuser ce qui se fait dans les laboratoires clermontois sur les nano matériaux, et montrer les avantages de l'utilisation de nano matériaux pour des applications données. Des applications que l'on étudie, nous, pour le stockage de l'énergie, pour la réduction des frottements mécaniques par exemple. Mais finalement, on n'a pas eu l'occasion de présenter ça de manière très détaillée : on a survolé nos activités, et c'était un tout petit peu décevant de ce point de vue-là.⁶⁹⁵

Pour [E07CNDP], les objectifs liés à son engagement dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies est avant tout de « répondre aux questions » selon le protocole prédéfini par les médiateurs du dispositif. Et selon ces déclarations, semble-t-il, l'interviewé s'en tient ici aux consignes d'intervention données par les médiateurs de la CPDP Nanotechnologies. Notons que pour cet acteur, le fait de se placer dans le rôle de sujet connaissant ne semble pas se poser comme une prise de position en soi, comme si, in fine, le rapport pédagogique instauré et déployé par le dispositif envers les publics était en lui-même une relation « neutre », un « rapport spontané ».

[E07CNDP] : Moi, personnellement je n'avais pas d'objectif. J'avais une mission qui était de répondre, en tant que chercheur spécialisé dans un domaine, à des questions. J'avais pas de message particulier à faire passer ! J'étais là pour répondre aux questions, voilà ! Donc au début on s'est présenté pour que les gens sachent qui on était et quels sont nos domaines de spécialité et quels sont ceux qui ne le sont pas. Et puis à partir de là, c'est plutôt les gens dans la salle qui avaient des questions ! (...) Il n'y a pas eu de préparation particulière, ni d'objectifs, ni d'items à spécifier ou de message à faire passer. C'était très spontané !⁶⁹⁶

694 Extrait d'entretien [E04CNDP].

695 Extrait d'entretien [E18CNDP].

696 Extrait d'entretien [E07CNDP].

Enfin, pour terminer l'étude des déclaratifs spontanés, pour [E26CNDP], chercheur au CEA LETI, l'engagement pris au travers de sa participation au dispositif de la CPDP Nano sur Grenoble répond à la conception d'une obligation d'ordre déontologique : les travaux scientifiques étant financés par des fonds de recherche publics, il apparaît, selon cet interviewé, de son devoir socioprofessionnel de répondre au public (« Je considère que c'est une mission en tant que chercheur financé par un organisme public de participer et de faire part de mon expertise quand on la sollicite ! »⁶⁹⁷). Notons que cet engagement public peut être comparé aux engagements décrits par les acteurs de la recherche lors des chapitres relatifs aux dispositifs Visions Croisées et Fête de la Science : les praticiens de la vulgarisation ou de l'animation culturelle scientifique déclaraient aussi en de nombreuses occurrences agir selon la conception d'un impératif d'ordre déontologique envers les publics.

L'étude des déclaratifs produits à l'occasion des questions assistées portant sur les objectifs des chercheurs militants engagés dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies permet quelque peu de préciser et de compléter la forme que revêtent ces engagements. Ainsi, selon ces chercheurs, la conception qu'ils portent sur leur propre engagement ne vise pas directement une « valorisation des travaux de recherche », bien que l'interprétation faite par ces chercheurs de cette expression employée dans notre grille d'entretien diffère quelque peu selon les individus. Ainsi, par « valorisation », les acteurs interviewés entendent le plus fréquemment un « transfert des savoirs » produits scientifiquement vers le domaine applicatif et technique, le plus souvent dans le secteur industriel. Ainsi, allant dans ce sens, pour [E26CNDP] du CEA LETI :

[E26CNDP] : Ah non ! Je dirais pas ça de... Non c'est de la dissémination, de la communication, mais pas de... Pour moi valorisation, ça a un sens très particulier, c'est transférer à l'industrie, que ça reste pas juste des publications mais que ça soit transféré et exploité par d'autres personnes ! Donc, pour moi, j'appelle pas ça de la valorisation !⁶⁹⁸

Cependant, si le sens du terme « valorisation » peut receler diverses interprétations, nous observons néanmoins une volonté chez les chercheurs militants de réaffirmer positivement le rôle et la fonction sociale des sciences sur la société, notamment dans la mise en avant des apports bénéfiques de la recherche dans le domaine économique. Et dans ce sens, l'interviewé ici tend à se faire le porte parole de l'État français, en défendant notamment la nécessité qu'éprouverait la France à rester compétitive dans le domaine scientifique et technique. Ainsi, pour [E04CNDP] et à la question portant sur une éventuelle volonté de « valorisation des travaux de recherche » :

697 Extrait d'entretien [E26CNDP].

698 Extrait d'entretien [E26CNDP].

[E04CNDP] : Non ! Parce que l'on savait très bien que ce débat était très chaud ! On le savait parce qu'il y a maintenant, sur notre territoire comme partout ailleurs, des lobbies, des groupes de pression qui ont des opinions ! C'est très bien, c'est ça la liberté et la démocratie ! C'était certainement pas la mise en valeur de la recherche, mais dire aux gens ce que j'ai dit. On n'est pas là pour tuer l'humanité, on est là parce qu'un État comme la France doit faire des nanotechnologies. Sinon, si c'est pas nous, ce sont les Américains ou les Chinois qui auront les brevets de toute façon ! Et les brevets, ça coûte de l'argent et ça n'apporte pas de bouffe aux jeunes générations ! Donc c'était ça le but ! Mais pour valoriser la recherche, on n'a pas besoin de ça !⁶⁹⁹

L'expression « valorisation de la recherche » est également interprétée, dans un unique cas d'entretien mené auprès des chercheurs militants, plutôt dans le sens d'un effort d'explication des nanotechnologies et nanosciences auprès des publics présents à la CPDP Nanotechnologies. Ainsi, à la question portant sur une éventuelle volonté de « valorisation des travaux de recherche » :

[E18CNDP] : Voila, exactement. Un travail d'explication aussi sur les nanomatériaux, puisque souvent les gens ont des a priori très marqués sur ces nanomatériaux sans les connaître, sans connaître les différentes familles possibles. Donc, un objectif d'explication également.⁷⁰⁰

Cependant, les déclaratifs produits auprès des chercheurs militants engagés dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies convergent nettement lorsque nous abordons, lors d'une question assistée, les questions spécifiques à une volonté de « diffusion des savoirs » ou de « diffusion des connaissances ». Ainsi, à la question « Parmi vos objectifs, peut-on parler de diffusion des savoirs ? », [E10CNDP] déclare :

[E10CNDP] : Oui, quand même ! De savoir par exemple que les molécules que l'on synthétise, on peut les voir à l'échelle d'une seule molécule ! On peut les manipuler à l'échelle d'une seule molécule ! Comprendre mécaniquement ce qu'il se passe dans la molécule quand on la manipule ! Tout ça, il y a même trente ans, les gens ne pouvaient pas imaginer qu'on pourrait faire ça un jour ! Il y a même des gens qui disaient que ce ne serait pas possible ! Or à l'issue de trente ans on y est arrivé !⁷⁰¹

Nous observons des déclarations similaires propres à la « diffusion des savoirs », lors de l'entretien passé avec [E04CNDP]. Toutefois, nous observons premièrement dans cet extrait d'entretien une réduction des problématiques communicationnelles posées par le dispositif de la CPDP Nanotechnologies à la seule lumière d'une transmission de l'information scientifique. Deuxièmement,

699 Extrait d'entretien [E04CNDP].
700 Extrait d'entretien [E18CNDP].
701 Extrait d'entretien [E10CNDP].

l'interviewé oppose ici explicitement les représentations liées à l'acteur scientifique comme individu connaissant, et à un ou des public(s) supposé(s) en posture de réception et défini(s) par une propension à la « croyance » ou au « militantisme ». Encore une fois, selon ces déclarations, les objectifs seraient moins de discuter publiquement des sciences que d'imposer une relation de transmission des savoirs scientifiques selon une vue légitimiste des savoirs scientifiques sur les savoirs sociaux.

[E04CNDP] : Donc « diffuser les savoirs », c'est évident ! C'est évident, mais là aussi je vais être un peu amer, car vous ne pouvez pas diffuser les savoirs aux gens qui ne veulent pas entendre. Et mon sentiment, moi qui suis un homme de compromis et de négociation par rapport aux différentes fonctions que j'ai pu occuper, je me rends compte qu'à partir d'un moment, on ne peut rien faire parce qu'il y a des gens qui ne veulent pas écouter et qui n'ont qu'une idée en tête ! (...) Quand ils sont contre quelque chose, et bien c'est très très dur de faire comprendre ! C'est un peu la même avec les faits religieux, quelqu'un qui croit à une religion, vous ne pourrez jamais le convaincre, c'est très très dur ! (...) Parce qu'il y a une prise de position définitive, et que si on la remettait en cause, et bien ça remettrait énormément de choses en cause dans la tête des gens ! Donc ils viennent en militant ! Et je ne pense pas que mon intervention ait pu jouer le moindre rôle dans la pensée des gens qui étaient là ! (...) Donc pour faire passer de l'information, il faut que les gens viennent avec des oreilles ouvertes ! Si ils viennent avec le couteau dans la poche, vous ne faites pas passer l'information. Et à mon avis, le grand échec de cette opération est là ! Ceux qui se sont déplacés sont des gens qui étaient fondamentalement contre !⁷⁰²

Enfin, nous n'observons pas de volonté, lors de ces engagements, de faire participer ou d'inclure des acteurs externes aux activités scientifiques ou académiques dans la construction des travaux de recherche. À l'inverse, à la question portant sur son éventuelle volonté de « faire participer des acteurs externes activement aux travaux scientifiques », l'interviewé ne semble pas comprendre le sens initial de la question, pour plutôt revenir sur la justification des nécessités de communication comprise, encore une fois, comme une transmission des savoirs scientifiques. De plus, lors de cet extrait, l'acteur de la recherche semble situer les phénomènes de réception exclusivement dans le domaine de « l'irrationnel » : « la science fait peur car le public ne la comprend pas ».

[E10CNDP] : Moi je pense que c'est super important de faire comprendre aux associations, aux écologistes, c'était beaucoup d'écologistes qui étaient représentés dans ces associations, du bien-fondé de ce que l'on fait et du bien-fondé de ce qu'on peut en attendre. C'est fondamental, parce que si on ne communique pas, il n'y a aucun progrès possible ! On ne peut pas être mieux compris si on ne communique pas. Donc si on veut progresser de ce côté-là, il faut nécessairement faire des efforts de communication. (...) Il y a un gros problème, c'est que la science maintenant est à un niveau tellement élevé que même des gens qui ont au départ une formation scientifique, par exemple un bac scientifique, ont énormément de mal à comprendre où est-ce que l'on va, qu'est-ce qu'on veut faire, etc. (...) La science fait peur car les gens se rendent compte qu'ils comprennent de moins en moins de choses ! (...) C'est normal,

702 Extrait d'entretien [E04CNDP].

on a peur de ce que l'on ne connaît pas !⁷⁰³

Nous pouvons aisément comparer les objectifs déclarés par les chercheurs militants engagés dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies à ceux déclarés par les praticiens de la vulgarisation ou de l'animation culturelle scientifique. Dans le cadre des quelques entretiens passés et ici commentés, il n'est jamais question pour les acteurs de la recherche en posture d'expertise d'écouter, de comprendre ni même de discuter des sciences et de leurs relations avec le social. La présupposition d'un public inapte à comprendre « la science », conçue souvent comme un ensemble homogène, se heurte à une pratique dialogique égalitairement répartie lors du débat. En d'autres termes, les croyances et idéologies de la communication manifestées par les chercheurs militants à l'encontre des publics présents dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies interfèrent avec les conventions communicationnelles relatives au modèle dialogique, fondées sur la conception d'une symétrie nécessaire dans le rapport des acteurs sociaux externes et internes.

b) Les objectifs des militants chercheurs engagés dans le dispositif de la CPDP Nano

Les déclaratifs collectés auprès des militants chercheurs diffèrent grandement des résultats précédents, de manière encore une fois diamétralement opposée. Lorsque nous abordons en entretien la question spontanée des objectifs et intentionnalités des acteurs de la recherche engagés dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies, ceux-ci déclarent s'opposer à la seule conduite d'une mission d'information auprès des publics. Pour [E14CNDP], membre du conseil d'administration de la Fondation Sciences Citoyennes, le processus de prise de décision portant sur l'éventuelle participation de ce mouvement social fut compliqué et fastidieux, entraînant la démission de l'un des membres du conseil d'administration de la fondation. Cependant, à la suite de ce processus, celle-ci décide de participer aux débats publics de la CPDP afin, principalement, de placer en discussion les conditions mêmes du débat et, par conséquent, de faire valoir les revendications structurelles spécifiques à ce mouvement social dans la définition d'un protocole dialogique fondé sur le modèle du « jury citoyen ».

[E14CNDP] : [Les objectifs] c'est justement l'objet de pas mal de débat ! Certains disaient « Non, il ne faut pas participer parce que on ne soutient pas la démarche de débat public ! » Et d'autres défendaient le fait de participer, car justement on va pouvoir faire passer des messages beaucoup plus clairs à l'intérieur de ce process, sur ce process. Les objectifs étaient très ambigus en fait, c'est pour ça qu'il y a eu beaucoup de clash à l'intérieur de la fondation et

703 Extrait d'entretien [E10CNDP].

c'est pour ça qu'il y a eu cette démission. Et que si dès le départ très clairement les objectifs avaient été clairement fixés en disant « ok on participe pour dire telle chose », nous ça nous aurait fait gagner du temps.⁷⁰⁴

Lors des questions assistées visant à préciser les objectifs des acteurs interviewés en proposant plusieurs items, les acteurs de la recherche engagés dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies au travers des mouvements sociaux diffèrent encore une fois grandement par rapport aux objectifs des chercheurs militants. Ainsi, à la question portant sur une éventuelle volonté de « valoriser les travaux de recherche » sur les nanotechnologies, les militants déclarent au contraire vouloir se dégager ou circonvenir les formes traditionnelles de la publicisation des sciences. Finalement, pour [E14CNDP], l'objectif pour la fondation réside plutôt dans une mise en visibilité de ses revendications, plus que dans une discussion ou dans une transmission des savoirs.

[E14CNDP] : Non ! Clairement ! Ce n'est pas l'objectif visé [la transmission des connaissances scientifiques], au contraire, on serait plutôt... Par contre on peut dire que c'est un moyen de mettre en valeur les actions de la fondation, ses objectifs, ses valeurs ! C'est un peu utilitariste quand même !⁷⁰⁵

Et, pour cette personne, l'objectif envisagé comporte au contraire une volonté d'inclure de nouveaux acteurs dans les questions portant sur les politiques scientifiques. Ainsi répond-elle à la question « Parmi vos objectifs, visez-vous une prise de participation active d'acteurs externes aux travaux de recherche ? » :

[E14CNDP] : À travers le débat nano ? Oui, c'est ce qu'on prônait dans notre discours, et clairement ! C'est-à-dire la Fondation Sciences Citoyennes est une association de citoyens, qu'ils soient scientifiques ou pas scientifiques, peu importe, et de citoyens qui mettent leur nez dans les affaires de la science. Donc clairement c'était une démarche pour affirmer que les réflexions sur les nanos n'appartiennent pas qu'aux politiques et aux scientifiques. Ça nous appartient aussi.⁷⁰⁶

C'est en interviewant [E08CNDP], également engagé dans le mouvement social Fondation pour les Sciences Citoyennes, que nous pouvons préciser les postulats spécifiques de ces engagements dans leur dimension sociale, économique et politique. Et, selon les déclarations de [E08CNDP], l'ambition de tels engagements vise effectivement à une diversification des acteurs présidant aux choix et décisions portant sur les politiques scientifiques, et leur extension à une « société civile », qui serait peu ou mal représentée dans le contexte institutionnel actuel. Or, ces positions spécifiques impliquent, selon une

704 Extrait d'entretien [E14CNDP].

705 Extrait d'entretien [E14CNDP].

706 Extrait d'entretien [E14CNDP].

approche pragmatique des relations sciences sociétés, la prise en considération des multiples liens de dépendance reliant les acteurs de la recherche et les procédures de construction du savoir aux logiques sociales externes dans les domaines politiques et économiques. Ainsi, cette approche des relations sciences sociétés se dissocie radicalement des approches épistémologiques plus conventionnelles, en considérant les sciences et leurs acteurs comme radicalement « neutres » ou même « indépendants », ces vues faisant alors office de prescriptions normatives tendant à immuniser un environnement institutionnel des sciences de sa propre critique.

[E08CNDP] : En fait la question (...) c'est qu'il y a déjà beaucoup d'acteurs extérieurs au monde de la recherche qui participent fortement à la définition de nos priorités de recherche, de nos cadres de recherche. Et c'est plutôt aujourd'hui des acteurs forts du monde économique ! Il me semble que produire de la science, c'est produire du savoir, c'est un enjeu de pouvoir important... Et en démocratie ça me semble pas complètement loufoque de suggérer que ce pouvoir devrait être un peu mieux réparti. Et ça me semble donc important de pouvoir associer d'autres acteurs que les gros acteurs économiques à la définition de nos priorités de recherche.⁷⁰⁷

Cependant, la tendance ici nette chez ces deux acteurs de la Fondation Sciences Citoyennes ne recouvre pas l'ensemble des objectifs propres aux engagements des militants chercheurs dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies. Ainsi, par exemple, nous observons chez un autre militant chercheur de la FSC plutôt une volonté déclarée liée à un processus d'information des citoyens. Ainsi, pour [E33CNDP], tout en critiquant le caractère consultatif des débats publics de la CPDP, considère que l'objectif principal est bien d'informer les citoyens :

[E33CNDP] : Après c'est tout le problème : qu'est-ce-qu'on a fait comme effort pour les informer le plus objectivement possible sur les tenants et les aboutissants ? On a pas fait beaucoup d'efforts, faut bien le reconnaître. Il y a eu une carence de la Commission Nationale. Donc le débat, il n'y en a pas eu. Donc démocratie participative dans les débats de la CNDP, c'est pas vraiment le must ! Il ne faut pas confier à la CNDP ce genre d'organisation. En tout cas pas sur ce débat-là ! C'est pas comme ça qu'il fallait le faire. Ça ne veut pas dire que la CNDP en général fait mal son travail, j'ai assisté à des débats CNDP qui n'ont rien à voir avec des problèmes scientifiques, sur des problèmes de déplacements, sur des problèmes d'autoroutes, et en moyenne ça ne se passe pas si mal. Mais force est de constater, et c'est assez curieux, que sur le débat des nanotech, les gens ne savent pas à quoi ça correspond les nanotech et les nanosciences ! Alors ça a cristallisé des réactions assez vives.⁷⁰⁸

Ainsi, la volonté d'un dépassement de l'information scientifique afin de laisser débattre les acteurs externes des activités scientifique, voire de les inclure de manière participative aux travaux de

707 Extrait d'entretien [E08CNDP].

708 Extrait d'entretien [E33CNDP].

recherche et à leur problématisation, n'apparaît pas unanimement chez les militants chercheurs au travers des discours collectés. Lors de l'extrait d'entretien précédent, l'interviewé semble laisser transparaître une certaine confusion entre les notions « d'information » et de « débat » : le débat aurait d'une certaine manière été confisqué par manque d'information sur les nanotechnologies. À l'instar des praticiens des dispositifs Visions Croisées et Fête de la Science, les militants chercheurs considèrent dans leur très grande majorité, comme nous le verrons par la suite, que l'accès à l'information constitue un préalable à la tenue d'un dispositif dialogique. Cependant, tandis que les chercheurs militants tendent à redéfinir le dispositif de la CPDP Nanotechnologies en pratique de vulgarisation, les chercheurs militants plaident le plus souvent pour le développement et l'extension de tels dispositifs et de leurs pratiques.

6.3.3) Les valeurs de la communication pour les acteurs de la recherche

Les divergences entre les deux groupes d'acteurs de la recherche engagés dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies semblent moins marquées lors de l'étude des conceptions que ceux-ci se font des notions d'information et de communication. Nous observons à ce niveau toujours une hiérarchisation des formes de la publicisation scientifique, organisée selon les configurations déjà observées lors de l'étude des dispositifs Visions Croisées et Fête de la Science. Cependant, les conceptions apparaissent divergentes au sein même des groupes étudiés, laissant plutôt apparaître une faible influence de la conceptualisation de ces notions et de la manière de les relier entre elles sur les engagements passés par les acteurs de la recherche. Sous cet angle, les engagements des acteurs de la recherche semblent plutôt se former à partir d'expériences et de savoirs pratiques, que de quelconques engagements par la théorie dans le champ communicationnel.

a) Les valeurs de la communication pour les chercheurs militants

À l'instar des acteurs de la recherche praticiens des dispositifs Visions Croisées et Fête de la Science, les chercheurs militants interviewés engagés dans le dispositif CPDP Nanotechnologies semblent opérer une hiérarchisation spécifique des différentes formes de communication scientifique, commençant par une énonciation des formes de la communication de pair à pair pour aboutir à celles de la communication vers le public à des fins de diffusion de l'information scientifique, soit un ordonnancement des types de communication énoncés de l'interne vers l'externe.

[E18CNDP] : (...) les actions de communication vers la communauté scientifique, ça va être la participation à des conférences, nationales et internationales, sous forme soit de communication orale, soit de poster. Ça, c'est la première partie. Ensuite une communication écrite, par la rédaction et la publication d'articles scientifiques, dans des journaux internationaux, à comité de lecture. Ensuite, les actions de communication en direction d'un plus large public : ça va être la participation par exemple à des émissions de vulgarisation dans des radios locales par exemple, ça va être la participation à des débats publics, comme dernièrement le débat sur les nano matériaux. Ça va être la participation aussi à des actions ponctuelles de Fêtes de la science, de visites de laboratoires, d'accueil d'écoliers dans nos laboratoires. Voilà les actions de communication vers l'extérieur.⁷⁰⁹

Cette hiérarchisation est également opérée selon l'ampleur de la couverture des publics visés. Or,

709 Extrait d'entretien [E18CNDP].

cette ampleur est elle-même bien souvent conçue en correspondance directe avec la proximité supposée à l'activité scientifique institutionnalisée des publics visés. Ainsi, nous observons dans la grande majorité des entretiens effectués auprès des chercheurs militants la conception d'une société organisée selon les niveaux d'étude de ses individus. Nous observons ci-dessous une même tendance à la répartition et à la hiérarchisation des différents types de dispositifs et de communication, quoique opérée cette fois sur un ton plus ironique, critiquant les processus de l'évaluation des performances des acteurs de la recherche :

[E04CNDP] : Alors un chercheur, une de ses fonctions, c'est journaliste quand même ! Puisqu'on passe notre temps à publier dans des journaux ! Une production normale, je dirais, c'est deux articles par an sur environ 30 ou 40 ans (...). Ça, c'est le fond de commerce obligatoire ! La deuxième chose, avec des systèmes issus des anglo-saxons, c'est des estimations de la valeur des gens, et ce qu'on appelle en particulier le « facteur H ». C'est un facteur qui permet en particulier d'avoir une vue, plus ou moins fautive, de la valeur d'un chercheur. (...) Et ensuite il y a la vulgarisation dans les grandes revues scientifiques telles que « la Recherche », « Nature » ou « Science ». (...) Donc ça c'est de très très bonnes opérations de communication. Mais faut avoir de bonnes choses à dire car c'est très dur d'y publier. (...) Et la dernière couche, c'est la publication dans les revues de Monsieur Tout-le-monde, et là on en fait pas beaucoup, car là c'est pas très intéressant et il y a toujours un risque de dévoiement de l'information. Donc on se méfie toujours beaucoup de la vulgarisation des faits scientifiques !⁷¹⁰

Nous mesurons aisément ici la convergence des déclarations des chercheurs militants avec celles des praticiens des dispositifs de la vulgarisation et de l'animation culturelle scientifique précédemment étudiés. Cependant, nombre des acteurs de la recherche officiellement sélectionnés par les membres de la CPDP ajoutent à l'échelonnement de ces formes de dispositifs de communication, une seconde échelle, plutôt perçue en dehors de la première, concernant les formes de communication avec les institutions de financement de la recherche. Ainsi, toujours pour [E04CNDP], et à la suite de l'extrait d'entretien cité directement ci-dessus :

[E04CNDP] : Alors à côté de ça, il y a d'autres communications ! Il y a une communication politique ! Mais ça c'est à un certain niveau, c'est-à-dire plutôt amont, quand on a un positionnement reconnu, c'est la communication auprès des collectivités. Ça c'est important ! Il y a des niveaux professionnels avec les conférences et ces choses-là, avec des gens comme vous, ça c'est des choses de base. Mais vous avez aussi des communications de plus en plus importantes au niveau régional, au niveau des collectivités locales. Parce que les collectivités locales sont des institutions de plus en plus puissantes, puisqu'il y a eu une délégation sur les collectivités locales par l'État depuis un certain nombre d'années. C'est la régionalisation ! Et ces interlocuteurs sont de plus en plus présents car ils sont de plus en plus finançant. Et donc là aussi il y a de la communication à faire, et c'est une obligation !⁷¹¹

710 Extrait d'entretien [E04CNDP].

711 Extrait d'entretien [E04CNDP].

Et d'une manière générale, le mode de sélection officiel des experts présentés sur scène lors des débats publics de la CPDP semble favoriser quantitativement la représentation d'acteurs de la recherche renommés, expérimentés et engagés auprès des pouvoirs publics, des institutions de financement de la recherche et des partenaires industriels, dans la recherche de crédits alloués au fonctionnement des laboratoires. Par conséquent, quelques acteurs interviewés, pratiquant moins des activités professionnelles de recherche scientifique que de recherche de financement des travaux auprès des bailleurs, ne montrent pas, ou moins visiblement pour le moins, au cours des entretiens réalisés une telle hiérarchisation des formes de la communication scientifique. Ainsi, et allant dans ce sens, [E26CNDP], responsable de certains des programmes de recherche en nanomédecine au CEA LETI déclare à la suite de la question « Quelles actions de communication entreprenez-vous en tant que chercheur ou responsable d'un service de recherche ? » :

[E26CNDP] : Je précise que moi-même je ne suis pas dans un laboratoire de recherche et que je ne suis pas à même de la recherche. J'ai un travail, dans l'industrie, on appellerait ça « responsable développement ». Donc je ne suis pas au laboratoire, par contre dans la mesure où on initie un certain nombre de projets qui associent plusieurs partenaires, on a très souvent une tâche de communication, par exemple communiqués de presse, communication à travers des sites web, communication de nos résultats dans des revues scientifiques ou dans des revues de vulgarisation. Pour donner juste un exemple, on vient de publier juste cette semaine un communiqué de presse sur un de nos projets qui associe des partenaires européens, donc ça fait partie de mon activité de communication.⁷¹²

Pour les chercheurs militants, en les amenant sur le terrain des valeurs culturelles de la communication, une « bonne communication » auprès des non-professionnels de l'activité scientifique est définie, selon les conventions définies lors des chapitres réservés à l'étude des dispositifs Visions Croisées et Fête de la Science, par une communication linéaire réduite à un processus de transmission et de diffusion de l'information. Et nous observons à cet endroit certains des présupposés spécifiques à l'idéologie de la vulgarisation, bien sûr dans l'idée de l'existence d'un « fossé des connaissances » fonctionnel entre acteurs scientifiques et « profanes », généralisation qui participe à transformer l'ensemble des rapports sociaux en seuls rapports pédagogiques. Mais nous observons également à cet endroit des discours fondés sur une distinction légitimiste échelonnant au sein des médias les différentes formes de cultures, entre culture scientifique et « culture populaire », tout en regrettant les choix d'audience réalisés par les publics des médias audiovisuels, ici évalués par l'interviewé à partir des chiffres d'audiences :

712 Extrait d'entretien [E26CNDP].

[E04CNDP] : Je pense que... Les médias classiques, la télé quand c'est bien fait, c'est un bon moyen de communication ! La télé, si il y a pas que Koh Lanta, il y a pas que ces âneries, il y a des chaînes thématiques qui sont efficaces ! Il y a des émissions sur les chaînes publiques, je pense en particulier à « C'est pas sorcier » qui est une émission que je suis de temps en temps et qui est très bien faite ! (...) C'est un choix du public et le public fait le choix qu'il veut. Malheureusement je pense que ce choix n'est généralement pas le bon ! Internet et la télé sont des médias qui permettent de communiquer vraiment avec le public. Encore faut il que le public en ait envie ! Et le problème je pense, il est plutôt là !⁷¹³

Nous observons également à cette question, de manière plus étendue chez les chercheurs militants interviewés, un discours répandu fondé par l'idée d'un « fossé des connaissances », d'une nécessité de simplification langagière. Une « bonne communication » avec le public des non-professionnels des sciences se résumerait ainsi aux bonnes pratiques relatives à la traduction d'un langage scientifique en langage commun. Lors de l'exemple ci-dessous, les objectifs liés à l'écoute du récepteur par l'émetteur semblent ne servir qu'à la validation du fait que le premier a compris les données scientifiques fournies par le second.

[E10CNDP] : Et bien surtout il faut parler sans jargon scientifique et vraiment essayer de comprendre qu'est-ce qui coince, qu'est-ce qu'ils ne comprennent pas eux, pour ne pas parler à sens unique, je dirais. J'ai vu tellement de collègues qui n'arrivent pas à faire ça, qui s'expriment avec du jargon incompréhensible pour le citoyen qui n'a pas fait d'études scientifiques ! Et en fait on a l'impression que le collègue, il n'écoute pas la personne en face de lui ! Il raconte ce qu'il fait, mais sans se rendre compte qu'il n'est pas compris. Voilà, c'est surtout un effort sur le langage pour ne pas utiliser le jargon qu'on utilise tous les jours au labo.⁷¹⁴

La distinction réalisée entre les notions d'information et de communication par les chercheurs militants est, encore une fois, très comparable aux résultats produits avec les praticiens des dispositifs de publicisation des sciences précédemment étudiés. Nous observons ainsi une distinction répartie selon, premièrement, une correspondance « information / objectivité » opposée à une seconde correspondance « communication / subjectivité ». Lors de l'extrait d'entretien cité ci-dessous, cette seconde correspondance, « communication / subjectivité », est également mise en lien avec les phénomènes liés aux techniques de communication à objectif mercantile :

[E04CNDP] : Pour moi l'information, c'est de l'information, ce qui veut dire que vous devez transmettre de la manière la plus impartiale possible des données de façon à informer qui que ce soit ! La communication, vous avez au plus une notion qui est de... Une sorte de rentabilité ! Quand vous communiquez, c'est pour une raison ! Et malheureusement la communication elle est souvent légèrement biaisée ! Alors que l'information ne devrait pas

713 Extrait d'entretien [E04CNDP].

714 Extrait d'entretien [E10CNDP].

l'être ! (...) Donc pour moi, l'information et la communication sont des choses légèrement différentes, il y en a une qui est beaucoup plus axée vers une rentabilité !⁷¹⁵

Lors de l'extrait d'entretien cité ci-dessous, les résultats produits montrent une répartition des significations attachées aux notions analogues, quoique cette fois mise en correspondance avec les objectifs liés aux différentes catégories de dispositifs de publicisation des sciences. Par conséquent, cette réponse appelle à un niveau de complexité supplémentaire, dans la répartition des notions suivantes : une première correspondance « information / objectivité / dispositif de divulgation des résultats scientifiques » est opposée à une seconde correspondance « communication / subjectivité / dispositifs de recrutement d'étudiants ou de valorisation de la recherche ». Notons que la répartition de ces notions faite par cet acteur interviewé induit la reconnaissance d'une nécessité liée à la communication institutionnelle, même si celle-ci est employée à des fins « d'attraction » et « d'intéressement », dès lors qu'il est question de la reproduction de la science sur le plan institutionnel.

[E18CNDP] : « Information », ça serait plus la divulgation de nos résultats. La « communication », ça serait pour moi dans le sens d'attirer des personnes vers nos activités, attirer des jeunes vers nos formations en sciences, en chimie en particulier. « L'information », ce serait l'information brute, sur nos recherches. La « communication », ça serait quelque chose où on ressortirait nos résultats principaux, les plus intéressants, les plus attractifs. Pour intéresser les gens. Ça serait la différence que je ferais.⁷¹⁶

Nous observons également une répartition des notions proposées réalisée sous une forme inédite dans le cadre de notre travail de thèse. Elle fait correspondre le couple de notions « information / communication écrite » opposé au couple « communication / communication orale ». La répartition ainsi faite de ces notions est commentée par l'acteur interviewé au travers d'une mise en exemple à partir des pratiques socioprofessionnelles des enseignants chercheurs, c'est-à-dire exerçant à la fois les métiers de l'enseignement et de la recherche. Ainsi, à la « rigueur » de l'information scientifique écrite succédant la conduite des travaux de recherche, s'opposerait une certaine « simplification » de la communication orale employée à des fins d'enseignement, et pouvant mener à des situations d'échanges communicationnels.

[E07CNDP] : En tant qu'enseignant, on est obligé de faire ça ! De toute façon quand on enseigne, enseigner c'est l'art de simplifier. (...) Donc on est obligé de simplifier notre discours, ranger nos objets dans des catégories qui ne sont pas si identiques que cela. Donc c'est ce que j'appelle simplifier ! À partir du moment où on simplifie, c'est favoriser le message, donc c'est de la communication ! Donc j'aurais plutôt tendance à dire que l'information on la

715 Extrait d'entretien [E04CNDP].

716 Extrait d'entretien [E18CNDP].

fait par écrit, et quand on écrit un article scientifique, on se contente d'information, même si dans l'introduction et dans la conclusion on a tendance parfois à nous obliger, si on veut que l'article soit publié, à donner des objectifs, des applications qui feraient quelques fois un peu rêver. (...) Et qui ne sont pas nécessaires à mon sens ! Il y a peut-être un petit peu de communication à travers les perspectives qui sont données à la fin, mais le cœur de l'article est complètement informatif. À l'écrit, un scientifique doit être avant tout rigoureux ! Il doit toujours être rigoureux ! Mais à l'oral, je pense qu'on a toujours la possibilité de se faire corriger ou d'apporter une information supplémentaire à travers les questions, etc.⁷¹⁷

La notion « d'échange » placée en correspondance avec le terme de « communication » apparaît lors de deux entretiens, sur les cinq passés avec les chercheurs militants. Par conséquent, et selon ces déclaratifs, nous observons la distribution suivante de ces notions : « information / univoque » opposé au couple « communication / double sens ». Ainsi, par exemple, pour [E26CNDP] du CEA LETI :

[E26CNDP] : Pour moi l'information, c'est à sens unique, c'est-à-dire qu'on fait pas attention à comment réagit (...) la personne qui reçoit l'information que vous envoyez ! Alors que communication, pour moi c'est dans les deux sens. Donc il peut y avoir un échange !⁷¹⁸

Cependant, malgré la diversité des prises de position dans les distinctions opérées entre les deux notions « d'information » et de « communication », et d'une manière tendancielle nette, les chercheurs militants engagés dans le dispositif de la CPDP Nanotechnologies ne conçoivent pas de différences entre d'une part les pratiques liées à la vulgarisation et d'autre part les pratiques liées au modèle dialogique ouvert à un extérieur communautaire. Dans ce sens, à la question : « Que pensez-vous des chercheurs qui pratiquent la communication dans les événements de démocratie participative ou de démocratie délibérative, comme la CNDP nano », nous collectons en de nombreuses occurrences auprès des chercheurs militants des déclarations indiquant une confusion entre pratiques communicationnelles de vulgarisation et pratiques communicationnelles dialogiques. Allant dans ce sens, [E18CNDP] déclare par exemple :

[E18CNDP] : Pour moi, ça fait partie des actions de vulgarisation, d'explication de nos recherches, des matériaux sur lesquels on travaille. Donc c'est des actions indispensables, c'est pour ça que j'avais donné mon accord pour le débat. C'est à ne pas négliger pour nous d'aller vers un public le plus large possible.⁷¹⁹

Ce paradoxe constaté dans certaines divergences entre discours et praxis, pose bien évidemment la question de la mise en pratique des concepts, et semble, en certains cas, indiquer une certaine

717 Extrait d'entretien [E07CNDP].

718 Extrait d'entretien [E26CNDP].

719 Extrait d'entretien [E18CNDP].

indépendance de l'un à l'autre. En d'autres termes et pour synthétiser, ce n'est pas parce qu'un acteur de la recherche conçoit plutôt la notion de communication comme un « échange » qu'il va, dans une sorte de mouvement causaliste du concept à la pratique, inscrire ses pratiques communicationnelles selon les normes du modèle dialogique lors du dispositif de la CPDP Nanotechnologies. Ainsi, lors de quelques entretiens, les pratiques communicationnelles semblent montrer une certaine indépendance vis-à-vis des manières de concevoir, sur le plan conceptuel, les notions d'information et de communication. Finalement, nous observons lors de ces entretiens, et pour des résultats hétérogènes, un faible niveau de théorisation des notions d'information et de communication (réponses succinctes, aucune références théoriques), et à l'inverse des réponses illustrées par de multiples exemples se référant à une expérience des pratiques socioprofessionnelles des acteurs de la recherche. Parmi le groupe des chercheurs militants, les formations lors des cycles d'études initiaux ou dans le cadre de la formation professionnelle aux notions d'information et de communication restent rares. Et il en va de même pour les recherches potentielles sur ces notions opérées au niveau personnel, par exemple au travers d'ouvrages ou revues spécialisés.

b) Les valeurs de la communication pour les militants chercheurs

La hiérarchisation des formes et dispositifs de communication se pose de manière sensiblement différente chez les militants chercheurs intervenant dans les débats publics de la CPDP Nanotechnologies. Tout d'abord, nous observons une nette hétérogénéité dans les déclaratifs de ces interviewés à la question « Quelles actions de communication entreprenez-vous en tant que chercheur ? » : tantôt certains acteurs de la recherche reprennent l'ordre de présentation des types de pratiques précédemment identifié, tantôt d'autres acteurs militants chercheurs énoncent leurs pratiques dans un ordre inverse. Quoi qu'il en soit, la grande majorité des militants chercheurs, tout en prenant soin le plus souvent et explicitement de se dégager des pratiques liées à la vulgarisation, pour en venir rapidement et explicitement aux engagements communicationnels passés sous une identité citoyenne ou associative. Nous observons ici une distinction explicitement marquée entre d'une part engagements pris sous une identité d'acteur scientifique et d'autre part engagements pris sous une identité citoyenne.

Ainsi, pour [E05CNDP], doctorant en physique, travaillant dans un laboratoire grenoblois et engagé dans l'association ADRéCA / Boutique des sciences, nous assistons à un inversement de la hiérarchie des dispositifs plus généralement énoncée par les chercheurs militants. En effet, cet interviewé

commence par une énonciation de typologies de communication liées à un « grand public », pour secondement en venir aux formes de la communication de pair à pair.

[E05CNDP] : Pour le grand public, pas grand-chose, à part les discussions que je peux avoir avec les gens que je rencontre et des potes qui sont intéressés par ce que je fais ! Et sinon la communication, c'est ce qui se fait au niveau de l'équipe au sens large, de mes différents partenaires, pour communiquer un peu à la fois les résultats que j'ai eu et essayer d'élaborer un peu des perspectives. (...) depuis que je suis en thèse, non, j'ai pas fait d'actions de type vulgarisation ! Après dans ma démarche militante de tous les jours, c'est plutôt de sensibiliser sur les thématiques liées à la recherche, c'est pas forcément sur mon projet à moi. Essayer de sensibiliser un peu les gens autour de moi sur les questions liées à l'éthique et aux politiques de recherche, par mon investissement syndical. C'est plutôt sur ces questions-là que sur mon sujet au niveau technique en tant que tel !⁷²⁰

Nous observons les mêmes tendances dans le cas de l'entretien passé avec [E33CNDP], déclaratif comportant cette fois une critique portant sur la conception que se font les chercheurs des phénomènes de communication réalisés avec des acteurs externes aux activités scientifiques, souvent réduits à un « faire comprendre » :

[E33CNDP] : En tant que chercheur, dans un cadre comme les Fêtes de la Science, oui c'est possible. Moi je n'interviens pas tellement là-dedans. En tant qu'associatif, j'interviens beaucoup plus, mais je n'attends pas forcément des organismes, une structure. Je peux très bien le prendre sur moi, proposer de les entretenir de différents sujets qui me paraissent importants, dont je sais qu'ils ne sont pas forcément au courant, qui sont pourtant dans l'actualité. (...) Les gens ont le droit de savoir ce que la recherche fait. Le chercheur à mon sens, il a un peu trop tendance à considérer qu'il est dans un monde particulier, un monde dans lequel nous sommes quelques élus à savoir ce dont on parle et que la population moyenne n'est pas apte à comprendre ce qu'on fait.⁷²¹

Pour [E08CNDP], engagé au sein de l'association FSC et Boutiques des sciences, nous observons une énonciation opérée selon un échelonnement conventionnel des formes de communication scientifique, mais avec une insistance marquée, lorsque celui-ci aborde ses pratiques de communication avec les « citoyens », sur les différences perçues entre dispositif de « communication des sciences » et ceux de « co-construction des savoirs ». Les pratiques de premier type correspondraient à « aller prêcher la bonne parole » alors que les seconds, dans lesquels s'inscrivent les pratiques de l'interviewé, s'inscriraient plutôt dans la construction d'un « partenariat » et dans une démarche individuelle compréhensive des partenaires.

[E08CNDP] : Alors il y a évidemment toute la communication à destination de mes collègues ! (rire léger) C'est-à-

720 Extrait d'entretien [E05CNDP].

721 Extrait d'entretien [E33CNDP].

dire toutes les choses classiques : les revues à comité de lecture, les conférences, bref tout ce qui est... Enfin tous les outils classiques de communication au sein de ma communauté, on va dire ça comme ça ! Et puis je participe un peu à des actions de communication à destination de citoyens. (...) C'est pas trop des actions de type communication des sciences, mais c'est toujours plus dans une optique de... Allez, usons des gros mots, de co-construction des savoirs. On va essayer de vraiment faire un partenariat, on va pas prêcher la bonne parole, mais essayer d'aller travailler avec des acteurs de terrain pour essayer de comprendre quelles sont réellement les questions qu'ils se posent ! Voilà, sachant que c'est quelque chose que je fais sur mon temps libre, parce que c'est absolument pas valorisé dans mes activités de recherche professionnelles, on va dire.⁷²²

Pour [E14CNDP], chargée de communication au sein d'un laboratoire grenoblois aux importants effectifs, les déclarations faites comportent également d'importantes nuances dans la conception des différentes pratiques de communication. À la question « Quelles actions de communication entreprenez-vous en tant que chargée de communication au [nom du laboratoire] ? », cette interviewée insiste, premièrement, sur les différences entre les actions menées au service du laboratoire, et celles menées à titre individuel et militant. Deuxièmement, pour les actions de communication menées au nom du laboratoire et à titre professionnel, cette interviewée marque également une profonde réticence et de sérieux doutes envers l'utilité et les résultats des actions de vulgarisation.

[E14CNDP] : [Mon] projet de service est découpé en différentes actions qui répondent à différents objectifs de communication que moi j'ai identifié comme étant prioritaires pour le laboratoire. (...) Donc plaquette du labo, outils internes car il y a beaucoup de travail pour l'arrivée de nouveaux arrivants. Le site web qu'on est en train de refaire, les différents supports, le poster qui présente le laboratoire d'une façon globale, en essayant d'ajuster les messages et la façon dont on présente, non pas en termes scientifiques, mais pour que l'essentiel de nos interlocuteurs extérieurs puissent les comprendre et avoir une bonne vision de ce qu'on fait au labo. Ça, c'est la mission classique d'un chargé de com.⁷²³

Cependant, lorsque nous demandons lors de ce même entretien des précisions portant sur les actions de communication cette fois entreprises « avec ou pour le public des non-professionnels de la science », ce militant déclare :

[E14CNDP] : En fait à travers ça, j'ai deux casquettes ! Elles sont pas évidentes mes deux casquettes à travers desquelles je peux jongler. En tant que chargée de communication, on a une cible évidemment qui est le grand public, donc ça fait partie du [travail de] chercheur de diffuser la science vers le grand public, de vulgariser... Donc moi ce que je fais, ça fait pas du tout partie de mes priorités de laboratoire, c'est pas du tout inscrit dans mon projet de service et c'est pas un objectif du labo prioritaire vers le grand public, mais je trouve que c'est beaucoup

722 Extrait d'entretien [E08CNDP].

723 Extrait d'entretien [E14CNDP].

d'énergie, beaucoup d'investissement et très peu de retour sur investissement. (...) Donc la seule chose que l'on fait c'est la Fête de la Science. (...) Vers le grand public, c'est la seule chose qu'on fait, mais c'est tout. Je refuse d'en faire plus parce qu'on nous donne ni les moyens, ni le temps de le faire. Et je suis pas bien sûre qu'avec les moyens qu'on nous donne, on soit bien efficace dans ce domaine-là. (...) Moi, je m'investis pas là-dedans ! J'ai pas le temps et je suis très sceptique sur l'efficacité d'une telle démarche de la part du laboratoire (...). Et en fait, ça nourrit uniquement la bonne conscience des scientifiques qui se lancent dedans, c'est tout ! J'ai un jugement très dur là-dessus, j'en ai longtemps fait et aujourd'hui je peux dire que ça sert à rien ! (rires) Donc ça, c'est ma casquette chargée de com au niveau de la communication très institutionnelle du labo. Mais après j'ai ma deuxième casquette qui fait appel beaucoup plus à... mes convictions personnelles. Où là, non seulement je vais travailler vers un public de non-scientifiques, mais je vais faire en sorte qu'en plus ils travaillent avec nous. Donc je milite, je pense que j'ai pas peur du mot, c'est vraiment du militantisme, je milite pour la recherche participative. Et faire en sorte que, un, le citoyen lambda (...) puisse participer aux choix et aux orientations scientifiques et techniques qui sont faits aujourd'hui. Or aujourd'hui ils ne participent absolument pas ! Qui choisit de financer telle ou telle recherche, c'est quand même des choix qui sont dictés par les politiques. Et les citoyens sont complètement exclus de ces choix là !⁷²⁴

À l'instar des chercheurs militants qui, à la question « Selon vous, quelles sont les conditions d'une bonne communication avec les non-professionnels de la science ? », proposaient des réponses hétérogènes ; les militants chercheurs montrent également une grande diversité de réponses. Les déclarations produites varient également entre d'une part, une « bonne communication » définie comme un processus bilatéral, et d'autre part une « bonne communication » plutôt envisagée comme un processus informationnel dirigé vers les citoyens. Cependant, parmi les discours conduisant à une définition d'une « bonne communication » non linéaire, les explications fournies se montrent particulièrement critiques envers les pratiques liées à la vulgarisation, et souvent sous-tendues par une réflexion portant sur la co-construction, à la fois des savoirs et des dispositifs :

[E05CNDP] : Et bien déjà [une bonne communication] ne doit pas être unilatérale. C'est la première condition. Ne pas présenter les choses comme l'expert qui va expliquer au profane pour justifier... en fait pour défendre son bout de gras. Finalement, ce à quoi on peut assister assez fréquemment en fait ! Les gens sont plus dans l'objectif de convaincre la population de l'intérêt de leur recherches. Et pour moi la communication doit être un débat permanent entre société civile et acteurs de la recherche. (...) Pour moi, je crois beaucoup en l'indépendance de la recherche, de la recherche fondamentale et ce genre de choses, mais dès qu'on parle de recherche appliquée, je pense qu'elle n'a de sens que si les applications sont dirigées par une position citoyenne. C'est pas aux politiques déconnectés des citoyens ni aux industriels de piloter les applications de la recherche, mais à un débat citoyen qui doit être alimenté par l'intervention des scientifiques qui connaissent le domaine. Plus dans ce sens-là. La communication n'a de sens que si elle est en débat. Et pas simplement l'expert qui parle au profane !⁷²⁵

724 Extrait d'entretien [E14CNDP].

725 Extrait d'entretien [E05CNDP].

Pour [E14CNDP], la problématique liée au déploiement d'une « bonne communication » requiert un dépassement des préconçus liés aux rapports établis et reproduits par l'idéologie de la vulgarisation. L'extrait d'entretien suivant s'attache tout particulièrement à critiquer le terme de « profane », tenant lieu de représentation généralisée des récepteurs envisagés. Par conséquent, pour cette interlocutrice, une « bonne communication » passerait par une meilleure compréhension par les acteurs scientifiques des demandes sociales portées par les acteurs externes et non professionnels des sciences. Or, dans le cadre de cet entretien, le problème de communication n'est plus identifié au niveau de la réception, supposée « profane », mais à l'inverse se situerait plutôt au niveau de l'émission et de la production des messages par les acteurs scientifiques eux-mêmes, dans les présuppositions que ces acteurs ont de leurs récepteurs. Et dans ce sens, la présupposition d'une réception « profane » par les acteurs scientifiques empêcherait, ou du moins freinerait, la mise en débat public des sciences et de leurs enjeux. Ainsi, cet extrait d'entretien plaide plutôt pour le développement d'une réflexivité chez les acteurs scientifiques portant sur leurs propres pratiques et normes communicationnelles.

[E14CNDP] : Si on veut pratiquer une bonne communication, en tant que praticien de la communication et avec les non-professionnels de la science, c'est de se mettre à leur place. Quelles sont leurs préoccupations, quels sont leurs centres d'intérêt ? C'est d'abord comprendre ça ! Après, le reste ce n'est que répondre à ces questions-là. Et ça peut être très surprenant d'ailleurs, on peut être surpris par la façon dont ils souhaiteraient aborder la question. Et c'est pas du tout celle avec laquelle on avait démarré le problème. Ça me semble l'essentiel, mais en tant que praticien. Après, c'est un pied d'égalité. Moi je bannis ce mot, « profane », c'est Matthieu Calame de la « Fondation pour le Progrès de l'Homme » qui dit, et d'ailleurs il a raison puisque c'est étymologique, « profane », c'est se prosterner devant le temple !⁷²⁶

Enfin, pour [E16CNDP], acteur engagé dans le mouvement social CENG et présentant la particularité, dans le cadre de ce travail de thèse, d'être chercheur en sciences humaines et sociales spécialisé dans le travail des problématiques liées à la médiation et à la communication culturelle, une « bonne communication » passe également, premièrement, par un dépassement des présupposés entre les différents acteurs sociaux. Deuxièmement une « bonne communication » passe également par une réflexivité sur la notion même de « dispositif », et plus précisément dans la manière que ceux-ci ont de mettre en scène la relation entre les acteurs sociaux, ou à l'inverse dans la manière que ces dispositifs laissent une plus ample liberté à cette relation pour se définir pragmatiquement au gré des argumentations et des prises de positions.

726 Extrait d'entretien [E14CNDP].

[E16CNDP] : (...) Je dirais ce serait de créer les conditions les plus transparentes où les présupposés des uns et des autres puissent être clairement pointés. Je pense que les conditions à construire, d'abord elles sont souvent à co-construire entre ceux qui prennent la parole, entre ceux qui ont quelque chose à dire parce qu'ils ont des connaissances ou des compétences précises, et ceux auxquels ils veulent s'adresser ou qui les interrogent. Je pense que c'est construire des dispositifs co-construits et pas imposés (...) Et que les dispositifs, c'est des problèmes de mise en scène ! Une mise en scène, ça conditionne au théâtre la nature de la relation entre ce qui se passe sur la scène et ce qui se passe dans la salle ! (...) Les bonnes conditions de communication, c'est s'interroger sur la matérialité des relations de la parole avec celui qui l'énonce, celui qui la reçoit et celui qui y répond. (...) La salle, c'est un terme aussi flou et aussi ambigu que le public ! (...) « Est-ce que vous avez des questions ? Mais très vite alors ! » Comme si la salle ne pouvait poser que des questions et n'avait pas de point de vue ! Mais la salle, ça n'existe pas ! Le type qui parle dans la salle a peut-être des choses à dire qui ne sont pas des questions. Donc les conditions, c'est d'analyser et d'être très clairs sur ce que c'est que l'acte de parole. La communication, c'est quand même un acte de parole, au sens large, c'est-à-dire pas limité au langage articulé !⁷²⁷

Or, cet acteur poursuit l'entretien de manière particulièrement critique envers le dispositif de la CPDP Nanotechnologies, en commentant sa propre expérience vécue lors des débats publics :

[E16CNDP] : Voilà pourquoi ce que j'ai vécu de la CNDP me paraît l'âge zéro du débat ! Et pas parce que les gens sont de mauvaise foi, pas parce qu'ils sont manipulés par les pouvoirs ! Parce qu'ils n'ont pas réfléchi un moment à ce qu'étaient les dispositifs de débat ! (...) Et tant qu'on ne se posera pas ces questions-là, qui sont pas des questions de technique, mais qui sont des questions de l'ontologie de la parole, de l'ontologie du débat, on croira être dans des dispositifs de débat et on ne sera que dans des dispositifs univoques où les choses sont jouées d'avance. Parce que la contrainte même de l'organisation, ou les contraintes de l'organisation, des rôles spécifiques non interchangeables font qu'on n'est pas dans des modalités de dialogue ou de délibération.⁷²⁸

Nous observons à l'inverse, pour résultat à la question portant sur une « bonne communication », des déclarations indiquant plutôt une conception qui se fonde sur les modèles de l'instruction des récepteurs envisagés comme « profanes ». Ainsi pour [E32CNDP], professeur honoraire en physique et également membre du conseil d'administration du CCSTI de Grenoble :

[E32CNDP] : Le problème essentiel c'est d'arriver à se faire comprendre. Là, c'est essentiellement des problèmes de pédagogie. Il faut être entraîné à cela, le problème de la vulgarisation. Comme dans toute communication, il y a les problèmes entre l'émetteur et le récepteur. Le problème c'est de savoir si ça colle bien. Ça c'est uniquement des problèmes de technique pédagogique !⁷²⁹

727 Extrait d'entretien [E16CNDP].
728 Extrait d'entretien [E16CNDP].
729 Extrait d'entretien [E32CNDP].

Enfin, à la question : « Faites-vous une distinction entre les notions « d'information » et de « communication »? », les acteurs de la recherche militants chercheurs interviewés ne se différencient pas radicalement des chercheurs militants. Nous observons, en de multiples occurrences, à l'occasion des discours produits, une conception de « l'information » comprise comme étant la substance d'un phénomène plus vaste défini par le terme « communication ». Ainsi, pour [E05CNDP], l'opposition s'articulerait comme suit : « information / contenu » opposé à « communication / contenant » :

[E05CNDP] : Telle que je le conceptualise à l'heure actuelle, la communication c'est le vecteur de l'information. Je le définirais comme ça. Les techniques de communication servent à véhiculer de l'information. Je suis peut-être complètement à côté de la plaque, mais bon ! (rires)⁷³⁰

Différemment, [E15CNDP] se déclare plutôt dans le sens d'une dualité « communication / subjectivité » opposée à « information / objectivité ». À l'appui de cette opposition, comme en d'autres entretiens, l'exemple des techniques de communication journalistiques sont employées :

[E15CNDP] : Alors « communication », je dirais que c'est vraiment l'aspect journalistique, dans le sens qui n'est pas très positif, dans ma conception ! C'est communication de l'événement, c'est un peu décrire un événement. Plus il est gros, plus le titre attire, plus il sera vendeur ! Tandis qu'information, c'est quelque chose de plus technique et de moins vendeur ! Plus scientifique en l'occurrence quand il s'agit de questions scientifiques !⁷³¹

Finalement, et à l'instar des entretiens produits avec les chercheurs militants, nous observons au niveau de la distinction entre ces deux notions des réponses fortement hétérogènes, indiquant à cet endroit une faible unicité des valeurs culturelles ou des concepts sur les terrains de l'information et de la communication. Hormis dans le cas particulier de l'entretien passé avec [E16CNDP], les résultats ainsi produits semblent plutôt déconnectés des formes de pratiques et des revendications structurelles portant sur les dispositifs de publicisation des sciences. Et les faibles niveaux de théorisation des notions d'information et de communication laissent plutôt envisager un positionnement dans ces domaines développé à partir de la pratique de certains dispositifs et par l'expérimentation sociale dans les mouvements sociaux. Cependant, alors que les chercheurs militants tendent à comprendre les phénomènes de communication avec les publics des non-professionnels des sciences en tant que simples rapports pédagogiques visant à combler un « fossé des connaissances », d'une manière laissant paraître une intériorisation et une naturalisation de l'idéologie de la vulgarisation ; à l'inverse, les militants chercheurs tendent de manière nettement plus explicite à produire une critique sur ces prises

730 Extrait d'entretien [E05CNDP].

731 Extrait d'entretien [E15CNDP].

de positions, alors considérées comme idéologiques, et sur leurs effets potentiels dans les dispositifs dialogiques de régulation des rapports sciences sociétés.

Par conséquent, nous observons en de multiples occurrences des discours critiques portés par les militants chercheurs et concernant les pratiques liées aux dispositifs de vulgarisation et de l'animation culturelle scientifique. Et cette critique concerne directement ces types de dispositifs en raison de leur propension à une « mise en scène de la science » selon un rapport univoque sacrifiant par trop aux postulats d'une « réception profane ». Dans ce sens, [E08CNDP], militant chercheur engagé dans des dispositifs de recherche participative, oppose explicitement d'une part le caractère univoque des formes de médiation produites par les CCSTI à, d'autre part, des formes de dispositifs de « co-construction des savoirs » impliquant des acteurs de la « société civile » à la problématisation et la construction des savoirs scientifiques :

[E08CNDP] : [Avec les CCSTI] on était plutôt dans un rapport de communication des résultats existants, et puis un peu de mise en scène de la découverte scientifique, plutôt que de l'implication des citoyens dans... dans une procédure de recherche en fait ! Pour moi, il y a d'un côté une espèce d'approche à sens unique : les institutions scientifiques et les chercheurs produisent la science qu'ils diffusent. À quoi et pourquoi faire ? On ne sait pas bien ! Et puis il y a de l'autre côté une volonté d'échange et de co-construction vraiment de savoirs. Et c'est plutôt la deuxième option qui m'intéresse, et c'est en tout cas pour cela que je ne m'intéresse assez peu aux CCSTI, qui de mon expérience sont plutôt sur le premier mode. (...) Si c'est diffuser une connaissance élaborée on ne sait trop comment, dans on ne sait trop quel cadre, je trouve que ça n'a pas d'autre intérêt que distraire les gens et assurer une sorte de publicité, on ne sait pas bien à quoi elle va servir, mais rien d'autre. Non clairement ça ne me semble pas suffisant !⁷³²

6.3.4) Les valeurs politiques des acteurs de la recherche

Les champs des valeurs culturelles politiques manifestées par les acteurs de la recherche montrent de nettes divergences entre les deux groupes des chercheurs militants et militants chercheurs, tandis que ces conceptions apparaissent plutôt homogènes à l'intérieur de chacun des groupes. Alors que pour les chercheurs militants, nous observons une approche idéaliste visant un maintien du traitement des controverses scientifiques dans une « communauté scientifique » par le suivi et le respect de prescriptions déontologiques socioprofessionnelles ; nous observons à l'inverse pour les militants chercheurs une prise de position plutôt pragmatique et critique, entérinant les liens de dépendance des

732 Extrait d'entretien [E08CNDP].

activités scientifiques posées comme faits institutionnels, envers les pouvoirs publics et acteurs industriels. Cette seconde approche, portée par le mouvement social, est porteuse d'un projet d'ouverture dialogique de la controverse aux acteurs sociaux de la « société civile », conçus dans un rôle de contre-pouvoir critique vis-à-vis des institutions conventionnelles présidant aux activités scientifiques.

a) Les représentations politiques des chercheurs militants

Nous avons procédé, à des fins de comparaison, de la même manière que pour les chapitres précédents relatifs aux dispositifs Visions Croisées et Fête de la Science. Ainsi, à la question : « Pensez-vous que le système politique français soit adapté au traitement des controverses scientifiques ? », les chercheurs militants engagés dans les débats publics de la CPDP Nanotechnologies montrent une nette tendance à plaider dans le sens d'un non-interventionnisme des acteurs externes – États et systèmes politiques représentatifs inclus – dans la gestion des affaires et des questions propres à l'activité scientifique. Ainsi, pour [E04CNDP], acteur pourtant engagé dans des activités de recherche de financement des programmes scientifiques en nanotechnologies auprès de l'État, des institutions de l'Union Européenne et des collectivités territoriales, et qui se définit de lui-même en tant que « nanotechnologue », les acteurs politiques doivent rester en dehors des processus de production d'une « vérité scientifique ». Et finalement, au travers des critiques émises portant sur l'exemple du Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), cet acteur voit en de telles interventions un danger à la fois pour « la science » et pour le pays.

[E04CNDP] : Le système politique ? Honnêtement, moi j'estime que le système politique n'a pas à se mêler de ça ! Ma réponse c'est que les controverses scientifiques, si on prend le cas du GIEC qui est un bon exemple, je fais partie des gens qui n'accablent pas Allègre. Pourquoi ? Parce que je pense qu'il est toujours dangereux, très dangereux, que des États créent des structures avec des scientifiques qui sont quand même priés ! Avec des scientifiques qui risquent d'avoir une opinion axée, et qui vont rendre des rapports. Ces rapports pouvant même mettre en péril le pays. Parce que ce sont des scientifiques qui ont eu une idée, qui n'est pas forcément une idée qui représente la vérité scientifique. La vérité scientifique c'est toujours extrêmement souple. (...) Donc j'aime autant qu'ils s'occupent de la gestion du pays et pas de ce genre de choses ! (...) Donc l'État, c'est toujours délicat quand il se charge d'intervenir sur la communication scientifique !⁷³³

La réponse présentée par [E18CNDP], comparable à la déclaration précédente, apporte toutefois

733 Extrait d'entretien [E04CNDP].

quelques précisions. Ainsi, pour cet interviewé, s'il n'est pas souhaitable que les acteurs politiques interviennent dans les controverses, celles-ci devraient être traitées exclusivement par les acteurs scientifiques. En revanche, le rôle de l'acteur scientifique est de conseiller l'acteur politique.

[E18CNDP] : Les controverses scientifiques doivent rester aux scientifiques : les politiciens n'ont pas les compétences pour se mêler de ces controverses-là ! Que les politiques demandent l'avis aux scientifiques, je trouve ça tout à fait normal, mais ces controverses doivent rester dans le cercle des scientifiques.⁷³⁴

Or, pour cet interviewé, une amélioration des dispositifs de traitement des controverses scientifiques réside dans l'augmentation du poids des acteurs de la recherche dans les dispositifs de décision politique. Cette position plaide dans le sens d'un renforcement du gouvernement scientifique des choses et des hommes, indiquant ainsi une conception plutôt assimilable au modèle technocratique.

[E18CNDP] : Incorporer plus de scientifiques dans le cercle des décideurs, ou dans les cercles des conseillers des personnes influentes. Mettre les bonnes personnes au bon endroit : des scientifiques compétents aux responsabilités. Pas selon une affiliation à tel ou tel syndicat, ou à tel ou tel parti. Avoir des conseillers scientifiques de valeur, reconnus internationalement, est un gage de transparence et d'efficacité pour les politiques. Je conseillerais aux politiques de bien s'entourer.⁷³⁵

Les déclarations des chercheurs militants sélectionnés par les membres de la CPDP Nanotechnologies pour représenter les institutions de recherche et présenter les résultats des travaux scientifiques, apparaissent, à ce niveau, particulièrement homogènes. Dans le domaine du traitement des controverses scientifiques, [E10CNDP] apporte encore quelques précisions, quant au rôle du politique. Cet acteur plaide plutôt dans le sens d'une régulation dialogique de la controverse, mais principalement organisée à partir d'un collège composé d'une variété d'experts pluridisciplinaires. Ainsi, le traitement de la controverse serait en premier lieu confié aux acteurs scientifiques, prenant la forme d'un gouvernement par les spécialistes. La prise de position de cet acteur interviewé s'appuie sur une critique des limites structurelles des systèmes politiques représentatifs perturbant les processus décisionnels : durée des mandats, faible diversité des institutions de formation des décideurs politiques, liens de dépendance du politique envers l'économie locale. Dans un tel cadre, le rôle des scientifiques est « d'informer les citoyens ».

[E10CNDP] : Les controverses scientifiques, elles appartiennent aux scientifiques en premier lieu ! Et c'est aux scientifiques ensuite d'informer les citoyens, et le politique là-dedans n'y comprend rien ! (...) En science, ils en

734 Extrait d'entretien [E18CNDP].

735 Extrait d'entretien [E18CNDP].

savent souvent moins que le citoyen ordinaire ! Tellement ils sont focalisés sur l'économie locale ou sur leur prochaine réélection. Ils sont souvent sous-informés par rapport à des citoyens qui viennent à certaines réunions ou au débat public nano par exemple. La différence, c'est que eux ont plus tendance à faire confiance aux scientifiques ! (...) Qu'on leur demande de gérer des polémiques scientifiques, c'est un peu illusoire ! (...) Il faudrait qu'il y ait des scientifiques de haut niveau. (...) Le problème, c'est que politiquement, les gens [les acteurs politiques], ils sont tous pareils ! Ils sortent quasiment tous de l'ENA, ils ont fait les mêmes études, ils ont fait science po... Ils sont issus d'un monde tellement resserré et petit que forcément leurs vues sont aussi resserrées et petites ! (...) Donc il faudrait qu'il y ait une plus grande variété sur le recrutement du monde politique. Il faudrait qu'il y ait plus de variété de profils, des gens qui soient pointus dans certains domaines et qui compléteraient d'autres personnes pointues dans d'autres domaines.⁷³⁶

Ces résultats d'entretiens homogènes montrent une volonté de confinement du traitement des controverses dans une « communauté scientifique » et supposeraient par conséquent une activité scientifique idéalement conçue comme radicalement « neutre » et « indépendante », désintéressée, se distinguant en cela des autres formes d'activité sociale, qu'elles soient politiques, économiques ou citoyennes. Or, à ce niveau, ces résultats ne correspondent pas nécessairement, de manière déterministe, aux déclarations produites lors des questions abordant directement une « neutralité » ou une « indépendance » de la recherche scientifique. En d'autres termes, les déclarations précédentes, plutôt assimilables à des revendications s'inscrivant selon les termes du modèle technocratique des rapports entre sciences et sociétés démocratiques, ne coïncident pas nécessairement aux conceptions et aux statuts accordés aux savoirs scientifiques et qui, selon Habermas, devraient théoriquement correspondre avec des conceptions positivistes des sciences. Les résultats chez les chercheurs militants apparaissent hétérogènes, variant des conceptions d'une « neutralité » absolue des sciences nomologiques ou empirico-analytiques, à des conceptions plus relatives de la « neutralité » des sciences selon les contextes de son organisation institutionnelle. Dans ce sens, la mise en lien habermassienne entre d'une part forme d'institutionnalisation entre sciences et sociétés et d'autre part, conceptions que les acteurs de la recherche se font de leurs propres fonctions sociales liées aux théories de connaissance, n'apparaît pas avec la force d'une évidence lors de nos entretiens. Et probablement manque-t-il dans une telle réflexion, se proposant de relier des catégories liées à une théorie de la société sur la plan macro-sociologique à des catégories liées à la conception que les acteurs de la recherche se font de leur rôle sur le plan micro-sociologique, un niveau mezzo dans la prise en compte et l'analyse de la configuration des dispositifs de publicisation et de leur influence dans les phénomènes de socialisation des valeurs culturelles et de formation d'un monde vécu spécifique au champ de l'activité professionnelle des sciences.

736 Extrait d'entretien [E10CNDP].

Ainsi, nous observons premièrement, chez [E07CNDP], la conception d'« une science neutre » de manière absolue lorsque les conditions des sciences nomologiques sont réunies, par la mise en mathématisation des objets permettant d'établir des lois scientifiques. Cependant, dans un second temps, cet acteur relativise sa position première en considérant que, prise dans un rapport de communication, la « neutralité » sous-jacente à un énoncé scientifique produit mathématiquement tend à se perdre. Et alors, la « neutralité » devient un « devoir » prenant la forme d'une prescription normative ici mise en lien avec une déontologie socioprofessionnelle : le chercheur « doit » rester « neutre ». Dans ce sens, cet extrait d'entretien montre une certaine prise de distance vis-à-vis du mythe d'un savoir scientifique « neutre » par nature.

[E07CNDP] : Pour moi, à partir du moment où on se contente, on se limite à ne pas en dire plus que ne le donnent les chiffres, les données et les valeurs que l'on a obtenus, on est neutre. Voilà, si on nommait des résultats connus, ou si on en invente, ou si on les enjolive, et bien à ce moment-là on est plus neutre. Donc, non, j'aurais tendance à dire qu'on est neutre. Enfin, il faut rester neutre ! Alors, neutre, ça peut être par rapport à ce qui est communiqué des résultats. Après si c'est neutre, par exemple dans un débat, ou dans la société, oui je crois qu'il ne faut pas oublier qu'un scientifique, il a un côté qui doit être neutre d'un point de vue scientifique, c'est-à-dire qu'il doit être capable de dire « Voilà, j'ai telle donnée, j'ai vérifié ce résultat donc j'en suis sûr ! Et donc ce résultat me permet de dire telle chose ! » Ni plus, ni moins ! (...) Mais le scientifique, par rapport à des résultats, par rapport à des théories, par rapport à des applications potentielles, il doit être neutre !⁷³⁷

Nous observons également, deuxièmement, une mise en correspondance de la « neutralité » avec la recherche publique opposée à une seconde mise en correspondance reliant une « partialité » à la recherche produite sous le financement de capitaux privés. Cette prise de position relie ainsi des conceptions de l'activité scientifique et de la « neutralité » de ses résultats directement à des catégories économiques dans l'organisation de ses financements. Par conséquent, cette prise de position montre, sur le plan des théories de la connaissance, la prise en considération de facteurs contextuels participant à la définition des savoirs scientifiques en tant que produits sociaux.

[E10CNDP] : Neutralité, dans le monde académique, oui ! J'ai malheureusement un peu tendance à éloigner tout ce qui est entreprise, parce que la science qui peut se faire en entreprise souvent n'est pas neutre ! Quand il y a des arbitrages à faire, souvent il faut que ce soit le plus rentable possible. Là, il y a toujours cette part de l'économique qui prend la main et qui fait que ce n'est plus réellement neutre. (...) Je précise que j'ai travaillé dans une entreprise pharmaceutique privée, donc je sais de quoi je parle ! Ce n'est pas juste un avis universitaire sur le monde

737 Extrait d'entretien [E07CNDP].

Enfin, troisièmement, nous observons lors de l'entretien passé avec [E26CNDP], travaillant au CEA LETI pour la recherche de financement des programmes scientifiques, une réponse nettement plus tranchée, quant à une potentielle « neutralité » des sciences et de ses activités. Pour cet acteur, « la science » ne peut fondamentalement être « neutre », notamment par la sélection que font les acteurs scientifiques des objets qu'ils travaillent scientifiquement. Et dans ce sens, l'activité scientifique est conçue comme un travail répondant nécessairement à des intérêts sociaux.

[E26CNDP] : Je ne pourrais pas dire que la science est neutre, car par définition elle n'est pas neutre. On travaille sur certains sujets et pas sur d'autres, donc ça veut dire qu'il y a eu un choix, et donc c'est que c'est pas neutre. Donc je n'emploierais pas le mot neutralité pour parler de la science. On peut peut-être essayer de parler d'objectivité relative de telle ou telle personne, mais je ne parlerais pas de neutralité, non !⁷³⁹

Enfin, pour terminer cette partie, nous allons relever les avis et commentaires des chercheurs militants sur le dispositif de la CPDP Nanotechnologies, principalement à des fins de comparaison avec ceux produits par les militants chercheurs. Ainsi, lors des entretiens passés, les chercheurs militants se déclarent nettement favorables à l'organisation faite des débats publics par les membres de la CPDP, selon un satisfecit unanime. Cependant, des critiques nettes sont émises, quant à l'intervention du collectif PMO visant à produire un blocage des débats.

[E04CNDP] : Non, moi j'estime que les responsables qui étaient là ont plutôt bien mené le débat ! Ils ont calmé au mieux les ardeurs des uns et des autres ! Personnellement il n'y a aucun reproche à faire à la mécanique du débat ! (...) Et c'est pas en criant et en hurlant qu'il faut retourner à l'âge de la bougie que ça résoudra le problème ! (...) Donc il vaut mieux que la France soit dans le peloton de tête de ce qu'il se fait, que de laisser le soin aux autres pays de faire des nanotechnologies et de venir nous envahir avec des technologies dont on ne maîtrisera pas ni la fabrication, ni finalement l'usage ! Donc il vaut mieux que l'on soit dans le peloton de tête pour être parmi ceux qui définiront les normes !⁷⁴⁰

b) Les valeurs politiques des militants chercheurs

À l'exact opposé des chercheurs militants, les militants chercheurs, à la question « Pensez-vous que le système politique français soit adapté au traitement des controverses scientifiques ? », déclarent

738 Extrait d'entretien [E10CNDP].

739 Extrait d'entretien [E26CNDP].

740 Extrait d'entretien [E04CNDP].

revendiquer un rééquilibrage des liens de dépendance participant à cadrer les activités scientifiques entre les différentes composantes sociales. Ces composantes sociales sont, selon les propos tenus par ces acteurs, divisées en trois groupes : le domaine politique, le domaine économique et enfin le domaine de la « société civile ». L'approche des militants chercheurs semble conduite par un certain pragmatisme, à la différence de l'approche idéaliste que présentaient les chercheurs militants. Ainsi, au contraire, les militants chercheurs tendent plus nettement à poser une dépendance de la recherche sous la forme d'un postulat, principalement par le biais des financements, envers les acteurs politiques et économiques. Or, les revendications structurelles portées par ceux-ci, par l'entremise des mouvements sociaux, visent explicitement une participation accrue des acteurs dit de la « société civile » dans les décisions portant sur les politiques de recherche. Ainsi, cette approche considère également la « société civile » dans un rôle de contre-pouvoir vis-à-vis des autres acteurs sociaux.

Cette position se fonde ainsi sur une critique des liens existant sur le plan institutionnel entre domaine politique, domaine économique et domaine scientifique. Pour [E05CNDP], c'est en raison de la dépendance des acteurs de la politique représentative envers le domaine économique, que les politiques de recherche sont définies par des objectifs « d'innovation », de « croissance » et de « compétitivité internationale ». De plus, nous observons lors de cet extrait d'entretien la critique d'une des limites des systèmes politiques fondés sur la représentation : les politiques de recherche sont menées à court terme, en raison de la périodicité courte des mandats électifs. Ainsi, à la question : « Pensez-vous que le système politique français soit adapté au traitement des controverses scientifiques ? », cet acteur déclare :

[E05CNDP] : Tout système politique, à mon avis, sa vocation première est sa reproduction ! Et la volonté d'un chef d'État, c'est d'être réélu pour le mandat d'après. (...) Et donc le système actuellement ne cherche pas à mettre en avant ces controverses, à les favoriser pour pouvoir évaluer l'impact sur la santé par exemple d'un nouveau produit qui est commercialisé. Mais dans tous les discours, c'est la course à l'innovation, la croissance du pays, la compétitivité internationale. Il ne faut pas de frein à la croissance, il ne faut pas prouver que les produits sont néfastes, il faut les vendre ! (...) Donc c'est plus de la publicité qu'on essaye de faire que de peser le pour et le contre de chacune des applications !⁷⁴¹

Pour cet interviewé, une amélioration possible du traitement des controverses passerait par la cumulation de dispositifs à la fois informationnels et dialogiques permettant une participation des citoyens dans les processus de décision portant sur les thématiques scientifiques :

741 Extrait d'entretien [E05CNDP].

[E05CNDP] : Je pense d'une part par l'éducation, par une réforme des systèmes éducatifs, donner la possibilité aux gens de pouvoir se former à tout moment. (...) Et pouvoir y participer aussi. Et en dernier lieu, que les décisions ne soient pas prises qu'au sommet de l'État mais que toutes les décisions scientifiques soient discutées sur le terrain, par des gens qui travaillent dans le domaine et avec des gens qui n'y travaillent pas mais qui s'y intéressent ! Et pour ça les connaissances devraient être diffusées, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle !⁷⁴²

Toujours à la question « Pensez-vous que le système politique français soit adapté au traitement des controverses scientifiques ? », [E16CNDP], professeur en sciences humaines et sociales engagé dans le collectif CENG, évoque un nécessaire dépassement critique des institutions et théories traditionnelles. Le problème auquel serait confronté la pratique démocratique en situation de controverse se pose premièrement comme un problème culturel : les structures institutionnelles contemporaines, qu'elles soient politiques ou scientifiques, reposeraient sur les conceptions philosophiques des Lumières, alors bâties à partir d'un contexte politique, sociologique et scientifique très différent. Tout d'abord, les niveaux d'instruction des citoyens ont considérablement augmentés. Deuxièmement, l'expertise scientifique se spécialise de manière croissante, appelant à la mise en débat entre une diversité de formes d'expertise afin de traiter des problématiques complexes. Sous cet angle, les dispositifs politiques de la représentation apparaissent insuffisants dans le traitement des controverses, appelant alors au développement de dispositifs politiques dialogiques.

[E16CNDP] : Certainement pas ! À la fois pour des raisons de type institutionnel, réglementaire. Et ça, ça s'invente les règlements, mais surtout pour des raisons de culture des hommes politiques ou de culture politique. Et là aussi le positivisme à beaucoup à voir. Non seulement le positivisme, mais puisqu'il y avait « français » dans votre question, toute notre tradition politique qui s'appuie sur les acquis fondamentaux de la révolution et donc du suffrage universel et de sa conquête pendant deux siècles, contre les arguments d'autorité qu'ils soient aristocratiques ou religieux, ou académiques, ou universitaires. On a mis au centre de nos démocraties la démocratie représentative, qui est un acquis fondamental de notre culture politique. Mais il se trouve qu'on est plus au XVIII^e ou au XIX^e siècle ! On a affaire à des citoyens de plus en plus cultivés, de plus en plus éduqués et aussi matraqués par les informations multiples. Et que pour un certain nombre de questionnements, non pas relatifs à la science, mais aux usages, aux priorités, aux effets, aux choix, la démocratie représentative n'est plus suffisante. (...) Et puis que dans une société qui bouge aussi vite que la nôtre, et bien il y a des tas de choses sur lesquelles [le représentant politique] n'est pas compétent. Et ce n'est pas en s'abritant derrière des experts qui sont jugés compétents, qui le sont dans leurs disciplines très strictes, mais comme toutes les questions qu'on se pose à travers ces questionnements scientifiques et techniques (...) ne peuvent pas être limitées à un champ étroit de l'expérience. Aucun expert n'a une compétence plus générale que celle de son champ extrêmement étroit d'expertise ! (...) Il faudrait remettre en place la réflexion sur ce qu'est la critique ! Critique d'un concept, critique d'une histoire, déshabiller les conditions qui font que cette histoire, cet objet est apparu comme tel dans un cadre social, historique, politique. Je pense qu'on est au degré zéro de la

742 Extrait d'entretien [E05CNDP].

réflexion partagée là-dessus !⁷⁴³

D'une manière uniforme, les militants chercheurs expriment des positions visant à promouvoir une forme d'interventionnisme civil et/ou citoyen dans les affaires et controverses des sciences. Ces revendications s'appuient sur une critique de dispositifs scientifiques de construction des savoirs, et reposent sur un refus de la conception traditionnelle d'une « neutralité » des sciences et de leurs travaux. Ce positionnement repose, dans l'extrait d'entretien suivant, sur un refus de la distinction opérée entre recherche fondamentale et recherche effectuée à des fins techniques. Pour [E05CNDP] par exemple, la « neutralité » des sciences est impossible à atteindre dans l'absolu. Celle-ci passe à la fois par une déontologie socioprofessionnelle et par une responsabilisation des acteurs de la recherche :

[E05CNDP] : [La neutralité] j'y crois pas du tout ! Pour moi toute technologie, toute science, toute connaissance a potentiellement un impact et donc c'est pas neutre en soi. Et surtout la manière dont on dirige ces recherches, les personnes avec qui on les fait ou pour qui on les effectue, c'est quelque chose d'extrêmement important en termes d'éthique de la recherche. On ne peut pas dire : « Moi je fais ma recherche, c'est fondamental ! » et ce genre de trucs en sachant qu'on travaille pour la DGA, en sachant qu'on travaille pour certains types d'industrie qui ont peu de scrupules. (...) Et je pense que sa recherche, au jour le jour, il faut avoir conscience des aboutissements possibles de sa recherche, s'intéresser aux circuits d'orientation, qu'est-ce qui fait qu'on a des sous, qu'est-ce qui fait qu'on en a pas, vers quoi vont être dirigés les potentiels résultats qu'on va obtenir. Pour moi, c'est un manque de conscience professionnelle que de ne pas s'intéresser à ces questions-là et de se contenter d'être sur une recherche purement technique.⁷⁴⁴

Mais pour cet acteur, de manière cette fois pragmatique, la « neutralité » de l'activité scientifique est également impossible à atteindre de manière absolue, du fait des financements et de la configuration institutionnelle qui entoure la production des travaux scientifiques.

[E05CNDP] : Dès lors [que la recherche] nécessite un certain nombre de financements, elle est dépendante des financeurs. Dès lors que de plus en plus, c'est une recherche qui se fait sur projet avec une sélection, on est dépendant des gens qui font partie de ces organismes, qui sont maintenant désignés par le pouvoir politique. On est dans le cadre de nos activités de recherche très dépendant de nos tutelles. (...) Donc non ! Il y a une réelle dépendance ! (...) Mais d'un autre côté, il faut revendiquer une certaine indépendance des politiques, sachant qu'ils ne sont pas toujours bien connectés avec la population justement. Et faire en sorte qu'on puisse mener des recherches subversives et défendre les lanceurs d'alerte.⁷⁴⁵

743 Extrait d'entretien [E16CNDP].

744 Extrait d'entretien [E05CNDP].

745 Extrait d'entretien [E05CNDP].

Le terme d' « objectivité » est également très généralement réfuté par les militants chercheurs, ou pour le moins amène une réflexivité critique d'ordre épistémologique. Pour [E16CNDP], le terme « objectivité » est impropre à la définition de l'activité scientifique, notamment en raison de la délicate question du recouvrement des objets empiriques par les objets scientifiques. Ainsi, pour cet acteur, l'activité scientifique construit ses propres objets, selon une approche épistémologique constructiviste, et un énoncé scientifique ne peut par conséquent être compris comme objectif que vis-à-vis d'une méthode, d'un positionnement de l'énonciateur, d'un contexte de production du savoir, des termes langagiers mobilisés, etc. L'extrait d'entretien suivant montre ainsi une conception de l'activité scientifique plutôt définie dans le sens d'un processus d'objectivation, et dans lequel les énoncés scientifiques restent indissociables des contextes et méthodes de leur construction.

[E16CNDP] : L'objectivité, c'est un concept de l'épistémologie. Il est insuffisant car il faudrait distinguer l'objet réel de l'objet de connaissance, qui est forcément construit par des points de vue scientifiques. Je pense qu'en l'occurrence quand on parle de science, ça veut rien dire l'objectivité. Ça se fait par rapport à un point de vue scientifique, par rapport à une discipline. Alors là oui, ça veut dire quelque chose. Mais est-ce que pour autant être objectif, ça veut dire penser que l'objet dont on parle d'un certain point de vue, avec un certain vocabulaire et une certaine méthodologie, est identique à l'objet dont on parle ? C'est toute la question du réalisme en science !⁷⁴⁶

À l'opposé des chercheurs militants qui tendent à exprimer une certaine satisfaction, quant à la procédure selon laquelle les débats publics furent menés par la CPDP Nanotechnologies et une nette désapprobation de l'action de PMO, parfois généralisée à l'ensemble des mouvements sociaux ; les militants chercheurs adressent, quant à eux, de vives critiques à l'endroit des médiateurs et du déploiement du dispositif. Premièrement, nous avons pu observer une singularité entre d'une part les revendications structurelles portées par les associations et collectifs composantes du mouvement social et d'autre part les attendus des engagements dans le dispositif particulier de la CPDP. Alors que les revendications structurelles portent sur une volonté de mettre en débat les sciences et les politiques de recherche entre une diversité d'acteurs internes et externes, les attendus déclarés montrent plutôt des ambitions réduites à la seule dimension d'une mise en visibilité des mouvements sociaux et de leurs revendications. En d'autres termes, les acteurs de la recherche engagés dans les débats publics ne se font guère d'illusions, quant aux retombées politiques et structurelles potentielles. Ainsi, pour [E15CNDP], représentant le mouvement social Santé environnement Rhône-Alpes (SERA) et associé au CENG, une participation à la CPDP Nano correspond explicitement à des objectifs de mise en visibilité du mouvement et de ses revendications :

746 Extrait d'entretien [E16CNDP].

[E15CNDP] : [Je suis critique par rapport au débat à venir de la CNDP] Tout en l'ayant demandé ! Parce que si vous voulez, s'il existe même pas ça... Au moins le Grenelle de l'Environnement, je n'y croyais absolument pas. Et la réalité, c'est finalement qu'il y a des affichages, mais qui sont tellement flous que ça ne sert à rien. Mais néanmoins, la population a entendu parler de problèmes ! (...) Les gens ont entendu parler de quelque chose, ce qui veut pas dire que ça sert à quelque chose. Mais il y a quand même maintenant des gens qui se posent des questions.⁷⁴⁷

Selon [E08CNDP], engagé dans l'association Fondation pour les Sciences Citoyennes, et comme nous avons pu le voir dans le cahier d'acteur de cette association, les débats publics n'arrivent que trop tardivement vis-à-vis des principaux choix pris en matière de politiques de recherche dans les nanotechnologies, de telle sorte que les résultats de ces débats ne pourraient plus que modifier ces décisions de manière marginale. Par conséquent, il ressort de cet extrait d'entretien, comme en bien d'autres, que le dispositif de la CPDP Nanotechnologies propose un débat sans enjeu et vidé de la substance politique initiale : on débat pour montrer que l'on débat, et de manière déconnectée vis-à-vis des processus décisionnels. De surcroît, cet acteur critique explicitement la procédure protocolaire mise en œuvre par les médiateurs : celle-ci reproduisant un rapport conventionnel pédagogue, au lieu de proposer un contexte dialogique fondé sur l'égalité et la réciprocité des différents acteurs sociaux en présence.

[E08CNDP] : [La CPDP Nanotechnologies] c'est de la poudre aux yeux quoi ! Clairement si débat il devait y avoir, c'est pas maintenant, mais c'est il y a dix ans ! On sent clairement qu'ils ont envie de se couvrir, ils ne veulent pas recommencer l'expérience des OGM, ça me semble flagrant, ils veulent surtout pas un OGM bis, quoi ! (...) Là, je suis bien placé pour le savoir : on a pas attendu le débat sur les nanotechnologies pour décider des priorités de recherche ! (...) Ce qui est peut-être intéressant (...) c'est l'impression que j'ai eue à la fin du débat à Besançon, c'est que l'image un petit peu classique des chercheurs qui savent et qui ont plein d'idées et du public qui est par définition... qui a peur et qui est réticent vis-à-vis de ce que pourraient faire les apprentis sorciers qui sont en face d'eux... À mon avis cette image-là n'était pas très vraie.⁷⁴⁸

Or, pour [E32CNDP] et de nombreux membres engagés dans le collectif CENG, les choix démocratiques portant sur les politiques publiques, notamment en matière d'orientation de la recherche, devraient répondre aux prescriptions communicationnelles répondant à un modèle développé en interne, dit IADECA. Ce modèle d'action, s'inscrivant comme une synthèse des revendications structurelles du collectif et développé par la pratique collective de long terme des membres engagés

747 Extrait d'entretien [E15CNDP]. Cet interviewé ajoutera, hors enregistrement, n'attendre de ces débats qu'une « visibilité » de l'engagement de sa structure associative dans le dispositif de la CPDP nanotechnologie.

748 Extrait d'entretien [E08CNDP].

dans celui-ci, associe sur le plan théorique, dans la discussion pluraliste aboutissant à la décision politique, un modèle informationnel au modèle dialogique, posant comme condition préalable au débat un accès à la documentation scientifique et administrative ayant trait à la controverse.

[E32CNDP] : (...) En tant qu'association ADES, on a défini (...) une espèce de « Comment devrait se prendre une décision publique de façon démocratique ». C'est le fameux IADECA. Le « I » c'est « accès à l'information », le « A » c'est « analyse pluraliste ». Quand vous voulez prendre une décision, vous analysez selon une analyse pluraliste contradictoire ! Le « D » c'est le « débat public contradictoire » ! Le IAD, c'est avant la décision. Et le « E » c'est au moment de prendre la décision, c'est « l'exposé clair des choix » ! Parce que souvent on vous file un truc sans que vous ayez les tenants et les aboutissants de la décision ! Et puis le « CA », c'est après la décision : le « C » c'est le « contrôle de la décision » et le « A » c'est « l'adaptation de la décision » ! Vous avez une décision, il faut la contrôler dans sa mise en route, et le « A » il faut l'adapter à la réalité (...).⁷⁴⁹

Cependant, nous pouvons observer que ce modèle informationnel se distingue fortement du modèle de la vulgarisation : il ne s'agit pas ici de valoriser de quelconques travaux de recherche, mais à l'inverse de permettre aux mouvements sociaux de s'engager dans les processus décisionnels en leur permettant d'accéder aux dossiers de financements, échéanciers, plannings, etc. présidant à l'orientation des politiques publiques de recherche. Ainsi, cette position implique une critique de la vulgarisation, en ce que, premièrement, elle crée artificiellement son propre public « profane », mais également en ce qu'elle ne répond pas aux attentes concrètes des acteurs se revendiquant d'une « société civile ».

[E16CNDP] : (...) L'information est essentielle ! Mais qu'est-ce que c'est que l'information scientifique ? Pour moi ce serait sur un problème très particulier, construire des énoncés, dans une certaine perspective, sécuritaire, informative... (...) Peut-être que [produire de l'information] est suffisant par rapport à la déontologie des chercheurs ! Et puis après à quoi ça sert d'informer un public qui n'a pas nécessairement envie d'être informé ? Donc ce n'est certainement pas suffisant, en soi c'est pas suffisant ! Le désir d'information, c'est comme le désir de culture, c'est un désir cultivé ! Vous pouvez inonder les gens d'informations, faut aussi que ça puisse correspondre à des motivations de réception. Il faut qu'il y ait une rencontre entre un désir, une envie, une exigence, et puis une déontologie, une nécessité, une responsabilité. Donc je ne crois pas que ce soit suffisant ! C'est nécessaire, mais pour quoi ? Je pense que là, il n'y a que des questions singulières et qu'on ne peut pas répondre d'une manière générale là-dessus !⁷⁵⁰

La critique opérée ici de l'idéologie de la vulgarisation prend appui sur une critique de la manière dont se construisent les publics, et par la prise en compte des multiples difficultés théoriques à évaluer les phénomènes communicationnels liés à la réception et à ses motivations, au-delà d'une conception par trop axée sur une approche de type « la science pour la science ». Et, en des termes plus simples, la

749 Extrait d'entretien [E32CNDP].

750 Extrait d'entretien [E16CNDP].

vulgarisation est critiquée en ce qu'elle propose de répondre à des questions que personne, finalement, ne se pose. Par conséquent, certaines des composantes du mouvement social étudié en appellent à une évolution de la culture communicationnelle d'une « communauté scientifique » et des professionnels de la médiation des sciences, permettant de mieux comprendre les demandes sociales des acteurs se revendiquant de la « société civile » en information à thématique scientifique, à la différence d'une conception de la culture scientifique par trop axée sur la maxime « la science pour la science » mettant d'emblée à l'écart les questionnements relatifs aux motivations et intérêts informationnels d'une réception.

[E16CNDP] : On doit prendre en compte la réception, c'est-à-dire les conditions sociologiques, philosophiques, les préoccupations des individus et leurs implications !⁷⁵¹

Pour clore ce chapitre, nous relevons une volonté chez les militants chercheurs d'un rééquilibrage des efforts de financement public en faveur des sciences humaines et sociales. Ainsi, [E08CNDP] représentant la FSC lors du débat de la CPDP Nanotechnologies à Besançon, se prononçait à partir du public en faveur d'un tel rééquilibrage. Nous avons demandé, lors d'un entretien, quelques précisions à cet acteur de la recherche :

[E08CNDP] : (...) Est-ce qu'on développe des outils entre guillemets « d'ingénierie sociale » pour aller assurer l'acceptabilité de choix qui sont déjà faits par ailleurs ou est-ce que réellement on se pose la question de la procédure à mettre en place pour assurer une élaboration démocratique de ces choix scientifiques et techniques, qui seront financés par les quatre-vingt-un ou quatre-vingt-cinq autres pour cent des financements ! (...) Pour moi la question n'est pas de savoir quel pourcentage donner aux SHS dans un projet comme ça, mais encore une fois un moyen de dire que cela ne concerne pas que les scientifiques ! (...) J'allais dire que ma position, strictement personnelle pour le coup, c'est de dire qu'il me semble qu'il y a des outils de démocratie qui sont à inventer pour ces questions-là ! Ou à adapter à partir des exemples étrangers. (...) Il me semble que ce serait catastrophique pour les SHS si ça dérivait vers une sorte d'ingénierie de l'acceptabilité des choix scientifiques et techniques!⁷⁵²

Ainsi, les positions des militants chercheurs se distinguent fortement de celles des chercheurs militants sur les terrains politiques, plus que par ceux des valeurs culturelles sur les terrains des notions d'information et de communication. À ce niveau, hormis dans les formes de hiérarchisation de formes de communication, les manières de relier ou de distinguer les notions d'information et de communication n'apparaissent pas unifiées. Sur le plan politique, les revendications des composantes du mouvement social concernent explicitement une volonté de transformation des dispositifs de prise

751 Extrait d'entretien [E16CNDP].

752 Extrait d'entretien [E08CNDP].

de décision en matière de politiques scientifiques, et comportent dans un même mouvement des revendications lisibles sur le plan communicationnel. Cependant, comme nous l'avons vu, l'approche et les représentations des notions d'information et de communication par les acteurs de la recherche, qu'ils soient chercheurs militants ou militants chercheurs, semblent conduites bien plus par des savoirs pratiques liés à une expérience que ceux-ci développent par les terrains que par des savoirs théoriques. De plus, certaines inadéquations observées, par exemple dans la revendication par les chercheurs militants d'un renforcement des pouvoirs des acteurs de la recherche dans les controverses, allant dans le sens des conceptions technocratiques, ne coïncident pas parfaitement avec les conceptions et prises de position relevées sur un plan épistémologique.

En d'autres termes, les représentations des acteurs de la recherche des deux groupes étudiés semblent moins dépendre d'une mise en cohésion par la théorie de catégories mettant en liens les domaines du politique, de la communication et de l'épistémologie, que plutôt d'une mise en cohésion réalisée plutôt au cas par cas et relevant de la pratique, au travers des expériences individuelles et mondes vécus collectifs construits selon les trajets singuliers des acteurs. Et encore une fois, c'est à cet endroit que l'étude des pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche par l'entrée fournie par la notion de dispositif s'avère heuristique, en sens ce que ceux-ci, loin d'être neutres dans les rapports qu'ils produisent ou reproduisent entre les différents acteurs, contribuent à fixer des cadres sociaux déterminants pour la construction des expériences individuelles. Ainsi, par exemple, l'entrée fournie par la discipline de rattachement des acteurs de la recherche, si elle reste probablement tendanciellement probante à la formation d'une culture communicationnelle des acteurs de la recherche, demeure néanmoins nettement insuffisante : alors que de nombreux chercheurs, issus par exemple des sciences de la nature s'engagent dans des mouvements sociaux porteurs d'une critique de la technocratie et visent sur le plan structurel un développement des dispositifs dialogiques, d'un autre côté, certains chercheurs inscrits dans le champ des sciences humaines et sociales s'engagent dans des dispositifs et actions de vulgarisation, bien que dans le cadre de notre corpus, ce cas de figure soit plus rare.

Conclusion de chapitre : Un militantisme scientifique hétérodoxe en prise dans un conflit asymétrique face à un militantisme scientifique orthodoxe

Nous observons au sein du dispositif de la CPDP Nanotechnologies ce qui peut être lu comme une réinterprétation pédagogue asymétrique d'un dispositif présenté dans les discours sous la forme d'un débat public symétrique. Les relations, mises en scènes par les médiateurs au cours d'un protocole défini unilatéralement et en amont même de la rencontre des acteurs sociaux participants, apparaissent sous-tendues par l'idéologie de la vulgarisation et son corollaire de postulats : réception « profane », publics considérés de manière homogène et unidimensionnellement comme « grand public », « fossé des connaissances » réifié à son niveau de distinction maximal, rôle des publics placés arbitrairement en position de « récepteurs » réduits à poser des questions aux « experts », mise en scène reposant sur une hiérarchisation légitimiste des formes de savoirs accordant une prévalence aux savoirs « experts », etc. Les débats publics produisent et reproduisent la fiction que les organisateurs et acteurs scientifiques se font du public à partir du lieu commun d'une « réception profane ». Sur le plan symbolique, le dispositif construit artificiellement un « grand public » qu'elle oppose arbitrairement aux « experts » officiellement sélectionnés. Cette construction tend à occulter les phénomènes d'expertise et d'expérimentation des associations et collectifs critiques, en même temps qu'elle réduit et s'oppose à la portée de leurs actes d'expression et d'interpellation publique. Un phénomène de diffusion verticale d'un « savoir scientifique » pré-construit se substitue à un potentiel dialogique d'échanges communicationnels horizontaux émancipés d'une distinction fonctionnelle et permettant une discussion argumentée de la controverse élargie en dehors des seules instances politico-scientifiques, incluant un potentiel élargissement des collectifs de recherche engagés dans les phénomènes de co-construction des savoirs. La vulgarisation apparaît comme débouché exclusif et naturel de l'activité scientifique face aux publics dans l'espace public.

Au cours de ce chapitre, l'idéologie de la vulgarisation mise en pratique au sein d'un débat public montre ses effets directement politiques. Premièrement, cette idéologie mise en pratique montre une forte propension à la défense et à la promotion des intérêts de l'État et des acteurs de la représentation politique dans les affaires scientifiques, intérêts eux-mêmes déployés en faveur d'un développement technique s'inscrivant à son tour dans les structures et le système des valeurs culturelles capitalistes propres aux perspectives économiques des acteurs industriels. Les conditions du surgissement du dispositif dans les contextes territoriaux, dans lesquels apparaissaient une contestation sociale gagnant les milieux académiques eux-mêmes, laisse bien plutôt entrevoir un dispositif de communication

publique visant au redéploiement d'une parole officielle orthodoxe portée par l'État, visant à réaffirmer la primauté des fonctions et de la « bonne gestion » que celui-ci exerce dans les affaires de science. Deuxièmement, la mise en scène d'un protocole pédagogue permet également un certain effacement des formes de l'expression critique, portées par le mouvement social, de ces mêmes valeurs culturelles, structures capitalistes, réductions épistémologiques des savoirs par la technique intégrées au cœur même de la recherche scientifique. Enfin, troisièmement, l'idéologie de la vulgarisation et ses postulats est elle-même mobilisée par les acteurs de la médiation, les membres de la commission particulière, à des fins d'autolégitimation du dispositif et de leurs propres fonctions. Dans ce cadre, l'idéologie de la vulgarisation participe à produire et à maintenir une domination politique, en opposant à un potentiel de participation une distinction fonctionnelle favorisant les acteurs de la représentation. Or, ce fonctionnement idéologique est d'autant plus efficace que la vulgarisation opère dans les cadres naturalisés d'une pratique normative se présentant comme « distincte » et « distanciée » des terrains normatifs eux-mêmes. C'est dans ce sens qu'un rationalisme positiviste se présente sous la forme d'une caution morale à la domination politique qui ne dit pas son nom, car se réalisant sous le couvert discursif d'une émancipation par « la connaissance scientifique ». Finalement, nous observons ce qui apparaît sous la forme d'un jeu de rôle : le recours par les médiateurs au « grand public » dépossède les débats de leurs potentiels politiques en les ramenant à une simple question de transmission de l'information et de la culture scientifique. En sélectionnant des acteurs disposant certes d'une expertise scientifique et/ou technique en matière de nanotechnologies, mais qui, en revanche, ne sont pas des acteurs préalablement engagés dans les luttes sociales relatives à la controverse éponyme, la commission prend le risque que ses propres experts officiellement sélectionnés méconnaissent les principaux enjeux sociétaux, thématiques et revendications portés par les mouvements sociaux critiques envers les technosciences, renforçant le risque d'une dépolitisation des débats publics.

Les multiples occurrences d'un discours fondé sur la « neutralité » et l'« indépendance » ostensiblement mobilisées par les médiateurs, ne sont pas sans masquer dès lors que nous nous intéressons à la mise en scène des rapports sociaux dans la CPDP Nanotechnologies, un parti pris que ceux-ci exercent sur le dispositif. Or, c'est bien ce parti pris idéologique fondé sur la présupposition d'un « fossé des connaissances » qui participe à un phénomène de radicalisation des composantes du mouvement social. Parce que les médiateurs produisent et reproduisent socialement une énième itération d'un rapport pédagogue, les militants et collectifs composant le mouvement social développent en retour des stratégies de contournement et/ou de détournement du dispositif, et développent des revendications structurelles de plus en plus précises et pointues. Émerge alors une volonté forte de faire valoir publiquement une expérience et une expertise dites « sociétales ». Et du

point de vue des composantes du mouvement social, le recours à l'idéologie de la vulgarisation par les médiateurs devient visible et tend à être dénaturalisé.

Nous observons ainsi, par le recours à l'idéologie de la vulgarisation, à un phénomène de distinction sélective réalisée envers un extérieur vis-à-vis d'une « communauté scientifique ». Cette distinction se montre sélective car elle participe à opérer un tri entre les intérêts portés par les différentes typologies d'acteurs sociaux externes. Elle participe à intégrer les nécessités des acteurs industriels et des acteurs de la représentation politique et dans le même temps, à l'inverse, à mettre à distance les demandes des acteurs se réclamant d'une « société civile » et revendiquant un renforcement des processus de contrôle démocratique citoyen et/ou civil des activités scientifiques.

Cependant, à cette première forme de distinction sélective de l'interne et de l'externe, apparaît dans le même temps une deuxième distinction interne concernant directement cette fois les acteurs scientifiques composant cette « communauté scientifique ». C'est cette seconde distinction que nous avons voulu montrer et mettre en lumière par la différenciation des deux groupes des chercheurs militants et des militants chercheurs. Ces deux groupes sont symétriquement constitués d'acteurs de la recherche, et pourtant asymétriquement représentés dans le dispositif. Tandis que les premiers militent au nom de « la science » dans le sens d'un maintien de la configuration établie du complexe sciences sociétés et de ses institutions à partir d'une identité scientifique ; les seconds tendent à s'exclure eux-mêmes d'une « communauté scientifique » en effaçant dans les formes d'auto-présentation qu'ils ont d'eux-mêmes de cette identité, pour plutôt se présenter comme acteurs militants agissant « à la marge » des institutions scientifiques et académiques. Le dispositif de la CNDP apparaît dans une très large mesure sous la perspective d'une conflictualité se déployant entre acteurs scientifiques et acteurs scientifiques. Et cette conflictualité identitaire relève, autant qu'elle participe, de la production et de la reproduction sociale de la conception positiviste que se font communautairement les acteurs de la recherche de leur rôle face aux sociétés démocratiques libérales scientificisées.

Chapitre 7 : Les formations intra-académiques à la communication des acteurs de la recherche : le CIES de l'académie de Grenoble

Nous avons pu montrer au cours des chapitre précédents une transposabilité de l'idéologie de la vulgarisation, comprise comme un habitus socioprofessionnel, premièrement dans la conception et la théorisation d'une distinction rationaliste prenant place lors des différents contextes historiques, de la Grèce antique, des Lumières et lors de la phase d'industrialisation des sociétés contemporaines ; deuxièmement entre différents contextes cette fois modernes, parmi la variété potentielle des dispositifs de publicisation des sciences et dans la tendance à redéfinir ceux-ci en pratiques communicationnelles légitimistes, univoques et pédagogiques. Si la caractéristique de transposabilité de l'habitus de la vulgarisation semble assurée, il reste cependant à en assurer plus solidement une autre de ses caractéristiques majeures : l'hystérésis. Cette caractéristique se définit par la propension de l'habitus à perdurer dans le temps, par sa faculté à renouveler les dispositions acquises notamment au travers des phénomènes et dispositifs de socialisation des groupes sociaux, permettant une reproduction sociale de ses valeurs culturelles, savoirs et pratiques, et leur transmission entre générations d'acteurs.

Or, à ce niveau, nous avons pu commencer à montrer, lors de l'étude des dispositifs Visions Croisées et Fête de la science, que de telles pratiques de vulgarisation et d'animation culturelle scientifique répondaient également à un engagement important du CIES de l'académie de Grenoble, incitant les doctorants allocataires et futurs enseignants chercheurs à se former au travers de telles pratiques et valeurs culturelles. Mais nous allons dorénavant nous attacher à étudier systématiquement les implications prises et les contenus produits par cette institution de formation intra-académique pour montrer de tels phénomènes de socialisation au travers d'une mobilisation et d'une pratique singulière de la communication. L'approche par l'étude de ce quatrième dispositif nous permet de recroiser et de consolider les résultats obtenus précédemment, tout en montrant une certaine orientation donnée à la publicisation scientifique par les institutions académiques elles-mêmes. Et comme nous allons voir, de telles institutions et formations ne sont pas sans montrer une prise de position parmi les théories de la communication et de l'épistémologie. Par conséquent, nous allons nous intéresser ici plus précisément à l'hypothèse d'une pratique théorique à la fois communicationnelle et épistémologique permettant la pérennisation d'une distinction entre acteurs scientifiques et acteurs externes, et fondée sur l'idéologie légitimiste d'un « fossé des connaissances » sur le plan culturel. De même, nous travaillerons ici à partir d'un corpus constitué d'entretiens qualitatifs, de l'analyse de contenus des documents produits et

d'observations in situ.

7.1) Les acteurs sociaux engagés dans les formations intra-académiques

Le CIES de l'Académie de Grenoble apparaît sous la forme d'une institution de formation regroupant plusieurs types d'acteurs sociaux scientifiques et/ou académiques au sein d'un même dispositif : en premier lieu nous comptons les universités territoriales qui en constituent des partenaires tutélaires, mais nous comptons bien évidemment deuxièmement des formateurs et troisièmement l'ensemble des moniteurs d'enseignement supérieur employés dans lesdites universités. La finalité de cette institution réside dans l'encadrement et l'organisation de formations et d'ateliers pratiques à destination des moniteurs. Le CIES définit ses propres missions de la manière suivante, selon la perspective spécifique d'une ouverture « pluridisciplinaire » offerte aux doctorants :

Le Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur (CIES) de l'Académie de Grenoble, créé en 1989 rassemble environ quatre cents « moniteurs » doctorants sélectionnés issus de toutes les disciplines scientifiques et qui en parallèle de la préparation de leur thèse : [1] se forment à l'enseignement supérieur en enseignant régulièrement pendant trois années universitaires et suivent des séminaires de didactique ou de connaissance du système universitaire français ; [2] assurent des actions de diffusion de culture scientifique et technologique aussi bien à destination du grand public que d'élèves du primaire, du collège ou du lycée. Ces actions sont réalisées par les moniteurs avec l'aide d'un tuteur dans le cadre d' « ateliers ». ⁷⁵³

Le groupe des moniteurs d'enseignement supérieur est constitué de doctorants pluridisciplinaires ayant passé un contrat de monitorat avec les universités tutélaires. Ce contrat de travail, qui bien souvent constitue une première expérience dans les métiers de l'enseignement et de la recherche, prévoit premièrement une charge d'enseignement de 64 heures annuelles sur trois ans, et deuxièmement des formations obligatoires au sein de ce dispositif. À l'image des Écoles doctorales, auxquelles les programmes viennent s'ajouter pour les doctorants, les moniteurs doivent collecter un nombre prédéfini de crédits afin de pouvoir valider les formations du CIES. De ce point de vue, d'un côté, les moniteurs disposent d'une certaine liberté dans le choix des formations proposées par le CIES. Mais, d'un autre côté, cette liberté de choix apparaît toute relative car, comme nous allons le montrer, la faible diversité dans les thématiques des formations et des ateliers semble plutôt imposer et rendre obligatoire une expérimentation par les moniteurs de dispositifs et de normes communicationnelles relatives à la présupposition d'un « fossé des connaissances » entre acteurs externes et internes. Ainsi, les moniteurs d'enseignement supérieur peuvent apparaître comme ce que certains professionnels de la communication opérationnelle nomment un « public captif ».

753 Cf annexe numéro 55 : « Annales des ateliers du CIES de l'Académie de Grenoble, 2007 », p.3.

Enfin, le troisième groupe d'acteurs est constitué des formateurs du CIES. Ces acteurs sociaux peuvent apparaître en tant que « formateurs de formateurs », en ce qu'ils dispensent des formations à des publics qui se destinent dans leur large majorité à l'exercice professionnel, dans un avenir proche, des métiers de l'enseignement et de la recherche. Les profils des formateurs du CIES de l'Académie de Grenoble sont particulièrement significatifs dans le cadre de notre travail, en ce que ceux-ci se définissent lors des formations principalement à partir des expériences pratiques qu'ils ont développées au cours d'engagements communicationnels pris au travers des dispositifs relevant des modèles de la vulgarisation et de l'animation culturelle scientifique.

7.1.1) Les formateurs engagés dans le dispositif du CIES, dans les formations portant sur les notions d'information et de communication

À l'occasion des observations et entretiens passés dans le cadre de la construction de ce présent corpus, nous avons pu observer la composition du groupe des formateurs, pour les formations et les ateliers dédiés spécifiquement aux notions d'information et de communication du CIES de l'académie de Grenoble. Or, si d'une part, ces formateurs présentent des profils fortement diversifiés, par leur âge, statut socioprofessionnel, inscription disciplinaire, nous observons cependant une caractéristique commune et récurrente : le groupe des formateurs intervenant dans des sessions qui portent sur les notions d'information et de communication sont tous des acteurs scientifiques préalablement engagés d'eux-mêmes dans des pratiques communicationnelles liées aux modèles de la vulgarisation et de l'animation culturelle scientifique. Et, de facto, nous avons fréquemment rencontré ces acteurs lors de dispositifs Visions Croisées et la Fête de la Science. Par exemple, un formateur sur les deux sessions « Améliorer votre communication écrite » et « Communication scientifique et technique » se présentait au début de chacune de ces formations comme docteur en biologie et praticien ayant exercé plusieurs années durant, sur des dispositifs locaux en vulgarisation et en animation culturelle scientifique⁷⁵⁴. Ainsi se dessinent, semble-t-il, les deux conditions formelles de la sélection des formateurs par le CIES : premièrement bénéficier d'un diplôme de doctorat quelle qu'en soit la discipline attestant d'un statut académique, et deuxièmement disposer d'une expérience « de terrain » de la communication au travers de la pratique des dispositifs de publicisation des sciences fondés sur la présupposition d'un « fossé des connaissances ». In fine, l'ensemble des formateurs intervenant dans les formations théoriques ou ateliers du CIES portant sur les notions d'information et de communication, et rencontrés

754 Informations recueillies sur prises de notes lors des présentations au début des sessions de formation.

dans le cadre de la constitution de notre corpus, répondent toujours à ces deux critères.

Ouvrons ici une première parenthèse pour montrer toute la singularité de la configuration du dispositif du CIES dès lors qu'il est question des notions d'information et de communication. En effet, parmi les multiples formations « théoriques » proposées aux moniteurs d'enseignement supérieur, nous avons pu observer et constater des enseignants chercheurs en histoire intervenir lors de formations concernant l'histoire, des enseignants chercheurs en sciences de l'enseignement intervenir lors de formations portant sur l'enseignement, etc. À l'opposé, en ce qui concerne les formations spécifiques aux objets de la communication et de l'information, les connaissances pratiques semblent se substituer aux connaissances théoriques. Ainsi, ce premier constat réalisé au travers des profils des formateurs du CIES, que nous étayerons par de nombreux indices au cours de ce chapitre, induit un phénomène singulier : les formations proposées dans ces domaines par le CIES se posent et se justifient au travers d'un engagement de ses acteurs dans les dispositifs de l'information et de la communication plutôt que par une distanciation vis-à-vis de ces objets. Bernard Miège, lors d'une formule introductive devenue célèbre, résumait ainsi le rapport ambigu qu'entretiennent les acteurs sociaux praticiens engagés dans les dispositifs de communication, témoignant d'un déficit généralisé de distanciation vis-à-vis de tels objets :

Autant la communication a pénétré la plupart des domaines de la vie sociale et professionnelle, et bénéficie (...) d'un étonnant pouvoir d'attraction, autant il paraît encore, surtout dans certains milieux professionnels, paradoxal et vain de produire des connaissances qui s'attachent à en expliquer le fonctionnement. À plus forte raison résiste-t-on encore à la considérer comme un objet de recherche scientifique.⁷⁵⁵

De fait, les objets de l'information et de la communication apparaissent lors des formations et ateliers du CIES de l'Académie de Grenoble le plus souvent sous des perspectives purement techniques et opérationnelles, et sont continuellement étudiés en-deçà des modalités idéologiques liées au modèle de la vulgarisation et à la présupposition d'un « fossé des connaissances ». En outre, la formule développée par Bernard Miège, mobilisée pour décrire les engagements communicationnels des acteurs scientifiques et un déficit de réflexivité, gagne ici un sens nouveau et soulève un important paradoxe : la communication publique des acteurs scientifiques qui se réalise au nom de « la science », ne peut se justifier théoriquement qu'au travers de la réduction des notions d'information et de communication à leurs seules dimensions techniques, et à la faveur d'une absence de distanciation et de critique pourtant nécessaire en temps normal à la conduite des travaux scientifiques. Or, si l'on se

755 Miège Bernard, *La pensée communicationnelle*, PUG, 2005, p. 5.

réfère aux théories de la connaissance développées par exemple par Ernst von Glasersfeld, par Gaston Bachelard ou encore par Jürgen Habermas, quoique selon une disposition conceptuelle sensiblement différente pour ce dernier, ce serait bien plutôt par la critique, par le savoir négatif, plus que par la technique que se construisent des énoncés scientifiques fondamentaux adaptés (et/ou réadaptés) à la description et à la connaissance des phénomènes empiriques. Ainsi, en termes plus directs : la communication au nom de « la science » et ses acteurs tendent à se substituer aux sciences de la communication qui, quant à elles, adjoignent à la dimension technique des savoirs scientifiques spécialisés dans une dimension critique fondamentale.

Nous allons ici nous attacher à étudier les profils de trois formateurs du CIES de l'Académie de Grenoble, responsables de formations et/ou d'ateliers portant sur l'information et la communication, et rencontrés dans le cadre de nos entretiens qualitatifs. [E13VC,CIES], maître de conférence en biologie et en neurosciences exerçant dans un laboratoire grenoblois, est responsable de deux des ateliers du CIES pour l'année universitaire 2011 / 2012 : le premier intitulé « Représentations mentales : se représenter pour apprendre » et le deuxième intitulé « Chercheurs d'horizon : un magazine pour et par les doctorants ». Les engagements communicationnels de cet intervenant formateur du CIES s'inscrivent selon des pratiques plurielles des dispositifs pédagogiques formels et informels, prenant place sur le long terme. Ainsi, à la question « Quelles actions de communication entreprenez-vous en tant que chercheuse ? », [E13VC,CIES] indique :

[E13VC,CIES] : Je ne sais pas si c'est plus en tant que chercheuse qu'en tant qu'enseignante, mais ce qui m'intéresse c'est de transmettre des connaissances, donc j'inclue finalement l'enseignement dans la médiation scientifique ou la médiation scientifique dans l'enseignement, comme vous voulez ! Donc j'ai toujours été intéressée par transmettre des connaissances à un public le plus large possible. Donc dans ce cadre-là, j'ai été chargée de coordonner l'organisation de la Fête de la Science pour l'Institut des neurosciences, on a un stand tous les ans, « Place aux sciences » à Grenoble. Et sinon depuis deux ans je coordonne la « Semaine du cerveau » sur Grenoble. (...) Sinon après j'ai eu des actions annexes on va dire, dans des musées scientifiques quand j'étais en post-doc (...) où j'ai écrit des textes de vulgarisation scientifique. (...) Voilà, j'ai écrit des articles dans des magazines de médiation, de vulgarisation scientifique. Pour Visions Croisées, je sais pas si c'est inclus dans cette question, c'est une action de médiation scientifique qui est un peu indirecte, c'est une action d'encadrement des doctorants qui vont s'initier, en toute modestie, à « qu'est-ce que c'est un magazine de vulgarisation scientifique ? », finalement.⁷⁵⁶

Or, c'est à partir de ces engagements communicationnels pris au niveau individuel que les enseignants chercheurs justifient leurs fonctions de formation au sein du CIES de l'Académie de

756 Extrait d'entretien [E13VC,CIES].

Grenoble. Ainsi, toujours lors de l'entretien qualitatif réalisé avec [E13VC,CIES], à la question « Dans quelles circonstances êtes-vous devenue formatrice ? » :

[E13VC,CIES] : Et bien j'ai proposé le premier atelier Fête de la Science et pour Vision Croisée j'ai récupéré l'atelier en cours d'année, au mois d'octobre. Il y a des réunions de bilan, à mi-étape de ces ateliers. Et en fait l'atelier qui s'appelait « Extension du Gluon » à l'époque était laissé sans tuteur ! Donc je trouvais que c'était intéressant et je me suis proposée ! Ça a été un peu dur : de début décembre à fin mars il a fallu faire l'atelier ! Mais bon on a sorti notre premier numéro !⁷⁵⁷

Les temps dédiés à l'organisation des ateliers du CIES et à l'encadrement des moniteurs sont pris en compte dans les temps de service des enseignants chercheurs. Par conséquent, et contrairement aux engagements liés aux pratiques directes d'autres formes de dispositifs, et notamment ceux de Visions Croisées, de la Fête de la Science qui ne font pas l'objet d'une prise en compte dans les dispositifs d'évaluation des performances individuelles, intervenir dans ces dispositifs par l'entremise du CIES permet une certaine prise en compte des temps de travail relevant de ces engagements dans les processus institutionnalisés d'évaluation. Par conséquent, selon les déclarations de [E13VC,CIES], les temps de travail relatifs à ses engagements communicationnels multiples concernent à la fois son temps de travail (« un peu ») et son temps de loisirs (« beaucoup ») :

[E13VC,CIES] : Je prends sur mon temps de recherche [pour travailler sur la Semaine du Cerveau à Grenoble], si c'est ça la question ! Et sur mon temps personnel ! Car ce sont des activités qui ne sont pas reconnues par l'institution. Contrairement à d'autres, Visions Croisée, j'ai une décharge d'enseignement pour m'occuper de Visions Croisées. J'ai une décharge de huit heures par an, je déborde un petit peu quand même. Un petit peu beaucoup même !⁷⁵⁸

Les objectifs des enseignements selon lesquels [E13VC,CIES] prépare ses ateliers de formation des moniteurs d'enseignement supérieur, demeurent fondamentalement liés à la conception traditionnelle de l'idéologie de la vulgarisation. Notons lors de l'extrait d'entretien suivant que, bien que cet acteur soit engagé à la fois dans des ateliers de formation des moniteurs concernant une mise en pratique des dispositifs relevant du modèle de la vulgarisation et de ceux relevant du modèle de l'animation culturelle scientifique, la réponse produite ici reste indifférenciée : pour les deux modèles, les compétences à développer concernent la seule action de simplification des énoncés de sciences.

[E13VC,CIES] : [Mes objectifs pédagogiques] Et bien c'est arriver à simplifier leurs discours de spécialistes pour

757 Extrait d'entretien [E13VC,CIES].

758 Extrait d'entretien [E13VC,CIES].

arriver à parler à un public le plus large possible ! De leurs travaux ou de données scientifiques au sens large. De se mettre « à la portée de » ! Je pense que c'est très important dans le métier de chercheur de savoir communiquer ! Voilà, après c'est le travail de groupe, de savoir s'organiser, de savoir gérer son temps, planifier !⁷⁵⁹

Les conditions de travail semblent plus précaires pour [E28VC,CIES]. Membre du laboratoire de zététique de l'université de Nice Sophia-Antipolis sous statut de chercheur associé, titulaire d'un doctorat en « didactique des disciplines scientifiques » obtenu dans la même université sur le thème de la zététique, et membre de l'association de zététique grenobloise, ce formateur du CIES de l'Académie de Grenoble intervient dans des formations d'enseignement supérieur et/ou universitaires variées, par exemple lors de la formation de kinésithérapeute ou de la licence de pharmacie⁷⁶⁰. De fait, l'association zététique peine à se faire reconnaître dans les institutions universitaires et à obtenir le statut de discipline scientifique institutionnalisée.

[E28VC,CIES] : Universitairement, [mon parcours professionnel depuis ma formation] est assez précaire on va dire. Ce n'est que des incrustations de-ci de-là, et l'objectif ce serait de monter un laboratoire sur ça, avec des postes et des chercheurs. C'est pour ça qu'on est en train de se battre pour créer ce collectif de recherche ! Depuis la soutenance de ma thèse, à part ces cours, il y a très peu de visibilité, j'ai pas de poste universitaire.⁷⁶¹

Le faible degré d'intégration de l'association zététique, inscrite comme nous allons le voir dans un mouvement social scientiste plus large, dans les structures académiques et scientifiques conventionnelles, entraîne des difficultés, pour les membres se réclamant de cette discipline non institutionnalisée, à publier et à se soumettre dans des conditions favorables aux dispositifs d'évaluation des performances. De plus, les revendications de la zététique, orientées selon une affirmation positive de « la science » sur ce qu'elle présuppose être des « croyances populaires » ou des « pseudosciences », conçues comme radicalement opposées à cette première⁷⁶¹ entraîne de facto une sélection des dispositifs de publicisation dits « grand publics » dans leur diffusion afin de répondre à l'objectif de ce qui est conçu comme une nécessaire acculturation par « la science ». Par conséquent, [E28VC,CIES] consacre la plus importante part de ses activités en s'engageant dans les dispositifs de publicisation des sciences tournés vers un extérieur communautaire, en marge des dispositifs de communication de pair à pair, même pluridisciplinaires. À la question : « Écrivez-vous des articles scientifiques à destination des non-professionnels de la science ? », celui-ci déclare :

[E28VC,CIES] : Essentiellement ! C'est-à-dire que moi je me fiche carrément des publications. Je le fais mais bon,

759 Extrait d'entretien avec [E13VC,CIES].
760 Extrait d'entretien [E28VC,CIES].
761 Extrait d'entretien [E28VC,CIES].

publier en anglais dans des revues de haut niveau... Moi, l'idée c'est de transmettre aux gens les moyens de faire des choix en connaissance de cause, sur des sujets qui peuvent s'avérer graves, ou qui peuvent les amener dans des dérives assez importantes, comme les dérives sectaires. Donc je vais pas aller m'adresser à trois experts quand je veux dénoncer une pratique douteuse ! Je préfère faire des articles grand public, vraiment ! Je fais quasiment que ça en fait ! Je fais quelques articles de haut niveau histoire de faire un peu de bruit pour que d'autres gens la reprennent, mais je préfère largement passer mon temps à faire de la vulgarisation on va dire. Enfin j'aime pas trop le mot « vulgarisation ». À faire de la popularisation. Dans mon champ, il n'y a pas besoin d'être un scientifique ni d'avoir étudié longtemps pour comprendre ce que j'ai à raconter. Et je veux qu'on puisse me lire sans avoir fait d'études. Donc je privilégie vraiment les communications grand public, oui !⁷⁶²

Dans ce cadre, les pratiques communicationnelles liées aux dispositifs de publicisation externe peuvent également apparaître comme une tentative de faire reconnaître dans les structures académiques conventionnelles une discipline non institutionnalisée. Les pratiques communicationnelles de [E28VC,CIES] s'inscrivent dans différents dispositifs, toujours en lien avec la zététique : dispositif « Midi critique » de conférences sur des thèmes pluridisciplinaires tenus à l'association EVE sur le campus universitaire, dispositif Fête de la Science, participation à la revue de vulgarisation Visions Croisées, engagement auprès de l'association « Les petits débrouillards », etc.

Intégré dans le dispositif du CIES de l'Académie de Grenoble, [E28VC,CIES] dispense de nombreuses formations en zététique : en fonction des années, celui-ci peut animer de deux à quatre sessions de formation. En parallèle, [E28VC,CIES] participe, toujours en fonction des années, parfois à de multiples ateliers : pour l'année universitaire 2011 / 2012 par exemple, celui-ci organise le stage pratique « zétéclips ». Lors de l'extrait d'entretien produit en 2010 ci-dessous, ce formateur énumère ses participations aux formations du CIES. Relevons particulièrement le commentaire produit par [E28VC,CIES] portant sur l'atelier « Histoire alternative de la technopôle grenobloise » qui amène à plusieurs remarques : cet atelier, abandonné par la suite, proposait aux moniteurs d'enseignement supérieur de produire une étude portant sur les trajectoires et enjeux liés à l'institutionnalisation des laboratoires grenoblois les plus connus selon une perspective socio-historique. Premièrement, cet atelier comportait un potentiel critique à l'endroit de certaines institutions de recherche locales fortement engagées dans les dispositifs de publicisation des sciences précédemment étudiés. Cependant, deuxièmement et selon les déclarations faites par l'interviewé, cet atelier semblait poser problème aux moniteurs eux-mêmes, en ce qu'il comportait une dimension critique lors d'une étude relevant des rapports sciences sociétés, et perçue comme potentiellement néfaste aux futures carrières socioprofessionnelles de ceux-ci. Ce second point pose bien évidemment la question de la possibilité

762 Extrait d'entretien [E28VC,CIES].

du développement de formations scientifiquement critiques au sein du CIES dès lors qu'il est question des enjeux et intérêts des institutions académiques et de recherche, potentiels employeurs des moniteurs d'enseignement supérieur. Enfin, troisièmement, si nous relevons lors des discours produits par cet acteur de la formation intra-communautaire une volonté de développer une formation selon un courant critique et réflexif portant sur les sciences elles-mêmes, les postulats théoriques et épistémologiques posés par l'association zététique. De par leur caractère radicalement rationaliste et légitimiste, ceux-ci ne permettent pas du point de vue d'une épistémologie fondamentale de traiter avec des outils appropriés de tels sujets car, comme nous allons le confirmer, la « méthode zététique » génère d'elle-même ses propres résultats artefactuels et restreint la compréhension des phénomènes de communication à la seule lumière d'une « transmission de la connaissance », ne permettant pas un traitement adapté aux problèmes posés. En cela, comme nous l'étudierons ultérieurement, les outils conceptuels de l'association zététique, largement doctrinaires dès lors qu'il est question de l'étude des phénomènes de communication, paralysent plus que ne font progresser de tels questionnements.

[E28VC,CIES] : Et bien au CIES il y a trois choses dont je m'occupe. Un stage qui s'appelle, je crois, « zététique » et un stage qui s'appelle « médias et pseudosciences ». Ce sont des modules fermés de trois jours. Après il y a des ateliers qui sont plus doux, j'en avais deux. Un qui consiste à construire des vidéos mettant en scène des erreurs de raisonnement sur des sujets scientifiques, et un autre qui s'appelait « Histoire alternative de la technopôle grenobloise », que j'ai arrêté. L'idée c'était « qu'est-ce qui a fait que le campus est à tel endroit? », « qu'est ce qui a fait qu'il y a tant d'argent pour le GIN ou pour le CEA? », « quelles sont les implications ? », « quels ont été les moteurs politiques et non pas scientifiques qui ont fait que Grenoble est Grenoble? » À chaque fois, les étudiants ont implosé sur ces sujets-là ! En général ils m'ont rendu de la com parce qu'ils ne voulaient pas... Ils disaient : « C'est un peu trop risqué pour nous ! Si on commence à dire... »! Donc je me suis rendu compte qu'ils se trouvaient dans un dilemme et je pouvais pas les forcer, moi, à faire ça ! J'ai arrêté de faire cet atelier au CIES.⁷⁶³

Les objectifs pédagogiques fixés par cet acteur lors de la préparation de ses formations auprès des moniteurs d'enseignement supérieur semblent nettement définis par les positions de l'association zététique. Ainsi, face à « une science » conçue sous les généreux auspices du rationalisme, [E28VC,CIES] fixe pour premier objectif à ses formations l'étude au travers des outils conceptuels zététiques des phénomènes médiatiques. Nous observons ici une conception des phénomènes de la publicisation des sciences réduite à la seule lumière d'un processus de transmission de l'information, et où les différents acteurs sociaux intervenant le long d'une chaîne de transmission jouent fonctionnellement des rôles précis et prédéfinis. Les acteurs scientifiques sont préconçus dans leur rôle

763 Extrait d'entretien [E28VC,CIES].

présupposé de description⁷⁶⁴ d'une « vérité scientifique » existant à l'état naturel, dans un rapport ontologique fixé entre objet et sujet de sciences, alors que les acteurs sociaux externes intervenant en aval, en la personne des journalistes et des médiateurs, sont considérés comme sources entropiques, c'est-à-dire comme des acteurs perturbant la transmission d'une information « objective » par des éléments « subjectifs » liés à des logiques sociales d'ordre commercial ou politique. De ce point de vue, évaluer la culture scientifique des individus reviendrait à « faire la moyenne » des discours et produits médiatiques.

[E28VC,CIES] : Étant donné que les sources d'information sont impossiblement neutres, on est forcés de les recouper pour pouvoir se faire une opinion scientifique. Que la formation et la culture générale [que les publics] ont des sciences, et surtout sur les sujets qui ne sont pas les leurs, est une énorme moyenne de toutes ces informations qui circulent et qui ne sont pas neutres. Donc attention à ce qui paraît vraisemblable, parce que ça correspond à ce qu'on nous a toujours dit ! Que le mieux c'est de remonter à la source. Mais c'est dur et c'est contraignant. Et que le rôle d'un enseignant du supérieur, c'est de l'encourager à la méthodologie critique ! Quitte à faire soi-même le deuil de certaines croyances auxquelles on adhérait avant !⁷⁶⁵

Un second objectif fixé par [E28VC,CIES] aux formations qu'il anime au CIES de l'Académie de Grenoble se définit par l'enseignement aux moniteurs des liens existant entre le fond et la forme lors des processus de communication, entre une information conçue comme « objective » et la manière d'informer introduisant une « subjectivité ». Par conséquent, la zététique apparaît comme un mouvement social orientant son action selon une défense des acquis et intérêts du positivisme « en douceur ».

[E28VC,CIES] : Et l'autre truc important, c'est quelle forme utiliser pour faire passer des messages qui sont parfois pas faciles justement. Et dans le scepticisme moderne, il y avait un grand courant de gens un peu radicaux qui devant l'urgence avaient tendance à hurler dès qu'ils entendent quelque chose d'affreux. (...) Et donc la forme est importante, il faut être doux, pour apporter des infos contradictoires, sinon elles ne sont pas appropriables ! Donc la forme est importante ! C'est-à-dire qu'il y a la connaissance et il y a la forme qu'on y met. Le problème c'est que la forme contribue à l'information et donc on retombe dans... C'est un dilemme permanent ! (...) Donc on retombe immanquablement là-dedans ! Le « out », faut l'assumer quoi !⁷⁶⁶

Le profil de [E27FDS,CIES], également zététicien et membre fondateur de l'association Observatoire zététique, diffère en bien des aspects de celui de [E28VC,CIES]. Cet acteur, que nous avons déjà eu

764 Nous employons ici le terme « description » en lien avec la conception que se font les sciences nomologiques de leurs propres méthodes, alors que les termes « interprétation », « production » ou « construction » apparaissent plus appropriés.

765 Extrait d'entretien [E28VC,CIES].

766 Extrait d'entretien [E28VC,CIES].

l'occasion de présenter lors de notre chapitre consacré au dispositif de vulgarisation Visions Croisées, est un ancien chercheur et directeur de recherche dans les disciplines de la chimie et de la physique, aujourd'hui en retraite. Après une carrière dans les services de recherche du CNRS et du CEA de Grenoble, il va intégrer le service communication du CNRS suite à la rencontre d'aléas professionnels, en raison d'une concurrence entre les deux laboratoires sur des thématiques spécifiques. [E27FDS,CIES] refuse alors une mutation géographique et intègre un poste au service communication du CNRS qui venait alors de se libérer⁷⁶⁷. À la suite de l'occupation d'un poste de chargé de « communication institutionnelle », [E27FDS,CIES] va demander à l'institution une transformation de ses missions en « chargé de mission en culture scientifique ».

Et donc j'ai commencé comme communicant, et je me suis aperçu que chargé de com, c'était pas vraiment ma voie. Et que quitte à ne plus vraiment faire de recherche, c'était pas de la communication institutionnelle [qui m'intéressait] (...) Moi ce qui m'intéressait, j'étais déjà intéressé par les Fêtes de la Science, le contact avec les gamins, le contact avec le grand public, aller expliquer ce qu'on faisait. Et j'ai commencé à intervenir dans les écoles.⁷⁶⁸

[E27FDS,CIES] se présente également comme un polypraticien des dispositifs de publicisation des sciences, avec cependant une préférence déclarée pour les dispositifs relevant exclusivement du modèle de l'animation culturelle scientifique. Et de facto, nous observons un engagement de cet acteur explicitement fondé sur une critique de la vulgarisation écrite et magistrale, pour plutôt s'attacher à développer des enseignements fondé sur le constructivisme pédagogique. Rappelons pour mémoire que ce courant, porté notamment par de nombreux mouvements d'éducation populaire, concerne une mise en application d'outils et de méthodes constructivistes orientées à des fins applicatives pédagogiques dans des dispositifs formels tant qu'informels. Par conséquent, les interventions de [E27FDS,CIES] dans les formations du CIES de l'Académie de Grenoble portent principalement lors des ateliers comme des sessions théoriques, sur une mise en pratique et une expérimentation par les moniteurs d'enseignement supérieur des méthodes spécifiques. Par exemple, lors de l'année universitaire 2011/2012, [E27FDS,CIES] propose un atelier « Classe passerelle » présenté comme suit dans le programme annuel de l'institution :

Cet atelier consiste à expérimenter avec des étudiants que le moniteur encadre une méthode d'enseignement, parfois appelée débat scientifique et reposant sur une approche socioconstructiviste. Cette méthode consiste à organiser un débat entre les étudiants sur l'un des nœuds épistémologiques de la discipline enseignée. Ce débat est suivi d'une

767 Extrait d'entretien [E27FDS,CIES].

768 Extrait d'entretien [E27FDS,CIES].

phase magistrale, dite d'institutionnalisation, pendant laquelle le moniteur reprend son rôle classique d'enseignant, pour apporter de façon claire une réponse au problème posé. Il s'appuie alors sur des interventions du débat. Pour aider au bon déroulement de la séance, et à la progression du moniteur, un travail en groupe est effectué : la préparation de la question est discutée collectivement, et la séance est filmée puis visionnée avec les autres membres de l'atelier. Mots clés : pédagogie, débat scientifique, constructivisme, institutionnalisation.⁷⁶⁹

Enfin, les formateurs étudiés présentent des profils atypiques dans leurs trajectoires professionnelles. Comme nous allons le préciser par la suite, ces formateurs du CIES sont souvent également ceux-là même dont les propos se font les plus radicaux et les présuppositions les plus figées envers les acteurs externes, selon une mise en correspondance « acteur interne / objectivité » opposée à « acteur externe / subjectivité ». Enfin, du point de vue de ces acteurs formateurs du CIES de l'Académie de Grenoble, les pratiques et engagements dans les champs de l'information et de la communication se présentent bien souvent comme une forme de reconversion professionnelle. Certains des formateurs rencontrés au CIES exercent par ailleurs des activités de consultance externe, notamment dans le secteur de la communication des acteurs de la recherche industrielle.

769 Cf annexe numéro 56, p.4.

7.1.2) L'association zététique au sein du CIES

Au gré des observations réalisées sur le dispositif du CIES de l'Académie de Grenoble, nous avons pu remarquer qu'une part non négligeable des ateliers et sessions de formation est confiée à des formateurs engagés dans un mouvement social formé exclusivement de chercheurs, de médiateurs ou de chargés de communication d'institutions académiques : l'association grenobloise « Observatoire zététique » (OZ). Cette association est créée à Grenoble en 2003, dans le sillage d'un courant développé par Henri Broch, professeur en physique, directeur d'un laboratoire de zététique à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, et également membre de l'Association pour l'information scientifique (AFIS)⁷⁷⁰. L'observatoire zététique oriente son action vers la mise en pratique d'un « esprit critique », se revendiquant d'une méthode scientifique « zététique », envers des faits et discours réputés « paranormaux » portés, suppose-t-on alors, par des acteurs sociaux non professionnels de science. Ces revendications concernent ainsi une volonté de défense de « la science » considérée comme « rationnelle » face à ce qui est conçu comme sources entropiques, liées aux acteurs externes, dans les processus de transmission des connaissances scientifiques produites. Et, de facto, nous avons pu observer un fort engagement de cette association dans les dispositifs de vulgarisation Visions Croisées et d'animation culturelle scientifique de la Fête de la Science sur le territoire grenoblois. Or, ces engagements comportaient dans leurs discours un fort rejet du « relativisme cognitif » considéré comme « danger pour la science »⁷⁷¹.

Premièrement, comme nous allons le voir, les acteurs de la recherche engagés au sein de l'Observatoire de zététique mènent une lutte contre les « croyances populaires » selon la présupposition d'une distribution fonctionnellement et exclusivement impartie des connaissances et méthodes de « la science » aux acteurs scientifiques. Ainsi, les membres de l'association se donnent pour objectif de répondre très sérieusement, par « la science », aux phénomènes liés à la « croyance », avec par exemple des cas de « maisons hantées », de « guérisseurs », « d'extraterrestres » ou de « soucoupes volantes », du « Père Noël », etc. Bien évidemment, la sélection des thématiques étudiées permet

770 Cette structure associative d'envergure nationale, qui comprend certaines personnalités engagées et la promotion d'un rationalisme radical, tel Alan Sokal, Jean Bricmont ou Jacques Bouveresse, est engagée dans la défense de « la science » contre « l'irrationnel » : « L'AFIS se donne pour but de promouvoir la science contre ceux qui nient ses valeurs culturelles, la détournent vers des œuvres malfaisantes ou encore usent de son nom pour couvrir des entreprises charlatanesques. Elle se veut indépendante de tout groupe de pression et veut éviter toute concession au sensationnalisme, à la désinformation et à la complaisance pour l'irrationnel. ». Cf site internet <http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?rubrique35>

771 Résultat d'un entretien informel tenu avec un membre de l'association zététique à la Fête de la Science à Lyon, édition 2009. Sur prise de notes.

d'aboutir, en chacun de ces exemples et à peu de frais, à une « évidente » supériorité des connaissances scientifiques sur les « croyances populaires ». Mais deuxièmement, cette structure associative oriente également son action en s'engageant dans une lutte cette fois réalisée en interne, et tournée contre le « relativisme cognitif ». Et de ce point de vue, les membres de l'association n'hésitent pas à distinguer entre ce qui relèverait d'une « bonne science » et d'autre part d'une « mauvaise science ». Or, cette forme de militantisme scientifique, dont les points de vue sur le plan épistémologique apparaissent nettement sous-tendus par la conception traditionnelle et normative d'une présumée fonction sociale de « la science », n'est pas sans produire des effets sur les contenus des formations du CIES sur le plan théorique. De facto, si de telles mobilisations théoriques demeurent, sur un plan explicite, rares et obsolètes (peu de références théoriques explicites, flou terminologique, contextualisation des théories inexistantes, etc.) nous observons finalement ce qui peut être apparenté à une mobilisation sélective de théories et de courants de pensée parmi les champs théoriques de l'épistémologie et de l'information et de la communication venant légitimer, a posteriori, des pratiques communicationnelles traditionnellement ancrées selon la présupposition d'un « fossé des connaissances ». En d'autres termes, c'est la justification de dispositifs de publicisation des sciences et de pratiques communicationnelles univoques qui semble ici plutôt déterminer les choix réalisés au travers des prises de posture discursives des formateurs sur le plan, selon ce que nous avons nommé jusqu'à présent une pratique théorique. Le projet social fonde la méthode. Et dans ce sens, ce serait bien la pratique communicationnelle qui déterminerait une diffusion alors sélective des théories, et non l'inverse, dans les champs de l'épistémologie et des recherches scientifiques en information et communication.

a) Objets, moyens d'action et enjeux de l'Observatoire zététique

Cette association, composée principalement d'acteurs scientifiques, pose au travers de ses statuts une volonté de promouvoir et de diffuser les outils de la zététique développés par Henri Broch. De facto, cette association définit son périmètre d'action plutôt vers un extérieur communautaire, dans une lutte engagée contre le « dogmatisme » existant « en marge du cadre ordinaire d'interprétation du réel faisant l'objet d'un consensus scientifique ». L'extrait des statuts de l'association citée ci-dessous implique premièrement une distinction explicite réalisée au niveau de discours de sciences, entre ceux formulés au sein d'un cadre institutionnel et ceux formulés en dehors de celui-ci. Et de ce point de vue, l'exercice de « l'esprit critique » relèverait d'un monopole exclusivement dévolu aux acteurs scientifiques.

[L'Observatoire zététique] a pour objet de recenser, développer, promouvoir, diffuser et mettre en application les méthodes et les techniques de la zététique, démarche critique fondée sur l'art du doute et le refus de toute affirmation dogmatique, définie en pratique comme méthode scientifique d'investigation de phénomènes ou allégations controversés, notamment ceux en marge du cadre ordinaire d'interprétation du réel faisant l'objet d'un consensus scientifique.⁷⁷²

L'association zététique se donne de multiples moyens de communication pour remplir ses objectifs et missions. Mais, à la différence remarquable des mouvements sociaux engagés dans une critique des technosciences et de leurs effets, et qui de leurs mots agissent « à la marge des institutions académiques », les engagements communicationnels des membres de l'association zététique interviennent directement à l'intérieur de telles institutions, parfois comme intervenants officiels à qui l'on confie la charge de représenter « la science » face aux publics.

[L'Observatoire zététique] accorde une part importante de son activité à la mise en place de présentations publiques, de conférences, d'enseignements (notamment universitaires), de formations continues, de publications, et de supports didactiques sur les thèmes afférant à la zététique et à l'esprit critique. Il se propose en particulier d'harmoniser et de rendre accessibles les ressources dont il dispose.⁷⁷³

Par conséquent, l'association produit fréquemment ses propres contenus pédagogiques, souvent parfois avec la collaboration de moniteurs d'enseignement supérieur recrutés pour l'occasion. Elle produit également des contenus en empruntant, en fonction des thématiques propres aux « croyances populaires » sélectionnées, des contenus théoriques à différentes disciplines scientifiques institutionnalisées. Et à cet égard, l'association de zététique se pose comme une association généraliste de « la science » parmi les sciences. Enfin, l'association se défend rigoureusement de toute intervention sur le terrain d'une politique partisane. Cependant, dans ses statuts, elle affirme se placer au-dessus du domaine politique, par la transmission d'un esprit critique permettant au « peuple » d'établir et de distinguer par lui-même le « vrai » du « faux ». Et selon l'affirmation suivante, la zététique permettrait notamment de s'émanciper de tentatives de « manipulation de la vérité » orchestrées par les acteurs politiques.

Le seul combat politique que nous nourrissons est l'accès populaire à une information complète et contradictoire sur les sujets relevant de la zététique, et la transmission de l'outillage zététique nécessaire pour éviter les pièges liés aux adhésions trop hâtivement remportées. Au passage, cet outillage critique permet d'analyser les discours, notamment

772 Cf site internet <http://www.zetetique.fr/divers/Statuts0Z.pdf>

773 Cf site internet <http://www.zetetique.fr/divers/Statuts0Z.pdf>

politiques, afin d'y détecter la manipulation de la vérité. Le seul engagement politique que nous revendiquons est l'auto-défense intellectuelle. Le doute prôné est un doute raisonnable et non systématique. Bien que nom commun (et donc récupérable à l'envi par tous y compris à des fins idéologiques ou rhétoriques), la zététique ne saurait par conséquent en aucun cas servir de justification à des courants de pensée douteux tels que les négationnismes. L'Observatoire zététique désavoue donc fermement toute tentative de récupération idéologique de la zététique, particulièrement celles qui viseraient à fournir un paravent à des visées négationnistes.⁷⁷⁴

Et, lors des observations réalisées sur les dispositifs Fête de la Science, que ce soit à Grenoble ou à Lyon, Visions Croisées ou dans les médias locaux⁷⁷⁵, rappelons que l'association zététique apparaît comme un acteur de premier ordre, en ce qu'il fournit avec une grande régularité à de tels dispositifs des contenus, tels des articles, des démonstrations effectuées sur les stands d'exposition, mais également des ressources humaines, par l'engagement de ses membres adhérents comme de moniteurs d'enseignement supérieur recrutés au CIES.

b) Un militantisme scientifique opéré au nom de la représentation de « la science »

Comme nous avons commencé à le montrer, l'association zététique tend à distinguer les différentes formes des sciences entre elles pour tenter de définir « la science » selon une prise de position épistémologique exclusivement conçue selon le modèle des sciences nomologiques. Ce faisant, comme nous le verrons plus en détail lors de l'analyse des contenus des formations, les formateurs issus de la zététique ne sont pas sans opérer un tri entre disciplines. Avec notamment, tantôt des disciplines non institutionnalisées, telles la psychanalyse ou les « médecines alternatives », tantôt des disciplines institutionnalisées se revendiquant des méthodes constructivistes, qui sont spécifiquement visées et critiquées lors des formations. Dans ce sens, les conceptions que se font les membres de l'association de zététique des sciences humaines et sociales sont bien souvent réduites à celles de « physique sociale » d'Auguste Comte. Et nous observons de manière récurrente un recours au paradigme et théories des neurosciences ou des sciences cognitives pour tenter d'expliquer les phénomènes relevant du social (par exemple : « Les sciences cognitives nous montrent comment on « entre en croyances », ce qui peut renforcer ou mettre en doute celles-ci, et comment la forme a un impact décisif sur l'écoute, le rejet ou l'adhésion au fond. »⁷⁷⁶).

774 Cf site internet <http://www.zetetique.fr/index.php/faq#polit>

775 Par exemple, [E27FDS,CIES] fut animateur d'une émission à thématique scientifique sur la chaîne de télévision locale « Télé Grenoble ». Cf entretien.

776 Cf site internet http://www.zetetique.fr/divers/reglement-interieur_2012.pdf

L'Observatoire zététique oriente ses actions les axes suivants : [a] l'investigation proprement dite, dédiée à toutes les formes de manifestations ou phénomènes controversés (...) ; [b] l'étude, l'analyse critique et la création de protocoles de test de phénomènes ou de capacités considérés comme extraordinaires ; [c] la réalisation et la publication de dossiers et enquêtes liés à ces sujets ; [d] la diffusion des outils critiques de la zététique et du scepticisme, ainsi que la diffusion des connaissances afférant aux mécanismes sociologiques, médiatiques ou purement cognitifs d'adhésion à des thèses pseudo-scientifiques.⁷⁷⁷

Ainsi premièrement, ces conceptions de « la science » se fondent sur une approche réductionniste des sciences, dans le sens où elles postulent une construction des résultats scientifiques dans des thématiques concernant les sciences humaines et sociales à partir de disciplines et de paradigmes propres aux sciences de la nature. Deuxièmement, nous observons une définition de « la science » portée par la zététique réduite au seul « critère de scientificité » de la « reproductibilité en conditions contrôlées ». Ce critère, probablement adapté à certains des travaux en mathématiques, en sciences physiques ou à la rigueur en biologie, n'apparaît en revanche en aucun cas adapté aux travaux relevant des champs spécifiques aux sciences humaines et sociales, comme le montre Norbert Elias dans son modèle des sciences et dans le rapport existant fondamentalement entre les notions d'objet et de sujet intégrés mutuellement⁷⁷⁸.

Tous les faits méritent donc attention - sous le crible des critères de scientificité, c'est à dire de reproductibilité en conditions contrôlées. C'est l'essence même de la démarche de l'OZ, basée sur l'expérimentation rigoureuse et l'analyse logique des argumentations. Si un sujet télépathe existe vraiment, cela se teste simplement, et il serait dommage de passer à côté !⁷⁷⁹

Par conséquent, la zététique se positionne également dans la tradition naturaliste de « la science », c'est-à-dire présupposant une « vérité scientifique » existant à l'état naturel, et dont il conviendrait, pour en déterminer des « lois scientifiques », de conduire des manipulations en laboratoire permettant d'en isoler certains objets vis-à-vis de leur environnement. Le rapport ontologique posé entre sujet et objet de sciences par la zététique passe sous silence les implications sur les plans culturels ou sociologiques des modes de sélection et de construction des variables et objets de sciences, que jouent les collectifs de recherche lors de la problématisation des travaux et avant même que les manipulations scientifiques soient effectuées, dans ce que Callon, Lascoumes et Barthe nomment les phases de traduction. Ainsi, en affirmant une présupposition d'un « vrai » et d'un « faux » existant au-delà des méthodes et contextes de production des énoncés scientifiques, la zététique se positionne dans une

777 Cf site internet <http://www.zetetique.fr/divers/Statuts0Z.pdf>

778 Voir le modèle des sciences proposé par Norbert Elias.

779 Cf site internet http://www.zetetique.fr/divers/reglement-interieur_2012.pdf

certaine tradition ontologique qui demeure une caractéristique majeure du positivisme. La définition de « la science rationnelle » faite par la zététique, lors de l'extrait ci-dessous, pose donc l'activité scientifique en tant qu'exclusive activité de « description » de phénomènes, tout en niant la caractéristique majeure et commune réunissant toutes les disciplines scientifiques, en ce que précisément celles-ci se fondent et s'exercent aux travers de pratiques communicationnelles et épistémologiques d'interprétation des sens construits dans les rapports produits entre sujets et objets.

Si l'on entend par raison la faculté humaine qui permet de fixer des critères de fausseté, alors la zététique est donc nécessairement rationaliste. Certes, la raison n'est pas le seul outil de création de connaissance : l'art, les révélations, la foi, la tradition, la contemplation ou l'introspection en sont d'autres ; mais la raison est ce qu'il y a de plus pratique et de plus juste pour bâtir des connaissances vraisemblables, poser un savoir commun et évacuer les affirmations les plus fausses. Seul inconvénient : la raison ne permet pas de donner du sens aux phénomènes. La science, rationnelle, n'a pas d'autre but que de décrire, et en aucun cas elle ne donne de portée métaphysique à la réalité.⁷⁸⁰

Ainsi, les prises de position de l'association apparaissent explicitement conduites par une défense des postulats épistémologiques positivistes et d'une pratique communicationnelle conçue selon des valeurs culturelles légitimistes.

c) Un militantisme scientiste au centre d'un dispositif de socialisation des acteurs de la recherche

L'association zététique ambitionne la diffusion d'un « esprit critique » vis-à-vis d'un « grand public ». En cela seulement, les discours produits par cette association se dissocient des vues épistémologiques de la philosophie positive d'Auguste Comte. En effet, ce dernier envisageait d'expurger « la science » de sa dimension critique, qualifiée de « métaphysique », pour n'en retenir exclusivement que la dimension fonctionnelle technique et affirmative. Pour le reste et l'essentiel, c'est-à-dire dans les prises de position discursives définissant « la science » de manière rationaliste, réductionniste, ontologique et enfin légitimiste sur le plan culturel, l'association zététique se positionne clairement selon les postulats liés à la doctrine positiviste. L'« esprit critique » dont se revendique le mouvement zététique se réalise constamment contre les « savoirs populaires », les « savoirs médiatiques » et, finalement, les « savoirs relativistes ». Par conséquent, cet « esprit critique » se trouve de facto amputé, en ce qu'il ne tolère théoriquement pas les formes d'une autoréflexivité et d'une autocritique, d'une part, que les sciences peuvent potentiellement porter sur elles-mêmes et, d'autre

780 Cf site internet : <http://www.zetetique.fr/index.php/faq#rap-rat>

part, que des acteurs externes peuvent porter sur les acteurs et institutions scientifiques. Ainsi, cet « esprit critique » zététique se réalise constamment en-deçà même d'une distinction perpétuellement réaffirmée premièrement entre catégories de sciences elles-mêmes, certaines étant considérées comme étant plus « vraies » que d'autres, et deuxièmement entre acteurs scientifiques et acteurs « profanes » selon la présupposition d'un « fossé des connaissances ». Aussi, l'idéologie d'un « fossé des connaissances » est également mobilisée au profit de la réaffirmation constante d'une hiérarchisation des sciences les unes par rapport aux autres en fonction de leur présumée proximité à la « raison ». Les discours de la zététique font moins appel à une argumentation fondée sur une activité de confrontation des éléments théoriques et empiriques, qu'à des éléments culturels préexistants, posés sous la forme de postulats indiscutés, et relevant d'une orthodoxie et traditionnellement ancrés communautairement, dans la nécessité de répondre à un « fossé des connaissances ».

La zététique, en se positionnant sur le terrain d'une lutte avec les formes « d'impostures » faites contre « la science », et en reproduisant une conception étroite des phénomènes communicationnels réduits à un processus de transmission, en vient le plus souvent à occulter le champ des études réalisées par les sciences humaines et sociales, et par conséquent à se poser d'elle-même sous la forme d'une « imposture ». Par exemple, [E28VC,CIES] en vient à se présenter dans la publication *Visions Croisées* sous l'angle d'une expertise scientifique et/ou académique dans les domaines premièrement de l'épistémologie et deuxièmement de la communication. Or, comme nous le verrons lors de l'étude de la formation « zététique, médias et pseudos sciences », les contenus sur les plans autant théoriques qu'empiriques dans de tels domaines demeurent particulièrement légers et contestables.

[E28VC,CIES], Didacticien des sciences, chercheur associé au laboratoire zététique (université de Nice-Sophia Antipolis), auteur d'une thèse consacrée à la transmission de l'esprit critique, il est fondateur à l'université de Grenoble du CorteX (Collectif de Recherche Transdisciplinaire Esprit Critique & Sciences), et assure plusieurs enseignements en lien avec la pensée critique, l'épistémologie et la critique des médias.⁷⁸¹

Le poids joué par cette association et ses membres dans les formations du CIES, tant en termes de nombre de formations dispensées que de régularité des engagements individuels auprès de l'institution, interroge. Parmi l'ensemble des formateurs, la zététique semble jouer le rôle d'une sorte de « noyau dur » au sein du CIES, en ce qu'elle repose sur un groupe social préalablement constitué et disposant de ses propres ressources autonomes et externes au CIES (publications, sites internet, réseaux relationnels, dispositifs propres, etc.). L'étude du rôle joué par le mouvement zététique dans les

781 Cf annexe numéro 38.

formations du CIES montre une forme de militantisme scientifique et apologétique, exerçant un prosélytisme vis-à-vis des moniteurs d'enseignement supérieur, permettant un recrutement alimentant ses propres structures. De surcroît, ce militantisme scientifique placé ici au cœur d'un dispositif de formation et de socialisation des moniteurs d'enseignement supérieur remet fondamentalement en cause la volonté ostentatoire d'une « ouverture pluridisciplinaire » du CIES.

Mais au-delà même de ce précédent point, la zététique se prive d'un ensemble d'approches permettant de comprendre les phénomènes sociaux dans les rapports qu'entretiennent les notions de science et de société de manière pragmatique. Autrement dit, en adoptant de facto une posture épistémologique traditionnelle positiviste, la zététique dissimule par la méthode même une posture communicationnelle normative légitimiste. Et la zététique rejette dans leur ensemble des positionnements épistémologiques qui lui permettraient de mettre à distance sa propre normativité inhérente. Cette prise de position normative est l'exact opposé des revendications explicitement formulées par la zététique, en ce qu'elle prétend représenter « une science neutre » et dégagée radicalement de toute idéologie ou croyance. Car en s'attachant à produire une distinction radicale entre acteur scientifique et acteur « profane », entre « science » et « croyance » ; la zététique, comme de nombreux acteurs se revendiquant d'un militantisme scientifique, en vient à mobiliser des notions de sens commun (« grand public », « profane », « vulgarisation », etc.) à une cadence quasi métronomique et sans distanciation aucune, tout en les affirmant comme « scientifiques ». Les valeurs culturelles légitimistes et engagées de « la science » occultent les résultats scientifiques distanciés et spécialisés. In fine, le déni péremptoire et bien faiblement argumenté de l'épistémologie constructiviste peut apparaître comme une forme de repli réactionnaire et orthodoxe, face à une école théorique permettant de mettre en lumière ses propres enjeux communicationnels, culturels, identitaires et politiques.

Enfin, le militantisme zététique n'apparaît pas dégagé des intérêts et des conceptions spécifiques de la fonction des sciences au XIX^e siècle, sur le plan normatif, dans la lutte qu'il engage contre les acteurs religieux tentant de s'immiscer à la fois dans les dispositifs de production des savoirs scientifiques et dans les dispositifs de la pédagogie formelle. Dans ce sens, nous pouvons nous référer au cas du Procès de Dover⁷⁸², abondamment pris en exemple par les zététiciens. Brièvement, cet événement prenant place aux États-Unis en 2005, voit une lutte juridique concernant la définition des programmes scolaires, entre tenants de la théorie de l'évolutionnisme d'origine darwinienne et tenants

782 Girel Mathias, « La science en procès, pièce en trois actes », in Chevallier-Le Guyader Marie-Françoise et Dabadie Jean-Marc, *La Science et le Débat public*, Actes Sud / IHEST, 2012, p. 143.

la doctrine de l' « intelligent design ». Ces derniers voient dans la complexité de l'organisation de la matière la preuve de l'existence d'une intervention intelligente supérieure renvoyant les origines du monde à une lecture créationniste. Cependant, la zététique entend tirer une conclusion généralisante de ce cas de figure impliquant un « danger » perçu lorsque des acteurs externes, quels qu'ils soient, interviennent dans les affaires et controverses scientifiques. En d'autres termes, les membres de l'association fondent à partir de quelques exemples une généralisation selon laquelle devrait être maintenue une distinction entre « profanes » et acteurs scientifiques, justifiant par conséquent la seule tenue de rapports pédagogistes entre ces deux catégories d'acteurs. L'association et ses membres produisent et reproduisent une lecture unidimensionnelle des rapports du complexe sciences sociétés sous la seule lumière d'une opposition « science » contre « croyance » distribuée fonctionnellement entre acteurs scientifiques et « profanes ». Cette généralisation s'inscrit premièrement dans une tradition séculaire, celle précisément du rationalisme des Lumières, tradition renforcée et maintenue par la suite par la doctrine positiviste, et correspondant à des projets politiques et contextes historiques spécifiques. Cette lecture unidimensionnelle s'oppose directement à l'hypothèse d'une modernité sociale autoréflexive émise par Ulrich Beck, plaidant en faveur d'une lecture de ce complexe selon un nouveau paradigme.

Finalement, les discours de la zététique relèvent d'une orthodoxie épistémologique, d'une représentation triviale que les acteurs scientifiques se font de « la science » et développée en réaction face à l'émergence du paradigme constructiviste. Ce dernier, qualifié de « relativisme » et critiqué sous de mauvais prétextes en ce que celui-ci reviendrait à considérer « que tout se vaut », est perçu comme un danger en raison même de sa faculté à distancier les idéologies scientistes. Ainsi, face au faible niveau de maîtrise des concepts issus des théories de la connaissance, les membres de l'association zététique fondent plutôt l'existence du collectif au travers d'un rejet péremptoire et faiblement argumenté du constructivisme. Dans ce sens, nous observons le recours sur les sites internet de l'Observatoire zététique et du CorteX (ou Cortecs) de multiples références à Jean Bricmont, physicien, présenté en tant que figure d'une autorité permettant de trancher dans le domaine des théories de la connaissance⁷⁸³.

Le post-modernisme, c'est ce courant qu'on a défini avec Sokal, c'est ce courant qui réagit au rationalisme des *Lumières*, et qui est assez courant dans le monde intellectuel. C'est un mélange de relativisme cognitif (...) et d'une certaine futilité (...), une façon de parler dans un langage compliqué sans se préoccuper de la rigueur intellectuelle (...). C'est une frivolité intellectuelle. (...) Eux, ils vont définir ça comme un dépassement du rationalisme étroit des

783 Cf annexe numéro 38.

Lumières, du scientisme, du positivisme, de toutes ces choses-là. (...) Pourquoi ça a été une impasse ? Je pense que ça a été en fait une réaction à la disparition du communisme et du marxisme (...). D'autres ont dit qu'il n'y a ni vainqueur ni vaincu, parce que tout se vaut. En fait ils sont passés d'une critique de la société capitaliste, qui était de type socialiste (...) à une espèce de cynisme généralisé sans proposer d'alternative. Ce discours a été une sorte de discours critique du néolibéralisme sans être un élément critique car il n'abordait pas la substance du discours dès le départ. En éliminant les notions d'objectivité, de réalité, de vérité, on s'empêche de faire soi-même une critique réelle du monde réel. (...) C'est une espèce de discours critique bon chic bon genre, une critique éthérée, distinguée pour universitaire, etc., et qui n'avait aucune prise critique en réalité.⁷⁸⁴

Rappelons que les notions d'« objectivité », de « réalité » et de « vérité » n'apportent strictement aucune utilité d'un point de vue analytique et théorique dans la réalisation des travaux en sciences humaines et sociales. Elles ne constituent pas des catégories théoriques permettant une distanciation vis-à-vis des phénomènes existant au sein du complexe sciences sociétés, bien au contraire. Tout juste se présentent-elles comme des formes de discours déconnectées des pratiques épistémologiques effectives. De telles catégories présentent au contraire le fort risque d'une réintroduction artefactuelle, lors de la construction et de l'analyse des terrains empiriques, de valeurs culturelles et de normes intégrant ontologiquement une distinction sociale et un rapport légitimiste aux savoirs, favorisant à leur tour idéologiquement les acteurs de la recherche dans l'espace public politiquement orienté. Il s'agit ici de refuser et de nier péremptoirement, sous des prétextes fallacieux et mal documentés, les efforts épistémologiques effectués par les sciences humaines et sociales dans la recherche d'une neutralité axiologique permettant une mise à distance des intérêts qu'entretiennent les sujets de science, les acteurs scientifiques, sur leurs énoncés et objets. Le constructivisme, sous l'appellation de « relativisme », dont la définition ici proposée apparaît totalement coupée des conditions de son émergence historique et de ses justifications théoriques, est critiqué justement en ce qu'il met à distance de telles valeurs culturelles et enjeux communicationnels à partir desquels se fonde une domination politique et économique des acteurs de la recherche. Sous couvert de la conception triviale d'une « science neutre » par nature et radicalement déagée des intérêts sociaux, valeurs culturelles et normes, le rationalisme tel que défendu par Bricmont participe paradoxalement à la conservation et à la dissimulation d'intérêts sociaux, valeurs culturelles et normes, et, in fine, des idéologies au cœur même des activités scientifiques. Le déni de l'épistémologie constructiviste apparaît comme un déni des sciences, dès lors que celles-ci tournent leur regard vers leurs institutions, leurs pratiques, leurs traditions, leurs acteurs sociaux, leurs liens de dépendance, etc. Bref, dès lors que les sciences s'intéressent aux sciences elles-mêmes.

784 Cf site internet : <http://cortecs.org/outillage/161-relativisme-cognitif-a-post-modernisme-selon-jean-bricmont>

7.2) Les contenus de formation du CIES de l'académie de Grenoble

Nous allons maintenant nous intéresser non plus aux formateurs et acteurs sociaux du CIES, mais bien plutôt aux contenus des formations proprement dites. Nous allons premièrement, lors de ce sous-chapitre, nous intéresser aux ateliers. Ces derniers aspirent à une mise en pratique par les moniteurs de travaux variés. Nous procéderons à un comptage et à une répartition par catégorie des ateliers proposés aux moniteurs d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2011 – 2012.⁷⁸⁵ Le choix de cette année repose avant tout sur une volonté de produire un corpus sur des données récentes, tout en précisant que ces résultats peuvent être extrapolés et qu'ils demeurent largement représentatifs du programme des ateliers proposés les années précédentes. Les ateliers sont en effet le plus souvent reproduits d'une année sur l'autre, bien qu'il soit possible que les moniteurs interviennent à différents stades d'avancement de ceux-ci. Nous montrerons que les ateliers proposés relèvent très largement d'une mise en pratique liée à l'idéologie de la vulgarisation, participant à un phénomène de socialisation communautaire des moniteurs pluridisciplinaires.

Dans un deuxième sous-chapitre, nous nous intéresserons aux contenus théoriques présentés lors des formations « Améliorer votre communication écrite » et « Communication scientifique et technique », toutes deux relevant de la responsabilité d'un même formateur, et dont les contenus se recoupent assez largement. Nous nous attacherons principalement à mettre en lumière les mobilisations théoriques dans les domaines de l'information et de la communication. Une telle mise en lumière permettra notamment de montrer la limitation de ces notions à leurs seules acceptions et applications techniques, mises au service de pratiques participant à la reproduction sociale d'une distinction culturelle.

Enfin, dans un troisième temps, nous reviendrons sur les contenus dispensés aux moniteurs d'enseignement supérieur par l'association zététique engagée dans le dispositif de formation du CIES de l'Académie de Grenoble. Nous reviendrons sur celle-ci en ce qu'elle joue un rôle important parmi l'ensemble des formations et ateliers du CIES, mais également en ce qu'elle aspire à une légitimation de méthodes et de modèles épistémologiques obsolètes, favorisant les pratiques communicationnelles fondées sur la distinction. Mais, loin de pouvoir justifier ses prises de position de manière satisfaisante sur les terrains théoriques de la communication ou de l'épistémologie, la zététique propose plutôt des énoncés triviaux et orthodoxes, relevant d'une conservation de la tradition et d'une réaction face à la

785 Cf annexe numéro 56.

distanciation constructiviste.

7.2.1) Les ateliers de formation pratique du CIES de l'Académie de Grenoble

Comme nous allons le voir ici, la répartition des ateliers du CIES par type de pratique communicationnelle, parmi les modèles de la vulgarisation, de l'animation culturelle scientifique et du dialogisme, est loin de se présenter sous un jour anodin dans le cadre de notre travail de thèse. Ainsi, pour l'année 2011 – 2012, le CIES propose un total de 25 ateliers au choix des moniteurs d'enseignement supérieur⁷⁸⁶. Suivant les thématiques et contraintes organisationnelles, ces ateliers requièrent de la part des moniteurs un travail et un engagement pouvant couvrir plusieurs mois à une année entière, comme c'est notamment le cas de l'atelier Visions Croisées. Nous proposons ici une typologie classifiant les différents ateliers en quatre groupes. Le premier groupe est composé d'ateliers proposant des activités pratiques ayant traits à l'exercice professionnel de l'enseignement supérieur. Le second groupe est composé de travaux plus hétérogènes. Le plus souvent, ce groupe est constitué de missions visant à améliorer les conditions de vie ou de travail sur les campus universitaires et la connaissance de ces problématiques lors d'actions de prévention : ces missions sont le plus fréquemment réalisées pour le compte de commanditaires académiques. Le troisième groupe d'ateliers propose aux moniteurs une participation à l'organisation des différentes activités du CIES et à leur organisation. Enfin, la quatrième catégorie regroupe les ateliers proposant aux moniteurs une pratique des dispositifs territoriaux de publicisation des sciences.

Pour le premier groupe, nous comptons ainsi, sur les 25 ateliers proposés, trois sessions proposant des contenus visant à une mise en pratique ou un apprentissage liés au développement des compétences professionnelles de l'enseignement supérieur : d'abord, un stage « L'apport de la psychologie à la situation d'enseignement – Point de vue de l'étudiant et de l'enseignant » (à noter que ce stage pourrait être classé dans la troisième catégorie en ce qu'il propose aux moniteurs une participation à « l'organisation et l'animation du stage »). Ensuite, nous comptons le stage « Représentations mentales : se représenter pour apprendre ». Toujours parmi le premier groupe d'ateliers formation, nous comptons enfin un stage « Lançons le débat ! ». Ses contenus portent sur une mise en pratique des méthodes du constructivisme pédagogique par les moniteurs d'enseignement supérieur avec leurs étudiants :

786 Cf annexe numéro 56.

Cet atelier consiste à expérimenter avec des étudiants que le moniteur encadre une méthode d'enseignement, parfois appelée débat scientifique et reposant sur une approche socio-constructiviste. Cette méthode consiste à organiser un débat entre les étudiants sur l'un des nœuds épistémologiques de la discipline enseignée. Ce débat est suivi d'une phase magistrale, dite d'institutionnalisation, pendant laquelle le moniteur reprend son rôle classique d'enseignant, pour apporter de façon claire une réponse au problème posé. Il s'appuie alors sur des interventions du débat. Pour aider au bon déroulement de la séance, et à la progression du moniteur, un travail en groupe est effectué : la préparation de la question est discutée collectivement, et la séance est filmée puis visionnée avec les autres membres de l'atelier.⁷⁸⁷

Le second groupe d'ateliers stages, regroupe sous une catégorie diversifiée des stages concernant la réalisation par les moniteurs de travaux commandités par des acteurs variés, tantôt s'inscrivant dans le domaine académique, tantôt à l'extérieur de celui-ci. Bien qu'hétérogènes, ces ateliers reposent le plus souvent sur des objectifs de prévention santé ou de missions humanitaires. Nous comptons sept ateliers dans ce groupe : premièrement un atelier « La santé des étudiants : formation secourisme, sensibilisation au mal-être et au handicap », deuxièmement « Dépouillement de l'enquête sur la santé des doctorants de l'université de Grenoble », troisièmement « Initiation aux premiers secours civiques et prévention des risques à l'université de Savoie », quatrièmement « Initiation aux premiers secours civiques et prévention des risques à Annecy », cinquièmement « Mise en place d'une action de sensibilisation des enseignants de l'Académie de Grenoble au parrainage Classes solidaires proposé par l'association Aide et Action », sixièmement « Historique des relations universités / entreprises de Grenoble, à travers l'analyse des archives de l'AUEG », et finalement septièmement « Le Doctorant dans tous ses états de Droit ».

Le troisième groupe repose sur la proposition de participation des moniteurs d'enseignement supérieur à l'organisation des événements du CIES Grenoble. Cette catégorie regroupe deux ateliers : premièrement « Journée d'accueil des doctorants contractuels enseignant (DCE)⁷⁸⁸ » et deuxièmement « Organisation d'un colloque pluridisciplinaire ». Ce dernier propose notamment d'expérimenter la mise en place d'un dispositif pluridisciplinaire de communication scientifique sur le thème largement ouvert du « temps » et relève de compétences professionnelles directement liées à la recherche scientifique :

L'objectif de cet atelier est de donner la possibilité à des doctorants moniteurs de prendre la tête de l'organisation d'un colloque. Ils auront à prendre en charge le choix du sujet et du comité scientifique, l'organisation matérielle du colloque (budget, salle, événement...), la diffusion de l'appel à communication, le tri des propositions, la création du

787 Cf annexe numéro 56 « propositions d'ateliers projets - 2011/2012 » du CIES.

788 Cette dénomination, DCE, concerne les nouveaux statuts et contrats des moniteurs d'enseignement supérieur.

programme, la tenue du colloque, le recueil des articles, relectures avec le comité scientifique, la recherche d'éditeur, la publication des actes, etc.⁷⁸⁹

Enfin, la quatrième catégorie d'ateliers est composée de stages visant une pratique par les moniteurs d'enseignement supérieur des dispositifs locaux liés aux modèles de la vulgarisation et de l'animation culturelle scientifique. Ce groupe est de loin le plus important quantitativement : il concerne treize des ateliers proposés par le CIES de l'Académie de Grenoble pour un total de 25. Et nous relevons tout particulièrement de nombreux ateliers concernant la mise en pratique des dispositifs de vulgarisation Visions Croisées et d'animation culturelle scientifique Fête de la Science à Grenoble. Lors des courts textes présentant ces ateliers, nous relevons la mobilisation du champ lexical entourant la présupposition d'un « fossé des connaissances » : « grand public », « diffusion de la culture scientifique », « vulgarisation », « transfert des connaissances », etc. Nous observons parmi les 25 ateliers proposés, trois formations visant directement un engagement communicationnel des moniteurs d'enseignement supérieur aux dispositifs de Fête de la Science locaux, sur Grenoble, Chambéry et Annecy. Et, de facto, comme nous avons eu l'occasion de le mentionner lors de notre chapitre relatif à la Fête de la Science, le CIES constitue un acteur majeur dans la tenue de ce dispositif comme en bien d'autres s'inscrivant dans le modèle de l'animation culturelle scientifique, en fournissant à ses médiateurs contenus, moyens matériels et ressources humaines. Parmi les ateliers spécifiquement axés sur la pratique de la Fête de la Science, l'Observatoire zététique propose un stage visant à intégrer les moniteurs d'enseignement supérieur à la préparation la Fête de la Science à Chambéry :

Cet atelier consiste en l'animation d'un stand dédié à la zététique en partenariat avec l'Observatoire Zététique de Grenoble lors de la Fête de la Science (...). Cet atelier peut se scinder en deux parties bien que celles-ci soient liées : tout d'abord la découverte de la zététique et la préparation du stand suivi de l'animation du stand. Dans une première étape, l'objectif est de comprendre ce qu'est la zététique et de réaliser si possible de nouvelles animations pour la Fête de la Science afin d'illustrer et de faire comprendre à un large public le principe de la méthodologie scientifique et d'encourager les personnes à développer leur esprit critique. (...) La seconde étape consiste en l'animation du stand en lui-même. Cette expérience est très enrichissante car elle nous permet d'être confrontés à un public très varié (adultes, enfants...) auquel il faut s'adapter et ayant des attentes très différentes ainsi que nous exercer à garder son attention au cours de nos explications. Cet exercice nous permet d'être également dans une situation de transfert de connaissances différentes de celles habituelles (cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés). Mots clés : Vulgarisation, zététique, esprit critique, Fête de la Science.⁷⁹⁰

Nous relevons un autre exemple de proposition de stage pour l'organisation et la tenue d'un stand

789 Cf annexe numéro 56.

790 Cf annexe numéro 56 « propositions d'ateliers projets - 2011/2012 » du CIES.

sur la Fête de la Science. Cet exemple, dont nous avons pu étudier une partie des contenus, montrait, notamment pour le jeu « champion en sciences humaines et sociales », que les animations semblaient moins conduites par une volonté de transmission des connaissances spécifiques et contemporaines à ce champ disciplinaire scientifique que par une volonté de promotion, de mise en visibilité et de recrutement d'étudiants. L'extrait suivant appuie nos résultats premiers, en montrant la conception d'un déficit de visibilité des sciences humaines et sociales vis-à-vis des autres champs disciplinaires, impliquant par conséquent à son tour la conception d'une forme de concurrence entre champs dans les dispositifs de publicisation des sciences. En outre, nous relevons lors de cet extrait une volonté manifeste de justifier le déploiement de ce dispositif sur la scène locale par la construction d'une relation « conviviale et citoyenne » permettant « d'amener chaque citoyen au cœur des débats et des enjeux scientifiques ». Or, comme nous avons eu l'occasion de relever durant nos observations, les stands de la Fête de la Sciences produisaient publiquement une information largement dénuée des thématiques liées aux controverses en technosciences. Ainsi par exemple, le CEA axait ses contenus et démonstrations sur les énergies non carbonées tandis que toutes références aux thématiques de l'énergie nucléaire ou des nanotechnologies demeuraient largement absentes, et ce, alors même que la controverse les concernant battait son plein.

La Fête de la science est un événement national incontournable qui contribue à développer une science conviviale et citoyenne, proche de tous, en favorisant une approche ludique, festive, interactive et humaine. (...) elle offre l'occasion de montrer au grand public une partie des activités de recherche grenobloise, de susciter les échanges avec lui, de le sensibiliser aux avancées en sciences fondamentales ou appliquées, humaines et sociales, et à leurs impacts dans la vie quotidienne. C'est aussi un moment phare pour toucher les jeunes, leur expliquer la démarche scientifique et le travail de recherche, leur donner le goût des sciences et les inciter à envisager des carrières scientifiques. Pour tous, c'est l'occasion d'amener chaque citoyen au cœur des débats et des enjeux scientifiques. Lors des manifestations scientifiques, les sciences humaines et sociales ont un déficit de visibilité et d'attractivité de part leur contenus peu visuels et démonstratifs. (...) Les étudiants participant à cet atelier auront pour objectif d'organiser et assurer la mise en œuvre de ces deux manifestations en collaboration avec les enseignants concernés. Mots clés : Vulgarisation de la science, sciences humaines et sociales, fête de la science.⁷⁹¹

Nous relevons, toujours parmi les ateliers proposés aux moniteurs d'enseignement supérieur par le CIES de Grenoble, un stage visant à leur engagement dans la revue de vulgarisation « Chercheurs d'horizons », qui prend la suite de la publication Visions Croisées. Suite aux problèmes récurrents de financements de cette dernière et selon une stratégie de pérennisation des financements auprès du PRES de Grenoble, le CIES tente de diversifier la politique rédactionnelle de la publication en

791 Cf annexe 56 « propositions d'ateliers projets - 2011/2012 » du CIES.

développant des contenus diffusant des informations administratives et institutionnelles. Cependant, et malgré cette nouvelle politique rédactionnelle, « L'esprit de vulgarisation scientifique de Visions Croisées est conservé ».

Le but de cet atelier était de concevoir le premier numéro d'un nouveau magazine par et pour les doctorants de l'Université de Grenoble. Ce magazine biannuel, que nous avons nommé « Chercheurs d'horizons », succède à « Visions Croisées » sans en être une copie. Nous avons défini son contenu et son aspect. L'esprit de vulgarisation scientifique de Visions Croisées est conservé, mais nous y avons ajouté de nouvelles rubriques pour qu'il devienne également source d'informations pratiques pour les doctorants. Il peut ainsi être un relais possible des informations institutionnelles. Ce magazine vise aussi à faciliter l'insertion professionnelle des docteurs. Pour cela nous avons rencontré des spécialistes et espérons initier des collaborations pour compléter et étayer notre rubrique sur l'insertion professionnelle. Le magazine étant créé « par et pour les doctorants », nous avons fait appel à des doctorants de l'UdG pour la rédaction des articles de la partie « vulgarisation scientifique », nous nous sommes chargés de l'écriture des autres rubriques. En ce qui concerne l'aspect du journal, nous avons créé une maquette, améliorée par la suite en faisant appel à un graphiste professionnel. Pour perdurer, le magazine doit corriger les points faibles de son prédécesseur, ce qui passe par l'optimisation de la diffusion, de l'obtention d'un soutien financier régulier et d'un appui institutionnel fort. Nous avons discuté l'ensemble de ces aspects lors de la présentation de notre maquette aux responsables du CIES et du Collège des Écoles Doctorales et espérons pouvoir défendre ce projet devant le Conseil d'Administration du PRES de Grenoble. Mots clés : Doctorat - Création - Journalisme – Université de Grenoble – vulgarisation scientifique – communication.⁷⁹²

Le quatrième groupe d'ateliers concerne une mise en pratique par les moniteurs d'enseignement supérieur de nombreux autres dispositifs locaux de publicisation des sciences déployés cette fois dans les établissements scolaires du primaire ou du secondaire. Lors des présentations de ces dispositifs, nous relevons un atelier s'inscrivant dans le programme Accompagnement en sciences et technologies à l'école primaire (ASTEP), développé conjointement avec l'association La main à la patte, l'Académie des technologies, l'Institut de France Académie des sciences et les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche⁷⁹³ :

Cet atelier s'inscrit dans une démarche de diffusion de la culture scientifique dans les écoles primaires au sein du programme ASTEP. Le but de ce programme est de rendre les enfants acteurs et témoins d'une science vivante basée sur la démarche de recherche. Pour cela, nous sommes présents pour accompagner l'enseignant dans la mise en œuvre et le déroulement de séances, en axant l'apprentissage sur le questionnement, la validation d'hypothèses par l'expérience. (...) Mots clés : Accompagnement, Science, Écoles primaires, Démarche d'investigation.⁷⁹⁴

792 Cf annexe numéro 56 « propositions d'ateliers projets - 2011/2012 » du CIES.

793 Cf site internet : www.lamap.fr/astep/

794 Cf annexe numéro 56 « propositions d'ateliers projets - 2011/2012 » du CIES.

Nous observons également, toujours parmi les multiples ateliers proposant des interventions dans les établissements scolaires, des stages directement axés sur la promotion des formations et institutions universitaires dans l'enseignement secondaire. Les objectifs de communication ici sont directement liés au recrutement d'étudiants et à la valorisation des métiers et carrières scientifiques.

Le monde de l'Université et de la Recherche est encore flou dans l'esprit des élèves du secondaire. En effet, ils n'ont pas de contact avec celui-ci avant leur entrée à l'Université. Le but de cet atelier est donc de leur expliquer comment fonctionne cet univers. Pour cela on leur propose de répondre à un questionnaire visant à connaître leurs connaissances sur le sujet et par la suite de répondre aux questions avec eux. Cette approche permet de se familiariser avec le monde de la Recherche et de l'Université dans un esprit ludique. On a pu ainsi observer qu'ils avaient beaucoup d'a priori mais également certaines lacunes sur la Recherche en France. (...) Suite à ceci, on se propose de leur présenter l'univers de la Recherche par des visites de laboratoires, ou des ateliers sur des thèmes de recherche de nos choix. (...) Par ailleurs, l'idée commune à cette deuxième intervention fut de leur montrer comment se passe le quotidien des doctorants du point de vue de la Recherche. Mots-clés : classes du secondaire, découverte du monde de la recherche et de l'université.⁷⁹⁵

Au sein de ce quatrième groupe d'ateliers, l'association zététique propose également de multiples stages visant à intégrer des moniteurs d'enseignement supérieur dans ses structures et dans des engagements communicationnels permettant sa propre promotion sur la scène publique grenobloise. Lors de l'extrait suivant, la zététique justifie son existence et ses engagements communicationnels par « un contexte actuel favorable à l'émergence et à la popularité des pseudosciences », sans par ailleurs présenter d'arguments justifiant de cette prise de position, quant à ce qui est perçu comme une émergence de « l'irrationnel » dans les affaires de sciences. Cependant, comme nous le verrons par la suite, en étudiant les contenus des cours de formation « zététique, médias et pseudosciences » développés par [E28VC, CIES], également tuteur sur cet atelier, ce postulat s'appuie principalement sur la conception d'un « dévoiement » de l'information scientifique « objective » par des acteurs externes « subjectifs » et issus des domaines relevant des activités médiatiques.

Dans un contexte actuel favorable à l'émergence et à la popularité des pseudosciences et autres pseudomédecines, la zététique, reposant sur l'attitude sceptique et la démarche scientifique, prend tout son sens. Cet article décrit la réalisation de clips vidéos pédagogiques sur deux thèmes étudiés par la zététique : l'effet cigogne et l'effet blouse blanche. Mots clés : zététique ; clip vidéo ; effet cigogne ; effet blouse blanche ; pseudoscience ; biais de raisonnement.⁷⁹⁶

795 Cf annexe numéro 56 « propositions d'ateliers projets - 2011/2012 » du CIES.

796 Cf annexe numéro 56 « propositions d'ateliers projets - 2011/2012 » du CIES.

Enfin, nous observons également un atelier axé sur la promotion des nanosciences et nanotechnologies dans les établissements de l'enseignement secondaire, que nous pouvons également relier avec notre dernier chapitre empirique concernant le dispositif de la CPDP Nanotechnologies et les engagements relatifs des acteurs de la recherche cette fois sur le plan politique. Lors de la présentation qui est faite de cet atelier se dessinent deux enjeux de la communication publique des acteurs scientifiques : premièrement un enjeu qui, à l'instar des autres ateliers proposant des interventions dans les établissements scolaires, vise le recrutement d'étudiants dans les filières de l'enseignement supérieur. Mais, deuxièmement, cet extrait pose les conditions explicites d'un engagement cette fois dans la controverse des nanotechnologies sur le plan politique : il s'agit également de réaffirmer une présupposée fonction d'acculturation des sociétés par les sciences.

Le projet Nano@School est un projet innovant qui a pour but de faire découvrir le monde des nanotechnologies aux élèves des lycées. Nano@School organise des journées d'accueil dans les locaux de l'organisme CIME NanoTech, et a donc un double enjeu qui sont d'introduire le monde des nanotechnologies aux étudiants et de les sensibiliser sur les aspects de la physique sous-jacente. Deux grands axes ont guidé nos travaux : comment concevoir une séance intéressante et pédagogique tout en conservant une approche scientifique, et comment cette expérience pourrait être perçue par les étudiants sur le plan social. Effectivement, il est important de montrer que la Recherche tient ses engagements et responsabilités vis-à-vis de l'éducation des nouvelles générations. Mots clés : Nanotechnologies, CIME NanoTech, Enseignement scientifique, approches pédagogiques.⁷⁹⁷

Cette brève étude des contenus proposés aux moniteurs d'enseignement supérieur par le CIES amène à plusieurs conclusions importantes dans le cadre de ce travail de thèse. Premièrement, la répartition des contenus des ateliers montre que les pratiques communicationnelles liées aux modèles de la vulgarisation et l'animation culturelle scientifique sont présentées comme des composantes fortes et difficilement contournables, dans les phénomènes d'intégration et de socialisation des jeunes chercheurs dans une « communauté scientifique ». Ainsi, du point de vue des ateliers proposés par le CIES, les moniteurs d'enseignement supérieur deviendraient moins des enseignants chercheurs par le développement de compétences liées à la pratique de la pédagogie formelle ou de la maîtrise des dispositifs de communication de pair à pair, qu'à l'inverse par l'intériorisation et la mise en pratique des dispositifs de communication cette fois tournés vers des publics « profanes » et sous-tendus par l'idéologie d'un « fossé des connaissances ». En d'autres termes, ce type de pratiques et d'engagements communicationnels participent grandement à faire « communauté », en socialisant les chercheurs en devenir à partir d'une normativité communicationnelle fondée sur la distinction entre un intérieur et un extérieur. Et de ce point de vue, nous assistons ici à un phénomène de socialisation des futurs acteurs

797 Cf annexe numéro 56 « propositions d'ateliers projets - 2011/2012 » du CIES.

de la recherche par l'idéologie de la vulgarisation, procédant d'une reproduction sociale de la conception que se font les acteurs scientifiques de leur fonction présumée.

Deuxièmement, au sein de la surreprésentation numéraire des ateliers liés aux pratiques de vulgarisation et d'animation culturelle scientifique, nous n'observons pas, dans les discours de présentation faits par les formateurs du CIES, de différenciation terminologique explicite et claire entre ces deux modèles. Et de facto, les ateliers supposés s'inscrire dans les pratiques spécifiques de l'animation culturelle scientifique, modèle historiquement fondé sur une certaine critique de l'idéologie de la vulgarisation, sont présentés comme des actions de « vulgarisation ». Ainsi, la spécificité théorique de l'animation culturelle scientifique s'efface au profit de la mobilisation du terme « vulgarisation », alors employé pour recouvrir l'ensemble des pratiques potentielles de communication vers ou avec les publics externes. Ainsi, comme l'indique le directeur du CIES lors du forum des ateliers invitant les nouveaux moniteurs d'enseignement supérieur à sélectionner un stage :

Donc ces différents ateliers, leur point commun c'est de correspondre à des activités de vulgarisation dans le cadre de la Fête de la Science ou de « Tribulations savantes ». Donc en fait on se préoccupe de vulgariser et de mettre à disposition des savoirs savants auprès de publics divers et variés.⁷⁹⁸

Troisièmement, de surcroît, les ateliers ne consacrent aucune place à la mise en pratique de dispositifs dialogiques ouverts aux acteurs externes ou aux dispositifs de recherche scientifique dite « participative », pourtant nombreux à cette date sur le territoire grenoblois. Par conséquent, parmi les modèles théoriques que nous proposons, entre modèle de la vulgarisation, modèle de l'animation culturelle scientifique et modèle dialogique, les engagements du CIES, de ses formateurs et de ses moniteurs d'enseignement supérieur s'inscrivent exclusivement selon les deux premiers modèles et ont pour point commun la présupposition d'un « fossé des connaissances ». Or, comme nous avons eu l'occasion de le proposer, cette représentation de « la science » se prête également aux enjeux d'une représentation cette fois relevant du domaine politique, observable notamment sur les dispositifs de la Fête de la Science et CPDP Nanotechnologies.

Enfin, quatrièmement, nous assistons à une forme de naturalisation de l'idéologie de la vulgarisation. Le terme même de « vulgarisation » ne se trouve jamais défini et pourtant reproduit à l'envi à une cadence métronomique parmi les discours portés par le CIES et ses formateurs. La « vulgarisation » apparaît comme débouché exclusif et naturel des activités de recherche devant les

798 Cf annexe numéro 57, retranscription Forum des ateliers CIES 2010.

publics. Cependant, ces mêmes pratiques de « vulgarisation », fondées sur un supposé « fossé des connaissances », cachent des enjeux communicationnels liés à la communication institutionnelle des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche, tel le recrutement, la parité des genres, la valorisation des produits de sciences, etc., qui n'ont que peu de rapports avec une « transmission des connaissances scientifiques ». Autrement dit, et à l'instar des dispositifs de vulgarisation Visions Croisées et d'animation culturelle scientifique Fête de la Science, les discours sous-tendus par l'idéologie de la vulgarisation se prêtent à une communication publique indissociable d'intérêts et attendus sociaux et politiques : on communique au nom d'une science « neutre », « objective » et « apolitique », alors que les attendus eux-mêmes prêtent à des conséquences politiques, économiques et sociales. Autrement dit, les discours fondés sur l'idéologie de la vulgarisation et d'un « fossé des connaissances » apparaissent plutôt sous la forme d'un prétexte favorisant des pratiques communicationnelles stratégiques sous le couvert discursif d'une « émancipation » par la connaissance.

7.2.2) Une conception opérationnelle des objets de l'information et de la communication

Les ateliers de formation pratique des moniteurs d'enseignement supérieur proposés par le CIES de l'Académie de Grenoble montrent un phénomène de socialisation à partir des multiples enjeux institutionnels publics et politiques, dissimulés derrière un discours apparenté à une « émancipation par la connaissance scientifique » et la conception d'une « science neutre ». Mais, en plus de ces ateliers incitant au développement d'une expérience sociale fondée sur la pratique de la « vulgarisation » par les futurs acteurs de la recherche, le CIES de l'Académie de Grenoble impose à ses moniteurs des sessions de formation présentées sous le jour de formations théoriques. Celles-ci, au nombre de trois formations obligatoires par moniteur, couvrent plusieurs journées entières, pour un total moyen d'une quinzaine de journées de formation par moniteur.

En tant que moniteur d'enseignement supérieur et stagiaire du CIES, nous avons sélectionné trois formations sur des critères spécifiques, en ce qu'elles concernaient directement, de par leurs intitulés et textes de présentation succincte, les objets scientifiques propres aux champs de l'information et de la communication. Par conséquent, nous présenterons ici les résultats produits à partir de la retranscription des contenus présentés lors des journées de formation théorique portant sur trois sessions : premièrement la formation « Communication scientifique et technique »⁷⁹⁹, deuxièmement la formation « Améliorer votre communication écrite »⁸⁰⁰ et enfin, troisièmement la formation « Zététique, médias et pseudosciences »⁸⁰¹. Nous compléterons ces retranscriptions par certains résultats d'observation participante réalisée in situ, permettant de préciser les réactions et remarques des moniteurs d'enseignement supérieur aux formations elles-mêmes. Nous ne présenterons au cours de cette partie que les résultats liés aux deux premières formations dont la charge revient à un même intervenant du CIES de l'Académie de Grenoble, pour nous intéresser par la suite à la formation en zététique dans une partie ultérieure.

Nous allons sous-diviser cette partie en deux et nous nous intéresserons premièrement et spécifiquement aux mobilisations par les formateurs de théories et de concepts que nous pourrions ainsi rapprocher de courants théoriques dans le champ de l'information et de la communication, pour, deuxièmement, nous attacher à montrer les champs des applications et objectifs selon lesquelles ces

799 Cf retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

800 Cf retranscription de la formation « Améliorez votre communication écrite », annexe 60.

801 Nous consacrerons une partie distincte à cette troisième formation, du fait des singularités du *mouvement social zététique*.

théories semblent mobilisées. Car, de facto, c'est bien en fonction de la justification de finalités pratiques, et tout particulièrement celles du recrutement en ressources humaines et de la vulgarisation, que semblent être sélectionnés par les formateurs les théories et concepts issus des travaux de recherche portant sur les notions d'information et de communication.

a) Une théorie communicationnelle réduite aux paradigmes techniques

Notons premièrement que les deux formations « Communication scientifique et technique » et « Améliorer votre communication écrite », comme nous l'avons précisé, relèvent de la responsabilité d'un unique et même formateur. De facto, elles reposent largement sur un même socle de formation théorique, présenté aux moniteurs d'enseignement supérieur lors de la première journée de formation de chacune des sessions. Pour l'essentiel, seules les journées suivantes proposent des enseignements différenciés lorsque le formateur aborde les aspects liés à la mise en pratique desdites théories, par exemple dans la « vulgarisation », dans le journalisme scientifique ou dans la communication de recrutement.

La mobilisation théorique que fait le formateur des notions d'information et de communication présente plusieurs caractéristiques régulières que nous allons ici nous attacher à préciser. Notons cependant que de telles mobilisations théoriques demeurent fort succinctes, l'essentiel des formations, en dehors des premières heures de la première journée des formations concernées, reposant plutôt sur des exercices pratiques. Ainsi, pour la première formation « Communication scientifique et technique », des exercices pratiques sont proposés aux moniteurs d'enseignement supérieur avec, par exemple, l'analyse de sites internet variés ou avec le déroulement d'un jeu, qui n'est pas sans rappeler le jeu dit du « téléphone arabe », servant la démonstration d'une transformation des contenus informationnels lorsque ceux-ci se transmettent successivement d'un acteur à un autre. Lors de la seconde formation, « Améliorer votre communication écrite », des exercices seront également réalisés, avec la production écrite de lettres de motivations ou de textes de vulgarisation. Cependant, ces multiples exercices d'ordre pratique ne sont pas sans produire du sens vis-à-vis des mobilisations théoriques précédemment présentés par le formateur : ils contribuent nettement à mettre en lumière les intérêts sociaux qui président à de telles mobilisations. La sélection des théories présentées semble bien ici être déterminée en fonction des finalités applicatives communicationnelles. Ainsi, nous assistons à la réduction d'un champ théorique potentiellement critique à sa seule dimension technique, et guidée semble-t-il selon une volonté de justification des pratiques communicationnelles

institutionnellement et traditionnellement ancrées.

Le formateur lors de ces deux sessions du CIES de l'Académie de Grenoble, après une courte phase de présentation des personnes en présence, en vient directement à la partie théorique de la formation. Les trois extraits de formation cités ci-dessous, et chacun supposé présenter une approche théorique différente de l'objet communication, seront formulés brièvement par le formateur et directement à la suite les uns des autres. La première définition de l'objet communication est faite par une « mise en relation entre les individus » quoique conçue linéairement selon « les problèmes de qualité de transmission, de déformation de la communication, de perte d'information ».

Si on commence par différentes définitions de la communication, on en trouve plein, mais j'en ai trouvé trois qui sont intéressantes car opératoires. Première définition : la communication est toute opération de mise en relation entre les individus. Là, c'est la mise en relation et on s'intéresse surtout à la communication et aux moyens par lesquels on va communiquer. C'est une définition qui permet d'aborder les problèmes de qualité de transmission, de déformation de la communication, de perte d'information.⁸⁰²

Nous pouvons aisément rapprocher cette première définition, bien que ne comportant aucune référence bibliographique, au modèle cybernétique de la communication, également nommé « modèle canonique de la communication », et développé à la fin des années 1940 par, entre autres, Norbert Wiener⁸⁰³, Abraham Moles⁸⁰⁴, Claude Shannon et Warren Weaver⁸⁰⁵. Cette modélisation fondée sur une conception linéaire de la communication (émetteur => canal => récepteur) présente un caractère réductionniste : cette théorie développée par des mathématiciens et ingénieurs provenant de domaines qui deviendront par la suite l'électronique et l'informatique (nombre de travaux furent réalisés dans le cadre des travaux des laboratoires Bell⁸⁰⁶), réduit de facto la compréhension des phénomènes communicationnels à la seule lumière de la résolution des problèmes liés à la transmission de l'information, lorsqu'elle est employée dans l'étude des phénomènes sociaux. La théorie cybernétique est également critiquée : en décomposant l'étude des phénomènes de communication en objets radicalement distincts, celle-ci construit et généralise des oppositions peinant à s'adapter aux phénomènes empiriques complexes, voire même participe fortement à les préstructurer selon une

802 Extrait de la retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

803 Voir notamment l'ouvrage initialement publié en 1948 : Wiener Norbert, *Cybernétique et Société. L'usage humain des êtres humains*, Union générale d'éditions, Paris, 1962, 250 p.

804 Voir notamment l'ouvrage initialement publié en 1948 : Moles Abraham, *Théorie structurale de la communication et société*, Masson, 1980, 294 p.

805 Voir notamment l'ouvrage initialement publié en 1949 : Shannon C. et Weaver W., *La théorie mathématique de la communication*, CEPL, Paris, 1975 pour l'édition française.

806 Voir notamment l'ouvrage Miège Bernard, *La pensée communicationnelle*, PUG, 2005.

perspective ontologique. Ainsi, les postulats posés dans les oppositions considérées entre fond et forme, entre canal et message, entre information et entropie ou encore entre émetteur et récepteur ne sont pas sans présenter le risque fondamental de produire des catégories analytiquement inopérantes et présentant un constant risque artefactuel dès lors qu'elles sont mobilisées pour étudier les phénomènes sociaux. Enfin, ce courant théorique, né à la suite des événements de la Seconde Guerre mondiale, et son extrapolation aux champs sociaux, s'inscrivait également selon une volonté politique de rationalisation technique des processus décisionnels politiques et de diffusion d'une « rationalité » contribuant à la stabilisation des systèmes démocratiques face à l'émergence des systèmes dictatoriaux « irrationnels » européens. Ainsi cette théorie présente de multiples caractéristiques relevant de l'épistémologie positiviste et de ses positions normatives fondamentales, inscrites selon un projet politique spécifique :

[Norbert Wiener] entrevoit [dans cette théorie] l'organisation de la société future sur la base de cette nouvelle matière première que va bientôt être, selon lui, l'« information ». S'il appelle de ses vœux l'avènement de ce nouvel idéal d'une « société de l'information », cette « nouvelle utopie » [Breton, 1997], il ne met pas moins en garde contre les risques de sa perversion. L'entropie, cette tendance qu'a la nature à détruire l'ordonné et à précipiter la dégradation biologique et le désordre social, constitue la menace fondamentale. L'information, les machines qui la traitent et les réseaux qu'elles tissent sont seuls à même de lutter contre cette tendance à l'entropie.⁸⁰⁷

La seconde proposition terminologique formulée par le formateur procède également d'une approche technique de l'objet communication. Selon cette approche, l'accent est placé sur une attention particulière aux conditions et contextes préalables selon lesquels sont produits les énoncés. Toutefois, cette approche réduit les phénomènes de communication au cadre des « processus médiatisés d'information ». Par conséquent, cette approche, si elle semble opératoire dans une description adaptée de la division fonctionnelle du travail dans les structures socioprofessionnelles de la communication, n'en présente pas moins, encore une fois, le risque de réduire les phénomènes de communication à une exclusive prise en considération des phénomènes de transmission de l'information. Ici, les objets information et communication apparaissent opposés l'un à l'autre, en ce que le premier correspondrait à un « contenu » et le second à un « contenant », ramenant à la critique précédemment opposée à l'endroit de la cybernétique, en ce qu'elle généralise des catégories conceptuelles souvent peu adaptées à l'étude des phénomènes empiriques complexes dans les champs sociaux, pratiques et dispositifs, où les objets tendent à s'interdéfinir mutuellement.

Deuxième façon de la définir : la communication regroupe toutes les opérations de communication qui précèdent ou

807 Mattelart A. & Mattelart M., *Histoire des théories de la communication*, La découverte, 2002.

accompagnent les processus médiatisés d'information, de transfert ou d'échange. Phrase longue, mais qu'est ce que je repère là-dedans ? « Qui précédent », c'est-à-dire tout ce qui conception, préparation, analyse, synthèse des documents, tout ce qui est création pour présenter quelque chose à un public ! Puis « accompagne la communication », c'est la mise en scène de la communication, c'est la diffusion, ce sont les services spécialisés qui vont mettre en place un site internet. Ce qui accompagne la communication, ce sont les liens qui vont mener à d'autres sources, c'est un éventuel tchat, c'est la possibilité que les gens vous posent des questions et que vous leur répondiez.⁸⁰⁸

Enfin la troisième proposition terminologique présentée par le formateur s'apparente nettement au courant empirico-fonctionnaliste⁸⁰⁹ ou de la mass communication research⁸¹⁰, développé notamment par Paul Lazarsfeld, Carl Hovland et Harold Lasswell. Notons à l'endroit de l'extrait de formation cité ci-dessous que, premièrement la référence donnée sera la seule faite lors des deux formations observées incombant à la responsabilité de ce formateur, et deuxièmement que cette même référence apparaît erronée, du fait que l'auteur mentionné ne fait que reproduire une théorie développée plusieurs décennies auparavant. De ce fait, l'absence de références précises participe à une décontextualisation de la théorie vis-à-vis des contextes sociaux et historiques de construction à partir desquels celles-ci furent construites.

Et puis, dernière définition qui est celle que je préfère car je la trouve vraiment très très opérationnelle, c'est celle de Paul Attalah qui est un universitaire québécois qui dit : « la question de la communication est la question de savoir qui parle ? Sous quelles conditions ? Avec quels moyens ? A qui ? Et à quelle fin ? ».⁸¹¹

Ce courant théorique s'inscrit également, à l'instar de la cybernétique, dans le contexte sociopolitique spécifique de la préparation d'une opinion publique à l'engagement des États-Unis dans les conflits européens de la Seconde Guerre mondiale :

Les moyens de diffusion sont apparus comme des instruments indispensables à la « gestion gouvernementale des opinions », celles des populations alliées comme celle des ennemis, et, de manière plus générale, les techniques de communication, du télégraphe et du téléphone au cinéma en passant par la radiocommunication, ont fait un bond considérable. Pour Lasswell, propagande rime désormais avec démocratie. La propagande constitue le seul moyen de susciter l'adhésion des masses ; en outre, elle est plus économique que la violence, la corruption ou d'autres techniques de gouvernement de ce genre. Simple instrument, elle n'est ni plus morale ni plus immorale que « la manivelle de la pompe à eau ». (...) Cette vision instrumentale consacre une représentation de l'omnipotence des

808 Extrait de la retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

809 Cf notamment Miège Bernard, *La pensée communicationnelle*, PUG, 2005.

810 Cf notamment Mattelart Armand & Mattelart Michèle, *Histoire des théories de la communication*, La découverte, 2002.

811 Extrait de la retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

médias, considérés comme outils de « circulation des symboles efficaces ». (...) L'audience est envisagée comme une cible amorphe qui obéit aveuglément au schéma stimulus-réponse. Le média est supposé agir selon le modèle de l'« aiguille hypodermique », terme forgé par Lasswell lui-même pour désigner l'effet ou l'impact direct et indifférencié sur les individus atomisés.⁸¹²

Cette approche technique de l'objet théorique communication, qui irrigue depuis de longues années les écoles de journalisme et les organisations socioprofessionnelles des médias rédactionnels et publicitaires commerciaux, se fonde, en découpant cet objet en une succession de questions, sur une division fonctionnelle du travail observable dans de telles structures. En découpant par trop formellement l'objet communication en questionnements successifs (le célèbre « Qui ? Dit quoi ? Par quel canal ? À qui ? Avec quel effet ? »). Ce modèle s'expose aux mêmes critiques épistémologiques que le modèle cybernétique, selon les perspectives ontologique, déterministe et réductionniste. D'une manière plus générale, le contexte du développement de ce modèle linéaire reposait sur la volonté d'une « défense de la démocratie » et d'une « liberté d'expression », elles-mêmes conçues sous l'angle spécifique du libéralisme économique. Pour Bernard Miège, ce courant théorique va longtemps participer à la paralysie d'une approche scientifique critique des objets de communication et d'information :

Le découpage proposé délimitait bien les compétences de chaque spécialité, et la linéarité du schéma se présentait sous les dehors de l'évidence. Au nom de quoi refuser un tel programme de recherches qui de plus s'appuyait sur le recueil de données empiriques, sinon au nom de positions critiques relevant de considérations idéologiques ?⁸¹³

Ainsi, la volonté manifestée par le formateur de diversifier les approches théoriques, si elle semble avisée afin d'illustrer la complexité des objets et champs de l'information et de la communication, demeure cependant restreinte aux seuls paradigmes techniques, c'est-à-dire liés aux formes mêmes d'une rationalité instrumentale. Le formateur est d'ailleurs explicite, quant à la sélection des théories selon leurs motifs et caractères opérationnels : « (...) dernière définition qui est celle que je préfère car je la trouve vraiment très très opérationnelle (...) ». Or, derrière la mobilisation de ces paradigmes techniques de la communication, nous observons une prise de position du formateur portant sur une neutralité absolue des sciences et acteurs scientifiques : la transmission des connaissances est « une manière neutre de communiquer » conçue en opposition vis-à-vis d'un « engagement affectif » ou à un « intéressement ». Bien sûr, la mise en correspondance de l'emploi des ressources propres à une rationalité technique avec la conception d'une neutralité conçue a priori des sciences et de leur

812 Mattelart Armand & Mattelart Michèle, *Histoire des théories de la communication*, La découverte, 2002, p. 18.

813 Miège Bernard, *La pensée communicationnelle*, PUG, 1995, p. 21-22.

communication étudiée, commentée et critiquée par de multiples auteurs en sciences humaines et sociales en raison de leur inscription épistémologique positiviste. Pour le formateur, le fait de communiquer « sous un angle de vue purement théorique » induirait de facto un positionnement « neutre ». Cependant, les travaux pratiques développés lors des formations relevant de cet instructeur, comme nous le verrons par la suite, montrent au contraire de multiples intérêts sociaux, notamment dans des intéressements liés à la reproduction sociale des institutions scientifiques et à l'affirmation légitimiste d'une supériorité culturelle des sciences sur les « savoirs ordinaires ». Nous relevons encore une fois une ambivalence dans la mobilisation que font les acteurs scientifiques de la communication et vis-à-vis de leurs propres engagements, où in fine la sélection restrictive de paradigmes techniques parmi un ensemble de théories et à l'exclusion des paradigmes critiques, se prête à une caution scientifique mise au profit de la légitimation d'un discours rationaliste.

Si on regarde en finesse les raisons de communiquer, elles peuvent être très variées et elles peuvent souvent influencer la façon dont on communique ! Si on communique juste pour transmettre nos connaissances, c'est une façon neutre de communiquer ! Et finalement, c'est ce qui arrive souvent aux scientifiques, on n'a pas un engagement affectif, on n'a pas un engagement financier, donc on reste peut-être parfois un peu mou sur notre relation et sur notre communication ! Par contre, quand vous prenez un industriel qui va parler d'un vaccin qu'il vient de mettre sur le marché, il n'a plus du tout ce rapport non intéressé sur son sujet et à la manière dont son public va percevoir son sujet ! (...) Il va mettre ça autrement en forme qu'un scientifique qui va mettre ça sous un angle de vue purement théorique !⁸¹⁴

Or, la mobilisation des champs de l'information et de la communication réalisée uniquement au travers de ses paradigmes techniques est bien loin de participer à une « neutralité » des sciences : la mobilisation partielle de ces champs théoriques induit et reproduit dans le même temps un engagement partial. Cependant, cet engagement des sciences par la communication demeure semble-t-il invisible aux yeux du formateur, en raison même de la croyance que celui-ci manifeste envers une « neutralité » inhérente à « la science ». Le paradoxe dissimulé par une telle croyance est le suivant : le formateur mobilise des outils techniques de communication correspondant à des intérêts spécifiques, mais au profit d'une communication des sciences qu'il considère « neutre » dans l'absolu. Ainsi, au cours des extraits de formation suivants, le formateur fournit quelques explications historiques sur la naissance des paradigmes techniques de la communication, alors mis en lien avec leurs contextes politiques et économiques spécifiques. Certes, les commentaires suivants demeurent critiquables, en ce qu'ils réduisent l'histoire d'une notion scientifique à la seule histoire du développement d'un champ socioprofessionnel. Ainsi, cette réduction se prête notamment aux critiques développées par Herbert

814 Extrait de la retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

Marcuse et définissant les risques d'une opérationnalisation des concepts. Ainsi, les positions historiques présentées ci-dessous se présentent sous l'angle d'une réduction de la communication à la dimension de la mercatique :

Petite parenthèse pour votre culture générale uniquement et qui n'aura aucune utilité pour votre stage : la communication, l'historique de la communication, elle apparaît très récemment, dans les années 1930, dans le contexte de la crise économique qui règne à ce moment-là où on a su produire, on a su mettre en place la chaîne de production, on sait faire beaucoup de choses en grandes quantités ! Et puis d'un coup se pose le problème d'écouler ce stock ! Comment finalement placer sur le marché ces choses-là ? On est à une époque où il n'y a pas de grande distribution, donc il faut arriver à faire parler les produits, et c'est dans ce contexte-là que naît la communication et tout de suite le marketing.⁸¹⁵

Or, la réduction technique ici développée de la notion de communication à celle de mercatique participe, en même temps qu'elle procède, d'une volonté de « vendre la science » fondée sur la présupposition de l'existence d'un « fossé des connaissances ». Ainsi, par exemple, pour Philippe Chavot et Anne Masseran, dont les positions font nettement écho à celles développées dans nos deux chapitres dédiés à l'étude des dispositifs Visions Croisées et Fête de la Science :

[Vendre la science] est le paradigme le plus traditionnel mais, paradoxalement, le plus « moderne » aussi, l'une des spécificités de la société de connaissance (...) étant de considérer la connaissance comme un « produit » potentiellement marchandisable sur le plan matériel et/ou symbolique. Une grande partie des structures de médiation (musées, fêtes de la science, exposciences, journaux et émission de vulgarisation) est sous-tendue par ce paradigme : communiquer autour de thèmes scientifiques tout en s'assurant de pouvoir mesurer le « succès » de cette communication en termes d'audience ou d'attractivité. (...) Il est important de préciser que cette approche de la médiation est souvent articulée à d'autres paradigmes communicationnels, les « espaces de vente » de la science étant généralement ouverts à l'intervention de différents acteurs du développement scientifique. (...) La science y est présentée sous l'angle des valeurs, de responsabilité, d'utilité et d'éthique ; ce qui permet de crédibiliser l'approche scientifique et ses acteurs. Dans ce cas, le paradigme de la vente est conjugué à celui de la légitimation.⁸¹⁶

Ces prises de position du formateur ne vont pas sans susciter un questionnement, voire une opposition, de la part de certains des moniteurs d'enseignement supérieur présents. Ainsi, lors de cette présentation de l'histoire de la communication, qui correspond plutôt à une histoire de l'émergence et de l'institutionnalisation d'un champ professionnel et disciplinaire lié aux approches de la cybernétique et de l'empirico-fonctionnalisme, un étudiant intervient :

815 Extrait de la retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

816 Chavot Philippe et Masseran Anne, « Engagement et citoyenneté scientifique : quels enjeux avec quels dispositifs ? », *Questions de communication*, n°17, 2010, p. 86-87.

Un étudiant : J'ai une question par rapport à cet historique : la rhétorique ou le sophisme se placent comment par rapport à la communication ? Parce qu'en fait ça commence dans les années trente, mais...

Le formateur : En fait à l'époque où ils ont existé, ils n'ont pas appelé ça communication. Finalement, à partir du moment où les sciences de la communication apparaissent, on les réintègre et on les réétudie d'une autre façon et ils font maintenant partie de la communication, mais à cette époque-là ils dépendaient plus de la philosophie ou du langage.⁸¹⁷

Enfin, sans vouloir reproduire ici une histoire de la discipline des sciences de l'information et de la communication, se développant en France principalement à partir des années 1970, mentionnons simplement le fait que celles-ci étaient à cette époque déjà bien loin de se restreindre aux simples paradigmes techniques, et qu'à l'inverse, c'est bien plutôt à partir des courants critiques, tantôt liés à la théorie critique ou aux multiples écoles constructivistes, en fonction bien évidemment des courants de pensée et de la pluralité des laboratoires, que cette discipline a pu justifier de son existence sur le plan institutionnel, en œuvrant sur le plan des théories fondamentales en sciences humaines et sociales.

b) Les modèles techniques de la communication au service du recrutement et de la vulgarisation

Lors des deux formations « Communication scientifique et technique » et « Améliorer votre communication écrite », l'essentiel des temps sont dédiés non pas aux développements théoriques, mais plutôt à des exercices pratiques et à des jeux de rôle visant une mise en situation des moniteurs d'enseignement supérieur. Et sous cet angle, les formations étudiées aspirent à une mise en pratique des techniques communicationnelles orientées vers la réalisation d'objectifs concrets, et qui semblent justifier de la sélection des théories communicationnelles précédemment relevées. Lors de ces deux formations, les objectifs attachés à ces mises en situation semblent directement fixés premièrement à la pratique des dispositifs liés à une « transmission des savoirs » et deuxièmement à la communication de recrutement dans le domaine académique et universitaire.

En ce qui concerne les pratiques liées aux dispositifs de « transmission des savoirs », il est demandé aux moniteurs d'enseignement supérieur de se placer dans le rôle d'un individu immédiatement en contact avec les savoirs scientifiques et dont la fonction repose également sur une exigence et une responsabilité de représentation des institutions académiques et/ou de recherche scientifique. Ainsi, ce

817 Extrait de la retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

jeu de rôle suppose une association reliant au sein d'un même dispositif une pratique visant à transmettre une « connaissance objective » à une pratique aspirant à une représentation institutionnelle sur le plan symbolique.

Vous êtes un jeune chercheur du CNRS ou maître de conférences, et vous êtes invité dans un collège par un enseignant que vous ne connaissez pas, mais qui vous a invité parce que vous travaillez sur la géologie par exemple, et dans certain cours il vous demande de faire une présentation dans sa classe. Dans ce cas de figure, il faut vous poser la question « pourquoi moi ? ». Finalement le professeur en question fait aussi de la géologie et il sait parler à ses élèves de la géologie. Pourquoi est-ce qu'il fait appel à moi ? Et bien il fait appel à vous, parce qu'en étant précisément à l'université, étant chercheur dans un centre de recherche, vous représentez une institution ! Pour lui, dans ce rôle-là, vous incarnez le savoir ! S'il vous invite, c'est parce que il veut emmener ce petit bout de savoir et cette notoriété dans sa classe. Ce qui vous positionne dans une situation où si vous voulez répondre à sa demande, et il n'y a pas de raison a priori de faire le contraire. C'est de représenter, de faire une présentation qui serait éventuellement axée sur le savoir !⁸¹⁸

Cependant, et selon les contenus de formation, les objectifs liés à la représentation institutionnelle opérée sur le plan symbolique semblent primer sur une exposition fidèle des méthodologies et résultats scientifiques. Lors de l'extrait d'entretien suivant, qui fait directement suite à la citation précédente lors de la formation, il est demandé aux moniteurs d'enseignement supérieur en cas d'engagement dans un dispositif de type animation culturelle scientifique dans les établissements scolaires de jouer un rôle tenu à partir d'une exposition affirmative de « la science ». Et à l'inverse, il est conseillé au moniteur d'enseignement supérieur de mettre à l'écart les doutes auxquels les objets et résultats scientifiques exposés seraient éventuellement soumis, effaçant du même coup les nombreuses précautions, débats, controverses pourtant récurrentes au sein des activités scientifiques. Par conséquent, selon de telles recommandations, c'est l'une des caractéristiques fondamentales de toute activité scientifique, quelle qu'en soit la discipline, qui devrait être abandonnée au nom d'une valorisation des institutions académiques et scientifiques. Ainsi, la représentation de la science, associant en une même pratique communication institutionnelle et « transmission des savoirs », nécessiterait de la part des acteurs de la recherche une prise de posture positive, c'est-à-dire réduite à une fonction affirmative, tandis qu'elle nécessiterait dans un même mouvement l'abandon d'une position négative, c'est-à-dire critique. En d'autres termes, la représentation des institutions réalisée au nom de « la science » et affirmant une supériorité de celle-ci sur les « savoirs profanes » requiert, selon de tels conseils, un abandon, ou pour le moins une relégation à « la marge », de l'exposition de ce qui fait l'essentiel de la méthode même des sciences : le doute et la critique.

818 Extrait de la retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

S'il se trouve qu'à ce moment-là, vous êtes dans une profonde phase de doute, vous comprenez plus rien et vous n'êtes pas très content de ce que vous faites dans votre propre recherche, et bien rien de tout cela ne devrait transparaître dans la classe ! À cet endroit-là, à ce moment-là, vous n'êtes pas là pour douter ! Vous êtes là pour transmettre des connaissances. Et si vous pensez que c'est pertinent de faire part de vos doutes, ce sera tout à la fin, à la discussion, complètement en marge de votre intervention ! Mais dans ce rôle-là, vous n'êtes pas devant ce public pour douter !⁸¹⁹

L'extrait précédent marque encore une fois une ambivalence dans les propos tenus par le formateur entre d'une part « une science » présentée comme « neutre », dénuée « d'affectivité » et de tout intérêt social, et d'autre part une volonté de valorisation des produits des sciences. Cependant, si une prise de posture affirmative est recommandée par le formateur aux moniteurs engagés dans un dispositif d'animation culturelle scientifique face à des publics composés de scolaires, celle-ci est également conseillée lors de la pratique des dispositifs communicationnels face à des publics cette fois composés de pairs disciplinaires. Ainsi, lors d'un second exemple donné par le formateur, il est recommandé aux moniteurs d'adopter une posture affirmative dans le cadre d'une soutenance de thèse.

Deuxième cas de figure, et qui interviendra beaucoup plus tôt, c'est votre présentation de thèse ! Alors j'ai vu, là, un certain nombre de vos copains et de moniteurs, arriver assez déprimés en fin de thèse, doutant parce que le programme de la thèse prévoyait de faire ça, et qu'ils ont réussi à faire ça ! (...) Et j'en ai vu qui malheureusement sont arrivés dans cet état d'esprit à leur soutenance ! Il en résultait une soutenance un peu brouillon avec une incertitude qui était palpable, avec des bouts d'explication qui finissaient par « mais bon j'ai commencé, ça a pas marché ! » Et puis globalement, ils présentaient leur thèse parce que c'est l'exercice qui veut ça, à partir du moment où on a le droit de présenter ! Mais ce n'était pas un exercice satisfaisant ni pour le public ni pour eux ! (...) Donc à ce moment-là, pareil, vous laissez vos doutes devant la porte, et puis au moment où vous la présentez, vous essayez surtout de bien mettre en valeur ce qui a marché, ce que vous avez su faire, les pistes que vous avez voulu explorer ! Si des choses n'ont pas marché, les raisons pour lesquelles cela n'a pas marché, mais d'un point de vue positif !⁸²⁰

Les conseils en communication, principalement à des fins de vulgarisation, recommandés par le formateur aux moniteurs d'enseignement supérieur sont explicitement développés selon les pratiques et paradigmes communicationnels adoptés par les professionnels du journalisme. Ainsi, par exemple, le formateur organise un jeu dont le but est de montrer par une expérience les transformations et pertes des éléments de sens d'une histoire au gré de ses transmissions successives entre individus. Pour le déroulement de ce jeu, dit du « téléphone arabe », on fait sortir une partie de des moniteurs de la salle, puis le formateur raconte une histoire, d'une longueur de quatre à cinq minutes environ. Puis on fait

819 Extrait de la retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

820 Extrait de la retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

rentrer une première personne à qui on raconte l'histoire, qui sera à son tour chargée de raconter l'histoire à une seconde personne que l'on fera rentrer, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les personnes sorties soient rentrées.

Cet exercice-là est utilisé pour les formations des gens qui font du journalisme, pour les sensibiliser sur la fiabilité de leurs ressources ! (...) La mémoire est défaillante, il faut pas lui faire confiance ! Si j'avais utilisé peut être quelques métaphores dans mon histoire, peut-être que vous auriez mieux retenu certains éléments ! Et puis à quel point on peut s'attacher à certains détails, parce que pour vous, on surinterprétait certains détails, alors que finalement c'était des détails qui n'avaient pas de poids dans l'histoire, mais comme ils sont venus tout au début, ils sont restés assez bien ! Et puis il y a l'interprétation quand on ne connaît pas bien le fond : la culture prend le relais et on s'imagine !⁸²¹

Par conséquent, les contenus de formation portant sur la notion de communication sont ici bien souvent réduit aux problématiques liées à la transmission de l'information : questions de l'attention des récepteurs, de la mémorisation et de la mise en forme des message.

Quelque chose de très important est vraiment de trier les informations que l'on mettra dans une communication, pour ne pas donner trop d'information, et je vous ai précisé que l'on considère aujourd'hui, d'après des études scientifiques, que l'on est capables de retenir plus ou moins d'informations, ça veut dire de 3 à 7, ce qui donne une fourchette assez large, ça dépend bien sûr des gens ! (...) Donc ne pas mettre trop de détails. Si on veut mettre des détails, il faut écrire ou utiliser d'autres moyens pour que les gens puissent les retenir ! Et puis derrière on va vers le travail sur la matière, qui passe par l'éducation, par les métaphores pour que les gens comprennent le fond de ce qu'on leur raconte.⁸²²

De même, nous observons le recours à la mobilisation de postulats faisant office de « lois » communicationnelles employées par les professionnels du journalisme dans la sélection qu'ils font des thématiques qu'ils vont exposer aux publics. Dans ce sens, nous observons par exemple le recours à deux d'entre elles, citées ci-dessous. La première concerne une « loi » dite de « proximité », postulant un intérêt accru des publics pour les thématiques concernant les domaines de la vie courante :

Et pour se donner ce maximum de chances, ils s'appuient sur ce qu'on appelle chez les journalistes la loi de proximité. (...) La loi de proximité s'appelle aussi la loi du mort kilomètre. En bref, un mort à Grenoble dans un accident de voiture montrera ou fera réagir plus que deux morts en Allemagne dans un accident de voiture (...), que 50 morts dans un tremblement de terre en Iran, etc, etc...⁸²³

821 Extrait de la retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

822 Extrait de la retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

823 Extrait de la retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

La seconde de ces maximes orientant l'action communicationnelle porte sur le postulat d'un intérêt accru des publics pour les informations concernant le futur, contre les informations concernant le passé :

Par exemple, si vous avez encore la place pour un article dans votre journal, et que vous disposez de deux sujets, un qui est les prévisions de la bourse pour 2008 et l'autre qui est l'analyse de la bourse de 2007, le rédacteur va choisir celui sur les prévisions 2008, tout en sachant qu'elles sont d'une valeur discutable, mais les gens se projetteront plus facilement vers le futur que vers le passé.⁸²⁴

La mobilisation de ces maximes d'action, spécifiques aux pratiques socioprofessionnelles journalistiques, produit des contenus de formation généralisants, sous la forme de « grandes recettes », et suscite de multiples questions. Premièrement, nous pouvons nous demander si celles-ci sont adaptées à la description et à la compréhension des phénomènes de construction des savoirs par les acteurs scientifiques. Mais semble-t-il ici, l'objectif réside moins dans une compréhension distanciée des pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche, que dans une volonté de mise en pratique par les moniteurs d'enseignement supérieur des dispositifs de communication sous-tendu par un « fossé des connaissances ». Et dans ce sens, les paradigmes développés par les professionnels du journalisme semblent techniquement s'adapter à des objectifs, des intérêts de valorisation de « la science » et de ses institutions face aux publics. Deuxièmement, les publics auxquels s'adressent de telles pratiques sont toujours, de manière implicite, conçus selon leur éloignement à « la science » : la réduction de la communication à des pratiques communicationnelles des acteurs de la recherche envers les publics externes fondées sur le postulat d'un « fossé des connaissances » apparaît sous cet angle naturalisée. « La science », posée implicitement comme une valeur culturelle supérieure, est suffisante en elle-même, par nature ou par essence, à un intéressement des publics. Et, au sein de ce rapport pédagogique, seules comptent des questions relevant de la mise en forme des messages visant à leur accessibilité et à leur mémorisation. Ainsi, les techniques enseignées s'appuient sur la présupposition d'un « public profane » que sur une évaluation par la méthode des demandes sociales des acteurs externes en matière de connaissance scientifique. La représentation des récepteurs envisagés se réalise toujours au travers d'une conception traditionnelle d'un « public profane », dispensant d'une réflexion approfondie, quant aux acteurs composant les publics et à leurs demandes sociales. En d'autres termes, les formations apprennent aux moniteurs à adapter leur communication exclusivement à partir de la présupposition d'un découpage du monde social selon les niveaux d'une proximité aux activités

824 Extrait de la retranscription de la formation « Communication scientifique et technique », annexe 58.

scientifiques des publics, justifiant une communication linéaire. La prise en considération d'autres facteurs et contextes, et notamment d'éventuelles demandes sociales externes, certes plus complexes de par leur multiplicité, demeure constamment mise en retrait.

Cependant, les nécessités d'une conception linéaire de la communication n'apparaissent certes pas inéluctables au cours des formations, notamment lorsque le formateur aborde la question de la communication de recrutement. D'une manière générale, lorsque le domaine de la communication de recrutement est abordé au cours de la formation « Améliorer votre communication écrite », une adaptation de l'écrit aux récepteurs envisagés, les recruteurs et directeur des ressources humaines, est alors recommandée, nécessitant une réflexion relevant cette fois du cas par cas.

Et ce capital [les compétences personnelles], il faut trouver un moyen suffisant pour le présenter à un recruteur et convaincre très rapidement le recruteur qu'il a tout intérêt à se pencher sur notre candidature plutôt qu'une autre ! Donc on écrit sur nous. Mais le cadre dans lequel on se place, on écrit pour lui ! Et ça c'est très important. Au moment où vous composez une candidature, quelle qu'elle soit, posez vous quelques minutes et essayez de vous imaginer votre recruteur en train de recevoir 5, 10, 50, 200 candidatures. Et qu'est-ce qui fera que dans cette masse de feuilles qui arrive, qu'est-ce qui attire votre attention, qu'est-ce qui est pertinent ? Qu'est-ce qui va faciliter votre lecture, votre appropriation de ce contenu ?⁸²⁵

Ainsi, tandis que seuls les contenus de formation liés à la communication de recrutement sont présentés sous l'angle d'une nécessaire adaptation aux organismes employeurs, aux procédures de recrutement et à la diversité des cultures dans les laboratoires, laissant ainsi envisager les nécessités liées à une conception circulaire de la communication ; les cours et discours portant sur les pratiques de la vulgarisation s'émancipent d'une telle réflexivité portant sur les récepteurs envisagés. La croyance naturalisée en ce qu'un « public profane » homogène recouvrant l'ensemble des publics tend à se substituer à une approche pragmatique des phénomènes et pratiques communicationnels, pourtant seule permettant de mettre en lumière de potentielles demandes sociales formulées par les acteurs externes.

7.2.3) La réaffirmation d'une distinction radicale entre les notions de science et de croyance

La zététique pose ontologiquement, de par son outillage conceptuel même, une distinction radicale entre « science » et « croyance ». Et dans ce sens, cette distinction apparaît moins sous la perspective

825 Extrait de la retranscription de la formation « Améliorer votre communication écrite », annexe 58.

d'un objet scientifique qu'il conviendrait d'étudier que celle relevant d'un postulat et d'une évidence indiscutable et indiscutée. Et ce faisant, c'est bien plutôt semble-t-il une finalité résidant dans une aspiration à défendre « la science » qui détermine à la fois la méthode et la sélection des cas d'étude. Ainsi par exemple, les travaux menés par l'association zététique sur le cas particulier du Père Noël confondent systématiquement la notion de « croyance » et celle de rituel socialisant : si, très sûrement et avec une prise de risque minime, nous proposons d'avancer que peu de personnes « croient » au Père Noël, cependant à l'inverse une large partie de la population pratique ces festivités, alors prétexte à l'organisation de réunions familiales socialisantes. Cependant, la confusion des rituels sociaux réduit à la seule dimension de « croyances populaires » avancée par la zététique permet un cadrage méthodique des phénomènes sociaux aboutissant en chacun des exemples mobilisés à la réaffirmation d'une supériorité des savoirs et méthodes scientifiques sur les mondes vécus des acteurs externes. En d'autres termes, les méthodes de la zététique produisent une simplification à l'extrême des phénomènes sociaux par effet de cadrage, mais présentent l'avantage de construire des résultats, certes réguliers mais biaisés, procédant toujours à la réaffirmation d'une orthodoxie positiviste et légitimiste.

a) Une absence de fondements épistémologiques sérieux au cœur des discours zététiques

Les multiples ateliers et formations organisés par l'association d'un postulat zététique aspirent à une mise en application de ses principes et concepts par les moniteurs d'enseignement supérieur. Et de fait, nous avons pu observer de multiples moniteurs d'enseignement supérieur s'engager bénévolement parmi de multiples dispositifs aux côtés de cette association militante. Et nous ne sommes pas sans observer une certaine forme de recrutement, que nous pourrions qualifier de prosélyte, de l'association zététique dans les dispositifs de formation que met en place le CIES de l'académie de Grenoble.

On me demande de réclamer de vous un travail, qui est pas épuisant, mais juste un... Mais le but c'est d'essayer de vous faire contribuer à notre panel d'outils ! Et donc si dans le temps qui vous est impartis jusqu'au 22 mars, la prochaine fois qu'on se voit, vous avez la possibilité de prendre un extrait de télé, de journal ou n'importe quoi, et de le taillader en pièce et de voir comment à partir de ça on peut montrer à quelqu'un que la mise en scène qui est faite de va pas forcément de soi, et bien nous ça rentrera dans notre corpus de matos. Si vous pouvez, ce serait chouette ! Ça vous est demandé fortement par le CIES, ça vous est demandé mollement par moi-même !⁸²⁶

Comme nous avons pu le voir, le formateur [E28VC,CIES], se présente comme « didacticien des sciences ». Or, cette approche spécifique du social, se définissant à partir de finalités applicatives, tend

826 Extrait de formation « zététique : médias et pseudosciences », annexe 59.

à réduire d'elle-même les phénomènes de communication aux seules applications à visée pédagogique. Par conséquent, dès le début de la formation, le formateur pose les conditions et objectifs selon lesquels seront orientés les contenus. Ainsi, dès le début de la formation, cet acteur de la zététique définit le cadre des contenus dans les termes suivants, cadre fixant a priori les relations du complexe sciences sociétés aux seules vues pédagogistes :

[E28VC,CIES] : Il faut rebondir sur la didactique, car le principe de base de la didactique, c'est ce qu'on fait ici, la théorisation s'est faite autour de notions assez limitées, mais qui est amusante, c'est le triangle didactique. Vous avez un triple pôle entre le savoir, l'apprenant et celui qui va enseigner le savoir à l'apprenant. Il y a une sorte d'interaction permanente. Et la question qui se pose, c'est : qu'est-ce qui fait que tel savoir présenté à un moment donné de l'histoire dans des contenus d'enseignement, qu'est-ce qui fait que l'apprenant rencontre comme problème pour capter ce savoir ? Et dans quelle mesure ce savoir-là, il est un peu écrasé, aplati, mis en boule pour que ça passe un peu mieux ? Et qu'est-ce qu'on perd en le mettant en forme au moment de sa transmission ?⁸²⁷

Toujours lors de la phase initiale de présentation des contenus et de définition des objectifs pédagogiques, tenant lieu d'une forme de cadrage théorique de la formation à venir, nous observons l'absence de terminologie clairement posée à la notion de « science ». Cette absence remarquée demeure fort surprenante de la part d'une « discipline » visant à procéder à une hiérarchisation des disciplines entre elles, entre « science » supposée « rationnelle » et « pseudoscience » supposée « irrationnelle », entre « bonnes sciences » et « mauvaises sciences ». Finalement, lors de cette formation, l'absence de fondements terminologiques clairement posés dès le départ font reposer de facto les contenus à venir dans une orthodoxie communautaire : en l'absence de définition discutable et discutée, les moniteurs d'enseignement supérieur doivent faire appel à leurs propres conceptions de la notion de « science » sur le plan individuel et singulier. Probablement peut-on voir dans cette absence la recherche d'un effet pratique, dans l'exclusion de questionnements fondamentaux certes complexes, mais permettant de masquer à peu de frais les multiples incohérences épistémologiques des contenus portés par l'association zététique. Ainsi, ce qui va bien plutôt tenir lieu de terminologie à la notion de « science » est expliqué comme suit par le formateur :

Et l'idée, nous, c'est un savoir qui est négatif, c'est « comment voir ce que la science n'est pas au travers d'exemples de manipulation de la science ? ». Chaque pseudoscience contient des germes de ce que n'est pas la science. Donc c'est en négatif qu'on saura ce que c'est que de bâtir une démarche scientifique.⁸²⁸

Or cette approche se révèle nettement insatisfaisante et inadaptée vis-à-vis des ambitions portées

827 Extrait de formation « zététique : médias et pseudosciences », annexe 59.

828 Extrait de formation « zététique : médias et pseudosciences », annexe 59.

par la zététique dans une défense affichée du rationalisme et du légitimisme. Premièrement, la mobilisation de la notion de « savoir négatif » ici produite par le formateur ne peut en aucun être associée à celle qu'en a l'école constructiviste se définissant synthétiquement au travers d'un savoir produit par la pensée critique, ou celle qu'en propose Gaston Bachelard reposant sur une dialectique du non. En fait, le formateur propose ici de définir arbitrairement « la science » par ce qu'elle n'est pas, « la pseudoscience ». Or, lors de la formation zététique, la « pseudoscience » se définit elle-même par ce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire « la science ». Deuxièmement, cette posture elliptique et tautologique, n'en recèle pas moins un avantage du point de vue du formateur et de la zététique, en permettant notamment de donner implicitement une « existence » ontologique à des catégories conceptuelles, le « rationalisme » et l'« irrationalisme », dépourvues de quelques fondements empiriques, et ce en freinant les prises de position potentiellement critiques à l'encontre des contenus et doctrines de la zététique. Comment critiquer un objet lorsque l'on ne sait pas de quoi on parle ? En d'autres termes, cette non-terminologie procède d'une pirouette rhétorique à l'usage de la libération, sur le plan des valeurs culturelles et des normes instituées, de prétentions que nourrit la zététique en matière de réaffirmation d'une épistémologie décomplexée. Et ce qui est présenté par la zététique comme des « outils critiques » ayant valeur de « méthodes », voire de « lois scientifiques » ne peuvent qu'apparaître comme des outils doctrinaires nourrissant une ambition de généralisation théorique sur des thèmes ne relevant in fine que d'un cas par cas.

La formation zététique s'articule autour de la mise en pratique de « principes » et « d'outils critiques » tournés vers une « critique des médias ». Il s'agit moins selon la zététique d'adopter une approche distanciée propice à l'étude des phénomènes médiatiques, par exemple dans l'étude des pratiques rédactionnelles, dans l'analyse des modèles économiques et stratégies d'acteurs, etc., que de montrer une « mésinterprétation de la science par les médias » et de produire des conclusions ayant valeur de généralités à partir d'exemples présélectionnés selon qu'ils abondent en ce sens, mais relevant toujours du cas par cas. Ainsi, la construction du « corpus zététique » à partir desquels se déroulent les exercices pratiques repose sur le postulat de l'existence d'un « grand public » qui se justifie lui-même à partir de l'existence présupposée de médias « grands publics ». Or, ces postulats imposent directement, en amont même d'une confrontation empirique, les conditions d'une approche déterministe de la notion de communication, tandis qu'elle attribue fonctionnellement des pratiques culturelles corroborée aux niveaux d'étude des individus. Cette approche simpliste et réductrice des phénomènes culturels fut notamment vigoureusement invalidée par les travaux de Bernard Lahire. En effet, pour le sociologue, un même individu peut mêler des pratiques culturelles légitimes et illégitimes. De cette manière, il apparaît que « la frontière entre la légitimité culturelle (la « haute culture ») et l'illégitimité culturelle

(la « sous-culture », le « simple divertissement ») ne sépare pas seulement les classes, mais partage les différentes pratiques et préférences culturelles des mêmes individus, dans toutes les classes de la société »⁸²⁹. En d'autres termes, un même individu associe ces deux formes de pratiques. Au premier niveau de lecture de ce travail, il apparaît deux constats. Premièrement, les pratiques culturelles dissonantes sont majoritaires dans tous les groupes sociaux, à tous les niveaux d'étude et dans toutes les classes d'âge. Ensuite, on note une plus grande probabilité pour les individus de l'échantillon étudié d'avoir un profil consonant à faible légitimité (« par le bas »), qu'à forte légitimité (« par le haut »). Ainsi, l'exception statistique devient la règle vis-à-vis de ce qui apparaît être un préjugé, et invalide une mise en correspondance directe des pratiques culturelles avec les niveaux d'instruction des individus.

L'approche des rapports au sein du complexe sciences sociétés portée par la zététique témoigne également d'une conception déterministe de la communication en ce qu'elle réduit de facto les phénomènes liés à une appropriation des savoirs par les récepteurs aux seules conditions médiatiques de production et de diffusion de l'information. Le déterminisme, quant à lui, et ses avantages pratiques pour les acteurs sociaux porteurs de ce type de discours furent également analysés et critiqués par Bernard Miège.

La zététique recherche dans des médias supposés « non scientifiques » un « dévoiement » d'une « information scientifique » postulée comme « rationnelle ». Nous relevons ici les travers depuis longtemps identifiés d'un rapport ontologique que les « outils critiques » de la zététique imposent à l'étude des phénomènes de communication. Ainsi, la zététique procède d'une « méthode » artefactuelle, s'autojustifiant d'elle-même, et mise au profit de la défense du positivisme et d'une distinction fonctionnelle. Ainsi, la zététique s'attache à rechercher un « dévoiement de l'information scientifique » dans des dispositifs dont elle s'assure par avance qu'ils prennent quelques libertés vis-à-vis de la rigueur méthodologique scientifique.

Les affirmations scientifiques, vous connaissez, l'idée c'était « d'où sortent les affirmations scientifiques, où c'est que les gens se retrouvent confrontés, surtout ceux qui, pas comme vous ou pas comme moi, ont pas eu la chance de suivre un cursus scientifique, quand est-ce qu'on se retrouve imprégné d'un discours scientifique dans la vie ? » Et dans la vie, ça passe par... Alors « Nature » c'est plutôt pour vous et moi éventuellement, mais « Sciences et Avenir », ça se lit assez régulièrement par les gens. « La Recherche » c'est un peu plus dur ! « Science et vie junior », c'est pour les plus jeunes. Et après vous avez toute la presse qui tourne autour du grand public, comme ça, soit de la psychologie entre guillemets ! Il y a énormément de presse autour de la psychologie, surtout dans la presse

⁸²⁹ Lahire Bernard, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, 2006, p.13.

féminine. Et il y a des revues entières qui ont piraté le nom « psychologie » ! Et dans les contenus de « Psychologie magazine », il y a... allez, un pour cent de psychologie peut être !⁸³⁰

b) L'outillage conceptuel zététique conçu selon la défense d'une conception scientiste des sciences

Nous allons ici nous attacher à présenter trois des « outils zététiques » développés par le formateur, prenant appui sur les ouvrages d'Henri Broch, unique référence présentée comme « scientifique » lors de la formation zététique. Le premier est « l'effet paillason » dont nous trouvons sur le site internet du Cortecs une tentative de définition :

L'effet Paillason consiste à désigner une chose ou un objet par un mot qui se rapporte à autre chose. (...) Pourquoi paillason ? L'expression vient de Henri Broch, partant du grand nombre de paillason portant l'inscription « essayez vos pieds ». « Pourtant, dit-il, personne n'a jamais enlevé ses chaussures et ses chaussettes pour s'exécuter ! » (...) Il permet de tirer des implications sans aucune commune mesure avec celles que l'on serait en droit de tirer ; cet effet est assez répandu dans la vie de tous les jours et c'est ce qui le rend si opérant. Repérer un effet paillason est un réflexe d'esprit critique particulièrement efficace dans les domaines scientifiques, où les mots ont un sens, une acception bien précise. Il évite de se laisser piéger par un discours où un mot est utilisé dans un autre sens, ou lors duquel plusieurs sens d'un terme se chevauchent et que rien dans le contexte ne permet d'indiquer quelle acception est utilisée dans le contexte en question.⁸³¹

Il est premièrement étonnant d'observer de tels propos : en l'absence de définition claire du terme « science », alors l'ensemble des contenus de formation zététique procède lui-même d'un vaste « effet paillason ». Ceci dit, cet « effet paillason » présuppose l'existence d'un « sens objectif » faisant directement correspondre étroitement un signe langagier, le signifiant, à un signifié monosémique détenu par les seuls acteurs scientifiques. Or, les travaux en linguistique montrent de manière très simple qu'un signifiant, en tant que symbole, ne peut fondamentalement jamais recouvrir de manière « rationnelle » ou « objective » un signifié unique. Le mot n'est jamais la chose, la carte n'est jamais le territoire. Ainsi, comme nous l'avons vu, notamment aux côtés de Daniel Jacobi, l'activité scientifique implique une adaptation et une réadaptation constante des mots aux choses selon une règle de biunivocité, impliquant le recours à un langage monosémique et monoréférentiel :

On dit des termes scientifiques qu'ils obéissent à la règle de biunivocité : chaque concept est désigné par un seul

830 Extrait de formation « zététique : médias et pseudosciences », annexe 59.

831 Cf site internet <http://cortecs.org/outillage/175-effetpaillason>

signe et un signe ne peut renvoyer qu'à un seul et même concept.⁸³²

Bien sûr, la recherche d'un langage biunivoque ne constitue qu'un idéal impossible à atteindre dans l'absolu, ne serait-ce même dans les domaines des sciences mathématiques ou de l'algèbre booléenne, pourtant cités souvent en exemple. Les acteurs scientifiques tendent à mobiliser un langage précis, sans cependant jamais pouvoir atteindre cet objectif radicalement, et les terminologies sont toujours construites au sein de dispositifs permettant une confrontation des positions des différents chercheurs et points de vue selon les principes d'un dialogue de pair à pair tendant à la recherche d'un consensus. Les explications du formateur de « l'effet paillason » ne se font pas plus claires lors de la formation zététique. Or, du point de vue des moniteurs d'enseignement supérieur n'ayant jamais eu de contacts préalables avec la zététique, c'est pourtant à partir de ces propos que vont s'organiser les débats et exercices pratiques lors de la formation.

[L'effet paillason] c'est un mélange avec ce qu'en comprennent les gens qui n'ont pas le contenu scientifique. Pour moi l'énergie, quand j'étais gamin, c'était un mélange entre les « Frosties » et « Goldorak »! Et pour passer à la notion d'énergie qui est pas simple en physique, et bien il y a une sorte d'obstacle ! Donc ça se mélange avec les « Frosties » et avec les... Et ça se mélange avec des bouquins qu'on trouve à la FNAC, et qu'on retrouve au rayon médecine !⁸³³

Le deuxième « outil critique » de la zététique présenté est « l'effet impact ». Cet « effet », à l'instar du premier, présuppose encore une fois l'existence d'un « sens objectif » radicalement biunivoque, et dont le sens même serait préservé d'une « affectivité ». Le site internet nous renseigne de la manière suivante :

L'effet Impact consiste à utiliser la connotation, ce que l'on peut appeler le *poids* des mots, pour induire une idée un peu (ou très !) différente de celle que les mots prétendent représenter. C'est jouer sur l'écart entre connotation et dénotation. Deux mots peuvent en effet dénoter la même chose mais avoir des connotations différentes, positives ou négatives selon les cas. Dans l'effet impact, le choix des mots repose moins sur leur sens que sur l'impact affectif qu'ils génèrent.⁸³⁴

Les explications du formateur encore une fois n'apportent pas plus de clarté lors de la formation « zététique : médias et pseudosciences ». Tout juste comprendra-t-on que cet « effet impact » relève d'une conception des phénomènes de communication réduite au modèle d'un stimulus provoquant une

832 Jacobi Daniel, *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*, Pug, 1999, p.134.

833 Extrait de formation « zététique : médias et pseudosciences », annexe 59.

834 Cf site internet <http://cortecs.org/outillage/280-leffet-impact>

réaction selon un rapport exclusivement causaliste⁸³⁵ et linéaire.

Ça, c'est l'effet impact : derrière les mots qu'on choisit, on va générer un petit choc et faire appel à des choses chez les gens qui ne sont pas forcément de l'ordre de ce qu'on voulait dire ! On va les attirer par ça ! C'est un peu le verni, qu'est-ce qui va faire que ça va nous stimuler !⁸³⁶

Enfin, pour terminer ce rapide passage en revue des « méthodes » zététiques, le « Concept fourre-tout », dont le formateur nous dit :

Alors sur les concepts « fourre-tout », c'est comme ça qu'on les appelle, dans lesquels on fout tout ! Par exemple l'équilibre, en physique ça a un sens bien précis ! Ou en chimie ! Et quand on voit dans une pub comme « Evian », la force de l'équilibre, et bien qu'est ce que ça veut dire ? Heureusement qu'il y a le beau jeune homme pour nous convaincre, sinon on reste un peu perplexe !⁸³⁷

Ces trois « outils zététiques », de bien faible scientificité et valeur opératoire analytique, montrent cependant une caractéristique commune : ils se présentent toujours en-deçà de la présupposition d'un « sens objectif » développé par les acteurs scientifiques et qu'il conviendrait de défendre face à leur emploi « déviant » dans des formes langagières plus courantes, supposées relever fonctionnellement des acteurs externes. Et de ce point de vue, la zététique apparaît sous la forme d'une instance de production d'un discours revendiquant une propriété exclusive des acteurs scientifiques sur les concepts, et finalement sur le langage lui-même, sans cependant que les phénomènes de construction par convention des significations et terminologies entre pairs soient précisés.

c) Une distinction entre « science » et « croyance » au service de la reproduction d'une conception technocratique de « la société »

Les phénomènes de la communication sont conçus sous la forme de processus linéaires face auxquels il conviendrait exclusivement d'exercer un contrôle et d'éradiquer les sources d'entropie sur une information scientifique conçue à partir de l'idéal d'un « sens objectif ». Ainsi, l'association zététique s'attache à désigner les acteurs sociaux sources de « manipulation » de « la science » : les acteurs médiatiques comme nous l'avons vu, qu'ils relèvent des professions rédactionnelles ou

835 Pour une critique du causalisme : Riedl R., « Les conséquences de la pensée causale », in Watzlawick P. (dir.), *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme*, Seuil, 1988, p. 79-102.

836 Extrait de formation « zététique : médias et pseudosciences », annexe 59.

837 Extrait de formation « zététique : médias et pseudosciences », annexe 59.

publicitaires (le terme « publicité » est mobilisé selon une acception commune). Les acteurs religieux sont également visés, selon une opposition traditionnelle posée entre « science » et « croyance ». Bien sûr, une telle prise de position écarte de facto l'hypothèse d'une modernité autoréflexive vis-à-vis des institutions et intérêts scientifiques. Enfin, lors de la formation « Zététique : médias et pseudosciences », cette distinction sert également à la production d'un discours aspirant à une mise à l'écart des acteurs de la représentation politique des affaires et controverses de sciences. Ainsi, comme nous allons le voir, la zététique participe lors des formations du CIES de l'Académie de Grenoble à la production et à la reproduction sociale des normes et idéologies technocratiques au sein du complexe sciences sociétés. Les exemples allant dans ce sens sont nombreux et abondent presque toujours dans le sens univoque d'une préservation d'une « science » vis-à-vis des acteurs sociaux externes.

Vous connaissez l'université interdisciplinaire de Paris ? C'est une association qui a pour but de réconcilier science et religion, avec beaucoup d'argent venu des fondations, majoritairement protestantes des États-Unis. Et donc on finance tout ce qui fera qu'on pourra réconcilier dieu avec les contenus scientifiques ! Et c'est le but de l'IUP. Elle fait des DVD, des conf et on les voit souvent venir quand ils viennent faire une conférence. C'est souvent « science et spiritualité », ou « la spiritualité chez les scientifiques ». ⁸³⁸

Finalement, au cours de la formation, l'absence de méthode rigoureuse et éprouvée permettant d'étudier les cas abordés, vient favoriser en de très nombreuses occurrences l'affirmation péremptoire d'un public homogène et réputé inapte à comprendre les énoncés scientifiques ou même à produire une expérience sociale adaptée à leur environnement. Le formateur émet à une cadence régulière des affirmations de type « Et les gens diront : c'est un peu froid ! Les scientifiques sont froids et pas très marrants quoi ! », ou « Les triglycérides, ils y a des mots comme ça qui attirent ! En plus ça créé la peur ! Moi ma mère elle est inquiète ! », ou « Ma grand mère pense que (...) », etc. Ces affirmations triviales servent à propulser au rang de généralité des situations ne relevant en fait soit que du cas par cas (« la grand mère ») ou d'un jugement arbitraire émis au plan personnel (« les gens croient que »). Et en cela, elles justifient au-delà de tout critère de scientificité les prises de position normative de l'association zététique.

Un étudiant : Moi en fait je suis dans une situation inverse car je ne regarde jamais la télé, parce que je trouve pas ça intéressant. Et sur ce genre d'exemple, je me dit qu'effectivement je n'ai rien à y gagner !

[E28VC,CIES] : Mais les gens croient que si ! Il y a une imposture, les gens pensent que ça c'est l'institutorat français ! C'est ce qu'il se passe, un scan de ce qu'il s'est passé en France, enfin dans le monde en plus, en une demie heure chaque soir. Ou des fois en six minutes sur M6 ! Et c'est 15 millions de personnes qui regardent ça chaque

838 Extrait de formation « zététique : médias et pseudosciences », annexe 59.

jour!⁸³⁹

Finalement, à l'endroit des acteurs externes à la « communauté scientifique », le formateur produit pour seule explication la généralisation d'un présupposé « complexe » que les acteurs externes entretiendraient vis-à-vis des acteurs internes. De surcroît, toujours au cours de la citation suivante, nous relevons une prise de position manichéenne à l'encontre des acteurs externes : soit ceux-ci seraient crédules, soit ils seraient incrédules face à « la science », réduisant le rapport des acteurs à « la science » à un phénomène de croyance, loin de toute réflexivité possible.

Et donc les gens de l'extérieur, en didactique parfois ce qu'on appelle les « profanes » [ton de voix soulignant le terme « profane »], ce qui est un mot bizarre, c'est-à-dire ceux qui se sentent complexés d'être en dehors de la science, souvent ont des représentations complètement fantasmagoriques. Soit ils disent « les scientifiques ont dit ça donc c'est vrai ! », soit ils se disent « les scientifiques ont dit ça, donc méfions-nous ! Car c'est une sorte de mafia qui nous veut pas forcément du bien ! ». ⁸⁴⁰

À l'inverse, les acteurs de science apparaissent lors de ces formations définis comme « décomplexés » par rapport à « la science ». Est-là une manière de parler d'un complexe de supériorité des acteurs scientifiques ?

Le concept central que je défends, c'est celui-ci, c'est le cercle médiabolique. J'aime bien l'appeler comme ça. C'est cette circularité qu'il y a dans les règles entre mise en scène et connaissance des médias, médias au sens général ! (...) Ces mises en scène se révèlent être rentables au niveau marketing, il y a des mises en scènes qui prorogent une vision distordue de la connaissance, qui elle-même sera réclamée par les honnêtes gens, le peuple, nous quoi ! Enfin pas vraiment nous car nous on fait partie de cette frange qui sommes décomplexés par rapport à la science ! Et comme ils réclament ça les gens... ⁸⁴¹

La mobilisation des « méthodes zététiques » et des cas de figure développés en illustration, et dont nous pouvons supposer que la sélection est réalisée en ce qu'ils abondent justement dans le sens d'une distinction fonctionnelle entre acteurs externes et internes, ne sont pas exemptes, loin s'en faut, d'aboutir à des formes de discours technocratiques. Ainsi, lors de l'extrait de formation suivant, le formateur dénonce « l'anormalité » de la participation d'acteurs professionnellement non scientifiques dans les thématiques relatives à l'écologie. La notion « d'expertise » est comprise selon le fait que l'individu qui s'en revendique dispose de diplômes scientifiques ou non. En d'autres termes,

839 Extrait de formation « zététique : médias et pseudosciences », annexe 59.

840 Extrait de formation « zététique : médias et pseudosciences », annexe 59.

841 Extrait de formation « zététique : médias et pseudosciences », annexe 59.

l'expérience scientifique institutionnalisée tente de se substituer à une expérience sociale des individus.

Et le dernier c'est lui, il est très très bon ! Je lui en veux pas à Hulot, je sais pas vous, mais je lui en veux pas ! Mais il a aucun diplôme d'écologie, il a aucune expertise là-dessus ! Il a Ushuaïa, et c'est bien son émission ! Et il a pris une stature tellement scientifique qu'il a été présidentiable quand même ! C'est sur cette base-là qu'il est devenu présidentiable ! Est-ce que c'est légitime ? Étant donné que c'est sur une base de scientificité qu'il est devenu expert renommé des médias. C'est sur cette base qu'il est rentré en politique. N'y a-t-il pas une part d'imposture ?⁸⁴²

Les sujets traités lors du cours « zététique : médias et pseudosciences » sont abordés toujours rapidement, et concernent sans organisation apparente tous les domaines potentiels de la vie sociale : l'homosexualité, le racisme, la nationalisme, les OVNI, les médias, les lampes à sel, le capitalisme industriel, etc. Le rythme auquel s'enchaînent ces cas de figure est impressionnant : en quelques minutes nous pouvons observer l'enchaînement de plusieurs thématiques, reléguant les contenus de formation à ce qui apparaît sous la forme d'une conversation courante. Cet enchaînement de sujets pluriels et globalement désordonnés témoigne d'une conception de « la science » relevant encore une fois du positivisme, en ce qu'elle présuppose une capacité de rationalisation absolue de l'ensemble des phénomènes empiriques sans exception et quel qu'en soit le champ social, domaine politique y compris. Le mouvement social zététique porte fondamentalement un projet politique totalitaire dans la revendication positiviste d'une domination de « la science » sur l'ensemble des mondes vécus sociaux, sur les plans culturels et politiques. Cependant, les propos du formateur ne sont pas exempts de nombreuses contradictions. Au cours de la formation, quelques heures plus tôt, celui-ci pouvait déclarer :

Je trouve qu'il y a quelque chose qui cloche avec le principe de démocratie, c'est que le peuple devrait être souverain dans ce genre de décision ! Quel est le rôle de la science dans les processus de décision ? Quand il y a un résultat scientifique sur un sujet qui porte un gros affect, les résultats ils passent à l'as quoi !⁸⁴³

Or, si le formateur marque en de multiples occurrences, comme nous avons pu déjà le montrer, des questionnements intéressants et semblant s'inscrire selon une approche critique des phénomènes sciences sociétés, encore une fois nous pouvons voir dans cette ambivalence une forme de paralysie des questionnements par la mise en application même des « méthodes zététiques », simplement inadaptée aux traitements de telles problématiques. Par conséquent, lors de telles contradictions, récurrentes au cours de la formation, bien souvent le formateur finit par mettre un terme à la

842 Extrait de formation « zététique : médias et pseudosciences », annexe 59.

843 Extrait de formation « zététique : médias et pseudosciences », annexe 59.

discussion, en exprimant un simple « C'est compliqué ! », avant de lancer un nouveau cas de figure.

L'association zététique se montre ainsi sous la forme d'une structure militant au sein même des institutions scientifiques, et servant à produire une double distinction : distinction premièrement vers l'extérieur communautaire en arc-boutant ses positions sur une conception traditionnelle d'une opposition radicale entre « science » et « croyance » spécifique au XVIII^e et XIX^e siècles ; distinction deuxièmement au sein même d'un intérieur communautaire en tentant de maintenir les vues d'une conception épistémologique doctrinaire et obsolète émergeant lors de cette même phase historique. En s'attaquant aux « pseudosciences » à partir d'une « méthode » tautologique et artefactuelle, ne reposant sur aucun critère de scientificité, la zététique en vient elle-même à jouer le rôle d'une « pseudoscience ». En voulant s'attacher à critiquer un « charlatanisme » dans l'irruption d'acteurs externes dans les affaires scientifiques, la zététique en vient elle-même à revendiquer une légitimité académique de « discipline » qu'elle n'a pas et à laquelle elle ne peut prétendre. Finalement, nous observons ici un militantisme prosélyte visant à rejeter le constructivisme non pas à partir de positions argumentatives ou scientifiques solides et rigoureuses, mais bien plutôt à partir des éléments et jugements de valeur d'une culture triviale que se font certains acteurs scientifiques de leur propre rôle face à « la société » conçue dans son ensemble, au nom de la conservation d'un rapport de force légitimiste et pédagogue. Le positivisme présent au centre des discours de la zététique acquiert bien « la fonction idéologique de sociodécée de cette philosophie de la science qui, en donnant l'idéal pour réalisé, exclut la question des conditions sociales de réalisation de l'idéal »⁸⁴⁴.

⁸⁴⁴ Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologies et sociétés*, vol.7, n°1, 1975, p.116.

Conclusion de chapitre : Le scientisme comme mode de socialisation communautaire

Il apparaît pour le moins surprenant au cours de l'étude du dispositif de formation du CIES de l'académie de Grenoble de constater qu'un dispositif, qui apparaît également sous la forme d'un lieu de socialisation et d'intégration des acteurs de la recherche dans une « communauté scientifique », se réalise moins au travers de la formation au fonctionnement des institutions, aux pratiques communicationnelles de pair à pair, aux théories des sciences de l'éducation, au développement de capacités rédactionnelles en vue de produire une thèse, etc ; qu'à l'inverse un tel dispositif se réalise plutôt au travers d'une formation à la pratique des dispositifs d'une publicisation externe fondés sur les postulats d'une « réception profane », d'un « fossé des connaissances » et d'un « savoir objectif », incluant de facto les perspectives objectivistes, légitimistes et diffusionnistes au sein des rapports sciences sociétés. Les contenus de formation apparaissent ainsi comme ce par quoi les acteurs scientifiques se convainquent de leur différence vis-à-vis des acteurs externes. Cependant, les éléments de sens à partir desquels tente de se produire et se reproduire une telle conviction communautaire dépendent moins de l'apport et de la mobilisation de travaux scientifiques contemporains, que de la constante réaffirmation d'une distinction fonctionnelle apparaissant bien plutôt sous un visage dogmatique. Ainsi, au sein de ce dispositif, une culture triviale s'impose et l'emporte sur des champs problématiques complexes et néanmoins fondamentaux dans la compréhension que les sciences se font d'elles-mêmes, tout particulièrement dans les deux domaines de l'épistémologie et de la communication : pour vulgariser « la science » envers les acteurs externes et maintenir artificiellement une distinction, les acteurs scientifiques et formateurs semblent devoir se vulgariser pour eux-mêmes les sciences de la communication et de l'épistémologie.

Il est à noter toutefois que certaines des méthodes et théories constructivistes furent présentées par certains des formateurs du CIES, notamment durant l'événement d'intégration des nouveaux moniteurs d'enseignement supérieur nommé « les trois jours d'Autran », lors d'une séance plénière. Cependant, la mobilisation de telles théories et méthodes était toujours abordée selon les finalités applicatives d'une amélioration des processus de la transmission de contenus dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la pédagogie informelle, reproduisant une distinction. Dit autrement, le constructivisme et ses théories ne sont mobilisés qu'en deçà des vues techniquement orientées et réduites à un rapport pédagogique au sein du complexe sciences sociétés. De ce point de vue, la critique sociale des sciences portée par les mouvements sociaux et les acteurs externes apparaît de facto réduite aux seules problématiques liées à la compréhension de phénomènes entropiques entravant la diffusion d'une « information objective » des acteurs scientifiques institutionnalisés.

Le champ théorique et les objets de l'information et de la communication, réduits à la seule dimension technique, demeurent mobilisés a posteriori dans ce qui apparaît comme une justification et une incitation à la reproduction de pratiques communicationnelles ancrées dans une tradition communautaire naturalisée. Or, une telle tradition apparaît elle-même, au cours des formations, à la fois comme peu reconnue en tant que telle et relevant plutôt de l'implicite, et pourtant, dans le même temps, remarquablement active et effective, participant à un phénomène de socialisation des doctorants. Un tel phénomène conduit visiblement à une marginalisation de disciplines, de paradigmes, de théories et de méthodes se réclamant du constructivisme, alliant pragmatisme et critique dans les études de sciences. Ce sont les finalités d'ordre pratique ici qui semblent guider les prises de position au sein des théories de la connaissance et de la communication disponibles, et non pas l'inverse. Et c'est bien dans ce sens que les dispositifs de publicisation des sciences semblent animés de leur vie propre autonome, et apparaissent en mesure d'imposer leurs propres logiques sociales par l'expérimentation et l'intériorisation progressive d'un sens pratique communicationnel, déployant à son tour une signification jusque dans l'épistémologie et dans la communication. Bien sûr, le scientisme positiviste ne peut tenter de se justifier au niveau théorique qu'au prix d'une distorsion de nombreuses notions épistémologiques et communicationnelles, laissant à ce niveau entrevoir l'importance de ses propres paradoxes, incohérences et contradictions. Cependant, un tel scientisme apparaît à l'inverse bien plutôt en mesure de s'immiscer au niveau des théories par une mise en application d'un sens pratique communicationnel distinguant, prenant place au travers de déterminants sociaux et de valeurs culturelles intégrés progressivement au cours d'une expérimentation et d'une socialisation se réalisant au sein de la pratique. La « logique » déploie ses dispositions bien plutôt par la pratique, et produit un effet jusque dans la théorie de la théorie, c'est-à-dire la théorie de la connaissance elle-même. La pratique de la vulgarisation développerait ainsi ses propres logiques sociales rituelles et symboliques, ayant valeur de culture partagée et reconnue communautairement, et à partir de laquelle se produit et se reproduit socialement une identité et un monde social communautaire. Autrement dit, c'est bien plutôt au travers du faire que par le discours théorique que se reproduisent socialement les conceptions positivistes et scientistes que se font d'eux-mêmes les sciences et les acteurs scientifiques. Aussi, c'est au travers de ce faire, de ce sens pratique, que la vulgarisation apparaît surtout sous la forme d'un discours implicite, orienté et mené par la pratique, que les acteurs et institutions scientifiques portent avant tout sur eux-mêmes.

Conclusion générale : Une double emprise théorique et pratique du scientisme sur l'espace public.

Il est désormais temps de revenir aux hypothèses formulées en introduction de ce présent travail de thèse. Bien évidemment, rappelons avant toute chose que les résultats ici produits ne doivent être compris qu'à partir des limites géographiques et temporelles sur lesquelles repose la construction de notre corpus. Par conséquent, nous proposons ici une montée en généralité qui ne doit être entendue que sous la réserve d'un élargissement de ce corpus à de nouveaux territoires ou à de nouveaux dispositifs, permettant éventuellement de consolider ou à l'inverse de poser différemment les modalités ici présentées. Cependant, certaines premières ébauches d'un tel élargissement, moins systématiques que ce que nous avons pu réaliser sur le bassin d'activité scientifique grenoblois, tendent à montrer des dispositions convergentes, tout particulièrement dans l'organisation de la Fête de la Science ou au travers d'autres événements organisés par le CCSTI en Bourgogne⁸⁴⁵. Bien que les éléments culturels d'une distinction fonctionnelle se disposent probablement de manière très similaire en d'autres instances et territoires, Grenoble et son bassin d'activité scientifique présentent néanmoins certaines spécificités dont on peut penser qu'elles se présentent moins fortement ou différemment ailleurs, par exemple dans la présence forte des mouvements sociaux critiques des technosciences et leur inscription territoriale de longue date, ou dans les formations du CIES orientées selon un certain scientisme peut-être plus susceptibles de varier au cas par cas. Ce dernier cas relève peut-être plutôt d'un cas singulier, susceptible de varier selon les académies, en fonction des ressources disponibles mises à disposition des CIES locaux, ou en fonction des rapports de force entre acteurs, de l'historicité et des configurations socio-économiques et politiques des territoires, etc.

L'ensemble de nos quatre premières hypothèses proposait une relecture de la vulgarisation au travers de la théorie des champs bourdieusienne et en particulier de la notion d'habitus prenant pied sur les terrains communicationnels, notion conçue à la fois comme un ensemble composé de normes, de savoirs et de pratiques entremêlées, et se présentant sous la forme d'un système de dispositions réglées et régulant communicationnellement les dispositifs de la publicisation scientifique. Selon cette approche, la vulgarisation apparaît sous la forme d'une tradition sociocommunautaire au travers de laquelle se produisent et se reproduisent premièrement les conceptions identitaires spécifiques que se font les acteurs de la recherche de leurs présumées fonctions sociales face au(x) public(s), et

⁸⁴⁵ Ayant terminé la rédaction de cette thèse dans cette région, nous n'avons pu manquer de nous intéresser à certains des événements qui s'y manifestent, notamment ceux organisés par le CCSTI de Bourgogne.

deuxièmement les schèmes de compréhension que ces acteurs portent sur le monde social, soit une structure structurante. Or, nous pensons qu'au vu des éléments empiriques que nous avons produits au cours des chapitres précédents, cette perspective théorique s'avère particulièrement adaptée à une amélioration de la compréhension communicationnelle et sociologique des phénomènes de la publicisation scientifique prise dans l'ensemble plus large de l'espace public. Et c'est bien ici semble-t-il à une double emprise de l'idéologie de la vulgarisation sur l'espace public à laquelle nous avons affaire : d'une part celle-ci apparaît réguler et structurer fortement les engagements des acteurs de la recherche au sein des dispositifs de publicisation et, d'autre part, celle-ci semble également interférer au niveau d'une pratique théorique portée par les acteurs de la recherche sur la notion elle-même, participant notamment à réintroduire une perspective diffusionniste et légitimiste tendant à transformer ladite notion en artefact. À ce niveau, l'idéologie de la vulgarisation alors comprise en tant qu'habitus structurant la pratique et la compréhension sociologique que portent les acteurs de la recherche aux phénomènes de publicisation, tend à réinjecter de la doxa au cœur même des discours scientifiques tout en participant à hiérarchiser les disciplines scientifiques entre elles.

Intervenant se présentant comme professeur de philosophie : Je dirais qu'il y a une profession qui s'appelle communication, pudiquement, mais qui veut dire menteur ! (...) Et je crois que c'est vrai qu'il y a une méfiance vis-à-vis de la com, parce qu'elle apparaît comme ce qui est de la publicité, du faire-valoir, qui est fondé surtout sur ne pas dire la vérité ! Et habillé proprement, on a des choses qui finalement sont plus ou moins sales ! C'est pour ça que moi je me félicite. Quand vous dites que les gens qui font de la communication au CEA, c'est d'abord des scientifiques, c'est plutôt rassurant ! C'est plutôt rassurant. Moi, comme philosophe, il y a quelque chose qui m'a toujours scandalisé, c'est l'existence dans nos universités de départements de communication ! (quelques applaudissements dans la salle, ndla) C'est exactement comme si on revenait à l'époque des sophistes, c'est déjà ce que dénonçait Socrate ! C'est finalement l'art de la rhétorique pour faire passer tout et n'importe quoi. Moi j'aime pas trop. Et j'apprécie que finalement c'est des gens qui ont une culture scientifique qui font passer la communication.⁸⁴⁶

Dans cet extrait collecté lors d'un séminaire de culture scientifique et technique au Centre de recherche européen à Bibracte, organisé par le CCSTI Bourgogne, l'intervenant philosophe, pour produire une vision doxique et réductrice de la notion de communication, va jusqu'à travestir et mésinterpréter le concept de publicité issu pourtant de la philosophie elle-même, à la suite des auteurs Kant, Habermas, Arendt, etc. Or, ce type de discours symptomatique, et néanmoins récurrent et régulier parmi les discours faisant « communauté », sert le maintien des conceptions d'un « sens

⁸⁴⁶ Séminaire *Comment communiquer la Science et l'actualité de la recherche ?*, 3^{ème} séminaire de culture scientifique et technique organisé par le CCSTI Bourgogne, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, le 1^{er} juillet 2011. Retranscription partielle sur enregistrement.

objectif » et d'une « vérité vraie » transcendant les conditions sociales de leur construction, énonciation et réception, figeant le discours scientifique en une autorité fondée sur la seule représentation des choses par les mots, et structurant idéologiquement les conditions d'une domination par la communication des composantes sociales externes.

Ainsi, en ce qui concerne l'étude de notre première hypothèse, les pratiques de la vulgarisation montrent au cours de notre thèse au moins trois des caractéristiques fondamentales de l'habitus. Premièrement, les pratiques de la vulgarisation apparaissent durables sur le temps long. Mobilisée et mise en pratique par les intellectuels du siècle des Lumières au profit de la mise en scène d'une correspondance des représentations du peuple et des images symboliques de la « raison » unies et réifiées en une « opinion éclairée », la vulgarisation participe, au sein des dispositifs culturels de la bourgeoisie naissante, à des phénomènes de socialisation d'une classe sociale et de délégitimation de l'« irrationalité » des systèmes fondés sur la représentation monarchique qui repose elle-même sur un droit divin. Une opposition radicale est instaurée et instituée entre « science » et « croyance ». A cette époque, les conditions de la pratique des sciences et les phénomènes de construction des énoncés scientifiques ne se posent pas encore selon leur terme contemporain, dans un contexte fortement institutionnalisé voyant une distinction fonctionnelle entre interne et externe : des points de passage sont aménagés permettant une participation large aux productions savantes des acteurs externes. Aux critères culturels de la distinction entre classes sociales vont venir s'adjoindre progressivement des critères fonctionnels. Les sciences académiques vont progressivement se détacher des sciences populaires en restreignant leurs critères de scientificité. Ce faisant, lors de ce phénomène de confinement institutionnel des sciences, une domination technocratique se substitue progressivement à une domination bourgeoise, et les conditions sociales d'une hégémonie culturelle se transforment. Si le discours de la vulgarisation fondé sur les idéaux d'une émancipation par « la science » demeure, les critères de réalisation et de participation changent au cours du mouvement de confinement et tendent progressivement à se circonscrire aux conditions d'un exercice socioprofessionnel restreint aux institutions de la recherche, voyant dans le même temps un détournement du projet social porté par les intellectuels et savants des Lumières, en faveur de la promotion et de la défense des intérêts d'un champ socioprofessionnel en cours d'institutionnalisation. En d'autres termes, s'il conserve un discours fondé sur une émancipation sociale par « la science », le mouvement de confinement et d'institutionnalisation des sciences transforme radicalement les conditions d'accès aux instances de production des savoirs scientifiques, en même temps qu'il génère ses propres cadres interprétatifs et qu'il tend à les étendre à l'ensemble de la société et aux champs sociaux externes. Or, dans le même temps, l'interpénétration croissante entre sciences et sociétés transforme la manière dont les

composantes sociales externes perçoivent et problématisent les problèmes auxquels elles sont confrontées. Pourtant, si la réflexivité et les méthodes scientifiques gagnent l'ensemble des composantes sociales, la distinction fonctionnelle produite et reproduite par la vulgarisation tend à fortement filtrer les conditions d'accès aux instances dialogiques de l'espace public. En cela, un discours initialement fondé par les idéaux d'une émancipation participe à former les cadres normatifs spécifiques à une domination politique au sein de leurs conditions d'accès. La vulgarisation apparaît alors comme une extrapolation liée à la tradition d'un discours historique spécifique aux contextes sociaux contemporains, et cependant radicalement différents des conditions de sa formulation initiale, tout en favorisant une lecture historique a posteriori de la notion d'espace public et des phénomènes communicationnels en son sein : « L'habitus, produit d'une acquisition historique, est ce qui permet l'appropriation de l'acquis historique »⁸⁴⁷. De fait, la vulgarisation semble mobilisée comme thérapie unique aux multiples problèmes communicationnels surgissant au sein du complexe sciences sociétés et tend largement à recouvrir la diversité théorique des dispositifs de publicisation : elle est mobilisée autant pour répondre à un problème de « désaffection des sciences » dans le recrutement des étudiants et des chercheurs, que pour réduire le « fossé » supposé d'« une science » réputée enfermée dans une « tour d'ivoire », qu'enfin pour contrecarrer les effets supposés d'une « croyance », voire d'un « obscurantisme », s'opposant au « progrès » et/ou à l'« innovation » technoscientifique. Selon cette perspective, la célèbre formule d'Abraham Kaplan semble plus que jamais adaptée à la description des effets produits par les schèmes perceptifs déployés par l'idéologie de la vulgarisation dans la compréhension sociologique que se font les acteurs de la recherche des sociétés : « Donnez un marteau à un enfant et vous verrez que tout lui paraîtra mériter un coup de marteau »⁸⁴⁸.

Deuxièmement, la vulgarisation montre également une transposabilité de ses postulats et de ses pratiques sur les formes potentiellement divergentes de dispositifs de publicisation des sciences. Les acteurs de la recherche tendent à reproduire des pratiques communicationnelles linéaires, pédagogiques et légitimistes acquises au travers de la pratique de la vulgarisation, dans des instances non prévues à cet effet. De surcroît, certains dispositifs développés théoriquement en réponse aux insuffisances pratiques de la vulgarisation se voient paradoxalement reconvertis en instances de pratiques vulgarisatrices. Le modèle de l'animation culturelle scientifique porté initialement par les mouvements de l'éducation populaire proposait un élargissement des conditions d'accès aux instances de construction des savoirs scientifiques et de mise en application de théories pédagogiques non plus

⁸⁴⁷ Pierre Bourdieu, « La connaissance par corps », *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 217.

⁸⁴⁸ Formule ici rapportée par : Le Bohec Jacques, « Le travail d'objectivation », in Olivesi Stéphane (dir.), *Introduction à la recherche en SIC*, PUG, 2007, p. 275.

magistrales mais bien plutôt participatives (ou dites constructivistes), en lien notamment avec les courants théoriques Freinet, Montessori, Steiner, etc. La mise en pratique du modèle dialogique, porté initialement aussi bien par des mouvements sociaux engagés dans des mobilisations sociales écologistes que par des mouvements théoriques se distanciant progressivement du rationalisme positiviste, se voit également en de multiples occasions redéfinie en pratique communicationnelle linéaire, pédagogique et légitimiste. Nous évoquons à ce niveau une conduite pédagogue des pratiques des acteurs de la recherche au sein des dispositifs divergents. Cependant, deux phénomènes externes ne sont pas étrangers à de telles redéfinitions au sein des controverses sociotechniques, premièrement dans l'irruption de l'État, puis des collectivités territoriales, et deuxièmement dans un mouvement de professionnalisation et d'extension des activités et prérogatives des médiateurs. Ces deux phénomènes, loin d'apparaître « neutres » au travers des dispositifs étudiés, semblent au contraire en accroître l'univocité en ajoutant leurs propres logiques sociales et contraintes objectives à des rapports sociaux déjà complexes. Et, loin de circonvenir les conditions et schèmes perceptifs liés à un « fossé des connaissances », les médiateurs en reproduisent plutôt socialement les normes à des fins d'autolégitimation de leurs fonctions nouvellement acquises. Ainsi, l'habitus communicationnel de la vulgarisation semble également investir des champs sociaux externes (médiation, journalisme, champ politico-administratif, etc.) tout en participant à structurer et hiérarchiser leurs rôles respectifs vis-à-vis du champ scientifique.

Car finalement, troisièmement, la vulgarisation semble générer un sens pratique, autonome des résultats contemporains développés par les sciences humaines et sociales, produisant et reproduisant des postulats qui se déploient dans trois directions, et à partir desquelles nous formulons nos hypothèses relatives à une triple substitution. La première d'entre elles portait sur un phénomène de distinction fonctionnelle de l'interne vis-à-vis de l'externe, favorisé par la substitution d'une compréhension pragmatique des publics par l'affirmation et la réaffirmation constantes d'un « grand public » homogènement constitué de « profanes ». Un phénomène de construction pragmatique dans la dimension emphatique des images de l'altérité semble rendu impossible par la construction mythique d'un « public profane » conçu selon une lecture unidimensionnelle des sociétés et à partir de la seule prise en considération des niveaux d'instruction supposés des individus. Au cours des débats de la CPDP nanotechnologie, la construction d'une identité et l'exposition d'une expertise scientifique détenue par les mouvements sociaux semblent rendues impossibles par la fiction d'un « grand public » constitué de « profanes ». Autrement dit, l'identité des individus engagés dans les mouvements sociaux tend à s'effacer au travers de la totalité produite par les schèmes de compréhension générés et socialisés par l'idéologie de la vulgarisation, suggérant qu'une telle distinction fonctionnelle serait elle-

même intériorisée par les acteurs de l'opposition aux technosciences. La seconde substitution portait sur un effacement des modèles épistémologiques contemporains par les seules vues d'une théorie de la connaissance positiviste, c'est-à-dire rationaliste et ontologique. Au-delà de nos attentes initiales, nous observons même un déni péremptoire du constructivisme, qualifié de « relativisme » et critiqué en raison de ses finalités présupposées. Ce positionnement épistémologique reviendrait selon ses détracteurs à considérer que « tout se vaut » et mettrait par conséquent en péril la conception d'une supériorité culturelle que « la science » exerce sur la « croyance ». In fine, une telle critique repose sur une pirouette intellectuelle : il s'agit de défendre la conception d'« une science » ontologiquement considérée comme « neutre » et fondamentalement dégagee des jugements de valeur, idéologies et croyances, dans la perspective même de la défense et du maintien d'un jugement de valeur légitimiste et hégémonique, et d'une conception dogmatique d'« une science » niant socialement son propre faillibilisme et ses intérêts institutionnels. Selon de telles dispositions, « quand l'épistémologue Karl Popper s'exprime sur la télévision, sa posture savante ne mène à rien d'autre qu'à s'autoriser des jugements normatifs basés sur un énigmatique « bon sens ». En fait, le rejet de scientificité des SHS vise à maintenir une sorte de droit inaliénable à proclamer vraie toute idée sur les sociétés humaines qui nous passe par la tête. Dans cette perspective olympienne, l'on estime implicitement que ce n'est qu'une question d'opinion étant donné qu'il est impossible d'expliquer et de comprendre quoi que ce soit »⁸⁴⁹. Ainsi, au nom d'un engagement maintenant un rapport pédagogue entretenu par la vulgarisation au sein du complexe sciences sociétés, se voient rejetées péremptoirement et en bloc les méthodes mêmes qui permettaient une distanciation de tels jugements de valeur. Enfin, la troisième substitution est celle d'une compréhension pleinement scientifique, c'est-à-dire incluant une perspective distanciée et critique des objets et domaines de la communication, par une seule compréhension technique de ces derniers, réalisée toujours en-deçà des postulats d'une « réception profane », d'un « savoir vrai », d'une « science neutre », d'un « fossé des connaissances », etc. La communication n'est pas perçue comme un domaine susceptible de faire l'objet d'un traitement scientifique permettant de distancier des jugements de valeur, mais à l'inverse un tel domaine d'étude apparaît nettement inféodé et circonscrit aux seules vues techniques et ambitions pratiques de la vulgarisation, d'une distinction socioprofessionnelle fonctionnellement dessinée et de ses postulats. En cela, la pratique apparaît en autonomie vis-à-vis des sciences prenant théoriquement pour objet la communication.

Ainsi, si ces trois substitutions apparaissent effectives au sein des trois premiers dispositifs de

⁸⁴⁹ Le Bohec Jacques, « Le travail d'objectivation », in Olivesi Stéphane (dir.), *Introduction à la recherche en SIC*, PUG, 2007, p. 261.

publicisation étudiés dans le présent travail de thèse, elles apparaissent également visibles au sein d'un dispositif de socialisation des acteurs de la recherche, qui propose aux futurs acteurs de la recherche de se former aux pratiques socioprofessionnelles des métiers de l'enseignement et de la recherche par la vulgarisation elle-même. La pratique de la vulgarisation se laisse largement aborder dans la perspective d'une socialisation communautaire et d'une intégration des jeunes chercheurs en formation. Lors de l'étude du dispositif des formations proposées par le CIES, les postulats d'un « fossé des connaissances », d'une « réception profane », d'un « grand public » et d'un « savoir vrai » se voient continuellement réaffirmés sans cependant faire aucunement l'objet d'une distanciation critique et d'une quelconque contextualisation théorique ou historique. De tels postulats se voient simplement réaffirmés au rythme d'une mobilisation discursive quasi métronomique. De plus, les modèles de publicisation concurrents et leurs postulats souffrent d'une forme d'anomie chez les acteurs de la recherche praticiens : engagés dans de tels dispositifs divergents, ces derniers en commentant leurs propres pratiques tendent à le faire à partir des termes spécifiques à la vulgarisation. Or, les mots de la vulgarisation deviennent des maux dès lors que l'on cherche à en dépasser les postulats. En d'autres termes, pour maintenir un habitus communicationnel et une frontière institutionnelle fondée sur la distinction fonctionnelle, « la science » doit se vulgariser pour elle-même des domaines entiers de la recherche en sciences humaines et sociales permettant la compréhension communicationnelle, épistémologique et sociologique qu'elle a d'elle-même. Et c'est en cela que la vulgarisation produit et reproduit une seconde distinction endogène, cette fois au sein même de sa « communauté », entre les différentes inscriptions épistémologiques des acteurs de la recherche. C'est pourquoi la vulgarisation apparaît comme génératrice d'un sens pratique, participant à la conception positiviste et diffusionniste que les acteurs de la recherche se font d'eux-mêmes face aux publics, et produisant des effets jusque dans les luttes intra-académiques qui portent sur la théorie de la théorie, en maintenant une distinction rationaliste au cœur des conceptions sociales et savoirs épistémologiques. C'est la raison pour laquelle nous avons pu évoquer une double distinction : distinction premièrement définissant une frontière entre interne et externe communautaire ; distinction deuxièmement entre sciences, institutions et UFR de par leur proximité envisagée avec un rationalisme objectiviste, qui n'est pas sans rappeler le modèle obsolète des sciences proposé de la philosophie positiviste synthétisé par Auguste Comte.

De cette manière, nous avançons quelques pistes permettant de répondre enfin à notre cinquième hypothèse, proposant une correspondance de la vulgarisation comme phénomène de représentation conjointe de « la science » et de « la politique ». Les sciences, en tant qu'institutions officielles d'énonciation de la représentation du « réel », fournissent des cadres culturels et normatifs légitimant la représentation politique au sein des structures de l'État qui, à son tour, garantit les conditions

socioprofessionnelles de la production des énoncés scientifiques. S'échangent à ce niveau et entre champs socioprofessionnels une légitimité experte contre une légitimité de l'officiel permettant le maintien des structures sociales établies. Tout d'abord, les engagements des médiateurs dans les dispositifs de la Fête de la Science et de la Commission particulière du débat public Nanotechnologies montrent que ceux-ci reprennent, à des fins de légitimation de leur propre rôle, les conceptions linéaires et les schèmes d'interprétation du « réel » proposés par la vulgarisation. Dans ce sens, la médiation semble opérer dans une seule direction, celle de la diffusion d'information allant des acteurs scientifiques vers un « grand public ». Ensuite, les acteurs de la représentation politique semblent également bénéficier de la distinction produite au travers des images de l'expertise fonctionnellement distribuée. C'est la raison pour laquelle si les modèles décisionniste et technocratique semblent s'opposer d'un point de vue philosophique, à l'inverse ils paraissent au sein de la pratique communicationnelle parfaitement s'accommoder l'un à l'autre et s'accorder mutuellement dans le partage qu'ils font des bénéfices d'une distinction sociale permettant une restriction et une sélection de l'accès aux instances dialogiques et arènes de l'espace public. Aussi, la distinction sociale, produite et reproduite communautairement au travers des pratiques socialisantes de la vulgarisation, semble également s'étendre au sein même des pratiques d'autres champs socioprofessionnels, notamment à l'intérieur des champs de la politique et de la médiation, journalisme y compris. À l'opposé, les pratiques contemporaines de la vulgarisation portées par les acteurs de la recherche, y compris dans les dispositifs théoriquement divergents, intègrent les nécessités et logiques sociales spécifiques aux champs socioprofessionnels de la politique et de la médiation, journalisme y compris. Voilà pourquoi nous préférons, au vu des éléments de notre corpus permettant de relever certaines dispositions empiriques à la différence de vues par trop philosophiques, opposer les notions de participation et de représentation, entre lesquelles nous interposons les éléments culturels et schèmes perceptifs de la vulgarisation. L'idéologie de la vulgarisation en tant que support d'une distinction culturelle apparaît comme ce par quoi est opéré un filtrage des acteurs entre les phénomènes de représentation et de participation, notamment en procédant à un phénomène d'objectivation des mouvements sociaux et citoyens tendant à dénier leur capacités d'action communicationnelle et politique en tant que sujets. Ainsi, le pendant politique de l'objectivisme apparaît comme le point de vue « qu'on prend à partir des positions élevées de la structure sociale d'où le monde social se donne comme une représentation – au sens de la philosophie idéaliste mais aussi de la peinture et du théâtre – et d'où les pratiques ne sont plus que rôles de théâtre, exécutions de partitions ou applications de plans »⁸⁵⁰.

⁸⁵⁰ Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, les éditions de Minuit, 2012 (éd. originale 1980), p. 87.

Au travers d'une lecture du social réalisée à la seule lumière d'une « rationalité » qu'implique l'environnement idéologique de la vulgarisation, et par la disposition des acteurs de la représentation qui se positionnent symboliquement vis-à-vis de cette lecture unidimensionnelle, elle participe aussi à freiner les actes d'une expression critique des sciences portée par les acteurs scientifiques praticiens eux-mêmes. Naturalisée, la vulgarisation est présentée comme unique modèle de régulation des relations dans le complexe sciences sociétés, et laisse en cela à lire unidimensionnellement « une société » organisée à partir des niveaux d'étude des acteurs sociaux. Mais la vulgarisation d'un point de vue culturel apparaît également sous l'angle d'un discours de l'officiel et d'une orthodoxie déployée par l'État lui-même. Le diplôme scientifique délivré par l'institution, autrement dénommé la « distinction scientifique », tend à se faire valoir sous la forme d'un droit d'accès privilégié aux instances dialogiques institutionnalisées dans un espace public politiquement orienté. Dans ce sens, l'idéologie de la vulgarisation participe à la formation des prédispositions et à la sélection des acteurs sociaux ayant accès aux instances du dialogue politique : elle organise une inégalité et une asymétrie sociale dans les conditions d'accès aux structures de l'espace public. La distinction en tant que produit de l'habitus de la vulgarisation, se pose également comme une garantie que l'État s'accorde à lui-même contre une « opinion publique ».

La culture légitime est la culture de l'État, garantie par cette institution qui garantit les titres de culture, qui délivre les diplômes garantissant la possession d'une culture garantie. Les programmes scolaires sont affaire d'État ; changer un programme, c'est changer la structure de distribution du capital, c'est faire dépérir certaines formes de capital. (...) Cette concentration est en même temps une unification et une forme d'universalisation. Là où il y avait du divers, du dispersé, du local, il y a de l'unique.⁸⁵¹

Nous observons également une normalisation des valeurs culturelles de la vulgarisation effectuée à partir d'une intégration au sein même d'une « communauté scientifique ». Tout d'abord, les engagements pratiques et communicationnels pris individuellement par les acteurs de la recherche s'insèrent dans le système plus vaste composé des nécessités et intérêts de la communication publique et institutionnelle des laboratoires et des établissements de l'enseignement supérieur. Elle se présente au travers de ses dispositifs, à l'instar de ceux de l'animation culturelle scientifique, comme une source de contenus mobilisée en faveur de la promotion des laboratoires, des UFR et des universités, du recrutement de personnels et d'étudiants, de la recherche de financement ou de justification des financements publics, et parfois de la valorisation des travaux scientifiques. Bref, des objectifs liés à la reproduction des institutions selon une logique relevant plutôt d'une homéostasie institutionnelle que

851 Pierre Bourdieu, *Sur l'État, cours au collège de France, 1989 – 1992*, Raisons d'agir Seuil, 2012, p. 162 – 163.

d'une réflexivité scientifique. Mais au-delà d'une inscription dans les enjeux composés des nécessités des institutions de la recherche et de l'enseignement supérieur, la vulgarisation au travers des dispositifs apparaît également en s'inscrivant plus largement dans les nécessités et enjeux des institutions de la représentation politique, en participant à la production de discours composés à partir de l'« innovation » et de la « compétitivité » économique et industrielle, à la production de l'image d'une « grandeur nationale » par la maîtrise technique et technologique, et finalement en s'inscrivant jusque dans les enjeux liés à la justification des mandats des élus, locaux ou nationaux. Comme nous l'avons vu au cours de l'étude de la Fête de la Science, la vulgarisation sert aussi de prétexte à la justification de projets locaux de développement urbain et de politiques nationales de recherche publique. Sous cet angle, les pratiques individuelles de la vulgarisation sont incitées, encouragées, financées par les institutions, en ce qu'elles permettent une mise en visibilité publique opérée à la lumière des valeurs sociales portées par « la science », devenues normes au travers d'une action rendue difficilement discutable et fondée sur « l'innovation » et le « progrès ». Et cette normalisation de valeurs culturelles semble se poser jusque dans les mobilisations identitaires que les acteurs de la recherche tiennent de leur propre rôle dans le dispositif de la CPDP nanotechnologie, en fonction de la forme de leur engagement, tantôt en tant que militants chercheurs agissant à partir du mouvement social et tendant à effacer les éléments d'une identité scientifique, tantôt en tant que chercheurs militants s'inscrivant à partir des institutions de la recherche et tendant à mobiliser une telle identité pour justifier de leur autorité experte.

Cependant, comme nous l'avons vu au cours de l'étude du dispositif Visions Croisées, les pratiques individuelles semblent motivées par une volonté de socialisation des acteurs de la recherche entre eux ou d'exercice de l'oralité ou de l'écrit en dehors des cadres formels de la publicisation de pair à pair. Selon de telles déclarations recueillies sur le plan individuel, les acteurs praticiens ne semblent que peu se soucier d'une « transmission des connaissances » ou de répondre aux impératifs d'un « fossé des connaissances ». Sous le discours générique et orthodoxe de la vulgarisation, se cachent plutôt d'autres enjeux communicationnels répondant à des objectifs internes. Et du côté des institutions, la vulgarisation permet également de répondre à des objectifs stratégiques divergeant de ce discours commun, comme nous l'avons vu dans une communication interne participant à fédérer des services ou des établissements coupés les uns des autres, ou dans une communication publique non dénuée dans certains cas d'une volonté politique et d'intérêts économiques. Selon cette perspective, l'idéologie de la vulgarisation apparaît sous la forme d'un trait d'union reliant des nécessités individuelles socioprofessionnelles à des nécessités cette fois institutionnelles, qui les unes et les autres opèrent toutefois à partir de motifs divergents. La « transmission des connaissances » et un « fossé des

connaissances » apparaissent sous cet angle comme les éléments d'un discours fondé sur un compromis entre acteurs de la représentation, qui s'il demeure précaire du point de vue théorique, se montre stable et stabilisant d'un point de vue institutionnel et étatique. Ainsi, l'expertise scientifique cantonnée à un champ de l'activité socio-professionnelle défini fonctionnellement, répond aux logiques de la représentation politique, bien que recelant derrière un discours de « neutralité » un paradoxe de taille.

L'expertise s'appuie sur des critères de validation scientifique. Mais ce sont des logiques politiques qui ont impulsé la demande d'expertise. Cette demande recherche une légitimité fondée sur des arguments revendiqués comme exogènes aux logiques politiques : des arguments scientifiques. Le paradoxe de l'expertise (au moins dans le domaine de l'environnement) repose sur la combinaison de moyens scientifiques et de finalités politiques. L'expertise doit fournir des arguments scientifiques pour servir des objectifs de pouvoir. L'expertise se pose dès lors comme une science « politique », une affaire de pouvoirs, d'enjeux et d'influences.⁸⁵²

Nous allons maintenant nous attacher à produire trois réflexions complémentaires permettant de préciser l'interprétation que nous avons de nos résultats et de poser les bases de futurs travaux de recherche. En premier lieu, avant de clore ce travail de thèse, nous relevons une certaine ambivalence dans les conceptions que portent les acteurs de la recherche sur les différents types de dispositifs de publicisation des sciences. D'un côté, entre pairs, les acteurs de la recherche mobilisent et souscrivent aux formes de la communication dialogique alors que, d'un autre côté, face aux publics, ceux-ci tendent à pratiquer une forme de communication linéaire. Cette ambivalence communicationnelle empiriquement observable au niveau intra-individuel des acteurs scientifiques apparaît calquée selon la division structurelle des dispositifs de publicisation des sciences, entre formes de la communication entre pairs et formes de la communication face aux publics. À cette division structurelle correspond une distinction culturelle prenant effet dans la communication et l'épistémologie, à l'instar des catégorèmes proposés par Éliséo Véron et présentés en introduction. Cette ambivalence semble également s'opérer au niveau intra-individuel : chaque chercheur développe en même temps une pratique fondée sur une co-construction des savoirs menée à l'occasion d'un dialogue entre pairs, et une pratique fondée, au moins pour les praticiens de la vulgarisation, sur une communication linéaire « du savoir » dès lors que ce dernier s'adresse aux publics.

Alors que l'expertise est supposée irréfutable pour la raison même qu'elle est experte, le public, toujours irrévérencieux, n'hésite jamais longtemps à rejeter l'expertise qui lui déplaît. Il suffit souvent de recourir à une « contre-expertise », ce qui est comique si l'on veut bien s'attarder sérieusement sur cette dernière notion. Car comment une contre-expertise pourrait-elle être experte puisqu'elle prétend annuler une expertise qui l'est déjà ?

⁸⁵² Guérin Daylia, « Avant propos », in *Environnement et expertise. Entre science et politique, quelle légitimité ?*, revue Quaderni, numéro 64, 2007, pp. 5.

(...) Des conflits d'expertise seraient-ils possibles ? Evidemment oui : les expertises ne se valent pas. Et dans ce cas, que reste-t-il de leur valeur épistémologique, donc de leur autorité ? Pas grand-chose sans doute.⁸⁵³

En ce sens, l'ambivalence intra-individuelle souvent constatée au niveau des conceptions que se font les acteurs de la recherche de la diversité des formes de la publicisation, entre publicisation entre pairs et publicisation face aux publics, tandis qu'elle accepte la co-construction des savoirs et des expertises entre pairs, mais rejette dans le même temps un potentiel de co-construction des savoirs et expertises en partenariat avec les acteurs exogènes. Et en cela, la culture de la vulgarisation et ses schèmes perceptifs se posent bien en tant que réaction face à une complexification des processus de construction de la « vérité » : alors qu'entre acteurs endogènes, l'expertise apparaît de plus en plus instable du fait des difficultés à stabiliser un « savoir absolu » ou « universel », de la diversification et de la spécialisation des paradigmes et disciplines ; la vulgarisation et son corollaire idéologique permet, face aux acteurs exogènes, de se rassurer et de pérenniser une conception traditionnelle de la légitimité du savoir et de l'expertise scientifique face à « la société ». Tandis qu'un individu acteur de la recherche peut jouer le jeu communicationnel d'une co-construction de la « vérité », soit une pratique constructiviste entre pairs ; celui-ci peut dans le même temps jouer le jeu communicationnel d'une affirmation d'une science relevant des conceptions spécifiques à un « savoir absolu », soit une pratique positiviste face aux publics. De surcroît, ce double jeu intra-individuel, en même temps qu'il apparaît comme un double je, peut apparaître de manière totalement déconnectée vis-à-vis des positionnements théoriques et épistémologiques de ce même chercheur et de ses travaux. Ainsi, un théoricien de la physique fondamentale peut tout aussi bien militer pour un développement des dispositifs de régulation dialogique des rapports sciences sociétés, qu'un chercheur constructiviste en SHS pratiquer une vulgarisation selon des postulats abruptes. Contrairement aux propos de Jürgen Habermas présentés en introduction, il n'y pas de détermination directe et unique du positionnement épistémologique sur le type de pratique communicationnelle.

Aussi, certaines des hypothèses que nous formulions aux prémices de ce travail de thèse, par trop conduites par les apports théoriques du philosophe, furent abandonnées à la suite de ce constat. Par exemple, nous pensions que la pratique de la vulgarisation serait principalement relevée à partir de praticiens s'inscrivant au sein des disciplines et institutions des sciences de la nature. Or, force est de constater que cette supposition, trop simple et trop rigide, est ignorante de phénomènes hautement plus complexes, notamment liés à la notion de sens pratique permettant d'éloigner la perspective d'un

⁸⁵³ Acot Pascal, « Une critique terminale de l'expertise scientifique », in *Environnement et expertise. Entre science et politique, quelle légitimité ?*, revue Quaderni, numéro 64, 2007, p. 75.

« acteur rationnel ». Une entrée permettant de comprendre les divisions du monde telles que perçues par les acteurs de la recherche, semble non pas opérer à partir de la théorie ou de quelconques inscriptions disciplinaires, mais bien plutôt à partir de trajectoires individuelles et pratiques permettant le développement d'expériences individuelles et collectives. Il apparaît au cours de notre travail que les acteurs de la recherche engagés dans des mouvements sociaux porteurs de revendications concernant les sciences constituent également les acteurs développant une vision critique et distanciée de la vulgarisation, alors qu'à l'inverse les acteurs dégagés d'engagements externes de ce type se laissent plus facilement porter par le discours vulgarisateur. De plus, les chercheurs montrant un regard critique posé sur la vulgarisation apparaissent généralement plus âgés que ceux qui la pratiquent assidûment. En cela, nous pouvons probablement voir le poids de l'importance de l'expérience sociale que les individus développent à partir de l'exercice de leur propre métier. Le problème lié à une distinction ne se pose pas en tant que problème spécifique aux sciences de la nature : certains physiciens peuvent se montrer bien plus distants vis-à-vis des postulats de la vulgarisation que certains chercheurs en sciences humaines et sociales. C'est la raison pour laquelle nous avons dû différencier les chercheurs militants des militants chercheurs.

Deuxièmement et par conséquent, nous devons nous attacher à résoudre un problème d'ordre méthodologique et épistémologique dans la mobilisation que nous avons fait de théories concurrentes, entre, d'une part, une entrée dans les problématiques du complexe sciences sociétés par les développements habermassiens et, d'autre part, une relecture des phénomènes réalisée au travers d'une sociologie bourdieusienne. Or, ces deux approches se différencient nettement par les lectures qui s'y trouvent proposées de la place des individus au sein des sociétés. Nous avons ainsi mobilisé la notion d'« acteur social » tout au long de ce travail pour qualifier les individus et les collectifs d'individus, tandis qu'une approche par la notion d'habitus telle que développée par Bourdieu propose à cet endroit le terme d'« agent social ». Sans vouloir trancher abruptement entre deux écoles théoriques générant des lectures différenciées d'un même corpus à partir de conceptions divergentes dans les rapports liant les individus aux sociétés, nous souhaitons néanmoins avancer quelques pistes permettant d'amorcer une réflexion ultérieure.

(...) le terme agent signifie, pour Bourdieu, un individu pris dans l'action et son *illusio* et donc dans un langage instrumental, marqué par l'action. Les habitus comme dispositions à agir, sont aussi des manières de parler. Le langage qui s'impose à l'agent est modelé, construit, déterminé par ses conditions objectives de production, sa position dans la structure et les rapports de classe, le volume de son capital culturel transmis par sa lignée familiale, inculqué, attesté par son titre scolaire et mis en œuvre dans le poste occupé ou la place sociale atteinte. Le langage, parfois appelé « capital linguistique » est un élément du capital culturel et symbolique détenu par un agent, est ce

qui lui permet de se classer en étant classé, de se distinguer en étant distingué, de tenir sa place d'agent dominant ou dominé, dans les jeux sociaux dont les règles sont dictées et imposées par le système.⁸⁵⁴

Aussi d'après cette approche du social, la construction du sens n'est jamais comprise ni produite au niveau individuel, mais à un niveau plus vaste composé des structures et des champs sociaux, où elle apparaît figée dans la langue elle-même. Les individus engagés dans de telles structures ne sont pas nécessairement conscients des rapports et enjeux qui se nouent à ce niveau. Ils apparaissent plutôt selon des phénomènes prenant alors la forme de phénomènes sociaux non planifiés, pour emprunter la notion développée par Norbert Elias : l'individu engagé dans les contraintes de la vie courante ne peut que difficilement accéder à la compréhension des structures d'ensemble. Pour le dire autrement, les pratiques individuelles apparaissent coupées de la compréhension que les agents peuvent en avoir, dans ce que Watzlawick nommait une « terrifiante stéréotypie »⁸⁵⁵ de l'idéologie. De surcroît, les effets produits par les structures sociales ne sont jamais ceux exposés par les agents interviewés : ces derniers n'accèdent pas à la compréhension des effets produits par leur engagement individuel dans un système plus vaste qui, à lui seul, est générateur de sens social. Cette approche saisit une coupure entre un langage commun construit à partir de prénotions portées par les agents sociaux, et le langage sociologique qui se présente, quant à lui, sous l'angle d'un dépassement, d'une distanciation de telles prénotions. D'un autre côté, dans le cadre d'une perspective développée au travers des méthodes d'une analyse stratégique qui, dans un premier temps, apparaît théoriquement diamétralement opposée :

La seconde figure de la sociologie, exposée dans *L'acteur et le système* (Crozier et Friedberg, 1977) est explicitement différente de la précédente, et même opposée, puisque définie d'emblée comme non déterministe. Pour les théoriciens de l'analyse stratégique, le terme « acteur » désigne une autre figure que celle de l'agent : il renvoie à un individu « autonome, capable de calcul et de manipulation et qui non seulement s'adapte mais invente en fonction des circonstances et des mouvements de ses partenaires ». (...) L'acteur stratégique est ainsi « défini par sa situation, du moins la définition qu'il en donne », et par « la structure des jeux dans lesquels il est placé, du moins la lecture qu'il en fait ». Le contexte qui le définit comme acteur participant à un collectif est inséparable d'une manière d'exprimer sa vision du système. (...) Le langage de l'action qu'on peut appeler *pragmatique* n'est pas différent, dans sa forme, du langage de la connaissance sociologique, également ancré dans l'action et visant la reconstitution d'un système d'interactions grâce à l'élucidation des stratégies de ses acteurs.⁸⁵⁶

Or en ce qui nous concerne, entre ces deux notions et approches théoriques concurrentes se situent

854 Dubar Claude, « Les sociologues face au langage et à l'individu », in *Langage & société*, numéro 121-122, 2007, p. 31-32.

855 Voir introduction.

856 Dubar Claude, « Les sociologues face au langage et à l'individu », in *Langage & société*, numéro 121-122, 2007, p. 32-33.

premièrement toute l'ampleur des questions liées à une potentielle intentionnalité des individus engagés dans les dispositifs de publicisation des sciences, et deuxièmement celles relatives au rapport des individus au langage. Sans vouloir produire ici un dangereux procès d'intention des acteurs/agents étudiés au cours de ce travail de thèse, il semble cependant que certaines interprétations peuvent être proposées afin d'amorcer une réflexion à ce niveau. En effet, de multiples praticiens de vulgarisation, même lorsque celle-ci est observée dans les dispositifs de l'animation culturelle scientifique et dialogique, ne semblent pas conscients, au moins pour la plupart d'entre eux, de la domination culturelle et politique produite et reproduite au travers de leurs pratiques communicationnelles. Rappelons que la vulgarisation apparaît plutôt comme une forme de publicisation naturalisée à leurs yeux, figeant les relations avec les publics selon une communication unidirectionnelle et pédagogique. Au contraire, ceux-ci apparaissent plutôt de bonne foi lors des entretiens et des prises de rendez-vous : un indicateur que nous pouvons mobiliser ici est celui de la facilité avec laquelle nous avons pu prendre nos rendez-vous de passation d'entretiens. À la différence de certains groupes socioprofessionnels montrant de nettes réticences à une investigation scientifique au sein de leurs activités (c'est notamment le cas des chercheurs employés par le CEA), la majorité des chercheurs interviewés ici (par exemple dans les laboratoires et départements du CNRS) ont montré une grande ouverture au contact et à l'investigation. Nous pouvons ainsi proposer d'interpréter cette facilité dans la prise de contact par une certaine conviction du bien-fondé et de la normalité que ceux-ci manifestent envers leurs pratiques. Rien ne permet au cours de notre travail de juger de la bonne foi de ces chercheurs, et ce n'est bien évidemment pas ici notre rôle. Cependant, nous pensons qu'ils tendent plutôt à se présenter sous la figure de l'agent social, dans la mesure où ils tendent à apparaître sous l'emprise d'une idéologie de la vulgarisation naturalisée, normalisée et socialisée, générant socialement ses propres effets au-delà des volontés portées individuellement et fondées sur un projet d'émancipation. C'est à cet endroit bien plutôt une méconnaissance épistémologique, communicationnelle ou historique qu'il convient d'interroger. Et nous avons pu avancer quelques éléments concernant la mobilisation qu'ils tiennent de certaines notions de sens commun, à l'instar d'un « grand public », d'un « fossé des connaissances », d'un « public profane », d'une « tour d'ivoire », etc., qui apparaissent bien plutôt entraver et orienter la compréhension sociologique qu'ils peuvent avoir des phénomènes auxquels ils participent. Plus simplement, probablement, faut-il comprendre que la vulgarisation apparaît de leur point de vue comme une manière d'exprimer publiquement la passion, tout à fait compréhensible au demeurant, que ceux-ci manifestent envers leur profession.

Mais à l'inverse de ces agents, certains groupes se laissent plutôt entrevoir sous la forme d'acteurs sociaux, déployant des stratégies de communication de manière prononcée dans les dispositifs,

montrant une anticipation des positions adverses, préparant longuement leur prise de position et leurs discours. Ceux-ci montreraient alors une certaine compréhension de la vulgarisation et de la domination idéologique que celle-ci exerce au travers de l'espace public. C'est le cas des composantes, associations et collectifs, du mouvement social engagé dans le dispositif de la CPDP nanotechnologie. Nous observons à cet endroit la mise en œuvre d'une réflexion stratégique et critique portant des revendications structurelles jusque dans les formes de la publicisation. De plus, nous observons également un phénomène de circulation circulaire des savoirs scientifiques critiques par la mobilisation qu'ont les mouvements sociaux d'ouvrages et de notions théoriques contemporaines (nous relevons les mobilisations de théories et notions développées par Ulrich Beck, Callon, Lascoumes et Barthe, Paul Feyerabend, etc.). Or, comme nous avons pu le voir, de telles positions comportaient une vive critique des effets de la vulgarisation entendue alors plutôt sous sa forme idéologique, et d'un refus explicite de la réduction du dialogue démocratique aux seules vues d'un rapport pédagogue. Par ailleurs, certains laboratoires de recherche semblent également s'inscrire selon la perspective d'une réflexion stratégique. C'est notamment le cas, semble-t-il, du CEA et de ses multiples engagements réguliers, constants, homogènes discursivement, dans les dispositifs de la publicisation des sciences, mais également au sein des structures de l'État et de la médiation culturelle scientifique et technique, que ce soit au niveau territorial ou national. En effet, une telle institution, aux services de communication opérationnelle fortement développés (et déployant aussi des stratégies d'intrusion dans les laboratoires en sciences sociales spécialisés dans la recherche portant sur les objets relatifs au complexe sciences sociétés), n'est pas sans présenter un engagement fort dans les dispositifs étudiés : elle apparaît engagée dans la Fête de la Science, dans le dispositif de la CPDP nanotechnologie, et jusque dans les formations proposées par le CIES. À cet endroit, nous entendons notamment en de multiples occurrences l'expression d'un rejet péremptoire des dispositifs dialogiques au nom d'une supposée « immaturité du grand public », formulé lors de ces formations mais également lors d'un forum organisé par le quotidien national Libération à Grenoble⁸⁵⁷, lors d'une conférence intitulée « L'éthique est-elle un frein au développement de la science ? »⁸⁵⁸ dont les intervenants étaient composés de physiciens et de représentants du ministère de la Défense, etc. De fait, nous observons ce qui semble apparaître sous la forme d'une stratégie visant une visibilité et une omniprésence dans les dispositifs de publicisation des sciences et parfois d'intégration dans les milieux de la recherche en sciences sociales potentiellement critiques à son encontre. Nous observons de surcroît la forte présence du CEA et de ses salariés au sein même d'un dispositif de formation des hauts fonctionnaires et médiateurs des sciences mis en place par l'État, l'Institut des hautes études pour la science et la

857 Forum tenu les 19, 20 et 21 septembre à la Maison de la culture MC2, Grenoble.

858 Conférence tenue le 18 novembre 2008 au CEA Leti, Grenoble.

technologie (IHEST), dont une majorité des intervenants, ainsi que le directeur de l'institution lui-même, nommé à sa tête directement par décret présidentiel, proviennent du CEA⁸⁵⁹. Cette omniprésence suscite d'importants et fondamentaux questionnements. Dans ce sens, nous pouvons poser pour nouvelle hypothèse qu'un tel phénomène d'intégration dans les dispositifs de publicisation et de formation à la publicisation répond à une velléité d'encadrement stratégique de l'idéologie de la vulgarisation, une forme d'ingénierie sociale visant à la production et à la reproduction de l'idéologie tant au niveau communautaire qu'à celui des champs sociaux externes et considérés stratégiques : les administrations, les médiateurs, le personnel politique, etc. Or, en ce domaine, « les stratégies les plus efficaces, surtout dans des champs dominés par les valeurs de désintéressement, sont celles qui, étant le produit de dispositions façonnées par la nécessité immanente du champ, tendent à s'ajuster spontanément, sans intention expresse ni calcul, à cette nécessité »⁸⁶⁰.

Troisième point permettant de clore ce travail de thèse, nous observons une forme de circulation circulaire, évoquée brièvement ci-dessus, des savoirs et des acteurs entre mouvements sociaux et mouvements théoriques, dépassant fondamentalement la perspective fictionnelle et réductrice d'un « fossé des connaissances » entre experts scientifiques et militants. Une opposition simpliste entre les catégories des « chercheurs » et des « militants », c'est-à-dire définie dans les limites d'une distinction fonctionnelle, ne tient pas au vu de nos résultats et observations, et apparaît même obsolète, artificielle, à la lumière d'une compréhension sociologique des phénomènes de la publicisation scientifique. En effet, un mouvement de développement sur la longue durée d'une expertise observable au sein des mouvements sociaux, notamment des composantes de la mobilisation autour de la thématique des nanotechnologies, implique également un engagement de nombreux acteurs de la recherche dans les collectifs et associations. Pour Sylvie Ollitrault, et à la suite du développement du concept de nouveaux mouvements sociaux développé par Alain Touraine, une correspondance des mouvements théoriques et des mouvements sociaux paraît à l'œuvre, notamment au sein du mouvement écologiste :

859 Voir notamment l'ouvrage : Marie-Françoise Chevallier-Le Guyader et Jean Marc Dabadie (coord.), *La science et le débat public*, Actes SUD / IHEST, 2012. À la lecture de cet ouvrage, une majorité des positions exprimées par les intervenants reproduisent une distinction rationaliste ramenant la lecture d'un « débat public » à de simples vues fonctionnalistes, légitimistes et pédagogistes. Ainsi lit-on en introduction de l'ouvrage : « [Le livre] traite des liens profond unissant démocratie, vérité et démarche scientifique, ainsi que des dangers qui menacent leur fragile équilibre lorsque le dogmatisme remplace le faillibilisme scientifique, lorsque l'on confond recherche de la vérité et recherche d'applications utilitaires, lorsque des sociétés encore démocratiques renoncent à l'argumentation rationnelle comme mode de résolution des conflits, lorsque surtout l'excès de scepticisme de la part du public et l'excès d'humilité de la part des scientifiques encouragent un relativisme dont ni la vérité ni la démocratie ne sortiront indemnes. (p.12) ». Une étude postdoctorale de ce dispositif étatique doit être envisagée, permettant de consolider nos propositions, quant à une correspondance entre idéologie de la vulgarisation et idéologie d'État.

⁸⁶⁰ Bourdieu Pierre, « La connaissance par corps », *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 201.

Il est évident que les écologistes sont des militants aguerris aux discours savants au point soit de les incorporer dans l'analyse de leur action, soit d'en créer sur eux-mêmes. C'est dire que l'on a affaire ici à une forme de circularité des discours savants et politiques rarement mise en évidence. Le concept de circularité employé par Anthony Giddens est utile à l'analyse de cette ambiguïté relevée dans le discours écologiste entre les catégories savantes et les catégories militantes. L'auteur de *La constitution de la société* entend par circularité la capacité des discours savants à être utilisés par les acteurs, à construire la réalité de leur engagement et leur capacité de légitimer les grilles d'analyse des scientifiques en se les appropriant. Ce concept permet de saisir ce processus d'échange jouant de la perméabilité entre les discours savants et militants. Les sociologues analysent le social et les acteurs reprennent à leur compte ces analyses. Ce processus légitime leur action et a pour conséquence également de valider les théories sociologiques. Car celles-ci contribuent à construire la réalité de l'environnement dans laquelle vivent les acteurs.⁸⁶¹

Notons ici, entre parenthèses, qu'une telle proposition invite à un dépassement des grilles de lecture marxistes d'une division des classes propres à la société industrielle, pour ajouter les vues d'une distinction culturelle entre classes construites selon une « économie de la connaissance » spécifique aux sociétés post-industrielles. À ce niveau, un renforcement des pratiques et dispositifs de publicisation fondés sur la vulgarisation accompagne en même temps qu'elle prépare une réorganisation du système productif, et par conséquent des structures sociales elles-mêmes :

Pour assurer ces productions et quel que soit le système social [capitaliste ou socialiste], il faut que soient mises en action des « forces productives » constituées essentiellement par : les ressources naturelles, le travail des hommes, les moyens technologiques qui amplifient l'effet de ce travail (machines, techniques...). Mais le mode de production n'est pas indifférent à la structure sociale : il s'exprime notamment en termes de rapports de production ce qui permet, en système capitaliste par exemple, de définir des classes sociales à partir de la situation des hommes dans le processus de production (exploiteurs et exploités, producteurs et patronat, etc.).⁸⁶²

De fait, comme nous l'avons vu principalement au cours de l'étude des collectifs et associations engagés dans le dispositif de la CPDP nanotechnologie, de multiples individus apparaissent, au sein du mouvement social, exercer les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ceux-ci exposent une compréhension du social formulée au travers de la mobilisation des notions de risque, d'incertitude, etc., montrant par conséquent un phénomène de circulation circulaire de certains des ouvrages présentés lors de nos premiers chapitres. Si ceux-ci constituent, à n'en pas douter, des acteurs militants (ils se présentent d'ailleurs comme tels lors des entretiens), à l'inverse les acteurs scientifiques

861 Ollitrault Sylvie, « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française », in *Politix*, numéro 36, 1996, p. 142.

862 Bailly Francis, « Recherche et forces productives », in Levy-Leblond Jean-Marc et Jaubert Alain (dir.), *(Auto)critique de la science*, Seuil, 1973, p.116.

officiellement sélectionnés par les médiateurs, se présentent plutôt sous une étiquette scientifique alors que leurs discours montrent et mobilisent un discours militant réalisé au nom de « la science ». Ainsi, le paradigme traditionnel véhiculé par l'idéologie de la vulgarisation, dans une distinction fonctionnelle entre « militants » ou « profanes » d'une part et « chercheurs » d'autre part, repose sur une fiction générée par un sens pratique. La vulgarisation génère ses propres cadres d'interprétation, générant à leur tour certains objets prenant la forme d'artefacts. La recherche d'une neutralité axiologique requiert le développement d'une grille de lecture dépassant ces oppositions fondées sur des valeurs culturelles, pour bien plutôt comprendre à un niveau plus complexe les différences entre militants chercheurs et chercheurs militants, constituées à partir des subtils jeux et enjeux produits à partir des engagements et des distanciations de chacun au sein des dispositifs de publicisation.

Un tournant se dessine. Il ne s'agit plus d'observer comment des acteurs-militants s'approprient des savoirs savants exogènes mais de s'attendre à être confrontés à des militants savants (ou des savants militants) qui, en devenant experts, peuvent se poser en scientifiques maniant et créant des grilles d'analyses opposables à celles du chercheur extérieur, trop « naïf ». Aussi, le prochain défi pour les sociologues est de se retrouver face à une nouvelle forme de militantisme professionnalisé qui auto-entretiendrait la circularité entre les discours savants et militants puisque savants et militants ne formeront qu'une même catégorie.⁸⁶³

Ainsi, d'une manière générale, les militants chercheurs engagés au sein des mouvements sociaux, sans rejeter dans leur ensemble les objectifs liés à une transmission linéaire des savoirs et des cultures scientifiques, ajoutent à ceux-ci une volonté, l'objectif du développement de dispositifs permettant une interpellation critique des acteurs scientifiques par les acteurs civils et/ou citoyens. Et dans ce sens, les militants chercheurs montrent une distanciation accrue vis-à-vis du paradigme traditionnel de la vulgarisation :

(...) la construction d'un système de transmission critique de la science et de la technique, qui remette en question le schéma de la technoscience, passe par deux aspects contradictoires : [a] Favoriser la culture scientifique, donner aux citoyens, et notamment aux jeunes, le goût des découvertes, des analyses et de la déduction. (...) [b] rendre audibles les réticences et les critiques populaires par la définition d'un équilibre entre les perspectives économiques et industrielles et les intérêts des populations. Tant que l'on n'écouterait pas les inquiétudes, la dissymétrie de « l'expertise » ne fera qu'accroître le fossé entre la démocratie adaptée à la situation mentale ouverte par la crise écologique et la prise de décision par les lobbies et les groupes techno-industriels en fonction de leurs seuls intérêts économiques immédiats.⁸⁶⁴

863 Ollitrault Sylvie, « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française ». In *Politix*, numéro 36, 1996, p. 160.

864 Le Crosnier Hervé, « Pour une nouvelle alliance entre les sciences et les mouvements sociaux », revue *EcoRev*, numéro 29, mai 2008, p. 26.

Cependant, Sylvie Ollitrault oublie de mentionner, se déployant parallèlement à ce phénomène, les engagements de longue date dans la « communauté scientifique » pris et formés autour de revendications normalisées et naturalisées de positions militantes et scientifiques. Les sciences ont toujours historiquement comporté une dimension militante. Seulement, tandis que les militants chercheurs assument un engagement militant, les chercheurs militants nient ce dernier à partir d'un positionnement discursif rationaliste décomplexé et conservateur. Finalement, au sein d'une « communauté scientifique » nous observons une distinction des acteurs scientifiques entre eux, selon les schèmes perceptifs positivistes spécifiques aux sociétés industrielles : les militants chercheurs se présentent comme des « militants » tandis que les chercheurs militants se présentent comme des « chercheurs ». Ce jeu identitaire montre une certaine intériorisation de cette distinction jusqu'au sein du monde vécu par les militants chercheurs : ceux-ci se positionnent en opposition par rapport aux chercheurs militants qui par conséquent conservent symboliquement un monopole sur « la science ». L'intériorisation des schèmes perceptifs à partir de la fiction positive de « la science » réalisée par les militants chercheurs peut être lue jusque dans une dimension empathique communautaire en prenant la forme suivante : « Si je pense que mon collègue scientifique (ou ma direction) pense de mon propre engagement qu'il est peu ou pas scientifique, alors je vais plutôt m'engager selon une présentation identitaire militante ». Voilà l'un des effets d'un phénomène de socialisation communautaire positiviste au sein des débats publics. Il s'agit bien là d'un rapport de force asymétrique entre des valeurs culturelles non normalisées dominées et des valeurs culturelles normalisées dominantes. Les valeurs culturelles traditionnelles et normalisées de la vulgarisation demeurent le cadre ambiant d'interprétation des phénomènes sociaux, intégrées également dans les prises de position des militants chercheurs, engagés toujours « à la marge » des institutions et des lieux de construction d'une identité scientifique. Et à cet égard, la composition et la présentation des identités deviennent un enjeu communicationnel et culturel stratégique au sein même d'une « communauté scientifique ».

Face à une opposition entre représentation et participation dans l'espace public, nous relevons une intrication complexe de phénomènes culturels conditionnant l'accès aux dispositifs de publicisation et aux instances de l'espace public structurées selon une distinction fonctionnelle scientifique. Cette distinction est ce qui sépare et ce qui filtre les acteurs entre participation et représentation. Ainsi, dans le cadre des discussions démocratiques à thématiques scientifiques, un dépassement dialogique de la représentation politique semble rendu impossible tant que la vulgarisation, qui repose également sur un phénomène de représentation de « la science » à l'intérieur même de la communauté scientifique, demeure le seul modèle des rapports sciences sociétés prévalent au sein du monde vécu des acteurs de

la recherche. Contre une idéalisation initiale de la démocratie participative, notamment observable au sein de la théorie rationaliste habermassienne, émerge progressivement chez les chercheurs spécialisés la conscience d'une nécessaire compréhension sociologique des fondements communicationnels et épistémologiques au sein même de la « communauté scientifique ».

Les valeurs culturelles sur lesquelles reposent la vulgarisation ne se reconnaissent pas non plus sous la forme de valeurs culturelles ou politiques, mais proposent à l'inverse, par leur « neutralité » et leur « objectivité », de se laisser lire sous la forme d'une activité nécessaire et préalable à une acculturation des individus non scientifiques qui permettrait, à un horizon éternellement indéterminé, une promesse qui n'en finit plus d'advenir, une meilleure adaptation et insertion de ceux-ci dans les systèmes politiques démocratiques. Ce faisant, elle éloigne indéfiniment des lieux de l'exercice politique les acteurs civils et/ou citoyens d'autant plus violemment qu'elle prétend discursivement, de par la conception idéologique qu'elle exerce sur elle-même, les en rapprocher. L'étude du dispositif de la CPDP nanotechnologie est à ce niveau éclairant : les postulats constituant le corollaire idéologique de la vulgarisation tendent à exclure de tels acteurs et mouvements sociaux des instances de décision politiques. La distinction fonctionnelle induite pratiquement par l'idéologie de la vulgarisation exerce, au travers du discours d'une promesse d'émancipation, une forme de contrôle social dans la définition des conditions d'accès même à l'espace public, réservant une place de choix aux acteurs scientifiques. Les valeurs culturelles de la distinction produites et reproduites par la vulgarisation apparaissent comme les critères à partir desquels s'effectue une sélection des acteurs sociaux selon qu'ils soient réputés aptes à l'exercice d'une « rationalité ».

Aussi, face au potentiel fictif d'un « fossé des connaissances » distinguant radicalement « la science » et « la société », ou encore la « communauté scientifique » face à ce qu'elle conçoit de manière artificielle comme étant son extérieur en figeant des catégories historiques, devenus entre-temps par trop catégoriques, force est de constater que c'est bien plutôt un « fossé des connaissances » communicationnelles et épistémologiques prenant place en premier lieu au sein des communautés scientifiques qu'il convient aujourd'hui d'interroger scientifiquement. Sans quoi un nouveau totalitarisme technocratique, sous le couvert idéologique et discursif du scientisme le plus primaire, risque de venir idéologiquement se substituer aux promesses d'émancipation liées conjointement au sein des idéaux démocratiques et scientifiques. Une telle perspective empêche au sein des premiers l'exercice d'une praxis politique symétriquement distribuée à l'échelle de l'ensemble des champs sociaux, et freine au sein des seconds les développements par les SHS d'une objectivation des phénomènes d'objectivation et d'une compréhension des déterminations sociales et culturelles qui

pèsent sur les activités et acteurs scientifiques.

Bibliographie :

Ouvrages, thèses et HDR :

Appel Violaine, Boulanger Hélène et Massou Luc (dir.), *Les dispositifs d'information et de communication, concepts, usages et objets*, éditions de boeck, 2010, 248p.

Bachelard Gaston, *Le nouvel esprit scientifique*, Puf, 1934 (réed. 2009), 192p.

Ballarini Loïc, *L'espace public au-delà de l'agir communicationnel. Quatre renversements de perspective pour sortir des impasses du modèle habermassien*, thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Paris 8, 2010, 448p.

Beck Ulrich, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs Flammarion, 2001, 522p.

Bensaude-Vincent Bernadette, *La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce*, Les empêcheurs de penser en rond, 2003, 290p.

Besnier Jean-Michel, *Les théories de la connaissance*, Puf, 2005, 128p.

Bidet Jacques et Lachaud Jean Marc (éd.), *Habermas, une politique délibérative*, PUF, 1998, revue Actuel Marx, numéro 24, 223p.

Blatrix Cécile & all., *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, La découverte, 2007, 416p.

Blondiaux Loïc, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998, 602p.

Blondiaux Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, 112p.

Bourdieu Pierre, *La distinction, critique sociale du jugement*, les éditions de Minuit, 1979, 680 p.

Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, les éditions de Minuit, 2012 (éd. originale 1980), 486 p.

Bourdieu Pierre, *Sur l'État, cours au collège de France, 1989 – 1992*, éditions du Seuil, 2011, 668 p.

Callon Michel, Lascoumes Pierre et Barthe Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, éditions Seuil, 2001, 368 p.

Caune Jean, *Culture et Communication, convergences théoriques et lieux de médiation*, Presse Universitaire de Grenoble, 2006, 184 p.

Cefaï Daniel et Pasquier Dominique (dir.), *Les sens du publics : publics politiques, publics médiatiques*, Puf, 2003, 524 p.

Chevallier-Le Guyader Marie-Françoise et Dabadie Jean-Marc, *La Science et le Débat public*, Actes Sud / IHEST, 2012, 348 p.

Cicolella A. et Benoit-Browaey D., *Alertes santé. Experts et citoyens face aux intérêts privés*, Fayard, 2005, 422 p.

Comte Auguste, *Cours de philosophie positive, tome 1 : les préliminaires généraux et la philosophie mathématique*, éditions J. B. Baillière et Fils, troisième édition, 1869, 502 p.

Dacheux Eric, *Associations et communication, critique du marketing*, CNRS éditions, 1998, 160 p.

Elias Norbert, *Engagement et distanciation*, Fayard, 1993, 262 p.

Fagnani Francis et Nicolon Alexandre, *Nucléopolis : matériaux pour l'analyse d'une société nucléaire*, Presse Universitaire de Grenoble, 1979, 518 p.

Farouki Nayla et Chicoineau Laurent, *La science en public, regards croisés à partir de l'expérience du CCSTI de Grenoble*, Presse Universitaire de Grenoble, 2010, 128 p.

Fayard Pierre-Marie, *La professionnalisation et l'émergence médiatique de la communication*

scientifique à destination des non-spécialistes, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble III, 1987, 262 p.

Habermas Jürgen, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997 (édition originale : 1962), 326 p.

Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologie »*, Gallimard, 1973, 216 p.

Habermas Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel, tome 1 : Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*. Fayard, 1987, 448 p.

Habermas Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel, Tome 2 : Critique de la raison fonctionnaliste*. Fayard, 1987, 480 p.

Jacobi Daniel et Bernard Schiele (dir.), *Vulgariser la science, le procès de l'ignorance*, Champ Vallon, 1988, 284 p.

Jacobi Daniel, *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*, Presse Universitaire de Grenoble, 1999, 280 p.

Jurdant Baudouin, *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, éditions des archives contemporaines, 2009, 250p.

Kuhn Thomas, *La structure des révolutions scientifiques*, Champs science, 1983, 286p.

Lahire Bernard, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, 2006, 786p.

Lelu Bastien et Eastes Richard-Emmanuel (dir.), *Les scientifiques jouent-ils aux dès ?, idées reçues sur la science*, Le Cavalier Bleu, 2011, 176p.

Levy-Leblond Jean-Marc et Jaubert Alain (dir.), *(Auto)critique de la science*, Seuil, 1973, 384p.

Licoppe Christian, *La formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et*

en Angleterre (1630 – 1820), La découverte, 1996, 346p.

Liot Françoise (coord.), *Projets culturels et participation citoyenne. Le rôle de la médiation et de l'animation en question*, L'Harmattan, 2010, 228p.

Marchetti Dominique (dir.), *Communication et médiatisation de l'État, La politique invisible*, PUG, 2008, 197 p.

Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel*, Les éditions de Minuit, 1968, 288p.

Mattelart Armand et Mattelart Michèle, *Histoire des théories de la communication*, la Découverte, 2004, 128p.

Mattelart Armand, *Histoire de l'Utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale*, La découverte, 2000, 434p.

Miège Bernard, *La société conquise par la communication. Tome 1 : Logiques sociales*, Presse Universitaire de Grenoble, 1996, 234p.

Miège Bernard, *La société conquise par la communication. Tome 2 : La communication entre l'industrie et l'espace public*, Presse Universitaire de Grenoble, 1997, 216p.

Miège Bernard, *La pensée communicationnelle*, Presse Universitaire de Grenoble, 2005, 128p.

Miège Bernard, *La société conquise par la communication. Tome 3 : Les Tic entre innovation technique et ancrage social*, Presse Universitaire de Grenoble, 2007, 236p.

Miège Bernard, *L'espace public contemporain*, Presse Universitaire de Grenoble, 2010, 228p.

Mill John Stuart, *Auguste Comte et le positivisme*, Germer Baillière, 1868, 212p.

Moles Abraham, *Théorie structurale de la communication et société*, Masson, 1980, 294p.

Mouchon Jean (dir.), *Les mutations de l'espace public*, l'Esprit du livre édition, 2004, 284p.

Negt Oskar, *L'espace public oppositionnel*, Payot, 2007, 228p.

Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte, 2005, 128p.

Olivesi Stéphane (dir.), *Introduction à la recherche en SIC*, PUG, 2007, 332p.

Pailliarth Isabelle, *La publicisation de la science, exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*, Presse Universitaire de Grenoble, 2005, 208p.

Pailliarth Isabelle, *Les territoires de la communication*, Presse Universitaire de Grenoble, 1993, 280p.

Renault Emmanuel et Sintomer Yves (dir.), *Où en est la théorie critique ?*, éditions la Découverte, 2003, 286p.

Romeyer Hélène, *Approche communicationnelle de la notion de publicisation*, thèse de HDR en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Grenoble, 2011, 148p.

Stourdzé Yves, *Pour une poignée d'électrons*, 1987, Fayard, 422p.

Watzlawick Paul (dir.), *L'invention de la réalité. Contributions au constructivisme*, éditions du seuil, 1988, 384p.

Wiener Norbert, *Cybernétique et Société. L'usage humain des êtres humains*, Union générale d'éditions, Paris, 1962, 250p.

Articles et chapitres d'ouvrages :

Acot Pascal, « Une critique terminale de l'expertise scientifique », in *Environnement et expertise. Entre science et politique, quelle légitimité ?*, revue Quaderni, numéro 64, 2007, pp.75-79.

Albertini Jean-Marie et Bélisle Claire, « Les fonctions de la vulgarisation scientifique et technique », in Jacobi Daniel et Bernard Schiele (dir.), *Vulgariser la science, le procès de l'ignorance*, Champ Vallon, 1988, pp.225-243.

Althusser Louis, « Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche) », in *Positions (1964-1975)*, Les éditions sociales, 1970, pp.67-125, 172p.

Bailly Francis, « Recherche et forces productives », in Levy-Leblond Jean-Marc et Jaubert Alain (dir.), *(Auto)critique de la science*, Seuil, 1973, pp. 115-120.

Bensaude-Vincent Bernadette, « Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique », in *Question de communication* n°17, 2010, pp.19-31.

Bocéno Laurent, « Aux frontières de l'expertise en environnement : le risque nucléaire pour les habitants de La Hague », in *Environnement et expertise. Entre science et politique, quelle légitimité ?*, revue Quaderni, numéro 64, 2007, pp. 51-62.

Bodin Cyrille et Chambru Mikael, « L'espace public sous l'emprise des normes technoscientifiques. L'impossible rencontre des mouvements sociaux et des acteurs scientifiques dans les débats publics de la CNDP. », colloque *Communiquer dans un monde de normes* (Association Internationale de Communication, Roubaix, 7-9 mars 2012). Actes à paraître.

Bourdieu Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », in *Les temps modernes*, n° 318, janvier 1973, pp.1292-1309.

Bourdieu Pierre, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », in *Sociologie et sociétés*, vol.7, n°1, 1975, pp. 91-118.

Bourdieu Pierre, « La connaissance par corps », *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, pp. 187-

Bresson Gillet Sylvie, « L'enjeu communicationnel du débat public ITER en Provence », revue électronique *Les enjeux*, 2010.

Caune Jean, « Les discours sur les nanos : construction d'une nouvelle science et/ou controverse sur le progrès ? », in *La fabrique des nanotechnologies*, revue Quaderni, numéro 61, automne 2006, pp.25-37.

Champagne Patrick, « Opinion publique et débat public », in Pailliant Isabelle (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, 1995, pp.17-36.

Chavot Philippe et Masseran Anne, « Engagement et citoyenneté scientifique : quels enjeux avec quels dispositifs ? », *Questions de communication*, n°17, 2010, pp.81-105.

Dalhgren Peter, « L'espace public et les médias : une ère nouvelle ? », in *Espaces publics en image*, revue *Hermès*, CNRS éditions, numéro 13-14, 1994, pp.243-260.

Dalhgren Peter, « L'espace public et l'Internet. Structure, espace et communication », in revue *Réseaux* n°100, *Communiquer à l'ère des réseaux*, Hermès Science Publications, 2000, pp.157-186.

Dubar Claude, « Les sociologues face au langage et à l'individu », in *Langage & société*, numéro 121-122, 2007, pp.29-43.

Escot Claude, « Culture, science et participation citoyenne », in Liot Françoise (dir.), *Projets culturels et participation citoyenne. Le rôle de la médiation et de l'animation en question*, L'Harmattan, 2010, pp.143-150.

Ulrike Felt, « Vers la construction d'un public européen ? Continuités et ruptures dans le discours politique sur les cultures scientifiques et techniques », in *Question de communication* n°17, 2010, pp.33-57.

Fourniau Jean-Michel, « L'institutionnalisation controversée d'un modèle français de débat public », *Télescope*, vol. 17, n°1, 2011, pp.70-93.

Fraser Nancy, « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante », in Emmanuel Renault & Yves Sintomer (dir.), *Où en est la théorie critique ?*, éditions La Découverte, 2003, pp.103-134.

Gingras Anne-Marie, « Espace public et E-gouvernement aux États-Unis », in Mouchon Jean, *Les mutations de l'espace public*, Esprit du livre édition, 2004, pp.47-83.

Gingras Anne-Marie, « La construction de la légitimité dans l'espace public », in *Politique et société*, numéro 2, volume 27, 2008, pp.3-9.

Girel Mathias, « La science en procès, pièce en trois actes », in Chevallier-Le Guyader Marie-Françoise et Dabadie Jean-Marc, *La Science et le Débat public*, Actes Sud / IHEST, 2012, pp.143-165.

Glaserfeld (von) Ernst, « Introduction à un constructivisme radical », in Paul Watzlawick (dir.), *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme*, Points Essais, 1988, pp.19-43.

Guérin Daylia, « Avant propos », in *Environnement et expertise. Entre science et politique, quelle légitimité ?*, revue Quaderni, numéro 64, 2007, pp.5-10.

Habermas Jürgen, « Connaissance et intérêt », *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973, pp.133-162.

Habermas Jürgen, « Préface à l'édition de 1990 », in Habermas, Jürgen, *L'espace public*, Payot, 1997.

Habermas Jürgen, « Trente ans plus tard : remarques sur Connaissance et intérêt », in Emmanuel Renault & Yves Sintomer (dir.), *Où en est la théorie critique ?*, éditions La Découverte, 2003, pp.93-100.

Haigneré Claudie, « préface », in *La science en public. Regards croisés à partir de l'expérience du CCSTI de Grenoble*, PUG, 2010, p. 5.

Jeanneret Yves et Ollivier Bruno, « L'invention problématique d'un champ », in Hermès, numéro 38, 2004, CNRS éditions, pp. 27-37.

Juanals Brigitte, « L'épistémologie des sciences de l'information et de la communication, au croisement des sciences et des mutations de société », in Mouchon Jean (dir.), *Les mutations de l'espace public*, l'Esprit du livre édition, 2004, p.257-258.

Jurdant Baudouin (entretien avec Le Marec Joëlle), « Ecriture, réflexivité, scientificité », in *Sciences de la société*, numéro 67, 2006, pp. 131-143.

Jurdant Baudouin, « Parler la science ? », in *Alliage*, n°59, 2006, pp.57-63.

Kitschelt Herbert, « Political opportunity structure and political protest : anti-nuclear movements in four democracies », *British Journal of Political Science*, 1986, pp. 57-85.

Ladmiral Jean-René, préface in Jürgen Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, éditions Gallimard, 1973.

Lafontaine Céline, « Le Québec Nanotech : les discours publics en matière de nanotechnologie entre promotion et fascination », in *La fabrique des nanotechnologies*, revue Quaderni, numéro 61, automne 2006, pp.39-53.

Le Bohec Jacques, « Le travail d'objectivation », in Olivesi Stéphane (dir.), *Introduction à la recherche en SIC*, PUG, 2007, pp.259-278.

Legrave Jean-Baptiste, « L'entretien – Une technique et quelques-unes de ses « ficelles » », in Olivesi Stéphane (dir.), *Introduction à la recherche en SIC*, PUG, 2007, pp.35-55.

Le Guern Philippe, « L'observation : méthode et enjeux », in Olivesi Stéphane (dir.), *Introduction à la recherche en SIC*, PUG, 2007, pp.13-33.

Lehtonen Markku, « Le « tournant participatif » et ses antécédents historiques dans la gouvernance nucléaire en Finlande, en France et au Royaume-Uni », communication *GIS Participation du public, décision, démocratie participative*, 2012. Site internet http://www.participation-et-democratie.fr/sites/default/files/atelier_3-1_lehtonen.pdf, consultation juin 2012.

Le Marec Joëlle, « Ignorance ou confiance : le public dans l'enquête, au musée, et face à la recherche », in Isabelle Pailliant, *La publicisation de la science, exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*, Pug, 2005, pp.75-102.

Le Marec Joëlle, « Chercheur de science », préface à : Jurdant Baudoin, *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, Editions des archives contemporaines, 2009, pp.9-21.

Liot Françoise, « Art, culture et animation. De nouvelles articulations sont-elles possibles ? », in Liot Françoise (coord.), *Projets culturels et participation citoyenne. Le rôle de la médiation et de l'animation en question*, L'Harmattan, 2010, pp.15-20.

Maurel Christian, « Le travail de la culture : des concepts aux pratiques », in Liot Françoise (coord.), *Projets culturels et participation citoyenne. Le rôle de la médiation et de l'animation en question*, L'Harmattan, 2010, p.23-34.

Mehl Dominique, « La vie publique privée », in *Espaces publics en image*, Hermès, CNRS éditions, numéro 13-14, 1994, pp.95-114.

Mermet Laurent, « Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs », in Blatrix Cécile et al. (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, La découverte, 2007, p.369-379.

Michaud Thomas, « L'âge de diamant et le futur nanotechnologique », in *La fabrique des nanotechnologies*, revue Quaderni, numéro 61, automne 2006, pp.109-111.

Miège Bernard, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », in Isabelle Pailliant (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, 1995, p.165-166.

Miège Bernard, « Médias, médiations et médiateurs, continuités et mutations », in revue Réseaux, numéro 148-149, 2008, p. 117-146.

Mouchon Jean, « Les nouvelles formes du débat public, prémices d'une reconfiguration de l'espace public démocratique ? », in Mouchon Jean (dir.), *Les mutations de l'espace public*, l'Esprit du livre édition, 2004, pp.19-45.

Münster Arno, « Habermas et la démocratie ou : faut-il réinventer la démocratie par le principe discussion » et une politique « délibérative » ? », in revue *Actuel Marx, Marx, Wittgenstein, Arendt, Habermas*, numéro 25, 1999, pp.137-151.

Neveu Erik, « Les sciences sociales face à l'Espace public, les sciences sociales dans l'espace public », in *L'espace public et l'emprise de la communication*, Isabelle Pailliant (dir.), Ellug, 1995, p. 37-64.

Ollitrault Sylvie, « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française ». In *Politix*, numéro 36, 1996, p. 141-162.

Ollivier-Yaniv Caroline, « La communication publique : communication d'intérêt général et exercice du pouvoir. », in Olivesi S. (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, pp.97-112.

Pestre Dominique, « L'analyse de controverses dans l'étude des sciences depuis trente ans. Entre outil méthodologique, garantie de neutralité axiologique et politique », in *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2007/1, n° 25, pp.29-43.

Pestre Dominique, « Des sciences, des techniques et de l'ordre démocratique et participatif », *Participations*, 2011/1 n°1, p.201-238.

Riedl Rupert, « Les conséquences de la pensée causale », in Watzlawick P. (dir.), *L'invention de la réalité. Contributions au constructivisme*, Seuil, 1988, pp.79-107.

Roqueplo Philippe, « Huit thèses sur la signification de la science », in Levy-Leblond Jean-Marc et Jaubert Alain (dir.), *(Auto)critique de la science*, Seuil, 1973, p.22-41.

Romeyer Hélène, « La mise en scène des débats publics au cœur de la communication des organisations publiques », *Communication et organisation*, n°35, 2009, pp.48-59.

Rothe Eduardo, « La conquête de l'espace dans le temps du pouvoir », in Levy-Leblond Jean-Marc et Jaubert Alain (dir.), *(Auto)critique de la science*, Seuil, 1973, pp.21-23.

Sartre Jean Paul, « Élections, piège à cons », in *Les temps modernes*, n° 318, janvier 1973.

Tournay Virginie et Vinck Dominique, « La régulation des nanotechnologies, un enjeu de standardisation historiographique et politique », in *La fabrique des nanotechnologies*, revue Quaderni, numéro 61, automne 2006, pp.5-12.

Véron Éliséo, « Entre l'épistémologie et la communication », in revue Hermès, *Sciences et médias*, numéro 21, 1997, p.25-32.

Vincent Jean-Marie, « Habermas vs Adorno », in revue Actuel Marx, *Marx, Wittgenstein, Arendt, Habermas*, numéro 25, 1999, pp.99-108.

Colloques et séminaires :

Jacobi Daniel, « Communication et espace public », table ronde 3, communication au colloque *Penser les sciences de la communication : questions vives*, Echirolles, 28 septembre 2006, Institut de la Communication et des Médias.

Kaufmann Alain, « La participation des citoyens à l'évaluation sociale des nanotechnologies », communication au colloque *Comment appréhender les risques des nanoparticules d'aujourd'hui et de demain ?*, organisé par PACTE – MINATEC – CCSTI, Grenoble 9 octobre 2008.

Saez Guy, « Dilemmes de la modernisation de l'action publique scientifique », communication colloque *Politique, science et action publique*, Grenoble, 23 et 24 octobre 2008.

Vinck Dominique, « Ouverture », communication colloque *Comment appréhender les risques des nanoparticules d'aujourd'hui et de demain ?*, organisé par PACTE – MINATEC – CCSTI, Grenoble 9 octobre 2008.

Séminaire *Comment communiquer la Science et l'actualité de la recherche ?*, 3ème séminaire de culture scientifique et technique organisé par le CCSTI Bourgogne, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, le 1er juillet 2011.

Articles de presse :

Cicollela André, « Une loi pour protéger l'alerte et l'expertise », revue *EcoRev*, numéro 29, mai 2008, p. 50-55.

Bonneuil Christophe, « Quelle gouvernance de la recherche et quelle démocratie des savoirs pour nous réconcilier avec la planète ? », in *EcoRev*, numéro 39, mai 2008, pp. 12-19.

Le Crosnier Hervé, « Pour une nouvelle alliance entre les sciences et les mouvements sociaux », revue *EcoRev*, numéro 29, mai 2008, pp. 20-27.

Mathieu Lilian, « Savoir = pouvoir. Les enjeux de la science et de l'expertise dans les mouvements sociaux », revue *EcoRev*, numéro 18, novembre 2004, p. 28-31.

Mattelart Armand, « Une éternelle promesse : les paradis de la communication », in *Le Monde diplomatique*, novembre 1995.

Ressources de l'internet :

CIES de l'académie de Grenoble :

http://www-cies.ujf-grenoble.fr/telechargement/propositions_ateliers_2012.pdf

Université de Grenoble :

http://www.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_article.jsp?CODE=1210840262570&LANGUE=0

Legifrance.gouv :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000520453>

Fête de la science :

<http://www.fetedelascience.fr/cid57567/deontologie-et-regles-de-labellisation.html>

Société française de physique :

http://www.sfpnet.fr/front_office/index.php?rubrique=vie_SFP&type=statut

Blogue Michel Destot :

http://micheldestot.blogs.com/le_blog_de_michel_destot/2005/11/questions_rpons.html

Conservatoire national des arts et métiers :

<http://agenda.cnam.fr/presentation-173249.kjsp>

Comission particulière du débat public nanotechnologies :

<http://debatpublic-nano.org/participer/cndp-cpdp.html>

France Nature Environnement :

<http://www.fne.asso.fr/fr/federation/la-federation.html>

Partenariats institutions citoyens pour la recherche et l'innovation :

<http://www.iledefrance.fr/recherche-innovation/dialogue-science-societe/partenariats-institutions-citoyens-picri/>

Adreca, Boutique des sciences à Grenoble :

<http://www.echop-a-sciences.org/quisommesnous/adreca>

Fondation Sciences Citoyennes :

http://sciencescitoyennes.org/l_association/

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social :

<http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Ethers-de-glycol.html>

Collectif sur les Enjeux des Nanotechnologies à Grenoble (CENG) :

<http://cengrenoble.free.fr/spip/spip.php?article2>

Pièce et Main d'Oeuvre (PMO) :

http://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=230

Association zététique à Grenoble :

<http://www.zetetique.fr/index.php/faq#rap-rat>

<http://cortecs.org/outillage/161-relativisme-cognitif-a-post-modernisme-selon-jean-bricmont>

Fondation La Main à la Pâte :

www.lamap.fr/astep/

Listes des annexes (fournies sur CD-Rom) :

Annexe 1 à 33 : retranscriptions intégrales des entretiens qualitatifs des acteurs de la recherche engagés dans les dispositifs de publicisation grenoblois Visions Croisées, Fête de la Science, Commission Nationale du Débat Public sur le thème des nanotechnologies (CNDP) et Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur (CIES) de Grenoble)

Annexe 34 : résumés des ateliers projets 2009-2010 par le CIES

Annexe 35 : publication Visions Croisées #1

Annexe 36 : publication Visions Croisées #7

Annexe 37 : publication Visions Croisées #3

Annexe 38 : publication Visions Croisées #8

Annexe 39 : plaquette de la Fête de la Science par le Ministère de la Recherche

Annexe 40 : programme des manifestations Fête de la Science Isère 2010 du CCSTI Grenoble

Annexe 41 : « mode d'emploi » Fête de la Science 2010 du CCSTI Grenoble

Annexe 42 : photographie Stand UPMF sur la Fête de la Science 2011

Annexe 43 : brochure « Le CEA, en bref » édité par le CEA

Annexe 44 : brochure « Imagine ton futur » édité par le CEA

Annexe 45 : bilan FDS 2010 édité par le CCSTI Grenoble

Annexe 46 : document « Options générales nanotechnologies » par la CNDP

Annexe 47 : cahier d'acteur les Amis de la Terre, par la CNDP

Annexe 48 : photographie #1 affichage accueil CNDP

Annexe 49 : photographie #2 affichage accueil CNDP

Annexe 50 : tableau de comptage des experts officiels sélectionnés par la CNDP nano

Annexe 51 : cahier d'acteur France Nature Environnement, par la CNDP

Annexe 52 : cahier d'acteur Fondation Sciences Citoyennes, par la CNDP

Annexe 53 : cahier d'acteur du Collectif Enjeux Nano à Grenoble, par la CNDP

Annexe 54 : imprimé « débat pipeau » par Pièce-et-Main-d'Oeuvre

Annexe 55 : annales des ateliers 2007 du CIES

Annexe 56 : propositions ateliers 2011-12 du CIES

Annexe 57 : retranscription forum des ateliers 2010 du CIES

Annexe 58 : retranscription formation CIES « communication scientifique et technique »

Annexe 59 : retranscription formation CIES « zététique médias et pseudos sciences »

Annexe 60 : retranscription formation CIES « améliorez votre communication écrite »

